This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

1245

Per. 3977 d. 155/1866(2)

1245

Per. 3977 d. 155/1866(2)

1245

Per. 3977 d. 155/1866(2)

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME LXII. — 1er MARS 1866.

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME SOIXANTE-DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1866

RIVALITÉ

DE CHARLES-QUINT

ET

DE FRANÇOIS Ier

RUPTURE DU TRAITÉ DE MADRID. — SAINTE LIGUE DE COGNAC CONTRE CHARLES-QUINT. — NOUVELLE GUERRE D'ITALIE (1).

I.

Lorsque François Ier fut arrivé dans ses états, il eut à se décider entre l'accomplissement et le rejet du traité de Madrid. En accomplir toutes les clauses, c'était réduire le territoire du royaume et abaisser la puissance du roi. En rejeter une partie, c'était violer la foi jurée et recommencer la guerre. Dans un cas, la France amoindrie était en quelque sorte subordonnée à l'empereur, qui, chef affermi de l'Allemagne, roi absolu des Espagnes, possesseur reconnu de l'Italie inférieure, dominateur militaire de la Haute-Italie, souverain indépendant de tous les Pays-Bas accrus de la Bourgogne et s'étendant jusqu'à quelques marches de Paris, serrait le royaume de toutes parts et l'enfermait entre ses états. Dans l'autre, le roi revenait avec moins d'honneur et autant de péril à ces redoutables entreprises au-delà des Alpes qui duraient depuis un tiers de siècle, qui, mêlées de victoires stériles et de dé-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 février.

faites désastreuses, ayant débuté par la conquête bien vite perdue de Naples et fini dans le Milanais par la bataille de Pavie, avaient épuisé le royaume de France, qu'elles avaient détourné de ses voies naturelles, et dont elles avaient suspendu l'agrandissement régulier.

On ne s'attendait pas du reste à ce que François Ier se soumît aux dures conditions qui lui avaient été imposées. Le nonce du pape écrivait de Tolède après la conclusion du traité de Madrid : *Les accords faits par la crainte ne se maintiennent pas* (1). Le roi d'Angleterre chargeait même sir Thomas Cheney et le docteur Taylor, ses ambassadeurs auprès de François Ier, d'insinuer à ce prince qu'il ne devait pas exécuter une convention aussi exorbitante conclue pendant sa captivité, dont l'observation exposerait la couronne de France aux plus grands dommages et ouvrirait le chemin « qui mènerait l'empereur à la monarchie de la chrétienté (2). »

François Ier n'avait pas besoin des persuasions de Henri VIII pour rompre un traité auquel il s'était attribué le droit de manquer dans la protestation secrète qu'il avait signée à la veille de le conclure. Il était résolu à le faire, mais il hésitait à le dire. Il tira donc en longueur, paraissant plutôt en différer qu'en rejeter l'exécution. Dès son arrivée à Bayonne, l'ambassadeur de Charles-Quint, Louis de Praet, lui ayant demandé la ratification qu'il devait donner dans la première ville de son royaume, il ajourna sous un prétexte plausible. Il en fut de même à Mont-de-Marsan, où le commandeur Peñalosa, envoyé par Lannoy, se joignit à Louis de Praet pour le presser de ne pas la retarder davantage (3). Il allégua cette fois que le traité, rendu public par l'empereur, avait causé un grand déplaisir à ses sujets et excité de grands murmures dans son royaume, que les principaux personnages de l'état, dont il aurait voulu s'aider pour le faire admettre, lui écrivaient de ne pas le ratifier, que de la Bourgogne on lui annonçait que la cession de cette province, « unie et incorporée inséparablement à la couronne, » ne pouvait pas être opérée sans le consentement des états du pays, qui ne le donneraient jamais, et qu'il n'obtiendrait pas davantage l'adhésion des états-généraux du royaume et l'enregis-

(1) « Andando le cose di Francia, come vanno, che quasi ognuno estima che si dirà *non stant fœdera facta metu.* » — *Lettere di negozi del conte Baldessar Castiglione nunzio apostolico all' imperatore Carlo Quinto*, t. II, p. 38. Padova 1769, in-4°.

(2) « They shall infer what damage the crown of France may and his likely to stand in, by the said conditions... that this be way to bring him (Charles) to the monarchy of christendom. » Instructions de mars 1526 signées par Henri VIII. — Ms. Calig. D. 7, p. 164-170, et dans Turner, t. II, p. 7.

(3) Réponse du roi François Ier faite le 2 avril 1526 à l'ouverture du vice-roi de Naples Charles de Lannoy. — Archives des Affaires étrangères de France, *Correspondance d'Espagne*, t. V, f. 113.

trement des cours de parlement non moins nécessaire à une pareille aliénation (1).

Aussitôt que Charles-Quint connut les réponses évasives de François Ier, il prescrivit à Lannoy, qui était resté à Vittoria avec la reine Éléonore, de se rendre auprès du roi très chrétien afin de l'inviter à remplir tous les engagemens du traité de Madrid, dont il avait contribué par ses conseils à faire adoucir les clauses et diminuer les précautions. Lannoy partit en toute hâte, et il arriva le 8 mai 1526 à Cognac, en Saintonge, où François Ier s'était arrêté. Le vice-roi de Naples, après avoir parlé à François Ier au nom de l'empereur son maître, le conjura lui-même, dans l'intérêt de leurs états et pour le maintien de leur alliance, de ne pas manquer à ce qu'il avait si solennellement promis. Il n'admit point qu'un prince d'autant de puissance que lui rencontrât à cet égard la moindre résistance dans son royaume. « Chacun sait, lui dit-il, qu'avec l'autorité que votre majesté a dans ses pays et l'obéissance que ses sujets lui portent, elle obtiendra tout ce qu'elle demandera et fera tout ce qu'elle voudra (2). »

Deux jours après, le 10 mai, le vice-roi de Naples et l'ambassadeur Louis de Praet furent appelés devant le conseil du roi pour y recevoir la réponse qui devait être faite en son nom. Le chancelier Duprat leur déclara que le roi ne pouvait pas détacher la Bourgogne du royaume de France. Il ajouta que, si les sujets du roi étaient obéissans et disposés à lui accorder tout ce qu'il leur demanderait pour le fait de ses guerres, ils ne consentiraient jamais à une diminution notable du patrimoine royal. François Ier lui-même s'expliqua nettement alors, et, sans recourir plus longtemps à des délais ou à des prétextes, il dit « qu'il n'avait pas pu donner sa foi et qu'il n'était pas lié par son serment, parce qu'on avait exigé l'une et qu'il avait prêté l'autre pendant qu'il était en prison et demeurait étroitement gardé (3). » D'après le droit de la guerre, selon lui, les promesses faites sans qu'on fût en liberté n'obligeaient pas. Il assura néanmoins qu'il souhaitait conserver l'union établie entre l'empereur et lui et se montra prêt à accomplir du traité tout ce qui était possible, en demandant que le reste « fût réduit à raison et à honnesteté. » Lannoy ayant désiré savoir ce que le roi trouvait impossible et ce qu'il regardait comme raisonnable, afin d'en instruire l'empereur, seul en mesure de faire une nouvelle

(1) Procès-verbal de ce qui s'est passé et a esté dit le vendredy xe de may mil cinq cent vingt et six à Congnac au conseil du roy, etc. — Archives, etc., t. V, f. 9 à 16.

(2) Procès-verbal, etc. — Archives des Affaires étrangères de France, t. V.

(3) « Or par le droit de la guerre et usance en tel cas gardée, ajoutait-il, telles promesses ne obligent aucunement, sy celluy qui les fait n'est mis entièrement en sa liberté. » — Procès-verbal, etc.

capitulation, il lui fut répondu que ce qui ne pouvait pas s'exécuter, c'était la cession de la Bourgogne : ce qu'il était convenable d'offrir et d'accepter, c'était une forte rançon en argent. En rendant compte de son infructueuse mission à Charles-Quint, Lannoy lui dit : « Je ne vois apparence que l'on vous donne la Bourgogne (1). » Persuadé en même temps que le fier et opiniâtre empereur ne consentirait pas à traiter sur d'autres bases et à recevoir en échange de cette province la somme tant de fois refusée de deux millions d'écus d'or, il réclama son prompt envoi en Italie, où il prévoyait que la lutte allait recommencer plus animée et plus terrible que jamais. « Je vous supplie très humblement, ajoutait-il dans sa lettre à l'empereur, de me donner congé d'aller à Naples, car les pratiques du pape, Angleterre, et France, et Vénitiens, sont telles qu'il est besoin que les affaires de Naples se remédient. »

II.

En effet, ces pratiques allaient aboutir à une alliance générale contre Charles-Quint. Les Italiens, exposés aux déprédations de son armée, livrés aux exactions de ses généraux, voyant qu'il était fortement établi dans le royaume des Deux-Siciles, qu'il dominait militairement dans le duché de Milan, qu'il disposait de Gênes, qu'il étendait ses exigences sur Florence et sur Rome, et qu'il devenait menaçant pour les états de terre ferme de Venise, trouvaient en lui dans le moment un oppresseur de leur pays et dans l'avenir le maître redouté de toute la péninsule, où il projetait de venir, à la tête d'une armée, prendre la couronne impériale. Bien que sa puissance fût très grande, la crainte l'exagérait encore en France et en Angleterre ainsi qu'en Italie. On lui supposait le dessein d'aspirer à la monarchie universelle. Ce dessein imaginaire, que Charles-Quint ne pouvait pas plus concevoir que réaliser, causait une inquiétude générale. Il excitait la jalousie soupçonneuse du roi d'Angleterre, l'inimitié intéressée du roi de France, et provoquait la coalition prévoyante des potentats alarmés de l'Italie.

Ceux-ci avaient déjà tenté deux fois, pendant la captivité de François Ier, de s'unir entre eux et de se concerter avec la régente de France pour chasser les Espagnols du Milanais et déposséder Charles-Quint du royaume de Naples. La première fois, le projet avait échoué par la trahison de Pescara et l'arrestation de Morone. Après la mort de Pescara, que Charles-Quint avait nommé un peu tard duc de Sora, en qui il avait perdu un homme de guerre du premier ordre, un serviteur altier, mais dévoué, incommode pour les autres, très utile pour lui, et ayant mis à le servir son esprit, son

(1) Lettre de Lannoy à Charles-Quint. — Lanz, t. Ier, p. 209.

intrépidité, son audace et jusqu'à son honneur, la coalition qu'il avait déconcertée s'était renouée. Alberto Pio, comte de Carpi, et le comte Ludovic de Canossa, évêque de Bayeux, ambassadeurs de France, l'un à Rome et l'autre à Venise, avaient, au nom de la régente Louise de Savoie, excitée elle-même par le roi Henri VIII, ourdi avec le saint-siége et la sérénissime république une ligue franco-italienne pour soustraire la péninsule au joug des impériaux et la rétablir dans son indépendance (1). Les articles en avaient été dressés en janvier 1526. Clément VII allait les signer lorsque le duc de Sessa, ambassadeur de Charles-Quint, et l'archevêque de Capoue, son zélé partisan à la cour de Rome, obtinrent du pape qu'il différât en lui promettant, de la part de l'empereur, qu'avant deux mois tout le duché de Milan serait mis entre les mains du duc Sforza après avoir été évacué par les lansquenets, qui retourneraient en Allemagne, et par les Espagnols, qui rentreraient dans le royaume de Naples; mais avant le terme des deux mois le traité de Madrid était survenu, et l'empereur, se croyant assuré de François Ier et n'ayant plus à craindre l'Italie si elle ne s'unissait pas avec la France, n'avait rien fait de ce que son ambassadeur avait annoncé. Loin de retirer ses troupes de la Lombardie, il les avait employées à assiéger dans la citadelle de Milan Francesco Sforza, dont il avait donné le duché au duc de Bourbon.

Clément VII reprit alors le plan de confédération auparavant projeté entre les états italiens et la régente de France. De concert avec la seigneurie de Venise, non moins en crainte que lui de la puissance de Charles-Quint, disposant des forces de la république de Florence, soumise à son autorité, — assuré de l'assentiment du duc Francesco Sforza, toujours assiégé dans la citadelle de Milan, le pape se hâta de négocier avec François Ier une ligue protectrice de l'Italie. Conçue en apparence dans une pensée de paix universelle, cette ligue était en réalité dirigée contre Charles-Quint. « La république chrétienne, était-il dit dans le préambule du traité qui déterminait le but et les moyens de la confédération, est livrée depuis tant d'années à des guerres continuelles et en est à tel point bouleversée et affaiblie, que si Dieu ne met pas un terme à ces guerres cruelles et n'aide pas la république pacifiée à respirer un peu, elle est visiblement bien près de sa fin. Ce mortel danger est d'autant plus à craindre que d'une guerre ancienne sortent toujours des guerres nouvelles et qu'au moment où la matière de l'incendie semble consumée, la flamme reparaît en s'accroissant encore; ce que voyant et retournant dans son esprit notre très saint seigneur

(1) Mémoire du 5 janvier 1526 faict par monseigneur le chancelier et baillé du commandement de Madame à l'ambassadeur d'Angleterre, etc. — Archives de l'empire, sect. hist. J. 965, liasse 5, n. 12.

Clément VII, pontife suprême et pasteur très vigilant, il a résolu de tout tenter afin de pourvoir au salut et à la sécurité de la république chrétienne et d'établir entre les princes chrétiens une paix vraie et stable (1). » En effet, aussitôt après la délivrance de François Ier, le pape dépêcha vers lui en qualité de nonce le chevalier Capino de Capo, chargé de le féliciter et muni des pouvoirs nécessaires à la conclusion d'une étroite alliance. De son côté, le doge de Venise, André Gritti, envoya sur-le-champ en France messer André Roberto, secrétaire de la république, avec des instructions semblables et pour la même fin.

Les deux négociateurs italiens trouvèrent François Ier à Cognac. Il y était avec les princes du sang, les grands-officiers de la couronne, les membres de son conseil, beaucoup de grands seigneurs du royaume, et il y tint quelque temps sa cour. Le chancelier Duprat restait son principal ministre. Par le zèle de ses services durant la régence de la duchesse d'Angoulême, il avait conservé la confiance du roi, dont le maréchal de Montmorency et Chabot de Brion avaient acquis toute la faveur par leur fidèle et agréable dévouement pendant sa captivité. Aussi ce prince, en reprenant l'exercice de l'autorité royale, avait-il donné au maréchal de Montmorency et à Chabot de Brion les deux charges de grand-maître de sa maison et d'amiral de France, vacantes depuis un an par la mort de son oncle le bâtard Jacques de Savoie et de son favori Bonnivet, tués l'un et l'autre à Pavie.

François Ier accueillit avec joie le nonce du pape et l'envoyé du doge (2). Il adhéra bien vite à leurs propositions, non moins conformes à ses désirs que profitables à ses intérêts. Pendant que le vice-roi de Naples et l'ambassadeur Louis de Praet lui adressaient les plus vives instances pour qu'il exécutât les clauses onéreuses du traité de Madrid, ses plénipotentiaires réglaient avec les plénipotentiaires italiens les avantageuses stipulations du traité de Cognac. Ce traité fut signé le 22 mai 1526, et reçut le nom de *sainte ligue*. Il était conclu entre le souverain pontife Clément VII, le roi très chrétien François Ier, la république de Venise, la république de Florence, le duc de Milan Francesco Sforza, à l'instigation du roi d'Angleterre (3), qui en était déclaré le protecteur et donnait à espérer qu'il en ferait partie, et il y était laissé place pour l'empereur et les autres princes de l'Europe.

(1) Dumont, *Corps diplomatique*, t. IV, première partie, p. 451.

(2) « Quo factum est, ut (christianissimus rex) læta facie ac prompto animo hanc rem per dictos nuncios sibi tam facile persuasam habuerit. » *Ibid.*, p. 451.

(3) Dans une lettre du 9 octobre, le cardinal Wolsey dit à Henri VIII que la ligue a été entreprise par ses conseils : « Your highness, by counsalle this liege bean begon. » *State Papers*, t. Ier, p. 180.

Il était spécifié dans le traité de Cognac : 1° que le duc Sforza recouvrerait la pleine et libre possession du duché de Milan et que les états de l'Italie seraient replacés dans la position où ils se trouvaient avant la guerre; 2° que les enfans du roi de France donnés en otages à l'empereur seraient délivrés moyennant une rançon raisonnable en argent; 3° que l'empereur n'irait se faire couronner en Italie qu'avec la suite qui conviendrait au pape et aux Vénitiens, et qui serait fixée en vue de la sécurité commune; 4° que, trois mois après la conclusion du traité, il paierait toutes les sommes qu'il devait au roi d'Angleterre. Ces quatre conditions qu'on imposait à Charles-Quint, en lui offrant d'entrer dans la ligue, étaient trop contraires à sa puissance et à son honneur pour qu'il les acceptât. Comme il ne voudrait certainement pas y souscrire, il fallait préparer les moyens de l'y soumettre. Dans la prévoyance de ses refus, les confédérés décidaient la formation d'une puissante armée capable de soustraire l'Italie à sa dépendance et de lui arracher la délivrance des enfans de François Ier.

Chacun des confédérés devait y contribuer dans des proportions habilement déterminées. Le pape et les Florentins mettraient en campagne 800 hommes d'armes, 700 chevau-légers et 8,000 fantassins; les Vénitiens, 800 hommes d'armes, 1,000 chevau-légers et 8,000 fantassins; le duc de Milan, 400 hommes d'armes, 300 chevau-légers et 4,000 fantassins. En attendant que Francesco Sforza fût débloqué et qu'il pût fournir son contingent militaire, le pape et les Vénitiens se chargeaient de le fournir à sa place. Le roi très chrétien devait faire passer immédiatement 500 lances françaises au-delà des Alpes, payer chaque mois au pape et aux Vénitiens 40,000 écus, avec lesquels serait levé et soldé un corps considérable de Suisses. Il ferait en même temps la guerre à l'empereur, au-delà des Pyrénées, avec une armée de 2,000 lances et de 10,000 hommes de pied pourvue d'une artillerie convenable (1). La ligue, que ces forces ne pouvaient que rendre victorieuse, si elles étaient réunies à temps et si elles agissaient de concert, devait être plus aisément encore maîtresse de la mer par les douze galères qu'équiperait le roi de France, les treize qu'armeraient les Vénitiens, et par les trois galères pontificales auxquelles se joindraient les galères du plus célèbre marin de ce temps, André Doria, que Clément VII prenait à sa solde. La flotte combinée devait se porter devant Gênes pour s'en emparer, et, après que l'armée de l'empereur aurait été battue en Lombardie, se diriger vers le royaume de Naples, qui serait alors puissamment attaqué par terre et par mer.

(1) Traité de Cognac, dans Dumont, *Corps diplomatique*, t. IV, part. Ire, p. 451-454.

Le royaume de Naples pris, le pape en disposerait avec l'assentiment des confédérés.

Dans l'arrangement futur de l'Italie enlevée à Charles-Quint, François Ier devait obtenir bien au-delà de ce qu'il aurait naguère osé prétendre. Tout en renonçant aux droits que ses prédécesseurs lui avaient laissés sur le Milanais et sur le royaume de Naples et qu'il avait soutenus longtemps lui-même les armes à la main, il recevrait un prix élevé de ses renonciations. Le duc Sforza, à qui serait donnée en mariage une princesse du sang royal de France, ferait tenir annuellement à Lyon 50,000 ducats à François Ier en compensation de ses anciens droits. Il lui céderait de plus le comté d'Asti, accordé en dot par le duc Jean Galéas à Valentine Visconti, mariée à Louis d'Orléans, frère de Charles VI, et depuis plus d'un siècle héréditairement revendiqué par les princes de Valois-Orléans issus de cette union. François Ier recouvrerait aussi la seigneurie de Gênes, qui resterait toutefois administrée par un doge. Enfin celui que le pape investirait du royaume de Naples, sur les terres duquel il serait formé une principauté de 30,000 ducats de rente pour le duc de Richmond, fils naturel de Henri VIII, et une seigneurie de 10,000 ducats de rente pour son avide ministre Wolsey, paierait à François Ier une pension annuelle qui ne serait pas moindre de 75,000 ducats (1). Le traité de Cognac, qui stipulait l'indépendance des états italiens, qui dégageait le roi de France des obligations contractées à Madrid et préparait l'abaissement de l'empereur, rendait inévitable une nouvelle guerre en Italie.

III.

Charles-Quint avait été, pendant quelque temps, bien loin de s'y attendre. En se séparant de François Ier sur le chemin de Torrejon à Tolède, il était parti pour Séville, où, selon le désir de ses sujets et afin d'assurer la succession à ses couronnes, il devait épouser l'infante Isabelle de Portugal. Cette jeune et belle princesse, qu'il aima d'une affection si tendre tant qu'elle vécut et qui lui laissa des regrets si durables lorsqu'il la perdit, lui apportait en dot un million de ducats, dont une bonne partie avait été déjà dépensée (2). Elle avait précédé Charles-Quint à Séville, où elle avait été reçue

(1) Traité de Cognac, dans Dumont, t. IV, 1re partie, p. 451-454.

(2) « Uvo en dote el emperador novecientos mil ducados, pagados los quatro cientos mil en una deuda que el emperador devia al rey de Portugal... Y pagaronse otros tantos en feria de quaresma del año 1526 en Valladolid y en Sevilla, cien mil en Flandes en todo esto año, y los otros en Castilla. » Sandoval, t. Ier, lib. XIV, § 9. — Au compte même de Sandoval, il y avai un million de ducats.

le 3 mars 1526 avec beaucoup de solennité et d'allégresse. Le puissant et heureux empereur y arriva huit jours après. Il y fit son entrée au milieu des témoignages d'un enthousiasme enivrant et parmi des marques d'adulation que les Espagnols ne croyaient être que de l'admiration. Huit arcs de triomphe avaient été érigés en son honneur. Ils étaient consacrés à sa prudence, à sa force, à sa clémence, à la paix qu'il venait de donner au monde, à la justice qui le rendait l'image de Dieu sur la terre, à la gloire qui signalait toutes ses actions, à la fortune qui lui soumettait l'univers. Sur l'un de ces arcs de triomphe, il était représenté ayant un globe à ses pieds, tenant l'épée d'une main, le sceptre de l'autre, foulant la discorde abattue, et dominant les divers peuples de ses états qui s'écriaient avec satisfaction : *Il est victorieux, il règne, il commande* (1). A l'arc de triomphe où était figurée la fortune lui livrant l'empire de la terre, se lisait cette orgueilleuse inscription: *Le très grand Charles règne maintenant sur l'univers, et c'est à bon droit que lui est soumise toute la machine du monde* (2). Cette exaltation de sa puissance, qu'il agréa ou qu'il souffrit, n'était pas habile, car la grandeur qui, ainsi célébrée, était pour l'Espagne un sujet d'orgueil devenait pour les autres pays un sujet de crainte.

Accompagné du cardinal légat Salviati, de don Fadrique de Toledo duc d'Albe, de don Alvaro de Zuñiga duc de Bejar, du prieur de San-Juan don Diego de Toledo, des marquis de Moya et de Villafranca et de beaucoup d'autres seigneurs, Charles-Quint alla tout d'abord descendre à la grande église de Séville. De là il se rendit à l'Alcazar, où l'attendait l'infante Isabelle, que suivaient doña Aña d'Aragon, duchesse de Medina-Sidonia, la marquise de Zenette, femme du comte de Nassau, et le brillant cortége des plus grandes dames du royaume. Après s'être prosterné devant Dieu, il courut s'incliner devant elle. Le même jour, le cardinal Salviati les maria, sous le dôme de la grande salle de l'Alcazar, devant tous les prélats et tous les seigneurs de la cour. C'était le mariage public que consacrait l'assentiment des volontés exprimé des deux parts avec bonheur et avec solennité. La cérémonie religieuse se célébra plus simplement. A minuit, dans une chambre retirée de l'Alcazar où avait été dressé un autel, et en présence du duc de Calabre et de la comtesse de Haro, qui y assistèrent seuls en qualité de *padrinos*, l'archevêque de Tolède donna la bénédiction nuptiale à l'empereur et à l'impératrice.

La paix faite avec François Ier et le mariage accompli avec l'in-

(1) *Vincit, regnat, imperat.* — Sandoval, t. Ier, lib. XIV, § X.

(2) Maximus in toto regnat nunc Carolus orbe,
Atque illi merito machina tota subest. (*Ibid.*)

fante Isabelle, Charles-Quint avait le projet d'aller en Italie et de passer ensuite en Allemagne pour s'y opposer tout à la fois aux progrès des luthériens et aux agressions des Turcs. Le duc Henri de Brunswick était venu lui faire connaître à Séville, de la part des princes catholiques alarmés, la situation de l'empire, que les doctrines de Luther bouleversaient au dedans et que les armées de Soliman menaçaient du dehors. Empereur élu en 1519, Charles-Quint était hors de l'Allemagne depuis 1522. Sa lutte prolongée avec François Ier l'avait tenu constamment éloigné de ce vaste pays, divisé en tant de souverainetés diverses de forme comme d'étendue, livré à des sentimens dissemblables, agité par des opinions contraires, et qu'une main puissante et présente aurait eu beaucoup de peine à remettre en accord et à maintenir dans l'obéissance. Pendant les quatre années de son absence, l'empire, où il avait envoyé comme son lieutenant l'archiduc Ferdinand, son frère, qui n'y avait pas assez d'autorité, bien qu'il y possédât les duchés d'Autriche, de Styrie, de Carinthie, de Carniole, de Tyrol, et qu'il eût été investi du duché de Wurtemberg, confisqué sur le duc Ulrich, allié de François Ier, l'empire était tombé de plus en plus dans le trouble. Une révolution religieuse s'y accomplissait. L'édit que Charles-Quint avait porté en 1521 dans la diète de Worms contre Luther, dont il avait condamné les doctrines et mis la personne au ban de l'empire, était resté inexécuté après son départ. Le hardi novateur, sortant de son asile de la Wartbourg, où l'électeur Frédéric de Saxe l'avait tenu quelque temps caché, était revenu à Wittenberg opérer publiquement la réforme de la croyance et du culte catholiques. De son hérésie, il faisait une religion. Il constituait une église nouvelle différant de l'ancienne par le nombre et l'administration des sacremens, par l'interprétation et la communication de la grâce, le fondement et le mode du salut chrétien, le ministère, comme l'organisation du sacerdoce. Prêchée avec une conviction ardente, accueillie avec une faveur enthousiaste, cette réforme, qui semblait ramener le christianisme à ses fondemens évangéliques, qui donnait au culte plus de simplicité, qui soumettait jusqu'à un certain point les choses de la foi à l'assentiment de la raison, qui répondait par l'examen à l'attente ambitieuse des esprits, et par la ferveur de la croyance aux besoins des âmes, s'était propagée avec une rapidité extraordinaire. De la Saxe électorale, elle avait gagné la Hesse, et s'était étendue dans presque toute l'Allemagne du nord et de l'ouest. Au centre et au midi, la plupart des villes, se gouvernant elles-mêmes avec liberté, l'adoptaient à l'envi. Les princes qui l'avaient embrassée allaient s'aboucher à Torgau, et les plus décidés d'entre eux, l'électeur de Saxe Jean-Frédéric, le landgrave de Hesse Philippe le Magnanime, les ducs Philippe-Otton, Ernest

et François de Brunswick et de Lunebourg, le duc Henri de Mecklenbourg, Wolf, prince d'Anhalt et comte d'Ascanie, Gebhart et Albert, comtes de Mannsfeld, devaient s'unir à Magdebourg dans une sorte de confédération pour résister aux menaces des princes demeurés fidèles à l'ancienne religion et soutenus par l'empereur, dont ces princes avaient invoqué l'assistance.

Charles-Quint était en effet résolu dans ce moment à leur venir en aide. Douze jours après son mariage, il renvoya le duc Henri de Brunswick en Allemagne avec des instructions secrètes adressées au prince-évêque de Strasbourg et au duc Erik de Brunswick, chargés, l'un dans les cercles du midi, l'autre dans les cercles du nord-ouest de l'empire, d'unir fortement ensemble tous les états demeurés catholiques, « afin d'arrêter, disait-il, la doctrine séductrice et damnée de Luther qui s'étendait de jour en jour dans le saint-empire, et dont il avait l'intention de prévenir les suites dangereuses (1). » Il annonçait dans ces lettres, écrites le 23 mars, qu'il disposait toutes ses affaires pour être bientôt en état de quitter ses royaumes d'Espagne, de se rendre directement à Rome, puis d'arriver en Allemagne, « où, disait-il, aidé de vos conseils et secondé par votre appui, je travaillerai à abolir et à exterminer de fond en comble la doctrine luthérienne. » Il écrivait en même temps à son frère l'archiduc Ferdinand, qui devait présider, comme son lieutenant, la prochaine diète de Spire, où se rencontreraient les soutiens des deux croyances : « qu'il avait le plus grand désir de mettre la main à l'œuvre, et qu'il ferait son possible pour partir à la Saint-Jean (le 24 juin) de cette année (2). »

Mais bien avant le 24 juin il apprit que son prisonnier, devenu libre, d'abord ajournait, puis refusait la pleine exécution du traité de Madrid. Il se sentit déçu et se vit arrêté. Son orgueil en souffrait autant que sa politique. « Il est silencieux et retiré, écrivait au milieu du mois d'avril l'ambassadeur d'Angleterre Lee au roi Henri VIII; il passe bien souvent trois ou quatre heures de suite seul et livré à ses réflexions. Il n'a depuis son mariage ni plaisir ni contentement (3). » Confus d'avoir été trompé, prévoyant les périls nouveaux auxquels il allait être exposé, il comprit alors la faute qu'il avait commise, ou en ne pas délivrant François Ier sans

(1) *Instruction secrète de l'empereur Charles V pour l'extermination de la secte luthérienne*, tirée des archives de Cassel et publiée dans Rommel, *Geschichte Philipps des Grossmüthigen, mit einem Urkundenbuche*, t. III, p. 13.

(2) Lettre écrite de Séville, le 26 mars 1526, par Charles-Quint à Ferdinand; dans Bucholtz, t. II, p. 369.

(3) « Sire, th' emperour is merveilously altered sithens his marriage. He his ful of dompes and solitary, musing sometyme alone 3 or 4 houres togiders. There is no myrthe ne comfort with him. » Lettre du 15 avril 1526, citée dans la page 535, note 3 du tome VI des *State Papers*.

exiger de lui la Bourgogne, ou en ne pas le retenant prisonnier jusqu'à ce qu'il eût mis cette grande province entre ses mains. Cette faute, dans laquelle sa fierté, aussi opiniâtre que son caractère, devait le faire persister longtemps, ne pouvait être réparée qu'à l'aide de succès continus, au prix d'énormes dépenses, en levant des armées, en livrant des batailles, en remportant des victoires. La ligue de Cognac remettait tout en question. Les plans de Charles-Quint étaient renversés. Au lieu d'aller prendre triomphalement la couronne au-delà des Alpes, il fallait y lutter de nouveau; au lieu de courir au secours de la vieille religion ébranlée au-delà du Rhin par les novateurs enhardis et à la défense de l'Allemagne menacée dans la vallée du Danube par les Turcs prêts à gagner la meurtrière bataille de Mohacz, il fallait rester au fond de l'Espagne pour envoyer en Italie tout ce qui pourrait y faciliter sa victoire et y affermir sa domination.

IV.

Le pape et les Vénitiens, aussitôt après la conclusion de la ligue et sans en attendre la ratification, assemblèrent leurs troupes. Clément VII envoya à Plaisance, la ville de l'état pontifical la plus rapprochée du Milanais, puisqu'elle confinait au Pô un peu au-dessous de Pavie, le contingent militaire qu'il s'était engagé à fournir. Il fit partir de Modène et de Parme, sous le comte Guido Rangone, 5,000 hommes de pied et les hommes d'armes du saint-siége, sous Vitello 2,000 hommes de pied tirés de Florence ainsi que les hommes d'armes de cette république (1), qui s'associait avec ardeur au mouvement italien contre le dominateur étranger. A cette petite armée se joignirent les fameuses bandes noires que commandait Jean de Médicis; elles s'étaient aguerries sous ce vaillant chef de guerre, qui ressemblait sous bien des rapports au marquis de Pescara, par son prompt coup d'œil, sa résolution calculée et son extraordinaire intrépidité. Clément VII avait nommé comme son lieutenant Francesco Guicciardini, alors président de la Romagne et aussi habile politique que grand historien. Investi des pouvoirs du pape, qu'il représentait auprès de l'armée, Guicciardini alla s'établir à Plaisance (2).

Tandis que les troupes pontificales se concentraient vers la frontière méridionale du duché de Milan, les troupes vénitiennes se

(1) Lettre de Nicolas Raince à François Ier, écrite de Rome le 9 juin 1526. N. Raince le tenait de Clément VII. — Mss. Béthune, vol. 8509, l'original en chiffres f. 33, le déchiffrement f. 17. — Guicciardini, liv. XVII.

(2) Guicciardini, *Istoria d'Italia*, lib. XVII.

rassemblaient, non loin de sa frontière orientale, à Chiari, dans le pays de Brescia. Elles étaient placées sous les ordres de l'expérimenté, mais trop circonspect Jean-Marie de la Rovere, duc d'Urbin, alors général de la république et bientôt généralissime de la ligue. Les deux armées, après leur jonction, devaient s'élever à 20,000 hommes de pied, 2,000 hommes d'armes et plus de 2,000 chevau-légers, le contingent de Francesco Sforza, toujours assiégé par les impériaux dans la citadelle de Milan, ayant été fidèlement fourni par le pape et les Vénitiens.

Les potentats italiens, avec un élan national et une patriotique promptitude, avaient tout disposé pour arriver aux fins qu'ils s'étaient proposées, en concluant la ligue. Ils avaient été prêts à entrer en action presque aussitôt qu'ils avaient traité, et ils étaient en mesure d'attaquer les ennemis de l'Italie avant que ceux-ci fussent en état de se défendre. Jamais Clément VII n'avait montré tant de résolution (1). Il étonnait par sa hardiesse, et à sa parole décidée on ne reconnaissait plus le caractère incertain dont il avait donné tant de marques depuis son avénement au pontificat. Au commencement de juin, le duc de Sessa, soupçonnant aux préparatifs militaires de Clément VII ses projets hostiles, essaya de regagner le pape ou de l'intimider. Il se rendit au palais pontifical avec un grand cortége, et, s'adressant à Clément VII, il lui demanda ce que signifiait cette ligue dont on parlait tant; il lui offrit des satisfactions qu'il crut propres à l'en détacher en le rassurant. Il lui proposa, au nom de l'empereur, de rétablir le duc Francesco Sforza dans le duché de Milan, d'où sortiraient tous les soldats impériaux. Clément VII dit nettement à l'ambassadeur de Charles-Quint qu'il s'était allié avec les Vénitiens et le roi de France, et qu'il ne pouvait plus rien faire que d'accord avec eux. Le duc de Sessa lui ayant alors demandé s'il entendait entrer en guerre avec les impériaux, car dans ce cas il voulait aller au camp pour s'acquitter de son devoir : « Vous êtes libre d'aller ou de demeurer, répondit le pape; quand je voudrai faire la guerre, vous l'entendrez aux trompettes (2). »

En même temps qu'il se montrait si résolu à l'égard des Espagnols, qu'il envoyait ses troupes en Lombardie, il faisait venir à Rome, contre la puissante faction des Colonna, le comte de Petigliano, le comte de L'Anguillara et les principaux des Orsini, qu'il

(1) « Il n'est possible, sire, de veoir homme plus content ne délibéré qu'est le pape, qui s'est levé le masque tout et oultre et parle de présent sans nul respect, de quoy tant de gens sont esbays. » Lettre de Nic. Raince à François Ier, du 9 juin 1526. — Mss. Béthune, vol. 8509.

(2) « Sa sainteté me dit, sire, lui avoir respondu, etc. » Même lettre de Nic. Raince, du 9 juin 1526, à François Ier.

prenait à son service (1). Il défendait aux banquiers et aux marchands de Rome d'escompter les papiers des impériaux, et il interdisait aux sujets et aux vassaux du saint-siége de se mettre à leur solde (2). Il annonçait le 13 juin, au consistoire des cardinaux, la conclusion de la ligue (3), et dans un bref fier et net il la signifiait à l'empereur lui-même.

Rappelant à Charles-Quint les services multipliés qu'il lui avait rendus, il lui disait que pendant la captivité du roi très chrétien, et lorsque le duc Sforza était assiégé par les généraux espagnols dans la citadelle de Milan, il n'avait pas, en sa considération, conclu une ligue dans laquelle on l'invitait à entrer. Il ajoutait que l'empereur l'avait payé de la plus noire ingratitude, que ses généraux l'avaient outragé, qu'ils lui avaient arraché des sommes d'argent qui ne lui avaient pas été rendues, que ses troupes avaient commis des déprédations dans les états de l'église aux dépens desquels elles avaient vécu, qu'il n'avait eu lui-même aucun égard à ses intercessions en faveur de Francesco Sforza, qu'il lui avait tenu cachées les conditions auxquelles il avait traité avec le roi de France, qu'il avait porté en Espagne et dans le royaume de Naples des édits contraires aux droits de l'église romaine et à la dignité pontificale. « Ces raisons, lui disait-il en finissant, m'ont décidé à m'unir en alliance avec ceux qui aiment le repos de l'Italie et la chose publique. Si tu veux de ton côté être en paix, c'est bien; sinon, sache que ni les forces ni les armes ne me manqueront pour défendre et l'Italie et la république romaine (4). »

Charles-Quint avait déjà reçu ce bref lorsque lui fut signifiée la ligue de Cognac, dans laquelle on lui avait laissé la faculté dérisoire d'entrer, et dont il ne pouvait pas faire partie sans rendre le duché de Milan à Francesco Sforza, sans retirer ses troupes de la Lombardie, sans renoncer à la Bourgogne, et sans délivrer les enfans du roi de France pour une simple somme d'argent. L'ambassadeur de François Ier, Jean de Calvimont, second président du parlement de Bordeaux, le comte Balthasar Castiglione, nonce de Clément VII, et André Navagero, ambassadeur de la république de Venise, vinrent l'informer officiellement d'une ligue qui avait pour objet l'amoindrissement non moins que l'humiliation de sa puissance, et lui demander d'y adhérer. Admis tous les trois en sa présence, le prési-

(1) Même lettre, et lettre du dataire Giberto, du 10 juin 1526. — *Lettere di principi*, t. Ier, p. 194, vo.

(2) Lettre de Nic. Raince à François Ier, du 12 juin 1526. — Mss. Béthune, vol. 8509, fol. 1er. — Lettre de Giberto, du 10 juin, p. 196 vo.

(3) Lettre de N. Raince à François Ier, du 17 juin 1526. — *Ibid.*, fo 41.

(4) Dans Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. Ier, p. 217.

dent de Bordeaux, qui était un personnage tout d'une pièce (1) et portait dans son langage la raideur grave du magistrat, prenant le premier la parole, lui dit que, conformément à un article de la ligue conclue entre sa sainteté le pape, le roi son maître et les seigneurs vénitiens, il priait et *sommait* sa majesté (2), par le commandement du roi très chrétien, que son plaisir fût, laissant toute dissimulation de côté et ne songeant qu'au bien commun de la chrétienté, de conclure une bonne paix avec lui et de lui rendre ses enfans en touchant pour leur rançon une forte somme de deniers, qu'il raffermirait ainsi le lien de leur amitié, et que, recevant de lui un tel bienfait, le roi de France ne l'oublierait jamais. Il ajouta que les confédérés, dans cette sainte ligue, conclue pour le bien universel, lui adressaient la même requête. Le nonce Balthasar Castiglione, avec plus de discrétion et en peu de mots, lui demanda la même chose.

L'empereur contint un moment la colère qu'il ressentait et qu'avait surtout allumée le mot de *sommé* (3), dont venait de se servir l'ambassadeur Jean de Calvimont. Il répondit tout d'abord au nonce : « Qu'il avait toujours été très disposé à la paix universelle, que ce n'était pas pour une autre cause qu'il avait délivré le roi très chrétien ; qu'il ne jugeait pas convenable d'entrer dans cette ligue, parce que faite, en apparence sous la couleur du bien public, elle l'était en réalité contre lui. « Il ajouta » que sa sainteté lui avait adressé un bref où lui étaient attribués des torts et imputés des blâmes à son avis sans fondement, qu'il lui serait aisé de s'en disculper, et qu'il souhaitait pour cela un concile général dans lequel on les discuterait et qui en serait juge. Trouvé coupable, il se soumettrait à la raison. Sa sainteté voulait-elle l'accepter pour fils, il serait un fils aussi bon, aussi humble, aussi obéissant que pape en eut jamais. Voulait-on sincèrement une paix universelle, il en établirait les conditions de façon à faire voir clairement à chacun qu'il était plus disposé à donner du sien qu'à prendre de celui d'autrui. » Il finit en disant : — « Mais rendre au roi de France ses enfans est hors de propos... Je suis comme la monture de Balaam : plus on l'éperonnait pour la pousser en avant, plus elle se rejetait en arrière (4). »

(1) « Che certo questo Francese e un terribil uomo. » Lettre du nonce Castiglione à l'archevêque de Capoue, écrite de Grenade le 8 septembre 1526 ; t. II, p. 69.

(2) « ... E pregasse e assummasse S. Maestá che per bene dé Christiani, lasciate le simulta fosse contenta di far una buona pace seco, e rendergli i figliuoli, pagando honesta somma di denari per riscatto di essi, etc... » *Ibid.*, p. 76.

(3) « A laqual voce *assumar* dicono ch'é in Francese molto brava et insolente... dispiacque molto a cesare. » — Navagero, dépêche du 8 sept. 1526, p. 192.

(4) « ... Che esso era come il cavallo di Balaam, che quanto più se gli davano spronante, tanto più si tirava in dietro. » Castiglione, p. 77.

Se tournant alors vers l'ambassadeur de François Ier, il lui dit : « Si votre roi avait tenu ce qu'il m'avait promis, il ne serait pas nécessaire de proposer aujourd'hui de nouveaux arrangemens. Il ne me convient pas de lui rendre ses enfans pour de l'argent. Je n'ai pas voulu d'argent pour le délivrer. Il m'a trompé; je ne me fierai jamais plus à lui, sans avoir de gage de sa parole. Aujourd'hui il me semble en avoir de bons entre les mains. S'il compte les avoir par force, je l'assure qu'il n'y parviendra pas, tant qu'il restera pierre sur pierre dans un de mes royaumes, fussé-je forcé de reculer jusqu'à Grenade. J'ai usé envers lui de libéralité et de magnanimité, et lui a usé envers moi de pusillanimité et de perfidie. Il n'a point agi en vrai chevalier, ni en vrai gentilhomme, mais méchamment et faussement (1). Je vous demande, comme à son ambassadeur, que le roi très chrétien me garde la foi qu'il m'a donnée de redevenir mon prisonnier, s'il ne satisfaisait pas à ses promesses. Plût à Dieu que ce différend eût à se débattre entre nous deux, de sa personne à la mienne, sans exposer tant de chrétiens à la mort! Je crois que Dieu montrerait sa justice (2). »

Après ces paroles, qu'il prononça avec véhémence, l'empereur congédia les ambassadeurs de la ligue. Jean de Calvimont ne transmit point au roi de France cette offensante provocation, que François Ier n'apprit que beaucoup plus tard et qui fut sur le point d'amener un duel entre ces deux princes. Si l'empereur parlait avec ce mépris injurieux du roi, il gardait plus de ménagement pour le pape, qu'il espérait encore détacher de la confédération. Il n'avait pas tardé à se repentir de n'avoir point écouté le chancelier Gattinara, qui lui conseillait de s'entendre avec les Italiens pour avoir mieux raison du roi de France. Il s'était entendu au contraire avec le roi de France, qui lui avait abandonné l'Italie en même temps qu'il lui avait promis la cession de la Bourgogne; mais il ne recevait pas la Bourgogne et il était menacé en Italie. Dans cette situation, que trouva-t-il de mieux à faire? Il avait cru, au mois de janvier, enlever à l'Italie l'assistance de la France par le traité de Madrid; il tenta au mois de juin d'enlever l'appui de l'Italie au roi de France par un arrangement direct avec le pape et avec Francesco Sforza.

Il avait déjà fait partir d'Espagne pour l'Italie le prieur de Messine, don Ugo de Moncada, qu'il chargea de cette mission. Moncada devait offrir au duc Sforza d'être réintégré dans son état, pourvu qu'il se soumît à une justification que rendrait facile l'indulgence

(1) « Non avea fatto da buon cavagliero ne da buon gentiluomo, ma mechantemente e malemente. » Castiglione, p. 77.

(2) *Ibid.* — Navagero, dans sa dépêche du 8 septembre, raconte cette scène dans des termes semblables, p. 190-192 et notes 188 et 189 de la p. 262.

de l'empereur. Il devait promettre également au pape le rétablissement de Sforza à la condition que ce serait par voie de justice, afin que les apparences fussent sauvées et qu'il fût dégagé lui-même vis-à-vis du duc de Bourbon, à qui seraient payés, pour son entretien, 4,000 ducats par mois sur le duché de Milan (1). Il devait aussi lui faire des ouvertures avantageuses touchant Reggio, Rubiera et Ferrare même, que réclamait Clément VII comme appartenant à l'église. Pour mieux induire le pape à s'accorder avec l'empereur, Moncada avait ordre de lui apprendre que le roi très chrétien, en proposant pour la rançon de ses enfans 2,000,000 d'écus d'or, offrait toujours d'accomplir le traité de Madrid en tout le reste, c'est-à-dire de livrer l'Italie à l'empereur. Charles-Quint voulait par là diviser les confédérés avant de les combattre, et il prescrivait à Ugo de Moncada de lui dépêcher un courrier qui lui apportât, *en volant* (2), la nouvelle de tout ce qu'il aurait fait à Rome. S'il ne pouvait pas persuader le pape par les offres qu'il était chargé de lui adresser, Moncada devait traiter avec le duc de Ferrare, s'entendre avec les Colonna (3), et recourir à un moyen à la fois perfide et violent qui, par la surprise et la force, détacherait Clément VII de la ligue.

Don Ugo se rendit d'abord à Milan. Il eut une conférence avec Francesco Sforza. Il ne put pas le décider à sortir de la citadelle où il s'était enfermé et à la remettre entre les mains du protonotaire Carraciolo, à qui serait confié, pour la forme, le jugement de son affaire. Sforza refusa même de s'entendre tout seul avec l'empereur en déclarant qu'il ne pouvait ni ne voulait se séparer des confédérés, qui lui venaient en aide. Ugo de Moncada ne fut pas plus heureux à Rome, où il courut après avoir quitté Milan. Il avait traversé Sienne, que sa rivalité avec Florence et la crainte qu'elle avait des Petrucci, dont Clément VII était l'appui, rendait favorable au parti impérial; mais des Alpes à Rome « il avait passé, disait-il, entre les piques et les escopettes, au cri de *meurent les Espa-*

(1) Lettre de Charles-Quint à Ugo de Moncada, du 11 juin 1526. — Lanz, t. Ier, p. 213-216.

(2) « Dar nos aviso con correo volante de todo que hallaredes. » *Ibid.*, p. 213.

(3) Page 216. Le cardinal Pompeio Colonna lui avait fait dire, par son envoyé à sa cour, « que el tenia buena disposicion para echar el papa de Roma e resolver Sena y aun Florencia y algunas tierras di la yglesia contra sua santidad. » Charles-Quint avait répondu au sollicitador : « Agradasciendo al dicho cardenal su amo su buena voluntad con muy buenas palabras que os (Moncada) havemos ambiado allá con amplissima poder para qualquier cosa que succediese in todo evento. » Si Ugo de Moncada ne parvenait pas à gagner le pape, l'empereur ajoutait : « Sera bien que no olvidais de prevenir antes que ser prevenido, y que platicays en secreto con el dicho cardenal Colonna, para que como de si mismo, ponga en obra lo que, como ariba, su sollicitador nos ha dicho, y que en ello le hagais dar todo favor secreto. » *Ibid.*, p. 216.

gnols (1) ! » Don Ugo de Moncada eut plusieurs audiences du pape. Il n'oublia rien de ce qui pouvait ou le ramener à Charles-Quint en le satisfaisant, ou le détacher de la ligue en l'effrayant. Il offrit, au nom de l'empereur, de rétablir Francesco Sforza dans son duché en observant certaines formalités d'une justice qui n'aurait rien d'incertain, puisqu'il proposait de la faire rendre non plus par le protonotaire Carraciolo, qui était sujet de l'empereur comme Napolitain, mais par un des nonces du pape. Clément VII lui répondit qu'il ne pouvait rien accepter que d'accord avec ses alliés. Alors don Ugo lui fit envisager les suites de son refus : il lui dit « qu'en acceptant des propositions aussi avantageuses il avait à attendre les plus grands biens de la part de l'empereur, tandis qu'il serait déçu dans les espérances qu'il avait conçues du côté des rois de France et d'Angleterre, qui ne tiendraient aucune des promesses qu'ils lui avaient faites; que la rupture tournerait à la fin tout à son détriment, à la ruine du siége apostolique et à la confusion de la république chrétienne, parce que la guerre ne se ferait pas seulement avec les armes contre sa sainteté, mais en employant tous les moyens qui conviendraient au bien et à la réformation de l'église; qu'il pouvait en prévoir l'effet en considérant le péril de l'hérésie de Luther, les clameurs persistantes de l'Allemagne, qui demandait un concile et était réunie en diète à Spire, et l'ambition insatiable du cardinal d'Angleterre, qu'on ferait aisément concourir à tout ce qu'on voudrait en lui donnant la plus petite espérance du pontificat; qu'il ne s'imaginât point que les menaces et les recours à la force décidassent l'empereur à prendre des résolutions contraires à sa réputation et à sa grandeur, en rendant les fils du roi très chrétien et en modifiant le traité conclu avec lui; que sa majesté, plutôt que d'en venir là, perdrait tous ses royaumes pied à pied, et que tous ses serviteurs et sujets verseraient leur sang pour l'empêcher d'y être réduit (2). »

Le pape fut un moment ébranlé. Après avoir entendu Moncada et avoir conféré avec l'archevêque de Capoue Schomberg, qui, originaire de l'empire, était tout dévoué à l'empereur, il retomba dans ses hésitations et fut rendu à sa timidité. Il parut même disposé à revenir sur ses pas, si on lui fournissait un bon moyen de le faire sans nuire à sa réputation; mais les choses étaient trop avan-

(1) « Desde baxar los montes hasta dentro de la casa del duque de Sesa donde me vine apear, me convino passar entre picas y escopetas con voz de que mueren los Espagnoles. » Dépêche du duc de Sessa et de Moncada à l'empereur, écrite de Rome le 24 juin. — Archives impériales et royales de Vienne.

(2) « ... Antes se dispornia V. M. a perder todos sus estados y reynos palmo a palmo, con efusion de sangre de todos sus servidores y subditos, que por simil forma rreduzirse ha su voluntad. » *Ibid.*

cées, les engagemens trop nombreux, les préparatifs trop considérables pour qu'il pût reculer. D'ailleurs le désir de délivrer l'Italie des impériaux était dans l'esprit de Clément VII plus fort encore que ne l'était sur son âme le danger dont on le menaçait, et le dataire Giberto, si zélé pour la cause de l'indépendance italienne, n'eut pas de peine, en réveillant ses haines, qui étaient profondes, en invoquant son honneur, qui y était engagé, à le fortifier dans les résolutions qu'il avait naguère prises. Aussi dans une dernière audience Clément VII dit à Ugo de Moncada et au duc de Sessa que décidément, et après y avoir bien pensé, il ne trouvait aucun moyen de rompre ce qu'il avait conclu depuis si peu de temps, et que pour rien au monde il n'entacherait son honneur et ne manquerait à sa parole (1). Les ambassadeurs de Charles-Quint se retirèrent en menaçant le souverain pontife. « Votre sainteté nous met ainsi la guerre entre les mains; elle nous aura donc pour excusés, si nous prenons les armes pour la défense des états de l'empereur, puisqu'elle nous y contraint (2). »

Ils écrivirent en même temps à Charles-Quint : « Le pape est votre ennemi déclaré, avec les rois d'Angleterre, de France et les Vénitiens. Tous ensemble ils sont résolus à s'opposer à la grandeur de votre majesté, à l'abaisser et à la réduire au point qu'elle leur soit égale (3). » Ils ajoutaient que les choses étaient pour lui dans le plus fâcheux état en Italie, que les peuples lui étaient contraires, qu'il n'y avait que peu de troupes et point d'argent, que l'armée était sans chef, le royaume de Naples sans vice-roi; qu'il devait remédier bien vite à tout cela, y faire passer de l'argent et des soldats, envoyer le duc de Bourbon en Lombardie et Lannoy à Naples; qu'ils avaient informé le marquis del Guasto et Antonio de Leyva, qui commandaient à Milan depuis la mort de Pescara, de ce qui se passait à Rome, en les invitant à prendre toutes les précautions dans le Milanais; qu'ils y traitaient avec le duc de Ferrare, dont ils exigeaient une somme considérable de ducats, en lui promettant la possession de Modène et la confirmation de Reggio, de Rubiera et de Ferrare; qu'ils avaient demandé à l'archiduc Ferdinand de lever des lansquenets en Allemagne et de les faire descendre au plus vite en Italie. « Si cela s'exécute, disaient-ils en finissant, et si votre majesté envoie d'Espagne tout ce qu'elle pourra, surtout de l'ar-

(1) « Que no hallava modo para poder romper lo que tan poco avia que tenia asentado y en esto por ninguna forma perjudicaria a su honzra y palabra. » Archives de Vienne.

(2) « Nos ha echado la guerra en las manos. Despedimos nos de su santitad suplicandole nos tuviese por escusados si tomavamos las armas contra el en deffession de los estados de V. M., pues somos forcados y tirados a ello. » *Ibid.*

(3) « Y que todos juntos son deliverados de obviar y abaxar la grandeza de V. M. y reducirle in terminos que sea ygual a ellos. » *Ibid.*

gent, nous ne doutons pas que le jeu ne tourne en votre faveur et que le pape ne se repente bientôt (1). » Afin que ce repentir du pape fût plus prompt et plus certain, Ugo de Moncada se rendit dans le royaume de Naples, pour s'entendre ensuite mystérieusement avec les Colonna (2), et ourdir contre le souverain pontife le plus perfide et le plus redoutable complot.

V.

La campagne venait de s'ouvrir dans la Haute-Italie. Sans attendre les 500 lances et 4,000 hommes de pied que François Ier devait envoyer sous le commandement de Michel-Antoine, marquis de Saluces, et qui n'étaient pas encore prêts à passer les monts; sans être joints par les Suisses que le castellan de Mus et l'évêque de Lodi levaient dans les cantons avec l'argent de la France, qui n'avait pas encore été fourni (3), les confédérés s'avancèrent vers le Milanais. Ils avaient des intelligences dans plusieurs des villes principales, lasses de souffrir la domination oppressive des étrangers. A l'aide de ces intelligences, un corps de troupes vénitiennes pénétra dans Lodi, dont les soldats impériaux ne purent pas conserver la citadelle, et que le marquis del Guasto, accouru de Milan, essaya vainement de recouvrer (4). La prise de cette forte place, située sur l'Adda à deux marches de Milan, produisit un effet immense en Italie. L'armée entière des Vénitiens l'occupa, et, franchissant ensuite l'Adda, elle parut dans la Lombardie milanaise. L'armée pontificale se mit alors en mouvement, passa le Pô à Plaisance et opéra sa jonction avec l'armée vénitienne.

Les deux armées réunies étaient assez considérables pour entreprendre d'attaquer les impériaux dans Milan, où ils s'étaient concentrés. Ils y étaient au nombre de 7 à 8,000, tant Espagnols que lansquenets. Depuis six mois, ils avaient accablé cette malheureuse ville de leurs incessantes déprédations, de leurs violences meurtrières, et en avaient réduit les habitans au désespoir. Pescara les

(1) « No dudamos que sy esto se haze como se dize, y de alla V. M. haze lo que puede especialmente en embiar dineros aca... que el juego sera ganádo y el papa arepentido. » Archives de Vienne.

(2) « Yo don Ugo me partire oy a ver los Coloneses y tratar con ellos lo que se ha de hazer em servicio de Va Mad. » *Ibid.*

(3) « I popoli sono tutti sollevati in speranza... et ogni cosa vá cosi bene inviata, che sperarei fra pochi dì havessimo vittoria se di Francia fosse venuto ordine delli denari. » Lettre du dataire Giberto à messer Capino, nonce en France, le 9 juin. *Lettere di principi*, t. Ier, fo 189. — Le 15 juillet, le nonce Capino n'avait pas reçu les 25,000 écus du premier paiement et ne pouvait pas lever les Suisses. — Lettre de Lodovico Canossa, évêque de Bayeux, ambassadeur de France à Venise, à François Ier, du 22 juillet. *Ibid.*, t. II, fo 1.

(4) Guicciardini, *Istoria d'Italia*, lib. XVII.

y avait conduits après avoir transféré Morone dans la forteresse de Trezzo, et il avait commencé l'investissement de la citadelle, que les Milanais, très dévoués à leur duc national, avaient munie de tous les approvisionnemens nécessaires, et qui devait tenir longtemps sans être obligée de se rendre. Pescara avait occupé les points principaux de la ville, et particulièrement le *Domo,* empêchant qu'on en sonnât la grosse cloche à aucune heure et pour aucune réunion, de peur qu'elle ne devînt le signal d'un soulèvement populaire (1). Tant qu'il avait vécu, il avait contenu la ville, tout en faisant subsister son armée à ses dépens. A sa mort, le commandement militaire, partagé entre Antonio de Leyva, l'énergique défenseur de Pavie, et le marquis del Guasto, l'un des capitaines qui avaient le plus contribué à la dernière victoire, avait été exercé en commun sans qu'ils montrassent jamais ni rivalité ni désaccord. Ils continuèrent à serrer de près le château pour en empêcher le ravitaillement; mais ils se trouvèrent bientôt dans le plus grand embarras à l'égard de leurs troupes. Il ne recevaient point d'argent de l'empereur, et leur petite armée était depuis longtemps sans solde. Laissant alors les lansquenets auprès du château, ils dispersèrent les Espagnols autour de Milan, afin de les mettre les uns et les autres à la charge de la ville et de son territoire (2). Pendant que les Espagnols rançonnaient les campagnes, dépouillant et tuant les pauvres villageois, qu'ils forçaient de quitter leurs demeures pour se soustraire à leur féroce rapacité, Antonio de Leyva et le marquis del Guasto taxaient les habitans de la ville en envoyant des bulletins aux marchands pour qu'ils payassent, les uns 1,000 écus, les autres 500, qui plus, qui moins. Les Milanais résolurent entre eux de ne plus rien donner. Ils fermèrent les boutiques dans la ville morne et désolée, et pendant trois jours de suite, le dimanche 22 avril, le lundi 23, le mardi 24, ils firent des processions solennelles, comme pour invoquer l'assistance divine dans ce grand désespoir public et y puiser la force de résister à l'oppression étrangère.

Le troisième jour, 24 avril, les soldats se présentèrent à la maison de l'un de ceux qui avaient été taxés à la contribution de 500 écus. Il s'y barricada et les chassa à coups de pierres. Les soldats revinrent bientôt en plus grand nombre pour forcer la maison et contraindre le rebelle marchand à payer la somme imposée; mais, aidé de ses voisins et des gens de sa rue, le courageux Milanais les

(1) « Et lassò che la campana grossa non fosse sonata de ora nessuna, perchè temevano che la terra non se movesso in suo danno. » *Storia* de Burigozzo dans *Archivio storico italiano,* t. III, p. 449.

(2) « Talmente que Milano staseva male in mano de lanzinechi et le ville nelle mane de Spagnoli. » *Ibid.*

repoussa de nouveau. Tous ensemble ils poursuivirent les soldats en criant *aux armes! aux armes!* et donnèrent le signal de l'insurrection au reste de la ville (1). Antonio de Leyva, qui occupait la *Corte,* palais où se rendait la justice, alarmé de ce mouvement populaire, se retira précipitamment au milieu des lansquenets placés autour du château. Les habitans soulevés s'armèrent de piques, de mousquets, de haches, de tous les instrumens qui se trouvèrent sous leurs mains (2). Au bruit de toutes les cloches des églises, ils parcoururent en armes les rues de Milan, s'emparèrent de la *Corte,* qu'avait abandonnée Antonio de Leyva, prirent le clocher du *Domo,* dont ils chassèrent la garde et dont ils mirent en branle la grosse cloche, A ce signal, les assiégés de la citadelle firent une sortie contre les lansquenets éperdus, qui ne savaient plus à qui faire tête et qui abandonnèrent leur position. Ils passèrent le pont et allèrent se concentrer derrière San-Jacobo vers San-Silvestro, où ils se fortifièrent du mieux qu'ils purent, avec des charrettes, des tonneaux, des ouvrages en terre et des bastions élevés à la hâte (3).

La ville insurgée trouva un chef plein de courage et d'habileté dans un gentilhomme milanais nommé Pietro de Pusterla. Le généreux *messer* Pietro de Pusterla, comme l'appelle la chronique du Burigozzo, qui assistait à ces événemens et les racontait jour par jour, tint durant près de deux mois ses compatriotes unis entre eux, rangés sous des capitaines et maîtres de leur ville; mais vers le milieu de juin (4), lorsque les troupes pontificales se concentraient vers Plaisance et les troupes vénitiennes du côté de Brescia, le marquis del Guasto et Antonio de Leyva comprirent qu'ils ne pouvaient pas laisser sans un très grand danger les Milanais en armes dans un moment où ils étaient exposés à une agression imminente. Ils avaient repris l'investissement du château, et ils résolurent de désarmer la ville afin de n'avoir point à craindre qu'elle secondât les soldats de la ligue, s'ils s'approchaient de ses murailles. Ils firent donc entrer dans Milan, le 17 juin, les lansquenets sortis de leur camp retranché et les Espagnols appelés du dehors. Ces troupes réunies étaient trop nombreuses et trop bien armées pour ne pas triompher de citadins redoutables dans un moment d'effervescence populaire, mais incapables, avec de mauvaises armes, sans discipline, et sous le coup d'une surprise, de repousser une attaque concertée, conduite avec décision et en-

(1) *Storia,* etc. Le Burigozzo était présent à tous les événemens qu'il raconte.

(2) « Se levò un cridar per la cittá dicendo : all' arma! all' arma! E a questo cridar se molse gran gente, all' arma chi con sgiopi, chi con lanze, chi con una cosa, chi con un' altra. » *Ibid.,* p. 452.

(3) *Ibid.,* p. 452.

(4) *Ibid.,* p. 452, 453.

semble. Elles tuèrent ou désarmèrent tous ceux qui tentèrent de leur résister, et en deux jours elles envahirent et occupèrent de nouveau Milan. Les arquebusiers espagnols et les piquiers allemands, les hommes d'armes et les chevau-légers s'y établirent comme dans une ville conquise. Ils ne la mirent pas à sac, mais ils y vécurent à discrétion. Les piétons comme les cavaliers se faisaient donner des vivres et de l'argent par les propriétaires des maisons où ils s'étaient logés, et ils les empêchaient même de se dérober par la fuite à ces spoliations journalières (1).

Milan était dans cet état d'oppression lorsque les troupes vénitiennes, après avoir pris Lodi, avaient franchi l'Adda et opéré leur jonction avec les troupes pontificales. Les impériaux, beaucoup plus faibles que les confédérés, s'attendaient à être attaqués d'un moment à l'autre, et dans une position très désavantageuse, entre une ville désespérée et une citadelle assiégée; mais ils ne le furent ni aussi vite ni aussi résolûment qu'ils pouvaient le craindre. Le duc d'Urbin, que personne n'égalait en illustration et en autorité, et qu'une vieille expérience non moins qu'une assez grande renommée appelaient à être le généralissime des troupes confédérées, avait pris le commandement de l'armée réunie. Capitaine très circonspect d'une république fort prudente, il n'était pas plus disposé par caractère que le gouvernement vénitien par politique à donner quoi que ce fût au hasard. Bien que très supérieur aux impériaux par le nombre, il se considérait comme inférieur à eux par la qualité de ses troupes. Il n'avait que des soldats italiens, la plupart levés depuis peu et avec lesquels il ne croyait pas pouvoir affronter sans risque les vieux arquebusiers espagnols et les lansquenets allemands, également aguerris, depuis longtemps victorieux et pleins de cette confiance en eux-mêmes qui assure et perpétue les succès dans les luttes militaires. Il ne voulait rien entreprendre avant d'avoir reçu les solides bataillons de l'infanterie suisse, qu'il attendait et qui n'arrivaient pas. Il s'avança à leur rencontre, mais à pas comptés, faisant à peine deux milles par jour. Il s'arrêta à Marignan, dans le triangle que forment les trois villes de Lodi, de Pavie et de Milan, et où avait été livrée onze ans auparavant la grande bataille qui avait rendu si glorieux les commencemens du règne de François Ier. Il y était encore le 30 juin. Il s'achemina enfin et comme malgré lui vers Milan, et le 3 juillet il atteignit San-Donato à cinq milles de cette ville. Pressé par le lieutenant du pape Francesco Guicciardini, par le provéditeur vénitien Pietro da

(1) « Li Spagnoli non lassaveno de for per Milano cose che so non se potre narrare, perchè non gh' è chi le credesse. » *Archivio*, p. 457.

Pesaro, délégué de la république auprès de l'armée, et par les capitaines confédérés, plus hardis que lui, il consentit, non sans répugnance, à faire une tentative sur Milan (1). Il en était encore à trois milles de distance le 5 juillet, jour où il campa, après avoir été joint par une modique bande de Suisses, aux environs de San-Martino, lorsque le duc de Bourbon, qui s'avançait en toute hâte, y pénétra avec une petite troupe de renfort (2).

Charles-Quint, qui lui avait donné le duché de Milan, l'envoyait en Italie comme son lieutenant et comme le capitaine-général de son armée. Parti assez secrètement de Barcelone, le 24 juin, avec six navires, sur lesquels étaient huit cents soldats espagnols et que la flotte des confédérés aurait pu facilement saisir au passage, si elle avait été réunie, le duc de Bourbon était entré sans obstacle dans Gênes, le port de cette ville n'étant pas plus bloqué que la mer n'était gardée. Il avait retiré des banquiers génois cent mille ducats en paiement de lettres de change qu'il avait reçues en Espagne de l'empereur, et s'était rendu sans perdre une heure dans Milan, où il entra le 5 juillet au soir. Le lendemain, il prit le commandement de la petite armée impériale, à laquelle il distribua une partie de sa solde, pour mieux la disposer à résister aux confédérés et pour l'encourager à des entreprises dans lesquelles, avec son audace, il ne devait pas voir de péril.

Il avait sous ses ordres de 8 à 9,000 hommes soit espagnols, soit allemands, lorsque le 7 juillet parut à une portée de fauconneau des faubourgs de Milan, du côté du sud-est, entre la porte Romaine et la porte Tosa, l'armée des confédérés, forte d'environ 20,000 hommes de pied et de plus de 3,000 chevaux. Elle était belle et fort animée. La ville n'était pas bien fortifiée, et les faubourgs l'étaient encore moins. Des fossés peu profonds et des remparts peu élevés, qu'il était également facile de franchir, en defendaient faiblement l'approche. Les faubourgs pris, la ville ne pouvait pas être défendue. Lorsque en 1522 Prospero Colonna et le marquis de Pescara s'en étaient rendus maîtres, les Français, moins haïs à cette époque que ne l'étaient alors les Espagnols, s'étaient vus contraints d'évacuer en toute hâte Milan. Si les confédérés y avaient pénétré en attaquant avec résolution, les impériaux, — placés entre l'armée italienne, maîtresse des faubourgs, le château, d'où Francesco Sforza pouvait tirer sur eux, et au milieu d'une ville dont la population les abhorrait et ne manquerait pas de se soulever, — auraient été réduits à battre en retraite du côté de

(1) Guicciardini, lib. XVII.

(2) Charles de Bourbon à l'empereur, lettre écrite de Milan le 9 juillet. — Archives impériales et royales de Vienne.

Pavie. Découragés par ce grand échec, ils se seraient trouvés *à la grâce de Dieu,* (1) comme l'écrivait Antonio de Leyva; mais le duc d'Urbin, qui tentait cette entreprise par condescendance, l'exécuta sans vigueur et sans tenacité. Il fit braquer trois canons, qu'il tira contre la porte Romaine. Il ordonna ensuite de préparer les échelles et dit aux hommes d'armes de mettre pied à terre et de se disposer pour l'assaut; mais au lieu d'un assaut il se réduisit à une faible escarmouche. Il envoya quelques soldats vers les fossés et ne les lança pas avec assez de résolution ni en assez grand nombre pour qu'ils les franchissent et enlevassent les remparts. Ils y rencontrèrent les arquebusiers espagnols qui les défendaient, et qui tuèrent quelques-uns d'entre eux. Après cette tentative imparfaite qui avait suffi pour que beaucoup d'impériaux pliassent déjà bagage et s'apprêtassent à partir, le duc d'Urbin arrêta son armée. Le soir du 7 juillet, bien qu'il vînt de recevoir six pièces de canon pour battre la ville en brèche, malgré les représentations les plus vives du lieutenant du pape et du provéditeur de la république vénitienne, au grand déplaisir des troupes mécontentes et humiliées, il ordonna subitement la retraite. Il prétendit qu'il était impossible de prendre la ville de Milan avec les soldats qui l'attaqueraient contre les soldats qui la défendraient, que l'épreuve venait d'en être faite, que tant qu'il aurait le bâton de commandement des Vénitiens, il ne compromettrait pas leur armée ni l'entreprise dont le succès était attaché au sort de cette armée, que si l'on attendait le lendemain pour décamper, on serait foudroyé, dans la position dangereuse qu'on occupait, par les canons dont les Espagnols garniraient les remparts pendant la nuit. Il reprit sans délai la route de Marignan au milieu des murmures de l'armée, où l'on disait de lui : *Veni, vidi, fugi*, je suis venu, j'ai vu, j'ai fui (2). L'intrépide Jean de Médicis, qui commandait l'infanterie pontificale, ne voulut pas partager la honte de cette fuite nocturne. Il attendit le grand jour pour se retirer, et il se dirigea lentement vers Marignan, sans avoir essuyé une décharge d'artillerie et sans avoir perdu un seul homme. Les impériaux, charmés autant que surpris de cette retraite, se gardèrent bien d'attaquer ceux qui renonçaient ainsi à les assaillir.

Cette tentative, infructueuse parce qu'elle avait été mal dirigée et mal soutenue, fut très nuisible à la cause des confédérés. Elle affaiblit la grande impression qu'avait produite la prise de Lodi, et qui fut presque entièrement effacée par l'essai que le duc d'Urbin fit

(1) « Furono in questo tempo dal luogotenente del pontefice intercette lettere che Antonio da Leva scriveva al duca di Sussa avvisandolo della mala disposizione del popolo di Milano e che le cose loro non avevano altro remedio que la grazia d'Iddio. »

(2) Guicc., lib. XVII.

bientôt de secourir le duc Sforza dans le château de Milan, réduit aux abois. Le généralissime des confédérés partit de Marignan dix jours après, à la tête de tous les siens, pour aller au moins ravitailler le château, dont la conservation était d'une extrême importance et qui était imprenable autrement que par la famine. Il parut en vue de la garnison, rendue à l'espérance, et avec une armée très supérieure en force il n'osa ni traverser la ligne du blocus ni introduire dans la citadelle les vivres qu'il apportait pour elle. Aussi timide devant le château qu'il l'avait été devant la ville de Milan, il se retira sans avoir secouru le duc Sforza, comme il s'était retiré sans avoir attaqué le duc de Bourbon. Francesco Sforza, n'espérant plus désormais qu'on lui vînt en aide et ayant bientôt épuisé, dans le château où il était enfermé depuis plus de sept mois, tous ses moyens de subsistance, capitula le 25 juillet et livra cette forte citadelle au duc de Bourbon, qui en confia la garde au vieux Tansannes, l'un des gentilshommes du Bourbonnais entrés dans sa conspiration et l'ayant suivi dans sa fuite (1). Prise au dépourvu en Italie, la puissance impériale s'y maintenait avec avantage en grande partie par la faute du roi de France, qui n'avait pas fait encore ce qu'il avait promis. François Ier, plus intéressé cependant que qui que ce fût aux succès de la ligue, n'avait ni expédié les galères destinées au blocus de Gênes, que gouvernait toujours le doge Hieronimo Adorno, dévoué à Charles-Quint, ni fait passer les Alpes aux 500 lances et aux 4,000 hommes de pied qui sous le marquis de Saluces devaient renforcer les confédérés, ni facilité, par l'envoi régulier des sommes nécessaires, la prompte levée des Suisses, sur lesquels les Italiens avaient besoin de s'appuyer pour agir avec plus de hardiesse.

Le pape et ceux de ses ministres qui l'avaient poussé à s'allier avec François Ier et à faire la guerre à Charles-Quint étaient irrités et effrayés des longs retards que le roi de France apportait dans l'exécution de ses engagemens. Le dataire Giberto écrivait avec douleur et dans une sorte de désespoir : « Les Français ne nous aidant pas autrement et ne prenant pas l'entreprise sur leurs épaules, ou nous succomberons, ou, ce qui est la même chose, nous nous accorderons. Et comme en tel cas les Français resteront seuls, s'ils ne le voient pas, ils sont aveugles (2). » Clément VII avait envoyé le secrétaire Sanga pour presser François Ier, à qui l'évêque de Bayeux, son ambassadeur à Venise, écrivait : « Les lenteurs de votre majesté, qui inspirent tant de défiance aux confédérés d'Ita-

(1) Lettre du duc de Bourbon à l'empereur, du 27 juillet 1526. — Archives impériales et royales de Vienne.

(2) Lettre du dataire Giberto à l'évêque de Bayeux, du 1er août 1526. — *Lettere di principi*, t. II, f. 3, v°.

lie, feront perdre courage au pape et à cette sérénissime république. Ils se repentiront de s'être autant avancés en voyant qu'il n'est rien tenu de ce qui leur a été promis. Il leur paraît étrange que, la ligue étant conclue depuis deux mois, il ne se fasse rien en France pour cette entreprise, tandis que le pape et cette seigneurie se sont à ce point découverts et se trouvent sous le coup de si grandes dépenses. Tout gît dans les commencemens. Ce n'est point là, sire, le chemin à suivre pour abaisser l'empereur, mais bien pour le faire beaucoup plus grand qu'il n'est (1). » François Ier était en retard vis-à-vis des confédérés, parce qu'il continuait à négocier avec Charles-Quint. Il espérait que l'empereur, intimidé par la conclusion de la ligue et par les mouvemens hostiles de l'Italie, renoncerait à la Bourgogne et se contenterait d'une forte somme d'argent.

Cependant l'armée de la ligue, malgré les deux échecs qu'elle avait essuyés par l'excès de prudence de celui qui la commandait, tenait toujours la campagne dans la Haute-Italie. Elle fut renforcée vers la fin de juillet de 6 à 7,000 Suisses, qu'avait fait lever le pape et que devait solder le roi. Dans les commencemens d'août, le duc d'Urbin, laissant les troupes pontificales à Marignan pour contenir les impériaux dans Milan, se porta sur Crémone avec les troupes vénitiennes. Cette forte place était défendue par une garnison considérable, composée de 2,000 lansquenets, de 800 arquebusiers espagnols, de 200 hommes d'armes et de 200 chevau-légers; mais la citadelle tenait encore pour le duc Sforza. Située sur l'Adda à sa jonction avec le Pô, Crémone, si elle était prise, aurait formé avec Lodi une ligne de défense qui couvrait les états vénitiens de terre ferme. Le duc d'Urbin l'investit et l'attaqua régulièrement. Pendant que se poursuivait ce siége, qui devait durer près de deux mois, et avant que Crémone capitulât, il se passait à Rome des événemens d'une gravité extraordinaire pour le saint-siége et d'une conséquence dangereuse pour la confédération.

VI.

Ugo de Moncada, en quittant Clément VII, qu'il n'avait pas pu détacher de l'alliance de François Ier, s'était rendu dans le royaume de Naples. Il s'était ensuite abouché à Marino avec les chefs de la puissante famille des Colonna, qui s'y étaient retirés pour se soustraire à l'inimitié du pape, non moins grande envers eux que ne

(1) « Nè questa è, sire, la via di metter l'imperatore in necessità, come e in poter vostro di metterlo, ma si bene di farlo assai più grande che non é. » — Lettre du 22 juillet de l'évêque de Bayeux à François Ier. — *Lettere di principi.* — Dans sa lettre du 23 à la mère de François Ier, il ajoutait : « In luogo d'abassar l'imperatore, lo faremo più grande et vi perderete gli animi d'Italia per sempre. » — *Ibid.*, f. 2, r°.

l'était la leur envers lui. Après cette conférence mystérieuse, les Colonna s'étaient mis en armes dans le sud de l'état pontifical, où se trouvaient la plupart de leurs possessions. Il s'étaient même emparés d'Anagni, et ils inquiétaient jusque dans Rome le pape, qui était obligé d'y tenir une petite armée pour se défendre contre une attaque dont il était menacé de leur part. La guerre que poursuivait Clément VII en Lombardie, où il entretenait des forces considérables, sur les côtes de Gênes, où il payait la flotte d'André Doria, en Toscane, où il avait envoyé devant Sienne des troupes qui s'étaient fait battre et avaient perdu leur artillerie, cette guerre, coûteuse et pleine de périls, qui le réduisait de plus à avoir beaucoup de gens soldés dans les états de l'église pour s'y garantir des agressions du parti impérial, était au-dessus de ses ressources, et il ne pouvait pas la continuer sur tous les points. Il se prêta donc avec une imprudente facilité à un arrangement que lui proposèrent les Colonna, et qui sembla devoir accroître sa sécurité en diminuant ses dépenses. Vespasiano Colonna, fils de Prospero Colonna, et en qui Clément VII avait beaucoup de confiance, vint à Rome négocier, au nom de toute sa famille, une paix qui fut conclue le 22 août (1). Toutes les injures de part et d'autre étaient oubliées; le pape révoquait le monitoire qu'il avait lancé contre le cardinal Pompeio Colonna, et les Colonna évacuaient Anagni, dont ils s'étaient rendus maîtres. Ils devaient renvoyer leurs troupes dans le royaume de Naples, et, s'ils entraient au service de l'empereur contre le pape, ils étaient tenus de renoncer préalablement aux seigneuries qu'ils avaient dans les états de l'église comme feudataires du saint-siége. Sur la foi de cet accord (2), qui cachait un piége, le pape désarma; il licencia les troupes qu'il entretenait pour sa défense ou les envoya au siége de Gênes, mit deux ou trois cents hommes dans Anagni, qui lui fut restitué, et en garda à peine le même nombre dans Rome. Il se croyait en sûreté, et il s'applaudissait de s'être débarrassé de quelques-unes des charges qui pesaient sur lui; c'était précisément ce qu'avaient voulu les Colonna et don Ugo.

Moins d'un mois après cette paix trompeuse, lorsqu'ils surent que Clément VII, démuni de ses troupes, restait sans défense dans

(1) Guicc., lib. XVII.

(2) Cet accord fut négocié par don Ugo de Moncada, comme il l'annonçait lui-même dans une lettre écrite au marquis del Guasto, lettre dont le duc de Bourbon, qui ignorait le but de cet arrangement, envoya le double à l'empereur en lui disant : « Vous verres que le dict don Hugues a faict l'appointement du pape et des Colonnoys, laquelle chose si elle est bonne ou mauvaise pour vostre affaire de deçà, je le laisse considérer vostre majesté. J'ay heu advis d'aultre part que les gens du pape qui estoient pour resister aux Colonnoys sont partis pour venir au siége de Gênes. » Charles de Bourbon à l'empereur, 8 septembre 1526. Archives impériales et royales de Vienne.

Rome, les Colonna réunirent leurs forces, qu'ils tirèrent de leurs seigneuries ou qu'ils reçurent du royaume de Naples. Le perfide Vespasiano, qui avait conclu l'accord avec le pape, le vindicatif et ambitieux cardinal Pompeio, qui espérait remplacer sur le trône pontifical Jules de Médicis, s'il était tué dans le tumulte, le violent Ascanio, l'astucieux Moncada, l'instigateur du complot, se mirent à la tête de cette petite armée, marchèrent sans s'arrêter et arrivèrent à l'improviste sous les murailles de Rome dans la nuit du 20 septembre. Ils s'emparèrent de la porte de Saint-Jean-de-Latran et pénétrèrent dans la ville de ce côté (1).

Au jour, informé de leur entrée dans Rome, de leur prise de possession du quartier Colonna, de leur irruption dans la plupart des quartiers de la rive gauche du Tibre, et de leur marche imminente vers le Borgo, dont les abords n'étaient défendus que par quelques soldats et où se trouvaient le palais du Vatican et l'église de Saint-Pierre, le pape assembla précipitamment les cardinaux pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire dans un cas si inattendu et un péril si pressant. On résolut de convoquer le peuple au Capitole et d'envoyer vers les Colonna pour leur demander ce qu'ils prétendaient après l'accord solennel récemment conclu entre eux et le souverain pontife. Les cardinaux Campeggio et Cesarini furent dépêchés auprès du peuple romain, qui ne parut pas disposé à défendre le pape, tandis que les cardinaux Della Valle et Cibo allèrent vers les Colonna, qui ne voulurent pas même les entendre (2). N'ayant à recevoir aucun secours du peuple romain, qui assistait froidement à ce qui se passait, n'espérant aucune miséricorde des Colonna, qui, après avoir fait et enfreint un accord pour se venger et s'élever, étaient prêts à toutes les violences, Clément VII songea d'abord à se revêtir des habits pontificaux, à se placer sur le siége apostolique, pour attendre en pape Ascanio et Vespasiano comme son prédécesseur Boniface VIII y avait attendu Sciarra Colonna deux siècles auparavant (3); mais, pouvant se dérober aux outrages et aux emportemens d'ennemis sans retenue comme sans foi, il fut persuadé de se retirer dans le château Saint-Ange. Il quitta le palais pontifical avec la plupart des cardinaux et se réfugia dans cette forteresse, qui lui offrait le moyen de se défendre, mais qui ne contenait pas les approvisionnemens nécessaires pour lui permettre de s'y maintenir longtemps.

Lorsqu'il y arriva, les troupes des Colonna avaient déjà forcé la porte de Santo-Spirito, qui ouvrait au-delà du Tibre le Borgo et le

(1) Lettre de Girolamo Negro, *Lettere di principi*, t. Ier, p. 234.
(2) *Ibid.*
(3) Guicc., lib. XVII.

quartier de Saint-Pierre. Elles se précipitèrent dans le palais pontifical, qui fut pillé, et mirent à sac les demeures de plusieurs cardinaux. Le pillage dura tout le reste du jour. Le lendemain, le commandeur espagnol Aguilar se présenta devant Clément VII et vint lui signifier insolemment, de la part de ses ennemis, qu'il fallait rendre le château et le remettre entre leurs mains. Clément VII lui répondit « qu'il était pape et voulait mourir en pape, qu'il était d'ailleurs encore d'âge à prendre une pique en main et à se défendre sur la muraille aussi bien que soldat qu'il eût (1). » Toutes ces fières résolutions tombèrent bientôt. Ugo de Moncada entra, dès le second jour, en pourparlers avec le souverain pontife outragé et assiégé. Ayant reçu pour otages deux neveux du pape, les cardinaux Cibo et Ridolfi, il alla négocier une trêve dans le château Saint-Ange (2). Cette trêve conclue entre le pape et l'empereur devait durer quatre mois et n'être rompue ensuite que deux mois après avoir été dénoncée. L'état ecclésiastique, le royaume de Naples, le duché de Milan, la république de Gênes, celle de Florence, celle de Sienne, le duc de Ferrare, tous les vassaux immédiats ou médiats du saint-siége y étaient compris. Le pape s'obligeait à retirer les troupes qu'il avait auprès de Milan, les galères qu'il entretenait devant Gênes, à pardonner aux Colonna, qui de leur côté retireraient leurs gens de Rome et de l'état ecclésiastique et les renverraient dans le royaume de Naples. Le pape devait donner, en garantie de l'exécution de ses engagemens, Filippo Strozzi et l'un des fils de Jacobo Salviati, tous les deux ses parens (3).

VII.

L'habile exécuteur des projets de l'empereur, don Ugo de Moncada, était arrivé à ses fins. Par un accord trompeur, il avait désarmé le pape; au milieu d'une trêve perfidement obtenue et violemment arrachée, il avait affaibli la ligue franco-italienne. Il enlevait à celle-ci les troupes du pape et rendait par là beaucoup plus difficile la délivrance de la Haute-Italie, qu'auraient pu entreprendre, après la prise de Crémone, les confédérés, renforcés alors par tous les bataillons suisses et qu'avait déjà joints le marquis de Saluces avec 500 lances et 4,000 fantassins fournis par François Ier. Il enlevait aussi les navires pontificaux à la flotte de la ligue, qui, ayant reçu les galères de France, avait pris Savone, occupait Portofino et bloquait Gênes avec l'espérance de l'obliger à se rendre. Le

(1) Lettre de Nicolas Raince au grand-maître maréchal de Montmorency, de Rome le 30 septembre 1526. — Mss. Béthune, vol. 8509, f. 75.

(2) Lettre de Girolamo Negro, *Lettere di principi*, t. Ier, p. 235, vo.

(3) Guicc., lib. XVII.

plan de dépossession du parti impérial, très bien conçu, mais mal poursuivi, était compromis par la faute de chacun des confédérés. François Ier n'avait pas assez vite rempli ses engagemens; le duc d'Urbin, au nom des Vénitiens, avait trop timidement agi; le pape avait eu d'abord trop peu de prévoyance, puis trop de peur; il s'était laissé trop facilement tromper, désarmer, surprendre.

Après avoir atteint son but, Ugo de Moncada annonçait à Charles-Quint, dont il avait suivi les volontés, tout ce qui s'était fait dans Rome, et l'engageait à en montrer beaucoup d'indignation et de douleur. Charles-Quint recueillerait ainsi les profits de la violence, sans en encourir les blâmes. « Il me paraît (1), lui disait Ugo de Moncada, que votre majesté doit témoigner un grand ressentiment de ce qui est arrivé en cette rencontre à sa sainteté, ainsi que du sac du palais pontifical. Elle doit largement satisfaire, à ce sujet, le nonce par ses paroles et le pape par ses lettres, de manière que sa sainteté reçoive quelque contentement dans sa peine, ainsi que le collége des cardinaux. Il serait bon également que votre majesté donnât quelque excuse aux princes chrétiens de ce qui est arrivé ici, et assurât que cela a été contraire à son intention et à sa volonté, faisant éclater ses sentimens de telle façon que tout le monde les connaisse. »

L'empereur n'y manqua point. Il venait de répondre (2) avec la dernière vivacité au bref hostile que lui avait naguère adressé le pape. Dépouillant même dans sa lettre les formes respectueuses et filiales que les princes employaient d'ordinaire envers le souverain pontife, il le tutoyait comme il en avait été tutoyé. Il lui rappelait ses bienfaits, qu'il l'accusait d'avoir payés d'ingratitude. « Tu ne peux pas ignorer, lui disait-il, que c'est par mon intercession et avec mon aide que tu as été fait pape (3). » Il lui reprochait d'avoir comploté contre lui, de s'être allié avec le roi de France pour le déposséder de ses états. « Tu m'as fait la guerre, ajoutait-il, avant que je reçusse les lettres par lesquelles tu me la déclares. Tu as songé non pas seulement à m'expulser de l'Italie, mais à me dépouiller de la dignité impériale. J'ai pu l'apprendre par les lettres

(1) « Asimesmo me paresce que V. Mad deve mostrar mucho sentimiento de lo acaescido a su santidad en esta jornada, y asi del saco del palatio, satisfaziendo en ello muy largamente a su nuntio y scriviendo a su santidad de manera que se le de alguna satisfattion a su travajo. Y asimesmo al colegio y tambyen seria bien aya de satisfazer y dar alguna rrazon à los principes christianos de lo acaescido aqui quan contrario ha sido de su yntencion y voluntad, y mostrado V. M. por si este sentimiento de tal manera que a todos sea publica. » — Lettre de Ugo de Moncada à l'empereur, de Rome le 24 septembre 1526. — Archives impériales et royales de Vienne.

(2) Cette réponse est du 18 septembre 1526. — Lanz, t. Ier, p. 219-221.

(3) « Nam enim ignorare potes, et intercessione mea auxilioque te factum esse pontificem. » *Ibid.*, p. 219.

de Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescara, que tu as sollicité d'entrer dans cette alliance en lui promettant le royaume de Naples (1). » Justifiant avec hardiesse tout ce qu'il avait fait lui-même en Italie, il en donnait la raison et s'en attribuait le droit. Il trouvait d'autant plus d'indignité dans les procédés dont le pape usait à son égard, que le saint-siége tirait de ses royaumes plus d'argent que de tous les autres pays ensemble. Il regrettait en quelque sorte d'avoir, par dévouement pour l'église romaine, fermé l'oreille aux plaintes amères des princes de l'Allemagne qui avaient tant de griefs contre elle, et il annonçait à Clément VII qu'il allait convoquer un concile dans lequel toutes les fraudes se découvriraient, et qui réformerait tous les abus de la cour pontificale, s'il persistait dans ses inimitiés. C'est par cette menace qu'il finissait sa lettre, après avoir invité le pape à cesser la guerre. « Je te demande, lui disait-il, de renoncer aux armes, j'en ferai autant. Puisque Dieu nous a établis comme deux grands luminaires, travaillons ensemble à éclairer la terre, et évitons que par suite de nos différends il y ait une éclipse. Songeons au bien de la république universelle, à l'expulsion des barbares, à la compression des sectes et des erreurs (2). » Ce manifeste altier et pourtant pacifique, où les reproches se mêlaient aux justifications et les prières aux attaques, avait été envoyé depuis peu de jours, lorsque don Francesco de Mendoça apporta en Espagne la nouvelle du sac de Rome et de la trêve qui en avait été la suite (3). Si l'empereur se félicita de la trêve, il marqua le déplaisir le plus vif du sac. Il dit que jamais aucune nation barbare n'avait osé faire une si grande injure au siége apostolique et accabler d'un tel opprobre cette sainte église qui était la capitale de la chrétienté. Il jura qu'il n'avait jamais donné une pareille commission, et que ce qui s'était fait à Rome lui pesait sur l'âme. Il avoua seulement que, voyant le monde entier contre lui et la guerre allumée non par sa faute, il avait accepté, sans avoir pu la refuser, l'assistance de ceux qui s'offraient à le servir (4).

(1) « Hoc enim Ferdinandi Davali Piscarii litteris docere possum, quem in hoc fœdus sollicitasti, promisso regno neapolitano. » Lanz, p. 220.

(2) *Ibid.*, p. 220.

(3) Lettre du nonce Bald. Castiglione, écrite de Grenade le 11 novembre à l'archevêque de Capoue, t. II, p. 98.

(4) « ... Ricordando che mai più era stato così barbara nazione né così inimica del nome di Cristo, che avesse osato a far tanto obbrobriosa ingiuria alla sede appostolica, e a quella santa chiesa, capo della cristianità... E dissemi sua maestà che appresso Dio egli pensava d'essere escusato, giurando che mai non avea dato tal commissione, et gli pesava nell' anima di quello che s'era fatto : però vedendosi tutto il mondo contra e una guerra accesa senza sua colpa, e stando circondato da tanti inimici, non potea rifiutar quelli che si offerivano di voler servire, accennando i Colonesi. » *Ibid.*, p. 98.

Le pape n'était pas disposé à observer des engagemens qui lui avaient été arrachés par la perfidie et la violence. En attendant ce que lui dirait le roi de France, auquel il avait aussitôt dépêché Guillaume Du Bellay, seigneur de Langey, que ce prince avait envoyé naguère auprès de lui, Clément VII parut exécuter la trêve sur quelques points. Il retira une partie de ses troupes de la Lombardie et rappela ses galères de devant Gênes, dont elles contribuaient à fermer le port depuis le 29 août; mais il laissait à l'armée de la ligue Jean de Médicis avec environ 4,000 hommes de pied qu'il tint à sa solde, et qu'il prétendit être au service du roi de France. Il paya de plus 13,000 ducats par mois aux Suisses des confédérés, entretint dans Plaisance 2,000 fantassins outre les hommes d'armes et les chevau-légers, et fit venir dans Rome, pour sa propre sûreté, les 5,000 hommes qu'il avait tirés de la Lombardie (1).

François Ier, que le seigneur de Langey avait trouvé sur les bords de la Loire, s'était hâté de le faire repartir en lui donnant ses instructions pour le pape, qu'il pressait « de se venger de la honte qui lui avait été faite (2). » Clément VII s'indignait d'autant plus de l'outrage reçu par l'église de Rome sous son pontificat, que le danger s'éloignait davantage de lui. Après le retour de Langey, il procéda en plein consistoire contre les Colonna (3). Le cardinal Pompeio fut rayé du sacré-collége, et toutes les terres de cette maison aussi redoutée que haïe furent confisquées. Le pape expédia aussi une bulle qui autorisait le roi à tirer de l'église de France des décimes sur lesquels 100,000 écus seraient réservés pour le saint-siége (4). Il forma en même temps une petite armée qui, sous le commandement de Vitello et la direction du cardinal-légat Trivulzio, descendit vers le sud de l'état ecclésiastique afin de contenir ou de combattre les Colonna, qui, de leur côté, levèrent des troupes dans le royaume de Naples.

Il était ainsi remédié au grand revers causé par la prise de Rome,

(1) Francº Guicciardino al proveditor Pesaro, 12 d'ottobre 1526. — *Lettere di principi*, t. II, p. 16 rº.

(2) « Nous renvoyons ledit seigneur de Langey devers nostre sainct père, afin de dire à icelle sa saincteté de nostre part tout ce qu'il nous semble qu'elle doibt faire maintenant pour s'y venger de la honte qui luy a esté faicte. » François Ier aux Florentins, de Beaugency, le 5 octobre 1526. — *Négociations de la France et de la Toscane*, publiées dans la collection du ministère de l'instruction publique, t. II, p. 842.

(3) « Aujourd'hui en consistoire a esté décerné le monitoire pour procéder à la condamnation et confiscation desdits cardinal et Colonnois. » Lettre du 7 novembre 1526, de Nic. Raince au grand-maître de France, maréchal de Montmorency. — Mss. Béthune, vol. 8509, fº 93.

(4) « Sa sainteté m'a dit qu'il est très content de la somme des cent mil escus qu'il a demandés et que tout le surplus de l'argent soit et demeure es mains du roy. » Le même au même, 15 novembre. — *Ibid.*, fº 99.

dont l'effet avait été d'ailleurs effacé en partie par la prise de Crémone, survenue deux jours après. Cette forte place s'était rendue le 23 septembre au duc d'Urbin, qui en avait fait le siége régulier durant sept semaines. Après la reddition de Crémone, le généralissime de la ligue aurait pu, avec son armée victorieuse, qui se composait de 24,000 hommes de pied d'excellentes troupes et de plus de 3,000 hommes de cavalerie, aller attaquer dans Milan les impériaux, que les maladies décimaient en ce moment (1). Il avait sous ses ordres 6,000 Suisses ou Grisons, les 4,000 piétons français du marquis de Saluces, les 4,000 hommes des bandes noires de Jean de Médicis et les 10,000 soldats de la république de Venise. Le duc de Bourbon se plaignait de l'impuissance où le réduisait l'affaiblissement de son armée (2) dépourvue de tout, qu'il était obligé de faire vivre dans une ville épuisée et dont la mort réduisait chaque jour le nombre. Il écrivait sans cesse à Charles-Quint, qui lui avait déjà donné ou envoyé 200,000 ducats, pour lui dépeindre la détresse de ses soldats, et il pressait aussi par ses lettres George de Frondsberg de venir au plus tôt se joindre à lui avec les lansquenets qu'il levait en Allemagne.

Sans tirer parti de son succès et de ses forces, le duc d'Urbin laissa pendant trois semaines l'armée de la ligue dans l'inaction. Lorsqu'il la mit en mouvement après la mi-octobre, ce ne fut pas pour assaillir dans Milan les impériaux affaiblis et peu capables de lui résister. Il conçut le projet timide de les y bloquer et de les y affamer. Il espéra, en postant ses troupes sur les points fortifiés de Marignan au sud-est, d'Abbiato-Grasso au sud-ouest, et de Monza au nord de Milan, empêcher les vivres d'y arriver du Parmesan, de la Lomelline et du mont de Brianza, et réduire les Espagnols à partir ou à se rendre. L'arrivée prochaine des lansquenets de Frondsberg devait déjouer ce plan, et les impériaux, qui, attaqués à l'improviste en Italie, étaient jusque-là restés sur la défensive, allaient être renforcés dans le haut comme dans le bas de la péninsule et y prendre l'offensive.

MIGNET.

(1) « Depuis ung moys, il y a bien eu troys mil hommes des vostres malades. » Charles de Bourbon à l'empereur, le 27 août 1526. — Archives impériales et royales de Vienne.

(2) Il ajoutait dans sa lettre du 8 septembre, en parlant à l'empereur des confédérés : « lesquels se confient en mon petit nombre et au grand nombre de malades que nous avons. » *Ibid.*

L'ITALIE

ET LA VIE ITALIENNE

VIII.

LES VILLES DE L'EST. — BOLOGNE, RAVENNE, PADOUE (1).

De Florence à Bologne, 17 avril.

On n'imagine pas un pays plus beau et plus fertile. A partir de Pistoie, la montagne commence; de colline en colline, puis d'escarpement en escarpement, pendant deux heures, la voiture monte lentement sur un chemin en zigzag, et du bas au sommet tout est cultivé, habité. A chaque lacet de chemin on aperçoit des maisons, des jardins, des terrasses d'oliviers, des champs soutenus par des murs, des arbres à fruits abrités dans les creux, des morceaux de prairies vertes, partout des sources jaillissantes. Des femmes agenouillées lavent leur linge à la bouche dégorgeante des fontaines ou dans les petits canaux de bois qui distribuent l'arrosement et la fraîcheur sur les pentes. Si loin que le regard puisse porter, les vallées, les mamelons offrent les marques du travail et de la prospérité humaine. Tout est mis à profit; les châtaigniers couvrent les pointes trop âpres et les chutes de terrain trop raides. La montagne est comme une terrasse énorme à gradins multipliés, façonnés exprès pour les divers genres de culture. Même à la cime, dans le voisinage des neiges, de petites terrasses larges de six pieds fournissent de l'herbe aux troupeaux. Les signes de cette industrie et de ce bien-être sont aussi visibles dans les habitans que sur le sol :

(1) Voyez sur Florence la *Revue* du 15 janvier.

les paysans ont des souliers, les femmes, en gardant leurs bêtes ou en marchant, tressent de la paille; les maisons sont en bon état, les villages sont nombreux, munis d'écoles communales; à la cime de l'Apennin est un café qui porte le nom de la montagne. C'est vraiment ici le cœur de l'Italie pour le génie, l'invention, la prospérité, la beauté, la salubrité, et contre l'invasion étrangère cette barrière de montagnes serait une défense.

L'autre versant en forme une seconde : l'Apennin, avec ses contre-forts, est aussi épais que haut; on redescend, et la route tourne parmi de petites gorges boisées où l'eau ruisselle, toutes vertes sous leur parure de bois roussâtre, encadrées dans les formes sérieuses des rocs nus. La nuit tombe, et le chemin de fer s'enfonce dans les défilés d'une nouvelle montagne : paysage dévasté, fantastique, horrible, comme ceux de Dante; montagnes fendues, roches cassées, longs souterrains multipliés où la machine grondante plonge comme un tourbillon, vallons décharnés qui ne sont plus qu'un squelette; le torrent court presque sous la roue des wagons, et de grandes plages de galets roulés blanchissent subitement sous la lune. Dans ce désert, au milieu d'un lit de cailloux entassés par l'hiver, au coin d'une gorge sépulcrale, on aperçoit parfois un arbre épineux comme un spectre dans une crypte, et si le train s'arrête, on n'entend dans l'universel silence que le bruissement de l'eau froide sur la pierre nue.

Bologne, 17 avril.

Bologne est une ville d'arcades : il y en a aux deux côtés de toutes les principales rues; il est agréable de cheminer ainsi l'été à l'ombre, l'hiver à l'abri de la pluie. Presque toutes les villes italiennes ont ainsi une invention ou une construction particulière qui ajoute aux commodités de la vie et qui sert à tout le monde. On n'entend l'agrément véritable et universel qu'en Italie; c'est peut-être parce que tout le monde en a besoin et y aspire.

Ce qui frappe dans les jeunes gens, ici comme à Florence et partout, ce qu'on remarque dans leur visage au théâtre, à la promenade, dans la rue, c'est un certain air d'amoureux, un sourire gracieux, des façons expansives et tendres; rien de moqueur ni de sec à la française. Ils disent les mots *bella*, *vezzosa*, *vaga*, *leggiadra*, avec un accent particulier, celui de don Ottavio dans Mozart ou des jeunes premiers de l'opéra italien. Au théâtre de Florence, le ténor à genoux devant Marguerite faisait un contre-sens, mais exprimait parfaitement cet état de l'âme. Par la même raison, ils s'habillent d'étoffes claires, agréables à voir; ils portent des bagues, de grandes chaînes d'or; leurs cheveux sont lustrés; il y a quelque chose d'éclatant et de fleuri dans toute leur personne.

Pour les femmes, la prunelle noire, hardie, la forte couleur des cheveux noirs audacieusement retroussés, parfois massés en nattes luisantes, la forme vigoureusement marquée des pommettes et du menton, le front souvent carré, le bas du visage large et bien assis, la solide ossature de la tête, leur ôtent toute apparence de douceur, de délicatesse, et le plus souvent même tout air de noblesse et de pureté. En revanche, la structure et l'expression de leurs traits manifestent l'énergie, l'éclat, la hardiesse joyeuse, l'intelligence ferme et nette, le talent et la volonté de bien profiter de la vie. Quand on regarde aux vitrines des libraires les figures que les faiseurs de dessins politiques donnent à l'Italie, à ses provinces, on y retrouve le même caractère; quoique déesses et déesses allégoriques, leurs têtes sont courtes, rondes, grossièrement rieuses et sensuelles. Rien de plus important que ces figures populaires et ces types acceptés. Voyez par contraste la douce Anglaise du *Punch*, aux longues boucles, aux robes trop neuves, ou la Française de Marcelin, coquette, sémillante, extravagante, ou la candide, honnête, primitive Allemande un peu niaise du *Kladderadatsch* et des petits journaux de Berlin. — Je viens de parcourir les rues à Bologne; il est neuf heures du matin; sur quatre femmes, il y en a toujours trois frisées, presque parées; leur regard droit s'étale avec assurance sur les passans; elles vont tête nue, quelques-unes seulement laissent pendre sur leurs épaules un voile noir; leurs cheveux bouffent superbement des deux côtés; elles semblent équipées en conquête; on ne peut se figurer une physionomie plus naturellement triomphante, une pareille démarche de prima donna sur les nues. Avec ce caractère, cet esprit et l'imagination des hommes, elles doivent être maîtresses.

Que peut-on faire à table d'hôte, sinon regarder? Dans ce silence et cette communauté forcée, les yeux et le raisonnement travaillent. La dame qui est en face de moi est la femme d'un major qui tient garnison dans les Abruzzes, belle, quoique mûre, gaie, décidée, sûre d'elle-même, et quelle langue! Le nord et le sud de l'Europe, les races latines et les races germaniques sont séparés de mille lieues par cette facilité de parole, par cette hardiesse de jugement, par cette promptitude d'action. Elle juge tout, raisonne de tout, de la paresse des paysans des Abruzzes, de leurs *vendette*, des embarras du gouvernement, de son chien, de son mari, des officiers du bataillon, de « notre beau régiment le 27e. » Elle me parle, elle adresse la parole à son voisin, un ecclésiastique qui a comme les autres l'air italien, je veux dire galant, obséquieusement poli. Ses phrases coulent avec la vélocité et la sonorité d'un torrent intarissable.—Avant-hier, une autre, de quarante-huit ans, avec un spencer noir, pomponnée de rubans, la figure rouge, occupait seule toute la conversation et faisait résonner la salle de son bavardage

et de ses sentences. — L'autre jour, une petite bourgeoise jolie s'est trouvée mal dans l'intérieur de la diligence, et son mari l'a fait monter à côté de nous sur l'impériale. Elle nous a interrogés, elle a corrigé mes fautes de prononciation; quand deux ou trois fois de suite je mettais mal l'accent ou que je n'attrapais pas le ton juste, elle s'impatientait et me régentait. Elle nous conte qu'elle vient de se marier, qu'elle et son mari n'avaient pas le sou pour entrer en ménage, etc.; il y a trois hommes autour d'elle, c'est elle qui tient le dé et qui les mène. — J'ai dans l'esprit cinquante figures qui se rangent autour de ces trois types. Le trait dominant, c'est la vivacité et la netteté de la conception, qui hardiment fait explosion sitôt qu'elle naît. Toutes leurs idées sont coupées à angles vifs; c'est la Française plus forte et moins fine; comme l'autre et plus que l'autre, elle a sa volonté, elle se fait centre, elle n'attend pas d'autrui sa direction, elle prend d'elle-même l'initiative. Rien de doux, de timide, de pudique, de contenu, de capable de s'enterrer dans un ménage, des enfans, un mari, à la façon germanique. Je mettais en regard involontairement les Anglaises qui étaient là. Il y en a de bien étranges, puritaines de fond, raidies par la morale, sorties de mécaniques à principes, l'une surtout sous son chapeau de paille en éteignoir, vraie *spinster* en herbe, sans toilette, sans grâce, sans sourire, sans sexe, toujours muette ou tranchante en paroles comme un couteau. Elle appartient certainement à l'espèce de ces demoiselles qu'on trouve remontant le Nil-Blanc seules avec leur mère, ou qui gravissent le Mont-Blanc à quatre heures du matin, attachées par une corde à deux guides, la robe serrée en pantalons, arpentant la neige. Dans ce pays, la *sélection* artificielle a fait des moutons qui ne sont que viande, et la *sélection* naturelle des femmes qui ne sont qu'action; mais la même force a opéré plus fréquemment dans un autre sens : l'énergie despotique de l'homme, le besoin d'un foyer paisible pour le travailleur tendu par la lutte du jour, ont développé chez la femme les qualités du vieux fonds germanique, la capacité de subordination et de respect, la réserve craintive, l'aptitude à la vie domestique, le sentiment du devoir. Elle reste alors jeune fille jusque dans le mariage; quand on lui adresse la parole, elle rougit; si, avec tous les ménagemens et toutes les précautions possibles, on essaie de la faire sortir du silence où elle s'enferme, elle n'avoue son sentiment qu'avec une modestie extrême, elle le retire tout de suite. Elle est à mille lieues d'aspirer au commandement, à l'initiative, même à l'indépendance. Dans tous les couples anglais que je viens de voir, c'est l'homme qui est le chef; dans tous les couples italiens, c'est la femme.

Cela n'est guère étonnant, il semble ici qu'ils soient amoureux par nature et fondation. Les cochers et les conducteurs de la diligence

ne parlaient pas d'autre chose. Devant une femme, comme en présence de tout objet beau ou brillant, ils arrivent du premier bond à l'admiration et à l'enthousiasme. *O quanto bella!* Vingt fois ces jours-ci j'ai entendu leurs explosions sincères et emphatiques. Ils ressemblent à des acteurs, à des mimes qui exagèrent. *Bello, bello, bellissimo palazzo! La chiesa e magnifica, stupenda, tutta di marmo, tutta di mosaica!* — Leurs yeux les mènent et leurs sens les emportent. Plus on regarde les races diverses, plus les aptitudes à la jouissance s'y montrent inégales. Quelques-unes sont à peine effleurées par le plaisir, d'autres en sont transportées et renversées. Chez les unes la jouissance ressemble au goût d'une pomme fade, chez les autres à la saveur fondante et délicieuse d'une grappe parfaite de raisin doré. Chez les unes, les choses extérieures produisent une suite presque unie de sensations ternes, chez les autres un va-et-vient tumultueux d'émotions extrêmes. Par suite, le train courant de la vie est changé; en toute âme, l'attrait est proportionné à la jouissance. Là-dessus j'aurais deux ou trois histoires à conter, l'une surtout digne de Bandello et du Pecorone : j'étais confident et presque témoin dans une petite ville; mais on conte ces histoires-là, on ne les écrit point. La langue française n'admet point l'épanouissement de l'instinct simple et nu; elle appelle crudité ce qui est beauté. Ici on est plus tolérant, on s'espionne comme dans nos villes de province; mais la société se contente de rire, elle n'exclut pas les amoureux, elle n'est pas prude.

Bologne, 17 avril.

Les églises sont ordinaires, inachevées ou modernisées; mais les sculptures sont frappantes.

Les plus précieuses sont à San-Domenico, sur le tombeau de saint Dominique, décoré en 1231 par le restaurateur de l'art, Nicolas de Pise. C'est le premier monument qui montre la renaissance de la beauté en Italie. Songez qu'à ce moment par les dominicains, les franciscains, l'esprit ascétique reprenait un nouvel élan, que l'art gothique régnait en Europe, qu'il franchissait les Alpes et bâtissait Assise. Et justement au plus fort de cette fièvre mystique, sur le marbre du premier inquisiteur, un statuaire retrouve la beauté virile des formes païennes. Aucune de ses figurines n'est maladive, exaltée ou maigre; toutes sont robustes, saines, parfois joyeuses. Si elles ont un défaut, c'est l'excès de force. D'ordinaire leurs joues sont trop pleines, la carrure de la tête est trop massive, le corps rentassé est presque lourd. La grande Vierge du centre a la sérénité satisfaite d'un bonne et heureuse mère de famille; son *bambino* est large et prospère. La plus vive et la plus franche expression de joie parfaite éclate dans une mère dont le fils, tué par son cheval, vient

d'être ressuscité. Plusieurs figures de jeunes filles, l'une surtout à l'extrême gauche de la façade, semblent de florissantes et vigoureuses cariatides grecques. Sous la main de l'artiste, les personnages les plus ascétiques se sont eux-mêmes transformés; quantité de grosses têtes de moines encapuchonnées sont rieuses et réelles : ce qui domine dans toutes les figures, c'est la placidité, la solidité, la belle humeur. Ainsi tourne autour des quatre pans de la tombe la belle procession de marbre, et les statuettes qui ornent le chapiteau, exécutées par Niccoló dell' Arca deux siècles plus tard, ne font que répéter avec un degré d'habileté plus grande la même conception ferme et libre; deux jeunes gens surtout, l'un en cotte de mailles, l'autre botté comme les archanges du Pérugin, ont une fierté d'attitude admirable. Rien ne manque à cette châsse pour rassembler en quelques pieds carrés tout le développement de la sculpture. Un ange à genoux sur la gauche, serein et noble, un saint Pétrone, grandiose et sévère, qui tient la ville dans sa main, ont été taillés par le ciseau de Michel-Ange, et du premier jusqu'au dernier maître, tous les ouvrages sont de la même famille, païenne, énergique et bien membrée. — Si maintenant on se promène dans l'église, on verra que dans ce grand espace de trois siècles l'idée primitive n'a pas fléchi. Un tombeau de Taddeo Pepoli en 1337, solide et beau, n'a rien des fanfreluches gothiques; aux deux côtés, deux saints debout, tranquilles, en grand manteau, regardent une figure agenouillée qui leur offre une petite chapelle. — Plus loin, le monument d'Alexandre Tartegno en 1477, dans une niche cintrée, brodée de fleurs, de fruits, de têtes d'animaux, de colonnettes corinthiennes, montre, au-dessus du mort couché, trois Vertus au visage ample et riant, aux vêtemens richement fouillés, à l'attitude recherchée et expressive. Ce sont là les tâtonnemens compliqués, les mélanges d'idées par lesquels au xve siècle commence la renaissance; mais parmi les divers détours de sa pensée le sculpteur a gardé la même race de corps empreinte dans sa mémoire, et c'est toujours le sentiment de la charpente humaine, de la musculature solide, de la vie naturelle et nue qui l'a guidé.

Cette grande ville est triste et mal tenue. Plusieurs quartiers semblent déserts, des polissons jouent et se houspillent sur les places vides. Quantité d'hôtels monumentaux semblent mornes comme les maisons de nos villes de province. En effet, c'était une ville provinciale gouvernée par un légat du pape; d'une république agitée on avait fait une cité morte.— On se fait indiquer le meilleur café, et on en sort vite, c'est un estaminet de bicoque. On regarde un instant deux tours penchées bâties au xiie siècle, carrées, bizarres, et qui n'ont rien de l'élégance de Pise. On arrive à l'église principale, San-Petronio, basilique ogivale et à dôme, d'un gothique italien et

d'espèce inférieure : on pense avec regret aux beaux monumens de Pise, de Sienne et de Florence; le gouvernement républicain, l'énergie inventive et libre n'a point duré assez longtemps ici pour finir son édifice. Le bâtiment est coupé en deux, inachevé; on a badigeonné l'intérieur, les trois quarts des fenêtres ont été bouchées, la façade est incomplète. Dans le jour blafard que laissent entrer les ouvertures trop rares, on aperçoit quelques bonnes sculptures : *Ève et Adam* d'Alfonso Lombardi, une *Annonciation;* mais on n'a pas le courage de les sentir, les yeux sont attristés. On sort, et de l'escalier dégradé on voit une place sale, des mendians, une canaille de vagabonds qui flânent. On se retourne par acquit de conscience, et tout d'un coup on est remué. Sur la porte centrale est un cordon de figures superbes, grands et vigoureux corps nus aux torsions et aux tournures païennes, une admirable Ève naissante, une autre Ève filant pendant qu'Adam laboure, Adam se renversant pour cueillir la pomme avec un mouvement d'une vitalité superbe. Elles sont de Jacopo della Quercia, il les fit en 1425 : c'est le moment où Ghiberti ciselait les portes du Baptistère; mais Ghiberti annonçait Raphaël, et Quercia semble devancer Michel-Ange.

Cela ranime, et l'on va jusqu'à une fontaine qu'on découvre sur la gauche. Ici la renaissance et le paganisme atteignent leur extrême. Au sommet est un superbe Neptune de bronze par Jean Bologne (1), non pas un dieu antique, calme et digne d'être adoré, mais un dieu mythologique qui sert à l'ornement, qui est nu, et qui étale ses muscles. Aux quatre coins du bassin, quatre enfans, joyeux et bien tordus, empoignent des dauphins qui frétillent, et sous les pieds du dieu quatre femmes à jambes de poisson déploient la magnifique nudité de leurs corps cambrés et la sensualité franche de leurs têtes hardies, pressant à pleines mains leur sein gonflé pour en faire jaillir l'eau.

Pinacothèque.

On fait une première fois le tour du musée, et tout de suite on se sent amené, ramené, arrêté devant le tableau capital, la *Sainte Cécile* de Raphaël.

Elle est debout, entourée de quatre personnages debout, et au-dessus d'eux, dans le ciel, les anges chantent d'après un livre; rien de plus : on voit qu'il ne poursuit point les attitudes variées ni l'intérêt dramatique, nulle recherche ou effet de coloris; un ton rougeâtre, d'une force et d'une simplicité admirables, enveloppe toute la peinture. Tout le mérite est dans l'espèce et la qualité des personnages; couleur, draperie, gestes, le reste est là comme un

(1) 1568.

accompagnement grave et sobre qui ne fait que soutenir la solidité du corps et la noblesse du type.

Comment définir ce type? La sainte n'est ni angélique ni extatique. C'est une forte et saine jeune fille, bien membrée et bien portante, au sang abondant et chaud, dorée par le soleil italien d'une franche et belle couleur. A sa gauche, une autre jeune fille moins robuste et plus jeune a plus d'innocence, mais sa pureté n'est encore que du calme. A mon sens, si honnêtes et si chastes qu'elles soient, elles le sont moins par tempérament que par adolescence: leur tête placide n'a pas encore pensé; leur paix est celle de l'ignorance. Et comme avec Raphaël il faut aller, pour trouver des comparaisons, jusqu'aux sommets de l'idéal, je dirai qu'à mes yeux deux types seulement surpassent les siens, l'un, qui est celui des déesses grecques, l'autre, qui est celui de certaines jeunes filles du nord. Avec la même perfection de structure et la même sérénité d'âme, elles ont quelque chose de plus : les premières, la souveraine fierté des races aristocratiques; les autres, la souveraine pureté du tempérament spiritualiste.

On voit très bien ici le moment de l'art que cette peinture représente. Ces cinq figures debout, non plus que celles du Pérugin, qui sont en face, ne sont point liées, entraînées dans une action commune; chacune d'elles existe pour elle-même; l'ordonnance est la plus simple possible, presque primitive. C'est un tableau d'église et non pas une décoration d'appartement : il a été commandé par une dame pieuse, et sert à la piété encore plus qu'au plaisir ; mais d'autre part les personnages ne sont plus raides comme chez Pérugin, leur immobilité ne leur interdit pas le mouvement. Ils sont robustes, largement musclés et drapés, beaux, libres, heureux comme des figures antiques. Le peintre a cette fortune unique de se trouver entre le christianisme, qui s'affaisse, et le paganisme, qui va triompher, entre Pérugin et Jules Romain. Dans tout développement, il y a un moment parfait, et un seul; Raphaël s'en est approprié un, comme jadis Phidias, Platon et Sophocle.

Quelle distance entre cette *Sainte Cécile* et les tableaux du Pérugin son maître, de Francia son ami, qu'il priait de corriger son œuvre! Il y en a six de Francia alentour, des madones copiées sur le réel et bienveillantes, un peu moins nettes et sèches que celles de Pérugin, mais qui se sentent toujours de l'art littéral et de la main dure de l'orfévre. Comme tout s'est ennobli, dégagé, agrandi aux mains du jeune peintre! Et comme on comprend le cri d'admiration de l'Italie!

Il fait tort à ses successeurs, aux Bolonais qui remplissent la galerie. Quand du tableau de Raphaël on passe à leurs peintures, il semble que d'un écrivain simple on arrive à des rhéteurs. Ils cher-

chent des effets, ils font des phrases, ils ne savent plus parler correctement leur langue; ils forcent ou faussent le sens des mots; ils raffinent et ils exagèrent; l'ambition de leur style fait contraste avec la mollesse de leur pensée et avec la négligence de leur diction. Et cependant ce sont des travailleurs zélés, des restaurateurs de la langue. Comparés aux Vasari, aux Sabbatini, aux Passerotti, aux Procaccini, à leurs prédécesseurs, à leurs rivaux, aux disciples dégénérés des grands maîtres, ils sont attentifs et sobres. Ils ne veulent plus peindre de pratique, avec des recettes, comme leurs contemporains, artistes expéditifs qui se font une gloire de faire des figures de cinquante pieds, de fournir par jour une demi-toise de peinture, même de peindre avec les deux mains, d'oublier la nature, de tout tirer de leur génie, d'entasser les musculatures outrées, les raccourcis extraordinaires, les poses emphatiques, dans de grandes machines traitées avec un sans-gêne de fabricant et de charlatan. Ils font tête au courant, étudient les anciens maîtres, restent longtemps pauvres et sans commandes, et enfin ouvrent une école. Là on travaille et on n'oublie rien pour s'instruire dans toutes les parties de l'art. On copie des têtes vivantes et on dessine d'après le modèle nu; les plâtres des antiques, les médailles, les dessins originaux des maîtres, fournissent des exemples. On apprend l'anatomie sur le cadavre, et la mythologie dans les livres. L'architecture et la perspective sont enseignées; on discute et compare les procédés des maîtres anciens et des maîtres modernes; on observe les transformations de traits qui font d'une figure virile une figure féminine, d'une forme inanimée une forme humaine, d'une attitude tragique une attitude comique. On devient savant, érudit même, éclectique et systématique. On établit des principes et on dresse un canon pour les peintres, comme avaient fait jadis les Alexandrins pour les orateurs et les poètes. On recommande « le dessin de l'école romaine, le mouvement et les ombres des Vénitiens, le beau coloris de la Lombardie, le style terrible de Michel-Ange, la vérité et le naturel de Titien, le goût pur et souverain du Corrége, la prestance et la solidité de Pellegrini, l'invention du docte Primatice, et un peu de la grâce du Parmesan (1). » On s'approvisionne et on s'exerce. Voyons quels fruits cette patiente culture va donner.

Il y a ici treize grands tableaux de Louis Carrache, entre autres une *Nativité de saint Jean-Baptiste* et une *Transfiguration sur le mont Thabor*. On n'imagine guère de personnages plus déclamatoires que les trois corps d'apôtres à demi renversés, surtout celui dont on voit l'épaule nue; ce sont des colosses faits trop vite, sans substance

(1) Sonnet d'Augustin Carrache.

ni solidité. Son neveu Augustin est meilleur peintre, et sa *Communion de saint Jérôme* a fourni les principaux traits au tableau semblable du Dominiquin; mais, comme son oncle, il subordonne le fond à l'accessoire, la vérité à l'effet, les corps et les tons au mouvement et à l'expression. Le second neveu, Annibal Carrache, est le plus habile de tous. Deux de ses tableaux, qui représentent la *Vierge dans sa gloire*, conviennent à la piété sentimentale du siècle. Le clair-obscur qu'il emploie, la multitude des teintes noyées les unes dans les autres caressent les émotions ambiguës de la dévotion molle. Son *Saint Jean qui montre la Vierge* ressemble à un *amoroso*. Près de lui, un homme agenouillé, à grande barbe noire, s'épanche avec une complaisance attendrie qui n'est pas exempte de fadeur. La *Vierge sur son trône*, le saint et la sainte qui l'accompagnent se penchent avec une grâce languissante. Cette belle sainte elle-même dans sa robe d'un violet pâle, avec ses mains potelées et ses doigts écartés, cette Vierge avec son air de rêverie aimable, sont des dames demi-amoureuses et demi-mystiques. Si l'on cherche le sentiment que l'art restauré par les Carrache s'emploie à manifester, c'est celui-là. Vers la fin du XVIe siècle, en Italie, le caractère des hommes s'est transformé. La terrible secousse et les ravages infinis des invasions étrangères, la ruine des républiques libres et l'établissement des tyrannies soupçonneuses, l'appesantissement irrémédiable de la dure domination espagnole, la restauration catholique et jésuitique, l'ascendant de papes dévots et inquisiteurs, la persécution des penseurs indépendans et l'institution de la surveillance cléricale ont brisé le ressort de la volonté humaine; on se laisse aller, et on s'affaisse; on devient épicurien et hypocrite; on se confesse et on fait l'amour. Quelle distance entre la belle humeur, la fantaisie légère et insouciante, la sensualité naturelle et saine de l'Arioste et la fantasmagorie de commande, la volupté troublante et maladive, la chevalerie et la piété d'opéra qu'on trouve cinquante ans plus tard chez le Tasse! Et ce pauvre Tasse est trouvé impie; on l'oblige à refaire sa croisade, à élaguer ses amours, à sublimer ses personnages, à les transformer en allégories. L'homme s'est amolli et gâté; ce ne sont plus les idées fortes et droites qui lui plaisent, ce sont les raffinemens, les mignardises, les sentimens mélangés, nuancés, composés de plaisir et d'ascétisme, incertains entre le théâtre et l'église, entre le prie-Dieu et l'alcôve. Le même sourire se pose sur les lèvres des déesses et des saintes; la nudité de Madeleines chrétiennes s'étale aussi engageante que celle des Vénus païennes, et le cavalier retrouve sa maîtresse parée, souriante, les bras ouverts, sur les dorures de sa chapelle comme sur les dorures de son palais. L'amour lui-même a changé, il n'est plus franc et âpre : la Fornarine de Raphaël ne leur semblerait qu'un corps bien portant; ils

lui veulent un attrait plus touchant et plus compliqué, des séductions plus fines et plus enivrantes, une douceur mélancolique et mystérieuse, la grâce caressante et vague de l'abandon rêveur, des yeux noyés ou illuminés qui interrogent l'espace, des formes molles qui se perdent dans la profondeur de l'ombre, des draperies enroulées ou déployées avec une curiosité savante dans l'alanguissement de la lumière ménagée et sous la magie du clair-obscur. Ils ont besoin d'affectation et de recherche, comme leurs prédécesseurs de force et de simplicité, et de toutes parts, parmi les différences des écoles, avec le Baroche, Cigoli, Dolci, comme avec les Carrache, le Dominiquin, le Guide, Guerchin, l'Albane, on voit paraître la peinture qui correspond aux doucereuses beautés de la poésie qui règne, du sigisbéisme qui commence et de l'opéra qui va se fonder.

Quand l'âme est devenue faible, elle demande des émotions fortes; le raffinement conduit à la violence, et les nerfs, qui avec l'habitude de l'action ont perdu l'équilibre stable, exigent, après le chatouillement des sensations délicates, le tapage des impressions extrêmes. C'est pourquoi cette peinture sentimentale devient outrée; il faut ranimer les fidèles tantôt avec un pâle visage de morte, tantôt par une boucherie de martyrs, tantôt par le contraste de figures grossièrement vulgaires et de figures délicieusement célestes, toujours par l'emploi des gestes excessifs, des attitudes frappantes, des personnages multipliés, des oppositions dramatiques. Sur cette donnée, les Bolonais prodiguent leur talent et leur art. Un grand tableau du Dominiquin, *Notre-Dame du Rosaire*, rassemble et entasse quatre ou cinq scènes tragiques, ayant pour but de montrer l'efficacité du saint rosaire : deux femmes qui s'embrassent et qu'un guerrier à cheval veut percer de sa lance, un soldat qui veut poignarder une femme qui crie, un ermite qui meurt sur la paille, un évêque en chape qui supplie Notre-Dame, tout cela accumulé dans un seul cadre; figures effrayées ou pleurantes, bourreaux mélodramatiques, la pitié, la terreur, la curiosité sollicitées à l'envi et sans relâche; sur tout cela, une pluie de fleurs et de chapelets qui tombent, la Madone entourée d'anges folâtres ou larmoyans qui portent la couronne d'épines avec la croix, le linge de sainte Véronique et les autres insignes de la dévotion mécanique; — tout en haut, le petit Jésus qui lève comme en triomphe un bouquet de roses. Voilà la piété du temps telle que je l'ai vue à Rome dans les églises jésuitiques, piété à grand orchestre, et qui veut conquérir son public à force d'agrémens et d'excitations. — Son célèbre *Martyre de sainte Agnès* est du même goût. Sur le devant gisent des cadavres entassés, l'un la bouche ouverte par son dernier cri; une femme effrayée se renverse en arrière avec un geste théâtral, et son enfant se cache dans

sa robe. Cependant sur un bûcher la sainte, blanche, les yeux au ciel, tend la gorge pendant qu'un petit agneau, symbole de sa douceur, essaie d'approcher pour lécher son pied. Derrière elle, le bourreau, le crâne éclairé, le masque dans l'ombre, tout brun et rougeâtre, fait ressortir par l'énergie de son coloris et la férocité de son visage la pâleur et la suavité de la victime; tête dure et bornée, excellent boucher, attentif à bien enfoncer le couteau. Au sommet paraît un chœur d'anges qui fait tapage; le Christ se penche d'un air intéressant pour prendre la couronne et la palme qu'un ange, domestique bien appris, a soin de lui présenter. Et cependant le talent surabonde; il y a dans toute cette œuvre de la richesse, de la vérité, de l'expression; Dominiquin est un vrai peintre, il a senti, il a cherché, il a osé, il a trouvé. Quoique né dans un temps où les types étaient connus et classés, il a été original; il est revenu à l'observation, il a découvert une portion ignorée de la nature humaine. Dans son *Pierre de Vérone*, l'effroi du saint, son front plissé, contracté, ses mains crispées qui vont au-devant du coup, la figure bouleversée de son compagnon qui se sauve en levant les bras avec un désespoir mêlé d'horreur, toutes les attitudes et les physionomies sont des inventions neuves; pour la première fois, voici l'expression complète, abandonnée, de la passion; même la terreur est si vraie, que les deux têtes ont quelque chose de grotesque. Dominiquin n'a jamais peur de la vulgarité. Il part du réel, de la chose *vue*, et c'est un étrange contraste que celui de son éducation classique et de sa sincérité native, de ce qu'il sait et de ce qu'il sent.

Presque tous les peintres de cette école ont des tableaux ici; il y en a trois principaux de l'Albane, tous religieux, mais aussi mignards que ses peintures païennes. Par exemple, dans son *Baptême de Jésus*, les anges sont des pages galans de bonne maison; peut-être est-il de tous les maîtres celui qui exprime le mieux le goût de cette époque, doucereux et fade, amateur de nudités sentimentales et de mythologie souriante. — Cinq ou six tableaux du Guerchin aux tons cadavéreux, aux puissans effets d'ombre, sont frappans, mais inférieurs à ceux que j'ai vus à Rome. — Au contraire ceux du Guide sont supérieurs. Je ne connaissais de lui que les œuvres de sa seconde manière, presque toutes grises, blafardes, sans corps ni substance, fabriquées vite et de recette, simples contours agréables, d'une élégance mondaine et facile, mais qui n'enferment point un être solide et vivant. Il avait pourtant un beau génie, et si le caractère eût chez lui égalé le talent, il était fait pour monter au premier rang dans son art. Ici, dans la verdeur et la séve de son invention primitive, il est tragique et il est grand. Il n'est point encore tombé dans le coloris délavé et déteint, il sent la puissance dramatique des tons et tout ce que les fortes oppositions, les tristesses lugu-

bres des teintes brouillées, assombries, disent au cœur de l'homme. Autour de son Christ en croix et des saints qui pleurent, le ciel est nébuleux, presque noir, chargé d'orages, et les personnages dressés dans leurs vastes draperies mouvantes, saint Jean dans son énorme manteau rouge, les mains jointes en désespéré, la Madeleine aux pieds de la croix toute ruisselante de cheveux et de plis tombans, la Vierge dans sa triste robe bleue encapuchonnée d'un manteau cendré, tout ce chœur souffrant forme par ses couleurs et ses masses une sorte de clameur et de déclamation grandiose qui monte vers le ciel. — Plus grandiose encore est cette tragédie qu'on nomme *Notre-Dame de la Pitié* et qui couvre un pan entier de muraille. Cinq figures colossales, — les saints défenseurs de Bologne en larges chapes damasquinées, en frocs terreux, en habits de guerriers, apparaissent ensemble, et derrière eux, dans l'éloignement, on distingue la forme obscure des bastions, les tours de la ville, sur laquelle leur protection s'étend. Au-dessus d'eux et comme à un étage supérieur du monde céleste, le Christ mort entre deux anges qui pleurent étale sa pâleur livide; plus haut encore, au sommet de la région mystique, une grande Vierge douloureuse enveloppée d'une draperie bleue trouve dans son propre deuil une plus profonde compassion des misères humaines. C'est un fond de chapelle : on en faisait de plus purs et de plus chrétiens aux temps de piété primitive et parfaite; mais pour la piété agitée des âges ultérieurs, pour une ville catholique et épicurienne, tout d'un coup ravagée par une peste et courbée sous une grande angoisse, il n'y a pas de peinture plus appropriée et plus émouvante.

De Bologne à Ravenne, 18 avril.

Cette campagne semble faite pour plaire à un homme du nord, à des yeux qui, rassasiés de formes trop nettes et lassés par une lumière trop vive, se reposent volontiers sur les horizons vaporeux, indéfinis, remplis d'air humide. Il a plu, les grandes nuées charbonneuses dorment dans le ciel, et à l'horizon traînent jusqu'à terre. Parfois un dos blanc de nuages fait luire son satin au milieu du brouillard pâle; un soleil invisible chauffe le banc de vapeurs, et çà et là des rayons tamisés percent comme une aigrette de diamans la gaze grisâtre et moite. Vers l'est s'étend une plaine infinie, toute plate. Ses myriades d'arbres forment dans le lointain au bord du ciel une prodigieuse toile d'araignée aux fils brouillés, ténus, innombrables. Leurs cimes encore brunes se marient aux jeunes verdures du printemps, aux saules, aux peupliers bourgeonnans, aux splendides blés verts. La terre a bu largement; l'eau brille dans les rigoles, dans les fossés, dans les lagunes, et lieue après lieue, à gauche, à droite, les yeux retrouvent toujours dans les

champs cultivés les interminables rangées d'ormes où s'entrelacent, cheminant de tronc en tronc, les sarmens tortueux des vignes.

Conversation avec un ecclésiastique du pays, ancien directeur de collége. Ici et par principe, le clergé est pour le pape, mais toute la bourgeoisie, toutes les personnes qui ont un peu d'instruction, la plus grande partie de la noblesse, même à Ravenne, où l'aristocratie a tant de morgue, sont pour le nouvel état des choses.

Mon ecclésiastique est libéral, approuve beaucoup les écoles et l'armée, qui sont les deux grandes institutions récentes. Selon lui, le naturel est très violent en ce pays, ils en viennent tout de suite aux coups de couteau (lord Byron, dans ses *Mémoires*, les appelle de beaux tigres à deux jambes). S'ils ont reçu une offense, ils s'embusquent le soir et tuent l'offenseur. Rien de plus utile à de pareilles gens que les écoles; l'instruction, la réflexion, le raisonnement, sont les seuls contre-poids qui puissent faire équilibre à l'instinct et au tempérament. Quant à l'armée, non-seulement c'est une école d'obéissance et d'honneur, c'est encore un exutoire; rien de plus applicable ici que le proverbe : *oziosi, viziosi;* le trop-plein de férocité doit s'utiliser honorablement contre l'ennemi, au lieu de se dépenser criminellement contre le voisin. Beaucoup d'hommes énergiques qui auraient été des malfaiteurs privés deviennent ainsi des défenseurs publics. Du reste, il y a peu de réfractaires, et leur nombre diminue d'année en année. Au commencement, l'inconnu, la transplantation, les effrayaient; depuis, les récits de leurs camarades les ont rassurés, et l'éclat de l'uniforme commence à les séduire. Un autre bienfait, c'est la sévérité des tribunaux; les assassinats sont moins nombreux depuis qu'un condamné n'est plus gracié au bout de six mois. L'important en ce pays est de mettre un frein aux passions, qui sont tout à fait sauvages, et le régime nouveau travaille en ce sens. Il est clair maintenant pour moi que dans toute l'Italie la révolution a pour promoteurs et soutiens les gens éclairés, la classe moyenne et bourgeoise, et que la difficulté pour celle-ci est de gagner, civiliser, italianiser le peuple. — Lord Byron, en 1820, à Ravenne, disait déjà que les gens instruits étaient seuls libéraux, et que dans l'insurrection projetée les paysans ne se lèveraient pas.

Le train s'arrête, et à un quart de lieue de la ville on aperçoit un dôme rond, bas, entre les verdures des peupliers; c'est le tombeau de Théodoric. Les piliers trempent dans un marécage, les portes tombent moisies par l'humidité; les blocs de la rotonde semblent avoir été dégradés à coups de marteau. L'énorme coupole, large de trente-quatre pieds, d'un seul bloc, a été fendue par la foudre. Rien dans l'intérieur, sauf un autel et des noms de commis voyageurs écrits au crayon, de plates plaisanteries dessinées sur le mur suin-

tant. Le sarcophage où reposait le corps a été enlevé; le vieux roi a été chassé de son sépulcre en même temps que ses Goths de leur domaine, et dans l'eau moisie qui baigne la crypte vide les grenouilles coassent.

On revient vers Ravenne, et le spectacle est encore plus triste. On n'imagine pas une ville plus abandonnée, plus misérablement provinciale, plus déchue. Les rues sont désertes; un petit cailloutage aigu sert de pavé; au milieu se traîne un ruisseau fangeux; point de palais ni de boutiques. Deux façades administratives bien raclées, l'académie et le théâtre, tranchent seules sur tout ce désordre par leur propreté et leur platitude. On aperçoit de vieilles tours roussies et lézardées, des restes de construction ancienne appropriés à de nouveaux usages, des colonnettes blanches encastrées dans un mur de Théodoric, quantité de recoins bourgeois ou villageois. Qu'est-ce que le pauvre Byron, même avec la Guiccioli, pouvait faire ici? Des drames noirs, des projets de conspiration, du byronisme. La ville est morte depuis je ne sais combien de siècles; la mer s'est retirée d'elle, c'est la dernière station de l'empire romain, sorte d'épave ensablée que Byzance, en se retirant, a laissée sur la côte. Sur cette côte malsaine et peu visitée, la cité n'a pu refleurir au moyen âge comme celles de la Toscane. Encore aujourd'hui elle est byzantine, plus désolée qu'une ruine, parce que la moisissure est pire que l'effondrement. Un canal amène la mer, et l'on voit sur son eau dormante quelques barques, quatre ou cinq petits navires. La seule beauté de la ville est cette forêt de pins qui s'est enfoncée entre elle et le flot saumâtre, et dont les têtes lointaines, les cercles noirâtres font une barre au bord du ciel.

Ravenne.

Les voyageurs qui ont visité l'Orient disent que Ravenne est plus byzantine que Constantinople elle-même. Une pareille ville est unique; quoi de plus étrange que ce monde byzantin? Nous ne le connaissons pas assez, nous avons une collection de chroniqueurs plats et Gibbon, qui en donne une idée telle quelle; mais la distance est infinie entre une pure idée et une image colorée, complète. Quel spectacle que celui du monde dans lequel finit et se traîne pendant mille ans la civilisation antique, sous un christianisme gâté et parmi des importations orientales! Il n'y a rien de semblable dans l'histoire, c'est un moment unique de l'âme et de la culture humaine. Nous connaissons bien des commencemens, des croissances, des floraisons de peuples, même quelques décadences partielles, celles de l'Italie et de l'Espagne; mais une dégénérescence si longue et si compliquée, une gigantesque moisissure de mille ans dans un vase clos, aigrie par des fermens d'espèces si nombreuses et si con-

traires, nous n'en avons point d'exemple. Il y a deux civilisations, toutes deux semblables à des déformations, à des enflures, à des pustules énormes de la nature humaine dont je voudrais voir le récit, non par un antiquaire, mais par un peintre, — Alexandrie et Byzance. Ajoutez l'Inde et la Chine quand les érudits auront défriché le terrain archéologique.

La première église que l'on rencontre, San-Apollinare, est une large façade en forme de pignon, munie d'un portique que soutiennent des arcades portées sur des colonnes. La forme de la basilique latine subsiste encore dans la grande nef à plafond plat, et vingt colonnes de marbre veiné apportées de Constantinople profilent leur chapiteau corinthien, déjà gâté jusqu'à l'abside ronde. L'édifice est du VIe siècle, mais les mosaïques inaltérables qui des deux côtés couvrent la frise de la nef montrent aussi clairement qu'au premier jour ce que l'art grec était devenu aux mains monastiques des théologiens disputeurs et des césars fardés du bas-empire.

C'est encore l'art grec; dix siècles après leur mort, les sculpteurs du Parthénon gardent leur prise sur l'esprit humain, et les idiots bavards qui usurpent maintenant la scène du monde aperçoivent toujours de leurs yeux clignotans, comme à travers un brouillard, les grandes formes et les nobles draperies qui jadis se sont ordonnées sur le fronton païen des temples. Deux processions s'allongent au-dessus des chapiteaux, l'une de vingt-deux saintes qui aboutit à la Vierge, l'autre de vingt-deux saints qui aboutit au Christ, et ni dans l'une ni dans l'autre la laideur expressive, l'exacte imitation de la vulgarité réelle, telle qu'on la voit au moyen âge, n'apparaissent encore. Au contraire, les figures des femmes, régulières, un peu longues, calmes, quoique tristes, ont une dignité presque antique; les cheveux tombent en tresses et se relèvent au sommet du front comme dans la coiffure des nymphes; leur stole descend en longs plis graves. Aussi grave se développe la file des grandes figures viriles. Près du Christ et de la Vierge, des anges prient en grands vêtemens blancs, le front ceint d'une bandelette blanche; mais là s'arrêtent les réminiscences : les artistes savent de tradition qu'un personnage doit être drapé, qu'il faut préférer tel ajustement de cheveux, telle forme de visage; ils ne savent plus quel corps viril, quelle âme jeune et saine vivait sous ces dehors. Ils ont désappris l'observation du modèle vivant, les pères la leur ont interdite; ils copient des types acceptés; de copie en copie, leur main machinale répète servilement des contours que leur esprit a cessé de comprendre et que leur imitation maladroite va fausser. D'artistes ils sont devenus ouvriers, et dans cette chute plus profonde chaque jour ils ont oublié la moitié de leur art. Ils n'aperçoivent plus les diversités de l'homme, ils répètent vingt fois de

suite le même geste et le même vêtement; leurs Vierges ne savent toutes que porter une couronne et s'avancer d'un air immobile, toutes avec une grande étole blanche, un surtout de drap d'or rayé ou écaillé comme une robe chinoise, un grand voile blanc attaché sur la tête, des souliers orange, — bref l'ancien costume grec allongé à la façon monastique et brodé de paillettes orientales. Nulle physionomie; souvent les traits du visage sont aussi barbares que les dessins d'un enfant qui s'essaie. Le col est raide, les mains sont en bois, les plis de la draperie sont mécaniques. Les personnages sont des ébauches d'hommes plutôt que des hommes; quand à travers l'ébauche on démêle l'homme, on découvre un spectacle plus triste, je veux dire l'abâtardissement du modèle par-delà l'ineptie du mosaïste et la décadence de l'homme par-delà la décadence de l'art.

En effet, il n'y a pas un de ces personnages qui ne soit un idiot hébété, aplati, malade. Les paroles manquent pour exprimer leur physionomie, cet air d'un homme bien bâti, dont les aïeux étaient de bonne race, maintenant à demi détruit et comme dissous par un long régime de jeûne et de patenôtres. Ils ont cette mine terne, cette sorte d'affaissement et de résignation mollasse où la créature vivante, inutilement frappée, ne rend plus de son (1). Ils n'ont plus d'action, ils n'ont plus de volonté, ils n'ont plus de pensée, ils n'ont plus d'âme; ils ne savent pas se tenir debout, quoique debout. On croirait à des vices, tant l'épuisement du sang et de la vitalité humaine est visible. Les anges sont de grands niais, avec des yeux écarquillés, des joues creuses, et cet air guindé, figé, des paysans qui, tirés des champs et transportés dans la régularité, dans la contention, dans les contraintes de la théologie et du séminaire, s'étiolent et jaunissent, béans et ahuris. Au-dessus des anges, plusieurs saints semblent sortir d'une longue nausée et d'une longue fièvre : on ne croit pas avant de les avoir vus qu'un homme vivant puisse devenir aussi inerte et aussi flasque, perdre à ce point toute sa substance physique et morale; mais ce qui porte l'impression à son comble, c'est le Christ et la Vierge. Le Christ, en robe brune, avec la barbe et la belle chevelure des anciens dieux, n'est plus qu'un Dieu consumé et rétréci; le front, siége de l'intelligence, s'est réduit et presque effacé; les lèvres se sont amincies, la figure s'est effilée, les grands yeux sont caves. Rien n'égale cette dégradation, si ce n'est celle de la Vierge. La *panagia* s'est étriquée à un degré extraordinaire; elle n'a plus que des yeux, presque point de nez et de bouche; ses longues mains fluettes, son visage décharné, sont ceux d'une poitrinaire blême qui va finir; elle fait un geste de mannequin, celui d'un squelette dont les os et les tendons.

(1) Voyez surtout le septième personnage à gauche du Christ.

jouent encore, et son grand manteau violet ne laisse rien voir de son corps étique.

Quelle est la machine qui, prenant dans ses engrenages la plante humaine, en a exprimé insensiblement tout le suc et toute la séve pour ne laisser d'elle qu'une forme vide et un détritus inerte? D'abord la brutale république romaine, puis la pesante fiscalité des césars de Rome, puis la fiscalité plus pesante des césars de Byzance, et un despotisme en qui toutes les puissances capables de déprimer l'homme se trouvent rassemblées. — L'empereur est un pacha, il peut tuer sans jugement tout sujet, fût-ce un évêque; il confisque les biens dont il a envie, ou se déclare héritier des fortunes qui lui conviennent; toute dignité, tout patrimoine, toute vie en ce monde, sont suspendus anxieusement sous les chances de l'arbitraire. — L'empereur est un inquisiteur. Sous Justinien, vingt mille Juifs sont massacrés et vingt mille vendus. Les montanistes sont brûlés avec leurs églises. Le patricien Photius, contraint d'abjurer l'hellénisme, se perce de son poignard, et dans les autres règnes on ne voit qu'hérétiques exilés, dépouillés, mutilés ou brûlés vifs. — L'empereur est un chef de secte et de faction tantôt orthodoxe, tantôt hérétique, persécutant tantôt les bleus, tantôt les verts, laissant le parti qu'il soutient commettre des vols, des assassinats, des viols sur la voie publique.— L'empereur est un préfet des mœurs. Sous Justinien, la volupté est punie comme l'assassinat ou le parricide, et les débauchés sont promenés sanglans dans les rues de Constantinople. — L'empereur est un bureaucrate. Son administration régulière, appliquée d'en haut sur toutes les provinces, supprime partout l'initiative humaine pour ne laisser sur le sol que des fonctionnaires et des imposés. — L'empereur est un maître d'étiquette. Un cérémonial compliqué ordonne au-dessous de lui une hiérarchie d'officiers qui sont des machines et asservit leurs actions, comme les siennes, à des formes vides dont souvent on ne sait plus le sens (1). — Tous les mécanismes qui peuvent supprimer dans l'homme la volonté et la puissance active travaillent à la fois, continûment et pendant des siècles, — les violens qui brisent et les débilitans qui détendent, la terreur comme dans les monarchies orientales, les délations comme dans la Rome impériale, l'orthodoxie persécutrice comme en Espagne, le rigorisme légal comme à Genève, la *camorra* comme à Naples, la routine officielle et l'enrégimentation bureaucratique comme en Chine. Comme une hache qui abat, comme une lime qui use, comme un acide qui décompose, comme une rouille qui déforme, les divers ingrédiens du despotisme tour à tour cassent, ébrèchent, rongent ou détrem-

(1) Codinus Curopalates.

pent l'acier solide et tranchant qui leur est soumis. On s'en aperçoit au langage des écrivains; ils ne savent plus même injurier ou louer. Trébonius, travaillant avec Justinien, dit qu'il craint de le voir disparaître enlevé par les anges, parce qu'il est trop céleste. Procope croit que Justinien et Théodora ne sont point des créatures humaines, que ce sont des démons et des vampires envoyés pour désoler le monde, et après huit livres d'adulations, lâchant enfin sa haine, il entasse les diffamations furieuses avec la maladresse aveugle, avec l'emportement mécanique d'un désespéré qui, échappé de la torture, balbutie, ressasse et ne peut plus parler (1). Les autres sont des courtisans, des ergoteurs et des scribes, et la nation est semblable à ses écrivains. Les personnages qu'un pareil régime multiplie ou met en évidence, ce sont d'abord les domestiques de palais, les chambellans brodés, les mercenaires empanachés, les eunuques (2), les intrigans, les concussionnaires, ensuite les paperassiers, les casuistes, les bigots, les cuistres, les rhéteurs, et à côté d'eux, sur le grand théâtre du monde, les cochers, les bouffons, les actrices, les lorettes et les *gandins*.

En effet, ce sont là les rôles marquans de la scène. La vieille sentine romaine subsiste sous la croûte monacale dont le christianisme l'a recouverte; on jette encore les condamnés aux lions dans l'amphithéâtre; la ville entière prend parti pour les courses de chars, et les factions, portant les couleurs de leurs cochers comme insignes, cachent des poignards dans des paniers de fruits pour s'assassiner à loisir. Comme jadis aux jeux de Flore, les femmes paraissent nues sur le théâtre; si des règlemens nouveaux leur imposent une ceinture, la fille du gardeur d'ours, Théodora, la future impératrice, profitera de la défense pour inventer sous les yeux des spectateurs des raffinemens d'impudicité. Et ce sont les mêmes hommes qui se livrent avec fureur aux passions théologiques. « Priez un homme, dit saint Grégoire de Nazianze, de vous changer une pièce d'argent, il vous apprendra en quoi le Fils diffère du Père. Demandez à un autre le prix d'un pain, il vous répondra que le Fils est inférieur au Père. Informez-vous si le bain est prêt, on vous dira que le Fils a été créé de rien. » Ils se massacrent sur ces articles, et le seul intérêt capable de soulever une révolte à Constantinople, c'est la question des païens azymites ou de la double nature de Jésus-Christ. Le *trisagion* simple ou complet est chanté à la fois par deux chœurs ennemis dans la cathédrale, et les adversaires en viennent aux coups de pierre et de bâton. Justinien passe des nuits entières avec des barbes grises à compulser des vo-

(1) Comparer Procope et Tacite, la haine d'une ame dégradée et d'une ame intacte.
(2) Une riche veuve en légua trois cents à l'empereur Théophile.

lumes ecclésiastiques, et les moines qui remplissent l'archipel équipent une flotte pour défendre les images contre Léon l'Isaurien. Ces amateurs du cirque, ces jeunes beaux qui s'habillent en Huns par un caprice de la mode, ces courtisanes usées par leurs vices, ces voluptueux languissans qui peuplent les palais d'été du Bosphore, tous jeûnent, font des processions, répètent des symboles, demandent aux nouveaux empereurs des persécutions (1). « Longue vie à l'empereur! longue vie à l'impératrice! Que les os des manichéens soient déterrés! Celui qui ne dit point anathème à Sévère est manichéen! Jette dehors Sévère! dehors les nouveaux Judas! dehors l'ennemi de la trinité! Que les os des eutychiens soient déterrés! Hors de l'église les manichéens! Hors de l'église les deux Étienne! » Incapables de se battre, de gouverner, de travailler et de penser, ils savent encore disputer et jouir. Sur les débris de l'homme dissous, le sophiste et l'épicurien subsistent; le jeu des formules dans l'esprit creux et la convoitise des sens dans le corps dégénéré sont les derniers ressorts qui remuent, et les deux œuvres auxquelles cette civilisation aboutit, toutes deux marquées à la même empreinte, toutes deux artificielles, énormes et vides, toutes deux bâties sans goût ni raison par la routine des procédés logiques ou par la routine des procédés industriels, sont, l'une l'échafaudage compliqué, minutieux, des symboles et des distinctions théologiques, l'autre l'échafaudage éblouissant, composite, de la richesse accumulée et du luxe exagéré.

Celui qui eût visité Constantinople avant le pillage des croisés aurait eu un spectacle étrange (2). Après avoir traversé l'enceinte de hautes murailles crénelées et de tours qui défendait la ville comme une forteresse du moyen âge, il aurait trouvé une image de la vieille Rome impériale, des enfilades de portiques à deux étages qui traversaient la cité en tous sens et d'une extrémité à l'autre, des dômes ronds dont l'airain doré étincelait au soleil, des piliers gigantesques portant des colosses équestres, onze forums, vingt-quatre thermes, et tant de monumens, de palais, de colonnes, de statues que la civilisation antique, chassée du reste du monde, semblait avoir recueilli dans ce dernier asile tous ses chefs-d'œuvre et tous ses trésors. Les effigies des athlètes victorieux apportées d'Olympie, les statues des dieux antiques arrachées aux sanctuaires, les figures des empereurs multipliées par l'adulation couvraient les places, les bains, les amphithéâtres. Un Justinien de bronze se dressait sur un pilier de soixante-dix coudées dont la base vomissait l'eau. Une colonne sculptée, dans laquelle on montait par un

(1) Codinus, notes, page 281. Comparez les acclamations du sénat à la mort de Commode conservées dans l'*Histoire Auguste*.

(2) Du Cange, *description de Constantinople*. Tous les textes s'y trouvent réunis.

escalier tournant, portait à sa cime la statue équestre de Théodose en argent doré. Des figures de tortues, de crocodiles, de sphinx assises sur d'autres piliers élevaient dans l'air les emblèmes des nations soumises. L'airain sombre des colosses, la blancheur mate des statues, luisaient entre les fûts de porphyre, sous les marbres bigarrés des portiques, parmi les rondeurs lumineuses des coupoles, entre les longues robes de soie, les simarres brochées, les costumes bigarrés et dorés d'un peuple innombrable. Dans un cirque de marbre, les chars couraient autour d'un obélisque égyptien. Sur le pourtour, un pilier d'airain autour duquel s'enroulaient des serpens énormes, les figures fantastiques de Charybde et de Scylla, l'antique sanglier de Calydon, des monstres de marbre et de bronze annonçaient les fêtes où des lions, des ours, des panthères, des onagres, lâchés dans l'arène, amusaient le peuple de leurs clameurs et de leurs combats. Là, sur un trône soutenu par vingt-quatre colonnes, l'empereur, au jour de Noël, donnait le signal, et des hommes de toutes nations occupaient les yeux de la foule par la singularité de leurs costumes, de leur forme, de leur couleur. Plus loin, un amphithéâtre offrait en spectacle les criminels livrés aux bêtes. A l'orient, Sainte-Sophie étalait ses dômes étincelans, ses cent colonnes de porphyre et de jaspe, ses marbres précieux, veinés de rose, rayés de vert, étoilés de pourpre, dont les teintes de safran, de neige, d'acier, s'entremêlaient comme des fleurs asiatiques parmi des balustrades et des chapiteaux de bronze doré, devant un sanctuaire d'argent, en face d'un tabernacle d'or massif, près de vases d'or incrustés de pierreries, sous les mosaïques innombrables qui revêtaient ses murs de leurs pierres luisantes et de leurs paillettes d'or. Ce qui dominait dans l'église comme dans toute la ville, c'était l'encombrement désordonné et la richesse inintelligente. On prenait la magnificence pour l'art, et on cherchait non la beauté, mais l'éblouissement. On accumulait les matières précieuses et on fabriquait des chapiteaux barbares. On quittait les modèles grecs, dont on ne comprenait plus la simplicité, pour les prodigalités orientales, dont on pouvait imiter l'étalage. L'empereur Théophile faisait copier le palais des califes de Bagdad, et le luxe de sa nouvelle demeure, par ses bizarreries et son excès, annonçait les puérilités et le radotage de l'esprit gâté que la vieillesse ramène aux jouets d'enfant. Dans la salle du trône, un arbre d'or avec ses branches et ses feuilles abritait un peuple d'oiseaux d'or dont les voix diverses imitaient le ramage des oiseaux vivans. Au pied de l'estrade, deux lions d'or de grandeur naturelle rugissaient quand les ambassadeurs étrangers étaient introduits. Les grands officiers du palais formaient des rangs chacun avec son costume, son droit de préséance, son attitude, dont tous les détails étaient consignés dans

un livre de la propre main de l'empereur. Alors les ambassadeurs touchaient trois fois la terre de leur front, et pendant leur prosternement une machine de théâtre enlevait le prince avec son trône jusqu'au plafond pour le ramener dans un appareil plus somptueux que la première fois. Ses brodequins étaient de pourpre, sa robe était constellée de pierreries; sur sa tête étincelait une haute tiare persane, couturée de diamans, rattachée sur les joues par deux cordons de perles, surmontée d'un globe et d'une croix; les coiffeurs les plus savans avaient disposé sur sa tête des étages de cheveux postiches; son visage était peint. Ainsi paré, il demeurait silencieux, immobile, les yeux fixes, dans l'attitude d'un dieu qui se manifeste aux créatures; on l'adorait comme une idole, et il représentait comme un mannequin (1).

On prend quelque idée de ce luxe, de ce culte et de ces mœurs dans l'église San-Vitale de Ravenne. Elle a été bâtie sous Justinien, et aujourd'hui, quoique gâtée à l'extérieur, misérablement repeinte au dedans, démolie par endroits ou plaquée de bâtimens discordans, elle est encore la plus byzantine de toutes les églises en Occident. C'est une construction singulière, et il y a là un type nouveau d'architecture aussi éloigné des idées grecques que des idées gothiques. L'édifice est un dôme rond surmonté d'une coupole de laquelle descend le jour. Sur le bord tourne une galerie circulaire à deux étages, composée de sept demi-dômes plus petits, et le huitième, ouvert largement, est une abside qui porte l'autel, en sorte que la rondeur centrale s'enveloppe dans un pourtour de rondeurs moindres, et que la forme globulaire domine de toutes parts, comme la forme aiguë dans les cathédrales du moyen âge et la forme carrée dans les temples antiques.

Pour soutenir la coupole, huit gros piliers polygonaux, joints par des arcades rondes, forment un cercle, et des couples de colonnettes en relient les intervalles. L'effet est étrange, et les yeux habitués à suivre les colonnes rangées par file s'étonnent ici de leurs entrecroisemens, de la bizarre variété des profils, des formes droites coupées par les rondeurs des voûtes, des aspects changeans présentés à chaque tournant par des formes discordantes. L'édifice est une créature d'un autre règne, arrangée suivant des symétries inconnues, pour d'autres conditions de vie, comme un coquillage lustré et enroulé auprès d'un articulé ou d'un vertébré, pompeux et singulier si l'on veut, mais d'un type moins simple et d'une structure moins saine. La dégradation est visible à l'instant dans les chapiteaux des piliers et des colonnes. Ils sont couverts de lourdes

(1) Ces procédés et cette attitude se rencontrent déjà chez Constantin et chez Constance.

fleurs et d'une résille grossière; d'autres, encore plus altérés, présentent un chiffre; l'élégant chapiteau corinthien s'est déformé entre ces mains de maçons et de brodeurs jusqu'à n'être plus qu'une complication de dessins barbares. Et tout de suite l'impression devient décisive quand on regarde les mosaïques. On voit l'impératrice Théodora, l'ancienne sauteuse, la prostituée du cirque, apportant les offrandes avec ses femmes : figure pâle et presque détruite, comme d'une lorette poitrinaire; rien que des yeux énormes, des sourcils joints et une bouche; le reste du visage s'est réduit, effilé, le front et le menton sont tout petits; la tête et le corps disparaissent sous l'ornement. Il n'y a plus en elle que le regard ardent, l'énergie fiévreuse de la courtisane rassassiée et maigre, maintenant enveloppée et surchargée sous le luxe monstrueux de l'impératrice; un diadème étincelant étage sur sa tête des étoiles de rubis et d'émeraude; les perles et les diamans se hérissent en broderies sur sa robe; son manteau de pourpre violacée est brodé d'or, sa chaussure est d'or. Les femmes qui l'entourent scintillent comme elle, toutes couturées de perles et jaspées d'or : même ampleur des yeux qui absorbent tout le visage, même petitesse du front envahi par les cheveux, même pâleur de la figure plâtrée et déteinte. Que le mosaïste soit un simple ouvrier qui copie un type accepté ou un peintre qui fait des portraits, peu importe; on peut prendre ici une idée de la femme telle qu'ils la voient, ou telle qu'ils se la figurent, lorette usée et couverte d'or.

De l'autre côté paraît Justinien, avec ses guerriers à droite et son clergé à gauche, sorte de niais solennel en grand manteau brun, avec des brodequins de pourpre, paré, doré comme une châsse. C'est une figure de bois, inerte; les deux ministres à droite vont tomber; ses guerriers sous leur grand bouclier oriental sont des marionnettes. L'artiste est descendu aussi bas que le modèle.

Au fond de l'abside et sur les deux flancs de la chapelle se développent les files de personnages sacrés, le Christ tenant un livre entre deux saints et deux anges, — diverses scènes de la Bible : Abel sacrifiant, Abraham servant les messagers célestes, — et sur la voûte des paons, des urnes, des animaux. L'art de grouper les personnages n'est pas encore oublié, du moins ils savent faire des ordonnances symétriques : parfois dans une tête de saint Pierre ou de saint Paul on démêle un reste du type antique; mais les figures sont raides, inarticulées, presque semblables à celles d'une tapisserie féodale. Toujours reparaissent les grands yeux caves, les cornées blanches, le visage mort, livide, brunâtre; le Christ semble un être dissous ramené du sépulcre, une vision de malade.

J'ai vu deux ou trois autres églises, Santa-Agata, le Baptistère. Celui-ci est du ve siècle, assez semblable à celui de Florence,

porté par deux étages d'arcades dont les colonnes et les chapiteaux semblent par leurs disparates empruntés à des temples païens; déjà au temps de Constantin les architectes impuissans dépouillaient les édifices païens de leurs marbres et de leurs sculptures. Des arabesques lourdes couvrent les murs, et sur la voûte on voit le baptême de Jésus-Christ, autour de qui sont rangés en cercle les douze apôtres, gigantesques figures en tunique blanche et en manteau doré. Leur tête est petite, d'une longueur étonnante; leurs épaules sont étroites, leurs yeux s'enfoncent dans leurs grandes arcades creuses. Et néanmoins le régime ascétique ne les a pas encore étriqués au même degré que leurs descendans du siècle suivant à San-Vitale: saint Thomas garde un reste d'énergie; saint Jean-Baptiste deminu est encore à demi vivant; sa cuisse, son épaule, sa tête, sont saines. On voit à travers l'eau toute la nudité de Jésus; sauf le bras, ses muscles se tiennent encore. Peut-être l'artiste chrétien avait-il sous les yeux quelque peinture antique, et ses yeux, obscurcis par la tyrannie des idées mystiques, suivaient des contours que sa main tremblotante, appesantie, ne pouvait et n'osait plus tracer qu'à demi.

Trois ou quatre autres monumens achèvent de montrer cette décadence. Cette Placidie, princesse impériale, à qui le Goth Ataulf son mari donna pour présent de noces cinquante esclaves qui portaient chacun un bassin rempli d'or et un autre rempli de pierreries, a son monument près de San-Vitale. C'est un petit temple bas, en forme de croix, où l'on descend par plusieurs marches, sorte de souterrain rougeâtre et sombre brodé de mosaïques. Rosaces, feuillages, oiseaux fantastiques, biches au pied de la croix, évangélistes, figure informe du bon pasteur entouré de ses brebis, toute l'œuvre est sauvage, d'un luxe emphatique et barbare. Plusieurs tombeaux s'abritent dans l'ombre humide. L'un d'eux représente le divin agneau, et pour toison il a des écailles; sous la croix du sépulcre de Placidie, on distingue un troupeau : sont-ce des moutons, des chevaux ou des ânes? — Une autre cave contient le tombeau de l'exarque Isaac, mort au milieu du VIIe siècle. On y voit des bas-reliefs qu'un maçon moderne n'avouerait pas, les trois mages habillés en barbares, avec des pantalons, des manteaux et des bonnets de pâtres germains, un Daniel, un Lazare, dont la tête est grande comme un quart du corps, des paons qu'on a peine à reconnaître. Tout cet art s'affaisse et se décompose, comme un bâtiment pourri qui s'avachit et se délite. A ce moment, Ravenne, en passant sous la main des Lombards, ne fait que tomber d'une barbarie dans une barbarie : byzantin et gothique, les deux arts se valent. En même temps que les hommes, la terre se gâte; la fièvre en été tue les habitans; les marécages s'étendent, et la ville s'enterre. Il a fallu ex-

hausser le pavé de San-Vitale pour le mettre à l'abri des eaux, et quand on va visiter, à une demi lieue de la ville, San-Apollinare-in-Classe, on trouve sur son chemin une colonne de marbre; c'est le reste d'un faubourg entier, le dernier débris d'une basilique détruite. L'église elle-même semble abandonnée, elle subsiste seule dans un désert occupé jadis par un des trois quartiers de Ravenne; la crypte est souvent envahie par les crues, et près d'elle une forêt de pins muette, séjour des vipères, a remplacé du côté de la mer les cultures et les habitations des hommes.

De Bologne à Padoue, 19 avril.

Il semble que toute cette contrée soit un pays d'alluvions; c'est une Flandre italienne. Des deux côtés du chemin de fer s'étend une plaine immense, toute verte, remplie de bétail et de chevaux libres. Le soleil printanier luit sur elle avec une joie infinie; rien ne la barre, sauf à l'horizon une ceinture d'arbres effilés comme une délicate frange de soie, et la coupole élargie du ciel est de l'azur le plus tendre.

Bientôt, la contrée engorgée d'humidité, les canaux commencent. A partir de Ferrare, le chemin est une haute chaussée à l'abri des inondations : partout des rigoles, des flaques d'eau pleines de joncs, à droite la nappe argentée du Pô, si lente qu'elle semble immobile; il se traîne ainsi, amplement répandu dans la fraîcheur universelle, parmi des sables polis et des îles boisées. On chemine sur une route droite unie, propre comme celles de Flandre, entre des peupliers d'un vert charmant. Tous les arbres bourgeonnent; c'est le printemps qui à perte de vue fleurit et s'épanouit.

Souvent au bout du long ruban blanc de la route paraît un clocher, puis des amas de maisons sur un terrain plat : c'est un village; le ciel est tranché à vif par les maisons récrépies et par les briques brunes des campaniles. Sauf la lumière, on dirait d'un paysage hollandais; tout à l'entour les eaux luisent et dorment, et vers le soir les grenouilles chantent.

Mais à gauche une haute barrière bleuâtre, une draperie de montagnes frangées par la neige se dégage avec une douceur infinie; le ciel se creuse clair et pâle, et la jeune verdure s'étend sur la plaine avec une teinte presque aussi fine.

Padoue, 20 avril.

Me voici en pays autrichien, on ne s'en douterait guère à voir les livres et les estampes affichés aux boutiques des libraires. En première ligne, *le Maudit*, la *Vie de Jésus* par Renan et par Strauss, celle-ci traduite par Littré, — Victor Hugo, Hegel, etc. Une estampe représente Garibaldi dormant et Alexandre Dumas qui le contemple.

Garibaldi est sur le plancher; près de lui, on voit une cruche d'eau et un morceau de pain; l'épigraphe, par Alexandre Dumas, le compare à Cincinnatus. — Le libraire me répond en souriant que *le Maudit* est défendu en italien, mais qu'il ne l'est pas encore en français. On a interdit les portraits de Garibaldi, mais non les lithographies à plusieurs personnages. Sous cette administration régulière, la loi est exécutée à la lettre, et pour innover on attend les ordres de Vienne.

On avance et on trouve une ville bien tenue, provinciale, munie de ses arcades et d'un *prato tout* vert. A voir sa tranquillité et son aspect décent, ses sentinelles en capotes grises, le voyageur se dit qu'on y doit, comme dans toute ville bien réglée, manger bien, dormir mieux, prendre des glaces au café, s'amuser sans fracas, suivre les cours d'une université qui ne fait pas de bruit, et que la seule affaire grave pour les habitans, c'est de payer l'impôt au jour dit. Là-dessus on pense à ce qu'elle fut au moyen âge, à son podestat Ezzelin le bourreau d'enfans, aux supplices de ses nobles qui jour et nuit criaient dans les tortures, à ces jeunes seigneurs condamnés qui, s'échappant des mains des gardes, poignardaient leur juge ou déchiraient avec leurs dents le visage de leur persécuteur, aux combats acharnés, aux aventures romanesques des Carrare. Et comme à Bologne, à Florence, à Sienne, à Pérouse, à Pise, on ne peut s'empêcher de mettre en regard la vie terrible, hasardeuse, énergique, des cités ou des principautés féodales avec l'ordonnance sage et la douceur plate des monarchies modernes. Ici tout ce qui reste de pittoresque et de grand vient par contre-coup de cette grande époque. En tout pays, la riche invention dans le champ de l'art a pour précédent l'énergie indomptée dans le champ de l'action. Le père a combattu, fondé, souffert héroïquement et tragiquement; le fils recueille aux lèvres des vieillards la tradition héroïque et tragique, et, protégé par les efforts de la génération précédente, moins pressé par le danger, assis dans l'œuvre paternelle, il imagine, exprime, raconte, sculpte ou peint les fortes actions dont son cœur, encore soulevé, sent les derniers retentissemens (1). C'est pour cela que les œuvres d'art sont si nombreuses en Italie, chaque ville a les siennes; il y en a tant que le visiteur en est accablé : il faudrait toujours recommencer à décrire. Je suis presque content de ne pouvoir aller à Modène, à Brescia, à Mantoue; je ne regrette que Parme. Je partirai avec une

(1) La génération de 1820 à 1830, après les guerres de la révolution et de l'empire, — la peinture hollandaise après la guerre des Pays-Bas contre l'Espagne, — l'architecture gothique et les chansons de gestes après l'établissement de la société féodale, — la littérature du XVIIe siècle en France après l'établissement de la monarchie régulière, — la tragédie, l'architecture et la sculpture grecques après la défaite des Perses, etc.

demi-idée du Corrége, mais je me dédommagerai avec les peintres de Venise.

Même à Padoue, qui est une ville de second ordre, il faut choisir. On va à l'église Santa-Maria dell' Arena, tout au bout de la ville, dans un coin silencieux; c'est une chapelle privée. Elle est dans un grand jardin bourgeois clos de murs, un peu négligé, où des vignes montent autour des arbres fruitiers sur une pelouse verte. Une servante pousse un loquet, et l'on se trouve dans une nef que Giotto a tapissée de peintures (1). Il avait vingt-huit ans, et y a figuré dans trente-sept grandes fresques toute l'histoire de la Vierge et du Christ. Aucun monument ne représente mieux l'aurore de la renaissance italienne. Plusieurs traces de barbarie subsistent encore. Il ne sait pas rendre tous les gestes; dans son *Christ au tombeau*, les personnages, voulant exprimer leur douleur, ouvrent tous la bouche avec une grimace, et son *Enfer*, comme celui de Bernard Orcagna, est rempli de grotesques. Le grand Satan velu est un épouvantail comme ceux de nos vieux mystères. Les autres diables mangent ou scient de petits bonshommes nus, aux jambes maigres, entassés comme dans un saloir. Les ressuscités qui sortent de leurs tombeaux ont des pattes grêles et tordues, et, ce qui est plus choquant, des faces énormes et disproportionnées de têtards; la baroque et impuissante fantaisie du moyen âge perce et affleure ici comme sur les portails des cathédrales. Jacomino de Vérone, frère mineur, décrivait à la même époque ces tourmens des damnés avec une trivialité encore plus plate. Satan, selon lui, ordonnait « qu'on fît rôtir le coupable comme un porc à un grand pieu de fer; » puis, quand on lui apportait l'homme rissolé, il répondait : « Va, dis à ce méchant cuisinier que le morceau est mal cuit, qu'on le remette au feu et qu'il y reste. » Dante seul a su se dégager de cette bouffonnerie populacière pour donner à ses damnés une âme aussi fière que la sienne. Il était ici, à Padoue, en même temps que Giotto, chez lui, dit-on, et tous deux étaient amis; mais la peinture n'a pas le même domaine que la poésie, et ce que l'un faisait avec des mots, l'autre ne pouvait le faire avec des couleurs. On ne connaissait pas encore assez les muscles et les énergies de la structure humaine pour ramasser, comme Michel-Ange, en quelques figures colossales et tordues la tragédie que Dante déployait dans ses apparitions multipliées et dans ses paysages lugubres. D'ailleurs le talent et l'humeur du peintre n'étaient point ceux du poète : Giotto était aussi heureux que Dante était triste; son beau génie, son invention aisée, son goût pour la noblesse et le pathétique, le por-

(1) 1304.

taient vers les personnages idéaux et vers les expressions touchantes, et c'est dans ce champ qui lui est propre qu'ici pour la première fois, avec une abondance et un succès extraordinaires, il a innové et inventé.

Voici pour la première fois dans une fresque des têtes presque antiques; c'est le même coup de génie que celui de Nicolas de Pise : après cinquante ans, la peinture rejoint la sculpture, et la beauté régulière et saine reparaît sur les murs des églises comme sur la chaire des prédicateurs et sur les tombeaux des saints. Autour du *Christ en croix* et dans *le Jugement dernier*, les nobles têtes des saints ont la solide structure, le fort menton des statues grecques : rien de plus grave et de plus simple que les draperies, rien de plus beau que les figures des dix séraphins couronnés de gloires. Tout le long de la nef, au bas des murs, est une rangée de femmes idéales qui représentent en grisailles les diverses vertus, toutes robustes et calmes, amples et drapées à grands plis : deux surtout, la Charité et l'Espérance, semblent des impératrices romaines; une autre, la Justice, a le visage le plus doux et le plus pur. On sent que le peintre cherche et découvre avec amour la forme parfaite; ses christs ne sont pas des portraits : leur figure est trop régulière, trop sereine; l'un d'eux, aux noces de Cana, dans une robe lie-de-vin, fait penser à celui que Raphaël a mis dans sa *Transfiguration*. Il est visible que l'artiste peint non pas d'après un modèle qu'il copie, mais, comme Raphaël, « d'après une certaine idée qu'il a. » De toutes parts cette invention se découvre, dans les paysages, dans les architectures, dans l'ordonnance choisie des groupes, surtout dans les expressions. Il y en a qui sont des cris du cœur, si spontanés, si sincères, qu'on n'en retrouvera pas de si vrais. Au pied de la croix, la Vierge en capuchon bleu, le front plissé, pâle, s'évanouit, et pourtant reste debout par un effort suprême (1). La Madeleine étend les bras vers le Christ ressuscité avec stupeur et tendresse, comme si elle voulait avancer, et pourtant reste collée au sol. Lazare, roulé dans ses bandelettes, fixe comme une momie dans sa gaîne, debout pourtant et les yeux vivans, est une apparition foudroyante. Cet homme avait le génie, le cœur, les idées, tout, sauf la science, qui est l'œuvre des siècles, et le fini de l'exécution; il dessinait en gros, ne faisait que des contours, des plis de draperie; l'adresse et l'art de la main lui manquaient encore. Dans une église voisine, celle des Eremitani, sont des fresques de Mantegna, très achevées, d'un beau relief et d'une correction savante; voilà ce qu'un siècle et demi

(1) Cela fait penser au vers de Corneille, à cette Romaine qui tombe d'un seul mouvement comme une statue :

Non, je ne pleure pas, madame, mais je meurs.

aurait appris à Giotto; quel peintre s'il eût été maître des procédés! Peut-être il y aurait eu un second Raphaël dans le monde.

On revient vers le *prato*, qui est tout vert et tout printanier. Un canal le traverse, et des statues s'ordonnent entre les troncs des arbres. A l'entour, de hauts murs de briques rouges, des dômes bleuâtres se profilent en masses puissantes sur le ciel clair, et sur les corniches des églises les oiseaux chantent au milieu de la solitude et du silence.

On aperçoit devant soi Sainte-Justine et ses huit dômes. Quoique bâtie au XVIe siècle, la forme byzantine y déploie ses rondeurs. Des ballons circulaires tournent autour des coupoles; à l'intérieur, entre des arcades rondes, on voit le toit se creuser en énormes boucliers concaves, et l'ample voûte s'évase pompeusement, comme un ciel intérieur où joue la lumière. Tout de suite on comprend ici la puissance expressive des lignes. Selon que la forme régnante diffère, le sentiment général est différent. L'angle aigu, l'élancement de l'ogive, excitent l'émotion mystique; l'angle droit, la solide assiette carrée de la charpente grecque, suggèrent l'idée de la sérénité saine; la courbure byzantine, impériale ou moderne des voûtes arrondies donne l'aspect décoratif. Telle est l'impression que laisse cette église; avec son parvis de marbres blancs, noirs et rougeâtres, avec ses pilastres carrés, ses entablemens saillans, ses chapiteaux romains, avec ses grandes proportions et sa belle lumière, elle représente, non sans bizarrerie et sans emphase. Au fond du chœur, et de la main du Véronèse, un déluge de petits anges, parmi de grandes oppositions de jour et d'ombre, se précipite sur la place où la sainte, en splendide robe de soie jaune, se livre aux mains du bourreau qui va l'égorger. Tout le reste est rempli de sculptures théâtrales, martyrs qui gesticulent, étoffes fouillées, chairs tortillées, à la façon du Bernin, et plus mignardement encore. C'est le grandiose du XVIe siècle qui finit par l'affectation du XVIIIe.

Mais le principal monument, le plus célèbre par sa sainteté, le plus riche en œuvres d'art de toute sorte est l'église de Saint-Antoine. Sur la place solitaire qui l'entoure s'élève la statue équestre en bronze du condottiere Guattamelata, faite par Donatello, et la première qu'on ait fondue en Italie (1). En cuirasse, tête nue, son bâton de commandement à la main, il est solidement assis sur un cheval bien membré, vigoureuse bête de service et de bataille, non de parade; son buste est épais et carré; sa grande épée à deux mains dépasse le ventre du cheval; de longs éperons à grosses molettes s'enfonceront loin dans la chair aux sauts périlleux, quand il faudra franchir un fossé ou une palissade; c'est un rude homme de

(1) 1453.

guerre; il est là avec tout son harnais, et l'on voit que, comme le Sforza son adversaire, il a vécu sur sa selle. Ici comme à Florence Donatello ose risquer toute la vérité, les détails crus qui peuvent sembler disgracieux au vulgaire, la franche imitation de l'individu réel avec ses traits propres et les traces de son métier, et nous voyons ici comme à Florence un fragment de l'humanité vivante qui, arraché tout vivant de son siècle, prolonge par son originalité et par son énergie la vie de son siècle jusqu'à nous.

Quant à l'église, elle est bien étrange : c'est un bâtiment gothique italien, compliqué de coupoles byzantines où les dômes ronds, les clochers aigus, les colonnettes surmontées d'arcades ogivales, la façade empruntée aux basiliques romaines, le balcon copié sur les palais vénitiens, confondent dans leur assemblage composite les idées de trois ou quatre siècles et de trois ou quatre pays. Là est le grand saint de la ville, saint Antoine, l'un des principaux personnages du XIIIe siècle, prédicateur mystique, et qui s'adressait aux poissons comme saint François aux oiseaux; les poissons arrivaient en troupes et faisaient signe qu'ils comprenaient. Le sanctuaire renferme sa langue et son menton; au plus beau temps de la dévotion jésuitique, en 1690, il a été décoré par Parodi avec le plus incroyable dévergondage de magnificence et de mignardise. Les fenêtres sont bosselées d'argent, et une profusion de figures en marbre blanc agitées et riantes, de jolis minois, d'yeux attendris, couvrent les murs de leurs grâces sentimentales. Au fond de la chapelle, une légion d'anges emportent le saint dans la gloire; il y en a peut-être soixante, pressés, entassés comme dans un tableau, comme une potée d'amours dans un plafond de boudoir, avec des jambes fines, de petits corps polis, des visages mutins, délurés, des joues rondes à fossettes; quelques-uns, penchés sur la croix, ont le sourire tendre et gai d'une grisette qui dort en rêvant. La chapelle entière semble une énorme console de marbre ornementée, et, pour achever l'impression, çà et là dans ce reste de l'église des vierges galantes baissent coquettement leur coiffe en jouant avec leur bambin grassouillet. Il est clair que la dévotion fade de la décadence a repris pour son usage le sanctuaire de la vieille piété naïve et étendu sur la croyance populaire son enduit et son vernis. — D'autres chapelles montrent un autre âge du même sentiment : l'une à gauche, dédiée au saint, a été bâtie et décorée par dix sculpteurs du XVIe siècle, Riccio, Sansovino, Falconetto, Aspetti, Giovanni di Milano, Tullio Lombardo, d'autres encore. La richesse d'imagination, le superbe sentiment de la vie païenne et naturelle, tout l'esprit de la renaissance s'y manifeste en traits éclatans. La façade de marbre blanc, semée de caissons en marbres de couleur, tout encadrée de marbres noirs, ressemble à un arc de triomphe

antique. Des colonnes de marbre couvertes de bas-reliefs et surmontées d'arcades rondes lui font une entrée monumentale. Des niches en coquilles, des frises de feuillages, de boucliers, de chevaux, d'hommes nus, de cygnes, de poissons, d'amours, étalent dans le fond toute la diversité et toute l'ampleur de la nature héroïque ou vivante. Une multitude de figurines sculptées brodent les murs et les piliers : ici les Parques nues, parmi des raisins et des fleurs, avec l'imitation un peu littérale et grêle de la structure humaine comprise pour la première fois; là une résurrection où la recherche curieuse de la forme pittoresque se mêle au sentiment poétique de la forme idéale. Et comme pour témoigner de la foi vivace qui dure toujours la même à travers les transformations de l'art, on trouve au milieu de cette décoration sensuelle et magistrale des *ex-voto* par centaines, des béquilles, de petits tableaux de dix sous et une quantité de troncs qui réclament des offrandes.

Mais ce qui véritablement fait de cette église un monument unique et comme un mémorial de tous les siècles, ce sont les tombeaux dont elle est peuplée. Tout à l'heure dans l'église des Eremitani je voyais ceux des Carrare. Aucune œuvre n'est plus propre à faire comprendre les idées et les goûts d'un siècle, car la main de l'architecte y a travaillé, comme celle du sculpteur, et, si divers que soient les monumens, ils représentent tous la même idée, une idée simple et de première importance, celle de la mort, en sorte que le spectateur suit dans leurs différences les différentes façons dont l'homme a compris le plus redoutable moment de sa vie et le plus poignant, le plus universel, le plus intelligible de ses intérêts. Ici la série est complète. Une dame morte en 1427 dort couchée dans une alcôve; au-dessous d'elle, trois figurines dans une niche à coquille regardent d'un air sérieux, et leur tête lourde, leur attitude, leur draperie, sont aussi simples que la chambre funéraire où repose la morte. Près de là sont des tombeaux du XVIe siècle, celui du cardinal Bembo, grande figure un peu chauve avec une superbe barbe et la fierté d'un portrait de Titien; l'autre, grandiose et pompeux comme un triomphe, celui du général vénitien Contarini. Une frise de vaisseaux, de cuirasses, d'armes et de boucliers tourne autour des assises de marbre. Des tritons sonnans, des cariatides de captifs enchaînés y étalent les emblèmes et les insignes des victoires maritimes. Des corps nus, des têtes à la physionomie simple s'étagent avec la vigueur et la franchise d'expression d'un art sain qui est dans sa séve et dans sa fleur. Sur les côtés se déploient deux figures de femmes, l'une jeune et fière, en tunique collante, les seins saillans, l'autre vieille et pleurante, mais non moins robuste et musclée. Au sommet de la pyramide, une belle Vertu les yeux baissés, mais la jambe et la poitrine nues,

semble une jeune et glorieuse déesse du Véronèse. — On avance, et tout d'un coup, à la fin du XVIIe siècle, l'altération du goût apparaît; l'art devient dévot et mondain, prétentieux et fade. Un tombeau de 1684 assemble des figures demi-nues ou cuirassées d'armures païennes, mais penchées, affectées, dans un frou-frou de rideaux, de guirlandes et de têtes de mort. Un autre, de 1690, est un échafaudage d'hommes, d'anges, de bustes, de drapeaux, qui commence par un crâne desséché et par un bras de squelette, pour finir au sommet par un squelette ailé qui embouche une trompette. — Après le mémorial simple qui représente la mort réelle, vient le mémorial païen qui couvre la mort de pompe héroïque, puis le mémorial dévot qui met dans la même parade l'horreur du sépulcre et les élégances du monde.

Comme on revient de grand cœur aux œuvres de la renaissance! Comme entre l'insuffisance gothique et l'afféterie moderne l'homme y paraît noble, fort et grand! J'ai passé le reste de l'après-midi dans le chœur. Sur la balustrade de bronze, près des portes de bronze, sont plantées de grandes statuettes de bronze. Le bronze tapisse l'enceinte, couvre l'autel, se hérisse en bas-reliefs, se redresse en piliers, monte en candélabres. Un peuple de figures énergiques se déploie de toutes parts en bosselures multipliées sur la teinte sombre et lustrée du métal qui luit. Là les apôtres d'Aspetti, par leur hautaine stature (1) et leur draperie froissée, semblent des petits-fils de Michel-Ange. Là un candélabre de Riccio (2) haut comme deux hommes, épais de trois pieds à la base, s'élève superposant ses figurines; on n'imagine pas une telle richesse d'invention, tant de scènes, et des scènes si diverses, un pareil luxe d'ornemens, un monde complet chrétien et païen si magnifiquement accumulé en une seule masse et pourtant distribué avec tant d'art que chaque étage fait valoir l'autre, que le fourmillement produit les groupes et la multitude aboutit à l'unité. Sur les flancs carrés se déploient les histoires de l'Évangile, le Christ enseveli parmi les cris et les gestes désespérés d'une foule qui pleure, le Christ dans les limbes parmi les corps vigoureux et les beaux membres nus des pécheurs délivrés. Sur les corniches et çà et là, aux angles, aux bordures, les figures païennes encadrent la tragédie chrétienne. La fantaisie de la renaissance s'y est donné carrière par une profusion de tritons, de chevaux, de serpens entrelacés, de torses d'enfans et de femmes. Des centaures portent en croupe des amours nus qui brandissent une torche; d'autres amours jouent avec un masque ou tiennent des instrumens; des faunes et des satyres bon-

(1) 1593.
(2) 1488.

dissent parmi les feuillages; l'invention déborde, et ce triomphe de la vie naturelle, ces poétiques panathénées de la libre et inventive imagination humaine déploient leur mouvement et leur exubérance pour orner le candélabre qui porte le cierge pascal.

Ce que fit alors le fondeur en bronze est incomparable; l'orfévrerie devance d'un siècle la peinture, et atteint son achèvement quand l'autre n'est encore qu'à ses débuts. Elle possède tous ses procédés et empiète sur ses rivales. La connaissance des types, la science du nu, le mouvement des draperies, l'étude des expressions, des ordonnances, de la perspective, rien ne lui manque; ce qui sort du pouce du modeleur, c'est le tableau complet, les trente ou quarante personnages groupés sur divers plans, les foules agissantes et passionnées, toute la tragédie humaine étalée sur la place publique, entre des portiques et des temples (1). Il y en a deux de Donatello sur les parois de l'autel (2), il y en a douze de Velano et d'Andrea Briosco sur les parois du chœur, qui, pour la fécondité du génie, l'audace de la conception, le maniement et l'entassement des multitudes, dépassent tout ce que j'ai jamais vu. C'est Judith et toute l'armée d'Holopherne massacrée ou mise en fuite; c'est Samson renversant les colonnes du temple qui s'écroule sous ses galeries chargées; c'est Salomon sous un triple étage d'architecture entouré du peuple assemblé; ce sont les dix tribus israélites devant le serpent d'airain, corps gisans et enflés par la morsure des reptiles, femmes suppliantes qui tendent leurs enfans vers la guérison, hommes blessés qui s'amoncellent et se tordent, tout cela dans un vaste paysage de rochers, de palmiers, de troupeaux, qui étend les grandeurs de la nature paisible autour des agitations de l'humanité souffrante. Tous ces corps et toutes ces âmes vivent, et par contre-coup leur énergie se communique au spectateur; on se sent relevé quand on les a vus. Voilà la noblesse de cet art. Qu'on regarde les portraits et l'histoire des hommes du temps, on verra qu'ils ont bien soutenu la bataille de la vie, et c'est là ce qui les met au premier rang parmi les artistes. Que l'homme combatte et souffre, qu'il soit blessé et se débatte, il n'importe, sa condition l'exige ainsi, il est fait pour la peine et pour l'effort. Ce qui importe, c'est qu'il fasse bravement effort, c'est qu'il veuille, travaille et invente, c'est que la grande source d'action qui est en lui n'aille pas se perdre dans un marécage inerte ou dans un canal administratif, c'est qu'elle coule et s'épanche incessamment non comme un torrent capricieux, mais comme un large fleuve; c'est que le courant, une fois lancé, roule toujours, troublé et tempétueux s'il le faut, mais fécondant, inépui-

(1) Voir le *Martyre de saint Laurent* de Baccio Bandinelli dans l'estampe si connue.
(2) 1446-1449.

sable, et que de loin en loin il reluise sous la splendeur et la joie du ciel. Arrivé à son terme, il peut se perdre dans la mer; sa carrière est fournie. A chaque tournant de siècle, la mort engloutit et disperse la génération vivante; mais elle n'a pas de prise sur son passé. Les morts peuvent se reposer, ils ont fait leur œuvre, et leur postérité, qui à son tour se fraie la voie, doit être contente si après une œuvre semblable elle va se coucher dans le même repos.

Quand on regarde les grandes œuvres qui couvrent l'Italie, quand on songe à la décadence qui les a suivies, quand on remarque de combien la génération qui les a faites surpassait la nôtre en vigueur active et en invention spontanée, quand on se souvient que jusqu'à nous toutes les civilisations n'ont fleuri que pour se dessécher et tomber en poussière, on se demande si celle où nous vivons aura le sort des autres, et si le grand monument qui nous protége ne fournira pas à son tour des débris à quelque construction inconnue où le genre humain renouvelé trouvera un meilleur abri. Là-dessus, ce n'est pas le sentiment qu'il faut écouter, c'est l'histoire et l'analyse qui doivent répondre. Voici les assises de notre édifice; il semble d'abord qu'elles nous en garantissent la solidité.

Les états modernes ne sont pas de simples cités pourvues d'un territoire, et qu'une extermination ou une conquête puisse détruire, comme Sienne, Florence, Carthage, Crotone ou Athènes. Ils renferment vingt, trente ou quarante millions d'hommes, qui forment des races ou des nations distinctes, et à ce titre peuvent résister aux invasions. Napoléon n'a pu soumettre l'Espagne si faible, ni dompter l'Allemagne si divisée. Quand en 1814 Guillaume de Humboldt proposa de partager la France, trop forte à son avis, les alliés reculèrent, sentant que d'eux-mêmes au bout d'un quart de siècle les morceaux se rejoindraient. Voyez aujourd'hui les embarras de la Russie pour un tiers de la Pologne. Il faut cinq cent mille hommes de garnison, la moitié d'un peuple, pour en contenir un autre, et le profit ne vaut pas la dépense.

En second lieu, les états européens sont formés de races et de nations diverses; c'est pourquoi l'un peut suppléer, puis relever son voisin, si son voisin tombe. Quand le Portugal, l'Espagne et l'Italie sont tombées au XVIIe siècle, l'Angleterre, la France et la Hollande ont repris et continué l'œuvre commencée à leur façon et pour leur compte. Si dans cent ans la France devenait une simple caserne administrative, les nations protestantes, l'Angleterre, l'Allemagne, les États-Unis, l'Australie, se développeraient seules, et leur civilisation refluerait sur la France au bout de deux ou trois siècles, comme celle de la France, après deux ou trois siècles, reflue aujourd'hui sur l'Italie et l'Espagne. Au contraire, une monarchie comme la Chine, une théocratie comme l'Inde, un groupe de cités

comme la Grèce, un grand établissement unique comme l'empire romain, périssent tout entiers avec leurs inventions, faute de voisins égaux, indépendans, qui subsistent après eux et les renouvellent.

Les trois quarts du travail humain se font maintenant par les machines, et le nombre des machines, comme la perfection, s'accroît incessamment. Le labeur manuel diminue d'autant, et par suite le nombre des êtres pensans augmente. Par conséquent nous sommes exempts du fléau qui a perdu le monde grec et romain, je veux dire la réduction des neuf dixièmes de la population humaine à l'état de bêtes de somme qu'on exploite, qui périssent, et dont la destruction ou l'abâtardissement graduel ne laisse subsister dans chaque état qu'une petite élite. Presque toutes les républiques de la Grèce (1) et de l'Italie antique ou moderne ont péri faute de citoyens. Aujourd'hui les machines qui remplacent les sujets ou les esclaves préparent des multitudes intelligentes.

D'autre part encore, les sciences expérimentales et progressives sont maintenant reconnues comme les seules maîtresses légitimes de l'esprit humain et les seuls guides certains de l'action humaine. Cela est unique dans le monde. Chez les musulmans, sous les Ptolémées, dans l'Italie du XVIe siècle, elles restaient aux mains d'une petite coterie de curieux qu'on pouvait détruire par une proscription. A présent elles ont pris l'empire, et comme elles ont visiblement amélioré la vie pratique, elles rallient autour d'elles tous les intérêts privés et tout l'assentiment public. Comme d'ailleurs leurs méthodes sont fixées et que leurs découvertes vont croissant, on peut établir qu'elles rempliront et renouvelleront indéfiniment l'intelligence humaine. Les autres développemens de l'esprit, l'art, la poésie, la religion, pourront avorter, dévier ou languir; mais celui-là ne peut manquer de durer, de s'étendre et de suggérer sans cesse aux hommes des vues d'ensemble pour régler leurs croyances et diriger leurs actions.

Enfin ces mêmes sciences, ayant embrassé dans leur domaine les affaires politiques et morales et pénétrant tous les jours dans l'éducation, changent l'idée que l'homme se faisait de la société et de la vie : il était un animal militant qui considérait les autres hommes comme une proie et la prospérité des autres hommes comme un danger : elles le transforment en une créature pacifique qui considère les autres hommes comme des auxiliaires et la prospérité des autres hommes comme un profit. Chaque boisseau de blé qu'on

(1) Sparte a péri δι ολιγανθρωπίαν, dit Aristote. A Florence, il n'y avait plus que 2,500 citoyens votans au temps de Savonarole. — Voyez aussi Venise. — Au commencement du XVIe siècle, on estimait le nombre des citoyens pourvus de tous les droits politiques à 18,000 en Italie.

produit et chaque aune d'étoffe qu'on fabrique en Angleterre diminuent d'autant le prix dont je paie le blé et les étoffes. Par conséquent mon intérêt est non pas de tuer l'Anglais qui a produit le blé ou fabriqué l'étoffe, mais de souhaiter qu'il en fabrique ou produise deux fois davantage.

Jamais civilisation humaine ne s'est trouvée dans des conditions semblables; c'est pourquoi on peut espérer que celle-ci, étant mieux bâtie que les autres, n'ira pas se lézardant, puis s'effondrant comme les autres; du moins on est autorisé à croire que parmi des ébranlemens ou des inachèvemens partiels, comme en Pologne et en Turquie, elle subsistera et s'achèvera dans les principaux emplacemens où l'on voit ses constructions s'élever. D'autre part, la grandeur des états, l'invention de l'industrie, l'institution des sciences qui consolident l'édifice, nuisent aux individus qui l'habitent, et chaque homme isolé se trouve amoindri par l'extension énorme de l'établissement dans lequel il est compris.

D'abord les sociétés, pour devenir plus solides, sont devenues trop grandes, et la plupart d'entre elles, pour mieux résister aux attaques étrangères, se sont trop subordonnées à leur gouvernement. Parmi les hommes qui les composent, neuf sur dix, parfois quatre-vingt-dix-neuf sur cent, sont des provinciaux, des administrés, qui, sauf de rares secousses, ne prennent point part à la vie publique, oublient les passions générales, entrent dans la communauté comme des solives dans une bâtisse, ou du moins végètent, désaffectionnés, inertes, dans de petits plaisirs et de petites idées, à la façon des mousses parasites sur un toit. Comparez leur vie à celle des Athéniens au ve siècle et des Florentins au xive.

En outre, pour devenir efficace, l'industrie s'est trop subdivisée, et l'homme transformé en ouvrier devient un rouage. Fourier disait que dans l'état idéal du globe sociétaire, les hommes ayant reconnu que les petits pâtés ne sont pas encore à la hauteur de la civilisation, deux caravanes de cent mille artistes culinaires choisis se rassembleraient en un endroit convenable, par exemple sur les bords de l'Euphrate, et concourraient à grand renfort d'expérience et de génie. Le vainqueur, recevant un centime par tête d'homme, se trouverait très riche, et de plus serait médaillé. Ceci est l'image grotesque de notre industrie. Considérez une exposition universelle, les efforts énormes consacrés à perfectionner les cuvettes, les bottes, les coussins élastiques, avec récompense proportionnée. Il est triste de voir cent mille familles employer leurs bras et trente hommes supérieurs dépenser leur génie pour donner du *brillanté* à une étoffe de coton.

En dernier lieu, la science, pour devenir expérimentale et sûre,

s'étant scindée en de petites provinces toujours plus petites, les véritables penseurs, qui sont les inventeurs, sont obligés de se cantonner chacun dans un compartiment spécial, et d'y vivre enfermés dans un recoin de la philologie ou de la chimie, comme un cuisinier dans sa cuisine. En même temps, l'accumulation des faits étant devenue énorme, la tête humaine se trouve encombrée; il n'y a plus d'Aristote : ceux qui veulent acquérir quelque idée approximative de l'ensemble sont obligés de renoncer à la vie du corps et de surmener leur cervelle; par contagion, dans tout le reste de la société, la vie cérébrale trop développée altère la santé physique et morale. Comparez des docteurs allemands, des hommes de lettres, même nos gens du monde raffinés et pâles, tous nos amateurs, tous nos savans spéciaux, aux citoyens grecs philosophes, artistes, gens de guerre et de gymnase, à ces Italiens du XVIe siècle qui possédaient chacun, outre l'éducation militaire, cinq ou six arts ou talens, et quelques-uns une encyclopédie complète.

En un mot, l'œuvre de l'homme est devenue stable parce qu'elle s'est élargie, mais elle ne s'est élargie que parce que l'homme est devenu *spécial*, et la spécialité *rétrécit*. C'est pour cela qu'on voit baisser aujourd'hui les grandes œuvres qui exigent la compréhension naturelle et le vif sentiment de l'ensemble, je veux dire l'art, la religion, la poésie. La façon dont les Grecs et les Italiens de la renaissance prenaient la vie était à la fois meilleure et pire : elle produisait une civilisation moins durable, moins commode, moins humaine, mais plus d'âmes complètes et plus d'hommes de génie.

A ces maux il y a peut-être des palliatifs, mais non des remèdes, car ils sont produits et entretenus par la structure même de la société, de l'industrie et de la science sur lesquelles nous vivons. La même séve produit d'un côté le fruit, de l'autre le venin; qui veut goûter l'un doit boire l'autre. — En ce cas, comme dans toute maladie constitutionnelle, le médecin panse l'ulcère, conseille les adoucissans, combat le mal symptôme par symptôme, avertit son homme d'éviter les excès, surtout lui conseille la patience. Rien de plus, il est incurable, car pour le guérir il faudrait le refondre. Moi-même, en écrivant ceci, qu'est-ce que je montre, sinon un exemple de notre mal? Voyager en critique, les yeux fixés sur l'histoire, analyser, raisonner, distinguer, au lieu de vivre gaîment et d'inventer de verve, qu'est-ce autre chose qu'une manie de lettré et une habitude d'anatomiste?

H. TAINE.

BARBERINE AU JOUG

ROMAN DE LA VIE DOMESTIQUE ANGLAISE.

TROISIÈME PARTIE (1).

X.

Le départ imprévu de Barberine arrachait Frank Churchill un peu brusquement à ses rêves couleur de rose, et lui infligeait des tortures passablement compliquées. Malgré quelques différends survenus entre eux, — différends qu'il regardait, sur la foi d'autrui, comme presque inévitables au début de toute carrière conjugale, — sa femme n'avait pas cessé de lui être chère, et sa confiance en elle n'avait subi que de très légères atteintes. Se voir séparé de cette espèce d'idole était donc une immense déception, un véritable désastre; mais le cœur de Frank n'était pas seul à souffrir : son amour-propre, éminemment susceptible, se révoltait à l'idée de cette fausse pitié, doublée de sarcasmes, avec laquelle un public indifférent croit s'acquitter envers tout mari dont la femme semble dénoncer par un impitoyable abandon les torts secrets, les tyrannies hypocrites, — ou dont tout au moins elle trahit ainsi l'infériorité, la faiblesse. Nul plus que Churchill ne redoutait la rumeur publique; il se dérobait à la notoriété avec autant de soin que d'autres en mettent à l'appeler autour de leurs noms, et, de son ingrat métier, l'anonyme était encore ce qu'il goûtait le mieux, — non qu'il déclinât la responsabilité de ses écrits, ou que ses convictions bien as-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 février.

sises lui laissassent le plus léger doute, mais simplement parce qu'il aimait à combattre visière basse, plus certain alors de frapper juste, et de n'être dérangé ni par le bruit d'applaudissemens importuns, ni par le tumulte de vaines récriminations. Avec de telles dispositions, jugez ce que devait éprouver un homme investi malgré lui d'une certaine renommée en songeant aux mille propos qu'allait susciter la détermination prise par une personne aussi connue que l'était Barberine Lexden. Un monde curieux et menteur allait donc s'occuper d'eux, rompre le sceau de leurs mutuels rapports, analyser, traduire à sa guise les moindres circonstances de leur énigmatique rupture? Quelle honte, quel supplice! et qu'avait-il fait pour mériter l'une ou l'autre?... Victime d'une jalousie insensée, bien évidemment méconnu et trahi sans raison, il aurait pu, déployant un stoïcisme héroïque, intéresser à son sort l'élite de ses amis. Par malheur il aimait encore, même en la maudissant, celle qui livrait ainsi à une désolante publicité le nom qu'il espérait illustrer pour le rendre plus digne d'elle. Oserons-nous dire qu'à certaines heures l'isolement de Barberine, les injures qui pouvaient l'atteindre et qui la trouveraient sans protection, le dénûment où elle pourrait tomber et qui l'exposerait à subir d'humilians secours, — mille hypothèses enfin, les unes assez raisonnables, les autres purement chimériques, — venant s'offrir à son imagination, le mettaient littéralement hors de lui? Son orgueil alors, son juste ressentiment, ses griefs les mieux fondés, il oubliait tout, et peu s'en fallait qu'il ne courût se jeter aux pieds de la belle fugitive au risque de se dégrader vis-à-vis d'elle et de perdre ainsi le droit de la rappeler à son devoir. Par bonheur, sa mère était là pour l'arrêter sur cette pente périlleuse. Nonobstant la simplicité de sa vie solitaire, Eleanor Churchill avait pu dès longtemps étudier le mécanisme compliqué des rapports humains, le jeu multiple des passions, et ce code spécial qui supplée en bien des matières au silence de la loi écrite. En supposant même quelques fragilités passagères que son fils aurait eu à se reprocher, — s'il avait par exemple répondu par trop d'empressement aux avances d'une coquette, ou, venant à retrouver une de ses « passions » d'autrefois, s'il s'était laissé entraîner à des générosités qui ne lui étaient plus permises, — la veuve de Vance Churchill aurait encore accusé Barberine d'une susceptibilité outrée, d'une précipitation folle. Elle les lui aurait reprochées en invoquant le souvenir de mille infidélités, de mille prodigalités pardonnées jadis au père de Frank; mais puisque ce dernier, véridique et sincère entre tous, ne se reconnaissait aucun tort, puisqu'il affirmait que son refus de faire connaître à Barberine le contenu de la mystérieuse épître était le résultat d'un engagement formel pris à l'égard

d'une tierce personne bien longtemps avant leur mariage, Barberine restait absolument inexcusable. Aussi mistress Churchill avait-elle été profondément étonnée lorsqu'au milieu des consolations qu'elle prodiguait à son fils, elle l'avait entendu lui demander s'il ne valait pas mieux, pour étouffer en son germe le scandale dont ils étaient menacés, qu'il allât reprendre et ramener sa femme. — Êtes-vous fou? le malheur vous a-t-il ôté la raison? lui avait-elle demandé. Faire les premiers pas vers une femme qui appelle sur vous, — sur moi, sur tous les nôtres, — un opprobre éclatant! Et pourquoi? Pour implorer son retour après quelques remontrances de pure forme, comme celles qu'on adresse à une écolière prise en faute! Que parlez-vous de tenir les choses secrètes? Les domestiques de mistress Schröder et vos propres domestiques ne sont-ils pas déjà au courant de ce qui s'est passé? Pensez-vous qu'ils n'aient rien laissé transpirer de ce qu'ils savent? Peut-être subsiste-t-il encore quelques doutes, dont le bénéfice vous est acquis jusqu'à ce soir, mais jusqu'à ce soir seulement... Si dans ce délai, venant à s'apercevoir de son erreur et désirant la réparer, cette femme, dont la conduite, je le maintiens, révèle un fonds de perversité, vous manifestait un repentir sincère, votre devoir serait de lui pardonner et de la reprendre... Mais votre indulgence ne saurait aller au-delà sans devenir avilissante.

— Vous avez peut-être raison... Il faut donc suspendre toute décision et voir à quel parti elle s'arrêtera.

Ainsi parla Frank, la tête basse et réprimant une espèce de soupir; puis la mère et le fils attendirent, en face l'un de l'autre, pendant toute cette soirée, qui leur semblait ne devoir jamais finir, silencieux, immobiles, abîmés dans leurs pénibles réflexions. Lorsqu'il fut évident que la fugitive ne rentrerait pas de la nuit, Frank sentit que sa tête se perdait, et comme sa mère le pressait de prendre quelque nourriture : — Non, lui répondit-il tristement... Ici du moins je ne saurais. Si le besoin se fait sentir, je trouverai au club tout ce qu'il faut... Vous aussi, mère, vous êtes à bout de forces, allez prendre quelque repos. Maintenant que tout est fini, nous aurons à délibérer demain sur ce que nous ferons de la vie qu'il nous reste à passer ici-bas.

Le club était fort animé ce soir-là. Frank, triste et sombre, y produisit l'effet d'une apparition funèbre. Personne ne s'avisa de lui adresser la parole. A une table voisine de celle où il s'était assis, on s'entretenait d'un mariage, et l'importance de la dot y était, selon l'usage, discutée avec chaleur. — Aux plus riches tous les priviléges! s'écria l'un des causeurs, qui avait ses raisons pour professer pareilles doctrines. Par les toilettes qui courent, un pauvre diable ne doit pas songer à prendre femme. — Cette réflexion ba-

nale, tombant au milieu des pensées de Frank, lui fit l'effet d'une révélation. — C'est bien cela, se disait-il, et Barberine après tout n'a pas tous les torts. Je l'ai réduite à une condition, je lui ai fait supporter une gêne auxquelles rien ne l'avait préparée. Son humeur s'en est aigrie, elle a cherché des sujets de plaintes, sa jalousie n'a pas d'autre cause; elle y a trouvé le prétexte qu'il lui fallait pour retourner à son ancienne façon de vivre. — Et il l'excusait, il la justifiait presque en revenant du côté de ses foyers déserts.

Le lendemain, — le lendemain soir principalement, — les pensées de Frank n'étaient plus les mêmes. Barberine n'ayant pas donné signe de vie, mistress Churchill s'était vue réduite à expliquer la situation; la *Mésopotamie* tout entière était au fait : on pérorait, on clabaudait à cœur-joie. Les femmes surtout ne tarissaient pas, surprises au dernier point d'une séparation à laquelle manquait l'élément le plus essentiel. Un enlèvement, passe encore : on a vu de ces choses, qui s'expliquent d'elles-mêmes; mais planter là son mari sans motif bien défini pour se retirer ouvertement au sein d'un ménage étranger, et faire ensuite réclamer ses malles comme à une gare de chemin de fer,... voilà qui, selon les commères de Great-Adullam-street, « passait toute espèce de permission ! »

George Harding, averti par sa femme, qui avait reçu les premières confidences de mistress Churchill, arriva bientôt tout ému. Au moment où il prit la main de son jeune ami, quelques larmes lui montèrent aux yeux. — Ne me racontez rien, je sais tout, dit-il à Frank, dont il devinait la secrète répugnance à traiter longuement une matière pareille. Rassurez-moi seulement. Ne suis-je pour rien dans ce désastre? — Puis, voyant la surprise que sa question causait : — Oui, reprit-il, ce conseil que je vous donnais de « serrer le frein... » peut-être venait-il mal à propos compliquer une situation déjà tendue.

— Tranquillisez-vous, répondit Frank. Tôt ou tard cet éclat devait avoir lieu... Peut-être l'avons nous hâté; mais c'est tout.

— Et maintenant que pensez-vous faire?

— Ce que font dans tout revers de fortune les hommes de sens, c'est-à-dire bonne mine à mauvais jeu. Vivre seul m'est impossible. Je réinstallerai donc ma mère dans cette maison, et tout, — je le suppose du moins, — se retrouvera comme il y a dix-huit mois.

— Permettez, reprit Harding avec un accent presque sévère, je ne reconnais pas ici votre sagacité ordinaire. Devant Dieu et devant les hommes, votre femme n'a pas cessé d'être votre femme; elle n'a rien fait, — même aux yeux de la loi telle que nous l'avons rédigée dans notre infaillible sagesse, — qui vous autorise à la traiter comme vous semblez en nourrir le projet. Ne vous laissez pas

étourdir par ces bavardages de vieilles femmes, ne compromettez point tout un avenir dans un élan de rancune irréfléchie. Vous vous devez, vous lui devez de tenter, directement ou indirectement, une démarche de nature à la ramener ici... Je m'en chargerai, si vous le voulez; mais il vaudrait mieux que ce fût vous.

— Merci, répliqua Frank, je sais quelle bienveillance loyale vous dicte le conseil que vous me donnez... Toutefois je sens qu'il m'est impossible de le suivre...

Harding n'en fût pas demeuré là, mais un geste significatif de Frank Churchill lui fit comprendre qu'il fallait changer de sujet. Pourquoi Frank, si clément la veille au soir, était-il désormais inflexible? Pourquoi s'était-il montré tour à tour si péniblement docile aux inspirations de la sévérité maternelle et si rebelle aux conseils indulgens de George Harding? Quand avait-il eu tort? quand avait-il eu raison? Mieux vaut poser de pareilles questions que de les résoudre, et nous préférons, quant à nous, suivre dans ses fantaisies extra-conjugales l'erratique Barberine.

Les Schröder avaient quitté Uplands depuis quinze jours à peine. Alice, que tourmentaient déjà certains scrupules au sujet de Beresford, et dont les troubles de conscience n'étaient pas suffisamment apaisés par les distractions de la capitale, même alors qu'elle recourait à la plus puissante de toutes, la revue des magasins à la mode (1), n'avait pas encore pensé à courir chez Barberine; mais quand elle vit la jeune femme entrer à l'improviste dans son boudoir, elle n'en poussa pas moins un vrai cri de joie. Il fallut bien rabattre quelque peu de son enthousiasme quand l'épouse fugitive eut sommairement expliqué le motif et la durée probable de sa visite. Cependant Alice ne songea pas un instant à décliner les devoirs de l'amitié. M. Schröder, qui depuis quelques mois, de plus en plus attentif et de plus en plus cordial pour sa femme, s'efforçait de lui complaire en tout, acceptant les choses comme Barberine les lui présentait, n'hésita point à déclarer parfaitement motivée l'étrange démarche qui l'amenait chez lui. — Ma maison est la vôtre, lui dit-il en la baisant au front, disposez de moi comme vous voudrez. — Puis, cédant à un préjugé fort répandu chez les gens d'affaires, il laissa échapper quelques paroles assez peu mesurées sur l'ordinaire inconsistance des gens d'esprit, paroles qui rappelaient à Barberine les sinistres prédictions de sa tante Susan. — Avait-elle donc raison? se demandait-elle ce premier soir avec un singulier mélange de joie et d'inquiétude. — Probablement oui, car elle connaît son monde... Et pourtant comme elle était injuste à l'égard de Frank! Ne vaut-il pas cent fois mieux

(1) *Shopping;* ce mot, désormais consacré, a pris place dans tout lexique un peu complet.

qu'elle? S'il fallait, même aujourd'hui, recourir à l'un ou à l'autre, mon choix serait-il douteux? Quelle joie sinistre je lirais dans les yeux de la chère tante! comme elle me redirait, en les savourant, ses implacables anathèmes de Bissett-Grange! Non, non, plutôt mourir vingt fois, même de faim, que de recourir à cette harpie!... A qui donc, si ce n'est à elle? Sir Marmaduke est absent, et la grave maladie qui le retient au fond des Pyrénées ne permet pas qu'on invoque son obligeance. D'ailleurs il prendrait infailliblement le parti de son filleul, et je sens bien qu'au fond il doit blâmer ma conduite actuelle... S'il savait cependant... Quoi donc? qu'aurais-je de positif à lui apprendre? Des soupçons, j'en ai sans doute, et de très sérieux, de très fondés; mais des preuves, des preuves positives, pas une seule, tout compte fait... Serait-il possible que ma fierté m'eût égarée? Non, sans doute, puisque je me vois approuvée par des personnes sérieuses, désintéressées dans la question... M. Schröder ne m'aurait pas accueillie comme il l'a fait, s'il m'avait jugée en faute. A tout événement, j'aurai fait mentir ma tante en devançant cet abandon qu'elle me prédisait. J'ai pris à temps l'initiative, et la victime, ce n'est pas moi. On dira peut-être que par cela même je suis condamnable. Eh bien! qu'on le dise si l'on veut... Irais-je me préoccuper de tels propos? Le monde m'a toujours connue intrépide et libre. Je ne me démentirai pas au moment décisif. S'il y a des gens pour me blâmer, il y en aura pour me comprendre, il y en aura pour me donner raison, comme l'a fait M. Schröder... Mais si j'ai tort cependant, si je ne pouvais compter au fond que sur des préventions favorables, non sur un jugement éclairé, désintéressé, impartial! Je ne suis certaine, à vrai dire, que d'une seule chose, c'est que la lettre de Bissett-Grange et celle d'hier sont de la même écriture. Rien ne prouve qu'elles n'aient pu arriver à Frank sans qu'il eût à se reprocher aucune des trahisons qu'il m'a convenu de lui prêter...

En ce moment, — le croira-t-on? — Barberine se surprit à regarder une miniature attachée à sa chaîne de montre; cette miniature était le portrait de Frank. Elle le contempla d'un œil presque humide, et ses lèvres se posèrent même sur le cristal qui recouvrait le fragile ivoire. Nous ne saurions dire jusqu'à quel point une rétractation lui semblait alors chose possible; mais le moment d'après elle en repoussait l'idée avec un sourire amer. — Demander pardon, moi! s'écriait-elle intérieurement. Moi, faire les premiers pas, implorer une réconciliation, me démentir, m'humilier! Est-ce que cela se peut? Mais il viendra, lui, j'en suis certaine... Il viendra me chercher, je finirai par céder à ses instances,... et cette fois nous ne nous brouillerons plus.

Frank toutefois ne vint point, et lorsque la matinée du lendemain se fut lentement écoulée sans amener aucun incident qui lui présageât le terme prochain de ses anxiétés, quand le babil de mistress Schröder et même la conversation plus intéressante du capitaine Lyster (qui, mis au courant de tout par Alice, feignait charitablement la plus complète ignorance) eurent occupé les oreilles de Barberine sans aller une seule fois jusqu'à son cœur altéré de consolations, l'amertume, le dépit, l'injustice reprirent possession de cette mobile nature. Mieux persuadée que jamais de son infaillibilité, elle n'hésitait plus à trancher en sa faveur toutes les questions que sa conduite pouvait soulever. De ce que Frank n'accourait pas, humble et repentant, pour avouer son crime et en solliciter le pardon, il demeurait constant aux yeux de sa femme qu'elle ne s'était aucunement exagéré les torts de cet époux récalcitrant. Toute prête à lui pardonner le délit qu'il n'avait pas commis et même à faire la moitié du chemin qu'en bonne justice elle aurait dû parcourir tout entier, Barberine était on ne peut plus contrariée de cette expectative prolongée à laquelle il semblait se complaire. Chaque heure maintenant, à mesure qu'elle passait sur sa tête, la laissait plus obstinée, plus décidée à ne pas plier, et en même temps, hélas! plus dénuée d'espérance, plus à plaindre, tranchons le mot, plus malheureuse.

Plusieurs jours se passèrent ainsi, Barberine refusant de sortir, de se montrer à qui que ce fût, si ce n'est à quelques amis intimes de la famille où elle avait trouvé refuge, — *amis*, répéterons-nous en soulignant, car aucune femme ne figurait parmi les personnes admises à la voir. Elle avait eu quelque plaisir à retrouver le capitaine Lyster, et fut non moins satisfaite en constatant que ce « vaurien de Beresford, » comme elle l'appelait sans façon, ne se montrait plus aussi assidûment auprès de mistress Schröder. Ce n'était pas, entendons-nous, que l'ambitieux commissaire eût renoncé aux idées dont Simnel l'avait si habilement englué, mais Alice elle-même, nonobstant leur traité d'affection fraternelle, s'était aperçue, dans le courant de la dernière semaine passée à Uplands, que les attentions, les petits soins de ce brillant cavalier n'étaient pas sans quelques inconvéniens. Prononcer le grand mot de « remords » à propos des légères et passagères syndérèses qu'elle put éprouver de ce chef, ce serait à coup sûr leur accorder une importance excessive; en somme cependant, il y avait inquiétude, embarras extrême, appréhension de l'avenir dans ces relations équivoques. Alice ne pouvait s'empêcher de remarquer l'espèce d'impatience contenue que les fréquentes visites de Beresford causaient à son mari; le silence même qu'il gardait sur ce point,

— commenté par les regards dont il accompagnait sa femme et leur hôte chaque fois qu'un incident quelconque les écartait du reste des invités, — ne laissait pas d'être expressif. Or dans cette pauvre tête d'Alice ne manquaient pas ce qu'un philosophe allemand eût appelé des « antinomies. » Elle avait eu pitié des tourmens auxquels Beresford se disait en proie, mais sans méconnaître les droits que Schröder, plus affectueux, plus empressé depuis quelque temps, s'était acquis au prix d'une foule de tendres et délicates prévenances. Par momens il lui semblait, — comme à Lyster, comme à Barberine, — que les galanteries de Beresford, si respectueuses qu'il s'attachât à les rendre, étaient encore de trop, s'adressant à la femme d'un autre. Par momens aussi, elle se laissait derechef entraîner au courant imperceptible de ce flot qui la berçait d'un si doux murmure, à l'attrait du mirage qui lui masquait l'abîme; puis tout à coup elle sortait de sa torpeur, et prise d'une subite angoisse, s'agitant sous les liens fleuris dont elle se sentait enveloppée, elle cherchait, soit en elle, soit au dehors, la force de s'y soustraire. En ces heures troublées, s'il se dégageait une impression bien nette de ses conflits intérieurs, de sa fièvre d'esprit, c'était une franche et vraie rancune contre l'homme qui, l'exposant à de sérieux dangers, la mettait aux prises avec tant de sinistres pressentimens. Sans douter qu'il l'aimât, — elle ne se fût pas volontiers fait une pareille injure, — elle lui en voulait de l'avoir aimée, et se promettait de lui faire expier chèrement cet amour inopportun. Qu'on veuille bien le remarquer, nous ne donnons pas mistress Schröder pour autre chose qu'une créature sans caractère, dépourvue de toute magnanimité comme de toute perversité, faible et fragile jouet des volontés étrangères; mais n'en connaît-on pas beaucoup de pareilles, et, même parmi les femmes déchues, compte-t-on par centaines les lady Macbeth ou les Messaline?

Dès le cinquième jour qui suivit l'installation de Barberine sous un toit étranger, Alice commençait à trouver un peu sévère la réclusion que son amie s'imposait et qu'elle-même avait voulu partager. Après s'être excusée de la laisser seule, — Dieu sait si Barberine demandait autre chose! — mistress Schröder se fit amener un cheval de selle et partit escortée d'un groom. Hyde-Park, dans ces conditions spéciales, n'est guère à l'usage des femmes du monde; c'est peut-être pour cela que notre promeneuse, longeant un des côtés de Rotten-row et traversant le pont jeté sur la Serpentine, se dirigea du côté de Westbourne-Terrace. Là, par grande aventure, elle rencontra M. Beresford, supérieurement monté comme il l'était toujours, et qui se hâta de la rejoindre dès qu'il l'eut aperçue de loin. Après un salut courtois, il sollicita la permission de l'accompaguer, et Alice était sur le point de lui refuser

cette indispensable autorisation lorsque l'idée lui vint que l'occasion s'offrait ainsi de s'expliquer franchement, catégoriquement, avec cet embarrassant adorateur. Elle consentit donc, et du mieux qu'elle sut, avec une sincérité qui la rendait presque éloquente, plaida la cause de sa vertu chancelante, de ses devoirs méconnus, de son existence bouleversée, de sa conscience en alarmes. Beresford naturellement ne resta point à court d'adroits sophismes, de captieuses argumentations; mais il put constater qu'il n'était plus écouté avec la même faveur, et qu'il avait affaire cette fois à des scrupules sérieux. Aussi redoubla-t-il d'efforts, et telle était son ardente préoccupation, il s'absorbait tellement dans son ingrat labeur, oubliant d'ailleurs tout ce qui l'entourait, qu'il prit complétement à son insu le chemin de la *Tanière*, et passa sous les fenêtres de Kate Mellon sans lever ni tourner la tête vers ce pavillon tant de fois honoré de sa présence.

Plus triste et plus ulcérée que jamais, lasse d'elle-même et des autres, oisive aussi par grand hasard, la maîtresse du logis ressassait en ce moment même l'amertume de ses souvenirs, le néant de ses espérances passées. L'invincible besoin d'intéresser quelqu'un, de tenir à quelque chose, la forçait de songer à Simnel, absent depuis quelque temps, et qu'elle savait dans les comtés du nord sur la piste des renseignemens qu'il s'obstinait à poursuivre, — renseignemens, nous l'avons déjà dit, qui avaient trait à la mystérieuse origine de Kate. Un bruit de chevaux vint tout à coup la distraire, et machinalement elle courut du côté de la grille. Un cavalier, une amazone passaient lentement sur la route. Elle eut le temps de reconnaître la fine encolure du cheval de Beresford, et ne l'eût-elle pas reconnue que les battemens de son cœur, tout à coup précipités, auraient donné l'éveil à sa jalousie. — C'est lui, se disait-elle, et si c'est lui, cette femme doit être celle dont Simnel m'a parlé sans vouloir me la nommer.

Sur un geste de Kate, le concierge se hâta d'ouvrir la grille, et la pauvre fille arriva sur le seuil assez à temps pour suivre du regard le couple qui s'éloignait. Les chevaux, lentement menés, se touchaient presque. Le voile vert de la dame, flottant autour de sa tête blonde, semblait s'en détacher parfois pour envelopper d'une caresse folâtre le front, le cou, les épaules du cavalier penché vers elle. Et avec quelle ardeur il parlait, avec quelle attention il était écouté! C'étaient bien là deux amans, impossible de s'y méprendre, et deux amans heureux, il n'en fallait pas douter; mais s'il en était ainsi, quelle étrange audace à Beresford de venir étaler sa conquête aux regards de celle qu'il avait dédaignée et dont il avait publiquement divulgué l'indigne faiblesse! Eh quoi! passer de la sorte, sans un regard, sans un signe, sans même retourner la tête pour s'assu-

rer que l'insulte avait porté, que le coup mortel était entré en plein cœur! L'outrage et le mépris pouvaient-ils aller plus loin? Ainsi se parlait la malheureuse enfant dont les lèvres frémissantes laissaient échapper çà et là quelque plainte irritée, et dont les doigts crispés enfonçaient leurs ongles dans la chair de ses mains.

A ce moment même, deux grooms, — qui suivaient les promeneurs à deux ou trois cents pas de distance, — parurent au détour de la route. Leur présence rendit quelque sang-froid à miss Mellon. Elle reconnut l'un d'eux, un domestique qu'elle avait donné à Beresford, et lui fit signe de s'arrêter. Cet homme, portant la main à son chapeau, s'empressa d'obéir. — William, lui dit-elle avec l'apparence du sang-froid le plus complet, pourriez-vous me dire le nom de la dame qui se promène avec votre maître?

— C'est mistress Schröder..., mistress Schröder, de Saxe-Coburg-Square... Mademoiselle a dû la rencontrer au parc; un phaéton-poste, deux chevaux bai-brun, harnais noir uni.

— Non, je ne crois pas l'avoir jamais vue... Vous dites Schröder, Saxe-Coburg-Square, n'est-il pas vrai?

— Exactement cela; mais veuillez m'excuser, miss, on s'imaginerait que vous n'êtes pas à votre aise, poursuivit le groom, qui, ayant jadis servi miss Mellon, lui conservait un très reconnaissant souvenir.

— Merci, William, de votre sollicitude. Je vais fort bien au contraire, répondit Kate avec un sourire étrange. Allez, mon ami!

Le même jour, dans la soirée, devant le bureau de poste d'un petit village, s'arrêtait un de ces légers véhicules qui font aux environs de Londres le service du factage. La buraliste était occupée à glisser les lettres dans le sac, quand un messager à cheval, arrivant au grand galop et sautant lestement à bas de sa selle, lui présenta un pli cacheté. La vieille femme reçut la lettre et promit de l'expédier, quoique le délai réglementaire fût expiré. — Miss Mellon vous en saura gré, lui dit le groom. Il paraît que la chose est pressée, car elle m'avait enjoint de ne pas épargner le cheval, et pareille recommandation se donne rarement à la *Tanière*.

XI.

Mistress Schröder avait rapporté de sa promenade un apaisement, une satisfaction d'elle-même qui lui étaient inconnus depuis plusieurs mois. Il lui tardait de se montrer avec un front parfaitement dégagé de soucis à cet époux dont le regard la mettait parfois au supplice. Elle le pouvait, se flattant d'avoir anéanti pour jamais les espérances de Beresford; mais les infortunés maris manquent presque toujours ces belles occasions, et au lieu de M. Schröder en per-

sonne on reçut à l'heure du dîner un petit billet qui annonçait son départ pour Southampton : il allait y recevoir un prince égyptien avec lequel sa maison faisait des affaires considérables. Du reste, il s'annonçait pour le lendemain, son frère ayant été mandé par dépêche télégraphique et ne devant pas tarder à venir le relever auprès de l'altesse orientale.

Le lendemain effectivement, l'honnête banquier arriva sans se douter de l'impatience avec laquelle on l'attendait. Du balcon où elle était accourue pour le voir au sortir du *cab*, mistress Schröder remarqua qu'il descendait avec peine, et que, — chose inouie jusque-là, — il s'appuyait au bras du cocher. Cependant lorsque, s'empressant à sa rencontre, elle lui demanda comment il se trouvait : — Pas trop mal, lui répondit-il, vraiment pas trop mal. Quelques douleurs seulement, toutes nouvelles pour moi; des pesanteurs étranges dans le bras et l'épaule gauches,... un rhumatisme fort probablement... Et ici comment va-t-on? comment se trouve la chère Barberine? Avez-vous pu la décider à sortir?

— Non, elle n'a jamais voulu; j'ai fini par aller me promener à cheval.

— Toute seule?

— Toute seule... Ah! c'est-à-dire... j'ai rencontré M. Beresford.

Ici la physionomie de Schröder devint tout à coup fort soucieuse. — Voilà, reprit-il, de ces gens que je n'aime guère. Ce nom sonne mal à mes oreilles. Méfiez-vous de Beresford, chère Alice; méfiez-vous de lui, croyez-moi!...

Alice entamait déjà quelque justification, mais son mari ne la laissa pas continuer. — Vous n'avez rien à vous reprocher... Vous ne savez pas, vous, et c'est tout simple... Il sera temps une autre fois de vous mettre en garde contre ces *espèces*... Pour le moment, je vais donner un coup d'œil à la correspondance. Qu'on serve à sept heures, bien exactement.

A sept heures précises, et comme tintait le dernier coup de l'horloge, le bruit du *gong* emplit la maison. Alice et Barberine s'étaient déjà rendues dans la salle à manger.

— Il serait peut-être bon de prévenir monsieur, dit Alice au grave sommelier qui attendait, immobile et raide comme une statue, le moment d'entrer en fonction.

Cet important personnage daigna informer sa maîtresse que monsieur n'avait pas encore quitté la bibliothèque. Elle l'y envoya tout aussitôt, doublement surprise que M. Schröder, l'homme ponctuel par excellence, n'eût pas fait sa toilette du soir, et qu'il fût ainsi en retard, lorsque deux femmes étaient à la merci de son exactitude.

Le sommelier rentra trois minutes après, la face plus blanche

que sa cravate. Barberine l'aperçut heureusement avant qu'il eût franchi le seuil, et, devinant quelque accident imprévu, elle lui fit signe de la conduire vers l'endroit d'où il venait. Ce fut ainsi qu'elle arriva, suivie de près par mistress Schröder, jusqu'à la bibliothèque.

Là gisait, tombé sur sa face, en travers du bureau, le cadavre du banquier allemand. Ses doigts raidis froissaient encore une lettre décachetée...

La mort, quand elle frappe le pauvre, passe simplement la plume sur un zéro. Nul n'y prend garde. Quelques soupirs, quelques gémissemens au fond d'une chaumière, quelques pelletées de terre qu'on déplace pour un petit nombre d'heures, une courte prière récitée à grande vitesse, tout est dit. C'est la « mort sans phrases, » simple, dure, austère comme il convient. Mais lorsque s'éteint une existence autour de laquelle se groupent mille existences parasites, une foule de combinaisons se produisent, nécessairement attentatoires au caractère sacré que le trépas ne devrait jamais perdre. Les cupidités de tout ordre sont à l'œuvre, les passions se donnent carrière, les grossiers appétits se déchaînent. Une heure après que le décès du banquier eut été constaté par un pharmacien du voisinage mandé en toute hâte, le solennel sommelier, rentré dans ses foyers, s'y livrait à ses réflexions philosophiques en compagnie de la bouteille de *sherry* qu'il avait débouchée pour le défunt, et le cuisinier français s'acheminait vers un club où il avait lieu d'espérer que certain chef de ses amis s'occuperait de lui trouver une bonne place. Bientôt cependant arriva le docteur Prater au petit trot de son coupé bas, traîné par une paire de *poneys* qu'un millionnaire sterling n'eût pas dédaignés. Ce fut Barberine qui l'accueillit, mistress Schröder étant alors aux prises avec une attaque de nerfs déterminée par l'horrible spectacle qu'elle avait eu un moment sous les yeux. Introduit dans la bibliothèque, où on le laissa seul pendant le temps voulu pour les constatations de rigueur, il en sortit avec une physionomie toute particulière. Avant de s'expliquer vis-à-vis de Barberine, qu'il voyait pour la première fois, il s'enquit de ses noms et qualités. — Je suis heureux, madame, lui dit-il ensuite, qu'une circonstance quelconque m'ait mis en rapport avec la femme d'un écrivain aussi distingué que M. Churchill... Et maintenant procédons par ordre. Ma visite ici était tout à fait inutile; la mort a dû être instantanée,... comme au reste je m'y attendais,... comme j'aurais pu le prédire à ce pauvre Schröder, si je n'avais été certain qu'il m'enverrait promener, mes théories et moi, plutôt que de renoncer à ses colossales entreprises... Maintenant, chère madame, je ne vois guère moyen d'échapper à l'horrible nécessité d'une de ces enquêtes

post mortem que réclament les exigences ridicules d'une légalité surannée... Du reste, ne vous alarmez pas outre mesure; je suis là pour attester la maladie de cœur, et le décès ne sera certainement attribué qu'à des causes naturelles... Je vais monter près de la pauvre veuve, puisque son état, dites-vous, réclame mes soins... A ce propos, mistress Churchill...

Ici le docteur se rapprocha de Barberine au point que les basques de son habit frôlaient la robe de la jeune femme. — A ce propos, reprit-il en baissant la voix, veuillez prendre et garder ce papier que je viens de ramasser sur le parquet de la bibliothèque, aux pieds de mon malheureux client... Je ne me suis pas permis d'y jeter les yeux, cela va sans le dire... (en articulant ces derniers mots, le docteur semblait compter attentivement les fleurs du tapis...). Cependant je crois qu'il faut le mettre de côté,... qu'on doit se garder de le montrer à mistress Schröder, du moins jusqu'à nouvel ordre,... et qu'il serait à propos de n'en faire aucune mention devant le *coroner*... Ces sortes de choses gagnent à rester dans l'ombre...

En même temps qu'il achevait son allocution, M. Prater glissa dans la main de Barberine un papier plié qu'elle se hâta de faire disparaître; puis il salua et sortit.

Les sinistres préludes des grandes funérailles commencèrent alors. On vit arriver le *coroner* et les jurés, celui-là goutteux et traînant le pied, mais prompt à la besogne et nullement intimidé par la majesté du trépas, ceux-ci au contraire marchant sur les talons l'un de l'autre, osant à peine franchir le seuil de la bibliothèque. Il va de soi que, réunis ensuite dans une taverne voisine, et sur l'expresse recommandation du *coroner*, ils rendirent un verdict qui excluait l'idée de toute tentative criminelle contre la vie du défunt. A peine étaient-ils partis que d'autres hommes vêtus de noir, laissant leurs habits chez le concierge et remplaçant leurs bottes par des pantoufles de feutre, montèrent à leur tour auprès du mort, qui était resté sous la garde de ces espèces de *goules* auxquelles revient la mission de tout préparer pour l'ensevelissement. Autour du lit funéraire, ils glissaient sans bruit, règle et compas en main, prenaient leurs mesures, et, tout en travaillant, sifflotaient en sourdine la chansonnette à la mode. Le soir ils revinrent encore, apportant cette fois on ne sait quel énorme et pesant fardeau qu'ils montèrent à grand'peine jusqu'au premier étage, où le cadavre avait été transféré dans une chambre *d'ami*.

Puis, vers le milieu de la nuit, une femme vêtue de blanc vint s'agenouiller au pied de la couche mortuaire. C'était Alice Townshend, que ce coup terrible avait soudain ramenée au sentiment des réalités humaines, et qui, forcée de réfléchir sérieusement

pour la première fois de sa vie, se questionnait sur l'emploi frivole de sa jeunesse. Le souvenir de toutes ces liaisons ébauchées, — depuis ses amourettes de pensionnaire jusqu'au jour où elle s'était crue pour tout de bon la future du capitaine Lyster et où la volonté paternelle lui avait imposé cet autre mari si différent de l'époux rêvé par elle, — ce souvenir souvent évoqué lui revint sous un aspect tout nouveau. Elle se demanda si elle avait réalisé les espérances légitimes de ce galant homme qui lui avait prodigué en définitive tout ce qu'il avait de facultés aimantes et s'était mis, avec son immense fortune, à l'entière disposition de ses goûts, de ses volontés, de ses caprices. L'ardeur de son affection, la délicatesse des procédés qu'il avait eus pour elle, en avait-elle jusque-là tenu compte? Que de fois au contraire ne lui était-il pas arrivé d'écouter sans colère, avec une lâche complaisance, les propos par lesquels un étranger essayait de ravaler à ses yeux le mérite de cet homme laborieux et modeste! Et l'autre, ce libertin avéré, ce séducteur de profession, quelle honteuse préférence ne lui avait-elle pas accordée! Le froid respect qu'elle professait pour son mari, qu'était-il donc, comparé à l'émotion produite en elle par les paroles dorées de ce brillant cavalier, à l'impatience avec laquelle naguère encore elle attendait ses visites, au besoin qu'elle éprouvait de se trouver seule avec lui et de lire dans ses regards, dans les vibrations de sa voix émue, la passion dont elle le croyait dévoré? En ce moment, et quand elle se releva, soutenue par son amie, elle haïssait du fond du cœur Beresford; elle eût voulu, revenant sur un irrévocable passé, se consacrer tout entière à ce mari dont le dévouement silencieux et mal payé jadis la pénétrait aujourd'hui d'une reconnaissance et d'un remords tardifs.

Le testament du banquier, daté seulement de quelques mois avant son décès, vint confirmer encore ces impressions. Il y était prescrit de réaliser à la première occasion favorable sa part sociale dans la grande maison à laquelle il appartenait, et d'en réunir le prix à toutes les autres valeurs par lui possédées, le tout devant être commis à la garde de curateurs désignés (*trustees*) qui en mettraient le produit annuel à la disposition de sa femme. Dès que ces dispositions furent ébruitées, le monde, qui garde volontiers dans des circonstances pareilles une expectative prudente, manifesta aussitôt le plus vif intérêt pour l'opulente veuve. Les cartes affluèrent chez elle. Lyster, — avons-nous besoin de le dire? — s'était présenté dès les premiers jours sans attendre l'ouverture du testament. Alice et Barberine, en l'absence de M. Townshend, encore en voyage sur le continent, manquaient pour certaines démarches indispensables d'une intervention virile, et furent heureuses de rencontrer chez cet ami de vieille date un zèle, un dévouement infatigables, joints

à des lumières, à un bon sens pratique dont elles ne se doutèrent qu'après l'avoir mis à l'épreuve.

Beresford apporta dans ses démarches une réserve savante et ne voulut compromettre sa situation par aucun empressement exagéré. Alice reçut sa carte le jour même où le trépas subit de M. Schröder fut connu du public, et le lendemain même des funérailles une seconde carte, plus quelques mots empreints d'une vive émotion et manifestant une sollicitude extrême au sujet de mistress Schröder. Enfin, la quinzaine expirée, il vint en personne, implorant la permission de pénétrer jusque chez Alice. Barberine, qui se trouvait alors avec son amie, la vit pâlir d'abord et rougir ensuite en écoutant ce message transmis de la part d'un homme qui pouvait se croire quelques droits sur elle. — Non... non, murmurait-elle, je ne dois plus, je ne veux plus le revoir... Son seul nom m'agite et me bouleverse... Jamais, non, jamais! — Et Barberine se chargea de trouver la formule de courtoisie qui devait éconduire le visiteur malvenu.

Tous ces incidens la ramenaient au sentiment de sa propre situation, et l'enseignement qui s'en dégageait pour elle n'était pas, il s'en faut, d'accord avec les notions et les idées d'après lesquelles sa conduite avait jusqu'alors été dirigée. Mieux que jamais, elle voyait avec quelle légèreté, quelle précipitation, quelle méconnaissance de ses vrais droits et de ses vrais devoirs, elle s'était laissée entraîner à quitter le foyer domestique, à secouer la légitime et bénigne autorité de son mari. Protectrice insuffisante d'une autre femme, elle comprenait mieux que jamais qu'une femme a besoin de protection, et combien peu elle doit compter sur elle-même pour soutenir l'espèce de gageure qu'implique la revendication de son indépendance absolue. Un soir qu'elle méditait sur ce texte fécond en réflexions salutaires, les larmes lui vinrent aux yeux; elle eut recours à son mouchoir pour les sécher, et en le tirant de sa poche elle fit tomber à ses pieds un papier qu'elle ramassa aussitôt. A peine y eut-elle jeté les yeux qu'une sorte de tremblement la saisit. Elle venait, en effet, de reconnaître cette écriture incorrecte, inégale, inculte, qui deux fois déjà, dans des circonstances mémorables, avait éveillé en elle de cruels soupçons et déterminé les plus importantes crises de sa vie. — D'où venait ce papier? — Cette question lui rendit le souvenir du moment où le docteur Prater le lui avait glissé dans la main avec des propos ambigus auxquels, violemment distraite par mille anxiétés de tout ordre, elle n'avait alors prêté qu'une attention très légère. Cette fois il s'emparait de toutes ses pensées en même temps, et c'est avec un frémissement nerveux qu'elle dévora du regard les lignes suivantes : « Votre femme vous trompe. Beresford est son complice. Chaque jour ils se

voient, chaque jour ils sortent ensemble à cheval. Guettez-les, vous verrez que je dis vrai. Ceci dure déjà depuis des mois et tient à tout un plan conçu par Beresford. Ce que veut cet homme arrive toujours. Croyez-en quelqu'un qui le connaît bien. »

Rien de plus. Aucune signature. Et Schröder était tombé sous ce coup de poignard frappé dans l'ombre!... L'accusation portée contre Alice était une pure et simple calomnie, Barberine moins que personne pouvait en douter; mais Prater en avait pris connaissance, elle ne pouvait en douter davantage; sans cela, il n'eût pas recommandé de soustraire ce papier aux recherches du *coroner*. Donc la réputation de son amie était à la merci d'une parole indiscrète; fallait-il le lui cacher? En lui disant la vérité, ne la livrait-on pas, faible et sans défense, à des craintes que Beresford saurait exploiter? Que faire? à qui demander conseil? Si grande que fût la confiance qu'on pouvait lui accorder, le capitaine Lyster ne devait pas se trouver en tiers dans une affaire si délicate. Frank lui seul,.. mais Frank n'était-il pas, de manière ou d'autre, en rapport avec la personne dont émanait ce mystérieux et fatal écrit? Perdue en ces perplexités et ne trouvant aucune issue aux embarras d'une situation aussi compliquée, Barberine serra précieusement le papier accusateur, espérant qu'une circonstance quelconque lui permettrait un jour ou l'autre d'en rechercher l'origine, peut-être même d'en utiliser le contenu.

Le secrétaire du conseil de la *tin-tax* était cependant de retour à Londres, et jamais il ne s'était montré si accueillant, si facilement accessible. Rien qu'à le voir traverser les bureaux le sourire sur les lèvres, on devinait un homme heureux et triomphant. Et pourtant il avait retrouvé, plus inquiète, plus agitée, plus fiévreuse que jamais — sans qu'il pût se rendre bien compte de cette prostration physique, de ce trouble mental — la « reine de ses pensées, » l'idole vers qui tendaient secrètement tous ses vœux, la vaillante compagne qu'il voulait associer à sa destinée, mais seulement après l'avoir élevée à son niveau, et lorsqu'il aurait acquis sur elle tous les droits que la reconnaissance peut donner. S'il eût simplement voulu épouser miss Kate Mellon au refus de Charles Beresford, l'entreprise n'eût peut-être pas offert de trop graves difficultés : un simple mouvement de dépit, exploité avec adresse, pouvait d'un jour à l'autre la décider en sa faveur; mais il avait d'autres vues, surtout d'autres prétentions. Son plan comportait à la fois plus d'obstacles et une réussite plus complète. Du moment où il avait pressenti, sous les voiles qui entouraient la naissance et la jeunesse de la belle amazone, un secret dont la découverte pouvait aboutir à lui rendre une famille, une fortune peut-être, tout au moins une

valeur sociale qui permît de l'épouser sans déchoir, il s'était promis, en homme sûr de sa persistante énergie, qu'il aurait raison de ce secret. Muni de renseignemens bien incomplets, il venait de parcourir les comtés de Warwick et de Northumberland sans laisser de côté aucun des endroits où il avait chance de rencontrer quelque information pour sa minutieuse enquête. Or sa persévérance avait été payée de résultats certains, bien acquis désormais, et qui passaient, à vrai dire, ses prévisions les plus ambitieuses. Aussi les tristesses auxquelles s'abandonnait sa protégée ne lui causaient guère d'inquiétude. Il rapportait le talisman qui devait les dissiper en un clin d'œil, et avec ce talisman la presque certitude que la jeune fille, touchée par un dévouement si rare, ne lui en refuserait pas la récompense. Dans le cours des entretiens qu'ils avaient eus à ce sujet avant son départ, il en avait reçu, sans l'avoir demandée, la promesse à peu près formelle, et d'ailleurs, à part tout engagement de ce genre, il savait quel espoir il pouvait fonder sur l'affectueuse gratitude à laquelle il venait d'acquérir tant de droits.

La déconvenue de Beresford, passablement découragé de n'avoir pas encore été admis auprès de la veuve qu'il aspirait à consoler, le trouva d'abord indifférent. Le *commissioner* et ses avides calculs ne l'intéressaient que d'une façon très secondaire; mais lorsque son glorieux débiteur, plaçant sous ses yeux l'état sommaire de ses embarras financiers, lui eut démontré, cartes sur table, qu'à moins d'épouser mistress Schröder il était sous le coup d'une ruine immédiate, lorsqu'il ajouta que si tout espoir était définitivement perdu à l'égard d'Alice, il serait dans la nécessité absolue de revenir sur ses refus passés et de tenter les chances qui pouvaient lui rester encore auprès de miss Mellon, Simnel se sentit atteint au défaut de la cuirasse. Il reconnut aisément l'écueil où pouvaient échouer toutes ses combinaisons, s'abîmer toutes ses espérances. Ni le ressentiment de la pauvre Kate, ni son âpre désir de vengeance, ni l'abattement et les agitations qui maintenant encore se succédaient en elle, ne prouvaient à cet observateur sagace que Beresford fût complétement oublié. Il savait, au moins par ouï-dire, que le premier amour d'une femme est inépuisable en pardons et en sacrifices de tout ordre, et cette menace que Beresford lui adressait sans en avoir conscience le jeta dans un trouble étrange. Aussi s'empressa-t-il de lui rendre courage et, en attendant qu'il pût mieux faire, de le pousser à quelque tentative nouvelle. Il alla plus loin et voulut rédiger lui-même la lettre par laquelle Beresford, sans s'écarter du respect et des égards dus à la veuve de M. Schröder, la rappellerait au sentiment de leur position réciproque par quelques allusions discrètes à leurs relations passées. Toute sorte de ménagemens y étaient gardés, aucune susceptibilité n'y pouvait trouver pré-

texte d'alarme, — et cependant on discernait dans ce petit chef-d'œuvre de littérature épistolaire une véritable sommation à laquelle était jointe une déclaration de guerre bien en règle pour le cas où la timide personne qu'il s'agissait de réduire persisterait à méconnaître des engagemens regardés comme irrévocables par l'homme dont elle avait encouragé les assiduités et autorisé le dévouement.

Chaque mot pesé, discuté, amendé par nos deux experts-jurés en diplomatie de tout genre, ils convinrent que cette lettre de change sentimentale serait présentée à bref délai; Simnel insistait d'autant plus sur ce point qu'il avait tout lieu de compter sur la très prochaine arrivée de M. Townshend, mandé à Londres par dépêche télégraphique, et qu'il se tenait pour assuré de rencontrer à jour et heures fixes dans ses bureaux d'Austin-Friars. Pour une raison ou pour une autre, le père d'Alice avait demandé qu'on lui gardât le secret de son voyage, et se réservait, suivant le résultat de sa conférence avec Simnel, soit de repartir sans avoir vu sa fille, soit de passer ouvertement quelques jours auprès d'elle.

Deux jours après sa conférence avec Simnel et vingt-quatre heures avant l'arrivée prévue de M. Townshend, Beresford, se présentant à l'hôtel de Saxe-Coburg-Square, envoya sa carte à la maîtresse de la maison; elle se fit excuser, comme il s'y attendait, dans la forme la plus polie. Remettant alors sa lettre au valet de pied, il manifesta l'intention d'attendre la réponse. Alice, retranchée dans son boudoir, ne put lire sans un trouble profond cette épître comminatoire. — Dites qu'on attende, j'enverrai ma réponse par la femme de chambre, balbutia-t-elle d'une voix émue, et à peine le domestique fut-il sorti qu'elle se précipita dans une pièce adjacente où se tenait Barberine, son appui, sa providence ordinaire.

A la lecture du chef-d'œuvre de M. Simnel, l'intrépide jeune femme sentit le sang lui monter aux joues, et tandis que son amie se récriait sur ce qu'elle qualifiait « d'horreur » et « d'impertinence : » — Cet homme est-il encore là? demanda-t-elle brusquement.

— De quel homme parlez-vous?... De M. Beresford?...

— Sans doute,... et je lui fais encore bien de l'honneur... Chargez-moi de cette lettre; je veux la lui rendre en personne...

— Comment? vous oseriez...

— J'oserais bien autre chose, repartit Barberine, qui, tout en parlant, venait d'ouvrir un des tiroirs de son secrétaire. Rassurez-vous d'ailleurs, je vous promets qu'il ne vous persécutera plus.

Beresford, assis près d'une fenêtre, avait en main un album de photographies, qu'il feuilletait sans le regarder, pour se donner

une contenance. Dans la pénombre de cette pièce obscurcie par d'épais rideaux, il entrevit une femme qui venait à lui, et se hâta de se lever pour aller au-devant d'elle; mais quand à deux pas de lui se redressa la haute taille de Barberine, il s'arrêta court, fort désappointé, nous devons le dire. — Vous désirez voir mistress Schröder, commença-t-elle avec une sécheresse parfaite. Je viens la remplacer vis-à-vis de vous.

— Si reconnaissant que je sois de l'honneur que vous me faites, bégaya Beresford, il m'est interdit d'accepter cette gracieuse substitution... J'ai fait passer une lettre à mistress Schröder...

— Je le sais, et j'ai mission d'y répondre.

— Permettez, mistress Churchill;... quelle preuve me donnerez-vous?...

— Ma parole, dont rien ne vous autorise à douter... Tenez, monsieur Beresford, expliquons-nous sans rhétorique, je vous en supplie, et je vais vous parler comme à un *gentleman*. Mistress Schröder est très jeune, très inconséquente, et, je puis me permettre d'ajouter ceci, elle n'a pas une tête bien solidement organisée... Les soins dont vous l'avez entourée pendant que son mari vivait encore ont pu être l'objet de quelques observations malveillantes, mais ils n'avaient rien dont pût s'effrayer une femme sincère, adorée de son époux et qui s'est promis de ne jamais démériter. Aujourd'hui les choses ont changé de face. Alice n'a plus de guide, plus de sauvegarde; elle est plus exposée que jamais à voir sa conduite mal jugée... Vos assiduités, vos attentions seraient de trop.

— Êtes-vous chargée, madame, de me tenir ce langage?

— Très exactement chargée... J'ajouterai, toujours au nom de mon amie, que dans cette lettre, — je vous la rends, — il s'est glissé, fort probablement sans aucune préméditation de votre part, un accent qu'elle ne devait point avoir : il suppose des relations qui n'ont jamais existé, qui n'existeront jamais entre vous et mistress Schröder, car elle n'entend vous revoir qu'à titre de simple connaissance. Si je parle à un *gentleman*, ceci doit lui suffire. Sans cela, je vous rappellerais que vous ne détenez aucun titre, aucun gage dont vous eussiez à vous prévaloir, ou dont une personne malveillante pût abuser contre mon amie... Cela est-il, oui ou non?

— Cer... tainement, dit Beresford avec un embarras visible.

— Eh bien! malgré tout, poursuivit sa redoutable antagoniste (et ceci prouve bien qu'Alice est en droit de modifier ses rapports avec vous), malgré tout, on a cru pouvoir tenir sur elle et sur vous de fâcheux propos...

— Ah! vraiment? remarqua Beresford avec une évidente satisfaction.

— De méprisables calomnies sous une forme plus méprisable encore, poursuivit Barberine. Tenez, par exemple, une lettre anonyme adressée dans le temps à M. Schröder...

— Voyons! s'écria Beresford avec un empressement qui cette fois n'avait rien de joué.

En lui remettant l'écrit fatal qu'elle avait reçu du docteur Prater, Barberine l'examinait avec une extrême attention. Elle le vit, dès qu'il eut pu reconnaître l'écriture, changer de couleur et chercher en vain à contenir le tremblement de la main qui tenait la lettre. Il lut cependant d'un bout à l'autre, après quoi il rendit le papier à Barberine avec un profond salut.

— Je ne crois pas, reprit-elle, que vous puissiez conserver le moindre doute sur la convenance de l'attitude qu'on doit prendre et garder dorénavant à votre égard... Je ne crois pas que désormais l'honneur vous permette...

— Inutile, madame, inutile d'insister, interrompit Beresford. Vous avez introduit dans le débat un élément tout nouveau... Je ne dois plus provisoirement songer à autre chose qu'à cette lettre... Quant à l'avenir, il est réservé... Je ne promets rien, je ne m'engage à rien. Loin de moi l'idée d'une menace quelconque; mais...

— Assez à votre tour! s'écria Barberine avec hauteur. Le débat est clos, et nous devons en rester là.

— Soit, reprit Beresford, la saluant encore, et je n'ajoute qu'un mot. L'intervention de la personne qui a tracé ces lignes, — ces lignes dont l'écriture ne me laisse malheureusement aucun doute, — cette intervention n'a vraiment rien de flatteur pour moi...

— Rien de flatteur pour lui! répéta Barberine quand elle se retrouva seule. Je ne m'étais donc pas trompée, c'est à une créature avilie que je dois la ruine de mon bonheur. Une créature méprisée.., — et par qui, grand Dieu! — m'a fait ce douteux avenir vers lequel je marche en pleines ténèbres.

Son orgueil frémissant se révoltait contre une si funeste conviction; mais, par une inconséquence qu'elle ne comprenait pas et qui l'indignait, les confus élans d'une jalousie secrète venaient lui prouver à chaque instant, symptômes infaillibles, que l'amour peut survivre au ressentiment de l'outrage subi.

XII.

Le lendemain, Simnel fut informé par le *commissioner* de tout ce qui s'était passé entre ce dernier et Barberine. Appelé à conseil sur ce que réclamaient des circonstances aussi critiques, il insista charitablement sur toutes les raisons qui, selon lui, devaient amener Beresford à s'éclipser momentanément. — Vous êtes hors de vous,

lui disait-il, et vous gâterez infailliblement vos affaires... Quelle vengeance prétendez-vous tirer de miss Mellon? et que pourriez-vous entreprendre contre elle sans vous déshonorer, je dis plus, sans vous couvrir de ridicule?.. Vous dites vous-même que vos créanciers sont en alerte, et que vous vous sentez surveillé, guetté par eux... Autant de motifs sérieux pour quitter Londres pendant quelques semaines!..

— Mais ce serait renoncer à mes dernières chances. Non, j'aurai raison de mes ennemis. Il ne sera pas dit que mistress Churchill avec ses grands airs, et cette autre donzelle avec ses lettres anonymes, auront fait reculer Charley Beresford... Un mot de moi est à cette heure entre les mains de mistress Schröder... Je lui demande tout uniment, et sans la moindre allusion au passé, le droit de m'expliquer avec elle aujourd'hui même, à la face du ciel, c'est-à-dire dans Rotten-row. J'estime qu'elle y viendra, et dans ce cas je puis encore tout raccommoder. Sinon...

— Sinon?

— Sinon la partie sera perdue, et je n'aurai plus qu'à suivre vos bons conseils,... toutefois quand je serai vengé.

Simnel l'accompagna d'un froid regard au moment où, ces paroles dites et sans autre congé, Beresford gagnait la porte. — Le gaillard, murmura-t-il entre ses dents, commence à devenir dangereux. Je ne serais pas fâché qu'il couchât ce soir en prison. — Puis, posant le doigt sur un timbre et s'adressant à l'huissier que ce signal avait fait accourir : — Voyez, lui demanda-t-il, si personne ne m'attend en bas.

Un *cab* effectivement était arrêté devant Rutland-house, et l'inconnu amené par ce *cab* venait d'avertir le concierge qu'il était aux ordres de « M. le secrétaire. » Simnel descendit aussitôt, et dix minutes après son compagnon et lui arrivèrent dans Austin-Friars, à la porte des bureaux occupés par M. Townshend. Simnel entra seul dans le cabinet du banquier, qui avait donné ordre de l'admettre sans aucun retard; il fut frappé de l'affaissement physique et moral dont les traits de ce malheureux vieillard portaient l'irrécusable empreinte. Son exorde se ressentit de l'émotion pénible que lui causait une si rapide caducité; mais son interlocuteur ne le laissa pas se confondre en vaines excuses. — Vous m'avez mandé, lui dit-il, et me voici... Un secret que vous possédez seul me met à votre merci. Je viens savoir ce que vous exigez de moi. Ne déplaçons pas la question, et tenez pour certain que vous m'obligerez en allant droit au fait.

— Au fait donc! reprit Simnel après s'être assuré sans façon à la porte d'une sorte d'alcôve que personne ne les écoutait. J'évoque immédiatement un souvenir de votre jeunesse. Vous avez

connu à Combcardigham, du temps de Pigott et Wells, une jeune fille employée comme ouvrière dans leurs ateliers. Elle était charmante, et vous n'avez pu l'oublier... Son nom vous rendra la mémoire; elle s'appelait Anna Moore... Ah! vous y voilà... Je continue. Elle vivait avec son frère, qui s'alarma de vos assiduités auprès d'elle. Une scène violente eut lieu entre vous, et en conséquence cette enfant quitta l'unique parent qu'elle eût au monde pour venir résider chez vous... C'était à peu près un an avant cette désastreuse affaire qui vous força de quitter la ville et même l'Angleterre. Votre brusque départ fut involontaire, nous le savons; mais vous n'étiez pas contraint, ce me semble, de laisser derrière vous une jeune fille que vous aviez rendue mère, l'abandonnant elle et son enfant,... votre enfant, veux-je dire,.. à toutes les horreurs du dénûment le plus complet... Elles mouraient littéralement de faim, — de misère, si le mot vous choque, — lorsque ce frère que vous savez, pardonnant à sa sœur la honte qu'elle lui avait infligée, consentit à la reprendre près de lui... trop tard peut-être, car la pauvre Anna mourut au bout de trois semaines. Je vous laisse à décider si ce fut par suite des privations qu'elle avait endurées, ou tout simplement de chagrin, comme le pensèrent bien des gens. Sa fille survécut; l'oncle de cette enfant, qui aurait pu la conserver auprès de lui, eut tout au contraire l'idée assez originale de la placer chez un sien frère de lait, propriétaire d'un cirque nomade, qui, dès l'âge de six ans, la mit en état de figurer parmi sa troupe. C'est ainsi qu'elle a vécu jusqu'au moment où son oncle lui procura une existence moins précaire, une profession plus avouable... Peut-être avez-vous entendu parler de miss Kate Mellon, de l'établissement d'équitation qu'elle dirige?... Eh bien! monsieur, en bonne et loyale justice, miss Kate Mellon devrait porter le nom de miss Townshend...

— Monsieur, se récria le banquier, vous avancez là des faits...

— Ces faits peuvent être vérifiés à l'instant même, interrompit le secrétaire du conseil. Veuillez appeler ici quelqu'un de vos gens et demander qu'on introduise une personne que j'ai pris la liberté de faire asseoir dans vos bureaux.

Lorsque l'inconnu qui avait accompagné Simnel parut devant le banquier, celui-ci, abritant de sa main ses yeux affaiblis, le dévisagea tout à loisir. — George Moore,... c'est bien George Moore! dit-il ensuite avec une conviction désespérée.

— Un peu vieilli,... comme vous, du reste, reprit l'autre avec un regard de pitié.

Puis, sur la demande expresse de Simnel, il confirma de point en point le récit de ce dernier. Townshend l'écoutait sans vouloir

se rendre à l'évidence, et le langage du frère d'Anna Moore devenait de plus en plus âpre en face de cette incrédulité sénile, quand Simnel jugea bon de rompre la conférence à trois. — Je me charge, dit-il à son compagnon, de convaincre tout à fait monsieur. Je me charge d'obtenir justice pour votre nièce... Nous nous reverrons d'ici à peu, et je vous ferai connaître le résultat de mon intervention... Çà, poursuivit-il quand George Moore fut sorti, vos doutes m'étonnent, mon cher monsieur. Ces preuves que j'ai recueillies à grand'peine sont-elles, oui ou non, superflues de vous à moi?... Et pourquoi m'amuserais-je à plaider plus longtemps une cause gagnée d'avance? Miss Moore, — ou Kate Mellon, le nom n'y fait rien, — est aussi bien votre fille que mistress Schröder. Voilà ce qu'il faut vous mettre en tête pour comprendre ce que j'ai encore à vous dire. J'ai résolu d'en faire ma femme, et j'espère obtenir son aveu... Maintenant vous connaissez trop le monde pour ne pas savoir qu'il m'est à peu près impossible de l'épouser dans sa condition actuelle. Je suis certain que vous saisissez ma pensée, et que vous ne me refuserez pas la main de miss Townshend, reconnue par vous, recueillie dans votre hôtel pendant un mois ou deux, et à qui vous assurerez une dot de dix mille livres sterling..... Le chiffre vous étonne; mais miss Alice a eu le double, et si je me contente de moitié moins, c'est par égard pour les pertes que, je le sais, vous avez récemment subies... C'est là, ne trouvez-vous pas? faire preuve d'une certaine délicatesse...

— Monsieur, dit le banquier, dont la voix mal assise trahissait le trouble et la terreur, — monsieur, je suis à vos ordres... Quel délai m'accorderez-vous?

— Fi donc, monsieur!... Vous me traitez en recors, moi qui aspire à devenir votre gendre?... reprit Simnel avec son implacable sourire. Est-ce ainsi que vous entendez la courtoisie?

— Daignez m'excuser... Je suis vieux, je suis infirme,... et mes forces sont épuisées par cette longue conférence... Terminons-la, je vous prie.

— Pauvre diable! il me fait peine, pensa Simnel; mais ce n'est plus le moment de reculer... Un délai, reprit-il, serait nécessaire, s'il y avait lieu à délibérer; mais les résolutions prises n'en souffrent aucun, et je crois comprendre que vous n'hésitez plus... En ce cas, mademoiselle votre fille pourrait immédiatement s'installer chez vous,... et si elle me fait l'honneur d'accepter ma main, d'ici à six semaines tout peut être terminé...

Un salut de M. Townshend exprima son acquiescement, et Simnel ne crut pas devoir prolonger la séance. — Pour le coup, se disait-il au sortir de chez le banquier, pour le coup, l'affaire est au

sac... Mais non, le destin garde ses droits. Ce débile vieillard peut mourir avant l'heure, Kate peut me glisser dans les mains, Beresford, si je n'y mets ordre, peut, une fois découragé par mistress Schröder, revenir à d'autres idées... C'est à cela qu'il faut parer, et sans retard.

En conséquence, une heure ne s'était pas écoulée que certaines poursuites, sagement et prudemment amenées à maturité, reprenaient avec une incroyable vitesse leur cours arbitrairement suspendu.

XIII.

Kate Mellon n'avait appris que par hasard la mort de M. Schröder. Sans avoir la parfaite certitude que cette mort eût été causée par l'avis anonyme qu'elle avait fait parvenir au mari d'Alice, elle se demandait, rapprochant les dates, si elle était complétement étrangère à l'événement, funeste pour elle, qui allait permettre à sa rivale d'épouser Beresford. De vagues remords, compliqués d'indicibles angoisses, la maintenaient dans cet état fiévreux d'où Simnel espérait la tirer par une diversion puissante. En attendant, ses joues se creusaient; son teint plombé, sa démarche alanguie, ses forces décroissantes attestaient les progrès quotidiens du mal intérieur qui la minait. Indifférente à tout ce qui se passait autour d'elle, ses élèves, ses serviteurs eux-mêmes ne la reconnaissaient plus, si ce n'est à de certains momens où il fallait, en face de quelque péril, payer de sa personne et faire montre de ce sang-froid, de cette audace qui l'avaient rendue célèbre. Alors, mais seulement alors, se retrouvait l'élève de Phil-Fox et de Bella, la téméraire *Express* du cirque nomade, l'imperturbable amazone dont les plus hardis jockeys n'auraient pas toujours accepté les défis railleurs.

Le jour même où Simnel s'était occupé d'elle avec tant d'ardeur et de succès, elle était à demi étendue sur le divan de son petit salon, les yeux presque fermés, plongée dans une sorte de stupeur douloureuse, quand le vieux Freeman vint lui annoncer l'arrivée d'un cheval provenant des écuries du marquis de Clonmel, et qu'elle avait fait acheter sur sa réputation d'animal indomptable.

— Le fait est qu'il a le diable au corps, disait Freeman, tournant et retournant sa casquette dans ses dix doigts. Il a mis sens dessus dessous le *steamer* qui nous l'amenait... On tâchera de lui apprendre à vivre.

— Et c'est moi qui m'en charge, s'écria Kate, arrachée tout d'un coup à ses pénibles rêveries. Attelez sans retard la wagonnette, je veux juger par moi-même ce terrible *Balthazar*.

En arrivant à Down-street, près de Piccadilly, — la *Tanière* avait là une succursale spécialement appropriée aux chevaux que montaient les élèves de miss Mellon quand elles tenaient à se montrer dans les allées de Hyde-Park, — la maîtresse de l'établissement alla examiner sa nouvelle acquisition, provisoirement casée dans une *box* à part. C'était un haut et puissant cheval, à la tête longue et maigre, à l'encolure profonde, à l'avant raccourci, aux pieds larges et massifs. A peine avait-on ouvert la porte de la *box*, qu'il tourna de ce côté un regard pour ainsi dire chauffé à blanc. Ce regard plein de menaces et la ruade qui l'accompagnait réchauffèrent le cœur de la dompteuse. Malgré les prudentes suggestions de Freeman, elle attendit à peine, pour sauter en selle, que les préparatifs indispensables fussent terminés. Encore lui fallut-il près de cinq minutes, malgré son adresse et son agilité remarquables, avant qu'elle eût pris possession de sa rebelle monture, qui, en descendant et en gravissant la double pente de Piccadilly, bien que solidement maintenue, essayait presque à chaque pas une escapade nouvelle. Une fois dans Rotten-row, où personne n'était en vue, Kate jugea le moment venu de donner pleine carrière à l'impatiente ardeur de l'étalon irlandais, et ce fut avec une sorte de volupté farouche qu'elle le sentit, à peine effleuré du talon, s'élancer en hennissant sur la longue voie solitaire dont le sable volait autour d'elle. Après quelques instans de cette course effrénée, elle entrevit sous les arbres, dans une allée transversale, un cavalier qu'elle allait croiser, et voulut en conséquence modérer le terrible galop qui l'emportait : mais elle eut grand'peine à dégager le mors que *Balthazar* avait pris à belles dents, et venait tout justement de s'en rendre maîtresse quand elle reconnut le promeneur qu'elle avait paru craindre de heurter au passage. Les joues de cet homme étaient empourprées par la colère; il se parlait à mots pressés, et, tout entier au sentiment d'une cruelle déconvenue, n'avait évidemment pas la moindre notion du danger qu'il venait de courir. — Charley ! — ce seul mot sortit, sans qu'elle en eût conscience, des lèvres de la pauvre Kate.

Beresford, — c'était bien lui, — s'arrêta court en lui jetant de prime abord une brutale malédiction. — Vous arrivez bien, continua-t-il avec l'accent de la haine portée à son paroxysme... J'avais justement à vous féliciter... Vous frappez par derrière, mais vous frappez à mort... Il fallait seulement mieux déguiser votre écriture, mieux cacher la main scélérate qui joue du poignard.

— Charley, Charley, mon ami, essaya-t-elle de dire, éperdue et tremblante sous ce torrent d'injures.

— Votre ami, moi! reprit-il avec une irritation toujours crois-

sante. Plaisante idée, sur ma parole! Vous ai-je caché mon indifférence? A part les ménagemens que tout homme doit à toute femme, n'ai-je pas répondu comme je le devais à vos ridicules empressemens?... N'est-ce pas de cela que vous avez tiré une ignoble, une lâche vengeance?...

Et comme elle avait, de plus en plus troublée, posé la main sur son bras : — Laissez-moi, reprit-il... Malédiction sur vous, et laissez-moi!...

Tandis qu'il la repoussait ainsi avec une brusque secousse, il leva machinalement le bras, et d'un revers de cravache il fouetta les naseaux du terrible irlandais. *Balthazar*, se cabrant d'abord et droit comme un javelot, retomba l'instant d'après sur ses quatre pieds pour partir ensuite, la tête baissée, fou de douleur et de colère. Solide comme un roc et pour ainsi dire clouée à sa selle, Kate Mellon pesait de toute sa force sur le mors ensanglanté, mais sans obtenir le moindre résultat, et, se penchant un peu pour mieux juger l'état des choses, elle vit que *Balthazar*, dont le regard oblique était dirigé vers elle, tenait le frein solidement fixé dans ses dents serrées, paralysant ainsi l'action de la bride. L'arrêter désormais était impossible, et l'amazone se rappela, non sans quelque frisson, les énormes grilles de fer qui ferment l'extrémité de la *row*, déjà franchie plus qu'aux deux tiers. Entre les battans à demi fermés, comment diriger un si aveugle élan? Un moyen, un seul lui reste, qui serait de forcer le cheval à se rabattre vers la *Drive*, la voie carrossable qui longe la Serpentine, de manière à gagner le pont jeté sur cette rivière. L'inspiration soudaine est aussitôt obéie, et tandis que le jarret de l'intrépide écuyère s'applique sur les flancs de l'animal exaspéré, sa main, haussant la bride, l'enlève pour ainsi dire du sol. L'irlandais fend l'air comme un oiseau, mais son impétueux élan le pousse encore vers les portes fatales, — ses pieds de devant s'y heurtent avec le bruit sec et sonore du marteau qui frappe l'enclume, — et il roule la tête la première sur la chaussée où Kate voulait le diriger. La malheureuse enfant y demeure étendue, immobile, sans connaissance, écrasée sous ce poids énorme...

Un élégant équipage venant à s'arrêter, quelques minutes plus tard, à cette extrémité de Rotten-row, un valet de pied, sur l'ordre des deux jeunes dames qui étaient assises au fond de la calèche, descendit pour s'enquérir des causes de l'accident. Dès qu'il en eut rendu compte à ses maîtresses, elles se hâtèrent de descendre à leur tour et vinrent s'assurer par elles-mêmes de l'état de la blessée. Un des gardiens du parc, vieux soldat médaillé, un genou à terre, soutenait la belle tête échevelée de la pauvre Kate. Un promeneur venait de s'approcher et, s'étant déclaré médecin, deman-

dait qu'un chirurgien fût appelé sans retard. — Le cas est grave, disait-il, et réclame des lumières spéciales. En attendant, la première mesure à prendre est de transporter au plus vite, dans l'hôpital le plus proche, la victime de cette horrible chute.

— A l'hôpital! se récria l'une des deux jeunes dames. Vous connaissez cette personne, ne le disiez-vous pas tout à l'heure? ajouta-t-elle, s'adressant au gardien.

— Oui sans doute, repartit le brave homme. Je la vois souvent par ici, avec de jeunes dames qu'elle accompagne. Bien des gens lui parlent et la saluent...

— Alors elle ne doit pas aller à l'hôpital, et c'est chez moi qu'il faut la porter, reprit la jeune dame avec entraînement.

— Vous êtes un ange, s'écria le médecin; mais si la course est longue...

— Il ne faut aller qu'à deux pas d'ici,... dans Saxe-Coburg-Square, presque en face de Queen's-Gate, répondirent comme à l'envi l'une et l'autre Alice Townshend et Barberine Lexden.

Une heure après, Kate Mellon, toujours sans connaissance, était installée chez une femme qu'elle abhorrait sans la connaître et soignée par une autre femme dont, sans le savoir, elle était abhorrée. Toutes deux écoutaient avec une respectueuse sollicitude les explications du premier chirurgien de Londres, appelé en grande hâte et qui venait d'examiner la blessée. — C'est une fracture composée, et de la pire espèce, leur disait-il. Je ne sais si cette pauvre enfant reviendra de la commotion générale qui a ébranlé chez elle tous les ressorts de l'organisme. Dans tous les cas, sa profession est perdue pour elle...

— Vous savez qui elle est? interrompit Barberine, cédant à un mouvement de curiosité.

— L'ignorez-vous donc? répartit M. Slade... Je vous croyais de ses élèves... C'est miss Mellon, une écuyère des plus remarquables et que j'ai vue souvent au parc, en tête de folâtres cavalcades... Une personne d'ailleurs très estimée, et dont je n'ai jamais entendu dire le moindre mal.

— Pensez-vous qu'elle sorte de cet état de torpeur?

— J'en suis convaincu, mais c'est la fracture qui m'inquiète... Si elle revient à elle, si elle parle, si elle demande à voir quelqu'un, gardez-vous de ne pas déférer à ses vœux!.. elle est en assez grand danger pour qu'on leur doive la même obéissance qu'à ceux d'un mourant... Ce cordial que je laisse en vos mains lui rendra pour un temps les forces dont elle aurait besoin.

Ce fut seulement le lendemain, vers midi, que la malade sortit de sa stupeur. Le désordre de son langage attestait la confusion de

ses idées? — J'ai donc manqué les cerceaux, balbutiait-elle. Que va dire le vieux Fox!... Ne vous fâchez point, Bella, c'est la croupière qui a manqué!.. Mon Dieu, que ce côté me fait mal!... Où suis-je donc?

— Vous êtes chez des amies, répondit Barberine, debout à côté de la malade.

— C'est singulier, je ne vous reconnais pas... Mais vous êtes bien belle, ajouta la pauvre fille... Ai-je un médecin?

— Oui, M. Slade est chargé de vous, soyez tranquille!

— M. Slade?... Ah! oui, je sais... Un bai courte-queue attelé à un *cab* d'Orsay...

Puis, avec un soupir plaintif, elle retomba dans un sommeil pénible.

En se réveillant, elle vit le célèbre chirurgien penché vers elle. — Ne dites rien, inutile de parler, s'écria-t-il en la voyant ouvrir les lèvres. Vous devez souffrir, beaucoup souffrir... De l'oppression, pas vrai? un extrême sentiment de faiblesse?... Et vous voulez savoir s'il y a du danger... Du danger, mon enfant, il y en a toujours;... mais une brave fille comme vous ne s'effarouche de rien... A tout événement, on se met en règle... Si on en revient, il n'y a pas de mal; sinon...

M. Slade ici retira ses lunettes pour en essuyer les verres ternis par une légère vapeur, et n'acheva même pas sa phrase avant de battre précipitamment en retraite. A peine était-il parti que la pauvre Kate tourna la tête du côté de Barberine, et d'une voix qu'on entendait à peine : — Votre main, lui dit-elle, j'ai un service à vous demander... J'ai fort bien compris le docteur... Cela veut dire que je m'en vais... Ne vous récriez pas, n'essayez pas de me tromper, la sentence est prononcée... Mais soyez tranquille, je n'ai pas la moindre peur... Il faut seulement qu'avant de... partir j'aie vu deux personnes à qui mes adieux sont indispensables... Vous chargez-vous de les appeler?

Barberine fit un signe d'acquiescement.

— Écrivez leurs noms!...

— Dites, dites!... Je me les rappellerai.

—L'une est M. Robert Simnel au *Tin-tax office*, Rutland-house...

— Bien... et l'autre?

— L'autre est M. Frank Churchill... Qu'avez-vous donc à me presser ainsi la main?... Frank Churchill,... aux bureaux du *Statesman*, quelque part dans la Cité; la rue et le numéro sont faciles à trouver.

XIV.

— Enfin ce terrible mystère va être éclairci! pensait Barberine quand elle eut expédié ses deux messages. — A ceux qui m'accusaient d'une jalousie sans motifs je pourrai désormais donner une preuve éclatante que je ne me trompais point,... si du moins, comme j'ai droit de le croire, cette créature est bien celle qui a écrit d'abord à Bissett-Grange, puis chez nous.... On affirme cependant qu'elle avait une conduite sans reproche... Mais comment cette vague opinion pourrait-elle annuler des circonstances aussi suspectes?... Une mourante mande mon mari auprès d'elle, et cette femme, je ne l'ai jamais vue, jamais on ne m'a parlé ni de son existence, ni des rapports qui pouvaient exister entre elle et Frank. Ce n'est point une personne de notre monde, et il paraît en correspondance réglée avec elle. Elle donne pour adresse les bureaux du *Statesman*, et c'est aux bureaux du *Statesman* qu'était adressée la lettre renvoyée à Bissett-Grange;... la seconde aussi, apportée en même temps que le numéro du journal... C'est bien cela, c'est la même femme... D'un autre côté, quelle douceur, quelle résignation, quelle étrange placidité!... Et quand on réfléchit au caractère de Frank, à ses principes d'honneur, à sa loyauté habituelle!... Que croire? à quelle pensée s'arrêter?... Faut-il attribuer au destin le bizarre enchaînement des choses qui, me faisant assister aux derniers adieux de mon mari et de sa maîtresse, me forceront à la maudire publiquement ou à recevoir d'elle, au moment suprême, les reconnaissans adieux de la plus tendre amie!...

Les deux personnages mandés par Kate arrivèrent presque en même temps. Simnel entra le premier, d'un pas chancelant, et c'est à peine si ses yeux voilés de larmes lui permettaient de se guider dans la pénombre de cette chambre soigneusement close. Quand il se fut agenouillé près du lit, Kate posa la main sur sa tête par un geste familier et doux. — Robert! lui dit-elle avec l'accent du reproche, et comme pour le blâmer de ne pas mieux cacher son émotion.

C'était la première fois qu'elle le nommait ainsi, et la veille encore ce seul mot, plein de promesses, l'eût ravi au septième ciel.

— Et vous aussi, cher tuteur! reprit Kate au bout d'un instant... C'est étonnant comme je me sens plus calme sous ce grave et compatissant regard qui a été pour ainsi dire l'étoile de ma vie régénérée... Avancez, *guardy* (1), avancez qu'on vous voie un peu

(1) *Guardy*, abréviation familière et caressante du mot *guardian* (tuteur).

mieux!... Vous allez être débarrassé de votre fardeau, de cette continuelle surveillance, de ces éternelles consultations auxquelles je dois tant... Laissez-moi vous présenter M. Simnel, après vous le meilleur de mes amis... Il voulait m'épouser, cher tuteur, mais seulement après m'avoir rendu ma place au soleil, comme il disait... Une famille, une fortune qu'il avait fini par retrouver, non sans d'immenses efforts... Robert, à votre tour, je vous présente Frank Churchill, celui dont vous étiez jaloux, le plus jeune, vous savez bien, des deux *gentlemen* qui vinrent me chercher au cirque de Fox... L'autre était mon oncle, qui avait honte de moi, je ne sais comment, et qui, tout en me comblant de bienfaits, n'a jamais voulu me revoir... C'est Churchill qui, rapproché momentanément de lui, l'avait fait rougir de laisser à des bateleurs l'éducation de la pauvre orpheline laissée ici-bas par sa défunte sœur. Encore, même après m'avoir mise en état de gagner honnêtement ma vie, ne voulut-il jamais m'admettre parmi les siens, jamais me reconnaître ouvertement, jamais me recevoir ni venir chez moi... Et c'est ce bon Frank qui le remplaçait, c'est à Frank que j'avais recours en toute circonstance, c'est lui qui me dirigeait, me conseillait, lui que je retrouvais sans cesse aux momens difficiles... Comme le prescrivaient mon âge et le sien, nous mettions une grande réserve dans ces rapports que la malveillance eût si aisément dénaturés. Nos entrevues étaient rares; nos lettres, plus fréquentes, mais discrètement acheminées, ne trahissaient pas cette liaison fraternelle... Je vous dis tout cela, Simnel, pour que vous ne soyez pas jaloux, même dans le passé... Ne le soyez de personne; je m'en vais les yeux ouverts, le cœur guéri, vous aimant bien et touchée, comme je dois l'être, de l'attachement que vous m'aviez voué...

— Votre main, monsieur Churchill, dit Simnel... Entre nous, à partir de ce jour, le souvenir de cette heure crée un de ces liens que rien ne peut briser... Je suis à vous corps et âme, n'en doutez jamais.

— C'est bien cela, donnez-vous la main, restez amis!... Ne m'oubliez pas... La petite fortune que j'ai gagnée par tant de travail sera partagée entre vous... Ou plutôt non!... Robert n'a besoin de rien, et vous, mon tuteur, vous êtes marié.. J'aurais voulu connaître votre femme... Prenez tout, et faites-le lui accepter... Freeman, les autres aussi ont droit à quelques libéralités, chargez-vous de tout cela... Et maintenant... je souffre bien, voyez-vous,... mes forces s'en vont... Laissez-moi!

Elle retomba épuisée sur son oreiller. Simnel, toujours agenouillé, ne pouvait se résoudre à lâcher sa main. Frank se détourna pour appeler la garde-malade, qui accourut aussitôt. Derrière

elle était le sommelier. Il fit signe au jeune homme que quelqu'un le demandait au dehors. Frank suivit ce solennel personnage, qui lui ouvrit la porte de la salle à manger et immédiatement après la referma sur lui. — Frank et Barberine étaient face à face.

Adossée au marbre de la cheminée, elle avait les yeux baissés, et ne les releva point au moment où il s'arrêtait, un peu surpris de l'aventure. Il savait bien que sa femme s'était réfugiée sous le toit des Schröder, et cette idée lui avait traversé l'esprit au moment où il recevait le message suprême de la pauvre Kate; mais il regardait comme fort possible que Barberine eût depuis lors quitté cette maison étrangère, surtout si elle était rentrée en grâce auprès de la tante Susan. En somme, se trouvât-elle encore avec Alice, il devait penser, aux termes où ils en étaient, qu'elle s'arrangerait de manière à l'éviter. Puisqu'elle n'avait ni manifesté le plus léger repentir, ni hasardé la moindre tentative de réconciliation, c'est qu'elle avait pris son parti, comme il était en voie de prendre le sien. Un continuel travail sur lui-même, pendant les quelques semaines de veuvage qu'il venait de traverser, semblait avoir étrangement modifié son caractère et ses vues. Son amour, son dévouement, l'orgueil que lui inspirait la possession de Barberine, tout ce qui adoucissait, tempérait sa rigidité naturelle, tout cela était mis en oubli. De confiant il était devenu sceptique; un égoïsme cynique remplaçait sa générosité native. Sa mère, n'ayant pu s'empêcher, après la séparation des deux époux, d'espérer que Frank lui était rendu pour jamais et tel qu'autrefois, s'était triomphalement réinstallée au n° 57 de Great-Adullam-street; mais elle ne voyait pas se réaliser le beau rêve de sa vieillesse. Pendant les premiers jours, retenu par la crainte des commérages mésopotamiens, Frank rentrait assez régulièrement chez lui. Cette assiduité sembla lui peser bientôt : il n'était plus causeur, gai comme autrefois. Pendant le repas comme en fumant son *meerschaum*, il restait silencieux et morose. Puis il se mit à dîner au club de plus en plus fréquemment, et, une fois installé dans le fumoir, il y passait une partie de la nuit; là seulement il retrouvait la parole, et on citait de lui mainte âpre saillie, mainte épigramme bilieuse décochées à droite et à gauche. Sa mère étudiait en soupirant les symptômes de cette menaçante métamorphose. Harding seul n'avait pas à s'en plaindre. Les articles de son jeune collaborateur, plus verts et plus sanglans que jamais, attiraient l'attention publique sur le *Statesman* et le mettaient au rang des feuilles les plus influentes. Ceci n'empêchait pas le rédacteur en chef de penser et de dire tout haut que son ami faisait fausse route.

Le bruit de la porte refermée sur ses talons n'étant suivi d'aucun

autre, et Barberine s'obstinant à se taire, Frank se vit réduit à ouvrir la conférence. Ceci lui coûta quelque effort. Il avait le gosier serré, les lèvres sèches. — Vous m'avez demandé? dit-il enfin.

— Oui, répondit Barberine la tête basse et sans lever les yeux; je désirais vous parler.

— Je vous écoute, reprit Churchill avec une certaine sécheresse.

— Une leçon cruelle vient de m'être infligée, pas plus tôt que ce soir... Il y a quelques minutes seulement, j'ai découvert que j'avais commis une erreur grave... et que sur certain objet qui nous a séparés je m'étais formé des idées absolument fausses... J'assistais à ce qui vient de se passer dans la chambre voisine, non par hasard, non par accident, mais parce que j'avais résolu de m'éclairer à tout prix... Vous qui me connaissez, vous qui savez ce qu'a dû me coûter cette démarche selon moi dégradante, vous devinez par quelle indomptable curiosité j'y fus poussée...

Ici Churchill s'inclina sans répondre.

— J'ai tout entendu, mes yeux se sont dessillés; l'injustice dont je vous ai rendu victime m'est apparue flagrante, et j'ai voulu le reconnaître hautement.

Elle venait à ces mots de lever les yeux pour la première fois depuis le début de l'entretien. La physionomie de Churchill n'exprimait qu'une glaciale indifférence.

— Vous êtes vraiment trop bonne, répliqua-t-il aussitôt, mais ne trouvez-vous pas cette résipiscence un peu tardive?... Une minute, une seule, je vous en prie!... Veuillez vous rappeler combien je vous aimais, veuillez vous rappeler qu'en vous conviant à partager ma vie je ne vous ai rien caché des mécomptes auxquels vous exposait une résolution trop vite prise. Vous ai-je rien dissimulé, rien déguisé, rien présenté sous un faux jour?

— Rien, dit Barberine.

— Vous saviez donc ce qui vous attendait et quel engagement vous contractiez... Ce que j'ai fait pour vous rendre plus acceptable une existence si différente de celle que vous quittiez, vous le savez aussi, n'est-il pas vrai?

Quelques mots à peine articulés furent toute la réponse de Barberine. Un regard furtif que Frank jeta de son côté lui laissa voir sur les joues de la jeune femme quelques traces de larmes. Pourtant Barberine semblait vouloir s'éloigner.

— Encore une minute, madame! reprit-il. Accordez-moi la permission d'aller jusqu'au bout. Jamais je n'aurais cherché cette occasion (Barberine frémit sous le coup); mais puisqu'elle s'offre, j'en profiterai. Rappelez-vous ces premiers démêlés dont une légitime susceptibilité fut l'origine, ma facilité à revenir le premier sans avoir obtenu de vous la moindre satisfaction, ces désaveux

humilians auxquels me réduisait une aveugle tendresse. Rappelez-vous surtout cette dernière scène où vous exigiez, menaçante, que le secret d'une lettre vous fût révélé!... Mon orgueil alors...

— Vous êtes donc orgueilleux, vous aussi? interrompit Barberine.

— Je le suis dans une juste mesure, et vous devez comprendre ce qu'a dû souffrir cet orgueil quand je vous ai vue me quitter pour venir chercher asile ici, quand le bruit s'est répandu que vous y receviez des visites fréquentes, des hommages assidus, enfin quand on a prononcé le nom du capitaine Lyster...

C'en était trop pour Barberine. Elle se redressa sous cette accusation imméritée, et ses yeux lancèrent des flammes.

— Vous êtes dupe d'infâmes calomnies, monsieur, et je suis aise de vous l'apprendre. La personne dont vous parlez est venue fréquemment ici depuis que j'y suis moi-même; mais... laissez là, je vous prie, cet air de surprise,.. elle n'y est jamais venue pour moi... Aux heures de l'isolement et du chagrin, M. Lyster a été pour mon amie le meilleur et le plus dévoué, le plus zélé soutien qu'elle pût souhaiter... Vous n'ignorez point qu'il était fort occupé d'elle avant son mariage...

— Après mon mariage, il a paru fort occupé de vous.

— Encore!... Eh bien! je ne ménagerai plus cet orgueil dont vous vous targuez... Oui, le capitaine Lyster est venu souvent chez moi... Si vous croyez qu'il y venait à autre titre que celui d'ami, vous vous abusez étrangement... La pitié seule, oui, monsieur, la pitié l'amenait auprès de votre femme. Avec la pénétration, la sagacité d'un homme du monde, — ces qualités qui vous manquent, ne vous en déplaise, — il comprenait mes tristesses, mes ennuis, mes regrets, et pour y compatir il n'avait pas besoin d'être épris de ma personne... Alors, comme aujourd'hui, si quelqu'un avait des droits sur son cœur, ce n'était pas moi, c'était Alice... En ce même temps, — et je ne l'ai su que depuis mon séjour ici, je ne le tiens que d'Alice elle-même, — cet homme que vous soupçonnez si injustement s'était constitué dans le monde non pas mon défenseur, mais le vôtre. Ici même, quand j'ai voulu réclamer ses conseils, il m'a toujours fermé la bouche en s'excusant sur ce que les démêlés entre mari et femme ne sont du ressort de personne au monde.

— Et il disait vrai, se hâta d'ajouter Churchill avec une emphase particulière... Bref, continua-t-il après une pause, le capitaine est irréprochable, et moi... Mais pardon, l'objet de cet entretien...

— Je vous l'ai fait connaître. J'avais des torts envers vous, et ces torts pesaient à ma conscience.

Pas un mot de plus. Le reste regardait Frank. Trouverait-il une bonne parole? Le malheureux était-il irrévocablement condamné à de perpétuelles maladresses?

— Si vous êtes prête à rentrer chez vous,... commença-t-il d'une voix cassante.

— Jamais tant que vous m'y inviterez de la sorte, interrompit Barberine déjà frémissante.

— Il faudra reconnaître, poursuivit son mari sans prendre garde à la parenthèse, la grave erreur de votre départ; il faudra...

— Écoutez, Frank! s'écria-t-elle, incapable de se contenir plus longtemps, on ne gouverne pas ainsi un caractère comme le mien. Nous avons des excuses mutuelles à nous faire... Votre jalousie, après tout, valait la mienne et n'était pas mieux fondée... Si je reviens près de vous, c'est pour y reprendre, tête haute, la place qui m'appartient, — sans abdiquer mes droits à votre respect, — toute prête à remplir mes devoirs, heureuse de me consacrer à vous, — mais sans conditions humiliantes, et sans qu'aucun tiers intervienne ou réclame sur moi la moindre autorité...

— C'est-à-dire que rien n'aura changé dans votre attitude vis-à-vis de moi et des miens... A ce prix, je ne saurais accepter... Si sincère, si profond qu'ait été mon amour (sa voix faiblit un peu quand il prononça ces mots), j'aime mieux encore me condamner à l'isolement. Que la volonté d'en haut s'accomplisse!... Je dois seulement veiller à ce que vous ne manquiez de rien et ne deveniez pas un fardeau pour votre famille ou vos amis. Sir Marmaduke Wentworth vient de mourir. Je suis, paraît-il, au nombre de ses légataires, et quoique l'importance du legs ne me soit pas encore connue...

— Venez de grâce, venez vite! interrompit la garde-malade, heurtant à la porte qu'elle avait d'abord entr'ouverte.

Frank n'ajouta plus un mot et céda le pas à sa femme. — Non, s'écria-t-elle tout à coup, non, ceci n'est pas possible!... Nous n'irons pas devant ce lit de mort ayant sur les lèvres des paroles si insensées, et dans le cœur ces animosités sacriléges... Figurez-vous, Frank, que l'un ou l'autre de nous est couché là, qu'il va falloir comparaître devant le Dieu de miséricorde, et restez inflexible si vous le pouvez!.. Quant à moi, je ne subirai pas plus longtemps cette torture, je ne prolongerai pas cette horrible lutte. Je demande, j'implore votre pardon. Je me déclare vaincue, humble, obéissante. Vous ferez de moi ce que vous voudrez... Mais ouvrez-moi vos bras, laissez-moi vivre auprès de vous!

Cette défaite avouée lui assurait la victoire. Frank la saisit par un élan soudain, et, réprimant à grand'peine les sanglots qui l'étouffaient : — Mais si je te pardonne, enfant, s'écria-t-il, toi-même pourras-tu me pardonner?...

XV.

Le lendemain du jour où il avait senti la main de Kate Mellon se raidir et se glacer dans la sienne, Simnel, d'abord incapable de résister au sommeil, tant les émotions l'avaient brisé, se réveilla la tête brûlante et avec un engourdissement général qui semblait le paralyser des pieds à la tête. Au premier pas qu'il voulut faire hors de son lit, un vertige le prit, ses jambes vacillèrent sous lui, le frisson l'envahissait; bref, il fut obligé de se reconnaître hors d'état d'agir, et Dieu sait s'il avait compté rester au repos!

Le docteur Prater, mandé en toute hâte, arriva dans la matinée, non moins causeur que jamais et ne tarissant pas sur la mort de la pauvre Kate, qui, à raison de certains détails, avait pris les proportions d'un « bruit de ville. » On variait beaucoup sur la part que Beresford pouvait avoir dans ce qui semblait, au premier coup d'œil, un simple accident de cheval; mais la pauvre agonisante avait, — dans ces intervalles confus où la raison est aux prises avec le délire, — raconté, *mimé* pour ainsi dire l'horrible souvenir qui l'obsédait. Simnel savait donc parfaitement à quoi s'en tenir. Lorsqu'il fut bien convaincu qu'il ne pourrait sortir de quelques jours, il envoya chercher George Moore, à qui le sort funeste de sa nièce n'était pas encore connu, et qu'il vit pâlir de colère en écoutant le récit de cette tragique aventure. — Il s'agit maintenant de ce Beresford, lui dit Simnel. Si j'étais debout, je ne céderais à personne la joie de le cravacher publiquement; mais impotent comme je le suis, et vieux comme vous l'êtes vous-même...

— Ne disiez-vous pas qu'il est criblé de dettes?.. N'avez-vous pas contre lui des titres exécutoires? Cédez-les-moi ces titres, et vous verrez qu'un vieillard comme moi peut encore servir à quelque chose.

Par le fait, jamais homme n'avait été serré d'aussi près, traqué avec autant de persistance que le fut ce jour-là Charles Beresford; jamais les agens subalternes de la police judiciaire ne s'étaient vus si fortement stimulés, et leur merveilleuse stratégie déjoua toutes les ruses par lesquelles le brillant *commissioner*, déjà sur ses gardes, voulut tenter de leur faire quitter la piste. A cinq heures du soir, il sortait du *Tin-tax office* par un petit guichet qu'il croyait à bon droit fort peu connu, quand il fut arrêté sur un *affidavit ne-exeat-regno*, dressé par l'*attorney* Parkinson, à la requête d'un créancier dont Charley ne savait pas même le nom, — M. George Moore, de Cursitor-street. Simnel eût été fort satisfait de ce résultat, si on eût pu lui en donner connaissance; mais il se débattait avec un accès de fièvre chaude, et on ne répondait pas en ce moment même de le sauver.

Frank Churchill eut dès le lendemain une première conférence avec l'exécuteur testamentaire de sir Marmaduke Wentworth, qui lui remit une lettre ainsi conçue : « Deux mots, cher professeur, pour vous apprendre deux choses, — la première, que je suis mourant, — la seconde, que vous avez toujours eu mon estime et en dernier lieu mon affection. On assure que vous avez beaucoup d'esprit, cela se peut, et je m'en moque; mais vous êtes un parfait *gentleman*, et à mes yeux voilà l'essentiel. Plût à Dieu que vous fussiez mon fils et mon héritier! N'étant ni l'un ni l'autre, étant simplement mon filleul, tout ce que je puis faire est de vous inscrire sur mon testament pour une somme de cinq mille livres, qu'on vous délivrera de ma part. Ne vous faites à ce sujet aucun scrupule. J'acquitte ainsi une véritable dette, puisqu'à l'époque de votre baptême je ne me souviens pas de vous avoir rien offert, pas même le gobelet traditionnel. Amitiés à votre chère femme, et que Dieu bénisse votre union! — M. W. »

Barberine, nous l'avons vu, s'était rendue sans conditions. Cependant, lorsque après avoir réglé, au défaut de Simnel, tout ce qui regardait les funérailles de Kate Mellon, Frank vint redemander sa femme, elle lui dit, suspendue à son cou et le regardant avec une tendresse suppliante : — Je voudrais bien, mon ami, ne pas retourner dans cette affreuse rue où j'ai tant souffert. — Frank comprit parfaitement cette répugnance, et le petit supplément de fortune que lui apportait le legs de sir Marmaduke lui permettait d'exaucer à cet égard les vœux de sa femme. Il se mit aussitôt en quête d'un de ces petits nids de fleurs qu'on trouve dans certains quartiers suburbains, et qu'on dirait construits tout exprès pour abriter les douces, les mystérieuses joies d'un nouvel hymen.

La maladie de Simnel, venant à se prolonger, jeta quelque désarroi dans la section administrative dont il était l'âme. La presse s'occupa des bévues que multipliaient les commissaires du *Tin-tax office*. Le ministre dirigeant, importuné de ces attaques devenues presque quotidiennes, jugea bon de réviser le personnel de ce bureau et de le renouveler au besoin. Apprenant que Charles Beresford était en pleine déconfiture et du fond de *White-cross prison* ne pouvait guère suppléer à l'absence prolongée de Simnel, il le destitua purement et simplement; puis il s'occupa de lui chercher un successeur. Les articles du *Statesman*, nourris de faits et d'aperçus remarquables, lui suggérèrent la pensée de faire accepter le commissariat vacant au rédacteur en chef de cette feuille. George Harding, que n'éblouissait pas le prestige officiel et qui s'était promis de rester indépendant, refusa nettement pour son compte cette faveur inattendue; mais, sommé de désigner la personne la plus capable, à son gré, de remplir le poste vacant, il ne manqua pas cette

occasion de proposer Frank Churchill. On hésita d'abord; puis, tout compte fait, on jugea bon de suivre le conseil du publiciste émérite. Au bout de huit jours parut l'ordonnance royale qui nommait Frank Churchill au nombre des commissaires chargés de faire rentrer la *tin-tax* de sa majesté en remplacement de Charles Beresford *admis à la retraite*. Nous savons de quelle « retraite » il s'agissait, et pour en finir avec ce personnage nous dirons qu'ayant réclamé devant la justice les priviléges de l'insolvabilité, il n'en passa pas moins deux années entières sous les verrous, grâce à l'infatigable rancune de George Moore, secondé par Simnel dans cette œuvre expiatoire. Il profita de ces nobles loisirs pour se perfectionner dans l'exercice du piquet, du whist et de l'écarté. Espérons que ces talens lui serviront sur le continent, où il s'est retiré aussitôt après sa mise en liberté.

Simnel lui-même est bien changé. La maladie et probablement aussi la ruine de toutes ses espérances l'ont vieilli d'une dizaine d'années. Sa tête a blanchi, son corps est voûté. Sa vie, toujours assez calme, l'est devenue plus encore. Il se partage entre ses bureaux et le *True-blue-Club*, où les joueurs de whist le trouvent chaque soir prêt à défier tout venant. Le dimanche, il va quelquefois passer la journée chez les Churchill, où il rencontre assez fréquemment le capitaine et mistress Lyster (la même que nous avons connue sous les noms d'Alice Townshend et de mistress Schröder). Ceux-ci habitent à Maidenhead une maison nouvellement bâtie dans le style dit de « la reine Anne » et faisant face à la Tamise. Dans le voisinage immédiat de l'élégante villa est un petit *cottage* précédé d'un jardinet bien tenu où, pendant les mois d'été, on voit une dame âgée se réchauffer en lisant au soleil sur un banc rustique. Cette dame est la mère de Frank.

Et celui-ci, et la belle Barberine, où en sont-ils?

Ne les cherchez pas trop loin de mistress Eleanor Churchill. Ils occupent cette jolie habitation dont les gazons en pente baignent leurs marges dans la rivière. Barberine a son *brougham* comme devant; ses amis du temps jadis sont venus en masse renouer avec elle et la complimenter sur la bonne chance de son mari. Miss Lexden, fixée à Florence, se tient seule à l'écart. Barberine n'attache aucune importance ni à l'empressement des uns, ni à l'indifférence stoïque de la tante Susan. Heureuse par son époux, adorant les trois enfans dont le ciel les a dotés, elle a bien décidément, et sans arrière-pensée, repris ce joug salutaire dont elle a constaté qu'une femme ne pouvait jamais s'affranchir impunément : il orne maintenant, sans la déprimer, sa tête superbe.

E.-D. Forgues.

LES

KABYLES DU DJURDJURA

IV.

LA GRANDE-KABYLIE AU TEMPS DE LA RÉGENCE D'ALGER. — IMPORTANCE DE LA NATIONALITÉ KABYLE.

Vers le milieu du siècle dernier, trois Kabyles de la tribu des Iraten suivaient un jour la rive droite du Sébaou, se rendant au marché de Bordj-Tazerarth, le poste le plus avancé qu'un caïd turc occupât dans la vallée. C'était alors la saison des figues, la saison féconde où pauvres comme riches ont *le ventre content*, la saison d'ivresse où les têtes travaillent, où l'humeur est plus batailleuse, la langue plus mordante, la main plus prompte à saisir l'arme et à s'en servir. Les trois voyageurs discutaient : intérêts publics ou privés, entre Kabyles jamais les motifs de discourir ne manquent; or il s'agissait entre deux d'entre eux de la force respective de leurs partis ou *soffs*. Chacun s'entêtant à vanter le sien, on s'échauffe, on s'injurie, et sur la porte même du *bordj* les poignards allaient jouer quand le troisième Kabyle, plus conciliant, propose de choisir le caïd turc lui-même pour arbitre en la querelle. Ainsi fut fait. On raconte l'affaire au caïd. L'un des plaignans appartenait au *soff* d'*en bas;* ses cultures, voisines de la vallée, pouvaient offrir prise assez facile aux cavaliers du caïd; l'autre était du *soff* d'*en haut*, plus en amont de la rivière, plus garanti dans sa montagne, plus important à ménager. C'est à l'homme d'*en haut* que le caïd donna raison. « N'importe, s'écrie le vaincu avec colère, la poudre

décidera si celui d'*en haut* a son fusil plus long que le mien, » et aussitôt il se hâte vers son village, rassemble son *soff*, fait appel dans la tribu à tous ses partisans, et fond dès le lendemain sur le *soff* opposé, que déjà son adversaire avait mis en armes. Bien des jours se passèrent en combats, avec des succès partagés, et le caïd turc de Tazerarth se frottait les mains d'aise, spectateur tranquille d'une guerre qui affaiblissait de dangereux voisins. Mais voilà que les marabouts parviennent enfin à calmer les esprits kabyles; on s'était bien battu, et des deux parts l'honneur était sauf : — quel sera donc le vrai moyen de fêter la réconciliation? Unanimement l'on demande que les partis profitent de leur réunion armée pour attaquer l'ennemi commun, le Turc, qui spéculait sur leurs discordes, et tous alors de se ruer sur Tazerarth, d'en massacrer la garnison, d'en raser les murailles, qui jamais plus ne furent relevées.

Cette simple anecdote, que nous tenons d'un marabout des Iraten, semble peindre à la fois et le caractère que nous connaissons aux Kabyles (1), et surtout les erremens de la politique turque à leur égard; le caïd en effet, quand il jugeait entre nos deux Iraten, songeait-il à rendre la justice? Aucunement; il voulait donner raison au plus fort, espérant bien que l'orgueil offensé du plus faible amènerait la guerre entre leurs villages, et lorsqu'il les voit aux prises, il s'applaudit, car il en est venu à ses fins. Toute la politique turque en Algérie est là : dominer en divisant.

Demander à l'histoire et aux traditions locales (2) ce qu'ont obtenu les Turcs avec ce système dans la Grande-Kabylie, tel est ici notre but. La domination turque, qui, entre les temps romains et la conquête française, a le plus marqué en Algérie, mérite un intérêt sérieux à cause même des faibles ressources dont elle a paru disposer. Qu'il y ait eu une certaine grandeur, beaucoup d'habileté et plus d'audace encore dans ce gouvernement de la régence qui, avec quinze ou vingt mille hommes de milice, a, pendant trois siècles, régné sur Alger et tenu la chrétienté en humiliation et en échec, qui le niera? Mais ce qu'on oublie trop, c'est que ce pouvoir n'était solidement établi que sur le littoral, et qu'à l'intérieur du pays il fut ou fort restreint ou fort précaire. Aujourd'hui cependant les moyens employés par les Turcs et l'usage qu'ils ont fait des forces indigènes reviennent à l'ordre du jour : afin d'en apprécier l'opportunité, il convient sans doute d'en bien connaître d'abord les résultats. Or dans le pays djurdjurien se révélera nette-

(1) Voyez, sur les institutions, les mœurs et l'histoire des Kabyles, la *Revue* du 1er et du 15 avril et du 15 décembre 1865.

(2) L'époque turque est assez rapprochée de notre temps pour que des traditions, qui nous seront d'un vrai secours, aient pu se conserver et se transmettre dans la montagne.

ment la faiblesse du système, et il en sortira cette preuve, que les Turcs, avec leurs instincts de domination égoïste et oppressive, n'ont pu ni dompter, ni se concilier, ni comprendre même la race kabyle, envers laquelle la France, avec ses idées assimilatrices, a d'autres devoirs à remplir, de plus hauts intérêts à poursuivre.

I.

C'est en 1516 que le fondateur de la régence, le Turc Baba-Aroudj, connu sous le nom de Barberousse, inaugura dans Alger l'ère d'une autorité nouvelle (1). Qui était-il? Le fils d'un potier de Lesbos, un corsaire réputé, ainsi que Khaïr-ed-Din son frère, pour son audace et ses prises, et impatient d'occuper sur la côte barbaresque un asile digne de la puissance qu'il rêvait. Comment vint-il? Les Arabes d'Alger l'avaient appelé à leur aide au nom de l'islamisme menacé par les Espagnols, qui, maîtres d'Oran (1509) et de Bougie (1510), osaient même élever en face des remparts algériens une forteresse sur l'ilôt rocheux du Pegnon.

De Djidjelly, première conquête des frères Barberousse, étaient donc parties pour Alger seize galères portant 1,500 Turcs avec artillerie et munitions, tandis que Baba-Aroudj prenait lui-même la voie de terre, suivi de 800 Turcs bons tireurs et de 5,000 Kabyles qu'attirait l'espoir du butin. Avec des ressources pareilles, Baba-Aroudj n'était point fait pour rester le simple allié du cheik d'Alger, Salem-et-Teumi. La force, il l'avait; la trahison, il n'y répugnait pas; son étoile, il y croyait pleinement; il pouvait et il voulait être le maître : — il le fut. Dans la même année (1516), il étrangle de ses mains Salem-et-Teumi, son hôte, pour se faire la place libre, et, par une glorieuse défense de la ville contre l'attaque espagnole de Francesco de Vero, il établit définitivement son pouvoir.

Dans le principe, Kabyles aussi bien qu'Arabes accueillirent le corsaire avec faveur; c'étaient même les Djurdjuriens qui avaient les premiers, dès 1512, recherché son concours contre la garnison chrétienne de Bougie, et deux échecs successifs devant cette place, où Baba-Aroudj perdit un bras, avaient cimenté leur alliance. Cependant la tradition kabyle n'a conservé aucun souvenir sérieux de l'avénement des Turcs dans Alger; elle a seulement arrangé une petite fable qui prête la ruse plutôt que la force pour fondement

(1) Nos principales sources historiques pour le XVIe siècle sont : *la Fondation de la régence d'Alger*, chronique arabe traduite par MM. Sander-Rang et Denis, et s'arrêtant à l'année 1541, *l'Afrique* de Marmol, publiée en 1573, et l'*Epitome de los Reyes de Argel* de Hœdo, qui va jusqu'en 1596.

aux débuts de leurs succès. Une pauvre embarcation aurait un jour déposé un groupe d'Ottomans sur la plage d'Alger, qu'occupaient alors quelques rares habitations creusées dans le roc. Les nouveau-venus se disaient fugitifs et demandaient à un rivage hospitalier un coin de terre, rien que l'espace que couvrirait une peau de bœuf. Leur demande était modeste, on l'accueillit. Et que firent-ils? Ils choisirent un bœuf de belle taille et découpèrent sa peau en lanières si fines qu'ils purent englober un vaste espace où se dressa bientôt la ville, foyer de leur domination. — N'est-ce donc point la fable des compagnons de Didon traçant le contour de la citadelle carthaginoise?

Taurino quantum possent circumdare tergo (1)?

Assurément. Temps et lieu diffèrent, c'est vrai : il n'en semble pas moins curieux de trouver l'écho d'une vieille et classique légende dans la bo che d'un simple enfant du Djurdjura comme était celui qui nous l'a contée.

En dépit de ces obscurités fabuleuses, s'agit-il de nommer le chef kabyle le plus illustre dans le Djurdjura lors de la fondation de la régence, la tradition vient corroborer l'histoire en citant Ben-el-Kadi, vulgairement appelé Bougtouch par les indigènes; une famille des Bougtouch existe encore chez les Fraoucen, au village de Djemâ-Saridj, et l'on pouvait voir, il y a dix ans à peine, sur la place du marché de Tizi-Ouzou un peuplier connu sous le nom du *peuplier de Bougtouch*. Ben-el-Kadi fut d'abord l'ami d'Aroudj; mais il ne put rester indifférent au meurtre du cheik d'Alger, Salem-et-Teumi, son parent par alliance, ni aux progrès des prétentions despotiques du corsaire. Lorsque Aroudj échoue et meurt de la main d'un enseigne espagnol dans son expédition contre Tlemcen, Bougtouch s'en réjouit; les succès du second Barberousse Khaïr-ed-Din, qui venge son frère, se place sous la protection de la Sublime-Porte et en reçoit, avec le titre de bey, un secours de plusieurs milliers de janissaires, engagent toutefois le chef kabyle à dissimuler jusqu'au jour où le sultan de Tunis, levant contre Alger des forces redoutables, cherche un allié sûr. — Cet allié, Bougtouch promet secrètement de l'être. Il permet donc à l'armée de Tunis de traverser la Grande-Kabylie pour marcher à la rencontre des troupes algériennes, et lui-même il l'accompagne de loin, sans d'abord se déclarer. Les Turcs, en passant l'Isser, ne croyaient pas encore à la défection de Bougtouch. « Nous courons à l'ennemi, lui dirent-ils, toi, forme l'arrière-garde; » mais, à peine engagés

(1) Virgile, *Enéide*, liv. Ier.

dans un défilé des Flissas, ils ouïrent derrière eux le menaçant cri de guerre des Kabyles. A la droite et à la gauche des Ottomans, ce n'étaient que rocs escarpés, en avant et en arrière l'ennemi : — pas un d'eux n'échappa. Le chemin d'Alger se trouvait ouvert; Bougtouch y entre sans coup férir, pendant que Khaïr-ed-Din en fuite sur Djidjelly, premier berceau de sa puissance, allait y attendre un retour de fortune.

« Aie foi dans l'Éternel, reprends ton œuvre, marche sur Alger, » ce sont les paroles que Khaïr-ed-Din, exilé depuis un an, entendit en songe sortir de la bouche même du prophète, et aussitôt, plein de confiance, il se refait des partisans dévoués, rassemble des troupes, et s'engage hardiment avec elles dans les montagnes kabyles, à l'ouest de Bougie. La tribu actuelle des Aït-Roubri garde encore comme un vague souvenir des sanglans efforts de ses devanciers pour barrer le passage au corsaire; celui-ci d'ailleurs ne prétendait point prendre pied dans la montagne : il voulait suivre sa route la plus courte vers Alger, et il réussit en effet à se frayer un chemin jusqu'à la vallée du Sébaou. Là, une surprise heureuse, dont quelques centaines de Flissas furent victimes, avait encore accru la confiance des Turcs envahisseurs, quand le grand chef kabyle vint en personne prendre position en face d'eux. Appuyé au relief des Maatkas, Ben-el-Kadi fortifie son camp par de larges fossés, et commence la guerre si chère aux Kabyles, cette guerre d'escarmouches harcelante, décourageante pour tout ennemi qui n'ose ou ne peut les atteindre et les réduire au sein même de leurs défenses. Une ruse de guerre, lumineuse inspiration, sauve à propos Khaïr-ed-Din des dangers d'une inertie fatale : laissant au camp une faible partie de son monde, assez toutefois pour figurer le même front de bandière, il fait de nuit rétrograder presque tous ses soldats, puis les ramène avec le jour, étendards déployés, fusils reluisant au soleil. Les Kabyles croient qu'un gros renfort arrive au secours des Turcs; la panique les prend, une de ces paniques auxquelles les meilleures armées sont parfois sujettes, et soudain ils se dispersent d'eux-mêmes sans combat. Sous ce coup imprévu, Ben-el-Kadi ne perd pas courage; il se replie vers Alger, rappelant à lui ses forces disséminées, opérant des levées nouvelles, et bientôt il fait encore face à l'ennemi pour s'établir sur la rive gauche de l'Isser, au col des Beni-Aïcha. Forcer un rude passage défendu par des Kabyles, c'était chose périlleuse : le bey y renonce, et préfère tenter un mouvement tournant; mais avec l'élite de ses troupes Bougtouch se précipite et venge sa défaite du Sébaou; il ramène à lui la fortune, il laisse augurer de nouveau un éclatant triomphe pour le drapeau kabyle : la lance d'un assassin qui le frappe au cœur anéantit tous

ces présages. L'armée kabyle, sans chef, se débanda; les Djurdjuriens regagnèrent leurs montagnes (1520). Délivré de son plus terrible rival, Khaïr-ed-Din put en sécurité reprendre et son trône et son œuvre.

Les Kabyles avaient échoué; échec toutefois ne signifiait pas soumission, car dès la mort de Bougtouch paraissent dans l'histoire les noms de souverains kabyles indépendans, ceux des rois de Koukou et des Abbès. Des rois kabyles, des rois de républiques, qu'est-ce à dire? Ne prenons pas au pied de la lettre ce titre de roi qui, dans la bouche des chroniqueurs espagnols, prouve seulement toute l'importance politique de ceux qu'ils en décorent. « Ces princes, dit avec raison le père Dan (1), ne tenoient ni cour ni train dignes de ce haut titre : c'étoient des roitelets recognus par les Maures des montagnes, qui leur obéissoient comme à leurs chefs. » Or, malgré la répugnance des Kabyles actuels à centraliser le pouvoir entre les mains d'un seul, ne les avons-nous pas vus en temps de guerre s'élire par tribu un *amine-el-oumena*, sorte de général dont les fonctions cessaient avec les événemens militaires qui les avaient fait naître (2)? Le roi de Koukou était de même sans doute le chef élu des Zouaouas d'alors; le roi des Abbès était le général des Aït-Abbès, et tant que ce nom de rois kabyles se montre dans l'histoire, c'est à coup sûr que la Kabylie était sur le pied de guerre. En effet, les rois de Koukou et des Abbès commencent par rester neuf années en hostilité ouverte avec Khaïr-ed-Din, et ils ne consentent à traiter que lorsqu'en 1529 la prise de ce fort espagnol du Pegnon, qui bravait Alger, vient jeter un lustre nouveau sur la gloire du second Barberousse.

Néanmoins la tendance des Kabyles à se rapprocher en toute occasion des ennemis de la régence suffit à prouver combien cette réconciliation était peu sincère. En 1541, lors de la grande expédition conduite par Charles-Quint contre Alger, le roi de Koukou envoie à l'empereur un secours de deux mille hommes qui ne rebroussent chemin qu'à la nouvelle du désastre de l'armée espagnole; puis, par une contradiction soudaine, ce Charles-Quint, l'allié de la veille, les montagnards lui deviennent hostiles aussitôt qu'ils le voient, jeté par la tourmente sur la côte de Bougie, atterrir trop près de leurs montagnes. Les papiers d'état du cardinal de Granvelle caractérisent la situation en quelques lignes saisissantes : « sa majesté, débarquée à Bougie, fit ordonner un bastion triangulaire pour fortification de la ville, car elle estoit tout environnée de

(1) *Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, écrite en 1637, liv. II, ch. v.
(2) Voyez la *Revue* du 1er avril 1865.

Maures ennemis jusques aux portes. Pendant trois jours se firent processions générales où ladite majesté fut en personne, estant chacun confessé et ayant receu son Créateur, luy demandant miséricorde et le priant de vouloir envoyer le temps propice pour partir dudit lieu. »

Khaïr-ed-Din ne défendit pas lui-même sa capitale contre Charles-Quint. Nommé grand-amiral par le sultan, il avait déjà quitté Alger pour Constantinople, confiant à Hassan-Agha son héritage, qui valait bien une couronne, et laissant le gouvernement de la régence définitivement constitué. Le chef en devait être désormais un pacha vassal de la Porte et désigné par elle, ayant pour conseil un divan composé des chefs militaires et pour instrument principal de domination la milice turque connue sous le nom générique d'*odjack*. — Ce prestige croissant de la puissance algérienne et ses victoires sur l'Espagne menaçaient naturellement la ville de Bougie d'une chute de plus en plus prochaine. Au reste, pendant les quarante-cinq ans que les Espagnols passèrent à Bougie, ils n'en retirèrent vraiment aucun avantage. Ce n'était plus cette jolie et opulente cité, la *petite Mecque* du moyen âge, place de commerce de premier ordre, peuplée de dix-huit mille âmes et fréquentée des Pisans, Gênois, Florentins, Catalans, Marseillais. Non, c'était une forteresse bloquée incessamment, que la vaillance de sa garnison sut longtemps conserver, alors que Turcs et Kabyles conspiraient à l'envi contre elle; tôt ou tard elle devait succomber. C'est au pacha d'Alger, Salah-Raïs, que revint, avec l'aide des montagnards, l'honneur de la réduire. Attaqués par terre et par mer, privés de vivres et sans espoir de secours, les cinq cents Espagnols de Bougie capitulèrent en 1555, après vingt-quatre jours de siége : leur commandant, don Alfonso de Peralta, fut rapatrié par une caravelle française; mais, à peine débarqué en Espagne, on se saisit de lui sur l'ordre du roi. Il comparut devant un conseil de guerre, et pour n'être pas mort à son poste il eut la tête tranchée sur la grande place de Valladolid.

Ici commence, pour durer jusqu'à la fin du XVIe siècle, la rivalité fameuse des rois de Koukou et des Aït-Abbès, rivalité dont les pachas profitent, faisant la guerre avec l'un contre l'autre jusqu'au jour où ils les froissent et se les aliènent tous les deux. L'historien Marmol prête à cette période un attachant intérêt, et à la figure du chef des Abbès, Abd-el-Aziz, un caractère qui en fait une figure historique. Si Abd-el-Aziz penche tout d'abord vers l'alliance des Turcs, c'est à cause de leurs dispositions hostiles pour le roi de Koukou, son ennemi. Il leur fournit donc des renforts pour leurs expéditions diverses, il guide Salah-Raïs dans une course aventureuse jusqu'aux oasis de Tougourth et de Ouergla, « et avec lui les Turcs

exécutèrent de grandes choses qu'ils n'auraient pas faites sans son secours (1). » Néanmoins les Arabes des environs d'Alger, jaloux de son influence, jaloux de la royale hospitalité qu'il reçoit au palais, obtiennent que le pacha se décide à le sacrifier. Averti à temps, Abd-el-Aziz « se sauve vers les montagnes sur un cheval fort vite, et aussitôt songe à se fortifier et à déclarer la guerre. » Ce fut une guerre de quatre ans, acharnée et glorieuse, qui ne finit qu'avec la mort même du Kabyle. « Craignant que la réputation de cet Africain ne soulevast tout le pays, » Salah-Raïs tente d'attaquer la montagne en plein hiver; les montagnards n'eurent pas à se défendre, ils laissèrent faire la neige, qui chassa l'ennemi. Au printemps, c'est le roi des Abbès qui prend l'offensive et fond sur les vassaux d'Alger; mille mousquetaires et cinq cents cavaliers turcs, accompagnés de six mille Arabes et conduits par le fils même du pacha, viennent à sa rencontre. « Il leur donna bataille où les Turcs eussent esté entièrement défaits sans le secours des Arabes, de sorte qu'ils se retirèrent avec perte de leurs gens et de leur réputation. » Un retour offensif de cinq cents soldats de l'*odjack* fut encore plus désastreux pour les Turcs, « et sans donner quartier à personne, le seigneur des Abbès tua tout, à la réserve de deux chefs. » Salah-Raïs faisait d'énormes préparatifs de vengeance; la mort l'arrêta (1556). Son successeur Hassan était homme de conciliation, il voulut négocier, il demanda même au roi des Abbès la main de sa fille; elle lui fut refusée. La mesure se trouvait comble; une véritable armée, avec le pacha à sa tête, alla donner l'assaut à la montagne. Sur les premières pentes, les Kabyles, trop pressés d'entrer en lutte, se laissent battre. Abd-el-Aziz voit leur désordre et leur commande de courir se rallier au sommet de la montagne; ainsi firent-ils, et, attendant la retraite des Turcs vers leur camp, « ils les chargèrent en queue de si près que la plupart jetèrent leurs armes pour mieux fuir. » Huit grands jours, le chef kabyle « opiniastra le combat contre les Turcs et les repoussa souvent; mais à la fin, comme il s'avançoit pour darder sa lance dans leur bataillon, ils luy tirèrent tant de coups qu'ils le tuèrent et purent se saisir de son corps. » Voit-on au moins les Turcs poursuivre leur victoire et marcher alors sur la capitale des Aït-Abbès, Kâlah l'imprenable? Point du tout. « Ils songèrent que leurs forces ne leur servoient de rien dans ces montagnes où journellement ils perdoient des soldats, et prirent la route d'Alger, remportant pour unique trophée la teste de leur ennemi » (1559).

C'était par rivalité contre le roi de Koukou que les Abbès furent

(1) Marmol, tome II, liv. V, ch. LVII; trad. de Perrot d'Ablancourt.

d'abord les amis de la régence; aussi, dès qu'il y a rupture de ce côté, le seigneur de Koukou se rapproche-t-il des Turcs, jusqu'à leur fournir à son tour des contingens. Lorsque Hassan-Pacha échoue dans sa demande de mariage avec la fille d'Abd-el-Aziz, le roi de Koukou lui accorde sa propre fille; lorsque Hassan dirige contre les Abbès l'attaque où Abd-el-Aziz devait périr, les auxiliaires de Koukou sont présens, et c'est même à eux qu'il doit le seul succès de sa campagne, la mort de son ennemi. Pour récompense, les Kabyles de la confédération zouavienne furent admis en grand nombre dans Alger, purent y faire le commerce, acheter des armes, jouir de tous les droits et se regarder bientôt comme chez eux, sous les auspices du gendre de leur chef. Cependant l'ombrageux *odjack* ne pouvait longtemps souffrir la présence d'un élément indigène qui vînt partager ses priviléges : le pacha, menacé par sa propre milice, dut retirer aux Zouaouas sa bienveillance et répudier la fille de leur roi. Les Zouaouas partirent, emmenant la répudiée dans leur montagne et rompant pour toujours l'alliance de Koukou avec Alger, alliance qui ne fit que trop défaut à l'*odjack* lors d'une levée de boucliers nouvelle des Aït-Abbès en 1590. Malgré ses 12,000 fusiliers, ses 1,000 spahis et 4,000 auxiliaires arabes, Kheder-Pacha resta deux mois, suivant le chroniqueur espagnol Hœdo, au pied du massif des Abbès, détruisant leurs arbres et récoltes sans les amener à composition; il fallut, pour rétablir la paix, qu'un marabout kabyle intervînt, faisant honte aux uns et aux autres de se battre ainsi entre musulmans au lieu de réserver en vrais fidèles toutes leurs forces contre la chrétienté.

Le XVIIe siècle est fort pauvre en données historiques. Quand le père Dan nous raconte le massacre, sur la plage kabyle de Zeffoun, d'un moine et de quelques soldats espagnols victimes d'un piége que le neveu du roi de Koukou avait tendu à leur crédulité, l'histoire a tout dit. Un nom kabyle cependant brille alors d'un vif éclat dans la légende djurdjurienne; le cheik Gassem-ben-Mohammed fait retentir du bruit de sa puissance toute la région comprise aujourd'hui dans le cercle de Dra-el-Mizan. Marabout et guerrier, il avait soumis à sa loi des peuplades jusqu'alors impatientes du joug d'un seul; sa demeure, dans la montagne des Guechtoulas, formait une vraie forteresse; ses richesses étaient immenses; cent chevaux blancs, cent noirs, cent gris, cent alezans, tous de race choisie, faisaient son orgueil (1). Or Cheik-Gassem avait un fils

(1) Nous empruntons ces détails à une originale notice de M. l'interprète Guin. Il est une aide encore dont nous ne saurions trop nous louer, l'aide savante que nous a prêtée, dans la difficile recherche des traditions locales inédites, M. le capitaine Jobet, commandant supérieur de Dra-el-Mizan.

nommé Ramdan, de grande espérance. Ramdan était docile à son père et lui donnait déjà un appui dévoué quand une querelle soudaine les vient diviser : Gassem s'éprend d'une femme qu'il épouse en répudiant la mère de Ramdan, et le fils furieux court à Alger promettre sa soumission aux Turcs en échange d'un renfort qui, joint à ses propres adhérens, l'aiderait à combattre et à détrôner son père. Suivi bientôt d'un corps de troupes ottomanes, Ramdan s'avance sur trois colonnes contre le massif guechtoulien; la colonne la plus hardie, celle qui prend le chemin des crêtes, c'est lui qui la mène, et il campe victorieusement sur un plateau qui domine tout le pays et qui garda depuis le nom de *Mahallet-Ramdan*.

Ce nom pour nous aussi est tout un souvenir. Oui, voilà plus de neuf ans déjà, c'était le 16 septembre 1856, en pleine guerre avec les Guechtoulas. Par une crête rocheuse et mamelonnée, le général Yusuf venait de conduire sa division au pied de Mahallet-Ramdan; des masses kabyles étaient là-haut, braquant leurs fusils à travers des créneaux de pierre sèche; la pente apparaissait raide comme un mur, on devait être tout à découvert et sans défense possible pour la gravir; qu'importe? en avant! — Et il nous semble voir encore un officier de vingt ans, le lieutenant d'état-major Chanoine, s'élançant à cheval, gravissant le premier comme une cible vivante, arrivant sur le faîte dix pas avant les zouaves qui l'acclament et le saluent pour un brave. Nous étions jeune officier nous-même, débutant par la campagne de 1856 dans la vie militaire active. L'exemple du lieutenant Chanoine fut le premier à nous remuer le cœur, le premier à faire parler en nous cette voix qui dit : « J'en voudrais faire autant! » Pour un moment pareil, qui n'aimerait à garder toujours une pensée reconnaissante?

Entre Cheik-Gassem et son fils, la lutte fut vive et longue; mais le branle était donné au pouvoir souverain du grand chef, les Kabyles venaient de respirer à nouveau le souffle de liberté démocratique qui leur plaît. Forcé enfin de fuir et d'abandonner Memedjdja, sa capitale, Gassem veut au moins se venger de ceux qui la pilleront. Toutes ses richesses restent étalées dans une salle minée d'avance; dès que l'ennemi y pénètre et se rue au pillage, un serviteur du cheik se dévoue pour mettre le feu aux poudres; les débris de la forteresse volent au loin avec les corps mutilés de ses vainqueurs, et un petit nombre de Turcs échappés au désastre est trop heureux de rejoindre Alger en toute hâte. C'en était fait cependant de l'héritage de Ramdan aussi bien que de l'autorité de son père; les Kabyles avaient repris goût à leur vie de division, et un maître, fût-il Kabyle comme eux, ils n'en voulaient plus.

Vers le même temps, deux révolutions successives changeaient

dans Alger aussi la forme du gouvernement. L'*odjack* s'était fatigué de voir concentrés entre les mains d'un pacha que nommait la Porte une puissance et des trésors qu'il convoitait pour lui; une première insurrection transmet (en 1659) au divan et à l'agha qui le préside l'autorité exécutive du pacha, qui ne demeure souverain que de nom; treize ans après, les aghas succombent à leur tour pour céder la place à un dey, chef unique que la milice élit et renverse désormais à son gré, et dont le pouvoir va secouant de plus en plus la suzeraineté de Constantinople. Mais qu'importaient ces changemens à la Grande-Kabylie? Ils ne faisaient pas que Kabyles et Turcs ne restassent ennemis jurés, témoin ce passage des *Mémoires* du chevalier d'Arvieux, consul-général de France, présent à Bougie en 1674 : « les Turcs, écrivait d'Arvieux, n'oseraient sortir de Bougie, et sont obligés d'être toujours sur leurs gardes à cause des Maures de la campagne qui ne leur font jamais quartier. Réciproquement ceux-ci n'en approchent que les jours de marché; il n'y a trêve que ces jours-là à cause des besoins pressans des uns et des autres. »

Avec le XVIIIe siècle apparaît dans la tradition la figure presque légendaire de Bey-Mohammed, qui personnifie aux yeux des Kabyles la domination turque en Algérie, et qui leur semble en vérité avoir vécu plus que la vie d'un seul homme. Cherchons à saisir dans le vif cette intéressante figure. Quels souvenirs a-t-elle surtout laissés? Des souvenirs de cruauté. Quel surnom Bey-Mohammed a-t-il reçu? Celui d'*El-Debbah*, l'Égorgeur. — Il fut élève des *zaouïas*, écoles religieuses de Kabylie, où plus encore que la science il put étudier la topographie de la montagne, le caractère de ses défenseurs. Enfant, il avait fait partie de la maison du dey, et, meurtrier d'un camarade dans une querelle, il avait dû s'enfuir pour trouver un refuge chez les Ouled-Sidi-Moussa, fraction de la tribu des Maatkas. Là, il était gardien du troupeau de la *zaouïa* quand un marabout le rencontre qui paissait ses moutons. « Écoute, Mohammed, lui dit-il, Dieu te réserve un grand avenir; tu seras caïd et bey! » Et trois fois il le lui répéta. C'était une prophétie : Mohammed devait fonder le caïdat de Bordj-Sébaou et résider un jour dans Médéah comme bey de Titteri (1).

Depuis la chute du cheik Gassem, il n'avait plus surgi de grande unité politique au sein de la montagne : les dissensions avaient repris leur cours; l'instant devint propice au gouvernement d'Alger pour se servir d'un homme qui avait du terrain kabyle une con-

(1) Il y eut trois beylicks dans la régence d'Alger : celui d'Oran, celui de Titteri et celui de Constantine.

naissance spéciale et donner à Bey-Mohammed plein pouvoir d'agir à sa guise. Il fallait tout oser : c'était bien le fait de Mohammed. Son plan, mûri sur place, consistait à occuper successivement les trois vallées de l'Isser, du Sébaou et de Boghni, à y bâtir des forts comme retraites pour la défense et comme bases d'opérations pour l'offensive, à s'avancer enfin de proche en proche, enserrant la montagne dans un blocus de plus en plus étroit. Sur la rive droite de l'Isser, à dix-sept lieues est d'Alger, il élève Bordj-Menaïel; poursuivant sa marche par un détour vers le nord qui l'éloigne de la redoutable tribu des Flissas, il s'arrête à cinq lieues plus loin, et jette les fondemens de Bordj-Sébaou sur un rocher qui domine la rivière; puis, déjà fier à bon droit de son succès, il ose remonter le Sébaou jusque vers les pentes des Aït-Fraoucen : c'est là que les Kabyles l'attendaient et l'arrêtèrent. Le village fraoucen de Tizi-Nterga conserve comme trophée un grand canon abandonné dans sa fuite par Bey-Mohammed, qui dut faire retraite jusqu'au pied des Aït-Ouaguenoun, où il se fortifia sur le point appelé Bordj-Tazerarth (le fort de la Petite-Plaine). Lorsque plus tard les Iraten réussirent à raser ce *bordj*, Bey-Mohammed n'essaya pas de le rétablir; il sentit qu'il fallait reculer et bâtit plus en arrière le fort connu de Tizi-Ouzou (1).

Dans la vallée kabyle de Boghni, où la guerre civile avait sévi plus qu'ailleurs, l'œuvre du Turc fut aussi plus facile : Bey-Mohammed, en 1746, put construire *sans poudre* le fort de Boghni, aux environs duquel s'élève notre poste actuel de Dra-el-Mizan; il put, sur les terres enveloppant le *bordj*, installer une tribu de nègres affranchis, les *Abids*, qu'il appela de la Metidja, et qui, n'existant que par lui, restèrent tout à sa dévotion. D'ailleurs, fatigués de luttes, les Guechtoulas consentaient à être tranquilles sous la condition qu'on ne les inquiéterait pas dans leurs montagnes; quelques fractions des Aït-Sedkas, qui avaient des champs de labour dans la vallée, prêtèrent hommage pour en garder la jouissance paisible; les Nezliouas, mêlés de Kabyles et d'Arabes, firent du zèle, ils se rangèrent des premiers sous la bannière du bey, qui les exempta de toute contribution. Sur ceux-là bientôt la peste vint fondre, et les autres tribus les regardèrent comme frappés d'un châtiment céleste pour avoir mis trop d'empressement à se soumettre.

(1) Le mot kabyle de *tizi-ouzou* signifie « le col du genêt épineux; » il n'y a pourtant pas trace de genêts autour du *bordj*, et, chose curieuse, c'est parce qu'il n'y en a point que le *bordj* s'appelle ainsi. « Les ouvriers qui travaillaient à le construire, disent les Kabyles, avaient si loin à aller pour trouver ces broussailles épineuses, qui devaient alimenter leurs fours à chaux et à briques, qu'à force de se piquer en chemin ils ont laissé au *bordj* lui-même le nom de la malencontreuse épine. »

Ces tribus diverses étaient du voisinage et presque sous la main des maîtres du *bordj*. Dès que Mohammed veut avancer au-delà et entamer le massif djurdjurien, il échoue comme il avait échoué en poussant trop loin dans la vallée du Sébaou. Il arrive une fois sur les pentes des Zouaouas et les menace de bâtir un fort à la place même de son camp de Tizi-el-Bordj. Pour toute réponse, les Zouaouas tombent en masse sur sa troupe, qui, surprise, presque cernée, tourne le dos sans se défendre. — Deux branches coupées sur un olivier avaient servi de piquets à la corde des chevaux du bey; le lendemain de sa fuite, elles avaient pris racine; ce sont aujourd'hui deux arbres magnifiques qui consacrent fièrement le souvenir d'une victoire kabyle. L'an d'après, c'est aux Aït-Ouassif qu'il s'en prend, et il tente d'enlever le grand marché de la tribu; mais vite est donné l'éveil : les Kabyles laissent Mohammed s'engager dans un chemin étroit bordé d'un précipice, puis, lui barrant le passage, ils jettent trente de ses cavaliers dans l'abîme. — Nous suivions un jour ce chemin : « Tiens, regarde, nous dit notre guide, voilà le *trou* des cavaliers de Bey-Mohammed. » — Battu par les armes, le bey espère prendre sa revanche en jouant de finesse; il oubliait qu'avec les Kabyles on a souvent affaire à plus fin que soi. Un envoyé du *bordj* apporte du pain blanc aux Ouassif avec promesse que, s'ils se soumettent, ce pain deviendra leur nourriture de chaque jour. « Reporte au bey son pain blanc, répondent les Kabyles, et répète-lui que nous préférons notre piment rouge, qui fait circuler le sang plus vif dans nos veines et nous donne plus d'ardeur encore pour combattre l'étranger. » Nouveau stratagème : quelques marabouts gagnés annoncent à grand fracas que le prophète est apparu à Bey-Mohammed, lui ordonnant de faire boire son cheval dans la fontaine des Ouassif. « Le bey viendra donc à cheval, ajoutent-ils, avec une faible escorte, et au nom du prophète nous lui devons bon accueil. » Sur ce, gros émoi et tumulte dans la tribu. « Non, le bey ne violera pas notre territoire, s'écrie le plus grand nombre. — Voulez-vous que le prophète vous maudisse? — Le prophète ne nous maudira point; qu'ordonne-t-il? Que le cheval de Mohammed boive à notre fontaine; eh bien! le cheval boira, » et une députation d'Ouassif alla chercher le cheval, l'amena boire et le reconduisit vers son maître.

Ainsi, malgré la terreur qu'inspirait Mohammed, son crédit ne s'étendait guère, et, pour imposer davantage aux populations djurdjuriennes, le gouvernement de la régence faisait alors de Bordj-Boghni une étape où devaient se montrer avec leur fastueux appareil les beys de Constantine, quand ils apportaient leurs contributions annuelles à Alger. Une année, le bey de Constantine et son escorte arrivent au *bordj* comme de coutume; Mohammed était

absent, la nouvelle de sa mort vient même à se répandre, et en quelques heures, sous les coups des Guechtoulas révoltés, les Turcs de Boghni périssent tous, les murs de Boghni ne sont que ruines; mais soudain *l'Égorgeur* ressuscite : c'est lui qui avait fait courir le bruit de sa mort pour tomber sur l'ennemi à l'improviste et se donner le plaisir de voir en cercle autour de sa tente cent piques avec cent têtes coupées. Les beys de Constantine n'en avaient pas moins assez d'une leçon; ils s'abstinrent désormais de paraître dans la vallée de Boghni.

Cependant, même au milieu de ses succès, un regret poignant tourmentait Mohammed : les Zouaouas et les Iraten l'avaient humilié impunément. C'étaient eux qui l'avaient défait dans le Sébaou, eux qui avaient détruit Bordj-Tazerarth, eux qui l'avaient chassé de son camp de Tizi-el-Bordj. Il jura de ne pas mourir avant d'avoir mis le pied dans l'orgueilleuse montagne des Iraten, et il osa l'y mettre (1799), mais il n'en revint pas. Tous les Iraten redisent la légende de sa mort : arrivé avec une armée considérable au bas des hauteurs qui dominent la rive gauche du Sébaou, il attaqua sur deux points. L'attaque de droite, sur le village d'Adni, était conduite par un de ses lieutenans; lui-même marchait avec l'attaque de gauche par Agouni-ou-Djilban (le plateau des Petits-Pois). « Où vas-tu, Bey-Mohammed? lui dit un derviche qui menait paître sa vache et la menait à la corde, comme doit faire tout honnête Kabyle qui respecte le bien du voisin. — Là-haut, pour punir des rebelles. — Crois-moi, mon frère, rebrousse chemin. — Non. — Ne monte pas, te dis-je, ou il t'arrivera malheur en plein front. » Or le derviche n'était autre que le fameux Cheik-ben-Arab, dont les descendans devaient tenir jusqu'en 1857 le drapeau de l'indépendance. Le jour même, Bey-Mohammed, frappé d'une balle au front, tombait, les Turcs fuyaient en désordre, et la montagne des Iraten justifiait une fois encore son glorieux nom de *l'Invincible.* — Le voyageur qui suit la route de Kabylie peut remarquer à dix lieues d'Alger, au bord de l'Oued-Corso, une jolie *koubba,* sorte de petite chapelle qui se détache brillante et blanche sur un fond de lentisques et de lauriers-roses : c'est le tombeau de Mohammed-el-Debbah; il en avait de son vivant choisi la place, voulant reposer sur ce chemin, qui pour lui, dès l'enfance, avait été le chemin de la fortune.

Tandis que la tradition kabyle remplit le XVIIIe siècle de la personne de Bey-Mohammed, que dit l'histoire? que disent les chroniques françaises du temps? L'histoire dit qu'en 1767, la régence étant prospère, une funeste nouvelle jeta le trouble dans Alger : 1,100 soldats de la milice venaient d'être taillés en pièces par les Kabyles, à dix-huit lieues de la capitale, sur le territoire des Flis-

sas. D'imposantes forces algériennes marchent pour venger l'échec; mais ce corps est de nouveau battu, les Turcs laissent 1,200 morts sur la place, et les Flissas, passant l'Isser, inondent et désolent, deux années durant, les plaines de la Metidja. On tremblait dans Alger; c'en était fait de l'*odjack*, si les Kabyles, sans raison connue, ne fussent d'eux-mêmes rentrés dans leurs montagnes, où le dey s'empressa de leur envoyer des gages pompeux de réconciliation.

Quant aux chroniques ou mémoires écrits par les voyageurs français d'alors, on y voit signalé en l'an 1719 le naufrage célèbre de la comtesse de Bourk sur la côte africaine, entre Collo et Bougie. La comtesse périt dans le naufrage, sa fille et ses serviteurs devinrent prisonniers des Kabyles, qui ne les rendirent qu'au prix d'une forte rançon; « le bey de Constantine leur avoit mandé d'abord de les lui envoïer, s'ils ne vouloient pas qu'il allât lui-même avec son camp les leur arracher, à quoi les Maures répondirent qu'ils ne le craignoient ni lui ni son camp, quand il seroit joint à celui d'Alger. Ces Maures ne reconnoissoient pas la puissance d'Alger, quoiqu'enclavez dans le royaume. Ils vivoient dans l'indépendance sous le nom de Cabaïls, qui veut dire *gens de cabale* ou *révoltez*, et les montagnes de Coucou leur servoient de remparts inaccessibles à toutes les forces d'Alger (1). » L'auteur d'une curieuse relation de voyage sur les côtes de Barbarie en 1725, Peyssonnel, peint vivement aussi l'impression que lui ont laissée et la vue du pays kabyle et l'attitude, — fort craintive près des montagnes, — de l'escorte turque qui l'accompagnait. « Il y a une chaîne très haute, dit-il, et très rude qui commence à la mer du côté de Bougie, et, courant nord et sud, va jusqu'au désert du Sahara. Il n'y a que des chèvres ou des hommes agiles comme elles qui puissent monter et descendre les élévations qui s'y trouvent, et il faut que cela soit, puisqu'il est impossible de les traverser en aucun autre endroit qu'aux *Portes de fer*. C'est ici que la peur fit bien changer de ton à messieurs les Turcs, car, lorsqu'ils sont brouillés ou en guerre avec la nation de ce pays, ils sont obligés de passer au Sahara en faisant un contour de cinq ou six journées, et d'en passer deux sans eau, pour pouvoir aller d'Alger dans le royaume de Constantine. Quoique les Turcs paraissent maîtres de ce pays, leur crédit et leur autorité y sont insignifians; ils sont prisonniers dans leurs garnisons. Parfois pourtant le bey de Constantine retire quelque chose de ces montagnes. Il envoie tous les ans un camp du côté de Bougie; ce camp va se saisir des endroits semés et menace de brûler les semences; les Kabyles, réfugiés dans leurs

(1) Extrait du *Voyage pour la rédemption des captifs aux royaumes d'Alger et de Tunis*, fait en 1720 par les pères mathurins.

montagnes, envoient un marabout pour négocier. Ils avancent eux-mêmes jusqu'à certaine hauteur : le marabout arrive au camp, fait et conteste les propositions, après lesquelles il va sur une hauteur et crie de toutes ses forces : « Les Turcs demandent tant ! » Pendant qu'il crie, les Kabayles sont couchés l'oreille contre terre. Après avoir crié, il se couche et prête l'oreille de même pour entendre la réponse. Ainsi se font les pourparlers. Après l'accommodement, il va chercher l'argent convenu, et le camp se retire. » Lorsqu'en septembre 1785 le botaniste Desfontaines se rendit par terre d'Alger à Constantine, à son tour il constata que les Kabyles djurdjuriens n'étaient aucunement sujets des Turcs. Non-seulement les soldats de l'*odjack* ne traversaient pas le massif du Djurdjura, mais même les Turcs isolés, allant d'Aumale à Bougie ou remontant le Sébaou, devaient être sans armes et protégés par l'*anaïa*.

Omar-Agha et Yahia-Agha, voilà les deux noms turcs du XIXe siècle qui marquent dans la tradition kabyle, et, à vrai dire, ce n'est même plus de la tradition, car bien des Kabyles qui vivent encore les ont vus et ont eu affaire à eux. Omar-Agha apparaît le premier, comme un homme de guerre actif et vigoureux, toujours par monts et par vaux, occupé à réprimer des mouvemens dans l'ouest et dans l'est. Une grande levée de boucliers de la Petite-Kabylie à la voix du chérif Mohammed-bel-Harche, révolte qui dura trois ans (de 1804 à 1807) et coûta la vie à un bey de Constantine et à la moitié de son armée, ne pouvait manquer d'être contagieuse pour les montagnards de la Grande-Kabylie. La défaite et la mort de Bel-Harche ne devaient même pas suffire à les calmer, car les Flissas, les Beni-Khalfoun et aussi les Nezliouas, quoique favorisés des Turcs, tombent en 1807 sur le camp du bey de Constantine, qu'ils pillent sans merci au bord de l'Isser. Omar-Agha s'avance alors, projetant de terribles représailles. Les Beni-Khalfoun sont les plus voisins de l'Isser; il pénètre dans leurs villages, les saccage, les brûle et frappe la tribu d'une contribution de guerre considérable. Les Nezliouas veulent parlementer : il mande dans son camp les trente personnages les plus influens de la tribu; ceux-ci viennent, l'agha les fait assassiner. Restaient les Flissas à réduire; mais, pour avoir trop présumé de ses forces et s'être engagé témérairement dans leur montagne, Omar y débuta par un sanglant échec près de la *zaouïa* de Timezeret, dont le nom est demeuré célèbre dans les annales de la confédération. Chassé de la montagne, il en fit le tour, plein de rage, détruisant les moissons, coupant les arbres, traînant à sa suite une artillerie inutile. « Laisse donc tes canons et monte si tu peux, » lui criaient les Flissas du haut de leurs retranchemens, et la fureur d'Omar redoublait, et il descendait de cheval pour donner lui-même l'exemple de la dévastation.

Force lui fut toutefois d'accepter les bons offices des marabouts et de conclure la paix (1). Son retour vers Alger faillit lui être plus funeste encore que sa campagne; il manqua périr dans l'Isser, grossi par les pluies. Arrivé à grand'peine sur l'autre rive : « Si Dieu me prête vie, dit-il en menaçant du doigt le fleuve, je te mettrai un bât, car j'ai assez de tes insolences. » Il tint parole, et le pont de Ben-Hini fut construit.

Yahia-Agha inaugure une politique qui essaie d'être réparatrice; c'est le seul administrateur sage que les Turcs semblent avoir eu en Kabylie. Par lui, Tizi-Ouzou fut restauré, Bordj-Boghni relevé deux fois de ses ruines, et les Nezliouas, qui l'aidèrent dans cette œuvre, dotés à nouveau de leurs anciennes immunités. Il ne pensait guère avoir à combattre un formidable soulèvement des Ameraouas, tribu que les Turcs avaient établie eux-mêmes avec toute sorte de priviléges dans la vallée du Sébaou et qu'ils croyaient à jamais fidèle. Indulgence, promesses, offres de pardon, rien n'y fit pour apaiser la révolte, qui gagna vite toute la rive droite du Sébaou : une véritable expédition devint nécessaire où l'agha turc employa de guerre lasse les gros moyens ; il brûla des villages entiers jusque chez les Ouaguenoun. Si sévère qu'il fût, cet exemple n'empêcha point leurs voisins les Djennad de refuser bientôt des bois de construction pour les besoins de la marine algérienne, ni les tribus des environs de Bougie de bloquer la ville plus étroitement que jamais, ni des chefs ameraouas, appelés dans Bordj-Sébaou, d'y tuer le caïd turc de leur propre main. — Cette même année, le consul américain Shaler écrivait dans son journal, à la date du 21 septembre 1824 (2) : « Une goëlette américaine vient d'échouer sur la côte kabyle, l'équipage est prisonnier. Le chef des montagnards indépendans réclame 2,200 dollars. Je me suis rendu chez le ministre de la marine du dey pour offrir la rançon et prendre de promptes mesures en faveur de mes compatriotes. Le ministre m'a assuré qu'on n'avait rien négligé pour les délivrer, mais que les Kabyles ne reconnaissent ni l'autorité ni la juridiction du gouvernement algérien, et que même si les prisonniers étaient des Turcs, il faudrait ou payer la rançon ou les abandonner à leur destinée... Je m'amusais de voir la mortification de l'orgueil turc devant un pareil aveu. »

Conquérir le Djurdjura *sans poudre* et par la simple politique, c'est le rêve que les Kabyles attribuent à Yahia-Agha. « Je veux, leur disait-il, que vous deveniez la *plus belle plume de mes ailes* et

(1) Cette paix, les Flissas l'ont depuis rompue deux fois, et avec succès, en 1810 et 1814.

(2) Voyez Shaler, *Esquisse de l'état d'Alger*.

que tout ce qui vous réjouit me réjouisse. » Deux leçons, l'une sérieuse, l'autre plaisante, durent détruire ses illusions. La première, ce sont les Zouaouas qui la lui donnèrent. Un certain Amrouch, d'une famille zouavienne influente, pris de la soif du commandement, vint vers l'agha et lui promit d'amener à soumission le Djurdjura tout entier, si les Turcs lui fournissaient appui et lui laissaient pleins pouvoirs. Le marché conclu, Amrouch demande que l'*odjack* saisisse et emprisonne dans Alger les Zouaouas voyageurs qui parcouraient alors la régence, et lui-même regagne son village, où il se porte garant d'obtenir la délivrance des prisonniers à la condition que les Zouaouas paieront à l'agha l'impôt d'une année. Sans différer, la tribu s'exécute; d'Alger les détenus sont élargis, et tout semblait marcher à souhait. Seulement, dès que les captifs relâchés furent rentrés au pays, les Zouaouas lapidèrent Amrouch et firent savoir à l'agha qu'on n'eût pas à se méprendre sur l'argent qu'ils avaient payé : ce n'était pas l'impôt de l'année, ce n'était que la rançon de leurs frères. — Quant à la leçon plaisante, aux Aït-Irguen en revient l'honneur, et ils rient de bon cœur encore en la racontant. L'agha insistait avec les plus bienveillantes assurances pour que les Irguen payassent quelque impôt, un peu, si peu que ce fût. Les Irguen lui envoient une députation chargée d'exprimer leurs regrets très sincères; mais comment se soumettre quand le saint marabout enterré dans leur montagne et dont l'esprit les inspire ne le veut pas? Que l'agha, s'il doute, charge un de ses lieutenans de venir en personne le vérifier... L'agha délègue en effet un officier qui part avec la députation; on arrive au Djurdjura. La tombe du saint était au pied d'un rocher gigantesque; un Kabyle à la voix puissante s'avance et crie : « Saint marabout, à toi de décider si nous devons nous soumettre ou non! — Non! répond avec force l'écho fidèle. — Tu l'entends, disent alors au Turc les Irguen sans sourciller; va, répète à ton maître que, si nous ne consentons pas le tribut, c'est vraiment que l'âme de notre protecteur nous le défend. »

Effir Yahia oulach thamarth (après Yahia il n'y eut plus de longue barbe), c'est un dicton de la montagne qui signifie qu'il n'y parut désormais plus de colonne turque commandée par quelque haut dignitaire ayant droit de porter barbe longue; l'heure suprême du règne des deys n'était pas loin. Aussitôt connue la nouvelle « que la bannière française enveloppait Alger la guerrière, » tous les forts turcs du pays kabyle furent assaillis ensemble par les populations révoltées; les garnisons n'eurent plus qu'à fuir ou à mourir, et près de Bordj-Sébaou, au fond d'un puits noir comme dans une tombe béante, on montre maintenant encore les os blan-

chis des derniers soldats qui ont défendu la régence sur le sol de la Grande-Kabylie.

II.

Histoire et tradition s'accordent donc à établir que les Turcs n'ont jamais régné sur les montagnes djurdjuriennes. Ils avaient pourtant, au début de leurs guerres d'Afrique, un avantage inappréciable : ils venaient combattre avec des arquebuses un ennemi privé d'armes à feu. Malgré l'impression de crainte qu'un pareil armement devait laisser pour longtemps au cœur des indigènes, les succès passagers des Turcs en Kabylie ont été plus que payés par leurs revers. La Kabylie demeura l'asile de tous les mécontens de la régence; ses sommets, visibles d'Alger, se dressaient comme une menace constante, et l'insoumission du pays des Flissas, cette avant-garde de la Grande-Kabylie, à moins de vingt lieues de la capitale, laisse à penser si l'autorité des Turcs sur le reste du pays méritait le nom de domination. Eux-mêmes d'ailleurs ils eurent vite perdu l'espoir de vaincre la montagne, de détruire l'autonomie kabyle, et ils prirent alors le parti de se retrancher prudemment dans les vallées. Quels ont été là le but, les moyens, les résultats de leur administration? C'est ce qu'il convient d'approfondir.

Que leur objet capital fût l'argent, le prélèvement des impôts, on ne saurait en conscience le contester; leur politique de désunion, de fractionnement des tribus n'apparaît même vraiment que comme un moyen au service de leur système financier. Cette politique avait pour agens principaux des caïds turcs installés dans des forts; elle avait pour instrumens d'exécution des garnisons turques qui occupaient ces forts, des colonies militaires ou *zmouls* qui les entouraient, des tribus enfin qui, en retour de certaines prérogatives, consentaient à prendre, sous le nom de *makhzen*, l'attache du gouvernement. En fait de villes ou *bordj* du pays kabyle relevant de la régence, on comptait Bougie et Dellys sur la côte; Bordj-Menaïel dans la vallée de l'Isser; Bordj-Sébaou, Tizi-Ouzou et plus en avant Tazerarth, qui dura peu, dans la vallée de Sébaou; Bordj-Boghni, tout près de notre Dra-el-Mizan, dans la vallée de Boghni, et Bordj-Hamza, le Bordj-Bouïra d'aujourd'hui, dans l'Oued-Sahel. Chacun de ces points était le siége d'une *nouba* ou garnison plus ou moins forte : Bordj-Sébaou recevait quatre escouades appelées *seffras* de seize hommes chacune; Bougie et Bordj-Hamza en recevaient trois; Dellys, Bordj-Menaïel, Tizi-Ouzou et Boghni, deux. Ces *noubas* se composaient exclusivement de milice turque, et comme la milice turque ou l'*odjack* était la puissance qui gouvernait réellement la régence, il ne semble pas sans intérêt d'insister ici quelque peu sur

le nombre de ses soldats et le mode de son recrutement. « Le nombre des soldats qui forment la milice, écrivait le chevalier d'Arvieux en 1674, n'est jamais fixe. Il se trouve plus grand quand les recrues arrivent, et moindre au retour des campagnes sur terre ou sur mer, parce qu'il en périt toujours quelqu'un. Pendant mon séjour, il y avait environ 20,000 soldats de solde, dont les uns étaient Turcs naturels, les autres renégats de toute sorte de nations. Quand le nombre des Turcs naturels est diminué, les vaisseaux d'Alger vont dans le Levant et y font des recrues, c'est-à-dire qu'ils ramassent tous les bandits, les rebelles, les fugitifs pour dettes ou pour crimes, en un mot tous les excrémens des états du grand-seigneur. On envoie ces soldats en garnison dans les villes ou forteresses des frontières. Ils sont relevés régulièrement tous les printemps, et l'on réserve toujours 4 ou 5,000 hommes dans la ville pour les besoins imprévus. »

Cinquante ans plus tard, Peyssonnel ne comptait que 12,000 Ottomans dans la milice; mais lui aussi il constate que la dénomition de régime turc appliquée au gouvernement de la régence n'est pas flatteuse pour les Turcs du Levant, dont la milice algérienne ne représentait que le rebut. Même observation faite par le voyageur anglais Shaw, qui, aux troupes ottomanes de l'*odjack*, ajoute 2,000 fantassins *zwawah* (1), sous cette réserve que, « naturellement ennemis des Turcs, le dey ne s'y fie point, car il sait que dans les grandes occasions il ne pourrait se reposer sur eux. » En résumé, ce qui ressort de certain des données statistiques diverses, c'est que la milice turque comprenait une quinzaine de mille hommes, dont l'élément indigène se trouvait rigoureusement exclu. Les kourouglis, fils de Turcs et de femmes indigènes, n'y étaient admis que parce qu'ils avaient du sang turc, et encore sans pouvoir aspirer aux charges suprêmes. Avec le consentement du sultan de Constantinople, les pachas d'Alger, suivant les besoins, exerçaient une sorte de presse sur les côtes des deux Turquies d'Asie et d'Europe; aussitôt levées, les recrues s'incorporaient dans la milice, et après trois ans d'activité, on en faisait des vétérans qui, sauf les cas graves, n'étaient plus tenus ni au service de marche en corps d'armée ni au service de *nouba* dans les forteresses, mais formaient une réserve pour parer aux éventualités. — Or, si leur

(1) Voyez Shaw, *Voyage dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant*. — Il a existé en effet une infanterie irrégulière appelée *zouaoui* au service des Turcs. Elle semble dater de l'époque où Hassan-Pacha, marié à la fille du roi de Koukou, avait ouvert Alger aux Kabyles de la montagne, et ce sont les Zouaouas qui auront donné leur nom à cette infanterie, comme ils l'ont donné à nos zouaves; mais avec le temps cette troupe irrégulière perdit complétement l'élément kabyle, qui paraissait suspect, pour ne contenir plus que des Arabes.

armée fut peu nombreuse, c'est surtout que les pachas trouvaient coûteux et inquiétant pour eux-mêmes de la grossir. Elle était loin de leur suffire cependant comme moyen de domination sur le pays; au petit nombre de soldats turcs ils suppléèrent alors par des colonies militaires qui, en Kabylie, eurent pour triple objet de garantir les communications vers Constantine, de fractionner le plus possible les grandes ligues ou confédérations kabyles, de fournir aux garnisons des *bordj*, autour desquels elles gravitaient, des auxiliaires précieux.

La première de ces colonies qu'on rencontrât aux abords du pays kabyle était la colonie de kourouglis fondée en 1638 près de l'Isser, et composant la tribu des Zouathnas, qui mettait sur pied environ 2,000 soldats, inscrits sur les contrôles de l'armée. Tout enfant mâle de quinze à seize ans, réputé en âge de porter les armes, devenait jeune soldat, *tchaker*, et touchait une première solde de 1 fr. 50 c. pour deux mois. C'était bien peu; mais de ce jour il prenait rang, et au bout de deux ans ou moins s'il y avait service extraordinaire, il pouvait atteindre le maximum de solde de 33 fr. pour deux mois, accordé aux *saksani* ou premiers soldats. L'escouade, forte de seize hommes et commandée par l'*oudabacki*, formait l'unité d'organisation et de combat. Un contingent annuel de la tribu se rendait à Alger pour se mettre aux ordres du gouvernement; la partie sédentaire restait toujours prête à marcher, et les Zouathnas prirent ainsi part à toutes les expéditions dirigées contre la Grande-Kabylie. Ce n'est que dans leurs foyers qu'ils touchaient la solde en argent; une fois mobilisés, ils recevaient les vivres en nature; les vêtemens étaient toujours à leur charge. Quant à l'armement, on le fournissait aux plus pauvres; le kourougli pourtant se faisait un point d'honneur d'avoir de belles armes et de les payer de sa propre bourse (1). Trois autres cantons militaires, tous trois peuplés d'Arabes, ceux de Chaab-el-Hemmour, des Harchaoua et des Ouled-Bellil, se suivaient entre Bordj-Menaïel sur l'Isser et Bordj-Hamza sur l'Oued-Sahel, enserrant à l'ouest et au sud le massif djurdjurien; mais la colonie sur laquelle les Turcs comptaient le plus et qu'ils ont favorisée par-dessus toute autre, c'est celle des Abids, nègres affranchis amenés de la Metidja pour former trois *zmalahs* ou *zmouls* en Kabylie : la *zmala* d'Akbou contre le versant sud des Flissas, les Abid-Chemlal en avant de Tizi-Ouzou, les Abids de Boghni autour de Bordj-Boghni. Ces derniers, forts de trois cents hommes environ, étaient destinés à isoler les unes des autres les redoutables confédérations des Guechtoulas, Flissas et Zouaouas; ils avaient le poste le plus sérieux; ils y sont restés, il faut le dire, jusqu'au der-

(1) Ces renseignemens émanent d'un kourougli même des Zouathnas.

nier jour les plus fidèles, malgré les sinistres prophéties de leur vénéré marabout Ben-Kfif, qui vivait au temps de Yahia-Agha et leur répétait souvent : « Bientôt, bientôt vos yeux se fatigueront en vain à chercher un lambeau de vêtement turc, la dernière trace en aura disparu. Et vous, nobles guerriers, vous ferez la corvée pour les gens du Djurdjura, et dans ce *bordj* où vous régnez viendront les femmes kabyles traire les vaches de la montagne. » Chaque Abidi recevait, autour du *bordj*, la propriété de toute la terre qu'il pouvait défendre; il percevait sur la caisse du beylick turc une solde mensuelle de 1 franc 85 cent. payable à toute la population mâle, sans distinction d'âge. L'Abidi cavalier touchait une solde double de celle du fantassin; le beylick lui donnait ses armes, son premier cheval tout harnaché, et remplaçait le cheval tué en guerre; des droits à un secours en temps de disette et la liberté de louer sa terre aux Kabyles riverains complétaient pour chaque *zmalah* d'Abids les priviléges qui assuraient son dévouement.

Toutefois la route de Constantine, précieuse artère des contributions venant de l'est, ne semblait point encore avec ces colonies militaires suffisamment garantie. Une tribu mi-kabyle, mi-arabe, celle des Nezliouas, se présentait comme un pont dont il importait d'être maître pour communiquer entre Alger, Boghni et Bordj-Hamza, car les Flissas ne coupaient que trop souvent l'autre débouché qui, par le marché des Issers, conduit aussi dans la plaine de la Metidja. Le fort de Boghni n'eût-il même pas existé, que les Nezliouas, intercalés entre le pays insoumis et la grande ligne d'Alger à Constantine, occupaient une position de flanc des plus menaçantes. Cela leur valut toutes les avances des Turcs depuis Bey-Mohammed jusqu'à Yahia-Agha, et chaque fois qu'ils le voulurent, ils furent acceptés comme tribu *makhzen* exemptée d'impôts en retour d'un contingent qu'ils devaient fournir au caïd de Boghni sur sa demande. Veut-on connaître cependant le *makhzen* type des Turcs en Kabylie, il faut jeter les yeux sur la tribu des Ameraouas, qui surveillait la vallée du Sébaou, dangereuse par excellence, et traçait comme une barrière entre les confédérations indépendantes des deux rives.

Les Ameraouas ne sont pas une population kabyle trouvée sur place; c'est une tribu hétérogène formée de la main des Turcs avec des Arabes et des Kabyles, des Arabes amenés de loin, même de l'ouest, et des Kabyles appartenant aux confédérations riveraines du Sébaou. Le gouvernement turc aurait voulu s'adresser aux Kabyles surtout comme à des auxiliaires connaissant le pays et les hommes, les coutumes et le langage; mais, de tribu purement kabyle qui consentît à devenir *makhzen*, il n'en trouvait pas; pour en créer une, sait-on ce qu'il fit? Autour de Bordj-Sé-

baou et de Tizi-Ouzou, à tout coupable, voleur ou meurtrier qui fuyait la montagne redoutant la vengeance des lois ou qui, incertain du lendemain, cherchait à vivre, un asile fut ouvert. D'où venait le réfugié, on ne s'en inquiétait pas; il rompait avec sa montagne, il avait faim, il apportait des bras capables de manier un fusil et une pioche; — c'était assez. On lui donnait un lopin de terre avec l'espoir de l'augmenter par des combats. S'il manquait de fusil, il en recevait un et recevait aussi un cheval; fusil et cheval se remboursaient au beylick sur le premier butin de l'Ameraoua ou sur les premiers produits de sa terre. L'appât était grand, le nombre des arrivans grandit; des femmes vinrent, les unes appelées du pays arabe, d'autres chassées pour inconduite du pays kabyle, et — les premières *zmalahs* une fois peuplées — de proche en proche, croissant en audace et en force avec l'appui des colonnes turques, le *makhzen* s'avança, fondant des postes nouveaux, occupant Temda et Mékla jusqu'au pied des Aït-Fraoucen. Plus il marchait, plus il trouvait de résistance, et chacun de ses progrès était marqué par du sang; mais au sein d'une vallée accessible à de la cavalerie la tactique des Djurdjuriens se trouvait, pour ainsi dire, dépaysée. Que pouvaient-ils, en pays découvert, contre l'élan de ces bandits à cheval qui faisaient à la fois une guerre de conquête et une guerre de vengeance contre la société kabyle, dont ils étaient les transfuges? Sept fois pourtant la position de Temda fut reprise par les tribus de la montagne, sept fois les cavaliers du *makhzen* eurent à la ressaisir de vive force avant d'en demeurer définitivement les maîtres; mais, affermis par cette dernière victoire qui consacrait leur possession, ils parvinrent enfin à constituer une vaste tribu divisée en dix-huit *zmalahs* qui remplirent la vallée, — *amerou* (ils ont rempli), d'où leur nom d'Ameraouas. — Voilà l'origine de ce célèbre *makhzen* qui ressemblait aux colonies militaires par la concession de terrain faite à chacun de ses membres, mais en différait sur ce point, que les Ameraouas ne touchaient pas de solde, qu'au lieu de vivre sous les murs d'un *bordj*, ils se répandirent plus au loin pour prendre une existence, un développement et une action propres. La jouissance gratuite du territoire du beylick formait la récompense officielle de leurs services; un bénéfice autrement net et précieux était la razzia, et pourvu qu'il en eût sa part, le Turc laissait carte blanche. Toute fraction de tribu kabyle qui avait conservé quelques cultures dans le voisinage de la plaine, sur le rayon où les cavaliers pouvaient galoper, était esclave du *makhzen* « par le ventre. » Au moindre refus d'impôt, à la moindre apparence d'insurrection, l'Ameraoua courait sus aux troupeaux, ravageait les récoltes et brûlait les *ghourbis*. Pour retrouver son bout de terre, le montagnard arrivait à composition; ennemi de la veille, il devenait le

rallié du lendemain jusqu'au jour où son orgueil blessé faisait de nouveau *chanter sa tête*, et c'était à recommencer sans cesse. Au reste, de la paix comme de la guerre le *makhzen* des Ameraouas savait profiter; en temps de poudre, il pillait; en temps de calme, il se posait comme agent des caïds auprès des Kabyles de la montagne, rançonnant les commerçans pour les laisser paraître sur les marchés, rançonnant les colporteurs ou les émigrans pour leur obtenir le droit de circulation à travers la régence.

A tout cet arbitraire l'autorité, comme les Turcs l'entendaient, trouvait son compte; mais vraiment aujourd'hui que penserait-on d'un pouvoir qui aurait de semblables instrumens et qui assurerait leur fidélité par le droit à la rapine? Et puisqu'il s'agit ici des *makhzen* de Kabylie, pourquoi ne pas étendre la question à l'Algérie tout entière, où ce système caractérisait la politique et les moyens de domination des Turcs? Aussi bien la lettre de l'empereur au duc de Magenta paraît ouvrir sur ce point sérieux le champ de la discussion. Ce que signifiait le *makhzen* avec les Turcs pourrait-il donc le signifier avec nous? Ne s'occupant pas de colonisation agricole, les Turcs n'avaient pas d'intérêts étendus à défendre, et leurs *makhzen* n'avaient au loin aucune surveillance à exercer; de temps à autre, ils faisaient des sorties, prélevant des impôts forcés et rapportant quelques têtes. Les Douairs et les Smélas, qui furent les plus fameux *makhzen* des Turcs dans l'ouest, la France les a reçus en héritage dès le début de la guerre d'Afrique; mais pourquoi sont-ils venus à nous? Parce que toutes les autres tribus arabes les avaient mis à l'index, et que le général Mustapha, leur chef, un vrai grand seigneur, était froissé de voir qu'Abd-el-Kader, « ce fils de Juif, » comme il l'appelait, prétendît au royaume arabe. Trouverions-nous aisément aujourd'hui de grands chefs ayant ce prestige et offrant ces garanties? Les officiers qui ont connu les Douairs et les Smélas dans les premiers temps de notre occupation, alors que nous-mêmes étions encore bloqués contre le littoral, se rappellent combien ils les ont trouvés pauvres et affamés aux portes d'Oran; aucune tribu arabe ne consentait à leur vendre du grain, et ils se trouvaient trop heureux d'obtenir une part de l'orge de nos chevaux pour en faire de la farine à leur propre usage. Une fois l'heure du succès venue pour nous, ils ont cru que l'heure était venue aussi de se venger des mauvais jours. Leur vengeance ou la récompense qu'ils se croyaient due pour leur concours, que fut-elle? Le pillage! Ce qu'on a pardonné à des tribus qui ont les premières versé leur sang sous le drapeau français, ce qu'on a toléré en pleine guerre, aux rudes époques de la conquête, pourrait-on l'autoriser et l'établir en pleine période d'organisation? car il ne faut pas s'y tromper: dispenser le *makhzen* d'impôts, ce n'est pas ce

qui peut le satisfaire; il lui faut la razzia pour bien marquer ses droits, la razzia et le pillage comme le souffraient les Turcs. Que la France, même sans les encourager, se contente de supporter de pareils erremens, quel prestige gardera-t-elle aux yeux des indigènes, à qui elle veut imposer le respect et donner des exemples de moralité? Quelle justice, quel intérêt même y a-t-il à choisir telle tribu pour amie, à en repousser telle autre? Et qui dit que les faveurs données à l'une n'en jetteraient point, par rivalité, une autre dans la révolte? Non, à nos yeux le *makhzen* ne saurait être une base de sécurité; c'est plutôt une cause permanente d'agitation, car, ayant à profiter des coups de fusil, il est fort capable de les faire naître. Qu'on le contrôle, soit; mais, si vous êtes trop exigeant, au jour dangereux il vous échappera, et vous compterez alors tout à la fois un allié de moins et un ennemi de plus. Le gouvernement de la régence, qui pourtant se montrait prodigue envers ses *makhzen* de Kabylie, n'en a pas moins éprouvé leur ingratitude : par deux fois, les Nezlioua ont travaillé de leurs mains à détruire Bordj-Boghni, qu'ils avaient mission de protéger, et les Ameraouas, créés par les Turcs, enrichis par eux, donnèrent à leur tour, vers 1824, l'exemple d'une insurrection qui obligea l'*odjack* à une campagne des plus sérieuses.

Pour en revenir aux résultats mêmes que l'emploi des *makhzen* a pu valoir aux Turcs dans la Grande-Kabylie, qu'ont-ils en vérité conquis de positif avec leurs 1,200 cavaliers ameraouas appuyés de la tribu arabe des Issers dans le Sébaou, avec les Nezlioua dans la vallée de Boghni, avec le *makhzen* des Aribs voisin de Bordj-Hamza, et les Ouled-Dris des environs d'Aumale (1) dans l'Oued-Sahel? Jamais ils n'ont entamé la montagne; des tribus seules qui avaient certains intérêts dans les vallées, ils ont obtenu quelques impôts, et encore ces impôts furent loin d'être uniformes; ils variaient suivant le terrain, suivant le caractère plus ou moins belliqueux des populations, suivant leur plus ou moins grande distance des *bordj*, foyers du commandement. Ainsi les tribus les plus accessibles payaient la *rerama*, composée d'une redevance sur les charrues et d'une dîme en nature, figues, huile, etc. Les tribus mieux défendues ne payaient qu'un impôt unique en argent, la *lezma*; celles sur le territoire desquelles les Turcs n'osaient paraître ne donnaient rien. Tandis que, dans le Bas-Sébaou, les Maatkas et les Aït-Aïssi se soumettaient à la *rerama*, les Flissas, beaucoup plus voisins d'Alger, ne payaient qu'une *lezma* irrégulière de 30 centimes par feu. Dans le Haut-Sébaou, les Zouaouas n'ont jamais rien

(1) Sur l'emplacement actuel d'Aumale, les Turcs avaient un fort nommé *Sour-el-Rozlan*, « rempart des gazelles. »

consenti; quelques villages des Djennad et des Fraoucen, ayant des labours près de la rivière, firent le sacrifice d'une somme insignifiante que les Turcs appelaient « le droit de joug des bœufs. » Les Iraten se souviennent aussi, en bonne justice, d'avoir une fois payé; mais combien? C'est dérisoire : 25 douros (125 francs) pour la confédération tout entière, forte de 18,000 âmes! Dans la vallée de Boghni, un tiers environ des Aït-Sedkas fournissait la *rerama;* un second tiers, aussi bien que la confédération des Guechtoulas, ne payait qu'une *lezma* de 30 centimes par feu; le reste ne se soumettait à rien et ne se faisait point faute de railler les contribuables, qu'il poussait, en les narguant, à des révoltes fréquentes. Dans l'Oued-Sahel, l'autorité de l'*odjack* n'était pas mieux assise : l'on n'a qu'à se rappeler la petite comédie que raconte Peyssonnel et que jouaient les Kabyles sur le passage du camp de Constantine, alors qu'un de leurs marabouts, pour discuter les conditions de l'impôt, se plaçait entre les troupes ottomanes qui passaient dans la vallée et les montagnards qui restaient menaçans sur leurs pentes. Les environs même de leurs *bordj* au sud du Djurdjura n'étaient pas sûrs, et le caïd de Boghni chargeait chaque année une cinquantaine de Kabyles, choisis parmi les Aït-Sedkas les plus dévoués, d'escorter pendant quatre ou cinq lieues, depuis Bordj-Hamza jusqu'à Ben-Haroun, le bey de Constantine en marche vers Alger; ce service spécial était payé aux Sedkas en viande et valait à l'escorte quelques bons repas de bœuf dont les Kabyles se gardent bien de faire fi. Or il advint qu'en 1822 les gens de cette escorte, que l'on croyait si fidèles, volèrent le mulet de leur propre marabout, réputé l'ami particulier des Turcs. Rabia (c'était le nom du marabout) réclame l'appui de Yahia-Agha pour rentrer en possession de sa bête, dont les voleurs sont connus. Jamais l'agha lui-même n'en put obtenir la restitution, et, dans une lettre qu'il répondit pour s'excuser de son impuissance, lettre dont copie existe aux archives du commandement militaire de Dra-el-Mizan, il disait: « Nous ferions tout, afin de vous rendre au besoin dix mulets pour un; mais avec ces Aït-Sedkas, nous n'arriverons à rien : ils ont la main longue, la langue vantarde, et le cœur du plus grand orgueil. »

En somme, — au point de vue même de l'objet capital, l'impôt, — l'action turque en Kabylie n'était guère ni étendue ni assurée, et l'on peut dire qu'elle s'exerça uniquement dans le rayon des villes et des *bordj*. Au moins dans ces villes et ces plaines où ils ont régné ont-ils laissé quelques vestiges qui dussent favorablement attester leur passage? Qu'on regarde Bougie. Son antique splendeur avait, il est vrai, décliné déjà durant les quarante-cinq années de domination espagnole; mais quand les Turcs sont venus,

ils l'ont tuée : de la ville ils firent un misérable village qui, en 1830, offrait à peine deux cents maisons, deux cents ruines. Que l'on s'inquiète pareillement de savoir ce qu'étaient les champs qu'ils occupèrent, comparés à ceux qui sont restés libres ou abrités contre leurs attaques. Les uns différaient des autres comme la misère de la richesse.

« Où le Turc a passé, cent ans la terre reste inféconde, » voilà ce que répètent aujourd'hui encore les indigènes; voilà ce que négligent de dire ceux qui exaltent le système turc, et se contentent de prétendre qu'avec 15,000 hommes ce système obtint plus de résultats de soumission que nous avec 80,000. Ce que furent, à les bien prendre, ces résultats, on a pu en juger dans le cours de cette étude. Il importe d'ajouter cependant qu'on oublie trop aussi de placer en ligne de compte un avantage que les Turcs avaient sur nous pour dominer l'Algérie, avantage qui vaut bien des milliers d'hommes : la religion. Deux grandes sectes, on le sait, divisent l'islamisme : les *sunnites* ou orthodoxes et les *schiites* ou sectaires; c'est à la première qu'appartiennent à la fois Algériens et Turcs. Qu'ils soient de rites différens, les uns *malékites*, les autres *hanéfites*, on a trop insisté, ce nous semble, sur cette distinction qui n'en est guère une qu'en matière de jurisprudence; en fait de pratiques religieuses, la différence apparente se borne à lever les mains à hauteur de la tête en priant, ou à les croiser sur la poitrine. Il n'y a là, répétons-le, que des rites, il n'y a pas de sectes, et ces rites demeurent reconnus comme également orthodoxes. Dans l'église gallicane et dans l'église romaine, n'y a-t-il donc pas des rites divers? Les grecs-unis, bien que ralliés à Rome, continuent à faire leur signe de croix comme les schismatiques, avec trois doigts joints et en portant la main à l'épaule droite avant la gauche; leurs prêtres se marient, leur liturgie est particulière, et rien de cela pourtant ne les écarte du giron de l'église romaine. Les preuves historiques témoignent fort bien au reste de l'identité de religion entre Turcs et Algériens. C'est d'abord au nom de l'islamisme que le fondateur de la régence fut appelé à Alger par les Arabes, et l'un de ses premiers, de ses plus solides soutiens, fut un marabout descendant du célèbre Abd-er-Rahman-et-Taalebi, en grand honneur auprès des indigènes. Un curieux registre de correspondances que nous avons eu sous les yeux, et qui émanait de plusieurs caïds turcs de Boghni, montre à son tour que c'était de préférence aux docteurs du Coran, aux marabouts, que l'autorité turque avait recours en Kabylie; c'étaient eux qu'elle trouvait les plus faciles à gagner. Enfin, dans une lecture des *Chroniques de la régence d'Alger*, traduites d'après un manuscrit arabe, deux pages vraiment belles nous frappaient récemment. La première est une réponse authen-

tique de Khaïr-ed-Din à l'amiral espagnol Ugo de Moncada, qui, en août 1518, assiégeait Alger et la sommait de se rendre; la seconde est une allocution du défenseur d'Alger, Hassan-Agha, à ses compagnons d'armes, quand Charles-Quint était aux portes.

« Tu te trompes étrangement, chrétien (écrivait Khaïr-ed-Din), si tu crois que les compagnons par nous perdus dans les combats sont morts à toujours. Ils vivent de cette vie céleste que leur réservait l'Éternel, dont ils invoquaient et défendaient le nom sans cesse, et qui, plein d'une bonté infinie, les a pris sous sa divine protection. Exempts de soucis et de peines, ils sont là-haut, aux demeures éternelles, au bord des fleuves où les divines *houris* les récompensent des chagrins de ce monde; ils sont placés au rang des élus, car ils ont sacrifié leur vie terrestre pour la défense et le maintien de la foi. A leur exemple, nous aussi nous lutterons, et avec d'autant plus d'ardeur que les récompenses accordées à nos frères morts pour la sainte cause nous sont également réservées dans le ciel... Ainsi, chrétien, ni trêve, ni pitié, ni paix; jusqu'à ce que Dieu, le meilleur des arbitres en dispose autrement, la lame du cimeterre décidera seule entre nous. Réunis toutes tes forces, car nous avons plus d'impatience encore de te combattre que tu n'en as de nous assaillir, et tant qu'il nous restera un souffle de vie, nous serons les champions d'Alger la guerrière. »

« — Courage, criait de son côté à ses compagnons Hassan-Agha en 1541; le secours du Tout-Puissant ne nous manquera pas; il est à nous, soyons-en sûrs, et tous les infidèles vont avoir le sort qu'éprouvèrent leurs aïeux. L'heure de la guerre sainte a sonné; que tout défenseur de la foi se relève et chasse de son âme la crainte puérile du trépas!... Dieu a dit en parlant de la sainte prise d'armes : « Loin de vous cette pensée que ceux qui ont succombé soient morts! Ils vivent au contraire et reçoivent leur nourriture des mains du Tout-Puissant. Si nous sommes faibles et que l'ennemi soit nombreux, Dieu nous répète encore : Que de fois une armée formidable n'a-t-elle pas fléchi sous les efforts d'une poignée de fidèles! L'homme qui meurt pour la sainte lutte acquiert devant Dieu de bien plus grands mérites que celui qui succombe à sa fin naturelle. — Les bénédictions et le salut sont sur lui, s'écrie le prophète; le paradis est à l'ombre des lames des cimeterres. — Dieu a donc voulu nous envoyer la guerre pour la foi; c'est une faveur insigne. Honneur et bonheur à qui s'abreuvera dans la coupe du martyre! »

Ne semble-t-il pas, en vérité, qu'on entende des *khouans* d'Algérie prêcher la guerre sainte? Quel Arabe, quel marabout kabyle le plus plein de sa foi, le plus fanatisé contre le chrétien, dirait autrement ou dirait mieux?

Au demeurant, une politique de division et d'exaction comme but, des tribus *makhzen* comme instrumens d'arbitraire et d'immoralité, des soumissions restreintes ou précaires, et l'appauvrissement du pays occupé comme résultat, — tels sont en quelques mots sévères, mais justes, les caractères du régime turc en Kabylie. La France, elle, avait à représenter en Afrique d'autres intérêts que

des intérêts purement égoïstes; elle avait à y porter des idées assimilatrices, à y poursuivre le développement de la prospérité matérielle et tout ensemble la moralisation du pays. — Avec ses devoirs et ses principes, elle ne pouvait vouloir des moyens turcs; par sa manière de pacifier le Djurdjura (1), elle a prouvé de plus qu'elle n'en avait pas besoin.

III.

Ainsi la France a bien fait, à notre gré, de ne point imiter les Romains et les Turcs; elle a bien fait ce qu'elle a fait dans le Djurdjura. N'est-ce là pourtant qu'un succès local? N'y a-t-elle pas recueilli plus encore? Elle y a recueilli une grande leçon, car elle y a étudié de près la race kabyle pure, elle l'a étudiée à sa source; elle y a découvert la vraie manière de la prendre et de la gouverner (2), elle y a trouvé le germe d'une question sérieuse de politique et d'administration algériennes que nous appellerons la question kabyle ou la cause de l'élément indigène le plus vivace et le plus assimilable avec nous. Oui, il y a une question kabyle en Algérie, question ignorée longtemps ou méconnue, qui réclame sa place à côté et en face de la question arabe; il y a une question kabyle parce qu'il y a une vraie race kabyle ou berbère, qui à travers les siècles a conservé son caractère, qui n'existe pas dans le Djurdjura seul, mais se rencontre éparse sur le sol africain et y mérite vraiment le nom de nationalité.

Quand cette question pouvait-elle naître? Est-ce dans les premières années qui ont suivi 1830? Mais on ne savait encore si l'on garderait ou si l'on quitterait la colonie, et le loisir manquait pour sonder les tendances diverses des indigènes, qu'on englobait tous dans le nom de bédouins ou d'ennemis. Est-ce plus tard, sous le glorieux commandement du maréchal Bugeaud ou sous les gouvernemens qui se succédèrent jusqu'à l'expédition de Kabylie de 1857, durant cette période où, l'Afrique se pacifiant de plus en plus, on rêvait d'éteindre par la conciliation le foyer suprême de la résistance kabyle dans le Djurdjura? Non plus; pour faire fond sur la race kabyle, on avait d'abord à détruire par les armes tout le prestige de son indépendance séculaire. Une fois la campagne du Djurdjura faite et réussie, une fois livrée la bataille d'Icheriden, qu'on peut appeler l'effort désespéré, la dernière journée de poudre de la race berbère contre la conquête française, la question kabyle nais-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1865.
(2) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 avril 1865.

sait-elle enfin? Non, même pas alors. Après la guerre, il fallait l'épreuve de la paix, l'épreuve de l'administration nouvelle qu'on essayait en respectant les institutions et jusqu'aux libertés des vaincus. Cette épreuve dure depuis plus de huit ans, et dans des conditions merveilleuses, car rien ne lui a manqué, pas même l'exemple d'une insurrection qui a sollicité vainement le Djurdjura et a trempé davantage encore sa soumission envers la France. Si les Kabyles, qui nous sont demeurés les plus fidèles, sont précisément ceux qui appartiennent à la race pure et qui s'administrent par leurs lois nationales, n'y a-t-il point là de quoi faire réfléchir, de quoi faire songer qu'en ramenant vers les traditions de son origine l'élément kabyle répandu à travers l'Algérie, on créerait à notre cause autant d'appuis de plus en plus utiles et dévoués? Aujourd'hui donc la question est ouverte, elle l'est du moment où l'empereur a témoigné de ses intentions généreuses à l'égard des indigènes. Mais confondra-t-on impunément les deux races? Il est constant qu'elles ne s'aiment pas. Qu'on se souvienne de l'accueil fait, en 1839, à Abd-el-Kader dans le Djurdjura, où, reçu en pèlerin avec le *kouskouss blanc* de l'hospitalité, l'émir fut menacé du *kouskouss noir*, c'est-à-dire de la poudre, s'il revenait avec des velléités de commandement. Croit-on que l'orgueil des Kabyles s'arrangerait de voir leur nom oublié ou absorbé sous celui des Arabes? Il vaudrait mieux, pourrait-on dire, avoir l'homogénéité parmi les indigènes; soit, mais elle n'existe pas, et cela vaut mieux encore que s'il existait une homogénéité tout arabe. Au moins, ajoutera-t-on, faut-il tendre à rapprocher sérieusement les deux élémens par notre intermédiaire et à les fondre avec nous : soit encore, et ce n'est là qu'une raison nouvelle de s'adresser d'abord à l'élément qui offre le plus de garanties de stabilité et d'assimilation; mais le nombre, la majorité, n'importe-t-il point d'en tenir compte? Certes la chose importe; voyons donc en conscience de quel côté est cette majorité?

Trop longtemps on a voulu ne reconnaître en Algérie que des Arabes, et successivement à toutes les populations que l'on conquérait on imposait un mode arabe de gouvernement. Dès les premières années de la guerre d'Afrique, on pouvait cependant remarquer que le langage parlé par quelques-uns des prétendus Arabes différait de la langue arabe, que ceux qui parlaient de la sorte offraient avec les autres des dissemblances notables, qu'ils avaient la tête moins fine, le teint souvent moins brun, qu'ils portaient moins de gravité et plus d'expression dans la physionomie, qu'ils combattaient de préférence à pied, brûlaient moins de poudre, tiraient mieux, résistaient davantage, et qu'enfin dans tout pâté montagneux, en tout terrain accidenté, c'étaient ces hommes-là que nos soldats étaient

certains de rencontrer. Or quelle était la proportion de ces deux races manifestement différentes, mais qui semblaient unies par leur haine contre l'étranger et le chrétien? Question sérieuse, obscure longtemps, à laquelle des travaux recommandables permettent de répondre aujourd'hui. Ces travaux établissent que sur les 2,600,000 indigènes de l'Algérie, près de 900,000 parlent l'idiome kabyle et occupent (1) dans la province de Constantine plus de la moitié de la province, — les caïdats de l'Oued-Kébir, du Zouagha, du Ferdjioua, de l'Aurès, etc.; dans la province d'Alger, tout le massif du Djurdjura, les environs de Blidah, de Médéah, de Cherchell, de Tenès, de Teniet-el-Had, toute la confédération des Beni-Mzab et la grande oasis d'Ouergla; dans la province d'Oran, les confins de la frontière du Maroc et la plupart des *ksours* ou villes semées à travers les oasis du sud. Mais la langue kabyle est-elle donc un indice nécessaire pour déterminer la présence du sang kabyle? Non vraiment : sur 1,700,000 indigènes qui parlent l'arabe, M. le colonel Carette, à la suite des plus savantes recherches touchant l'origine et les migrations des principales tribus de l'Afrique septentrionale, compte à peine 1 million d'Arabes purs en Algérie, et M. le docteur Warnier n'en veut même porter le chiffre qu'à 500,000. Ainsi voilà les deux tiers environ, la majorité de la population algérienne, qui appartiennent au sang berbère, les uns ayant gardé les signes de la race pure, les autres adopté la langue et les coutumes arabes et paraissant avoir perdu tout souvenir de leur origine. — Pourtant, qu'on y regarde de près, tout souvenir, ils ne l'ont pas perdu. A plus d'un officier d'Afrique il est arrivé que, se croyant en territoire arabe et causant avec un indigène qu'il regardait comme Arabe, il ait entendu cet indigène lui en désigner un autre sous le nom de *Ouarbi* (l'Arabe), semblant ainsi établir que lui qui parlait, il ne l'était point; suivait-on alors cet homme jusque vers son *douar*, on le trouvait abrité non pas sous la tente arabe, mais, sinon dans une maison de pierres comme le Djurdjurien, au moins sous une hutte ou un *ghourbi* de branches. A coup sûr, cet homme était de sang berbère, la marque kabyle était là. Et ce goût permanent de fixité ne semble-t-il pas comme un symbole par lequel la race kabyle a l'air de dire : « Cette terre, si j'y tiens, c'est que j'en suis le maître, et toi, Arabe, toi qui en usurpas une partie, tu es condamné à n'y paraître jamais qu'en voyageur! »

Quoi qu'on pense, l'histoire même à la main, il est aisé de prouver que l'individualité des Kabyles, qui avait su résister à la pres-

(1) Voyez la carte annexée à l'*Essai de Grammaire de la langue tamachek*, de M. le colonel Hanoteau.

sion romaine (1), est en partie restée sauve sous la domination arabe, durant laquelle aussi elle eut de glorieuses annales. Le nord de l'Afrique a été le théâtre de deux invasions arabes qu'il ne faut confondre ni comme date ni comme caractère. La première, du VIIe siècle, avait pour but une occupation purement militaire et devait finir par s'éteindre; la seconde, du XIe siècle, fut un flot de peuplades arabes nomades avec femmes, enfans, familles. De cette époque seule datent nos tribus arabes encore existantes. — Au début, l'idée de s'aventurer vers le pays des Berbères répugnait fort aux khalifes arabes de Syrie. « Le Maghreb (2) est pour moi le lointain perfide, disait à ses lieutenans le kalife Omar en 643. Tant que mes yeux porteront des larmes, je vous défends d'en approcher. » Son successeur Othman fut plus osé : sur son ordre, les espaces inconnus sont franchis; à la voix de Zobéir, les Arabes frappent d'un coup fatal la puissance byzantine-africaine, que devait achever le fameux Ocbah, celui-là même qui, avec une partie de ses fidèles, arriva triomphant jusqu'à l'Atlantique, et, poussant son cheval dans l'océan, s'écria : « O Seigneur, Dieu de Mahomet, si je n'étais retenu par ces flots, j'irais jusqu'au royaume où le soleil se couche porter la gloire de ton nom! » Quoi d'étonnant que devant la fanatique ardeur de ces Arabes qui, maîtres des pays les plus riches, dédaignaient le repos pour courir à d'incessantes luttes, les Berbères aient d'abord faibli? Cependant que de combats sanglans contre Ocbah! Que de fois ils lui barrèrent le chemin en nombre si grand que « Dieu seul, dit la tradition, les pouvait compter! » Et s'ils ont laissé Ocbah atteindre l'océan, ils ne l'en ont pas laissé revenir : d'Ocbah et des siens, personne n'échappa dans une dernière rencontre. Les Berbères se trouvaient vengés, les Arabes se croyaient martyrs. « C'était alors, dit Ibn-Khaldoun (3), c'était un puissant peuple que les Berbères, un vrai grand peuple, comme jadis les Grecs et les Romains. Noblesse de cœur, bravoure et promptitude à défendre leurs amis, fidélité aux traités et aux promesses, haine des oppresseurs, voilà pour les Berbères une foule de titres à une haute illustration, titres hérités de leurs pères et qui, s'ils étaient écrits, auraient pu servir d'exemple aux nations à venir. » Malheureusement on n'a que trop ignoré leur histoire et mis leurs exploits au compte des Arabes. On oublie le grand nom kabyle de la prophétesse Kahena, reine de l'Aurès, qui, à la fin du VIIe siècle, dictait ses lois depuis Tripoli jusqu'à Tanger;

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1865.

(2) Le mot *Maghreb*, qui signifie « le couchant, » représente dans les auteurs arabes les états barbaresques.

(3) Voyez Ibn-Khaldoun, trad. de l'arabe par M. le baron de Slane, t. Ier.

on oublie que les troupes africaines, conquérantes de l'Espagne en 711, étaient pour la plupart composées de Berbères, et que c'était un Kabyle que ce Tarik, leur chef, qui grava son nom dans le nom de Gibraltar (*Djebel-Tarik*, la montagne de Tarik), et, à peine descendu sur le sol d'Espagne, brûla bravement ses vaisseaux afin de ne plus regarder en arrière, mais de ne voir que devant soi, du côté de l'ennemi. On oublie en un mot qu'à la fin du xe siècle il ne restait plus trace de l'invasion arabe dans le Maghreb; tous les représentans de cette invasion s'étaient éteints ou absorbés dans l'élément berbère, qui seul peuplait alors les plaines et les monts, et l'Algérie offrait, suivant les paroles d'Ibn-Khaldoun, « l'aspect d'un immense bocage à l'ombre duquel florissait une foule de cités. » Cette Algérie boisée et féconde, qui la devait stériliser? Les Arabes. Ces cités florissantes, qui les devait détruire? Ceux-là qui à des abris fixes préfèrent la toile mobile de la tente.

Les molles habitudes d'une existence trop facile, l'esprit croissant de dissension, la tendance de chaque tribu à se gouverner séparément, étaient venus miner peu à peu la nationalité kabyle, lorsqu'en 1052 le khalife du Caire ouvrit la digue aux tribus hilaliennes de l'Arabie-Déserte pour les jeter sur le Maghreb indépendant. « Elles étaient créées en si grande multitude qu'à grande peine était capable l'Arabie de leur donner à toutes demeurance, et que les herbes ne pouvaient suffire pour donner pâture au bétail (1). » A la désunion des Berbères, à leur amollissement, ces Arabes opposaient l'unité et l'ardeur que donne le besoin de trouver à vivre; ils devaient vaincre, et la moitié des habitans de l'Arabie-Déserte, avec un nombre infini de femmes, d'enfans et de troupeaux, se précipita sur l'Algérie comme un vrai flot dévastateur. Les Berbères reculèrent, mais où? Le flot arabe, inondant les plaines, ne fit qu'affleurer, sans les couvrir, les pentes montagneuses du Tell, les oasis du Sahara et les sables du désert. Ce furent autant d'îles ou d'îlots qui servirent de refuge à l'indépendance kabyle, et ces citadelles où leur nationalité vint se retremper au sein des luttes et des labeurs d'une rude existence, toujours ils en restèrent les maîtres; c'est là que nous les retrouvons. Qu'ils aient dû subir le Coran, oui; mais ils ont apostasié jusqu'à douze fois, et les Kabyles du Soudan n'ont reçu des Arabes le nom de *Touareg* (*délaissés de Dieu*) que parce qu'ils repoussèrent longtemps l'islamisme, et souvent le renièrent après l'avoir embrassé (2). Si à la longue ils s'y sont soumis, c'est preuve encore

(1) Léon l'Africain, trad. par Jean Temporal, liv. Ier.

(2) Ce sont les Touaregs eux-mêmes qui ont unanimement donné cette explication à M. Henri Duveyrier pendant son voyage dans le Soudan.

qu'ils n'ont guère la fibre religieuse : forcés de vivre côte à côte avec les Arabes, ils jugèrent superflu de se battre pour d'anciennes croyances qu'ils n'avaient pas à cœur, et trouvèrent plus commode d'adopter les nouvelles, quitte à en prendre à leur aise pour les pratiquer. Les Arabes d'ailleurs ne connaissaient point les demi-mesures pour établir leur religion. Au VIIe siècle, ils brûlaient les livres de la bibliothèque d'Alexandrie sous prétexte que, conformes au Coran, ils étaient inutiles, et contraires, ils étaient nuisibles. Au XIe siècle, ils détruisirent tous les livres d'histoire et de science berbères, de peur qu'en les lisant les Kabyles n'y trouvassent un aliment à leur orgueil, un encouragement à renier la foi. La suppression de ces livres était bien faite, on pense, pour saper profondément la langue kabyle, et avec la langue les coutumes mêmes dont elle est la sauvegarde. Et c'est chose sérieusement remarquable qu'en dépit de tant d'obstacles cet idiome ait pu vivre jusqu'à nos jours.

Si violemment toutefois que se soit alors imposé le règne des Arabes à l'Algérie, leur histoire n'en indique pas moins un état de lutte incessant, comme un flux et un reflux perpétuel entre les deux élémens kabyle et arabe. Les Kabyles ne se tinrent certes pas toujours sur la défensive. Une des plus vaillantes tribus djurdjuriennes, les Aït-Mellikeuch, posséda quelque temps les plaines mêmes de la Metidja, et c'étaient des Kabyles que ces Imezarenen qui occupaient les environs d'Alger quand les Turcs prirent pied sur le territoire algérien. Le régime turc trouva cet état de division utile à l'esprit de sa politique; mais c'est avec l'élément arabe qu'il s'allia parce qu'il le trouva plus facile à courber, c'est des Arabes qu'il se servit surtout pour combattre, sans réussir à le dompter, l'autre élément, plus vivace, plus ardent pour l'indépendance, et ainsi à travers l'époque turque comme à travers les autres s'est transmise jusqu'à nous la nationalité kabyle avec son individualité victorieuse de bien des vicissitudes.

« Les Berbères, écrivait Léon l'Africain au XVIe siècle, sont épars et mêlés par toute l'Afrique au milieu des Arabes; mais la connaissance en est autant facile comme il est aisé de discerner le natif d'avec l'étranger, et ont toujours la pique l'un contre l'autre, se donnant bataille et se faisant continuellement la guerre entre eux-mêmes. » Voilà bien en effet le défaut séculaire de la race. Si les Kabyles n'avaient pas eu ce penchant inné à se diviser en confédérations, en tribus rivales et même en *soffs* rivaux au sein de leurs villages, s'ils avaient pu se créer un centre politique commun sous un seul chef ou sous un pacte fédératif immuable, les plaines de l'Algérie ne leur auraient pas échappé plus que les montagnes du Tell ou

l'immensité du Soudan; l'invasion arabe du XIe siècle aurait, comme celle du VIIe, fini par s'absorber dans l'élément autochthone, à qui serait alors échu le rôle d'un grand peuple dans le bassin de la Méditerranée. C'est quelque fée méchante qui sera venue au berceau de la race kabyle et aura dit: Vous serez éloquens et passionnés de parole jusqu'à vous disputer, vous serez libres et passionnés de démocratie jusqu'à vous agiter sans cesse, vous serez braves et passionnés de la guerre jusqu'à vous battre entre vous et à répandre ainsi le plus pur de votre sang. Est-ce vraiment en France que ce caractère doit surprendre? Qu'on jette donc la pierre aux Kabyles, si en conscience on se sent tout à fait exempt de leur péché; mais non, qu'on voie plutôt dans ce défaut même un trait nouveau de ressemblance entre leur race et la nôtre. La domination française au reste, tout en respectant la coutume djurdjurienne, a passé son niveau d'ordre sur toutes les susceptibilités impatientes d'où les divisions naissaient; elles n'ont plus mêmes raisons d'être ni mêmes conséquences; les qualités réelles des Kabyles en deviennent plus immédiatement applicables.

Ces qualités, quelles sont-elles? Et faut-il revenir sur ce que nous avons révélé déjà (1) des analogies de tendances politiques et sociales qui rapprochent de la France la race kabyle bien autrement que la race arabe? Non, car tout se résume en deux mots : l'Arabe est resté l'homme d'autrefois, l'indolent de la vie patriarcale, un être presque impersonnel dans sa tribu; le Kabyle est le citoyen actif, l'homme du progrès de notre époque, ayant une personnalité propre dans sa société, capable de nous comprendre et de nous aider, et qui a besoin de nous pour son travail, comme nous avons besoin de lui pour notre œuvre.

Il nous souvient qu'un jour, pendant la campagne d'automne de 1856, trois parlementaires d'une fraction djurdjurienne des Guechtoulas battue de la veille arrivèrent au camp. En tête des trois marchait un Kabyle qui portait sur la poitrine la médaille de Crimée. — De quel droit as-tu cette médaille? lui fut-il demandé.

— Je l'ai gagnée en Crimée avec l'armée française.

— Quoi! tu avais servi dans nos rangs, et tu viens de nous combattre?

— Pourquoi pas? Mon engagement volontaire aux tirailleurs indigènes étant fini, je suis rentré libre dans ma montagne encore libre.

— Mais n'avais-tu pas vu d'assez près la force de l'armée française pour savoir que toute résistance contre elle serait vaine?

— Oui, et je l'avais prédit à ma tribu, mais le plus grand nom-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 avril 1865.

bre a voulu que la poudre parlât. Cette résolution obligeait tous les citoyens, et par point d'honneur j'ai fait comme les autres; seulement, après notre défaite, mes propositions de paix furent écoutées, et la tribu m'a choisi pour vous les apporter.

Quiconque aurait vu l'attitude de ce Kabyle et entendu ses paroles se fût dit, comme nous, que la France avait trouvé là ses hommes, et qu'il y avait plus de fond à faire sur cette mâle et rude franchise que sur des protestations ou des baisemens de mains.

Qu'on observe maintenant toute la race kabyle d'Algérie, qu'on cherche ce qu'elle a gardé des aptitudes de la race djurdjurienne, en tenant compte de l'influence qu'a exercée sur les fractions kabyles disséminées le contact plus ou moins forcé des Arabes : à l'échelon même le plus éloigné de l'origine pure, on pourra trouver une étincelle kabyle qui ne demande peut-être qu'un souffle bienveillant pour se ranimer. Qu'on songe aussi que nos Kabyles sont les frères des Berbères qui couvrent le Maroc, les frères des Beni-Mzab, Ouergliens et Touaregs qui ont la clé du commerce du Soudan; qu'on songe encore que, dans l'insurrection de 1864, les spahis arabes ont trahi notre drapeau lorsque pas un *turco* kabyle n'a déserté, et l'on aura le droit de se dire que les Kabyles nous promettent à la fois de meilleurs pionniers pour notre influence morale, politique, commerciale, et de plus fidèles soldats pour notre domination.

Dans l'expression d'alliance *franco-arabe*, nous voyons en vérité comme une sorte d'hérésie; entre la croix et le croissant, la conciliation est-elle si aisément possible, quand on a surtout affaire à ce peuple arabe pour qui la loi religieuse est la première des lois? Le Kabyle, lui, pense à être citoyen, marchand, propriétaire, avant de se souvenir qu'il est musulman. Nous ne poussons certes pas le rêve jusqu'à prétendre que les Kabyles se montrent déjà prêts à recevoir le christianisme; mais au moins, en secondant leurs intérêts supérieurs, pourra-t-on les rendre de plus en plus indifférens à leur religion. Aussi le mot d'alliance *franco-kabyle* n'a-t-il rien de contradictoire, parce qu'il représente une fraternité qui existe, une fraternité de caractères et d'idées. Quelque respect que les Kabyles du Djurdjura professent pour leur *ada* ou code antique que leurs générations se sont transmis inaltéré d'âge en âge, ils consentent déjà, sur les conseils de la France, à en réformer certaines parties pour améliorer le sort de la femme, pour rendre plus équitables les règles des successions. Est-ce l'Arabe qui nous laisserait toucher à son Coran sans nous accuser au moins tout bas de sacrilége? « Même lorsque l'Arabe est courbé, disaient les Turcs, qui le connaissaient bien, il ne faut cesser de peser sur lui. » Et voici une

comparaison passée jadis presque en proverbe dans la régence : « il en est de l'Arabe ainsi que de la queue du levrier. Maintenez cette queue dix ans dans un canon de fusil, vous croirez l'avoir rendue rigide; mais retirez-la, elle se dressera comme avant. »

Notre conclusion est facile à prévoir. C'est qu'il existe en Algérie des institutions kabyles démocratiques et communales qui pourraient frayer la voie aux institutions françaises et s'appliquer heureusement à bien des populations arabes d'apparence, berbères d'origine; il est un élément kabyle ou berbère qui, jusqu'au jour où l'Algérie sera digne d'être une seconde France, peut servir d'instrument actif à notre politique. L'intérêt même de la civilisation, malgré la singulière contradiction des mots, semble réclamer le concours de ces *barbares* du vieux temps. Et aujourd'hui que l'Afrique attentive voit la question algérienne hautement agitée au sein des conseils de la métropole, la France aurait peut-être des reproches à se faire, si elle se montrait trop oublieuse des services que les Kabyles ont déjà rendus, ou dédaigneuse de ceux qu'ils sont appelés à rendre.

Quand le vent du désert souffle sur la tête des palmiers en fleur et entraîne au loin la poussière féconde de leurs étamines, que de principes vitaux dispersés! Mais voilà que sur leur route quelques grains de cette poussière rencontrent d'autres dattiers, s'y reposent, s'y développent, et bientôt pend en grappes luxuriantes ce fruit précieux qui nourrit les caravanes et se transporte au bout du monde. Ainsi, dans la masse d'idées que chaque jour jette au vent de la discussion, combien d'égarées et de perdues! Cependant, s'il en est parmi elles qui renferment un principe fécond et défendent une cause juste, tôt ou tard l'heure vient où sur leur route elles rencontrent l'opinion publique; elles y pénètrent, y germent, y mûrissent, et les fruits sont portés. — Est-ce trop présumer de la cause kabyle que d'y voir une cause féconde et juste? A ceux sans doute qui ont la haute expérience et le maniement pratique des affaires de tracer, dans ce projet de *kabyliser* l'Algérie, les limites du possible. Pour notre part, nous croyons fermement qu'il n'y a pas là seulement une idée spéculative; il y a une vérité applicable qui mérite de faire son chemin, — et qui le fera.

N. Bibesco.

L'ANGLETERRE DE 1865

ET

LE SEPTIÈME PARLEMENT DE LA REINE VICTORIA.

Le septième parlement élu depuis l'avénement au trône de la reine Victoria a commencé ses travaux le 1er février 1866, et en voyant comment il y procède, ce qui frappe surtout l'esprit de l'étranger, c'est la facilité et la dignité avec lesquelles il se constitue, c'est l'aménité des rapports qui semblent établis par avance entre les membres d'assemblées que la discussion des affaires publiques va bientôt partager chacune en deux opinions qui pendant toute la durée du parlement ne cesseront pas de se contredire. A la chambre des lords, la chose est des plus simples, il y a un président-né qui est le lord-chancelier en exercice, et les formalités à suivre pour la constitution de la chambre se bornent à la prestation du serment que chacun de ses membres doit renouveler au début de chaque parlement. A la chambre des communes, les choses ne vont pas tout à fait aussi vite : il faut commencer par élire un président, ce qui peut entraîner quelque discussion, d'autant mieux que, ce président étant nommé pour toute la durée du parlement, l'affaire est véritablement grave. Il est très rare cependant que cette élection entraîne de longs délais, parce qu'il est convenu d'un accord unanime que le président ne saurait être ni l'agent de la couronne, ni le représentant d'aucun parti chargé de peser sur les débats, qu'il doit être seulement l'homme le plus impartial de l'assemblée, celui qui est le plus capable de diriger ses débats conformément aux lois et aux traditions. Cela n'empêche pas le président d'avoir des opinions dont personne ne lui conteste le bénéfice, à ce point même que dans certains cas il peut faire

à lui tout seul la majorité; mais précisément à cause de cette éventualité possible on évite toujours de le choisir parmi ceux qui ont joué un grand rôle dans la politique, ou qui ont pris une part éclatante aux discussions du parlement. Il faut qu'il soit un des moins compromis avec aucun parti : aussi peut-être jamais aucun des hommes d'état ou des grands orateurs de la chambre des communes n'a-t-il été appelé aux honneurs de la présidence. D'ailleurs il serait assez difficile à de tels hommes de remplir convenablement les devoirs de cette charge. La jurisprudence de la chambre, résultat de traditions qui remontent jusqu'à plus de six cents ans, compose toute une science que n'ont pas le temps d'étudier ceux qui sont tous les jours sur la brèche du débat public, comme aussi par la même raison ils ne peuvent pas connaître avec compétence les usages et la manière de procéder dans ces innombrables affaires qui ressortent des attributions si étendues de la chambre, qui se vident dans les discussions intérieures des comités, qui doivent être introduites, dirigées et menées à fin par les soins du président. Il n'y a que des hommes spéciaux et formés par une longue expérience qui soient capables de remplir cet office. Par suite, aucun homme nouveau ne peut être président, car le président doit être avant tout et par-dessus tout l'homme de la chambre des communes, éprouvé dans tous les détails de sa vie intérieure, de son administration et de sa juridiction (1).

Après l'élection de son président, il ne manque plus à la chambre des communes pour être définitivement constituée que de procéder à la vérification des pouvoirs de ses membres. Cela se fait de la manière la plus simple. Le clerc de la chambre a en main la liste des candidats qui ont été proclamés sur les *hustings* par les officiers chargés de la police des élections comme ayant obtenu régulière-

(1) Le très honorable John Evelyn Denison, qui vient d'être élu pour la troisième fois à ces hautes fonctions, remplit, cela n'a pas besoin d'être dit, toutes les conditions que nous venons d'indiquer. Il est né en 1800, et il est entré au parlement en 1827. Il appartient au parti libéral, mais il n'a jamais joué de rôle important dans les luttes de la politique proprement dite, s'étant voué de bonne heure à ces fonctions intérieures qui ne jettent pas un grand éclat aux yeux du public, mais qui donnent des titres sérieux à la considération de la chambre. Aussi en 1857, après trente ans de cette existence laborieuse et dévouée, lorsque la candidature à la présidence devint vacante par l'élévation de M. Shaw Lefevre à la pairie, M. Denison fut-il élu par un vote unanime. Il en fut de même en 1859, quand les tories étaient au pouvoir; il vient d'en être encore de même en 1866, avec addition d'un petit épisode qui mérite d'être rapporté comme symptôme des mœurs parlementaires de nos voisins. En offrant à M. Denison les félicitations de l'opposition, M. Disraeli a exprimé le regret que l'on n'eût pas demandé à quelqu'un des membres du parti conservateur de proposer ou d'appuyer la nomination, devoir que tous les membres de l'opposition eussent été heureux de remplir, connaissant, comme ils les connaissent depuis longues années déjà, l'impartialité et les lumières de M. Denison.

ment la majorité des suffrages; il appelle chacun par son nom, et celui-ci, après avoir prêté serment de vive voix et par écrit, se trouve investi du titre de membre de la chambre des communes. Même dans le cas d'une protestation présentée sous forme de pétition contre la validité d'une élection, le membre qui a prêté serment continue à jouir des prérogatives parlementaires jusqu'à ce que la chambre ait, s'il y a lieu, statué contre lui, et pour présenter des pétitions de cette nature il est accordé quinze jours à dater de l'ouverture solennelle de la session par la lecture du discours du trône.

Rien de plus simple que cette manière de procéder, ni de plus conforme à la dignité de la chambre élective que de lui laisser le soin de choisir son président; rien de plus sensé que l'esprit qui l'inspire dans l'usage de son droit. Eh bien! quelque réputation qu'aient pu mériter jadis les élections anglaises, le même désir d'impartialité, la même facilité des opérations, la même bonne volonté dans les rapports individuels qui président à la constitution des chambres sont aujourd'hui les traits caractéristiques des élections qui se font en Angleterre; seulement il ne faut pas vouloir oublier qu'au lieu de se passer entre quelques *gentlemen* qui sont l'élite de la société, les choses touchent et remuent toute une nation de 32 millions d'âmes, qu'elles se passent en public et presque partout en plein air, que, même sans être électeurs, les plus humbles se mêlent au mouvement avec autant d'ardeur que les autres. Avec ces données, il est impossible que sur quelques points du territoire et au milieu de la fermentation générale il ne se commette pas quelques-unes de ces irrégularités dont les vaincus s'empressent et souvent ont le droit de tirer parti; mais combien sont-elles rares par rapport au nombre des élus, qui est de 658, et surtout combien légères par rapport à ce qu'en pareille occurrence on voit dénoncer en d'autres pays! Dans l'étude que nous voudrions faire ici des graves questions de politique intérieure ou extérieure que le nouveau parlement est appelé à discuter ou à résoudre, on ne s'étonnera pas sans doute de nous voir insister au début sur ce caractère particulier des élections anglaises; ce sera en même temps indiquer dans quelles conditions salutaires créées par les institutions et les mœurs se renouvelle et se retrempe à certaines époques la puissance vitale du parlement anglais.

I.

Quoi que l'on en dise souvent encore sur la foi de récits surannés, les élections anglaises d'aujourd'hui ne sont pas des occasions de désordre; loin de là, elles ne portent que des fruits utiles

à la société et à l'union des citoyens. En aucune autre occasion, les diverses classes ne se mêlent comme alors; jamais les réunions de tout genre ne sont aussi nombreuses, jamais les villes ne sont pavoisées comme dans ces jours d'expansion nationale, jamais on ne se voit et on ne se reçoit plus souvent, jamais on ne fait plus de frais de sociabilité. C'est la vraie fête de l'Angleterre, ce sont bien là les jours où les Anglais ont le droit d'appeler leur pays *the merry and free England*, quoique jadis la fête ait plus d'une fois dégénéré en saturnale. Les Anglais sont des hommes comme les autres et tout aussi richement pourvus des humaines faiblesses, mais ils sont élevés à une école meilleure que celle où se forment les mœurs politiques de beaucoup d'autres nations. C'est surtout en fait d'élections que la chose est apparente, et pour en bien juger ce n'est pas tant aux détails de la législation qu'il convient d'attacher son attention qu'à l'ensemble de l'organisation politique et administrative. Bien d'autres pays peuvent se vanter de lois électorales, de décrets, d'ordonnances ou de règlemens qui, pour la prévoyance, la sévérité et la loyauté du législateur, ne le cèdent en rien aux lois anglaises; mais dans la pratique combien qui ne peuvent faire d'élections sans qu'il en résulte un déluge de protestations, et, ce qui est pire encore, une source abondante de mécontentement contre le gouvernement et de division entre les citoyens!

Il n'y a pas qu'une raison de ce contraste; mais il en est une plus puissante que toutes les autres, c'est que l'Angleterre ne connaît pas la centralisation, mécanisme admirable dans certaines éventualités de la vie des peuples, mais aussi mécanisme constitué physiquement et moralement pour combattre et pour détruire toutes les forces individuelles et toutes les libertés des citoyens. La conséquence fatale de la centralisation, par quelques mains qu'elle soit exercée, c'est de remettre toujours en temps d'élections la sécurité du gouvernement en question, parce que du résultat dépend aussi la sécurité de l'innombrable armée de fonctionnaires qu'il traîne à sa suite, qui malgré lui-même dirigent son action, et qui, à moins d'être des anges, ne savent pas employer la puissance publique dont ils disposent autrement que pour les nécessités de leurs positions personnelles. Sous un gouvernement centralisé, les pouvoirs du jour, à quelque nuance, à quelque parti qu'ils appartiennent, lutteront toujours contre tout le monde avec l'énormité des ressources que l'organisation politique et administrative a mises dans leurs mains. C'est un jeu où ils se présentent avec des dés pipés non point par eux, mais par les institutions elles-mêmes. Aussi celui qui n'est pas d'accord avec eux, ils l'accablent sous l'ensemble de la puissance publique, ils le mettent dans une telle situation morale que bien souvent il finit par se persuader qu'il vit sous un régime

légal où il n'y a pas de place pour lui. De là à devenir un révolutionnaire il n'y a pas si loin, et c'est ce que deviennent peu à peu non pas seulement ceux qu'on appelle les hommes des vieux partis, mais aussi beaucoup de ceux qui étaient d'abord disposés à vous tendre la main, et qui seraient restés des vôtres, si, au jour de l'épreuve, l'administration n'était pas nécessairement obligée à porter tous ses efforts sur un seul candidat en combattant tous les autres, même ceux qui voudraient ne pas lui être hostiles. Les discordes et les haines qui naissent de ces conflits sont des plus fâcheuses pour la chose publique, et loin de s'affaiblir avec le temps, elles menacent plutôt de devenir inconciliables, car ce ne sont pas seulement des opinions qui sont en jeu dans ces crises, ce sont aussi les intérêts égoïstes des individus et des localités. Sous le régime de la centralisation, où toutes les carrières dépendent du gouvernement, où la plupart même des fonctions gratuites sont à sa nomination, les candidats indépendans et les électeurs qui ont été vaincus avec eux se regardent toujours comme menacés ou comme frappés dans leurs propres personnes, ou dans leurs familles, quelque chose que l'on veuille bien faire pour effacer le souvenir de leur défaite. Les localités qui n'ont pas voté comme on le leur demandait et qui sollicitent des chemins de fer, des ponts, des routes, des églises, des écoles, etc., attribuent à des rancunes électorales les refus que bien souvent l'état des finances suffirait à lui seul pour opposer à leur impatience, et elles crient à l'injustice, elles se passionnent. Il arrive alors ce qui se passe en France: le gouvernement recueille ce que les institutions ont semé pour lui, et, comme tout gouvernement centralisé, il éprouve la plus grande difficulté à concilier le principe de sa sûreté particulière avec celui de la liberté générale des élections.

L'Angleterre, qui n'est pas centralisée, est libre; aussi en temps d'élections le gouvernement n'y est-il pas contraint à cette dépense d'efforts qui en d'autres pays coûtent si cher au pouvoir, à son crédit, à sa puissance morale. Sauf trois ou quatre bourgs, Chatham, Portsmouth, Davenport, Plymouth, siéges d'arsenaux maritimes où le gouvernement exerce par l'intermédiaire de l'amirauté une influence non avouée, mais réelle, on peut dire que le gouvernement en Angleterre ne se mêle guère plus des élections que si la chose ne le concernait pas lui-même. A un électeur du continent, habitué qu'il est à de certaines manières de faire, on peut dire sans exagération et sans jouer avec les mots que dans une élection anglaise le gouvernement se fait remarquer par son absence. Et en effet comment y paraîtrait-il? avec quels moyens? Quelle prise a-t-il sur les individus ou sur les localités? Aucune. Le nombre des fonctionnaires qui sont à sa nomination est si restreint que nulle

part, sauf dans les villes que je viens d'indiquer, il ne pourrait compter sur eux comme sur un appoint électoral. Les paroisses, les villes et les comtés se gouvernent, s'administrent eux-mêmes, nomment eux-mêmes leurs fonctionnaires, si bien qu'il y a certainement bon nombre de colléges où ne figurent pas dix électeurs fonctionnaires du gouvernement royal. Les maires et leurs adjoints, les maîtres d'école, les gardes champêtres, les officiers de police, tous ces fonctionnaires dont les Anglais ne peuvent pas se passer plus que nous, sont tous nommés par l'élection ou par les pouvoirs locaux dans la plus parfaite indépendance du gouvernement. Celui-ci ne dirige que la police de Londres (moins la Cité) et celle de l'Irlande. Il a la nomination de quelques grands emplois judiciaires, mais le nombre en est infiniment petit; quinze juges suffisent, avec l'aide des magistrats locaux qui instruisent les affaires et des jurés qui en décident, à faire le service de toutes les sessions des cours d'assises de l'Angleterre proprement dite. D'ailleurs, le pouvoir judiciaire étant regardé par les Anglais comme une des branches de la souveraineté, les juges n'ont rien à voir dans les élections, qui sont pour les citoyens l'attribut de leur part propre de souveraineté; les juges ne sont pas même électeurs. L'église a sa fortune à part, qu'elle administre elle-même ou avec le concours de certains corps électifs; elle ne dépend du gouvernement ni pour son budget, ni même pour ses emplois, car le gouvernement n'a pas à sa nomination le douzième du nombre des bénéfices ecclésiastiques. Dans l'armée, il ne nomme guère que les généraux; les grades s'achètent dans l'infanterie et dans la cavalerie; ils se donnent exclusivement à l'ancienneté dans l'artillerie, dans le génie et dans le corps des soldats de marine. La marine peut être dans les mains du gouvernement un moyen d'influence un peu plus efficace, car il nomme tous les officiers au choix jusqu'au grade de capitaine de vaisseau; mais les grades d'officiers-généraux appartiennent tous à l'ancienneté. Il reste les emplois diplomatiques, ceux du département des finances et du service colonial, qui constituent certainement un respectable patronage, au loin surtout, mais qui ne sont pas assez nombreux pour permettre d'exercer une pression quelconque sur les élections. Il est donc vrai de dire que, même s'il voulait entreprendre de le faire, le gouvernement anglais est mis dans l'impossibilité d'agir sur les élections par les appâts qu'il pourrait offrir aux convoitises individuelles. Sous ce rapport, il est presque complétement désarmé, et il ne l'est pas moins vis-à-vis des intérêts collectifs. Il n'a en effet à sa disposition aucunes promesses de routes ou de canaux, de ponts ou de chemins de fer, de garnisons ou de grands établissemens militaires avec lesquelles il puisse séduire les populations. Il n'y a pas en Angleterre de ministère des

travaux publics. Tout en ce genre ou du moins presque tout se fait par les soins des localités ou de l'industrie privée, sans aucune participation du gouvernement, et en dehors de lui. Il n'a même pas voix délibérative pour le tracé d'une route ou d'un chemin de fer, c'est au parlement qu'appartient le droit exclusif d'instruire les affaires de cette sorte par ses comités et d'en décider souverainement, sans que le ministère ait rien à y voir, si ce n'est pour donner la sanction royale aux innombrables bills que chaque session voit éclore.

Un autre avantage de la situation qu'en Angleterre la force des choses impose au pouvoir vis-à-vis des électeurs, c'est qu'elle laisse la carrière libre de tout obstacle déloyal à ceux qu'il est le plus désirable de voir parvenir à l'honneur de la députation. N'étant distraits de leurs sympathies véritables ni par la crainte de n'avoir point part aux faveurs du budget, ni par le désir de les accaparer, les électeurs se portent franchement du côté de celui qu'ils croient le plus capable de les représenter, et comme leur qualité d'Anglais ne leur donne pas plus qu'à d'autres le privilége d'être en rapport avec tous les personnages du monde politique, c'est presque toujours autour d'eux, parmi leurs voisins, chez ceux qu'ils connaissent et dont l'existence s'est passée ou se passe au milieu d'eux, qu'ils choisissent leurs représentans. Sauf dans un petit nombre de cas, une élection anglaise est une affaire strictement locale. Je sais que beaucoup de beaux esprits, loin de voir à cela un avantage, y voient au contraire une cause irrémédiable de médiocrité et presque un ridicule. Ils accablent de plaisanteries ce qu'ils appellent les illustrations de clocher. N'en déplaise aux illustrations inconnues et aux génies ignorés qui comptent sur la faveur de quelque personnage pour se faire imposer par les bureaux d'une administration centrale aux électeurs de quelque province où peut-être ils n'ont eux-mêmes jamais mis les pieds, ce système a beaucoup de vertus. Ne se recommandât-il pas par ailleurs, ce serait déjà un très grand bien que de ne fournir aucun terrain pour se développer à ces parasites qui croissent si facilement en d'autres pays à l'ombre du pouvoir, qui vivent de sa substance, qui font le vide autour de lui, et qui lui sont ordinairement bien plus nuisibles que ses ennemis déclarés.

D'un autre côté, les lois et les mœurs, plus fortes que les lois, empêchent que l'on puisse rechercher la députation pour une autre fin que l'honneur qu'elle rapporte ou l'espérance de jouer un rôle utile dans les affaires de son pays. On entre à la chambre des communes pour y soutenir de certaines doctrines, et l'on n'y peut guère entrer que pour cela. Toutes les fonctions salariées sont interdites à ses membres; il n'est fait d'exception que pour les mili-

taires, et l'on sait qu'avec l'organisation de l'armée anglaise cette exception est sans importance. Un député ne peut pas non plus occuper un emploi rétribué par la liste civile, il ne peut même contracter aucune espèce de marché avec le gouvernement pour fournitures, adjudications, entreprises, etc. Pour recevoir quelque chose des deniers publics, il n'est pas d'autre moyen que d'occuper un des douze ou quinze grands emplois : ministres, sous-secrétaires d'état, etc., qui reviennent à la chambre des communes dans la composition d'un cabinet, comme attribution de la part qui est faite à cette chambre dans la constitution du pouvoir exécutif. Encore ces emplois sont-ils très modérément rétribués; le premier ministre par exemple ne reçoit que 5,000 liv. sterl. ou 125,000 fr. de traitement; la plupart des sous-secrétaires d'état ne reçoivent que 2,000 livres, les lords de l'amirauté 1,000 livres seulement; avec les habitudes de la vie anglaise, c'est très peu. Au lieu d'ambitionner les honneurs de la chambre, ceux que touche la question d'argent ont bien plus beau jeu en entrant dans la diplomatie, dans l'église ou dans l'administration coloniale. Le vice-roi des Indes jouit, toutes dépenses payées, autres que les dépenses de table et d'habillement, d'un traitement de 400,000 roupies ou 1 million de francs. Les chefs de services placés sous ses ordres, les juges des cours suprêmes indiennes, les gouverneurs des présidences de Madras et de Bombay, le général en chef de l'armée et ceux des présidences, les gouverneurs de la Jamaïque, du Canada et d'autres possessions encore, jouissent de traitemens beaucoup plus élevés que ceux du premier lord de la trésorerie, quelquefois doubles ou triples. Le vice-roi de l'Irlande reçoit 500,000 francs, l'archevêque de Canterbury a un revenu de 15,000 liv. sterl. ou 375,000 francs, celui d'York de 250,000 fr., l'évêque de Londres de 250,000 fr., de Durham de 200,000 fr., de Lincoln, d'Oxford, etc., de 125,000 fr. On ne traverse pas non plus la chambre des communes pour s'élancer de là comme d'un tremplin à une position plus lucrative : cela s'est bien vu quelquefois, et j'en pourrais citer quelques exemples; mais cela est si sévèrement réprouvé par les mœurs que ces exemples sont très rares, et que ceux qui les ont donnés n'ont jamais pu parvenir qu'à des situations secondaires. Dans la réalité, c'est une carrière que la chambre des communes, et une fois que l'on y est entré, jeune ou vieux, il est d'usage et de bon goût de s'y tenir aussi longtemps que la volonté des électeurs vous y maintient, à moins qu'on ne soit appelé à la pairie. Encore voit-on que la plupart de ceux qui ont joué de grands rôles dans les communes et de qui il ne dépendait que de s'attribuer des siéges dans la chambre haute ne se sont presque jamais prévalus de cette faculté : William Pitt, M. Canning, sir Robert Peel, lord Palmerston, vécurent et moururent membres

de la chambre des communes, n'ayant pas voulu être autre chose. Robert Peel, qui avait été le chef reconnu et tout-puissant du parti conservateur, poussa même si loin ce sentiment qu'il refusa, comme on sait, l'ordre de la Jarretière, et que par son testament il défendit à ses enfans d'accepter après sa mort un titre de pairie, dans le cas où l'on voudrait le leur conférer en récompense de ses services, comme on l'avait fait pour le fils de M. Canning.

Ces illustres exemples serviront à éclairer une question que l'on ne manquera sans doute pas de soulever sur le continent. Avec de pareilles lois, dira-t-on, et surtout avec de pareilles mœurs pour gouverner le parlement, ceux-là seuls peuvent songer à y entrer qui ont reçu de leurs pères une position toute faite ou qui ont été singulièrement et de bien bonne heure favorisés par la fortune. Il est facile de comprendre le sens de cette observation, inspirée par les sentimens d'égalité absolue qui règnent sur le continent, mais qui ont assez peu de cours de l'autre côté du détroit. L'Angleterre s'évertue à nous crier sur tous les tons qu'elle est aristocratique et libérale, et qu'elle veut rester telle, instruite qu'elle est par l'expérience de l'histoire que tout pays où la démocratie règne sans contre-poids est condamné à ne pas jouir d'une vraie liberté, à être ballotté des excès de l'anarchie à ceux du pouvoir absolu, deux extrêmes dont l'Angleterre a également horreur. Elle préfère le lest et la stabilité de son aristocratie à la chance de pareilles aventures, et si vous pouviez sonder le fond de la conscience anglaise, vous y liriez peut-être que, l'Angleterre n'étant pas moins libérale qu'aristocratique, elle ne tient pas seulement à son aristocratie par amour des traditions et par respect pour le souvenir des services rendus, mais aussi parce qu'elle la considère comme un mentor qui aide puissamment la démocratie à s'élever et à s'enrichir. Dans nos sociétés bouleversées par tant de révolutions, nous sommes entraînés par les souvenirs du passé à regarder l'aristocratie et la démocratie comme deux factions hostiles, deux partis irréconcilables. En Angleterre, il n'en est pas ainsi. Aristocratie et démocratie y désignent des opinions bien plutôt que des partis dans le sens que nous attachons à ce mot. Les whigs, qui représentent avec plus d'éclat et d'autorité que personne l'idée aristocratique, ont contribué de toutes leurs forces à la révolution de 1648; ils ont fait celle de 1688, ils ont été les auteurs du bill de réforme et de toutes les réformes politiques qui ont suivi cette grande victoire du libéralisme. D'un autre côté, c'est un ministère tory qui a fait l'émancipation des catholiques et qui a commencé la réforme économique avec M. Huskisson; c'est sir Robert Peel qui imposa au parlement l'abolition des *corn laws*. Aujourd'hui encore les whigs sont les chefs nécessaires de l'opinion libérale, et parmi les personnages importans il n'en est pas

d'aussi fortement compromis dans la question d'une nouvelle réforme électorale que le premier ministre, le comte Russell, si ce n'est peut-être M. Gladstone, le plus illustre disciple de Robert Peel. Par contre encore, l'opinion opposée a aussi son projet de réforme, et elle a pour chefs : à la chambre des pairs, le comte Derby, qui fut l'un des plus ardens promoteurs de la réforme de 1832; à la chambre des communes, M. Disraeli, dont le nom même indique l'origine non aristocratique, et qui doit son titre de *right honorable* à ce qu'il a exercé en 1859 les fonctions de chancelier de l'échiquier. Tous les chanceliers de l'échiquier jouissent de la même prérogative.

Il est donc vrai qu'en Angleterre les exigences des lois et des mœurs font dans les élections une belle part aux positions acquises, à la propriété, ou même, si l'on veut, à l'intérêt aristocratique, mais il faut reconnaître aussi que cet état de choses est tout à fait conforme à l'esprit et au goût national. Croire autre chose, c'est se tromper, comme on ne se tromperait pas moins, si l'on imaginait que cette situation a été créée par la puissance de l'aristocratie, ou par des traditions contre lesquelles l'esprit nouveau n'a pas encore eu la force de réagir. Loin qu'il en soit ainsi, c'est au contraire sous l'influence du sentiment populaire plutôt que de toute autre cause que ces mœurs et ces lois se sont formées. Jadis, et il y a de cela moins d'un siècle, l'influence du gouvernement sur les élections était grande, et elle était d'autant plus grande que la position de député n'était pas incompatible avec les faveurs du pouvoir et les libéralités du budget. L'aristocratie d'alors mettait à profit cette latitude de la loi sans plus de scrupules qu'une autre classe, ayant plus de chances encore que les autres pour l'exploiter. Aussi n'est-ce pas pour favoriser l'aristocratie, c'est plutôt au contraire pour réprimer les scandales et les abus dont elle prenait largement sa part que se sont formées avec le bénéfice du temps les mœurs d'aujourd'hui. Il a fallu bien des années, mais enfin on a réussi à faire passer dans la pratique cet axiome, que la carrière parlementaire est une sorte de religion où il est interdit au prêtre de vivre de l'autel, et l'exemple des *politicians*, le plus grand fléau de la politique américaine, est là pour prouver que les Anglais n'ont pas après tout si grand tort.

On voit que le système anglais, même avec ses défauts, est plus conforme que la plupart des autres aux principes d'une saine liberté comme à l'intérêt du bon ordre dans la société; on voit aussi que ses avantages résultent en très grande partie de l'organisation administrative. Je n'insisterai plus que sur un des points de ce vaste sujet, qui touche de plus près qu'on ne pense à l'étude de la situation actuelle de l'Angleterre. Les institutions et les lois étant

faites comme elles sont de l'autre côté du détroit, la lutte électorale se trouve dégagée des conséquences regrettables que trop souvent elle entraîne ailleurs. Dans les élections anglaises, ce qui est en question, c'est le verdict à rendre sur la politique générale du gouvernement; ce qui est en jeu, ce sont des opinions. Ni candidats, ni électeurs, ni localités n'ont rien à attendre du résultat, quel qu'il soit, ni pour leurs intérêts particuliers, ni surtout pour leurs intérêts matériels. On ne peut ni les prendre avec cette amorce, ni les menacer avec cette arme. On vote sur la paix ou sur la guerre, pour ou contre l'impôt sur le revenu ou l'impôt sur la drêche, pour ou contre la réforme électorale ou l'établissement du *free trade;* on vote toujours sur une question qui intéresse l'universalité des citoyens, et il n'y a pas moyen de voter sur autre chose, de voter pour s'emparer des fonctions rétribuées, comme cela se voit en Amérique, de voter pour avoir une ligne de chemin de fer, comme cela se fait en d'autres pays. Le sort de chacun est lié à la chose publique, mais aucun ne peut espérer de s'en approprier les bénéfices en consentant à laisser guider trop complaisamment son vote. Par là aussi se trouvent supprimées les causes de ces guerres que dans les gouvernemens centralisés les fonctionnaires sont toujours obligés d'engager et de soutenir contre une fraction plus ou moins nombreuse de leurs administrés, aux dépens de la considération du pouvoir et parfois de la leur propre, au détriment plus grand encore des vrais principes de l'ordre politique et social. C'est sa force vitale que l'administration dépense dans ces combats dont les ressentimens se perpétuent en s'aigrissant, et ce n'est pas dans les pays soumis à ce régime que l'on verrait après une élection, comme c'est la coutume en Angleterre, le candidat qui n'a pas réussi venir appuyer la motion présentée par son heureux rival pour offrir les remercîmens des électeurs au shérif qui a dirigé matériellement l'opération. Les vaincus, ou, pour parler plus exactement, ceux qui n'ont pas triomphé, sont en quelque sorte contraints par l'usage et par l'évidence des faits de rendre hommage à la loyauté de tous ceux qui ont participé à l'élection. Sans doute parmi les candidats qui ont été déçus dans leurs espérances il doit en être un certain nombre qui ont à se faire quelque violence pour remplir ce devoir; mais, comme toutes les opérations depuis le commencement jusqu'à la fin se sont accomplies sur la place publique et sous les yeux de tous, on serait mal venu à ne pas vouloir reconnaître ce qui est de notoriété universelle, et l'offense serait ressentie non-seulement par les électeurs, mais par la population tout entière. Aussi le jour où se proclame le résultat de l'élection est-il un jour de fête et de conciliation générale. Le candidat triomphant est promené par la ville et par

la campagne à la tête d'une procession joyeuse que contribuent à grossir bon nombre de ceux qui n'ont pas voté pour lui. Défaits dans une épreuve loyale, *in a fair play*, ils auraient honte, s'ils semblaient en conserver aucun ressentiment. Ils suivent les corps de musique qui remplissent les rues et les campagnes de fanfares éclatantes, ils se joignent au cortége où dans des voitures de gala trônent en grand costume de belles dames qui, après avoir pris une part active à la lutte, prennent aussi leur part de la victoire. Ils n'ont pas pu faire réussir leur candidat, mais enfin le bourg ou le comté a son représentant, de qui la majorité n'attend que le triomphe de ses opinions, et de qui la minorité ne craint rien pour ses intérêts individuels ni pour ses intérêts de localité. Pour quelle raison se conserverait-on rancune de part ou d'autre?

Sur les 658 élections qui composent la chambre des communes, il y en a plus de 600 où les choses se passent ainsi. Dans une vingtaine de cas, les vaincus refusent de rendre hommage aux vainqueurs, ils protestent même contre la sincérité de l'élection, soit qu'ils aient à dénoncer quelques violences exercées contre leurs personnes ou contre leurs partisans, soit qu'ils se plaignent de l'emploi d'influences illicites, ou de la libéralité trop grande avec laquelle le candidat heureux a traité leurs adversaires dans les hôtels et dans les cabarets du voisinage. Il est aisé d'expliquer ces divers griefs. Les élections se faisant toujours en public et le plus souvent en plein air, tout le monde s'en mêle, et quoique cela soit aujourd'hui beaucoup plus rare que jadis, il ne laisse pas d'arriver que parfois il éclate au sein de la multitude des rixes qui, naissant d'abord dans un groupe de quelques individus, finissent par devenir générales. Quant aux tentatives de corruption ou de pression exercées sur les électeurs, elles feraient sourire de pitié ceux qui connaissent les mœurs électorales de l'Amérique et d'autres pays. Jadis les Anglais n'étaient certes pas moins experts que d'autres en pareille matière, mais avec le temps la loi est devenue si rigoureuse et si nette dans ses prescriptions qu'il est à la fois dangereux et difficile de chercher à l'éluder. Cela cependant arrive, et chaque élection générale fournit en moyenne une vingtaine de protestations fondées sur des griefs plus ou moins sérieux, mais qui souvent seraient à peine considérés comme des péchés véniels, si l'on ne parvenait à les faire tomber sous le coup d'une loi qui se glorifie d'avoir prévu presque tous les cas.

II.

En 1865, l'Angleterre procédant à de nouvelles élections générales nous offre le spectacle d'un peuple heureux, qui connaît son bonheur, et qui veut en jouir en paix avec tout le monde. Plus le siècle s'avance et plus il semble que se vérifie, au moins pour les Anglais, la prévision de Richard Cobden sur les résultats que produira politiquement et moralement la liberté des échanges entre toutes les nations. S'élevant fort au-dessus des intérêts où ceux qui ne l'ont pas connu personnellement étaient portés à croire que son imagination était absorbée, Richard Cobden ne voyait pas seulement dans l'établissement du *free trade* le soulagement des misères matérielles des classes pauvres; il aimait encore à prédire que le développement des échanges, c'est-à-dire nécessairement aussi des rapports de confiance et d'amitié entre les citoyens de toutes les nations, serait plus puissant que les combinaisons des hommes d'état pour conjurer ce fléau de la guerre qu'il détestait de toute la force de son âme. En aidant à fonder le congrès de la paix, il n'était que conséquent avec lui-même, et si le but final qu'il se proposait doit être malheureusement considéré comme une chimère, il n'en est pas moins vrai que les victoires économiques de Richard Cobden semblent avoir eu pour résultat d'entraîner les Anglais à pas très marqués dans la voie où il avait résolu de les pousser. De même qu'on n'a jamais vu chez eux toutes les classes de la société aussi unies qu'elles le sont maintenant, de même on n'a jamais vu la politique extérieure de l'Angleterre plus conciliante et plus désireuse de ne pas se mêler aux affaires des autres. L'immensité de son empire qui lui ôte tout sujet de jalousie vis-à-vis de l'étranger, l'énormité des intérêts et des capitaux que, par suite de la réforme économique, elle a eu la faculté d'engager partout, la rendent à la fois plus accommodante et plus respectueuse pour autrui qu'elle ne l'a jamais été à aucune époque de son histoire. En 1865, les Anglais avaient la satisfaction de considérer comme épuisés les sujets de querelles qu'en 1863 et 1864 le comte Russell s'était ménagés avec certains cabinets de l'Europe, s'engageant dans la discussion avec ardeur, mais sans résolution arrêtée, et sortant toujours du débat sans autre satisfaction que celle d'avoir prêché à tout le monde une morale impuissante. On espérait qu'instruit par l'expérience, si l'expérience a jamais profité au comte Russell, il se garderait bien de se lancer à nouveau dans de pareilles entreprises, qui rappelaient, moins les armes et moins les exploits, les aventures du dernier représentant de la chevalerie errante.

A vrai dire d'ailleurs, il n'était qu'un seul point d'où l'Angleterre

pouvait craindre de voir souffler quelque orage. La fin de la guerre civile aux États-Unis allait créer une situation nouvelle et amener l'échéance à laquelle le gouvernement du président Lincoln avait annoncé qu'il demanderait compte à l'Angleterre des actes de partialité que l'opinion publique des états du nord lui reprochait d'avoir commis dans l'intérêt des confédérés. Que ferait-on, que pourrait faire le cabinet de Washington des nombreuses armées qui, se trouvant sans occupation, allaient peut-être devenir pour le gouvernement américain un embarras non moins grave que la guerre elle-même? Serait-il capable de renvoyer pacifiquement tout ce monde dans ses foyers? Aurait-il assez d'autorité pour empêcher tous ces régimens, rompus maintenant à la guerre et exaltés par leurs succès, par les hommages que l'Europe elle-même avait rendus à leur bravoure et à leur constance, de se jeter sur le Mexique, ou mieux encore sur le Canada? On devait en toute justice supposer à M. Lincoln et à son intelligent ministre — M. Seward — des intentions équitables et modérées; mais ne seraient-ils pas eux-mêmes emportés par le mouvement? Les vaincus de la guerre civile n'y entreraient-ils pas avec autant de vivacité que les vainqueurs, car si les états du nord reprochaient si amèrement à l'Angleterre sa neutralité, c'était avec bien plus d'amertume encore que les confédérés lui reprochaient de n'avoir pas reconnu leur gouvernement en reconnaissant le blocus de leurs côtes. Le blocus n'était-il pas plus que les victoires de Grant ou de Sherman l'instrument trop efficace de leur ruine et de leur défaite? Et même en supposant que l'on n'eût pas la main forcée, ne serait-il pas tentant, pour reconstruire l'Union, pour effacer les cruels souvenirs de la guerre civile, d'associer toutes les animosités dans une entreprise qui sourirait aux ambitieuses passions de tous les partis?

Ces craintes étaient réelles, et elles devinrent bien plus sérieuses encore lorsque la fin déplorable de M. Lincoln fit passer le pouvoir dans les mains de M. Andrew Johnson, un homme inconnu à l'Europe, et dont l'attitude le jour de son installation comme vice-président de la république des États-Unis avait inspiré en Amérique même d'assez graves appréhensions, appréhensions qui heureusement devaient être, même aux yeux les plus prévenus, très singulièrement modifiées, sinon tout à fait dissipées par l'expérience. En effet, quoi que l'on puisse dire ou penser des antécédens de M. Johnson, il est certain que dans sa nouvelle situation il a déjà prouvé qu'il n'était pas un homme vulgaire, un de ceux que le pouvoir déprave, mais qu'il est au contraire de ces hommes distingués que le pouvoir améliore et éclaire. On peut combattre certains détails de son administration, mais on ne saurait nier que dans l'ensemble ils sont inspirés par une volonté sincère de rétablir l'Union sur des

bases honorables pour toutes les parties, et si dans le sud il est des gens qui le trouvent encore trop rigoureux, il faut cependant lui savoir gré de la résistance qu'il oppose aux passions vindicatives, qui ne sont pas encore partout éteintes dans le nord. En fait, il n'a jusqu'à ce jour engagé aucune discussion délicate avec quelque puissance que ce soit, car la négociation entamée avec l'Angleterre au sujet des indemnités que les États-Unis réclamaient à propos de l'*Alabama* et des autres bâtimens confédérés, c'était M. Lincoln qui l'avait ouverte, comme il avait annoncé d'ailleurs qu'il le ferait lorsque le sud aurait été contraint de déposer les armes.

Cette demande, à laquelle l'Angleterre répondait de son côté par une demande reconventionnelle de dommages et intérêts pour les torts que certains de ses sujets ont eu à souffrir de la part des autorités des États-Unis pendant la durée de la guerre civile, est restée le seul point vraiment délicat des relations extérieures de la Grande-Bretagne. On a publié les pièces relatives à cette première phase de la négociation, qui a été close par une dépêche du comte Russell en date du 3 novembre 1865. Il s'agit des affaires de deux peuples libres, les gouvernemens qui en sont chargés se sont empressés de les déférer à l'opinion, recherchant la force que donnent son concours et son approbation, et ne voulant pas courir la chance d'être un jour réduits à venir déclarer que des affaires qu'ils auraient conduites sans contrôle, dans le mystère des chancelleries, devraient se résoudre par une crise où serait engagée sans réserve la fortune des deux pays. Ainsi on a pu se former une opinion sur la valeur des argumens invoqués des deux parts. Nous n'entrerons pas dans l'examen détaillé de ces pièces, qui sont, et par M. Adams et par le comte Russell, rédigées avec le soin le plus attentif, écrites sur le ton de la modération la plus scrupuleuse. Quand il s'adresse à la Russie ou à la diète germanique, à la Prusse ou à l'Autriche, toutes les dépêches du comte Russell s'expriment de la façon la plus hautaine et la moins conforme aux traditions diplomatiques; le plus souvent il ne prend même pas la peine de discuter les faits: il se contente de prêcher la morale à ses interlocuteurs et de leur faire savoir les sentimens que la cruauté ou l'illégalité de leur conduite inspire au gouvernement de la reine et au peuple anglais; mais, lorsqu'il parle aux États-Unis, il ne laisse passer aucun détail sans l'examiner sous toutes ses faces, il discute tous les principes avec un soin minutieux, et pour soutenir son opinion il fait preuve d'une richesse d'érudition vraiment remarquable. Au lieu de prendre les choses de haut comme un redresseur de torts, il consent à se tenir sur la défensive; il se justifie, il ne retourne aucun argument d'une façon provocante, et il n'est pas une de ses dépêches qui ne commence et qui ne finisse par prodiguer aux

États-Unis les assurances du sincère désir qu'éprouve le gouvernement de la reine de vivre en paix avec eux. Pourquoi ce contraste si frappant? Il ne manquera sans doute pas de gens pour dire que la réponse est bien simple : c'est que l'Angleterre, qui n'a rien à craindre de l'Allemagne et de la Russie, ne se met pas en peine de les blesser, tandis qu'au contraire elle est très circonspecte avec les États-Unis, dont elle redoute la puissance et la rivalité. Cependant ce raisonnement, qui n'est pas inspiré par une grande sympathie pour l'Angleterre, est aussi souverainement injuste. Dans sa correspondance avec les Russes et les Allemands, le comte Russell n'a jamais pris de conclusions; en retour des actes qu'il leur reprochait, il ne les a jamais menacés que de l'opinion publique ou du jugement de la postérité, et c'est là ce qui justifie la critique que l'on a faite de ce langage si hautain, si rempli de belles maximes et si vide quant au fond des choses. Vis-à-vis des États-Unis, la situation que prend le comte Russell est tout autre. Après avoir soigneusement établi sa défense, il déclare que l'Angleterre, forte de sa confiance dans la droiture de sa conduite, certaine de n'avoir fourni aucun sujet de plainte légitime ni en fait ni en droit au gouvernement des États-Unis, n'accepte plus que l'on mette en doute ses intentions ni ses actes, qu'elle repousse d'avance toute proposition d'arbitrage comme une offense faite à sa dignité, que pour donner une dernière preuve de l'esprit de conciliation qui l'anime elle consent à la formation d'une commission mixte qui serait chargée de présenter un projet de loi, lequel deviendrait commun aux deux pays, sur les conditions de la neutralité et sur les devoirs qu'elle impose aux sujets des neutres. Il ajoute que l'Angleterre s'en tient là et que la correspondance est close. « En terminant cette lettre, *la dernière que j'aurai l'honneur de vous adresser sur ce sujet*, je ne puis que renouveler la sincère et sérieuse espérance de voir nos deux pays, aujourd'hui relevés du stigmate et du péché de l'esclavage, jouer leur rôle dans le monde en paix et animés de l'esprit de bonne volonté (1). » Cela ne ressemble en rien aux sermons que le comte Russell prêchait à la convoitise prussienne, et un tel langage accepte l'éventualité de conséquences pratiques tout à fait sérieuses.

Les considérations politiques qui militent en faveur d'un dénoûment pacifique sont trop nombreuses et trop évidentes pour que nous ne croyions pas au dénoûment amiable de cette difficulté; nous insisterons seulement sur un point de vue moral dont nous autres étrangers nous ne tenons pas toujours assez de compte quand nous occupons notre esprit des affaires communes à l'Angleterre et aux

(1) Dépêche du comte Russell à M. Adams, 3 novembre 1865.

États-Unis. Nous oublions trop que ce sont deux pays où la liberté de la presse est une réalité vivante et où l'on en use sans hésitation. On dirait qu'habitués à vivre comme dans la chambre d'un malade, nous ne pouvons supporter le moindre éclat de voix sans croire aussitôt à quelque catastrophe. Ce que nous oublions aussi, c'est que les querelles entre l'Angleterre et les États-Unis ressemblent beaucoup à des querelles de famille, les plus terribles de toutes quand on ne parvient pas à les conjurer, mais de toutes aussi celles qui sont le plus faciles à accommoder, même quand elles semblent être le plus près d'aboutir aux dernières extrémités. On en a vu maints exemples, et qui ne peuvent s'expliquer que par le profond sentiment d'estime que les deux peuples, s'il est admis que ce soient deux peuples, éprouvent l'un pour l'autre. A vrai dire, et quoi qu'il en coûte à l'amour-propre des autres nations, il faut bien reconnaître que les États-Unis professent pour l'Angleterre une considération exceptionnelle, et que cette considération n'est pas un hommage rendu par faiblesse à la puissance ou à la grandeur anglaise; elle prend sa source véritable dans le sentiment de la race et dans la voix du sang. Ne nous laissons pas d'ailleurs étourdir par la violence des clameurs que l'on pousse dans la presse ou dans les *meetings*. Si vous pouviez savoir quels sont les hommes qui tiennent ces plumes enflammées, qui composent les orateurs et le public de ces *meetings*, vous verriez que pour l'immense majorité ce sont des réfugiés politiques ou de nouveaux débarqués d'Europe, des Irlandais ou des Allemands qui n'ont pas encore été moralement absorbés par les États-Unis, tandis que la population qui est née sur le sol, celle qui a reçu le baptême ou l'inoculation des sentimens américains, s'abstient presque toujours de prendre part à ces démonstrations. Celle-ci laisse les autres parler, écrire et s'agiter; cependant c'est toujours elle encore qui gouverne, et elle n'encourage pas toutes les entreprises, comme on l'a pu voir à propos du *fenianisme*. Pour en venir à une rupture avec l'Angleterre, il lui faudrait d'autres griefs que les courses de l'*Alabama*, quoiqu'elle ait amèrement reproché à l'Angleterre d'avoir laissé construire et échapper l'*Alabama*, quoiqu'elle désire vivement prendre sa revanche de la blessure faite à son amour-propre, lorsqu'après s'être si témérairement compromise dans la question, il fallut bon gré, mal gré rendre les prisonniers enlevés sur le *Trent*. S'ils ne sont pas pareils, les sentimens de l'Angleterre à l'égard des États-Unis correspondent cependant à ceux que l'on éprouve pour elle de l'autre côté de l'Atlantique. Sans doute il doit exister en Angleterre des gens qui jalousent la grandeur promise aux États-Unis, qui sont fatigués de les avoir toujours sur les bras avec leurs prétentions, leurs récriminations perpétuelles, leur humeur toujours inquiète, et qui

ne demanderaient pas mieux que de voir amoindrir la grande république; mais il s'en faut de beaucoup que cette école exprime le sentiment national. A leur tour, les Anglais accordent peut-être une attention plus sérieuse à ce qui se passe en Amérique qu'à ce qui arrive en aucun autre pays du monde, et en le faisant ce n'est ni la crainte, ni l'envie qui les inspire. Dans les classes inférieures au contraire, dans la population industrielle surtout, et parmi les familles pauvres qui ont envoyé tant de leurs membres peupler les villes et les campagnes de l'Amérique, on est fier de la grandeur des États-Unis comme de la prospérité des enfans de la maison. On n'exagère pas en disant que la guerre civile a été considérée par les Anglais comme une affaire intérieure où ils se passionnaient comme s'ils eussent été eux-mêmes en jeu, et que tous, qu'ils fussent pour le nord ou pour le sud, ils éprouvaient une sorte d'orgueil à voir la grandeur des efforts qui étaient faits de chaque côté. Le citoyen des États-Unis n'est pas seulement en temps ordinaire le client le plus riche et le plus considérable de l'industrie et du commerce anglais, qui désirent sa prospérité pour le profit qu'ils en tirent eux-mêmes; aux yeux des Anglais, il est quelque chose de beaucoup plus intéressant encore, il est de la même race et du même sang.

Ceux qui ne veulent pas se rendre compte de ces sentimens ne sauraient se faire une idée des proportions qu'a prises de nos jours l'ambition anglaise, ni des motifs qui l'inspirent, ni des points sur lesquels elle porte. La prépondérance de la race anglo-saxonne dans le monde, c'est là son but, et le terrain sur lequel elle y travaille, ce n'est pas notre Europe, c'est l'Amérique du Nord, c'est l'immense empire colonial qui est échu à l'Angleterre par les armes ou qu'elle a conquis sur les solitudes. Elle aspire à être non pas la souveraine, mais la mère d'une foule d'états qui, répandus sous toutes les latitudes, établis dans toutes les parties de l'univers et issus de la même origine, parlant la même langue, ayant les mêmes mœurs, pratiquant la réalité des mêmes institutions politiques, exerceraient dans l'ensemble une influence prépondérante sur les destinées du genre humain. Ce rêve ambitieux, elle en poursuit la réalisation avec une énergie qui doit donner à réfléchir à tous ceux que préoccupe l'avenir du monde. Combien étaient-ils au commencement de ce siècle ceux que l'on aurait comptés comme appartenant à la race anglo-saxonne? 25 millions au plus. Combien sont-ils aujourd'hui? 70 millions au moins, et avec l'Inde, qui n'a été véritablement conquise que depuis un demi-siècle, avec l'Inde presque aussi grande et presque aussi peuplée que l'Europe, ils règnent sur 200 millions de sujets. Il y a cinquante ans, ce projet de confédération ne figurait dans le monde que pour deux communautés politiques sérieusement constituées; le reste des possessions qui en dépendaient ne se

composait que de postes militaires, de stations maritimes, de colonies tributaires de la métropole et arrêtées dans leur développement par les doctrines qui prévalaient alors sur la manière de gouverner les colonies et de les exploiter par le moyen de l'autorité métropolitaine. Aujourd'hui plusieurs de ces colonies, le Canada, le Cap, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, sont devenues de véritables états dont l'existence est désormais assurée dans la famille des nations et qui font de merveilleux progrès en richesse et en puissance. En effet, ce qui donne à ce rêve de l'Angleterre des chances de réalisation, c'est qu'ayant conçu le projet, elle a su accepter franchement les conditions qui peuvent le faire réussir. Instruite par l'expérience qu'elle avait faite aux États-Unis, elle s'est mise à pratiquer sans réserve la moralité de la leçon qu'elle venait d'y recevoir. Voyant par le fait qu'il était impossible de prétendre à gouverner des colonies peuplées d'hommes de sa race et situées à des milliers de lieues de distance par les talens de la bureaucratie métropolitaine, l'Angleterre a remis aujourd'hui à toutes celles de ses colonies où domine la race blanche le soin de pourvoir elles-mêmes à leurs destinées. Sauf le droit de paix et de guerre, elles jouissent de tous ceux qui appartiennent à des états indépendans, et la mission des gouverneurs que l'Angleterre leur fournit encore n'a plus d'autre objet que d'assurer l'exécution des lois rendues par les parlemens locaux, de représenter cette autorité arbitrale qui, dans les sociétés libres, a la charge de remettre le pouvoir aux mains de la majorité.

Les choses vont bien plus loin encore. Au lieu de ressentir aucune jalousie des idées militaires ou des projets d'armement que peuvent concevoir ses colonies, l'Angleterre les pousse dans cette voie, elle les presse de former des régimens de volontaires et d'organiser leurs milices, elle fournit au besoin des armes, des subsides et des instructeurs. Cela n'est pas du goût de toutes les colonies, dont quelques-unes au moins aimeraient à voir la métropole prendre à sa charge les peines et les frais de leur défense. Le Canada est de ce nombre, et tout dernièrement encore l'Angleterre, après l'avoir longtemps gourmandé sur ce sujet, a dû finir par le menacer de retirer les troupes royales, s'il ne voulait pas consentir à s'armer lui-même. Ailleurs c'est un autre esprit qui prévaut. Après trois ans de combats, la Nouvelle-Zélande vient de finir, ou peu s'en faut, sa troisième ou sa quatrième guerre avec les Maoris, et elle l'aura terminée avec ses milices. Les régimens de la reine, ne connaissant ni le pays, ni la manière d'opérer des indigènes, n'avançaient pas, si bien qu'à la longue les habitans, qui souffraient dans leurs intérêts de la durée des hostilités, ont réclamé des armes à grands cris, se faisant fort de terminer la guerre eux-mêmes. Le gouverneur sir J. Grey, qui était de leur avis, engage sur ce sujet avec

le général des troupes régulières une correspondance qui ne paraît pas avoir été des plus amicales. Il arme ses milices; quoiqu'il ne soit pas militaire lui-même, il se met à leur tête, et quelques coups bien frappés amènent les Maoris à composition. L'Angleterre, au lieu de se sentir humiliée avec ses régimens, bat des mains aux exploits des volontaires qui soulagent son budget. Ce n'est pas d'ailleurs seulement pour s'épargner les frais des garnisons que l'Angleterre en agit ainsi, c'est bien certainement aussi pour forcer ses colonies à développer leurs ressources et leur puissance. La session de 1865 en a fourni une preuve manifeste par le bill où l'Angleterre s'engage à fournir des subsides et à faciliter de tous ses moyens la création de marines militaires coloniales. Il a même été question d'un projet qui consiste à fondre en un état fédéral les possessions anglaises de l'Amérique du Nord situées sur l'Océan-Atlantique. Rien assurément n'est moins conforme aux antiques traditions de la politique coloniale, et cependant l'autorité métropolitaine ne tolère pas seulement ce projet, c'est elle qui l'a inspiré, c'est elle qui depuis deux ans n'épargne aucune peine pour le mener à bonne fin. S'il n'a pas encore réussi, cela tient à des jalousies et à des défiances locales que le ministre des colonies, M. Cardwell, n'a pas encore réussi à concilier. L'île de Terre-Neuve et celle du Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, étant entre eux tous beaucoup moins riches, moins peuplés que le Canada, et n'ayant pas non plus la dette très considérable qui charge ce dernier, ont peur d'être absorbés, tout en payant pour lui. C'est là que gît la difficulté; mais si l'Angleterre arrive à la résoudre, elle aura certainement travaillé de ses propres mains à la constitution d'un état sur lequel il semble bien difficile qu'à raison de son importance, de sa grandeur, de sa situation géographique, des origines de la poulation qui l'habite, elle puisse conserver longtemps une suzeraineté, même nominale.

Mais cette suzeraineté, l'Angleterre ne prétend la maintenir qu'autant qu'il convient aux colonies elles-mêmes de la voir durer. C'est là le dernier trait du système, la dernière conséquence du nouvel esprit qui s'est infiltré dans les âmes anglaises à la suite de toutes les réformes économiques et politiques qui se sont introduites depuis un demi-siècle dans le gouvernement de la Grande-Bretagne. Cinquante ans de réformes incessantes, accomplies au sein d'une paix, d'une prospérité intérieures telles qu'aucun peuple n'en a vu de pareilles, n'ont pas seulement produit un ensemble de procédés administratifs et un mécanisme politique que la nation considère comme ce que la sagesse humaine a produit jusqu'ici de plus parfait. La pratique de ces cinquante ans a aussi dégagé des principes supérieurs à cet ordre politique ou administratif, et

que les générations élevées depuis ce demi-siècle sont désormais habituées à invoquer pour le gouvernement de leurs affaires comme les bases infaillibles d'une sorte de religion. Les Anglais s'en trouvent bien, mais il est impossible que le profit qu'ils en ont tiré n'ait pas nécessairement aussi exercé une influence puissante sur leurs esprits et sur leurs sentimens. La liberté, — car c'est toujours elle qui se trouve au fond de toutes ces questions, sous quelque aspect qu'elles se présentent, — la liberté, dont les Anglais jouissent aujourd'hui si pleinement et sous toutes ses formes, leur a suffisamment appris, par tous les travaux qu'ils ont dû faire pour l'établir chez eux, qu'elle n'avait qu'un seul fondement, une seule sauvegarde, une seule preuve de sa réalité, — le respect des droits d'autrui et des minorités. La majorité, elle, n'est presque jamais embarrassée pour faire triompher sa volonté ou ses passions, et bien souvent elle ne le fait que trop : c'est ce que l'histoire nous enseigne, mais en nous enseignant aussi que les majorités qui ne savent pas se contenir elles-mêmes au regard des droits d'autrui finissent toujours par tomber sous le fouet du despotisme. Telle est l'admirable vertu, telle est aussi la délicatesse de la liberté qu'elle ne peut vivre elle-même qu'en couvrant les faibles de son égide, en garantissant l'air respirable à tous les intérêts et à tous les sentimens qui sont innocens devant la morale. Cette généreuse solidarité des faibles et des forts, les Anglais la comprennent et la pratiquent aujourd'hui si bien qu'ils ont fini par faire entrer les minorités comme des parties nécessaires dans la constitution de l'édifice religieux et politique, et que les minorités se considèrent à leur tour comme des organes indispensables du corps social, exerçant leurs fonctions à titre aussi utile dans la vie de l'ensemble que le gouvernement ou la majorité elle-même : elles n'en sont pas, comme ailleurs, les ennemis; elles en sont le complément. C'est sous l'influence de ces idées que l'opposition, qui est la minorité dans le parlement, s'appelle si volontiers l'opposition de « sa majesté, » non qu'en prenant ce titre si peu usité dans d'autres pays elle veuille faire parade de sa fidélité au trône; elle revendique ainsi la part qui lui revient, comme à la majorité la sienne, dans le gouvernement des affaires publiques. Pour remplir le rôle que la constitution lui assigne, il faut à la reine une opposition, comme il lui faut un ministère.

Ces principes, qui font aujourd'hui partie du *credo* politique de tous les Anglais, ne laissent planer aucun doute sur la sincérité avec laquelle ils disent, instruits par l'expérience, qu'ils n'entendent plus maintenir leur suzeraineté sur leurs colonies qu'autant que le maintien de cette suzeraineté conviendra aux colonies elles-mêmes. Comment imaginer par exemple qu'un citoyen qui regarde

comme article de foi que toute loi qui interviendrait dans les rapports de l'offre et de la demande serait un acte inique que le parlement n'a pas le droit de voter ni la reine celui de sanctionner, comment imaginer que ce citoyen puisse concevoir pour les colonies habitées par des gens de sa race, par des compatriotes, par des membres de sa famille peut-être, autre chose que l'indépendance industrielle et commerciale? Celui qui repousse systématiquement l'ingérence de la reine ou du parlement dans les affaires intérieures de sa commune, de sa paroisse, aussi longtemps qu'elles obéissent aux lois générales du royaume, celui-là peut-il contester à des concitoyens qui jouissent au même titre que lui de tous les priviléges du sujet anglais le droit de gérer à leur guise et sous leur responsabilité les affaires de la colonie qu'ils habitent à mille lieues, aux antipodes de la métropole? Celui qui regarderait comme une faiblesse et comme une humiliation de payer les taxes au collecteur, si le budget n'avait été d'abord discuté et voté, toutes les opinions entendues en pleine liberté de paroles et d'action, — celui-là peut-il dénier aux colonies l'indépendance financière et le droit qu'il revendique pour lui-même de ne payer que les impôts qu'il a consentis en personne ou par les représentans qu'il a librement et directement élus? Or ce privilége de voter les impôts, qui appartient exclusivement aux communes, qui est considéré dans la constitution anglaise comme l'attribut spécial de la part de souveraineté qui leur est dévolue, le reconnaître aux colonies en ce qui touche leurs affaires comme un droit exclusif, et tellement exclusif que le parlement lui-même n'a pas qualité pour leur imposer aucune taxe, n'est-ce pas en fait consacrer presque la souveraineté et l'indépendance des colonies?

Toutes ces choses s'enchaînent. C'est la liberté du sujet anglais qui a emporté avec elle les libertés coloniales, et il faudrait être beaucoup moins prévoyans que ne le sont les Anglais pour ne pas apprécier les conséquences possibles de la situation qu'ils travaillent avec tant d'ardeur à développer. Aussi, loin de se faire aucune illusion, vont-ils au-devant. C'est en toute sincérité qu'ils répètent chaque jour à leurs colonies que, lorsqu'elles voudront se séparer de la métropole et réclamer leur indépendance absolue, l'Angleterre ne mettra elle-même aucun obstacle à cette séparation, et sera la première à les reconnaître comme états souverains. Les ayant fondées, les ayant obtenues par les armes ou par les traités, elle les considère comme des membres de sa famille qu'elle s'engage à défendre avec toutes les ressources de sa puissance aussi longtemps qu'elles voudront rester liées à son sort; mais le jour où elles se croiront majeures et voudront tenter la fortune pour leur propre compte, libre à elles, et puissent-elles, en prospérant comme

les États-Unis, devenir comme eux une terre d'abondance où l'Angleterre ira, par son commerce et par son industrie, multiplier les sources de sa richesse! — *Wayward, sisters!* « allez, mes sœurs! » — En réalité, le seul lien par lequel l'Angleterre entend aujourd'hui les retenir, c'est l'avantage qu'elles peuvent avoir à conserver leurs attaches avec le royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande. A première vue, ce lien peut paraître assez faible; mais un examen quelque peu approfondi de la question montrerait au contraire que ce lien est encore très puissant. Il n'est pas en effet d'un médiocre intérêt pour des sociétés naissantes, pour des colonies qui jouissent déjà de l'autonomie intérieure la plus complète, d'avoir en outre l'assurance d'être protégées au jour du besoin par la puissance et par les armes de la mère-patrie, de savoir constamment ouverts à leurs produits les marchés qui dépendent de l'Angleterre dans toutes les parties du monde, de pouvoir compter pour la sauvegarde de leurs intérêts individuels, sans qu'il leur en coûte absolument rien à elles-mêmes, sur l'appui de la diplomatie, des consuls, des stations navales que le gouvernement de la reine entretient par toute la terre, — de voir ouvrir à leurs enfans les rangs de l'armée, de la marine, de l'église et de toutes les branches de l'administration publique au même titre et aux mêmes conditions qu'aux enfans des citadins de Londres et de Liverpool, — de jouir enfin si entièrement de tous les droits qui appartiennent aux sujets anglais, que les habitans des colonies et les enfans de leurs enfans sont éligibles aux honneurs du parlement métropolitain, lorsqu'ils trouvent des électeurs pour les envoyer à la chambre des communes. C'est un fait dont les exemples ne sont plus rares.

III.

Quelle que soit l'importance des affaires extérieures ou coloniales dont l'Angleterre s'était occupée en 1865, ce sont les questions de politique intérieure qui seules ont agi sur les élections, et le résultat qui s'en est suivi est d'autant plus intéressant à étudier que les élections se sont faites sans qu'aucun parti ni personne ait pu arguer de surprise ou même d'incertitude. Tout le monde y était préparé — par l'excellente raison que le parlement qu'il s'agissait de remplacer était arrivé, chose assez rare, presque au terme de son existence légale.

L'issue des élections n'était d'ailleurs pas douteuse. Malgré l'assurance avec laquelle les tories annonçaient l'avénement d'une réaction conservatrice, on savait d'avance que la majorité qui gouvernait depuis six ans avait conservé la faveur du pays, et qu'elle gagnerait quelques voix sur l'opposition. Ce qui était encore incer-

tain, c'était l'importance du bénéfice qu'allait faire le parti libéral; quant au reste, la confiance était si généralement répandue qu'elle doit servir à expliquer comment les élections de 1865 ont été les plus paisibles qu'on ait vues depuis longtemps, quoique depuis longtemps aussi il n'y ait pas eu d'élections qui aient produit d'aussi nombreux changemens dans le personnel de la chambre des communes. Excepté sur quelques points, la lutte fut généralement peu vive, et le nombre des électeurs qui prirent part au *poll* fut moins considérable qu'il ne l'avait été en d'autres temps.

La chambre des communes que l'on réélisait, la majorité que l'on renforçait, avaient en définitive bien mérité des électeurs et du pays. Sans avoir eu l'occasion de voter aucune de ces grandes mesures qui font époque dans l'histoire, le parlement qui venait de finir avait rendu de très véritables services, et de ces services que l'esprit pratique des Anglais tient en haute estime, quoiqu'ils ne soient pas toujours brillans. Élu sous l'influence du ministère tory, auquel il reprochait, entre autres griefs, d'avoir une politique secrètement hostile à la France (on était en 1859) et de prêter une attention trop complaisante à des rêves de coalitions nouvelles contre nous, l'ancien parlement avait débuté en renversant le cabinet de lord Derby par un vote de non-confiance rendu à la majorité de 13 voix, et depuis lors il avait continué sa pacifique existence en s'occupant presque exclusivement d'améliorations populaires, du dégrèvement des articles de consommation générale et du rétablissement des finances, que le ministère tory ne lui avait pas remises dans le plus brillant état. Il avait hérité de la guerre de Chine et il l'avait menée à bonne fin, il avait chaleureusement appuyé le ministère de lord Palmerston dans l'affaire du *Trent;* mais, si l'on excepte ces deux cas, il s'était employé à soutenir partout la politique de la paix, même avec plus de résolution que le ministère, et en dépit des blessures passagères que cette politique poussée jusqu'à des limites presque extrêmes pouvait faire souffrir à l'amour-propre national. En réalité, c'est à ce parlement plus encore qu'à lord Palmerston ou au comte Russell que doit revenir la responsabilité de la politique anglaise dans les affaires de Pologne en 1863 et de Danemark en 1864. Si la chambre des communes se fût prêtée à une autre conduite, celle des ministres eût certainement été différente de celle qu'ils ont tenue; mais ils avaient les mains liées par la reine d'un côté et par la chambre de l'autre, comme on le vit par le vote rendu sur la motion de censure proposée par M. Disraeli au sujet de la politique suivie dans le conflit dano-allemand; 18 voix de majorité firent triompher la politique d'abstention malgré le vote rendu en sens contraire par la chambre des lords. 18 voix de majorité, cela peut ne point paraître très considérable; mais il ne faut pas oublier

qu'à ce moment l'effervescence était très grande, que l'indignation soulevée par la conduite de la Prusse et de l'Autriche était unanime, que la presse et les deux chambres retentissaient des appels les plus véhémens à l'honneur de l'Angleterre. Les communes tinrent bon cependant, et au fond elles étaient dans le véritable courant du sentiment public, car il est hors de doute que, si aujourd'hui la question pouvait être posée à nouveau, ce seraient non pas 18, mais 100 voix qui voteraient encore pour la politique d'abstention. Il est à remarquer aussi que depuis le jour où succomba le ministère tory jusqu'à celui de la dissolution du parlement, c'est-à-dire pendant six ans, ce fut la seule occasion où l'attitude des chambres permit à l'opposition de risquer une question de cabinet. Loin de se prêter à une réaction conservatrice, l'opinion abandonnait de jour en jour les conservateurs.

Ce parlement d'humeur si pacifique était sensé et laborieux, très libéral et très sincèrement dévoué aux intérêts des masses, sans courtiser cependant la popularité et même en ayant quelquefois le courage de faire des choses qui pouvaient bien ne pas être tout à fait du goût du public. Rien ne lui eût été plus facile que de se rendre populaire en votant un bill de réforme quelconque, celui qui par exemple fut présenté par lord Palmerston en 1860; mais, voyant que si d'un côté personne ne repoussait en principe le projet d'une réforme, d'un autre côté personne ne semblait capable de trouver un moyen terme entre les systèmes qui se produisaient de toutes parts, le parlement, ne se sentant pas pressé par les exigences du pays, ajourna la question. De même encore il lui avait fallu un certain courage, non pas seulement pour voter le budget des dépenses qui lui fut présenté pour l'exercice 1860-61 (73 millions de livres sterling ou 1 milliard 825 millions de francs), mais aussi et surtout pour vouloir que cette grosse somme fût exclusivement demandée à l'impôt. Jamais, dans une année de paix, le budget des dépenses ne s'était élevé à un chiffre aussi considérable, et il eût été si aisé de demander au crédit, aux bons de l'échiquier, à la dette flottante, à toutes les formes d'emprunts déguisés ou avoués, que notre siècle produit en si grande abondance, de venir provisoirement soulager les contribuables! Cependant, sur l'invitation de M. Gladstone, la chambre des communes refusa honnêtement d'entrer dans cette voie. Les dépenses auxquelles il s'agissait de faire face étant des dépenses passagères et improductives, le parlement ne se crut pas en droit d'en faire supporter une part à l'avenir, et pendant toute la durée de son existence il ne fit qu'une seule dérogation au principe en faveur du projet assez mal digéré qu'il se laissa imposer par lord Palmerston pour couvrir de fortifications les côtes de l'Angleterre. Les hommes du métier que

l'on consultait répondaient que, dans la période de transformation où se trouvait l'artillerie, il était très difficile de savoir quel parti prendre, puisqu'on ignorait avec quelles armes seraient attaquées les fortifications qu'il s'agissait d'élever. Lord Palmerston en savait encore moins que les officiers du génie, mais il tenait à son idée avec une opiniâtreté extrême, si bien qu'il finit par l'emporter. La chambre se résigna, à son grand regret, mais en limitant à 2 millions de livres sterling la somme qu'il serait permis de consacrer annuellement à ces fortifications, — et comme il était impossible de faire entrer dans les cadres réguliers du budget des dépenses dont l'objet était aussi peu précis, elle décida qu'on les paierait au fur et à mesure des besoins, soit sur les excédans des recettes, soit au moyen d'obligations portant intérêt et remboursables par annuités. C'était le seul moyen de se tirer de la difficulté.

Les finances, c'est le côté solide et brillant de l'administration que présidait lord Palmerston et du parlement qui l'aidait à gouverner. La nation leur en était d'autant plus reconnaissante que, si l'on veut être scrupuleusement juste, il faut ajouter que ces heureux résultats étaient le fruit de la sagesse et du talent beaucoup plus que d'un concours de chances favorables. Le ministère et le parlement avaient hérité de très lourdes charges; ils avaient trouvé en voie d'exécution des travaux qui ne pouvaient être abandonnés, notamment la reconstruction de la flotte et la création d'un nouveau matériel d'artillerie, rendues surtout nécessaires par un sentiment de défiance assez généralement répandu sur la valeur des moyens de défense nationale. A ce sentiment on a répondu par l'organisation des volontaires, institution dont la valeur peut être diversement appréciée, mais dont l'existence est la plus éloquente preuve qui se puisse donner de l'honnête et absolue confiance que toutes les classes de la nation éprouvent l'une pour l'autre. Souffrir, disons mieux, favoriser la création dans son sein d'une armée de plus de 160,000 hommes, qui se recrute principalement dans les classes ouvrières des grandes villes, qui dispose de 415 batteries ou 2,490 pièces de canon, qui se réunit quelquefois au nombre de 20 ou de 25,000 hommes, qui se gouverne et s'administre dans une indépendance presque complète, c'est fournir le témoignage le plus éclatant de l'union qui règne entre toutes les classes. Un autre mérite de l'institution, c'est qu'elle n'a pour ainsi dire rien coûté au budget. Il n'en pouvait être de même des dépenses à faire pour la flotte et pour l'artillerie; à celles-là il fallut pourvoir avec l'argent du trésor, avec des impôts qui embarrassèrent les débuts de l'administration. La guerre civile aux États-Unis, la disette du coton, qui éprouva si cruellement les classes ouvrières, furent d'autres causes d'embarras très graves, et qui, elles aussi, n'étaient pas du fait

du ministère ou du parlement. Elles furent compensées jusqu'à un certain point par le développement que la nécessité de trouver du coton à tout prix fit prendre au commerce de l'Inde; mais là encore il y avait de sérieuses difficultés à résoudre. On était presque au lendemain de la redoutable insurrection qui avait mis en péril la suprématie de l'Angleterre, on n'avait liquidé qu'au prix de grands sacrifices les désastres qu'elle avait causés, car même pour l'exercice 1859 le déficit, jusque-là périodique, des finances indiennes ne s'était pas élevé à moins de 14 millions de livres sterling ou 350 millions de francs. Le déficit reparaît en 1865 pour une vingtaine de millions de francs, mais dans l'intervalle les budgets de l'Inde n'avaient pas seulement été mis en équilibre; au grand étonnement et à la grande satisfaction du public, ils s'étaient encore soldés par des excédans de recettes qui avaient permis de réduire le chiffre de la dette indienne d'une somme de 225 millions de francs. En même temps des mesures judicieuses avaient appelé dans l'Inde les capitaux anglais jusqu'à concurrence de plusieurs milliards pour y exécuter les travaux d'irrigation, pour y construire les chemins de fer et les moyens de communication qui manquent à ce territoire. Aujourd'hui Calcutta et Delhi sont unis par un chemin de fer qui sur un parcours de plus de trois cents lieues dessert la plaine du Bengale, les villes importantes de Bénarès, d'Allahabad, et le territoire si fertile du Douab (1). Une chance favorable cependant était venue se joindre aux résultats de l'administration financière de M. Gladstone, c'était le traité de commerce avec la France, qui fut d'un grand secours pour aider à surmonter la crise occasionnée par la guerre américaine, car il n'eut pas seulement pour résultat de porter à plus de 60 millions de livres sterling la moyenne des échanges entre les deux pays pendant les trois premières années qui suivirent la signature de ce traité (2), mais il eut encore l'heureux effet d'entraîner d'autres états de l'Europe à conclure des traités semblables.

Les actes purement relatifs à l'administration intérieure furent moins éclatans, et surtout ils échappent plus facilement à l'appréciation des étrangers; mais ils furent tous inspirés par la sympathie la plus sérieuse pour les classes populaires. Les lois des pauvres,

(1) Dans un avenir prochain, les communications seront établies entre Calcutta et Madras, Calcutta et Bombay, à travers les districts qui fournissent les plus beaux cotons de l'Inde, mais qui jusque-là ne pouvaient exporter leurs produits, le prix de transport du lieu de production jusqu'au port d'embarquement étant supérieur dans beaucoup de cas à la valeur vénale de la marchandise, étant toujours, — au-delà d'un très faible rayon, — très supérieur au prix du fret qu'elle avait à supporter pour être envoyée de Madras ou de Bombay à Liverpool par le cap de Bonne-Espérance.

(2) Cette moyenne n'avait été que de 24 millions de livres sterling pendant les trois années précédentes.

discutées à chaque session, furent aussi singulièrement perfectionnées; il en fut de même pour l'instruction publique, pour les lois sur la banqueroute, etc. Aussi, quand vint la session qui devait être la dernière de ce parlement, on sentait si bien de quel côté soufflait le vent populaire qu'au lieu d'être saisie par les partis comme une occasion de développer leur programme politique et de l'adresser à l'opinion en vue des élections qui allaient survenir, cette session fut l'une des moins intéressantes de la durée du parlement. Les propositions qui se renouvellent annuellement pour la réforme électorale, pour le vote au scrutin secret, pour l'abolition des *church rates*, échouèrent comme à l'ordinaire, et sans que la discussion à laquelle on les soumit présentât aucun trait nouveau. Les tories, pressentant leur défaite et comme déjà presque vaincus d'avance, ne firent qu'une démonstration à l'adresse du corps électoral. Par l'organe de sir Fitzroy Kelly, ils demandèrent l'abolition du droit sur la drêche, proposition qu'ils supposaient devoir être particulièrement agréable à la classe des agriculteurs, qui composent, avec le clergé de l'église établie, la principale clientèle du parti tory; mais c'était une tentative qui n'avait aucune chance d'aboutir à un résultat pratique. Combattue par M. Gladstone, qui n'eut pas de peine à en faire justice, elle fut repoussée par la question préalable et par 251 voix contre 171. A cette manœuvre la majorité répondit de son côté par trois contre-propositions dont aucune ne fut convertie en loi, mais qui exercèrent toutes trois une certaine influence sur les électeurs. La première, qui fut repoussée par les communes, était relative à un remaniement des propriétés de l'église établie en Irlande, le plus sérieux, le seul sérieux peut-être de tous les griefs qu'aient encore à faire valoir les catholiques de ce pays. La motion échoua, mais elle fournit à M. Gladstone l'occasion de se prononcer pour le principe d'une réforme à faire dans le sens de la motion, acte considérable et qui produisit un très grand effet en Irlande. Une autre motion, présentée par M. Monsell, tendait à modifier la forme du serment que les catholiques ont à prêter pour entrer au parlement, et qu'après bientôt quarante ans de participation loyale aux travaux de la chambre des communes ils regardent aujourd'hui presque comme insultante. En effet, ce serment est encore ainsi conçu : « Je dénie et j'abjure solennellement toute intention de renverser l'établissement actuel de l'église tel qu'il est fixé par les lois dans ce royaume, et je jure solennellement de ne me servir d'aucun privilége qui déjà m'appartienne ou pourra m'appartenir pour troubler ou affaiblir la religion protestante ou le gouvernement protestant dans le royaume-uni. En présence de Dieu, je confesse, témoigne et déclare solennellement que je fais

la présente déclaration avec tout ce qu'elle comporte dans le sens simple et ordinaire des mots, sans aucune évasion, équivoque, ni réserve mentale, quelle qu'elle soit. » M. Monsell demandait que cette formule blessante fût remplacée, comme pour les autres dissidens, par un simple serment de fidélité à la reine et aux lois, et la proposition, soutenue par le ministère, passa à la chambre des communes; mais elle fut repoussée à la chambre des lords, où le discours d'ouverture de la session de 1866 annonce qu'elle sera représentée. Enfin M. Göschen à son tour proposa une motion qui, en dispensant les dissidens de l'obligation de signer l'acte de conformité aux articles de foi de l'église établie, leur eût permis d'aspirer à tous les grades de l'université d'Oxford. Le point important de la motion, c'est qu'en ouvrant aux dissidens la faculté de prendre les grades, elle leur ouvrirait aussi celle d'exercer les droits politiques qui appartiennent à l'université, de participer à son gouvernement et à l'administration des grands biens qu'elle possède, — toutes choses que l'église établie est habituée par une tradition séculaire à regarder comme les objets d'un monopole qui lui est dévolu sans contestation possible. Le projet, appuyé encore par le ministère et particulièrement par M. Gladstone, passa en seconde lecture à la majorité de 206 voix contre 190; mais c'était à la veille de la dissolution, et il ne put pas être porté à la chambre des lords. Il est plus que probable qu'il y eût été d'abord repoussé; néanmoins il est certain que, comme la proposition relative au serment des catholiques, il finira par être converti en loi.

Tous ces témoignages de sincère libéralisme disposaient favorablement les esprits, et l'effet qu'ils allaient produire devait dépasser les prévisions. Quand on alla aux élections de 1865, les libéraux comptaient que, pertes et gains compensés, ils gagneraient sur les conservateurs environ 25 voix, qui, réunies à la majorité qu'ils possédaient déjà, leur donneraient approximativement un avantage de 60 voix dans tous les votes de partis. Le résultat aujourd'hui accepté, c'est qu'au lieu de 25 voix la majorité s'est renforcée d'environ 40 voix nouvelles qui lui assurent un avantage d'au moins 80 voix dans les circonstances importantes. Ce surcroît vient surtout de l'Irlande. Pendant les cinq premières années de la durée du parlement, on avait vu bon nombre de députés irlandais passer à l'opposition, irrités qu'ils étaient de la politique italienne du gouvernement et blessés par l'accueil fait à Garibaldi. Sur les 105 membres dont se compose la députation irlandaise, 73 avaient voté avec l'opposition pour la motion de censure présentée en 1864 par M. Disraeli, et l'on en avait conclu assez naturellement qu'il s'était déclaré en Irlande un courant d'opposition de plus en plus marqué contre le

ministère. Cependant les élections de 1865 ont donné un démenti à cette prévision, et les événemens qui depuis se sont encore accomplis viennent prouver chaque jour que, si l'Irlande continue à récriminer contre la situation qui lui est faite, elle n'en reconnaît pas moins que depuis trente ans et plus le gouvernement libéral de l'Angleterre ne lui a fourni aucun sujet de griefs nouveaux, et que bien loin de là il cherche à faire disparaître ceux qu'ont légués les âges antérieurs. De fait, l'Irlande n'a jamais été aussi bien disposée à s'entendre avec l'Angleterre, et le procès intenté aux *fenians* en a fourni une preuve éclatante. Sans recourir d'abord à aucune juridiction exceptionnelle, les *fenians* ont pu être jugés par la justice ordinaire et condamnés par des jurys irlandais. Il y a trente ans, pareille chose eût été tout simplement impossible, et peut-être l'eût-elle été encore en 1865, si le pouvoir se fût trouvé aux mains des tories. D'ailleurs les mœurs non moins que les lois font en Angleterre aussi bien qu'en Irlande des progrès considérables dans la voie de la réconciliation, et à Londres même on en vit un exemple manifeste lors de la mort du cardinal Wiseman, arrivée au mois de février 1865. On se rappelle sans doute l'émotion violente qui s'était emparée de l'Angleterre lorsque la cour de Rome institua dans le royaume-uni des diocèses à titre anglais, les démonstrations hostiles et menaçantes de la population, les lois dignes d'un autre âge qui furent alors rendues en parlement (mais qui ne furent jamais exécutées), la vive colère qu'inspirait aux anglicans une institution qui semblait vouloir les retrancher du monde catholique, auquel ils veulent toujours appartenir, — enfin ce titre d'archevêque de Westminster, qui paraissait choisi tout exprès pour aigrir encore la blessure. Eh bien! lorsque survint la mort du cardinal Wiseman, il put être enseveli avec toute la pompe que comporte le cérémonial de l'église romaine. Le cortége funèbre, que les fidèles s'étaient attachés à rendre aussi imposant qu'il était possible, put parcourir un long trajet dans les rues de Londres avec ses bannières, ses costumes et tous les signes extérieurs du culte, sans rien rencontrer sur son passage que des témoignages de respect, sans qu'aucun journal de quelque crédit se permît une observation blessante pour les sentimens des catholiques. Il en fut de même lors de l'intronisation du nouvel archevêque de Westminster, qui se fit aussi avec le plus grand déploiement de pompe, et cependant le docteur Manning, qui a succédé au cardinal Wiseman, est lui-même dans une position qui devait éveiller des émotions pénibles dans l'esprit des anglicans, car, avant d'entrer dans les ordres catholiques, il avait appartenu au clergé de l'église établie, il avait été doyen de Chichester, il avait joué un rôle considérable

dans l'école puseyiste. Ces exemples si péremptoires des progrès que les sentimens de tolérance ont faits dans les cœurs non moins que dans les lois ont été appréciés par le clergé catholique d'Irlande, et il a montré qu'il en avait de la reconnaissance au gouvernement par sa conduite aux élections en appuyant à peu près partout les candidats qui s'engageaient à voter avec le ministère, et par la condamnation que dans ses chaires il a prononcée contre le *fenianism*, qui d'ailleurs l'attaquait lui-même comme complice des Saxons.

Il y a peut-être aujourd'hui dans cette accusation quelque chose de plus vrai qu'on ne pense, surtout si l'on en juge par le manifeste qu'ont lancé vingt-deux des députés irlandais réunis en conférence à Dublin pour rédiger le programme des griefs de l'Irlande et des questions à proposer ou à soutenir dans le nouveau parlement. Ces vingt-deux personnages, dont plusieurs ont été jadis compromis dans les troubles politiques du pays, et qui sont considérés comme les créatures ou les amis les plus fidèles du clergé catholique, formulent d'abord, par nécessité sans doute, sur la législation des fermages (*tenant's right*), sur le remaniement des propriétés de l'église établie, sur l'instruction publique, diverses demandes au sujet desquelles il n'est pas probable qu'ils obtiennent de si tôt satisfaction complète; cependant ils avancent aussi quelques propositions qui seraient peut-être plus près de recevoir une solution pratique, s'il est vrai toutefois que l'on doive les regarder eux-mêmes comme les mandataires du clergé. Les difficultés du gouvernement de l'Irlande ne viennent pas seulement de l'oppression sous laquelle le pays a été tenu pendant des siècles, elles viennent aussi des Irlandais eux-mêmes. Toutes les concessions qui depuis quarante ans bientôt ont été faites à l'Irlande, on peut dire qu'elles ont été faites en dehors des Irlandais eux-mêmes, qui, au lieu de consentir à les discuter, ne fût-ce que pour se les rendre plus acceptables, semblent prendre plaisir à se retrancher dans leurs éternels griefs comme des assiégés dans une citadelle qui ne veut pas se rendre. Tout ou rien, c'est la devise qu'ils ont appliquée avec une persévérance, avec un dévouement qui leur donne des droits à la considération et à la sympathie générales; mais ce n'est pas une devise qui réussisse ordinairement dans les affaires de ce monde. Aussi seraient-ils sans doute plus avancés dans la revendication de leurs droits, s'ils avaient mieux reconnu la bonne volonté que depuis quarante ans au moins le gouvernement anglais a toujours montrée lorsqu'il s'est agi de leur accorder des réparations. Pitt lui-même avait eu le dessein de faire l'émancipation des catholiques. Sans doute le ressentiment d'aussi longues souffrances que celles de l'Irlande ne

peut pas s'effacer en un jour pour faire place comme par enchantement à des sentimens de fraternité. Cependant un demi-siècle d'incontestable bon vouloir doit aussi compter pour une épreuve réelle, quoiqu'il puisse ne pas suffire à racheter toutes les conséquences de plusieurs siècles de mauvais gouvernement. Le plus sage ne serait-il pas de chercher à s'entendre et d'accepter franchement les ouvertures de conciliation qui sont faites avec une entière sincérité? Le clergé catholique, qui a été jusqu'ici le véritable boulevard de la résistance irlandaise, songerait-il à entrer dans cette voie? Sa conduite aux dernières élections et vis-à-vis de la conspiration des *fenians* autorise au moins quelques présomptions dans ce sens, et ces présomptions deviennent presque des probabilités, si, comme on peut le supposer, le clergé est d'accord avec la conférence de Dublin, qui demande dans son programme une dotation pour l'église catholique d'Irlande. Ce n'est pas une affaire qui puisse se résoudre sans de grandes difficultés ni de très vifs débats; il y a néanmoins tout lieu de croire que si la majorité du public anglais était convaincue que le clergé catholique acceptera la dotation de bonne grâce, on la voterait avec bonne grâce aussi, que l'on saurait même gré aux catholiques de leur acceptation, et que l'on en serait d'autant plus disposé à leur faire de nouvelles concessions en matière d'instruction publique, à leur accorder ce qu'ils désirent si vivement, — la création d'une université catholique à Dublin. Si jamais ces choses arrivent, et il n'en faut pas désespérer, ce sera l'une des plus belles victoires que l'esprit libéral aura jamais remportées : maître de la situation par le nombre, par les lumières, par les richesses, par tout ce qui constitue le pouvoir en ce monde, il aura racheté autant qu'il était en lui les fautes des siècles passés, il aura vaincu par la tolérance et par la générosité la résistance morale d'une minorité qui semblait être inconciliable.

IV.

Les élections de 1865 ont donné une grande majorité au parti libéral dans la chambre des communes, mais la prépondérance de cette majorité ne l'affranchit pas de tout souci pour l'avenir. On comprendra mieux les difficultés de la situation, si l'on soumet à une analyse scrupuleuse les élémens qui composent la nouvelle chambre. C'est un sujet difficile et délicat, mais que nous croyons devoir aborder.

Le plus grand nombre des membres de la chambre des communes appartient à cette classe de la société que l'on désigne en Angleterre sous le nom de *gentry*, un mot que nous tradui-

rions très imparfaitement en disant les propriétaires fonciers. Chez nous, la propriété immobilière est entraînée par les mœurs et par les lois dans un tourbillon de mutations si rapides qu'elle ne représente plus guère qu'un objet matériel qui produit de certains revenus, qui ne rapporte moralement que la considération attachée à la richesse, qui par suite n'impose guère d'autres devoirs que celui de payer les contributions. En Angleterre, la propriété foncière a une existence sociale et morale, et elle jouit d'une vitalité beaucoup plus large et plus puissante : elle a pour elle le prestige de la perpétuité, que les lois autorisent et que les mœurs obligent à respecter. Les lois anglaises, en effet, quoi que l'on pense généralement, n'ont pas besoin d'être et ne sont pas très rigoureuses en matière de majorats et de substitutions : elles sont, on peut le dire, très modérées par rapport au sentiment général, car elles limitent à deux générations la validité d'un majorat, et de plus elles permettent qu'il soit toujours résolu dans les mains du détenteur, si le plus proche héritier veut bien consentir à la résolution. C'est ainsi qu'on a vu le duc de Buckingham d'aujourd'hui, alors marquis de Chandos, consentir à la dissolution du majorat qui devait lui revenir, afin d'aider son père à payer les dettes énormes (on disait une trentaine de millions de francs) qu'il avait contractées pour soutenir la cause de la protection agricole. En pareil cas, il y a honneur à faire ce sacrifice; autrement le blâme universel est assuré à quiconque laisse morceler le patrimoine de la famille, d'autant plus que les majorats sont très souvent grevés d'hypothèques au profit de sœurs ou de frères cadets et de leurs enfans, d'institutions charitables ou d'établissemens d'utilité publique. Tout cela ne concorde pas avec nos lois et nos idées sur les successions, mais tout cela est aussi profondément enraciné dans le cœur et dans l'esprit des Anglais que chez nous la passion de l'égalité. En Angleterre, la propriété n'a jamais eu, comparativement parlant, le caractère féodal et blessant qu'elle revêtit ailleurs. Quoique l'Angleterre ait été conquise plusieurs fois, le hasard de circonstances qui sont encore peu expliquées a fait qu'elle a échappé au servage, à cette institution qui, partageant la population en vainqueurs et en vaincus, engendra des haines terribles dans d'autres pays. Macaulay fait observer à ce propos, dans l'introduction de son histoire, que si des monumens authentiques prouvent qu'il a existé des serfs en Angleterre, il en a existé si peu et pendant si peu de temps que dans l'immense fatras des lois anglaises on n'en trouve pas une seule qui concerne le servage, pas même pour l'abolir. Le servage disparut ainsi de lui-même, tandis qu'il n'était pas encore absolument éteint en France à la fin du siècle dernier. Ensuite l'accès

à la propriété avec tous les priviléges qu'elle peut conférer a toujours été ouvert indistinctement à tous; il ne paraît pas qu'il y ait jamais eu de terre anglaise noble qu'un vilain ne fût pas capable d'acquérir, de droits que la terre ait conférés qui fussent déniés au manant devenu assez riche pour l'acheter. Il n'en pourrait pas d'ailleurs être autrement dans un pays où les préjugés de race et de sang n'ont pas été transformés en institutions sociales, et où la noblesse proprement dite a toujours été trop peu nombreuse pour constituer une caste investie d'un pouvoir oppressif, car d'abord elle est accessible à toutes les illustrations, et ensuite elle a la vertu de se purger de la descendance des illustrations qui ne continuent pas la gloire ou les services de leurs pères, si bien que les petits-fils cadets du plus noble duc rentrent dans la classe commune quand ils n'ont pas de titres personnels à faire valoir.

La propriété anglaise n'est pas constituée de façon à blesser ceux qui ne possèdent pas. Aussi, quoique la liberté de discussion s'étende chez nos voisins à tous les sujets, il en est bien peu qui soient plus rarement agités que les majorats et les substitutions. D'ailleurs ces mots, qui trop souvent ne provoquent en d'autres pays que des idées de restriction, de priviléges exclusifs ou offensans, n'excitent pas les mêmes sentimens de l'autre côté de la Manche. La propriété a ses majorats, c'est un fait, mais qui n'empêche pas que beaucoup de gens et beaucoup d'intérêts ne soient associés à la propriété substituée. On a vu déjà que bien souvent elle est chargée d'hypothèques au profit de familles de sœurs ou de frères cadets; je ne sais à quels chiffres ces hypothèques peuvent s'élever, mais elles contribuent pour une part sérieuse à faire que la propriété anglaise est probablement la plus grevée de l'Europe. De même les majorats n'empêchent pas qu'en vertu de contrats dont l'usage n'est répandu qu'en Angleterre une multitude de familles ne soient intéressées à la propriété, même à la propriété substituée. Rien n'est plus fréquent que de voir une famille s'établir sur une parcelle de terrain dont le fonds continue à dépendre d'un majorat et y bâtir une maison dont la jouissance, libre de toute charge vis-à-vis du propriétaire du fonds, lui appartiendra pendant quatre-vingt-dix-neuf ans, pour faire ensuite retour pur et simple au majorat. Un siècle de jouissance! n'est-ce pas à bien peu de chose près l'équivalent de la propriété? Comptons-nous maintenant en France beaucoup de familles dont la possession remonte à une date aussi lointaine? Et cependant cela se pratique en Angleterre depuis un temps presque immémorial. Une partie très considérable de cette immense ville de Londres, où vit presque un dixième de la population totale du royaume-uni, a été construite dans ce système, qui, avec le bé-

néfice du temps, a fait la fortune de beaucoup de familles, des ducs de Bedford, des marquis de Westminster et de tant d'autres. Il en est de même dans la plupart des villes, et non-seulement dans les villes, mais dans les villages de leurs banlieues. C'est la situation légale du plus grand nombre peut-être de ces villas, de ces cottages, où les bourgeois, les marchands, les industriels, les employés, obligés par leur profession à vivre dans le voisinage des grands centres du commerce et des affaires, aiment à retirer leurs familles loin de la fumée des usines et du fracas de la cité. De même aussi, dans la propriété rurale, rien n'est plus ordinaire que les baux d'une durée de trente, de cinquante ans, et de plus encore, qui ont contribué pour une si grande part à l'avancement de l'agriculture anglaise, et que les mœurs interdisent de ne pas renouveler à moins de motifs graves, de sorte qu'il n'est pas rare de rencontrer sur beaucoup de domaines des familles de fermiers qui les exploitent depuis des siècles, qui sont venues s'y établir avec les aïeux des détenteurs du fonds, quelquefois avant, et qui y sont devenues aussi riches que les propriétaires, souvent même plus. Toutes ces familles ne se considèrent-elles pas, elles aussi, par la jouissance séculaire et par les liens qu'elle ne peut manquer de créer, comme associées à la propriété? Est-il autre chose que la confiance dans la perpétuité de la propriété qui puisse engendrer de pareils usages, et si cette perpétuité entraînait des conséquences humiliantes ou oppressives pour la masse de ceux qui ne possèdent pas, est-il croyable que le droit de propriété n'eût pas subi en Angleterre les restrictions et même les atteintes qui l'ont frappé dans d'autres pays?

Mais la propriété anglaise n'a pas que la vertu négative de ne soulever aucunes passions contre elle, elle a aussi des vertus positives; elle n'est pas seulement acceptée comme une nécessité sociale, elle est encore respectée pour les services qu'elle rend. L'Angleterre, on ne saurait trop le répéter, est un pays qui ne connaît pas le joug de la centralisation. Comtés et villes, bourgs et paroisses ne souffrent l'intervention du pouvoir royal dans leurs affaires particulières que tout juste assez pour les rattacher à l'ensemble de la société. Quant au reste, ils se chargent d'y pourvoir eux-mêmes, et pour leur réserver toujours la haute main dans l'administration de leurs affaires, la loi leur attribue presque toutes les nominations de leurs magistrats, aux fonctions presque toujours gratuites, au mandat presque toujours renouvelable par l'élection après une certaine durée. C'est très bien; mais il ne suffit pas que la loi crée des électeurs investis de pareils droits, il faut encore qu'il se présente des candidats pour occuper ces situations purement honorifi-

ques et cependant assez laborieuses, car elles impliquent une foule d'attributions en sus de celles que nous avons l'habitude de regarder comme appartenant à la commune, à l'arrondissement ou au département. Ainsi le temporel de l'église dépend presque autant des *vestries* ou conseils des paroisses que de l'autorité ecclésiastique. Or, sauf dans les grandes villes, il n'est guère que les propriétaires qu puissent se charger de ces fonctions, et le système serait presque impraticable, s'il n'existait pas dans chaque localité un certain nombre de familles qui, enracinées depuis longtemps au sol et y possédant des intérêts collectifs importans, sont habituées à se mêler des affaires publiques et à rivaliser d'efforts pour maintenir ou pour accroître l'influence et la considération que rapporte l'exercice des fonctions gratuites. Des propriétaires de passage, sans tradition et sans avenir, ne consentiraient pas à se donner autant de peines, ni à faire autant de sacrifices; au lieu d'imiter les propriétaires anglais, qui ont leur domicile réel et habituel sur leurs terres, retenus qu'ils sont par leurs devoirs publics autant que par leurs goûts, ils feraient comme les propriétaires de nos provinces, qui vivent pendant six mois de l'année dans les villes, où ils dépensent les revenus que la terre a produits. On retomberait alors forcément dans le système des fonctionnaires salariés, qui sont plus ou moins étrangers aux intérêts des localités qu'ils administrent, mais qui du moins expédient les affaires avec assez d'exactitude pour que la machine ne s'arrête pas, qu'elle soit d'ailleurs bien ou mal conduite.

C'est cette classe de la société, — assez riche pour faire gratuitement les affaires publiques, qui donne ses fils à l'armée, à la marine, lesquelles n'offrent pas des professions lucratives, à l'église, où il n'y a de gros traitemens que parmi les hauts dignitaires, à la milice, aux volontaires, à la *yeomanry*, où le service ne rapporte rien, — c'est cette classe que l'on appelle la *gentry*, sorte d'intermédiaire entre la noblesse et la bourgeoisie, tenant à l'une et à l'autre par ses alliances et comptant pour le moins autant que l'une ou l'autre comme importance dans le pays. Si même on voulait examiner la question au point de vue de la politique pratique, on trouverait peut-être que la *gentry* pèse dans les destinées de la nation d'un poids plus considérable que la noblesse, qui est trop peu nombreuse pour exercer l'influence que parfois on lui attribue, qui possède légalement le droit de se perpétuer, mais qui n'est pas organisée pour la perpétuité. En Angleterre, le but de l'institution nobiliaire n'étant pas de créer une caste, mais de réunir dans un corps brillant toutes les gloires vivantes du pays, il arrive très souvent que ces généraux, ces amiraux, ces diplomates, dont la vie s'est dépensée sur tous les points du globe, ces hommes de loi qui,

partis du degré le plus humble, ont dû conquérir leur position dans le monde par d'immenses labeurs, ne sont pas mariés ou ne se marient que très tard, et n'ont pas d'héritiers directs de leurs noms et de leurs dignités. Le livre du *Peerage* est là pour en faire foi. De la pairie anglaise on peut dire qu'elle est surtout un lieu de passage pour ce que chaque génération produit de plus distingué dans tous les services publics et même dans le commerce; mais l'éclat qu'elle jette sur une famille n'est que bien rarement durable. Aujourd'hui même, arrivés que nous sommes à peine aux deux tiers du XIXe siècle, il n'est pas moins de 309 membres de la chambre des lords sur les 455 qui la composent dont les titres ne datent que des années postérieures à 1800. De ces 309, il en est 82 qui siègent à titre viager ou électif, et sur les 146, dont l'origine date des siècles antérieurs au nôtre, il n'en est que 30 qui remontent jusqu'au XVIe ou au-delà. Au contraire, la *gentry*, avec ses institutions et ses mœurs, ne représente pas seulement les positions acquises; elle représente surtout les positions solides et durables, si bien que dans le nombre très considérable des familles qui la composent il en est une multitude dont l'histoire authentique remonte beaucoup plus loin que les parchemins de la noblesse, laquelle d'ailleurs n'est bien souvent que la descendance de branches cadettes issues des rameaux principaux de la *gentry*, et qui ont fait leur fortune dans les armes ou dans les services publics. On connaît la réponse que fit à Guillaume III un membre de la chambre des communes qui lui avait été présenté comme étant l'un des parens du duc de Somerset. — Vous êtes, disait le roi pour entrer en conversation, vous êtes de la famille du duc de Somerset? — Non, sire, répondit l'autre, c'est le duc de Somerset qui est de ma famille. — Appartenant à la branche aînée, le membre de la chambre des communes continuait à se regarder toujours comme le chef de la famille, bien que la création du titre de duc de Somerset, qui remonte par exception à 1546, datât déjà de plus d'un siècle.

Aussi, bien que la *gentry* constitue une variété à part dans la société anglaise, est-il très difficile, surtout à des étrangers, de la distinguer de la noblesse proprement dite, d'autant que le plus juste peut-être serait de la considérer comme l'aristocratie véritable du pays. Toutefois les deux variétés ont des sentimens et des intérêts si semblables que l'on peut les ranger dans la même classe; faire le départ entre ceux qui appartiennent à l'une et à l'autre catégorie serait presque impossible. Contentons-nous donc de dire seulement que sur 658 membres de la chambre des communes il en est environ 480 dans le nouveau parlement, soit plus des trois cinquièmes, qui appartiennent à des familles nobles ou à celles de

la *gentry*, de cette classe qui vit sur ses terres, en dehors du commerce, de l'industrie, et même des professions libérales, qui exerce très peu de fonctions salariées, mais qui remplit presque toutes les fonctions gratuites dont le nombre en Angleterre est pour nous presque inimaginable. De ces 480 membres, nous en pourrions signaler plus de 90 qui servent ou qui ont servi dans l'armée, — une trentaine comptent encore sur les cadres, mais pour la plupart sont classés dans la réserve, — une soixantaine qui n'appartiennent plus à l'armée, ayant revendu les commissions qu'ils avaient achetées. Le nombre des députés de cette classe qui ont complété leurs études de droit et leur stage jusqu'à se faire inscrire, comme nous disions, sur le tableau des avocats, mais qui n'exercent pas ou n'exercent plus, dépasse le chiffre de 50. Les lettres sont représentées par au moins 50 écrivains qui ont publié des livres ou dirigé des journaux; quant à ceux qui ont écrit dans la presse périodique sans en faire une occupation régulière, ils sont très difficiles à connaître, mais on peut être sûr qu'ils sont extrêmement nombreux.

La classe qui vient immédiatement après la *gentry* dans la nouvelle chambre des communes comme nombre et comme influence est celle des banquiers, directeurs d'usines, maîtres de forges, brasseurs, armateurs, ingénieurs, entrepreneurs de travaux publics, etc. On compte environ 110 membres appartenant à cette catégorie, dont six ont publié des livres traitant de matières relatives à leur profession; presque tous sont députés des villes. Dans la représentation d'un pays qui est la plus grande puissance industrielle et commerciale du monde, ce ne paraîtra point sans doute une proportion exagérée pour la classe dont nous parlons que celle du sixième dans l'ensemble des élus. Au contraire on sera peut-être étonné de la faiblesse de ce chiffre; mais ce qui surprendra bien plus encore, c'est que l'opinion générale semble trouver cette proportion excessive. Le *Times*, qui n'est pas autant qu'on le croit l'organe de la Cité de Londres, mais qui est certainement très sympathique à cette classe de la société, a plusieurs fois exprimé sur ce sujet d'assez vives doléances. Quel sentiment a pu les inspirer? Ce n'est pas, qu'on en soit bien convaincu, une sorte de dédain aristocratique pour le négoce ou pour l'industrie; un pareil sentiment, qui serait partout absurde, n'oserait même pas se laisser deviner en Angleterre, où l'éclat d'une grande carrière commerciale peut devenir un titre universellement reconnu pour entrer à la chambre des lords ou dans les rangs de la noblesse. C'est le sens pratique tout seul qui dans cette occasion guide les Anglais. Ils veulent que les affaires du parlement soient bien conduites; or l'ex-

périence a montré non-seulement que les députés de cette catégorie n'apportent pas en général au parlement les lumières dont il a le plus besoin, mais qu'ils sont le plus souvent encore la cause de graves embarras, sans jamais fournir les moyens d'en sortir. Prenons le plus illustre exemple que l'on puisse citer de nos jours, celui de l'excellent et respecté Richard Cobden. Dans la lutte qu'il soutint pour l'abolition des *corn laws*, il fut un admirable agitateur; mais, lorsque la reconnaissance publique lui eut ouvert les portes de la chambre des communes, quel parti sut-il tirer de son éloquence, de sa popularité, de la considération que lui méritaient tant d'aimables vertus? Il ne put être lui-même le promoteur d'aucune des lois qui assuraient la victoire à sa cause; il vivait au milieu de la chambre comme un excentrique, comme un esprit dépaysé, toujours mécontent, plus gênant en mainte circonstance pour ses amis que pour ses adversaires, tourmenté de chimères impraticables, ayant contribué plus d'une fois à produire des crises ministérielles qu'il ne pouvait lui-même aider le pays à résoudre, si bien que le jour où on lui offrit un poste dans un cabinet, il ne crut pas pouvoir l'accepter.

On en devrait dire autant de son ami M. Bright. C'est l'un des plus grands orateurs de son époque, et pourtant quel bénéfice l'Angleterre a-t-elle retiré de cette merveilleuse éloquence? C'est un antagoniste des plus redoutables; mais cela ne suffit pas dans la politique : il faudrait bien aussi être capable d'aider la machine à marcher, il faudrait au moins montrer quelque puissance pour faire avancer les questions que l'on affecte d'avoir le plus à cœur, il faudrait surtout ne point avoir l'air de s'en jouer, ou, quand on est mis au pied du mur, de ne pas savoir exactement ce que l'on veut. C'est cependant ce que faisait il y a six mois M. Bright, lorsque, pressé de s'expliquer devant un *meeting* sur la réforme électorale, il s'excusait de ne pas paraître en alléguant qu'il fallait ajourner cette cause à la mort de lord Palmerston; c'est ce qu'il faisait encore plus récemment lorsqu'après la mort de lord Palmerston on l'a vu, dans son discours de Manchester, ne pouvoir rien formuler lui-même, mais sembler seulement préparer ses batteries pour ruiner tous les projets que d'autres vont apporter. Ces expériences et tant d'autres, que les Anglais ont faites, ont inspiré beaucoup de défiance contre la capacité politique des députés de cette origine, quels que soient leurs talens appliqués à d'autres branches de l'activité humaine. Les hommes de cette origine ont en effet presque toujours le désavantage de ne pouvoir rêver les honneurs du parlement que comme le couronnement d'une existence employée avec succès à d'autres soins et de n'obtenir ces honneurs

qu'à un âge où l'esprit de l'homme, comme un champ chargé du trésor de sa moisson, est incapable de recevoir une nouvelle semence. Or la politique est une spécialité dont on ne peut plus faire l'apprentissage lorsqu'on a passé le temps d'apprendre; c'est même une spécialité très tranchée, à tel point que l'Angleterre, le pays par excellence des grands capitalistes et de quelques-uns des maîtres de la science économique, n'a cependant trouvé chez aucun de ses *merchant princes* un chancelier de l'échiquier. Ne semblerait-il pas pourtant à première vue que la différence de celui-ci à ceux-là doive être bien peu de chose? Mais, disait excellemment M. Gladstone aux électeurs de Chester en leur présentant son jeune fils, la politique, la carrière de la chambre des communes est *a trade*, une profession qu'exercent utilement pour le pays ceux-là surtout qui s'y sont dévoués de bonne heure. — Parlant à un auditoire anglais, il n'avait pas besoin de citer des exemples, et on nous permettra d'ajouter que Pitt, Canning, le comte Grey, lord Palmerston, sir Robert Peel, le comte Derby, le comte Russell, lord Stanley, M. Disraeli, M. Gladstone lui-même, qui était député de Newark à l'âge de vingt-deux ans, en un mot presque tous ceux qui depuis un siècle ont compté parmi les personnages importans du parlement anglais étaient entrés jeunes dans la vie politique.

Il est une autre cause aux appréhensions que paraît exciter dans le public la présence au parlement d'un aussi grand nombre de capitalistes et d'hommes d'affaires : c'est que la nouvelle chambre des communes compte parmi ses membres presque deux cents administrateurs de compagnies de chemins de fer. Ceci mérite explication. Tandis que nous avons fini chez nous par diviser tout notre système en six grands réseaux que l'on serait presque tenté de prendre pour autant de grands fiefs industriels concédés à autant de compagnies, si elles n'étaient pas tenues en bride par le ministère des travaux publics, chargé de prévenir dans l'intérêt général les abus du monopole, on a laissé, en Angleterre, les chemins de fer se développer sous le régime de la plus libre concurrence, en dehors de tout autre contrôle que celui du parlement, lequel a montré le soin le plus jaloux pour retenir exclusivement dans ses mains tout ce qui est relatif aux chemins de fer. En fait, il n'est pas d'autre autorité que la sienne avec laquelle les compagnies aient à compter pour leurs concessions, pour les tracés de leurs lignes, pour leurs fusions, pour les embranchemens ou pour les modifications de statuts qu'elles sollicitent, pour les pouvoirs dont elles sont investies, pour les règlemens et les lois de police générale qui les régissent. Jusqu'ici, les Anglais n'ont pas encore trop à se plaindre de la marche qu'ils ont suivie, car, sans demander un

shilling au trésor, ils se sont procuré le plus considérable de tous les réseaux de chemins de fer de l'Europe et le service le plus abondant. Toutefois cette omnipotence du parlement commence à inspirer des défiances; le pouvoir absolu, qu'il soit exercé par un homme, par une bureaucratie ou par une assemblée élective, ne sera jamais goûté du public anglais, et voilà que des protestations se font déjà entendre contre l'autorité exclusive que le parlement est parvenu à se réserver en matière de chemins de fer. Dans un banquet solennel, le président de la chambre de commerce de Liverpool s'est fait récemment sur ce point l'organe du sentiment public; mais lord Stanley, qui lui a répondu, n'a pas osé s'expliquer sur un sujet aussi délicat et qui touche particulièrement un si grand nombre de ses collègues : c'est là en effet ce dont on se plaint. Les compagnies, voyant que tout dépend du parlement, ont naturellement fait tous leurs efforts pour absorber dans le sein de leurs conseils le plus grand nombre possible de membres des deux chambres, qui les représentent, qui les défendent dans les comités et qui votent les bills. Elles sont arrivées aujourd'hui à compter parmi leurs administrateurs presque un tiers des communes, si bien que le public commence à craindre que, dans une question où l'intérêt général ne serait pas d'accord avec celui des compagnies, il ne se trouvât déjà presque une majorité tout acquise aux compagnies. On le craint d'autant plus qu'une très forte proportion de ces administrateurs se compose d'hommes en réalité assez peu familiarisés avec le commerce, la finance et l'industrie, de propriétaires ou de personnages appelés dans les conseils pour leur nom, pour leur situation sociale, pour opiner du bonnet et couvrir du prestige de leur considération personnelle la responsabilité des véritables hommes d'affaires. C'est à ceux-là que l'on s'en prend. Toutefois c'est une question qui ne sera probablement pas encore résolue de si tôt, mais on peut dès ce moment s'attendre à la voir introduite dans le parlement, qui finira par être contraint de renoncer à l'absolutisme de ses prérogatives pour les partager avec quelque institution publique qui est encore à créer. Les chemins de fer sont devenus une partie trop considérable de la richesse, un instrument trop puissant de la vitalité nationale, un objet de nécessité première trop impérieuse pour que les Anglais en abandonnent le gouvernement à une seule main.

Après la finance viennent dans la nouvelle chambre les hommes de loi, avocats, *solicitors*, attorneys, etc., qui exercent encore leur profession et qui en vivent. Ils sont cinquante environ, soit un peu plus que le treizième du nombre total des députés. Ils sont répandus, dans tous les partis, ne comptent parmi eux que deux ou trois

noms qui soient connus hors de l'Angleterre, et n'exercent aucune influence qui soit propre à leur situation.

Avec les mœurs qui la dominent, avec les lois qui la régissent, avec le personnel qui la compose, la nouvelle chambre des communes, on peut le dire hardiment, offre de plus grandes garanties de lumières, d'indépendance et de désintéressement qu'aucune assemblée élective qui soit au monde, et avec la majorité qu'elle donne au parti libéral il semblerait, à première vue, qu'elle promet de rendre au ministère whig le gouvernement facile. Ce serait peut-être cependant se tromper que de le croire. Si certaine que soit la majorité, il faut néanmoins tenir grand compte de cette circonstance, qu'un quart de la représentation nouvelle se compose de membres nouveaux et par conséquent trop peu faits à ces habitudes de discipline qui sont indispensables à la pratique du gouvernement parlementaire, trop disposés au contraire, comme tous les nouveau-venus, à se prévaloir de leur indépendance personnelle, sans se douter des suites que peut souvent avoir, pour jeter le trouble dans tous les partis, un vote rendu sur une question qui semblait presque indifférente. Pour former tant de nouvelles recrues, quels que soient d'ailleurs les mérites et les talens qui les distinguent, ce n'eût point été trop de la sagacité de lord Palmerston, de l'autorité que lui valaient ses longs services, et de la singulière popularité qui s'attachait à son nom. Non, rien de tout cela n'eût été de trop, car le ministère, déjà vieux de six ans, avait, depuis sa formation, fait des pertes qu'il lui avait été impossible de remplacer par des équivalens : sir G. Cornwall Lewis, lord Herbert Lea, le duc de Newcastle, lord Westbury. Cette difficulté devait être la principale préoccupation de lord Palmerston, lorsque la mort est venue, en le frappant à son tour, priver le ministère de son chef et de son plus solide appui.

Or le personnage que la force des circonstances a nécessairement appelé à prendre la succession de lord Palmerston n'est peut-être pas le plus capable de faire face aux délicatesses de la situation présente. Le comte Russell n'est pas l'homme des compromis et des transactions, celui qui sait tenir compte des personnes et surtout de l'opportunité. C'est, comme nous disons familièrement, un esprit tout d'une pièce, qui va jusqu'au bout de ses convictions et de ses principes, sans s'inquiéter de l'heure, ni du jour, ni à plus forte raison des conséquences et du lendemain. Ce qu'il croit être juste et bon, vrai et utile, il l'entreprend toujours, quels que soient les hommes qu'il ait devant lui, et quelle que soit la somme de ses forces par rapport aux obstacles qu'il veut surmonter. Aristocrate né, il apporte dans la politique un desintéressement qu'aide à com-

prendre le sentiment qu'il a de sa naissance et de sa valeur personnelle. Simple dans ses mœurs, exclusivement occupé des intérêts de la chose publique, dédaigneux de la fortune et de l'éclat qu'elle ajoute à l'existence, menant lui-même une vie relativement très modeste, il ne paraît faire cas du pouvoir que comme d'un moyen pour réaliser les projets qu'enfantent ses passions libérales et patriotiques; sinon, il pourrait bien être le premier à renverser le ministère dont il serait le chef, étant bien convaincu que, hors du pouvoir comme au pouvoir, rien ne saurait l'empêcher d'être l'un des plus illustres rejetons de l'illustre maison de Bedford et l'un des principaux auteurs, sinon le principal, de ces glorieuses réformes qui ont été la source de si grands bienfaits pour son pays. A l'occasion, il eût répondu comme Pitt enfant à son frère aîné, qui lui disait dans un accès de vanité enfantine : « Tu ne seras jamais le comte de Chatham. — Et toi, tu ne seras jamais William Pitt! » Il est même à croire que s'il n'eût cédé à des obsessions de famille, il ne serait jamais devenu le comte Russell, et qu'il serait volontiers resté le très honorable John Russell, dit par courtoisie lord John Russell, membre jusqu'à la fin de la chambre des communes, comme Pitt, comme Robert Peel, comme lord Palmerston.

Mais, à la différence de lord Palmerston, cette personnalité qui ne sait pas se prêter aux concessions est très peu populaire. On respecte l'homme, on sait qu'il a rendu de grands services; néanmoins à son défaut de souplesse on ne se sent point porté à répondre par des excès de condescendance, et on vient de lui en donner une preuve qui a dû le toucher. Tandis que les électeurs de Chester envoyaient à la chambre des communes le jeune fils du populaire M. Gladstone, les électeurs de la ville libérale de Leeds refusaient leurs suffrages au fils du comte Russell, à lord Amberley, qui se présentait cependant à eux comme l'un des champions les plus décidés de la réforme. C'est l'avenir seul qui achèvera de payer à la mémoire du comte Russell les dettes de reconnaissance de ses contemporains. Quand ils étudieront l'histoire de nos jours, ceux qui viendront après nous auront quelque peine à se rendre compte de la différence de fortune que lord Palmerston et le comte Russell ont rencontrée dans la politique de leur temps. Les mérites de l'un survivront dans de nobles monumens, les qualités de l'autre seront peut-être oubliées. Nos successeurs éprouveront une difficulté extrême à s'expliquer la puissance que valurent à lord Palmerston et les grâces qu'il savait déployer dans tous ses rapports avec les individus, et le merveilleux instinct avec lequel il pressentait le vent qui soufflerait le lendemain pour orienter sa barque. Dans cet homme qui tour à tour servit tous les partis victorieux parce qu'il

aimait le pouvoir pour le pouvoir lui-même, ils ne verront peut-être qu'un ambitieux médiocre et sans principes. Dans la carrière de cet homme d'état qui fut ministre pendant un demi-siècle, ils remarqueront la lacune que déjà l'on signale, la stérilité que déjà on lui reproche, car il n'a enrichi le *statute-book*, la collection des lois anglaises, d'aucun bill important, et qui témoigne des soucis qu'il avait pour la liberté de ses concitoyens ou pour l'amélioration du sort de ses semblables. De lord Palmerston il ne reste rien que des souvenirs sans corps et destinés à s'éteindre avec la vie de ceux qui l'ont connu, tandis que le nom du comte Russell restera éternellement gravé sur les tables de la loi comme celui du patriote libéral qui, dans la chambre des communes, contribua plus qu'aucun autre à faire voter le bill de 1832. Et nos descendans, jouissant de tous les biens qu'ont produits les réformes politiques et administratives auxquelles le comte Russell eut une si grande part, mais ne sentant plus les imperfections de caractère qui lui auront créé à lui-même tant d'entraves, accuseront peut-être la génération présente d'ingratitude.

Néanmoins ces imperfections sont réelles, et on a pu en reconnaître les fâcheux effets dès l'instant même où le comte Russell est devenu premier ministre. Par suite de ce choix, que les événemens imposaient, que la reine n'était pas libre de ne pas faire, le cabinet s'est trouvé comme dissous. Il est vrai que les changemens causés dans le personnel du ministère par les pertes si nombreuses qu'il avait subies faisaient que du vivant même de lord Palmerston le cabinet n'était pas suffisamment représenté dans la chambre des communes, et qu'il y avait lieu à un remaniement nécessaire. Cependant, si le comte Russell avait eu dans le caractère et dans l'esprit quelque peu de ce liant qui distinguait son prédécesseur, s'il n'eût point, dès son avénement, affiché certaines prétentions inflexibles non d'amour-propre, mais de doctrine, la plupart de ses collègues ne se seraient pas crus obligés de mettre leurs portefeuilles à sa disposition. — Ce n'est là pourtant qu'une façon de parler; ce qui est vrai, c'est que plusieurs des membres de l'administration ont offert leur démission. L'un d'eux, le principal secrétaire pour l'Irlande, sir Robert Peel, a été aussitôt remplacé. On lui a donné pour successeur le très honorable Chichester S. Fortescue, qui était déjà sous-secrétaire aux colonies, et dont la nomination, car il est lui-même Irlandais, peut passer pour une avance faite à l'Irlande. Après trois mois de la situation la plus indécise (heureux le pays qui peut supporter sans avoir l'air de s'en préoccuper une crise ministérielle d'une pareille durée!), le comte Russell, pressé par l'ouverture du parlement, a complété enfin ou à

peu près le cabinet dont il est le chef. Le ministre des affaires indiennes, sir Charles Wood, ayant, lui aussi, donné sa démission pour des raisons de santé qui malheureusement paraissent être sérieuses, a été remplacé par le comte de Grey et Ripon, qui était ministre de la guerre, et à qui l'on a donné pour successeur le fils aîné du duc de Devonshire, le jeune marquis de Hartington (il est né en 1833), qui depuis trois ans était sous-secrétaire d'état de la guerre. M. Monsell, le député de Limerick en Irlande, est devenu vice-président du bureau du commerce en remplacement de M. Hutt, qui s'est retiré; M. Stansfeld, député de Halifax, a été fait sous-secrétaire des affaires indiennes en remplacement de lord Dufferin, qui s'est retiré aussi; M. Forster remplace M. Chichester Fortescue dans le poste de sous-secrétaire des colonies, et enfin M. Göschen, député de la Cité de Londres, a été nommé, avec voix délibérative dans le conseil des ministres proprement dit, chancelier du comté de Lancastre à la place de lord Clarendon, passé au ministère des affaires étrangères par suite de l'élévation du comte Russell au poste de premier lord de la trésorerie ou premier ministre.

Ces nominations ont été faites pour renforcer le banc des ministres à la chambre des communes, et elles révèlent, les trois dernières surtout, le programme politique du comte Russell. M. Stansfeld, que de brillans débuts dans la chambre avaient fait choisir par lord Palmerston pour être l'un des lords de l'amirauté, est le même qui, par suite de ses relations avec Mazzini et de la compromission de celui-ci dans le procès de Greco, se crut obligé de donner sa démission. Les Anglais n'ont jamais voulu admettre, seulement comme hypothèse, que M. Stansfeld ait pu avoir une part quelconque de responsabilité dans cette déplorable affaire, et sa rentrée dans les rangs de l'administration est regardée presque comme une sorte de satisfaction donnée à l'opinion publique. Né en 1820, M. Stansfeld a été, comme nous dirions en France, inscrit sur le tableau des avocats; ce n'est pas seulement un libéral ardent, c'est presqu'un radical, et dans la question de la réforme électorale il donne la main à M. Bright. — M. Forster, député de la ville industrielle de Bradford, est entré au parlement en 1861. Il est le fils d'un ministre de la *Société des Amis* (les quakers) et par sa mère le neveu de sir Thomas Fowell Buxton, l'un des apôtres de l'émancipation des noirs. Avant son entrée dans la carrière politique, M. Forster était filateur de laine à Bradford. Lui aussi, il est l'un des réformistes les plus décidés, il a même voté pour le scrutin secret. Toutefois le plus considérable de ces trois personnages, quoique, étant né en 1831, il soit le plus jeune, est M. Göschen. Avant d'entrer à la chambre

des communes, il était l'associé d'une maison de banque importante de la Cité de Londres : Fruhling et Göschen. Il jouit d'une grande considération comme homme d'affaires, et son livre de *la Théorie des changes étrangers* a obtenu un très brillant succès non-seulement en Angleterre, mais aussi au dehors. Élu pour la première fois en 1863, il est passé lors des dernières élections en tête du scrutin de liste de la Cité de Londres avec 7,102 voix. Il a été élevé à l'université d'Oxford, et nous avons déjà parlé des efforts qu'il a faits pour ouvrir aux dissidens l'entrée des universités anglaises.

C'est un projet de réforme électorale qui fait la base du programme ministériel. Quoi que l'on pense des chances d'une pareille entreprise, il ne faut cependant pas la reprocher trop vivement à l'inflexibilité logique du comte Russell. Avec ses précédens et avec ceux de M. Gladstone, qui s'est aussi compromis sur la question en 1864, il n'est pas possible au ministère reconstitué sous les auspices de ces deux hommes d'état de ne pas faire une tentative dans cette voie. Et il y a plus, ceux-ci ne sont pas libres, comme lord Palmerston en 1860, de ne pas faire du projet de réforme une question de cabinet. Malheureusement c'est aussi une question des plus perfides, des plus dangereuses, parce que dans le parlement tout le monde, conservateurs et libéraux, l'accepte en principe, sauf à appliquer le principe chacun selon ses intérêts. En dehors du parlement d'ailleurs, la très grande majorité de la nation, ceux même que le sujet concerne, ne paraît pas y attacher une importance prépondérante. Voilà cinq mois que l'on sait que le ministère présentera un projet de réforme, cinq mois que les quelques hommes qui ont fait de cette réforme leur affaire particulière s'évertuent à exciter l'opinion par tous les moyens dont la liberté dispose en Angleterre, et cinq mois que l'on ne peut parvenir à émouvoir sérieusement le public. Quelques *meetings* convoqués et réunis à grand'peine, c'est tout ce que l'on a pu obtenir, et, comme pour mieux montrer que l'indifférence du grand nombre tient non pas à une apathie de l'esprit public, mais au peu de cas qu'il fait de la question, il s'est trouvé que les événemens de la Jamaïque ont tout à coup provoqué des démonstrations aussi vives que nombreuses : tenues de *meetings*, envois de députations, adresses aux ministres, etc. Non certes, l'esprit libéral ne dort pas, mais il semble pour le moment ne se soucier qu'assez peu d'un projet de réforme électorale. Or c'est toujours une situation des plus dangereuses pour un ministère que d'avoir à débattre une question de cabinet sur un sujet qui ne passionne réellement pas le public. C'est l'occasion ou jamais pour lui d'être assassiné par

derrière, d'être étranglé dans les piéges des coteries et des petits manéges parlementaires auxquels peut surtout se laisser prendre une chambre des communes qui compte autant de membres nouveaux.

Dans une situation qui comporte ces incertitudes, tous les regards se tournent sur M. Gladstone, quoique l'on fasse remarquer que jamais jusqu'ici il n'a occupé un premier rôle, et que plus d'une fois, enivré par le succès, il lui est arrivé de se laisser aller à des développemens d'éloquence embarrassans pour ses collègues et pour lui. Était-ce le fait d'un esprit imprudent ou d'une personnalité qui cherchait à s'affirmer? Toujours est-il néanmoins qu'il est le plus grand orateur de la chambre des communes, comme le plus populaire des chanceliers de l'Échiquier, et que, libre enfin des entraves que lui imposait sa situation antérieure de représentant de l'université d'Oxford, il semble que rien ne doive plus l'arrêter dans le développement de ses convictions libérales et de sa carrière politique. Son avénement inaugurerait une ère nouvelle dans la constitution des partis, dans la politique intérieure et dans les transformations de l'esprit public de l'Angleterre. Disciple bien-aimé de Robert Peel, qui reste toujours dans notre opinion le meilleur et le plus grand des hommes d'état qu'ait encore produits le XIXe siècle, M. Gladstone a l'avantage de n'être ni whig ni tory. Devenu par l'éclat du talent, par les grâces de son caractère, par l'autorité des services rendus, le premier d'un groupe d'hommes considérables, mais tenus pendant longtemps à l'état d'observation jalouse par les partis, qui se défiaient de leur esprit nouveau, il est aujourd'hui le *leader*, le chef de la majorité dans la chambre des communes, et au dehors de la chambre il possède une popularité sans égale, quoiqu'elle n'ait été achetée par aucun de ces actes de courtisanerie dont les multitudes sont toujours si facilement les dupes. Avec M. Gladstone et ses amis, c'est un parti tout nouveau qui arriverait au pouvoir, — exemple mémorable et encourageant de ce que peut la liberté pour préparer pacifiquement les évolutions intérieures des peuples, pour développer la prospérité matérielle et la grandeur morale des nations en exaltant la dignité des citoyens.

XAVIER RAYMOND.

L'ALIÉNATION

DES

FORÊTS DE L'ÉTAT

I. *L'Aliénation des forêts de l'état devant l'opinion publique*, 1 vol. in-8°, 1865, Rothschild, — II. *De l'Aliénation des forêts au point de vue gouvernemental, financier, climatologique et hydrologique*, par M. F. Vallès, ingénieur en chef des ponts et chaussées, 1 vol. in-8°, 1865.

Il a beaucoup été question dans ces derniers temps de l'aliénation des forêts domaniales, et l'opinion publique s'est vivement émue de l'intention manifestée par le gouvernement d'y avoir recours sur une grande échelle pour l'exécution des travaux extraordinaires qu'il avait en vue. Le projet de loi qu'il présenta en 1865 à cette occasion a été accueilli avec tant de répugnance qu'il a cru devoir le retirer au début de la session législative de 1866. L'idée n'est cependant pas absolument abandonnée, mais elle se présente sous une forme nouvelle : il ne s'agit plus aujourd'hui, comme l'an dernier, de vendre pour 100 millions de forêts afin d'exécuter des travaux publics; on propose d'en aliéner seulement pour 6 millions par an, pendant un temps indéterminé, afin de compléter la dotation de la caisse d'amortissement. Le gouvernement vient en effet d'envoyer au corps législatif un projet de loi d'après lequel cette caisse serait à l'avenir chargée du paiement des intérêts des emprunts faits pour la construction des canaux, de celui des sommes dues par l'état pour le rachat des actions de jouissance des canaux soumissionnés, de celui des sommes dues pour le rachat des concessions des canaux et ponts, enfin de celui des intérêts des obligations trentenaires du trésor. Pour faire face à ces dépenses, qui sont évaluées à 43,900,000 francs, on affecterait à la caisse d'amortissement le

produit net des coupes ordinaires et accessoires des forêts, celui des coupes extraordinaires et des aliénations autorisées, celui de l'impôt du dixième sur le prix des places et le transport des marchandises dans les chemins de fer, et quelques autres revenus plus ou moins éventuels qui porteraient le chiffre total des recettes à 69,000,000 environ. Les 25 millions formant l'excédant des recettes sur les dépenses seraient consacrés à l'amortissement de la dette publique au moyen du rachat des rentes.

Telle est en quelques mots l'économie du projet de loi soumis au corps législatif. Ce projet soulève encore, on le voit, bien que d'une manière incidente, la question de l'aliénation des forêts domaniales. Cette persistance avec laquelle le gouvernement ne cesse d'y revenir a semblé à bien des personnes l'indice d'un parti-pris très arrêté de se défaire, sinon de la totalité, du moins de la plus grande partie de ces propriétés nationales. Que cette opinion soit fondée ou non, c'est un devoir de signaler à l'attention publique, pendant qu'il en est temps encore, tous les dangers d'une semblable opération et de montrer au pays les conséquences désastreuses qu'elle aurait pour sa prospérité.

— Voilà de bien grands mots, nous dira-t-on sans doute, pour les 6 malheureux millions qu'on veut se procurer par ce moyen pendant quelques années, puisque, loin de vouloir aliéner la totalité du domaine forestier, le gouvernement a toujours protesté contre une pareille imputation. Le tableau des aliénations proposées pour l'exécution des travaux publics ne comprenait que des massifs peu importans et peu productifs; la loi sur l'amortissement est beaucoup moins radicale encore, et après tout il y a loin d'un simple expédient financier à un système général hautement désavoué. — Le gouvernement a en effet officiellement toujours repoussé le principe des aliénations, et chaque fois qu'il a cru devoir en proposer, il les a présentées comme une ressource extrême à laquelle il n'avait recours que parce qu'il ne pouvait pas faire autrement; mais, ce tribut payé à l'opinion, ses agens ne laissaient passer aucune occasion de montrer combien ces opérations sont utiles et fructueuses. Qu'il s'agisse donc de vendre des forêts pour trouver 100 millions à consacrer à des travaux publics, ou pour se procurer 6 millions par an afin de créer des ressources à la caisse d'amortissement, la question de savoir s'il est utile que l'état possède un domaine forestier n'en reste pas moins entière, et si elle est résolue affirmativement, on devra tenir les aliénations, sous quelque prétexte qu'on les propose, pour mauvaises.

Sous l'ancienne monarchie, le domaine de l'état, alors confondu avec celui de la couronne, était considéré comme inaliénable, et les rois, en montant sur le trône, juraient de le transmettre intact à

leurs descendans; mais un simple serment est un bien faible obstacle quand on a intérêt à le violer : aussi n'empêcha-t-il jamais les souverains pressés d'argent de donner ces biens en nantissement des prêts qu'ils étaient obligés de faire dans les temps difficiles. Il est vrai qu'ils stipulaient toujours la condition du retour en cas de remboursement, et c'est ce qui fit donner à ces biens le nom de *domaines engagés*. L'engagiste était considéré comme un usufruitier qui transmettait ses droits à ses héritiers; mais le roi conservait la faculté de rentrer dans son domaine en remboursant le prix d'engagement, ce qui bien entendu n'arrivait jamais. Souvent aussi ces engagemens n'étaient que des dons déguisés, et il était impossible de distinguer les domaines qui faisaient l'objet d'un contrat sérieux de ceux qui avaient été cédés gratuitement. A plusieurs reprises, notamment sous Charles V en 1364, les propriétés ainsi cédées furent reprises et restituées au domaine public. Des tentatives du même genre furent faites par ses successeurs, entre autres par Charles IX et François Ier; mais les abus n'en continuèrent pas moins jusqu'à l'arrivée de Colbert aux affaires. Ce ministre fit rendre en 1667 une ordonnance prescrivant le rachat des anciens biens domaniaux. Les détenteurs devaient produire leurs titres et quittances, sur le vu desquels ils étaient remboursés; quant aux biens indûment possédés, ils faisaient simplement retour à la couronne. L'ordonnance de 1669 alla plus loin encore et stipula une pénalité très sévère contre ceux qui achèteraient des forêts domaniales aussi bien que contre les agens qui les vendraient. Il faut dire du reste que ces propriétés furent de tout temps plus respectées que les autres, et que les souverains, qui les regardaient comme un apanage particulier de la royauté, hésitèrent davantage à en disposer. Malheureusement les nécessités du trésor s'opposèrent à l'exécution rigoureuse des mesures prises par Colbert; on transigea avec les engagistes, et moyennant un supplément de finance qu'on leur fit payer, on les laissa en possession des biens qu'ils détenaient.

Pendant toute la durée de la monarchie, le principe de l'inaliénabilité a donc été proclamé et confirmé de règne en règne; mais, comme tant d'autres, il resta à l'état de principe, toujours invoqué, jamais appliqué. La révolution de 89 du moins eut le courage de son opinion, et la loi du 25 juillet 1790 prescrivit la vente de tous les domaines nationaux autres que les forêts ou ceux dont la jouissance aurait été réservée. Quant aux premières, la loi du 23 août de la même année en ordonna la conservation (1), tout en autori-

(1) Cette loi dit dans son préambule : « La conservation des bois et forêts est un des objets les plus importans et les plus essentiels aux besoins et à la sûreté du royaume; or la nation seule, par un nouveau régime d'une administration active et éclairée, peut

sant exceptionnellement la vente des boqueteaux isolés et d'une garde difficile. Nous arrivons jusqu'en 1814 sans qu'on ait tenté aucune aliénation sérieuse de forêts. L'empire s'était écroulé laissant un déficit de 700 millions. L'armée étrangère avait épuisé le pays, les impôts ne rentraient pas, le trésor était vide. Le gouvernement n'hésita point à proposer à la chambre l'aliénation de 300,000 hectares de bois, et cette mesure fut votée malgré une opposition énergique. Dans un navire qui sombre, on jette à la mer jusqu'aux provisions de bouche, si par ce sacrifice on espère l'alléger. « La France doit, il faut qu'elle paie, » avait dit M. Pasquier, et l'argument était en effet sans réplique.

Cette aliénation fut interrompue en 1816; mais en 1817 une nouvelle loi affectait à la caisse d'amortissement tous les bois domaniaux à l'exception de la quantité nécessaire pour former un revenu net de 4 millions destinés à la dotation des établissemens ecclésiastiques. Il était stipulé toutefois que la caisse d'amortissement n'en pourrait vendre que jusqu'à concurrence de 150,000 hectares. La discussion qui eut lieu à cette occasion est très remarquable, et les discours de quelques députés, MM. Riboud, Falatieu, de Villefranche, jetèrent sur la question la plus vive lumière. L'étendue des forêts aliénées sous la restauration, tant en vertu de la loi de 1814 que de celle de 1817, s'est élevée à 168,827 hectares 41 centiares; le prix obtenu a été de 119,669,925 francs, soit 708 francs 80 centimes par hectare.

Après la révolution de 1830, le nouveau gouvernement, vu avec défiance par les puissances étrangères, s'empressa de constituer l'armée, afin de pouvoir proclamer ouvertement et au besoin soutenir par les armes les principes qu'il représentait; mais, le crédit étant ébranlé, il demanda à la chambre, pour faire face à ces dépenses, l'autorisation d'aliéner 300,000 hectares de bois de l'état. « Il ne s'agit de rien moins, disait le rapporteur, que de *garantir nos frontières et d'assurer notre indépendance et nos libertés.* » Mise en demeure d'opter entre la vente des forêts et le salut de l'état, la chambre ne put hésiter. La loi fut votée par 265 voix contre 73; mais la discussion fut vive. C'est alors que, pour la première fois, l'aliénation des forêts de l'état fut présentée comme un système, et que M. Laffitte, alors ministre, invoqua en sa faveur des argumens financiers dont ses successeurs ont depuis lors tant abusé. 285 forêts, d'une contenance totale de 118,167 hectares, furent vendues, de 1831 à 1835, au prix de 114,297,276 francs, c'est-à-dire de 967 fr. 20 c. par hectare.

La crise de 1848 se passa sans porter atteinte à la propriété fo-

s'occuper de leur conservation, amélioration et repeuplement, pour en former en même temps une source de revenu public. »

restière de l'état. Deux décrets du gouvernement provisoire autorisèrent, il est vrai, la vente des forêts de l'ancienne liste civile et des bois de l'état qui pourraient utilement être vendus aux particuliers jusqu'à concurrence de 100 millions; mais ils restèrent une lettre morte. Deux ans plus tard, alors que déjà les momens difficiles étaient passés et que la forme républicaine paraissait acceptée par ceux-là mêmes qui ne l'avaient pas désirée, le ministre des finances, en présentant son budget pour 1851, proposa une aliénation de 100 millions. La chambre accueillit ce projet avec peu de sympathie; suivant l'habitude, le différend fut coupé par le milieu, et les 100 millions réduits à 50. Cette loi, qui porte la date du 7 août 1850, eut pour résultat la vente, pendant les années 1852-1856, de 40,960 hectares au prix de 38,368,392 fr., soit 939 fr. par hectare.

Dans l'intervalle cependant avait paru le décret du 22 janvier 1852, en vertu duquel les biens de Louis-Philippe, qui avaient été l'objet de la donation du 7 août 1830, faisaient retour à l'état. Ces biens devaient être vendus jusqu'à concurrence de 35 millions, pour le produit en être consacré au développement des sociétés de secours mutuels, à l'amélioration des logemens des ouvriers, à l'établissement d'institutions du crédit foncier dans les départemens et à la création d'une caisse de retraite pour les desservans les plus pauvres. Le surplus de ces biens devait être réuni à la dotation de la Légion d'honneur pour le paiement d'une allocation accordée aux légionnaires et aux titulaires d'une médaille militaire créée par le même décret. Celui-ci toutefois ne put recevoir son exécution, car un nouveau décret fut rendu le 9 mars 1852, stipulant que les dotations faites dans le précédent seraient assurées par la vente, jusqu'à concurrence de 35 millions, des forêts domaniales dont l'aliénation avait été autorisée par la loi du 7 août 1850, — qu'une rente de 500,000 francs en 4 1/2 pour 100 serait affectée au service de la Légion d'honneur, — qu'une partie des biens provenant du domaine privé de Louis-Philippe serait vendue immédiatement (1), et que le surplus serait réuni au domaine de l'état. Le gouvernement cependant ne se contenta pas d'aliéner les biens spécialement désignés : il a vendu à différentes époques non-seulement les parcs et les châteaux désignés spécialement, mais encore 6,124 hectares de forêts qui avaient été réunis primitivement au domaine de l'état. Enfin, depuis 1860, on a vendu, en

(1) Les biens destinés à être vendus et qui l'ont été en vertu du décret du 9 mars comprenaient les domaines d'Albert, de La Fère, de Lamballe, de Lépaud, de Monceaux et de Neuilly, d'une contenance totale de 1,585 hectares. Plus tard, on a vendu en outre le parc du Raincy, les parcs et châteaux de La Ferté-Vidame et de Bizy, les forêts de Vernon, de Roseux et d'Ivry, etc.

vertu de différentes lois, 21,733 hectares, parmi lesquels les forêts des Dunes figurent pour 17,000 hectares environ.

En résumé, depuis 1814 on a aliéné 355,811 hectares de forêts domaniales, c'est-à-dire à peu près le tiers de la contenance actuelle, et cela malgré la répugnance bien accusée que les chambres et le pays ont toujours montrée pour cet expédient. Le gouvernement n'a pu vaincre leur résistance qu'en le leur présentant comme une nécessité financière qu'il fallait subir parce qu'on ne pouvait l'éviter. Les ministres plaidaient les circonstances atténuantes et s'excusaient d'avoir recours à ce moyen, puisqu'ils ne pouvaient faire autrement. Depuis, les choses ont bien changé : l'aliénation a passé à l'état de théorie, et l'on se pique aujourd'hui d'avoir des principes. Aussi répète-t-on sous toutes ses formes le fameux argument imaginé par M. Laffitte en 1831 et déjà cent fois réfuté. « Nous pourrions, avait dit ce financier, ajouter ici beaucoup d'autres considérations, connues de tout le monde, sur le peu d'aptitude de l'état à être propriétaire et sur l'avantage de faire passer les propriétés publiques aux mains des particuliers. Les bois, en général ne rendent que 2 ou 2 1/2 au plus à l'état; transportés aux particuliers, ils rendraient, par les mutations ou l'impôt foncier, 1 1/2 au moins pour 100, c'est-à-dire les deux tiers environ de leur revenu actuel. L'état en aurait donc en caisse la valeur et retrouverait par l'impôt une partie du produit. Les particuliers en retireraient aussi de leur côté un revenu supérieur à celui qu'en retirerait l'état. La supériorité de l'industrie individuelle explique ces différences. »

Que vaut donc cet argument, et sur quoi s'appuie-t-on pour dire que les forêts ne rapportent à l'état que 2 ou 2 1/2 pour 100 de leur valeur? De quelle valeur veut-on parler? S'il s'agit de celle qu'on pourrait tirer de ces forêts en exploitant la superficie en un très grand nombre d'années et en vendant le fonds petit à petit après défrichement, on a peut-être raison. Si, comme il est juste de le faire, on veut parler non de cette valeur idéale, mais du prix qu'on peut obtenir par une vente publique, la question change de face. Que l'on compare en effet le revenu normal des forêts vendues avec le prix de vente, on pourra s'assurer que jamais ce revenu ne représente un placement inférieur à 4 pour 100, et nous avons de nombreux exemples de marchés beaucoup plus avantageux encore pour les acquéreurs. Au mois de mars 1865, on a adjugé publiquement, après plusieurs tentatives infructueuses, pour 2,600,000 francs environ les deux forêts de Roseux et d'Ivry, d'une contenance totale de 2,485 hectares. D'après les documens publiés à cette occasion, le revenu moyen de ces deux forêts s'est élevé, depuis 1852, à 150,000 francs, frais déduits, et représente par conséquent, par rapport au prix de vente, un placement de plus de

5 pour 100, qui serait bien plus élevé encore, si l'on tenait compte des transformations qu'on fera subir à ces propriétés. Si une vente isolée donne de pareils résultats, que peut-on attendre d'une aliénation entreprise sur une grande échelle, comme celle qu'on se proposait de faire? Le scandale des bénéfices réalisés par les acquéreurs des bois domaniaux vendus en vertu de la loi de 1831 est encore assez présent à toutes les mémoires pour nous mettre en garde contre le retour de pareils faits. Et cependant il est impossible qu'il en soit autrement, car les capitalistes ne se décident à acheter des bois que pour faire une bonne affaire, et quand ils n'y trouvent pas leur compte, ils s'abstiennent. Il faut être bien optimiste pour s'imaginer, avec M. le ministre des finances, qu'il se trouvera des gens qui consentiront, par bonté d'âme, à payer fort cher des propriétés qui, suivant lui, ne rapportent presque rien.

Ainsi le revenu des forêts, comparé au capital que l'état pourra en retirer en les vendant, est assez élevé pour que, même au point de vue financier, l'opération proposée ne présente aucun avantage. Peut-on espérer une compensation par les impôts et les droits de mutation que les forêts vendues rapportent au trésor? Nous ne le pensons pas, car quiconque veut acheter une propriété commence par déduire du revenu brut annuel les impôts, les frais de garde et les charges de toute nature, et c'est sur le revenu net ainsi obtenu qu'il règle son évaluation. Les impôts que l'état percevra ultérieurement sont donc prélevés sur le capital d'acquisition et ne sauraient devenir une source de bénéfices.

On a dit qu'il ne s'agissait de vendre que des portions isolées d'une garde difficile et d'un produit à peu près nul. C'est là un lieu commun qui date de la révolution, et l'argument n'a pas gagné en vieillissant, puisqu'on a vendu depuis lors 355,000 hectares qui ont toujours été présentés comme formés de parcelles isolées. Ce qui prouve d'ailleurs qu'on est bien forcé de s'attaquer aux grandes masses, c'est que sur le tableau des forêts à vendre pour les travaux publics on voyait figurer la forêt d'Orléans pour 30,000 hectares, celle de la Harth, dans le Haut-Rhin, pour 14,000, celle de Cerisy pour 2,200, et une foule d'autres qui, bien que d'une contenance moindre, forment par elles-mêmes ou constituent, par leur réunion avec d'autres, des massifs très importans. Prétendre, comme on l'a fait, que ces aliénations ont pour objet de donner à l'agriculture les terrains dont elle a besoin, et de permettre aux populations de se développer, c'est un lieu commun qui ne supporte pas l'examen en présence de 7 millions d'hectares de friches qui déshonorent notre pays. Les populations d'ailleurs ne s'y sont pas trompées puisqu'un grand nombre de conseils-généraux se sont énergiquement prononcés contre le projet du gouvernement.

Ceux qui ne se paient pas de mots savent bien que le plus souvent une forêt vendue est une forêt détruite, et que ce n'est pas pour la conserver intacte et l'exploiter en père de famille qu'il se rencontre des acquéreurs. Que deviennent alors les populations qui y trouvent leur travail, les industries locales qui en vivent, le sol lui-même, trop souvent impropre à toute autre culture? car la plupart des forêts, même celles de plaine, reposent sur un sol trop maigre et trop peu substantiel pour être utilement livré à la charrue. La Sologne, les Landes, qu'on reboise aujourd'hui pour en tirer parti, offrent un frappant exemple des conséquences des défrichemens inconsidérés et forment un éloquent commentaire au vote par lequel le conseil-général du Loiret essayait autant qu'il était en lui de sauver les forêts d'Orléans et de Montargis, dont 30,000 hectares étaient menacés par le projet de loi. Ce qui manque à l'agriculture, ce ne sont pas les terres, ce sont les bras et les capitaux, attirés vers les villes par les travaux qu'on entreprend de toutes parts, et ce n'est pas en ruinant le sol, en déplaçant les industries locales, en enlevant leur travail aux populations rurales qu'on réagira contre une tendance dont tout le monde se plaint.

Nous venons de réfuter les argumens financiers par lesquels on cherche à justifier aux yeux du pays l'utilité des aliénations; il faut maintenant développer ceux qui à nos yeux font à l'état une nécessité de conserver intact son domaine forestier, et même d'en accroître l'étendue dans beaucoup de cas. Vouloir que l'état vende ses forêts, c'est supposer qu'entre les mains des particuliers elles peuvent rendre à la société les mêmes services, c'est admettre que ces services ne sont soumis qu'aux lois ordinaires de l'offre et de la demande, et que par conséquent les fonctions de propriétaire et d'administrateur de forêts ne rentrent pas absolument dans les attributions de l'état.

Pour bien montrer en quoi consiste l'erreur de cette théorie, examinons sommairement quel est le rôle des forêts dans le monde. Les forêts rendent deux espèces de services : des services directs par les produits matériels qu'elles fournissent et des services indirects résultant de l'action qu'elles exercent sur le climat, le régime des eaux, etc. — La matière ligneuse est absolument indispensable à l'homme. Partout où elle abonde, celui-ci trouve une existence assurée; quand elle vient à faire défaut, il meurt ou il émigre. C'est aux forêts dont elle est couverte que l'Amérique du Nord doit une bonne part de son prodigieux développement; c'est par le déboisement surtout que s'explique l'aspect désolé de certaines régions de l'Afrique stériles et dépeuplées. Cette matière ligneuse, qui pourvoit à nos besoins sous tant de formes diverses, qui nous fournit la bûche qui pétille dans l'âtre, la poutre du toit qui nous abrite, le

lit qui nous voit naître et mourir, ne peut se créer de toutes pièces, elle est le résultat de la longue élaboration du temps. Il faut vingt ou vingt-cinq ans pour créer une bûche de bois de chauffage, cent cinquante ou deux cents ans pour une pièce de charpente ou de marine. Sont-ce là des produits qu'on peut fabriquer à volonté suivant les besoins, en vertu de l'offre et de la demande? Évidemment non, puisque quand la demande se manifeste, l'offre ne peut y répondre qu'un siècle ou deux plus tard. Si donc la société a un besoin impérieux de bois, elle ne peut s'en assurer l'approvisionnement qu'en se constituant elle-même propriétaire de forêts et en se rendant, par l'intermédiaire de l'état, des services que les particuliers, soumis à toutes les vicissitudes de la fortune, ne peuvent lui rendre. Nous ne prétendons pas que ceux-ci ne doivent pas être propriétaires de forêts, nous disons seulement qu'ils ne peuvent les exploiter d'une manière régulière ni adopter des révolutions (1) assez longues pour fournir à la société des bois de fortes dimensions.

Le particulier en effet recherche le placement le plus avantageux, c'est-à-dire le revenu le plus considérable eu égard au capital engagé. Or, dans une forêt régulièrement aménagée, le revenu, c'est la valeur de la coupe annuelle; le capital, c'est la valeur du sol augmentée de celle des bois sur pied, laquelle s'accroît avec la durée de la révolution; enfin le taux de placement est le rapport entre ces deux valeurs. Ce taux est d'autant plus élevé que le capital lui-même est plus faible, c'est-à-dire que la révolution est plus courte. Il est rare qu'un propriétaire trouve du bénéfice à la prolonger au-delà de vingt ans lors même que le revenu qu'il en retirerait serait plus considérable, parce que le capital engagé, augmentant lui-même plus rapidement encore, rend par cela même le placement moins avantageux. Une forêt exploitée à cent ans, dont on coupe par conséquent chaque année la centième portion, et dans laquelle se rencontrent également répartis tous les bois depuis un jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf ans, représente une valeur capitale beaucoup plus considérable qu'une forêt exploitée à vingt ans, laquelle ne comprend que des bois âgés de un à dix-neuf ans. Aussi, bien que le revenu de la première soit en valeur absolue supérieur à celui de la seconde, répond-il en réalité à un taux de placement moins élevé.

Ce que M. Laffitte appelait la supériorité de l'industrie individuelle n'est donc en définitive qu'un système d'exploitation qui consiste à empêcher le capital de s'accroître, et à couper les arbres

(1) On appelle *révolution* le nombre d'années au bout duquel les exploitations reviennent sur le même point; ce nombre correspond à l'âge des arbres au moment où on les abat.

bien avant qu'ils donnent les plus grands produits soit en matière, soit en argent. Les particuliers peuvent à la rigueur produire des bois de feu, mais ils n'ont jamais intérêt à laisser leurs arbres sur pied assez longtemps pour qu'ils deviennent propres aux constructions et à l'industrie. Le prix des bois n'y fait rien, puisque si ce prix s'élève, le capital engagé s'élève lui-même et avec lui le désir de la part du propriétaire de le réaliser promptement. Quand le bois est à bon marché, un particulier a intérêt à défricher ses forêts pour lui substituer une culture plus productive; quand il est cher, il est poussé à les couper pour réaliser le capital qu'elles représentent. En supposant même qu'il résiste à l'appât d'un bénéfice certain, ses héritiers ne l'imiteront pas, et sa forêt, divisée, morcelée, sera bientôt défrichée, à moins que le sol, impropre à la culture, ne se couvre de maigres broussailles auxquelles par habitude on conservera le nom de bois. C'est le cas de la plus grande partie des forêts particulières, qui ne produisent pas en moyenne plus de 3 stères par hectare, tandis que celles de l'état en donnent 5 et pourraient en donner 10, si le régime de la futaie leur était généralement appliqué. Ce régime est de beaucoup le plus productif, mais il ne convient qu'à des propriétaires immuables comme l'état ou les communes, qui peuvent attendre un siècle et plus que les arbres aient acquis toute leur valeur avant de les faire abattre.

On répond, il est vrai, que le bois devient de moins en moins nécessaire, que le fer remplace avantageusement la charpente et la houille le bois de feu. On a été jusqu'à dire (1) que la privation de bois serait avantageuse aux populations, parce qu'elle les forcerait à renoncer à d'anciennes habitudes et à brûler de la houille. Dans les départemens des Alpes, cette privation n'a eu jusqu'ici d'autre effet que de dépeupler le pays et de forcer ceux qui y restent à se chauffer avec de la bouse de vache séchée au soleil. Pour être juste, il faut dire que la houille depuis longtemps déjà est employée au chauffage, que le fer est utilisé sous toutes ses formes dans les constructions et ailleurs, et que cependant le prix du bois de feu a doublé et celui du bois d'œuvre triplé de valeur depuis trente ans. Ce qui prouve encore que les produits ligneux ne sont pas près d'être supplantés par les autres, c'est le prodigieux accroissement de nos importations de bois communs. En 1847, elles étaient de 43 millions; en 1863, elles se sont élevées à 133 millions :

(1) Voyez une lettre écrite au préfet du Haut-Rhin le 15 juin 1864 par M. Jean Dollfus pour demander le défrichement de la forêt de la Harth.

Bois de chauffage.	600,000 fr.
Bois à construire.	100,000,000
Merrains.	21,000,000
Bois en éclisses, mâts, etc.	2,400,000
Total. . . .	133,000,000 fr.

Nous en exportons, il est vrai, pour 33,500,000 francs; mais la production indigène n'en est pas moins de 100 millions inférieure à la consommation, qui s'élève par année à environ 6 millions de mètres cubes de bois d'œuvre de toute nature, 30 millions de stères de bois de chauffage et 15 millions de stères de bois à charbon (1). Or les 9 millions d'hectares qui composent le sol boisé de la France ne produisent au maximum que 2 millions de mètres cubes de bois d'œuvre provenant presque exclusivement des forêts de l'état ou de celles des communes, et 35 millions de stères de bois de feu; le surplus est donc fourni soit par les arbres épars ou plantés en ligne le long des héritages, soit par l'importation étrangère (2).

On dit encore que l'étranger nous fournira toujours les bois dont nous aurons besoin, et qu'il n'est pas nécessaire que nous les produisions nous-mêmes : à l'appui de cette théorie, on cite l'exemple de l'Angleterre, où la couronne ne possède que quelques milliers d'hectares. L'argument n'a pas grande valeur, car il est évident que si en France les particuliers n'ont aucun intérêt à produire des bois, il en est de même partout ailleurs, et qu'on ne trouvera nulle part des gens prêts à s'imposer un sacrifice personnel pour nous être agréables. Du reste, il ne faut se faire aucune illusion : bon nombre de pays tels que l'Espagne, l'Italie, la Suède, la Russie, se déboisent peu à peu par suite des exploitations abusives qu'on y fait, et, si l'on n'y prend garde, nous verrons bientôt nos principaux centres d'approvisionnement nous faire défaut. — Quant à l'Angleterre, abondamment pourvue de houille, elle consomme très peu de bois de feu et tire la plus grande partie des bois d'œuvre de l'étranger, notamment des provinces de la Baltique, du Canada, de l'Inde et de l'Australie. Il ne faudrait pas croire cependant qu'elle ne prend aucun soin d'assurer cet approvisionnement. Dans l'Inde, le gouvernement s'est emparé de toutes les forêts non appropriées

(1) Voici quelle est approximativement la distribution du sol forestier en France :

1° Bois de l'état, y compris ceux de la liste civile. . .	1,161,486	hectares.
2° Bois appartenant aux communes et aux établissemens publics.	2,054,520	—
3° Bois particuliers	5,707,592	—
Total.	8,923,598	

(2) Voyez à ce sujet un écrit de M. de Lapparent, directeur des constructions navales, sur le *Dépérissement des coques de navires en bois* (publié en 1862).

et en a confié la gestion à une administration spéciale, qui est chargée de la conservation, de l'entretien et de l'exploitation des massifs. Les rapports annuels qu'elle publie (*selections from the record of the government of India*) témoignent de l'importance de ce service. « Ce qu'il y a de regrettable, dit en effet le docteur Cleghorn, conservateur des forêts de la présidence de Madras, c'est que dans tout l'empire indien il existe d'immenses et précieuses forêts exposées aux dévastations des natifs, aux exploitations abusives des spéculateurs, faites sans préoccupation d'avenir et totalement soustraites au contrôle de l'autorité. Les conséquences funestes de cette disparition des bois commencent déjà à se manifester et exigent impérieusement qu'on prenne des mesures pour faire respecter dans l'intérêt de tous cette propriété publique. » C'est donc à tort qu'on invoque ici l'autorité de l'Angleterre, et lors même que les partisans des aliénations pourraient s'en prévaloir, nous ne voyons aucun motif pour suivre son exemple, si nous avons d'ailleurs de bonnes raisons de faire le contraire.

Passant à des considérations d'un autre ordre, nous voyons que les forêts ne nous sont pas moins indispensables. On s'est longtemps demandé si la présence des forêts exerce une action quelconque sur la température d'une contrée. Les uns ont dit oui, les autres non, et dans la discussion de 1865, au sénat, M. Fould s'est fait de ces contradictions un argument pour s'autoriser à rester dans le doute. Le doute est-il cependant permis en pareille matière? Il résulte de nombreuses observations faites par des voyageurs, par des savans de tous les pays, — notamment MM. de Humboldt, Boussingault et Becquerel, — que les forêts tendent en général à abaisser la température, parce qu'elles abritent le sol contre l'irradiation solaire, qu'elles entretiennent par le fait de la transpiration des feuilles une grande quantité d'humidité dans l'atmosphère, et qu'elles multiplient par l'expansion des branches l'étendue des surfaces qui se refroidissent par rayonnement. C'est dans les pays tropicaux que ces causes frigorifiques agissent avec le plus d'énergie, et elles contribuent à y tempérer la chaleur, à provoquer des pluies bienfaisantes.

Dans nos climats, où la transpiration des feuilles et le pouvoir émissif des plantes sont moins intenses, il peut arriver que l'action frigorifique de certaines forêts soit masquée par des circonstances locales, telles que la direction des vents dominans et la situation topographique des lieux que l'on considère. Aussi ne peut-on dire d'une manière générale quelle sera la conséquence de la disparition d'une forêt déterminée; mais ce qu'on peut affirmer, c'est que si nos départemens méridionaux étaient plus boisés, ils seraient à l'abri des sécheresses qui les désolent presque chaque année.

M. Becquerel, dans un mémoire présenté à l'Académie des Sciences le 22 mai 1865, rapporte les expériences qu'il a faites à ce sujet, et desquelles il résulte que les arbres s'échauffent et se refroidissent très lentement, que par conséquent ils prennent à l'air ambiant pendant les heures les plus chaudes une partie de sa chaleur pour la lui restituer quand la température s'abaisse. Le tronc des arbres n'atteint la température *maxima* qu'après le coucher du soleil, et lorsque les feuilles se refroidissent par l'effet du rayonnement nocturne, elles reprennent au corps de l'arbre ce qu'elles ont perdu et rétablissent ainsi l'équilibre. D'après le savant académicien, les parties occidentales de l'Europe doivent la douceur de leur climat aux courans d'air chaud qui arrivent du Sahara dans la direction du sud et du sud-ouest. Si ces déserts se couvraient quelque jour de forêts, notre climat deviendrait aussi rude que celui de l'Amérique septentrionale, qui n'est pas exposée aux mêmes influences, puisque les régions tropicales de ce continent sont précisément très boisées.

M. Becquerel a soumis encore à l'Académie une carte des orages à grêle survenus dans les départemens du Loiret et de Loir-et-Cher, dressée au moyen des documens fournis par les compagnies d'assurances, et sur laquelle les zones sont diversement teintées suivant qu'elles sont plus ou moins exposées à ces orages. L'inspection de cette carte montre non-seulement que les forêts sont très rarement grêlées, mais encore qu'elles garantissent les régions voisines. M. Becquerel explique cette influence par ce fait, que les forêts, en arrêtant les vents, occasionnent des remous atmosphériques et provoquent la résolution des nuages avant qu'ils aient atteint la forêt; il suppose aussi que, l'électricité jouant dans ce phénomène un rôle prépondérant, les arbres agissent comme des paratonnerres qui enlèvent aux nuages leur électricité et empêchent la formation de la grêle. Il termine son mémoire en exprimant le désir que des études semblables soient entreprises dans tous les départemens, et il ne doute pas qu'elles ne viennent confirmer entièrement ses propres expériences.

Les forêts n'agissent pas seulement sur l'atmosphère comme cause frigorifique, elles assainissent bien souvent certaines contrées soit en les abritant contre les vents dangereux, soit en décomposant les miasmes que renferme l'atmosphère. Ces miasmes sont généralement dus à l'hydrogène carboné qui se dégage des marais; or les arbres, en absorbant le carbone, dégagent l'hydrogène, qui n'exerce par lui-même aucune action pernicieuse. L'exemple le plus remarquable qu'on puisse citer de cet effet est la Sologne, qui, renommée jusqu'ici pour son insalubrité à cause des nombreux marais qui la couvrent, devient, depuis qu'on y a entrepris des reboi-

semens étendus, une contrée très habitable. Malgré cet exemple, le gouvernement a proposé l'aliénation de 30,000 hectares de la forêt d'Orléans, qui repose sur un terrain de sable et d'argile, et que le défrichement transformerait en une nouvelle Sologne (1). Le conseil-général du Loiret n'a pas attendu, nous l'avons dit, qu'on le consultât pour se prononcer contre le projet du gouvernement.

Tout le monde sait que sur le littoral de l'Océan, dans les départemens des Landes, de la Gironde, de la Charente-Inférieure et de la Vendée, des forêts de pins maritimes, créées à grands frais, protégent les terres contre l'envahissement des sables, qui, poussés par les vents d'ouest, menaçaient d'engloutir les cultures et les moissons. Depuis que Brémontier a imaginé ce moyen de fixer les dunes, le gouvernement a reboisé environ 62,000 hectares au prix moyen de 275 fr. par hectare (2). Bien que le but de cette création fût non le revenu que ces forêts pourraient donner un jour, mais seulement la protection du littoral, on en tirait cependant un produit assez considérable par l'exploitation de la résine. Pendant la guerre d'Amérique, cette substance ayant triplé de valeur, le gouvernement a cru faire une bonne affaire en proposant au corps législatif, qui y consentit, de vendre ces forêts. 17,000 hectares environ passèrent de 1861 à 1865 entre les mains des particuliers, qui, voulant profiter de la hausse de la résine, ont *gemmé* les pins à outrance; ils ont si bien fait que, selon toute probabilité, avant dix ans la plus grande partie de ces forêts sera détruite et qu'il faudra recommencer l'opération qui avait coûté si cher (3).

(1) « N'avons-nous pas sous les yeux mêmes, dit à cette occasion une feuille locale, le triste exemple des déboisemens inconsidérés? La Sologne est à nos portes: elle aussi fut boisée autrefois, elle était alors productive et salubre. La hache des faucheurs de bois l'a réduite à l'état où nous l'avons vue. Pas n'est besoin de dire ce qu'il a fallu et ce qu'il faudra encore d'efforts et de dépenses pour réparer le désastre commis en un jour d'incurie et d'entraînement. — Gardons-nous sur la rive droite de la Loire d'une Sologne nouvelle pour remplacer celle qui, sur la rive gauche, recrée à grand'peine ses bois et ses cultures... Pourquoi, avant de changer la face d'un pays tout entier par une mesure irréparable, avant de porter la cognée au pied de ces bois que les siècles ont patiemment élevés, avant de vendre l'héritage transmis par les générations passées, ne consulterait-on pas, en même temps que les hommes de science théorique, ces populations qui connaissent si bien pratiquement et le sol où elles sont nées, qu'elles ont arrosé de leurs sueurs, et ces masses boisées qui sont consacrées par le temps et par leur respect? »

(2) Voici comment ce prix peut être établi :

Travaux de premier établissement, préparation du sol et semis. . .	150 fr.
Entretien jusqu'à ce que ce que le semis soit assuré.	100
Travaux accessoires, palissades, etc..	25
Total.	275 fr.

(3) Au point de vue financier, cette opération a été très peu avantageuse. Ces 17,000 hectares ont rapporté au trésor 11,300,000 francs; mais cette somme renferme

Enfin les forêts exercent sur le régime des eaux une action dont il est impossible de méconnaître l'importance : par l'humus dont elles couvrent le sol, par les racines qui facilitent l'infiltration comme pourrait le faire un drainage vertical, par le couvert qui empêche l'évaporation, elles retiennent la plus grande partie de l'eau qui tombe sous forme de pluie et la forcent à pénétrer dans les couches inférieures, d'où elle revient ensuite à la surface sous forme de source. Elles servent ainsi à emmagasiner en quelque sorte l'eau de pluie pour la distribuer ensuite par divers orifices ; elles ralentissent en outre l'écoulement superficiel, retardent la fonte des neiges et contribuent puissamment à empêcher les inondations. MM. Cantegril et Bellaud, sous-inspecteurs des forêts, ont constaté ces faits par une série d'expériences directes entreprises en 1859 et 1860 dans deux bassins contigus du département de la Meurthe. Ils ont mesuré la quantité d'eau tombée sur chacun de ces bassins, dont l'un est boisé et l'autre dénudé, et ont reconnu que le dernier laisse échapper superficiellement la plus grande partie de la pluie qu'il reçoit, tandis que le premier l'absorbe presque en totalité. M. Maistre de Villeneuvette a fait récemment des expériences analogues dans les départemens de l'Aude et de l'Hérault. Il s'est assuré par des observations pluviométriques et des jaugeages répétés deux fois par jour que le bassin boisé du Lampy, dépendant du massif de la Montagne-Noire, dont la superficie est de 700 hectares, absorbe la moitié environ de l'eau qui tombe sous forme de pluie et fournit au moyen de sources nombreuses au ruisseau du Lampy un débit constant de 110 litres par seconde, tandis que le bassin déboisé du Salagou laisse écouler superficiellement la plus grande partie de l'eau qu'il reçoit, et, bien que d'une superficie six fois plus grande que le premier, ne peut donner qu'un débit de 12 litres par seconde en été.

Les exemples de l'influence des forêts sur le régime des eaux sont si nombreux qu'on n'a réellement que l'embarras du choix. Sans parler des torrens des Alpes, dont M. Surell a donné une si intéressante description et que le reboisement seul est parvenu à transformer en cours d'eau réguliers, il suffira de signaler un fait qui donne de cette influence la démonstration la plus complète. La commune de Labruguière dans le Tarn possède une forêt de 1,800

des élémens très variables, puisque dans la forêt de la Teste, aux environs d'Arcachon, certains lots ont été vendus comme terrains à bâtir. On peut dire cependant que les parties peuplées de pins de vingt-cinq à quarante ans en cours de gemmage ont été payées de 800 à 1,000 francs l'hectare; quant aux bois plus jeunes, ils n'ont donné qu'un chiffre dérisoire, puisque certaines parties n'ont pas été vendues plus de 50 francs par hectare; on a même essayé de mettre en vente des semis de un à cinq ans, pour lesquels heureusement on n'a pu trouver d'acquéreurs.

hectares environ dans laquelle le ruisseau du Caunan prend sa source. Au bord de ce ruisseau sont établies plusieurs fabriques de drap. Pendant longtemps, la forêt dévastée suffisait à peine aux besoins des habitans; ce ruisseau, transformé en torrent pendant l'hiver, était à sec pendant l'été et laissait chômer les usines. Depuis 1840, la forêt, mieux soignée, plus respectée, s'est repeuplée peu à peu; aussitôt le régime du cours d'eau s'est modifié, les crues sont devenues moins brusques et moins violentes, la sécheresse a disparu, et le débit s'est régularisé de manière que les usines n'ont plus souffert d'aucun chômage. Il n'est pas de contrée où l'on ne puisse citer quelques faits analogues, pas de départemens où les gens de la campagne ne puissent vous montrer l'emplacement de sources disparues à la suite de défrichemens. Du reste, ces considérations ont paru assez puissantes au gouvernement pour le déterminer à présenter en 1860 un projet de loi pour le reboisement des montagnes. Les résultats constatés jusqu'ici sont assez sensibles déjà pour qu'on ait lieu de s'étonner des doutes que certaines personnes paraissent conserver sur ce point (1).

Ce n'est pas seulement dans les montagnes, comme on l'entend répéter souvent, que cette influence s'exerce. Dans le département de l'Oise, on a constaté une diminution dans le débit des cours d'eau depuis les nombreux défrichemens qu'on y a faits. Dans son rapport adressé au conseil-général du Haut-Rhin au sujet du défrichement de la Harth, l'ingénieur en chef, M. Muntz, affirme que cette forêt provoque des pluies dont ces plaines sablonneuses ont le plus grand besoin. Au sommet des Vosges, la hauteur au pluviomètre de la pluie qui tombe annuellement est de $1^{m}45$; sur les bords du Rhin, elle n'est que de $0^{m}539$, et serait inférieure encore, si la forêt n'existait pas. Même en 1865 ne sont-ce pas les départemens déboisés qui ont le plus souffert des sécheresses prolongées?

L'influence que les forêts exercent à ces différens points de vue a paru être une considération assez puissante pour motiver depuis un temps immémorial des lois contre le défrichement des bois particuliers. Ces lois, qui, sous l'ancienne monarchie, allaient dans certains cas jusqu'à édicter la peine de mort, se sont modifiées avec le temps; mais elles n'en ont pas moins subsisté jusqu'à nos jours, et donnent au gouvernement le droit de s'opposer au défrichement d'un bois dont la conservation est jugée nécessaire.

(1) En Suisse, ces faits sont considérés comme si bien établis, que le comité du congrès pour l'avancement des sciences sociales qui eut lieu à Berne en 1865 avait introduit dans le programme la question suivante : « Quelle est l'influence de la police des eaux et forêts dans les hauts pays de l'Europe sur les pays inférieurs? Serait-il possible d'établir une communauté de législation entre les divers pays dépendant d'un même fleuve pour protéger leurs intérêts respectifs? »

Ces lois cependant sont illusoires parce qu'elles n'ont jamais pu empêcher un propriétaire de défricher sa forêt lorsqu'il en avait l'intention. Quelques abus de pâturage, quelques coupes trop souvent répétées, il n'en faut pas davantage pour en amener la ruine, sans qu'aucune réglementation puisse s'y opposer. Cette impuissance de la loi prouve que le seul moyen d'assurer la conservation des forêts dont la présence est reconnue indispensable est la possession par l'état, qui intervient ici pour rendre à la société des services qu'elle ne peut attendre de nul autre. Et l'on ne saurait contester la légitimité de cette intervention, puisqu'il s'agit des intérêts les plus graves, c'est-à-dire de l'approvisionnement du marché en matière ligneuse, de la régularisation des cours d'eau, du maintien des terres sur les pentes, et dans certains cas de la salubrité même du pays.

Quand on analyse les rouages de ce qu'on appelle volontiers aujourd'hui la machine gouvernementale, on y découvre à première vue deux fonctions principales. D'une part, elle rend à la société certains services spéciaux; de l'autre, elle puise chez les contribuables les sommes qui lui sont nécessaires pour y pourvoir. La récolte des fonds est faite par l'intermédiaire du ministère des finances, qui a, non point à se préoccuper de savoir si tel besoin social est satisfait, mais seulement de recueillir les impôts, afin d'être en état de faire face à ses engagemens. Rien de plus logique et de mieux combiné qu'une pareille organisation, à la condition toutefois qu'on ne considérera pas comme fiscale une administration dont les principales attributions sont de rendre des services d'une autre nature. C'est malheureusement ce qui est arrivé pour l'administration des forêts. Parce que ces propriétés donnent un revenu annuel de 35 millions environ, on en a confié la gestion au ministre des finances, sans s'apercevoir que la question financière n'est ici que secondaire et que c'est pour des motifs d'un tout autre ordre que l'état est propriétaire de bois. Il en résulte que le revenu devient alors la chose essentielle, et qu'on cherche à l'augmenter, même aux dépens de l'avenir, quand il s'agit d'équilibrer le budget. Dans les momens difficiles, les forêts ne sont plus qu'une ressource accidentelle dont on n'hésite pas à se servir pour se tirer d'un mauvais pas, et nous avons vu que, malgré la résistance du pays, elles ont supporté le contre-coup de toutes les crises et de toutes les fautes des gouvernemens qui se sont succédé.

Personne n'a jamais songé à mettre entre les mains du ministre des finances les places de guerre sous cet étrange prétexte, que l'herbe qu'on fauche annuellement sur les remparts donne un revenu qui entre dans la caisse du trésor. Il n'est pas plus logique de lui confier les forêts et de le charger de mettre en culture des ter-

rains vagues, de régler les aménagemens en vue de la production la plus avantageuse pour la société, d'autoriser ou de refuser le défrichement des bois particuliers, de réglementer le pâturage dans les bois communaux, car ce sont là des intérêts qui non-seulement lui sont étrangers, mais qui sont souvent en contradiction avec ceux qu'il a la mission de défendre. Sans doute il existe une administration forestière dont les attributions embrassent toutes les questions spéciales, et c'est grâce à l'activité et au désintéressement des agens qui la composent que les inconvéniens du système ne se sont pas jusqu'ici fait trop sentir; mais comme après tout c'est le ministre qui décide les questions et qui choisit les hommes, il n'est pas étonnant qu'il se place presque toujours au point de vue qui doit le préoccuper d'abord. Il y a eu sans doute de nombreuses exceptions, mais l'histoire prouve que c'est dans les institutions et non dans les hommes qu'il faut placer la sauvegarde des intérêts sociaux. L'administration des forêts serait donc plus convenablement placée dans les attributions du ministère du commerce, de l'agriculture et des travaux publics, auquel la rattachent les services principaux qu'elle est appelée à rendre au pays.

Depuis fort longtemps, cette conséquence avait frappé les esprits réfléchis, et dès 1847 un grand nombre de conseils-généraux avaient émis des vœux dans ce sens. Plus tard, en 1854, un directeur-général des forêts qui était cependant un ancien inspecteur des finances, M. Blondel, avait cru de son devoir de signaler à l'empereur l'anomalie du régime actuel. Sa démarche n'eut aucune suite, et la question paraissait avoir beaucoup perdu de son importance, grâce à l'habile et loyale direction que MM. de Forcade La Roquette et Vicaire avaient su donner à l'administration forestière, quand le projet d'aliénation vint la remettre à l'ordre du jour. Elle se pose aujourd'hui en termes très simples et se résume en quelques mots : c'est que, si l'on veut conserver des forêts domaniales, il ne faut pas en confier la gestion à ceux qui ont intérêt à s'en défaire. C'est ce qu'avait demandé la Société d'agriculture de Nancy dans une pétition qu'elle adressa au sénat en 1865, et qui fut repoussée sans discussion par l'ordre du jour; c'est le vœu qu'ont récemment formulé plusieurs conseils-généraux, notamment ceux de la Meurthe et des Vosges; c'est aussi la conclusion à laquelle arrivent tous ceux qui étudient impartialement la question, et elle est si logique que tôt ou tard elle s'imposera forcément au gouvernement. Il est à désirer, dans l'intérêt public, que ce soit le plus tôt possible.

J. Clavé.

ÉTUDES

SUR

LES TRAVAUX PUBLICS

LES PHARES ET LES BALISES.

Mémoire sur l'Éclairage et le Balisage des côtes de France,
par M. L. Reynaud, inspecteur-général des ponts et chaussées; Imprimerie impériale, 1864.

Le navigateur qui passe à distance le long des côtes septentrionales de la Méditerranée aperçoit çà et là, sur le sommet de hautes montagnes, de petites tours blanches qui conservent encore en plus d'un endroit le nom de tour des Sarrasins. En chacun de ces édifices veillait, dit-on, un guetteur qui, lorsqu'il découvrait au large certaines voiles d'une forme bien connue, allumait un grand feu, non point pour conduire les navires au port, mais pour annoncer aux habitans des villages voisins que l'ennemi avançait, et qu'il était temps de le fuir ou de s'armer contre lui. Ces côtes étaient en effet fréquemment menacées par les incursions des Barbaresques. Toute voile douteuse était réputée hostile; c'est à peine si pour guider les navigateurs on entretenait quelques signaux de nuit à l'entrée des ports ou à l'embouchure des grands fleuves. Le marin, de son côté, s'il apercevait un feu à l'horizon, jugeait prudent de s'en écarter, car il était arrivé plus d'une fois que des feux avaient été allumés dans une intention coupable, pour attirer les navires à la côte et faire profiter les riverains du droit barbare d'épaves.

Il en est bien autrement aujourd'hui. Des feux d'une grande portée, qui sont allumés toutes les nuits, percent au loin l'opacité de l'horizon et signalent au marin l'approche du littoral quand il en est encore assez éloigné pour se mettre en mesure d'atterrir sans danger; puis, à mesure qu'il se rapproche du rivage, apparaissent d'autres feux moins éclatans qui lui indiquent les sinuosités de la côte, signalent les bancs dangereux, jalonnent les passes abordables, font connaître même à l'entrée des principaux ports de l'Océan la hauteur de la marée, et guident le navire jusqu'à ce qu'il soit à l'abri dans une rade ou dans les bassins d'un port. Pendant le jour aussi, des balises et des bouées révèlent les dangers cachés sous l'eau, et des *amers*, entretenus avec soin aux endroits les plus visibles du rivage, fournissent au navigateur les points de repère de la route à suivre.

Prévenir les naufrages en signalant les écueils, abréger la durée des traversées en permettant aux navires d'atterrir de nuit presque avec autant de sécurité que pendant le jour, par suite diminuer les risques et le prix de revient des voyages maritimes, tel est le but à la fois humain et commercial de cette grande œuvre du balisage et de l'éclairage des côtes, — œuvre toute française, car un savant français a inventé les merveilleux appareils qui couronnent aujourd'hui les phares de toutes les nations européennes, et ce sont des ingénieurs français qui ont donné au système actuel des phares et des balises la plus large et la plus complète application. Cette vaste entreprise est à peu près terminée sur tout notre littoral, de Dunkerque au Socoa et de Port-Vendres à Nice. Il n'est pas sans intérêt de présenter l'ensemble des travaux qui ont été exécutés et d'exposer d'une façon rapide les principes qui ont présidé à l'organisation du système.

I.

Le nom de *phare* vient, on le sait, d'une tour célèbre qui avait été édifiée dans l'île de Pharos par Ptolémée Philadelphe, afin de signaler l'entrée du port d'Alexandrie. Elle méritait à juste titre d'être rangée parmi les sept merveilles du monde, s'il faut en croire les récits des historiens qui lui assignent une hauteur de plus de cent brasses et prétendent que son feu était visible à cent milles de distance. On parle même d'un grand miroir qui était placé au sommet et qui était destiné à observer les flottes ennemies. Ce que l'on sait des exagérations habituelles aux annalistes ne permet guère d'ajouter foi à de tels récits, d'autant plus que les phares de nos jours n'ont jamais une portée comparable à celle qu'on attribue au

phare d'Alexandrie. Nous disposons cependant de moyens d'éclairage de beaucoup supérieurs à ceux que connaissaient les anciens. On rapporte aussi qu'un signal de nuit éclairait le bosphore de Thrace. En Italie, l'entrée du port d'Ostie était indiquée par un feu. Pouzzoles et Ravenne eurent des phares d'une architecture magnifique et construits en pierres blanches afin d'être mieux vus de loin en plein jour. Des édifices du même genre furent sans doute élevés par les Romains sur tous les rivages qu'ils fréquentaient, du moins il en est resté longtemps des vestiges en certains pays. On voyait encore au XVIIe siècle un phare de construction romaine que Caligula avait fait élever sur la côte de France, près de Boulogne. Tous ces feux, destinés à montrer de loin aux navigateurs l'entrée des principaux ports, avaient le même but; mais l'éclat en devait être faible et incertain, la science de l'optique étant alors dans l'enfance. On n'avait aucun souci à cette époque d'éclairer les parties intermédiaires du littoral, et le navigateur, qui n'osait s'éloigner de la terre, n'avait pendant la nuit, comme aujourd'hui sur les côtes barbares, aucun guide qui lui indiquât la voie à suivre. En résumé, il peut être vrai que les phares des siècles passés fussent, ainsi que les historiens le racontent, des monumens remarquables et des merveilles d'architecture; mais on peut affirmer sans crainte que la lueur terne et vacillante qui en émanait était loin d'avoir l'éclat et la régularité des lumières de nos phares modernes.

L'éclairage des côtes repose maintenant sur de tout autres principes. On a jugé avec raison qu'il importait avant tout de signaler au navigateur arrivant du large l'approche de la terre, puisque c'est près de la terre que la navigation est exposée aux plus grands dangers. Le littoral présente de distance en distance des caps qui avancent plus ou moins en mer, ou bien des îles, des récifs, des écueils sous-marins qui doivent être évités. Sur les pointes les plus extrêmes sont établis les phares de premier ordre, dont les feux sont élevés à une grande hauteur et sont garnis des appareils optiques les plus puissans, en sorte qu'ils s'annoncent à la plus grande distance. Ils sont espacés les uns des autres de telle façon qu'il soit impossible, à moins d'une brume intense, d'arriver près de terre sans avoir au moins l'un d'eux en vue; de plus leurs feux sont diversifiés par des combinaisons d'éclipses et d'éclats alternatifs, de telle sorte que le navigateur reconnaît au seul aspect de la lumière le nom du phare qu'il aperçoit. S'il longe la côte pendant la nuit, il est certain d'être à l'abri de tout danger en se tenant au large de ces feux, et à mesure que l'un d'eux s'éteint et disparaît à l'arrière dans les brumes de l'horizon, un autre se lève à l'avant et lui trace une nouvelle route.

Ainsi entre deux phares de premier ordre s'étend une baie plus ou moins ouverte dans laquelle les navires qui longent le littoral n'ont pas besoin de s'enfoncer. Les caboteurs ont la faculté de naviguer de nuit aussi bien que de jour, en se tenant à bonne distance de la côte; mais ceux qui veulent gagner un port sont obligés de pénétrer dans cette première ligne de feux, et ils rencontrent alors les phares de second et de troisième ordre, d'une portée moindre, qui leur font éviter les caps secondaires, les écueils de la baie, les bancs de sable dont il est prudent qu'ils se tiennent éloignés. Lorsque l'embouchure d'un fleuve ou l'entrée d'un port n'est accessible, — c'est un cas très fréquent, — que par des passes assez étroites dont un pilote même ne saurait reconnaître la direction pendant la nuit, d'autres feux de même ordre sont placés dans l'alignement du chenal et montrent quelle route il faut tenir. C'est ainsi que l'entrée en Gironde se trouve signalée par onze feux de premier, de second et de troisième ordre, qui portent plus ou moins loin, selon qu'il a été reconnu nécessaire. Enfin, quand le navire est arrivé près du port qui est le but de son voyage, il aperçoit sur les jetées de simples fanaux, des feux de quatrième ordre d'une bien moindre puissance, qui le guident encore jusqu'à ce qu'il ait pénétré dans le chenal.

Ces différens feux, qui sont souvent rapprochés les uns des autres à tel point qu'on en voit plusieurs ensemble, doivent offrir, on le comprend, des caractères bien distincts, car le navigateur serait exposé à les confondre et à se mettre en perdition, surtout lorsqu'il arrive du large, et que, les nuages lui ayant caché la vue du ciel depuis plusieurs jours, il n'a pu faire les observations nautiques qui rectifient sa route. Autrefois il eût été difficile de varier l'apparence des feux de phare; on ne connaissait jusqu'à la fin du siècle dernier d'autre procédé d'éclairage à grande portée que des feux de bois sec ou de charbon de terre, et l'on ne savait en modifier l'aspect que par des verres colorés de diverses nuances, ce qui est un moyen très imparfait, parce que les brumes qui s'étendent au-dessus de la mer dénaturent souvent les couleurs. Le brouillard colore en général les feux d'une teinte plus ou moins rougeâtre et donne à une lumière blanche l'apparence d'une lumière colorée. D'ailleurs les verres colorés ont le grave inconvénient d'absorber une forte partie de la lumière qui les traverse; ils enlèvent donc aux feux qu'ils recouvrent une fraction de leur intensité. Le progrès ne pouvait être réalisé que par des procédés nouveaux; il fut une conséquence immédiate des appareils très perfectionnés qui ont été inventés depuis moins d'un siècle.

On commença par perfectionner la lampe. Ce modeste ustensile

ne fut longtemps composé que d'un réservoir à l'huile et d'une mèche plate ou ronde assez épaisse dans les fibres de laquelle le liquide combustible s'élevait par capillarité. Cette sorte de lampe ne donnait qu'une lumière rougeâtre et fumeuse, parce qu'il n'y avait pas autour de la mèche un courant d'air assez actif pour que la combustion de l'huile fût complète. On l'emploie encore quelquefois en certains pays comme lampe économique; il est facile d'en reconnaître les défauts au seul aspect de la mèche et de la flamme. Ce fut vers 1784 que le physicien Argant inventa le bec à double courant d'air qui est aujourd'hui d'un usage général, et qui se compose, ainsi que chacun peut le voir, d'une mèche en forme de cylindre creux contenue dans une cheminée en verre. La chaleur due à la combustion de l'huile produit un tirage énergique qui fait circuler l'air en abondance à l'intérieur et à l'extérieur de la mèche. Un peu plus tard, on eut l'idée de rétrécir la cheminée en verre à une petite distance au-dessus du bec, afin que le courant d'air fût directement projeté sur la flamme et pût d'autant mieux activer la combustion de l'huile. Ces perfectionnemens ont pour base un principe d'une simplicité élémentaire, à savoir que l'huile, de même que toutes les autres substances combustibles, brûle mal et dépose beaucoup de suie lorsqu'il y a insuffisance d'air, tandis que la combustion est complète et produit une flamme blanche, si l'air est en excès. Plus tard, Carcel imagina encore d'amener l'huile sur la mèche en quantité surabondante, afin d'éviter l'échauffement du bec et de rendre la flamme plus régulière. Il réussit également par ce procédé à faire marcher les lampes pendant plus longtemps sans qu'elles eussent besoin d'être mouchées. Ces divers perfectionnemens sont sans doute bien connus, car il n'est personne qui n'ait sous les yeux une lampe moderne et n'en connaisse les dispositions essentielles. On me pardonnera cependant de les avoir rappelés; c'est sans contredit l'un des exemples les plus manifestes de l'amélioration que les principes physiques permettent d'introduire dans les instrumens d'un usage journalier. La lampe vulgaire est, dans sa simplicité apparente, l'un des plus ingénieux appareils que l'on puisse concevoir.

Les lampes employées dans les phares ne diffèrent pas beaucoup, si ce n'est par le calibre, de celles qui servent aux usages domestiques. C'est tantôt la lampe Carcel, où l'huile est aspirée jusqu'à la mèche par un mouvement d'horlogerie, tantôt la lampe modérateur à poids, où une masse pesante, en déroulant un treuil, produit le même office, tantôt enfin, mais seulement pour les fanaux de faible portée, la lampe à niveau constant, où le réservoir à l'huile est placé sur le côté et à la même hauteur que le bec. Il convient de noter

cependant un perfectionnement remarquable qui a été introduit par Arago et Fresnel dans ces appareils d'éclairage. Au siècle dernier, Rumford avait suggéré l'idée d'amplifier le pouvoir éclairant des lampes en y adaptant des becs à plusieurs mèches concentriques; mais lorsqu'on avait essayé d'en faire l'application, on avait éprouvé beaucoup de difficultés à régler la flamme de ces mèches multiples et à empêcher la carbonisation rapide des mèches sous l'action de la chaleur intense que développe la combustion. C'est par l'étude de cette question que Fresnel et Arago commencèrent leurs belles expériences sur l'éclairage des phares. Après des essais réitérés, ces deux savans arrêtèrent le type des lampes actuelles, remarquables non-seulement par la blancheur et l'intensité de la lumière qui en émane, mais aussi par la longue durée de leur marche, car elles peuvent fonctionner plus de douze heures sans qu'il soit nécessaire d'y toucher. Il est aisé de comprendre que ce dernier avantage est d'une importance capitale pour des feux qui doivent rester allumés pendant toute la durée des plus longues nuits d'hiver. Aujourd'hui les phares de troisième ordre sont éclairés par des lampes à deux mèches concentriques, ce qui constitue en quelque sorte deux lampes en une seule. Il y a trois mèches dans les lampes des phares de second ordre et quatre mèches dans ceux du premier ordre. Dans ces derniers on arrive à produire avec un seul appareil d'éclairage l'éclat de vingt-trois lampes Carcel. Le foyer lumineux, doué d'une si grande puissance, ne présente cependant qu'une flamme de largeur médiocre, et la lumière en est aussi blanche que brillante. Ces conditions sont surtout avantageuses lorsqu'on veut obtenir une projection lointaine des rayons lumineux au moyen des appareils optiques dont il va être question.

Au moment où la lampe d'Argant venait d'être inventée, un savant français, Teulère, ingénieur en chef de la généralité de Bordeaux, s'occupait d'améliorer l'éclairage du phare de Cordouan, à l'embouchure de la Gironde. Ce beau phare existait depuis plus d'un siècle et demi, et chaque nuit un grand feu de charbon de terre était allumé au sommet; cependant les marins se plaignaient sans cesse qu'il ne fût pas visible d'assez loin en mer. Teulère eut l'idée de remplacer le feu de charbon par des lampes et d'amplifier le pouvoir éclairant du foyer lumineux au moyen de réflecteurs paraboliques qui tourneraient d'un mouvement lent derrière la flamme et promèneraient tour à tour les rayons de lumière sur tous les points de l'horizon maritime. Il pensait obtenir ainsi une illumination beaucoup plus vive. Voici le principe assez simple sur lequel ce nouveau système reposait. Un feu isolé dans l'espace verse sa lumière dans toutes les directions, non-seulement autour du

point qu'il occupe, mais aussi au-dessus, vers le firmament, et au-dessous, vers le sol. Il est évident que les rayons dirigés vers le ciel et ceux dirigés vers le sol sont perdus, puisqu'il suffit que le phare éclaire l'horizon. Dans la plupart des cas même, par exemple si le phare est situé sur la côte, les rayons lumineux dirigés vers la mer produisent seuls un effet utile, et ce qui se dirige vers l'intérieur des terres est perdu. Il faudrait donc que l'on pût recueillir tous ces rayons projetés vers le firmament, vers le sol et vers les terres, pour les ramener dans la direction de la mer, qui doit seule être illuminée par le phare. Ce résultat peut être obtenu au moyen de miroirs ou réflecteurs d'un poli parfait et d'une forme convenable que l'on dispose autour du foyer de lumière. Les rayons qui étaient divergens, les miroirs les concentrent, les rendent parallèles, et le faisceau lumineux ainsi formé est renvoyé dans une direction unique, ce qui produit une lueur très vive dans cette direction tandis que les autres parties de l'horizon restent presque dans l'obscurité. Que de plus les miroirs tournent d'un mouvement régulier autour de la lampe, cette lueur est projetée successivement vers tous les points qu'il importe d'éclairer tour à tour. On a un phare à éclipses ou, si l'on aime mieux, à éclats momentanés.

Ce mode d'éclairage est, on le conçoit sans peine, beaucoup plus puissant que ne le serait un feu fixe, puisque les rayons lumineux convergent presque tous à un moment donné vers un seul et même point. Ce fut en 1783 que Teulère fit connaître le projet qu'il avait conçu; le célèbre astronome auquel d'habitude on attribue à tort cette invention, Borda, en fit aussitôt l'application pratique au port de Dieppe. Peu d'années après, en 1790, un appareil de même espèce, composé de douze lampes à réflecteurs paraboliques, fut installé sur la tour de Cordouan, que Teulère venait d'exhausser. On en mit ensuite dans les autres phares du littoral de la France. Les puissances maritimes adoptèrent cette innovation avec empressement et l'ont conservée jusqu'en ces dernières années, quoique dans notre pays on y ait renoncé, au moins pour l'éclairage des phares principaux, dès que Fresnel eut inventé le système préférable des phares lenticulaires.

Les appareils *catoptriques*, — c'est sous ce nom que les appareils d'éclairage à réflecteurs sont désignés d'habitude, — ont l'avantage d'être légers et peu dispendieux; mais ils conviennent mieux aux phares à éclipses qu'aux phares à feu fixe. Les miroirs métalliques qui en sont l'élément indispensable se ternissent bien vite et perdent leur poli sous l'influence corrosive de l'air marin; il en résulte une fâcheuse déperdition de lumière. Enfin, même lorsque ces miroirs sont neufs et en parfait état, ils absorbent et éteignent, au lieu de la réfléchir, une forte partie de la lumière in-

cidente. N'y aurait-il pas d'autres moyens de concentrer la lumière d'une lampe et de lui donner tour à tour dans chaque direction une intensité plus grande? On sait par exemple qu'une lentille convexe jouit de la propriété de réfracter dans une direction parallèle à son axe tous les rayons d'une lumière placée à son foyer. De telles lentilles ne pourraient-elles remplir l'office des miroirs paraboliques? Buffon déjà, sans s'occuper d'ailleurs de l'éclairage maritime, qui n'était pas alors en question, avait songé à faire fabriquer de grandes lentilles en verre, et afin d'éviter que ces masses vitreuses, minces sur les bords, mais de surface bombée, n'eussent au milieu une épaisseur trop considérable, il avait proposé de les entailler par échelons. Plus tard, Condorcet revint sur cette idée en insinuant que les lentilles à échelons, pour être d'une exécution plus facile, pourraient être composées de pièces et de morceaux séparés; mais ces projets, formulés d'une façon assez vague, n'avaient d'autre but, dans l'intention de Condorcet et de Buffon, que de fabriquer des miroirs ardens pour la concentration des rayons solaires. On ne leur avait pas accordé une attention sérieuse, lorsque, en 1819, un jeune ingénieur des ponts et chaussées, déjà connu du monde savant par de beaux travaux sur l'optique, Augustin Fresnel, fut attaché à la commission des phares et eut mission de s'occuper de l'éclairage maritime. Fresnel conçut le même appareil que Buffon et Condorcet avaient proposé jadis, et il le perfectionna d'une manière admirable. Il composa des lentilles de fragmens taillés d'avance avec le plus grand art, raccordés ensuite l'un près de l'autre et solidement assujettis. Il calcula avec une exactitude mathématique la courbure et les dimensions que devait avoir chaque pièce de façon à concourir à l'effet commun. Il inventa encore des machines et forma des ouvriers pour la fabrication de ces nouveaux appareils. Il est juste de dire que les conseils d'Arago ne furent pas inutiles à Fresnel, qui eut aussi le bonheur d'associer à son œuvre un opticien d'un grand mérite, Soleil, capable d'entreprendre sur une large échelle la construction des nouveaux engins dont le service des phares avait besoin et de diriger avec habileté cette industrie improvisée.

C'est aux efforts de ces savans que l'on doit, à des modifications de détail près, les moyens d'éclairage les plus complets et les plus satisfaisans dont on ait jamais fait usage dans les phares. Les appareils lenticulaires ou appareils *dioptriques* donnent aux feux une intensité plus grande que les appareils catoptriques, et en même temps ils permettent d'en varier l'aspect par des combinaisons d'éclipses et d'éclats beaucoup plus nombreuses. Le premier de ces merveilleux appareils fut dressé par Fresnel lui-même en haut de la tour de Cordouan au mois de juillet 1823. Les navigateurs de

tous pays, véritables juges en cette question, s'empressèrent d'en proclamer la supériorité. C'est aujourd'hui le seul procédé qui soit admis par les nations maritimes pour l'éclairage des grands phares.

Les personnes qui ont eu occasion de visiter la lanterne d'un phare auront remarqué cet assemblage, un peu confus et compliqué en apparence, très simple en réalité, de lentilles et d'anneaux en verre qui enveloppent de toutes parts la lampe d'où émanent les rayons de lumière. Les dispositions en sont variables suivant que l'on veut produire soit un feu fixe, soit un feu à éclipses avec des éclats espacés de minute en minute, ou de 30 en 30 secondes. Veut-on un phare à éclipses, le tambour qui entoure le foyer lumineux est composé de huit ou de seize lentilles qui tournent d'un mouvement lent et projettent chacune vers l'horizon un faisceau de lumière éclatante. Veut-on un feu fixe, les lentilles sont remplacées par des anneaux qui ramènent toute la lumière qu'ils reçoivent dans un plan parallèle à l'horizon maritime. Quel que soit d'ailleurs le système particulier du phare que l'on visite, on trouvera toujours au-dessus de ce tambour circulaire une coupole qui recouvre l'appareil comme un dôme et qui est composée de prismes en verre assez semblables aux feuilles d'une jalousie. Ceux-ci ont pour objet de recueillir la lumière qui s'échapperait vers les espaces célestes et de la réunir à celle qui sort du tambour circulaire. Au-dessous de ce tambour, on verra aussi une autre série de prismes qui produisent le même effet sur les rayons lumineux que la lampe envoie vers le sol. Ainsi toute fraction de lumière qui se fût dirigée vers les hauteurs de l'atmosphère ou vers la terre, sans utilité pour la navigation, est ramenée par des dispositions ingénieuses dans la direction précise où le marin peut l'apercevoir. La déperdition de lumière n'est pas tout à fait nulle, mais elle est aussi faible que possible (1). Au reste, le peu de rayons égarés qui se répandent en lumière diffuse autour du phare ne sont pas inutiles, car il est bon pour la surveillance du service qu'on puisse vérifier sans aller en mer que le phare est allumé et que son feu brille d'une lumière égale et régulière. Il est bon aussi que le marin, lorsqu'il est très rapproché d'un phare à éclipses, n'en voie pas la lumière s'évanouir en entier après des éclats intermittens, car il courrait risque de s'égarer en une mauvaise direction pendant cette obscurité factice. C'est seulement pour l'observateur qui en est très éloigné que l'éclipse devient totale.

Au point de vue de l'intensité de la lumière, les résultats obtenus

(1) On ne peut donner ici qu'un aperçu sommaire du système; mais il n'est pas superflu d'observer qu'il y a dans l'exécution une foule de détails d'une délicatesse infinie. Tout y est prévu et calculé à l'avance. L'ampleur et la durée de l'apparition du faisceau lumineux sont surtout l'objet d'une étude approfondie.

avec les appareils lenticulaires surpassent de beaucoup ce qu'il était permis d'espérer avant les travaux de Fresnel. Un appareil à feu fixe pour phare de premier ordre, avec une lampe unique qui équivaut à 23 becs de lampe Carcel, envoie sur l'horizon maritime autant de lumière que le pourraient faire 630 becs agglomérés au même point. L'effet en est donc amplifié vingt-sept fois par le passage à travers les lentilles en verre. Si l'appareil est à éclipses de minute en minute, l'amplification est bien plus considérable, car l'éclat lumineux qui frappe l'œil au moment de l'intensité la plus vive a autant de puissance qu'en auraient 5,075 becs de lampe Carcel; l'effet est donc multiplié environ 220 fois. Si l'on veut se rendre compte de l'intensité d'une telle lumière, qu'on imagine, s'il est possible, tous les becs de gaz d'un quartier de Paris concentrés en un seul et même point. Les appareils catoptriqnes n'eussent jamais permis de produire de si splendides éclats; les plus puissans d'entre eux atteignaient à peine 2,700 becs, encore n'était-ce qu'en multipliant outre mesure le nombre des lampes et des miroirs réflecteurs. Au reste les belles lumières dont il vient d'être question ne peuvent être réalisées dans la pratique qu'autant que les diverses pièces composant l'appareil ont été étudiées avec soin dans leurs plus minutieux détails. Au siècle dernier, on a essayé, dit-on, d'établir en Angleterre des phares lenticulaires, et l'on fut obligé d'y renoncer parce qu'ils éclairaient plus mal que la houille ou le charbon de bois. Le succès définitif du système est dû tout entier aux améliorations successives que Fresnel y a introduites, ou, à mieux dire, Fresnel l'a créé de toutes pièces, puisqu'il n'y avait eu avant lui que des projets vagues ou des essais informes. Aussi cet ingénieur mérite qu'on lui attribue l'honneur des brillans résultats que l'administration des phares a finalement atteints. Les phares lenticulaires sont à la fois une conception merveilleuse de la science et un chef-d'œuvre de fabrication industrielle. La science n'est pas moins nécessaire à l'ingénieur qui dessine le plan des prismes réfracteurs que l'adresse à l'artiste qui les polit et les enchâsse en leur monture.

Ce serait une erreur de croire qu'en amplifiant à un si haut degré l'intensité des éclats lumineux, on augmente en proportion la portée du phare, la distance à laquelle il peut être aperçu de la haute mer. Deux causes contribuent à limiter cette distance : la courbure de la terre, qui rejette les rayons en dehors de l'atmosphère, et l'opacité de l'air, qui les éteint. Le premier obstacle dépend surtout de la hauteur du feu au-dessus du niveau de la mer, et l'ingénieur est maître en général d'y remédier en exhaussant la tour du phare autant qu'il le juge utile. C'est donc de la transparence de l'air que dépend surtout la portée. L'air, si translucide

sur une faible épaisseur, devient opaque à grande distance pour les lumières les plus intenses. Il en est surtout ainsi de l'air marin, toujours chargé de vapeurs et de brumes. L'appareil de premier ordre à feu fixe, qui produit l'éclat de 630 becs Carcel, est visible jusqu'à une distance de 18 milles marins, autrement dit à 33 kilomètres. L'appareil à éclipses de minute en minute, quoique huit fois plus intense au moment de ses éclats les plus vifs, ne porte pas à plus de 27 milles ou 50 kilomètres. Par certaines nuits, il est vrai, où l'air est d'une transparence exceptionnelle, les portées lumineuses sont supérieures, principalement sur les côtes de la Méditerranée. Il n'est pas rare que du phare du mont d'Agde on aperçoive le feu fixe du cap Béarn, quoiqu'il y ait entre ces deux points une distance de 93 kilomètres à vol d'oiseau.

Les phares des côtes de France sont presque tous illuminés avec des lampes à l'huile de colza. Il était naturel de chercher si d'autres matières combustibles ne se substitueraient pas avec avantage à cette huile, tant au point de vue de l'éclat que de l'économie. Cette dernière considération n'est pas sans importance, car la valeur de l'huile annuellement consommée dans un phare de premier ordre n'est pas inférieure à 5,000 francs. On a essayé les huiles de pétrole et de schiste, qui sont employées depuis plusieurs années à l'éclairage domestique. Elles ont, il est vrai, par rapport aux huiles grasses, l'avantage d'être moins dispendieuses et d'engendrer une flamme plus brillante, quoique moins haute. Il semblerait au premier abord que les appareils lenticulaires font d'autant mieux converger les rayons lumineux que la flamme située à leur foyer est de dimensions plus petites; mais sans compter qu'il eût été nécessaire de modifier un peu la forme des lentilles et des prismes réfracteurs de la lanterne afin de les approprier à ce nouveau combustible, on a remarqué que le pétrole et le schiste ne donnent pas un feu aussi régulier et que la flamme en devient aisément fumeuse, dès qu'il y a excès ou insuffisance du courant d'air qui alimente la combustion. On sait de plus que la manipulation de ces huiles expose à des dangers d'incendie qui eussent été d'autant plus graves dans un phare que les approvisionnemens y sont de toute nécessité très considérables. En raison de ces divers motifs, les huiles de pétrole et de schiste ont été déclarées impropres à l'éclairage des phares importans, et l'on n'a trouvé à les employer avec sécurité que dans des fanaux ou feux de ports où les mêmes inconvéniens n'ont plus un caractère d'extrême gravité.

D'autres modes d'éclairage, qui ont été proposés tour à tour et essayés l'un après l'autre par l'administration des phares, n'ont pas eu en définitive plus de succès, à l'exception de la lumière élec-

trique, qui a reçu des perfectionnemens inespérés en ces derniers temps, et qui, en conservant son caractère primitif de merveilleuse intensité, satisfait aujourd'hui à des conditions de bon marché et de sécurité qu'elle était loin de remplir autrefois. Tant que l'électricité n'a été engendrée que par des agens chimiques, au moyen des piles de diverse nature, il était impossible d'appliquer ce fluide à des usages industriels; le prix de revient en était trop élevé et la production trop incertaine. Depuis peu, on produit l'électricité à la vapeur, c'est-à-dire au moyen d'une machine magnéto-électrique dont les organes essentiels sont des aimans fixes autour desquels tournent des aimans mobiles. La rotation de ces derniers est obtenue par une machine à vapeur. L'électricité ainsi engendrée est conduite par des fils métalliques sur deux crayons de charbon qui sont un peu écartés, et dans le trajet de l'un de ces charbons à l'autre elle donne naissance à un arc lumineux très court, d'une blancheur éclatante et d'une intensité extraordinaire. Remarquons en passant que l'ensemble de ces machines est un exemple curieux de la transformation réciproque des agens physiques l'un en l'autre. En effet, avec la chaleur on crée de la vapeur, avec la vapeur de la force motrice, avec la force motrice de l'électricité, et enfin avec l'électricité de la lumière. Ceci montre encore combien l'électricité est loin d'être en mesure de se substituer à la vapeur comme générateur de force motrice, puisque la vapeur est aujourd'hui le mode le plus économique de produire de l'électricité.

L'introduction de la lumière électrique dans les phares présentait certaines difficultés de détail que les ingénieurs surmontèrent par des études et des essais prolongés pendant plusieurs années. Toutefois les résultats obtenus après une longue expérience à l'un des phares de la Hève, près du Havre, ne sont pas encore tellement nets qu'il puisse être question de substituer partout ce mode d'éclairage à celui qui a été adopté jusqu'ici. La flamme électrique a de tout autres dimensions que la flamme d'une lampe à huile. Tandis que celle-ci mesure, dans les lampes à quatre mèches concentriques des phares de premier ordre, dix centimètres de haut et environ neuf centimètres de large, la première n'a guère qu'un centimètre sur un centimètre et demi. Elle est donc beaucoup plus petite, ce qui semblerait au premier abord favorable à la concentration des rayons que l'appareil lenticulaire doit opérer. Cependant l'expérience a prouvé que cette concentration ne doit pas être trop parfaite, parce que si les faisceaux lumineux qui émergent de la lentille sont trop minces, la plus légère erreur d'orientation suffit pour les envoyer trop haut ou trop bas, et l'horizon maritime n'est plus illuminé comme il convient. Cette difficulté pratique n'est

pas facile à saisir; elle sera mieux expliquée par analogie avec une expérience vulgaire. Si l'on essaie, au moyen d'un très petit miroir, de renvoyer un rayon de soleil sur un objet éloigné, on aura peine à réussir. Cet effet sera produit au contraire avec beaucoup de facilité, si l'on se sert d'une glace d'assez grande dimension. Ce jeu d'enfant montre assez bien, si je ne me trompe, combien il est important que le faisceau lumineux émergeant de la lentille ne soit pas trop mince. Lorsqu'on voulut éclairer les phares au moyen de la lumière électrique, il fallut modifier le profil des appareils lenticulaires, de telle façon que les rayons ne fussent pas ramenés à un parallélisme trop parfait. Ce changement fut du reste moins grave qu'on eût pu le supposer, parce que les appareils propres à la lumière électrique exigent de moindres dimensions. Le tambour qui supporte les lentilles mesure 1m 84 de diamètre dans les phares ordinaires de premier ordre; avec l'électricité, il suffit de 30 centimètres.

Un autre inconvénient de l'électricité gît dans la complication des machines qui la produisent. La permanence de la lumière est d'une importance capitale, car l'extinction accidentelle d'un feu de phare pourrait mettre en perdition les navires qui dirigent leur route sur lui. Les lampes qui servent à l'éclairage maritime sont d'un usage éprouvé, d'ailleurs le gardien en a toujours une ou deux de rechange en cas d'accident imprévu. En se décidant à remplacer l'huile par l'électricité, les ingénieurs n'ont obtenu la même sécurité qu'en doublant tous les appareils. Il y a deux machines à vapeur, deux lampes électriques, deux appareils lenticulaires, et ces machines doubles se suppléent au besoin. Il en résulte sans doute une dépense d'installation plus considérable; par compensation, ces deux machines, qui peuvent fonctionner ensemble, si elles sont l'une et l'autre en bon état, donnent la latitude d'allumer deux feux lorsque l'horizon est couvert de brumes et d'accroître ainsi dans une certaine proportion l'intensité lumineuse et la portée du phare. La machine à vapeur supplémentaire servira en outre à mettre en jeu des instrumens sonores d'une grande puissance qui, en temps de brouillard très épais, préviendront les navires du voisinage d'un récif. Le prix de revient de l'éclairage électrique n'est guère plus élevé que celui de l'éclairage à l'huile; moyennant un faible excédant de dépense, chaque phare dispose d'une puissance d'illumination plus considérable. Il est vu de plus loin, ce qui est un grand bien par les temps brumeux. Aussi les marins manifestent-ils eux-mêmes le désir que l'emploi de la lumière électrique soit généralisé. L'éclat de cette nouvelle lumière est même tel que les gardiens chargés de veiller à l'entretien des

machines ne la regarderaient pas sans danger. Avant d'y porter les yeux pour vérifier si la flamme est bien régulière et si le foyer lumineux n'a pas changé de position, ils sont obligés de mettre des lunettes bleues ou vertes, et d'une teinte si foncée qu'ils sont alors incapables de distinguer aucun autre objet.

Si je me suis un peu étendu sur les questions que soulève l'emploi de la lumière électrique, c'est afin de faire apprécier combien il est difficile de trouver un mode d'éclairage qui ait toutes les qualités voulues, et combien d'essais préliminaires sont indispensables avant de modifier ce qui existe déjà. Éclat, permanence et en dernier lieu économie dans la dépense, toutes ces conditions doivent être réunies au plus haut degré, sous peine de compromettre les immenses intérêts que l'éclairage maritime a mission de sauvegarder. Les lentilles, les lampes et tous les engins accessoires qui servent à l'éclairage des phares sont en France l'objet d'un commerce important. C'est à Saint-Gobain que sont coulés les fragmens de verre dont les lentilles sont composées, et grâce aux soins assidus que reçoit cette fabrication spéciale, cette usine a su toujours fournir un verre bien blanc, bien diaphane, qui conserve sa limpidité et son éclat malgré l'action délétère des particules salines dont l'air marin est imprégné. Deux constructeurs français, MM. Lepaute et Sautter, s'occupent sur une large échelle de l'installation des appareils d'éclairage et en fournissent non-seulement à l'administration française, mais encore à la plupart des nations de l'Europe. On peut apprécier l'importance de cette belle industrie par ce fait, que l'un de ces fabricans a fourni en dix ans quatre cent quatre-vingt-deux appareils complets tant en France qu'à l'étranger. Le grand développement de ce commerce d'exportation ne peut être dû qu'aux perfectionnemens et aux soins incessans de la fabrication.

On vient de voir comment les feux des phares sont alimentés et par quels procédés la lumière est portée jusqu'aux limites de l'horizon maritime avec les différens caractères, éclipses ou éclats momentanés, qui les font reconnaître. Il reste à parler des monumens au sommet desquels les feux sont allumés. Sur ce sujet encore, l'ingénieur a eu bien des occasions d'exercer les talens les plus divers.

II.

L'édifice qui supporte l'appareil éclairant d'un phare doit satisfaire à maintes conditions. Il doit être très élevé, afin que les navigateurs en aperçoivent de loin la lueur hospitalière. Quelquefois on peut le dresser au sommet d'une montagne, comme le phare du

cap Béarn, près de Port-Vendres, ou en haut d'une falaise, comme ceux de l'Ailly, de Fécamp et de la Hève sur les côtes de Normandie. Alors il suffit que la tour soit assez haute pour que la lanterne qui la surmonte ne soit ni cachée par des arbres ou des constructions, ni endommagée par la malveillance. Souvent aussi les besoins de la navigation exigent que le phare soit édifié sur le bord de la mer ou même au large sur des rochers à fleur d'eau. Cependant le foyer lumineux d'un appareil de premier ordre ne doit pas être à moins de 40 ou 45 mètres au-dessus du niveau de la haute mer, car cette élévation ne lui donne encore qu'une portée d'environ 30 kilomètres. A un frêle édifice d'une si grande hauteur (1), il faut une stabilité surabondante de peur que les ouragans ne le renversent; il faut les soins les plus minutieux en ce qui concerne le choix et la disposition des matériaux, sans quoi les intempéries de l'air, le dégradant un peu chaque jour, en rendraient bientôt la chute imminente. Ces exigences sont plus rigoureuses encore quand la tour est fondée sur un écueil submersible et exposée par les gros temps à toute la violence des vagues.

En outre du feu qui la surmonte, la tour d'un phare est encore destinée à abriter bien des choses. Il y faut des magasins pour les approvisionnemens d'huile et d'objets divers nécessaires à l'éclairage, des logemens pour les deux ou trois gardiens qui font le quart chaque nuit, afin d'entretenir les lampes et de parer aux accidens. On réserve aussi une ou deux chambres un peu mieux décorées que les autres pour les ingénieurs chargés de la surveillance. Quand l'édifice est situé sur la terre ferme, ces logemens annexes se placent dans un corps de logis adossé à la tour principale; mais, s'il est baigné par la mer de tous côtés, on ne peut qu'échelonner les chambres et magasins dans toute la hauteur du monument. Dans ce cas, les gardiens ont leur habitation sur le continent, près du port avec lequel les communications sont le plus faciles. Ils y laissent leur famille et viennent seuls passer à tour de rôle une ou deux semaines dans le phare.

Ces édifices isolés, construits au sommet de promontoires escarpés ou sur des rochers submersibles, battus par la tempête sur toutes les faces, sont sujets à des accidens singuliers contre lesquels l'architecte n'a pas l'habitude de lutter. Tantôt la mer, en déferlant avec fureur, projette des cailloux roulés contre les glaces de la lanterne; par les gros temps, la vague elle-même s'élève, déviée

(1) Le phare le plus élevé des côtes de France est celui de Cordouan, qui a 63 mètres de haut, presque autant que les tours Notre-Dame à Paris; viennent ensuite celui de Dunkerque, 57 mètres; celui de Calais, 51 mètres; celui des Baleines, à l'extrémité occidentale de l'île de Ré, 50 mètres.

par l'obstacle, jusqu'au sommet de la tour, et retombe avec fracas sur la coupole. Tantôt, quand la nuit est calme, les oiseaux de mer, éblouis par la vive clarté du feu, se précipitent sur les facettes de l'appareil lenticulaire et les mettent en pièces en s'y brisant les ailes. Tantôt le vent, animé d'un souffle égal et persistant, met en branle cette immense tige de pierre et l'infléchit tour à tour dans chaque sens, comme la verge vibrante d'un métronome gigantesque. La tour oscille de droite à gauche, de gauche à droite, et revient sans secousse à sa position première. Ce balancement est quelquefois assez fort, dit-on, pour faire déverser l'huile contenue dans les vases et faire éprouver à certaines personnes le même malaise que sur le pont d'un navire. Néanmoins la maçonnerie de l'édifice n'en semble éprouver aucun effet nuisible; mais quelle stabilité ne faut-il pas pour résister à de telles épreuves? Au reste, en voyant ces monumens sveltes et élancés, de forme circulaire, carrée ou octogonale, qui se dressent en l'air avec de belles lignes régulières; en examinant les puissantes assises qui leur servent de base, l'heureuse harmonie des proportions, l'épaisseur des murailles et l'exiguïté des petites fenêtres qui en éclairent l'intérieur, si peu que l'on soit expert en travaux d'architecture, on a le sentiment instinctif que toutes les conditions d'une stabilité parfaite y sont réunies et qu'ils dureront des siècles malgré les causes multiples de destruction auxquelles ils sont exposés. Par malheur, certains d'entre eux ont été bâtis sur le bord de falaises escarpées dont les vagues et les alternatives des saisons enlèvent chaque année quelques parcelles. C'est ainsi que le cap de l'Ailly, sur lequel s'élève l'un des phares de la côte de Normandie, a déjà été rongé à moitié par la mer depuis la construction de l'édifice qui le surmonte. A moins que les débris accumulés au pied de l'escarpement n'arrêtent l'action destructive des flots, un jour viendra où la tour devra être démolie et transportée plus loin, si l'on ne veut qu'elle s'abîme dans l'Océan avec le sol qui la supporte.

De toutes les tours consacrées à l'éclairage des côtes de France, il n'en est aucune de comparable à celle de Cordouan (1), qui a été édifiée vers la fin du XVIe siècle, à l'embouchure de la Gironde, sur un rocher que la haute mer recouvre de 3 mètres d'eau. A cette époque les phares étaient des monumens d'une rareté exceptionnelle. L'architecte, Louis de Foix, qui construisit celui-ci, y déploya un luxe d'ornementation dont les édifices plus simples de notre temps ne peuvent donner qu'une idée imparfaite. La tour n'avait

(1) Voyez, au sujet du phare de Cordouan, la remarquable étude de M. Élisée Reclus sur le littoral de la France, — *L'Embouchure de la Gironde et la péninsule de Grave*, — *Revue* du 15 décembre 1862.

dans l'origine que 37 mètres de hauteur; aussi les navigateurs se plaignaient-ils fréquemment que le feu ne fût pas visible d'assez loin. Deux cents ans plus tard, l'ingénieur Teulère entreprit d'exhausser ce phare, et y réussit sans compromettre la solidité du monument. La hauteur totale en fut portée à 60 mètres au-dessus du niveau des plus hautes mers. Le premier et le second étagé, qui appartiennent à la construction primitive, forment deux salles grandioses décorées de sculptures, et l'on a eu grand soin, en les restaurant il y a dix ans, de conserver le style de l'époque et de faire revivre l'ornementation élégante que le premier architecte y avait introduite. Outre le luxe de la construction, ce phare se distingue encore de ceux qui sont isolés comme lui au milieu de l'Océan en ce qu'il y existe, tout autour du pied de l'édifice, une large plate-forme sur laquelle les logemens des gardiens ont été bâtis. C'est sous tous les rapports un monument incomparable, tant par la beauté que par l'étendue de la construction, et par le talent dont les ingénieurs ont fait preuve dans les modifications successives qu'ils lui ont fait subir. C'est une œuvre d'art que les touristes visiteraient plus souvent s'il ne fallait faire un petit voyage sur mer pour y arriver. « Les formes trop nues de la construction moderne, dit M. Reynaud, ont quelque chose de sec qui contraste d'une manière regrettable avec l'élégance et la richesse trop grandes peut-être de l'œuvre de la renaissance. Le couronnement actuel ne vaut pas à beaucoup près celui qui existait autrefois. Du reste la première impression que fait éprouver l'édifice ne laisse place à aucun regret. On est saisi d'un profond sentiment d'admiration dès qu'on se trouve en présence de ce majestueux monument, s'élevant avec tant de hardiesse du sein de l'Océan. »

Il ne reste aucun souvenir des procédés, très curieux sans doute, auxquels l'architecte du XVIe siècle a dû recourir pour fonder avec tant de succès la tour de Cordouan sur un rocher que les vagues balayaient à chaque marée. On a construit de nos jours plusieurs phares dans des situations analogues. Tel est celui des Héaux de Bréhat (1), à 5 kilomètres au large de la côte bretonne, sur une roche porphyrique qui était l'effroi des marins, et dont quelques aiguilles seulement émergent à marée haute. Il fut bâti par M. Reynaud, de 1836 à 1839, à une époque où, faute de bateaux à vapeur, les travaux à la mer étaient soumis à tous les caprices des vents et des courans. La construction était rendue encore plus difficile par la violence des courans de marée qui circulent entre les écueils avec

(1) M. de Quatrefages a donné dans la *Revue* du 15 février 1844 une description complète de ce phare.

une rapidité extraordinaire et par l'agitation de la mer, que le moindre vent fait briser avec fracas contre les récifs. Il fallut d'abord explorer avec soin le plateau sous-marin, déterminer l'emplacement de l'édifice et approprier, en guise de port, une échancrure de la roche où les navires d'un faible tonnage fussent à l'abri lorsqu'ils apporteraient les matériaux à marée basse. Puis toutes les pierres qui devaient composer les assises successives furent taillées et appareillées sur l'île de Bréhat, à 10 kilomètres de l'emplacement du phare. A mesure qu'elles étaient prêtes, on les embarquait, et à marée basse on les mettait en place. Ce qui rendait les travaux plus longs et plus pénibles, c'est que les assises inférieures, celles qui exigeaient le plus de soin et de solidité, étaient recouvertes par la mer deux fois par jour. Il est d'autant plus difficile dans ce cas de donner aux assises une adhérence convenable que la mer dépose sur les pierres immergées des végétations marines, des goëmons, qui acquièrent surtout beaucoup de développement lorsque la violence des vagues contraint à interrompre le travail pendant plusieurs jours consécutifs. Auprès du phare des Héaux de Bréhat le récif forme une petite plate-forme à peu près carrée, de 9 mètres de côté, qui s'élève au-dessus du niveau des hautes mers. C'est là que les ouvriers, au nombre de soixante environ, étaient logés ainsi que les ingénieurs qui dirigeaient les travaux. Dès que la mer laissait à découvert la surface du rocher, ils descendaient de cet abri provisoire et y trouvaient un refuge au retour du flot. Dans les constructions telles que celles-ci, qui sont périodiquement noyées et battues par les vagues, les pierres ne peuvent être maintenues en place qu'à la condition d'être solidaires les unes des autres. Elles sont encastrées et s'enchevêtrent, étant taillées à queue d'aronde; de plus, les assises successives sont reliées entre elles par des dés qui donnent de la cohésion à tout l'ouvrage. Dans les fameux phares anglais d'Eddystone et de Bell-Rock (1), qui ont fait la réputation de deux ingénieurs, on a même cru ne pouvoir se dispenser de relier les pierres au moyen de boulons en fer d'un assemblage assez compliqué. Ces travaux étaient jadis d'une exécution assez incertaine et très dispendieuse. Ils sont devenus beaucoup plus faciles depuis que l'on sait confectionner des cimens qui acquièrent en peu d'heures la dureté de la pierre. Il serait même possible aujourd'hui de renoncer aux assises de grosses pierres et de fonder un phare sur une simple maçonnerie de béton. Ce procédé expéditif a déjà été employé pour la construction de petites tours qui servent

(1) Voyez sur ce sujet l'intéressant travail de M. Alphonse Esquiros, — *les lumières flottantes et les phares d'Angleterre*, — *Revue* du 1er septembre 1861.

à indiquer aux navigateurs la situation des écueils sous-marins.

Du reste les tours de phare ne sont pas toujours construites en maçonnerie; en certaines circonstances, on a employé pour ces contructions le fer et la fonte, par exemple pour les phares édifiés sur des côtes désertes ou dans des colonies dépourvues de ressources. On a fabriqué à Paris, en 1862, un phare métallique de 45 mètres d'élévation, qui a été ensuite démonté par pièces et expédié presque aux antipodes, à la Nouvelle-Calédonie, où il signale l'atterrage de Port-de-France. Des nations étrangères ont fait exécuter en France des tours en tôle pour leurs phares. Par un autre motif, on allume quelquefois des feux en haut de grands échafaudages de fer ou de charpente qui ne sont établis qu'à titre provisoire, et ont pour but de signaler des bancs de sable mobiles dont le gisement change de temps à autre. Les côtes de France en présentent de nombreux exemples. On peut citer le phare de Pontaillac, près de Royan, qui montre la route à suivre pour entrer en Gironde à travers les bancs variables de ce fleuve, et surtout le phare de Walde, simple plateforme établie sur des pieux en fer à 11 mètres au-dessus du niveau supérieur de la mer, sur une plage de sable dangereuse en face du port de Calais.

Les touristes compatissans en excursion sur le littoral ne manquent pas de plaindre le sort des malheureux gardiens de phare, qui sont relégués avec leurs familles à l'extrémité des pointes les plus avancées du continent, loin de toute habitation et de toute ressource, ou, ce qui est pis encore, seuls et bloqués par la mer sur un rocher que les eaux entourent à chaque marée; mais que dire de ceux qui habitent les pontons flottans? Lorsqu'il est nécessaire de signaler aux marins un banc de sable ou un récif très éloigné du rivage et de nature telle qu'un édifice stable ne saurait y être construit, on y mouille un navire à l'ancre qui reste là pendant toute l'année. Les mâts, en guise de tours, portent des feux qui en font reconnaître la position aux navigateurs. Les ingénieurs avaient douté longtemps qu'un navire pût se maintenir sans avaries et d'une façon permanente dans cette situation dangereuse. Les phares flottans sont ancrés la plupart sur des points où la mer devient parfois très grosse en raison même de la faible profondeur de l'eau, car les vagues qui roulent silencieusement en pleine mer déferlent avec impétuosité lorsqu'elles arrivent sur un sol plus élevé où la profondeur leur manque. Il y a cinq ou six de ces pontons sur notre littoral. Le plus exposé de tous est mouillé sur le plateau de Rochebonne, en avant de l'île de Ré et hors de vue de la terre. Il y a là une quinzaine d'hommes qui restent à peu près un mois sans revenir au port et qui subissent tous les dangers et les ennuis d'une

longue traversée, ballottés sans cesse sur la même place, sans le mouvement et la variété d'aspect et de climat qui font oublier au marin la monotonie du bord.

Phares ou fanaux, feux fixes ou feux tournans, il y a deux cent soixante-quinze points de notre littoral où brillent chaque soir des signaux lumineux, sauvegarde du navigateur. Il serait trop long d'en faire ici l'énumération complète. Tout au plus est-il possible de montrer comment sont répartis les phares de premier ordre, ou phares de grand atterrage, qui grâce à l'éclat de leur lumière et à leur élévation entourent la France d'une ceinture lumineuse non interrompue. On se souviendra que la portée d'un phare de cet ordre varie de 18 à 27 milles, suivant la nature de l'appareil lenticulaire. Pour que les feux de deux phares voisins se croisent, autrement dit pour qu'il ne reste dans leur intervalle aucune partie de la côte sans lumière, ces deux phares doivent être distans de 45 milles au plus, soit 83 kilomètres (1).

Dans la Manche d'abord, on trouve les trois phares de Dunkerque, de Calais et du cap Gris-Nez, dont les feux portent jusqu'aux côtes de l'Angleterre. Le premier est à éclipses de minute en minute; le second porte un feu fixe varié par des éclats de 4 en 4 minutes; le troisième est à éclipses de 30 en 30 secondes. Il est impossible de les confondre. Entre les deux premiers il y a encore deux phares de troisième ordre, celui de Gravelines, qui est à feu fixe, et celui de Walde, qui est aussi fixe avec des éclats rouges. On serait donc tenté de croire qu'il y a là surabondance de feux, si l'on ne réfléchissait à la nécessité d'illuminer d'une façon exceptionnelle le détroit du Pas-de-Calais, où passent tant de navires. A l'ouest du cap Gris-Nez, la côte change brusquement de direction et s'étend en ligne droite du nord au sud sur une grande longueur. Comme il ne s'y trouve aucun grand port d'abri ou de commerce, on s'était longtemps dit que les navires n'avaient aucun intérêt à s'approcher du rivage, et qu'il était inutile de leur en indiquer la position. On a fini cependant par construire près d'Étaples, à l'embouchure de la Canche, deux phares dont les feux fixes sont associés, ce qui les distingue avec netteté des autres phares de cette région. Ensuite les feux de l'Ailly, près de Dieppe, de Fécamp et de la Hève, près du Havre, signalent les abords de trois grands ports et suffisent en même temps à l'éclairage de la côte de Normandie jusqu'à l'embouchure de la Seine. Au sommet des deux tours de la Hève, la lumière électrique resplendit de tout son éclat. Le lit de la Seine est

(1) En certains cas très rares, la conformation du littoral n'a pas permis de se tenir au-dessous de cette limite; mais alors la partie de la côte que la lumière des grands phares n'atteint pas est couverte par un feu d'ordre inférieur.

jalonné, comme tous les grands fleuves où la navigation est très active, par de nombreux fanaux situés sur l'une et l'autre rive, qui montrent au marin quelles directions il doit suivre afin d'éviter les bancs de sable par lesquels le chenal navigable est rétréci. Au-delà du Havre, la côte devient concave et forme un golfe assez large dont le fond n'est éclairé que par des feux d'ordre secondaire. Vient ensuite la presqu'île du Cotentin avec ses deux caps avancés en mer et deux phares, Barfleur et la Hague, qui en signalent les extrémités. L'un est à feu fixe et l'autre à éclipses; le marin qui arrive de la haute mer ne saurait donc les confondre. Du cap la Hague jusqu'à Belle-Ile, en face de l'embouchure de la Loire, s'étend la presqu'île bretonne, dont le littoral, déchiqueté par la mer, se hérisse de tant d'îles, d'îlots et de récifs qu'on a été obligé d'y multiplier les phares afin de signaler au loin les dangereux écueils de ces parages. Il n'y a pas moins de neuf phares de premier ordre et huit d'ordre inférieur sur les côtes de Bretagne, et c'est là que s'élèvent les tours de Bréhat, des Triagoz et de Kermorvan, où l'art de l'ingénieur a lutté contre les plus graves difficultés des constructions de ce genre. A l'extrémité du Finistère, le phare d'Ouessant signale l'entrée de Brest; de même le phare de Belle-Isle signale l'embouchure de la Loire. Belle-Isle est un des principaux atterrages de la côte de France. C'est là que les bâtimens au long cours viennent prendre connaissance de terre et rectifier leur route, pour aller à Nantes, à Saint-Nazaire, parfois même, quand les vents soufflent du sud, pour aller à Lorient.

Au sud de la Loire, le littoral redevient plus sain et moins accidenté. Les phares de l'île d'Yeu, des Baleines et de Chassiron suffisent, avec quelques feux intermédiaires d'ordre inférieur, pour signaler tous les dangers de la côte jusqu'à l'embouchure de la Gironde, que la tour de Cordouan, avec son feu à éclipses de minute en minute, éclaire d'une façon magistrale. Ici encore les feux se multiplient et s'étendent même dans l'intérieur des terres jusqu'à Blaye, sur les deux rives du fleuve. Enfin entre la Gironde et la frontière d'Espagne règnent les dunes de sable sans îles ni découpures intérieures. Les navires évitent d'en approcher. Il a fallu cependant trois phares de premier ordre pour jalonner cette longue étendue de côtes stériles; mais il n'y a, sauf à l'entrée de l'Adour, aucun feu intermédiaire. C'est la partie la plus nue et la plus ingrate de notre littoral.

Les côtes de la Méditerranée sont saines en général, et la portée des phares y est plus étendue en raison de la plus parfaite transparence de l'air. On s'est contenté d'y établir sept phares de premier ordre et un petit nombre de feux de rang inférieur. Il est à

remarquer qu'un phare et quatre fanaux suffisent à signaler les abords de Marseille. Six phares suffisent aussi, avec quelques feux de port, pour tout le périmètre de la Corse. Quant à l'Algérie et aux autres colonies françaises, l'éclairage des côtes n'y est encore qu'ébauché. Les entrées des ports sont seules éclairées; tout le reste du littoral est pendant la nuit dans une obscurité complète.

Les phares et fanaux de diverses grandeurs dont il a été question jusqu'ici ne sont pas les seuls monumens que la prévoyance humaine élève sur les côtes de l'Océan, afin de prévenir les naufrages. D'autres ouvrages, moins apparens, plus modestes, mais encore bien utiles, complètent l'ensemble des signaux offerts aux navigateurs. Ils se présentent sous des formes variées et portent différens noms, suivant le but qu'ils atteignent et la disposition qu'ils affectent. Ce sont d'abord les *amers*. On désigne sous ce nom, en terme de marine, tout objet terrestre sur lequel le marin peut prendre un repère ou un alignement. Ainsi les clochers, les moulins à vent, de grands arbres, quelquefois des rochers de forme caractéristique, servent à cet usage. Des pics isolés, comme l'île de Ténériffe, des volcans qui se couvrent d'un panache de fumée, comme il s'en trouve en certaines parties du globe, sont des amers gigantesques au vu desquels le navigateur rectifie sa position géographique. A défaut de ces signaux naturels, on construit des signaux artificiels, soit un grand mur en maçonnerie qui est peint en blanc pour être visible de plus loin, soit un échafaudage en charpente de forme convenue. Les signaux de cette catégorie ont surtout paru nécessaires sur la longue et uniforme ligne de dunes qui borde les départemens de la Gironde et des Landes. On y a dressé aux points les plus apparens de grands amers en bois de 20 mètres de haut.

Veut-on signaler un écueil sous-marin sur lequel les navires dépourvus d'un bon pilote courraient risque de se jeter, on y place une *balise*, sorte de pieu en bois ou en fer qui dépasse un peu le niveau de la mer et est surmonté d'un *voyant* destiné à être aperçu de loin. Parfois les balises prennent les proportions d'un monument, par exemple celle qui a été élevée sur le rocher d'Antioche, récif dangereux situé au milieu du pertuis qui sépare les îles de Ré et d'Oléron. C'est une immense carcasse en fer dont le sommet dépasse de 10 mètres le niveau des plus hautes mers. On a eu la prévoyance de la garnir d'une échelle et d'établir en haut un plancher sur lequel des naufragés trouveraient au besoin un refuge temporaire. Les balises sont le plus souvent de petites tourelles en maçonnerie qui, suivant qu'elles sont peintes en rouge ou en noir, indiquent que le navigateur doit, en venant du large, les laisser à droite ou à gauche.

Lorsqu'il s'agit de jalonner un chenal ou d'indiquer les contours d'un banc de sable, on emploie aussi, au lieu de pieux-balises, des bouées, qui sont de petits corps flottans qu'une ancre frappée sur le fond de la mer maintient en une position à peu près invariable. Les bouées ont encore cet avantage, qu'un navire peut s'y amarrer en attendant le moment d'entrer au port, ou, s'il sort, en attendant le moment d'appareiller. C'est même le seul mode d'amarrage dont se servent les navires de guerre sur les rades de la marine militaire. On comprend que les amers, les balises et les bouées ne sont que des signaux de jour, puisque ce sont des signaux obscurs, invisibles la nuit et par les temps de brume. On a eu l'idée ingénieuse d'attacher sur certaines bouées une cloche que l'agitation de la mer suffit à mettre en branle, si bien que le son de la cloche supplée à l'insuffisance du signal visuel, et révèle au marin qui l'entend la proximité d'un danger. Du reste la cloche est d'un usage fréquent sur notre littoral comme moyen de remplacer les fanaux, lorsque le brouillard rétrécit d'une façon notable le cercle d'action de ceux-ci. Il y a des cloches sur la plupart des jetées de nos grands ports, et on les fait sonner par volées intermittentes aux momens où cette ressource accessoire paraît nécessaire. La substitution des signaux acoustiques aux signaux visuels par les temps de brume, quand ces derniers deviennent impuissans, est un des plus importans problèmes que l'ingénieur maritime ait maintenant à étudier, et c'est un problème qui est encore bien loin d'être résolu. Il est facile de s'en rendre compte. La lumière des phares porte, on l'a vu, à plus de 50 kilomètres en temps ordinaire, tandis qu'une cloche assez volumineuse ne se fait guère entendre qu'à 1,200 mètres avec vent debout, par une bonne brise; les vents violens peuvent même en intercepter tout à fait les sons. Les cloches, les sifflets, les trompettes, les tams-tams, ont été tour à tour mis à l'essai sans qu'aucun de ces instrumens ait donné un résultat satisfaisant. On ne saurait en aucune façon comparer l'efficacité des signaux acoustiques à celle des signaux lumineux. La question est toujours à l'étude et donnera peut-être un jour des résultats plus heureux.

Enfin, parmi toutes les indications qu'il est utile de signaler au navigateur qui se dirige vers un port, on a dû comprendre la hauteur de la marée dans le chenal où le navire va passer. Le pilote en effet, après avoir gouverné avec prudence entre les bancs et les écueils qui obstruent la rade, est exposé à s'échouer à l'entrée même du port, s'il se hasarde à y pénétrer à l'heure où la mer est basse. Des signaux de marée se font donc sur les jetées des principaux ports de la Manche et de l'Océan. Les ports de la Méditerranée n'en ont pas besoin, puisque les mouvemens de la marée y sont à

peine perceptibles. Au moyen de cinq ballons que l'on hisse en l'air, en leur donnant diverses positions conventionnelles, on arrive à signaler de 25 en 25 centimètres toutes les hauteurs d'eau comprises entre 3 et 9 mètres, limites extrêmes pour les navires de long cours. De plus un pavillon blanc avec croix noire et une flamme noire indiquent, suivant la position respective de ces deux objets, que la marée monte ou descend. Un pavillon rouge hissé en tête du mât des signaux avertit que l'entrée du port est interdite. Ainsi, depuis l'instant où le marin aperçoit la terre jusqu'à celui où il se trouve abrité au fond du port, des signes de convention le guident et le pilotent au milieu des dangers qu'il côtoie. Il s'établit entre le navire et la terre ferme une sorte de communication télégraphique qui rend le capitaine aussi sûr de sa marche sur une côte qui lui est inconnue que s'il naviguait toujours dans les mêmes parages. Ce n'est au surplus qu'une application restreinte d'un système de télégraphie marine beaucoup plus complet dont les vaisseaux de guerre ont aujourd'hui le privilége, et dont les bâtimens du commerce seront appelés plus tard à profiter. Sur les points saillans de notre littoral se dressent des sémaphores, c'est-à-dire des mâts à signaux, et au pied s'abrite une petite cabane où, comme dans les phares, des gardiens veillent sans interruption. Au moyen de pavillons combinés en diverses façons variables presque à l'infini, ils correspondent avec le navire qui passe au large. Chaque série de pavillon signifie un mot, une phrase, un chiffre d'un vocabulaire convenu à l'avance. Le navire peut, par ce moyen, faire connaître, sans accoster, le lieu d'où il est parti, demander des secours ou des renseignemens, s'enquérir des faits qui l'intéressent, annoncer son arrivée au port destinataire. Le vocabulaire dont il s'agit, traduit dans les différentes langues de l'Europe, exprime toujours les mêmes mots et les mêmes phrases par les mêmes signes. C'est une langue universelle d'un nouveau genre. Entre un navire et la côte, ou bien entre deux navires qui se rencontrent en mer, une conversation peut s'engager, bien que chacun des interlocuteurs ne parle que sa propre langue et ignore celle de son correspondant. En l'état d'incertitude où l'on se trouve après une longue traversée, cette correspondance avec l'inconnu, terre ou vaisseau qu'on aperçoit à distance, c'est pour le navigateur une joie et une consolation, quelquefois même c'est le salut du navire et de son équipage.

L'éclairage et le balisage des côtes, pour en revenir à l'objet principal de cette étude, sont sans contredit une institution bienfaisante, puisque les travaux qui s'y rapportent n'ont d'autre but que de prévenir les naufrages. A ce point de vue, on ne saurait pri-

ser trop haut les avantages qui en découlent : la vie de milliers de marins en dépend; mais ces travaux ont aussi un intérêt commercial dont il ne faut pas négliger de tenir compte. De ce que les sinistres maritimes sont rendus plus rares grâce à la portée lointaine des phares, de ce que les avaries au moment de l'atterrage deviennent moins fréquentes et moins graves par l'observation judicieuse des bouées, des balises, des amers et des signaux nautiques, il résulte que le taux des assurances maritimes est moindre et que le prix du frêt est moins élevé. Veut-on juger des progrès obtenus sous ce rapport, et par exemple de la sécurité donnée à la navigation nocturne? Il était impossible, il y a quelques années, d'entrer en rade de Brest pendant la nuit. Aujourd'hui deux petits phares, l'un sur la pointe de Portzic, l'autre sur celle du Petit-Minou, indiquent au navigateur l'alignement à prendre pour passer entre les écueils qui limitent le chenal. « On peut affirmer, disait l'illustre hydrographe Beautemps-Beaupré lorsqu'il fut question d'élever les deux tours qui portent ces feux, on peut affirmer que les moindres avaries que pourrait éprouver un bâtiment de l'état forcé par le mauvais temps à chercher un refuge de nuit dans la rade de Brest occasionneraient plus de dépenses que n'en demande la construction de ces phares. » Des considérations de même ordre justifient les dépenses importantes qui ont été faites afin d'éclairer les abords de tous nos grands ports. Une catastrophe déplorable dont les côtes d'Algérie ont été récemment le théâtre démontre avec plus d'évidence que ne le ferait un long raisonnement combien de richesses et de vies d'hommes l'éclairage maritime peut sauver de la perdition. Le bateau à vapeur le *Borysthène* se dirigeait en ligne droite vers Oran, dont le phare de Mers-el-Kebir devait lui signaler les approches. Entraîné vers l'ouest, sans en avoir conscience, par des courans sous-marins, il s'est misérablement englouti sur les écueils de l'île Plane, dont aucun feu ne révélait la présence. On peut le répéter encore, si rare que soit un tel événement, que sont en comparaison d'une si grande perte les dépenses de construction et d'entretien d'un phare?

Les sommes que chaque nation consacre à l'illumination de ses côtes sont en rapport avec le développement de son commerce maritime. En France, la question fut longtemps négligée, et ce n'est que sous la restauration qu'on lui accorda une attention sérieuse. Les belles découvertes de Fresnel dotèrent l'administration française de moyens d'action d'une efficacité surprenante. A ce moment, les travaux hydrographiques de Beautemps-Beaupré firent mieux connaître les dangers de tout genre dont notre littoral est parsemé. L'amiral de Rossel développa alors dans un mémoire remarquable

les principes qui devaient servir de base au système des phares et fanaux, et en fit approuver le projet en 1825 par la commission des phares, composée de savans illustres, d'ingénieurs et de marins expérimentés. Les travaux furent commencés sans retard et continués depuis lors sans interruption; ils sont bien près d'être terminés, au moins en ce qui intéresse la France continentale. Un demi-siècle ne s'est pas écoulé que soixante-dix tours ont été construites à neuf ou ont été l'objet de réparations qui équivalent à une reconstruction totale. Tous les anciens appareils d'éclairage ont été remplacés par des appareils lenticulaires du type le plus parfait. Il serait difficile peut-être de supputer toutes les dépenses qui ont été faites en ces quarante années. On en donnera une idée suffisante en disant que le coût d'établissement d'un phare de premier ordre est rarement inférieur à 200,000 francs et dépasse souvent un demi-million. C'est un chiffre qui varie entre des limites très étendues suivant les conditions où se trouve l'édifice et les circonstances impossibles à prévoir des travaux à la mer. Quant à l'entretien, un phare de premier ordre, avec le salaire de ses trois ou quatre gardiens, une consommation d'huile de plus de 3,000 kilogrammes et les dépenses accessoires, ne revient pas à moins de 8,000 francs par an. En somme, le budget annuel de ce service public atteint presque 1 million de francs.

Lorsqu'on étudie quelqu'une de ces découvertes brillantes qui décuplent la puissance d'une industrie en la transformant, ou donnent aux œuvres du génie civil un essor imprévu et des moyens d'action plus parfaits, on se demande toujours à qui l'on en est redevable. Cette question se pose avec un intérêt plus sérieux encore quand il s'agit d'une invention qui est, comme les phares, un bienfait pour l'humanité. On s'inquiète volontiers de savoir ce que fut la vie de l'homme à qui le siècle doit un grand progrès. Il est aisé de résumer en quelques mots la vie d'Augustin Fresnel, l'ingénieux créateur des phares. Né en 1788 dans un petit village de Normandie, admis de bonne heure à l'École polytechnique, il en sortait en 1806 en qualité d'élève ingénieur des ponts et chaussées. Pendant longtemps, rien ne parut révéler l'aptitude scientifique dont il était doué. Vers la fin de 1815, il entend parler par hasard de la polarisation de la lumière, curieux phénomène alors peu connu et dont un officier du génie, Malus, mort jeune aussi, venait de s'occuper avec succès. De ce moment datent ses premières recherches expérimentales sur la science de l'optique, dont il devait en peu de temps élargir la théorie d'une façon prodigieuse. En 1819, un de ses mémoires sur la diffraction était couronné par l'Académie des Sciences. En même temps Arago, qui était

déjà membre de la commission des phares, en faisait nommer Fresnel secrétaire et obtenait qu'en cette qualité il fût chargé de poursuivre les expériences relatives à l'éclairage maritime. Arago déclara plus d'une fois par la suite qu'il regardait comme un bonheur de sa vie d'avoir en cette circonstance soupçonné qu'un ingénieur, alors presque inconnu, serait un des hommes dont les découvertes illustreraient la France. Le choix était en effet heureux, car Fresnel, tout en continuant avec une persévérance infatigable la série de ses recherches sur la théorie de la lumière, sut trouver le temps de perfectionner les lampes des phares et d'inventer les appareils lenticulaires, qui sont un de ses plus beaux titres de gloire. Bientôt l'Académie des Sciences l'admit dans son sein à l'unanimité des suffrages; il n'avait que trente-cinq ans. Peu après, la Société royale de Londres lui décernait la médaille de Rumford, l'une des récompenses les plus enviées parmi celles que les compagnies savantes distribuent; mais tant de travaux avaient épuisé les forces du savant. Absorbé par ses recherches théoriques, qu'il poursuivait pour sa satisfaction personnelle, et par les fonctions d'ingénieur, qu'il ne négligea jamais, Fresnel sentit bientôt ses forces décliner, et après une longue maladie il s'éteignit sans souffrance. Si courte que sa vie ait été, il s'est fait une grande place dans l'histoire des sciences. Artisan non moins habile que profond mathématicien, il a su tout à la fois asseoir la théorie nouvelle de la lumière sur des bases scientifiques et créer les modèles d'admirables instrumens d'une utilité pratique et providentielle.

Fresnel a eu aussi un rare bonheur. Les ingénieurs qui ont continué l'œuvre principale de ses dernières années, son frère d'abord, Léonor Fresnel, et ensuite l'honorable directeur actuel de l'administration des phares, M. Léonce Reynaud, ont conservé avec un pieux souci le culte de la mémoire du grand inventeur. Certes l'éclairage maritime a toujours été en progrès, on n'a cessé d'innover et d'améliorer peu à peu les types et les appareils; mais les successeurs de Fresnel n'ont cessé aussi de lui en rapporter le mérite et de présenter comme un simple développement de ses idées primitives des perfectionnemens dont ils auraient eu le droit de s'attribuer l'honneur. On aime à voir une institution utile continuer ainsi les traditions d'un homme de génie, et, sans s'abandonner à la routine, ne pas renier le souvenir de son fondateur à mesure qu'elle s'étend et se développe. C'est qu'aussi la science et la théorie devaient être les bases fondamentales de l'industrie des phares, et que ceux-là surtout sont aptes à rendre justice aux recherches de leurs devanciers qui savent les continuer à l'occasion.

H. Blerzy.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février 1866.

On ne rendrait point à M. Thiers l'honneur qui lui est dû, si l'on essayait de louer l'honnête, le patriotique, le magnifique discours qu'il vient de prononcer au corps législatif. De pareils actes se louent eux-mêmes. On sent que tous les témoignages de l'admiration seraient mesquins en face d'un homme qui a la félicité de consacrer à sa cause un talent aussi grand qu'elle. On ne peut que s'unir à lui par ces muets serremens de main où passent les tressaillemens des âmes et par le simple aveu d'une reconnaissance profonde.

C'est une grande et noble joie, par le temps équivoque où nous vivons, de voir qu'enfin notre France de 1789 a trouvé un interprète digne d'elle. La grande portée du discours de M. Thiers est dans la sûreté puissante, lumineuse, décisive, avec laquelle il a rattaché aux principes de 1789 l'œuvre politique proposée à la France présente. Avec un rare mélange de sagacité et de modération, don heureux d'une raison maîtresse d'elle-même, M. Thiers a découvert dans la constitution qui nous régit, dans la légalité la plus stricte, les titres au nom desquels la France doit revendiquer l'accomplissement du vœu suprême de la révolution. La constitution de 1852 s'est placée sous l'invocation des principes de 1789. Elle dit dès le premier article : « La constitution reconnaît, confirme et garantit les grands principes proclamés en 1789 et qui sont la base du droit public des Français. » Les principes de 1789 sont donc notre grande charte à nous, celle à laquelle la constitution actuelle, de son propre aveu, emprunte son autorité et sa sanction. Or ces principes ne sont point une tradition confuse et indéterminée qui se prête à des interprétations arbitraires et contradictoires Ils sont définis par des formules précises et inflexibles dans les déclarations des droits et des garanties qui forment le préambule de la constitution de 1791. Devant ces formules, aucune ambiguïté ne peut subsister sur le droit public que la révolution a entendu fonder en France. La révolution, comme on le sait et comme M. Thiers vient de le rappeler, a pour-

suivi deux buts, un but social et un but politique. Elle a voulu fonder l'égalité dans la société, la liberté dans le gouvernement politique. Nous avons eu de tristes écoles qui, oubliant ou méconnaissant les origines et les aspirations les plus certaines de la révolution, ont prétendu réduire à l'établissement de l'égalité l'œuvre essentielle et exclusive de notre grand mouvement révolutionnaire. Ce fatal préjugé survit et nous opprime encore dans le domaine des faits; mais il ne peut tenir dans le domaine des idées, et notre histoire rejette avec mépris un travestissement qui voudrait la déshonorer. Les esprits qui se respectent ne peuvent nier l'élan de la France de 1789 vers la liberté. Un des plus utiles mérites du dernier livre de M. Edgar Quinet est d'avoir mis cette vérité en lumière avec une abondance et une force de preuves qui rendent toute contestation impossible. Comme M. Quinet l'a fait remarquer, le travail égalitaire de la révolution fut facile; les résultats en furent acceptés et consacrés tout de suite. La partie difficile de la tâche, ce fut la conquête de la liberté. C'est en cherchant à organiser la liberté au milieu des vieilles routines de l'ancien régime, à travers les vieilles habitudes d'arbitraire qu'un long gouvernement despotique avait en quelque sorte inoculées au tempérament national, qu'on se trouva en proie aux luttes violentes et qu'on s'abandonna aux déviations qui compromirent l'œuvre révolutionnaire; mais la fureur même de ces luttes, si elle accuse l'inexpérience de la nation, montre combien sa passion pour la liberté fut ardente et sincère. Comment pourrait-on dire que ce ne fut point cette passion qui souleva la France en 1789 et enflamma l'enthousiasme révolutionnaire? Le premier acte révolutionnaire fut la prise de la Bastille. Est-ce pour l'amour exclusif de l'égalité que le peuple dans son sublime emportement, lui par-dessus qui les lettres de cachet passaient sans l'atteindre, alla détruire le monument séculaire des attentats commis contre la liberté par la justice administrative de l'ancien régime?

Le mérite éminent du discours de M. Thiers est d'avoir relié la question actuelle de la liberté à notre droit politique écrit et à nos plus imposantes origines révolutionnaires. Ce texte de la déclaration des droits qu'il a rappelé a fixé les conditions inexpugnables de la destinée politique de la France moderne : « la souveraineté est une, indivisible, inaliénable; elle appartient à la nation; aucune portion ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice. » Voilà, on peut le dire, toute la constitution de la France résumée et précisée, suivant le mot de M. Thiers, en langage lapidaire. Toute la théorie du monde moderne en matière de gouvernement et de droits politiques est enfermée dans ces trois lignes. A moins de nous ramener à la barbarie et aux capricieuses tyrannies de la force, on ne peut pas sortir de là. Comment est-il possible que, le droit moderne étant compris dans une si souveraine définition, nous soyons encore les jouets, en ce qui touche à la pratique des libertés qui sont les attributs et les organes indispensables de la souveraineté nationale, des illusions les plus grossières et des sophismes les plus maladroits? Des esprits fermés à toute philosophie, et qui

affectent pourtant la profondeur, persistent à maintenir un dualisme et un antagonisme entre ce qu'ils appellent l'autorité et la liberté. Ils opposent les droits de l'autorité aux droits de la liberté, avec l'arrière-pensée constante de subordonner ceux-ci à ceux-là. Ces distinctions abstraites et artificielles sont aussi puériles et aussi usées que la scolastique du moyen âge, et ne répondent à aucune réalité vivante et à aucune logique. C'est le reste des habitudes d'esprit créées par l'ancien droit qui attribuait au pouvoir une mission distincte, supérieure, d'origine et de vocation divines. En face de ce pouvoir, suivant les conceptions de l'ancien monde, la liberté ne pouvait avoir en effet qu'une existence subordonnée et précaire; mais dans la reconnaissance des lois de la morale politique la révolution française et, il faut le dire aussi, la révolution d'Amérique ont produit des découvertes non moins certaines que celles qui ont accompagné la renaissance scientifique de l'Europe. Copernic et Galilée ont appris au monde que la terre n'était point le centre du système solaire. Les auteurs de la révolution d'Amérique et ceux de la révolution française ont fait entrer à jamais dans la conscience de l'humanité cette vérité, que ce ne sont point les peuples et leurs justes droits qui tournent autour de ce qu'on était accoutumé à nommer l'autorité, que c'est au contraire l'autorité qui dérive de la souveraineté nationale et par conséquent des libertés politiques qui constituent cette souveraineté. Les gens qui du haut du pouvoir se figurent qu'ils ont qualité pour dominer, régenter, restreindre ou suspendre à leur gré les libertés politiques par lesquelles s'exerce la souveraineté populaire ne sont plus que des ignorans semblables à ceux qui croiraient encore que Josué a arrêté le soleil. L'autorité légitime ne peut plus désormais procéder que de la souveraineté nationale; elle ne saurait être que le mandataire de cette souveraineté; elle désavouerait dans son origine sa légitimité, ses titres, si elle prétendait s'élever au-dessus des libertés qui sont les organes naturels et nécessaires de la souveraineté une, indivisible et inaliénable du peuple.

Nous ne recommencerons point la déduction si naturelle, si logique, si lucide, que M. Thiers a présentée de ces libertés nécessaires, en dehors desquelles le plus haut des principes de 1789, celui de la souveraineté nationale, ne pourrait plus être mis en avant sans la plus odieuse hypocrisie et la plus outrageante dérision. Toute cette partie de son discours où il nous fait toucher en quelque sorte l'enchaînement de la liberté de la presse, de la liberté de réunion, de la liberté électorale, de la liberté parlementaire, aux principes de 1789, « base du droit public des Français, » entrera dans l'histoire de France comme un de ces immortels commentaires par lesquels les grands citoyens dans les pays libres ont l'honneur de fixer la signification des constitutions nationales. Les nobles préoccupations qui animent M. Thiers donnent lieu à un rapprochement que nous demandons la permission d'indiquer. Cette généreuse tendance qui nous porte à rechercher dans nos origines révolutionnaires les titres imprescriptibles de

nos libertés n'est point particulière à la France. Un travail analogue s'opère en ce moment même dans les plus honnêtes et les plus hautes intelligences politiques des États-Unis. Le jour même où M. Thiers prononçait son discours, nous lisions le discours remarquable que M. Sumner vient de prononcer au sénat de Washington, et que nous ont apporté les derniers courriers d'Amérique. — La harangue de M. Sumner est le grand événement politique actuel aux États-Unis. L'illustre sénateur américain, le chef du parti radical au sénat, s'est proposé de faire sortir du commentaire le plus attentif de la constitution de son pays les principes d'après lesquels doit être résolu le difficile problème que les Américains nomment la reconstruction, c'est-à-dire la rentrée des états rebelles dans l'Union. Nous n'essaierons point ici d'apprécier la portée pratique des opinions de M. Sumner sur la grande question qui agite les États-Unis; mais il nous est impossible de ne point rendre hommage à la piété patriotique que respire son beau discours. De même que M. Thiers a voulu dégager les destinées libérales de la France des grands principes de la révolution, de même M. Sumner a eu à cœur de mettre en lumière, dans les origines de la constitution des États-Unis, les principes fondamentaux du gouvernement républicain des temps modernes. Il faut voir avec quelle religion M. Sumner interroge les enseignemens des fondateurs de la république, de ceux qu'à chaque instant il appelle « les pères : » — touchant langage de ces républicains qui ne datent pas encore d'un siècle, et qui mêlent à la politique, malgré la rudesse de mœurs que nous sommes trop enclins à leur reprocher, les traditions aimantes de la famille. Il faut voir avec quelle honnête fierté il rappelle que Washington a donné au monde la révélation d'une nouvelle nature de grandeur. Il faut voir avec quelle foi certaine il proclame la grande découverte de la révolution américaine, la notion moderne de la légitimité des gouvernemens uniquement et exclusivement placée dans le consentement des gouvernés. Il faut voir enfin avec quelle abondante et triomphante argumentation il établit la nécessité de l'égalité et de la liberté politique, dont l'union absolue trace seule et forme le cercle de la cité américaine. « Que serait, s'écrie-t-il, l'égalité sans la liberté et la liberté sans l'égalité, et à défaut de l'une d'elles le nom de république ne serait-il point une moquerie? » N'est-ce pas un grand spectacle que ce concert de retour vers les sources de la liberté et des gouvernemens populaires qui s'accomplit en même temps en France et aux États-Unis, lesquels déjà une fois, par notre concours, ont eu le bonheur et la gloire d'être nos précurseurs? N'est-ce point une coïncidence remarquable que ces voix de deux grands patriotes qui presque au même instant, sans s'être donné le mot, obéissant instinctivement à la loi mystérieuse qui pousse les peuples destinés à guider la civilisation, se répondent avec tant d'éclat d'un bord à l'autre de l'Atlantique? Toutes les nouvelles des États-Unis disent que l'effet produit par la harangue de M. Sumner a été immense. Ce succès, écrit-on, ne tient point aux séductions ordinaires de l'art oratoire, à la

grâce du geste, à l'élégance du style, à l'éclat des images. Il est venu de la force de la vérité, de la noblesse du sentiment; on se sentait fier sous la puissante parole de l'orateur, fier d'être citoyen sous un gouvernement fondé sur des principes si justes, si grands, si simples. Les adversaires habituels de M. Summer, les démocrates du congrès, se sont couverts d'honneur en se joignant aux témoignages de respect qui ont été rendus si universellement au sénateur radical. Dans l'orgueil que leur inspire cette belle et bonne action oratoire, les Américains se retournent amicalement vers notre vieux monde, et ne dissimulent point l'espoir que ce discours leur fera plus d'honneur en Europe qu'aucun acte public accompli dans leur pays depuis le décret d'émancipation. Nous sommes charmés, pour notre part, de donner raison à cette espérance. Ces douces joies de la popularité immédiate, spontanée, aux effusions naïves, manquent encore, chez nous, aux hommes qui, comme M. Thiers, remplissent la sévère mission de la revendication des libertés publiques; mais la conscience du devoir rempli, la certitude du service rendu, sont des encouragemens suffisans pour les âmes vigoureuses.

Nous ne ferons pas allusion à la seconde partie du discours de M. Thiers, à celle où l'illustre orateur a dit son opinion sur les questions courantes du jour; ce n'est point que nous nous sentions embarrassés des dissentimens qui, sur plusieurs de ces questions, nous séparent de M. Thiers. Les appréciations particulières de l'illustre homme d'état, quand même il nous serait impossible d'y souscrire, n'ôtent rien à la puissance de son commentaire constitutionnel. M. Thiers réclame les libertés nécessaires, et nous sommes convaincus, pour notre compte, que ces libertés, quand nous en aurons repris possession, prépareront ou confirmeront sur plusieurs points de la politique économique et de la politique étrangère des solutions contraires à celles pour lesquelles M. Thiers ne dissimule point ses préférences. Bien loin d'être étonnés de voir M. Thiers avouer sur les questions courantes des opinions qui n'ont guère la chance de devenir populaires, nous le louerions plutôt de sa franchise et de sa vaillance. La liberté ne semble point devoir profiter à certaines causes qu'il aime, et cependant il n'hésite point à demander la liberté, même au risque de la voir se retourner contre lui. Il ne saurait y avoir de plus décisif témoignage d'une sincérité plus désintéressée. Une sincérité semblable efface tous les ombrages que pourraient exciter des dissentimens secondaires. Y a-t-il rien de plus naturel et de plus légitime que le maintien de l'union sur les questions essentielles de constitution entre des hommes qui obéissent sur les autres affaires à des tendances et à des aspirations diverses? Nous ne prendrons point la peine d'essayer la justification logique d'un tel accord; nous nous contenterons d'une comparaison hypothétique qui peut servir à expliquer la situation des diverses fractions de l'opinion libérale en France. Il y a deux pays incontestablement libres dans le monde: l'Angleterre et les États-Unis. Il y a dans chacun de ces pays trois partis qui professent des idées

très différentes sur l'ensemble et la marche des affaires. Ils s'appellent en Angleterre les tories, les whigs et les radicaux, aux États-Unis les radicaux, les républicains conservateurs et les démocrates. Supposez que les libertés nécessaires vinssent à manquer aux Anglais et aux Américains, n'est-il pas certain que les trois partis qui professent pour ces libertés le même attachement s'uniraient sur le champ pour les ressaisir? La liberté de la presse, la liberté de réunion, la liberté municipale, seraient réclamées avec une égale énergie en Angleterre par lord Derby aussi bien que par lord Russell, par M. Disraeli aussi bien que par M. Bright, en Amérique par M. Raymond aussi bien que par M. Stevens. C'est un accord semblable qui s'établit naturellement en France pour le développement des libertés publiques, et cet accord, sous l'influence des lumineux enseignemens de la discussion parlementaire, ne peut que se fortifier et se généraliser dans le pays tout entier.

La fausse doctrine démocratique qui annonce le progrès social et le bonheur des peuples par l'initiative d'un pouvoir affranchi des entraves de la liberté était représentée naguère dans un coin de l'Europe par une triste caricature. Le prince Couza avait fortifié son pouvoir par un coup d'état sous prétexte d'initier aux droits de propriété les pauvres paysans roumains. Nous protestâmes sur le champ contre cette pitoyable et dangereuse parodie, sans rencontrer grand écho dans la presse française et le monde politique officiel. Le coup d'état de Couza n'était point cependant un fait sans gravité au point de vue de la politique générale de l'Europe. La constitution renversée par Couza avait été garantie par les puissances signataires du traité de Paris : il était peu honorable pour ces puissances de laisser braver par un aventurier jouant au despotisme une garantie européenne stipulée en faveur d'un peuple intéressant; il était imprudent aussi de laisser s'introduire un pareil désordre dans une partie de l'Europe où le moindre incident peut à l'improviste irriter cette maladie chronique qu'on appelle la question d'Orient. On ferma systématiquement les yeux sur ce péril, et on laissa faire Couza. Le coup d'état de celui-ci était fondé sur de faux prétextes et fit bien du mal à la Roumanie. Les hommes les plus intelligens et les plus généreux de ce pays, sur lequel il est si naturel que la France étende sa sollicitude, furent accablés de tracasseries, abreuvés de dégoûts. Nous ne pouvons oublier un de ces hommes, le vice-président de la chambre des députés, M. Pano; il était venu en France, avec le mandat des plus honnêtes et des plus distingués parmi ses compatriotes, pour éveiller à temps l'attention sur les menées et les tendances de Couza. Ses efforts furent impuissans; on ne daigna pas l'écouter, et le désespoir patriotique que lui inspira le renversement des institutions a coûté la raison à cet avocat infortuné de la liberté roumaine. Bien d'autres malheurs privés furent la conséquence de l'attentat du prince. Tandis que Couza, très habile à se servir du télégraphe, faisait célébrer dans les journaux européens ses succès, sa popularité, ses prétendues réformes politi-

ques, le pays se démoralisait, les finances étaient dilapidées, et avec une certaine jovialité comique le prince se permettait les plus étranges caprices de dictature. Le grief principal qu'il avait mis en avant contre l'assemblée illégalement renversée par lui était l'instabilité qu'il l'accusait d'imprimer au pouvoir; il accusait cette assemblée de la ridicule multiplicité des ministères qui s'étaient succédé depuis le commencement de son règne. On vit bien l'injustice de ce reproche quand Couza fut devenu autocrate; il ne lui fut pas plus facile de s'entendre avec ses ministres que sous le régime constitutionnel, et les changemens de cabinets ne furent pas moins fréquens. Le prince, exploitant l'ambition patriotique qui porte les Roumains à organiser une armée nationale, affectait de s'appuyer sur l'élément militaire. Il crut tirer grand parti d'une petite émeute qui fut provoquée comme à plaisir à Bucharest l'été dernier. La seule occasion de gloire qu'il pût donner à ses soldats fut la répression de cette fausse insurrection; mais c'est cette répression qui lui a porté malheur. L'armée a eu honte d'avoir été employée à brutaliser d'innocens pauvres diables et d'honnêtes citoyens injustement accusés. C'est depuis lors que la petite armée roumaine a pris en dégoût le pouvoir de Couza. Comme pour effacer le souvenir d'une complicité involontaire qui les humiliait. les chefs militaires se sont chargés de délivrer leurs compatriotes de cette contrefaçon du despotisme. Une nuit, le chef du poste du palais, le major Lecca, n'a eu qu'à entrer avec quelques-uns de ses hommes dans l'appartement du prince pour le décider à résigner le pouvoir. Aucune chute n'a été plus soudaine et plus complète. Couza, dans son triomphe, à l'heure des prospérités, avait fait des sénateurs et des grands dignitaires privilégiés; on n'en a pas retrouvé un seul sous ce trône de comédie.

La révolution roumaine se recommande par deux caractères, l'unanimité des sentimens qui l'ont inspirée et l'indulgente clémence des vainqueurs. Il y a, on le sait, plusieurs partis en Roumanie, divisés soit par les questions sociales, soit par les intérêts politiques, soit par les tendances religieuses, soit encore par les alliances extérieures. Tous les partis ont oublié leurs dissentimens et se sont unis contre le despotisme de Couza; toutes les opinions se sont fondues dans le sentiment de l'honnêteté et de la dignité nationales offensées. Il faut bien qu'il y ait dans ces alliances de partis commandées par de grands intérêts nationaux une vertu morale; on en voit l'effet dans la douceur et l'intelligence des révolutions produites par ces alliances. Les Roumains se sont abstenus de toutes représailles contre l'homme qui les avait trompés et humiliés; ils se sont contentés de le conduire le plus vite possible à la frontière. La révolution n'a pas été seulement modérée, elle a été habile; le mouvement qui a porté le sénat et l'assemblée unanimes à décerner l'hospodorat au comte de Flandre a été un remarquable tour d'adresse. Les Roumains, en rendant ce témoignage à la dynastie européenne qui s'est le plus honorée par sa probité constitutionnelle, n'ont pu compter sur l'acceptation du roi des Belges; mais en pro-

clamant une sympathie ils ont manifesté une répugnance. Le vote en faveur du comte de Flandre est un vote d'exclusion contre un prince allié à la maison impériale de Russie, le duc de Leuchtenberg, dont la candidature avait été plus d'une fois insinuée. Il faut espérer que les Roumains seront laissés libres dans le choix de leur chef. Un candidat russe étant impossible, la vieille clause de la souveraineté de la Porte étant un obstacle à la candidature de tout prince occidental, c'est parmi eux, suivant toute vraisemblance, que les Roumains auront à élire leur prince. Le choix sans doute sera difficile; en attendant, ce qu'il faut souhaiter aux Roumains, c'est la continuation de l'union patriotique à laquelle ils doivent le recouvrement de leurs libertés. L'Europe, qui les a si mal défendus contre les excentricités de Couza, est sans doute éclairée par sa propre faute; ses regards sont aujourd'hui tournés vers eux, les Roumains sont en scène; il dépend d'eux de nous donner un spectacle et au besoin des exemples qui augmentent l'estime et la sympathie que leur doit le libéralisme européen.

Nous avons eu raison de ne point douter des bons instincts du parlement italien. Le péril d'une crise ministérielle est encore une fois ajourné. La perception des douzièmes a été accordée au cabinet. La discussion politique s'engagera donc régulièrement, avec la liberté d'esprit nécessaire, à propos des projets financiers de M. Scialoja. S'il nous était permis de donner des avis aux hommes politiques d'Italie, nous leur conseillerions, dans cette phase délicate qu'ils traversent, de mettre leur application la plus grande à éviter d'embrouiller les questions. Ils devraient s'efforcer, suivant nous, de résoudre la question financière en ajournant et en tenant à l'écart la question politique. Quand elle sera maîtresse de ses finances, l'Italie sera maîtresse de sa politique. Si au contraire elle mêle la discussion politique à la discussion de l'équilibre des budgets, elle expose à de nouvelles complications et à de périlleux retards la solution du problème financier. Nous savons bien que la question politique est irritante pour l'Italie; des provocations agaçantes lui arrivent sur ce point de tous côtés, un jour la dépêche de M. de Malaret, un autre jour les dépêches du livre rouge espagnol, une fois la discussion de notre sénat, une autre fois la publication de la circulaire du cardinal Antonelli, où la contradiction la plus absolue, la plus constante, la plus hostile est opposée au droit italien. L'Italie ne doit pas se laisser distraire par ces taquineries du soin de ses affaires les plus urgentes. Quant à la question financière, il nous semble qu'elle ne devrait point être choisie comme prétexte d'une lutte de partis et d'une crise de pouvoir. L'intérêt patriotique est là si pressant et si prépondérant que les rivalités devraient s'effacer et concourir plutôt en commun à la solution attendue par le pays. Il se produit au surplus dans la péninsule au sujet des finances un mouvement très significatif, et qui fait le plus grand honneur à l'esprit public italien; nous voulons parler de la souscription nationale organisée sous les auspices du prince de Carignan. Le fonds national déjà s'élève à près de 50 millions. Cet effort commencé avec tant de vi-

gueur, et qui s'annonce dès le début comme un succès, prouve au monde financier de l'Europe avec quelle fermeté l'Italie est résolue à tenir ses engagemens. Cette grande manifestation patriotique ne peut manquer d'agir sur les principales influences parlementaires et de leur imposer l'accord sur les combinaisons qui doivent relever le crédit italien. Si pourtant, contre nos vœux et contre notre espoir, il n'était pas possible de dégager la question financière de la question politique, si le cabinet devait succomber, nous croyons qu'il ne faudrait plus recourir aux replâtrages, que le parti le plus hardi et le plus franc serait aussi le plus sage, et que la responsabilité du pouvoir devrait être offerte sans hésitation aux hommes de la gauche. MM. Mordini et Crispi font depuis plusieurs années devant le public leurs preuves de talent et d'esprit politique. Peut-être auraient-ils, pour trancher les questions de réforme administrative et de finance, plus de vigueur de caractère et d'ascendant de popularité que les hommes des nuances intermédiaires, trop enclins aux demi-mesures et aux accommodemens personnels. Si les partis intermédiaires ne savaient point se réunir au présent cabinet pour sauver les finances, il serait impossible de ne pas regarder comme très rapprochée la perspective de l'avénement des hommes de la gauche au pouvoir.

Que dire de la politique si téméraire poursuivie avec un sans-façon si surprenant par le gouvernement prussien que guide le curieux Phaéton nommé M. de Bismark? Les difficultés extérieures ne suffisent point à cet audacieux; il faut qu'il y ajoute l'épice d'une lutte sans issue contre la chambre populaire de son parlement. Voilà un de ces forcenés rétrogrades qui pourront bientôt se montrer pour de l'argent comme des curiosités antiques, obstinés à croire et à professer que c'est l'opinion populaire qui doit céder à l'initiative du pouvoir, et qu'en politique c'est le soleil qui tourne autour de la terre! Il est des mots dont on ne perçoit le sens que sous l'émotion de circonstances pareilles à celles qui les firent créer. La France libérale s'avisa, il y cinquante ans, d'appeler *introuvable* une chambre où s'étaient donné rendez-vous toutes les idées absurdes d'un régime politique disparu. Les hommes de nos jours ont pu étudier sur de remarquables échantillons le sens du mot introuvable. M. de Bismark est un beau spécimen d'introuvable. — Curieux conservateurs qui ne savent être que des casse-cou! — Nous laissons volontiers M. de Bismark aux prises dans les duchés avec la rivalité de l'Autriche; mais nous prêtons une attention plus curieuse à sa lutte avec la représentation prussienne. En voulant soumettre les discours des députés prononcés dans la chambre à la juridiction des cours de justice, en obtenant un arrêt dans ce sens de la cour suprême de Berlin, arrêt prononcé par cette cour, augmentée pour la circonstance de deux suppléans, à une voix de majorité, M. de Bismark s'est placé en dehors de toutes les conditions d'existence politique de ce temps-ci. Il a cru vivre apparemment à l'époque de Charles Ier et des cours étoilées, avant le long parlement et la revanche de Hampden. Une chose justifie encore ce

rapprochement : les orateurs de la chambre prussienne, avec l'ampleur didactique de leur langage, l'abondance de leur argumentation et la noble opiniâtreté de leur résistance, ressemblent à ces vieux parlementaires anglais contre lesquels vint se briser le despotisme des Stuarts. La fermeté patiente des libéraux par lesquels le peuple prussien s'honore d'être représenté aura infailliblement raison des incartades de M. de Bismark. Là comme partout la lutte entre l'esprit libéral et les capricieuses bravades de l'esprit dictatorial ne peut se terminer que par le triomphe de la liberté. Ainsi le veulent la logique, la force des choses, la marche du temps. Que faut-il pour que tombe en poussière l'édifice artificiel et fragile élevé par M. de Bismark? Le plus léger déplacement de l'axe politique de l'Europe, le plus simple accident. Est-il possible que les destinées de peuples intelligens et honnêtes soient livrées avec une telle insouciance à de tels hasards?

La session continue à être triste en Angleterre. Les débats sur le système à employer pour combattre la maladie des bêtes à cornes ont montré qu'en Angleterre le sens pratique administratif réside bien plus dans la chambre des communes que dans un ministère. Les *fenians* irlandais ont aussi donné lieu à une nouvelle panique. Le cabinet a demandé au parlement de supprimer l'*habeas corpus* en Irlande pendant six mois. Sans doute cette étrange conspiration et cette persévérance acharnée des fenians ne menacent point le royaume-uni d'un grave danger; mais elles mettent à nu une infirmité encore persistante de l'Angleterre de nos jours. On peut parler de cette infirmité sans offense contre les hommes politiques de la génération présente, car ils ne sont pour rien dans les maux que révèlent les mouvemens de l'Irlande. Les hommes d'état anglais de notre temps ont eu l'intention d'être justes pour l'Irlande et se sont montrés vraiment libéraux envers elle : l'Irlande a été admise à toutes les libertés dont jouit l'Angleterre; mais les deux races sont soumises à un étrange héritage de haines et à une mystérieuse réversibilité des fautes. Une circonstance curieuse, c'est que l'inimitié nationale de l'Irlande contre l'Angleterre, qui disparaît dans les classes éclairées et aisées, où devrait s'être conservé plus vivement le souvenir des injustices de la conquête britannique, se perpétue au contraire comme un instinct toujours vivace au cœur du peuple. C'est du peuple que sortent les fenians, d'un peuple bien vindicatif, puisque ses représentans, même après avoir changé de patrie, se servent de l'aisance qu'ils acquièrent en Amérique pour organiser une vengeance préméditée contre ceux qu'ils détestent encore comme les oppresseurs de leur race. On comprenait l'exode des Irlandais, on comprenait qu'ils allassent chercher un travail plus rémunérateur, une vie plus facile en Amérique, en Australie; mais on n'eût pas pressenti que, fixés dans ces contrées lointaines, ils y conserveraient un esprit d'organisation nationale, et se retourneraient comme des ennemis inquiétans, sinon redoutables, contre ceux qu'ils regardent comme les injustes dominateurs de leur patrie, que leurs corps seuls ont quittée et dont leur âme n'est jamais

absente. Ce phénomène moral et politique donne terriblement à penser. Il se reproduira en Pologne, soyez-en sûrs, où la politique russe, qui croit éteindre l'âme polonaise en écrasant et spoliant la noblesse, sera bien surprise de la retrouver un jour au cœur des paysans, qu'elle espère corrompre par des faveurs. Devant cette conspiration des fenians, secrète maintenant en Irlande, mais ouverte et publique aux États-Unis, le gouvernement anglais est bien obligé de prendre des précautions défensives, pour lesquelles il a obtenu l'approbation du parlement. Le danger matériel sera écarté: mais contre le mal moral d'autres remèdes sont nécessaires. Nous ne savons s'il peut y en avoir d'efficaces; en tout cas, nous ne pouvons qu'applaudir aux sentimens qu'a exprimés M. Bright dans le pathétique discours qu'il a prononcé à propos de la suspension de l'*habeas corpus*. Un beau mouvement de ce discours est celui dans lequel, s'adressant aux chefs des deux partis qui divisent la chambre, à M. Gladstone et à M. Disraeli, dont il a défini en un noble langage les hautes qualités intellectuelles et morales, il leur a demandé pourquoi, au lieu de se fatiguer réciproquement en des luttes stériles, ils ne rapprochaient point leurs talens et leurs influences pour aviser ensemble à faire disparaître ce qu'il peut rester à l'Irlande de justes griefs. Le plus apparent de ces griefs est l'établissement temporel dont jouit encore en Irlande l'église anglicane. Quand le fenianisme aura été réprimé, il faudra bien que la réforme s'attaque à cet état ecclésiastique, qui est une injure à la foi religieuse de la majorité des Irlandais. Peut-être aussi cette révélation du fenianisme devrait-elle faire comprendre aux Anglais les fautes qu'ils ont commises envers le peuple américain durant la guerre civile. Le fenianisme est pour une grande partie le résultat de la partialité choquante et imprévoyante que les Anglais ont montrée pendant la guerre en faveur des rebelles, une sorte de réaction naturelle contre cette piraterie confédérée qui a pu s'armer et s'équiper si impunément dans les ports anglais. Toutes ces choses sont pour la politique anglaise le sujet de préoccupations assez mornes. C'est un fâcheux prodrome aux discussions sur la réforme parlementaire, dont la perspective inquiète visiblement, même au milieu du parti whig, les intérêts conservateurs. Ajoutez que le ministère semble affecté d'une faiblesse intime. Des rangs de la section du parti libéral opposé à la réforme, on harcèle le chef des conservateurs, M. Disraeli, comme si on le provoquait à jouer le grand jeu, et si on lui offrait une occasion décisive de rentrer au pouvoir.

Les dernières nouvelles des États-Unis sont de nature à satisfaire ceux qui auraient déploré que la question du Mexique pût devenir une occasion de mésintelligence entre la France et la république américaine. Le gouvernement américain a donné à la dépêche de M. Drouyn de Lhuys du 9 janvier le sens que nous y avions trouvé, et le discours de l'empereur, fortifiant les assurances de notre ministre, a produit sur le public américain une impression favorable. Il importe qu'on tire profit de ces bonnes dis-

positions mutuelles pour s'occuper avec une volonté sérieuse et prompte de mettre fin aux responsabilités onéreuses qui nous ont été infligées par l'entreprise mexicaine. Il ne faut point se tromper au surplus sur les sentimens des Américains: ils attachent très sincèrement et très cordialement un grand prix à conserver l'amitié de la France; mais qu'on n'aille pas rêver qu'on pourra jamais leur faire aimer une monarchie impériale au Mexique. Si l'on avait pu nourrir une telle illusion, il suffirait d'un fait éclatant et récent pour la dissiper. Les derniers journaux arrivés des États-Unis nous apportent le grand éloge funèbre du président Lincoln prononcé à Washington par l'illustre historien américain Bancroft. C'est à Washington qu'a eu lieu la solennelle cérémonie de la commémoration de la mort du président martyr. Les deux chambres du congrès étaient réunies dans la rotonde du Capitole sous la présidence de M. Lafayette Foster. Le président Johnson, les ministres, les hauts dignitaires de la justice, les généraux et tout le public distingué de Washington composaient le reste de l'auditoire. M. Bancroft a lu devant l'élite de la grande république sa composition en l'honneur de la vie de Lincoln; au ton du discours et au caractère de l'assemblée, on eût dit une de ces oraisons funèbres que prononçaient sur les grands morts les chefs des vieilles républiques grecques. Amené à s'expliquer sur l'expédition française du Mexique, M. Bancroft a parlé de la France avec une franche sympathie, mais en homme qui connaît l'histoire politique des dernières années et qui n'oublie point les oppositions extérieures que son pays a rencontrées dans sa grande lutte civile. On a remarqué qu'un des passages les plus applaudis de son discours a été celui où il s'est écrié: « Un état libre est immortel comme son peuple; la république du Mexique vivra encore. »

E. FORCADE.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET LES MŒURS LITTÉRAIRES.

RÉCEPTION DE M. C. DOUCET.

A travers toutes nos vicissitudes politiques, malgré la perpétuelle transformation des mœurs et des goûts, l'*Académie éminente,* comme on l'appelait à ses débuts, a gardé le privilége des réunions d'élite; puisse-t-elle le conserver toujours et ne pas compromettre la faveur attachée à ses souvenirs! On la respecte et on l'aime, cette noble compagnie, alors même qu'elle ne répond pas toujours à l'idéal qu'on s'en fait. N'est-elle pas un témoin des âges disparus? Que d'échos sous cette coupole! Que de traditions parmi ces maîtres! On peut citer, par exemple, tel de ses doyens qui a conversé dans sa jeunesse avec le vénérable Suard, mort en 1817 à l'âge de quatre-

vingt-trois ans; or M. Suard avait connu Fontenelle, et par Fontenelle on touchait à Racine, à Boileau, à La Fontaine, à Corneille. Tandis qu'ailleurs les souvenirs se dispersent, ils ont ici un lien et un foyer. Il est vrai que tous ces souvenirs n'ont pas la même valeur, de même que tous les discours de réception ne sauraient avoir le même attrait. Bien plus, en relisant les listes académiques des deux derniers siècles, et peut-être aussi celles d'une période récente, vraies listes funéraires où figurent tant d'immortels à jamais oubliés, on serait un peu surpris de voir la vieille institution de Richelieu toujours si entourée d'hommages, si on ne se rappelait les illustres noms que j'évoquais tout à l'heure. Il ne fallait pas, au dire de l'Écriture, toute une phalange de justes pour sauver une ville. L'Académie compte un peu là-dessus quand elle fait tel choix que lui reprochera l'opinion. Il y a là pour ses défenseurs (et nous sommes volontiers de ce nombre en toute indépendance) une série d'argumens très commodes dont il est facile d'imaginer la conclusion. — L'inconvénient des choix trop peu littéraires et des discours insipides n'a pas empêché l'Académie de rester en possession de la faveur publique; protégée pendant deux siècles par quelques-uns des plus grands noms de la France, elle peut braver les épigrammes. — Je ne sais si un tel argument n'est pas bien irrespectueux pour l'Académie; l'ironie et la vérité y tiennent une place égale. Pour moi, avant de contredire ceux qui défendent l'Académie sur ce ton, je voudrais ajouter à leur défense quelque chose de plus spécieux encore. Soutenir que la docte compagnie n'est pas obligée de faire toujours des choix littéraires, parce qu'il lui suffit de rassembler dans un siècle les noms les plus illustres et de composer avec le reste de ses élus un salon estimable, c'est une réflexion qui peut s'appliquer aux deux derniers siècles, mais qui ne conviendrait pas à notre époque. Depuis que la génération de 1825 est entrée à l'Académie, il y a eu toute une série d'élections que le suffrage public a ratifiées, toute une série de séances qui ont été de véritables fêtes pour l'esprit. Est-il nécessaire de répéter ici des noms que tous connaissent et honorent, des noms qui rappellent à tout lecteur sérieux de grandes œuvres ou des œuvres charmantes? Ni la poésie lyrique, ni la philosophie, ni l'histoire, ni l'éloquence, ni la haute critique n'ont à se plaindre assurément de la façon dont elles sont représentées à l'Institut, et la collection des discours prononcés depuis trente ans aux jours de séance solennelle ne présente pas à beaucoup près autant de disparates que celle des siècles passés. Est-ce une raison pour la compagnie de croire qu'elle a satisfait à ses devoirs? Lui suffit-il que ses défenseurs répètent avec un demi-sourire : Quelques noms illustres sauvent tout, le reste importe peu? Enfin le moment est-il bien choisi pour faire prévaloir dans le choix des élus des préoccupations qui n'ont rien de littéraire?

On a beaucoup parlé dans ces derniers temps de certains périls qui pouvaient menacer l'Académie française; l'Académie française n'a d'autres périls à redouter que ceux qu'elle se créerait à elle-même. Pellisson disait il

y a deux cents ans : « La fortune de l'Académie suivra vraisemblablement celle de l'état, et sera bonne ou mauvaise selon les rois et les ministres qu'il plaira à Dieu de nous donner. » Ni souverains ni ministres, à prendre ces mots dans le sens propre, ne peuvent grand'chose désormais pour la bonne ou la mauvaise fortune de l'Académie; mais il y a une autre puissance dont il faut craindre les arrêts, c'est l'opinion. Or ce qui pourrait arriver de plus fâcheux à l'illustre compagnie, ce serait qu'elle laissât trop longtemps en dehors d'elle des talens élevés, sérieux, originaux, des hommes qui depuis longtemps devraient lui appartenir. Où sont-ils? dira-t-on. Et pourquoi ne viennent-ils pas briguer les suffrages? C'est précisément là qu'est le mal de la situation. Il est triste de voir les plus dignes se tenir obstinément à l'écart, tandis que de surprenantes ambitions se révèlent, préparées et combinées de longue main, chez ceux à qui conviendrait la modestie. L'écrivain que je citais tout à l'heure, le premier historien de l'Académie, avait pressenti dès 1653 cette cause de déchéance pour le noble corps, et ce pressentiment, né d'une sollicitude sincère, atteste en même temps la sagacité la plus rare. Que de conséquences funestes ne prévoyait-il pas, si l'Académie songeait plus à ses prérogatives qu'à l'intérêt des lettres, si, par une coutume non inscrite dans sa loi fondamentale, contraire même aux articles additionnels de cette loi, elle imposait le système des candidatures officiellement déclarées! Ces conséquences, il les signalait avec une netteté singulière. « Ceux qui seront les moins capables de cet emploi, dit-il, seront peut-être les plus ardens à le rechercher... Plusieurs autres, au contraire, que l'Académie devrait souhaiter pour ses membres, se tiendront à l'écart, ou par quelque pudeur naturelle, ou par cette fierté honnête qui accompagne d'ordinaire la vertu et le mérite. On aura beau nous dire qu'ils n'en sont point parce qu'ils ne s'en mettent point en peine, la postérité ne recevra point cette excuse, et si elle voit paraître sur ce théâtre de petits ou de médiocres acteurs, pendant que d'autres qui étaient capables des premiers rôles seront demeurés cachés derrière, elle blâmera sans doute le jugement qui aura fait un si mauvais choix. » Ce dernier mot serait dur, si on l'appliquait à tel personnage fort estimable dont un autre système d'élection académique aurait modéré l'ambition. C'est le système qui est mauvais, non pas le choix. Lorsque ce système, comme on l'a vu plus d'une fois, ne laisse entrer en lice que d'honnêtes écrivains entre lesquels l'opinion publique serait volontiers indifférente, le choix est toujours excellent. Il y a tout lieu de croire en effet que l'heureux élu aura su faire apprécier de ses juges des mérites de caractère, des avantages de position, sans lesquels son bagage littéraire aurait semblé un peu mince. Il est probable qu'il n'aura négligé aucune des tactiques mondaines, que le siége de la place aura été une œuvre d'art, que cette œuvre en action aura révélé des qualités d'esprit moins visibles dans ses œuvres écrites, qu'il aura obtenu enfin un prix de bonne tenue et de persévérance.

On ne voudrait rien dire de désobligeant pour l'honorable auteur de

comédies qui vient de prendre séance à l'Académie française à la place de M. Alfred de Vigny; comment dissimuler toutefois qu'il a remporté un de ces prix-là? Chacun vante la modestie de M. Camille Doucet, et il suffit de lire son discours de réception pour voir avec quelle timidité il s'est tenu à l'ombre du poète dont il faisait l'éloge; avouez pourtant que cette modestie est d'une espèce particulière, puisqu'elle n'a pas empêché l'auteur du *Fruit défendu* de poursuivre avec tant de ténacité la plus haute récompense de l'homme de lettres. Un des inconvéniens du système académique critiqué il y a deux siècles par l'historien de l'Académie, c'est de fausser le sens des mots en conduisant les hommes à des situations fausses : voilà le plus honnête, le plus modeste des écrivains dramatiques de nos jours amené à prendre un rôle fort peu modeste, et on continue par habitude à vanter sa réserve quand il fallait surtout signaler chez lui le mérite de la persévérance.

Le discours de M. Camille Doucet n'ajoutera rien, il n'enlèvera rien non plus à sa réputation de littérateur décent, d'esprit méthodique, d'écrivain timide et irrésolu. On pouvait craindre que l'idéale figure du poète de *Stello* ne souffrît un peu entre ses mains; l'épreuve a dissipé heureusement une bonne partie de ces craintes. Il est vrai que l'honorable académicien, suivant le programme terre à terre de la biographie, glanant çà et là des anecdotes, puisant dans la correspondance du poète, essayant enfin de rajeunir son sujet par le menu, a évité les occasions de s'élever comme il l'aurait fallu pour peindre en critique inspiré un talent original; mais du moins, avec cette modestie dont on a parlé si fort et que nous louerons cette fois sans réserve, il a jeté un appel à M. Jules Sandeau en évoquant l'image de ce Rubens qui venait, de son pinceau de feu et de sa palette d'or, transfigurer les esquisses de Jordaens. Mis en veine par ces vives paroles de la fin, M. Jules Sandeau a recommencé en critique, en artiste, en poète, le portrait d'Alfred de Vigny. Comme la main courait sur la toile! Comme la figure y apparaissait bientôt, fine, exquise, singulière! Tout à l'heure on s'apercevait trop que le récipiendaire, avec sa bienveillance un peu banale, faisait effort pour apprécier un mouvement d'idées poétiques dont il avait toujours vécu éloigné; sur les lèvres de M. Sandeau éclataient la sympathie intelligente et l'admiration cordiale. Aussi nulle fadeur, rien ou presque rien de convenu; les travers mêmes, les lignes moins heureuses de la noble figure étaient indiqués finement, légèrement, d'un mot jeté avec prestesse et retiré aussitôt. « Vous exprimiez le regret de n'avoir point vécu dans la familiarité de M. de Vigny. Consolez-vous, personne n'a vécu dans la familiarité de M. de Vigny, pas même lui. » Et le public de rire, ce public toujours si prompt à saisir l'épigramme au vol; mais déjà l'orateur avait repris le trait inoffensif, et, satisfait d'avoir signalé en souriant l'espèce de solennité particulière au chantre d'*Eloa*, il s'inclinait aux applaudissemens de tous devant ce respect de soi-même, « si peu contagieux d'ailleurs qu'on est dispensé d'en médire. » Si M. Jules Sandeau,

dans cette partie de son discours, avait accusé quelques autres travers de cette physionomie rare avec le même mélange de délicatesse et de vérité, s'il avait évité certains éloges discutables, pour ne rien dire de plus, qui ont le tort de provoquer la contradiction, il eût laissé du poète des *Destinées* une image accomplie, vrai modèle et vraie leçon pour ces rimeurs obscurs qui ne songent qu'à parader devant le public en essayant d'accaparer des souvenirs devenus le patrimoine de tous.

Brillant, ému, lorsqu'il peignait Alfred de Vigny, M. Jules Sandeau a fait tour à tour œuvre de poète comique et œuvre d'académicien quand il a complimenté M. Camille Doucet. Avec quelle malice aimable il a rappelé à un public oublieux les titres et les sujets de ces comédies qui ont valu à M. Doucet les honneurs du fauteuil! Elles sont graves et décentes, ces comédies; elles sourient quelquefois; savent-elles rire? savent-elles provoquer cette chose si salutaire et si rare, la gaîté franche, sonore, qui éclate et se communique? Je doute qu'on ait jamais entendu pétiller aux comédies de M. Camille Doucet ce rire qui courait l'autre jour sur les bancs de l'Institut, quand M. Sandeau commentait à sa façon le théâtre du récipiendaire. La gravité imperturbable de l'orateur ajoutait par le contraste à l'effet de ces saillies, les unes si fines, les autres si plaisantes. Était-ce éloge ou ironie? Tous les deux à la fois, un éloge simple et habilement mesuré, une ironie sans fiel et intelligible seulement aux délicats. On trouvait d'abord un peu singulière l'évocation de ce beau portrait de Regnard que les amis d'Alfred de Vigny ont admiré dans son salon; on s'étonnait surtout de voir M. Camille Doucet classé parmi les petits-fils de l'auteur du *Joueur* et du *Légataire universel;* l'artifice charmant de l'orateur se dévoila bientôt. Ce n'était pas seulement une occasion de lui dire que son grand-père, en lui donnant sa voix pour l'Académie, aurait trouvé ce petit-fils bien rangé et l'eût soupçonné vaguement d'avoir mis de l'eau dans le vin de ses caves; c'était surtout un moyen de faire planer au-dessus de ce théâtre languissant le génie même de la verve et du rire. A la façon vive et rapide dont M. Sandeau résumait les œuvres complètes de M. Doucet, on croyait entendre, même au milieu des éloges, la voix du grand-père, la voix de l'ancienne comédie répétant sans cesse : Allons! dégourdis-toi! qu'on s'évertue!

C'est en cela que M. Jules Sandeau nous a rappelé sa veine de poète comique; l'académicien a eu son tour, et vraiment un académicien consommé. On aurait dit que l'auteur de tant de poétiques récits et de comédies aimables avait fait la gageure d'égaler les maîtres du genre académique. Je ne crois pas en effet qu'on puisse mieux réussir dans l'art de distribuer les complimens et d'associer les contraires. Réunir les noms de nos premiers poètes dans une séance consacrée à l'un d'entre eux, certes rien de plus naturel : c'était chose douce et facile que de glorifier les héroïques journées de Lamartine; il y avait plaisir à citer des vers charmans de

M. Sainte-Beuve, de l'ancien Sainte-Beuve que tant de lecteurs ignorent; il était piquant de faire entendre, à l'abri de ces mêmes vers écrits il y a plus de trente années, que Victor Hugo, *fier partisan,* maintenait encore sa bannière poétique. Après de tels noms, passer à M. Ponsard et affirmer que le souffle de Corneille revit dans l'auteur du *Lion amoureux,* c'était une entreprise moins aisée. M. Sandeau l'a fait généreusement, académiquement, et des bravos affectueux lui ont répondu. Ce sont là des manifestations touchantes, pourvu qu'on n'exagère rien par une sensiblerie hors de propos et qu'on respecte, comme on le doit, la liberté de la critique loyale. M. Jules Sandeau a dit à M. Doucet : « Je vous ai en trop grande estime pour ne pas vous louer simplement. » Est-ce donc que l'auteur du *Lion amoureux* n'a pas droit à un sentiment pareil?

En somme, la séance n'a pas été mauvaise pour l'Académie. On croyait qu'une journée prochaine où seront entendues deux voix bien différentes, un grand esprit et un esprit charmant, on croyait, dis-je, que cette seconde journée, impatiemment attendue, étoufferait d'avance l'intérêt de la première. Il n'en a rien été. Toute comparaison mise à part, la solennité dont le poète d'*Eloa,* de *Chatterton,* de *Stello,* a eu les honneurs, garde sa place et son rang parmi les fêtes du même genre. La poésie, un peu inquiète d'abord, doit un double remercîment à M. Jules Sandeau. Ce qui a plu surtout dans son discours, ce qui a enlevé tous les suffrages, c'est précisément ce qui est le plus dégagé de l'esprit académique, je veux dire la vive peinture de M. Alfred de Vigny, quand la vérité s'y fait jour, et l'examen si leste des comédies de M. Doucet, quand la critique s'y laisse deviner sous les éloges convenus.

L'esprit académique! ce mot éveille bien des questions littéraires et morales. A coup sûr, on ne saurait condamner absolument un tel esprit, lorsqu'on songe à ces habitudes de politesse qu'il a établies parmi nous, et qui font partie de nos meilleures traditions. Supprimer ces traditions et en extirper le germe, si on pouvait faire cette violence à une société comme la nôtre, ce serait livrer le monde littéraire aux barbares. Les barbares sont partout, ils ont toute une ligne de cantonnemens sur les frontières indécises de la grande littérature et de la petite; ils ont même, on le sait trop, des intelligences au milieu de nos places, tant est grande, à ce qu'il paraît, la peur qu'ils inspirent aux natures d'esprit les plus rares, mais aussi les plus féminines de ce temps-ci. Il est fort heureux qu'il y ait quelque part un asile où se conservent les traditions des hautes lettres unies aux traditions de la société polie; l'esprit académique toutefois n'a-t-il pas aussi ses dangers? ne lui arrive-t-il pas de compromettre ce qu'il est chargé de défendre? n'y aurait-il pas lieu de le réformer au plus tôt, si on veut aller au-devant des révolutions? Les révolutions dont il s'agit, les seules dont l'Académie ait à se préoccuper, ce sont les révolutions du goût et de la faveur publique, celles qui feraient succéder l'indifférence à la sympa-

thie, l'abandon à l'empressement, si bien que la docte compagnie, trompée par cette curiosité banale qui ne manque chez nous à aucune solennité, croirait continuer ses beaux jours au moment où elle n'aurait plus que des séances d'athénée. C'est ce qui arriverait infailliblement si l'Académie française ne suscitait pas elle-même des candidatures en allant chercher dans leur retraite les écrivains dignes de ce titre, les hommes de pudeur délicate et de fierté honnête, au lieu de se renfermer dans le cercle de ces solliciteurs dont on ne saurait dire s'ils sont plus ambitieux que modestes ou plus modestes qu'ambitieux. Un autre danger qui se rattache à celui-ci, mais plus grave encore et plus digne d'attention, c'est l'influence funeste exercée par l'esprit académique sur la sincérité des lettres et de l'esprit français. A quelle époque vit-on plus d'écrivains subordonner toutes leurs pensées au désir de gagner une voix, à la crainte d'en perdre une autre? Tel article de journal où vous cherchez un jugement sérieux n'est qu'une carte de visite à l'adresse des quarante. Plus de franchise, plus d'élévation! Comment aimerait-on le vrai et le beau quand on ne songe qu'à ses petits intérêts? Je ne reconnais pas là cette courtoisie élégante et virile qui doit régler les rapports des hommes dans les sphères de l'esprit; ce n'est que la tactique inférieure des héros de salon.

Nous voici ramenés aux curieuses paroles qu'inspirait à Pellisson une sollicitude trop légitime pour l'avenir de l'Académie française. Il serait parfaitement inutile, nous le savons, de rien proposer à cet égard. L'Académie a ses coutumes, qu'elle considère comme une sauvegarde; elle veut y rester absolument fidèle, c'est son droit. Il est permis pourtant de se rappeler que sa loi n'est pas conforme à sa coutume. Une délibération de l'Académie en date du jeudi 2 janvier 1721 porte ces mots : « L'Académie, pour se munir contre les brigues et les sollicitations, a jugé à propos de faire ce règlement, qui ne fait que renouveler l'ordre que le feu roi lui avait donné. Tous messieurs les académiciens promettront sur leur honneur de n'avoir aucun égard pour les sollicitations, de quelque nature qu'elles puissent être, de n'engager jamais leur parole, et de conserver leur suffrage libre pour ne le donner le jour de l'élection qu'à celui qui leur en paraîtra le plus digne. » Ce règlement, bien que les académiciens de 1721 se fussent engagés par serment à le respecter, n'a pu prévaloir contre la coutume. En vain a-t-il été renouvelé trente et un ans plus tard, le 30 mai 1752, par ordre de Louis XV; le système des brigues et des sollicitations l'a emporté. Il n'appartient à personne de recommander l'exécution d'une loi abrogée par les mœurs; on peut remarquer cependant que le jour où les mœurs auront changé, le jour où les membres éminens de l'Académie, seuls juges en ces matières, auront cru convenable de modifier leurs traditions sur ce point, ils trouveront un appui dans leurs règlemens d'autrefois, comme ils lisent déjà un encouragement dans les conseils de leur vieil historien. Alors aussi, nous le croyons sincèrement, l'autorité de l'Académie fran-

çaise y gagnera, et en dehors de ses rangs l'esprit français n'y perdra rien. L'Académie, plus libre dans ses choix, sera mieux en mesure de donner à l'Europe la représentation équitable de nos renommées littéraires; quant aux écrivains qui peuvent aspirer à cette récompense suprême, affranchis désormais de préoccupations mesquines, ils ne songeront à mériter le choix des juges que par leurs travaux mêmes, par une vie dévouée à l'art, et non par des sollicitations et des flatteries où se perd la moitié de leur temps, où se consume le meilleur de leurs forces. Est-ce à dire qu'il n'y aura plus d'injustices, plus de faveurs, plus de coteries? Non certes. Il n'y a point d'eldorados ici bas, et le monde de l'esprit en a peut-être moins que tout autre. N'en avons-nous pas un exemple en ce moment même? Et n'est-ce pas chose assez triste qu'un historien comme M. Amédée Thierry soit obligé de retirer sa candidature en présence de combinaisons académiques où les lettres n'ont rien à voir? Ces questions de parti se renouvelleront toujours, quels que soient les procédés de l'élection; il est évident toutefois qu'un système plus large, en augmentant le nombre des éligibles, en donnant aux électeurs une responsabilité plus haute, mettrait fin du même coup à bien des misères. Le niveau général des lettres monterait naturellement. On ne verrait plus des gens d'esprit se compromettre en d'inexplicables espiègleries; on ne verrait plus tel écrivain de talent glorifier des *poetæ minores* avec une exagération de langage dont le secret fait sourire, ou même des *poetæ minores* « dérogeant jusqu'à la critique » pour soigner leurs petites ambitions et les chers intérêts de leur enfantine renommée.

Ces exagérations de langage, j'allais dire ces flagorneries, sont un des plus graves inconvéniens de l'esprit académique, ou plutôt du système électif que nous nous sommes permis d'examiner. Croit-on que ces habitudes soient profitables au maintien de la société polie? Bien loin de là, elles provoquent des réactions en sens contraire. Tandis que la littérature complimenteuse et intéressée fleurit de plus belle, la folle insolence de la petite presse se donne librement carrière. Ici, des hommes qui, pour ménager tous les amours-propres, se condamnent au mensonge et au pathos; là, des enfans perdus qui, n'ayant rien à espérer, s'attaquent indistinctement à tous les noms, à toutes les œuvres. Complaisance banale ou hostilité de parti-pris, fastidieux radotage ou commérage haineux, est-ce donc là désormais l'alternative inévitable? Certes le développement scandaleux de la littérature d'en bas tient à des causes très complexes, et c'est là un sujet d'études devant lequel la *Revue* ne reculera point; une de ces causes, nous pouvons le dire aujourd'hui, puisque notre sujet nous y amène, c'est un instinct de protestation contre le manque de sincérité qui tend à s'établir chez nous par suite des candidatures académiques. Affranchissez donc les écrivains de ces préoccupations intéressées, délivrez-les des liens du patronage individuel, écartez, comme le voulait le règlement, les sollicita-

tions et les brigues; que le poète, l'historien, le philosophe, le critique fasse librement son œuvre en vue du bien, en vue du progrès, sous les yeux de la France, et que le choix de l'Académie soit la consécration ou le redressement de l'opinion publique. Pour nous, en attendant que ce rêve trop beau peut-être se réalise, nous garderons le culte de la sincérité, qui n'exclut pas le sentiment du respect; aussi éloignés de la littérature obséquieuse que de la littérature insolente, nous tâcherons de maintenir la critique franche et loyale, exigeante et respectueuse, la critique dont les vrais écrivains n'ont pas peur, et qui ne veut plaire qu'aux honnêtes gens.

F. DE LAGENEVAIS.

REVUE MUSICALE.

L'Opéra prépare une imposante reprise de *Don Juan*. Depuis nombre d'années déjà, notre première scène lyrique semblait avoir oublié le chef-d'œuvre de Mozart et laissait chez nous aux seuls Italiens le soin d'en rappeler l'existence aux générations nouvelles. Or nous n'avons eu que trop souvent l'occasion de montrer ici même ce que valent comme ensemble ces deux ou trois représentations que donne chaque hiver le Théâtre-Italien, et dont l'intérêt pour le moment se concentre sur la Patti chantant Zerline, en attendant qu'il se porte tout entier sur Mazetto le jour où il plairait à quelque Ronconi de venir faire de ce personnage de second plan le véritable protagoniste de l'ouvrage. Il appartenait à l'Opéra de tenter une grande et sérieuse mise en lumière du chef-d'œuvre, et encore, même pour cette vaste scène si puissamment organisée et pourvue du côté de l'orchestre, des chœurs et des ressources théâtrales, fallait-il la rencontre de certaines conditions spéciales de *troupe* qui depuis vingt ans ne s'étaient pas offertes et qui se présentent aujourd'hui. Et d'abord, pour monter *Don Juan*, la première nécessité, la plus indispensable, ce semble, est d'avoir un don Juan sous la main. Il y a de ces inadvertances dramatiques qu'aux Italiens peut accepter en souriant un public habitué à se payer de quelques *staccati* très agréablement dégoisés, et qui, sur une scène française, tourneraient véritablement à la parodie. « Don Juan est beau, destiné à briller, à vaincre, à dominer; la nature anima d'une organisation magnifique ce corps vigoureux et accompli; elle fit tomber dans cette poitrine une étincelle du feu céleste; il eut une âme profonde, une intelligence vive et rapide, mais c'est une suite effroyable de notre origine que l'ennemi de notre race ait conservé la puissance de consumer l'homme par l'homme lui-même en lui donnant la soif de ce qu'il ne peut atteindre. Ce conflit de Dieu et du démon, c'est la lutte de la vie morale et de la vie matérielle. Les désirs

qu'enfantait sa puissante organisation enivrèrent don Juan; une ardeur toujours entretenue fit bouillonner son sang, et le porta incessamment vers les plaisirs sensuels avec l'espoir d'y trouver une satisfaction qu'il chercha en vain. »

Qui parle ainsi? C'est Hoffmann, le musicien, le voyant, le grand commentateur auquel on devra toujours revenir pour pénétrer dans la pensée intime du poème. Que serait en effet sans la pensée intime ce poème, et comment concevrait-on que Mozart eût écrit de pareille musique sur un motif qui, dépouillé de l'idéal entrevu, n'est autre que l'éternelle histoire de Polichinelle courant sus à toutes les jupes, décoiffant toutes les bouteilles, riant au nez de toutes les morales divines et humaines, et ne s'arrêtant que devant le commissaire? Le commissaire ici, c'est la statue du commandeur, une force évoquée du monde surnaturel pour répondre à cette idée de conscience, d'infini qui distingue le personnage et le sépare à jamais de la brute Polichinelle vouée aux seuls appétits matériels. Il n'y a que le penseur qui sache ce que c'est que la conscience, celui qui agit presque toujours passe outre. De là tôt ou tard l'inévitable conflit qui chez don Juan en révolte contre l'ordre social se traduit par l'apparition du spectre du commandeur. Un bon vivant qui aime outre mesure le vin et les filles, qui ne pense qu'à se divertir et follement invite à sa table la statue de pierre du vieil homme qu'il a tué en défendant sa propre existence, en vérité un tel compagnon ne vaut guère la peine que se donnent les puissances infernales de monter sur la terre pour venir se l'approprier. Il ne mérite pas qu'une statue prenne une âme et descende tout exprès de son cheval de marbre dans le dessein de l'avertir de la colère du ciel. — Étrange chose pourtant que les deux plus grands chefs-d'œuvre du génie moderne aient la même origine populaire, et que *Don Juan* comme *Faust* nous viennent des marionnettes! Il est vrai que Mozart et Goethe ont bien quelque peu développé l'anecdote, grandi les types, et par là rendu l'exécution si difficile.

Tâchons d'oublier pour un moment les morts illustres dont la tradition a définitivement subsisté: Garcia, Staudigl, Nourrit, et cherchons parmi les vivans lequel semblait le plus appelé à l'honneur d'aborder ce rôle à l'Opéra. J'ai nommé M. Faure. Il va sans dire que je me borne ici à de simples conjectures, ne voulant ni ne pouvant d'ailleurs rien préjuger, négligeant même de m'appuyer de l'argument d'un grand succès déjà obtenu à Londres. J'interroge M. Faure dans ses diverses créations, je l'étudie dans l'Alphonse de *la Favorite*, le Nevers des *Huguenots*, dans *Guillaume Tell*, et tout cela m'en dit assez pour que je sache qu'avec lui, quels que soient d'ailleurs les hasards et l'imprévu de la représentation, nous aurons affaire à un don Juan sérieux. Quel sera maintenant le Leporello? Impossible de songer à ce valet d'ancienne comédie repris par Mozart, remaniant Molière cette fois avec la même aisance et la même force d'individuelle do-

mination qu'il met dans *les Noces de Figaro* à remanier Beaumarchais, impossible de songer à Leporello sans voir revivre à l'instant l'éminent artiste qui, dans le temps, fit de ce personnage une de ses créations les plus parfaites. Le Leporello de *Don Juan*, le Bertram de *Robert le Diable*, le Fontanarose du *Philtre* resteront, en des styles très divers, comme trois physionomies que le talent de M. Levasseur marqua d'un trait ineffaçable. Or ce talent, pour l'Opéra, ne devait pas périr; M. Levasseur, en se retirant, lui léguait un de ces élèves qui deviennent à leur tour bientôt des maîtres, un de ces hommes qui sont l'honneur de la tradition qui les a formés et qu'ils continuent, et du répertoire qu'ils interprètent en le renouvelant. C'est M. Obin qui joue Leporello. Pour la partie d'Ottavio, même bonne fortune inespérée; on avait là M. Naudin : comment mieux l'employer? A cette voix exquise, à ce talent rare et charmant que Mozart hier révélait à la France, de faire aujourd'hui quelque chose pour le divin Mozart! Que M. Naudin soit à l'Opéra dans *il mio tesoro* ce qu'il fut aux Italiens dans l'adorable romance de *Cosi fan tutte*, et pour lui, comme pour le chef-d'œuvre, nous n'en demandons pas davantage.

A ce propos, nous voudrions bien imprimer ici un point de vue qui nous a toujours semblé le vrai sur ce rôle de don Ottavio, trop sacrifié, et qu'on aimerait, à l'occasion d'une de ces reprises, à voir étudier à nouveau par quelque comédien capable d'en comprendre l'esprit et la portée non pas seulement musicale, car en ce sens Rubini a tout exprimé, mais dramatique. Nous citions Hoffmann tout à l'heure, qu'on nous pardonne de parler un instant en notre propre nom : je me figure don Ottavio tout autrement, et pour me répondre de son énergie, de sa bravoure, des nobles qualités de son âme en même temps que de son élégance et de sa beauté physique, il me suffit que dona Anna l'ait distingué. Ce n'est point cette vaillante et superbe patricienne qui s'en irait choisir pour fiancé un damoiseau pleurard et ridicule. La fille du commandeur n'est point d'ailleurs une personne à se laisser imposer un époux indigne, je ne dirai pas de son amour, mais de son estime. Le commandeur croise le fer avec don Juan, et dona Anna, dans sa première angoisse, n'a qu'une idée, envoyer querir son amant. Don Ottavio répond au cri de douleur de sa maîtresse; mais il a beau se hâter : lorsqu'il arrive, le crime est déjà consommé. Qu'y a-t-il de si extraordinaire, après cette effroyable scène de viol et de meurtre, de voir don Ottavio s'attacher aux pas de sa bien-aimée et ne la plus quitter, lui désormais sa suprême sauvegarde? Une pareille conduite n'a pas besoin d'être justifiée; ce qu'on ne comprendrait point, ce serait qu'il en fût autrement. Sitôt que son père a rendu l'âme, dona Anna oublie tout, laisse tout pour ne songer plus qu'au meurtrier, qu'à l'infâme objet de chacune de ses préoccupations, de ses démarches. Que son amour pour Ottavio se soit affaibli depuis la catastrophe, elle-même l'ignore peut-être; mais dans l'affliction qui l'accable, sous ses habits de deuil, l'altière fille du commandeur s'impu-

terait à crime toute pensée d'union. Tel est le caractère de dona Anna, tel n'est point celui d'Ottavio, à qui son amour même impose d'autres plans et d'autres devoirs. Vient la scène entre Anna, Ottavio et don Juan. L'honnête don Ottavio, habitué à traiter don Juan en ami, ne se doute pas que l'homme dont il va serrer la main soit le criminel qu'on recherche, et ce n'est même qu'après la sortie de don Juan que la lumière se fait dans l'âme de dona Anna; ce qu'elle souffre alors, ce qu'elle sent, ce qu'elle exige, le cri suprême de ses entrailles le dit assez dans son incomparable récitatif, que suit et complète l'air de vengeance que vous savez : situation difficile, écueil terrible pour le comédien chargé du rôle d'Ottavio! Il lui faut écouter, rester là sans rien avoir à faire que jeter quelques vagues paroles dans le discours d'Anna, émue, passionnée jusqu'au délire. Que cette scène soit un sujet d'horreur, une occasion inévitable de ridicule pour tant de chanteurs routiniers qui s'imaginent qu'au théâtre, dès qu'on n'a plus rien à dire, on cesse d'avoir à s'occuper de quoi que ce soit, je le comprends; mais je ne veux pas qu'on accuse la situation, qu'on rende la prétendue médiocrité d'Ottavio coupable d'un tort qui est dans le défaut d'intelligence des acteurs, et non dans le caractère. Le criminel une fois découvert, don Ottavio essaie-t-il de se dérober, évite-t-il de se rencontrer avec lui, comme certes ne manquerait pas de faire ce grand flandrin de bellâtre qu'on semble avoir pris pour type? Tout au contraire, il cherche don Juan, travaille à le démasquer d'abord, à le punir ensuite. La simple conviction d'Anna ne lui suffit point; avant d'en venir à une provocation publique et pour éclairer ses soupçons, il s'attache aux pas de cet homme. C'est ainsi que nous le voyons accompagner dona Anna au bal, se mêler masqué aux hôtes de don Juan. Là enfin le moment arrive; il le saisit, tire l'épée, offre le duel à don Juan et bravement découvre sa poitrine. L'idée qu'on se fait vulgairement du caractère de don Ottavio, la manière dont les chanteurs le représentent nuit non pas seulement à cette figure, mais à toutes les autres. En amoindrissant Ottavio, vous amoindrissez dona Anna et surtout don Juan. Le héros de Mozart est, je suppose, une fière et puissante nature. Or, pour lutter contre cette énergie passionnée, pour tenir tête à ce tempérament démoniaque, qui voyons-nous dans l'ouvrage tel que la tradition nous le présente? Le commandeur, un vieillard brisé par l'âge, dona Anna, une noble et vaillante femme en vérité, mais qui n'en est pas moins soumise aux conditions de son sexe; une Elvire, dont son amour et sa confiance font une proie très facile; Zerline, une petite villageoise coquette et crédule; Mazetto, un rustre, et enfin ce sigisbée, ce niais d'Ottavio! Vraiment, pour dominer un pareil monde, pour en triompher sur toute la ligne, pas n'était besoin d'être né don Juan. Au contraire, dans le don Ottavio tel que je le concevrais, vous retrouvez aussitôt une nature capable de se mesurer avec son adversaire. Vous n'avez plus désormais la faiblesse et l'indolence vis-à-vis du courage, la médiocrité vis-à-vis du génie, l'im-

puissance vis-à-vis de l'action; vous avez un spectacle plus élevé, plus digne, plus moral, l'amour droit et sincère d'un galant homme en opposition au désir des sens, à cet insatiable appétit de jouissances qui ne recule pas devant le crime.

Revenons à l'Opéra : — M. Faure, don Juan; M. Obin, Leporello; M. Naudin, don Ottavio. Pour les femmes, c'est Mme Gueymard qui chante Elvire, Mlle Battu qui chante Zerline, Mme Marie Saxe qui fait dona Anna.

Avec Mozart, il n'y a rien de secondaire, rien qui n'ait en soi son effet qu'il faut savoir trouver. A Vienne, le rôle d'Elvire fut toujours le partage des cantatrices de premier ordre; Mme Gueymard l'a compris, et le public lui tiendra compte de sa bonne volonté, qui chez une artiste de sa valeur n'est en somme qu'une preuve de plus d'intelligence. Mlle Battu a déjà chanté Zerline aux Italiens à côté de Mario, et les souvenirs de ce qu'elle fut sont de nature à rassurer ses meilleurs amis sur ce qu'elle sera. « Je l'attends au *qu'il mourût.* » Il est évident que dans un tout autre ordre d'idées elle et M. Faure seront très attendus au *là ci darem la mano.*

Nous l'avons dit ici même : « Zerline est une des plus vivantes créations de Mozart, une très gentille et très coquette petite personne, d'ailleurs vraie fille d'Ève; don Juan ne s'y trompe pas et tout de suite fait parler ses sens : *vorrei e non vorrei,* phrase adorable où se peint comme dans un miroir cette voluptueuse hésitation d'une nature que la curiosité, plus encore que le désir, attire. » Elle ne veut pas, et pourtant elle reste, elle écoute, et dès l'abord subit le charme de cet homme à qui la nature, en le faisant si beau, si fier, si grand seigneur, semble avoir donné des droits sur elle. Elle ne veut pas, et cependant cède à l'ivresse, permet à cet homme que tantôt encore elle n'avait jamais vu de lui serrer la taille, de chiffonner son corsage, et de propos en entreprise, la vanité venant en aide aux désirs émus, se laisse ainsi conduire, pendant la scène du bal, jusqu'au seuil de la perdition. Zerline, en subissant l'outrage de don Juan, n'avait en somme que ce qu'elle mérite; mais l'honnêteté de sa nature au dernier moment la protége et l'empêche d'être mise à mal. Plus forte que la voix des sens et de la coquetterie, la voix du cœur se réveille. Alors elle se souvient de Mazetto, court à lui, se mêle au groupe des victimes vengeresses et redevient ce qu'elle fut, ce qu'elle sera, une brave et simple villageoise dont un débauché peut surprendre l'imagination, mais que son instinct prémunit et saura toujours ramener à temps aux devoirs de la foi promise.

Quant à Mme Marie Saxe, bien des signes faisaient voir en elle une dona Anna; mais il fallait que l'heure fût venue, car il est de ces rôles qui sont une date dans la vie d'une cantatrice, et qu'on ne saurait aborder avant d'avoir acquis sur le public une certaine autorité. Désormais, pour Mme Marie Saxe, la question n'est plus à résoudre : cent représentations de *l'Africaine* si vaillamment soutenues donnent à la Sélika de Meyerbeer le droit de toucher à Mozart, et d'attaquer impérieusement de sa voix, l'une des plus dramatiques qui soient au théâtre, l'immortel récitatif de l'air d'Anna.

La sollicitude de l'administration devait naturellemeni s'étendre aussi sur l'orchestre : pour qu'à ce splendide ensemble rien ne manque, le nombre des instrnmens à cordes sera augmenté; c'est, à vrai dire, le mieux qu'il y eût à faire. Toujours sobre, discret en ses combinaisons symphoniques, attentif comme Raphaël à maintenir dans une harmonie absolue la tonalité de sa couleur, Mozart, on le sait, n'emploie les cuivres qu'avec une mesure extrême, réservant pour certains effets en dehors et voulus de loin, — l'entrée en jeu de la statue par exemple, — les trombones, qui depuis sont entrés dans la contexture ordinaire du plus simple discours musical. Là se cachait un péril. L'oreille, habituée aux vigoureuses sonorités modernes, réclamerait son contingent; les yeux mêmes seraient désagréablement affectés de voir pendant toute une soirée divers pupitres inoccupés. Et cependant pour le simple plaisir des oreilles et des yeux on ne pouvait guère ajouter des cuivres à l'orchestre de Mozart; la seule mesure praticable était celle dont on use au Conservatoire, et qui consiste à renforcer le quatuor, à mettre plus de violons, d'altos, de violoncelles et de contre-basses, ce qu'on fera. Il va sans dire que l'orchestre fonctionnant sur le théâtre pendant le bal et le souper de don Juan forme bande à part, et sera également engagé pour la circonstance.

Ajouterai-je maintenant que la note de Mozart sera respectée? Les assertions de ce genre aujourd'hui ne signifient absolument rien; tout au plus serviraient-elles à l'amusement de quelques naïfs badauds, qui s'imaginent qu'il existe des termes de quantité dans la manière dont se distribue une pareille marchandise. Annoncer qu'on va jouer *Don Juan*, c'est implicitement s'engager d'avance à respecter le texte. Vous voudriez faire autre chose : arranger, amplifier, *corriger*, embellir, comme on faisait autrefois, que l'esprit du temps ne vous le permettrait pas. Et qui donc le voudrait ici, l'Opéra ou le Conservatoire, — car l'un et l'autre sont engagés dans cette affaire, disons mieux, dans cette question d'art, l'Opéra par son directeur, auquel revient l'honneur d'avoir eu l'idée de cette reprise, et le Conservatoire par l'artiste éminent que la Société des concerts s'est donné pour chef, et qui dirige également l'orchestre de l'Académie impériale de musique?

F. DE L.....

ESSAIS ET NOTICES.

UNE BIOGRAPHIE NOUVELLE DE LA MARQUISE DU DEFFAND.

Les lettres de Mme Du Deffand n'avaient jamais été réunies dans un recueil spécial; elles paraissent aujourd'hui coordonnées et précédées d'une biographie très complète (1). On sait assez quelle place tient la vie de la

(1) *Correspondance complète de la marquise Du Deffand*, précédée d'une histoire de sa vie, etc., par M. de Lescure; 2 vol., H. Plon.

marquise dans l'histoire anecdotique du XVIIIe siècle, et si la publication récente n'offrait qu'un intérêt biographique, il n'y aurait point trop à s'y arrêter. La séparation de la marquise et de son mari, son commerce de quelques jours avec le régent, son assiduité aux fêtes de la petite cour mythologique et féerique de la duchesse du Maine, sa liaison quasi-conjugale avec le président Hénault, sa brouille avec Mlle de Lespinasse, son idolâtrie pour Walpole, rien de tout cela ne présente une bien grande importance. Comment se fait-il cependant que sa correspondance exerce un charme si pénétrant? par quel secret ce recueil compacte de quatorze cents pages se lit-il avec tant de plaisir et de profit? Qu'est-ce donc qui nous attache dans cette lecture? Est-ce la spirituelle grande dame entourée d'une véritable cour de seigneurs à la mode et d'écrivains illustres? Est-ce plutôt l'esprit critique et judicieux qui distingue avec une merveilleuse sagacité, chez Voltaire lui-même, le bon grain de l'ivraie? Non, c'est la femme tourmentée par le désir de croire, surtout par le désir d'aimer, qui, ne trouvant rien dans la vie où elle puisse s'attacher, subit, suivant sa propre expression, la plus dure expérience, la privation du sentiment avec la douleur de ne s'en pouvoir passer; c'est la femme qui a connu toutes les formes de l'ennui, pire que la douleur, qui se désole d'avoir tant vécu et qui ne se console point d'être née, qui voudrait « n'être plus ici-bas et en même temps jouir du plaisir de ne plus y être, » qui n'est point faite pour ce monde, qui ne sait pas s'il y en a un autre et qui le redoute, quel qu'il soit : figure intéressante à étudier, parce qu'elle offre un mélange de force intellectuelle et de faiblesse morale qui est le type de son siècle, parce qu'elle résume en elle les vices, le charme, les angoisses secrètes d'une époque cachant sous le masque de la gaîté des tristesses incurables et de sombres pressentimens.

Dans le fond de ce cœur se passe silencieusement un drame intime et douloureux, qui, si monotone qu'il soit, peut-être même en raison de sa monotonie, engendre des souffrances poignantes. C'est là qu'est l'intérêt, l'enseignement, la source de méditations salutaires. Ce qu'il faut approfondir, c'est cette existence qui prouve combien l'atmosphère des salons nuit à la vie du cœur. On se lasse vite de ces conversations insignifiantes ou malicieuses, aliment de l'oisiveté ou de la jalousie, de cette galanterie fade, qui est la parodie de la passion, de ces dissertations éternelles faites sur l'amour et l'amitié par des personnes qui n'en ont jamais connu que la théorie, de ces assurances dérisoires de sympathie et de bienveillance qui ne parviennent pas à déguiser un égoïsme impitoyable. Il arrive dans la vie un moment où l'âme demande quelque chose de plus solide et se propose un autre idéal. On pense avec mélancolie au temps qu'on a perdu. Le passé, comme l'avenir, ne suggère que des réflexions tristes, et après bien des épreuves on s'aperçoit trop tard qu'en dehors des sentimens vrais et des affections légitimes il n'y a que déceptions et chagrins. Telle fut la conclusion de la vie de Mme Du Deffand. Tel fut son regret, son remords, son châtiment.

Jeune, Mme Du Deffand ne songeait guère à rencontrer une affection profonde. La jeunesse n'a pas besoin de bonheur : c'est par elle-même un si grand bien qu'elle console de la privation des autres joies. Les premières relations de Mme Du Deffand ne furent que des caprices. Dans ces liai-

sons éphémères, la coquetterie était tout, le cœur n'était rien. Il fut aussi pour bien peu de chose dans l'amour ou pour mieux dire dans le commerce galant de la marquise et du président Hénault. Ce commerce, qui dura près de trente années, fut toujours dépourvu d'entraînement et de poésie. Et cependant le docte et brillant magistrat, si bien connu depuis la publication de ses mémoires, était par excellence ce qu'on appelle un homme aimable. Bienveillant par instinct et surtout par calcul, ne recherchant que les impressions agréables et se gardant d'approfondir les choses de peur de s'attrister, dominé avant tout par le désir de plaire, courtisan de toutes les grandeurs et de toutes les renommées, passionné à la surface, indifférent au fond du cœur, incapable de dévouemens et de sacrifices, le président Hénault réalisait le type idéal de la vie du monde. C'était un adorateur du succès. Favori de la reine Marie Leczinska et surintendant de sa maison, il n'en courtisait pas moins l'autre reine, Mme de Pompadour, et l'appelait une Agnès Sorel. Il plaisait par ses qualités, peut-être plus encore par ses défauts. Chacun croyait lui inspirer un intérêt fort vif; au fond, il ne se souciait de personne.

Le président Hénault avait-il les qualités morales nécessaires pour occuper et pour remplir le cœur d'une femme? Assurément non. Il était trop banal, trop occupé de la galerie, trop habitué aux sentimens factices. Sa correspondance avec sa spirituelle amie dénote deux âmes complétement froides et desséchées. Ce sont des académiciens qui parlent, ce ne sont pas des amoureux. Jusque dans leurs protestations de tendresse, il y a quelque chose d'aigre-doux. Ils se tiennent sur la défensive contre tout ce qui pourrait ressembler à un sentiment vrai. Ces âmes raffinées et sceptiques se reprocheraient comme une preuve de mauvais goût toute pensée, toute parole qui partirait du cœur. Elles s'observent, elles s'analysent l'une l'autre; jamais de laisser-aller ou d'abandon. Ce ne sont pas ces deux amans (si l'on peut leur donner un tel nom) qui trouveraient que « l'absence est le plus grand des maux. » La marquise constate au contraire que le président a « l'absence délicieuse. » — Le galant magistrat raconte les détails d'un excellent souper. « Je vous avoue, ajoute-t-il, qu'au sortir de là, si j'avais su où vous trouver, j'aurais été vous chercher : il faisait le plus beau temps du monde, la lune était belle, et mon jardin semblait vous demander; mais, comme dit Polyeucte, que sert de parler de ces matières à des cœurs que Dieu n'a pas touchés? » Quel mélange que Polyeucte et cette pointe égrillarde! Aussi comme la marquise se moque du président! Parler de la lune, quelle enfance! « Eh bien! soit, reprend le magistrat tout confus; je vous demande pardon pour tous les ruisseaux passés, présens et à venir, pour leurs frères les oiseaux, pour leurs cousins les ormeaux et pour leurs bisaïeuls les sentimens. »

Si tels furent les rapports de ces deux beaux esprits au début de leur liaison, que devait être leur soi-disant affection quand tous les deux avaient vieilli, quand, comme le dit Grimm, le président, naturellement très timide, était resté esclave de la crainte longtemps après avoir cessé de l'être de l'amour? « Pour ce qui est du rouge et du président, dit la marquise, je ne leur ferai pas l'honneur de les quitter. » Il faut voir sur quel ton elle parle des souffrances de son vieil ami. « Hier, écrit-elle, je traînai

le président à un concert chez Mme de Sauvigny. Mlle Le Maure y chantait; il ne l'entendait point, non plus que les instrumens qui l'accompagnaient; il me demandait à tout moment si j'entendais quelque chose, il me suppose aussi sourde qu'aveugle et aussi vieille que lui. » Cinq mois après, il rend l'âme. La marquise, qui reçoit de toutes parts des complimens de condoléance, ne se donne pas même la peine d'afficher l'hypocrisie des regrets; elle avoue très ingénument que sa douleur est modérée. « J'avais, écrit-elle, tant de preuves de son peu d'amitié que je crois n'avoir perdu qu'une connaissance.»

Mme Du Deffand ne fut pas plus sensible à la mort de Voltaire, et pourtant, à en juger par leur correspondance, la marquise et le patriarche de Ferney avaient l'un pour l'autre une sorte d'idolâtrie. « Vraiment, écrit-elle à Walpole, j'oubliais un fait important, c'est que Voltaire est mort, on ne sait ni l'heure ni le jour; il y en a qui disent que ce fut hier, d'autres avant-hier... Il est mort d'un excès d'opium, et j'ajouterai d'un excès de gloire qui a trop secoué sa faible machine. » Voilà les enthousiasmes et les admirations de salon!

C'est que Voltaire, malgré tout son esprit, n'avait jamais pu guérir la plaie incurable de l'âme de Mme Du Deffand, sa grande et perpétuelle souffrance, l'ennui. Bien avant l'heure de sa vieillesse et de sa cécité, elle était désabusée de toute chose. Cette femme si occupée de toutes les petites misères et de toutes les petites vanités de la vie du monde n'en a pas moins des accens d'une tristesse amère. « On est tout en vie, s'écrie-t-elle, et on éprouve le néant. » Elle s'indigne de « l'injustice qu'on a eue de nous faire naître sans notre consentement et de nous faire vieillir malgré nous. » — — « Vivez avec vous-même, » lui écrivait Voltaire. Vivre avec elle-même, c'est précisément ce que la marquise craint le plus. Pour échapper à ses propres pensées, qui la poursuivent comme des remords, elle se jette avec une impatience et une versatilité maladives dans des divertissemens « infiniment moins raisonnables que son ennui; » mais rien ne l'attache, rien ne la distrait. Elle juge sévèrement son époque, « où tout est cynique et pédant. Nulle grâce, s'écrie-t-elle avec amertume, nulle facilité, point d'imagination, tout est à la glace; de la hardiesse sans force, de la licence sans gaîté; point de talent, beaucoup de présomption. Encore si les morts valaient mieux que les vivans, ce serait une ressource; mais il n'y a pas même de livres qui contentent. » Elle avoue que toute lecture l'ennuie: les récits historiques, parce qu'elle n'a point de curiosité; la morale, parce qu'on n'y trouve que des idées communes ou peu naturelles; les romans, parce que tout ce qui tient à la galanterie lui paraît fade ou que la peinture des passions l'attriste. Son salon si brillant, si célèbre dans toute l'Europe, ne lui inspire plus que des réflexions chagrines. Hommes et femmes lui paraissent des « machines à ressort qui vont, viennent, parlent, rient, sans penser, sans réfléchir, sans sentir, chacun jouant son rôle par habitude. » Pour l'amitié, elle n'a pas même l'idée de chercher un trésor aussi rare; elle trouve qu'il n'y a pas « une seule personne à qui on puisse confier ses peines sans lui donner une maligne joie et sans s'avilir à ses yeux. » Mme Du Deffand est d'ailleurs trop juste pour se plaindre de cette privation de l'amitié. « Je ne désire point d'être aimée, je sais qu'on n'aime

point et je le sais par moi-même; je n'exige point des autres qu'ils aient pour moi les sentimens que je n'ai pas pour eux. » Et cependant, si fatiguée qu'elle soit de cette existence de salon qu'on a appelée « le sublime du frivole, » elle ne peut s'en passer. « Je n'ai de passion d'aucune sorte, dit-elle encore, presque plus de goût pour rien, nul talent, nulle curiosité. Je ne puis jouer ni travailler. Que faut-il donc que je fasse? Tâcher de me dissiper, entendre des riens, en dire et penser que tout cela ne durera plus guère. » En résumé, « des vingt-quatre heures de la journée, celles où l'on dort lui paraissent les plus heureuses; » mais le grand consolateur, le sommeil l'abandonne aussi : elle passe presque toutes les nuits sans fermer l'œil. « Alors, dit-elle, c'est un chaos que ma tête. Je ne sais à quelle pensée m'arrêter; j'en ai de toute sorte : elles se croisent, se contredisent, s'embrouillent. Je passe en revue tous les gens que je connais et ceux que j'ai connus qui ne sont plus; je n'en vois aucun sans défaut, et tout de suite je me crois pire qu'eux. Ensuite il me prend envie de faire des chansons, je m'impatiente de n'en avoir pas le talent. » Cette fièvre de distractions frivoles au milieu de réflexions poignantes, ces chansons ébauchées dans les souffrances de l'insomnie, n'est-ce pas là comme le résumé de toute la vie de Mme Du Deffand?

Pour comble de malheur, elle est à près de soixante-dix ans victime d'une affection bizarre, indéterminée, exclusive, qui ne peut être l'amour, qui n'est pas l'amitié, affection qui côtoie le ridicule et qui présente en résumé toutes les angoisses et toutes les inquiétudes d'une passion malheureuse. Cette femme veuve et sans enfans, isolée au milieu de la foule, lasse du vide et de l'agitation d'une société factice et dépravée, cette femme qui, n'ayant rien aimé sur terre, n'a jamais connu le dévouement ni l'esprit de sacrifice, la voilà qui aperçoit comme dans un rêve les délices et les consolations de la vie du cœur, la voilà qui, comme le dit M. de Lescure, aime pour la première fois à l'âge où il n'est pas permis d'aimer pour la dernière! Digne conclusion d'une existence où rien n'a jamais été à sa place, où les sentimens vrais, les sentimens de la nature, ont été étouffés par les combinaisons artificielles et glaciales de la vie mondaine! Et quel est l'objet de cette tendresse qui n'a pas de nom dans le vocabulaire des passions, tendresse d'autant plus vive et d'autant plus profonde qu'elle est plus étrangère aux lois de la nature? C'est un Anglais de vingt ans plus jeune que Mme Du Deffand, Horace Walpole, le troisième fils du célèbre ministre, un homme d'esprit qui est l'opposé de Mme Du Deffand, car il s'amuse de tout et s'intéresse à tout. Aussi ne saurait-il pas compatir à des maux qu'il n'a pas soufferts. « Maladie de grand seigneur! disait-il en parlant de l'ennui; on n'est point malheureux quand on a le loisir de s'ennuyer. » C'est un autre président Hénault, mais plus sec, plus froid, plus sceptique, plus dédaigneux, un président Hénault avec le flegme de bon ton dont la haute aristocratie anglaise a conservé le monopole. C'est cet homme du monde préoccupé outre mesure de l'opinion des clubs, des salons, de la cour, ce gentilhomme bel esprit, qui a mis toute son adresse à éviter la moindre nuance de ridicule, c'est lui qui devient l'objet des « débordemens d'amitié » de la pauvre douairière. Elle si moqueuse et autrefois si ennemie de toute exagération, elle lui écrit de pareilles phrases :

« Soyez, si vous voulez, saint François de Sales, je serai volontiers votre Philothée. » Elle intervertit les rôles, elle l'appelle son tuteur, elle lui dit des paroles enfantines. « Je ne veux jamais rien faire sans votre aveu, lui écrit-elle encore, je veux toujours être votre chère petite; j'oublie que j'ai vécu, je n'ai que treize ans. Si vous ne changez point, et si vous venez me retrouver, il en résultera que ma vie aura été très heureuse; vous effacerez tout le passé, et je ne daterai plus que du jour où je vous aurai connu. » D'abord Mme Du Deffand fait sourire. Elle finit par exciter la compassion. Elle est si humble, si douce, si profondément affligée des brusqueries de son idole! La moindre parole sympathique la remplit d'une joie si sincère! Dans son enthousiasme, elle s'élève jusqu'à une sorte de lyrisme. Elle oublie son âge, ses souffrances. « Qu'importe d'être vieille, d'être aveugle? s'écrie-t-elle. Qu'importe le lieu qu'on habite? Quand l'âme est fortement occupée, il ne lui manque rien que l'objet qui l'occupe... » Ah! si la parole de La Rochefoucauld était vraie, s'il était exact que, le plaisir de l'amour étant d'aimer, l'on soit plus heureux par la passion que l'on a que par celle que l'on donne, Mme Du Deffand connaîtrait enfin le bonheur. Elle qui ne se voit pas dans son miroir, elle peut se faire illusion à elle-même. Un rajeunissement pareil à celui de Faust vient de s'opérer dans cette âme flétrie. Spectacle psychologique d'un intérêt profond: elle a la naïveté, l'ardeur, la foi de la jeunesse. C'est le printemps au milieu de l'hiver, c'est au fond d'un sépulcre un vivifiant rayon de soleil. La spirituelle douairière, la reine de l'épigramme et de l'ironie devient une rêveuse d'outre-Rhin. « Je pensais l'autre jour, écrit-elle à Walpole, que j'étais un jardin dont vous étiez le jardinier, que vous aviez arraché toutes les fleurs que vous jugiez n'être pas de la saison, quoiqu'il y en eût encore qui n'étaient pas entièrement fanées, comme de petites violettes, de petites marguerites, et que vous n'aviez laissé qu'une certaine fleur qui n'a ni odeur ni couleur, que l'on nomme immortelle parce qu'elle ne se fane jamais. C'est l'emblème de mon âme. »

Encore si Walpole était auprès d'elle, pourrait-elle être consolée; mais le châtelain de Strawberry-Hill ne fait à Paris que de rares et courtes apparitions. Il en part pour n'y plus revenir le 12 octobre 1775. « Adieu, lui écrit-elle, ce mot est bien triste. Souvenez-vous que vous laissez ici la personne dont vous êtes le plus aimé, et dont le bonheur et le malheur consistent dans ce que vous pensez d'elle. » Mme Du Deffand vivra cinq ans encore, et c'est loin de Walpole qu'il lui faudra passer ces cinq mortelles années, agonie longue et douloureuse où se dresse devant elle la pensée de l'éternité. En vain elle avait dit : « Ne traitons plus les grands sujets, ne cherchons plus les vérités introuvables. » Il lui est impossible de se reposer dans cette quiétude. Le gouffre où elle va se précipiter lui donne parfois le vertige. Son destin est de subir en même temps les peines du cœur et les doutes cruels de l'esprit. Elle aurait voulu pouvoir suivre le conseil que lui avait donné Voltaire : « supportons la vie qui n'est pas grand'chose, ne craignons pas la mort, qui n'est rien du tout; » mais l'esprit d'analyse est trop puissant en elle pour qu'elle ne se pose pas les redoutables problèmes de la destinée humaine. René et tous les grands désespérés de l'école ro-

mantique n'ont pas d'accens plus sombres que cette vieille femme mondaine partagée entre le désir et l'horreur du néant.

Voyant approcher le terme fatal, Mme Du Deffand essaya de devenir dévote, ce qui lui paraissait « l'état le plus heureux de cette vie. » Un prêtre doux et bon, nommé l'abbé Lenfant, voulut la convertir; mais cette conversion, à peine ébauchée, allait être interrompue par la mort. Mourante, la pauvre femme pensait encore à Walpole plus qu'à Dieu. « J'ai le cœur enveloppé, lui dit-elle dans la dernière lettre qu'elle ait écrite ou du moins qu'elle ait dictée; j'ai bien de la peine à croire que cet état n'annonce une fin prochaine; je n'ai pas la force d'en être effrayée, et, ne vous devant revoir de ma vie, je n'ai rien à regretter... Divertissez-vous, mon ami, le plus que vous pourrez... Vous me regretterez, parce qu'on est bien aise de se savoir aimé... Peut-être que par la suite Wiart vous mandera de mes nouvelles; c'est une fatigue pour moi de dicter. » Quelques jours après, Walpole recevait en effet de Wiart des détails sur la maladie et sur la mort de Mme Du Deffand. « Si vous avez encore la dernière lettre qu'elle vous a écrite, disait ce fidèle serviteur, relisez-la, vous y verrez qu'elle vous fait un éternel adieu. Elle n'avait point encore de fièvre alors, mais on voit qu'elle sentait sa fin approcher, puisqu'elle vous dit que vous n'auriez plus de nouvelles que par moi. Je ne puis vous dire la peine que j'éprouvais en écrivant cette lettre sous sa dictée; je ne pus jamais achever de la lui relire après l'avoir écrite, j'avais la parole entrecoupée de sanglots. Elle me dit: Vous m'aimez donc? »

> Et pourquoi donc aimer? Pourquoi ce mot terrible
> Revenait-il sans cesse à l'esprit de Rolla?

La parole de Mme Du Deffand rappelle ces vers d'un poète dont le rire se changea vite en larmes, mais qui au moins ne supporta pas longtemps le fardeau d'une existence désenchantée. Triste est le destin de ces âmes vives et inquiètes quand elles dépensent mal les trésors de leur sensibilité. En vain, elles qui ont besoin de la vie du cœur, essaient-elles de ne vivre que de la vie de l'esprit, en vain veulent-elles chercher dans l'ironie et le sarcasme un préservatif contre les rêves de leur imagination. Cette lutte contre la nature est un combat d'où elles ne sortent que vaincues, et tôt ou tard elles s'aperçoivent que, si spirituel qu'on puisse être, on ne résiste pas impunément aux lois de la Providence. Quand ces âmes-là joignent à leurs autres maux la douleur de vieillir sans affections et sans respect, quand elles sont condamnées au supplice de sentir un être intellectuel encore plein de vigueur emprisonné dans une enveloppe matérielle à moitié morte, elles sont réduites au désespoir. Pour consoler leur tristesses, il faudrait qu'elles pussent dire comme saint Augustin, qui sentait son *argile tomber* : « Mon Dieu! servez de tabernacle à mon âme! »

INSERT DE SAINT-AMAND.

V. DE MARS.

LA RUSSIE

SOUS

L'EMPEREUR ALEXANDRE II

LA SOCIÉTÉ ET LE GOUVERNEMENT RUSSES DEPUIS L'INSURRECTION POLONAISE.

Une logique singulière conduit les affaires du monde. Parce qu'il y a deux ans, au nord de l'Europe, un peuple qui s'était raidi dans une convulsion d'héroïsme, dans un effort désespéré pour son indépendance, est retombé foudroyé et palpitant sur le sol, on a pu croire, on a pu dire que ce n'était qu'une insurrection de plus abattue et domptée, une crise semblable à tant d'autres crises circonscrites et dominées par la force, un épisode de répression passagère dans le vaste mouvement où se débat la Russie depuis la mort de l'empereur Nicolas. L'insurrection polonaise, cette insurrection qui n'est plus que de l'histoire, a eu dans sa défaite un bien autre caractère et de bien autres résultats. Par sa nature, elle dépassait les limites du champ de bataille où elle s'est agitée; morte, elle se survit par l'ébranlement qu'elle a imprimé, par les suites qu'elle a encore aujourd'hui. Elle est devenue le point de départ de tout un ordre de phénomènes moraux et politiques pour l'Europe et pour la Russie elle-même : pour l'Europe, qu'elle a laissée dans cet état de malaise et d'embarras, fruit d'une intervention diplomatique mal conçue allant aboutir à un aveu d'impuissance collective; pour la Russie, dont elle a surexcité et troublé les instincts en venant la surprendre dans les perplexités d'une laborieuse transformation intérieure.

Au premier aspect, il est vrai, rien ne semble changé ni dans les institutions ni dans les hommes; la politique officielle est aujourd'hui ce qu'elle était hier. Le mouvement de réformes par lequel s'est inauguré le règne de l'empereur Alexandre II ne s'est point interrompu; il s'est ralenti tout au plus un instant pour reprendre bientôt son cours, s'étendant à tout, à l'administration et à l'économie sociale, au régime de la presse et à l'organisation de la justice, à l'ordre civil et à la constitution militaire. Rien n'est changé, si l'on veut, rien, si ce n'est les conditions morales dans lesquelles se déroule ce mouvement, et le souffle qui l'anime, et l'esprit qui le dirige. Au fond, l'insurrection polonaise a eu cet étrange effet d'atteindre l'autocratie dans son essence en paraissant la fortifier dans son action extérieure, d'intervertir complétement le rôle et les rapports des partis, de créer cette situation où les velléités libérales se perdent dans les plus audacieuses négations du droit, où s'agitent des courans d'opinion qui ont l'air d'expirer aux pieds du gouvernement et qui en réalité le dominent, où sous une apparente unanimité se cache une violente et redoutable incohérence. Depuis deux ans, c'est l'obsession du *polonisme*, comme on dit à Pétersbourg et à Moscou, c'est cette obsession qui se mêle à tout, qui réagit sur tout, qui alimente toutes les polémiques avant de devenir une doctrine d'état; c'est elle qui prenait possession de la politique russe dès 1863, et c'est elle qui tout récemment encore inspirait une de ces mesures d'expropriation qui ne sont plus qu'une conception révolutionnaire autocratiquement réalisée, le dernier mot d'un système acharné à vaincre même quand il n'y a plus de combattans, une de ces mesures à travers lesquelles se laisse entrevoir tout à coup le déplacement moral qui s'est fait dans une société et dans un gouvernement.

Situation étrange assurément, pleine de contradictions et d'énigmes, qui par ses racines plonge au plus profond de la vie russe et qui en définitive n'est qu'un prolongement, une phase plus saisissante de l'histoire contemporaine de ce vaste empire, à peine arraché d'hier à son immobilité, lancé aujourd'hui à la recherche d'un nouvel équilibre intérieur; situation qui, en dehors même de la lutte polonaise, a ses origines, ses caractères, ses personnages, ses organes multiples, ses conflits intimes et ses péripéties. Je voudrais ressaisir le sens et la physionomie de cette histoire de deux années, qui se résume, à vrai dire, dans trois ordres de faits, — une violente agitation d'opinion, une crise morale de gouvernement, un ensemble de réformes où se reflète ce travail confus de passions et d'idées.

Et avant tout il y a deux traits essentiels, dominans, qui expli-

quent bien des choses en Russie. Le premier est une disproportion immense, un criant désaccord entre tous les élémens constitutifs du monde russe, entre la réalité obscure, opaque, lente à se mouvoir, et tout ce qui s'agite à la surface. C'est la conséquence inévitable de cet état de société où à côté d'une population de soixante-dix millions d'hommes murés jusqu'ici dans l'ignorance, vivant en quelque sorte de la vie organique, la population supérieure de mœurs, de goût et d'esprit compte tout au plus peut-être sept ou huit cent mille personnes. Dans cette masse puissante par le poids, il y a comme des intervalles monstrueux et des lacunes profondes qu'une transformation graduelle arrivera sans doute à combler, mais qui subsistent. Les distances morales entre les classes sont plus grandes encore que les distances matérielles entre les diverses régions de cet empire mal lié. En haut, des polémiques audacieuses ou subtiles, des raffinemens d'intelligence, des assemblées dont les discussions égalent presque les débats des parlemens occidentaux; — en bas, les incendies se répandant partout de Saint-Pétersbourg à Simbirsk, devenant une sorte d'épidémie et détruisant la sécurité la plus élémentaire : — de là ce qu'il y a de factice dans certains phénomènes, dans certaines combinaisons de partis, dans la manière d'appliquer ou même de comprendre certaines réformes tombant tout à coup sur un terrain mal préparé. Figurez-vous deux négocians, l'un jeune, l'autre vieux, sortant il y a quelques mois d'une séance de la cour martiale de Moscou et échangeant leurs impressions sur la prochaine réforme judiciaire. — Qu'est-ce que le jury? demande le vieillard; est-ce le jury que nous venons de voir? — Non, répond le jeune négociant, nous ne l'avons pas encore. Cette institution des « jurés » s'appelle ainsi parce que tous les magistrats seront obligés de jurer qu'ils ne recevront pas d'argent de ceux qu'ils jugeront. — Alors pourquoi ne l'établit-on pas tout de suite? — Ah! c'est qu'on a pitié de la position des magistrats, dont le traitement est peu élevé. Quand on pourra augmenter leur traitement, on exigera d'eux le serment, et nous aurons le jury. — Et au fait ce Russe a raison : pour lui, le progrès réel, c'est l'absence de vénalité; le reste est un mirage.

Un autre trait caractéristique qui se combine avec le premier, qui le complète, c'est que les habitudes de discipline et d'obéissance sont tellement enracinées, si bien passées dans l'organisme moral, qu'elles se retrouvent là même où tout est affaire de persuasion et de spontanéité, dans les évolutions d'opinion. A défaut d'une pression du gouvernement, il suffit d'une initiative hardie donnant un signal et frappant fort sur les esprits. De là ces apparences d'unanimité qui éclatent parfois en Russie, à peu d'intervalle et dans les sens

les plus contraires. Il y a des modes d'idées et d'opinions comme il y a des modes de costumes. Un jour tout le monde veut être libéral ou révolutionnaire; un autre jour tout le monde passe à la réaction avec le même entrain. Hier M. Hertzen régnait, aujourd'hui c'est M. Katkof, le grand Russe de ces derniers temps, le fougueux et redoutable rédacteur de la *Gazette de Moscou*. Une fois l'impulsion donnée, tout suit; résister est un acte de courage assez rare et d'ailleurs inutile. Je ne veux pas dire que ces changemens de front ne répondent à rien de réel; seulement ils gardent toujours ce double caractère d'une vie à la fois factice et disciplinée, qui est le phénomène le plus sensible de ce qu'on pourrait appeler l'anarchie russe, — anarchie d'où sortira probablement une puissance nouvelle, mais qui en attendant s'aggrave, se prolonge dans des conditions chaque jour plus complexes, et reste un des plus saisissans épisodes de l'histoire contemporaine.

I.

Qu'on se rappelle un instant où en était la Russie il y a quelques années (1). Une fermentation universelle travaillait l'empire. A tous les degrés, dans toutes les sphères, même dans l'armée, à plus forte raison dans la jeunesse, dans les universités, soufflait l'esprit de fronde et de mécontentement, fruit de la lassitude du pesant régime de l'empereur Nicolas. Idées libérales, idées démocratiques et même socialistes, aspirations indéfinies, tout se mêlait. C'était l'époque où les assemblées nobiliaires votaient des adresses pour demander une constitution, où les journaux, échappant à toutes les répressions d'une censure multiple, commençaient à parler, et où du fond de l'exil M. Hertzen, par les divulgations audacieuses de *la Cloche*, par une propagande dont tout le monde était plus ou moins complice, exerçait un ascendant étrange, quoique clandestin, si étrange qu'on ne jurait en Russie que par le nom de l'émigré agitateur. Le gouvernement lui-même, moitié entraîné, moitié alarmé, hésitait, ne sachant plus que faire, flottant entre des tendances qu'il avait le premier favorisées par l'émancipation des paysans et la politique de réaction, qui lui soufflait ses conseils, — entre le sentiment vague d'une œuvre de réforme à poursuivre et la crainte effarée des symptômes qui se multipliaient autour de lui. Gouvernement et société en étaient arrivés rapidement à ce point extrême où le désordre des idées peut d'un instant à l'autre passer dans les faits, et où de l'incertitude naît le péril, lorsque deux in-

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 15 juin 1862.

cidens venaient tout à coup éclairer et modifier singulièrement cette situation : c'étaient les troubles des universités de Moscou et de Saint-Pétersbourg, puis les incendies, — les incendies qui se sont bien autrement étendus et multipliés depuis, mais qui commençaient dès lors à se produire avec une menaçante intensité. Tous ces accidens imprévus, quoique si faciles à prévoir, et les manifestes révolutionnaires qui s'y mêlaient ou qui les suivaient, comme pour leur donner un caractère plus redoutable, laissaient une impression profonde, contagieuse. Je ne dis pas encore qui contribuait avec le plus de hardiesse et de décision en ce moment à rallier les esprits ébranlés, à fonder toute une politique sur ce vague sentiment d'anxiété. Toujours est-il qu'une partie du public russe s'arrêtait effrayée, et que le gouvernement à son tour, fort de l'appui de cette partie de l'opinion, se rejetait plus que jamais dans la réaction, redoublant de dureté contre les auteurs présumés ou avérés des manifestes révolutionnaires. De cette époque datent les premières poursuites contre le poète Michaïlof, mort depuis en Sibérie, contre le journaliste Tchernychevski, condamné plus tard, après deux ans de forteresse, aux travaux forcés et à la déportation, contre le malheureux Martianof, ancien serf, littérateur, dont le crime était de rêver à sa manière un tsar national et démocratique, contre des officiers enfin suspects de connivence avec les agitateurs et immédiatement fusillés. De cette époque aussi date la première apparition, au moins sous sa forme nouvelle, de ce parti altier, violent, moitié réactionnaire, moitié national, qui commençait sa campagne et disait : « Vous voulez le signalement des incendiaires; ce sont ceux qui ne croient pas à Dieu, qui ne respectent pas les autorités établies, qui prêchent les principes des révolutionnaires de l'Occident, etc. »

C'est dans cette situation, c'est sur cet amas d'élémens incohérens, de craintes, de sentimens refoulés, de conflits intimes, que tombait l'insurrection polonaise de 1863. Au premier abord, on pourrait croire qu'il devait y avoir une certaine solidarité entre cette revendication populaire et les tendances rénovatrices qui remuaient la Russie depuis quelques années, que l'insurrection polonaise devait trouver un appui, tout au moins une condition plus favorable, dans cette agitation russe. Les chefs du mouvement polonais l'avaient espéré peut-être; le gouvernement de Pétersbourg lui-même le craignait un moment : on se souvient de l'appel inquiet, presque fiévreux, que le tsar adressait à la garde impériale dans une revue. Ce qu'on peut dire aujourd'hui, c'est que c'était là aussi un mirage qui s'évanouit au premier choc de la réalité, au premier signal de guerre. Pour le gouvernement, c'était une grande

diversion, redoutée sans doute, mais en même temps provoquée comme un suprême expédient pour surmonter une situation inextricable; pour la société russe, c'était une issue par où elle échappait un instant au sentiment oppressif de ses propres désordres intérieurs pour retrouver une certaine unité violente devant la menace d'un démembrement d'abord, devant l'Europe ensuite. Alors en effet commence pour la Russie quelque chose d'entièrement nouveau, une explosion artificielle assurément sous quelques rapports, réelle et redoutable par d'autres côtés. Dans le premier moment, il est vrai, c'est le gouvernement qui se charge d'aiguillonner et de discipliner le patriotisme, qui envoie partout le modèle des adresses destinées à revenir au tsar, qui autorise et provoque les manifestations, qui combine tout cet appareil de démonstrations où chacun a son rôle, depuis la noblesse jusqu'aux paysans; mais bientôt c'est la société russe elle-même qui, avec un mélange de calcul et de spontanéité, se met à l'œuvre et se pique à ce jeu sanglant, qui se jette à corps perdu dans le courant de la résistance et s'encourage à tout oser, à tout dire, à tout faire, à mesure que se prolonge cette lutte irritante, à mesure surtout que s'évanouissent par degrés les chances d'une intervention européenne sérieuse et efficace. C'est la société tout entière qui prend parti, débordant de tous côtés le gouvernement, le noyant dans le flot de ses manifestations, le devançant dans la voie répressive, et désormais c'est le règne de cet esprit, patriotique si l'on veut, ultra-national, ultra-moscovite comme on l'a nommé, qui dans tous les cas a fait à un certain moment de la Russie, selon le mot de M. Hertzen, un « vaste club politique, » un club toléré ou encouragé. Depuis deux ans, la Russie est un pays condamné au patriotisme forcé et à outrance.

Il faut sonder la nature intime et complexe de cette agitation extraordinaire d'où est sortie toute une situation. Elle réunissait assurément des opinions, des nuances, des groupes bien différens, constitutionnels, radicaux, absolutistes tsariens, slavophiles, orthodoxes, dissidens, socialistes, qui sur toutes les questions intérieures se faisaient une guerre ouverte. Ce qui les rapprochait, c'est le fantôme du *polonisme*, mot nouveau né de la circonstance et terriblement exploité depuis. Cette malheureuse Pologne avait la triste fortune de devenir comme un terrain neutre où pour un instant, sauf à reprendre leur combat ensuite, se retrouvaient les passions dont l'équivoque assemblage donnait à cette fermentation russe tous les dehors d'une manifestation nationale. Au fond, la Pologne était l'ennemie, non-seulement par sa prise d'armes, mais encore par son organisation sociale, par sa religion, par ses mœurs, par son esprit, par ses affinités morales avec l'Europe, par sa civilisation

tout entière. Dès lors la guerre à l'insurrection répondait invinciblement à une multitude d'instincts en Russie, — au sentiment conservateur des classes supérieures et nobiliaires, qui par habitude tenaient à garder la tête du mouvement, à ne pas se laisser devancer ou dépasser dans une question de grandeur pour l'empire, de souveraineté pour le tsar, — au sentiment patriotique, facilement ému de l'apparence ou de la menace d'une intervention européenne, — au fanatisme autochthone et orthodoxe des slavophiles, ces séides passionnés d'une civilisation russe primitive, qui ne voyaient en Pologne que le *latinisme* occidental sous les armes. La guerre répondait enfin et surtout à ces instincts de démocratie radicale, égalitaire, à demi communiste, qui sont beaucoup plus répandus qu'on ne croit en Russie, qui ont pris un étrange développement depuis quelques années et qui sont peut-être en définitive l'élément le plus vivace, le plus fondamental de la nature moscovite, en restant d'ailleurs parfaitement compatibles avec l'autocratie. Pour les uns, c'était donc une révolte à dompter, pour les autres une immixtion étrangère à repousser, pour ceux-ci une religion, le catholicisme, à faire plier devant l'orthodoxie, pour ceux-là un ordre social à déraciner par la guerre à la propriété, à l'aristocratie terrienne. Les mobiles étaient différens, le résultat était le même, et c'est ainsi que par la solidarité d'une haine commune, par le lien d'une animosité croissante, se formait ce faisceau sur lequel repose encore une situation qui, à l'origine, allait se résumer dans la dictature du général Michel Mouraviev à Wilna et dans les dépêches savamment altières par lesquelles le prince Gortchakof, en diplomate mondain et homme d'esprit, évinçait cavalièrement l'Europe.

Chose étrange, la veille encore il était de mode dans les cercles russes de témoigner de la sympathie pour la Pologne; il y avait un an tout au plus que Mouraviev était tombé du ministère des domaines, qu'il occupait, conspué et délaissé par tout le monde. Le lendemain, quelques mois après, avec cette promptitude d'évolution et ce fanatisme d'unanimité dont je parlais, c'était à qui paraîtrait le plus violent. Il n'y avait plus une réunion, — fût-ce l'institution du recteur de l'université de Moscou, — où l'on ne portât des toasts à la gloire de tout ce qui combattait pour la Russie. Les démonstrations prenaient la voie du télégraphe et se multipliaient sous mille formes. Le tout-puissant *pacificateur* de la Lithuanie recevait une image en or de l'archange Michel avec une adresse au bas de laquelle se lisaient les plus grands noms, — même des noms de femmes, — les Bloudof, les Strogonof, les Mestcherskoï, les Karamsine, les Boutourline, les Dolgoroukof, etc. Et si dans l'entraînement universel un petit groupe plus modéré, très-peu nom-

breux d'ailleurs, — les anciens amis du grand-duc Constantin, le ministre de l'instruction publique, M. Golovnine, le ministre de l'intérieur, M. Valouief, le ministre des finances, M. Reutern, le prince Suvarof, gouverneur de Pétersbourg, — si ce petit groupe refusait, non sans un certain courage, de signer l'adresse au dictateur de Wilna, si le prince Suvarof notamment, assez grand personnage pour prendre quelque liberté sans être suspect, se permettait de troubler l'apothéose de Mouraviev d'une épithète sanglante, ces quelques dissidens du modérantisme étaient publiquement signalés et gourmandés. Un poète qu'on appelait tout à coup le « Juvénal moscovite, » M. Tuschef, adressait au prince Suvarof des vers où il lui rappelait le sac du faubourg de Praga à Varsovie par son aïeul. « Petit-fils sensible d'un belliqueux grand-père, pardonnez-nous, prince sympathique, d'honorer l'*anthropophage* russe, nous qui sommes Russes, sans consulter l'Europe... Si nous devons être déshonorés en lui écrivant notre lettre, nous y consentons, prince; mais... votre valeureux grand-père l'aurait signée!... »

Cette période, d'où date en quelque sorte une histoire nouvelle pour la Russie, cette période a donc eu ses héros : le premier était Mouraviev, le second a été, au moins un moment, le prince Gortchakof. Il y en a un troisième, et ce n'est pas celui qui a eu le moins d'influence. C'est un écrivain, un journaliste, l'expression la plus caractéristique, la plus saillante du rôle de la presse dans ces récentes agitations du monde moscovite. Je ne veux pas être injuste pour la presse russe. Elle a vécu longtemps, on le sait, dans des conditions où tout était soumis à la censure, tout, la musique comme la littérature, les cartes de visite, les billets d'enterrement et de mariage, et même les simples transparens dont on se sert pour écrire, — en des conditions où un écrivain ne pouvait se permettre dans un roman de plaisanter sur l'ornementation des bancs du jardin de Tsarkoe-Selo sans qu'un censeur biffât cela sous prétexte que « le dessin de ces bancs avait été honoré de l'approbation suprême. » Ce n'est que depuis peu que la presse est arrivée en Russie à être placée sous un régime pseudo-légal, je veux dire un régime semi-légal, semi-discrétionnaire. Elle est aujourd'hui sous l'empire d'une loi promulguée le 6 avril 1865, appliquée réellement au mois de septembre dernier, et qui n'est en définitive qu'une imitation de la loi française, sauf quelques différences qui ne sont même pas toutes au désavantage du régime russe. Ainsi pour la première fois l'expression de la pensée ne relève dans une certaine mesure que des tribunaux. Dans cet enchevêtrement de pénalités judiciaires et administratives suspendues à la fois sur les

feuilles périodiques, la suppression après trois avertissemens ne peut être prononcée que par le sénat, qui est la cour supérieure de justice de l'empire. Enfin les journaux sont maîtres de choisir entre la censure préventive, qui les dégage de toute responsabilité vis-à-vis de l'administration, et la liberté, — toujours bien entendu sous le bénéfice de la « dualité des juridictions, » comme on disait récemment en France; la plupart ont opté naturellement pour cette liberté relative et intermittente, qui est encore quelque chose surtout comparativement au temps où l'on ne pouvait même faire la plus timide allusion aux sévérités de la censure.

Ce ne sont pas du reste les journaux qui ont manqué en Russie depuis le commencement du règne actuel avec ou sans la censure. Ils se sont multipliés et ont pris une importance toute nouvelle. Quelques-uns, déjà anciens, sont la propriété d'une institution qui les afferme et ont des priviléges d'annonces qui aident à leur succès matériel. La *Gazette de Moscou* appartient à l'université de cette ville, la *Gazette russe de Saint-Pétersbourg* à l'académie des sciences, *l'Invalide russe* au ministère de la guerre ou du moins aux invalides militaires. Les autres sont des propriétés particulières. Les principaux de ceux-ci sont le *Goloss* (*la Voix*), qui a pour éditeur M. Kraievski et qui passe pour être l'organe du ministre de l'instruction publique, M. Golovnine, et de ses amis, — le *Dien* (*le Jour*). Il a paru plus récemment une autre feuille périodique, la *Wiest* (*la Nouvelle*), dont le rédacteur est M. Skariatine et qui a été fondée pour défendre les idées de conservation sociale; elle est patronnée par de grands propriétaires, le comte Bobrinski, le comte Orlof-Davidof. Tous ces journaux, sans parler des recueils comme *le Contemporain, la Parole russe,* représentent toutes les nuances d'idées, depuis l'opinion conservatrice jusqu'au socialisme le plus fougueux, et contribuent à former ce tapage lointain de polémiques dont la note criarde et dominante est toujours la guerre à la Pologne. C'est néanmoins la *Gazette de Moscou* qui a eu l'action la plus décisive, la plus retentissante surtout, et c'est le rédacteur de la *Gazette,* M. Michel Nikiforovitch Katkof, qui est la personnification vivante de cette action, si bien que l'histoire de son influence serait presque l'histoire de la Russie de ces derniers temps.

Depuis deux ans, M. Katkof est vraiment le *leader* de l'empire, le chef dans la presse, j'allais dire le créateur du parti ultra-national. Ce n'est plus un homme tout à fait nouveau, il a aujourd'hui quarante-cinq ans; il est d'une famille de petite noblesse de Moscou, ce foyer concentré et préféré de la vie russe. Son éducation s'est faite dans les universités allemandes, à Kœnigsberg, à Berlin, où il a été élève de Schelling, et de cette éducation première il a

gardé, avec des connaissances classiques assez étendues, une aptitude véritable à manier les problèmes philosophiques, à tout transformer en système, même les passions les plus violentes. Ce n'est que vers 1862 qu'il a commencé à prendre une importance réelle. Jusque-là il avait été successivement professeur de philosophie avant la suppression des chaires par l'empereur Nicolas, rédacteur de la *Gazette de Moscou* une première fois, puis, au commencement du règne d'Alexandre II, fondateur d'un recueil périodique, *le Messager russe*, qui avait plus de notoriété que de popularité. Dans ce premier essor de la presse russe, M. Katkof s'était révélé comme un vigoureux dialecticien, comme un habile interprète des idées et des institutions de l'Occident, particulièrement des théories anglaises, car c'est par cette porte du libéralisme occidental et surtout anglais qu'il entrait dans la politique. Malgré ce libéralisme de doctrines et le talent évident de l'écrivain, M. Katkof était isolé, persiflé pour son anglomanie, harcelé sans cesse par *le Contemporain*, cet autre recueil aux libres et vives allures, aux tendances toutes socialistes. Ce fut une inspiration hardie qui le fit monter tout à coup au rang où il aspirait, et ce furent les incendies de cette époque qui lui offrirent l'occasion d'une initiative foudroyante. Avec une merveilleuse sagacité d'instinct, il sentit l'ébranlement qui se faisait autour de lui à la lueur des incendies de Pétersbourg et des provinces, et d'une main redoutable de polémiste il frappait un grand coup, non plus sur les incendiaires, qu'il traitait comme de misérables instrumens, mais sur tous les révolutionnaires sans distinction, sur M. Hertzen, l'influence dominante du moment. C'était une criante injustice; — c'était aussi, dans un pays comme la Russie, un acte de courage qui eut un long et immense retentissement. D'un seul coup, tous les esprits flottans ou peureux se sentaient attirés vers ce vigoureux jouteur, le gouvernement se réjouissait de trouver un auxiliaire inattendu, d'autant plus efficace qu'il se présentait en volontaire, et M. Katkof devenait un personnage, l'organe d'une situation. C'est alors ou peu après qu'il reprenait la *Gazette de Moscou* pour en faire une puissance, le *moniteur* irrité d'une campagne qui dure encore.

La force de M. Katkof à un moment donné a été de savoir ce qu'il voulait, de payer d'audace, d'arriver tout prêt, tout armé, tout excité par la lutte et par un commencement de victoire, à cette insurrection polonaise qui offrait à ses facultés comme à ses passions une grande et douloureuse proie. Ce jour-là il avait trouvé son terrain et son but. Lorsque le gouvernement en était encore à balbutier des explications banales sur le recrutement, dont il reconnaissait l'illégalité, sur le caractère révolutionnaire de l'insurrection,

c'est lui qui, écartant tous ces subterfuges, soutenait la légalité du recrutement et de tout ce qu'on ferait, qui prêchait la guerre *sainte*, non plus une guerre de principes politiques, une guerre de nation à nation, où l'une des deux devait rester. Lorsque le monde russe en était à hésiter sur le nom de Mouraviev, qui n'était la veille que le nom d'un ancien ministre décrié, c'est lui qui le poussait, le popularisait et faisait du dictateur de Wilna un héros, un saint, un homme d'état dont la Russie se souviendrait éternellement. C'est lui enfin qui déroulait chaque jour tout un plan de *mesures énergiques, pacificatrices*, comme la meilleure réponse à l'Europe en travail d'une intervention diplomatique. Une fois dans cette voie, il ne s'est plus arrêté; il y a porté un talent supérieur sans doute, fortement nourri, mais inégal, prolixe, verbeux dans l'invective, dénué de tout scrupule, un tempérament violent sous des dehors presque doux et effacés. C'est en effet un des traits de cette figure de publiciste russe : avec une apparence terne, des cheveux d'un blond clair, des yeux bleus presque blancs, un extérieur modeste et pensif, M. Katkof a des passions implacables, une nature très absolue et très soupçonneuse, une opiniâtreté que la contradiction irrite et met hors d'elle-même, des haines qui ne reculent devant rien, pas même devant la délation, quand il s'agit d'atteindre ses adversaires. Et qu'on le remarque bien, c'est moins par ses qualités que par ses emportemens et ses excès que M. Katkof a conquis son pouvoir comme écrivain dans cette période nouvelle qui date de l'insurrection polonaise.

Ce pouvoir a été réellement immense. Il s'est exercé sur les autres journaux, qui ont été obligés de suivre l'impulsion, au moins dans les affaires de Pologne, — sur l'opinion, que le rédacteur de la *Gazette de Moscou* passionnait par ses polémiques, — sur le gouvernement, qu'il a embarrassé quelquefois et plus souvent entraîné. Il y a eu un moment où M. Katkof a été l'oracle russe, où il a eu, lui aussi, sa part de toasts patriotiques, d'ovations. Lorsque la noblesse de Moscou se réunissait l'an dernier, son premier acte était une souscription en l'honneur du publiciste, du *grand citoyen*. « M. Katkof, disait un des principaux membres, a rendu deux services qui resteront toujours dans notre mémoire : il a écrasé la tête du serpent qui empoisonnait le cœur de notre jeunesse, il a brisé l'autorité d'Hertzen, et vous savez que c'est là pour nous un service inappréciable, surtout pour nos plus jeunes camarades qui ne s'occupaient que trop des publications de Londres. Le second service que M. Katkof continue à rendre jusqu'à présent, ce sont ses efforts pour fortifier l'unité de la Russie. La mémoire de cet homme doit rester impérissable... » Par le fait, dans ces luttes si étranges et si nouvelles

pour la Russie, M. Katkof a été un jour assez fort pour harceler d'une guerre à peine voilée et acharnée le grand-duc Constantin lui-même, qu'il accusait de tendances polonaises, presque de trahison; il a été assez fort pour tenir tête, même sous la censure, à quelques-uns des ministres qu'il appelle des *pédagogues pétersbourgeois* et qu'il représente encore comme des ennemis de la Russie dans l'intérieur du gouvernement. Que dis-je? Il a été assez fort pour faire acte d'opposition ou de bouderie contre une parole impériale et d'une façon singulière. L'empereur Alexandre II, le souverain aux volontés intermittentes, avait adressé à une députation polonaise une allocution qui choquait toutes les idées du publiciste sur l'assimilation complète de la Pologne. Le rédacteur de la *Gazette de Moscou* se tut quelques jours, puis il lança une note brève, foudroyante d'irritation dans sa sécheresse, où il disait que son silence n'était motivé ni par la censure ni par un accident quelconque, et qu'il se tairait pour quelque temps. C'était sa manière de protester.

Le malheur de M. Katkof, outre l'injustice et la violence de ses polémiques, c'est de s'être tellement grisé des passions qu'il a soulevées et du bruit de sa parole qu'il en est venu à être une sorte de derviche hurleur du patriotisme, à faire d'une hallucination, où la vanité a sa part, un système permanent et obligatoire. Hors de son idée fixe, il ne connaît plus rien; l'Occident n'existe plus que comme le foyer d'une dangereuse contagion. Il n'y a pour lui qu'une civilisation, — la civilisation russe, qui se suffit à elle-même et n'a rien à envier aux autres; il n'y a qu'une politique, — la russification de tout ce qui appartient à l'empire, la russification à la Mouraviev : ainsi unité de l'empire par la fusion de tous les élémens hétérogènes dans le creuset russe, point d'autonomies distinctes, pas plus en Finlande que dans le royaume de Pologne, mêmes formes administratives, mêmes lois, même société, prédominance de la langue russe dans les tribunaux, dans l'enseignement, jusque dans les livres de prières catholiques, protestans ou israélites, propagation de l'orthodoxie et dépendance des autres religions. M. Katkof, sans doute par une réminiscence de ses anciens goûts de libéralisme constitutionnel, voulut un jour parler de la liberté de conscience; il fut rudement ramené au droit chemin par un autre russophile, M. Pogodine, le même qui, en exprimant les craintes que lui inspiraient la présence d'un nonce du pape à Pétersbourg et le danger des conversions au catholicisme, surtout parmi les femmes, écrivait : « Oh! avec quelle rage je me serais rué sur une Mme Vorontsof ou une Mme Boutourline et je leur aurais arraché les cheveux quand je les ai rencontrées un livre d'heures à la main près de la *Piazza di*

Spagna! » Le rédacteur de la *Gazette de Moscou* s'est tenu pour averti par ce vaillant champion de l'orthodoxie et n'a plus laissé reparaître la liberté de conscience dans son programme. Joignez à ce système les entraînemens d'une nature irritable et soupçonneuse : M. Katkof en vient tout simplement à chercher et à voir partout une conspiration universelle, une immense intrigue contre l'unité et la grandeur de la Russie, l'œuvre du grand ennemi, le séparatisme.

Les incendies ont été particulièrement pour lui un inépuisable thème. Était-ce donc là un fléau exceptionnel et inconnu? C'est au contraire un fait presque national en Russie, tant il est de toutes les époques. Il est vrai que les incendies ont pris dans les dernières années d'étranges proportions; ils se sont répandus comme une traînée sinistre de la Lithuanie à Simbirsk, à Orenbourg et tout le long du Volga, dans les provinces occidentales et dans les hameaux les plus reculés du gouvernement de Vologda. En 1864, il y a eu plus de treize mille incendies; le chiffre a certainement augmenté en 1865; depuis vingt ans enfin, il y a une progression effrayante et presque régulière. A quoi tient cet accroissement singulier? Vraisemblablement à une multitude de circonstances : à l'excitation des esprits, à l'émancipation des paysans, qui a jeté dans une liberté précaire toute cette classe de serfs, — *dvorovie*, — dits serfs de domesticité personnelle; il s'explique par les mêmes causes qui font que l'ivrognerie s'est développée avec une sorte de fureur, que dans la seule province de Tver le nombre des débits d'eau-de-vie a sextuplé en deux ans et la mortalité pour abus de liqueurs alcooliques s'est accrue de 82 pour 100; il tient à la nature des constructions, qui sont presque toutes en bois, à l'incurie passablement fataliste des habitans, sans doute aussi à des spéculations audacieuses sur les assurances, peut-être enfin, si l'on veut, dans des cas isolés, à des passions d'un ordre un peu plus politique. Ce qui est certain, c'est que depuis 1862 des enquêtes sont ouvertes, et qu'on n'a pu trouver rien de précis. N'importe, M. Katkof sait tout, il a vu aussitôt et il voit chaque jour encore dans les incendies le résultat d'une vaste et mystérieuse organisation s'étendant partout, jusqu'aux Cosaques du Don, ayant son centre à Londres, à Paris ou à Genève, embrassant dans une même œuvre de destruction M. Hertzen et ses « vauriens, » les émigrés polonais, cela va sans dire, qui sait? peut-être même le comité franco-polonais créé à Paris, et où figuraient des incendiaires comme le duc d'Harcourt et M. Saint-Marc Girardin!

Que d'un autre côté une émeute éclate à Tiflis, comme on l'a vu en 1865, à la suite de l'établissement d'une taxe nouvelle, cela ne peut être évidemment qu'une machination de la grande intrigue

qui poursuit le démembrement de la Russie. Que de jeunes Arméniens soient surpris dans les écoles ayant des chansons patriotiques de leur pays, le rédacteur de la *Gazette de Moscou* est aussitôt en campagne, il trouve des correspondans qui entrent dans sa pensée, et il découvre... quoi donc? chose pleine de mystères : que Napoléon III est fort populaire dans les contrées arméniennes, que les habitans donnent volontiers le nom de Napoléon à leurs enfans! Et voilà le fantôme d'une *jeune Arménie* qui se lève après le fantôme d'une *jeune Géorgie!* Le côté le plus curieux et peut-être aussi le plus grave, le plus dangereux de ces polémiques, c'est la guerre que M. Katkof en est venu à ouvrir contre les provinces baltiques, — Courlande, Livonie, Esthonie, — en attendant que la Finlande elle-même soit serrée de plus près; polémique dangereuse, dis-je : les Allemands en effet jouent depuis longtemps un assez grand rôle en Russie, et les provinces baltiques n'ont pas montré un esprit bien subversif, tout en tenant d'ailleurs à une certaine autonomie. C'est encore trop, M. Katkof s'est mis à réclamer avec acrimonie la russification des provinces baltiques, l'introduction de la langue et des lois russes, et s'est constitué le protecteur de la population *lette* opprimée par les Allemands, menacée d'une *germanisation* complète. Une question nouvelle est née dans l'empire, la question lette! Bref, M. Katkof a fini par ne pas échapper au ridicule, et un journal satirique de Pétersbourg, la *Iskra* (*l'Étincelle*), le parodiait récemment dans une caricature où il était représenté sous la forme d'un monstre moitié homme, moitié oiseau, la tête ornée d'une toque écossaise, et étudiant au jardin zoologique de Moscou la vie intime d'un couple de tourtereaux, — pour voir s'il ne découvrirait pas chez eux des tendances séparatistes! Mais le ridicule ne tue pas en Russie, pas plus qu'ailleurs peut-être, et le rédacteur de la *Gazette de Moscou* a résisté à de bien autres assauts. Ainsi une profonde crise intérieure compliquée, à une heure donnée, d'une surexcitation d'orgueil national, une insurrection d'indépendance s'élevant comme une menace, une démonstration de l'Europe acceptée comme un défi, un homme soufflant à propos le feu de sa passion et de son esprit sur tous ces élémens, c'est là ce qui a suscité et formé ce parti étroit, exclusif, qui a cru donner à la Russie un idéal nouveau, et qui n'est en définitive qu'un violent déchaînement d'opinion transformé en système.

II.

Tel qu'il est, ce déchaînement organisé a eu déjà des conséquences frappantes qui ne sont peut-être elles-mêmes que le point

de départ d'une situation assez nouvelle. Il a laissé des marques profondes, indélébiles, dans la vie morale comme dans la vie politique de la Russie; il a mis en relief des côtés étranges de la nature russe. Je ne veux pas nier la part qu'a pu avoir à l'origine de cette agitation un certain instinct patriotique; mais ce qu'il y a eu bien plus encore, c'est un sentiment tout négatif, une haine, et cette haine a été en vérité la source de curieuses altérations du sens moral dans certaines classes.

On a vu certes des sociétés, saisies tout à coup d'une généreuse émulation de dévouement, être d'âme et de cœur avec leur gouvernement dans une lutte, soutenir de leurs sympathies ceux qui les défendaient par les armes. Le monde de Moscou et de Pétersbourg est allé plus loin, et une feuille russe, le *Dien*, écrivait un jour, non sans une révolte de pudeur : « Jamais la police de l'empire n'a rencontré dans la société plus de sympathie qu'aujourd'hui. Si, du temps de Griboïedof, Famousof (1) a dit des dames « qu'elles accordaient une préférence marquée aux gens de guerre et faisaient ainsi preuve de patriotisme, » un Famousof qui vivrait maintenant pourrait répéter la même chose en remplaçant les mots « gens de guerre » par les mots *gens de police*... On ne peut supposer que la société ait pris goût à ce fonctionnement anormal de l'organisme politique; mais on ne peut non plus s'empêcher de la mettre en garde contre le danger de certains penchans qui ont germé dans son sein... » Et en effet ces penchans ont germé un instant au sein du monde russe. Il y a eu jusqu'à des officiers de la garde qui prenaient du service en volontaires dans ce *fonctionnement* dont parle l'écrivain. Il y a eu des dames du meilleur monde qui brodaient des tapis pour les « gens de police, » et leur expédiaient par le télégraphe le témoignage de leur admiration, — toujours selon le témoignage du *Dien* et des autres journaux. Il s'est même formé toute une littérature composée de récits de police et avidement recherchée. Certes on a vu aussi des sociétés céder à l'entraînement d'un duel de nation à nation et s'aguerrir par une nécessité momentanée aux spectacles sanglans, aux atrocités du combat; elles gardaient du moins le dernier sentiment qui relève et ennoblit la guerre, le respect des vaincus. Il s'est trouvé un instant où tout cela a été changé en Russie, et la *Gazette de Moscou* écrivait au mois de juillet 1864, sur la foi d'un de ses correspondans : « Varsovie est maintenant en pleine vie; elle a le théâtre français, une troupe d'excellens acrobates dans la Vallée-Suisse, la musique dans le Jardin de Saxe et

(1) Griboïedof est un écrivain dramatique russe fort connu, et Famousof est un personnage d'une de ses œuvres.

dans le parc de Lazienki. Partout le public afflue, mais plus qu'ailleurs il accourt en foule, une fois par semaine, à la gare du chemin de fer. A cette *promenade à la mode* s'assemblent de quatre à cinq mille personnes. Là aussi il y a une musique, mais d'une espèce particulière : des pleurs, des sanglots, des cris! Cette promenade, cette jouissance, ce divertissement, appelez-le comme vous voudrez, n'est autre chose que la scène d'adieux aux condamnés politiques qu'on déporte...» Une autre fois les lieux publics sont vides, c'est que la *promenade* se dirige vers les glacis de la citadelle de Varsovie où il y a aussi une espèce particulière de *divertissement!* Le fait est que cette malheureuse insurrection polonaise a produit sur la Russie l'effet d'un cauchemar, et qu'elle a développé dans les imaginations des habitudes malsaines, le goût dépravé de jouer avec tous ces spectacles de déportations, de condamnations et de supplices qui ont été pendant longtemps, même après la lutte, la monotone et révoltante pâture des journaux. Faire de la police une poésie et se plaire à épier la pâleur des condamnés ou à jeter le fiel sur la blessure des vaincus, c'est là ce que j'appelle véritablement l'altération du sens moral dans la société russe.

Les conséquences en politique ont été bien autres et se manifestent dans tout un ensemble de faits ou de symptômes qui caractérisent d'une façon particulière la situation actuelle de l'empire. Les derniers événemens, en réalité, ont changé à peu près complétement les conditions de la politique de la Russie, à commencer par le gouvernement, atteint le premier dans son essence et dans ses directions, sinon dans ses formes matérielles. Et ici il faut se rendre compte de ce qu'était ce gouvernement encore sous Nicolas : au sommet, l'empereur dans la plénitude de son omnipotence olympienne; au-dessous, une hiérarchie aux mailles serrées, aux traditions et aux dehors restés allemands, exécutant sans bruit la volonté impériale; — tout au bas, une masse compacte et muette pressurée par la légion des fonctionnaires, mais toujours attachée au tsar, au *père*, et disciplinée en son nom. Ce que l'empereur Nicolas n'eût admis jamais surtout, c'est qu'il pût y avoir dans l'empire une influence qui n'émanât pas de lui, une initiative se substituant à sa propre initiative. Au fond, je le crois bien, l'empereur Nicolas a été le premier tsar russe selon l'idéal nouveau; mais il l'était à sa manière, en homme qui se croyait le porte-glaive de l'ordre conservateur, et qui avait mérité que le marquis Wielopolski lui fît le compliment qu'il n'aurait point recours aux jacqueries. En un mot, il avait les excès, les faiblesses, comme aussi la grandeur, je dirai presque les avantages de son état. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Ce n'est plus d'en haut que vient l'initiative; ce n'est

pas de la noblesse, ruinée dans sa fortune matérielle et même dans son influence; ce n'est pas non plus de la bureaucratie, pour le moment à demi ébranlée et en voie de renouvellement; c'est encore moins de la masse trop récemment jetée dans la vie publique pour avoir un rôle distinct. L'initiative vient de cette opinion prétendue nationale, qui recrute des adhérens un peu partout, et qui tend à transformer l'autocratie elle-même en la pénétrant de son souffle, en lui imposant ses vues, ses passions, ses hommes. On pourrait dire aujourd'hui que l'autocratie en vient graduellement à exister moins par elle-même que comme la raison sociale de tous ces instincts qui se cachent sous le nom du parti ultra-russe, qui aspirent à se fixer dans une politique. Et qu'on remarque bien le progrès de cette évolution. Autrefois, sous Nicolas, on ne parlait guère que de la force et du million de baïonnettes dont on disposait. Au commencement du règne d'Alexandre II, dans ce premier essor de bonne volonté réformatrice, on parlait de libéralisme; les Russes qui secondaient ce travail cherchaient leurs modèles dans l'Occident, et ne craignaient pas d'avouer leur infériorité. Aujourd'hui ce n'est plus seulement la force et ce n'est pas du tout l'Occident. L'Europe est vieille et en décomposition, c'est la Russie qui est la jeunesse et l'avenir. La Russie est la puissance émancipatrice appelée à délivrer les nationalités autochthones opprimées par les Polonais et les Allemands. Hier encore un journal russse, — et notez que c'est un des plus modérés, le *Goloss*, — disait sans plus de façon : « La Russie a deux grandes missions en Europe; par son esprit d'égalité universelle des citoyens devant l'état, et par son exemple de donation par l'état des terres aux travailleurs agricoles, elle est destinée à contribuer à la régénération de l'organisme social de l'Europe féodale, aristocratique et industrielle. C'est la mission humanitaire de la Russie... » Et ce jargon passe quelquefois jusque dans les actes officiels, jusque dans les allocutions des agens impériaux.

Est-ce donc que cette étrange transformation s'accomplisse sans résistance et que le parti ultra-moscovite règne sans contestation? Bien évidemment d'autres influences s'agitent, cherchent à se faire jour, et c'est là même ce qui fait de la vie de la Russie depuis deux ans une sorte de drame à peine saisissable, quoique réel. Oui, en effet, il y a des hommes d'une certaine modération d'esprit, relativement libéraux, entrés comme tels au gouvernement il y a quelques années, et qui n'ont pas craint de temps à autre de se mettre en lutte avec leurs terribles adversaires du camp ultra-russe; ce sont ceux qui refusaient de sanctionner de leur nom les ovations décernées à Mouraviev : M. Golovnine, M. Valouief, le prince Suvarof, les uns et les autres amis du grand-duc Constantin et

restés les serviteurs du tsar. Tant que l'insurrection polonaise n'avait pas dit son dernier mot, ils ne pouvaient que se taire : c'était le moment où le grand-duc Constantin, littéralement dénoncé chaque jour par M. Katkof, était obligé de quitter Pologne et Russie et d'aller porter en Allemagne une amertume qu'il ne cachait pas plus au reste que sa désapprobation du système qu'on suivait. Bientôt cependant, quand l'insurrection n'est plus qu'un feu éteint et que du côté de l'Europe rien n'est plus à craindre depuis longtemps, une pensée de modération semble se relever vaguement, et alors s'ouvre une série de tentatives, — qui vont, il est vrai, aboutir périodiquement à des défaites.

Une première fois, c'est au mois de mai 1864. On commence à respirer et à se demander s'il n'est pas temps de s'arrêter, si la conciliation n'est pas le meilleur moyen d'achever la victoire; on ne craint plus d'élever des doutes sur l'efficacité d'une politique violente survivant à la lutte, — si bien qu'un jour Mouraviev est mandé tout à coup à Pétersbourg. Pourquoi? Il y avait eu un léger ébranlement. Le parti ultra-russe sentit le danger et mit tout en œuvre pour le détourner par ses manifestations. Le voyage de Mouraviev, au lieu d'être le commencement d'une disgrâce, devint un triomphe pour lui; à chaque station, des troupes et des députations de paysans étaient apostées pour le saluer. A la gare de Pétersbourg, il était attendu par une multitude de personnages, ceux des ministres qui étaient ses amis, des généraux, des officiers des régimens de Preobrażenski, d'Ismaïlov et de Gatchina, des employés de ministères, même des dames. Tous voulaient voir Michel Nicolaievitch, comme on disait familièrement. Mouraviev était malade, on se précipita vers son wagon. Assis dans un fauteuil sur le perron, il harangua la foule d'une voix faible, puis on le prit et on le porta jusqu'à sa voiture au milieu de cris enthousiastes. Au seuil de sa maison l'attendaient le poète Tuschef, le général Potapof et bien d'autres; quelques instans après, la comtesse Bloudof arrivait, lui portant le pain et le sel. Bref, outre la scène de mœurs, c'était un coup bien monté et qui réussit en ce sens qu'il impressionna suffisamment l'empereur.

Nouvelle tentative vers le mois de juillet 1864. Cette fois c'est sur l'opinion qu'on essaie d'agir par une brochure, — *Que fera-t-on de la Pologne?* — publiée à Bruxelles sous le nom de Schedo Ferroti, et qui a été tout un événement en Russie. Sous ce pseudonyme de Schedo Ferroti se déguisait sans se cacher un Courlandais d'origine, c'est-à-dire un sujet russe, représentant du ministre des finances de Pétersbourg à Bruxelles, le baron von Firks. Cette brochure, calculée avec soin, mesurée d'esprit et de forme,

appuyée de documens nombreux, était en définitive une charge à fond contre le parti ultra-moscovite et son principal représentant dans la presse, M. Katkof. D'où venait-elle? à quoi se rattachait-elle? Ce qui est certain, c'est qu'elle résumait plus ou moins les opinions des modérés russes sur la seule solution possible de la question de Pologne par le maintien de l'autonomie dans le royaume, par le retour à un gouvernement libéral; ce qui est certain aussi, c'est qu'à peine arrivée à Pétersbourg, cette brochure était envoyée par M. Golovnine aux diverses institutions scientifiques, aux universités, par le ministre de l'intérieur, M. Valouief, aux établissemens administratifs. M. Katkof poussa un rugissement de colère contre un livre « signé d'un nom italien, comme il disait, écrit par un Allemand, » et qui avait la prétention d'enseigner à la Russie ce qu'elle devait faire. Depuis, Schedo Ferroti est resté pour le rédacteur de la *Gazette de Moscou* une sorte de bouc émissaire universel, tout au moins un émule ou un allié d'Hertzen, de Mazzini et des incendiaires. Aux excitations de M. Katkof, les ardens du parti ressentirent aussi l'injure; l'université de Moscou renvoya sans l'ouvrir l'exemplaire qui lui avait été adressé, et à sa suite, comme toujours, les autres universités renvoyèrent les exemplaires qu'elles avaient reçus de M. Golovnine. Ce n'est pas tout : rendant guerre pour guerre, M. Katkof engageait la lutte, par-dessus la tête de Schedo Ferroti, contre ceux qu'il accusait de l'avoir inspiré, qui s'étaient faits les patrons de son livre. Ce fut pendant quelque temps un spectacle curieux. On était encore sous la censure, — et la censure commença bientôt à s'émouvoir des attaques dirigées contre les ministres; elle biffait les articles, M. Katkof rétablissait les passages supprimés. Là-dessus amendes sur amendes accablaient le journal. A la fin, exaspéré, M. Katkof éclata, publiant le chiffre des amendes qui pesaient sur lui et menaçant de quitter la rédaction de la *Gazette de Moscou*, à moins qu'il ne fût exempté de la censure. L'émotion fut extrême, et une question de presse devenait une affaire de gouvernement soumise au comité des ministres. M. Katkof se rendit lui-même à Pétersbourg; il avait dans le ministère des amis et des alliés. M. Valouief aussi avait ses amis, et il croyait pouvoir compter sur l'appui de quelques-uns de ses collègues. Il arriva au conseil avec le dossier complet des infractions commises par la *Gazette de Moscou*. Que se passa-t-il? M. Valouief parla; le ministre de la guerre, le général Milutine, parla, mais pour s'élever contre les tracasseries qu'on suscitait à M. Katkof; le prince Gortchakof parla, mais pour se ranger à l'avis du général Milutine; les autres ne dirent rien, mais ils se tournèrent du côté de ceux qui parlaient le plus haut. La conclusion fut qu'au

lieu d'un blâme M. Katkof recevrait une marque nouvelle de l'estime du gouvernement avec la promesse que la censure de Moscou adoucirait pour lui ses rigueurs en attendant la loi sur la presse. Et voilà comment tournait cette campagne!

Les modérés russes ne se sont pas découragés. Un instant, au commencement de 1865, la rentrée du grand-duc Constantin, placé comme président à la tête du conseil de l'empire, parut être un retour de fortune, une victoire, un encouragement pour eux. C'eût été en effet une victoire, si cette nomination avait eu vraiment un caractère politique. Au fond, le grand-duc Constantin cédait plutôt à l'ennui du repos forcé, de l'isolement où il vivait depuis plus d'un an, et il rentrait dans le conseil de l'empire, comme on pouvait s'en apercevoir bientôt, moins pour y exercer un ascendant réel, moins pour attester un changement de politique, que pour se voir systématiquement neutralisé, diminué, presque humilié par des rapprochemens ou des réconciliations qui coûtent peut-être à son orgueil. On dit même que dans une circonstance le grand-duc Constantin aurait fait demander la paix à M. Katkof par un intermédiaire, et que l'irascible journaliste se serait borné à répondre à l'intermédiaire que si le prince en personne voulait l'entretenir, il était tout prêt à l'écouter. — Eh quoi donc! pourra-t-on dire, ce grand-duc n'est-il pas le frère de l'empereur? Ces hommes qui passent pour représenter le parti de la modération, qui luttent contre un courant de politique, ne sont-ils pas des ministres du tsar aujourd'hui encore comme hier? Comment expliquer qu'ils restent au gouvernement ou qu'ils aient si peu d'action? Cela tient sans doute aux circonstances, à l'organisation politique de la Russie, qui n'admet point nécessairement l'homogénéité du conseil, qui ne laisse officiellement aux ministres qu'une position tout individuelle, définie et spéciale (1); cela tient aussi, en grande partie, au caractère passif et difficile à fixer de l'empereur Alexandre II lui-même.

Je ne sais si jamais prince s'est trouvé jeté dans des circonstances plus redoutables avec une nature moins faite, par ses qualités mêmes si l'on veut, pour les affronter et pour porter de tels fardeaux. Placé entre des influences contraires, l'empereur Alexandre II voudrait, sans exclure les unes, ne pas rompre avec les autres. N'ayant ni la volonté du mal accompli en son nom depuis deux ans ni la volonté qui contient les violences et les passions, il se sauve

(1) Sous ce titre, — *Organisation sociale de la Russie*, — un jeune diplomate, M. Alfred de Courtois, a publié, il y a deux ans, un livre fait avec soin et scrupule, qui décrit minutieusement la structure sociale et politique de la Russie, mais qui se ressent évidemment d'un certain respect de profession pour les apparences officielles, tout en indiquant néanmoins avec discrétion les points faibles.

en ignorant ou en feignant d'ignorer beaucoup de choses, en quoi il est merveilleusement servi par son entourage, et en laissant tout marcher. Il lui est arrivé plus d'une fois de se dire que c'en était assez, d'être importuné des exagérations ultra-russes; plus d'une fois aussi il lui est arrivé de s'émouvoir de ce qu'on pensait en Europe, même de la simple insertion au *Moniteur* français d'un de ces actes par lesquels s'est signalée la politique de son gouvernement et qui parlent tout seuls sans avoir besoin de commentaires: seulement ces susceptibilités ou ces inquiétudes ne vont pas au-delà d'une impression passagère. Par une tradition d'autocratie, il n'est pas insensible aux empiétemens trop visibles sur son autorité, à tout ce qui tend à l'effacer, lui ou quelqu'un de sa famille, et dans ces momens-là il se révolte à demi, il saisit les occasions de témoigner publiquement son affection pour le grand-duc Constantin. Il replace son frère à la tête du conseil de l'empire; mais presque aussitôt, comme pour ôter toute signification à cet acte, il fait des nominations dans un esprit tout opposé, il donne plus que jamais des gages aux ultra-moscovites. En refusant d'éloigner de lui M. Golovnine, M. Valouief et les autres, il donne en même temps raison à leurs adversaires. Il a cru triompher un jour en intervenant personnellement pour amener le prince Suvarof et Mouraviev à se tendre la main : les deux hommes se tendaient la main et n'étaient pas plus réconciliés, et les deux partis l'étaient encore moins.

Rien ne peint mieux le caractère et la situation du tsar actuel que la manière dont a fini la dictature de Mouraviev au printemps de 1865, à la suite d'une péripétie nouvelle de cette lutte qui se poursuit sans cesse : ce n'était plus visiblement cette fois comme à l'époque du voyage de 1864, où Mouraviev avait puisé assez de force pour prolonger d'un an son proconsulat de Lithuanie. Il est possible que l'empereur fût dans une de ces heures où il se sentait pour un instant excédé de violences; il est possible aussi que Mouraviev eût éveillé des ombrages dans l'esprit d'Alexandre II par ses affectations d'omnipotence, par ses façons d'organiser des manifestations de milliers de paysans qui venaient, disaient-ils, saluer en lui leur *père*, leur *libérateur*, — comme s'il y avait un autre *père* que le tsar. Il se peut enfin qu'il y eût des plaintes graves et nombreuses; on raconte notamment qu'un personnage, Polonais de naissance il est vrai, mais aide-de-camp de l'empereur et propriétaire en Lithuanie, s'était vu presque de préférence frappé de toute sorte de contributions et de réquisitions dans ses domaines. Alexandre II hésitait encore cependant à dire le dernier mot, même après l'arrivée de Mouraviev à Pétersbourg, lorsqu'un événement douloureux venait faire diversion : c'était la mort du grand-duc

héritier à Nice, au mois d'avril 1865. Telle est l'atmosphère de dissimulation où vit l'empereur, qu'il ne savait rien de l'état désespéré du tsarevitch. La dépêche qui le lui apprit subitement le frappa d'un tel coup qu'il tomba à la renverse, et pendant toute la nuit il promena sa douleur dans les appartemens du palais. C'était un trop légitime motif d'ajournement venant en aide à l'indécision naturelle du tsar. Ce ne fut que loin de Pétersbourg, à Nice, qu'Alexandre II se décida à signer le rescrit qui exonérait pompeusement Mouraviev de la dictature en le couronnant du titre de comte. Au fond, c'était une disgrâce. Nul ne pouvait moins s'en étonner et moins s'y tromper que Mouraviev, lui qui n'avait pas même été appelé au palais avant le départ d'Alexandre, et qui disait, non sans amertume : « J'ai demandé à l'empereur de vouloir bien me donner mon congé, et je tiens à ce que mes ennemis sachent que sa majesté n'a fait aucune insistance auprès de moi pour conserver mes services. » La disgrâce d'un homme, oui, — un changement de politique, non. L'homme tombait, sa politique lui survivait encore, si bien que son successeur en Lithuanie, le général Kauffmann, n'a eu d'autre préoccupation que de suivre ses traces et même de le dépasser, comme pour faire oublier son origine allemande, — de telle sorte que chacune de ces tentatives, chacune de ces victoires apparentes de l'esprit de modération est suivie d'une recrudescence de l'esprit de haine, et c'est ainsi que l'idée ultra-russe s'étend, règne et gouverne, enveloppant les pouvoirs publics et s'imposant au tsar lui-même.

Mais enfin ce parti ultra-russe dont je décris l'origine, le développement et les luttes, dont le trait distinctif, au point de vue extérieur, est la haine de l'Occident, qui triomphe, je le veux bien, — quelle est son idée dominante, quelle est sa signification au point de vue intérieur? Voilà justement ce qu'il y a de nouveau, de caractéristique et de saisissant dans cette situation de la Russie. Je m'explique. Lorsque l'insurrection polonaise, violemment comprimée en Lithuanie, épuisée et vaincue dans le royaume, achevait d'expirer, une question suprême s'élevait, celle que posait précisément l'auteur de la brochure de Bruxelles : *Que fera-t-on de la Pologne?* Après l'œuvre de la force, si tant est que la force suffit encore une fois, il y avait à choisir entre deux systèmes : l'un conduisant à un apaisement aussi vrai que possible par un grand effort d'équité supérieure, de large et souveraine conciliation, qui eût été tout au moins l'honneur du gouvernement russe ; l'autre conduisant à un autre genre de paix par des « moyens administratifs et de haute politique, » comme disait M. Katkof, ou par des « transformations radicales, » selon le langage officiel, c'est-à-dire, en d'autres termes,

par une assimilation méthodiquement implacable de la Pologne à la Russie. C'est le dernier système, on le sait, qui a triomphé sous le feu des excitations du parti ultra-russe, et qui a été appliqué dans le royaume comme en Lithuanie avec quelques nuances légères, assez illusoires qui tiennent à la différence des situations. C'est le système qui s'est condensé dans une série de mesures en effet « radicales, » et dont les plus saillantes sont l'oukase du 2 mars 1864, qui change les bases et les conditions de la propriété, l'oukase du 11 septembre, qui a la prétention de reconstituer l'enseignement, enfin un décret postérieur et assez récent qui modifie complétement la condition du catholicisme en Pologne par la suppression de la plus grande partie des maisons religieuses, par la mainmise sur les propriétés ecclésiastiques, par l'asservissement de l'église à l'état.

La pensée de toutes ces mesures était évidente. C'était toute une révolution sociale pour atteindre l'esprit de nationalité dans ce que j'appellerai ses forteresses jusqu'ici inexpugnables, — la propriété, la civilisation intellectuelle, la croyance religieuse; mais, pour faire une révolution sociale, il ne fallait pas songer à employer des Polonais, et en Russie le cadre des fonctionnaires devenait insuffisant : on était dès lors conduit à recruter tout ce qu'on trouvait, aspirans aux emplois, jeunes officiers impatiens de fortune, militaires en retraite, nobles ruinés, étudians, fils de popes, classe nombreuse, remuante et bigarrée, travaillée depuis longtemps par toutes les idées de démocratie outrée, de radicalisme égalitaire ou de patriotisme slavophile. — La Pologne a été livrée comme un champ d'expérimentation à cette légion de nouveaux *tchinovniks* qui sont arrivés dans le pays en se disant qu'ils étaient des *missionnaires*, et qui ont agi en effet comme des hommes qui ont le fanatisme d'une idée en même temps que le sans-façon de conquérans sans scrupules. C'est là l'origine de ce phénomène devenu prédominant, — l'alliance de tous les élémens révolutionnaires et slavophiles avec l'impérialisme. C'est la raison génératrice de cette situation nouvelle que M. Katkof a contribué à créer, qu'il soutient de sa passion, où bien d'autres ont eu un rôle, mais qui en réalité est venue se résumer dans un personnage que je n'ai point nommé encore, M. Nicolas Milutine, le conseiller aujourd'hui le plus écouté du tsar, l'homme qui représente la politique actuelle mieux que tout autre, mieux que Mouraviev, mieux que le prince Gortchakof, parce que chez lui cette politique s'élève à la hauteur d'une conception systématique et coordonnée.

M. Milutine n'est point un inconnu en France, où on l'a vu, il y a quelques années, passer dans les sociétés d'économie politique, qu'il

séduisait par ses explications sur l'affranchissement des serfs, auquel il a concouru. C'est un homme de cinquante ans à peine, d'une physionomie jeune sous une chevelure prématurément blanchie, ayant le visage grave, calme et doux d'un ministre protestant, les manières courtoises, la parole facile et insinuante, très russe au fond, nourri tout à la fois des traditions de Pierre le Grand et de l'histoire de la révolution française, qu'il combine d'une façon bizarre. Avec de la capacité et de l'instruction, il réunit la souplesse et l'opiniâtreté, la passion d'un sectaire et la sagacité pratique de l'homme d'action. Né d'une famille de marchands, il a la haine de la noblesse, des classes supérieures, et cette haine, il l'a montrée dans le comité d'émancipation des paysans, dont il faisait partie, au point de se signaler comme un homme dangereux probablement, mais destiné à jouer un rôle, si les circonstances s'y prêtaient. Il était en France lorsque l'insurrection polonaise éclata, et il ne fut rappelé en Russie qu'à ce moment où il s'agissait de s'arrêter à un système. Le choix même de M. Milutine était tout un programme.

A dater de cette heure, c'est lui qui a été le promoteur, l'inspirateur de toutes ces mesures d'assimilation méthodique et violente dont je parlais, et il a trouvé sans peine des collaborateurs ou des complices qui sont devenus des instrumens passionnés pour la réalisation de son œuvre : — M. Soloviev, le prince Tcherkaskoï, d'origine tartare, transformé en ministre de l'intérieur du royaume, et qui serait homme à passer douze heures au travail pour trouver un moyen de contraindre les marchands polonais de Varsovie à mettre une enseigne russe sur leur boutique. C'est M. Milutine qui est le général de cette armée de *tchinovniks missionnaires* qu'il a jetés sur la Pologne, et qu'il manœuvre, qu'il discipline au surplus en chef expérimenté pour le plus grand bien de l'autocratie. Les premiers momens passés, M. Milutine est rentré à Saint-Pétersbourg, ou, pour mieux dire, il s'est partagé entre les deux villes, Pétersbourg et Varsovie, restant toujours l'âme du comité des affaires de Pologne, mais en même temps devenant membre du conseil de l'empire et prenant une influence qui n'a cessé de grandir depuis deux ans. Appuyé sur son frère, qui est ministre de la guerre, M. Milutine exerce aujourd'hui un singulier ascendant. Il n'est pas ministre et il est plus que les ministres : il est le conseiller universel. Il a auprès du tsar le crédit d'un homme qui a pour lui une apparence de succès en Pologne, qui est toujours prêt en toute affaire, qui a des idées fixes et qui sait habilement se servir des défiances d'Alexandre II contre les velléités constitutionnelles et parlementaires de la noblesse. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'entre

M. Katkof, l'écrivain qui a servi le plus à pousser la Russie dans cette voie, et M. Milutine, il n'y a aucun rapport d'opinions et de tendances sur les questions intérieures. M. Katkof est partisan de la noblesse, de la grande propriété, du *self-government*, de certains droits constitutionnels; les opinions de M. Milutine, et il ne les cache pas, tendent uniquement et absolument à faire de la Russie une vaste démocratie avec le tsar au sommet, — de telle façon qu'en haine de la Pologne M. Katkof se trouve jeté à l'avant-garde dans une guerre dont M. Milutine reste aujourd'hui le vrai chef, et qui par son caractère réagit sur la marche de l'empire tout entier.

De cette impulsion donnée aux événemens, il est en effet résulté dans la vie politique et sociale de la Russie deux choses également graves : l'esprit de radicalisme et de démocratie s'est introduit dans l'administration russe, a pénétré cette vaste bureaucratie au point de ne plus craindre de s'attester. Et ce n'est pas moi qui le dis, c'est un membre de l'assemblée de la noblesse de Moscou qui se plaignait l'an dernier avec amertume. « Nous devons, dans nos assemblées, disait-il, prêter attention aux on-dit qui expriment l'opinion publique. Un bruit remarquable témoigne journellement et catégoriquement qu'il existe dans quelques administrations des intentions hostiles à la noblesse, que des démocrates, des radicaux, des socialistes et autres gens de même espèce se sont glissés dans la sphère administrative et même aux postes importans. Rappelons-nous les clameurs de la presse provoquées par ces influences et prêchant l'abolition, même le suicide de la noblesse. Rappelons-nous les intrigues des hommes introduits par ces mêmes influences au sein de nos propres assemblées; rappelons-nous que ces dissertations ont troublé l'opinion publique... »

Chose bien plus grave encore, par cette issue ouverte sur un point à des passions en apparence politiques et patriotiques auxquelles on a livré tout à coup les institutions, la religion, la vie sociale et morale d'un peuple, par cette issue se sont précipités avec un redoublement d'ardeur des instincts d'esprit et d'imagination qui fermentent depuis longtemps, il est vrai, mais qui ont reçu des derniers événemens une impulsion toute nouvelle. Ces années récentes ont vu se développer en Russie de la façon la plus singulière les doctrines du matérialisme le plus grossier, de l'athéisme le plus cru, le *nihilisme*, qui, après avoir été à l'état sporadique dans la société russe, est devenu tout à fait une épidémie et pénètre sans difficulté dans une multitude de familles de la classe moyenne. Autrefois on s'inspirait volontiers en Russie des publicistes les plus éminens de l'Europe et de leurs théories élevées; maintenant les livres de Büchner, de Carl Vogt, de Max Stirner, sont l'évan-

gile de la génération nouvelle, et par une combinaison bizarre M. Hertzen, que M. Katkof faisait reculer il y a quelques années, dont il « brisait l'autorité, » comme on le disait, — M. Hertzen a reculé sans doute et a perdu de son influence, mais il a été dépassé par de jeunes adeptes pour qui il n'est plus qu'un retardataire imbu de vieux préjugés occidentaux. Les doctrines matérialistes et brutalement athées envahissent les mœurs comme la littérature, et il est fort de mode aujourd'hui de traiter sans façon tout ce qui est devoir, vieilles notions morales, même convenances sociales ou beaux-arts, comme des inventions aristocratiques ou des raffinemens de civilisations décrépites. Figurez-vous bien qu'il y a un an ces mots *de père en fils*, introduits dans une adresse pour exprimer une pensée de transmission héréditaire, étaient relevés dans une réunion publique comme « peu conformes aux idées modernes. » Les avertissemens que l'administration s'est crue récemment obligée d'infliger à deux des recueils les plus répandus, *le Contemporain* et *la Parole russe*, sont sous ce rapport un symptôme significatif (1). Ils se fondent sur des attaques contre l'organisation de la famille, contre la propriété, sur des excitations à la mise en pratique du communisme, et le premier procès de presse a été fait à un livre d'*Études critiques*, d'un ancien colonel Bibikof, contre le mariage. Il est vrai que pour rétablir sans doute l'équilibre, et sous l'influence de M. Milutine, le gouvernement s'est hâté d'autre part de frapper d'un avertissement le journal conservateur la *Wiest*. — De là le caractère étrange de ce mouvement qui est né de l'insurrection polonaise, mais qui lui survit, et dont les complications redoutables dissimulent à peine la lutte de deux esprits, de deux tendances qui se disputent l'avenir de l'empire.

III.

Au fond, c'est là ce qui caractérise la situation de la Russie : confusion véritable sous cette tapageuse unanimité d'un patriotisme

(1) Comme symptôme de l'esprit dont il est ici question, on ne peut mieux faire que de citer le considérant de l'un de ces avertissemens : « considérant que *la Parole russe*, dans l'article intitulé *un nouveau Type*, combat l'idée du mariage et trace la théorie du communisme et du socialisme, et dans l'article sur *le Capital* oppose d'une manière hostile la classe des propriétaires à celle des prolétaires et des travailleurs, que les nouvelles *les Trois familles* et *une Année d'existence* contiennent sur les sentimens de l'honneur et sur la morale en général des assertions pénétrées du cynisme le plus extrême... » — *La Parole russe* vient d'être suspendue pour cinq mois à la suite d'un troisième avertissement, toujours fondé sur le même ordre de considérans, notamment sur ce que l'article *les Voleurs honnêtes* « donne au vol la signification du *travail* et l'apprécie comme une des conséquences inévitables des conditions actuelles de la vie sociale. » Je ne veux, bien entendu, ni défendre ni discuter la formule de ces avertissemens et encore moins le système; je cite uniquement le fait comme indice.

ultra-moscovite, progrès des instincts démocratiques et même socialistes dans l'ébranlement d'une société, lutte intime et passionnée qui se reflète dans les rares manifestations saisissables de la vie russe aussi bien que dans les réformes qui s'accomplissent.

Que dans ce vaste et énigmatique travail la noblesse en particulier ait le sentiment de la terrible partie qui se joue, c'est assez simple : c'est elle qui est la première au feu, en ce sens que c'est le problème de sa destinée qui s'agite sous toutes les formes. Chaque progrès de l'esprit démocratique dans l'opinion ou dans la direction du gouvernement est une menace pour sa puissance ou plutôt pour son existence tout entière. La noblesse russe, il faut en convenir, est dans les conditions les plus délicates et les plus critiques : elle est, selon le mot de l'un de ses principaux représentans, sous « deux *jougs*, le *joug* des dispositions administratives et le *joug* de l'attente, » — c'est-à-dire qu'elle a deux ennemies, la bureaucratie qui règne et l'incertitude qui l'étouffe. Par l'abolition du servage, qui a donné le branle à toutes les autres réformes, — remaniement du système judiciaire, organisation des assemblées territoriales, — elle n'a pas été frappée seulement dans sa fortune matérielle, dans un droit de propriété, qui était le principe fondamental de sa prépondérance; elle a été atteinte ou menacée dans tous ses priviléges, dans le droit de servir ou de ne pas servir, dans le droit de ne subir que le jugement de ses pairs. Sa charte s'en va par lambeaux. C'est le sentiment de cette situation qui la conduisait, il y a quelques années, à chercher dans des conditions nouvelles de vie publique des garanties pour ce qui lui restait, à se jeter par ses manifestations dans une sorte d'agitation libérale et constitutionnelle. Au moment de l'insurrection de Pologne, elle en était là. A quel mobile obéissait la noblesse russe en prenant les devans dans le déchaînement ultra-moscovite provoqué par l'insurrection polonaise? Au patriotisme, — soit; à une passion sincère, quoique aveugle d'orgueil national blessé, — soit encore; il y avait aussi, et M. Katkof, avec bien d'autres, croyait peut-être cela d'une forte politique, il y avait chez elle un calcul, qui était de répondre à ses adversaires par un acte éclatant de vitalité, de chercher dans l'ardeur de ses démonstrations une popularité nouvelle, une garantie contre les périls dont elle se sentait menacée, un titre de plus pour ses prétentions à un rôle nouveau. Une fois l'insurrection réduite, elle a cru pouvoir renouer la tradition, un moment interrompue, de ses revendications constitutionnelles. C'est là justement ce qui éclatait dans l'assemblée de la noblesse de Moscou réunie le 3 janvier 1865, et c'est ce qui a fait de cette session de quelques jours un événement en Russie; mais là était l'erreur de la noblesse. La noblesse russe n'a point vu qu'elle venait de travailler à un mouve-

ment d'opinion où c'était une tout autre chose qui triomphait. Il s'en est suivi une première déception qui a été le commencement de bien d'autres, — l'échec humiliant de l'assemblée de Moscou.

Manifestation curieuse d'ailleurs! c'est une vraie session parlementaire par le tour des discussions, par le talent des orateurs. Rien n'y manque, ni le discours d'ouverture, — que le gouverneur de Moscou, le général Afrosimof, avait demandé, dit-on, à M. Katkof, — ni la stratégie, ni les motions, ni l'éloquence, ni même les interruptions et les applaudissemens. On en a la sténographie complète (1), et il n'est point douteux que le jour où la Russie aurait un parlement, elle trouverait des hommes singulièrement rompus aux tactiques des discussions, comme elle a déjà une presse où ce n'est point le talent qui manque. De quoi s'agissait-il au fond? C'était évidemment une grande, presque une suprême tentative pour reconquérir une influence bien amoindrie. La vraie pensée, après s'être essayée en quelque sorte dans un projet de banque foncière générale de la classe noble,—ce qui était un commencement de constitution de la noblesse sous la forme d'une puissance financière (2), — la vraie pensée, dis-je, se révélait tout entière dans la motion d'une adresse à l'empereur fondée sur « la méfiance générale envers l'administration, » sur la crise universelle où était l'empire, et sur la nécessité d'une représentation publique et indépendante, organe des sentimens du pays auprès du trône; mais ici commençaient les divisions. Les uns, comme M. Bezobrasof, un des plus persévérans et des plus habiles défenseurs de sa caste, parlaient uniquement de la classe nobiliaire, des droits nobiliaires, toujours la charte de la noblesse à la main. Les autres, comme M. Samarine, — c'est, je crois, un ami de M. Milutine, — soutenaient, non sans un certain embarras, d'abord que la noblesse ne pouvait se séparer des autres classes du pays, auxquelles elle était déjà suspecte, et puis en définitive qu'une pétition dans ce sens serait inopportune. Au milieu de toutes ces divergences s'élevait un orateur jeune encore, — il a moins de vingt-cinq ans, — homme d'avenir sans doute, M. Golokhvastof, qui se prononçait avec une vigoureuse éloquence pour une adresse demandant une représentation de tout le pays. Sous la forme du dévouement le plus absolu à l'empereur, M. Go-

(1) Le compte-rendu de cette curieuse session vient d'être publié sous ce titre : *Le vote de la noblesse de Moscou, — débats d'une adresse à l'empereur Alexandre,* avec une introduction.

(2) Je ferai remarquer ici que chaque assemblée de noblesse a le droit légalement reconnu et sans autorisation de créer une banque pour l'usage des propriétaires de la province. Ce qu'il y avait de nouveau dans le projet émis à Moscou, c'était d'établir une entente entre toutes les assemblées de noblesse de l'empire pour arriver à la création d'une banque générale servant de lien, de moyen d'action, et constituant une force collective spéciale à la noblesse. C'est là qu'était la vraie difficulté.

lokhvastof déchirait tous les voiles et exhalait ce que la noblesse avait sur le cœur :

« Je voudrais, disait-il, que la Russie s'ouvrît à l'empereur, et nous ne sommes pas les seuls à en sentir la nécessité. Le droit de propriété est attaqué dans sa racine; or sans le droit de propriété la société entière ne peut exister. Nous avons des lois, et de bonnes lois; mais j'aimerais mieux les savoir médiocres et pouvoir compter sur leur stabilité, car chez nous le bon plaisir d'un personnage administratif révoque des lois entières... Les réformes se succèdent, mais elles portent toutes l'empreinte de ce cachet que leur apposent les bureaux des ministères pétersbourgeois... L'empereur nous donne des réformes magnifiques dignes de son nom glorieux; mais la réalisation n'en est pas telle qu'il l'aurait désirée... Il faut lui dire : « Tout ce que vous avez entrepris, sire, est resté lettre morte; tout est entravé par la *camarilla* qui dénature vos paroles et les lois. » Il faut prier l'empereur d'écarter la *camarilla* et de se mettre face à face avec son peuple. C'est le peuple qui connaît les besoins du pays, non pas les bureaux des ministères. L'empereur doit savoir nos besoins, et il n'y a que le peuple qui les lui apprendra... Il faut que les paroles de l'empereur puissent arriver jusqu'à nous, et que nos paroles puissent monter jusqu'à lui. Cela fera disparaître le mal, et la loi retrouvera sa force. La réalisation pratique de ce désir serait la convocation des élus du pays. Voilà le moyen qu'il faut employer pour guérir nos maux... »

Et en effet la conclusion fut le vote d'une adresse qui, après un acte de foi ultra-russe à l'unification de l'empire par l'abolition de toutes les autonomies, après une offre de concours à l'œuvre de régénération entreprise par l'empereur, disait : « Couronnez, sire, l'édifice politique dont vous avez posé la base en convoquant une assemblée générale des élus du pays russe pour délibérer sur les besoins communs de l'empire; ordonnez à votre fidèle noblesse de choisir pour le même objet, dans ses rangs, les hommes les meilleurs... Par cette voie, sire, vous connaîtrez les besoins de notre patrie, vous rétablirez la confiance dans les autorités exécutives..., les ennemis extérieurs et intérieurs seront réduits au silence alors que le peuple, dans la personne de ses réprésentans, entourera le trône avec amour, et veillera à ce que la *trahison* n'arrive jusqu'à lui d'aucun côté... » Malheureuse adresse ! malheureuse campagne, qui avait le tort de réveiller tous les ombrages de l'empereur contre les prétentions parlementaires de la noblesse, et de s'attaquer, surtout par ce mot de *trahison*, à des influences qu'elle fortifiait plus qu'elle ne les ébranlait ! La réponse fut prompte, et d'abord on commença par destituer le gouverneur de Moscou, le général Afrosimof, qui s'était conduit en bonhomme et sans malice dans cette affaire; puis, sous prétexte d'un vice de forme, on annulait tout ce qu'avait fait l'assemblée, et enfin l'empereur Alexandre II

adressait au ministre de l'intérieur une lettre où, en constatant « les réformes heureusement accomplies pendant les dix années de son règne, » il ajoutait : « Le droit d'initiative dans les diverses parties de cette œuvre de perfectionnement graduel n'appartient qu'à moi, et ce droit est indissolublement lié au pouvoir autocratique qui m'est confié par Dieu... Aucune classe n'a légalement le droit de parler au nom des autres classes, personne n'a mission d'intercéder auprès de moi en faveur des intérêts généraux et des besoins de l'état. De pareilles déviations de l'ordre établi ne peuvent qu'entraver les plans que je me suis tracés... » Ce qu'il y avait de plus triste pour la noblesse, c'est que l'opinion se mettait du côté de ceux qui la frappaient. Vainement elle s'efforçait de montrer qu'elle avait revendiqué les droits de tous, on ne voyait dans cette entreprise qu'une conspiration de caste, une représaille obstinée contre l'émancipation des paysans. La noblesse n'a plus recommencé depuis, elle est restée sous le coup de cette défaite qui devenait un succès pour le gouvernement, un succès surtout pour M. Milutine et pour cette politique d'impérialisme démocratique qu'il représente, qui se retrouve un peu partout aujourd'hui.

Qu'on observe notamment ces deux grandes questions qui s'engendrent et en contiennent bien d'autres : l'affranchissement des serfs et l'organisation des assemblées territoriales. Il y a deux choses également vraies dont il faut convenir toutes les fois qu'il s'agit de l'émancipation des paysans en Russie, c'est que cette libération de vingt-trois millions d'hommes courbés sous la servitude est assurément l'honneur d'un règne, et de plus qu'elle offrait d'immenses difficultés d'exécution. Cela dit, quel est l'esprit prédominant dans ce tissu de « modifications, additions, circulaires, interprétations promulguées ou secrètes, » que M. Golokhvastof signalait à l'assemblée de Moscou comme étant venues se superposer au décret primitif d'émancipation du 19 février 1861? Ces modifications étaient peut-être inévitables; elles se sont pliées nécessairement aux fluctuations de la politique et elles portent l'empreinte de cet esprit qui tend à enlacer une vaste démocratie rurale à une autocratie rajeunie. Je ne veux pas dire que le gouvernement se soit proposé avec préméditation d'égorger tout doucement les propriétaires au profit des paysans par un acte radical dans son principe et entouré dans sa forme de précautions aussi ingénieuses que multipliées; ce serait puéril. La mesure a eu cet effet tout naturellement, par la force des choses autant que par la volonté des hommes, et elle a eu cet effet d'autant plus sûrement qu'elle surprenait les propriétaires dans des conditions d'incurie traditionnelle, engourdis dans la sécurité corruptrice de leur monopole, sous le poids d'une dette hypothécaire immense contractée aux anciennes banques fon-

cières de la couronne pour suffire à une vie de faste, de jeu, de voyages.

Je rappelle seulement les traits saillans de cette grande métamorphose sociale. L'ancien état offrait deux caractères : c'était tout à la fois une tutelle seigneuriale absorbant la personnalité civile du serf et un monopole du travail servile constitué sur cette base d'une redevance, argent ou corvée, en échange de lots de terre affectés en propre aux paysans sur les domaines seigneuriaux. Le décret du 19 février 1861 avait un double but : au point de vue de la tutelle seigneuriale, prononcer immédiatement la libération personnelle et civile du serf; — au point de vue de la propriété, saisir en quelque sorte la situation au point où elle était et l'immobiliser, en ce sens que les paysans restaient désormais possesseurs sous forme d'usufruit perpétuel des terres qu'ils cultivaient et que les propriétaires restaient avec leurs droits aux redevances, corvées ou argent, qui leur étaient attribuées. Dans cette situation ainsi immobilisée, on devait négocier entre paysans et seigneurs pour arriver par des chartes réglementaires à l'émancipation graduelle et définitive. Seulement tout avait singulièrement changé. Les paysans, remués par ce souffle libérateur qui allait jusqu'à eux, ne voyaient qu'une chose : pour eux, la liberté, c'était le droit absolu à la terre qu'ils cultivaient, et, qu'on le remarque bien, cette idée n'est qu'une vague réminiscence des temps primitifs, antérieurs à l'établissement du servage. Avec cette idée fixe, les paysans étaient fort peu portés à négocier avec le maître pour une propriété qu'ils considéraient comme à eux et que le tsar devait leur assurer infailliblement; ils étaient même fort peu portés à travailler. Les propriétaires, de leur côté, se trouvaient dans les conditions les plus critiques, n'ayant plus que des points de contact irritans avec leurs anciens serfs. S'ils maintenaient la corvée, ils n'avaient plus les moyens d'autrefois pour la rendre efficace et fructueuse, fût-ce par des abus d'autorité; s'ils transformaient la corvée en redevance pécuniaire, ils étaient exposés à n'avoir ni argent ni ouvriers pour cultiver la portion de domaine qui leur restait. Pour tout dire, c'était entre seigneurs et paysans un antagonisme organisé, plein de luttes, de misères et de catastrophes toujours menaçantes.

Alors, pour en finir, est survenue une combinaison nouvelle qui, en paraissant favoriser encore le propriétaire, a définitivement achevé de le ruiner : c'est ce qu'on a nommé le *rachat obligatoire*. Cela veut dire que le propriétaire, poussé à bout et ne sachant plus que faire, peut obliger le paysan à racheter définitivement la terre qui forme sa dotation; mais voilà justement la difficulté. Comment obliger des hommes incultes, formés à la méfiance, qui sont persuadés qu'ils ne doivent rien? A part même ces dispositions dou-

teuses, le plus souvent récalcitrantes, il resterait toujours pour les affranchis d'hier une question de ressources pécuniaires. Ici le gouvernement intervient avec une *banque de rachat* destinée à fournir à titre d'avance aux paysans l'argent qu'ils n'ont pas. Seulement, avec la prévoyance d'un habile prêteur, le gouvernement s'arrange pour n'être responsable vis-à-vis du propriétaire que des quatre cinquièmes de la valeur du bien racheté, pour garder une hypothèque sur la terre et pour faire payer au paysan pendant quarante-neuf ans une redevance de 6 0/0 représentant les intérêts et l'amortissement de la valeur totale de la propriété. Il résulte de ces combinaisons quelque chose d'extrêmement curieux, qui n'a pu être tout à fait imprévu, et que je voudrais rendre saisissable.

Voici un propriétaire réduit par sa position à exiger le *rachat obligatoire;* si le paysan a la bonne volonté et les ressources, rien de mieux. Si le paysan ne veut pas, — et pourquoi voudrait-il? — c'est alors que les déboires commencent pour le malheureux propriétaire. D'abord il perd le cinquième, qui reste à la charge directe de l'acheteur, et que celui-ci ne paie pas. Ceci réglé, le gouvernement arrive et lui dit : « Vous avez contracté autrefois une dette hypothécaire aux banques de la couronne aujourd'hui en liquidation. Cette dette a été contractée, il est vrai, dans certaines conditions, pour un délai de trente-trois ans; mais nous allons l'éteindre dès ce moment par une réduction sur les quatre cinquièmes du prix de votre bien, dont je suis garant auprès de vous : c'est autant de moins que je vous dois. » Voici donc un nouveau décompte. Et le reste, comment est-il acquitté? Au moyen de certificats portant intérêts, mais difficilement transmissibles, et qui ont perdu immédiatement 20 0/0. La combinaison peut être ingénieuse, elle a été ruineuse pour ceux à qui elle a été offerte comme un secours. Les propriétaires ne s'en sont plus relevés. Beaucoup ont pris le parti de quitter le pays, et plus d'un journal a signalé le progrès de l'absentéisme; les autres sont restés avec des domaines diminués qu'ils ne peuvent ni vendre ni cultiver; ils se sont trouvés sans main-d'œuvre, sans capitaux et sans moyens réguliers de crédit. L'usure est survenue et a exercé d'effroyables ravages. Dans cette situation, il est des propriétaires qui en sont arrivés à n'être plus que de simples administrateurs pour le compte d'usuriers qui leur paient des appointemens mensuels. D'autres sont réduits à négocier à vil prix comme dernière ressource les certificats qui leur ont été remis et qui subissent par cela même une dépréciation continue. Les paysans s'en trouvent-ils mieux du moins? Oui et non: — oui, sans doute, puisque leur condition s'améliore forcément par une logique invincible de leur situation nouvelle; non, parce qu'ils n'ont fait en définitive que changer de

maître. Ils étaient hier la chose du seigneur, du propriétaire; ils sont aujourd'hui la chose du gouvernement, auquel ils sont liés par une dette à long terme, de la police, qui se substitue sous bien des rapports aux droits seigneuriaux, — et c'est là que se révèle cette politique qui fait au nom du tsar un mélange de démocratie et de bureaucratie.

J'en dirai autant des institutions territoriales ou assemblées de provinces et de districts qui constituent ce qu'on est convenu en Russie d'appeler le *self-government*, — un *self-government* tout local et administratif, bien entendu. Ces institutions ont été créées par un oukase du 1er janvier 1864, elles ont été mises en pratique dans le courant de 1865. Par leur appareil extérieur, par le jeu et les limites de leurs attributions, elles répondent assez aux conseils-généraux et aux conseils d'arrondissement de France; elles sont élues pour trois ans, elles ont des sessions périodiques de dix jours, elles ont dans leur sphère les questions économiques et administratives intéressant la province ou le district. Sur un point, elles se rapprochent des institutions provinciales de la Belgique : elles ont une sorte de députation permanente, un comité exécutif élu pour trois ans par les assemblées elles-mêmes, fonctionnant dans l'intervalle de leurs sessions et pouvant être indéfiniment renouvelé. Le comité exécutif, c'est le représentant de l'assemblée auprès du gouvernement. Certes, à ne considérer que le fait en lui-même, c'est une chose nouvelle. Pour la première fois en Russie, les populations ont été appelées, sans distinction de classes, à choisir des représentans; pour la première fois, ces représentans se sont réunis pour délibérer en commun sur des intérêts, si restreints qu'ils soient, pour agiter certaines questions. C'est un progrès qui vaut mieux que de chercher un remède aux abus et aux embarras de la centralisation en nommant des commissions « pour diminuer les écritures officielles, » comme on le faisait il n'y a pas longtemps encore. Ici pourtant, comme dans le reste, tout dépend de la signification réelle de ces institutions. Je ne veux m'arrêter qu'à deux points caractéristiques de cette tentative d'acclimatation du *self-government* en Russie.

Il y a un homme qui ne s'y est point trompé, et quel est cet homme? C'est M. Katkof lui-même, qui a des momens de vigoureuse lucidité, quand il n'est pas offusqué par le fantôme du *polonisme*. M. Katkof a vu bien vite, il a dit sans détour que la condition première du *self-government*, c'est la gratuité des fonctions électives. Ce comité exécutif qui a l'air d'une garantie, qui a une couleur de libéralisme, ce comité élu, il est vrai, mais largement rétribué, qu'est-ce autre chose qu'un rouage adminis-

tratif de plus, une bureaucratie nouvelle, élective, ajoutée à l'autre bureaucratie? On a commencé par voter des appointemens. Il y a telle province, à Samara, où l'entretien des comités coûte 100,000 roubles; à Saint-Pétersbourg, il coûte 71,000 roubles sur 74,000, dont dispose annuellement l'assemblée. « C'est une bonne occasion, s'écriait M. Katkof avec une amertume ironique, c'est une bonne occasion que trouve l'honorable noblesse russe d'améliorer ses finances délabrées! Il est vraiment réjouissant de penser que lorsque tout le pays va être couvert d'assemblées de gouvernemens et de districts, de comités permanens de toute sorte, nos provinces, dans l'attente de ponts et de meilleurs chemins, auront à supporter un nouvel impôt de 4 millions de roubles et peut-être même plus! » Mais ce n'est pas là encore le point le plus important. Ce qu'il y a de vraiment original et sans doute de calculé dans les institutions nouvelles, c'est la manière de distribuer et de grouper les électeurs. Il y a trois catégories, trois groupes d'électeurs votant séparément pour la formation de la même assemblée : les propriétaires fonciers, sans distinction de caste, possédant à titre personnel, — la population urbaine et les communes. La commune russe, on le sait, est un être collectif, possédant en commun, purement agricole ou populaire et ayant son droit de représentation. Or voici le côté réellement curieux et caractéristique. — Il se peut qu'un paysan ait le droit de double et même de triple suffrage, qu'il vote comme membre de la commune, comme propriétaire foncier à titre personnel, et même comme propriétaire urbain. Chose plus bizarre encore, toute distinction de classe est abolie dans l'exercice du droit électoral, les paysans seuls sont constitués en classe privilégiée, par cela même que seuls ils votent à la commune et nomment leurs députés, dont le nombre est égal, si ce n'est supérieur, à celui des députés des propriétaires fonciers. Il en résulte qu'une prépondérance véritable est assurée à la classe rurale, et c'est ce que montrait avec âpreté M. Katkof lorsqu'il disait : « Laissons de côté les bucoliques et regardons en face la réalité... Dès que les meneurs des paysans comprendront l'avantage de la situation faite à cette classe, ils ne manqueront pas d'en profiter; l'instruction publique va dépendre d'hommes illettrés, la santé publique d'hommes haïssant l'hôpital, les médecins, et croyant uniquement aux sorciers. En un mot, toutes les affaires importantes des gouvernemens et des districts seront entre les mains d'hommes ignorans et de leurs meneurs... »

On n'en est point encore à ces conséquences extrêmes. Il ne s'est formé une majorité de paysans que dans certaines provinces. En général, la noblesse, quoique très froide pour les assemblées, a gardé un certain ascendant; mais il est facile de voir où va le courant.

Toujours est-il que dès la première réunion des assemblées il s'est élevé, notamment à Pétersbourg, des plaintes, des critiques nombreuses, dont M. Platonof et M. Kruse, un ancien censeur libéral de Moscou, se sont faits les organes. Ces plaintes ont porté principalement sur les comités exécutifs, sur les attributions restreintes, mal définies, des nouveaux conseils, et comme il y a une logique dans les situations on est arrivé tout de suite au vif; on en est venu, non plus à demander une représentation politique, comme dans l'assemblée de Moscou, — on ne l'aurait plus osé, — mais à indiquer avec timidité l'établissement d'une « assemblée économique centrale » comme le couronnement nécessaire des institutions récemment créées, et le comte Schouvalof lui-même se prononçait dans ce sens. « J'avoue, disait-il, que je regarde comme tout à fait inadmissible que les assemblées provinciales particulières soient comme autant d'oasis, de cercles magiques dans lesquels fleuriraient la vérité, la liberté de la parole, l'indépendance et l'ordre dans les affaires, tandis que tout autour continuerait à régner notre vieil ennemi l'arbitraire administratif. » Il se peut que des modifications surviennent, et on en a même attribué déjà la pensée à M. Milutine; mais elles tendraient plutôt à limiter encore l'influence de la grande propriété en fortifiant l'élément rural et démocratique.

Réunissez ce redoutable penchant à jouer autocratiquement avec tout ce qui est propriété et ce patriotisme exclusif, haineux, où l'esprit de domination éclipse toute idée de droit, vous aurez le dernier mot, le mot le plus récent de cette politique, qui a son principal théâtre dans les provinces polonaises : c'est cet oukase du 22 décembre 1865 qui met le droit de propriété en interdit dans les neuf gouvernemens occidentaux, en Lithuanie et en Ruthénie. « Maintenant ou jamais! » s'est écrié le parti ultra-moscovite. — Maintenant ou jamais il faut en finir pour que cela ne recommence plus. Si la Russie ne profite pas des circonstances actuelles, elle n'a plus qu'à s'avouer définitivement vaincue. Puisque les répressions à main armée ne peuvent étouffer le polonisme dans le sang et que les confiscations elles-mêmes sont un expédient inefficace, il n'y a qu'un moyen : si les Polonais ne veulent pas devenir Russes, qu'ils s'en aillent! — C'est la thèse développée depuis plus de six mois par le parti ultra-moscovite, comme pour préparer le terrain. « Songez-y, messieurs, ne cessait de dire le successeur de Mouraviev en Lithuanie, le général Kauffmann, aux gentilshommes polonais; rappelez-vous bien que, si vous ne devenez pas Russes de pensées et de sentimens, vous ne serez que des étrangers dans ce pays *qu'il vous faudra quitter à la fin.* » Et M. Katkof à son tour, amplifiant selon son habitude, dépassant tout le monde, élevait cette dangereuse suggestion à la hauteur d'une théorie fondée sur l'intérêt na-

tional, religieux, politique de la Russie, même sur l'intérêt de l'humanité. « Puisque le gouvernement, disait-il, a le droit d'expropriation pour cause d'utilité publique, ce droit ne saurait être limité aux seuls cas où il s'agirait d'une ligne de chemin de fer, d'un canal ou d'une forteresse; il doit nécessairement s'étendre aux mesures à adopter pour la pacification du pays... » Comme toujours, le gouvernement n'est pas allé jusqu'au bout, jusqu'à l'expropriation sommaire et universelle; par une dernière considération de diplomatie peut-être, il a évité surtout de parler du royaume de Pologne; comme toujours aussi, il a suivi l'impulsion dans une certaine mesure, et il a suspendu le droit de propriété. Nul Polonais ne peut acquérir de biens dans les provinces occidentales. Les enfans toutefois peuvent encore hériter de leurs parens. Les déportés ou internés dont les domaines sont sous le séquestre sont autorisés à les vendre dans un délai de deux ans, et si au bout de deux ans la vente n'est pas faite, le gouvernement prendra les biens en payant un intérêt. Aucune propriété d'ailleurs ne peut être aliénée désormais qu'au profit de Russes de la foi orthodoxe. C'est là l'oukase du 22 décembre, et ici surviennent les instructions à demi confidentielles qui ajoutent aux dispositions publiques en faisant disparaître complétement ce qui restait de vagues réserves en faveur du droit de propriété. Par le fait, le général Kauffmann s'est empressé d'*inviter* tous les Polonais, à peu près sans distinction, à se défaire de leurs biens au profit des Russes (1).

C'est, à tout prendre, un acte purement socialiste dans la plus dangereuse acception du mot, ce qui n'a pas empêché, il y a quelques jours, le digne cardinal de Bonnechose d'imposer une limite aux témoignages de sympathie du clergé français pour les Polonais, sous prétexte que ceux-ci sont devenus des révolutionnaires. Ils ont quelquefois d'étonnans à-propos en politique, ces vénérables chefs du clergé! Je ne rechercherai point ce qu'une telle mesure offre de difficultés dans un pays où il y a vingt-cinq mille propriétaires polonais pour un millier de propriétaires russes, ce que cette expropriation ingénieuse peut trouver d'obstacles dans la nature des choses. Il faudra donc exiger avant tout de l'acquéreur l'attestation authentique de sa nationalité et de son orthodoxie? La valeur d'un acte civil reposera donc sur une question d'origine et de confession religieuse? Comment distinguera-t-on un Lithuanien d'un Polonais? Où seront de plus ces acheteurs russes pour les provinces occiden-

(1) Une circulaire du général Kauffmann aux autorités locales prescrit la mise en vente immédiate de tous les biens-fonds dont les propriétaires seraient endettés soit vis-à-vis du trésor, soit vis-à-vis de simples particuliers, ce qui est malheureusement le cas de tous les propriétaires. Il en résulte que les biens séquestrés qui ont un délai de deux ans sont encore favorisés.

tales lorsque dans l'empire même tant de propriétaires exténués veulent vendre leurs biens sans y réussir? Sera-ce le gouvernement qui fournira ces avances d'argent? Il l'a déjà essayé et il n'a trouvé pour complices que des spéculateurs véreux qui l'ont audacieusement exploité sans faire un achat sérieux. Mais il y a bien autre chose dans l'oukase du 22 décembre, la pensée elle-même, et cette pensée, jetée au milieu d'intérêts ébranlés par les polémiques ultra-russes, est devenue un nouveau signal d'émotion et d'inquiétude à Pétersbourg; elle n'a pas passé sans rencontrer une vive et sérieuse opposition, même dans le conseil de l'empire. Les Allemands, qui ont eu depuis quelque temps à essuyer les assauts du parti ultra-russe, se sont dit naturellement qu'après les Polonais viendrait leur tour. Les grands propriétaires russes eux-mêmes se sont dit qu'après les Polonais et les Allemands on arriverait à eux. Ils commencent à soupçonner que la Dwina et le Dniéper ne sont pas assez larges pour qu'un principe posé dans les provinces polonaises ne puisse passer en Russie, et le journal conservateur la *Wiest* s'est élevé très fermement contre une si flagrante atteinte portée au droit de propriété. Les modérés du gouvernement, ramenés à la lutte, M. Valouief en tête, les hommes d'état du temps de Nicolas, accoutumés à plus de méthode, ont combattu la mesure pour ce qu'elle a de violent et d'impraticable. De là une crise où M. Valouief a failli disparaître comme ministre, sans doute pour laisser la place libre à M. Milutine, qui triomphe aujourd'hui. Réduire à la vente forcée des gens qui n'ont pas d'acheteurs et qui n'en peuvent avoir, c'est décidément peu pratique, et il allait plus droit au fait, ce *tchinovnik* qui, au dire d'un journal russe, résumait ainsi la situation : « Il y a chez nous en Lithuanie quatre catégories de biens, les confisqués, les séquestrés, les ruinés et les dérangés. Si j'étais Kauffmann, voici ce que je ferais : je distribuerais aux *tchinovniks* russes les biens confisqués, je confisquerais les biens séquestrés, je séquestrerais les biens ruinés et je ruinerais les biens dérangés. » C'est le commentaire de l'oukase du 22 décembre.

Le résultat le plus clair, le plus palpable de cette politique, c'est d'agiter tous les intérêts, d'ébranler toutes les situations, de peser sur tous les élémens naturels de travail et de richesse, et de se traduire en un appauvrissement universel dont l'état est le premier à se ressentir dans ses finances, dans ses ressources frappées de stérilité, dans ses revenus ordinaires, qui diminuent au lieu d'être en progrès. Je ne parle plus même de cette masse de papier-monnaie et de dette flottante sous laquelle fléchit depuis longtemps la situation financière de la Russie. Qu'on prenne simplement les budgets des trois ou quatre dernières années : le fait normal, toujours prévu, est un déficit irrémédiable : 1863, déficit de 15,700,000 rou-

bles; 1864, déficit de 46,500,000 roubles; 1865, 22,400,000 roubles; 1866, 21,583,000 roubles : en d'autres termes, de 80 à 150 millions de francs. Et comme ce sont justement des années où la diminution des recettes se combine avec l'augmentation des dépenses, il s'ensuit que les déficits réels dépassent de beaucoup les prévisions des budgets (1). Comment sortir de là? Il y a des personnes, il est vrai, qui ne reculeraient pas devant une bonne petite liquidation par voie sommaire, en réduisant par exemple la valeur du papier-monnaie en circulation; mais ce sont les personnes que le mot de banqueroute n'effraie pas, qui traitent les finances à la Pierre le Grand. En dehors de ces procédés, que les financiers réguliers n'admettent pas, le gouvernement aura-t-il recours à des emprunts intérieurs? Il l'a essayé l'an dernier, en 1865; il a ouvert un emprunt-loterie de 100,000,000 de roubles, auquel il a attaché toute sorte d'avantages, primes, tirages, amortissement. Il semblait au premier abord que l'argent allât affluer au trésor, que l'emprunt dût être couvert trois et quatre fois. Quel a été le résultat? La souscription publique dépassait de 15 millions à peine la somme demandée. La Russie s'adressera-t-elle aux capitaux de l'Occident? Mais ici c'est sa politique qui se relève contre ses combinaisons financières. Elle ne peut songer sérieusement à demander à l'Europe les moyens de suivre un système qui s'inspire d'un sentiment d'antagonisme vis-à-vis de l'Occident. Les capitaux n'ont point d'opinions sans doute, ils ne sont ni absolutistes, ni libéraux, ni partisans des nationalités, ni partisans de ceux qui les oppriment; ils ont cependant une certaine susceptibilité, ils ont besoin d'appui moral, ils ne vont guère contre un courant d'opinion, et ce serait assurément un phénomène étrange autant que nouveau de voir les capitaux européens aider la Russie à suivre une voie où la diplomatie de l'Occident a vainement essayé de l'arrêter. Les Russes de bon sens et de prévoyance ne s'y méprennent nullement; par malheur, ils ont aujourd'hui peu d'ascendant. On a voulu nommer récemment, on a nommé peut-être une commission pour examiner cette situation financière, et qui songeait-on à placer dans cette commission? Mouraviev lui-même, comme si l'idée ultra-russe était un remède à tout, même au déficit!

Elle n'est un remède à rien, elle aggrave et complique tout, et elle ne fait que créer à la surface de la Russie une agitation artificiellement entretenue où disparaît la réalité des choses. Ce qui est vrai, c'est que la Russie est dans un violent état de transition dont le dénoûment est à la merci de cette lutte incessante entre l'esprit de modération et le déchaînement d'instincts prétendus nationaux.

(1) Le gouvernement russe publie les budgets préventifs, mais le difficile est de connaître les comptes de liquidation de chaque exercice.

Ce qui est vrai, — à côté de réformes dont je ne veux dissimuler ni la valeur ni les conséquences dans un temps donné, — ce qui est vrai, dis-je, c'est ce résumé concentré et significatif tracé par une main russe qui ne paraît certes pas, à bien d'autres détails, être la main d'un « ennemi de l'intérieur, » comme dirait M. Katkof : « La Russie actuelle est loin de jouir de la somme de prospérité désirée. Au lieu de l'instruction, c'est l'usage immodéré de l'eau-de-vie qui se répand de plus en plus dans le peuple, prenant des proportions qui font frémir ceux qui comprennent le danger de l'abaissement de la morale publique; les voies de communication brillent par leur absence : sur un terrain neuf fois plus grand que la France, il y a trente-neuf fois moins de routes praticables que n'en possède cette dernière. Quant aux chemins de fer, les projets de construction s'évanouissent en fumée; la production diminue, puisqu'elle ne couvre plus ses frais... Le commerce intérieur est à moitié mort, le commerce extérieur plongé dans le marasme; le nombre des crimes augmente, et la police est impuissante à les prévenir; la propriété n'a aucune garantie solide. Les paysans ne se trouvent guère dans une situation meilleure : dans les régions manufacturières, ils manquent de travail; dans les provinces agricoles, le travail ne produit pas ce qu'il devrait produire, de sorte que le revenu de leurs lots de terre suffit à peine au paiement des impôts (1)... »

La Russie a un malheur dont elle souffre cruellement aujourd'hui dans ses affaires matérielles autant que dans ses affaires morales. Elle compte des hommes qui sont libéraux, qui croient l'être, qui le disent et qui ne savent pas être justes. Elle traîne après elle une chaîne à laquelle sa politique est si fortement rivée qu'elle ne peut se mouvoir sans en être blessée. Si on réclame des franchises de droit commun, on craint aussitôt qu'elles ne profitent à l'esprit de nationalité dans les provinces polonaises; si on procède révolutionnairement en Pologne, on n'est plus rassuré dans l'empire. Tout s'enchaîne : l'assimilation violente crée autant d'embarras que le droit commun, et c'est ainsi que l'esprit de domination trouve son châtiment en lui-même, dans son impuissance ou dans les périls nouveaux qu'il provoque. Il y a un proverbe russe qui dit : « Nous avons quitté notre rive sans parvenir à l'autre. » La Russie en est là : elle a quitté la vieille rive, elle n'a pas touché la nouvelle, et ce qui résulte de plus clair de cette expérience de deux années, c'est qu'on ne comble pas l'intervalle d'une rive à l'autre avec les dépouilles d'un peuple.

CH. DE MAZADE.

(1) Voyez la brochure *le Vote de la noblesse de Moscou.*

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

XXIX.

LES PLONGEURS ET LA VIE SOUS L'EAU.

LA DIVING-BELL, LE DIVING-APPARATUS ET LE VILLAGE DE WHITSTABLE.

De tout temps, le rêve de l'homme a été de pénétrer au fond de la mer, soit pour en sonder les mystères, soit pour en recueillir les trésors, et pourtant jusqu'ici on ne connaissait guère que la surface de ce grand désert d'eau qui couvre les trois quarts de notre globe. L'imagination des poètes avait, il est vrai, bâti sous les vagues des palais imaginaires, élevé des grottes de corail et pavé de nacre le lit de l'océan; mais l'œil de quelque hardi plongeur avait à peine entrevu la sombre réalité de l'abîme. Et comment en eût-il été autrement? Que pouvait l'homme réduit à ses propres forces contre la masse irritée des ondes sous-marines? L'art de plonger à nu sous l'eau se trouve limité par notre constitution; aussi n'a-t-il fait aucun progrès (1). L'expérience démontre bien qu'on peut prolonger par

(1) Les voyageurs anglais racontent que les naturels des îles appartenant à la Mer du Sud nagent et plongent comme des poissons. Vient-on à jeter devant eux un clou ou tout autre objet dans les flots, ils sautent aussitôt à la poursuite de ce mince trophée qu'ils rapportent du fond du gouffre avec un air de triomphe. Ils paraissent jouir sous l'eau de leur présence d'esprit tout aussi bien que s'ils étaient à terre. Un jour une enclume était tombée d'un navire; les habitans des îles trouvèrent ce bloc trop lourd

l'habitude la suspension des fonctions respiratoires, mais jusqu'à quel degré et pendant combien de temps? Il n'y a point d'exemple authentique de plongeur qui soit resté au fond de la mer plus de deux minutes. Cette pratique, abandonnée aux seules forces de la nature, peut être un exercice curieux, un glorieux moyen de sauvetage ou même, dans certains cas, un métier utile; elle ne saurait jamais exercer une grande influence sur les entreprises industrielles ni sur la science du génie maritime. Aussi le vœu de tous les siècles a-t-il été d'inventer des appareils propres à seconder sous l'eau les courageux efforts de l'homme.

Ces appareils en usage sont maintenant la cloche à plongeur (*diring-bell*) et le scaphandre (*diving-apparatus*). Les Anglais ne sont pas les seuls qui se servent de tels instrumens; mais comme la Grande-Bretagne est en Europe le pays le plus entouré de mers, comme le nombre de ses vaisseaux et la conformation de ses côtes l'exposent plus que tout autre aux naufrages, il est bien naturel que nos voisins aient dirigé depuis longtemps leur attention vers les moyens artificiels de travail sous-marin pour fortifier leurs ports ou pour recouvrer les trésors engloutis au fond de l'océan. Dès 1663, un Anglais nommé William Phipps, fils d'un forgeron, avait conçu un système pour recueillir dans le sable de la mer les épaves d'un navire espagnol qui avait sombré sur la côte d'Hispaniola. Charles II lui prêta un vaisseau et tout ce qui était nécessaire à son entreprise; mais l'affaire ne réussit point, et William Phipps tomba dans la plus grande pauvreté. Rien ne put néanmoins décourager son ardeur, et pour se remettre à flot il ouvrit en Angleterre une souscription à laquelle contribua le duc d'Albemarle. En 1667, Phipps s'embarqua dans un navire de deux cents tonneaux, s'engageant d'avance à partager les profits entre les vingt actions qui représentaient le fonds social. D'abord ses recherches furent infructueuses, et il commençait à désespérer quand il finit par tomber sur une veine d'or. L'heureux plongeur revint en Angleterre avec 200,000 livres sterling; sur cette somme, il en garda 20,000 pour lui-même, tan-

pour le soulever vers la surface des lames. Que firent-ils? Quelques-uns d'entre eux descendirent à plusieurs reprises au fond de la mer, et à force de rouler l'enclume sur elle-même ils finirent par l'amener jusqu'au rivage. Parmi les plongeurs de l'Orient, les plus célèbres sont encore ceux de Ceylan, qui vont chercher sous les vagues l'huître à perles. Accoutumés depuis l'enfance à jouer avec les profondeurs de la mer, on les a vus descendre jusqu'à quarante et cinquante fois dans un jour sous les vagues. Ce travail est d'ailleurs si pénible qu'en revenant à la surface ils rendent par la bouche, par le nez et par les oreilles de l'eau souvent mêlée de sang. Le plongeur indien est exposé à plus d'un danger, mais celui qu'il redoute le plus est la rencontre du requin. On se rappelle à ce propos un émouvant récit publié par M. Gabriel Ferry dans la *Revue* du 15 avril 1846.

dis que 90,000 revinrent au duc d'Albemarle. Phipps fut nommé chevalier par le roi et fonda la famille noble de Mulgrave, qui a joué un assez grand rôle dans le royaume-uni.

De semblables recherches, facilitées par des moyens mécaniques d'une bien autre puissance, s'étendent aujourd'hui non-seulement le long des côtes de l'Angleterre, mais dans toutes les eaux sur lesquelles flotte le pavillon britannique. Il n'y a presque plus un seul port du royaume qui n'ait son plongeur et ses appareils de *descente subaquatique*. Les services rendus par ces nouvelles machines à la navigation, à l'architecture maritime et à la fortune publique sont vraiment incalculables, on va en juger par quelques études sur le passé comparées à des souvenirs du présent. Il faut commencer par la cloche (*diving-bell*), la première en date dans l'histoire des inventions sous-marines.

I.

Il existe à Londres une institution polytechnique (*polytechnic institution*) qui se propose de rendre la science amusante. Là, dans une longue salle où figurent plusieurs modèles de machines et de découvertes utiles, s'étend un grand bassin de zinc rempli d'eau claire. Vers le milieu, ce bassin s'ouvre et se creuse en un puits profond dont l'embouchure est marquée à la surface par un cercle bleuâtre. A l'une des colonnes de fer qui soutiennent une galerie horizontale est suspendue par une grue et une chaîne une cloche à plongeur. C'est à l'extérieur une ruche de fonte, qui pèse, dit-on, trois tonnes; elle est percée à l'extrémité supérieure d'ouvertures en verre solidement attachées. Les curieux qui ne craignent point certaines sensations désagréables sont admis à tenter l'expérience de la descente. On pénètre dans l'intérieur de la cloche par un escalier de quelques marches sombre et étroit. A l'aide d'une corde pendante, on se hisse vers un banc de bois qui règne tout autour de cette cage circulaire. Je me trouvais de la sorte avec trois compagnons assis dans un espace où l'on ne pouvait guère respirer librement. Dieu merci, la cloche ne tarda point à se mouvoir: portée par la grue, elle décrivit un demi-cercle et vint se poser juste au-dessus du puits où l'eau était bleue. En même temps nous entendîmes au-dessus de nos têtes le souffle haletant de la pompe à air qui nous envoyait des bouffées intermittentes. On abaissa les chaînes, et la cloche descendit lentement. Jusqu'ici on n'éprouve rien d'extraordinaire; mais au moment où la *diving-bell* entr'ouvrait la surface de l'eau, je sentis un fort bourdonnement dans les oreilles. C'est un effet de la pression de l'air condensé dans l'inté-

rieur de la cloche (1); nous étions en ce moment à demi submergés. Ce qu'il y a de vraiment beau dans cette invention est de sentir l'eau fuir sous les pieds avec une sorte de respect. Grâce à un appareil si simple, l'homme fait le vide devant sa volonté au sein de l'élément liquide. Il dit à l'onde : Va-t'en, et elle se retire. Est-il en effet nécessaire de rappeler que la cloche est toute grande ouverte à l'extrémité inférieure, et que c'est la seule force de l'air qui refoule la masse des vagues? La lumière qui descend à travers les vitres de cette chambre est assez vive pour éclairer tous les objets; à mesure pourtant qu'on s'enfonce sous l'eau, elle prend une teinte glauque et fantastique. Je me sentais glisser dans une atmosphère toute nouvelle pour moi, et qui avait les couleurs du rêve. Notre lourde machine avait absolument disparu dans la cavité du réservoir. Me croyant déjà tout au fond de la mer, j'attendais que quelque poisson vînt nous regarder par la fenêtre; mais je ne découvris la trace d'aucun être vivant. Toutes mes impressions de voyage dans ce liquide calme et d'apparence huileuse se bornèrent à quelques singuliers effets d'acoustique. Mes compagnons cherchaient à causer; seulement, par suite de la compression de l'air, leurs voix n'arrivaient qu'avec peine jusqu'à mon oreille; je ne m'entendais presque pas moi-même. La cloche remonta, comme elle était descendue, avec une lenteur solennelle. Par cette expérience, j'avais voulu faire l'essai de mes forces, mais je me disais intérieurement que l'étang de l'institution polytechnique n'est point la mer, et je me promettais bien de recommencer sur un autre théâtre.

Il y a deux ans, je me trouvais à Plymouth, quand j'appris que quatre ou cinq cloches à plongeur fonctionnaient tous les jours dans les eaux du *sound* (détroit), tout près du brise-lame, où quelques ouvriers sous-marins continuaient cet ouvrage de titans. L'occasion était belle pour faire connaissance avec le lit de la mer, et je pris des arrangemens en conséquence. Le lendemain matin, je me rendis vers le vieux port, où l'on déchargeait des poissons sur le quai, et je frétai une barque. Le nautonnier était un enfant de la ville, mais qui avait trempé sa rame dans plus d'une eau salée. Il me dit avoir exercé pendant quelques années le même métier en Italie, et me sembla tout d'abord un homme de grande expérience. Je lui confiai mon projet, dont il ne jugea point l'exécution impossible. Ce vieux marin était en même temps un infatigable cicerone. Chemin faisant, il me fit remarquer sur une hauteur abrupte et dénudée une tour ronde qu'il disait avoir été élevée par Cromwell, la

(1) Ce phénomène bien connu agit d'une manière très différente selon la nature des personnes. Il y en a qui se plaignent d'un grand malaise, comme si leur tête était enfermée et serrée dans un cercle de fer.

citadelle de Plymouth, d'où sortait en ce moment-là un bruit de fanfares, — puis de nouvelles fortifications et grand nombre de batteries circulaires qu'on construisait de distance en distance soit à fleur d'eau, soit sur les collines sablonneuses qui dominent le détroit. Son orgueil national était surtout flatté par le grand nombre de navires étrangers, — russes, suédois, norvégiens, hollandais, — qui s'étaient donné rendez-vous depuis quelques jours dans le *sound*. La barque à laquelle il venait d'attacher la voile glissait comme un oiseau à la surface des vagues mollement soulevées. Il ne manquait, disait-il, qu'un ciel plus clair pour rappeler la baie de Gênes, et encore le soleil faisait de son mieux ce jour-là pour animer la scène. Chaque vague portait à sa cime une lumière blanchâtre dans laquelle jouaient des étincelles. C'était un temps des plus favorables pour descendre au fond du détroit. La ligne de terre ondulait avec grâce sur la droite, laissant apercevoir distinctement la charmante promenade du Hoe, l'établissement des bains et la colline boisée d'Edgcumbe. Cependant nous approchions du *Breakwater*, cette chaussée des géans, à côté de laquelle nous découvrîmes un vieux bâtiment démâté. Dans ce vaisseau de rude apparence et recouvert d'une espèce de toit vivent, comme dans une maison flottante, les ouvriers qui travaillent encore au brise-lame. Ils passent alternativement un mois à bord et l'autre mois à terre. Un de leurs petits profits consiste dans la vente d'objets de fantaisie qu'ils offrent aux visiteurs et qu'ils disent tailler eux-mêmes avec la lame d'un couteau dans les roches qu'ils font sauter du fond de la mer. Bientôt j'entendis la forte pulsation de machines ronflant et soufflant comme autant de monstres marins : c'était le bruit asthmatique des pompes à air qui alimentent les cloches ensevelies sous l'eau. J'étais en effet arrivé au terme de mon voyage : là, selon l'expression du nautonnier, je devais aller rendre visite aux congres du détroit.

Malheureusement il existait beaucoup d'obstacles que je n'avais point prévus. Le surveillant des travaux ne se croyait point autorisé à prendre sur lui une responsabilité aussi grave. On n'avait jamais entendu parler « d'un amateur » voulant descendre dans ces machines qui demandent des constitutions à l'épreuve de certains accidens physiques. A peine se souvenait-on d'un ou deux cas où des savans avaient tenté ce voyage sous-marin, et le sang leur était monté violemment à la tête. L'un d'eux était même resté assourdi durant quelques jours. Un autre argument me convainquit davantage : ces sortes de descente coûtent à la compagnie une douzaine de livres sterling (250 francs); il faut interrompre les travaux et détourner les pompes à air du but pratique auquel naturellement

elles sont destinées. Tout ce que je pus obtenir de l'obligeance des employés, — et c'était déjà une assez grande faveur, — fut d'assister à l'ensemble des manœuvres. C'était un ordre de faits, ajoutèrent-ils, que je n'aurais pu surveiller en descendant moi-même dans la cloche. Les ouvriers étaient sous l'eau depuis près de cinq heures, et si j'attendais jusqu'à midi, je les verrais remonter. L'endroit où ils étaient ensevelis était marqué à la surface par un léger bouillonnement. Cette agitation de l'onde accompagnée d'un faible murmure est produite par le surplus de l'air engouffré dans l'intérieur de la cloche et qui s'échappe de temps en temps à travers l'embouchure toujours béante. Le moment était arrivé de relever les hommes de leur faction sous-marine.

Le contre-maître dirigea mon attention vers un massif échafaudage qui s'élevait assez haut au-dessus de nos têtes et s'appuyait de chaque côté à deux énormes poutres dont l'extrémité inférieure plongeait dans les vagues. Le cabestan transversal qui surmontait cet ouvrage en bois était parcouru dans toute sa longueur par un petit chariot engrené, sorte de poulie mobile à laquelle pendaient des chaînes de fer. Ce sont ces chaînes qui, solidement accrochées aux crampons de la cloche, servent à la déplacer. Le signal avait été donné de remonter : *pull up !* Cet ordre fut aussitôt suivi d'un mouvement de la machine; mais il s'en fallait de beaucoup que le travail fût rapide. On sentait bien à certains soulèvemens de l'eau et au bruit des chaînes enroulées qu'il se passait quelque chose de particulier; toutefois la surface agitée ne trahissait encore la présence d'aucune forme visible. Enfin je distinguai dans le clair-obscur des vagues un objet qui ne devait point tarder à paraître, et en effet la cloche souleva peu à peu sa tête convexe au-dessus des eaux troublées. Elle émergea lentement, et avant de quitter l'élément liquide sembla imprimer de ses larges lèvres un baiser à la surface des flots. Les plongeurs eux-mêmes ne parlent-ils point des amours de la cloche et de l'océan? Elle montait avec une sorte de gravité triste, quand, parvenue à environ trois pieds de la surface, elle s'arrêta en l'air immobile et ruisselante. Je m'aperçus alors qu'un petit bateau gouverné par un marin qui tenait les rames s'était glissé jusque sous l'embouchure de la cloche. De cette cavité je vis sortir de grosses bottes molles qui montaient jusqu'au dessus des genoux, et qui, suivies d'autres grosses bottes, me firent comprendre que deux hommes venaient de sauter dans la nacelle. En effet le bateau lui-même ne tarda pas à se dégager du dôme sous lequel il avait un instant disparu à moitié, et je le vis revenir chargé de deux ouvriers mouillés jusqu'à la ceinture et couverts de boue. Ils venaient de faire une demi-journée sous l'eau et ils paraissaient

fatigués. Leur teint basané se colorait aux joues et autour du front d'un vif éclat sanguin. On ne changea rien à la position de la cloche, comme si l'on eût voulu lui donner le temps de se sécher et de respirer à l'air libre. C'était l'heure du dîner pour les hommes employés aux travaux. Je venais d'assister au spectacle de la cloche remontant à la surface, il me restait maintenant à la voir redescendre au fond de la mer.

La même barque qui avait amené les deux ouvriers vers la grande maison de bois flottante les reconduisit, après une heure de repos, du côté de la *diving-bell*, qui, suspendue entre ciel et eau, avait la forme d'un immense coffre de fer ouvert par le fond (1). Les préparatifs de la descente ont quelque chose d'imposant qui, pour une imagination effrayée, rappellerait assez bien les apprêts d'une condamnation à mort. Rien n'y manque, ni l'échafaud, ni la chambre secrète, ni le gouffre des vagues menaçantes. Les plongeurs, Dieu merci, ne considèrent point ainsi leur situation, et semblent au contraire fiers de toucher à pied sec le fond de cette mer où tant d'autres ont trouvé leur tombeau. Quoi qu'il en soit, la barque vint se placer sous la cloche, élevée de trois ou quatre pieds au-dessus de la surface. Les deux hommes montèrent l'un après l'autre dans l'intérieur, s'aidant pour cela d'un anneau de fer suspendu au plafond de la voûte, et qu'ils saisissaient habilement avec les mains. Là ils prirent place sur deux bancs de bois huchés à une certaine hauteur dans la cavité de la cloche. Quelquefois quatre et même six ouvriers trouvent à s'asseoir dans ce curieux véhicule. Ceci fait, le bateau se retire. Un moment de plus, et la voix du contre-maître commande de lâcher les chaînes : *lower away!* C'est alors que la cloche, animée d'un mouvement perpendiculaire et presque insensible, descend vers la mer. Peu à peu les vagues vinrent lécher les bords inférieurs de la machine, qui s'abaissait. Il est essentiel que les quatre coins de cette masse plus ou moins carrée touchent d'aplomb et simultanément la surface des lames, car autrement les eaux s'introduiraient dans l'intérieur de la *diving bell.* Il faut aussi que la chute soit lente et graduée sous peine de causer instantanément la mort. Pourtant la cloche avait entr'ouvert la superficie des flots, où elle s'enfonçait par son propre poids, étant construite en fonte et dès lors assez lourde, quoique ballonnée d'air, pour déplacer le liquide. La calotte de fer s'éleva encore quelque temps au-dessus des vagues, puis je la vis décroître et disparaître. A peine la cloche eut-elle sombré que je pus en quelque sorte la

(1) Cette forme varie beaucoup suivant l'âge de la construction. On fit d'abord toutes ces machines coniques, et c'est sans doute à cette circonstance qu'elles doivent le nom de cloches. Depuis, on a préféré la figure d'un parallélipipède ou d'un parallélogramme.

suivre au fond de la mer, grâce aux explications que me donnèrent les plongeurs demeurés à bord.

Comment ces hommes respirent-ils sous l'eau? Telle est la première question qu'il est naturel de s'adresser. Au centre du plafond de la cloche s'ouvre un trou par lequel arrive la provision d'air. Le fluide respirable est fourni par un tuyau de cuir dont l'extrémité s'attache à une pompe à air que quatre hommes mettent en mouvement. Cette pompe fonctionne sur l'échafaudage qui domine la mer, et le tuyau de cuir qui s'allonge successivement ressemble à un *boa constrictor* dénouant ses anneaux. La soupape placée à l'intérieur de la cloche, étant un des organes essentiels de la machine, a été protégée avec soin contre toutes les chances d'accidens. Le contre-maître m'assura que l'air ne manquait pas aux plongeurs, non plus que la lumière. Une douzaine de lentilles convexes, ayant chacune huit ou neuf pouces de diamètre et solidement insérées dans des cercles de cuivre, reçoivent les rayons du soleil engloutis sous l'eau. Dans certains cas, ces espèces d'œils-de-bœuf sont défendus extérieurement par un treillis de fer contre les chocs qui pourraient résulter dans la mer de la rencontre avec les rochers ou avec d'autres corps solides. La lumière qui descend ainsi dans l'intérieur de la cloche varie d'ailleurs beaucoup de couleur et d'intensité suivant les profondeurs et suivant l'état de l'océan. Dans les endroits où l'eau est troublée par le sable, le plongeur traverse quelquefois une sorte de crépuscule ou de brouillard sous-marin, qui le force d'allumer sa lampe. Le plus souvent au contraire cette clarté est assez vive pour qu'on puisse lire un journal imprimé en petit texte. On cite même l'histoire d'une lady qui écrivit une lettre et la data ainsi : « 16 juin 18.., du fond de la mer. » Son courage lui valut parmi les plongeurs le surnom de *Diving-belle* (1).

Je voulus aussi me rassurer sur le sort des pauvres ouvriers que j'avais vus descendre dans la cloche, et le contre-maître soutint qu'ils y jouissaient de toute sorte de bien-être, *they enjoy every comfort.* N'ont-ils pas des siéges pour se reposer, un rebord en bois pour appuyer leurs pieds, un assortiment d'outils et d'ustensiles suspendus à une corde ou accrochés aux gros murs en fonte de cette hutte aussi bien pourvue que celle de Robinson Crusoé? De tout cela je dus conclure que si ce surveillant n'y mettait point un peu d'ironie, les plongeurs dans la *diving-bell* sont bien chez eux. Le fait est qu'ils y passent une grande partie de leur existence. Ils souffrent presque tous dans les premiers temps d'une forte douleur qu'ils définissent

(1) Il est aisé de saisir le sens de ce jeu de mots : *la belle plongeuse,* au lieu de *la cloche à plongeur.*

eux-mêmes « un mal de dent passé dans les oreilles, » leur tête bourdonne quelquefois « comme si l'on y avait lâché un essaim d'abeilles; » mais ces symptômes fâcheux s'évanouissent après la seconde ou la troisième descente. Leur confiance dans cette chambre sèche au milieu de toutes les cataractes de l'océan tient quelquefois de la témérité. En 1820, le docteur Colladon, de Genève, étant descendu dans une cloche à plongeur sur les côtes de l'Irlande, songea en lui-même qu'à la profondeur où il se trouvait il eût suffi d'une pierre ou de toute autre cause venant à obstruer l'action de la soupape pour que la cellule fût à l'instant même envahie par les eaux. Il confia cette réflexion peu rassurante à l'un des plongeurs qui l'accompagnaient, et qui pour toute réponse lui désigna du doigt en souriant un des verres qui se trouvaient au-dessus de leur tête. Le docteur l'examina avec attention et reconnut en effet que la glace était assez fêlée pour laisser échapper des bulles d'air. C'était bien un autre sujet d'inquiétude que l'accident assez improbable de l'obstruction de la soupape; le plongeur le savait et ne s'en émouvait nullement.

Le surveillant des travaux m'avertit que la cloche venait de toucher le fond de la mer. Les plongeurs étaient maintenant séparés du reste du monde par le Grand-Océan roulant au-dessus de leurs têtes, et pourtant ils communiquaient avec la surface et leurs semblables au moyen de signaux. Ils se servent en ce cas d'un marteau le plus souvent suspendu par une corde au dôme de la cloche et qui joue un grand rôle dans le langage mystérieux des rapports sous-marins. Aucun bruit n'arrive de la surface aux oreilles des plongeurs; mais les sons montent au contraire distinctement du fond de la *diving-bell* jusqu'à ceux qui sont chargés de les recueillir à l'air libre. Un sens particulier s'attache au nombre de coups portés par le marteau contre les parois retentissantes de la cloche (1). Pour celui qui n'y est point accoutumé, cet ébranlement communiqué à un aussi frêle rempart contre une aussi grande ennemie que la mer a quelque chose d'alarmant; mais les plongeurs ne s'inquiètent guère pour si peu, les nerfs de ces hommes forts ne tremblent point dans leur maison tremblante. On se sert encore d'autres signaux, par exemple de petites bouées qu'on envoie à la surface.

(1) Un seul coup veut dire : « Plus d'air ! » ou « Pompez plus fort; » deux coups signifient : « Tenez ferme ; » trois coups : « Hissez; » quatre coups : « Abaissez, » etc. Qui ne reconnaît qu'un système a présidé à la formation de cette langue télégraphique? Les ordres qu'on a besoin de renouveler le plus souvent sont ceux qui se transmettent par un moindre nombre de coups. N'en est-il pas ainsi dans les idiomes parlés, où généralement on désigne les objets de première nécessité par un monosyllabe : pain, eau, air, etc.?

Dans certains cas, on échange même des messages au moyen d'une corde qui communique par un bout dans l'intérieur de la cloche et de l'autre à la surface. Les ouvriers écrivent ce qu'ils désirent soit avec la plume sur un morceau de papier, soit avec la craie sur une planche, et dépêchent cet avis à la surface. Leurs ordres sont aussitôt exécutés ou dans le cas contraire on leur fait savoir que la chose n'est point praticable (1). Ce système de signaux exerce une heureuse influence non-seulement sur l'exécution des travaux sous-marins, mais encore sur le moral des plongeurs. Ensevelis dans le silence des eaux profondes, c'est le seul lien qui les rattache du sein de l'abîme au monde des vivans.

« Ils commencent à travailler, » me dit bientôt le contre-maître, qui suivait sous les vagues tous les mouvemens de ses ouvriers. La nature de leurs fonctions varie naturellement beaucoup selon le caractère des entreprises. Les deux plongeurs qui venaient de descendre avaient pour tâche de déblayer dans cet endroit-là les abords du brise-lame. A peine arrivés au fond, ils sautent à bas de leur siége et, armés d'un pic, fouillent le sable humide pour en extraire les pierres. Il arrive quelquefois que le mouvement de la marée ou toute autre cause trouble la base rocheuse du *Breakwater*. Les ouvriers ont alors beaucoup de peine à y voir et se plaignent de ce que « la lumière est bourbeuse. » En général pourtant, l'eau se montre si transparente qu'on aperçoit du fond de la mer un nuage passant dans le ciel. Aussi les ouvriers travaillent-ils avec presque autant d'aise et autant d'ardeur que s'ils étaient à terre. Le mouvement qu'ils se donnent, joint au milieu dans lequel ils se trouvent, fait de temps en temps monter devant leurs yeux comme une épaisse vapeur qui leur dérobe les objets; ils en sont quittes pour demander « un bain d'air. » La pompe redouble alors d'activité et leur souffle par le tuyau un courant qui dissipe le brouillard. Je ne tardai point à juger par moi-même de leur industrie : des sacs qu'ils avaient remplis de sable boueux et des seaux, *buckets*, qu'ils avaient chargés de pierres remontaient de moment en moment à la surface, attirés par des cordes. On eût dit l'embouchure d'une mine vers laquelle des bras invisibles envoient incessamment des débris de roche; seulement la mine ici était la mer. La nature de ces fouilles ne permet point de travailler toujours à la même place. Déjà les plongeurs avaient demandé par un signal qu'on changeât leur position au fond du lit du détroit.

(1) Cette correspondance prend quelquefois un ton enjoué. « Nos complimens à nos amis d'au-dessus de l'eau, » tel était le texte d'un de ces messages, auquel il fut répondu en moins de trois minutes : « Santé et prospérité aux *gentlemen* habitant la région des poissons! »

Comment s'y prendrait-on pour leur obéir? En fait d'air et de locomotion, les hommes enfermés dans la cloche dépendent entièrement des appareils qui fonctionnent à la surface. L'organe principal du mouvement est une sorte de petit chariot porté sur quatre roues et glissant sur deux chemins de fer qui lui permettent d'aller et de venir dans toutes les directions. A peine le signal est-il donné d'en bas que la cloche se trouve soulevée du fond de la mer comme un lourd ballon. Cette manœuvre s'exécute naturellement au moyen de chaînes, et la *diving-bell* reste un instant immobile entre deux eaux ainsi que le pendule d'une horloge arrêtée. Cependant le chariot se met en marche, et comme il fait en même temps l'office de grue, la poulie à la surface et la cloche dans l'océan se déplacent à la fois. Les plongeurs appellent cela voyager. Ils vont ainsi du nord au sud, de l'est à l'ouest, en avant et en arrière. Chemin faisant, ont-ils découvert un quartier de roche qui gêne le lit du détroit, ils donnent le signal d'arrêter, et la *diving-bell* s'arrête, puis redescend lentement vers le bloc de pierre. Ont-ils été emportés trop loin et sentent-ils le besoin de revenir sur leurs pas, ils en avertissent de nouveau les ouvriers qui travaillent à la surface, et la machine complaisante les ramène vers le point désiré. Cette entente cordiale entre ce qui se passe au fond de la mer et ce qui a lieu dans la région où l'on respire est la base de toutes les opérations des plongeurs. C'est ainsi que l'homme a pu renouer des communications avec un élément dont la nature semblait lui avoir fermé l'accès; c'est ainsi que la ligne des eaux profondes n'est plus aujourd'hui un obstacle aux entreprises des ingénieurs.

Qui a inventé la *diving-bell?* Les ouvriers ne sont point des savans; je trouvai pourtant qu'ils connaissaient assez bien l'histoire de cette découverte. Selon eux, il y a lieu de s'étonner que la méthode ne soit pas plus ancienne, tant elle repose sur une théorie très simple. Qu'on plonge un verre à boire dans un volume d'eau en le présentant par l'ouverture, et l'air contenu dans ce vase chassera devant lui le liquide. Le contre-maître, qui est un homme instruit, fait remonter l'origine de la cloche au docteur Halley (1). Sa machine était construite en bois et recouverte de plomb. L'air vicié par la respiration s'échappait de la chambre à travers un robinet, tandis que l'air pur y était fourni par des barils qui descendaient et remontaient alternativement aux deux côtés de la cloche comme

(1) Les érudits poursuivent beaucoup plus loin la trace de cette invention à travers les âges. En 1538, deux Grecs descendirent dans un appareil au fond de la mer, en présence de Charles-Quint. C'est pourtant bien à Halley, le célèbre astronome de l'observatoire de Greenwich, qu'appartient l'honneur d'avoir inventé une machine selon les principes de la science.

deux seaux dans un puits. Ces barils, doublés de plomb et contenant environ trente-six *gallons* d'air condensé, étaient en quelque sorte les deux poumons latéraux de la *diving-bell*, à laquelle ils communiquaient par un tuyau de cuir. A mesure qu'un des tonneaux à air était vide, on en descendait un autre. Halley raconte lui-même que grâce à cet engin il put descendre en 1721 avec quatre autres personnes dans neuf ou dix toises d'eau (*fathoms*) et y rester une heure et demie. De temps en temps, l'eau entrait et faisait mine d'envahir l'intérieur de la cloche; il repoussait alors l'ennemi « en lui versant sur la tête » trois ou quatre barils d'air. Arrivé au fond, il ouvrait le robinet par lequel devait sortir le fluide déjà respiré, et cet air impur s'échappait avec tant de violence qu'il faisait bouillonner la surface de la mer et la couvrait d'écume.

La gloire d'avoir appliqué la *diving-bell* aux travaux d'architecture sous-marine appartient toutefois au grand ingénieur Smeaton, dont le nom éveille tant d'échos dans le détroit de Plymouth. N'est-ce point lui qui a dressé sur un roc solitaire, à 14 ou 15 milles du *sound*, le phare d'Eddystone? En 1779, Smeaton se servit de la cloche à plongeur pour réparer vers le nord de l'Angleterre les piles du pont de Hexham, dont les fondemens avaient été minés par la violence du courant. Il introduisit aussi diverses modifications dans la forme et dans les organes de l'appareil. Le premier il fit construire vers 1788 une *diving-bell* en fonte; mais le caractère particulier de sa machine était l'application de la pompe à air, qui respirait en quelque sorte au profit des plongeurs sans qu'ils eussent besoin de pourvoir par eux-mêmes à leur provision de fluide vital. Cette cloche perfectionnée fut dès lors employée par tous les ingénieurs maritimes. Vers 1813, elle joua un grand rôle dans les travaux qui transformèrent le port de Ramsgate. Le célèbre Rennie, qui présidait à cette entreprise gigantesque, fit un usage constant de la *diving-bell* pour poser les fondemens de la jetée orientale et la défendre dans certains endroits par un tablier de solide maçonnerie contre les attaques de la mer. Cette même machine a d'ailleurs contribué puissamment en Écosse à développer le mouvement de la navigation entre Glasgow et Greenock, car elle a permis de déblayer le lit de la rivière Clyde et d'en retirer des quartiers de roche qu'on n'aurait guère pu atteindre ni enlever par un autre moyen. Aujourd'hui même elle est en pleine activité sur la côte du sud de l'Angleterre, où elle aide à construire dans les eaux tempêtueuses de la Manche un brise-lame, comparé à un bras de pierre, qui déjà s'étend à plus d'un demi-mille entre la ville de Douvres et les côtes de France. L'ouvrage, il est vrai, avance lentement à cause de mille obstacles, parmi lesquels il faut tenir compte

de la couleur laiteuse des vagues profondes qui, roulant sur un lit de craie, troublent la vue des plongeurs; mais aussi quelle entreprise herculéenne!

Qu'avais-je d'ailleurs besoin de chercher au loin l'utilité de cette invention, dont autour de moi tout proclamait les services? A Plymouth, la cloche a nettoyé l'embouchure des ports, arraché les ancres du fond de la mer, jeté les fondemens d'édifices amphibies qui reposent moitié sur la terre, moitié dans l'eau. L'un de ces édifices est le *Royal William victualling house*, vaste dépôt de la marine anglaise, près duquel il a fallu construire une digue, *sea wall*, qui permet aux plus lourds navires de charger et de décharger les marchandises sur des quais pavés de granit. Pour tous ces travaux d'architecture, on a eu recours à la *diving-bell*. Les pierres qui doivent être jointes ensemble au fond de la mer sont taillées, préparées et numérotées d'avance sur le rivage. On les descend ensuite au moyen d'un cabestan dans des précipices de trente à soixante pieds d'eau, où des ouvriers, travaillant sous la cloche, les reçoivent, les ajustent et font, assure-t-on, presque autant de besogne que les maçons qui bâtissent en plein air. Ainsi s'élèvent et se cimentent au sein même de l'océan les remparts destinés à briser ses fureurs.

La cloche a encore rendu plus d'un service aux ingénieurs en les mettant à même de reconnaître la nature de certaines avaries qui menacent trop souvent d'une grande ruine les ouvrages sous-marins. Lorsque Brunel était en train de construire le fameux pont sous la Tamise et que le courant du fleuve eut percé la voûte du tunnel, il descendit dans une *diving-bell* afin de s'assurer par lui-même de l'étendue du désastre. La machine s'enfonça sous l'eau à près de trente pieds et arriva jusqu'à l'ouverture béante creusée dans la maçonnerie. Cette déchirure était néanmoins trop étroite pour que la cloche pût y entrer. Il fallait donc, ou qu'il renonçât à poursuivre ses observations, ou qu'il recourût à un autre moyen pour atteindre le théâtre des travaux, situé huit ou dix pieds plus bas. Brunel n'hésita point; s'emparant du bout d'une corde, il plongea lui-même dans la brèche. Là il demeura sous l'eau durant deux minutes. Ses compagnons commençaient à s'alarmer, ils donnèrent le signal pour qu'il remontât. Lui cependant, tout occupé de recherches importantes, avait quitté la corde et eut à peine le temps de la ressaisir au moment où s'éloignait cet unique moyen de salut. Revenu dans l'intérieur de la cloche, il s'étonna du temps qu'il avait passé sous la rivière et qui dépassait de beaucoup la moyenne des forces humaines. Cette circonstance valait bien la peine qu'on en cherchât la cause. Il ne faut point perdre de vue que l'atmo-

sphère de la cloche, à forme de cône tronqué, étant condensée par une colonne d'eau de trente pieds de hauteur, contenait près de deux fois la quantité d'air que renfermerait tout autre vaisseau du même volume. Les poumons du plongeur, véritables éponges à air, étaient dès lors saturés de fluide respirable au moment où il avait quitté la machine : ne devaient-ils pas mettre plus de temps à épuiser leur double provision? D'un autre côté, la cloche serait-elle appelée à jeter quelque nouvelle lumière sur la physiologie d'une des principales fonctions de la vie animale? Un tel fait du moins semblerait l'indiquer.

De toutes les entreprises poursuivies dans le lit des fleuves et de l'océan, une de celles qui demandent le plus d'audace et à laquelle s'appliqua souvent la *diving-bell*, c'est la destruction des rochers sous-marins. Plymouth étant une ville particulièrement favorable aux grands travaux d'architecture, je ne crois pas qu'il y ait un endroit au monde où l'homme fasse à la pierre une guerre plus acharnée. Je me souviens d'une masse de calcaire grossier qui fait face à la mer, et qui, minée par la base, éventrée de bas en haut, présente aujourd'hui l'aspect d'une carrière en pleine activité. Ce rocher en lambeaux est couronné d'un groupe de pauvres maisons où demeurent les familles des carriers, et qui s'obstinent à rester debout sur une base chancelante. A chaque instant, la mine éclate; des explosions de poudre à canon rongent les flancs de la masse ébranlée; des éclats de roche volent jusqu'aux cottages et brisent les carreaux des fenêtres. On ne s'inquiète guère de tels accidens : ces maisons offrent tant d'autres avantages! Les locataires ne paient que dix-huit deniers de loyer par semaine; ils reçoivent pour rien de l'eau pure et excellente, et puis la vue sur la mer est si belle! Il est curieux de voir ces ouvriers ruinant ainsi de jour en jour les fondemens de leur habitation, d'où ils craignent tant d'être chassés. Non content d'attaquer la pierre à la surface du sol, on la poursuit jusque dans la mer. Pour cela, il faut naturellement employer des plongeurs. La cloche descend chargée de trois hommes, dont l'un tient à la main la sonde destinée à perforer les roches, tandis que les deux autres sont armés d'un marteau. Lorsque le premier de ces plongeurs a percé un trou dans le rocher à la profondeur voulue, il y introduit une cartouche en fer-blanc remplie de poudre et ayant deux pouces de diamètre sur un pied de long, puis il la recouvre de sable. Au bout de cette cartouche est soudé un tuyau également en fer-blanc et muni d'un écrou de cuivre à l'extrémité. La cloche remonte lentement; l'ouvrier ajoute successivement d'autres morceaux de tube qu'il visse l'un après l'autre jusqu'à ce que l'ensemble s'élève à environ deux pieds au-dessus de la surface de l'eau.

L'homme qui doit mettre le feu à la charge se tient alors tout près dans une barque, où se trouve un réchaud chargé de morceaux de fer rouge. Il se dirige vers la partie saillante du tube, et, saisissant avec une paire de pinces un des brins de fer rouge, il le précipite dans l'intérieur. Ceci met naturellement le feu à la poudre et fait aussitôt sauter la roche. Une partie du tuyau se brise près de la cartouche, mais le reste (qu'on repêche au moyen d'une corde que l'allumeur, le *lighter*, a eu soin d'attacher d'avance) pourra servir une autre fois. Au moment de l'explosion, ceux qui se trouvent dans le bateau n'éprouvent aucun choc; seulement l'eau monte avec violence vers la surface en bouillonnant. Les personnes qui se trouvent à terre ou sur les pointes de rochers ayant à la base quelque communication avec celui qu'on vient de faire sauter sentent au contraire une forte commotion, semblable à la secousse d'un tremblement de terre. Pour que de tels travaux puissent se pratiquer en toute sûreté, il faut nécessairement que les eaux aient une certaine profondeur, — au moins une douzaine de pieds; — mais en général on opère dans des abîmes bien autrement considérables. On a souvent recours à ces sapes et à ces mines ingénieuses pour débarrasser les eaux des rochers ou des récifs qui entravent la navigation. Dans le Menai-Strait (défilé de Menai), entre Holyhead et l'île d'Anglesey s'élevaient jusqu'à ces derniers temps deux écueils menaçans, dont l'un était connu sous le nom de la Vache (*Cow*) et l'autre s'appelait le Veau (*Calf*). Ces masses rocheuses soulevant leur tête au-dessus des vagues étaient un danger pour les navires. En 1863, M. W.-B. Hicks, de Falmouth, accompagné d'autres plongeurs, se mit en devoir de faire sauter cet obstacle. L'ouvrage est sans doute aujourd'hui terminé; les deux rochers ont disparu de la surface de la mer; encore quelques années, et leur nom même sera peut-être effacé de la mémoire des navigateurs.

La cloche à plongeur est la contre-partie du ballon. Tandis que les aéronautes montent pour explorer les champs de l'air, le *diver*, lui, s'enfonce dans une autre atmosphère liquide ayant aussi ses lois, ses courans, ses climats, ses couches concentriques et soumises à différens degrés de température. L'invention de la *diving-bell*, cet aérostat des mers, a-t-elle vraiment profité à la science? Jusqu'ici, la cloche n'a donné lieu, j'ai pu m'en convaincre, qu'à très peu d'observations précises. On a bien constaté l'état du pouls chez quelques-unes des personnes qui descendaient dans cet appareil; mais la température de l'eau à la surface et aux diverses profondeurs, celle de l'air à l'intérieur de la chambre, mille autres remarques sur le fond de la mer n'ont été encore que très vaguement indiquées. Il y a là une lacune qu'il est peut-être bon de si-

gnaler aux savans de l'Angleterre. La cloche à plongeur attend encore son Glaisher, cet intrépide aéronaute qui, par d'utiles ascensions et au moyen d'instrumens délicats, cherche à dérober certains secrets aux hauteurs glacées de notre atmosphère.

Dans les descentes subaquatiques, la *diving-bell* semble exposée à beaucoup de dangers, et pourtant, Dieu merci, les accidens sont rares. Il n'est pas de plongeurs qui ne sachent très bien que si la chaîne qui les suspend dans l'eau venait à se rompre, tout serait perdu. La machine est beaucoup trop lourde pour qu'ils puissent entretenir un instant l'espoir de la soulever, et ce dôme de plomb deviendrait en pareil cas le couvercle de leur tombeau. Ce malheur n'est pas le seul qu'ils aient à redouter. Il se peut que certains mouvemens de la mer ou certaines fausses manœuvres dérangent l'équilibre de la cloche, et alors les plongeurs courent le plus grand risque d'être noyés. A Blackwall, près de Londres, un de ces appareils chargé de trois hommes commençait à s'emplir d'eau. Heureusement l'un des *divers*, doué d'une rare présence d'esprit, plongea sous l'ouverture de la cloche, revint à la surface, où il donna l'alarme, et sauva ainsi ses compagnons. A Plymouth, où cet instrument s'aventure sans relâche depuis plus de quarante années dans toutes les eaux du détroit et à diverses profondeurs, il n'y a guère eu d'accidens sérieux à déplorer (1).

Les plongeurs que j'avais autour de moi, près du brise-lame de Plymouth, forment une race de maçons amphibies, qui travaillent moitié sous l'eau, moitié sur la grande chaussée qu'ils ont construite eux-mêmes. A voir les dangers qu'ils affrontent, on croirait volontiers qu'ils sont attirés au fond de l'abîme par l'appât d'un gain considérable. Il n'en est rien pourtant; leurs salaires ne s'élèvent guère au-dessus du tarif des ouvriers ordinaires. Ils sont payés soit à la pièce, soit à la journée; mais dans tous les cas ils gagnent rarement plus de 20 à 25 shillings par semaine (25 francs 30 centimes et 31 francs 62 cent.). Encore ont-ils des mortes-saisons; lorsque la houle est très violente, ils ne peuvent descendre dans la cloche. Il arrive même quelquefois que la surface soit calme et que le fond soit agité par ce que les Anglais appellent *ground-swell*, sorte de

(1) Voulant néanmoins conjurer les chances si formidables de cette lutte avec le plus perfide des élémens, on inventa, il y a quelques années, en Angleterre une nouvelle machine, le *Nautile*, que j'avais vue moi-même à Londres, en 1857, dans les Victoria-Docks. Le trait particulier de cette invention était ce que les Anglais appellent *self-government*. Les mouvemens de cette chambre à air dépendaient entièrement de la volonté de ceux qui l'occupaient, au lieu de dépendre, comme dans les anciennes *diving-bells*, d'un secours étranger. Le tube qui communiquait de haut en bas avec un réservoir de fluide respirable fût-il venu à se briser, les hommes pouvaient, à l'aide de l'air condensé dans la machine, refouler une partie des eaux et remonter à la surface.

tremblement de mer qui gêne considérablement les travaux. L'été, ils restent assez généralement sous l'eau de sept heures du matin jusqu'à midi, et d'une heure jusqu'à six heures du soir. Leur santé ne paraît guère altérée par ce long séjour dans l'atmosphère de la cloche. Le temps, assurent-ils, ne leur paraît pas long au fond de la mer, et ils y acquièrent un appétit formidable. Comme ils travaillent les pieds dans l'eau ou dans le sable humide, quelques-uns contractent pourtant certaines infirmités. Par raison d'hygiène, la plupart d'entre eux jugent à propos de prendre un verre de liqueur forte en revenant à la surface. La température au fond de la mer est à peu près la même durant toutes les saisons de l'année; mais l'hiver, quand ils remontent tout échauffés par l'exercice des bras, ils trouvent l'air extérieur extrêmement froid. L'habitude les a depuis longtemps aguerris contre les maux de tête, qui n'attaquent que les novices, et contre les bourdonnemens d'oreilles. Aucun d'eux n'a rien perdu de la délicatesse de l'ouïe, et ils prétendent même que l'air condensé dans l'appareil est un excellent remède contre la surdité. Les ouvriers citent aussi l'exemple d'un phthisique qui fut entièrement guéri par l'exercice de la cloche à plongeur. Tout le temps qu'ils demeurent dans le bateau et même à terre, leurs habitudes ne diffèrent pas sensiblement de la vie des autres marins.

Quoique cette industrie ne soit point ancienne, elle a pourtant sa légende. C'est, comme les ouvriers l'appellent eux-mêmes, un conte de nourrice (*nursery tale*) qu'ils redisent le soir à leurs enfans. Jack (tel est le nom d'un plongeur qui vivait à la fin du dernier siècle) avait été occupé depuis quelques semaines à recueillir les débris d'un naufrage, quand un jour il vit apparaître à l'une des fenêtres de la cloche une figure pâle avec de longs cheveux entremêlés d'algues marines. Il avait bien entendu parler de la beauté des sirènes (*mermaids*), qui sont, comme tout le monde le sait, les plus ravissantes des femmes; mais Jack n'aurait jamais cru qu'il pût exister de créature aussi parfaite. D'une voix plus douce que le gazouillement des vagues sous une fraîche brise, elle lui dit : « Je suis un des esprits de la mer : à cause de ton bon naturel, je t'ai distingué d'entre tes autres compagnons et je te protégerai, mais à une condition, c'est que tu sauras me reconnaître sous toutes les formes dans lesquelles il me plaira de m'envelopper. » La vision disparut, et Jack demeura fort surpris, avec une grande joie au fond du cœur. A partir de ce moment, tout lui réussit : où les autres plongeurs ramassaient un écu, il en trouvait trois. Se souvenant de ce que lui avait dit la sirène, il eut grand soin de traiter en ami tous les habitans de la mer. Au moment où la cloche descendait dans l'eau

comme une colonne creuse, il voyait distinctement sous ses pieds à quelque distance des poissons et d'autres animaux marins; mais il avait grand soin de ne pas les effrayer. Plus d'une fois, lorsque la cloche remontait à la surface et qu'une légère vapeur tiède couvrait d'un nuage les verres de sa prison, il cherchait du regard la *belle dame de la mer*, car il aurait bien voulu la revoir. Elle ne se remontra jamais. Cependant tout continuait à prospérer; sa femme et ses enfans commençaient à croire qu'il avait de la peau de phoque séchée sous ses vêtemens et que cela lui portait bonheur. Il n'avait pas en effet osé leur parler de cette maîtresse aux yeux vert-de-mer qui veillait sur lui. Un jour pourtant, il travailla plusieurs heures de suite sans rien trouver; une houle profonde troublait la lumière dans l'intérieur de la cloche, et l'empêchait de distinguer les objets. Comme il revenait chez lui de mauvaise humeur, il rencontra un affreux polype que le mouvement du reflux venait de laisser sur le sable. Jack l'écrasa du pied et s'en alla manger sa soupe. Le lendemain, pendant qu'il était redescendu au fond de la mer, quelle fut sa terreur en apercevant à travers les parois de la cloche, non plus l'attrayante figure de la sirène, mais un monstrueux requin! L'animal s'approcha jusqu'au-dessus de la tête du plongeur et lui dit: « Tu m'as désobéi, donc tu mourras. » En effet, quelques jours après, un accident survint dans la machine, et Jack fut noyé.

Quoique la *diving-bell* rende encore de grands services, elle a été détrônée dans ces dernières années par une autre invention. On ne l'emploie plus guère aujourd'hui que dans les travaux sédentaires. Pour ceux qui demandent au contraire de la part des ouvriers du mouvement et de la liberté d'action, on lui préfère de beaucoup le *diving-apparatus*. J'appris alors qu'il existait à Whitstable, sur les bords de la Tamise, une colonie de plongeurs qui opéraient selon la nouvelle méthode. Aussi, dès que j'eus pris congé des ouvriers du *Break-water* à Plymouth, je me promis bien de visiter, l'occasion aidant, un tout autre chantier de travaux sous-marins.

II.

L'année dernière (1865), je me rendis de Canterbury à Whitstable par un petit chemin de fer à une seule paire de rails sur lesquels court clopin-clopant une vieille locomotive boiteuse et poussive. Le village de Whitstable n'a par lui-même rien de très curieux. Le grand événement était ce jour-là un orgue de Barbarie et un tambour qui parcouraient les rues avec un singe. En amont de ce village de brique s'étend vers la Tamise un village de bois qui porte

le même nom, et qui a beaucoup plus de caractère. Là s'élèvent sur la grève des cabanes construites en planches et recouvertes d'un enduit de poix. Ces huttes noires sont occupées soit par des magasins où l'on dépose les voiles et les cordages, soit par des bureaux maritimes, ou même dans certains cas par des familles de pêcheurs. Après avoir traversé des rues ou des allées qui s'entre-croisent, on arrive ainsi jusqu'au bord de l'eau. Il est difficile d'imaginer quelque chose de plus beau que l'estuaire de la Tamise. Ni rivière ni mer, la Tamise a ici le charme et la majesté tout à la fois. La ligne du rivage opposé se dessine vaguement à l'horizon comme un nuage. Une pointe de terre, l'extrémité de l'île de Sheppey, s'avance au contraire fermement dans les eaux, qu'elle divise. La marée arrive avec un mouvement doux, calme et sûr, emplissant peu à peu comme une coupe de sable la vaste embouchure du fleuve dont les bords se relèvent à des hauteurs inégales. Whitstable pourrait être une ville de bains, une *watering place;* mais il a mieux à faire que de se livrer aux plaisirs : c'est le quartier-général de la pêche aux huîtres.

A cinq heures du matin, un homme armé d'une cloche, le *bellman,* parcourt les rues et réveille les dragueurs. Ces derniers se rendent aussitôt vers la grève, où ils s'embarquent trois par trois dans des *smacks* ou bateaux de pêche. Les bancs d'huîtres s'étendent à environ un mille du rivage. Ce sont autant de pépinières bien gardées et indiquées à la surface de l'estuaire par des balises. La semence des jeunes huîtres qu'on fait souvent venir de très loin et qu'on achète à des prix fabuleux est déposée dans des eaux peu profondes, où ces mollusques doivent croître et engraisser. Les jeudi, mardi et samedi, les hommes s'occupent à cultiver ces bancs, c'est ce qu'on appelle *dredging for planting* (draguer pour planter). Leur tâche consiste à examiner les huîtres l'une après l'autre et à les débarrasser des ennemis qui pourraient leur nuire. Les trois autres jours de la semaine, ils soulèvent du fond de l'eau dans des filets ou dragues les huîtres *adultes,* c'est-à-dire ayant trois ou quatre ans, et les envoient ensuite au marché de Billinsgate. C'est là aussi que des agens les avertissent par le télégraphe du nombre de boisseaux de coquillages qui auraient chance de se vendre tel jour à un bon prix, et l'ensemble de la demande se répartit également entre tous les membres de la *fraternité.* Ils forment en effet depuis longtemps une véritable association. Une cour d'eau (*water-court*) ou parlement des dragueurs se tient une fois par an, réforme, s'il y a lieu, les règlemens, confère certaines fonctions et nomme un jury de douze personnes. Chaque dragueur a le droit d'y voter par la voie du scrutin. On était alors en août, et la saison des huîtres ve-

nait de s'ouvrir. Cet événement a donné lieu en Angleterre à une singulière coutume : des enfans construisent au coin des rues, avec des écailles d'huîtres, une espèce de grotte dans laquelle on place une chandelle au tomber de la nuit. Comme c'est un principe anglais que tout travail mérite salaire, les jeunes architectes demandent aux passans la récompense de leurs peines. Les voilà donc qui courent de l'un à l'autre, présentant une coquille d'huître en guise de sébile et répétant cette formule invariable : *remember the grotto* (souvenez-vous de la grotte). Si le passant hésite à acquitter la taxe, on cherche à vaincre sa mauvaise volonté par un argument irrésistible : *only once a year* (la chose n'arrive qu'une fois par an).

Je n'étais pas venu à Whitstable pour des huîtres, quoiqu'on en offre à tous les étrangers et qu'on les leur vende deux fois plus cher qu'à Londres, sous prétexte que c'est un fruit local de la mer. On m'avait dit de demander John Gann le plongeur. Tout le monde le connaissait dans l'endroit, et je n'eus guère de peine à trouver sa maison; mais il n'était point chez lui, et comme je le cherchais d'un quartier à l'autre, j'eus le loisir d'examiner les faubourgs de cette petite ville, qui s'étendent sur une espèce de dune. Dans un des jardins attenant à d'humbles cottages, je vis un objet qui attira ma curiosité. On eût dit de loin un homme attaché à un instrument de torture, les pieds écartés en l'air par deux pieux et les bras tendus en croix par un autre morceau de bois transversal. Il me semblait avoir vu ce genre de supplice dans des gravures chinoises; mais, en y regardant de près, je reconnus que cet homme était tout simplement un habit de plongeur, *diving-dress*, que l'on faisait sécher au soleil. Cependant on avait trouvé John Gann. Une jeune fille cachée dans un long mouchoir de couleur qui lui recouvrait la tête et les épaules comme une cagoule de moine vint m'avertir qu'il arrivait à ma rencontre. C'était un gros homme d'une cinquantaine d'années, à la figure ronde, pleine et rouge, où tout respirait la bienveillance. Il était vêtu en dessous d'une veste bleue de marin sur laquelle s'étalait un beau paletot de drap noir. Nous entrâmes pour causer dans une petite taverne, et là John le *diver* s'aperçut bientôt de son erreur. Ayant entendu dire que quelqu'un le demandait, il avait cru qu'il s'agissait d'un navire ayant fait naufrage et dont on voulait recouvrer les richesses. Je fus obligé de lui avouer que mon vaisseau était tout à fait à l'abri des tempêtes. Il comprit enfin l'objet de mes recherches et s'empressa de m'être utile.

Depuis quelques années, John Gann ne descend plus lui-même au fond de la mer, quoique dans sa jeunesse il ait été un des premiers qui ait fait usage du scaphandre (*diving-apparatus.*) Aujour-

d'hui il est à la tête de dix à douze plongeurs dont il dirige les travaux. Après ces grands coups de vent qui désolent fréquemment les côtes de l'Angleterre durant la saison des tempêtes, il reçoit souvent par le télégraphe l'ordre d'envoyer ses hommes sur le théâtre d'un des naufrages. Ce sont de braves et vigoureux compagnons que je n'aurais point distingués à première vue des autres marins. Ils commencent d'ordinaire le métier à vingt ans, encore faut-il qu'ils soient d'une forte et saine constitution; quelques-uns continuent ensuite leur état jusqu'à soixante ans et même au-delà (1). L'abus des liqueurs spiritueuses leur serait fatal; aussi se recommandent-ils en général par des habitudes sobres et réglées. Ces plongeurs travaillent généralement à tant pour cent (*percentage*) ou à la semaine, selon la nature de la cargaison submergée. Dans le premier cas, ils ont un droit fixé d'avance sur tout ce qu'ils trouvent; dans le second, ils reçoivent 5 livres par semaine (125 fr.) pour eux-mêmes et pour l'homme qui les accompagne; on leur paie en outre les frais de voyage. Ils restent trois ou quatre heures de suite sous les eaux tranquilles, puis ils remontent à la surface, où ils se reposent durant une heure pour renouveler leurs forces. Quelques-unes de ces entreprises de recouvrement sont des plus fructueuses : John Gann et ses plongeurs ont retiré 100,000 livres sterling (2,500,000 fr.) des ruines de *Lady-Charlotte*, un navire qui avait disparu au fond de la mer. Les *divers* de Whitstable travaillèrent aussi durant quelque temps sur les côtes de l'Irlande, dans un endroit où avait sombré un vaisseau espagnol et où ils découvrirent un amas de dollars. Ces dollars avaient été primitivement enfermés dans un baril, mais le bois s'était pourri au fond de la mer et les douves s'étaient dispersées; il ne restait plus que les pièces d'argent dont l'ensemble avait néanmoins conservé la forme du tonneau. Avec cet argent, on a construit à Whitstable une rangée de maisons que j'ai vue et qui porte encore le nom de *Dollar-Row*.

John Gann voulut me conduire à son *store-house* (dépôt), afin de me montrer ses instrumens de plongeur. C'était une de ces cabanes peintes en noir que j'avais déjà remarquées sur la grève. Après avoir escaladé une charrette qui formait dans ce moment-là l'escalier extérieur de la porte d'entrée, nous nous trouvâmes dans une grande chambre en bois tout encombrée d'appareils dont John m'expliqua l'usage. Ce que je compris alors de plus clair fut la différence entre la cloche et le scaphandre. Dans le premier cas, le

(1) Je connais un plongeur qui a près de soixante-dix ans, et qui, jusqu'à ces derniers temps, a passé près d'un quart de sa vie sous les eaux. « Vous voyez, dit-il en riant, que le métier ne fait point mourir. »

plongeur à la cloche (*bell-diver*) est gêné par une prison de fonte et de verre; dans le second cas au contraire, le scaphandrier (*diver with the diving-apparatus*) fraie lui-même son chemin au fond de la mer.

L'histoire de cette dernière invention est très obscure (1); aussi je me hâte d'arriver aux temps modernes. Dans la cloche construite par Halley se trouvait déjà un appareil qui permettait au plongeur de s'aventurer à quelque distance et de rester un certain temps au fond de l'océan. Cet appareil consistait en une calotte de plomb avec des œillets de verre (*eyelets*), laquelle couvrait entièrement la tête et recevait l'air de l'intérieur de la cloche au moyen d'un tube flexible. Qui ne reconnaît ici le lien entre les deux systèmes? Ne suffisait-il point de séparer ces deux branches pour que l'une d'entre elles se développât en une invention distincte? En effet, vers 1798, un certain Kleingart de Breslau imagina un appareil qui, au lieu d'être enté sur la cloche, laissait au plongeur la liberté de ses mouvemens. Ce dernier portait sur le dos un vaisseau d'air, par exemple un sac en peau de chèvre gonflée de vent comme les outres d'Éole, et qui communiquait au masque par un tube. Cet instrument toutefois était encore trop grossier pour rendre de grands services. Il faut arriver au XIXe siècle, si l'on veut trouver une méthode qui ait enfin conquis un rang dans la science. En 1829, M. Siebe, ingénieur sous-marin, inventa, d'accord avec Charles et John Deans, le premier équipement de plongeur, *diving dress equipment*, où l'homme enseveli sous l'eau reçut de la surface sa provision d'air au moyen d'un tube et d'une pompe. Gann avait acheté le second de ces instrumens qui eût alors été construit (2).

Tout cela sans doute était fort intéressant; mais je fis observer à John Gann que je comprendrais beaucoup mieux la nature de ces appareils, si je les voyais en action. Je le priai donc de m'indiquer l'endroit où travaillaient alors ses hommes. Quelques-uns d'entre

(1) Vers 1721, un certain John Lethbridge avait construit un appareil en forme de tonneau avec deux trous pour passer les bras et un verre pour voir ce qui se passait dans la mer. Le plongeur avait besoin, pour travailler, de se coucher sur la poitrine et d'être souvent ramené à la surface pour respirer l'air frais. Les curieux trouveront de plus amples renseignemens sur cette machine dans le *Gentleman's Magazine*, octobre 1749. Est-ce d'ailleurs bien là le germe des découvertes modernes? Dans cet engin, comme dans plusieurs de ceux qui l'ont ou précédé ou suivi, on n'avait nullement pourvu au renouvellement de l'air.

(2) Cette invention s'est perfectionnée successivement. J'ai vu depuis lors chez M. Siebe, à Londres, 5, Denmark street, une série très curieuse de divers instrumens indiquant le progrès de cet art depuis le premier casque à plongeur qui ait été fabriqué jusqu'au présent appareil, qui venait d'obtenir une médaille à l'exposition de Dublin. C'est aussi un devoir pour moi de témoigner ma reconnaissance à cet excellent ingénieur pour les notes et les renseignemens qu'il a bien voulu mettre à ma disposition.

eux, me dit-il, étaient occupés depuis deux ou trois jours dans les eaux de Douvres. Après avoir serré cette main qui avait tant de fois cherché fortune au fond de la mer, je quittai le maître plongeur de Whitstable, et je me dirigeai vers la ville aux blanches falaises de craie.

Grâce aux renseignemens des gardes-côtes, qui, après les *policemen* de Londres, sont peut-être les hommes les plus civils et les plus obligeans de l'Angleterre, je n'eus point de peine à découvrir où étaient les *divers*. Ils travaillaient beaucoup plus haut sur la côte, dans des eaux peu profondes mais perfides, où une embarcation s'était naguère ensablée. Leur ayant fait donner rendez-vous vers le soir dans un petit *public-house* où se réunissent les marins, je leur expliquai l'objet de ma visite, qui les étonna beaucoup. Il fut convenu que je partirais le lendemain dans une barque et que j'irais rejoindre en mer le bateau sur lequel ils travaillaient. Ce bateau, fortement amarré, était en quelque sorte la base des opérations. C'est là que se tiennent les plongeurs avant de descendre dans l'eau ou quand ils remontent du fond de la mer; c'est là aussi, sur cette plate-forme, que se fixent les pompes à air et les hommes chargés de les manœuvrer. Ces pompes à air sont à l'extérieur de simples boîtes ayant la forme d'une grosse valise, mais contenant à l'intérieur des cylindres d'acier et tout un ingénieux mécanisme. S'agit-il d'imprimer le mouvement à ces organes, on ajoute aux parois de la boîte une roue volante et deux manivelles que deux (1) ouvriers font tourner en même temps par la force des bras. Un jet d'air s'échappe aussitôt avec une grande puissance par une issue ouverte dans la partie inférieure de la caisse.

Au moment où je débarquai, les plongeurs étaient à bord et prenaient une heure de repos. Comme je tenais à me rendre bien compte de la nature et de l'usage de leur équipement, je leur demandai à m'habiller moi-même en *diver*; ils y consentirent. Cette toilette, dont toutes les pièces font partie d'un système, ne saurait être étrangère à l'histoire moderne des inventions sous-marines. Les plongeurs de profession sont entièrement vêtus de laine. et, quand ils doivent descendre dans des eaux très profondes, ils protégent en outre certaines parties du corps par une ceinture en osier recouverte d'une flanelle verte. Ce premier accoutrement n'est d'ailleurs qu'une mesure d'hygiène. On m'apporta bientôt le véritable *diving-dress* (habit de plongeur); c'est un grand vêtement gris tout d'une pièce, en gomme élastique (*indian-rubber*) et à l'épreuve de l'eau, dans lequel on entre par en haut comme dans un

(1) Dans les eaux très profondes, on emploie volontiers quatre hommes.

sac, et qui se termine aux deux extrémités par un pantalon à pied ainsi que par une paire de manches. La partie supérieure de cet habillement me fut alors étroitement attachée autour du cou par un mouchoir, et autour des deux poignets on me plaça un anneau en gomme élastique de manière à coller sur la chair l'extrémité des manches, déjà très serrées. Je n'eus point de peine à comprendre que cette dernière précaution était destinée à empêcher l'eau de s'introduire. On me fit ensuite chausser une grosse paire de souliers à semelle de plomb pesant chacun dix livres. Après m'avoir mis sur la tête un bonnet de laine, on me chargea les épaules de la pèlerine métallique (*collar of the helmet*), sorte de collerette en étain poli comme de l'acier avec une bordure de cuivre. Au moyen de trous percés dans cette bordure et de vis qui s'y adaptaient à merveille, on fixa hermétiquement l'extrémité inférieure de la pèlerine à un bourrelet de cuir qui courait sur l'habit tout autour de la poitrine et du dos. J'étais ainsi encaissé, quand une main me posa sur la tête un casque de forme sphérique avec un gros œil en verre de chaque côté, et une seule ouverture vis-à-vis de la bouche; c'est par là que je respirais, et encore assez mal. Ma position me faisait songer à celle du masque de fer, surtout quand on riva solidement le casque dans la pèlerine métallique dont j'ai parlé. Pour ajouter à mon armement, on me passa autour des reins une ceinture à laquelle était attaché un couteau-poignard dont la formidable lame se trouvait enfermée dans un fourreau de cuivre, seul moyen de la défendre du contact avec les eaux. Le couteau-poignard était destiné à trancher les nœuds gordiens que je pourrais rencontrer sur ma route aquatique et à combattre les monstres marins. Il ne me manquait plus qu'une hache à la main pour ressembler à un véritable plongeur autant qu'une caricature est capable de ressembler à un portrait. Je me trompe : les hommes me firent observer que j'étais encore beaucoup trop léger, et que je ne descendrais jamais ainsi au fond de la mer. En conséquence on m'attacha sur le devant de la poitrine et derrière le dos deux morceaux de plomb pesant chacun quarante livres. Pour le coup, ma toilette était complète. Je regardai alors l'ombre que je découpais à la surface du bateau, et je ne pus m'empêcher de rire. En quel animal fabuleux avais-je été changé?

Ce n'était pas seulement mon ombre qui m'étonnait. Chaque fois que j'essayais de parler, ma voix résonnait creuse et sourde dans la cavité du casque. Je demandai cependant aux plongeurs si, étant déjà en si bon chemin, je n'essaierais point de descendre tout de bon au fond du détroit de la Manche. Ils ouvrirent de grands yeux dans lesquels je crus lire un sentiment de doute et d'inquiétude.

« Après tout, dit l'un d'eux, on peut ce qu'on veut. » Et le même plongeur se chargea de me donner les instructions nécessaires. Il m'enseigna la manière de me débarrasser en un tour de main des deux poids de plomb qui étaient plaqués sur la poitrine et sur le dos, m'assurant que dans ce cas-là je remonterais immédiatement à la surface. « Je ne donnerais point ce conseil, ajouta-t-il, à un homme du métier, car pour nous laisser ses plombs au fond de la mer est une disgrâce. Nous avons d'autres moyens d'appeler à notre secours en cas de danger ou d'accident. Le plongeur communique avec la surface par le tuyau à air (*air pipe*) et par une corde que nous appelons corde de vie (*life line*). L'un et l'autre ont un langage; ils parlent. De tous ces signaux, il n'en est qu'un qui vous intéresse; voulez-vous remonter, vous tirez quatre fois le tuyau à air, et cela veut dire *haul up* (hissez-moi à la surface!) : votre désir est aussitôt compris et satisfait. Tout le temps que le plongeur reste sous l'eau, il a en effet à bord deux hommes de confiance que nous appelons *attendants*, et qui veillent sur lui comme une nourrice attentive sur les mouvemens de l'enfant qui marche avec des lisières. Ces trois hommes n'en font qu'un, et sur ce parfait accord est fondée toute la science du *diving* (la science du plongeur). Nos règlemens défendent aux deux *attendants* de causer entre eux ni avec d'autres personnes durant l'exercice de leurs fonctions. Cela pourrait les distraire, et n'ont-ils pas besoin de toute leur attention pour saisir le sens des moindres signaux? Ne répondent-ils point de la vie de l'homme qui est au fond de la mer? Voyez maintenant si le cœur vous en dit et si vous voulez passer agréablement votre temps (*to enjoy your time*) dans la compagnie des vagues... Ah! j'oubliais une recommandation importante : il arrive quelquefois que le plongeur perde son chemin dans la mer et ne sache plus retrouver l'échelle par laquelle il est descendu. Nous nous servons, pour nous diriger dans ce labyrinthe (*maze*), d'une corde enroulée autour du poignet et que nous déroulons successivement; s'il advient toutefois que par une cause ou une autre ce moyen de repère lui manque, le plongeur en est quitte pour faire le signal de détresse, *haul up!* Et on le tire à l'instant même d'embarras en le ramenant à la surface. » J'assurai le *diver* que ce dernier conseil pouvait être très bon, mais qu'en ce qui me concernait il était parfaitement inutile, car je n'avais nulle envie de m'aventurer au loin dans une région tout à fait inconnue. « Je m'en doutais, » reprit-il en souriant.

Le casque qui me couvrait la tête et la figure avait par derrière deux bouts de tuyau en métal : l'un, défendu contre l'intrusion des eaux par une forte soupape ou valvule, était destiné à l'échappe-

ment de l'air vicié par la respiration (*foul air valve*); l'autre, appelé *pipe holder*, devait s'attacher au tube à air. Je vis en effet sur le pont du bateau un long tuyau de gomme élastique replié plusieurs fois sur lui-même comme un serpent. Un des marins prit en quelque sorte la tête de ce long reptile et la vissa dans la pompe à air, tandis qu'il écroua l'autre bout, la queue, si l'on veut l'appeler ainsi, dans le *pipe holder* ou tuyau métallique de mon casque. Je compris alors que toute la théorie de cet art était fondée, comme on pouvait s'y attendre, sur la constitution physique de l'homme. Les appareils du plongeur ne font que doubler et prolonger ses organes; la pompe à air est pour lui un poumon extérieur, tandis que le tube est une trachée-artère flottante. Cependant on ferma la seule ouverture par laquelle je communiquais encore avec le monde extérieur, en vissant à l'endroit de la bouche une troisième glace ovale et protégée, comme les deux autres, au dehors par un léger treillis de cuivre. Il ne faut pas perdre de vue qu'entre le plongeur et l'océan, entre la vie et la mort, il n'y a que l'épaisseur d'un verre. Si quelque obstacle externe, quelque pointe de fer venait à briser cette frêle cloison, il aurait aussitôt à compter avec toutes les eaux de l'abîme. A peine avait-on fixé cette glace sur le devant du casque, *front glass*, que les pompes commencèrent à jouer et à m'envoyer de l'air; autrement j'aurais été étouffé. Je n'avais plus en effet que les mains qui fussent en contact avec l'atmosphère, et ce n'est point par là que j'aurais su respirer. Cette fonction dépendait entièrement du tube à air; mais si ce tube était venu à se rompre? On m'avait expliqué que dans ce cas-là une soupape se fermerait d'elle-même pour arrêter l'invasion des eaux, et qu'il me resterait encore assez d'air dans mes habits de plongeur pour vivre quelques instans, juste le temps d'être secouru. C'était du moins une consolation. Je ne pouvais plus ni parler ni entendre; mais je pouvais encore très bien voir : n'avais-je point trois yeux de verre? On me fit signe de me diriger vers une échelle qui descendait du bateau dans la mer. La difficulté était de me mouvoir. Il me semblait être soudé à la planche par mes semelles de plomb; les poids me chargeaient le dos et la poitrine; je me sentais d'ailleurs raide et gêné dans ma robe de gomme élastique comme si j'avais été cousu dans la peau de quelque monstre marin. Je fis pourtant de mon mieux et j'atteignis enfin le premier degré de l'échelle de corde qui, tendue à l'extrémité inférieure par un poids considérable, contournait d'abord à l'air nu les flancs du bateau, puis disparaissait entièrement sous les vagues.

Les braves marins aidaient et dirigeaient d'ailleurs tous mes mouvemens; ils m'apprirent à passer le tube à air sous le bras gauche,

tandis que la corde d'appel, *signal line*, liée autour du corps, filait le long de l'épaule droite. Ce tube et cette corde étaient tenus à l'extrémité supérieure par deux hommes qui étaient dès lors mes deux *attendants*, sans compter un troisième qui m'accompagnait en me frayant la route. L'échelle me parut bien longue, quoiqu'il y eût à peine huit ou dix pieds entre le bord du bateau et la mer; mais le moment terrible est celui où l'on touche la surface des vagues: quoique l'océan fût calme ce jour-là comme un lac, je me sentis battu et soulevé, malgré mes poids de plomb, par le mouvement naturel des eaux roulant les unes sur les autres. Ce fut bien pis lorsque j'eus la tête sous les lames et que je les vis danser au-dessus du casque. Avais-je trop d'air dans l'appareil ou n'en avais-je point assez? Il me serait bien difficile de le dire : le fait est que je suffoquais. En même temps je sentis comme une tempête dans mes oreilles, et mes deux tempes semblaient serrées dans les vis d'un étau. J'avais en vérité la plus grande envie de remonter, mais la honte fut plus forte que la peur, et je descendis lentement, trop lentement à mon gré, cet escalier de l'abîme qui me semblait bien ne devoir finir jamais: il n'y avait pourtant que trente ou trente-deux pieds d'eau dans cet endroit-là. A peine avais-je assez de présence d'esprit pour observer autour de moi les dégradations de la lumière : c'était une clarté douteuse et livide qui me parut beaucoup ressembler à celle du ciel de Londres par les brouillards de novembre. Je crus voir flotter çà et là quelques formes vivantes sans pouvoir dire exactement ce qu'elles étaient; enfin, après quelques minutes qui me parurent un siècle d'efforts et de tourmens, je sentis mes pieds reposer sur une surface à peu près solide. Si je m'exprime ainsi, c'est que le fond de la mer lui-même n'est pas une base très rassurante, on se sent à chaque instant soulevé par la masse d'eau, et pour ne point être renversé je fus obligé de saisir l'échelle avec les mains. Il me manquait d'ailleurs un instrument essentiel : les plongeurs, pour assurer leur marche dans l'océan, se servent volontiers d'un levier, *crowbar*, sur lequel ils s'appuient comme sur une canne; mais n'étais-je point assez encombré déjà sans cette barre de fer, qui ne m'eût d'ailleurs été d'aucune utilité? Mon intention n'était nullement de me promener, j'étais bien trop consterné par l'effrayant silence et la morne solitude de ces eaux où je me trouvais comme perdu. La lumière me parut d'ailleurs beaucoup plus vive qu'au milieu des vagues, et mes douleurs de tête cessèrent comme par enchantement. Voulant rapporter une preuve et un souvenir de mon excursion, je me baissai pour ramasser un caillou au fond de la mer. J'allais le mettre dans la poche de mon habit, quand je m'aperçus que je n'avais point de poche et qu'il me fallait le serrer dans ma ceinture. Ceci fait, je donnai le signal pour qu'on me hissât à la surface.

Avec quel sentiment de bonheur je rentrai dans mon élément! Il me fallut pourtant encore regagner et remonter le haut de l'échelle. Une fois dans le bateau, on m'enleva d'abord la visière, puis le casque tout entier, puis enfin mon équipement de plongeur. Je m'aperçus seulement qu'il était plus facile d'entrer dans cet habit que d'en sortir; l'extrémité des manches était si étroitement collée sur la peau qu'il fallut faire usage d'un instrument, *cuff expanders* (dilatateur des poignets), pour distendre l'étoffe. Mes vêtemens de dessous n'étaient nullement mouillés, et je dus reconnaître que la toile du *diving-dress* (habit de plongeur) méritait bien le titre de *waterproof* qui lui est donné par les inventeurs. Les bons marins me félicitèrent de mon retour à la vie, tout en riant de mon équipée. Selon eux, j'avais été faire un plongeon de canard au fond de la mer; en vérité, ma courte descente n'avait guère été autre chose, et pourtant mon but ne se trouvait-il point atteint? Je connaissais maintenant les méthodes essentielles des plongeurs, et surtout j'avais pu admirer de près le courage, la nature particulière de ces hommes qui, non contens de séjourner quelques minutes sous l'eau, s'y montrent capables d'exécuter pendant des heures entières toute sorte de travaux pénibles.

Le scaphandre, *diving-apparatus*, se prête encore mieux que la cloche à certains ouvrages d'architecture sous-marine. On s'en est servi dans ces derniers temps pour poser les fondemens des jetées, des digues et des brise-lames. Le nouveau pont de Westminster à Londres, — *New Westminster Bridge*, — a été construit par des ouvriers revêtus de cet appareil (1). Il était curieux, pendant tout le temps que durèrent les travaux, de les voir descendre par une échelle le long des monstrueux échafaudages et disparaître dans l'eau avec leur casque. Ils eurent d'abord à extraire du fond de la Tamise les assises du vieux pont. De moment en moment, de formidables grues ramenaient à la surface d'énormes blocs de pierre de Portland que les plongeurs disjoignaient et soulevaient du fond de l'eau à l'aide du levier. Il leur fallut ensuite jeter les fondemens du nouveau pont. On travaillait ainsi jour et nuit; mais où était la différence après tout? Même quand la lumière brillait sur l'horizon, les eaux de la Tamise étaient si épaisses et si chargées de matières bourbeuses que les plongeurs pouvaient à peine voir à une distance de dix-huit pouces ou de deux pieds. Ce crépuscule suffisait aux ingénieurs pour examiner l'état des travaux, mais les ouvriers reliaient les blocs de granit presque entièrement à la clarté de la

(1) On avait adopté celui de M. Heinke, *Heinkes' diving-apparatus*, qui se distingue par quelques traits particuliers. Une double soupape fixée sur le devant de la pèlerine met le plongeur à même de descendre et de remonter à volonté.

lampe. Cet ouvrage se poursuivit l'hiver comme l'été durant quatre années et demie. Les ouvriers, étant vêtus de laine, ne sentaient guère le froid sous leurs habits de plongeur; mais leurs mains, exposées au contact de l'eau, étaient quelquefois si engourdies qu'ils les frappaient avec le marteau sans même s'en apercevoir, et ne constataient la meurtrissure qu'après être remontés à la surface. Ce système de travaux par le scaphandre a été reconnu beaucoup plus économique et plus expéditif que l'ancienne méthode de la cloche.

Le *diving-apparatus* rend encore tous les jours de grands services à la navigation. Un vaisseau de guerre, le *Howe*, avait perdu son ancre et son câble; un plongeur revêtu de l'appareil de M. Siebe descendit au fond de la mer, et au moyen d'une chaîne qu'il fixa à cette masse de fer, on put ramener l'ancre et le câble à bord. N'arrive-t-il pas aussi trop souvent que la coque d'un navire éprouve en mer des avaries sérieuses? Grâce au scaphandre, un homme peut maintenant réparer sous l'eau les parties endommagées. C'est ainsi que le *Great Eastern* fut sauvé en revenant d'Amérique et put enfin atteindre le port de Liverpool. Lors du siége de Sébastopol, un bâtiment de guerre anglais, l'*Agamemnon*, qui se trouvait sous le feu des forts, fut frappé par une roquette au-dessous de la ligne d'eau, *water-line*. C'en était probablement fait du navire, quand le charpentier, recouvert de son armure de plongeur, alla reconnaître l'étendue du désastre, ferma la blessure et revint annoncer que tout était maintenant pour le mieux, *all is right*. Aussi les soldats de la marine britannique s'exercent-ils aujourd'hui à se servir du *diving-apparatus*.

Le scaphandre n'a point été appliqué avec succès qu'à la réparation des navires, il tient aussi un certain rang dans l'entretien des mines. Un accident était arrivé, il y a quelques années, aux houillères de Dearnley, près de Rochdale. La pompe s'était brisée, et l'eau avait envahi l'intérieur de la fosse à une hauteur considérable. Quand on croyait avoir porté remède au mal, on s'aperçut de nouveau que la machine fonctionnait avec peine. Il y avait évidemment, comme disent les Anglais, un écrou relâché quelque part, *a screw loose somewhere;* la question était de savoir où. Sur ces entrefaites, la pompe se refusa entièrement à soulever les eaux vers la surface. L'ingénieur eut alors l'idée d'introduire une cloche à plongeur dans l'embouchure du puits. On envoya un émissaire à Liverpool, où se trouvait alors Ellis Javons, un *diver* qui s'était rendu célèbre en retrouvant les trésors d'un vaisseau naufragé. Il vint à Dearnley avec un autre camarade qui devait le seconder dans son entreprise. Ellis Javons n'était point un plongeur à la cloche, c'était un scaphandrier. Aussi est-ce équipé de l'habit imperméable et

du casque qu'il descendit dans la bouche de la mine inondée. Au bout d'une demi-heure, il reparut portant à la main des ressorts brisés. Il avait découvert la cause qui paralysait l'action de la pompe; le liquide s'échappait par une ouverture des tuyaux avec une telle violence qu'il avait été lui-même jeté contre les murs du puits. Il redescendit une seconde, puis une troisième fois, armé d'instrumens de travail, et réussit complétement à arrêter la fuite d'eau (1).

Le principal objet du scaphandrier est néanmoins d'aider les plongeurs à ressaisir les richesses englouties par la mer. En 1844, une troupe de *divers* fut employée à retrouver les restes du *Royal-George*, vaisseau de 104 canons qui avait fait naufrage en 1782 à Spithead dans quatre-vingt-dix pieds d'eau. Les manœuvres étaient commandées par le général Pasley. Deux soldats de l'armée qui avaient échangé pendant ce temps-là l'habit militaire contre le casque et l'uniforme de plongeur se prirent de querelle au fond de l'océan à propos d'une question de propriété. Comme ils travaillaient tous les deux sur le même débris de naufrage, ce fut à qui resterait maître du terrain et s'emparerait des dépouilles. Il s'ensuivit un combat durant lequel l'un des plongeurs donna un coup de poing à son adversaire sur la visière du casque et brisa ainsi la glace. On fut dès lors obligé de le remonter à la surface, tandis que l'autre fit main basse sur le butin. Quand les recherches furent épuisées et qu'on voulut activer le travail de dépècement, on plaça dans les parties massives du navire des charges de poudre auxquelles on mettait le feu par le moyen d'une batterie voltaïque. Chaque fois qu'on faisait sauter la mine, l'eau se soulevait en une sorte de plein-cintre qui se brisait ensuite par le milieu. Ceux qui ont assisté à ces travaux assurent que c'était une des scènes les plus émouvantes qu'on puisse voir. A la suite de chacune de ces explosions, des poissons, des morceaux de bois, des algues de toutes les nuances flottaient à la surface de la mer. Quoique mille personnes eussent péri dans ce naufrage et que le vaisseau fût très chargé, on y trouva fort peu d'argent; mais on retira d'entre les ruines vingt-trois pièces d'artillerie. Le bois de la carcasse fut vendu selon l'usage pour tourner des tabatières et toute sorte d'ornemens recherchés des curieux (2).

(1) M. Tilley, ingénieur de Londres, entretient un plongeur pour descendre au besoin dans les puits très profonds. Il y a peu de temps, cet ouvrier rapporta les cylindres d'une pompe qu'il avait été chercher dans quatre-vingts pieds d'eau et à deux cent quarante pieds de la surface.

(2) J'ai vu chez M. Siebe de sombres et intéressantes reliques arrachées dans cette occasion au lit de la mer : le tibia d'un marin, un moulin à café, une tasse, une cuiller d'argent, un foulard, une vieille pipe, une bouteille de vin à laquelle s'étaient incrus-

Il est naturel de se demander comment sont généralement conduites en Angleterre ces entreprises où l'on se propose de reconquérir des richesses perdues. Quand un navire a été submergé, une des grandes sociétés d'assurances maritimes, par exemple la *Lloyd's Society*, fait explorer pour son propre compte le théâtre du sinistre et retirer par deux ou trois plongeurs du fond de la mer le plus gros du butin. Le champ du naufrage, *pool*, est ensuite vendu à une compagnie qui glane à ses risques et périls dans cette moisson des tempêtes. C'est ainsi que la partie des eaux dans laquelle le *Royal-Charter* avait sombré fut vendue, il y a quelques années, en 1863, pour une somme de 1,000 liv. sterl. (25,000 fr.). La spéculation fut excellente; les ouvriers recouvrèrent à plusieurs reprises des sommes considérables, une barre d'or pur pesant neuf livres et demie, et enfin un jour (heureux jour !) un coffre contenant à lui seul 3,000 liv. sterl. (75,000 fr.). Ce chantier de travail sous-marin est une sorte de loterie où chacun des plongeurs cherche à gagner le gros lingot d'or. Lorsque le navire s'est englouti dans un lit sablonneux, il peut se conserver plus ou moins intact pendant quelque temps. La lumière dépend beaucoup de la profondeur et de la nature des eaux, mais en général cette clarté crépusculaire suffit bien à diriger les mouvemens des plongeurs autour du bâtiment coulé à fond. Il n'en est plus du tout de même lorsque, montés sur le pont, ces intrépides chercheurs veulent se frayer un chemin vers les principales cabines; là tout est noir, horrible, désolé : il leur faut marcher à tâtons, comme des aveugles. Dans les grands vaisseaux où les escaliers sont raides et profonds, où les cabines s'étendent dans de longs corridors sombres, le danger est que le plongeur n'entortille son tube à air autour de quelque objet malencontreux et ne suspende ainsi pour lui-même la source de la vie. Comment surtout retrouver son chemin dans cette nuit pour revenir sans encombre à la lumière? Il se peut que le plongeur ait saisi dans un coin mystérieux la précieuse cassette, il la tient tout triomphant dans ses bras; mais à quoi bon, s'il n'est point à même de découvrir l'escalier par lequel il est descendu? Des masses froides, informes, ténébreuses, flottent autour de son casque; ce sont les cadavres des noyés. Est-il assez heureux pour se dégager de ces obstacles et pour reconnaître sa route, il envoie à la surface le trésor qu'il vient de trouver, puis retourne chercher fortune dans les flancs caverneux du navire. Le

tées des écailles d'huîtres, etc.; mais ce qui me frappa le plus, c'est une crosse de mousquet rongée par les vagues. Voilà ce que fait la mer des armes sur lesquelles l'homme compte pour sa défense! Cette collection de curiosités doit être envoyée incessamment au Kensington-Museum.

courage de ces hommes n'a d'égal au monde que leur persévérance. Je demandais à l'un d'eux s'il ne craignait pas de s'embarrasser dans les tas de câbles au fond de ces noirs labyrinthes; il me répondit : « Quand on craint, on ne se fait point plongeur. » Il s'en trouve dans le nombre qui possèdent une sorte de seconde vue pour aller droit au trésor caché : on appelle cela « avoir du flair au bout des mains. » Tous ne sont pas également heureux, mais tous disputent bravement aux flots ces richesses sur lesquelles plane l'image hideuse de la mort.

Des différens travailleurs qui sont en commerce avec la mer, le plongeur est peut-être celui qui assiste aux scènes les plus mélancoliques. Un *diver* qui avait exploré en 1865 les débris d'un vaisseau naufragé près des côtes de l'Écosse, le *Dalhousie*, racontait un sombre épisode de l'histoire de l'abîme. Chaque fois qu'il descendait dans la grande cabine, il trouvait une mère à genoux dans l'attitude de la prière et serrant ses deux enfans entre ses bras, tandis que d'autres cadavres étaient restés accrochés avec les ongles aux poutres du plafond. Ces tristes spectacles ne sont pas rares dans la vie du plongeur. Un autre de ces ouvriers sous-marins qui avait été occupé à fouiller un navire échoué sur les côtes de l'Irlande disait à M. Siebe qu'il entrait souvent dans une cabine et s'arrêtait à regarder dans une des cases, *berths*, une jeune femme aux longs cheveux dénoués que le mouvement de l'eau faisait flotter comme des algues. « Je me serais bien gardé, ajoutait-il, de la troubler dans son sommeil ni de la déranger de sa couche; où aurait-elle pu trouver une plus paisible tombe (1)? »

Les sommes d'argent retirées à plusieurs reprises du fond de la mer s'élèvent en Angleterre à un chiffre énorme. Lorsque lord Elgin se rendait aux Indes, le bateau à vapeur *Colombia* fit naufrage vers 1850 contre la pointe de Galles. On envoya sur les lieux des plongeurs anglais qui, à l'aide de l'appareil de M. Siebe, recouvrèrent non-seulement l'argent, mais encore les papiers et les dépêches de sa seigneurie. Un autre *steamer*, construit pour braver le blocus américain et fourni d'un mécanisme très-coûteux, avait sombré au printemps de 1865, près de l'île Lundy. Un ingénieur, M. Mc Duff, de Portsmouth, descendit revêtu du scaphandre au fond de l'océan,

(1) On me parlait aussi dernièrement d'un jeune militaire dont la fiancée avait pér dans un naufrage en revenant d'Australie. Ayant entendu dire que des plongeurs occupés à rechercher les restes du navire y avaient trouvé une jeune personne morte, il se familiarisa lui-même avec leurs pratiques et descendit au fond de la mer. Là, dans une cabine, il découvrit en effet une jeune morte embaumée par l'eau de mer qui laissait pendre de sa case une main à laquelle brillait l'anneau de fiancée. C'était bien *elle*, et il eut du moins la consolation de la revoir une dernière fois.

démonta pièce à pièce toutes les machines et les renvoya à la surface. Il travaillait de la sorte six heures par jour avec autant de sang-froid que s'il eût été dans son atelier ! il se trouvait pourtant sous quarante-deux pieds d'eau, et en outre le fond de la mer était souvent troublé par des oscillations qui venaient du détroit. Un bâtiment appartenant à l'une des plus riches sociétés maritimes de l'univers, *Peninsular and oriental steam company*, le *Malabar*, ayant échoué en 1860, reposait depuis plusieurs mois au fond de l'abîme, quand des plongeurs équipés du casque et de l'appareil de M. Heinke retrouvèrent la somme entière que portait ce navire, 280,000 liv. sterl. (7 millions de francs). Il y a tout lieu de croire que la mer est encore plus riche que la terre après les millions de naufrages qui ont englouti des fortunes royales. Le mirage de cet or dormant au fond des eaux a troublé le sommeil de plus d'un plongeur. Des trésors sont sans doute enfouis dans les sables caressés par les vagues, mais où les chercher? comment trouver la clé de ces coffres-forts de l'océan? Passe encore quand on connaît à peu près le site du naufrage; mais qui dira dans quelles eaux ont échoué les vaisseaux de l'Armada? Le désir d'explorer ces régions inconnues a plus d'une fois suggéré l'idée d'un bateau sous-marin. Vers 1857, un ingénieur de Londres, M. W.-E. Newton, inventa un appareil en fer d'une forme ovale qui contenait assez d'air pour suffire à la respiration de plusieurs personnes tout le temps qu'elles étaient sous l'eau. Ce bateau, qui avait des fenêtres pour recevoir la lumière et qui éclairait d'ailleurs sa marche au moyen d'une lampe allumée, pouvait descendre, naviguer sous la masse des lames et remonter ensuite à la surface. Il était surtout destiné à conduire les plongeurs d'un endroit à l'autre. Si l'homme arrive jamais à reconnaître de distance en distance ces profondeurs où sommeillent les restes des anciens naufrages, ce sera par quelque invention semblable. On s'est aussi beaucoup préoccupé dans ces derniers temps en Angleterre de nouvelles méthodes pour relever les navires récemment submergés. Un tel ordre de travaux ne rentre guère dans le sujet de nos études, et pourtant il exige de même le concours des plongeurs. Il leur faut souvent creuser à plat ventre dans la nuit, — quelquefois à travers la roche sous-marine, — des galeries et des passages obscurs avant d'attaquer en dessous le géant échoué et de le couvrir de chaînes qui doivent le ramener à la surface (1).

(1) Un célèbre ingénieur civil, M. Page, est l'auteur d'un procédé ingénieux dont on peut lire la description dans le *Times* du 21 septembre 1861. J'ai vu aussi à Londres un ingénieur prusso-américain, M. Euber, inventeur d'un bateau sous-marin, le *Narval*, qui va chercher les navires au fond du gouffre et les ramène à fleur d'eau. La grandeur, la hardiesse et le succès de ses entreprises méritent bien d'appeler l'attention.

Dans mes conversations avec les plongeurs, je cherchais surtout à savoir d'eux ce qu'ils voient de la nature au fond de la mer; mais c'est le sujet sur lequel il est le plus difficile de les faire parler. Après tout, ces ouvriers de l'océan ne sont pas des artistes, ils se montrent beaucoup moins préoccupés des traits extérieurs du milieu où ils descendent que soucieux de remplir leur tâche avec honneur. A force de recueillir et de comparer leurs renseignemens, je crois pourtant être à même de donner quelque idée de la physionomie des lieux où ils passent une grande partie de leur existence. Il est aujourd'hui bien reconnu que le lit de la mer n'est qu'un prolongement des côtes; les mêmes rochers, les mêmes terrains géologiques se continuent sous l'eau en s'abaissant et en formant des angles, des zigzags ou des ondulations parallèles. Ce grand abîme peut bien être une cicatrice creusée entre les continens; ce n'est point du tout une lacune. La masse des eaux constitue de son côté une autre atmosphère, de même que la nôtre, l'air, est un océan sans rivage. Elle a ses saisons, ses aurores boréales produites par des millions d'étincelles vivantes, sa flore et sa faune particulières. Il existe de véritables paysages sous-marins. La surface du lit de l'océan est presque aussi inégale que la terre; elle forme des collines, des vallées, des plateaux, et d'immenses plaines de sable. La végétation y est abondante, et la vie y pullule. Les plongeurs de Whitstable se plaignent amèrement du temps qu'ils passent à couper les grands roseaux avec la hache et à nettoyer d'herbes aquatiques le champ du naufrage avant de commencer les travaux. Sous ces touffes de plantes, ils rencontrent quelquefois de monstrueuses anguilles de mer. Un *diver* comparait le lit de l'océan à un jardin de sable planté d'arbrisseaux dont les poissons venaient cueillir avec la bouche l'extrémité des branches. Ce sont les oiseaux de ces bosquets silencieux. Dans nos climats, de tels arbustes sont généralement d'une très petite taille, mais on assure qu'il existe dans le golfe du Mexique de hautes forêts sous-marines. La couleur du feuillage varie aussi beaucoup selon les latitudes; ainsi que les plantes terrestres, celles qui vivent sous l'eau empruntent tout leur éclat à la puissance radieuse du soleil. Dans les mers tropicales, les plongeurs anglais ont trouvé de larges feuilles d'une teinte écarlate qui n'avaient rien à envier aux plus belles familles végétales des forêts vierges. Sur les côtes mêmes de la Grande-Bretagne, plus d'un *diver* déclare que, quand il travaille dans une eau salée bien claire par un beau jour d'été, un spectacle tout à fait imposant se déroule pour lui au fond de l'océan. Les divers roseaux qui croissent sur les rochers ont des formes charmantes, et quand il lève les yeux vers la surface, il aperçoit au-dessus de sa tête le bateau flottant d'où descend le tube à air qui semble lui envoyer des nouvelles du monde extérieur. Il

n'est d'ailleurs presque jamais seul, car les eaux sont encore plus peuplées que la terre. Il existe au fond comme à la surface de la mer un horizon dans lequel se trouve circonscrit le rayon visuel; seulement l'horizon sous-marin est naturellement beaucoup plus étroit que l'autre. Dans ce cercle borné qu'embrasse la vue apparaissent de moment en moment, comme des navires à la voile, toute sorte de formes animées. Le plus souvent c'est une troupe de petits poissons effrayés et poursuivis qui fuient devant un des ogres de la mer. Quand tout est calme, ces poissons, attirés sans doute par l'éclat métallique, viennent au contraire s'abattre comme une volée d'alouettes autour de la tête du plongeur et effleurent de la bouche la surface du casque. Il en est même qui prennent bien d'autres libertés. Un *diver* fut dernièrement mordu à l'épaule par un chien de mer, *dog-fish*. Comme les plongeurs anglais ont à peu près travaillé dans toutes les mers sans jamais avoir été attaqués par le requin, on en a conclu que ce féroce animal était effrayé par la vue d'un pareil triton à tête de cuivre étamé. N'ont-ils pas d'ailleurs leur couteau, arme beaucoup plus positive contre les voraces appétits du monstre? L'ingénieur prussien dont j'ai parlé, M. Euber, ne se montre guère convaincu cependant de l'efficacité de l'armure du plongeur pour intimider un tel ennemi. Il travaillait depuis une heure sur un débris de naufrage, quand à la lumière fantastique des eaux il crut apercevoir à quelque distance une embarcation échouée qu'il n'avait pas remarquée jusque-là. Il s'avançait pour reconnaître l'objet, qui glissa dans le liquide sans faire aucun mouvement visible, mais en jetant un regard affreux et une clarté livide. Pour le coup, c'était bien un requin. M. Euber alla chercher refuge avec un autre compagnon derrière la carcasse du vaisseau naufragé. La situation était critique : leurs amis, ne recevant plus de signaux, pouvaient d'un instant à l'autre les hisser à la surface, ce qui eût donné tout l'avantage au monstre; aussi se décidèrent-ils à couper la corde. L'animal vint les guetter quelque temps entre les ais disjoints du navire. On croyait lire sur sa physionomie féroce quelque étonnement; il n'avait jamais rencontré dans les eaux des êtres avec une pareille figure. Les deux plongeurs ne s'en préparaient pas moins à vendre chèrement leur vie, quand, après mûre délibération, le requin s'éloigna.

Jusqu'ici la mer n'a guère rendu à l'homme que ce qu'elle lui avait ravi. Le plongeur dispute aux vagues les restes de leur proie; il va chercher dans le gouffre les richesses que le gouffre a dévorées. Et pourtant les eaux sont un vaste champ de production. Les bancs de corail et d'huîtres perlières, ces richesses naturelles de certaines parties de l'Océan ou de la Méditerranée, méritent bien de tenter l'ambition des sociétés modernes. Jusqu'ici une telle mine

n'avait été exploitée que par des plongeurs à nu, qui, séjournant à peine une minute au fond de la mer, n'avaient guère le temps de choisir leur butin. En 1865, un plongeur revêtu du scaphandre a été employé pour la première fois dans les lacs de l'Écosse à recueillir des perles et des éponges. La moisson a été fructueuse, et il y a lieu de croire que le même système s'étendra plus tard aux mers du sud, vastes dépôts de nacre, de corail, de madrépores et de précieux coquillages.

« Qui pénétrera les mystères de l'océan? » a dit Salomon dans son livre de *la Sagesse*. Le plongeur a déjà soulevé quelques-uns des voiles qui cachaient aux anciens le fond de l'abîme. Et pourtant, à moins d'une révolution dans l'instrument du scaphandrier, il y a des profondeurs que l'œil et la main de l'homme n'atteindront jamais. Le *diver* qui a plongé le plus bas jusqu'ici est descendu à cent soixante-cinq pieds anglais dans la Méditerranée; encore fut-il obligé de charger sa ceinture de balles de plomb, et il ne resta sous l'eau que vingt-cinq minutes. Cent soixante-cinq pieds, c'est beaucoup sans doute; mais quand on parle de vingt-cinq mille pieds d'eau dans certains parages de l'Atlantique, il y a bien de quoi renoncer à la lutte. Après 40 ou 42 mètres, la lumière diminue sensiblement. Arrive-t-il un point où elle s'éteint? Il y a tout lieu de le croire. En même temps que les rayons du soleil cessent de pénétrer au fond de la mer, la végétation s'efface, car les plantes marines sont aussi bien que les plantes terrestres les créatures de l'astre nourricier. La vie végétale s'évanouit d'ailleurs dans ces abîmes beaucoup plus tôt que la vie animale. Des profondeurs où, selon les calculs de la science, règne une perpétuelle obscurité, la sonde a rapporté des infusoires et de petits mollusques à coquilles délicates qui s'effritent sous les doigts. Ce qui a le plus étonné en les examinant au microscope a été de leur trouver des yeux. De quel usage peuvent leur être ces organes dans des déserts sans lumière? Selon toute vraisemblance, ces animaux-là ne vivent point au fond de la mer; ils croissent et multiplient plus nombreux que les grains de sable dans les eaux qui avoisinent la surface. Ce n'est qu'après leur mort qu'ils descendent dans ces cimetières ténébreux où se conservent leurs parties charnues, car l'océan à de telles profondeurs paraît avoir la propriété d'embaumer ses morts. La surface de la mer représente l'inconstance; le fond est une image de l'immobilité. De toutes les choses créées, son lit est celle qui change le moins. La masse des eaux forme une sorte de coussin placé entre l'amosphère et les plaines sous-marines pour intercepter l'influence des causes érosives. Là tout au fond, dans ces régions sans soleil, règnent l'éternel silence, l'éternel repos et l'éternelle nuit. Là une température uniforme et, comme disent les naturalistes,

une sorte de base isotherme s'étend, on a lieu de le croire, de l'équateur aux pôles. Et pourtant ce lit de la mer, si bien défendu contre les agens extérieurs, qui altèrent tout le reste à la surface du globe, n'est point lui-même à l'abri de certaines modifications successives. La neige de dépouilles vivantes qui tombe sans cesse de la surface y forme lentement des couches nouvelles. Les mêmes actions géologiques qui pendant la nuit des âges ont amoncelé les bancs de coquilles, déposé les masses de craie et construit les îles de corail, se poursuivent au sein de ces mornes solitudes. Le lit des mers profondes continue à se couvrir d'un manteau d'organismes détruits. Telles sont les données certaines que la sonde, à défaut de l'œil du plongeur, a rapportées dans ces derniers temps des grands abîmes d'eau. Nos continens modernes ont été autrefois le lit de la mer; nos mers seront-elles un jour le sol des continens futurs? Plusieurs géologues anglais n'en doutent nullement; mais il aura suffi d'indiquer ici les faits positifs qui se rapportent à la géographie physique de l'océan. L'établissement des télégraphes électriques, en rendant nécessaires les vastes travaux d'exploration sous-marine, a beaucoup contribué à étendre sous ce rapport l'horizon des connaissances humaines (1).

Le besoin de savoir est le grand trait qui distingue les sociétés modernes. La mer n'a point d'abîmes, les rochers n'ont point de cavernes, les eaux n'ont point de ténèbres qui échappent aujourd'hui à l'intrépide curiosité de l'homme. Le plongeur tient un noble rang dans cette armée de chercheurs. La tête sous le casque, équipé de pied en cap contre les élémens, ce chevalier errant des mers ouvre à la science le chemin des aventures de l'esprit. Il est bien vrai que l'industrie et la cupidité, plus encore que le désir de s'instruire, l'attirent au fond de l'océan; mais n'en a-t-il pas toujours été ainsi? Même en croyant n'obéir qu'à ses intérêts, l'homme poursuit encore l'inconnu. Les anciens baleiniers ne sont-ils point les premiers qui aient appelé l'attention des savans sur la géographie des pôles et des mers de glace? Et ces aventuriers qui à la suite de Colomb se sont élancés sur l'Atlantique ne voulaient-ils point aussi saisir l'ombre d'une proie dans les terres flottantes à la surface des vagues? Ils cherchaient de l'or, et ils trouvèrent un monde.

ALPHONSE ESQUIROS.

(1) C'est ainsi que vers 1850, lorsqu'il fut question de jeter un câble télégraphique entre Newfoundland et l'Irlande, les études préalables firent découvrir une ligne de cendres et de débris volcaniques s'étendant au fond de la mer sur une longueur de mille milles.

RIVALITÉ

DE CHARLES-QUINT

ET

DE FRANÇOIS Ier

MARCHE DU CONNÉTABLE DE BOURBON ET DE SON ARMÉE VERS L'ITALIE CENTRALE. — PRISE ET SAC DE ROME (1).

I.

Charles-Quint était très appliqué à ses affaires et les conduisait en politique attentif, quoique un peu lent. D'un esprit plus réfléchi que prompt, il méditait beaucoup avant de se décider pour longtemps. Moins fécond que ferme dans ses vues, il avait, bien jeune encore, cette puissance de volonté qui fait une grande partie de l'habileté humaine et décide si souvent de la fortune, de la fortune soumise aux persévérans encore plus qu'aux audacieux, car si les audacieux la surprennent quelquefois, les persévérans finissent presque toujours par la contraindre et lui commander. L'ambassadeur vénitien Gaspar Contarini, qui avait précédé en Espagne André Navagero, revenant d'auprès de Charles-Quint entre la bataille de Pavie et le traité de Madrid, le dépeint ainsi dans la relation de son ambassade qu'il adressa, le 16 novembre 1525, au sénat de Venise : « L'empereur accomplira sa vingt-sixième année le 24 du

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février et du 1er mars.

mois de février (1526), jour de saint Mathias, où il obtint la victoire sur l'armée française et où fut pris le roi très chrétien. Il est de stature ordinaire, ni grand ni petit; son teint est blanc, et plutôt pâle que coloré. Il a le nez un peu aquilin, les yeux gris, le menton trop avancé, l'aspect grave, sans être dur ni sévère. Son corps est bien proportionné, sa jambe très belle, son bras fort, et dans les joutes d'armes comme dans les courses de bagues il est aussi adroit que quelque cavalier de sa cour que ce soit (1). »

Après avoir dit que le jeune et grave empereur était d'une complexion et d'un caractère mélancoliques, très religieux, fort juste, étranger aux plaisirs qui entraînent les hommes de son âge se donnant quelquefois, mais rarement, la distraction de la chasse, peu affable, plutôt avare que libéral, ne parlant guère, ne s'exaltant pas dans la prospérité, ne se laissant point abattre par l'adversité et ressentant plus la tristesse que la joie, Contarini le montre sans cesse occupé du gouvernement de ses pays et de la conduite de ses affaires. « Il se plaît, dit-il, à négocier et à siéger dans ses conseils. Il y est fort assidu et il y passe une grande partie de son temps (2). »

C'est par cette application soutenue qu'il pourvut aux nécessités et qu'il surmonta les périls de sa situation en Italie. Mettant tous ses soins à s'y fortifier non moins qu'à y affaiblir ses adversaires, il n'oublia rien de ce qui pouvait préparer la défaite ou hâter la désunion de la sainte ligue. Il chercha tout à la fois à la vaincre par les armes, à la dissoudre par les négociations. Il équipa sur les côtes d'Espagne une flotte de quelques navires de guerre et de beaucoup de vaisseaux de transport, que montaient environ dix mille soldats espagnols et allemands (3) commandés par Lannoy et par Alarcon, dont il avait récompensé les précédens services en créant l'un prince de Sulmona et en nommant l'autre marquis de la Valle-Siciliana. Il ordonna de lever en Allemagne une troupe considérable de lansquenets, qu'il pressa son frère l'archiduc Ferdinand d'envoyer au plus tôt en Lombardie sous la conduite du vaillant et dévoué George Frondsberg. Il s'attacha, par des offres aussi habiles qu'opportunes, un souverain italien fort puissant, placé

(1) « ... Nelle armi in giostra, è a giochi di canne alla leggiera è così destro, quanto altro cavaliere che sia in sua corte. » *Relazione di Gasparo Contarini* ritornato ambasciatore da Carlo V, letta in senato a di 16 novembre 1525 dans *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato* da Eugenio Alberi, ser. I, vol. II, p. 60.

(2) « Solo si diletta di negoziare, e stare nelli suoi consigli, nelle quali è molto assiduo, e gran parte del tempo in quelli dimora. » *Ibid.*, p. 62.

(3) « J'ai envoyé avec mon vice-roy de Naples environ X mille hommes tant d'Espaignolz que Allemans, entre lesquelz y a beaulcop de principaulx personnaiges et noblesse. » Lettre de l'empereur à l'archiduc Ferdinand, du 30 novembre 1526, dans Lanz, t. Ier, p. 225.

entre les possessions continentales de la république de Venise et les états du pape, et dont l'assistance ne serait pas d'une petite utilité pour ses généraux et pour ses troupes, qui recevraient de lui des conseils, des renforts et des approvisionnemens.

Alphonse d'Este, duc de Ferrare, était le plus changeant des princes, parce qu'il en était le plus intéressé. Il passait d'une alliance à l'autre sans scrupule comme sans hésitation, cherchant et trouvant des avantages dans ses diverses infidélités. En toute rencontre, il ne suivait que les conseils de ses craintes prévoyantes ou les calculs de son avidité ambitieuse. Feudataire du saint-siége, il s'était agrandi aux dépens de l'église romaine. Il avait pris récemment Rubiera et Reggio, et il convoitait Modène. Depuis quelque temps en négociation avec Clément VII et avec Charles-Quint, il se montrait disposé à embrasser le parti de celui qui lui accorderait le plus. Tandis qu'Alphonse demandait au pape la cession de Rubiera, de Reggio et de Modène, l'empereur lui en offrait l'investiture, lui donnait le comté confisqué de Carpi, lui conférait de plus le titre de son capitaine-général en Italie et lui proposait le mariage futur de sa fille naturelle Marguerite avec Hercule d'Este, né de l'union du duc avec Lucrèce Borgia, fille naturelle d'Alexandre VI (1). Clément VII hésitait, Charles-Quint pressait, le duc de Ferrare se décida : il se sépara de la cause italienne et il embrassa la cause impériale. Le pape s'étant, après un long retard, résigné à lui concéder ce qu'il demandait et ayant chargé son lieutenant Francesco Guicciardini d'aller conclure avec le duc à Ferrare, le duc fit dire au délégué pontifical, déjà parvenu de Parme à Cento, qu'il n'était plus temps, parce que son traité était déjà signé avec l'empereur (2).

Ne se bornant point à préparer des renforts considérables pour ses troupes, à gagner dans la Haute-Italie un auxiliaire aussi utile que le duc de Ferrare, Charles-Quint recevait un envoyé de la cour de France chargé de lui faire de pacifiques ouvertures. Il avait l'intention de rendre par là François Ier suspect à ses confédérés (3), et il donnait pour instruction à Lannoy de mettre tout en

(1) « ... Par l'investiture que luy avons donnée et l'hommage qu'il nous a fait fere par son ambassadeur, comme par le mariage de nostre bastarde que luy avons acordé et stipullé..., il fauldra de necessité qu'il se declare pour nous et qu'il se rende entierement suspect au pape. » Lettre de l'empereur au duc de Bourbon, de Grenade, le 8 octobre 1526. — Archives impériales et royales de Vienne.

(2) Guicciardini, *Istoria d'Italia*, lib. XVII.

(3) « De France ils envoient icy monsieur Danjay pour parler d'appointement. Je suis bien adverty que ce ne sont que belles paroles et je leur rendray le semblable. J'ay consenti que le sieur Danjay vienne vers moy, quand ce ne seroit synon pour, par cela, donner soupeçons aux Italiens, Pape et Venitiens, et leur bailler jalousie de se deslyer. » Lettre de l'empereur du 8 octobre 1526.

œuvre afin de détacher Clément VII de ce prince (1), comme il venait de séparer le duc de Ferrare de Clément VII.

L'attentif Charles-Quint s'empressait de faire connaître ses préparatifs et ses desseins au duc de Bourbon, qui réclamait sans cesse de l'argent et des soldats. Dans la lettre qu'il lui adressait le 8 octobre 1526, pour l'informer de tout ce qu'il voulait comme de tout ce qu'il faisait, il calmait d'abord les orgueilleuses défiances de son lieutenant au sujet de la capitainerie-générale promise au duc de Ferrare. L'ombrageux Bourbon croyait y voir une atteinte à son honneur, une diminution de son autorité. Charles-Quint le rassurait. « J'ai pensé, lui disait-il, que vous trouveriez bon de gagner le duc de Ferrare, quoi qu'il nous puisse coûter. Quant à moy, je n'ay jamais entendu que la chose vous tournât à déshonneur, car vous sçavez que j'ay toujours désiré et désire vous accroistre et non souffrir vous rabaisser. » Il lui envoyait en même temps le privilége de la capitainerie-générale, l'investiture de Reggio et de Modène, en lui disant d'en disposer, après avoir vu « que son honneur et son autorité étaient bien gardés, » et en ajoutant : « Vous adviserez de bien entretenir le duc de Ferrare en nostre service comme sçaurez faire par vostre grande prudence selon que le temps le requerra. » — « C'est, continuait-il, l'un des secours qui vous peult ayder en cette guerre; l'autre secours sera de l'armée que mayne nostre vice-roy de Naples; le troisième secours est de l'argent que j'appareille pour vous envoyer, et le quatrième est celuy d'Allemagne, pour lequel j'escrits à nostre frère l'archiduc (2). »

II.

Tout se passa comme l'empereur l'avait annoncé, non sans quelques retards, qui tenaient un peu à son caractère et beaucoup à sa situation. Il avait plus d'états que de ressources et moins d'argent que de puissance. Cependant la flotte, composée de nombreux navires, la plupart de transport, et montée par plus de 9,000 soldats destinés à la défense du royaume de Naples, fut enfin équipée, approvisionnée, réunie et prête à mettre à la voile le 24 octobre 1526. Ce jour-là, elle partit de Carthagène et se dirigea vers l'Italie. Entre la Corse et les côtes d'Italie, elle fut rencontrée par André Doria, qui l'assaillit avec ses galères mieux armées et lui fit essuyer quelques pertes. Une tempête qui survint sépara les combattans, et

(1) « J'ay donné pouvoir au vice-roy de Naples non seulement du secours de Naples, mais de fere paix avec Pape et Venitiens, s'ils vouloient venir à raison et qu'ils me promettent la ligue deffensive pour vous maintenir et deffendre en l'estat de Milan. » Lettre de l'empereur, etc.

(2) Même lettre du 8 octobre.

la flotte espagnole, un moment dispersée, alla relâcher au port de San-Stephano, en Toscane. Elle n'y resta pas longtemps de peur d'y être attaquée par le redoutable Génois, qui la suivait de près, et qui y arriva le lendemain du jour où elle en était partie. De San-Stephano le prudent Lannoy avait gagné en toute hâte le port de Gaëte, où le 1er décembre 1526 il débarqua, sans être inquiété, les troupes que l'empereur envoyait dans le royaume de Naples (1).

L'armée allemande qui devait venir renforcer les impériaux dans la Haute-Italie fut prête vers le même temps. Le duc de Bourbon, toujours enfermé dans Milan, d'où il demandait à être dégagé pour entrer en campagne, pressait vivement la venue de Frondsberg. Il écrivait à Charles-Quint avec sa jactance accoutumée : « Quand ce secours arrivera, j'espère, avec l'aide de Dieu, ôter à vos ennemis la fantaisie de faire la guerre à votre majesté et vous acquérir telle victoire que ce sera perpétuel establissement pour vos estats (2). » Aux 50,000 ducats (3) que l'empereur avait fait remettre par la voie de Flandre à Frondsberg, afin qu'il opérât au plus vite cette levée, Bourbon en avait ajouté 36,000 (4), qu'il avait dépêchés par les Alpes du Tyrol à ce chef de guerre heureux et renommé, sous lequel les Allemands s'enrôlaient avec confiance, mais non sans recevoir de l'argent. Bien que l'Allemagne fût exposée à une invasion des Turcs après la récente bataille de Mohacz, où le roi Louis de Hongrie avait été tué et où avait péri la fleur de ses troupes, Frondsberg eut bientôt sous ses enseignes de 12 à 13,000 vaillans lansquenets (5). Il se mit en marche vers la fin d'octobre et arriva dans les Alpes au commencement de novembre. Il trouva ces montagnes déjà couvertes de neige, s'y fraya un pénible passage, descendit par le Val-di-Sabbio, longea la partie occidentale du lac de Garda, et parvint dans les états du marquis de Mantoue, qui gardait la neutralité entre le saint-siége, dont il était le gonfalonier, et l'empire, dont il était le feudataire. Arrivé là le 20 novembre, il restait

(1) Mémoire de Lannoy à l'empereur sur ce qu'il a fait depuis son départ de Carthagène jusqu'après la prise de Rome, daté du 17 mai 1527. — Lanz, t. Ier, p. 693-706.

(2) Lettre du duc de Bourbon à l'empereur du 6 octobre 1526. — Archives impériales et royales de Vienne.

(3) Lettre de l'empereur au duc de Bourbon, du 8 octobre 1526. *Ibid.*

(4) « Messire George me faict entendre que, pour recouvrer le dit secours, il faut que j'envoye XXXVI mil escus du change qu'il a pleu à vre majesté de m'envoyer dernièrement, que m'est un gros fais. Toutesfois... pour vous acquérir honneur et empecher vos ennemys vous faire dommaige, j'ay envoyé au dict messire George la dite somme. » Charles de Bourbon à l'empereur, le 6 octobre 1526. — Archives impériales et royales de Vienne.

(5) « Presentement j'ay eu lettres de messire George par lesquelles il m'escrit qu'il m'ameyne douze ou treize mil lansquenez. » Lettre de Charles de Bourbon à l'empereur, du 29 octobre 1526. — Archives impériales et royales de Vienne.

encore séparé, par un long espace difficile à franchir et de nombreuses rivières peu commodes à traverser, du duc de Bourbon, auquel il avait l'ordre comme l'intention de se réunir.

Le duc d'Urbin, en apprenant que les lansquenets avaient passé les Alpes et qu'ils paraissaient en Italie, dut renoncer au plan qu'il avait conçu si inopportunément de bloquer et d'affamer les impériaux dans Milan. Il fallait maintenant renoncer à une offensive qui n'avait été ni hardie ni heureuse et se mettre sur une défensive que ce général sans résolution et prudent jusqu'à la timidité ne saurait pas mieux conduire. Avant tout, il s'agissait d'empêcher la jonction de Frondsberg et du duc de Bourbon, dont les troupes réunies formeraient une armée irrésistible par le nombre comme par la force, offrant la solide ordonnance des lansquenets organisés sur le modèle des Suisses, combattant à rangs profonds et avec de longues piques, flanquée de ces agiles et entreprenans bataillons d'arquebusiers espagnols qui avaient en grande partie décidé la victoire dans le parc de Pavie, soutenue par des hommes d'armes, éclairée par des chevau-légers et traînant après elle quelques pièces d'artillerie. Le duc d'Urbin semblait pouvoir s'opposer aisément à cette jonction, placé qu'il était avec tant de troupes entre les lansquenets et les Espagnols. Ayant abandonné le blocus de Milan vers la mi-novembre, il se porta avec toute l'armée à Vauri, sur l'Adda. Il y jeta un pont, et après avoir fortifié la position il y laissa le marquis de Saluces avec ses 4,000 fantassins, les Suisses, les Grisons et les hommes d'armes français; puis le 19 novembre, suivi de Jean de Médicis avec les 4,000 soldats des bandes noires, de 8 ou 9,000 piétons vénitiens, de 600 hommes d'armes et d'une nombreuse cavalerie légère, il alla au-devant des lansquenets. Il voulait les harceler sans les assaillir et les empêcher de faire des vivres. Il prétendait que c'était le seul moyen de vaincre des troupes qui s'avançaient dans un ordre aussi serré et qui ne pouvaient pas être battues ouvertement. La faute était considérable; en divisant l'armée de la ligue, il l'annulait. Ce qu'il en laissait à Vauri était inutile contre le duc de Bourbon, ce qu'il en menait avec lui n'était pas assez fort pour arrêter les lansquenets. S'il avait marché à leur rencontre avec toute son armée, deux fois supérieure à la leur, composée de Suisses aussi solides que les Allemands, d'arquebusiers, d'hommes d'armes, de chevau-légers que Frondsberg n'avait pas, il aurait pu, en disposant du passage des rivières, barrer le chemin aux lansquenets, les obliger à la retraite par force ou par lassitude, et venir ensuite facilement à bout des troupes peu nombreuses et découragées du duc de Bourbon; mais, général à précautions et non à entreprises, le duc d'Urbin savait à peine se défendre et n'osait jamais attaquer.

Il affaiblissait les confédérés en les séparant au moment même où les impériaux cherchaient à se fortifier en se concentrant.

Arrivé le 21 novembre à Sonzino sur l'Oglio, le duc d'Urbin s'avança vers les terres du Mantouan, où les bandes de Frondsberg se trouvaient déjà engagées. Les lansquenets, parvenus le 22 à Rivolta, près du Mincio, s'étaient dirigés du côté de Borgoforte pour se rapprocher du Pô. Ils étaient encore le 24 dans ce lieu, où ils reçurent par le fleuve quatre fauconneaux que le duc de Ferrare leur avait envoyés. Le duc d'Urbin joignit à Borgoforte la queue des lansquenets, dont la tête cheminait le long du Pô, et Jean de Médicis l'attaqua hardiment avec ses chevau-légers. Pendant cette escarmouche, un coup de fauconneau atteignit Jean de Médicis et lui cassa la jambe un peu au-dessus de la cheville. Il fut transporté à Mantoue, où la jambe lui fut coupée et où succomba bientôt cet intrépide capitaine, emportant les regrets de son pays, dont il était l'honneur et dont il avait l'admiration. Sa mort parut aux Italiens comme le signal de la ruine de l'Italie (1).

Dès ce moment, le prudent duc d'Urbin se retira à Mantoue, sous le prétexte d'aller y attendre les ordres du sénat de Venise, et il ne suivit même plus les lansquenets. Ceux-ci passèrent tranquillement le Pô à Ostia et se dirigèrent du côté de Plaisance. Sans rencontrer d'autre obstacle que des terrains montueux et des torrens grossis par les pluies, ils traversèrent l'Italie dans une partie de sa largeur, franchirent la Secchia, l'Enza, la Parma, le Taro, qui tombent dans le Pô, et vers la mi-décembre ils arrivèrent non loin de Plaisance, à Borgo-di-Sandonino, à Firenzuela et Castello-Arquia, où ils s'établirent.

Parvenu sans être inquiété dans le voisinage du Milanais, Frondsberg écrivit au duc de Bourbon de venir le joindre; mais le duc de Bourbon, qui attendait les lansquenets avec tant d'impatience et qui projetait en s'unissant à eux de soumettre l'Italie à l'empereur, ne pouvait pas se mouvoir faute d'argent. Les 200,000 ducats qu'il avait reçus de l'empereur n'avaient pas suffi à la solde fort arriérée des troupes et à leur entretien pendant cinq mois. Il ne restait pas un ducat au duc de Bourbon, et sa petite armée refusait d'entrer en campagne avant qu'on lui eût donné ce qui lui était dû. Elle en était arrivée à ce point d'indiscipline tout en conservant sa bravoure et de désobéissance tout en se maintenant dans sa fidélité, qu'il était impossible de lui commander sans la contenter et de la faire marcher sans la payer. Pour se procurer l'argent que l'empereur n'avait pas pu envoyer et que le pays épuisé ne semblait plus en

(1) « Si morì con gran dolore universale et grandissimo danno nostro. » Lettre du dataire Giberto au protonotaire Gambara, nonce du pape en Angleterre, du 7 déc. — *Lettere di principi*, t. II, p. 21 r°.

état de fournir, le duc de Bourbon tira, comme il le dit, *jusqu'au sang* (1) de la ville de Milan; il lui arracha 30,000 écus de plus. Il contraignit Morone, enfermé dans la forteresse de Trezzo, à payer 20,000 ducats (2) comme prix de son pardon, le menaçant, s'il n'acquittait pas cette taxe, de le faire décapiter. Morone souscrivit la somme afin d'échapper à la mort. Chancelier du duc Sforza, il devint pour surcroît d'infortune secrétaire du duc de Bourbon, et après avoir conspiré en faveur de l'indépendance italienne il se fit le conseiller de celui qui travaillait à mettre toute l'Italie sous le joug de l'empereur. L'argent ainsi obtenu ne suffisant pas à compter aux troupes les paies qu'elles exigeaient pour entrer en campagne, le duc de Bourbon, le marquis del Guasto, Antonio de Leyva et d'autres capitaines engagèrent leurs joyaux, leurs bagues, leurs chaînes d'or. « De cette manière, écrivit le duc à l'empereur, nous avons trouvé 20,000 écus, avec lesquels nous avons eu le supplément pour les deux paies (3). »

Il ne commença à sortir de Milan que le 2 janvier 1527. Il laissa le commandement de la ville à Antonio de Leyva, qui garda, pour la contenir et la défendre, Gaspard de Frondsberg, fils de George, avec 2,000 lansquenets, et le comte Ludovico de Belgiojoso, entré depuis peu au service de Charles-Quint, avec 1,500 Italiens. La jonction des Espagnols et des Allemands se fit avec beaucoup de lenteur. Le 9 février, le duc de Bourbon passa la Trebbia et se réunit ensuite à Frondsberg. Avant de mettre en mouvement ses bandes résolues et nécessiteuses, il écrivit à l'empereur pour l'instruire de leurs valeureuses dispositions en même temps que de leurs impérieux besoins. Il lui disait que les chevau-légers n'avaient reçu aucune paie, que les 13,000 lansquenets de Frondsberg n'en avaient touché qu'une seule, et qu'ils avaient à réclamer plus de 100,000 écus. Il le suppliait de fournir au plus tôt à l'armée maintenant en campagne ce qui lui était dû, parce qu'elle serait sans cela exposée à mourir de faim. « Nous autres, ajoutait-il, ne

(1) Charles de Bourbon à l'empereur, lettre du 8 février 1527. — Archives impériales et royales de Vienne.

(2) « E veggo non basta, lui écrivit Charles de Bourbon, la pregione in che voi sete, me risolvo advisarvi che sono senza danari e che se farete quello che il mio messo ve dirà, ve ne troverete bene, altrimente sara peggio per voi essendo pronto a farvi cose che vi dispiaceranno molto e a me anchora. » Et la lettre de Marcus de Buxeto dans laquelle il est dit : « Li giorni passati instarono il Morone che facesse la talia, e lui diceva non aver danari : li fu detto per il capitano di justitia che si dovesse confessare che li doveva esser taliato il capo... in quel punto fu addomandato il ceppo fosse portato... per evitare il ceppo fu conclusa la talia in 20 mila. » *Ricordi inedite di Girolamo Morone*, etc., publicati dal C. Tullio Dandolo, p. 205 et 208.

(3) Charles de Bourbon à l'empereur, lettre du 8 février 1527. — Archives impériales et royales de Vienne.

pouvons plus faire autre chose que mettre notre vie à votre service (1). » Ayant le dessein d'attaquer l'Italie centrale avec cette armée que rien ne pouvait arrêter désormais si ce n'est le défaut d'argent, il se mit en marche. Il avait donné la direction de l'avant-garde au prince d'Orange (2) avec le commandement des chevau-légers et des hommes d'armes. Le marquis del Guasto conduisait la vaillante infanterie espagnole, dont il était le capitaine-général; George de Frondsberg était à la tête de ses rudes lansquenets, et le jeune Ferdinand de Gonzague, qui devint plus tard un des grands généraux de Charles-Quint, avait sous ses ordres un corps de soldats italiens. Le duc de Bourbon s'achemina ainsi vers les états pontificaux sans être inquiété par les troupes divisées de la confédération. Le marquis de Saluces, toujours en avant, ne put que se jeter dans les villes de l'église qui se trouvaient menacées et préserver tour à tour Plaisance et Bologne. Le timide duc d'Urbin, toujours en arrière, surveilla de loin, avec les troupes vénitiennes, l'armée impériale, dont il ne s'approcha jamais. Lorsque le duc de Bourbon arriva à San-Giovanni, entre Bologne et Ferrare, le duc d'Urbin se posta à Casal-Maggiore, décidé à n'en pas bouger tant que le duc de Bourbon demeurerait à San-Giovanni. Le duc de Bourbon occupa la position de San-Giovanni, où il resta campé pendant quelque temps, afin de s'aboucher avec le duc Alphonse, qui devait lui donner des vivres, des munitions, des charrois, des pionniers, de l'argent, et qui l'engagea ou l'entretint dans le projet de se jeter sur Florence et sur Rome.

III.

Les affaires de la ligue étaient singulièrement exposées dans la péninsule. Le principal chef des confédérés italiens, Clément VII, devenait chancelant. Au moment où Lannoy avait pris pied dans le royaume de Naples avec une armée et où Frondsberg était arrivé dans la Haute-Italie avec ses lansquenets, le pape alarmé avait tremblé pour les possessions du saint-siége et pour l'état de Florence. Comme son esprit était aussi incertain que son caractère était timide, il retomba dans ses irrésolutions par ses craintes. Aussi allait-il, dès cet instant, flotter entre les confédérés et les impériaux, demander des secours aux uns, négocier avec les autres, ne rien faire qu'à demi et ne pas le faire longtemps, donner le triste spectacle de ses frayeurs et de ses tergiversations, se livrer à

(1) « Noi altri non possemo far altro, se no mettere la vita per li soi servitù. » Lettre du 8 février 1527. Archives de Vienne.

(2) Lettre du duc de Bourbon à l'empereur, du 6 février 1527. — Archives impériales et royales de Vienne.

ses haines sans énergie, montrer ses troubles sans retenue, passer des hostilités aux négociations, des trêves aux ruptures, des attaques aux traités, selon ses espérances ou ses terreurs. Il fit alors demander de nouveaux subsides à Henri VIII, qui l'avait excité à entrer dans la ligue, et il réclama de François Ier une assistance plus efficace, s'il tenait à ce qu'il n'en sortît point.

Le nonce Acciajuoli, pénétrant et habile politique qui représentait à la fois le saint-siége et la république de Florence auprès du roi très chrétien, adressa par écrit à François Ier une éloquente requête. « Si votre majesté, lui disait-il, ne tourne pas cette fois toute la puissance de la France au salut commun et n'y emploie pas son esprit et son courage, l'Italie sera en peu de temps assujétie à la domination de l'empereur, vos fils resteront en prison toute leur vie, ou, pour les recouvrer, il faudra donner une si grande somme d'argent que le royaume de France en sera appauvri pour de longues années. On a tenu trop peu de compte des forces de l'empereur et l'on s'est trop confié dans les nôtres; c'est la cause du mal et de la ruine. Aujourd'hui l'Italie est réduite à un tel état, qu'elle ne peut plus toute seule résister à une si grande attaque... La venue des lansquenets au-delà du Pô, la mort du seigneur Jean de Médicis, l'arrivée du vice-roi avec les Espagnols, sont des coups mortels pour le pape et les Florentins (1). » Il supplia le roi d'envoyer sur-le-champ un de ses gentilshommes pour annoncer à Clément VII l'intention de lui venir en aide, de mettre incessamment 100,000 écus à sa disposition, de faire lever tout de suite 8 ou 10,000 Suisses qui descendraient en Italie et que joindrait à Novare le comte de Guise ou le comte de Saint-Pol avec 400 lances, et, si la paix ne se concluait pas, de passer lui-même en Italie avec les forces dont il avait souvent parlé. « Le salut de l'Italie et du monde, ajoutait-il, est entre les mains de votre majesté. Si nous restons libres, l'honneur, la gloire et l'avantage en resteront à votre majesté. Sinon, nous plierons nos cols sous le joug de l'empereur, au grand déshonneur et au détriment de votre majesté (2). »

François Ier fit les plus grandes promesses; il jugeait fort bien sa situation et l'état de l'Italie. « Je sais, disait-il au nonce, qu'il m'importe plus qu'à qui que ce soit d'être victorieux dans cette guerre, parce que j'y ai un plus étroit intérêt et un plus cher gage que personne. Je reconnais que, si l'Italie succombe et reste assujétie, l'empereur ne se pourra plus supporter, et que je recouvrerai

(1) Robert Acciajuoli au roi très chrétien dans les *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, faisant partie de la grande collection de documens inédits publiés par le ministre de l'instruction publique, t. II, in-4°, p. 864.

(2) « ... Altrimenti sottometteranno il collo al giogo dell' imperatore, con gran disonore e grave danno della maestà vostra. » *Ibid.*, p. 866.

avec difficulté mes enfans. Si l'église apostolique se remettait à sa discrétion, ce serait un pire malheur. Mon devoir m'oblige à la soutenir et à faire toute la diligence nécessaire pour la conserver. Je ne veux pas y manquer, et je suis prêt à faire tout ce qu'il faut (1).» Il avait annoncé le prochain envoi de 30,000 écus des décimes, outre 60,000 écus que le pape recevrait de la main à la main, et 20,000 autres écus qui suivraient de près les 20,000 déjà transmis à Renzo da Ceri pour faire par les Abruzzes et conjointement avec la flotte, déjà prête à attaquer par les côtes le royaume de Naples, une entreprise sur ce royaume convenue avec Clément VII. François Ier assurait en même temps que l'ordre avait été donné de lever 10,000 Suisses dans les cantons, et que les gentilshommes de sa maison étaient déjà partis pour aller l'attendre à Lyon (2). Il faisait prévenir le pape que le roi d'Angleterre lui adresserait, s'il restait fidèle à la ligue, une forte somme d'argent par sir John Russell (3), et l'engageait à se montrer calme et à tenir ferme.

Ce prince spirituel parlait à merveille et agissait moins bien. Il avait un prompt coup d'œil, mais il manquait d'application. Il s'occupait un moment et avec beaucoup d'intelligence des plus importantes affaires, puis il se dérobait pendant huit jours pour aller s'amuser dans une de ses maisons de plaisance, ou prendre avec fureur son plaisir favori de la chasse. Il évitait la peine, recherchait les distractions, promettait beaucoup, tenait moins, exagérait avec vanité ses forces, multipliait sans hésitation ses engagemens, et semblait croire que tout ce qu'il avait dit était comme fait. « Les choses agréables, écrivait le nonce au dataire Giberto et à Jacobo Salviati, parent de Clément VII, effacent de son esprit les pensées plus graves, de sorte que le plus souvent les paroles restent à nous, et les effets vont aux plaisirs (4). »

A peine se terminaient ces entretiens sur les besoins de l'Italie et du pape, que François Ier allait chasser pendant quinze jours en Champagne, emmenant avec lui les principaux seigneurs de sa cour et de son conseil (5). Presque rien de ce qu'il annonçait ne s'exécutait. Clément VII, ne recevant pas les sommes qui avaient été promises et réduit à ses propres forces, tombait dans un extrême découragement. Il était très alarmé en apprenant que les lansquenets descendus en Lombardie n'avaient pas été arrêtés dans leur

(1) Lettre d'Acciajuoli du 22 janvier 1527, *Négociations*, etc., p. 892.

(2) Lettres d'Acciajuoli des 29 déc. 1526 et 5 janvier 1527, *ibid.*, p. 877 et 883-884.

(3) Lettre du même du 10 janvier 1527. *Ibid.*, p. 886-887.

(4) « E versa tutto in quelli piaceri più vicini e più facili a goderli... *Adeo* che il più delle volte le parole restono a noi e li effetti alli altri piaceri. » Lettre du 22 janvier 1527. *Ibid.*, p. 893.

(5) *Ibid.*, p. 893.

marche et qu'ils ne rencontraient aucun obstacle à leur jonction avec les Espagnols. Ses inquiétudes, fort grandes du côté de la Haute-Italie, n'étaient pas moins vives du côté de l'Italie inférieure. Les Colonna venaient de prendre Ceperano et Pontecorvo sur les terres méridionales de l'église, où le vice-roi de Naples avait pénétré à la tête d'une petite armée et assiégeait Frosinone. Clément VII, dont l'imagination effrayée grossissait ces périls, qui n'étaient encore ni rapprochés, ni redoutables, se hâta de traiter avec les envoyés de Charles-Quint.

Tout en faisant la guerre à l'empereur, il n'avait pas cessé, à l'exemple même de François Ier, d'être en négociation avec lui. Il avait envoyé en Espagne messer Paolo d'Arezzo, chargé d'y proposer un arrangement convenable des affaires d'Italie et d'y demander la délivrance des enfans de François Ier moyennant une rançon. L'empereur de son côté avait dépêché en Italie le général des franciscains et son grand-écuyer Cesare Feramosca pour négocier avec le pape et arriver à une commune pacification. Jusque-là rien n'avait pu se conclure, les vues étant de part et d'autre trop opposées; mais alors, dans la précipitation de son épouvante, Clément VII accéda à tout ce que voulait Charles-Quint. Par l'accord qui lui était imposé, les clauses du traité de Madrid restaient les mêmes, le rétablissement de Francesco Sforza n'était point exigé, et le pape, tenu avec les Florentins de donner 200,000 ducats pour renvoyer les lansquenets d'Italie, devait remettre comme gages de sa fidélité Parme, Plaisance et Civita-Vecchia (1). Le consistoire des cardinaux auxquels fut communiqué le projet de convention, que le péril était loin d'autoriser encore et que repoussait la dignité du saint-siége, se déclara contre l'adoption, et dit qu'il fallait vendre les vases des églises plutôt que de s'y soumettre (2). Malgré l'avis des cardinaux, Clément VII l'accepta et conclut le 31 janvier 1527 une trêve de huit jours pour présenter ce traité aux Vénitiens, qui le rejetèrent avec mépris et en envoyèrent aussitôt les articles à la cour de France.

En recevant le 15 février cette alarmante nouvelle, François Ier fut extrêmement irrité. Il assembla le lendemain 16 les seigneurs du conseil à Saint-Germain, où il fit venir le nonce Acciajuoli. — « Monsieur l'ambassadeur, lui dit-il, le pape a fait un accord avec

(1) Articles envoyés par le pape à Venise, et de Venise au roi de France. — Lettre d'Acciajuoli, du 17 fév. 1527. *Négociations entre la France et la Toscane*, t. II, p. 900. — § XIII du *Mémoire de Lannoy* à l'empereur, envoyé de Sienne le 17 mai 1527 par son secrétaire Durant. — Lanz, t. Ier, p. 696-697.

(2) Les cardinaux votèrent que le pape ne saurait accepter ces articles, et qu'il fallait « plustost vendre et engaiger croix, calices et reliquaires et jusques à vendre et engaiger leurs propres personnes que de consentir à telle iniquité. » Nic. Raince au roi. Lettre du 30 janvier 1527. Mss. Béthune, v. 8509, f° 131.

les impériaux à notre grand préjudice et à celui des autres confédérés. Nous en avons été très émerveillés. Nous nous attendions à toute autre chose et nous ne croyions pas être abandonnés par sa sainteté dans un moment où elle était pourvue d'argent et où nous avions donné ordre de lui en remettre de nouveau, étant à la veille de conclure un arrangement avec le roi d'Angleterre et de donner ensemble tant d'affaires à l'empereur, qu'on pût l'amener à des conditions honnêtes. Il est étrange que sa sainteté veuille se remettre à la discrétion de l'empereur (1), qui en fera un simple prêtre plutôt que de persister dans l'amitié de princes si puissans et tout disposés pour sa défense et pour la libération de l'Italie. Je vous ai fait appeler, continua-t-il, pour me plaindre de cette conduite de sa sainteté. Je pense agir de telle sorte que l'empereur ne réussisse pas dans son dessein de tout soumettre à sa tyrannie, et je laisserai en servitude ceux qui y seront tombés par bassesse et par peur. Le pape nous ayant abandonnés, nous resserrerons nos liens, le roi d'Angleterre, la seigneurie de Venise et moi; j'espère que Dieu nous aidera et que nous aurons assez de force pour venir à bout de l'empereur. »

Avant que Clément VII connût, par la dépêche du nonce Acciajuoli, cette véhémente sortie de François Ier contre l'acte auquel il avait eu la faiblesse de souscrire, il y avait déjà renoncé. Le jour même où il concluait cette trêve onéreuse et humiliante, les troupes pontificales remportaient une victoire marquée sur les troupes impériales dans le sud de l'Italie. Le général de l'église Vitelli et le cardinal-légat Trivulzi, à la tête d'une armée de 10,000 bons soldats, attaquaient devant Frosinone l'armée espagnole, qui en faisait le siége. Ils la battaient, la contraignaient d'évacuer les états de l'église et de rentrer assez en désordre dans le royaume de Naples. En apprenant ce succès, le pape enhardi rompait le traité du 31 janvier, auquel la peur seule l'avait disposé à consentir. Il prescrivait de continuer la guerre. Passant même d'un excès d'abandon à un excès d'entreprise, il voulait poursuivre la conquête du royaume de Naples, qu'il avait proposée par le sécrétaire Sanga à François Ier pour un des fils du roi, qui épouserait Catherine de Médicis, sa nièce.

IV.

La victoire de Frosinone, qu'il apprit presque aussitôt, causa autant de joie à François Ier que la trêve lui avait inspiré de mécontentement. Pensant bien que Clément VII rentrerait dans la

(1) « Che lo farà tornare un simplice prete. » Lettre d'Acciajuoli, du 17 février 1527. *Négociations*, etc., t. II, p. 62.

ligue, il dit au nonce Acciajuoli : « Je me persuade que le pape ne sera plus disposé à traiter avec nos ennemis (1). » Il l'instruisit en même temps de l'union plus étroite qui se négociait et de l'alliance de famille qui se préparait entre le roi d'Angleterre et lui, afin d'attaquer ensuite de concert l'ennemi commun. « Nous sommes décidés, le roi mon frère et moi, ajouta-t-il, à faire à l'empereur une guerre dont vous vous émerveillerez bientôt. C'est pourquoi écrivez à notre saint-père le pape que, pour l'amour de Dieu, il se remette l'esprit, ne délaisse pas cette compagnie et ne songe plus ni à des trêves ni à des négociations. Maintenant qu'il a pris le dessus et que l'armée de Lombardie est si incertaine qu'elle ne sait que faire, qu'il se rassure, afin que nous puissions affermir nos pas et tourner notre pensée à lui venir en aide. A dire le vrai, ses pratiques continuelles d'accord, ses peurs, ses desseins de fuir, nous ont tenu dans l'irrésolution et nous ont toujours fait craindre de perdre notre temps et notre argent. Aujourd'hui je veux aider sa sainteté de toute manière. Je dépêche Langey avec 20,000 écus que je n'entends pas être comptés au nombre de ceux que j'ai promis. J'ai ordonné d'en envoyer 20,000 au comte Pierre de Navarre, afin qu'il mette de 5,000 à 6,000 hommes de pied sur la flotte, qu'il aille à Civita-Vecchia et fasse tout ce que lui dira notre seigneur le pape. Je vous donnerai tout de suite à vous l'assignation des 50,000 écus des décimes qui reviennent à sa sainteté, afin qu'elle puisse s'en servir. Vous pourrez tirer cette somme sur qui vous voudrez. Soyez assuré que, le mariage fait avec la princesse d'Angleterre (2), le roi son père et moi nous entreprendrons la guerre de bonne sorte. Le roi d'Angleterre et le duc de Gueldre attaqueront la Flandre; moi, par le chemin de la Navarre, je passerai en Espagne avec 25,000 hommes de pied et 1,500 ou 2,000 lances, et, si le pape ne se trouble pas l'imagination, nous imposerons la paix à l'empereur comme nous le voudrons et nous le ferons le pape le plus glorieux qui ait jamais été (3). » Acceptant l'offre que le secrétaire Sanga était venu lui faire de la part de Clément VII, il ajouta : « J'ai donné à M. de Langey la commission de dire au pape que je suis content de faire l'entreprise de Naples pour un de mes fils et de prendre sa nièce. Aidé de sa sainteté, je ferai l'entreprise dans un tel esprit et de telle sorte que l'empereur ne récupérera jamais plus le royaume de Naples (4). »

(1) Lettre d'Acciajuoli, des 18 et 19 février 1527. *Négociations*, etc., p. 90.

(2) Ce mariage, qui se négociait alors, devait avoir lieu plus tard entre la jeune Marie et François Ier ou l'un de ses fils. François Ier dit au nonce qu'il cherche à gagner le printemps, « per fare a tempo nuovo quello sforzo di quà che io vi ho più volte detto, e per riddure a conclusione il mariaggio con Inghitterra. » Même lettre. *Ibid.*, p. 908.

(3) « E faremlo il più glorioso papa che fusse mai. » Même lettre. *Ibid.*, p. 908.

(4) Même lettre. *Ibid.*, p. 909.

Si François Ier avait exécuté tout ce qu'il annonçait, s'il avait surtout envoyé diligemment les sommes d'argent qu'il promettait au pape et dont le pape avait un pressant besoin pour tenir ses troupes sur pied, afin de lutter sans désavantage au sud contre le vice-roi et d'attendre sans trop de crainte au nord l'armée impériale que commandait le duc de Bourbon, les choses se seraient passées comme François Ier le demandait; mais ce prince, prodigue de paroles et d'assurances, voyait ce qu'il y avait à faire, et, soit légèreté, soit impuissance, il ne le faisait jamais à propos ou ne le faisait qu'imparfaitement. Ce qu'il concevait avec intelligence, il ne l'accomplissait pas avec exactitude. Très spirituel et fort pénétrant, il ne lui manquait pour être habile que de joindre l'application à la clairvoyance et d'adapter ses moyens à ses projets. Malheureusement les plaisirs qu'il aimait le détournaient sans cesse des affaires dans lesquelles il se jetait, et il promettait toujours au-delà de ce qu'il pouvait.

Ainsi François Ier ne fit point remettre à Clément VII les sommes dont il avait annoncé l'envoi au nonce Acciajuoli. Il n'expédia pas non plus assez vite sur ses gros navires les troupes de débarquement nécessaires à l'invasion du royaume de Naples. Cette invasion, qui rencontra fort peu de résistance de la part des Espagnols et beaucoup d'assentiment de la part des populations lassées de leur joug, aurait réussi, si elle avait été tentée avec un peu de vigueur et d'ensemble. Renzo da Ceri entra avec 6,000 hommes levés à la hâte dans les Abruzzes; secondé par les fils du comte de Montorio, il prit Aquila et se rendit maître des pays de Tagliacozzo, d'Alva et de Celano. La flotte sur laquelle était le comte de Vaudemont s'empara de Pouzzoles, de Mola-di-Gaëte, de Castellamare, de Sorrento et de la Torre-del-Greco; mais, soit du côté de la terre, soit du côté de la mer, les progrès de la conquête furent arrêtés par l'insuffisance des moyens fournis pour l'exécuter. Faute de troupes de débarquement, le comte de Vaudemont ne put pas prendre Naples; faute de ressources, Renzo da Ceri fut hors d'état de s'avancer jusqu'en Pouille; enfin, faute d'argent et de vivres, l'armée pontificale elle-même, peu de temps après l'avantage obtenu devant Frosinone, ne voulut pas rester sur pied et se débanda. Lannoy, reprenant l'offensive, franchit la frontière du royaume de Naples et se porta de nouveau dans les états du saint-siége. Il parvint, sans être arrêté, jusqu'à Piperno. D'autre part, le duc de Bourbon était prêt à quitter son camp de San-Giovanni et menaçait d'envahir avec ses terribles bandes l'Italie centrale.

Clément VII était aux abois. Il avait épuisé le trésor pontifical (1)

(1) Guicciardini, lib. XVIII.

et ne pouvait plus rien demander à la république de Florence, dont il avait tiré depuis le commencement de la guerre près de 800,000 ducats (1). Le roi de France lui annonçait sans cesse des sommes d'argent qui n'arrivaient que d'une manière tardive et insuffisante. Dans cet état de détresse, n'ayant plus le moyen d'entretenir les troupes qui défendaient les possessions de l'église vers le sud, nullement protégé vers le nord par l'armée des confédérés, trop timidement conduite pour s'opposer à la marche des Espagnols et des lansquenets campés sur les terres de l'église, il reprit ses terreurs et ses négociations. Afin d'éviter le danger imminent auquel il se croyait exposé, il entra derechef en pourparlers avec les impériaux.

Lannoy envoya à Rome l'écuyer de l'empereur Cesare Feramosca et son secrétaire Serenon. Les conditions qu'ils portaient étaient cette fois moins défavorables à Clément VII (2). Charles-Quint tenait par-dessus tout à s'accorder avec le pape. Il espérait par là rompre la ligue franco-italienne dont le pape était le lien, préserver le royaume de Naples d'une invasion, faire passer l'armée du duc de Bourbon sur les terres des Vénitiens pour y vivre à leurs dépens (3), et les contraindre à une paix qui laisserait l'Italie à sa merci et le roi de France dans l'isolement.

Feramosca arriva à Rome avec les propositions de Charles-Quint pour suspendre la guerre en même temps qu'y arrivait Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, avec les instances de François Ier pour la continuer (4). Guillaume du Bellay apportait à Clément VII très peu d'argent et beaucoup de promesses. Feramosca lui offrait une trêve moins inacceptable que la trêve précédente. Pendant quelques jours, Clément VII flotta entre ses animosités et ses frayeurs (5):

(1) « Li signori florentini, dal primo d'aprile 1526 fino al maggio che si partiron li Medici, hanno speso per la guerra fatta parte in Lombardia parte in Toscana otto cento Mila ducati. » — *Relatione di Firenze del Clarissimo Marco Foscari*, tornato ambasciatore da quella republica l'anno 1527. — Alberi, ser. I, vol. Ier, p. 33-34.

(2) Guicciardini, lib. XVIII. — Mémoire de Lannoy à l'empereur, §§ XXVI, XXVII, XXVIII, dans Lanz, t. Ier, p. 701.

(3) Il l'écrivait ainsi au duc de Bourbon dans une lettre datée du 12 mai 1527 de Valladolid, où il avait assemblé les cortès pour avoir de l'argent : « En cas que n'ayiez pas fait d'autre nouveau appointement avec le pape devant la réception de cette lettre, qui soit meilleur que ladite tresve, vous observerez et garderez icelle selon sa forme et teneur pour avoir le pape pour nostre amy... » Il ajoutait : « Vous conduirez et mettrez vos gens en la terre des Vénitiens pour illec les entretenir et les contraindre à quelque bon appoinctement qui soit seheur (sûr). » — Archives impériales et royales de Vienne.

(4) Lettre du dataire Giberto au cardinal-légat Trivulzio, du 12 mars 1527. — *Lettere di Principi*, t. II, p. 59 v°.

(5) « Si Sforza mostrarsi più gagliardo che può. Et cosi tutti hieri et hoggi s'è stato hor col signor Cesare (Feramosca) hor con monsignor de Langes in continuo dibotto di concludere ò escludere quest'accordo. » *Ibid.*, p. 60 r°.

il avait le désir de demeurer fidèle à la ligue conclue pour procurer l'indépendance de l'Italie, et il sentait la nécessité de soustraire l'état pontifical et l'état florentin à l'attaque redoutée des impériaux. Dépourvu de ressources, n'ayant plus le moyen de solder et de retenir ses troupes, réduit aux timides assistances des Vénitiens et aux encouragemens inefficaces de François Ier, il céda de nouveau au sentiment de la crainte qui s'emparait si facilement de son âme, et il traita avec les envoyés de Charles-Quint. La trêve fut conclue le 15 mars 1527 (1). Au lieu de 200,000 ducats, il n'en était demandé que 60,000 à Clément VII, qui n'était plus contraint de remettre les citadelles d'Ostie et Civita-Vecchia comme gages de sa fidélité. La république de Venise et le roi de France pouvaient être compris dans cet arrangement. S'ils l'acceptaient, les lansquenets sortiraient de la Haute-Italie; s'ils n'y adhéraient pas, l'armée impériale, à laquelle seraient attribués les 60,000 ducats, se retirerait seulement des terres de l'église (2). En abandonnant la confédération, que devaient délaisser aussi les Florentins, le pape assurait la prépondérance en Italie à l'empereur, qui serait moins attaquable au sud comme roi de Naples et l'emporterait aisément dans le nord, où son lieutenant le duc de Bourbon s'affermirait comme duc de Milan.

Ce traité, dont la conclusion devait exciter le plus vif mécontentement et le plus grand trouble à Venise et en France, il fallait le faire accepter par une armée aussi indisciplinée qu'avide, depuis longtemps sans solde et à la disposition de laquelle était mise seulement la somme modique de 60,000 ducats. Cesare Feramosca, qui venait de le conclure à Rome, se rendit en toute hâte au camp impérial pour le signifier au duc de Bourbon et faire rétrograder ses troupes (3). L'armée était immobile entre San-Giovanni et Bologne. Elle y manquait de tout. Le duc de Bourbon, ayant épuisé les provisions qu'il avait tout d'abord reçues du duc de Ferrare, ne savait plus ni comment la faire vivre, ni comment la faire avancer. Il tombait des pluies torrentielles. Mal vêtus, peu nourris, sans souliers, sans argent, les Espagnols et les lansquenets, arrivés au comble de l'exaspération, s'étaient mutinés avec fureur, le 13 mars, l'avant-veille du jour où la trêve se signait à Rome. Les Espagnols avaient donné le signal du soulèvement. Ils s'é-

(1) « Si è pur nostro signore questa mattina risoluto di fermar l'accordo, il quale, a chi senza passione considerera le cose que hanno, non dico persuasa ma sforzata sua santità farlo, non harà bisogne di giustificatione. » Le dataire Giberto au cardinal-légat Trivulzio, 15 mars 1527. — *Lettere di Principi*, t. II, p. 62 r°.

(2) Guicciard., lib. XVIII.

(3) Mémoire de Lannoy à l'empereur, § XXIX, dans Lanz, t. Ier, p. 701, et lettre de Feramosca à l'empereur, du 4 avril 1527. *Ibid.*, p. 231.

taient portés en tumulte devant la tente du duc de Bourbon, demandant leur solde, et ils auraient tué le duc, dont ils pillèrent la demeure, s'il ne s'était pas dérobé par la fuite à leurs violences (1). Il était allé chercher un asile dans le quartier des lansquenets, auprès de George Frondsberg; mais les Allemands eux-mêmes n'avaient pas tardé à suivre l'exemple des Espagnols, et ils s'étaient soulevés à leur tour en criant : *Lanz! lanz!* de l'argent! de l'argent! — George Frondsberg s'efforça en vain de les apaiser. Il les appela ses enfans, les supplia de continuer à servir l'empereur avec docilité et d'attendre patiemment que leur solde, qu'ils recevraient bientôt, pût être payée. Sa voix, jusque-là si obéie, ne fut pas écoutée, et le vieux capitaine, surpris de cette résistance inaccoutumée de ses fidèles lansquenets, fut frappé d'apoplexie en les haranguant. La parole lui manqua tout d'un coup, et il tomba affaissé sur un tambour (2). Ses Allemands consternés le transportèrent dans son logis, d'où il fut conduit à Ferrare afin d'y recevoir des soins qui ne le sauvèrent pas.

Pour apaiser cette sédition militaire, il fallut contenter les soldats et composer avec eux. A l'aide d'un petit emprunt fait au duc de Ferrare, il leur fut donné un ducat par homme, et le duc de Bourbon laissa espérer à l'armée le riche pillage de Florence et de Rome comme complément de solde (3). Le tumulte était à peine apaisé, Frondsberg était mort, et les bandes impériales, replacées sous les ordres du duc de Bourbon, mais suivant la direction de douze élus qu'elles avaient nommés pour veiller à leurs intérêts, étaient prêtes à se jeter sur l'Italie centrale, lorsque Feramosca arriva au milieu d'elles. Il apportait la trêve destinée à arrêter leur marche et l'annonce de 60,000 ducats qui ne pouvaient ni suffire à leurs besoins ni correspondre à leurs exigences. Aussi des murmures s'élevèrent tout d'abord contre lui dans le camp irrité (4). Le duc de Bourbon, à qui l'envoyé de Lannoy montra des

(1) « J'y fus et le trouvai au camp de Saint-Jean, où ils étoient restés quelques jours faute de vivres, de grandes pluyes et neiges qui étoient tombées, et à deffaut d'argent, à cause de quoi les gens s'étoient mutinés et avoient entouré la maison de Bourbon, lequel s'absentoit une nuit hors du camp. » Lettre de Feramosca à l'empereur, du 4 avril 1527. Lanz, t. Ier, p. 231. — « Essendo a questi di seguito in quel campo un'ammutinamento si grande che gli fu sacchagiato l'allogiamento da monsignor di Borbone et morto un suo gentilhuomo. » Lettre du 21 mars, du dataire Giberto au cardinal Trivulzio. *Lettere di Principi*, t. II, p. 66 r°.

(2) Adam Reissner, *Historie der Frundsberge*, bl. 98. — *George von Frundsberg oder das deutsche Kriegshandwert zur Zeit reformation*, par le Dr F. W. Barthold, in-8°, Hambourg, 1833, p. 411-415.

(3) « On composa en donnant un écu par homme et en leur promettant la loix de Mahomet. » Lettre de Feramosca du 4 avril. — Lanz, p. 231.

(4) « Comme j'arrivai avec la paix, ils parurent furieux comme des lions. » Même lettre, *ibid.*, p. 231.

lettres de l'empereur, qui prescrivait d'exécuter ce qui serait conclu entre le pape et le vice-roi de Naples conformément à ses intentions et pour le plus grand avantage de ses affaires, laissa voir son orgueilleux mécontentement. Il s'emporta, déclara qu'il renoncerait au commandement d'une armée qu'on entravait à ce point, menaça de ne plus servir l'empereur, prononça les plus étranges paroles, et finit par dire à Feramosca que, s'il voulait faire observer cet accord, il eût à persuader l'armée de la nécessité de s'y soumettre.

Feramosca l'essaya. Il parla à tous les capitaines réunis de l'utilité de la trêve qui venait d'être convenue; il les entretint des obstacles que rencontreraient les troupes, des dangers et des revers auxquels elles seraient exposées, si, sans vivres, sans argent, avec peu de canons, elles s'engageaient à travers des pays pauvres et âpres, et allaient se heurter contre des villes fermées et bien défendues. Il demanda qu'ils fissent accepter par leurs compagnies respectives une paix dont il leur expliqua les raisons et leur développa les avantages pour l'empereur, aux volontés duquel ils étaient d'ailleurs tenus d'obéir. Comme l'avait prévu le duc de Bourbon, l'armée ne se laissa pas gagner et ne souscrivit point à la paix. Elle voulait marcher, se battre, piller. Les soldats, furieux contre Feramosca, le cherchèrent pour le tuer, et si, averti à temps du péril, il ne s'était pas enfui sur un cheval que lui donna Ferdinand de Gonzague, il aurait péri sous leurs coups (1). Alors le duc de Bourbon, tenant moins de compte des desseins de l'empereur que des passions de l'armée, interrogea les Espagnols et les lansquenets sur ce qu'ils voulaient faire. « Nous désirons, répondirent-ils, aller en avant. — Et moi, ajouta-t-il, j'irai avec vous. » Il fut décidé que l'armée se mettrait en mouvement le lendemain. Le marquis del Guasto, qui avait tout tenté pour l'arrêter, se refusait à la suivre. Le duc de Bourbon le pressa vivement de rester à la tête des Espagnols, dont il était capitaine-général. « N'avez-vous pas, lui dit-il, ordre de l'empereur de faire ce que je prescrirai? Eh bien! je vous l'ordonnerai par écrit. — Il est vrai, répondit le marquis; mais, comme je sais que vous n'accomplissez pas ce que l'empereur vous ordonne, je ne dois pas non plus vous obéir contre ses ordres. » Il se démit de son commandement et se retira à Ferrare.

(1) « Ils me conseillèrent de sortir de San-Juan... Je pris un cheval de Fernando de Gonzaga et je partis d'abord; après mon départ, ils vinrent en troupe, me cherchant par toute la maison de Bourbon. » Lettre de Feramosca, du 4 avril, p. 232.

V.

Le 30 mars 1527, l'armée impériale, qui reçut du duc de Ferrare des munitions, des chariots, des pionniers et quelques vivres, se mit en route conduite par le duc de Bourbon, assisté des douze élus (1). Elle prit d'abord le chemin de la Romagne, fut arrêtée quelque temps par les rivières, que les pluies avaient grossies, parut sous Imola, où était allé de Bologne le vigilant marquis de Saluces avec les troupes soldées par la France, poussa jusqu'à Forli, ne parvint à entrer que dans des lieux ouverts, comme Lugo et Cotignola, et se dirigea, exposée aux plus dures souffrances et aux plus extrêmes privations, vers la partie la plus haute et la plus âpre des Apennins, d'où elle comptait descendre et se jeter sur la riche proie de Florence et de Rome. Le duc de Bourbon, qui la menait à ce grand pillage, semblait entraîné par elle et prétendait la suivre afin de la contenir (2). Il écrivait que, si le pape fournissait à l'armée assez d'argent pour la satisfaire, il la déciderait à rétrograder.

En apprenant que le duc de Bourbon n'avait pas accédé à la trêve sous le prétexte que la somme stipulée de 60,000 ducats n'était pas assez considérable, Clément VII, tout à la fois indigné et effrayé, avait sommé le vice-roi de Naples de faire accepter au plus tôt par l'armée impériale l'arrangement conclu avec l'empereur. Lannoy, qui était alors à Rome, où le pape l'avait appelé pour être encore plus rassuré par sa présence, ne refusa point de s'entremettre auprès du duc de Bourbon et de l'armée, mais en demandant que les 60,000 ducats fussent portés à 150,000 pour satisfaire aux désirs de l'un et arrêter les mouvemens de l'autre (3). Comme cette somme ne pouvait pas être trouvée tout de suite à Rome, Lannoy se rendit avec un maître d'hôtel du pape à Florence, intéressée au maintien d'un accord qui l'arracherait au péril dont elle était menacée. Le vice-roi assura qu'à ce prix il ferait rétrograder l'armée, et il s'engagea, si le duc de Bourbon ne s'y montrait point disposé, à détacher d'elle tout au moins les Espagnols et les hommes d'armes.

Pendant dix jours, il négocia la levée des 150,000 ducats avec les Florentins, qui promirent de les fournir et vendirent les vases de leurs églises pour les trouver. Cet accord nouveau eut l'assentiment de deux gentilshommes, La Motte et Montbardon, que le duc de Bourbon avait envoyés à Florence avec son aumônier Jean de

(1) « L'armée marche sans ordre et avec beaucoup d'ardeur vers la Romagne, accompagnée de ses douze élus. » Lettre du 4 avril, p. 233-234.

(2) C'est ce qu'il écrit au lieutenant du pape Fr. Guicciardini. — Guicciard., lib. VIII.

(3) Mémoire de Lannoy à l'empereur, §§ XXXI-XXXV. — Guicciard., lib. XVIII.

Languedoc, afin d'assurer qu'une somme plus forte lui permettrait de ramener en Lombardie l'armée qu'il avait désiré arrêter sans le pouvoir. Ses commissaires retournèrent auprès de lui pour le prévenir que les 150,000 ducats seraient comptés en deux fois aux soldats impériaux (1). Ils furent suivis de près par le vice-roi de Naples et le maître d'hôtel de Clément VII, qui allaient surveiller l'exécution de ce dernier arrangement, et par les délégués florentins, qui gravirent les pentes occidentales de l'Apennin, portant avec eux les 100,000 ducats du premier paiement. Tout semblait définitif, et Clément VII considéra comme certaine la retraite des troupes impériales. Après avoir conclu la trêve du 15 mars à Rome, il avait licencié la plus grande partie des troupes qui lui restaient encore et n'avait conservé que 2,000 hommes des bandes noires, 500 chevaux et un petit nombre de Suisses (2). En apprenant ce qui avait été convenu à Florence, pleinement rassuré, il renvoya le peu de soldats qu'il avait gardés, et demeura entièrement désarmé dans Rome.

C'était ce que voulait le duc de Bourbon. L'adhésion donnée en son nom au dernier arrangement était trompeuse. Elle n'avait d'autre objet que de faire tomber le pape dans une fausse sécurité, de maintenir ouverts les passages qui conduisaient en Toscane (3) et de laisser à la merci des impériaux Florence et Rome dépourvues de toute défense. Après avoir été retenu longtemps en Romagne par la nécessité de faire des vivres et par le débordement des rivières, le duc de Bourbon, laissant ses canons pour aller plus vite, s'était enfin dirigé vers le Val-di-Bagno, seule route qui ne lui fût pas fermée pour passer de l'état de l'église sur le territoire florentin. Il avait pris Meldola, que ses troupes avaient saccagée, et remontant, par Galeata, Santa-Sophia, San-Pietro-in-Bagno, les revers orientaux des Apennins, où ses soldats, au milieu des neiges amoncelées et des torrens grossis, avaient eu beaucoup de peine à ne pas mourir de faim et de froid, il touchait aux cimes les plus élevées des montagnes qu'il voulait franchir au moment où le vice-roi de Naples, le maître d'hôtel de Clément VII et les porteurs des ducats florentins s'avançaient par le revers opposé pour le joindre et l'arrêter.

(1) Mémoire de Lannoy à l'empereur, §§ XXXV et XXXVI. Lanz, p. 703-704.

(2) Guicciard., lib. XVIII.

(3) « Il duca penetrò nella valle di Bagno, e superati passi angustissimi e difficilissimi ebbe comodità d'innoltrarsi nelle terre de' Fiorentini. Che non fosse stata la fallace opinione che ad ogni modo si confermasse l'accordo, senza dubbio li imperiali erano rovinati, e Roma non saria stata distrutta. » Marco Foscari, dans Alberi, ser. II, vol. Ier, p. 15.

Continuant sa marche et ses tromperies, il donna rendez-vous au vice-roi sous l'Apennin, qu'il tenait avant tout à passer, et ne cessa d'écrire, soit à lui, soit au lieutenant du pape Francesco Guicciardini, qu'il était toujours dans les plus pacifiques dispositions (1). Arrivé au sommet de la montagne sans avoir rencontré d'obstacle, il descendit à la Pieve-San-Stephano, se jeta sur la droite dans les plaines d'Anghiari et d'Arezzo et se dirigea du côté de Florence par le val d'Arno. Le 21 avril, jour de Pâques, il vit à la Piena (2), entre Arezzo et Montevarchi, le vice-roi de Naples, qui à grand'peine venait d'échapper à la fureur des paysans soulevés, tandis que les délégués florentins avaient mis à couvert les 100,000 ducats qu'ils portaient à l'armée impériale (3), et que le duc de Bourbon ne s'était pas montré pressé de recevoir. Il demandait bien au-delà dans ce moment. Mettant à un prix plus élevé le maintien de l'accord et la retraite de l'armée, il déclarait insuffisans les 150,000 ducats acceptés en son nom à Florence, et il en réclamait 240,000 (4). Le vice-roi de Naples, soit qu'il devînt complice de la duplicité visible de Bourbon, soit qu'il tînt à ne pas repousser une proposition qui n'était ni sincère ni acceptable, fit connaître à Clément VII cette nouvelle exigence, à laquelle le pape n'avait pas la possibilité et avait encore moins la volonté de se soumettre. Après avoir passé plusieurs jours au camp impérial, sans signifier au duc de Bourbon les ordres formels de l'empereur son maître, sans chercher à inspirer plus de modération et d'obéissance à l'armée, le vice-roi se retira à Sienne, où il alla attendre la réponse facile à prévoir du souverain pontife. Le duc de Bourbon continua de suivre le val d'Arno, et le 26 avril il arriva avec ses soldats, pressés par le besoin et avides de pillage, à San-Giovanni-de-Toscane, qu'une distance de vingt milles séparait de Florence, très peu défendue du côté de l'est.

Heureusement pour cette grande et opulente cité, le même jour, l'armée française, conduite par le diligent marquis de Saluces, et l'armée vénitienne, commandée par le duc d'Urbin, cette fois moins tardif, arrivaient à quelques milles du côté du nord (5). En apprenant la marche menaçante du duc de Bourbon et ses demandes équivoques, en voyant le désaccord de ses actes hostiles et de ses paci-

(1) Guicciard., lib. XVIII.

(2) Mémoire de Lannoy à l'empereur, § XXXVI. — Lanz, t. Ier, p. 704.

(3) « Il commissario dei Fiorentini messe li denari in luogo sicuro, e il vicere fu assalito dai Villani, dai quali con difficultà si libero e si salvo a camaldoli; dipoi andò al campo cesareo, e di là a Siena. » Marco Foscari, dans Alberi, ser. II, vol. Ier, p. 53.

(4) Mémoire de Lannoy à l'empereur, § XXXVI. — Lanz, p. 704.

(5) Marco Foscari, dans Alberi, ser. II, vol. Ier, p. 54.

fiques paroles, on ne s'était pas laissé prendre aux piéges de sa fourberie. Dès qu'il avait passé l'Apennin et campé à la Pieve-de-San-Stephano, les Florentins, alarmés de son approche et redoutant une attaque, avaient demandé la prompte assistance des troupes de la ligue. Bien que le pape se fût accordé avec l'empereur par un traité auquel il n'avait pas encore renoncé, il importait de ne pas laisser tomber Florence entre les mains d'un ennemi qui y trouverait de grandes ressources et y accroîtrait sa puissance. Le lieutenant du pape Francesco Guicciardini joignit ses instances à celles de l'ambassadeur vénitien Foscari auprès du duc d'Urbin et à celles de l'envoyé de François Ier, Guillaume du Bellay, auprès du marquis de Saluces, pour qu'ils accourussent au secours de Florence (1). Cédant à ces pressantes sollicitations, les deux généraux confédérés s'y acheminèrent sans retard par deux directions différentes. Ils parvinrent à la portée de la ville le 26 avril, en même temps que le duc de Bourbon pénétrait jusqu'à San-Giovanni avec l'armée impériale (2).

Ce jour même, le cardinal de Cortone, délégué de Clément VII, et Hippolyte de Médicis, neveu du pape, étant allés au-devant du duc d'Urbin, leur sortie fut considérée comme une fuite, et il éclata un mouvement populaire contre la famille qui gouvernait et épuisait la république. Les jeunes gens de la première noblesse, suivis d'une foule considérable, parurent en armes dans les rues, soulevèrent la ville aux cris de *popolo, popolo! liberta, liberta!* occupèrent le palais du gouvernement et s'y établirent. Ce soulèvement, prélude de la révolution qui renversa bientôt l'autorité des Médicis dans Florence et releva le régime républicain, n'eut pas alors de durée parce qu'il manquait d'à-propos. Le cardinal de Cortone rentra dans la ville avec les troupes confédérées; le duc d'Urbin, le marquis de Saluces, de concert avec Federigo da Bozzolo et F. Guicciardini, apaisèrent ce tumulte intempestif sans qu'il en coûtât rien à ceux qui l'avaient provoqué. On décida les chefs du soulèvement à évacuer de leur gré le palais public, qu'on ne leur eût arraché de force qu'au prix de beaucoup de sang, et ils rentrèrent tranquillement chez eux, soumis de nouveau à la domination qu'ils ne devaient pas tarder à abattre (3). Le lendemain de cette journée, Florence, secourue par les troupes confédérées, rompit l'accord dans lequel Clément VII l'avait comprise, et elle rentra

(1) Marco Foscari, dans Alberi, etc., p. 49-54. — Guicciard., lib. XVIII. — Mémoires de Martin du Bellay, frère de Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, p. 16 du t. XVIII de la collection des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, par Petitot.

(2) Marco Foscari, *ibid.*, p. 49.

(3) Guicciard., lib. XVIII. — Marco Foscari, *ibid.*, p. 59.

dans la ligue. Elle s'engagea, le 27 avril, à fournir à la confédération 300 lances, 500 chevau-légers et 5,000 hommes de pied qui, levés à ses frais et soldés par elle, serviraient partout où le demanderait l'intérêt commun (1).

VI.

Deux jours auparavant, le pape lui-même était revenu à la ligue qu'il avait tant de fois quittée et reprise. Dès qu'il avait connu les nouvelles prétentions du duc de Bourbon que lui avait transmises le vice-roi de Naples, il avait soupçonné ce qu'il y avait d'artificieux dans la conduite du général de Charles-Quint et de trompeur dans ses assurances. Le 25 avril, de nouveaux articles avaient été signés en son nom et en présence des ambassadeurs du roi d'Angleterre John Russell et Gregorio Casale. « Notre très saint seigneur, était-il dit dans le préambule de ce traité, conclu presque à la veille de la prise de Rome et de la captivité du pape, voyant les ennemis abuser de sa bonté, agir en tout avec fourberie, ne méditer autre chose que l'oppression de tout le monde, ce qui est rendu manifeste par leur marche en avant, de sorte qu'il ne lui reste pas d'autre espérance que dans les armes, a résolu de renouer l'alliance avec les princes confédérés (2). »

Le pape, qui pendant la durée de la guerre avait déboursé au-delà de 120,000 ducats par mois, exigeait une forte assistance en argent pour reprendre les hostilités et y persévérer. Il demandait que le roi de France entrât en Espagne avec une armée pour y opérer une diversion convenue depuis près d'un an sans avoir été effectuée, qu'il lui fût donné chaque mois 30,000 ducats de plus par le roi très chrétien et par la seigneurie de Venise, que le roi d'Angleterre mît à sa disposition 15,000 ducats et 3,500 hommes de pied qu'il lui avait fait offrir, que les troupes combinées de France et de Venise vinssent tout de suite le défendre dans Florence et dans Rome contre l'armée impériale, déjà parvenue sur le territoire toscan. De son côté, il devait excommunier l'empereur, délier ses sujets de leur serment de fidélité, le déclarer déchu de son droit sur Naples, dont la conquête serait entreprise par terre et par mer, et ne jamais plus traiter séparément de ses alliés. Il fit partir de Rome messer Lorenzo Toscano pour la France, sir John Russell pour l'Angleterre, avec le nouveau traité et une demande

(1) Marco Foscari, dans Alberi, etc., p. 54. — Guicciard., lib. XVIII.
(2) Vitellius, B. IX, et dans Mss. Bréquigny, vol. 92, f° 95.

de prompts secours qu'il adressa également aux Vénitiens (1). En attendant ce secours, qui ne pouvait être que tardif, il ne prit aucune mesure pour se défendre contre le danger qui le menaçait.

Le duc de Bourbon, n'ayant pu se jeter sur Florence, mise à couvert de son agression par l'approche des troupes confédérées, n'avait plus songé qu'à s'emparer de Rome. Quittant tout d'un coup sa position de San-Giovanni, il sortit du val d'Arno, prit à gauche par le val d'Ambra (2), se dirigea vers le territoire de Sienne, où des vivres avaient été offerts à l'armée impériale, et, suivant la route la plus directe, il s'avança à marches forcées du côté de la ville pontificale. Il compta sur la rapidité de ses mouvemens pour la surprendre et l'audace de son attaque pour l'enlever. Sa célérité fut extraordinaire. Le 1er mai, il passa de Ponte à Centino, confins du Siennois, sur les terres de l'église, et fit de quinze à vingt milles par jour. Aucune difficulté ne fut capable d'arrêter ce téméraire capitaine conduisant des soldats avides et infatigables. Arrivé sur les bords de la Paglia, il fallut passer à gué cette rivière, qui lui barrait le chemin, et qui, extrêmement grossie par les pluies, roulait des eaux rapides et hautes. Il en rompit le courant à l'aide de sa cavalerie et la fit traverser un peu plus bas à l'infanterie, rangée par files de 30 à 50 hommes de profondeur, tenant leurs bras entrelacés pour opposer une masse plus forte à l'impétuosité de la rivière et y mieux résister (3). Les gens de pied, ayant de l'eau jusqu'à la bouche et battus par le courant, qui en entraîna quelques-uns, passèrent ainsi sur l'autre bord. Laissant derrière lui Aquapendente, le duc de Bourbon parut sous Viterbe, saccagea Montefiascone et Ronciglione, qui lui avaient refusé le passage et des vivres (4), et le dimanche 5 mai il arriva sur le Monte-Mario, en face de Rome, qui se déployait aux yeux de son armée sur les deux rives du Tibre.

Clément VII était renfermé dans le palais du Vatican et avait très mal pourvu à la défense de la ville menacée. Après être rentré dans la ligue et s'être exposé aux inévitables attaques d'un ennemi sans scrupule et d'une armée sans frein, il n'avait pas repris avec résolution les armes qu'il avait déposées avec tant de promptitude. Quoiqu'il fût obéré, il lui eût été facile de lever et de payer des

(1) Lettre de John Russell à Henri VIII, écrite de Savone le 11 mai. — *State Papers*, t. VI, p. 577.

(2) « La quale confederatione (la rentrée de Florence dans la ligue) conclusa, venne nuova come il duca di Borbone aveva declinato il camino a man sinistra per la val d'Ambra, verso il senese; onde fu giudicato ch'egli andasse in diligenza verso Roma. » Marco Foscari, dans Alberi, p. 54-55.

(3) *Il sacco di Roma*, da Guicciardini, p. 153-154 de l'édition in-32, Parigi, M.D.CLXIV.

(4) *Ibid.*, p. 154.

troupes. On lui conseillait depuis longtemps de faire six cardinaux, dont la création lui eût rendu 240,000 écus; mais il s'y était jusqu'alors refusé avec une invincible honnêteté, et il disait qu'il se ferait plutôt couper la main droite que de nommer un cardinal pour de l'argent et de signer un acte si au déshonneur du saint-siége (1). Espérant sans doute que les impériaux seraient arrêtés par les confédérés, qui les empêcheraient non-seulement d'entrer dans Florence, mais de s'avancer vers Rome, il n'avait rien fait pour préserver cette dernière ville d'une agression imminente. Dans la témérité de sa confiance, qui ne fut égalée que par l'excès de son imprévoyance, il avait même interdit d'en sortir aux marchands étrangers et aux Romains, qui, craignant un siége suivi d'un sac, voulaient descendre le Tibre avec leurs richesses et leurs familles et se retirer à Civita-Vecchia (2). Il croyait l'armée impériale assez éloignée encore, lorsqu'il apprit le 2 mai qu'elle était à Aquapendente et que les chevau-légers de son avant-garde, conduits par Sciarra Colonna, s'étaient montrés à Viterbe demandant le passage et des vivres. Cette nouvelle le troubla au dernier point (3). Il se décida bien tard à faire lever des troupes par Renzo da Ceri, revenu de l'Abruzze, où il n'avait pas pu se soutenir, et qu'avait rendu célèbre la défense de Marseille contre Bourbon. Clément VII lui confia le commandement militaire et la défense de Rome. Comme il manquait d'argent, l'ambassadeur d'Angleterre, Gregorio Casale, témoin des anxiétés du pape, dont il s'efforça de remonter le courage (4), engageait le jour même sa vaisselle et ses joyaux pour fournir aux dépenses des premiers enrôlemens (5). Il le poussa à une création de cardinaux (6), qui, moins

(1) Lettre de John Russell à Henri VIII, écrite le 11 mai de Savone. — *State Papers*, t. VI, p. 577.

(2) Lettre de John Casale, ambassadeur de Henri VIII à Venise, du 16 mai, au cardinal Wolsey. — *State Papers*, t. VI, p. 578. — Lettre de Philippo Belluci à M. Fed. Clavario, commissario apostolico, du 4 mai. *Lettere di Principi*, t. II, p. 74 r°.

(3) « Ceste nuyt sont venues lettres par un villain à pied que le seigneur Scciara Colonne avec 60 chevaux-légiers vint jusqu'à la muraille de Viterbe à demander les seigneurs de la ville affin de leur donner vivres et passage, et le dict Scciara dist que le reste du camp estoit à Aquependente et Montflascon, laquelle chose a fort estonné la sainteté de nostre seigneur. » Lettre de Gregorio Casale, écrite de Rome le 2 mai 1527. Bib. Cott. Vitellius, B. IX, et dans Mss. Bréquigny, vol. 92, f° 105.

(4) « J'ay esté à ce matin à sa sainteté une bonne heure... C'est une chose quasi inexprimable de la peur que le pape avoit; mais je vous promets que j'ay faict ce qu'il a esté possible pour luy donner cueur. » *Ibid.*

(5) « Vollant le seigneur Rance envoyer à lever mil hommes de pied, il n'a esté possible de trover mil escuz pour lui donner... J'ay envoyé engager toute la vesselle, anaulx, joyaulx, bagues qui estoyent à la maison. » *Ibid.*

(6) « ... Me suys mys en tout effort à l'y persuader de faire des cardinaux, desquels sa sainteté estoit résolue qu'ils se feissent ce jourd'huy. » *Ibid.* — Ciaconi dit en effet

tardive, lui aurait procuré les sommes dont il avait un pressant besoin. Renzo da Ceri leva en toute hâte de 3 à 4,000 hommes, les uns pris parmi les soldats naguère licenciés, les autres tirés des boutiques de Rome et des écuries des cardinaux. La plupart étaient des artisans et des domestiques peu aguerris et nullement disciplinés. Ils étaient déjà cependant sur les murailles du Borgo et du Trastevere, que Renzo da Ceri avait fait remparer précipitamment sur quelques points où elles croulaient de vétusté, lorsque les impériaux descendirent le 5 mai, vers le soir, du Monte-Mario pour s'approcher, à travers les prairies, des collines du Vatican et du Janicule, où s'élevaient le Borgo et le quartier du Trastevere (1).

Rome n'était cependant pas d'un accès facile. Traversée par le Tibre du nord-est au sud-ouest, elle se composait de trois parties fort inégales et pour ainsi dire indépendantes entre elles. De la rive droite du fleuve jusqu'aux pentes extérieures du Vatican et du Janicule s'étendaient en face de l'armée impériale le Borgo et le Trastevere, formant comme deux cités séparées que protégeaient des enceintes continues dont il fallait forcer successivement les murailles. Le Borgo, qu'on nommait aussi la Cité Léonine, placé à la gauche des impériaux et dans lequel s'élevait le palais pontifical et la grande église apostolique de Saint-Pierre, était flanqué d'un côté par le château Saint-Ange et fermé de l'autre par les portes assez bien défendues de Torrione et de Santo-Spirito. L'enlever dans un assaut heureux ne suffisait pas. Il était nécessaire d'escalader ensuite les remparts du Trastevere, que les impériaux avaient à leur droite et dont ils ne pouvaient abattre sans canons les deux portes Settimiana et Saint-Pancrace, l'une tournée vers le Borgo et l'autre s'ouvrant sur la campagne. Enfin, le Borgo et le Trastevere pris, restait à pénétrer dans la vieille et vaste cité du Forum, du Capitole, du Palatin, du Quirinal, qui, entourée de remparts et de tours, s'étendait sur la rive gauche du Tibre, large et profond en cet endroit. On n'y arrivait du Borgo et du Trastevere que par trois ponts faciles à rompre ou à garder. Il y avait donc trois attaques

que Clément VII créa le 3 mai 1527 cinq cardinaux, à savoir : Benedict Accolti, évêque de Cadix; Aug. Spinola, évêque de Perugia; Nic. Gaddi, évêque de Ferino; Herc. Gonzaga, archevêque de Tarragone; Marin Grimaldi, patriarche d'Aquilée. — Ciaconius, *Vitæ et res gestæ Pontificum Romanorum*, etc., t. III, p. 477 à 486. Romæ, in-fol., 1677.

(1) « ... Le dimanche v^e de may, Bourbon vint loger son camp devers la porte Saint-Pancrace, tyrant jusques au Bourg, en délibération de bailler l'assault incontinent sans bapterie et par eschielles... Toutefois feurent pour ce soir si bien servis de mener artillerie qu'ils n'approchèrent la muraille. » — Lettre olographe et inédite de Guillaume du Bellay, qui, revenu de Rome, dont il avait vu et cherché à empêcher la prise, l'écrivit le 8 juillet 1527 à l'amiral Chabot de Brion. — Dans les manuscrits Fontette, portefeuille XXIII, f° 37-38.

successives à livrer et comme trois siéges à faire pour s'emparer de Rome.

Le soir même du dimanche où il parut sous ses murs, l'impétueux duc de Bourbon voulait monter à l'assaut. Il réunit ses capitaines, et, leur rappelant la situation extrême où l'armée se trouvait réduite, sans vivres pour subsister deux jours, sans munitions même pour combattre longtemps, il leur dit qu'il ne restait qu'à enlever Rome par une agression hardie, qu'il ne fallait pas laisser au pape et au peuple romain le temps de se reconnaître et de faire échouer une entreprise qui avait besoin pour réussir d'être brusquée, qu'en attaquant la ville sans retard on l'emporterait sans peine, tandis que tout délai permettrait d'accroître les précautions, de remonter les courages, et pourrait rendre le succès incertain (1).

Il ne parvint pas cependant à les y décider tout de suite. Ses bandes fatiguées demandèrent un peu de repos. Elles dressèrent leur camp de la porte Saint-Pancrace à la porte Santo-Spirito, et l'escalade de Rome fut renvoyée au lendemain. On passa la nuit à préparer des échelles, à mettre les arquebuses en bon état, à disposer les piques et les glaives. Toute l'armée comprenait l'impérieuse nécessité où elle était de prendre Rome. Outre qu'elle y frapperait au cœur la puissance des ennemis de l'empereur, le duc de Bourbon lui avait dit qu'elle y trouverait le repos après ses longues fatigues, l'abondance pour se remettre de ses rudes privations, et bien au-delà de sa solde arriérée dans le pillage de la ville la plus opulente de l'univers, tandis qu'un échec l'exposerait à la honte, à la faim, à la ruine. Le général et l'armée de Charles-Quint étaient en effet perdus, s'ils ne forçaient pas Rome.

VII.

Le lundi de grand matin, tout étant prêt, les troupes se mirent en mouvement et se dirigèrent vers le Borgo (2), dont les remparts, placés sur les pentes du mont Vatican, étaient moins hauts et semblaient plus accessibles. C'était là que devait se porter le premier et le plus grand effort des lansquenets comme des Espagnols. Le duc de Bourbon à cheval, la mine altière, respirant l'audace et la communiquant, s'avançait à la tête de bandes qui le reconnaissaient à la casaque blanche jetée sur sa cuirasse et le suivaient

(1) *Il sacco di Roma,* da Guicciardini, p. 158-159.

(2) « Le lendemain matin avant jour tirèrent vers le Bourg. » Lettre de Guillaume du Bellay. — *Il sacco di Roma,* da Guicciardini, p. 177-178.

avec élan. Le feu s'ouvrit d'abord et continua pendant quelque temps entre les arquebusiers pontificaux, qui tiraient du haut des remparts contre les troupes impériales pour les en tenir éloignées, et les arquebusiers espagnols, qui dirigeaient leurs coups contre les défenseurs des murailles, afin de les en déloger et d'y appliquer plus aisément les échelles (1). L'artillerie du château Saint-Ange, qui s'élevait au-dessus du Borgo vers l'extrémité opposée à celle de l'attaque, mêlait ses détonations au bruit des arquebuses, et quelques boulets de canon venaient en plongeant percer de loin en loin les rangs impériaux (2). Bientôt le soleil souleva de la plaine humide un brouillard épais qui couvrit d'obscurité l'espace entre les assaillans et les défenseurs et les empêcha de se voir à peu de distance. Ce brouillard, favorable aux impériaux, leur permit d'approcher des remparts pour les escalader. Le duc de Bourbon, donnant l'exemple aux siens, descendit alors de cheval, mit pied à terre (3), prit une échelle, et, faisant signe aux Espagnols de le suivre, il s'avança hardiment vers la muraille occidentale du Borgo entre la porte Torrione et la porte Santo-Spirito. A peine s'en approchait-il selon les uns, l'avait-il escaladée selon les autres, qu'une balle d'arquebuse l'atteignit à l'aine droite et le renversa. A en croire une relation du temps, il ne fut pas tué du coup. Il recommanda de continuer l'attaque sans se décourager, et fut transporté dans une petite chapelle du voisinage, d'où plus tard, lorsque le Borgo fut pris, il fut conduit au Campo-Santo, y reçut le viatique pendant que ses troupes commençaient le sac de la ville pontificale, chargea son confesseur de ses recommandations pour Charles-Quint, demanda à être enterré à Milan, et expira en criant dans le délire de son agonie : *A Rome! à Rome* (4)!

(1) « Et dura la bapterie de harquebuses d'une part et d'aultre près d'une heure. » Lettre de Guill. du Bellay.

(2) « Le prince d'Orange et son cheval estourdis et abbatuz de la terre du bond d'ung boulet de canon. » Lettre de Guillaume du Bellay.

(3) « Cependant qu'ils dresserent leurs eschelles, à quoy leur ayda fort ung très grant brouillard qui se leva devant le jour et furent en grant bransle de n'en vouloir point taster; mais Bourbon saillit en pieds pour leur donner courage, lequel, avant qu'il arrivast à l'eschielle, eut ung coup de arquebuse au-dessus de l'aynne. » Lettre de Guillaume du Bellay.

(4) Dans une relation concernant la prise de Rome, écrite le 3 juin 1527 et déposée au Brit. Mus., Vitellius, B. IX, où elle a été copiée et insérée dans le 92e vol., Mss. de Bréquigny, f° 111, il est dit : « Estant encoires sur la muraille, mond. sr de Bourbon fust tellement blesché et constraint de l'ayder à descendre et feust porté à une chapelle estant assez près de la ville, où il fust regardé quelque espace de temps et jusques que la dite porte de Thurion fut gaignée et que les gens de guerre y peurent entrer, que lors ledit sr fust porté dedans l'église de Campo Saint... M. de Bourbon termina de vie par mort, mais avant icelle fist le debvoir de bon chrétien, car il se confessa et rechut son créateur, requist qu'il fusté port en Milan, et dit-on qu'il avoit en son entendement Rome, pour ce qu'il disoit toujours : A Rome! à Rome! » — Ce qui rend ce récit

Les bandes impériales, dont le prince d'Orange avait pris le commandement, étaient déjà entrées dans le Borgo; la blessure mortelle du duc de Bourbon, loin de les abattre, les avait excitées jusqu'à la fureur; elles avaient déjà perdu beaucoup de monde au pied des murailles, que les Espagnols surtout abordèrent avec une opiniâtre impétuosité. Les quatre premières enseignes qui parvinrent à les franchir furent prises par Renzo da Ceri (1); mais à la fin les agiles et intrépides assaillans s'y précipitèrent de tant de côtés que les défenseurs du Borgo ne purent et ne voulurent plus leur faire face. Débandés, tremblans, beaucoup d'entre eux furent égorgés pendant leur fuite, dans laquelle ils avaient entraîné Renzo de Ceri. Les impériaux, se répandant au cri de *España! España! amazza! amazza!* à travers le Borgo, rempli de tumulte, d'épouvante et de sang, les poursuivirent jusqu'au pied de la grande forteresse, dont on leur avait à peine fermé l'entrée en faisant tomber la herse (2).

Clément VII venait de s'y réfugier: il avait appris avec terreur dans le palais du Vatican que l'armée impériale tentait l'escalade du Borgo. Au plus fort de l'attaque, il s'était rendu dans la chapelle pontificale, et, prosterné au pied de l'autel, il avait prié Dieu de protéger la ville de Rome, à la défense de laquelle il n'avait pas su pourvoir lui-même. Lorsque les murailles avaient été franchies et que les impériaux s'étaient jetés dans le Borgo, le pape avait quitté précipitamment le palais, et il avait gagné le château Saint-Ange par une galerie extérieure. En traversant cette galerie, il entendait les cris féroces des vainqueurs acharnés à tuer, et voyait les malheureux fugitifs tomber sous les coups de pique ou de glaive. Il se plaignait d'être trahi et se lamentait. Le prélat Paul Jove le suivait, relevant la queue de son long vêtement pour qu'il marchât plus vite, et, lorsqu'il passa sur le pont découvert qui menait dans la forteresse, Paul Jove couvrit de son manteau violet la tête et les épaules de Clément VII, de peur que le rochet blanc du souverain pontife ne le rendît un point de mire et ne l'exposât à recevoir un coup d'arquebuse de quelque soldat luthérien (3).

vraisemblable, c'est ce qu'écrit en juin 1527 le confesseur du duc de Bourbon à l'empereur. « Mémoyre playse avoir vostre impériale majesté de se que vostre bon et fidelle serviteur feu mons^er^ le duc de Bourbon a commandé à son confesseur dire de par luy à voustre ditte majesté. » Archives impériales et royales de Vienne. — Charles-Quint, se rendant à l'un des désirs exprimés par le connétable mourant, donna des ordres au sujet de ses funérailles. « Quant à l'enterrement du duc de Bourbon, dès qu'ils l'auront transporté à Milan, on exécutera ponctuellement ce que votre majesté m'a ordonné. » Antonio de Leyva à l'empereur, de Milan, le iiiie du mois d'août 1527. — Lanz, t. Ier, p. 243.

(1) « Leurs gens ne laissèrent de marcher et gagnèrent une brasche où entrèrent troys ou quatre enseignes, lorsque le seigneur Rence y survint qui les repoussa et gaigna les enseignes. » Lettre de Guillaume du Bellay.

(2) *Il sacco di Roma*, da Guicciardini, p. 188-189. — Lettre de Guillaume du Bellay.

(3) *La Vita di Pompeo Colonna cardinale*, di mons. Paolo Giovio, dans *le Vite di*

Ce fut dans la matinée que le Borgo fut pris et que le pape s'enferma au château Saint-Ange. De cette forteresse imprenable, où se réfugièrent avec lui la plupart des cardinaux, le comte de Carpi, ambassadeur de François Ier, le dataire Giberto, l'archevêque de Capoue Schomberg, beaucoup de prélats, et tous ceux qui dans ce moment de terreur y cherchèrent un asile, Clément VII, selon son habitude, voulait déjà traiter avec les vainqueurs (1). Le seigneur de Langey essaya de le détourner d'une négociation aussi prématurée en lui représentant que le duc de Bourbon était mort, et que les impériaux, restés sans chef, devenaient moins à craindre. Renzo da Ceri et Guillaume du Bellay, qui était à la tête d'une petite et vaillante troupe de gentilshommes français, crurent que, même après l'évacuation du Borgo, on pourrait empêcher les impériaux non-seulement de franchir la rive droite du Tibre, mais aussi de se rendre maîtres du Trastevere, et donner par une résistance prolongée à l'armée de la ligue, déjà en marche, le temps d'approcher.

Ils se rendirent au Capitole (2), où les Romains étaient assemblés. Comme capitaine-général, Renzo proposa aux Romains de mettre leur ville à l'abri d'une invasion en empêchant les Colonna, qui venaient du sud, d'y entrer par la porte de Saint-Jean-de-Latran, qu'il avait fait barricader, et en coupant les deux ponts Sixto et Capi, lorsqu'il défendrait lui-même le Trastevere avec les soldats qui restaient et qui, perdant tout moyen de fuir, ne trouveraient plus leur salut que dans une résistance désespérée et victorieuse; mais les Romains ne consentirent point à repousser les Colonna, qui, disaient-ils, étaient leurs concitoyens, et ils refusèrent de sacrifier leurs ponts, trop beaux, selon eux, pour être rompus (3). Seulement les milices urbaines, sous leurs *caporioni*, se joignirent, mais avec peu de confiance, aux débris des troupes sans ardeur de Renzo da Ceri dans le Trastevere menacé.

Le jour était assez avancé lorsque l'armée impériale (4), commandée par le prince d'Orange, l'investit et l'attaqua. Elle se posta sur les pentes du Janicule, plantées d'arbustes serrés et entrelacés

dicenove *Huomini illustri*, descrite da mons. Paolo Giovio in Venetia. M.D.LXI, in-4°.

(1) « Cependant le pape parlementoit de se rendre. » Lettre de Guillaume du Bellay.

(2) « Le seigneur Rence alla au Capitole, où s'assemble le conseil, et me mena avecques luy. » *Ibid.*

(3) « Il leur sembla trop gros dommage de rompre si beaux pons; de refuser la porte aux Colonnois citadins romains ne leur sembla chose honneste. » Lettre de Guillaume du Bellay.

(4) « Cum non amplius quam duæ diei horæ superessent, ancipitem oppugnationem instituunt. » *Historia expugnatæ et direptæ urbis Romæ per exercitum Caroli V imp.*, etc., Cæsare Groliero Lugdunensi auctore; Parisiis, 1637, in-4°, p. 70. Grolier était dans Rome au moment du siége et du sac.

de vignes (1), et assaillit la partie du mur qui s'étend de la porte Saint-Pancrace à la porte Settimiana. Ceux qui la défendaient ne firent pas une longue résistance. Saisis de crainte, ils quittèrent les remparts (2), s'enfuirent éperdus, et laissèrent les impériaux pénétrer dans le Trastevere, d'abord par la porte Settimiana, ensuite par la porte Saint-Pancrace. Confondus d'une victoire si prompte et craignant que cet abandon extraordinaire du Trastevere ne cachât quelque piége, les lansquenets et les Espagnols marchèrent en compagnies serrées vers le pont de Sixte IV. Les portes en chêne et très solides qui s'élevaient à son extrémité n'étaient pas même fermées; il n'y avait personne pour le garder et en empêcher le passage (3). Les impériaux traversèrent le Tibre avec précaution, au bruit des tambours et des trompettes (4), et s'avancèrent lentement dans Rome, où régnait une immense consternation. Ils allèrent camper cette nuit dans le Champ-de-Flore et sur la place Navone. C'est de là que le lendemain matin ils se répandirent dans la ville épouvantée. Des habitans de Rome, la plupart étaient restés tremblans dans leurs maisons fermées; beaucoup s'étaient entassés avec ce qu'ils avaient de plus cher, leurs femmes, leurs enfans, leurs richesses, dans des églises qui ne devaient pas être respectées; quelques-uns avaient cherché un refuge dans des palais qui devaient être envahis (5).

VIII.

Rome, livrée aux impériaux, fut mise à sac pendant huit jours (6). Tous les excès qu'une soldatesque sans retenue comme sans obéissance peut imaginer dans son ivresse et commettre dans ses emportemens accablèrent la grande cité chrétienne, où les Espagnols et

(1) « Imminet Janiculus Transtiberinæ regioni plurimus qui circa imum frequens incolitur. Cœtera pars densis arbustis et directis vitium in quincuncem ordinibus usque ad ipsas urbis portas exculta est. « Grolier., p. 64.

(2) « Les nostres, qui desja estoient partie fuyz, partie escoulez..., jettèrent picques et sacquebuttes et prindrent la course près le Tèvre (Tibre)... le seigneur Rence à peine se sauva au chasteau, auquel lieu je le suivy avecques vingt-cinq gentils hommes françois, qui allasmes tousjours serrez. » Lettre de Guillaume du Bellay. — *Il Sacco di Romà*, da Guicciardini, p. 189.

(3) Grolier, p. 71.

(4) Grolier, p. 61, et *il Sacco di Roma*, de Guicciardini, p. 198. — *Sacco di Roma*, da Jacope Buonaparte, p. 174.

(5) Grolier, p. 72 et sqq. — *Il Sacco di Roma*, da Guicciardini, p. 198-202. — *Sacco di Roma*, par Jacopo Buonaparte, qui en a été témoin et dont le récit a été imprimé pour la première fois à Cologne en 1756, et de nouveau à Paris en 1809; édition de Paris, in-8°, p. 178-190.

(6) « Hæc atque alia ab hostibus per octo dies continenter gesta; deinde cædes et direptio senescit. » — Grolier, p. 80.

les Allemands, également déchaînés, mêlèrent la violence à la spoliation, l'incendie au pillage, la cruauté à la débauche, la moquerie à la profanation. Leurs bandes déprédatrices portèrent le ravage dans tous les quartiers et n'épargnèrent aucun lieu. Elles pillèrent d'abord avec une fougue désordonnée et sanguinaire, tuant tout ce qui leur résistait et assouvissant leurs passions brutales sur les jeunes filles arrachées à leurs parens, les femmes enlevées à leurs maris, et les religieuses même atteintes au fond de leurs cloîtres.

Pendant les premiers jours de cette lamentable dévastation, Rome offrait l'aspect le plus désolé. Les portes des maisons étaient enfoncées, les rues désertes ou traversées par des fugitifs qui cherchaient un asile dans les lieux les plus écartés et que poursuivaient les soldats. On n'entendait que de douloureux gémissemens et des cris de fureur. Les églises, qui avaient servi d'inutiles refuges à des populations épouvantées, étaient assaillies par les lansquenets, presque tous luthériens, qui s'emparaient des vases précieux et des riches ornemens. Les images y étaient abattues, les crucifix rompus à coups d'arquebuse, les châsses des saints brisées, les vénérables objets de la piété catholique jetés en bas des autels dépouillés et répandus sur les dalles souillées. Les basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul, la chapelle du pape, servaient d'écuries aux chevaux (1).

Les Espagnols et les lansquenets attaquèrent à l'envi les grands palais où s'étaient enfermés beaucoup de riches marchands et de nobles familles. Souvent même ils se battirent entre eux pour s'en disputer la possession. Ils pillèrent ainsi le palais de l'ambassadeur de Portugal, que ne fit pas respecter par les soldats impériaux la parenté du roi avec l'empereur. Ils contraignirent également ceux qui avaient espéré trouver un refuge dans le palais de la marquise de Mantoue à leur payer 50,000 écus malgré les supplications de Fernand de Gonzague, qui commandait une bande d'Italiens dans l'armée impériale et qui demanda vainement qu'on ne lui fît pas l'injure de forcer la demeure de sa mère (2). Ils épargnèrent encore moins les cardinaux qui n'avaient pas eu la prudence de se retirer dans le château Saint-Ange, comme les cardinaux da Valle, Araceli, Cesarini, de Sienne, Enkerworth, parce que, attachés au parti impérial, ils s'étaient crus en sûreté dans Rome (3). Le cardinal de Sienne, après avoir racheté son palais des mains des Espagnols, tomba au pouvoir des Allemands, qui le dépouillèrent, le traînèrent dans le Borgo, et le réduisirent à leur donner une forte rançon. Le cardinal Araceli, couché dans une

(1) *Sacco di Roma*, da Jacopo Buonaparte, p. 216. — *Il Sacco*, da Guicciardini, p. 240.
(2) Grolier, p. 75. — *Sacco di Roma*, da Jac. Buonaparte, p. 208.
(3) *Il Sacco di Roma*, da Guicciardini, p. 191. — Grolier, p. 76.

bière comme un mort, fut porté dans une église par une troupe de lansquenets qui, après avoir prononcé son oraison funèbre toute remplie de facéties et d'obscénités, alla achever dans son palais même la cérémonie dérisoire de ses funérailles par un repas où elle s'enivra de son vin. Elle mena ensuite le cardinal, tiré de sa bière et mis en croupe d'un lansquenet, dans les divers quartiers de la ville, afin qu'il y trouvât l'argent exigé pour sa délivrance (1). Les autres prélats romains étaient promenés avec leurs habits ecclésiastiques sur des ânes par les luthériens allemands, qui s'affublaient eux-mêmes de chapes et de chasubles prises dans les sacristies, et, à la grande indignation des Espagnols, contrefaisaient en se moquant les cérémonies catholiques.

Dans ce long pillage, les soldats de chaque pays se comportèrent, dit-on, suivant les habitudes de leur race : les Espagnols se montrèrent avares et cruels, les Allemands avides et emportés, les Italiens cupides et raffinés. Les Espagnols ne se lassaient pas de prendre, et souvent ils torturaient leurs prisonniers pour leur arracher des sommes plus fortes. Après les premiers emportemens, les lansquenets devenaient moins impitoyables; ils épargnaient les femmes et les jeunes filles, qu'ils protégeaient même contre les licencieuses violences des Espagnols et des Italiens. Tandis que les Espagnols cachaient avec soin et conservaient avec avarice leur part de ce riche butin, les Allemands étalaient la leur et la dissipaient comme ils l'avaient prise. Arrivés devant Rome les vêtemens en lambeaux, sans chaussure, dénués de tout, ils étaient couverts d'étoffes de brocart, de pièces de soie, portaient autour de leur cou et sur leur poitrine des chaînes d'or, s'en allaient par les rues montés sur les mules du pape et des cardinaux et passaient à boire et à manger tout le temps qu'ils ne mettaient pas à piller (2).

Dans l'attaque et dans le sac de Rome, il avait péri près de 4,000 personnes. Les blessés, sans assistance, succombaient dans les rues, où les morts gisaient sans être ensevelis et infectaient l'air. L'état dangereux de la ville empêcha qu'on y portât des vivres, et la disette suivit bientôt le pillage. La peste même ne tarda pas à sortir de la disette et du meurtre, et elle n'épargna pas plus les impériaux que les Romains (3). Un Français, témoin oculaire de ce grand désastre (4), et qui s'était réfugié chez un évêque espagnol de ses amis, quitta son asile après que le désordre et les violences du sac semblèrent calmés, et il décrit ainsi l'état dans lequel huit jours de meurtres et de ravages avaient mis Rome. « Je sortis, dit-

(1) *Il Sacco di Roma*, da Guicciardini, p. 226, 227, et da Jacopo Buonaparte, p. 206.
(2) *Il Sacco*, da Guicciardini, p. 236-237. — Grolier, p. 94.
(3) Grolier, p. 101-103. — *Sacco di Roma*, da Jacopo Buonaparte, p. 216-220.
(4) Grolier, qui en a donné le récit dans *Historia expugnatæ et direptæ urbis Romæ*.

il, quand il fut possible de le faire presque en sûreté. A mesure que je m'avançai vers le Forum, l'horreur, le silence, la solitude, l'infection, les cadavres çà et là étendus et fétides me glacèrent d'épouvante. Les maisons étaient ouvertes, les portes abattues, les boutiques vides, et dans les rues désertes on ne voyait courir que quelques farouches soldats (1). »

Pendant tout ce temps, Clément VII restait enfermé dans le château Saint-Ange avec la plupart des cardinaux, beaucoup de prélats, les ambassadeurs des états confédérés, un grand nombre de nobles romains, de marchands et même de femmes. Il y attendait d'être secouru par les troupes de la ligue. S'il avait été bien inspiré dans les craintes qui ne l'abandonnaient pas, il serait sorti de Rome avant que l'ennemi y entrât et même lorsque l'ennemi y avait déjà pénétré. La rive gauche du Tibre était et demeura libre durant plusieurs jours. Clément VII aurait pu aller au-devant de Guido Rangone, qui s'était détaché des troupes confédérées pour marcher avec un corps assez considérable au secours de la ville pontificale. Il aurait même pu se rendre au milieu de l'armée de la ligue, qui se dirigeait vers Rome avec la lenteur circonspecte que le duc d'Urbin mettait dans ses résolutions toujours tardives et dans ses mouvemens toujours incertains. Les impériaux auraient pris Rome, mais ils n'auraient pas pris le pape : ils ne lui auraient pas fait subir l'outrage d'une longue captivité et ne lui auraient pas imposé avec une rançon excessive les conditions accablantes d'une paix honteuse; mais ce malheureux pape, qui aurait eu de la clairvoyance s'il n'avait pas manqué de caractère, dont la timidité obscurcissait toujours l'esprit, ne faisait rien à propos, parce qu'il faisait tout avec trouble. Il délibérait quand il fallait agir, cédait lorsqu'il était nécessaire de résister, demeurait quand il aurait dû fuir. Il resta cette fois avec la fausse espérance d'abord que la ville se défendrait, ensuite qu'il serait secouru dans le château.

Le 7 mai au soir, lendemain de la prise de Rome, Guido Rangone arriva au pont de Salara avec ses chevau-légers et 800 arquebusiers. En apprenant que l'armée impériale occupait Rome, il se retira à Otricoli, où son infanterie le rejoignit (2). Dans la terreur que les Espagnols et les Allemands inspiraient aux Italiens, il n'osa rien entreprendre avec son petit corps d'armée. Il ne tenta même point de pénétrer dans le château Saint-Ange, dont l'accès était libre, les impériaux ne l'ayant pas encore cerné. Le duc d'Urbin ne fut pas pour Clément VII d'une plus grande assistance. L'armée de la ligue était partie de Florence le 3 mai en se divisant. Le mar-

(1) Grolier, p. 89.
(2) F. Guicciardini, *Istoria d'Italia*, lib. XVIII.

quis de Saluces, avec les Suisses, avait suivi en partie la route qu'avait prise le duc de Bourbon; le duc d'Urbin, avec les troupes vénitiennes, avait traversé le pays de Pérouse et avait perdu beaucoup de temps dans sa marche. Les deux corps d'armée devaient se réunir à l'Isola, située à neuf milles de Rome, et faire une tentative soit pour reprendre la ville, soit pour délivrer le pape assiégé dans le château Saint-Ange. Le marquis de Saluces devança le duc d'Urbin, qui, toujours en retard par habitude comme par calcul, n'arrivait à Nepi que le 22 mai, seize jours après la prise de Rome.

Clément VII, désespérant alors d'être secouru, était entré en négociation avec les impériaux, qui avaient fait creuser des tranchées autour du château et le gardaient avec une extrême vigilance (1). Il avait adhéré déjà aux dures conditions qu'on lui imposait lorsqu'il apprit l'approche de l'armée entière de la ligue. Comptant sur sa prochaine délivrance, Clément VII rompit la négociation; mais il connaissait mal le duc d'Urbin et son incurable faiblesse. Ce généralissime de la ligue avait reçu du doge et de la seigneurie de Venise l'ordre de secourir le pape. Il se posta avec 15,000 hommes de pied parfaitement disposés à la Croix-de-Montemari, non loin de Rome, et sur les instances qui lui en furent faites, il décida que dans la nuit toute la cavalerie sous Guido Rangone et toute l'infanterie sous ses propres ordres marcheraient sur le château, en forceraient le blocus et y délivreraient le pape. Ce projet, qui n'avait rien de téméraire et dont l'exécution semblait assez facile, fut aussitôt abandonné que conçu. Malgré les représentations du lieutenant pontifical Francesco Guicciardini, le duc d'Urbin prétendit que les tranchées faites et les défenses élevées autour du château étaient trop fortes pour être affrontées avec ce qu'il avait de monde. Il ajouta qu'il ne pouvait rien tenter contre les impériaux à moins d'avoir 16,000 Suisses, 10,000 arquebusiers italiens, 3,000 pionniers et quarante pièces d'artillerie (2). Comme il n'avait pas les forces qu'il déclarait nécessaires à une entreprise dont il grossissait les difficultés, il ne voulut pas marcher au secours du pape, et il donna le signal de la retraite à l'armée de la ligue.

Clément VII, ainsi abandonné, capitula (3). Il s'obligea à payer

(1) Grolier, p. 97. — *Sacco di Roma*, da Jac. Buonaparte, p. 200.

(2) F. Guicciardini, *Istoria d'Italia*, lib. XVIII.

(3) Voici comment Guillaume du Bellay, qui était enfermé dans le château Saint-Ange depuis le soir du 6 mai, parle de cette capitulation et des agitations qui la précédèrent. « Le pape incontinent fut pressé de son conseil d'envoyer une trompette pour se rendre, ce que le seigneur Rence pour ce soir (6 mai) empescha; mais le lendemain matin il la envoya et commença pratiques de composition en despit de tout le monde. Les menées de plusieurs jours seroient longues à réciter : aujourd'hui paix, demain guerre, aujourd'hui tirer, demain estre destendu. La fin, ç'a esté que le XXXIIIe jour il accepta captivité pour lui et treize cardinaulx estant avecques luy. Et à ce qu'on ne

aux impériaux 400,000 ducats, dont 100,000 tout de suite, 50,000 dans vingt jours, et 250,000 dans deux mois. Il fut tenu de leur donner, comme garanties pour la sûreté de ses engagemens, les forteresses d'Ostie, de Civita-Vecchia, de Civita-Castellana, ainsi que les villes de Plaisance, de Parme et de Modène. L'armée exigea de plus qu'on lui remît en ôtage les archevêques de Siponte et de Pise, les évêques de Pistoïa et de Vérone, et plusieurs personnages considérables de Florence et de la parenté du pape, Jacopo Salviati, Simone dei Ricasoli et Lorenzo Ridolfi (1). Le souverain pontife dut lui-même rester prisonnier avec les treize cardinaux enfermés dans la citadelle jusqu'au paiement des 150,000 premiers ducats. Dès que l'accord fut conclu, le capitaine Alarcon, qui était arrivé à Rome avec les troupes de Naples et les Colonna, entra dans le château Saint-Ange, dont il prit possession. Il y introduisit trois compagnies d'arquebusiers espagnols et trois compagnies de lansquenets à qui furent commises la garde du château et la surveillance du pape. Malgré d'apparens respects, Alarcon retint dans une assez étroite captivité Clément VII, qui fut hors d'état de compter les sommes promises aux termes marqués, et dont les ôtages, au milieu d'une armée cupide et furieuse, furent exposés à d'indignes traitemens et coururent même des dangers de mort. En moins de deux ans, François Ier et Clément VII étaient tombés au pouvoir de Charles-Quint par la victoire et l'audace de ses généraux, et le capitaine Alarcon avait la singulière fortune, après avoir tenu un roi de France captif, de garder un pape prisonnier.

Mais tout était loin d'être fini pour l'empereur. Si le succès de ses armes le rendait vainqueur de la ligue et maître de l'Italie, l'horreur causée en Europe par la prise et le sac de Rome, l'indignation inspirée par l'abaissement et la captivité du souverain pontife allaient susciter contre la puissance effrayante de Charles-Quint et de nouveaux ennemis et de plus grands efforts. François Ier, Henri VIII et les Vénitiens devaient s'unir étroitement et l'attaquer avec vigueur pour le contraindre à délivrer le pape, à rendre les enfans de France, et pour abattre ou réduire sa domination dans la péninsule italienne.

MIGNET.

le refusast, leur accorda d'avantage le château, Ostie, Civita-Veche, Parme, Plaisance, Modane,... avecques cccc. mil escuz, et laissa sept ostagiers : le seigneur Rence, le comte de Carpy et tous aultres serviteurs du roy, sortans francs, et partismes le jour de Pentecoste. » Lettre olographe de Guill. du Bellay.

(1) F. Guicciardini, *ibid.* — Grolier, p. 111. — *Sacco di Roma,* da Jacopo Buonaparte, p. 232-234.

LA

PHILOSOPHIE DE GOETHE

V.

LES THÉORIES PHILOSOPHIQUES DU SECOND FAUST.

I. *Œuvres de Goethe*, traduction nouvelle par M. Jacques Porchat, 10 vol. in-8°. — II. *Œuvres scientifiques de Goethe*, analysées et appréciées par M. Ernest Faivre. — III. *Œuvres d'Histoire naturelle de Goethe*, traduites et annotées par M. Ch. Martins. — IV. *Conversations de Goethe* pendant les dernières années de sa vie, recueillies par Eckermann, traduites par M. Émile Délerot. — V. *Correspondance entre Goethe et Schiller*, traduction de Mme de Carlowitz, annotée et accompagnée d'études historiques et littéraires par M. Saint-René Taillandier, 1863. — VI. *Le Faust de Goethe*, d'après les principaux commentateurs allemands, par F. Blanchet.

I.

Si nous ne savions déjà, par des dates et des faits précis, à quel âge Goethe entreprit d'écrire la seconde partie de *Faust*, il ne faudrait pas un grand effort de sagacité pour le deviner (1). A plusieurs signes, on peut reconnaître que c'est l'œuvre du génie vieillissant. Ce vaste poème ne se développe pas organiquement, à la manière d'un être naturel, naissant d'une idée comme d'un germe, rencontrant dans le sol propice, dans l'air environnant, les conditions de sa vie et de sa croissance, s'élevant par une gradation presque insensible à la hauteur que lui assigne son genre ou le génie du poète, sans que l'on sente à aucune phase de son développement l'effort de l'écrivain. Ainsi naissent spontanément les grandes productions du génie poétique, les œuvres vraiment douées du ciel.

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre, du 1er et 15 novembre 1865, du 1er février 1866.

Ici l'on sent le travail du poète assouplissant à des formes systématiques l'idée souvent rebelle; l'inspiration est courte, intermittente, saccadée; l'œuvre est composée successivement, par fragmens, à d'assez longs intervalles. Elle est fille de la volonté, qui a connu l'effort et qui ne parvient jamais à en effacer la trace, plutôt que de la nature, à qui rien ne coûte et qui produit d'elle-même les œuvres les plus accomplies avec une facilité vraiment divine, avec la joie qui en est le signe.

Goethe sentait cela douloureusement lui-même, et rien n'est plus touchant que l'aveu qu'il en faisait dans ses entretiens intimes. Comme on causait un jour de Napoléon et de son étoile, restée fidèle à ses jeunes années, pâlissante et obscurcie à mesure que la jeunesse s'éloignait : « Que voulez-vous? répliqua Goethe. Je n'ai pas non plus fait deux fois mes chansons d'amour et mon *Werther*. Cette illumination divine, source des œuvres extraordinaires, est toujours liée au temps de la jeunesse et de la fécondité. » Génie et fécondité sont deux choses très voisines, ajoutait-il. Le génie est précisément là où est cette puissance durable de création. Il mériterait donc à ce titre d'être éternellement jeune; aussi le voit-on s'affranchir, dans une certaine mesure, de la condition humaine. Les autres hommes ne sont jeunes qu'une fois : pour le génie, tout est différent; non-seulement, en se mêlant intimement au corps qu'il anime, il fortifie et ennoblit son organisme, mais il cherche à faire valoir ses droits d'essence supérieure; *fragment de l'éternité*, il communique quelque chose de sa nature au corps lui-même, qu'il relève de ses défaillances. Il semble en effet qu'il y ait chez les hommes supérieurs des périodes de rajeunissement momentané, ce que Goethe appelle la seconde puberté du génie. — Malgré tout, s'écriait non sans tristesse le vieux poète, la jeunesse est la jeunesse, et, quelque puissante que se montre la force supérieure du génie, elle ne maîtrise pas entièrement le corps : il est bien différent de sentir en lui un allié ou un adversaire.

Un autre signe trahit l'âge du poète. Dans cette seconde partie du poème, la passion est complétement absente, l'idée y règne seule, despotiquement, sous deux formes : l'érudition et l'intention philosophique. Toute la science ramassée pendant une longue vie que l'étude a remplie s'y déploie en liberté. « J'ai conçu ce poème il y a bien longtemps, disait Goethe en 1829, depuis cinquante ans je le médite, et les matériaux se sont tellement *entassés*, que maintenant l'opération difficile est de choisir et de rejeter... Un nombre infini de figures mythologiques se pressent pour y entrer, mais je prends garde à moi et je n'accepte que celles qui présentent aux yeux les images que je cherche. » Le lecteur jugera sans doute que le choix du poète n'a pas été assez sévère.

C'est un inconvénient très sérieux que d'être obligé, quand on lit ce poème, de tenir ouvert sur sa table un dictionnaire d'antiquités et de mythologie, sous peine d'être arrêté à chaque ligne. L'intérêt poétique est noyé dans ce débordement de noms bizarres pris dans tous les ordres de dieux, de demi-dieux et de héros, ou de termes empruntés à la langue spéciale des rites et des mystères. Le labeur de l'esprit y dépasse le plaisir. Dans ce savant tumulte qui remplit la *nuit classique de Walpürgis*, à qui pourrait se prendre notre émotion parmi cette population étrange de sphinx, de griffons, de grues d'Ibycus, de dactyles, de lamies, de sirènes, de dryades et de phorkyades, de néréides, de tritons et de telchines, sans oublier les kabires, les kabires surtout? — On est tout surpris de saisir dans les épanchemens intimes de Goethe le naïf contentement du savant qui semble ne pas s'apercevoir que cette science immodérée a étouffé la poésie. Il accepte de grand cœur les complimens d'Eckermann, qui s'émerveille d'avoir un maître si savant. « Certes il y a là pour la pensée de quoi s'exercer, et un peu d'érudition y est de temps en temps nécessaire! » Le Wagner de cet autre docteur s'applaudit d'avoir lu fort à propos, pour comprendre certaines allusions du poème, la dissertation de Schelling sur les *divinités de la Samothrace*. « J'ai toujours pensé, dit Goethe en souriant, qu'il était bon de savoir quelque chose. » — « Là se trouve enfermée toute une antiquité, s'écrie une autre fois l'enthousiaste Eckermann. — Oui, répond Goethe, les philologues y trouveront de l'occupation. »

L'intention philosophique se combine avec l'érudition pour faire de la seconde partie de *Faust* une œuvre à peu près inabordable au public. Lorsque ce poème fut composé aux approches de ces quatre-vingts ans que portait si fièrement Goethe, la grande affaire de sa vie n'était pas de savoir si le jeune Werther avait eu tort ou raison de désespérer du bonheur et de jeter en sacrifice son âme ardente aux pieds de Charlotte. — A cette heure du soir, ces mélancolies et ces ivresses étaient bien loin de lui; il ne les apercevait plus que comme un nuage d'or qui se perd à l'horizon. Le souci du vieillard était autrement grave : c'était d'accorder dans une théorie équitable les défenseurs de l'art antique et les partisans de l'inspiration moderne; c'était de deviner le sens des grandes agitations des peuples qui avaient depuis quarante années jeté dans l'abîme toutes les dynasties, soulevé le vieux monde jusque dans ses profondeurs, précipité la révolution victorieuse à travers l'Europe; c'était enfin de contempler les lois générales du monde physique, de se pénétrer de plus en plus des théories scientifiques qui se faisaient jour dans les discussions de Paris, de Londres et de Berlin, de prendre parti dans ces illustres débats où Geoffroy

Saint-Hilaire et Cuvier se portaient contradictoirement les interprètes de la nature; c'était enfin de se rendre compte à soi-même, au déclin de ses jours glorieux, de tous les systèmes dont il avait été le spectateur pendant une longue vie, et dont il méritait d'être le témoin éloquent devant la postérité qui commençait pour lui. Telles étaient les dispositions de son esprit au moment où il écrivit son second *Faust*. Il s'en félicitait hautement. « L'invention de cette seconde partie date de plus de cinquante ans, mais le poème gagnera, j'espère, à n'être écrit qu'aujourd'hui; avec le temps, mon esprit a acquis des idées plus claires sur les choses du monde. Je suis comme quelqu'un qui, dans sa jeunesse, a beaucoup de petite monnaie d'argent et de cuivre qu'il a toujours changée avantageusement pendant tout le cours de sa vie, de telle sorte qu'il voit maintenant sa fortune de jeune homme tout entière changée en pièces d'or. »

J'accepte volontiers cette image et j'en reconnais la justesse dans l'ordre des idées : la transmutation des métaux en or pur, voilà un de ces beaux phénomènes que produit une longue vie appliquée à la recherche et à la pensée; mais ce qui est un progrès philosophique n'est pas nécessairement un progrès poétique. Toutes ces richesses spéculatives ne soutiennent pas l'inspiration, elles l'oppriment et l'accablent. Les idées entassées dans le vaste cerveau du poète, cherchant impétueusement leur issue, s'efforcent de passer dans le poème qui leur est ouvert pour y trouver la lumière et la vie, et s'étouffent les unes les autres par leur précipitation et leur tumulte. Aucune n'arrive à vivre de cette existence distincte, individuelle, que confère à ses créations l'art vraiment fécond et libre. Elles ne quittent la sphère des abstractions pures que pour tomber dans les froides régions du symbolisme. La poésie dramatique, qui tire tout son intérêt de la lutte des passions humaines, s'évanouit dans une sorte d'allégorie universelle où les personnages ne sont plus des hommes, mais des systèmes. Il n'y a pas d'action principale à laquelle se rattachent les divers épisodes, pas de centre organique auquel se relient nécessairement les pièces variées de cette conception poétique. Tout est dispersé, divisé; chaque scène est presque sans lien avec celle qui la précède et celle qui la suit. Nous assistons à une représentation d'abstractions réalisées, de vagues symboles, dans laquelle nous voyons passer et repasser de temps en temps les ombres de ceux que nous avons vus autrefois si vivans, si agissans sous les noms de Faust et de Méphistophélès. Une obscurité sacrée enveloppe cette succession de scènes chimériques et ce peuple de fantômes. Il faut quelque courage pour s'aventurer dans cette région du mystère et de l'ombre, pour traverser les mille prestiges qui en défendent les issues, pour conjurer les spectres qui er-

rent, sous des noms antiques, dans cette nuit solennelle, et s'avancer jusqu'au centre du labyrinthe où se révèle enfin, à la clarté de l'idée pure, l'autel du dieu.

Un petit nombre seulement d'audacieux qui ont eu ce courage sont revenus sains et saufs de ce pèlerinage redouté. Tant de difficultés amoncelées aux abords du temple effraient les simples mortels. On dirait que le poète a voulu en écarter la foule, et lui-même plus d'une fois, sur la limite du bois sacré où il rend ses oracles, il a prononcé l'*odi profanum vulgus et arceo*. « L'homme qui n'a pas en lui-même quelques-unes de ces idées ne saura pas ce que j'ai voulu dire. » Il ajoute orgueilleusement quand on lui parle du public : « Ah ! laissez là le public, je ne veux pas en entendre parler! L'important, c'est que ce soit écrit; le monde peut ensuite en faire ce qu'il voudra et en tirer profit autant qu'il en sera capable. » Paroles imprudentes ! le public s'éloigne du poète dont il s'est senti méprisé; il châtie par son indifférence l'œuvre dans laquelle le poète n'a pensé qu'à faire les honneurs de son esprit.

Tel se présente à nous le second *Faust*, œuvre d'érudition et de science plutôt que d'émotion et de poésie; mais ces difficultés mêmes, qui éloignent la foule, sont un attrait presque irritant pour la critique philosophique, qui à travers tant de difficultés redoutables veut pénétrer jusqu'au point central, jusqu'au cœur de l'œuvre, pour mieux se rendre compte de ce prodigieux mouvement d'idées accompli pendant cinquante années de méditation dans l'esprit du poète, et du progrès de sa pensée sur tous les grands objets dont s'occupe la curiosité spéculative. Sans nous soucier autrement de l'économie générale de ce drame, qui, de l'aveu de Goethe lui-même, est composé de parties à peu près indépendantes, nous réduirons à quelques questions l'étude que nous voulons en faire. Ces questions se rattachent sans trop d'effort à trois poèmes bizarrement entrelacés : l'un qui comprendrait *Faust à la cour* et *la vieillesse de Faust;* le second, suffisamment marqué par un nom magique, le nom d'*Hélène;* le troisième qui contiendrait l'histoire d'*Homunculus* et *la nuit classique de Walpürgis*. C'est là, j'en conviens, une division tout idéale de l'œuvre; mais elle a l'avantage d'y introduire une certaine unité, en mettant quelque ordre dans les sujets traités et quelque lumière dans l'esprit du lecteur. Sous ces titres viennent s'ordonner d'elles-mêmes les théories du poète sur la *politique*, sur l'*art*, sur la *nature*. A travers l'œuvre se répand une idée générale qui, perdue plus d'une fois, autant de fois retrouvée, éclaire d'une lumière intermittente les ténèbres visibles du poème et permet au lecteur de s'y diriger, quoique d'un pas toujours incertain. C'est l'idée qui résume les longues méditations de Goethe sur la vie et son expérience morale tout entière,

— l'apologie, je dirai presque l'apothéose de l'activité humaine.

On le voit, le second *Faust* n'est pas moins qu'une philosophie sous forme allégorique. A mesure que nous avancerons dans l'examen de ces diverses théories qui en contiennent l'explication dernière, il deviendra sensible au lecteur qu'elles devaient écraser de tout le poids de tant d'abstractions accumulées la libre et florissante inspiration du poète. Qu'on ne s'y trompe pas cependant: s'il est trop manifeste que le poète a vieilli dans l'intervalle des deux parties de l'œuvre, comme son héros, comme Faust lui-même, c'est une de ces vieillesses puissantes et vigoureuses que la pensée a longtemps remplies de sa forte séve, qui se tiennent fièrement debout parmi les jeunes générations, comme ces chênes des pays du nord, dépouillés de feuilles, mais indestructibles, qui ne vivent plus que par leurs racines enfoncées dans le granit et par leur haute ramure déployée dans la nue.

II.

Essayons de mettre dans tout son relief chacune des théories qui font le durable intérêt du second *Faust*, en les rassemblant, en les ordonnant même au prix de quelque contrainte. Nous exposerons d'abord les considérations de Goethe sur les événemens dont il avait été le témoin et ses idées sur l'avenir des sociétés.

Goethe était le contemporain de la révolution française. Il en avait vu avec épouvante les horreurs; je ne crois pas qu'il en ait jamais bien compris les origines et les aspirations légitimes, la vraie portée et les durables bienfaits. Les explications qu'il en donnait n'étaient ni assez profondes ni assez larges pour rendre compte d'un aussi grand événement. Il n'est pas loin de s'imaginer que ce fut l'*affaire du collier* qui décida la révolution. Presque toujours il semble supposer qu'au fond de la passion révolutionnaire il n'y avait que les plus basses convoitises de la plèbe, le désir du pillage, l'amour de l'or sans travail. La corruption des souverains et la cupidité des peuples, voilà pour lui ce qui explique tout dans ces sortes d'événemens. Il ne sort pas de là. « On dit que je ne suis pas un ami du peuple! Oui, c'est vrai, je ne suis pas un ami de la plèbe révolutionnaire, qui sous la fausse enseigne du bien public n'a vraiment devant les yeux que les buts les plus méprisables. Je suis aussi peu l'ami de pareilles gens que je le suis d'un Louis XV... On a raison, je ne pouvais être un ami de la révolution française, parce que j'étais trop touché de ses horreurs; mais j'étais aussi peu l'ami d'une souveraineté arbitraire... Je hais ceux qui accomplissent les révolutions aussi bien que ceux qui les ont rendues inévi-

tables (1). » Il insistait, non sans raison, sur l'avantage qu'il y a pour le progrès à être le résultat du temps et du développement naturel organique des nations plutôt que la conquête de la force. « Je hais tout bouleversement violent, parce qu'on détruit ainsi autant de bien que l'on en gagne... Tout ce qui est violent, précipité, me déplaît, parce que ce n'est pas conforme à la nature... Pour la politique comme pour la nature, l'art est de savoir attendre. » Fort bien! mais n'arrive-t-il pas dans la vie des nations des heures où, voyant s'éterniser d'intolérables maux, elles peuvent croire qu'on a déjà trop longtemps attendu? Ou plutôt à certains instans n'arrive-t-il pas dans l'histoire d'un peuple que son âme tout entière, toutes ses énergies latentes, toutes ses ardeurs concentrées, font explosion dans un mouvement irrésistible, prodigieux, qu'aucune force humaine ne pouvait comprimer, qu'une sagesse tardive ne pouvait plus ajourner, un de ces mouvemens dans lesquels tout un peuple est complice, mais complice d'instinct, sans concert préalable, sans autre accord que celui de ses souffrances et de ses colères? Savoir attendre, c'est sans doute pour une nation une grande sagesse; mais le peut-elle toujours? L'âme d'un peuple se gouverne-t-elle comme celle d'un homme?

On l'accusait de s'être tenu trop à l'écart des grands intérêts de la liberté et de la patrie allemande. Plus d'une fois il s'irrita de ce reproche, que faisaient valoir avec quelque crédit ses plus mortels ennemis. Et faisant un retour sur la popularité de Schiller, qu'il comparait avec sa propre impopularité : « Schiller, disait-il, qui entre nous était bien plus un aristocrate que moi, mais qui bien plus que moi réfléchissait à ce qu'il disait, Schiller a eu le singulier bonheur de passer pour l'ami tout particulier du peuple. Je lui laisse le titre de tout cœur, et je me console en pensant que bien d'autres ont eu le même sort que moi. » On aimait à lui opposer les exemples patriotiques d'Arndt, de Kœrner et de Rückert; on rappelait dans les conversations plus ou moins publiques, dont il recevait l'infaillible écho, qu'il n'avait pas pris les armes à cette époque ou du moins qu'il n'avait pas armé par ses chants de guerre les haines nationales : on inquiétait par ces reproches envenimés le noble poète dans sa vivante apothéose. C'est alors que Goethe laissait éclater le secret de son cœur. Ce secret, c'était civilisation, — humanité surtout! « Le monde est absurde, s'écriait dans des monologues irrités et amers le vieux poète frappé au cœur; le monde ne sait ce qu'il veut, il faut le laisser dire et faire ce qui lui plaît. Comment aurais-je pu prendre les armes sans haine?... Nous ne

(1) *Conversations avec Eckermann*, traduction citée, t. II, p. 89-199, etc.

pouvons pas tous servir notre pays de la même façon; chacun fait de son mieux, suivant ce que Dieu lui a départi. Écrire des chants de guerre et rester dans ma chambre! Comme c'était là ma manière! Écrire au bivouac, où la nuit l'on entend hennir les chevaux des avant-postes ennemis, à la bonne heure! J'aurais aimé cela; mais cette vie ne m'était pas possible, ce n'était pas là mon rôle : c'était celui de Théodore Kœrner. Dans mes poésies, je n'ai jamais rien affecté. Je n'ai fait de poésies d'amour que lorsque j'aimais. Et entre nous je ne haïssais pas les Français... Comment moi, pour qui la civilisation et la barbarie sont des choses d'importance, comment aurais-je pu haïr une nation qui est une des plus civilisées de la terre et à qui je dois une si grande part de mon propre développement? La haine nationale est une haine particulière. C'est toujours dans les régions inférieures qu'elle est la plus énergique, la plus ardente; mais il y a une hauteur à laquelle elle s'évanouit : on est là pour ainsi dire au-dessus des nationalités, et on ressent le bonheur ou le malheur d'un peuple voisin comme le sien propre. Cette hauteur convenait à ma nature, et longtemps avant d'avoir atteint ma soixantième année je m'y étais fermement établi. »

Il avait une horreur naturelle pour tout ce qui rétrécit les horizons de la pensée, l'étroitesse d'esprit et l'aveugle haine. Le poète, comme homme, comme citoyen, doit aimer sa patrie; mais « sa vraie patrie, c'est le *bon*, le *noble*, le *beau*, qui n'appartiennent en propre à aucun pays... Qu'est-ce qu'on entend donc par ces mots : aimer sa patrie, faire œuvre patriotique? Si un poète pendant toute sa vie a travaillé à renverser les préjugés funestes, à détruire les vues étroites et égoïstes, à donner aux opinions plus de rectitude, aux idées plus de noblesse, que pouvait-il faire de mieux? » C'est de cette manière que Goethe veut aimer et servir son pays... Il croit, comme Napoléon, que les destinées de l'Allemagne ne sont pas encore accomplies; il la prépare à la splendeur de ces destinées entrevues en excitant « l'âme de la patrie allemande, en l'élevant, » en fortifiant en elle ce sens supérieur de la civilisation, le plus infaillible instrument du progrès des peuples. — Il était vraiment de cette race des grands stoïciens, les concitoyens de l'humanité, qui, au-dessus des haines de frontières, au-dessus des royaumes et des républiques, se construisaient, dans leur rêve sublime, une cité idéale, la cité des intelligences et des âmes, symbole humain de la cité divine. Personne parmi les contemporains n'a porté plus haut dans sa raison l'idée de l'humanité.

Tel fut Goethe : ennemi des révolutions et de ceux qui les accomplissent, sans qu'il se fît aucune illusion sur les souverains qui les amènent par leur incurie ou leur corruption, « historiquement con-

servateur, » comme on le disait de Lessing, théoriquement dévoué au progrès, très peu sensible aux chimères sentimentales du droit divin, mais adversaire irréconciliable des bas instincts de la démocratie et des habiletés qui les exploitent, se faisant volontiers un refuge contre les misères de la réalité dans quelque belle utopie de civilisation industrielle et de liberté pacifique où prévaudrait enfin l'idée d'humanité et qui rendrait à tout jamais impossibles les révolutions, ces suicides des peuples, et les guerres, ces fratricides des nations. C'est dans cet ordre d'idées qu'il faut chercher l'explication de toutes les scènes du second *Faust* où paraissent le peuple et la cour. On dirait que le poète a écrit une histoire allégorique de la révolution française sous l'impression vive que lui ont laissée les événemens, avec une ironie hautaine pour ces bouleversemens qu'il jugeait stériles, et dont il ne voyait bien que les causes secondes et occasionnelles.

Écartez les anachronismes prémédités, l'appareil des noms et des personnages, la mise en scène, que reste-t-il? N'est-ce pas l'image même de la royauté française au XVIIIe siècle que Goethe a voulu tracer? N'est-ce pas Louis XV qui a fourni ce type de souverain doué de tous les talens possibles pour perdre son royaume, qui ne prend nul souci du bien de ses sujets, ne pensant qu'à lui et trouvant chaque jour, pour échapper à lui-même, quelque nouveau divertissement? Pour tout le reste, il faut bien admettre le droit du poète de forcer la peinture et de la pousser au noir. Cet état sans loi, sans justice, où les crimes se commettent sans obstacle et savent se soustraire au châtiment, où le juge lui-même est complice et se range du côté du coupable, cette armée sans solde, sans discipline, qui se débande en pillant pour se faire une solde, nous ne pouvons pas les reconnaître dans cette manifeste exagération des traits et des couleurs. — Le trésor est vide et sans ressources pour l'avenir. Dans le palais même de l'empereur, tout va de mal en pis, tout manque à la cuisine et à la cave. Le maréchal du palais, qui de jour en jour est plus embarrassé, se met entre les mains des Juifs, auxquels il engage tout, si bien que le pain que mange l'empereur est déjà dévoré par l'usure. Le chancelier veut faire à sa majesté des représentations sur tous ces désordres et donner ses conseils; mais sa majesté est peu disposée à prêter son oreille auguste à de si désagréables confidences, elle aime mieux se divertir. C'est là le véritable élément de Méphistophélès. qui prend la place du fou et se montre aux côtés de l'empereur comme nouveau fou et comme conseiller (1). Dans le lointain, on aperçoit la foule, on entend ses murmures. Les mécontens, les en-

(1) *Conversations avec Eckermann*, t. Ier, p. 400.

vieux et, ce qui est plus terrible, les affamés font entendre l'écho de leurs vagues colères. Rien n'éclate encore, mais tout est déjà menace et pressentiment. Et cependant le gracieux seigneur s'amuse au milieu de sa cour idiote. Les fêtes se préparent à la vue du peuple qui souffre; ce sont tous les prolégomènes de la révolution. Les frivolités et les folies de la royauté au XVIIIe siècle trouvent ici leur symbole et leur flétrissure.

Parmi les mascarades qui défilent devant nous et dont chacune a son sens allégorique, souvent très subtil et très obscur, deux surtout méritent de fixer notre attention. Dans l'une, l'empereur représente le dieu Pan. Il s'avance escorté de nymphes qui célèbrent sa gloire, ses vertus, sa puissance. Au milieu de ces adorations et de ces prestiges, il se croit dieu; il est si facile et si doux de le croire! Les courtisans, qui savent que le dieu n'est qu'un homme, répandent parmi la foule le mensonge dont ils vivent, et qui, s'il est détruit, les anéantit. Une voix prophétique et grave annonce que bientôt le secret d'où dépend le salut de l'état va être dévoilé et que les catastrophes approchent; elle n'est pas écoutée. « Il va se passer à l'instant une chose terrible, les contemporains et la postérité refuseront d'y croire... Recueillons-nous dans une haute pensée, et ce qui arrive, laissons-le s'accomplir sans nous troubler. » Voici que tout d'un coup l'incendie éclate de toutes parts. Le grand Pan lui-même n'est pas épargné; sa divinité d'emprunt tombe avec les attributs dont il s'est affublé. Le feu gagne partout, et l'empereur ne peut rien pour l'arrêter; bien plus, il va en être la première victime. Hélas! il était donc vrai, le grand Pan n'était qu'un homme, un pauvre homme. Le fatal secret circule d'abord à voix basse, puis il éclate. « O nuit à jamais funeste, s'écrie le héraut, quels maux nous a-t-elle apportés!... Le jour de demain publiera ce que nul n'entendra volontiers... J'entends crier de toutes parts: « C'est l'empereur, » oui, lui-même, qui souffre ce supplice!... Oh! plût à Dieu que toute autre chose fût vraie!... Une nuit fait son œuvre, et demain la magnificence impériale ne sera qu'un monceau de cendres. » Par bonheur, Faust est là; il appelle les nuages, éteint l'incendie. L'empereur, un instant troublé, reprend sa joyeuse sérénité. Il n'a rien compris à ce qui s'est passé. Il n'a vu qu'une féerie là où on lui donnait le spectacle symbolique d'un temps qui s'approche, où le mystère des origines, qui jusqu'ici a divinisé les royautés, ne trompera plus personne, où la majesté du grand Pan tombera avec les prestiges qui l'entouraient, où tout le monde saura que les rois eux-mêmes ne sont que des hommes. Il faut qu'ils apprennent par de rudes expériences que le jour où le pouvoir cesse d'être utile, il cesse d'être légitime aux yeux d'un peuple sans fanatisme, parce qu'il est sans illusion.

Voilà la leçon des rois. Voici maintenant celle des peuples. Elle n'est ni moins dure ni moins hautaine. Un char amène Plutus, que représente Faust, et un autre personnage symbolique, l'Amaigri, qui n'est autre que Méphistophélès. La foule s'ouvre devant le char enchanté. Sur un signe de Plutus, les dragons apportent un coffre où bouillonnent des trésors magiques. « Voyez, dit Plutus à la multitude qui l'entoure, voyez! dans les vases d'airain l'or vermeil s'élève à flots. » Le flot monte, monte toujours, et avec lui croît la convoitise populaire. C'est à peine si Plutus, avec la baguette du héraut, peut en contenir l'ardeur. Pour garder le trésor intact, il fait jaillir le feu au visage des hommes avides qui se pressent autour du char. La foule recule épouvantée; mais ce n'est pas l'affaire de Méphistophélès, qui ne se plaît que dans le tumulte et pour qui le désordre est une bonne aubaine. Le voyez-vous ranimant les convoitises qui s'éteignaient déjà, prenant une masse d'or amollie par le feu, la pressant, la roulant, la pétrissant entre ses doigts, donnant à cet or toutes les formes obscènes que lui suggère son art infâme, excitant ainsi les plus viles passions de la populace, dépravant ce peuple qui l'entoure par une double corruption, celle de l'or et celle de la luxure! Et déjà tous les yeux brillent, tous les désirs s'enflamment. Bientôt la loi sera impuissante à contenir toutes ces forces déchaînées, cette fatalité d'une nouvelle espèce, la fatalité d'un peuple enivré par l'image des joies faciles que peut donner l'or maudit, l'or acquis sans travail. « La loi est forte, s'écrie Faust, témoin attristé de cette scène; mais elle cédera devant la nécessité. » Le cercle magique qu'il a tracé avec le bout de sa baguette va être envahi. L'état n'est plus le maître; la plèbe des convoitises mauvaises et des instincts bas va régner à son tour, furieuse et déchaînée, sur le monde qu'elle déshonore.

Tout cela n'est qu'une image encore; mais bientôt les prophéties obscures qui s'offrent dans une série de symboles devant les yeux de l'empereur et de sa cour vont recevoir leur terrible accomplissement. Toute la théorie des révolutions, telle que la comprenait Goethe, se déroule devant nous dans le premier et dans le quatrième acte : l'orgie des richesses imaginaires que Méphistophélès répand dans le royaume sous une forme renouvelée du système de Law, et qui soulève tous les mauvais instincts; l'empereur se reposant sur ce crédit fabuleux de tout travail, de tout devoir, ne pensant plus qu'à ses faciles jouissances, tandis que déjà l'empire lui échappe et que les mécontens, las de l'anarchie, couronnent un anti-césar; le secours imprévu que lui apporte Faust avec les trois hardis compagnons formés de l'essence des forces de la nature; la bataille livrée et gagnée; l'empereur rétabli sur son trône, sans qu'on sache s'il saura le garder. Il ne tient qu'à nous de voir dans cette longue

série de scènes étranges l'histoire symbolique de la royauté française s'abîmant dans les catastrophes, la révolution se personnifiant dans Napoléon, la démocratie couronnée à la place du droit divin, les vieilles monarchies se coalisant pour venir au secours de la dynastie déchue, la comédie ordinaire des restaurations. — Survient l'archevêque, qui, sous prétexte de purifier la victoire obtenue par des arts magiques, veut que l'église en profite; il réclame d'abord le spacieux champ de bataille pour le consacrer au Très-Haut, puis, pour faire prospérer l'œuvre, tous les revenus du pays voisin, dîmes, cens, redevances à perpétuité jusqu'au moment où l'empereur s'écrie : « Mais en allant ainsi je pourrais bien tout d'abord engager l'empire entier ! » Quant au peuple, c'est lui qui aura le moins gagné à tout cela; il paiera un peu plus, voilà tout.

A l'horizon, nous voyons poindre pour cette pauvre humanité un meilleur avenir symbolisé par le règne pacifique de Faust sur des grèves fertilisées : le travail, l'industrie, le commerce enrichissant à l'envi ces plages heureuses; un peuple libre, au sein de l'abondance, sous le sceptre paternel d'un souverain qui n'est que le bienfaiteur d'un grand pays, et qui ne tire son autorité que des services rendus. Ceux de nos lecteurs qui connaissent les *Années de voyage de Wilhelm Meister* se rappelleront que le roman s'achève comme le drame par le tableau d'une grande expérience de civilisation *humanitaire*. C'était là le rêve, l'utopie familière du poète toutes les fois que sa méditation se tournait vers l'avenir du genre humain, c'était l'*Atlantide* de cet autre Platon; mais il la plaçait dans les siècles futurs au lieu de la placer, comme le philosophe grec, dans le lointain des âges fabuleux. S'il faut croire à l'âge d'or, pensait-il, il vaut mieux croire qu'il est devant nous, pour ne pas arrêter l'humanité en marche et décourager le progrès.

III.

Un des élémens de ce progrès rêvé par le poète philosophe, c'était l'art s'inspirant des traditions antiques et se renouvelant par l'inspiration moderne. Cette idée domine toutes les scènes dans lesquelles paraît Hélène et en particulier le troisième acte, le plus poétique de conception et d'accent, que remplit de son charme divin l'immortelle beauté.

La légende fournissait à Goethe la donnée étrange de ces noces magiques de Faust et d'Hélène. Faust, arrivé au dégoût des voluptés humaines, demande à l'enfer de lui donner ce plaisir suprême, la possession de cette Hélène dont l'antiquité avait fait presque une déesse, et que le fanatisme du moyen âge avait transformée en un démon, damnant, sous ce nom consacré, les prestiges et les fatalités

de l'amour. Goethe, adorateur de la nature et de l'art grec, qui en est à ses yeux l'expression la plus accomplie, ne pouvait souffrir ce qui lui semblait être le sacrilége d'une religion d'ascètes. En s'emparant de l'idée de la légende, il la transforma. Dans son drame comme dans la légende, Faust s'éprend d'un amour mystérieux pour cette beauté que les âges anciens adorèrent, il la ravit et la possède; mais l'admiration de Goethe la retire de cet enfer ignominieux où des siècles barbares avaient osé la reléguer. Avec lui, Hélène entre dans la région sereine des idées éternelles : elle est une femme, mais elle est en même temps un type, le type le plus pur de l'art, ou plutôt l'inspiratrice de tout art, l'inspiration même. Son histoire devient l'emblème d'une grande chose : elle représente les destinées de la poésie, elle en rappelle les brillantes origines dans sa patrie naturelle, la Grèce, le sommeil symbolique à travers des siècles ténébreux, l'éclatant réveil à l'âge de la renaissance; elle en prophétise la gloire future et le long avenir.

Ce poétique amour du docteur Faust, Goethe l'avait éprouvé lui-même : son voyage en Italie l'avait initié aux mystères les plus délicats de ce culte de la beauté, qui n'était dans son esprit que la forme épurée du culte de la nature. Il s'était enchanté des souvenirs et des chefs-d'œuvre de l'antiquité classique, transmis par le marbre glorieux, vainqueur des siècles. Il avait refait son éducation esthétique au milieu des monumens du grand art qui a laissé de lui-même des traces vivantes sur ce sol aimé des dieux. Toutes ses admirations s'étaient personnifiées dans Hélène. Il l'avait évoquée devant ses yeux par la violence magique de sa méditation; il l'invoquait journellement comme la muse de son génie; il la consacra par tous les prestiges de son art. Pour lui, elle est réalité et idéal à la fois, un idéal vivant. Il dirait volontiers comme un de ses personnages : « Les érudits nous trompent quand ils nous parlent de l'âge de ces êtres presque divins. C'est quelque chose à part que la femme mythologique. Elle n'a pas d'âge. Le poète la conçoit et la présente comme il lui convient. Elle n'appartient qu'à la poésie, toujours jeune parce qu'elle est immortelle. Jamais elle n'est majeure, jamais vieille; sa forme est toujours accomplie et attire l'amour des hommes. Le temps n'enchaîne point le poète; le poète en est le maître et en dispose à son gré... Hélène, non plus, ne doit pas en subir les lois. Achille ne l'a-t-il pas trouvée à Phères, même hors des limites du temps? Quel rare bonheur! Avoir conquis l'amour en dépit de la destinée! Et ne pourrai-je pas moi-même, par la force du plus ardent désir, appeler à la vie cette forme unique, cette créature immortelle, née du sang des dieux?... » Il subit véritablement la fascination de cette figure poétique, dont l'immortalité rayonne jusqu'à lui du fond des siècles.

Chaque poète a, comme Goethe, son Hélène, idéale ou réelle. Il semble qu'il ait plus de peine à gravir les rudes sommets de l'art, s'il n'y est guidé, soutenu, s'il n'est attiré en haut par le regard d'une invisible protectrice, secrètement invoquée et révélée. Dans la grande scène du salut de Faust, Marguerite s'élève insensiblement dans les sphères divines pour attirer toujours plus haut son amant, réconcilié avec les splendeurs du ciel. « L'éternel féminin nous élève aux cieux, » chante le chœur des esprits. Appliquez ce mot, vous le pouvez, à toutes les grandes choses dans lesquelles l'homme essaie de réaliser l'infini, la philosophie, la poésie, l'art. Lorsque Socrate s'initiait aux derniers mystères du beau, traversant par l'élan de sa pensée toutes les sphères intermédiaires jusqu'à celles où l'idéal incréé se révélait à lui dans la gloire de sa pure essence, c'est l'étrangère de Mantinée, c'est Diotime qui soutenait par ses discours son essor vers le but sublime de loin montré à ses yeux. Lorsque Dante gravissait les plus âpres degrés de la théologie et de la philosophie, c'est Béatrix qui éclairait sa voie et renouvelait ses forces. Quel philosophe n'a connu les enchantemens que Diotime ou Béatrix, ces institutrices divines, versent sur les plus sévères enseignemens? Mais que dire du poète? Où puise-t-il son inspiration, sinon dans de fortes et pures amours, d'autant plus fortes qu'elles participent plus de l'idéal? Il semble que pour tous les nobles efforts de la pensée quelque grand amour imaginaire ou réel devienne une lumière et une force. C'est la théorie même de Diotime, dont Goethe semble s'être inspiré. La beauté participe à la production poétique moins encore à titre d'idéal poursuivi par le poète que comme agent mystérieux de sa fécondité intellectuelle, comme l'éternel féminin au sein duquel il confie le germe de ses plus nobles idées, la source sacrée et le prix sublime de son inspiration.

Il y a dans le second *Faust* deux évocations bien distinctes: l'une est une évocation, si je puis dire, toute métaphysique d'Hélène; l'autre est une résurrection complète. L'une prépare l'autre. C'est l'évocation par l'imagination qui inspire à Faust le désir violent de la possession, qui le précipite à travers les aventures et les périls du *sabbat classique* à la poursuite de son rêve, qui lui communique la force de pénétrer jusqu'à l'empire des morts, jusqu'au trône de Proserpine et d'obtenir le retour momentané d'Hélène à la vie, cette union qui sera féconde et d'où naîtra un fruit divin, la poésie moderne.

Suivons la pensée du poète, voyons-la naître, grandir peu à peu, s'indiquer par des traits de plus en plus marqués, jusqu'à ce qu'elle éclate dans une conception définitive et suprême qui deviendra comme un poème distinct dans le poème, qui aura sa vie

propre, sa forme déterminée, son individualité précise. A la fin du premier acte, l'empereur désire voir Pâris et Hélène, le plus beau des hommes et la plus belle des femmes. C'est le désir de la toute-puissance blasée; il y faut satisfaire par des moyens magiques. Comme Méphistophélès, en sa qualité de diable romantique et septentrional, n'a aucun rapport avec l'antiquité grecque, il ne pourra aider Faust que par des conseils dans cette nouvelle entreprise. « Le peuple païen ne me concerne pas, dit-il; il habite son enfer particulier. » Faust, obligé d'agir par lui-même, doit avoir recours aux mères, pouvoir mystérieux dont le nom seul est une épouvante : — « Les mères, les mères!... cela sonne d'une manière étrange! » Pour atteindre au lieu où résident ces déesses inconnues, le chemin n'est pas facile; il s'ouvre dans le centre de la terre à travers la solitude et le vide. On n'y peut rien comparer, même les chemins affreux à travers l'infini mouvant de la mer. Là du moins, quand on frémit en face de la mort, on voit encore quelque chose; on voit passer les vagues, les nuages, le soleil, la lune, les étoiles. Ici, dans les grands espaces qui s'étendent vers le royaume des mères, on ne voit rien, rien dans le lointain éternellement vide : on n'entend point le bruit de ses pas, on ne trouve rien de solide où se reposer. C'est dans cet infini silencieux et morne que trônent les déesses formidables. Un trépied ardent annonce au voyageur qui a tenté ce pèlerinage des abîmes qu'il en a touché le fond. A sa clarté se révèlent les mères, les unes assises, les autres debout ou marchant. Formation, transformation, voilà l'éternel entretien de leur pensée. Elles ne voient pas l'étranger qui arrive près d'elles, car elles ne voient que les *schèmes* (les idées, les types). Autour de leurs têtes planent les images de la vie, mobiles et pourtant sans vie; les êtres qui furent un jour dans tout leur éclat et toute leur splendeur se meuvent là-bas, car ils doivent subsister toujours. — On sait quelle impression produisit en Allemagne ce symbole des mères. Goethe lui-même était ému de sa propre invention. Quand il lut pour la première fois cette scène, Eckermann le priait de lui donner quelques éclaircissemens; mais lui comme d'habitude garda son secret, regardant Eckermann avec de grands yeux et répétant : « Les mères! les mères!... cela sonne d'une façon étrange. — Tout ce que je peux vous confier, ajouta-t-il, c'est que j'ai vu dans Plutarque que dans l'antiquité grecque on parlait des mères comme de divinités. Le reste est de mon invention. »

Le secret de Goethe n'est peut-être pas très difficile à deviner pour qui a quelque expérience des idées métaphysiques, et le bon Eckermann lui-même, qui est pourtant d'une perspicacité médiocre, a cru le deviner; mais il n'a pas assez considéré l'importance d'un mot que Goethe a employé avec intention en disant que

les mères ne voient que les *schèmes*, c'est-à-dire les images les plus parfaites, les figures idéales. Selon Eckermann, Goethe voudrait nous faire entendre que tous les êtres qui cessent de respirer retournent vers les mères à titre d'essences spirituelles, et qu'ils restent là sous cette forme immatérielle jusqu'à ce que l'occasion se présente pour eux de reparaître dans un nouvel être. Ce ne serait là qu'une doctrine assez vulgaire de métempsycose, fort éloignée de la vraie pensée de Goethe. Cette immortalité métaphysique confiée à la garde redoutable des mères n'admet que les essences supérieures, dignes d'être conservées parce qu'elles méritent d'être considérées comme des types. Le reste périt et se dissout dans les élémens. Goethe le dit assez clairement, vers la fin du troisième acte, par la bouche des suivantes d'Hélène. Quand leur reine est de nouveau entraînée par la fatalité dans l'Hadès, ses suivantes sont retenues sur la terre. La nature vivante, éternelle, réclame son droit sur elles. Elles deviennent « les soupirs tremblans du zéphir et les vagues murmures des rameaux, les méandres des ruisseaux. » — « Qui ne s'est pas fait un nom sur la terre appartient aux élémens. » — Elles cessent d'être des personnes, elle se confondent avec la verdure des bois, avec la limpidité des eaux, avec la lumière. Ce qui ne mérite pas de survivre comme type se dissipe dans les phénomènes de la nature. Les types seuls sont immortels. Hélène subsistera éternellement; elle échappe à la loi de la dispersion parce qu'elle a réuni en elle tous les traits qui donnent à une figure l'idéal, à un nom l'immortalité. — Les mères sont les gardiennes éternelles de ce trésor des types. Elles en interdisent l'accès aux profanes, elles ne le permettent qu'aux initiés, aux poètes, aux artistes, qui tiennent à la main la clef magique de Faust, l'inspiration. Parmi les mères, les unes sont assises : c'est le passé devenu immobile jusqu'à ce qu'il soit de nouveau entraîné dans le tourbillon de la vie. Les autres sont debout : c'est le présent dans l'attitude intermédiaire qui lui convient entre le passé et l'avenir. D'autres enfin marchent : c'est le mouvement vers ce qui n'est pas encore. Aucun type n'est d'ailleurs condamné à un repos éternel; la loi de la transformation universelle agit même sur ces essences qui semblent à tout jamais fixées dans leur perfection relative. Le repos absolu n'existe nulle part, pas plus dans cette région des types que dans la nature vivante. Jusque-là pénètre la métamorphose, le progrès; les types peuvent revivre, ils revivent en effet, soit dans le monde réel, où la puissance créatrice les produit de nouveau à la lumière du jour, soit dans l'art, où l'évocation du poète leur rend une vie idéale. Hélène en est une preuve éclatante : elle a vécu une seconde

fois pour Faust, elle vivra une troisième fois pour le poète, pour Goethe; mais dans leur existence nouvelle ces types se modifient, se transforment pour se mettre en harmonie avec les siècles qu'ils éclairent de leur présence presque divine. Ils gardent le modèle impérissable et consacré qui est leur essence propre, mais en y mêlant dans une mesure harmonieuse quelque trait nouveau, quelque idée inconnue aux âges anciens, qui, sans altérer la pureté de leur essence, la complète, et, s'il est possible, l'élève encore d'un degré dans l'idéal. Ainsi l'art n'est pas condamné à l'immobilité de la perfection classique; il doit s'en inspirer, s'y appuyer pour s'élever plus haut. La poésie elle-même est soumise à la loi du progrès. Tel me paraît être le sens profond de cet admirable symbole, esthétique et métaphysique à la fois, des mères, ces déesses qui défendent contre le temps, contre l'oubli et la profanation, pire que l'oubli, la divine immortalité des types, et qui les tiennent en réserve pour les grands artistes, capables, en les conservant, de les transformer.

Armé de la clef magique devant laquelle s'ouvrent les mondes enchantés de l'art, Faust est revenu de son voyage au royaume des mères, ramenant avec lui Pâris et Hélène. La scène est rapide: ce n'est encore qu'une évocation de types; la vie ne leur a pas été rendue, ils n'en ont que l'illusion et l'apparence. — Pâris se montre le premier; au son d'une musique voluptueuse, il prend différentes poses, celles qu'ont immortalisées les marbres antiques. Parmi les spectateurs, les hommes le maudissent et le raillent; les femmes, enthousiastes, dépeignent les charmes de cette éternelle jeunesse qui les remplit d'amour. Pâris s'endort, Hélène paraît; elle s'approche de Pâris endormi et dépose un baiser sur ses lèvres. elle s'éloigne, puis le regarde encore. Alors surtout elle paraît ravissante. Les hommes, enflammés de désirs, célèbrent avec ivresse ses louanges; les femmes, pleines d'envie et de haine, l'accablent de leurs critiques. Faust lui-même ne se contient plus; en voyant cette beauté divine, il oublie le temps, le lieu, la situation, et Méphistophélès à chaque instant est obligé de lui rappeler qu'il sort de son rôle. — Pâris et Hélène semblent être entraînés l'un vers l'autre par une force irrésistible. Pâris la prend dans ses bras comme pour la ravir. Faust, dans une sorte de délire jaloux, tourne contre lui la clef qu'il tient encore à la main; mais alors une violente explosion se fait entendre, les apparitions magiques s'en vont en fumée, Faust tombe à terre foudroyé (1).

Nous le retrouvons au second acte étendu sur son lit, dans son ancienne chambre, étroite, aux voûtes en ogive. « Reste là, couché,

(1) Voyez les analyses de ces différentes scènes dans les *Conversations d'Eckermann*. Ces analyses, écrites sous l'impression immédiate de la lecture et des entretiens de Goethe, mettent en lumière les intentions du poète.

malheureux, engagé dans les chaînes de l'amour, difficiles à rompre! Celui qu'Hélène a paralysé ne revient pas aisément à la raison. » Cependant ce sommeil magique n'est pas sans consolation. Tandis que son corps gît foudroyé, son âme veille et rêve. De quoi rêverait-elle, sinon des temps et des pays qui ont vu cette Hélène divine, devenue une seconde âme dans son âme, l'idéal dans l'imagination du poète? Nous voyons passer dans le miroir transparent de sa pensée endormie toutes les visions classiques de la légende grecque. L'admirable pays! les belles campagnes! les eaux limpides dans la profondeur sacrée des bois! Que de beautés adorables! L'une d'elles surtout, nue et déjà prête au bain, semble appartenir à la race des héros ou même des dieux. Elle pose le pied dans l'eau; la douce flamme de vie qui anime son noble corps s'y rafraîchit délicieusement... Mais quel bruit d'ailes vivement agitées? quel murmure? Les jeunes filles fuient épouvantées; seule la reine, avec un regard tranquille et un orgueilleux plaisir, voit s'approcher à travers l'onde émue le prince des cygnes... C'est Léda, c'est son royal amant qui se révèlent à Faust dans une des scènes amoureuses de l'antique Grèce. Rêver de Léda, c'est encore rêver d'Hélène. — Hélène, qui viendra plus tard, trouve ainsi son origine dans ce rêve enchanté. La Grèce mythologique apparaît déjà et se révèle à ce sombre fils du Nord, que les songes divins initient graduellement à l'éclatante réalité qui va venir pour lui.

Bientôt commence, avec le récit de Faust, l'ardente poursuite d'Hélène, qui devient le prétexte trop complaisant de cet obscur épisode, *la nuit classique de Walpurgis*. Après de longues recherches, dans une scène qui n'a pas été écrite, Faust arrivait enfin jusqu'au trône de Proserpine, et avec l'éloquence touchante qu'inspire la passion, il obtenait d'elle non plus l'apparition magique, mais la résurrection d'Hélène, l'espoir de la posséder, la promesse même de son amour. C'est là précisément le sujet du troisième acte, celui de tous qu'on lit le plus aujourd'hui, celui où l'art du poète, soutenu par le charme et la nouveauté du sujet, s'est élevé jusqu'aux cimes les plus hautes de l'inspiration.

A peine avons-nous besoin de rappeler la suite et l'enchaînement des idées de ce magnifique épisode que tout le monde connaît : l'arrivée de la reine à Sparte, les vagues inquiétudes qui se répandent dans son âme, les prédictions sinistres; la fuite d'Hélène dans le château où Faust attend sa divine amante, avec la troupe des hommes du Nord qui l'ont suivi en Grèce; les noces mystiques dans une Arcadie enchantée, la naissance du bel Euphorien, l'enfant promis à d'illustres destinées, le fils qui porte en lui, avec le sang des dieux que lui a transmis Hélène, la séve ardente des passions modernes. Le symbole est transparent, et Goethe cette

fois n'a pas gardé pour lui son secret. Il le livre à qui veut l'entendre dans ses lettres et dans ses entretiens. « Dès les premiers actes, disait-il, commencent à résonner les noms de classique et de romantique. On en parle déjà pour que le lecteur soit conduit, comme par une route qui s'élève peu à peu, jusqu'à *Hélène*, où les deux formes de poésie font leur apparition complète et sont amenées à une espèce de réconciliation.... Il est temps que tous ces débats inutiles et passionnés entre les deux écoles finissent.... Or y a-t-il un point de vue plus haut et plus pur que celui de la poésie antique, à laquelle nous devons d'avoir été délivrés de la *barbarie monastique* vers le XVIe siècle? N'apprendrons-nous pas d'elle à estimer de ce haut point de vue toute chose à sa véritable valeur esthétique, l'ancien comme le nouveau? C'est dans cet espoir que je me suis mis à ce poème d'*Hélène*, sans penser au public ni même à un seul lecteur, persuadé que qui saisit facilement et embrasse l'ensemble avec un peu de patience s'appropriera facilement les détails.... Qu'*Hélène* obéisse maintenant à ses destins! »

Même dans cette conception originale et qui nous émeut à travers le symbole, Goethe nous laisse quelques regrets. Il est bien de célébrer dans les noces idéales d'Hélène et de Faust l'union de l'art antique et de la poésie moderne; mais c'est mal comprendre les intérêts de cette antiquité classique que de lui donner pour accompagnement, et tout à côté, dans le *sabbat classique*, un chœur de monstres. Déjà Phorkys-Méphistophélès m'inquiète par sa figure de spectre. L'étrange idée de vouloir acclimater la laideur dans le monde de l'art antique, dans la patrie d'Hélène! Mais dans le *sabbat classique*, dont le titre même est composé de deux mots qui hurlent d'être accouplés, quel mauvais génie d'érudition pédantesque inspire à Goethe cette pensée de remplir son œuvre des plus hideuses apparitions? Pourquoi a-t-il voulu écrire sous la triste inspiration des sorcières de Thessalie? On a dit spirituellement que c'est là « le romantisme de l'antiquité classique. » Je le veux bien; par conséquent c'est une fausse antiquité. Goethe a trop oublié la remarque si juste des phorkyades : « nées dans la nuit, disent-elles, parentes des ténèbres, presque inconnues à nous-mêmes, aux autres absolument, on ne nous vit jamais reproduites par l'art. » Ces monstres sans forme et presque sans nom qui rampent dans les bas-fonds de la mythologie, il fallait les y laisser. Goethe a eu doublement tort de les tirer de leur ombre infâme et de les produire à la lumière de l'art; il a compromis l'antiquité classique et rendu presque inabordables des parties entières de son poème : juste châtiment de ce qui, pour un amant de la Grèce et d'Hélène, a été une sorte d'attentat poétique, un sacrilége.

IV.

Le paganisme de Goethe est une vaste allégorie de la nature. Il lui sert à exprimer les aspects multiples de la réalité sensible, à en saisir les formes diverses et mobiles par des expressions allégoriques aussi variées que ces formes elles-mêmes. On a dit que le polythéisme de Goethe était la parure de son panthéisme. Rien de plus juste et de mieux dit. Seulement la parure se surcharge d'une profusion d'ornemens d'un goût médiocre; elle écrase l'idée qu'elle devait simplement orner.

L'épisode d'*Homunculus* et *la nuit classique de Walpürgis* n'ont absolument de sens que par ce symbolisme des forces naturelles aspirant successivement à la forme, à la vie, à la perfection relative dont elles sont capables. Homunculus représente cette aspiration de ce qui n'existe qu'en puissance à l'existence pleine et achevée; Faust, qui se promène en cette singulière compagnie à travers les enchantemens et les terreurs de cette magie thessalienne, achève le symbole en cherchant Hélène, et représente l'aspiration de la nature entière vers la forme accomplie, vers la beauté. La pensée première a de la grandeur. On nous permettra de ne pas nous disperser dans des épisodes sans lien apparent, sans rapport visible, et d'indiquer seulement par quelques traits l'organisation complexe et le développement subtil de la conception du poète : étrange fantaisie qui va des plaines de Pharsale aux bords du Pénée et aux rivages de la mer Égée, à travers une population fabuleuse de monstres et de fantômes, fils de la nuit!

Homunculus, c'est le désir de la vie, le soupir de la nature vers l'existence. Il me semble bien être le cousin-germain du *devenir* de Hegel. Produit équivoque de la science de Wagner, — qui, penché depuis un demi-siècle sur son creuset, espère enfin y trouver la vie dans une combinaison inespérée de substances, — et de l'art de Méphistophélès, qui a voulu donner cette illusion au vieux savant, — Homunculus n'est qu'une misérable forme humaine, captive dans le cristal d'une fiole, petit être phosphorescent, tintant, gesticulant, parlant, sans avoir, à proprement dire, ni corps ni pensée. Dérision de la science humaine, figure apparente, provisoire, pure possibilité d'être dans un commencement de forme, il veut se compléter et se joint à la caravane magique organisée par Méphistophélès pour aller à la découverte du principe et des sources de la vie. Ces sources sacrées doivent se rencontrer, par un accord mystérieux des lois de la nature, là où l'antique et immortelle beauté est éclose dans tout son éclat, en Grèce; mais c'est vers la Grèce romantique, en Thessalie, que le poète nous conduit dans cette nuit même de

Walpürgis, dévouée au sabbat. — On peut distinguer dans le *sabbat classique* trois parties dont chacune représenterait symboliquement une phase dans l'histoire des évolutions plastiques de la nature, un acte dans le grand drame de la création. Dans la première, nous ne rencontrons que des ébauches d'être, jeux gigantesques et bizarres de la puissance créatrice, productions monstrueuses des forces élémentaires sans forme fixe, déterminée, sans proportions harmonieuses, vrais jeux de titans : fourmis colossales, griffons, arimaspes, sphinx, sirènes. — La seconde partie marque un progrès sensible dans les procédés et l'art de la nature. Sur les bords du Pénée, ce sont les demi-dieux de l'eau, les nymphes, les centaures et Chiron, le dernier de tous : figures encore indécises et flottantes, bien que se rapprochant déjà des formes achevées et harmonieuses. — Dans la troisième partie, qu'on pourrait appeler la période humaine, le travail de la création est achevé : chacun des dieux mythologiques a son rôle et son emploi. La période de confusion a fait place à la période où l'ordre s'établit, où la loi domine et règle l'anarchie des forces, où tout s'organise et se distribue. En même temps la science s'éveille; c'est bien l'âge de l'homme, puisque c'est l'âge de la pensée scientifique scrutant les phénomènes, interrogeant les conditions de l'existence, écartant les explications fabuleuses, mettant partout les principes naturels à la place des rêves et des fictions. Cette période se symbolise dans les noms de Thalès et d'Anaxagore, qui représentent les deux forces élémentaires, l'eau et le feu, et les théories rivales des neptuniens et des vulcaniens, entre lesquelles aujourd'hui encore se dispute l'empire de la géologie. L'épisode s'achève par la rencontre de Protée (le principe des métamorphoses), qui révèle à Homunculus le grand mystère : « c'est dans la mer que tu dois prendre ton origine! » Protée traduit à sa manière cette idée panthéistique sur le principe et le commencement de la vie que le naturaliste Ocken exprimait ainsi : « La lumière éclaire l'eau salée, et l'eau vit. Toute vie vient de la mer, jamais du continent. Toute la mer est vivante. C'est un organisme mouvant qui toujours s'élève et retombe sur lui-même... L'amour est sorti de l'écume de la mer... Les premières formes organiques sortirent des endroits mouillés par la mer, là les plantes, là les animaux. L'homme même est un enfant de la mer humide et chaude, là où elle s'attiédit, près de la terre. » La loi de la métamorphose et la vie issue de la mer sous l'action du soleil, voilà les grands axiomes panthéistiques que le poète proclame comme le dernier résultat, la conquête suprême de la science. La fête de la mer, source sacrée de l'existence, couronne cette bizarre épopée du *sabbat classique*.

Plutôt que de nous égarer dans le détail de ces conceptions, détail infini, subtil et souvent enveloppé d'une obscurité désespérante,

nous croyons qu'il est plus intéressant d'examiner une question qui s'impose naturellement à nous au terme de cette étude. Presque toutes les grandes œuvres de Goethe portent, bien qu'à un moindre degré que celle-ci, la trace d'un mélange perpétuel et comme d'un essai de fusion entre la science positive et la poésie. Jusqu'à quel point ce mélange est-il légitime? La poésie ne doit-elle pas souffrir cruellement de ce voisinage trop familier de la science? Le grand peintre du monde physique, Alexandre de Humboldt, s'est posé cette question et l'a résolue dans un sens très net, dans le même sens que Goethe lui-même; mais il la résout par une doctrine, tandis que Goethe a tenté de la résoudre par le fait même, — par l'art.

Selon M. de Humboldt, la poésie du XIXe siècle doit se renouveler aux sources mêmes de la science. S'appuyant sur une pensée de son illustre frère Guillaume, il soutient que rien n'est plus légitime que cette association, qu'en elles-mêmes et d'après leur nature la poésie, la science, la philosophie, ne sauraient être séparées. « Elles ne font qu'un à cette époque de la civilisation où toutes les facultés de l'homme sont encore confondues, et lorsque, par l'effet d'une disposition vraiment poétique, il se reporte à cette unité première. » Bien qu'il puisse sembler étrange au premier abord de vouloir unir la poésie, qui vit par la forme, par la couleur, par la variété, avec les idées les plus simples, les plus abstraites, qui sont la substance même de la science, il ne faut pas craindre ce mélange. Une telle crainte ne pourrait naître que d'une vue bornée des choses ou d'une sentimentalité molle. Il y a dans les perspectives agrandies de la nature mieux connue une large compensation pour le pouvoir magique et miraculeux qu'on lui retire. Pour nous en tenir à un seul exemple, le sentiment de la grandeur n'est-il pas plus vivement excité en nous par l'intuition de l'infini astronomique que par l'imagination puérile de cette voûte d'azur constellée de clous d'or qui représentait autrefois pour l'homme le ciel étoilé? La simplicité et la généralité des lois, la variété prodigieuse des combinaisons, des actions et des réactions des phénomènes, la complexité des détails qui s'entrecroisent à l'infini sur la trame vivante de l'univers, n'y a-t-il pas dans ces vues une source d'émotions vives, poétiques, profondément neuves, grandes comme l'infini? — M. de Humboldt réfute avec vivacité la thèse de Burke et de tous ceux qui prétendent avec lui que l'ignorance des choses de la nature est la source unique de l'admiration poétique et du sentiment du sublime. Burke confond, dit-il, l'admiration avec l'étonnement. L'ignorance ne produit que la stupéfaction et la terreur devant l'inconnu des choses : c'est d'une science profonde que naît le sentiment viril de l'admiration intelligente. La science recherche ce qu'il y a de permanent, l'essence fixe des phénomènes, les lois primordiales et généra-

trices, les relations constantes, les formes stables, les types. Or qu'est-ce que les lois, les types, les formes, sinon les *idées* que la science humaine parvient à extraire de l'observation empirique et à l'aide desquelles nous dominons la matière brute des faits? La nature bien comprise se résout donc en *idées*. Et que peut-il y avoir de plus beau que la nature vue dans les *idées?* Plus on y apporte une connaissance profonde de son essence, plus la contemplation en est un plaisir, plus ce plaisir est noble, élevé. La vraie magie de la nature, son prestige poétique, c'est sa grandeur et sa simplicité, qui ne se révèlent qu'à la science.

Malgré tout, je ne me rends pas encore. Je reste dans le doute, non pas sur la beauté du spectacle qu'offre à l'esprit la nature contemplée dans les idées, mais sur le légitime emploi des connaissances exactes, positives dans la poésie. Ou plutôt je tiendrais à bien marquer une distinction, qui me paraît essentielle dans la question, entre le sentiment général, l'émotion esthétique qu'excite en nous le spectacle des forces harmonieuses de la nature, et la science analytique, détaillée, des phénomènes et des lois dans leur sèche et nue précision.

Des exemples, que Goethe lui-même me fournit, serviront à préciser cette distinction et à expliquer ma pensée. Prenons *Werther*. Quand je lis les premières pages toutes parfumées de jeunesse et de printemps, avant les souffrances, avant l'amour, et que le poète me peint Werther rêvant sur la colline, sous les rayons du soleil de midi, plongé dans l'ivresse d'une sensation infinie, adorant cette belle et forte nature, mère et nourrice des choses, qui se colore, qui s'échauffe, qui étincelle autour de lui, écoutant le sourd travail de l'activité universelle d'où sortent les êtres, recueillant les vagues échos de la germination mystérieuse où s'élabore la vie, je jouis délicieusement de cette poétique et vigoureuse peinture, et par une insensible contagion l'ivresse du philosophe naturaliste s'insinue au fond de mon âme. De même dans un grand nombre de poésies, toutes pénétrées de l'âme secrète et des forces divines de la nature; de même quand le docteur Faust nous décrit, dans sa méditation sublime, le travail de « la puissance éternellement active et créatrice; » en mille autres endroits encore, j'admire quelle énergie et quelle nouveauté d'accens le poète emprunte au sentiment scientifique qu'il a de cet infini vivant. Mais dans tout cela qu'y a-t-il? Rien que de grandes et profondes émotions, l'émotion du mystère des choses ou de la nature possédée en partie par nos désirs, par nos rêves, par nos anticipations sublimes, en partie par nos expériences et nos idées. Ce n'est pas la science positive avec ses instrumens de précision, réduisant en formules la réalité mouvante, et en chiffres le brillant tumulte des faits.

Au contraire, dès que Goethe prétend exposer des doctrines scientifiques et des résultats précis, quels que soient la richesse et la fécondité de son imagination, la magie des couleurs, le prestige des mots qu'il emploie, il est un admirable artiste, et cependant nous restons froids. Lisez ces petits chefs-d'œuvre d'érudition ingénieuse, les poèmes sur *la Métamorphose des plantes* et sur *la Métamorphose des animaux*. Toutes ces descriptions si détaillées nous font l'effet, dans le langage poétique qui les revêt, d'élégantes énigmes. Lisez dans *Wilhelm Meister* la fête des mineurs; suivez, si vous le pouvez, les longues explications de Montan, et jugez si la métallurgie et la géologie, dans une œuvre d'art, valent un accent du cœur. — Pense-t-on que le roman des *Affinités électives* aurait perdu quelque chose à être moins fidèlement calqué sur une leçon de chimie? Enfin je renvoie mes lecteurs à cette *nuit classique de Walpürgis*, je les engage à écouter le long dialogue entre Anaxagore et Thalès, le débat entre les théories plutonienne et neptunienne, ou bien encore à s'intéresser, s'ils le peuvent, à l'allégorie que joue Séismos, ce personnage dont la destinée poétique est de représenter tout un savant système sur le soulèvement des montagnes. — Ils ne pourront relire le second *Faust* sans faire de notables restrictions à la théorie esthétique de M. de Humboldt.

Après cela, devons-nous regretter que Goethe n'ait pas écrit ce poème de *la Nature* dont il avait conçu le plan dès 1798, et qui fut l'idée fixe de sa vie, son rêve irréalisé? Un poème sur la nature est-il possible à notre époque? — A la fin du siècle dernier, plusieurs poètes français l'avaient tenté. Il y eut alors, sous l'influence de la philosophie régnante, comme une floraison de poèmes *de natura rerum*. Lebrun, Fontanes, André Chénier, eurent chacun à son tour l'ambition de doter leur siècle d'un poème philosophique où ils devaient raconter l'origine des choses, exposer l'ensemble et les principes des êtres, dévoiler les mystères de la naissance de l'homme et des sociétés, montrer le développement des sciences, des arts et des civilisations à travers la barbarie des origines et les ténèbres de longs siècles accumulés sur le berceau de la race humaine. Il nous est resté de cette éclosion poétique des fragmens de Lebrun et de Fontanes, surtout quelques belles et vives esquisses de l'*Hermès* d'André Chénier, quelques vers admirables qui s'étaient produits tout seuls dans la première émotion du sujet, qui s'étaient comme chantés d'avance dans sa pensée; mais André Chénier était plus au courant de la philosophie générale de son époque que des progrès de la science positive. Ce qui survit de son *Hermès* n'est que réminiscences harmonieuses des poètes anciens; c'est toujours le laborieux commencement de la vie dans le monde et de l'homme dans ses forêts natales; c'est l'origine des

sociétés attristée par le sombre tableau des superstitions, ou bien ce sont les forces secrètes de la nature poétiquement invoquées, le travail de la terre *nubile et brûlant d'être mère*, ou encore la virilité féconde de Jupiter emplissant *les vastes flancs de sa puissante épouse*. Tout cela n'est pas de la science, c'est la vague ivresse de la nature, une physique poétique, un thème à beaux vers.

Goethe aurait-il été plus heureux? Malgré la supériorité évidente de sa science et de son art, l'abondance de ses idées et l'incroyable flexibilité de la langue poétique dont il dispose, je doute qu'il eût réussi dans cette grande entreprise. Des épisodes tels que le *sabbat classique*, qui peuvent être considérés comme des pages détachées du grand poème projeté, autorisent le doute que j'émets. Au XIXe siècle, avec l'abondance prodigieuse des détails que la science a recueillis et la précision sévère des lois dans lesquelles elle a fixé cette masse confuse de faits, il n'y a guère qu'un poème possible sur la nature. Ce poème, c'est M. de Humboldt qui a eu la gloire de l'écrire, et il s'appelle le *Cosmos*. — Ne regrettons pas que le rêve de Goethe soit resté un rêve. Il n'a pas enchaîné les détails infinis de la réalité vivante dans les liens d'une œuvre didactique; il a fait mieux, il nous en donne à chaque instant, dans des poèmes variés, le sentiment et la vue d'ensemble; il ouvre devant nos yeux les abîmes muets de l'être et du temps; il se plaît à ressentir le vertige et le frisson du mystère cosmique, qui révèle Dieu aux uns, qui le remplace pour les autres, pour Goethe lui-même.

Ainsi faisait déjà, dix-neuf siècles avant Goethe, un de ses grands prédécesseurs, le maître de l'antiquité tout entière dans la poésie scientifique, Lucrèce, le seul qui ait réalisé cette conception étrange d'une épopée de la nature, imitant et dépassant Empédocle et Parménide, s'emparant d'un titre qui était tombé dans le domaine commun des philosophes et tirant de là l'occasion d'une œuvre unique, objet d'étonnement autant que d'admiration pour tous les siècles.

Pour qui regarde plus loin qu'à la surface des livres et qui cherche la raison des choses, qu'y a-t-il vraiment d'admirable dans le *de Natura rerum?* Est-ce l'obscure physique des atomes? Est-ce l'exposition du système mécanique de leur mouvement et de leur chute, la théorie du plein et du vide, l'idée du *clinamen*, le système des poids et des contre-poids imaginés pour maintenir l'équilibre des mondes? Est-ce toute cette physique, ou bien serait-ce la bizarre physiologie des sens? Non, assurément, bien que partout abondent des vers admirables d'énergie et de concision, dans lesquels le grand poète s'efforce de condenser les rêveries doctrinales de l'école, errantes, sans règle et sans appui, au milieu de l'immensité

des choses. Non, ce qui fait l'attrait souverain du poète, cet attrait vainqueur des âges et persistant bien longtemps après que l'absurde physique des épicuriens est tombée, ce n'est pas cette vaine tentative de science positive : c'est la splendeur même de la poésie à travers le plus aride système; c'est la nouveauté de ce monde en fleur (*novitas florida mundi*); c'est la peinture virile des premiers efforts, des premières douleurs et des luttes de l'humanité naissante contre les forces aveugles et déchaînées; c'est la poésie délirante de l'amour, l'image presque tragique de la volupté, toujours mêlée à l'idée de la destruction, solennisée par l'idée de la mort inévitable et prochaine. Et quelle âme un peu vive ne serait sensible à cette révolte vraiment épique du poète contre des dieux cruels et jaloux qui écrasent la vie humaine sous le poids des plus avilissantes superstitions et l'enchaînent dans les liens d'une terreur ignominieuse, dans l'attente de la plus triste immortalité, l'immortalité païenne? — Tout cela n'est rien encore au prix du sentiment qui anime le poème entier, qui en est vraiment l'âme, la beauté, l'inspiration. Ce sentiment n'est pas, comme on devrait s'y attendre de la part d'un épicurien conséquent, celui d'une philosophie purement mécanique qui ne verrait dans l'univers que l'ensemble des phénomènes résultant de la combinaison des atomes et ne reconnaîtrait dans la nature que l'expression abstraite et collective des propriétés de la matière. C'est au contraire le sentiment presque religieux de je ne sais quelle nature toute différente, presque divinisée, que le père de la doctrine, Démocrite, assurément n'a pas connue. Que signifient sans cela toutes ces considérations du poète sur l'ordre qui règne dans le monde, sur ces lois, *rationes, leges, fœdera mundi*, qui soutiennent l'organisme général et en règlent l'harmonie? Et ces belles peintures de la faculté créatrice de la terre, de ses opérations génésiaques, de sa fécondité engendrant la vie dans un grand effort qui l'épuise, de ses soins maternels pour l'homme naissant? Et ces allusions fréquentes à une certaine puissance universelle, active et créatrice que l'on ne peut nommer, dont on ne peut soulever les voiles sans qu'un frisson sacré vous avertisse d'un mystère presque divin (*divina voluptas... atque horror*)? Tout cela ne montre-t-il point assez clairement que le poète, en dépit de son système, croit à quelque chose de plus qu'aux atomes et au vide, et que sa pensée inquiète s'élance par-delà les limites que lui assigne la philosophie d'Épicure?

Ainsi se rapprochent à travers les siècles, par des sympathies secrètes d'âme et de génie, par une communauté d'inspiration générale, malgré la diversité des philosophies et des civilisations, ces deux poètes, Goethe et Lucrèce. Il ne faut pas s'en étonner. Lucrèce échappe à son système par l'enthousiasme qu'il ressent à l'approche

du mystère des choses; il y échappe par les tristesses mêmes et la hautaine mélancolie de son âme. Tout cela est de la poésie, et le matérialisme pur est par excellence une doctrine anti-poétique, la négation même de la poésie. C'est là ce qui nous explique les affinités secrètes de Goethe, bien qu'il soit panthéiste déclaré, avec un poète épicurien comme Lucrèce; la même raison nous aide à comprendre ses affinités avouées avec le chef des encyclopédistes, Diderot. C'est que toutes les doctrines matérialistes subissent dans les intelligences enthousiastes une véritable transformation. Lucrèce et Diderot, matérialistes dans le dessein général de leur doctrine, en réalité cessent de l'être quand ils la développent avec leur feu naturel et leur chaleur d'imagination. Chez eux, la conception de la nature ne tarde pas à sortir du pur mécanisme. Ils oublient les sévères engagemens qu'ils ont pris d'expliquer tout par les résultats de propriétés innées à la matière et de combinaisons nécessaires. A un certain moment, on les surprend à célébrer la puissance universelle, la puissance vive, éternellement féconde, le principe actif qui élabore sans trêve la substance du monde.

C'est là que les attend le panthéisme, c'est là qu'ils se rencontrent avec Goethe. C'est qu'en effet le naturalisme peut prendre divers caractères et divers aspects. Il s'élève ou s'abaisse selon les tendances et les dispositions de chaque esprit, selon le *climat intérieur* de chaque âme. Quand il se produit dans une intelligence froide, positive, uniquement réglée par la raison mathématique, il y a bien des chances pour que le naturalisme devienne le mécanisme absolu, le matérialisme pur et simple. Quand il se manifeste dans un esprit poétique, c'est presque infailliblement le panthéisme qui à la fin éclate. Avec un degré d'enthousiasme de plus ou de moins, on rend compte de ces diversités dans la manifestation d'une seule et même idée, celle qui prétend expliquer le monde sans Dieu. La doctrine philosophique semble séparer par un abîme Goethe et Lucrèce, l'un qui reconnaît pour maître Spinoza, l'autre Épicure; en réalité, la force, la grandeur, la vivacité de leur imagination les rapprochent. — D'une part, Lucrèce anime et personnifie par l'ardeur de son âme cette froide mécanique des atomes et la transforme en une puissance mystérieuse de vie et de fécondité qu'il célèbre, sous le nom de Vénus, avec une sorte d'enthousiasme religieux. — D'autre part, Goethe est trop profondément pénétré du sentiment de la réalité pour se tenir rigoureusement aux formules géométriques du panthéisme de Spinoza; il les colore, il les échauffe de tous les feux de son génie, et l'on voit se rencontrer ainsi, partis de deux points opposés, le mécanisme épicurien et le spinozisme abstrait, réconciliés par la poésie dans l'adoration de la grande nature, source unique de la vie, seule réalité, seul Dieu.

V.

Après avoir exposé les théories diverses qui composent comme une trilogie philosophique dans le drame, peut-être sera-t-il utile de montrer comment ces différentes parties se relient entre elles. Il semble bien que le lien qui les rattache soit l'idée de l'activité de Faust, de plus en plus utile et développée à travers les expériences variées de la vie, et s'élevant par un progrès continu vers la perfection morale, plutôt entrevue que clairement aperçue et définie par le poète.

Une nuit emblématique sépare le second *Faust* du premier, qui s'achève à la mort de Marguerite. Tandis que le roi des sylphes, Ariel, berce dans les mélodies et les parfums le sommeil du grand coupable, son âme se renouvelle et s'apaise. Les souvenirs affreux, le désespoir, disparaissent insensiblement. Une idée chère au poète panthéiste s'exprime sous le gracieux symbole de cette nuit remplie des chastes ivresses que la nature prodigue à ses élus, à ceux qui savent la comprendre et l'aimer. Après les grandes catastrophes et même après les grandes fautes, le remède unique, suprême, c'est l'abandon de soi à cette force universelle, mystérieuse, éternellement active et salutaire, qui répare tout parce qu'elle crée tout. Les âmes malades y retrouvent la santé, les esprits inquiets le calme, les consciences troublées le repos, et, pour suivre la pensée de Goethe jusqu'au bout, le pardon. Oui, pour Goethe, ce grand adorateur de la nature, il émane d'elle non-seulement des vertus physiques qui fortifient, mais une lumière qui éclaire, une vertu morale qui régénère, l'oubli, l'apaisement souverain des remords. Elle est l'indulgente mère et la consolatrice auguste de l'homme, la puissance religieuse qui relève et qui absout. Elle verse dans notre misère l'eau purificatrice du Léthé; elle nous consacre par ses énergies divines pour les grands combats de la vie.

Sous son influence sacrée, Faust a senti, dans la substance réparée de son âme, jaillir la source d'une vie nouvelle. Les lâches abattemens de la veille ont fait place à des résolutions viriles. Une jeune vigueur s'est répandue dans tous ses membres. Le chœur invisible lui a dicté dans ses chants les oracles qu'il doit suivre : « Courage! n'hésite pas, sache t'enhardir! lui ont dit les enfans de l'air; marche droit à ton but, tandis que la multitude flotte et s'égare dans ses voies. Il peut tout accomplir, le noble esprit qui comprend et agit vivement. » Et dès que l'aurore a brillé, secouant la faible entrave du sommeil magique qui le tenait enchaîné, Faust se relève libre et fort pour ses nouvelles destinées. Dans une apostrophe sublime, il remercie la terre qui l'a tenu endormi dans les

tendresses de son sein maternel. « Les pulsations de la vie battent en moi avec une force nouvelle, pour saluer doucement l'aube qui colore l'éther... O terre, tu m'as aussi été fidèle cette nuit, et tu respires à mes pieds rajeunie. Déjà tu commences à m'entourer de plaisirs; tu réveilles et tu excites en moi l'énergique résolution de tendre sans cesse à la plus haute existence. »

La passion l'a stérilement agité, misérablement trompé; elle l'a jeté à terre, vaincu, anéanti sous le coup de la fatalité que la passion porte avec elle. C'est l'action maintenant qui va prendre sa vie, c'est l'action qui tente sa liberté rajeunie, réveillée comme en sursaut après les angoisses d'un rêve tour à tour enchanté et sinistre. Il ne consent plus à être le jouet du sort, comme doit l'être inévitablement toute âme qui s'est livrée et ne s'appartient pas. Il ne se mettra plus à la merci des événemens. Du droit de sa haute pensée, qui se ressaisit tout entière et qui prend le gouvernement de sa volonté, c'est lui maintenant qui dominera les événemens et qui dans sa mesure les fera. Dans le cercle que tracera son activité, il dira comme Prométhée : « Rien au-dessus de moi, rien au-dessous. » Il sera maître de tout, s'il sait ne rien craindre et ne rien espérer à l'excès, s'il sait ne pas se mettre sous la dépendance de la fatalité par les complicités secrètes et les lâchetés de son faible cœur. A ce prix, il sera roi, il sera dieu, un dieu terrestre, mais un dieu.

C'est l'éveil d'une activité héroïque, longtemps comprimée par de fausses directions ou par la violence des passions, et qui se lève maintenant pour s'emparer du monde. Faust aura parcouru ainsi, dans son ardent désir de tout expérimenter et de tout connaître, les sphères variées de l'âme humaine. Il a traversé, comme la tempête traverse les diverses zones du ciel, d'abord cette sphère haute et ténébreuse que la pensée spéculative, l'idéalisme, remplit de ses ambitions et de ses chimères, puis celle où l'amour répand ses enchantemens, ses mystères, ses délires. Il aborde enfin cette sphère vraiment humaine où la volonté recueille ses forces et se ramasse tout entière pour éclater au dehors en résolutions énergiques, pour dominer le monde à son heure et le transformer à l'image de sa pensée par la politique ou par les armes, par l'industrie ou par l'art. Le poème devient ainsi une grande allégorie, le drame de l'activité humaine, divinisée par la grandeur du but qu'elle poursuit et de la force qu'elle déploie.

Agir, telle va être désormais la destination de Faust régénéré; il y trouvera les joies les plus nobles qui soient permises à un mortel, la félicité grave de se sentir utile, le bonheur d'améliorer autour de soi les conditions du sol ou celles de la société, la nature physique et le sort des hommes, ou même, ce qui est plus diffi-

cile, leur âme et leur cœur. Le poète aura réalisé dans la vie de son héros l'idéal de sa morale, qui se tourne tout entière à l'action, si l'on prend ce mot dans son sens le plus haut et le plus large, — l'action opposée à l'égoïsme de la passion, de la pensée solitaire, opposée à la spéculation, qui se dissipe dans l'abstraction vide, ou à l'agitation non moins stérile des vains désirs qui étreignent le nuage, l'action enfin, soit qu'elle s'exerce dans les devoirs positifs de la vie pratique, soit dans les grandes œuvres qui régénèrent un pays ou un peuple, soit dans la culture esthétique et scientifique de l'esprit.

En ce sens, on peut dire que ce poème n'est pas seulement la suite et le complément du premier *Faust;* il achève *Werther* en le corrigeant, il en rectifie l'impression dernière par la leçon de la plus haute et de la plus complète expérience, résumé d'une longue vie. *Werther*, c'était la sensibilité maladive de la vingtième année, se prenant elle-même pour le terme et l'unique but de la vie, et qui, trompée dans son rêve, n'a plus la force de supporter la réalité sans l'illusion, la vie sans la passion, la passion sans le bonheur. C'était l'exaltation de l'amour s'égalant dans son délire à la vertu antique, se revêtant à ses propres yeux des prestiges d'un héroïsme imaginaire, qui n'est au fond qu'une lamentable et puérile folie. — La seule correction de *Werther*, le seul remède à cette maladie qui avait fait tant de ravages parmi la jeunesse allemande devait être, dans la pensée de Goethe, le tableau des efforts, des luttes et des triomphes de l'activité. Faust se jetant dans la réalité pour s'y guérir des langueurs de l'imagination et des énervemens de l'amour devait, selon l'intention du poète, servir d'exemple à tous ceux qu'aurait pu séduire le type poétique de Werther, qui seraient tentés, comme lui, de prendre dans l'exaltation du sentiment je ne sais quelle inspiration supérieure au devoir, de substituer à la simplicité de la vie pratique la fausse et dangereuse grandeur du rêve. L'action! l'action! voilà le salut de ceux qui se sont trop longtemps complu dans l'extase intérieure. Il faut en sortir à tout prix, et c'est par là que Faust sera sauvé, s'il doit l'être, à travers tant d'erreurs, de crimes même, sauvé dans le sens symbolique que Goethe attache à l'expression chrétienne; c'est par là qu'il aura reconquis son vrai titre d'homme et racheté sa vraie grandeur « aux yeux de Dieu et de la nature. »

Par là aussi l'intention morale du second *Faust* est d'accord avec celle qui se dégage des *Années d'apprentissage* et des *Années de voyage de Wilhelm Meister*, « cette épopée subjective dans laquelle l'auteur a demandé la permission de traiter le monde à sa manière. » C'est une permission que Goethe prenait volontiers, même sans la demander. A travers les épreuves de Wilhelm Meis-

ter et les singularités de l'auteur, qui nous promène à la suite de son héros dans un monde bien étrange, une grande vérité morale, souvent obscurcie dans le détail, se fait jour dans l'ensemble : c'est l'inévitable malheur de l'homme qui, égaré par de fausses tendances, se trompe de but et se disperse dans mille voies contraires, entreprenant mille choses pour lesquelles la nature ne l'a pas doué; c'est la nécessité, sous peine de souffrances et de désespoir sans remède, de trouver le vrai sens, la vraie direction de ses facultés, de se mettre en harmonie avec soi-même et avec la nature, de sortir de l'idéal indéterminé pour entrer dans la vie active, utile, ordonnée (1). Règle admirable qui résume toute la morale pratique : faire son devoir de tous les jours. Chacun n'a pas la même tâche ici-bas, mais chacun a une tâche. Il n'est pas, parmi les plus pauvres et les plus déshérités des hommes, un seul qui n'ait son œuvre à fonder ou à continuer, relevant ainsi l'humilité de la fonction par la grandeur du résultat, par le sentiment du progrès universel dont il est l'obscur ouvrier. L'essentiel est moins de faire de grandes choses que de faire celles pour lesquelles vous êtes né; il faut savoir agir selon ses vrais moyens et sa vraie nature, à sa place et à son rang dans le monde. Là est la plus haute moralité, là aussi le vrai bonheur, le seul. En dehors, il n'y a que dissipation de temps et de forces, courses sans but, inutilité cruellement sentie d'une existence agitée sans être active, tristesse des efforts prodigieux qui n'aboutissent pas et des rêves héroïques qui s'éteignent dans la nuit. Le chant des compagnons mystérieux chargés d'initier Wilhelm au noviciat de la vie pratique a pour refrain ces simples et mâles paroles : « dans la vie, garde-toi de rien différer; que ta vie soit l'action, l'action sans cesse! »

Tout nous ramène ainsi à ce qui est le sujet du second *Faust*, l'activité humaine agrandie à la mesure de l'idéal conçu par le poète, et qui n'a pas d'ambition moindre que celle de conquérir le monde. Nous voyons successivement passer devant nous les formes symboliques de cette conquête. La politique, l'art, la science, la guerre, l'industrie, voilà les divers moyens qui sont à la disposition du penseur ou du héros. L'amélioration du sort de l'humanité, voilà le but par lequel l'activité se sanctifie. Faust est à la fois, dans la vaste allégorie du poète, ce penseur et ce héros.

Faust paraît à la cour, impatient d'agir; mais là il trouve un état en péril, il pressent de grands malheurs, il en voit déjà planer les funestes images; il les annonce dans une série d'allégories et d'allusions, essayant de les prévenir par d'utiles conseils. Peut-

(1) Consulter sur ce point la belle analyse que donne Schiller des *Années d'apprentissage de Wilhelm Meister* dans sa *Correspondance avec Goethe*, t. Ier, p. 288 et suiv.

être aurait-il désarmé les malheurs qui s'apprêtent, si Méphistophélès, qui se joue dans les catastrophes comme dans son élément propre, ne précipitait les événemens par ses inventions diaboliques. Dans cette grande orgie d'une nation que sa folie précipite aux abîmes, il n'est pour le sage dont les conseils sont méprisés qu'un refuge digne de lui : l'art et la science. — L'art et la science remplissent le vaste intervalle qui sépare les premières scènes, où l'on voit paraître Faust à la cour, de celles où il retrouve l'empereur et où il lui apporte la victoire. Dans ce long espace d'années, Faust a poursuivi deux grands objets : la beauté suprême, la poésie dans Hélène, — la science, non plus la science vide de l'école, mais la science réelle, positive, la science de la réalité vivante avec *Homunculus*, qui le conduit aux sources mêmes et jusqu'au principe de la vie. Ces deux grandes occupations de la pensée ainsi comprises, c'est de l'action encore. La connaissance de la nature et la poésie, en éclairant l'esprit de l'homme, en élevant son âme, deviennent d'admirables agens du progrès. — Au quatrième acte, Faust vieillissant aspire à limiter son activité pour mieux l'employer, à en circonscrire le vaste champ pour en augmenter la fécondité en l'appliquant à quelque œuvre spéciale, déterminée, plus directement utile aux hommes. « Il se sent, dit-il, des forces nouvelles pour de hardis travaux. » Incapable de comprendre ce magnanime désir, qui est l'honneur du cœur humain, le désir désintéressé du bien, Méphistophélès va chercher dans des motifs moins nobles le secret de l'inspiration qui porte Faust aux grands desseins. « Tu veux donc obtenir la gloire? lui dit-il. On voit que tu viens de chez les héros! — Non, répond fièrement Faust. L'action est tout, la gloire n'est rien. » Son rêve est de conquérir sur la mer de vastes plages qu'il fertilisera, où il attirera des populations heureuses et florissantes, une sorte de Hollande idéale que le commerce et l'agriculture enrichiront à l'envi; mais au moment d'accomplir son rêve un épisode imprévu le rejette dans la plus triste réalité, dans les horreurs de la guerre. Il faut ainsi payer souvent d'un prix bien cher le droit d'être utile à l'humanité. Faust se dévoue à cette rude tâche de sauver la société en sauvant un prince médiocre et faible dont la chute serait funeste, mais dont la victoire même est triste. Il assure son triomphe sur l'anti-césar et se hâte de se retirer au bord de la mer, sur les grèves arides qui lui ont été cédées par l'empereur comme prix de son secours, et dont il va faire par son art la province la plus fertile de l'empire.

Là enfin sera-t-il heureux? Jouira-t-il en paix de cette joie de l'activité utile, dans laquelle, après les agitations de sa vie, sa vieillesse espère enfin se reposer délicieusement? Non, même cette

félicité la plus haute, celle de travailler pour le bonheur des hommes, elle est encore troublée, elle est inquiète. Quelque chose en corrompt secrètement la source intérieure. A mesure que l'âme de Faust s'améliore par l'exercice désintéressé de ses facultés, il s'aperçoit que l'action n'est pas tout, que l'intention n'est pas tout non plus, qu'il faut aussi, pour que le résultat soit pur, pour que le bien soit complet, que les moyens au prix desquels on l'obtient soient eux-mêmes sincères, naturels et purs. Or Méphistophélès est toujours là, empoisonnant de sa secrète infamie l'air qu'il respire, corrompant ses plus nobles desseins, détournant à chaque instant sa haute raison de la voie droite par des idées de violence et d'injustice, toujours empressé à le servir dans ses grands projets, mais en réalité les détruisant en partie, les altérant dans le détail, les déshonorant autant qu'il est en lui par les inspirations mauvaises qu'il y mêle. Fidèle jusqu'au bout à son rôle, Méphistophélès représente auprès de Faust, qui ne cesse pas de s'élever dans les sphères de l'activité morale, cette part de vulgarité et de bassesse ou de violence inique répandue parmi les plus nobles desseins de l'humanité héroïque comme par une sorte d'ironique fatalité qui empêche le beau et le bien ici-bas d'être absolument bon, absolument beau. Voyez agir près du héros, occupé à le diminuer en le corrompant, ce railleur prédestiné de toute grandeur et de toute beauté! Au milieu de la prospérité croissante de ce peuple idéal que gouverne le sceptre facile de Faust, le meilleur des souverains, un roi industriel, uniquement soucieux d'augmenter par ses richesses croissantes ses moyens d'action contre la misère et la souffrance, voyez-vous sur la dune voisine la petite maison de Philémon et de Baucis et l'humble chapelle qui s'élève à côté? Au comble de son bonheur, Faust se laisse troubler par cette vue. L'idée de ces vieux débris des civilisations arriérées et des religions disparues, cette ombre au vaste tableau du progrès, habilement présentée à chaque instant et sous toutes les formes par l'ironie satanique, l'inquiète et l'irrite. Il faut que cela disparaisse. Plus le pouvoir est grand, plus l'obstacle est humble, moins la patience est facile à celui qui est maître de tout, de tout, sauf de la justice. « La résistance, l'obstination, attristent la plus glorieuse conquête, en sorte que pour notre profonde et cruelle peine il faut nous fatiguer à être justes. — Et pourquoi te gêner ici? » répond Méphistophélès. Quand un souverain se plaint de la fatigue qu'il ressent à être juste, il n'y a guère d'espoir qu'il le soit longtemps. Et bientôt, sur un ordre arraché, surpris à dessein, mal interprété, l'humble cabane devient la proie des flammes. Faust, debout la nuit sur le balcon de son palais, sent la fumée de l'incendie qu'un vent léger lui apporte. « Hélas! s'écrie-t-il effrayé de ce qu'il a

semblé permettre, l'ordre fut prompt et trop prompte l'action! » Méphistophélès triomphe : une mauvaise pensée qu'il a soufflée au cœur de Faust a déshonoré l'œuvre de plusieurs années. Lui aussi, Faust, comme le roi Achab, il a cru qu'il ne possédait rien, s'il ne possédait ce pauvre champ. L'histoire de la vigne de Naboth est éternelle.

C'est là le dernier triomphe de Méphistophélès, et il sera court. La flamme qui a brûlé la cabane de Baucis a jeté sa triste clarté dans le cœur de Faust. Il a vu clair enfin dans sa conscience, où le conseil infernal est venu si souvent corrompre l'intention pure et les nobles pensées. Il repousse avec horreur l'auxiliaire qui a été l'instrument fatal de toutes ses tentations; il se purifie par l'anathème qu'il lance contre l'artisan du mal. « O magie! que ne donnerais-je pas pour t'éloigner de mon chemin et désapprendre à jamais tes formules! Nature, que ne suis-je un homme, rien qu'un homme vis-à-vis de toi! Cela vaudrait alors la peine de vivre!... Un homme, je le fus jadis, avant d'avoir creusé les ténèbres, avant d'avoir maudit par des paroles criminelles le monde et moi-même. Désormais l'air est tellement infecté de toute cette nécromancie qu'on ne sait plus que faire pour y échapper. Lors même que le jour nous sourit avec sa lumière qui inspire la sagesse, la nuit nous enlace encore dans un tissu fatal de songes. » Quand il a rompu avec l'esprit du mal, il est libre, il est heureux, et son cœur pacifié a goûté enfin sa première joie. Et cependant le jour suprême approche. Déjà les apparitions de la dernière heure se pressent autour de lui. Le Souci pénètre au fond de son palais, lui souffle au visage et le rend aveugle. La mort n'est pas loin; mais jamais le cœur de Faust n'a été plus haut, jamais sa pensée plus sereine, jamais sa volonté plus forte et plus pure. La nuit s'est faite dans ses yeux, elle ne s'est pas faite dans son âme. « Au dedans de moi brille une lumière éclatante... Debout, mes serviteurs! debout jusqu'au dernier! Pour accomplir ce grand ouvrage, un esprit suffit à mille bras. » Il va tomber au milieu de son rêve sublime. « Je veux ouvrir à des millions d'hommes de nouveaux espaces où ils habiteront dans une libre activité;... oui, je suis voué tout entier à cette pensée, c'est la fin suprême de la sagesse. Celui-là seul mérite la liberté comme la vie, qui sait chaque jour se la conquérir!... Que ne puis-je voir une activité semblable, vivre sur un sol libre au sein d'un peuple libre! Alors je dirais au moment : Arrête-toi, tu es si beau!... Non, la trace de mes jours terrestres ne peut se perdre dans la suite des siècles... Dans le pressentiment d'une si grande félicité, je goûte la plus belle heure de ma vie! »

Ainsi tombent les vrais héros, les bienfaiteurs de l'humanité,

dans l'extase divine qu'excite en eux le pressentiment des âges d'où la misère, l'ignorance, l'esclavage, sous toutes les formes, auront disparu, où du moins il n'y aura plus de fatalité et d'hérédité du mal dans les conditions d'une société mal faite, plus d'autre mal que celui que l'homme porte dans sa liberté et qui en est à la fois l'épreuve et le châtiment. Ainsi se dénoue le drame où l'on voit une généreuse volonté s'élever de plus en plus, se purifier d'abord par son commerce avec la poésie et avec la science, par son initiation graduelle aux derniers mystères du beau et du vrai, puis s'appliquer tout entière au bien de l'humanité, jusqu'au jour où par un dernier progrès moral la conscience héroïque si souvent tentée par la passion, cette magie éternelle du cœur humain, ose s'en affranchir et mérite de connaître jusque dans la mort la joie du plus noble triomphe. Non, Dieu ne pouvait pas damner Faust; c'eût été damner notre nature et notre misère, damner nos passions et nos tristesses, damner en même temps ce qui les rachète ou les console, ce sentiment du beau et du bien qui persiste au fond de nos perversités et de nos souillures, ce rayon divin que ne voit pas Méphistophélès, qui éclaire notre nuit et nous relève de notre néant.

Écoutez le chœur des anges tandis qu'ils planent dans les régions supérieures, portant dans leurs bras entrelacés la partie immortelle de Faust : « Il est sauvé, le noble membre du monde des esprits, il est sauvé du mal. Celui qui a toujours lutté et travaillé, celui-là, nous pouvons le sauver; l'amour suprême, du haut du ciel, a pensé à lui; le chœur bienheureux va à sa rencontre et le salue avec joie. » On peut juger, par cette apologie de l'activité, du véritable caractère de la philosophie de Goethe. Son panthéisme n'est pas de ceux qui éloignent l'homme de l'action et qui l'endorment dans une inerte béatitude, sous la loi d'une fatalité qui pense, qui veut, qui règle tout pour lui; c'est là le panthéisme mystique, oriental, en tout l'opposé des idées et des sentimens de Goethe. Son panthéisme à lui est un panthéisme agissant, qui réserve à la volonté de l'homme son rôle distinct, sa part dans l'œuvre universelle, qui l'affranchit des fatalités de la nature, non jusqu'à les détruire, mais jusqu'à les restreindre dans des limites que recule sans cesse l'effort triomphant de l'humanité libre. La Grèce et Rome, avec les stoïciens, nous avaient déjà donné l'exemple de cette espèce de panthéisme, transformé jusqu'à un certain point et spiritualisé par la foi dans la liberté.

Faust est l'esprit humain, l'humanité avec sa misère et sa grandeur. Il méritait donc d'être sauvé comme l'esprit humain lui-même, qui, à l'exemple de Faust, s'élève à travers les âges par l'effort d'une activité toujours plus haute et plus pure. Mais Faust, avant

d'être l'humanité, a été un homme; il a connu les douleurs et les passions de la vie réelle, il a été aimé d'un amour immortel. Ces sortes d'affections sublimes, assez puissantes pour vaincre la mort, attirent incessamment en haut nos sentimens, nos volontés, nos pensées; tout cède en nous à cette attraction mystique : noble croyance qui fait de l'amour ressenti par une âme pure l'agent mystérieux du progrès moral pour les âmes encore engagées dans la lutte humaine! Dans la grande scène du salut de Faust, parmi ces chants lyriques qui éclatent de toutes parts au-devant du cortége des anges, parmi ces voix des saints anachorètes disposées aux divers degrés de la montagne sainte et qui s'élèvent vers Dieu comme l'harmonie virile des fortes âmes et des grandes pensées, plus haut, parmi ces chœurs de pénitentes sanctifiées dont l'ardente supplication monte vers la *Mater gloriosa*, écoutez cette supplication plus tendre et plus émue de celle qui autrefois s'appelait Marguerite.

« Una Poenitentium. — Daigne, ô daigne, Vierge incomparable, tourner ton visage propice vers mon bonheur! Celui que j'aimai sur la terre, désormais en repos, est de retour... Entouré du chœur sublime des esprits, le nouveau-venu se reconnaît à peine, il soupçonne à peine sa nouvelle vie... Vois comme il s'arrache à tous les terrestres liens de son ancienne enveloppe, et comme sous ses vêtemens éthérés se montre la vigueur première de la jeunesse! Permets-moi de l'instruire! Le nouveau jour l'éblouit encore.

« Mater gloriosa. — Viens, élève-toi à de plus hautes sphères : s'il te devine, il te suivra.

« Chorus mysticus. — Tout ce qui passe n'est que symbole; ici les choses imparfaites s'accomplissent, l'ineffable est réalisé; le charme éternel de la femme nous élève aux cieux. »

A quelque point de vue que soit placé l'esprit du lecteur, il ne peut manquer de ressentir l'émotion sacrée de ces dernières scènes où le grand poète, malgré les glaces de l'âge, s'est retrouvé tout entier, comme pour l'inspiration suprême et le chant d'adieu de son génie. Hymnes d'amour divin, saintes ivresses, idéale harmonie des âmes dont chacune ne semble plus être qu'une pensée ou qu'une parole de Dieu, telle est cette scène admirable où tout est lumière mystique et mélodie sacrée. On sent que l'âme du poète s'est elle-même comme enchantée de ces mystères et de ces splendeurs. Il se félicite, après avoir achevé cette scène, d'avoir eu recours à la symbolique et à la mystique chrétienne. « Au milieu de ces tableaux supra-sensibles dont à peine on a un pressentiment, je me serais perdu dans le vague, si en me servant des personnages et des images de l'église, qui sont nettement dessinés, je n'avais pas donné à mes idées poétiques de la précision et de la fermeté (1). » Imaginez

(1) *Conversations avec Eckermann*, trad. citée, t. II, p. 300.

en effet la conclusion de ce grand drame de *Faust* dans les données de la philosophie de Goethe. Supposez ce que le poème pourrait être, s'achevant dans les froides conceptions du panthéisme. Essayez de concevoir ce que serait le salut abstrait de Faust s'évanouissant dans l'infini, dont il a été une apparition éphémère, s'absorbant dans cette « unité éternelle qui se crée elle-même d'éternité en éternité ! » L'artiste a fait violence au philosophe; son instinct esthétique ne s'y est pas trompé, et ce n'est pas une des moindres singularités de ce poème panthéiste que de se terminer par ces magnificences de l'immortalité chrétienne, qui, depuis Dante, n'avaient pas été célébrées avec cette puissance et cet éclat.

Telle est la construction esthétique du drame, qui trouve une sorte d'unité dans les progrès de l'activité de Faust, enfin sauvé et triomphant. Goethe est le poète prédestiné d'un temps comme le nôtre, qui prétend concilier, dans ses aspirations confuses, la foi à la liberté, une morale active et même quelques vagues espérances d'immortalité avec un panthéisme scientifique qui les rend impossibles et logiquement les détruit. C'est à ce point de vue qu'il nous a paru qu'une étude d'ensemble sur la philosophie de Goethe pouvait avoir son intérêt, moins encore par l'originalité de ses argumens ou la puissance de ses idées que par sa ressemblance avec l'esprit de notre époque. Nous avons vu naître cette philosophie, nous l'avons suivie dans ses développemens et ses transformations sous les influences les plus diverses; nous l'avons vue, par une hardiesse éclectique qui va jusqu'à la contradiction, absorber dans son sein les élémens les plus disparates, fidèle à elle-même uniquement sur un point, mais capital, sur la question du principe et des origines des choses. En étudiant un homme, c'est tout un siècle que nous avions en vue. Nous pensons avoir mis en lumière les singularités et les incertitudes de ce naturalisme qui essaie d'échapper à la loi de son essence en se spiritualisant. Il nous a suffi, chemin faisant, de les indiquer, sans nous arrêter longuement à les combattre. Et si quelques-uns de nos lecteurs nous ont trouvé trop indulgent pour Goethe lui-même en dépit de la métaphysique, qui le condamne, en dépit même de la logique, qui ne souffre pas ces réserves et ces partages, nous porterons légèrement ce reproche : nous n'avons pas à nous excuser d'avoir été sympathique et respectueux devant cette universalité du génie qui a tenté, par l'art comme par la science, de s'égaler à l'universalité des choses, et qui, s'il a échoué, a laissé du moins dans les ruines mêmes de son effort et sur chacun des fragmens de sa pensée la marque de la grandeur.

E. Caro.

ENOCH ARDEN

ET

LES POÈMES POPULAIRES D'ALFRED TENNYSON

Enoch Arden and other Poems, by Alfred Tennyson.

Il y a quelque temps déjà qu'ont paru les nouveaux poèmes d'Alfred Tennyson; mais les belles œuvres poétiques, comme les nobles personnes, se reconnaissent, entre autres marques, à une certaine tranquillité indifférente pour les petites circonstances de temps et de lieu. Quoiqu'elles appartiennent à une époque et à un milieu déterminés dont il est impossible de les séparer, elles ne comptent pas sur l'opportunité, cette déesse recherchée des œuvres au mérite équivoque, et ne redoutent pas la distraction momentanée d'un public partagé entre les mille petits intérêts de chaque jour qui passe. Ce qu'elles ont à dire n'a pas en effet besoin d'être écouté un jour plutôt qu'un autre, car bien qu'elles parlent nécessairement pour les hommes de l'époque où elles paraissent, c'est à une génération tout entière qu'elles s'adressent, et non à un public qu'un même soir verra se réunir et se disperser. Elles ont une date générale; elles n'ont pas de date particulière de jour, de mois ou même d'année. Si nous pouvions les assimiler aux personnes vivantes, nous dirions qu'elles ignorent la rivalité, n'ont aucun souci de la concurrence et se distinguent par une absence de jalousie qui leur fait supporter, sans craindre d'y perdre rien pour elles-mêmes, les écarts sans cesse renouvelés de l'humaine curiosité.

Les poèmes de M. Tennyson appartiennent à cette élite d'œuvres qui, ne comptant pas pour leur succès sur la surprise du public, peuvent attendre sans impatience les retards de la critique. Ces mots de tranquillité, de fierté paisible, que notre plume vient de laisser tomber, ne sont jamais mieux à leur place que lorsqu'il s'agit de parler de cet heureux poète chez qui tout est calme, même ce qui est d'ordinaire le plus bruyant, à savoir : la célébrité. Je ne puis jamais songer à M. Tennyson sans songer en même temps à l'opinion de ces philosophes qui prétendent que les choses extérieures obéissent à l'âme qui les possède au point de prendre sa ressemblance, si contraires et si rebelles qu'elles soient. Nous savons tous de combien de tapages et de voix discordantes est faite une gloire; mais la gloire d'Alfred Tennyson, une des plus incontestées qui existent, est discrète comme son talent. Il a réalisé ce miracle de gagner la popularité en la faisant renoncer aux conditions qu'elle met d'ordinaire à ses faveurs. Chose inouie, il n'y a pas de clameurs dans cette renommée, il n'y a pas de sottise dans cette popularité. A quoi tient ce renversement des lois ordinaires? Peut-être simplement à cette raison que sa poésie est sans emphase et son style sans mauvais goût, et que la musique secrète qui règle les mouvemens du monde moral comme les mouvemens du monde physique pour ramener toutes choses à l'harmonie ne pouvait permettre que la gloire du poète eût un caractère en désaccord avec son génie. Les sentimens qu'il inspire sont, eux aussi, de nature silencieuse et discrète. Avez-vous remarqué la différence des manifestations que provoque le don de sympathie selon les personnes qui le possèdent? Il en est dont l'approche soulève immédiatement les hourrahs et les acclamations joyeuses; il en est d'autres qui sont saluées par le langage expressif et muet des sourires et des regards. Les sentimens que fait naître Tennyson sont de même nature que cette dernière sympathie. Il ne provoque pas l'enthousiasme, et certes je ne crois pas que nul, en le lisant, ait jamais posé le livre avec transport pour arpenter sa chambre à grands pas, mais plus d'une fois pendant cette lecture les yeux se détourneront de la page commencée et regarderont vaguement devant eux comme s'ils cherchaient une ombre absente. Il n'est point pathétique non plus, mais plus d'une fois à quelques-uns de ces mots si bien choisis où se révèle une sensibilité noblement contenue, à quelques-unes de ces inflexions de voix où tremble une mélancolie élégante, des larmes, — ces larmes sans objet, *idle tears*, qui lui ont inspiré un si beau chant, — viendront au bord des paupières pour témoigner d'un attendrissement vague comme elles. Partout des images de silence et de tranquillité, même dans l'expression de l'angoisse et de la douleur, partout un sentiment de calme et de repos même

dans l'expression de l'héroïsme et de l'amour; partout, qu'il s'agisse de joie ou de tristesse, une paix si profonde que mon seul souci, pendant que j'essaie d'en tracer le caractère, est d'employer à mon insu quelque mot qui détone, quelque épithète qui fasse trop de bruit.

Comme il n'a fait résonner aucune des très grandes cordes de l'âme, son originalité n'est pas saisissante, voyante, comme celle d'autres poètes, et ne se révèle pleinement qu'aux yeux des initiés; cependant c'est une des organisations les plus complétement poétiques qui existent. Son originalité consiste dans une aptitude à saisir la beauté qui est d'une incomparable finesse. Il possède cette aptitude à un tel degré que ce serait à croire que ce fils d'un *clergyman* du Lincolnshire n'a jamais été entouré dès l'enfance que de beaux spectacles et de visages soigneusement triés. Il nous est arrivé autrefois, pour marquer nettement sa place parmi les poètes, de dire qu'il était page à la cour des fées; mais vraiment on aimerait parfois à prendre cette fantaisie d'imagination pour une réalité, à penser que c'est dans cette cour élégante qu'il a fait l'éducation de ses yeux et de ses sens, et appris à comprendre cette beauté qui plus que toute autre est préférée des fées. La beauté qu'exprime Tennyson en effet, c'est moins la beauté plastique, celle qui consiste dans les formes et les lignes, que la beauté qu'on peut appeler féerique, celle qui consiste dans les mouvemens, les attitudes et les phénomènes fugitifs qui accompagnent sur la personne extérieure les sentimens et les pensées de la personne morale. Ce qu'il saisit à merveille, c'est la beauté *insaisissable*, celle que l'indigent langage humain ne sait exprimer d'ordinaire autrement que par le fameux et banal *je ne sais quoi*, celle qui séduit irrésistiblement le pauvre cœur humain sans qu'il puisse d'ordinaire donner de son amour une raison plus complète qu'un insuffisant *parce que*. Même aptitude à saisir l'insaisissable lorsqu'il se présente ailleurs que dans le monde de la matière et de la chair, dans l'héroïsme et la noblesse par exemple. Ce qu'il reproduit dans l'héroïsme, c'est moins la beauté de l'acte lui-même que la beauté du mouvement par lequel l'âme le produit ou l'accompagne nécessairement, ce quelque chose d'invisible qui est comparable à un geste bien fait, à une gracieuse inflexion des membres ou à une attitude heureusement trouvée. Dans les grandes œuvres littéraires, qu'il connaît si bien, chez un Shakspeare, chez un Spenser, chez un Milton, ce qui le frappe avant tout et ce qu'il attrape avec une adresse d'une sûreté consommée, ce n'est pas cette beauté de l'ensemble qui est comme le résultat net de leur inspiration; non, c'est la forme, la coupe, le tour, une certaine manière de modérer l'allure du rhythme ou de presser son mouvement, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus imma-

tériel, de plus personnel, dans le génie de ces grands poètes. Il a fait sous ce rapport de vrais prodiges, et tous ses lecteurs savent avec quel art il a ressuscité surtout la vivacité, la mélancolie des petits chants lyriques de Shakspeare. Il y a telle de ses strophes qui, par la coupe, le tour et la musique, peut rivaliser avec telle de ces ballades incomparables dont Shakspeare parsème ses pièces de fantaisie. Toutefois, après avoir admiré chez lui ce don de rendre et de saisir la beauté, nous devons dire que beauté chez lui est le plus souvent synonyme d'élégance, ou du moins que son imagination semble n'avoir jamais établi de différence sensible entre ces deux choses pourtant très distinctes, et que l'impression que laissent ses tableaux est plutôt d'ordinaire une impression de grâce qu'une impression de grandeur.

Un autre don de Tennyson qui est comme le complément du premier et se confond presque avec lui, c'est le don de bien dire. Il a dans le style poétique quelque chose d'analogue à cette qualité oratoire qu'on exprime par l'épithète de disert. Ce n'est pas un poète éloquent, c'est un poète qui parle bien. Si quelqu'un sait appliquer aujourd'hui la fameuse règle de notre régent du Parnasse sur la valeur d'un mot mis en sa place, à coup sûr c'est Tennyson. Il n'a à aucun degré cette inspiration de tempérament, cet enthousiasme de l'âme qui font déborder le génie et lui font rouler des flots de poésie comme un fleuve roule ses eaux, et cependant l'élément lyrique est presque aussi abondant dans cette poésie tranquille et sobre que dans les poésies les plus tumultueuses. Son vers, qui marche d'une allure paisible, ressemble d'abord à une ligne de prose élégante, mais tout à coup un mot heureusement placé vient à briller, et de même qu'une seule lampe suffit à remplir de lumière tout un appartement, cet unique mot suffit à remplir de poésie toute une page. Ne cherchez donc pas chez lui cette agglomération d'images, cet entassement de comparaisons qui font ressembler d'ordinaire la poésie lyrique à une sorte d'émeute idéale, et feraient parfois désirer au critique qu'il fût possible de porter une loi sévère contre les attroupemens de métaphores; ici le bon goût tient la place du luxe, et par des images soigneusement espacées, des épithètes rares et sévèrement choisies, des comparaisons bien adaptées à leur juste objet, le poète arrive à produire une impression générale d'ordre, d'harmonie et de clarté qui n'a peut-être jamais été obtenue avec une plus grande sobriété de moyens.

Ce don d'exprimer et de saisir la beauté est un grand privilége; cependant il se paie comme tous les dons, et le prix est trop souvent un affaiblissement de sympathie pour les joies et les douleurs de nos semblables, une tiédeur de cœur pour les intérêts dont vit l'humanité générale, une sorte d'indifférence de dilettante et de

dandy pour les vérités supérieures. Les mystiques nous entretiennent d'un certain état qu'ils appellent l'état de sécheresse ou d'aridité pendant lequel l'âme, en dépit de la prière, des abstinences et des pratiques pieuses, est privée de tout amour religieux, et ne peut parvenir à ressentir aucune tendresse pour le Dieu dont elle répète sans cesse le nom. Ce n'est pas que dans ces états l'âme soit infidèle ou ait conçu des doutes; non, mais il lui manque cette rosée fertilisante qui lui vient de la grâce divine, et elle demeure à l'égard de la vérité dans une torpeur indifférente qu'elle n'a pas la force de secouer. Le sentiment de la beauté peut arriver à créer chez le poète un état de sécheresse semblable, et trop souvent il le crée. M. Tennyson a traversé plus d'une fois cet état, on le sent à une certaine absence de chaleur, à une trop grande tranquillité, quelquefois aussi à une sorte d'impuissance à exprimer ce qui est purement moral avec la même perfection que ce qui est purement beau. Nous ne lui reprocherons pas d'avoir toujours ignoré la forte, mais quelque peu grossière sympathie d'un partisan politique, car il y a là d'ordinaire pour une âme bien née trop de haine pour trop peu d'amour, et le sel et le fer de cette sympathie robuste s'appellent trop souvent dureté et obstination. Nous ne lui reprocherons pas davantage d'avoir ignoré la forte conviction du partisan philosophique, il y a là trop de pédantisme pour une âme aussi délicate; mais ce qu'on souhaiterait à son talent, c'est plus de chaleur et de force d'étreinte, une curiosité plus ardente, quelque chose enfin de cette fougueuse admiration et de cette sympathie passionnée que les richesses et les puissances de l'âme humaine ont de tout temps inspirées aux grands poètes, qu'elles inspirent par exemple, tout près de lui, à son confrère et à son émule en Apollon, M. Robert Browning.

Mais s'il a plus d'une fois connu et traversé l'état que nous venons de décrire, M. Tennyson ne s'y est jamais complu. Le dilettantisme ne lui a jamais caché qu'il existait d'autres sphères que celles où il retenait son imagination, et toujours son âme sobre a su se préserver des enivremens qui l'auraient amenée à l'oubli de ce qui est au-dessus de la beauté et au mépris de ce qui est au-dessous. Non-seulement il a toujours eu les yeux tournés vers ce qui est noble, mais, sentiment bien plus louable, il s'est toujours complu à les abaisser vers les humbles réalités. Je dis que c'est un sentiment plus louable chez un talent de la nature du sien de s'abaisser vers ce qui est humble que de s'élever vers ce qui est noble. En effet où est le grand mérite de comprendre et d'aimer ce qui est noble lorsqu'on comprend et qu'on aime si bien ce qui est beau? Passer de l'un de ces mondes à l'autre, c'est à peine changer de sphère. Le même magicien qui évoquera le fantôme de la belle

Hélène peut avec la même formule évoquer le vaillant Achille; le même poète qui vient d'écrire *un Rêve de belles femmes* pourra, sans exercer aucune contrainte sur son imagination, écrire ensuite *la mort d'Arthur*, et les récits épiques des *Idylles du Roi* pourront succéder aux aristocratiques causeries du poème de *la Princesse* sans que l'auteur ait besoin de changer de ton. La transition existe d'un de ces mondes à l'autre, mais le passage est moins aisé de ce qui est beau à ce qui est humble, et s'il est facile de décrire un chevalier après avoir décrit une dame et de s'intéresser à une âme noble après s'être intéressé à un élégant visage, il faut un tout autre effort, après l'enivrement de ces beaux spectacles, pour se complaire à décrire la personne d'un marin hâlé et tanné par le soleil et la pluie, pour prendre plaisir à écouter le jargon sceptique d'un fermier anglais ou glaner péniblement les semences de poésie cachées sous un toit rustique. C'est là cependant ce qu'a fait Alfred Tennyson, le chantre si correct et si châtié des élégances aristocratiques, le lettré classique, l'imitateur ingénieux des maîtres anciens. Loin de se détourner des humbles réalités, il les a toujours recherchées, et elles l'en ont récompensé, car il leur doit un de ses titres de gloire les plus incontestables, l'idylle de la vie familière et domestique.

Jamais cependant, depuis le jour lointain déjà où sa charmante pièce de *la Fille du Meunier* (*the Miller's Daughter*) lui valut l'admiration et la faveur de la souveraine du royaume-uni et son titre de poète lauréat, M. Tennyson n'avait abordé ces réalités de la vie humble et populaire avec autant de cordialité, de franchise et d'égalité que dans le présent volume. Bien souvent sa muse s'était plu à visiter les demeures qui abritent les humbles conditions ou même les huttes des petits; mais jusqu'à présent l'image que me suggéraient ces visites était celle d'une belle fée faisant sa tournée de charité dans l'attelage de paons de Junon. La fée descendait devant la pauvre hutte, qui dès son approche se transformait, si misérable qu'elle fût, en quelque *cottage* coquet de couleur blanche, rose ou verte, serrant étroitement contre ses flancs « une robe collante de jasmins semés d'étoiles » ou paré d'une ceinture de giroflées; elle entrait, promenait ses regards tour à tour sur les ustensiles du ménage qui sous la lumière bienveillante de ses yeux reluisaient mieux que l'or, peignait les cheveux emmêlés des marmots, faisait apparaître par ses caresses, sous la couche de crasse qui les recouvrait, les visages blancs et roses des plus frais *babys* anglais, baisait au front la plus belle fille du logis et enveloppait une leçon de sagesse dans un souhait de bonheur ou un compliment sur sa beauté. Et puis la chétive cabane était entourée de tant de villas élégantes, de palais et de parcs, qu'elle disparaissait à leur ombre,

ou bien, servant simplement d'aimable contraste à tant de magnificences, rompait avec agrément la monotonie d'un spectacle trop constamment pompeux. Mais dans ce nouveau volume quelle métamorphose s'est opérée! L'humble réalité de la vie populaire n'y sert plus seulement d'accessoire ou d'antithèse, elle y occupe toute la place. Nous dirions que le volume entier a un aspect démocratique, si ce mot n'était bien gros pour un homme d'opinions aussi réservées et de sentimens aussi contenus que M. Tennyson. Peut-être cet aspect est-il un pur effet du hasard, mais, hasard ou non, le recueil nouveau ne nous entretient que de personnages et de mœurs populaires. Un matelot anglais, contre-maître de navire marchand, naufragé dans une île déserte, un meunier son rival en noblesse d'âme et en amour, un pauvre employé d'une ville manufacturière épuisant ses dernières ressources pour traîner aux bains de mer sa famille étiolée, obsédé d'inquiétudes et hanté pendant son sommeil des spectres de la ruine et de la misère, une vieille grand'mère assise au coin de son âtre rustique et laissant tomber de ses lèvres sagement babillardes l'histoire de sa vie entière pour l'instruction de sa petite fille, un vieux fermier du nord à son lit d'agonie résumant pour sa garde-malade, dans le brusque langage qui lui est familier, ses opinions sur les hommes et les choses, voilà les héros dont le poète nous raconte aujourd'hui les joies, les souffrances, l'héroïsme et la vertu. Les personnages d'un de ces poèmes, *Aylmer's field*, qui porte la date sinistre de 1793, sont pris, il est vrai, dans les conditions supérieures de la société; mais ces personnages ne sont introduits devant nous que pour plaider une des thèses sociales les plus démocratiques qu'on puisse soutenir dans un pays aristocratique, celle des mariages d'inclination. Toutefois une remarque importante est à faire. En artiste habile, qui connaît les lois de la perspective poétique, M. Tennyson a effacé ce que ces tableaux de la réalité auraient eu de trop cru en les éloignant à distance convenable de l'époque actuelle, il a estompé leurs contours des ombres du souvenir, il leur a donné le bénéfice du recul et du temps. C'est aussi la vie populaire en train de disparaître qu'il a peinte plutôt que la vie populaire actuelle, la vie rustique, agricole, maritime de la vieille Angleterre plutôt que la moderne vie industrielle et manufacturière. En dépit de ces légères nuances cependant, le recueil conserve le caractère que nous lui avons assigné. Jamais Tennyson n'avait aussi hardiment, aussi nettement abordé la réalité. Cette fois il n'y a plus là ni fée, ni muse, ni personnage allégorique quelconque, il y a un homme qui parle à ses frères et de ses frères. Heureuse démocratie! est-il donc écrit que tous les poètes viendront tour à tour lui rendre hommage, ceux-ci plus âpres pour enflammer ses passions et flatter ses espérances, ceux-là plus doux pour bercer

ses enfans aux langes et s'entretenir avec ses vieillards des jours qui ne sont plus?

Je voudrais mettre le lecteur à même de juger du mérite de Tennyson dans les peintures de la réalité familière, et pour cela je choisis le petit poème intitulé : *La Grand'mère*, que je me décide à traduire en entier. Figurez-vous que quelque bonne femme de tableau hollandais, la mère de Gérard Dow par exemple, vieillie encore d'une vingtaine d'années, prenne la parole et vous fasse la confidence de sa vie.

« Et Willy, mon premier-né, il est mort, dites-vous, petite Annie? — Rose et blanc, et solide sur ses jambes, c'est lui qui a l'air d'un homme! — Et la femme de Willy a écrit; elle n'eut jamais bien bonne tête, ce ne fut jamais la femme qu'il fallait à Willy; mais il ne voulut pas m'écouter.

« Car voyez-vous, Annie, son père à elle n'était pas un homme à économiser, il n'avait pas une tête aux affaires, et il s'enivra jusqu'à se mettre au tombeau. Jolie vraiment, oh! bien jolie! mais j'étais pour ma part opposée à ce mariage. Oh! oui, mais il ne voulut pas m'écouter. — Et ains Willy, dites-vous, est mort?

« Willy, ma beauté, mon premier-né, la fleur de mon troupeau; jamais un homme ne put le flanquer par terre, car c'était un rocher que Willy. « Voilà une jambe pour un enfant de huit jours! » me dit le docteur, et il jurait qu'il n'y avait pas un pareil enfant, cette année-là, dans vingt paroisses à la ronde.

« Robuste des poignets et solide sur ses jambes; mais tranquille de la langue! J'aurais dû partir avant lui, je m'étonne qu'il soit parti si jeune; je ne peux pas pleurer sur lui : je n'ai plus longtemps à rester; peut-être même le verrai-je plus tôt que je ne l'aurais vu, car il vivait bien loin de moi.

« Pourquoi me regardez-vous, Annie? vous croyez que je suis dure et froide; mais tous mes enfans sont partis avant moi, et je suis si vieille : je ne peux pas pleurer pour Willy, pas plus que je ne peux pleurer pour les autres; seulement à votre âge, Annie, j'aurais pleuré avec les meilleurs.

« Car je me rappelle une querelle que j'eus avec votre père, ma chérie, tout cela pour une méchante histoire qui me coûta plus d'une larme. Je veux dire votre grand-père, Annie; cela me valut un monde de chagrins; il y a soixante-dix ans, mon bijou, il y a soixante-dix ans.

« Car Jenny, ma cousine, était venue ici, et je savais parfaitement bien que Jenny avait fait un faux pas dans son temps; je le savais, mais je n'en disais rien. Et elle, la voilà qui vient et se met à me calomnier, la vile petite menteuse; mais la langue est un feu, vous savez, ma chérie, la langue est un feu.

« Et le curé prit cela pour texte de son sermon cette semaine-là, et il dit qu'un mensonge qui est une demi-vérité est toujours le plus noir des mensonges, qu'un mensonge qui est tout mensonge peut être accosté et combattu à mort, mais qu'un mensonge qui est en partie une vérité est une chose bien plus difficile à combattre.

« Et Willy n'était pas descendu à la ferme depuis une semaine et un jour, et toutes les choses semblaient à moitié mortes, quoiqu'on fût au milieu de mai. Jenny me calomnier, moi qui savais ce que Jenny avait été! mais salir quelqu'un, Annie, cela ne peut jamais vous rendre propre vous-même.

« Et je pleurai à m'en rendre aveugle, et un beau soir, sur le tard, je grimpai jusqu'au haut de l'enclos, et je me plantai devant la porte sur la route. La lune, comme une meule qui a pris feu, se levait sur la vallée, et *whit. whit, whit,* dans le buisson, derrière moi, gazouillait le rossignol.

« Tout à coup il s'arrêta; voilà que par la porte de la ferme passait Willy, — il ne me voyait pas, — avec Jenny pendue à son bras. Moi je bondis sur la route, et je dis je ne savais trop quoi. Ah! il n'y a pas de fous pareils aux vieilles gens; cela me met encore en colère maintenant.

« Willy se tint droit comme un homme, et ses regards disaient sa pensée, et Jenny, la vipère, me fit une révérence moqueuse et s'en alla. Et je lui dis : Séparons-nous. Dans cent ans, tout cela sera bien égal; vous ne pouvez pas m'aimer du tout, si vous ne m'aimez pas pour mon bon renom.

« Et il se retourna, et je vis ses yeux tout humides à la douce clarté du clair de lune.— « Chérie, je vous aime si bien que votre bonne renommée est la mienne aussi. Et en quoi est-ce que je m'inquiète de Jeanne, qu'elle parle de vous bien ou mal? Mais marions-nous tout de suite, nous deux nous serons heureux toujours. »

« Nous marier, Willy! dis-je, mais il faut que je vous dise ma pensée : j'ai peur que vous n'écoutiez des contes, que vous ne soyez jaloux, et méchant, et bourru. Mais il se retourna, et m'enlaça dans ses bras, et me répondit : Non, amour, non. — Il y a soixante-dix ans de cela, mon bijou, il y a soixante-dix ans.

« Ainsi Willy et moi nous fûmes mariés; je portais une robe lilas, et les sonneurs sonnaient de bon cœur, et il donna aux sonneurs une *couronne;* mais le premier enfant dont je fus grosse mourut avant d'être né; la vie est ombre et soleil, petite Annie; la vie est fleur et épine.

« Ce fut la première fois aussi que je pensai à la mort. Là était couché le doux petit corps qui n'avait jamais respiré un souffle. Je n'avais plus pleuré, petite Annie, depuis que j'étais devenue femme; mais je pleurai comme un enfant ce jour-là, car le *baby* avait défendu sa vie.

« Sa chère petite figure était convulsionnée comme de colère ou de souffrance; je regardai le tranquille petit corps, ses combats avaient été inutiles. Je ne puis pas pleurer pour Willy, je le verrai un autre matin; mais je pleurai comme un enfant pour l'enfant qui était mort avant d'être né.

« Mais il me remontait, mon bon homme, car c'était bien rare quand il me disait non; il était affectueux, affectueux comme un homme, et comme un homme aussi il voulait faire sa volonté. Jamais jaloux! — Ah! non, ce n'est pas lui qui l'eût été; nous passâmes plus d'une heureuse année, et il mourut et je ne pus pleurer; mon temps me semblait si près, à moi aussi.

« Mais j'aurais souhaité que la volonté de Dieu eût été de me faire mourir, moi aussi, alors; je commençais à être un peu fatiguée et j'aurais bien volontiers dormi à son côté, et cela, c'était il y a dix ans, et même plus, si je me rappelle bien; mais pour les enfans, Annie, je les vois encore tous autour de moi.

« Je vois encore Annie qui me laissa à deux ans, tapotant par-dessus les tables; elle tapote, ma petite Annie à moi, une Annie comme vous; elle tapote sur les tables, elle va et elle vient comme elle veut, pendant qu'Harry est dans le préau et Charlie labourant sur la hauteur.

« Et Harry et Charlie, je les entends aussi; ils chantent à leur chariot, souvent je les vois apparaître à la porte, comme dans une manière de doux rêve. Ils viennent et s'assoient près de ma chaise, ils tournent autour de mon lit; je ne suis pas toujours certaine s'ils sont vivans ou morts.

« Et cependant je sais de toute vérité qu'il n'y en a pas un de vivant, car Harry partit à soixante ans, votre père à soixante-cinq, et Willy, mon aîné, à près de soixante-dix; je les ai tous connus tout petits, et maintenant ils *sont* des vieillards.

« Maintenant mon temps est un temps de paix: c'est bien rarement que je m'afflige; mais le plus souvent je me vois assise chez nous, dans la ferme de mon père, à la veillée, et les voisins viennent, et rient et bavardent, et moi je fais comme eux; souvent je me surprends à rire de choses qui ne sont plus depuis longtemps.

« Assurément, comme dit le prédicateur, nos péchés devraient nous rendre tristes; mais mon âge est un âge de paix, et nous devons espérer en la grâce de Dieu; c'est Dieu et non l'homme qui sera notre juge à tous lorsque la vie cessera, et le message qui est dans ce livre, Annie, est un message de paix.

« Et la vieillesse est un temps de paix; ainsi elle doit être libre de peines; heureuse a été ma vie; cependant je ne voudrais pas la revivre. Il me semble que je suis un peu fatiguée, et que je me reposerais volontiers, et c'est tout; seulement à votre âge, Annie, j'aurais pu pleurer comme les meilleurs.

« Ainsi Willy est parti, ma beauté, mon premier-né, ma fleur... Mais comment pourrais-je pleurer sur Willy? Il n'est parti que pour une heure, parti pour une minute, mon fils, comme s'il avait passé de cette chambre dans l'autre à côté; moi aussi, je serai partie dans une minute. Quel temps me resterait-il pour être affligée?

« Et la femme de Willy a écrit? Elle n'eut jamais une bien bonne tête. Portez-moi mes lunettes, Annie; loué soit Dieu! j'ai gardé mes yeux. Ce n'est pas grand'chose que vous perdrez, lorsque je partirai de ce monde; mais restez avec la vieille femme maintenant; vous ne pouvez avoir longtemps à rester. »

Je ne sais ce que pensera le lecteur, mais pour moi je ne connais pas d'expression plus complète et j'oserais dire plus profonde du vieil âge. Rien ne manque à ce tableau de ce que peuvent y mettre la vérité, le respect et l'amour. Comme toutes les nuances de la vieillesse ont été finement observées et sympathiquement rendues! Comme tout cela est à la fois réel et moral! Avec quel art et quel scrupule le poète a su rester vrai en évitant le moindre mot qui eût porté atteinte à la dignité de la vieillesse! Voilà bien la loquacité des vieilles âmes, l'incertitude et la confusion de leur pensée trébuchante; mais que cette grand'mère suggère peu le senti-

ment de la pitié et que sa loquacité mérite peu le nom de radotage! M. Tennyson a fait admirablement sentir dans ce discours cette richesse et je dirais volontiers cette plénitude particulière de vie qui est propre à l'âge voisin de la tombe. Cette vieille âme est aussi chargée de souvenirs qu'une jeune âme d'espérances; bien différentes sont les deux floraisons, mais dans l'une et dans l'autre la nature morale montre une égale fécondité. Cette grand'mère est saturée d'expérience et de sagesse à n'en plus pouvoir contenir, et elle désire partir non parce que la coupe est épuisée, mais parce qu'elle est au contraire remplie jusqu'aux bords. Déjà elle habite une manière d'éternité, et le temps est pour cette bonne paysanne une simple expression métaphysique tout comme pour un disciple de Kant; toute son existence est comme ramassée en elle dans une suprême unité; les divers âges de sa vie sont aussi proches d'elle les uns que les autres; elle est contemporaine de son enfance et de sa jeunesse, et les enfans qui l'ont quittée au berceau lui semblent aussi voisins d'elle que ceux qui l'ont quittée vieillards. Et ce sentiment d'égoïsme qui est le grand reproche dont on charge la vieillesse, comme M. Tennyson a su noblement l'excuser! Pourquoi la grand'mère pleurerait-elle sur la mort de son fils? Il ne lui reste plus assez de temps, car elle-même va partir. Ils ne sont séparés que pour quelques jours à peine, et son fils est moins éloigné d'elle par la mort qu'il ne l'était par la vie. Finesse, élévation, profondeur, tout est réuni dans ce petit tableau, qui est une œuvre de vraie poésie, car c'est une œuvre de respect et d'amour.

Un autre petit tableau de genre, *le Fermier du Nord,* est aussi fort remarquable comme copie crue et exacte de la réalité, mais il n'a pas l'intérêt moral de *la grand'mère.* Dans cette petite pièce, un fermier anglais à son lit de mort nous raconte, dans le patois de son comté (1), la singulière vie morale de son robuste et prosaïque individu. Le personnage lui-même ne parlerait pas mieux, s'il nous apparaissait en chair et en os, qu'il ne parle chez M. Tennyson; mais ceux-là seulement qui ont vécu familièrement avec le peuple des campagnes, assez semblable en tous pays, pourront bien compren-

(1) Nous sommes charmés d'avoir fait connaissance avec le fermier de M. Tennyson, mais il nous a fallu vraiment pour le comprendre une dose de patience peu commune, car ce n'est qu'au bout d'une demi-journée que nous sommes parvenus à traduire en anglais vulgaire son langage, d'abord plus obscur pour nous que du suédois. Nous transcrivons ici la première strophe de cette pièce pour fournir au lecteur versé dans la langue anglaise un moyen d'exercer sa sagacité et d'aiguiser sa pénétration :

Wheer ásta beän saw long and meä liggin' ere aloän?
Noorse? thoort nowt o'a noorse; whoy, Doctor's abeän an agoän :
Says that I moänt a naw moor yaäle : but I beänt a fool :
Git ma my yaäle, for I beänt agooin' to breäk my rule.

dre un pareil mélange de bon sens pratique et d'opacité intellectuelle. C'est un de ces rustres énergiques qui sur leurs épaules carrées ont porté sans fléchir l'édifice de la grandeur anglaise, et, si vous savez bien lire son discours, l'énigme de cette société conservatrice et libérale à la fois vous paraîtra peut-être moins obscure. Une indépendance absolue de caractère solidement assise sur une base d'absurdes préjugés, une liberté absolue qui trouve moyen de se mouvoir à l'aise entre les étroites cloisons d'opinions aussi dures que la carapace de pierre qui sert à l'huître de maison, une puissance de travail invincible unie à un esprit de routine opiniâtre, tel est le résumé de ce type d'homme robuste et peu séduisant. Il est radical dans presque toutes les choses qui regardent exclusivement la vie morale et intellectuelle, tory dans toutes celles qui regardent la société politique et les intérêts positifs. Il est sceptique comme Molière à l'endroit de la médecine, et comme l'empereur Charles-Quint, qui trouvait plaisant que ses médecins lui défendissent l'usage de bières glacées, il regarde les prescriptions du docteur comme des mystifications qu'on ne se permet pas envers un homme de son expérience. « Où est-ce que tu es resté si longtemps, à me laisser là tout seul, garde? Tu n'es pas une garde du tout; le docteur est venu et parti. Il dit que je ne dois plus boire d'ale, mais je ne suis pas un fou. Donne-moi mon ale, car je prétends ne pas changer mon régime. Ces docteurs, ils ne savent rien, car ils disent ce qui n'est pas vrai du tout. Cela ne sert à rien de dire les choses qu'on doit faire. J'ai bu ma pinte d'ale tous les soirs depuis que je suis ici, et j'ai bu mon quartaut tous les soirs de foire depuis quarante ans. » Le ministre aussi est venu pour le faire souvenir de ses péchés, l'avertir que Dieu le rappelait à lui, et autres choses semblables. Le ministre, il le respecte beaucoup. Est-ce qu'il n'a pas toujours bien payé ses redevances? Est-ce qu'il n'a pas toujours voté avec le *squire* pour l'église et l'état? Est-ce qu'il a jamais manqué d'aller le dimanche à l'église? A la vérité il ne savait pas bien ce qu'il allait y faire. « Je suis toujours allé à l'église depuis que ma Sally est morte, et j'entendais bourdonner quelque chose comme un hanneton au-dessus de ma tête, et je n'ai jamais su ce que cela signifiait; mais je pensais qu'il avait quelque chose à dire, et puis, quand je croyais qu'il l'avait dit, je m'en allais. » Mais maintenant qu'est-ce que le ministre vient lui dire? Voyons, est-ce qu'il n'a pas bien travaillé toute sa vie? Le ministre lit un sermon toutes les semaines, c'est vrai; mais lui il a défriché la lande du voisinage. Ah! il fallait la voir autrefois cette lande; il n'y avait pas d'herbe pour une vache, rien que des ajoncs et des genêts, et maintenant il n'y a pas un pouce de terre qui ne soit verdoyant et fertile, si bien qu'elle fait l'admiration de tous les passans. Une seule chose le tracasse, c'est

qu'après sa mort ces damnés de chemins de fer ne viennent bouleverser tout son travail avec leur chariot du diable et leur marmite de fumée. La vie est douce, mais il aime autant mourir que de voir cela. « Eh bien! que fais-tu là plantée, et pourquoi ne m'apportes-tu pas mon ale? Donne-moi mon ale, te dis-je; si je dois mourir, je mourrai, et voilà. »

Enoch Arden, le poème qui donne son nom au nouveau recueil, est à mon gré la tentative la plus heureuse qu'on ait faite depuis *Jocelyn* pour transporter dans le domaine de la poésie la réalité de la vie familière, et certes l'éloge n'est pas médiocre. Comme art de dire, ce petit récit est la perfection même : pour raconter les souffrances et l'héroïsme d'un pauvre marin anglais, M. Tennyson a déployé le même talent que naguère pour raconter les aventures et les amours des brillans chevaliers de la Table ronde. Si le poème d'*Enoch Arden* diffère en quelque chose des célèbres *Idylles du roi*, c'est par un charme de simplicité encore plus grand. Ainsi que le demandait l'humble sujet, où la soie et le velours, les belles étoffes et les riches armures n'ont à jouer aucun rôle, les épithètes chatoyantes et les images somptueuses des précédens poèmes de l'auteur ont été sévèrement proscrites. M. Tennyson, dans ce petit poème, écrit tout entier dans la gamme de couleurs neutres qui convient ici, nettoyé soigneusement de tout oripeau et de tout clinquant métaphoriques, a pris autant de précautions pour éviter d'être poétique à contre-temps que d'autres dépensent d'ardeur pour faire étalage des richesses de leur imagination. On croirait lire une belle et simple prose, si la cadence musicale du rhythme et çà et là un ornement sévère pareil à un nœud de rubans de couleur effacée sur la robe d'une honnête bourgeoise ne nous rappelaient pas que cette histoire est écrite dans le langage de la poésie.

Dès le début, le paysage au milieu duquel vont passer les personnages est évoqué aux yeux du lecteur avec une netteté et une sobriété où se révèle l'érudit des secrets de l'art, le disciple ingénieux des anciens maîtres, qui sait avec quelle concision magistrale les vrais narrateurs poétiques, un Virgile ou un Arioste, disposent la scène où doivent agir leurs héros. « Les longues lignes des falaises, en se brisant, ont laissé un espace vide, et dans cet espace il y a de l'écume et des sables jaunes; par derrière, des toits rouges étagés en grappes autour d'un quai étroit; puis une église en ruine, plus haut une longue rue qui grimpe à un grand moulin faisant tour au sommet, et par derrière le moulin, tout près du ciel, une dune grise avec des tumulus danois et un bois de noisetiers, hanté en automne par les chercheurs de noisettes, qui fleurit dans un creux de la dune dont il fait une coupe verdoyante. » Dans ce paysage peu féerique, comme vous voyez, jouaient, il y a cent ans, trois

enfans de pauvre condition : « Annie, la plus jolie demoiselle de tout le port; Philippe Ray, le fils unique du meunier, et Enoch Arden, le fils d'un rude matelot, qu'une tempête d'hiver avait fait orphelin. » Ils allaient et venaient parmi les ancres, les cordages, les filets de pêcheurs, les barques renversées, ou encore, comme les elfes de Prospero, couraient le long du rivage, « poursuivant et fuyant la lame blanche, et laissant chaque jour sur le sable l'empreinte de leurs pieds chaque jour effacée par la vague. » C'est l'image même par laquelle Prospero décrit les jeux de ses esprits. Quand on lit M. Tennyson, à chaque instant les souvenirs des anciens maîtres se présentent à l'imagination. Tout à l'heure nous reconnaissions dans la sobriété descriptive du poète les procédés d'un Virgile ou d'un Arioste; maintenant nous rencontrons une image de Shakspeare, plus loin nous pourrons saluer un souvenir de Milton.

L'enfance est souvent la prophétie en action de l'âge mûr, et mainte fois dans leurs jeux les enfans ne font autre chose que la répétition de leur vie future. Un des divertissemens favoris des trois marmots était de jouer au ménage dans une étroite grotte de la falaise; mais des querelles s'élevaient fréquemment, chacun des deux petits garçons voulant la grotte pour sa maison et Annie pour sa petite femme, querelles dans lesquelles Philippe était battu d'ordinaire, et alors « Annie pleurait de compagnie avec lui et les priait de ne pas se disputer pour elle, en leur disant qu'elle serait leur petite femme à tous deux. » Les années passèrent, et lorsque « l'aurore rosée de la jeunesse eut disparu devant la chaleur croissante du soleil de la vie, » les deux garçons fixèrent également leur choix sur Annie; mais, comme dans les jeux de l'enfance, le vainqueur fut encore Enoch. Un jour que Philippe était allé rejoindre ses deux compagnons dans le bois de noisetiers, il les surprit assis l'un près de l'autre, la main dans la main, « les grands yeux gris d'Enoch et sa figure hâlée illuminés par un feu paisible et sacré qui brûlait comme sur un autel. Philippe regarda : dans leurs yeux, il lut sa condamnation; puis, lorsque leurs visages se rapprochèrent, il soupira, se déroba sans bruit, et comme un gibier blessé se glissa dans les fourrés du bois. »

Enoch et Annie furent donc mariés; l'union fut d'abord heureuse et sans autre souci pour le jeune homme que « le noble désir d'accumuler son salaire jusqu'au dernier sou, pour donner à ses enfans une meilleure éducation que n'avaient été la sienne et celle de sa femme; » mais la fortune, selon sa coutume, fit un tour de roue, et quand il eut compté ses années de bonheur jusqu'à la septième, les vaches maigres de Pharaon succédèrent pour Enoch aux vaches grasses dans ce songe de la vie que nous faisons tous. Un jour il tomba du haut d'un mât et se cassa un membre, et au même mo-

ment sa femme mettait au monde son troisième enfant, celui-là de tempérament maladif. Alors, dans l'inactivité où le retenait son accident, il se prit à rouler dans son esprit de sombres appréhensions; son imagination oisive évoqua devant lui les spectres de la misère et de la famine, et il pria Dieu de sauver ceux qu'il aimait de ces extrémités, quelque chose qui dût lui arriver. A ce moment, le patron du navire sur lequel servait Enoch vint lui demander s'il lui plairait de s'engager comme maître d'équipage pour un voyage en Chine; Enoch, qui vit dans cette proposition un moyen de se préserver, lui et les siens, du malheur qu'il redoutait, accepta joyeusement, et fit ses préparatifs de départ malgré les larmes, les instances et les funèbres pressentimens d'Annie.

Les adieux sont touchans et contiennent quelques beaux traits, entre autres cette comparaison, qui est digne de n'importe quel grand poète : « pendant qu'il parlait ainsi sur un ton de joyeuse espérance, elle-même se laissa presque aller à l'espérance; mais lorsqu'il tourna le courant de son discours sur des sujets plus graves, sermonnant à la rude façon d'un marin sur la Providence et la confiance en Dieu, alors elle écouta, elle écouta sans l'écouter, comme la fille du village qui place sa cruche sous la fontaine, et qui, rêvant à celui qui avait coutume de la remplir pour elle, entend et n'entend pas, et laisse l'eau déborder. » Dans le discours du brave Enoch, il y avait cependant quelques paroles remarquables qui méritaient d'être entendues : « Ne craignez pas pour moi davantage, ou si vous craignez, confiez vos soucis à Dieu; c'est une ancre qui tient solidement. Est-ce que Dieu n'est pas là-bas dans les extrêmes régions de l'aurore? Si je vais jusqu'à ces régions, pourrai-je aller plus loin qu'où il est? Et la mer est sienne, c'est lui qui l'a faite. »

Il partit, et les pressentimens d'Annie se changèrent en triste certitude. Les années s'écoulèrent, et Enoch ne revint pas. Pendant ce temps, la délaissée descendait lentement les degrés qui mènent à l'indigence. Enoch, avant de partir, lui avait créé un petit commerce, mais le commerce lui réussissait mal. Elle ne savait pas demander trop pour obtenir assez, et souvent dans les jours de gêne elle vendit ses marchandises à perte. Puis la mort vint, qui lui enleva son plus jeune enfant. Alors l'ancien rival d'Enoch, Philippe, qui ne l'avait pas revue depuis son mariage, se sentit un remords au cœur. « Assurément, se dit-il, je puis la voir maintenant, je puis lui être de quelque secours. — Il alla donc, passa la première chambre solitaire, s'arrêta un moment devant une porte intérieure et frappa trois fois, et, personne n'ouvrant, il entra; mais Annie, assise avec sa douleur, à peine revenue des funérailles de son enfant, ne se souciait pas de voir au monde face humaine; elle se détourna

donc vers le mur et pleura. Alors Philippe, se tenant debout, lui dit avec hésitation : « Annie, je suis venu vous demander une faveur. » Cette faveur, c'était de se charger des enfans d'Enoch et de les élever à la place de leur père absent. « C'était, lui dit-il, le souhait d'Enoch que ses enfans eussent une meilleure éducation que la sienne et la vôtre. S'il revenait, il serait affligé que les précieuses heures de la matinée eussent été ainsi perdues, et cela l'attristerait même dans son tombeau, s'il savait que ses enfans vagabondent comme des poulains sur la lande. » Philippe mit donc à l'école les enfans d'Enoch, qu'il arriva peu à peu à aimer comme s'ils étaient siens. Cependant les années continuaient à s'écouler, l'image de leur père s'était effacée dans l'esprit des enfans, et dans le cœur de la veuve l'espérance de jamais revoir son mari diminuait tous les jours un peu plus. Alors, un dimanche qu'il se promenait avec Annie et ses enfans d'adoption dans ce même bois de noisetiers où jadis il avait lu dans les yeux des amans la condamnation de son amour, Philippe se décida à ouvrir son cœur, qu'il tenait fermé depuis trop longtemps. Enoch ne reviendrait pas; les enfans l'aimaient comme leur véritable père; il était riche et sans famille; consentait-elle à l'épouser? « Alors Annie répondit, et tendrement elle parla : « Vous avez été comme un bon ange de Dieu pour notre maison; Dieu vous bénisse pour cela! Dieu vous récompense pour cela, Philippe, de quelque chose de plus heureux que moi! Peut-on aimer deux fois? pouvez-vous être aimé comme Enoch l'était? qu'est-ce que vous demandez là? — Je suis content, répondit-il, d'être aimé un peu après Enoch. — Ah! cria-t-elle comme effrayée, cher Philippe, attendez un peu. Si Enoch revient... Mais Enoch ne reviendra pas. Cependant attendez une année; assurément je serai plus sage dans un an. Oh! attendez un peu. » Philippe dit tristement : « Annie, j'ai attendu toute ma vie, je puis bien attendre un peu plus. »

L'année passa. « Attendez encore un mois, » dit Annie. Philippe attendit un mois, puis un autre, puis un autre encore. Cependant il devint urgent de prendre un parti. La médisance s'était emparée du sujet délicat de leurs relations, et les langues allaient leur train. « Quelques-uns pensaient que Philippe se moquait d'elle tout simplement, d'autres qu'elle ne résistait que pour mieux le tenir, d'autres riaient à la fois d'elle et de Philippe comme de simples benêts qui ne savaient ce qu'ils voulaient, et un de ces hommes chez qui toutes les mauvaises pensées s'enchaînaient collées ensemble comme les œufs du serpent insinua qu'il y avait entre eux quelque chose de pire. » Dans cette extrémité, Annie pria Dieu de lui montrer par un signe si Enoch était encore vivant. Selon l'habitude des anciens puritains, elle ouvrit sa Bible pour tirer un sort, et son doigt, errant au hasard, se posa sur ces mots : « sous un palmier. » Un rêve se

chargea de compléter le sens de ces mots de difficile interprétation. Enoch lui apparut en effet au sommet d'une montagne, sous un palmier et le soleil sur sa tête. « Il est parti, se dit Annie, il est heureux, et chante hosannah sous les palmiers du ciel. » Et, rassurée par sa pieuse imagination, elle consentit enfin à l'union désirée.

« Sous un palmier. » Le sort biblique n'avait pas menti. Enoch vivait, et un naufrage dans les mers d'Orient l'avait jeté avec deux compagnons sur le sol d'une île fertile et déserte. Ses deux compagnons moururent, et Enoch resta seul, indigent au milieu de toutes les richesses d'une nature prodigue, car « il manquait à ses yeux la sympathique figure humaine. » Les jours se succédaient, et pas une voile à l'horizon, « mais chaque jour le soleil, qui se levait en lançant une grêle de flèches pourprées sur les palmiers, les fougères et les précipices, — la splendeur sur les mers à l'orient, la splendeur au-dessus de sa tête sur son île, la splendeur sur les mers à l'occident, puis les grandes étoiles qui roulaient leurs sphères dans le ciel, le sourd tonnerre de l'océan, et puis de nouveau les flèches de pourpre du soleil levant, mais pas de voile! Souvent, pendant qu'il épiait ou semblait épier, son immobilité était si grande que le lézard couleur d'or s'arrêtait sur lui. Un fantôme fait de plusieurs fantômes marchait devant lui, le poursuivant, ou plutôt lui-même marchait en imagination poursuivant des gens, des choses, des lieux connus, bien loin, dans une île plus ténébreuse au-delà de la ligne : ses enfans, leur babillage, Annie, la petite maison, le moulin, les allées feuillues, le château solitaire et les armoiries de la porte, le cheval qu'il menait, le bateau qu'il vendit, les frissonnantes aubes de novembre et les dunes brillantes de rosée, les plaisantes ondées, l'odeur des feuilles mourantes et le sourd gémissement de la mer couleur de plomb. Une fois aussi à ses oreilles tintantes arriva, mais faible, joyeux et lointain, bien lointain, le carillon des cloches de sa paroisse..... »

Enfin une voile apparaît à l'horizon, et Enoch Arden, recueilli par un navire anglais, peut quitter sa prison aux splendeurs terribles. Il débarque en Angleterre et se dirige en toute hâte vers son foyer. « Son foyer? quel foyer? avait-il un foyer? » Il cherche la maison où Annie vivait et l'avait aimé, où ses enfans étaient nés; la maison était muette et solitaire. Il vient demander asile à une pauvre taverne du port, et sans se nommer il apprend de la bouche de l'hôtesse la terrible vérité. Alors un désir irrésistible de voir encore sa femme et ses enfans s'empare de lui; il se glisse derrière la demeure de Philippe, regarde par une fente de la fenêtre et contemple, comme en rêve, la réalité sinistre et joyeuse du tableau que voici : « Il vit, à la droite du foyer, Philippe, le prétendant dédaigné des jours anciens, vigoureux, au teint frais, avec son enfant sur ses

genoux; derrière son second père se tenait une jeune fille, une autre Annie plus jeune, mais plus élancée, grande et avec de beaux cheveux, et de sa main élevée elle agitait un bout de ruban et un anneau pour amorcer le *baby*, qui étendait ses mous petits bras, essayait de saisir le jouet et le manquait toujours; alors tous riaient. Puis, à gauche du foyer, il vit la mère qui regardait souvent du côté de l'enfant, mais se tournait de temps à autre pour causer avec son fils, qui se tenait derrière elle, grand et robuste, et disant quelque chose qui lui plaisait, car il souriait. » A ce spectacle, Enoch se sentit frémir et eut envie de crier; mais il retint ce cri, qui « en un instant, comme la trompette du jugement, aurait mis en pièces tout le bonheur de ce foyer. » Il se retira silencieusement, et lorsqu'il fut éloigné, terrassé par le poids de l'émotion, il enfonça ses doigts dans la terre humide et pria ainsi : « C'est trop dur à supporter. Oh! pourquoi m'ont-ils ramené de là-bas? O Dieu puissant, bienheureux Sauveur, toi qui m'as soutenu dans mon île déserte, soutiens-moi, père, dans ma solitude, un peu plus longtemps; aide-moi, donne-moi la force de ne pas lui dire, de ne jamais lui laisser savoir la vérité! Aide-moi à ne pas détruire sa paix! Mes enfans aussi! ne puis-je leur parler? Ils ne me connaissent pas. Non, je me trahirais moi-même; jamais. — Pas de baiser de père pour moi! — La fille, comme elle ressemble à sa mère, et ce garçon, mon fils! »

Enoch tint la promesse qu'il fit ce soir-là, et vécut inconnu de tous, dans sa ville natale, du travail de ses mains. Seulement, lorsqu'il se sentit près de la mort, il appela son hôtesse et lui révéla le fatal secret. Elle le pressait de voir ses enfans avant de mourir, mais il s'y refusa bravement : « Il n'y en a qu'un seul de mon sang qui m'embrassera dans le monde à venir; cette boucle de cheveux est à lui, elle la coupa à mon départ et me la donna; je l'ai toujours portée depuis et je pensais l'emporter dans la tombe, mais maintenant j'ai changé de sentiment, car je le verrai lui-même, mon enfant, au sein du bonheur éternel; donc, quand je ne serai plus, prenez cette boucle et donnez-la-lui, elle lui sera peut-être une consolation, et lui prouvera en outre qu'Enoch était bien moi... » La troisième nuit après cette conversation, pendant qu'Enoch sommeillait immobile et pâle, et que Miriam le veillait en s'assoupissant par intervalles, la mer poussa un appel si terrible que toutes les maisons du port en tremblèrent. Il s'éveilla, se leva, étendit les bras en avant en criant d'une voix forte : « Une voile, une voile! je suis sauvé! » Puis il retomba et ne parla plus. Ainsi passa de ce monde cette âme robuste et héroïque... »

Tel est ce beau et simple poème, si simple qu'il devrait, semble-t-il, dispenser de tout commentaire. L'action est si nette, si claire

et laisse si peu de choses à deviner! Mais l'ingéniosité humaine est sans bornes, et elle a trouvé moyen de s'exercer même sur *Enoch Arden*. Croirait-on qu'elle a accusé ce poème d'être immoral? Nous aurions cru qu'il était précisément tout le contraire, mais on ne peut pas s'aviser de tout.

Deux autres poèmes intitulés *Aylmer's field* et *Sea dreams* (*les Rêves de la mer*) sont bien loin d'*Enoch Arden* non-seulement pour l'intérêt moral du récit, mais pour la composition et le simple mérite littéraire. *Aylmer's field* est l'histoire d'un amour contrarié entre une jeune fille noble et un jeune homme de famille de *clergymen*. Le sujet peu nouveau est traité d'une façon légèrement déclamatoire, et tout ce que nous voulons louer sans réserve dans ce poème, c'est la description des amours naissantes d'Edith et d'Averill, description d'une grâce charmante et précieuse qui sent bien son XVIIIe siècle expirant, l'époque à laquelle se rapporte cette histoire. *Les Rêves de la mer* sont une composition confuse dont je ne parviens pas bien à saisir le sens et la portée. Ce poème contient cependant plusieurs passages éloquens, et entre autres une pensée dont l'expression est digne de Shakspeare, et que par conséquent nous ne voulons pas laisser ignorer au lecteur : « Pardonner! Combien diront « pardonnez » qui trouveront dans le sens de ce mot une sorte d'absolution pour leur permettre de haïr un peu plus longtemps! »

Plus importante que ces deux compositions défectueuses, par la portée de l'inspiration, sinon par l'étendue, est une poésie intitulée *Tithon*. Cette pièce, une des seules qui rappelle les anciens thèmes d'inspiration de Tennyson, fait un contraste complet avec les autres parties du nouveau recueil, et mérite de ne pas rester sans mention. Il s'agit du vieux Tithon en personne, l'antique amant de l'Aurore, l'immortel désespéré qui ne peut secouer le don obtenu des dieux par ses prières. Nous voilà bien loin cette fois de cette réalité moderne qui vient de nous occuper, vous semble-t-il? Pas tant que vous croyez. De la réalité extérieure, oui; mais non de la réalité morale et poétique. M. Tennyson a toujours affectionné ces vieux sujets classiques et aimé à les rajeunir par une interprétation poétique nouvelle, trouvant moyen de satisfaire ainsi ses goûts de lettré accompli et ses dons d'artiste ingénieux. Il s'approche de ces vieux sujets non pour se pénétrer de leur esprit, mais pour les pénétrer du sien; il les contemple avec l'imagination non d'un ancien, mais d'un poète du XIXe siècle, il leur infuse une vie moderne et les ressuscite pour en faire les symboles non de la vie des hommes d'autrefois, mais de la vie des hommes d'aujourd'hui. Il a écrit ainsi toute une série de petits poèmes : *Œnone, Ulysse, les Lotophages*, où nos passions, nos aspirations, nos lassitudes contemporaines ont

trouvé à la fois leur expression idéale et réelle, sous la forme concrète, précise de ces vieilles fables qui, d'abord filles de la seule imagination poétique, ont acquis par degré une sorte d'existence historique, et sont devenues à la fois positives comme un fait et idéales comme un rêve. Ce nouveau poème de *Tithon* vient grossir la liste de ces ingénieuses productions. Le vieil époux de l'Aurore nous exprime dans ses gémissemens un des sentimens les plus pénibles qui puissent accabler les cœurs dans les sociétés vieillies : ce sentiment qui naît du désaccord entre une tâche incessamment renouvelée et des forces qui se sont fatiguées à soutenir le poids des exigences de la civilisation. L'œuvre à accomplir revient chaque matin jeune comme l'aurore, et chaque matin les âmes chargées de l'accomplir s'éveillent avec la lassitude de Tithon. C'est l'immortelle vieillesse en présence de l'immortelle jeunesse. Oh! comme l'union fut autrefois plus égale! Mais il vint un jour où l'accord fut rompu et où Tithon, ayant atteint les limites de la vie humaine et ne pouvant ni passer outre, ni rétrograder, se trouva immobilisé dans la vieillesse par le don même qu'il avait imprudemment sollicité. Le symbole est ingénieux, facile à saisir et d'une vérité douloureuse que l'expérience de chaque jour peut constater dans nos vieilles sociétés européennes par les symptômes les plus variés.

Et maintenant quelle conclusion peut-on tirer du nouveau recueil de M. Tennyson? Cette conclusion, à vrai dire, nous aurions aimé à la renvoyer jusqu'au prochain ouvrage de M. Tennyson, car c'est seulement alors que nous saurons si dans la composition du présent volume le poète inaugurait bien réellement une voie nouvelle, ou bien si la physionomie de son œuvre récente n'est qu'un pur effet du hasard ou le résultat d'une tentative passagère, abandonnée aussitôt qu'essayée. Les poèmes que nous venons de présenter au lecteur, bien que d'un caractère fort tranché, ne permettent pas d'assurer avec certitude qu'une transformation soit en train de s'opérer dans le talent du poète. D'autre part, les productions de M. Tennyson sont fort rares; le poète applique à la lettre le précepte d'Horace, et il s'écoulera probablement bien des années avant qu'il donne de nouveau à la critique l'occasion de se prononcer. Ce serait faire attendre trop longtemps une conclusion. Aussi dirons-nous, sans tarder davantage, d'abord que, sans vouloir rien présumer de l'avenir, nous ne désirons pas un Tennyson autre qu'il n'était et qu'il n'est encore, ensuite que nous sommes sûr d'avance que le talent du poète ne courra aucun danger dans les entreprises nouvelles où il pourra s'engager, car il est impossible de se tromper quand on possède un tel bon goût et une telle mesure.

ÉMILE MONTÉGUT.

LE TURCO

Ce que vous allez lire est une histoire du café d'Orsay.

Hier soir à cinq heures, le *gabion* était farci; le gabion, afin qu'on n'en ignore, est une salle du rez-de-chaussée où nous prenons l'absinthe entre nous. Nous étions une vingtaine d'officiers; l'artillerie dominait, l'état-major était représenté par le grand capitaine Brunner; il y avait passablement de cavalerie et un peu de ce que nous appelons (toujours entre nous) « le génie bienfaisant. »

Gougeon, des guides, racontait le dernier concert des Tuileries et se montait insensiblement la tête pour Mlle Nillson, lorsque Brunner lui coupa la parole au ras de la moustache par un formidable éclat de rire. Tout le monde ouvrit l'œil, et Gougeon, qui n'est pas commode, devint pâle comme un mouchoir.

— Pardon, Brunner! dit-il en se soulevant à demi; je ne savais pas être si drôle que ça!

Brunner interpellé fit le geste naïf d'un dormeur qu'on éveille. Le guide reprit sa phrase en haussant le ton, mais il ne l'acheva point. Il avait rencontré le regard de Brunner et saisi, pour ainsi dire au vol, une de ces émotions profondes et navrantes qui font tomber notre colère à nos pieds.

— Cher ami, dit le capitaine, c'est à moi de vous demander pardon. Tout en vous écoutant, je promenais mes yeux sur la gazette, et j'y ai rencontré une nouvelle,... une de ces nouvelles dont il faut se hâter de rire pour éviter... vous savez quoi.

Il n'avait rien évité du tout, le pauvre garçon. Sa voix faiblit, ses yeux se troublèrent: il me passa le journal en indiquant du doigt

l'entre-filets qu'il ne pouvait nous lire; mais nul de nous ne trouva le mot pour rire, ou pour pleurer, dans cette annonce écrite en style pommadé, comme toutes les réclames de *high life*.

« Un illustre et double hyménée réunira demain devant l'autel aristocratique de*** le concours le plus brillant et le plus distingué, le choix du choix. Mme la comtesse de Gardelux épouse en secondes noces M. le vicomte de Chavigny-Senlis, et le même jour, à la même heure, Mlle Auguste-Hélène de Gardelux doit donner sa main au jeune et brillant marquis de Forcepont. Il n'est pas surprenant que la naissance s'allie à la naissance, la fortune à la fortune, la beauté et la vertu à la bravoure et à l'élégance; le merveilleux, ou, pour parler correctement, le miraculeux de cette cérémonie, c'est la beauté presque jumelle des deux nobles épousées : un profane introduit dans la nef croira voir le mariage de deux sœurs. »

J'avais déposé le journal, et je buvais un verre d'eau pour faire passer le goût de cette prose. Brunner se mordait la moustache et suivait les veines du marbre en cherchant à renfoncer ses larmes. Les assistans se regardaient sans rien dire, trop discrets pour demander un commentaire, mais incapables de saisir aucun rapport entre l'émotion de Brunner et un mariage du faubourg Saint-Germain.

Certes il ne serait pas déplacé dans le monde, mais on ne se souvient pas de l'y avoir jamais rencontré. Il ne ressemble ni peu ni prou à cet aimable et brillant George de Saint qui conduisait encore un cotillon le matin de son départ pour le Mexique. C'est un garçon trop grave pour son âge, un peu loup, surtout depuis deux ans. Il est né en Alsace, à Obernai, je crois, d'une famille de vignerons. Ses parens sont plus qu'à l'aise, il ferait figure à Paris, s'il en avait envie; mais il se soucie peu de paraître, l'estime des camarades lui suffit. De sa personne, il est bien, — peut-être un peu trop grand et les épaules trop carrées. Ce corps robuste est surmonté d'une figure régulière, blanche et rose : la moustache blonde et les yeux bleus des purs Alsaciens. Sa voix est excellente pour le commandement; dans un salon, elle paraîtrait forte. Que diable pouvait-il y avoir entre ce bon Brunner et la comtesse de Gardelux?

Ce secret fût peut-être mort avec lui, si Fitz Moore, des voltigeurs, n'était entré au milieu de ma lecture; il me laissa finir et me dit : — Mon bien bon, les noms français ne se prononcent pas tous comme ils s'écrivent.... On écrit Gardelux, mais nous disons Gardlu.

— Tiens! s'écria Blavet, du 25e, j'aurais dû me le rappeler. Dans

ma promotion, il y avait un Gardelux. Par exemple, vous dire ce qu'il est devenu, je ne suis pas assez ferré sur l'annuaire.

— Je le sais moi, dit Brunner. Il y a deux ans qu'il est mort en Afrique, dans mes bras. Les deux femmes qui se marient demain sont sa mère et sa sœur. Et je donnerais ma tête à couper que, dans un jour pareil, les deux coquettes n'auront pas un pauvre petit souvenir pour lui! — Un juron des mieux accentués compléta sa pensée et termina la phrase.

— Voyons, voyons, mon cher! reprit Fitz Moore. Ces dames sont de mon monde, et laissez-moi vous dire que vous les condamnez un peu lestement. Qui vous prouve qu'elles n'ont pas gardé un tendre souvenir à votre pauvre camarade?

— Des preuves? je n'en ai que trop. Enfin qu'elles se marient si cela les amuse; mais je vous demande la permission de trouver la noce un peu forte, quand le pauvre Léopold expire dans la province de Biskra!

Gougeon fit un signe à Fitz Moore et répondit pour lui d'un ton plus amical :

— Je vous comprends, Brunner. L'amitié, le dévouement, les regrets sont ce qu'il y a de plus honorable au monde; mais enfin pouvez-vous exiger que la vie porte éternellement le deuil de la mort? L'ami que vous regrettez, que nous regretterions sans doute aussi, si nous l'avions connu...

— Oh! oui!

— Cet ami, dis-je, que vous voyez toujours expirant, a fini de souffrir depuis deux bonnes années. Trouvez-vous équitable que toute sa famille?..... Encore si la chose pouvait lui profiter, à lui! Mais non. Je vais plus loin : je dis qu'un pareil sacrifice, il ne l'accepterait pas!

— C'est bien possible.

— Laissez l'oubli faire son petit travail.

— Il n'aura pas de travail à faire... Les ingrates! mon pauvre ami, leur fils, leur frère, a été oublié tout vivant. C'est une atrocité que je n'ai jamais racontée à personne; mais puisque le premier mot est lâché, puisque Fitz Moore défend la famille, puisque les souvenirs que j'avais comprimés me suffoquent, il faudra que la vérité sorte. Écoutez.

I.

Nous nous sommes connus à Biskra pendant une année, mais l'intimité n'est guère venue qu'au sixième ou septième mois. On

nous avait annoncé un sous-lieutenant qui venait de Saint-Cyr, et qui était comte. Une nouvelle figure, c'est toujours curieux. Si l'on n'était pas petite ville dans une oasis, où le serait-on? Les uns disaient : C'est quelque protégé que l'on met aux tirailleurs indigènes pour qu'il avance plus vite; les autres se préparaient à le mener rondement, s'il faisait trop son gentilhomme. Quatre ou cinq fils de famille, plus ou moins décavés dans les tripots de Paris, attendaient ce renfort avec impatience pour fonder une succursale du faubourg Saint-Germain. « Vous êtes bien bons enfans, leur disais-je : un comte qui aurait quatre sous de chez lui viendrait-il s'ensabler à Biskra? » Les commentaires étaient épuisés, et l'on commençait à parler d'autre chose, lorsqu'il arriva un beau matin.

Je le vois encore à cheval, précédé d'un spahi et suivi du mulet qui portait ses bagages. Il n'était ni grand ni beau, et il avait l'air d'un enfant chétif. Pas un poil de duvet sur sa petite figure maigre, et un nez que l'absence de moustaches faisait encore paraître plus long. La force lui manquait un peu quand il mit pied à terre; il n'aurait pas fallu le secouer bien fort pour le faire tomber en syncope. Ses amis par anticipation le conduisirent ou le portèrent au logement qu'ils lui avaient retenu; il prit un bain, se mit au lit et ne reparut pas de la journée.

Ce déballage de poupée amusa la garnison. Le contraste était vraiment trop drôle entre ce sous-lieutenant de demoiselles et les lascars à tous crins qu'il venait commander. Tout ce jour-là, au café, au cercle, dans les rues, on s'abordait en disant : « As-tu vu le *turco?* que penses-tu du turco? Pour un turco, voilà un drôle de turco. » Le nom lui en resta pour la vie, c'est-à-dire pour l'année. Enfin son brosseur même trouvait ce nom plus commode à prononcer que celui de Gardelux et l'appelait respectueusement : Sidi Turco.

La seconde impression fut à son avantage. Dans les visites qu'il fit, dans la bienvenue qu'il nous offrit, dans les heures toujours si longues d'une garnison oisive, il se fit mieux connaître et mieux apprécier. Sa politesse était cordiale et sans hauteur; il s'associa d'emblée à notre train de vie et refusa de faire bande à part avec la jeunesse dorée ou dédorée. On sut bientôt qu'il apportait au milieu de nous un grand fonds de bonne volonté et une belle instruction militaire. Entré le cinquantième à l'école, il en était sorti dans les douze premiers; c'était lui qui avait choisi les tirailleurs indigènes lorsque l'état-major lui était ouvert. On vit qu'il montait à cheval non pas comme un élève de manége, mais comme un homme qui a eu son premier poney à quatre ans. Les soldats de sa compagnie, après l'avoir un peu tâté, sentirent qu'il avait la main

ferme et lui obéirent ni plus ni moins que s'il avait eu cinq pieds six pouces. Bref, au bout de six semaines, il était posé comme pas un dans la garnison de Biskra. Seulement les peaux fines de sa caste s'étonnaient qu'un garçon si bien né, émancipé par acte authentique et libre de manger vingt-cinq mille livres de rente, n'eût rien à leur conter sur mesdemoiselles Amanda, Nina et Lobélia, de Paris. Sur ce chapitre, il était presque neuf, ou du moins très discret. J'ai surpris par hasard une espèce de liaison entre lui et une danseuse de la tribu des Ouled-Nayl; mais je doute qu'il l'ait gardée longtemps, et surtout que le cœur fût de la partie. Son cœur était ici, et drôlement placé, comme la suite vous le prouvera.

Notre amitié a commencé par les échecs, où il était d'une jolie force : il me rendait la tour, à moi qui ne suis pas mazette. Pour varier nos plaisirs, nous montions à cheval, nous chassions le sanglier, nous poussions des reconnaissances vers le tombeau de Sidi Oq'ba ou les ruines de Zaatcha. Nous flânions à pied par la ville dans cet uniforme de fantaisie que l'on sait : la longue chemise de soie tombant jusqu'aux pieds, les babouches et le large chapeau de paille particulier aux chefs du sud; rien de moins, rien de plus. Quand la chaleur était trop forte, nous allions nous baigner dans un de ces canaux qui arrosent les racines des palmiers. Je possédais en commun avec neuf ou dix de mes camarades une cage construite au sommet de trois palmiers, à vingt mètres du sol. On y montait en sortant du bain par une échelle de corde et l'on s'y étendait en jante de roue, les pieds au centre, les têtes à la circonférence. Cette station placée entre le ciel et la terre nous procurait des siestes ineffables, le thermomètre avait beau marquer quarante-cinq degrés, nos alcarazas nous donnaient quelques gouttes d'eau fraîche, et si quelque semblant de brise agitait l'air, c'était pour nous. Le soir, on s'asseyait dans la niche d'un café maure, ou bien les officiers se retrouvaient dans ce merveilleux cercle d'Aumale, où les gazelles, les autruches et les produits les plus singuliers du désert s'acclimatent un peu mieux qu'à Paris. On a beau dire, c'est une jolie garnison que Biskra; si seulement l'eau n'y était pas si mauvaise!

Ce que j'aimais surtout dans la conversation du turco, c'est que j'y apprenais tous les jours quelque chose. On croit en savoir long quand on a passé dix ans au collége; ce bambin-là qui n'avait pas fait ses classes m'étonnait et m'humiliait un peu. Non qu'il fût homme à se vanter de rien; il se serait plutôt caché de sa science : il fallait l'occasion pour lui délier le langue. Une double inscription latine et grecque sur un fût de colonne indignement rongé l'amusa

pendant un quart d'heure. Voilà, montre en main, le temps qu'il mit à la copier, à la rétablir et à la traduire sur une feuille de son carnet. Moi, j'ai des bras, j'avais déterré la colonne; mais du diable si j'aurais pu déchiffrer le premier mot!

Il avait le cerveau farci de choses curieuses; en me promenant avec lui, je m'initiais peu à peu à l'histoire, à la botanique, que sais-je? Il connaissait l'Afrique par principes mieux que moi, Africain depuis cinq ans et capitaine depuis trois... Un jour, il m'expliqua que le grand désert était une mer desséchée, que l'eau pouvait rentrer chez elle tôt ou tard, qu'on pourrait même l'y ramener par un travail analogue au percement de l'isthme de Suez, car enfin le Sahara est à vingt-sept mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée. Saviez-vous ça? Moi, j'en fus transporté, mon imagination prit le galop; je passai toute la nuit à rêver la fabrication d'une grande mer intérieure qui isolerait notre colonie algérienne, nous mettrait à l'abri des nomades, permettrait à la marine française d'aborder à Biskra, comme à Oran ou à Philippeville, et de l'autre côté ouvrirait l'Afrique tropicale aux explorateurs de mon pays; j'avais la fièvre. Le lendemain, quand j'offris au turco d'entreprendre l'affaire à nous deux, il me dit en souriant : « Tu veux donc bien du mal aux Écossais et aux Suisses? » Et il me fit la théorie la plus curieuse sur les glaciers d'Europe qui fondent chaque année au vent du Sahara : si ce vent-là courait sur l'eau au lieu de passer sur le sable, il arriverait tout rafraîchi par l'évaporation; les glaciers, ne fondant plus, gagneraient de proche en proche, la Suisse et l'Écosse seraient gelées, et le climat de la France à jamais gâté. — Vous voyez, il savait tout; j'ai retrouvé cela plus tard, dans un livre, exactement comme il me l'avait dit.

Depuis son arrivée, il ne lisait presque pas. Les journaux ne le tentaient guère, et sa bibliothèque, qu'il m'a léguée, se composait de neuf volumes. En revanche, il écrivait beaucoup, car sa provision de papier fut épuisée en quatre mois, et il s'arrêtait souvent à la boutique du Maltais Giovanni pour en acheter d'autre. Comme il restait enfermé dans sa chambre un jour au moins par semaine, les suppositions allaient bon train; quelques-uns l'accusaient de correspondance amoureuse, d'autres le présentaient comme un poète incompris ou un journaliste anonyme, d'autres enfin comme un malade sujet à des accès de mélancolie périodique. Moi, son ami, je m'étais fait une loi de respecter le mystère quel qu'il fût; en somme, je ne l'aurais jamais découvert, s'il ne s'était découvert à moi par un accident déplorable. Voici le fait.

A Biskra, le courrier de France arrive tous les huit jours; une sonnerie de clairon annonce la bonne nouvelle, tous les officiers

courent au cercle militaire, et là le vaguemestre ouvre cette sacoche de bénédictions. Ce n'est pas pour me vanter, car enfin le bonheur n'échoit pas toujours aux plus dignes, mais j'ai beaucoup d'amis solides et une famille comme on n'en fait plus. J'écris peu, c'est sans doute indigence d'idées, mais depuis que je suis au monde, on m'a énormément répondu. Chaque semaine, j'avais cinq ou six lettres à lire, quelquefois neuf ou dix, quand la famille et l'amitié s'étaient donné le mot. Lorsque la récolte était bonne, je m'en allais tout fier, étalant la chose en jeu de cartes et lisant à demi-voix la lettre de maman Brunner : je n'ai jamais commencé par une autre; que les enfans trouvés me jettent la première pierre!

Un matin de septembre, le 4, il m'en souviendra toute la vie, j'étais riche de sept ou huit lettres. La bonne vieille de là-bas m'envoyait un billet de cinq cents francs; l'homme n'est pas parfait, et la tribu des Ouled-Nayl ne connaît pas encore la théorie de l'art pour l'art. *Item*, on m'annonçait de chez nous un envoi de jambons, de saucisses, de vin de Barr et de kirschenwasser, qui devait remonter la *popotte* pour un mois. J'étais content, je marchais sur mes pointes, je reconnaissais du coin de l'œil, tout en lisant, l'écriture de ma cousine Gretchen et de mes vieux amis sur les autres enveloppes : je me réfugiai, pour déguster tous ces crus de bonne encre française, dans le petit salon de l'est, au bout du cercle; Gougeon y a passé, il voit cela d'ici. J'entre, et j'aperçois le turco qui déchirait la bande d'un journal, par grand extra, avec une figure de l'autre monde.

— Eh bien! lui dis-je étourdiment, qu'est-ce que tu fais là? Tu n'étais pas au courrier, tu n'as donc pas de lettres aujourd'hui?

Il me sauta à la gorge comme un petit jaguar, et cria en m'étranglant : « Tu m'insultes! que t'ai-je fait? Tu sais bien que personne ne m'écrit à moi! O Charles! Charles! »

Là-dessus, sans me laisser le temps de la surprise, il passa par la fenêtre et s'enfuit en pleurant. Le cercle militaire n'a qu'un rez-de-chaussée, grâce à Dieu.

Je demeurai tout abruti. J'étais son supérieur, il avait porté la main sur moi : si quelqu'un nous avait vus, il allait en conseil de guerre; mais ça, je n'y pensai que le lendemain. Mon premier mouvement fut de serrer les lettres dans ma poche et de courir chez lui pour savoir en quoi et comment je lui avais fait de la peine. Une coquine aux yeux barbouillés me jeta la porte au visage. C'est ainsi, entre parenthèses, que j'ai eu connaissance de sa liaison.

Le lendemain, au petit jour, je dormais assez mal sous ma moustiquaire, la porte et la fenêtre ouvertes, quand il m'éveilla par mon

nom. Je passe une *gandoura*, et je vais à sa rencontre. Il m'embrasse, il pleure, il bredouille un tas de choses où le mot pardon revenait à chaque instant. « Tu ne sais pas, dit-il, tu ne peux pas savoir;... mais je te dirai tout. Charles! je suis le plus malheureux des hommes. J'aime de toutes les forces de mon cœur, et l'on ne se souvient même pas de moi. C'est l'enfer glacé de Dante! » J'ai su depuis que Dante avait imaginé un enfer sans feu.

Il m'entraîna dans la campagne, au diable vert. Je reverrai toujours le paysage. Avez-vous remarqué cela? Quand un événement joyeux ou triste enfonce un clou dans le décor, c'est fixé pour la vie; on ne l'oublie plus. Ainsi le champ de fèves où ma cousine Gretchen... mais ne confondons pas les histoires.

Il se mit à me raconter sa vie avec une abondance de cœur! Ah! quand un homme économise tout en lui-même, il y a des momens où il se trouve joliment riche, allez! Ce fut une débâcle, une explosion, que sais-je? imaginez tout ce qu'il y a de plus fort. Une pièce qu'on aurait chargée tous les jours, à toute heure, depuis 1850, et qu'on allumerait à présent! Entendez-vous le coup? C'est à faire frémir. Un garçon plus délicat, plus tendre et plus sentimental à lui seul que l'Alsace et l'Allemagne réunies, et qui n'a jamais eu ni père ni mère!

Son père, M. de Gardelux, n'était pas un père. C'était un monsieur qui faisait courir. Il avait une écurie à Chantilly, une danseuse à l'Opéra; il était quelque chose au club, trésorier ou vice-président, je ne sais plus; mais la vie de Paris l'absorbait si complétement qu'il oubliait le chemin de son hôtel pendant des vingt-quatre heures. Sa femme, mariée à quinze ans, mère à seize, ou soi-disant telle, n'avait ni nourri, ni élevé, ni connu son fils. Moi, j'ai tété maman Brunner jusqu'à l'âge de quatre ans, et si vous la voyiez, vous reconnaîtriez avec moi que ça ne l'a pas fatiguée. Il faut dire que chez nous les filles se marient à vingt-cinq ans, dans leur force. Les enfans rachitiques sont ceux qu'on a trop tôt. Ainsi la sœur de Léopold, née quatre ans après lui, est une personne superbe : ceux qui en douteraient n'ont qu'à l'aller voir demain à l'église. C'est à deux pas d'ici, pas vrai, Fitz Moore?

Tous les hommes ne sont pas taillés dans le même drap, car je me suis laissé dire que bien des gens naissaient et vivaient comme ce malheureux garçon sans en ressentir la moindre incommodité. On lui paya une nourrice bourguignonne du plus beau sang, visitée par le médecin de la famille; sa layette fut commandée chez la grande faiseuse; on le sevra conformément aux règles de l'art; on lui donna tout un jeu de bonnes étrangères pour qu'il sût l'allemand, l'anglais et l'italien sans les apprendre. A l'âge de sept ans, comme

un prince, il sortit des mains des femmes et retomba sous la coupe d'un petit abbé doucereux, qui l'appelait monsieur le vicomte. Un pauvre sire que cet abbé, malgré les belles lettres et les belles vertus dont le séminaire l'avait farci! Pénétré du sentiment de son humilité, il répétait à lui-même et aux autres que Dieu l'avait enlevé à la charrue pour l'asseoir sous les lambris des grands : dans cette idée, il ne s'asseyait qu'à moitié, et quand il lui fallait marcher sur un tapis, ses grands pieds restaient en l'air comme pour demander pardon aux belles fleurs de laine teinte. Voyez-vous un pauvre garçon sans parens, sans camarades, sans autre compagnie sur la terre qu'un abbé plat, révérencieux et confit! Comme Paris doit être amusant dans ces conditions-là! Il est vrai que l'enfant passait six mois au château : c'était le temps le plus supportable de sa vie. On le laissait courir, jardiner, monter aux arbres, galoper des heures entières sous la garde d'un valet sûr, l'abbé n'étant pas cavalier pour un liard. C'est au château que Léopold fit un peu connaissance avec sa famille : il dînait quelquefois à table; on l'appelait même au salon pour distraire la compagnie lorsque la pluie battait les vitres et qu'on était en petit comité. Sa gaucherie, ses airs sauvages et ses réponses effarées amusaient Mme la comtesse et ses amis intimes. Quand le petit bouffon prenait mal la plaisanterie, vite on le renvoyait à l'abbé. Léopold m'a conté que dès l'âge de cinq ans il avait songé au suicide. Voyez-vous, quand on lit dans les journaux qu'un bambin s'est pendu ou s'est coupé la gorge, on a peut-être tort de plaindre les parens; moi, je commencerais par les fourrer en prison, et nous verrions ensuite.

Ce qui sauva Léopold, ce fut son amitié pour la petite Hélène et surtout l'arrivée d'un nouveau précepteur. Un vrai homme, celui-là; notre pauvre turco parlait de lui comme d'un père. Il s'appelait Pelgas; on l'avait chassé de l'université pour un livre très neuf et très hardi sur la réforme des études. Dix ans plus tard, ce travail-là l'aurait peut-être conduit au ministère : voilà ce que c'est que d'arriver à temps.

Je ne sais pas ce qui est advenu du livre et de la méthode; mais les résultats que j'ai vus étaient superbes. Il paraît que le précepteur avait investi la place de plusieurs côtés à la fois, éveillant toutes les facultés de son élève comme un garçon d'hôtel parcourt les corridors en frappant à toutes les portes. Une étude repose d'une autre; l'enfant travaillait du matin au soir et ne se fatiguait pas un instant. A Paris, on suivait les cours publics, on visitait les collections et les musées, et l'on philosophait sur tout cela à la bonne franquette, comme deux amis causent ensemble de leurs affaires. A la campagne, on étudiait le ciel, la terre, les plantes, les bêtes,

la culture et l'économie rurale; on s'enfermait souvent pour lire les bons auteurs. C'était une vie magnifique; l'enfant se sentait devenir homme. A mesure qu'il acquérait une supériorité réelle, il oubliait les vanités de la naissance et de la fortune; il s'élevait peu à peu vers l'idée de rajeunir le nom de Gardelux par des mérites plus neufs. Il essayait d'écrire, il tournait joliment le vers. De son enfance souffreteuse, il lui restait un petit fonds de poésie que la science avait plutôt accru que desséché. A seize ans, il rêvait d'être un poète érudit comme Lucrèce, et d'introduire le vrai dans les esprits les plus fermés, grâce au charme des beaux vers. Il est de fait que les vers font un autre chemin que la prose. C'est comme la balle forcée qui va plus loin et entre mieux.

Vous allez voir, messieurs, si le cœur humain n'est pas une drôle de boutique. La gloire qu'il rêvait, devinez ce qu'il en voulait faire? Ce n'était pas pour lui, c'était pour la déposer en offrande aux pieds de cette poupée qui se marie demain, Mme de Gardelux. On ne croirait jamais ces choses-là, si on ne les avait entendues des gens eux-mêmes : le malheureux enfant avait un culte, une dévotion, l'amour céleste d'un martyr pour ce nuage de tulle et de gaze de Chambéry qui s'envolait tous les soirs à deux chevaux par la grande porte de l'hôtel. Il voulait conquérir ce cœur introuvable que ses caresses, ses larmes et ses sourires d'enfant n'avaient jamais pu dénicher. C'était sa véritable ambition, la dernière fin de ses travaux et de ses espérances; mais cette idée, profondément cachée dans le plus secret repli de son âme, n'était connue que de la petite sœur Hélène. M. Pelgas, à qui l'on disait tout, ne reçut point cette confidence-là. Un petit sentiment de pudeur s'opposait à ce qu'un étranger apprît un tel secret de famille. La sœur avait douze ans, l'âge où les petites filles ressemblent à des anges de cathédrale gothique.

— C'est cela, disait-elle à son frère, sois un grand homme, fais la conquête de maman;... mais tu la partageras avec moi!

Une chose que j'ai devinée à moi seul, mais que je n'ai jamais dite au turco, c'est que les femmes jeunes et lancées comme sa mère n'aiment pas à voir grandir leurs enfans. Le monde a beau savoir que vous vous êtes mariée à quinze ans; lorsqu'il vous voit paraître au bras d'un grand garçon, il se dit : Voilà une jeune femme qui pourrait bien se réveiller grand'mère.

L'éducation de Léopold était assez avancée pour marcher toute seule, quand son maître, M. Pelgas, fut appelé à l'île Maurice. Quelques riches créoles qui avaient été ses élèves lui offraient la direction d'un collége important dans cette île obstinément française. C'était un avenir assuré, presque une fortune pour ce pauvre

homme de bien. Il hésita longtemps à quitter son cher disciple, le fils adoptif de son esprit; mais ce fils ne devait-il pas le quitter un jour ou l'autre? La porte du baccalauréat était franchie; le comte, généreux dans son indifférence, faisait meubler à Léopold un bel appartement de garçon; madame avait commandé un phaéton chez son propre carrossier pour M. le vicomte : on approchait visiblement de l'époque où un jeune gentilhomme est enlevé à ses maîtres pour retomber aux mains des femmes. M. Pelgas dut tenir compte de ces signes précurseurs; il accepta la direction du collége en réservant sa liberté jusqu'à la rentrée. La lettre écrite et partie, il vint trouver Léopold et lui dit : « Je vous quitte dans six mois. Vous aurez dix-sept ans; c'est un âge absurde à Paris. On est impropre à tout travail utile, et quand on a votre fortune et votre liberté, on est presque tenu de faire des sottises. Je ne veux pas qu'en me perdant vous vous perdiez vous-même. La poésie n'est pas une maîtresse assez tenace pour vous fixer sérieusement. Qu'est-ce que l'on peut dire en vers, ou même en prose, si l'on n'a ni vécu, ni aimé, ni souffert? Vivez d'abord, occupez-vous activement, faites quelque chose. J'ai pensé à l'état militaire : il faut la discipline et le danger pour développer en vous l'élément viril. Vous serez prêt pour les examens de Saint-Cyr; il s'agit de repasser notre histoire et de prendre un petit supplément de mathématiques. Vous savez le dessin, et des langues vivantes trois fois plus qu'il n'en faut. Cela dit, mon cher enfant, embrassons-nous. Nous avons toute la journée pour nous attendrir, et demain au travail! »

Le jeune homme ne se décida pas si vite; les *si* et les *mais* trottèrent plus d'un jour : il finit cependant par se rendre à la raison et par tracer lui-même un plan de vie logique. Deux ans d'école et dix ans de service l'amèneraient à l'âge de vingt-neuf ans, capitaine et décoré, selon toute apparence. Vers la trentième année, il donnait sa démission, choisissait une femme et perpétuait sa race après avoir fortifié sa santé, bronzé ses nerfs, complété son éducation à la grande école de la vie, et peut-être honoré son nom. Il serait temps alors de rimer à l'usage du siècle, si la petite fleur bleue (comme disait M. Pelgas) n'avait pas séché au grand air.

A quelques mois de là, comme M. de Gardelux faisait ses malles pour l'Angleterre, il reçut la visite de Léopold.

— Tiens! c'est vous? lui dit-il en le voyant tout pâle et tout ému. Nous avons quelque chose à demander? Ma bourse vous est ouverte, mon cher, et j'entends que vous vous adressiez à moi seul toutes les fois que vous aurez des dettes.

— Oh! monsieur, pouvez-vous supposer?...

— Mais l'hypothèse n'a rien d'offensant; il faut que jeunesse se

passe. Allons, dites votre affaire en deux mots; je soupe à Londres.

Il allait voir courir son favori *Caldron*, ce poulain qui promit tant et qui tint si peu. Était-il engagé pour le *Derby* ou pour le *Royal Oaks*, je ne sais trop. Léopold, de plus en plus troublé, dit qu'il venait solliciter l'autorisation nécessaire pour se présenter à Saint-Cyr.

— Quelle diable d'idée avez-vous! dit le comte; mais on n'entre pas là comme au moulin. Est-ce qu'il n'y a pas des examens, des épreuves?

— M. Pelgas espère que je pourrai les subir.

— Ah!... c'est égal, mon cher, vous m'étonnez. Je pensais que vous commenceriez par prendre un peu de bon temps, par étudier Paris. Un grand benêt de dix-sept ans qui va se mettre à l'école! Amusez-vous d'abord : est-ce qu'on vous a jamais rien refusé chez moi? Quand on porte un nom comme le vôtre, on s'engage à vingt-cinq ans dans la cavalerie, on va faire un tour en Afrique, et bientôt les bureaucrates sont trop heureux de vous nommer officier. Qu'en dites-vous? Non.... Eh bien! soit : à votre aise! Faites préparer les papiers; je signerai tout ce qu'il vous plaira.

Mme de Gardelux ne vit dans ce projet qu'une fantaisie d'enfant. — C'est l'uniforme qui vous séduit, n'est-ce pas? Je souhaite qu'il vous aille bien et qu'il vous fasse une autre tournure; mais vous savez que l'épaulette n'est pas admise dans nos salons.

Quant à la petite Hélène, elle parla tout autrement. — Je serai encore plus fière de toi, disait-elle, quand tu seras un bel officier. Et puis c'est un moyen de rester unis toute la vie!

— Comment?

— Oh! j'ai pensé à tout. Tu chercheras dans les régimens de la guerre le plus brave officier, le plus loyal et le meilleur. Tu en feras ton ami d'abord, puis tu l'amèneras pour que j'en fasse ton frère, et alors nous courrons ensemble jusqu'au bout du monde; j'aurai un cheval blanc, nous remporterons des victoires, et les ennemis, voyant que vous êtes avec une dame, ne tireront jamais sur vous.

N'était-ce pas gentil? Elle avait à peine treize ans quand elle parlait si bien. Les femmes naissent bonnes, voyez-vous, c'est l'éducation qui les gâte.

La première fois que Léopold entra chez lui dans l'uniforme de l'école, — c'était à la sortie du jour de l'an, — Mme de Gardelux poussa un drôle de cri pour une femme qui n'a pas vu son fils depuis deux mois : « Dieu, qu'il est laid! Hélène, venez voir ce pantin qui vous arrive de Versailles. » J'avoue que la tenue de Saint-

Cyr n'est pas avantageuse et qu'elle a déparé des garçons mieux bâtis; mais est-ce qu'une Française devrait parler ainsi d'un uniforme que..... suffit! Ce jour-là, Mlle Hélène fut encore plus douce et plus caressante qu'à l'ordinaire. — Mon bon Léo, disait-elle à son frère, je sais que tu n'auras pas toujours ces épaulettes-là. Va, pauvre chrysalide, je t'aime autant que si tu étais déjà le plus brillant des papillons!

Quand le sort en veut à quelqu'un, il fait tenir bien des malheurs dans un espace de deux ans. Léopold perdit coup sur coup M. Pelgas et M. de Gardelux, son autre père. Le pauvre professeur avait pris la fièvre en arrivant; il lutta quelques mois, puis il sentit qu'il n'était pas le plus fort et croisa les bras en philosophe pour se regarder mourir. Sa dernière lettre (je l'ai) est un long et touchant adieu à celui qu'il laissait terriblement seul ici-bas. Il lui fait en quatre pages un cours de consolation que Cicéron et Sénèque auraient signé; mais je ne suis pas sûr qu'ils l'auraient écrit si posément à la veille de leur mort. Il y a de fiers braves gens parmi ceux qui se dévouent à débrouiller les jeunes têtes, et je ne sais pas trop si le bourgeois est quitte envers eux lorsqu'il leur a donné ses dix louis par mois.

Le duel de M. de Gardelux avec le marquis de Kerploët a fait moins de bruit que tant d'autres. Les journaux n'en ont pas soufflé mot, sauf un ou deux qui ont mis les initiales. Pouvait-on raconter que deux hommes de race, pères de grands enfans, et mariés, chose bizarre, à deux des plus jolies femmes de Paris, s'étaient battus pour les beaux yeux d'une guenon quadragénaire? Les témoins attestèrent que le combat avait été loyal; M. de Kerploët se retira pour dix-huit mois en Bretagne, les Gardelux enterrèrent leur mort, et tout fut dit.

Cette perte fut d'autant plus sensible à Léopold qu'il commençait tout justement à se lier avec son père. Une pointe de vanité avait entamé la cuirasse du viveur égoïste. A force d'entendre répéter que son fils était un officier du plus bel avenir, il prit quelque intérêt à ce jeune homme, l'invita plusieurs fois à dîner, et même vint le voir à Saint-Cyr un jour de courses : vous me direz que l'école n'est pas bien loin de Satory. Un mois avant la malheureuse affaire qui devait les séparer à jamais, le père présentait Léopold à quelques amis du club; on déjeunait, on buvait à ses succès futurs; on le voyait déjà lieutenant de hussards, menant un train, jouant gros jeu, courant les femmes, cravachant les malappris et faisant la figure qui sied à un cavalier français. M. de Gardelux avait toujours été friand de la lame, — un dilettante du point d'honneur.

Il eut un mauvais jour et perdit tout au jeu de l'épée. La déveine avait commencé au jeu du turf par la chute lamentable de *Caldron*. Ce fut ensuite la dame de pique qui tourna casaque, puis une grosse affaire de bourse qui lui éclata, pour ainsi dire, dans la main. Bref, la fortune qu'il laissait n'était plus une fortune : à peine si ses enfans eurent un million à partager. Quant à la veuve, elle était riche de son chef. Elle n'eut pas plus tôt commandé son deuil de laine qu'elle s'occupa d'émanciper Léopold : c'était le meilleur moyen de s'émanciper elle-même. Il ne paraît pas qu'elle ait regretté sérieusement son mari. Vous me direz qu'il ne s'était pas fait tuer pour elle : c'est égal, une vraie femme aurait mieux fait les choses, ne fût-ce que pour l'édification des deux enfans.

Les grands coups de la mort nous laissent dans le cœur une brèche ouverte : entre qui veut dans ces occasions. Eh bien! non; Léopold ne put pas surmonter l'indifférence de sa mère. Lorsqu'il revint du cimetière, il courut à l'appartement de la comtesse pour pleurer avec elle : madame avait défendu sa porte, et en donnant cette consigne elle n'avait pas songé à faire une exception pour son fils. Mlle Hélène reconnut la voix du bon Léo; elle sortit au-devant de lui et l'entraîna dans sa chambrette :

— Viens, dit-elle; maman ne veut plus pleurer parce qu'elle a mal à la tête; mais à nous deux, chez moi, nous sangloterons tant que tu voudras. Pauvre père! ah! pauvre père!

Si quelque chose avait pu consoler mon ami, c'était la tendresse de cette petite. Un beau jour il apprit que Mlle Hélène était partie avec sa mère pour le lac de Neufchâtel. N'allez pas croire au moins que la comtesse le fît par haine! C'était beaucoup plus simple : elle avait reconnu que, pour une femme de son âge et de ses habitudes, le rôle de veuve désolée est horriblement difficile à Paris. Elle invita son fils à la rejoindre dès qu'il aurait passé le dernier examen. Je crois même qu'il resta deux mois entiers auprès d'elle, et qu'il ramena la famille à Paris. Le mois de décembre était déjà fort entamé, et Léopold partait le 1er janvier pour l'Afrique. Pendant ces jours rapides, les derniers qu'il avait à vivre en France, il tenta plusieurs fois un effort désespéré. Ce pauvre diable, trop aimant pour être heureux ici-bas, ne voulait pas partir sans arracher à sa mère une larme, une caresse, une bénédiction, je ne sais pas... enfin quelque chose de maternel! Il avait besoin de ce rien comme d'un viatique pour la route, peut-être même devinait-il par un pressentiment secret que son premier voyage allait être le grand. Il perdit son temps et ses peines. Mme de Gardelux, sans retourner dans le monde, laissait le monde rentrer chez elle à petit bruit. Elle n'avait pas pris un jour, mais on sut bientôt qu'on la trouvait toute

la semaine; l'aimable bourdonnement des niaiseries à la mode la rendit sourde aux propos mélancoliques du déchiré Léopold. Elle avait été presque aimable à Neufchâtel, elle fut presque froide à Paris : le monde la regagnait. Le matin des adieux, mon malheureux ami crut saisir un moment favorable. Il avait pénétré sur la pointe du pied dans le petit boudoir de sa mère. Mme de Gardelux tournait le dos à la porte et semblait regarder attentivement un portrait que le sous-lieutenant avait fait faire et apporté la veille. — Enfin! dit-il, elle pense à moi! Elle me regrette donc un peu! — Dans cette idée, il courut jusqu'à elle, se précipita à ses genoux et lui cria au milieu des larmes : — Ah! chère petite mère! embrassez-moi! bénissez-moi! Que j'emporte ce souvenir de vous!

— Vous êtes fou! s'écria-t-elle; est-il permis de faire peur aux gens? Relevez-vous, mon cher, et prenez un autre visage. Vous vous rendrez malade, et vous me donnerez une attaque de nerfs. Que voulez-vous de moi?

— Que vous m'aimiez, ma mère!

— Je vous aime tout autant qu'on s'aime en famille dans le monde où nous vivons; nous ne sommes pas des bourgeois, Dieu merci! Je ne sais si c'est ce M. Poulgas ou Pelgas qui vous a donné ces façons, mais elles ne sont de mise en aucun lieu, et vous ferez sagement de les perdre. J'ai vu le moment où ma fille devenait par contagion aussi ridicule que vous. Vous n'êtes pas un sot, vous savez vous tenir, vous avez certaines manières, on trouve généralement que vos façons d'agir sont celles d'un gentilhomme; mais toutes ces qualités, auxquelles je rends justice, sont corrompues par une sensiblerie maladive. Soignez-vous!

Voilà le bel adieu qu'il obtint; mais c'est la petite sœur qui fut ingénieuse à le consoler! Elle le conduisit jusqu'au chemin de fer avec sa gouvernante; elle le dorlota, le berça, le baigna de ses larmes et finit par engourdir un peu cette douleur aiguë dont il avait le cœur pénétré. Assurément Mme de Gardelux avait calomnié sa fille en la croyant guérie de cette précieuse sensibilité. Les deux enfans jurèrent de s'écrire une fois par semaine; Mlle Hélène glissa dans la main de son frère un médaillon d'or où elle s'était fait peindre par Mme Herbelin. Une merveille, ce petit portrait; je l'ai admiré six mois avec lui et dix-huit mois sans lui : vous saurez comme.

Lorsqu'il fallut enfin se séparer au coup de cloche, elle lui prit la tête entre ses bras et lui dit à l'oreille : Tu sais, ma commission? N'oublie pas!

Il se sentit rajeunir de deux ans en souvenir de cet aimable enfantillage et répondit en souriant : Le projet tient toujours?

— Toujours.

— Alors une question importante : blond ou brun?

— A ton choix; mais j'aimerais mieux qu'il fût blond. Va-t'en, tu me fais dire des sottises!

— Adieu!

— Au revoir!

Je vous raconte tout cela d'un seul trait; mais vous supposez bien qu'il ne m'a pas tout dit à la première séance. Il ne fallut qu'un moment pour rompre la glace, mais le flot des histoires, des souvenirs et des confidences mit plusieurs mois à s'épancher. Nous étions bien heureux, lui d'ouvrir son cœur à quelqu'un, moi de trouver un ami qui m'admettait ainsi dans sa famille.

Il y a, même dans l'amitié, des barrières qui ne tombent pas aisément. Par exemple on prétend que nous sommes tous égaux au collége. Eh bien! quand je faisais mes études au collége de Schlestadt, j'étais lié comme un frère avec le fils aîné du sous-préfet. Nous partagions nos confitures et nos billes; ce que je possédais était à lui, et réciproquement; mais quand nous sortions le dimanche, quand il allait, lui à la sous-préfecture, et moi chez mon oncle le boulanger Felrath, c'est à peine s'il me reconnaissait dans la rue. Il me disait bonjour de loin, comme s'il avait eu honte de s'avouer mon *copain*. Si son père lui avait demandé : Quel est ce garçon-là? il eût peut-être répondu en rougissant : Rien, un élève du collége! Ainsi nous mettions tout en commun, excepté nos parens. Pourquoi? Parce qu'il croyait être plus que moi hors de la classe. Un sous-préfet, chez nous, c'est presque un noble, et le papa Brunner n'était qu'un simple vigneron. Il est vrai que nous avions trente et quelque mille francs de rente, et que l'autre, chargé de famille, ne possédait que sa place. N'importe, on aurait craint de déroger en m'offrant une assiettée de soupe dans la maison banale du sous-préfet.

C'est un peu la même chanson dans l'armée, quoique l'égalité soit la base de toutes nos lois. On a couché sous la même tente, on a bu dans le même verre, on a risqué sa peau l'un pour l'autre, on s'estime, on s'aime, on se tutoie, on est frères, frères d'armes; mais je ne connaîtrai jamais ni la mère, ni la sœur, ni la femme de mon frère, si une malheureuse particule de hasard vient se jeter entre nous. Les révolutions ont dérangé bien des choses; elles n'ont pas touché à cette bêtise-là. J'ai connu très intimement plus de vingt fils de famille; j'en ai même sauvé un qui s'était exposé à des risques sérieux. Je suis sûr que ce garçon-là se ferait massacrer plutôt que de laisser dire un seul mot contre moi. Quand nous nous rencontrons dans Paris, il se jette à mon cou, il me

traîne au café, il veut que je dîne avec lui dans les restaurans les plus dorés; mais il ne m'a jamais présenté à sa femme, et je ne sais pas même l'adresse de son ménage. Est-ce vrai ce que je dis? Alors vous comprendrez pourquoi le pauvre Gardelux me devint plus cher en trois mois qu'un ami de dixième année. Ce qu'il faisait n'était que juste, car enfin j'oubliais avec lui l'inégalité de nos grades, et le grade est une affaire autrement méritée que le nom; mais je lui savais gré d'avoir le sens commun, attendu la rareté de la chose.

Nous voilà donc intimes, ou, pour mieux dire, ne faisant qu'un. Il aurait fallu se lever matin pour nous rencontrer l'un sans l'autre. Je savais toutes ses idées, il connaissait toute mon histoire, qui n'a jamais été bien compliquée, Dieu merci! Nous regardions ensemble le petit portrait de sa sœur, et nous disions Hélène tout court en parlant d'elle. Il s'était mis à me faire un croquis de mémoire, d'après Mme de Gardelux, pour que toute la famille me fût présentée dans les formes. Nous passions des journées à raisonner sur la froideur de la comtesse, sur la gentillesse de la petite sœur. Ces souvenirs mêlés de bien et de mal épanouissaient cette pauvre âme; ils me faisaient plaisir aussi : quand vous vous trouverez au milieu du désert, devant ces dunes de sable qui ondulent à perte de vue, vous ne serez pas exigeans en matière de conversation. Tout ce qui parlera de la France sera roman pour vous. Rien qu'au nom du pays, on se lèche les lèvres ; c'est si bon!

Je ne me lassais pas d'entendre mon ami rabâcher ses misères, ni lui de me les raconter. Il avait dans une cassette quelques gants, quelques fleurs séchées, quelques menus chiffons, vrai bagage d'amoureux, et les quatre ou cinq lettres que sa sœur lui avait écrites depuis leur séparation. C'est bien creux la correspondance d'une petite fille de quinze ans, mais ça ne manque pas d'un certain goût de fruit vert qui vous pénètre. Ces petites pattes de mouche me trottinaient longtemps devant les yeux; je ruminais en m'endormant ces phrases à moitié faites et jamais ponctuées; le parfum vague du papier me revenait après un jour ou deux.

Quand Léopold se lamentait de cette correspondance si gentiment commencée et si tôt interrompue, je le trouvais injuste, je défendais Hélène, j'énumérais les mille occupations qui dévorent la vie de Paris. « Écris, toi, lui disais-je, puisque tu as vingt-quatre heures de loisir dans ta journée. Raconte-lui ta vie, tes promenades, tes plaisirs, tes amitiés, tes ennuis. Alors, qui sait? elle s'intéressera peut-être aux cent cinquante mille palmiers de Biskra, et nous aurons une réponse. »

Il en vint à me faire lire les lettres qu'il expédiait là-bas. Tous

les huit jours, sans faute, il en écrivait deux. Quel cœur! et quel style! Surtout avec sa sœur; il était plus à l'aise, il entrait dans plus de détails. Quand je me trouvais là par hasard, je lui suggérais des raisonnemens, je lui poussais des idées, je collaborais. Il mit un jour sous enveloppe une aquarelle où j'avais peint l'intérieur de sa chambre, et nous deux fumant nos chibouques nez à nez. Ce fut moi qui cachetai la lettre, et même, en allumant la cire, je remarquai que ma main tremblait. Voyez-vous la vanité des artistes! Les peintres doivent éprouver cette émotion-là quand un de leurs tableaux part pour le Salon.

Depuis tantôt cinq mois, nous vivions de cette vie, et je le connaissais si bien qu'il me semblait impossible de découvrir en lui rien de nouveau. Il me gardait pourtant une surprise. Je tombai de mon haut quand il me dit en sortant du cercle :

— Tu ne sais pas que je rimaille énormément toutes les nuits? J'ai toujours peur de te disloquer la mâchoire, sans quoi je te régalerais de mes œuvres complètes. Il y en a de quoi faire au moins deux volumes chez moi.

On devinait fort bien, sous ce mépris apparent de ses œuvres, un attachement profond et même une sorte d'anxiété. Je le suivis jusqu'à sa maison, et j'insistai pour qu'il me prêtât le premier volume.

— Quel volume? reprit-il avec un sourire forcé. Je t'ai dit deux cartons bourrés de paperasses. En voici un, prends-le si tu veux, et allumes-en ta pipe aussitôt que l'ennui te gagnera. Ou plutôt... étends-toi là, sur la peau de lion, que je te lise une page ou deux... Non! tu t'endormirais. Tiens, mon vieux, et sauve-toi vite, je serais homme à courir après toi...

Je m'enfuis comme un voleur, et je lus sans m'arrêter trois cents pages embrouillées, raturées et quelquefois illisibles. Jamais je n'avais fait une telle consommation de poésie, même dans les belles éditions d'Hugo, de Lamartine ou de Musset; mais l'amitié est capable de tous les miracles. Du reste ils étaient bien, ses vers. La famille a eu tort de ne pas les imprimer, il y en avait de sublimes; peut-être un peu d'obscurité dans les pièces philosophiques comme *le Doute*, *Où vais-je? Au premier qui porta la croix*. Les descriptions du désert étaient étincelantes; les scènes de la vie arabe vivaient et remuaient. Dans *la Fantasia*, on entendait positivement parler la poudre; *la Diffa du grand chef* était traitée aussi grassement qu'une page de Rabelais. Et quelle abondance de cœur dans les pièces : *A ma mère*, *Quand j'étais tout petit*, *Tu m'aimeras!* Mais la fleur du panier, c'était encore une demi-douzaine de petites idylles, rêveries, caresses rimées à l'intention de la jeune personne

qui va se marier demain. *Hélène*, *Beaux jours*, *Notre petit jardin*, *Fratri futuro*, sont autant de petits chefs-d'œuvre que j'ai lus et relus à travers mes larmes. Quand j'eus vidé le carton, je retournai chez Léopold, quitte à le réveiller; je voulais le second volume. Je ne l'éveillai point, car il ne dormait pas. Un poète inédit est sur le gril quand il sait qu'on le lit et qu'on le juge. Ma foi! j'avais jugé, et je lui dis carrément : Tu es un homme de génie. Je crois que ça lui fit plaisir; il se mit à me déclamer le tome deux lui-même. Celui-là me parut encore plus beau, car Léopold lisait à ravir. Et jugez si je fus content de voir que la dernière pièce, un vrai chef-d'œuvre, était adressée en toutes lettres à son ami Karl Brunner! Si jamais je remets la main dessus, je la ferai graver en or, sur le marbre; mais la famille a tout gardé, et probablement tout brûlé. C'était son droit : elle héritait.

Toute la nuit fut prise par la lecture, et quand l'aube parut, nous avions plus envie de respirer le grand air que de nous mettre au lit. Toute cette poésie fermentait dans ma tête; j'aurais rimé moi-même pour un rien; il n'aurait pas fallu m'en défier. — Écoute, dis-je à Léopold, tu t'es emparé de moi depuis hier soir, tu m'appartiens pour la journée : chacun son tour. On va nous seller deux chevaux, et nous pousserons une reconnaissance en plaine. Je veux voir si les premiers rayons du soleil sont aussi doux que les premiers rayons de la gloire. Nous reviendrons ensemble prendre un bain et déjeuner à ma pension, puis tu t'en iras faire la sieste aux trois palmiers tandis que j'organiserai ma petite fête pour ce soir. Je veux que le vin de Champagne baptise solennellement le grand poète de Biskra! — Le pauvre enfant riait de mon enthousiasme, mais au fond il avait la tête aussi montée que moi.

Mon programme fut suivi de point en point. Dans la journée, je recrutai dix camarades pour faire une tablée complète. Une vieille Espagnole, célèbre par sa cuisine et par sa complaisance, nous prêtait sa maison et poivrait le fricot. Je fis dévaliser par mon soldat tous les marchands de vin et de goutte qui empoisonnent l'oasis, et j'invitai les danseuses les moins tannées de la célèbre tribu. Un mois de ma solde y resta, mais tant pis! Il fallait que la fête de l'amitié fît époque dans l'histoire.

Nous étions dans les premiers jours du rhamadan, ce carême mi-parti de jeûnes et de ripailles; mais je réponds que ce soir-là les cheiks les plus magnifiques ne s'en donnèrent pas autant que nous. De cinq heures à neuf, on but et l'on mangea comme si dans chaque estomac l'absinthe avait creusé un gouffre. Enfin le punch fit son entrée, on alluma le bol, on éteignit les lampes et les bougies, la mère Méného remplit les douze verres et me dit en son patois :

— *Señor, las niñas estan aqui.*

— Attends! lui dis-je, j'ai d'abord un toast à porter. « Messieurs, le turco vient d'achever une grande œuvre. Laquelle? Vous le saurez plus tard; mais vous pouvez me croire sur parole, quand je vous jure que la gloire est au bout. A la santé du turco, notre excellent camarade! A sa gloire! à l'immortalité qui l'attend! »

Mes convives étaient tellement échauffés que ce discours ne parut emphatique à personne. Un généreux hourrah me répondit, on rapprocha les verres, et si vigoureusement que l'un des douze se rompit : c'était le verre du turco. Je vois encore le pied de coupe entre ses longs doigts maigres, et sa pauvre figure éclairée par la flamme livide du punch.

Au même instant, la porte s'ouvrit, et Roland, des zéphyrs, montra sa tête. — Allons, messieurs, dit-il, le rassemblement va sonner; on monte à cheval.

Un tumulte de questions lui répondit. — Quoi? comment? où va-t-on? à quel propos? C'est une farce.

Il nous apprit que les Beni-Yala s'étaient révoltés dans l'Aurès, qu'on avait refusé l'impôt, que trois spahis avaient été tués par trahison, et un convoi pillé. Peut-être était-ce un accident sans suite, une simple ébullition de fanatisme au début du rhamadan; mais on voulait couper le mal à sa source et punir les révoltés sans leur laisser le temps de s'organiser. L'ordre du général était formel; on partait dans une heure.

C'était donc vrai! Nous allions faire un bout de campagne! La surprise et la joie nous dégrisèrent tous à moitié. On se félicitait, on se serrait les mains; les bougies se rallumèrent, chacun se rajusta, Roland vida un verre au hasard, et chacun tira de son côté. — Viens donc, criai-je au turco, qui restait cloué sur sa chaise et toujours pâle.

Dès ce moment, je courus à mes affaires et je n'eus pas une minute pour m'occuper de lui.

Toute la ville était en mouvement et sans bruit, ce qui doublait l'originalité du tableau. Les soldats couraient, les Arabes traînaient leurs chameaux ou leurs ânes, les ordonnances passaient avec les mulets de réquisition. Je ne fis qu'un bond jusqu'à mon gîte, où mon soldat, le fidèle Baudin, tirait déjà les malles au milieu de la chambre. Les paquets faits, les cantines bourrées, les bagages liés sur le dos du mulet, le tranchant de mon sabre vérifié, mon revolver amorcé, ma ceinture serrée et mes guêtres bouclées, j'avais vieilli d'une heure sans remarquer la fuite du temps. Avez-vous remarqué que l'horloge double le pas quand nous sortons d'un bon dîner? Ce n'est pourtant pas elle qui a bu.

Nous étions huit cents hommes sur pied dans la cour du fort. Dix coups de langue indiquèrent discrètement dix heures; le silence n'était troublé de temps à autre que par le piétinement d'un mulet ou le hennissement d'un cheval. L'appel se fit à voix basse, à la lumière d'un falot. Que de précautions pour surprendre les Arabes, qu'on ne surprend jamais, car ils ont toujours des espions chez nous!

Je me rends à mon poste, auprès du général. Il était à cheval au milieu de la cour, sa cravache en main, le cigare à la bouche, aussi calme d'ailleurs que s'il allait au bois de Boulogne faire le tour du lac. Il reçoit le billet constatant l'effectif de sa troupe; il dicte un ordre que les adjudans écrivent sous sa dictée et que les capitaines vont lire à leurs compagnies, groupées en cercle. Vous connaissez ce refrain patriotique : « Soldats, des rebelles sur pied, vos camarades égorgés et trahis, la domination française menacée, l'honneur du drapeau à défendre! Votre général est fier de vous commander, et la patrie compte sur vous! » C'est toujours le même air et les mêmes paroles; mais comme l'air est juste et le discours fondé, l'effet n'a pas raté une fois depuis que la France est France.

Les soldats ont empoché l'allocution en plein cœur : s'ils ne répondent point par des cris, c'est que la discipline s'y oppose; mais le murmure qui circule dans les rangs prouve assez qu'on n'a pas parlé à des sourds. On ajuste définitivement les courroies, on serre les sangles, le fantassin jette son fusil sur l'épaule, et l'on fait un à-droite.

Je vous ai dit que notre colonne se composait d'environ huit cents hommes; on en laissait au plus quatre cents à Biskra. Nous avions deux compagnies du centre, une de tirailleurs et une de zéphyrs; cent hommes de cavalerie, tant chasseurs que spahis, quarante d'artillerie et du train, et cent cinquante des goums. Le général marchait avec l'avant-garde; il avait jeté son cigare pour le bon exemple, car dans les marches de nuit on défend également le bruit et le feu. Je me tenais à la disposition du chef, et le turco n'était pas loin; c'était justement sa compagnie qui avait fourni l'avant-garde.

Chemin faisant, je m'approchai de lui.—Eh bien! lui dis-je, nous y voilà. Tu es content, j'espère?

— Oui, c'est un dénoûment comme un autre. J'aime mieux en finir d'un coup.

— En finir! es-tu fou? C'est ta carrière de soldat qui commence en attendant les autres succès.

— Je veux bien, tu me connais : je ne suis pas un homme à pres-

sentimens; mais cet ordre de départ est arrivé dans des circonstances stupides. Tu parlais d'immortalité, et moi je pensais à la mort.

— C'est bien spirituel! Et moi, je te prédis que tu seras superbe au feu et que tu reviendras couvert de gloire. Qui sait d'ailleurs si nous aurons affaire à l'ennemi? Ces révoltes du rhamadan sont des feux de paille; on se dérange pour les éteindre, et l'on n'en trouve plus que la cendre.

— Comme tu voudras.

— Mais secoue-toi donc, sacrebleu! Qui est-ce qui m'a bâti un soldat de ton espèce?

— Cela va mieux, merci. J'étais encore un peu sous l'influence des lettres que j'ai écrites.

— Moi, je n'en écris qu'une dans ces occasions-là. Je dis: « Maman Brunner, nous partons en campagne. On ne sait pas combien ça va durer, tu seras peut-être trois mois sans nouvelles; mais ne t'inquiète pas, je te donne ma parole d'honneur qu'il ne m'arrivera rien. »

— Moi, dit-il, j'ai laissé un testament en quatre lignes et deux lettres que tu porteras toi-même, entends-tu bien, l'une à ma mère, l'autre à notre petite Hélène.

EDMOND ABOUT.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

RÉCITS

DE L'HISTOIRE ROMAINE

AUX IVe ET Ve SIÈCLES

VI.

ADMINISTRATION D'EUSTOCHIUM. — DISPUTE D'AUGUSTIN ET DE JÉROME.

Les monastères de Bethléem sous l'administration d'Eustochium. — Travaux de Jérôme sur les prophètes, sa correspondance. — État des Gaules au commencement du ve siècle. — Dispute entre Augustin et Jerôme à propos des commentaires sur l'épître de saint Paul aux Galates. — Leur différente manière d'envisager l'exégèse chrétienne. — Malentendus entre eux, lettres détournées, brouillerie. — Raccommodement. — Fin de la dispute sur saint Paul.

I.

Julia Eustochium prit en main la direction des trois monastères de femmes laissée vacante par la mort de Paula (1); Jérôme resta à la tête du sien. La vente d'un reliquat de patrimoine, accrue de quelques libéralités de famille, couvrit les dettes et ramena le calme dans les esprits. — Il survint en outre aux couvens de Bethléem une riche dot, quelques années plus tard, par l'arrivée de la petite-fille de Paula, cette enfant de Léta et de Toxotius qui portait le nom de son aïeule, et sur la tête de qui reposaient tant de pieuses espérances avant même qu'elle fût au monde. Pour accomplir le vœu de sa mère, auquel le vieux pontife païen, son grand-père, s'était

(1) Voyez le récit de la mort de Paula dans la *Revue* du 1er août 1865.

résigné, on la conduisit en Palestine près de sa tante, et elle prit le voile à Jérusalem. Sa venue fut une grande consolation pour Jérôme.

Rentré dans la paix de l'étude, il reprit ses traductions de l'hébreu. Ruth, Esther, le Livre des Rois, Isaïe, suivis des petits prophètes, Osée, Joël, Amos, Zacharie, Malachie, furent ses premiers travaux depuis la mort de Paula. Eustochium lui avait demandé la traduction de Ruth, Paula celle d'Esther et d'Isaïe; il les leur dédia à toutes deux en même temps, car cette double amitié n'en faisait qu'une à ses yeux. « Il ne séparait pas, disait-il, ceux qu'il aimait de ceux qu'il avait aimés. » Il disait encore avec une confiance touchante : « Ce rude labeur sur un idiome étranger me servira de rançon auprès de Dieu, car je l'entreprends pour démontrer la vérité de la foi contre les impostures des Juifs, et non par une recherche de vaine gloire. Paula, qui voit Dieu face à face et connaît le fond de mon âme, le sait bien et priera pour moi. » Jérôme dictait ses traductions, comme il dictait ses commentaires et ses lettres, soit à cause de la faiblesse de sa vue, soit à cause d'une gêne qu'il éprouvait à la main droite et qui l'empêchait d'écrire. On le voit souvent déplorer cette nécessité, qui rendait, suivant lui, son style incorrect et diffus; « mais quoi! ajoutait-il aussitôt, l'explication des Écritures réclame l'exactitude bien plutôt que l'ornement. »

Lorsque la critique, toujours acharnée contre cette grande entreprise des traductions hébraïques, venait gronder jusqu'à lui du fond de l'Occident, il gémissait. « Si mon métier avait été de tresser des corbeilles de jonc ou de coudre des nattes de palmier pour gagner un peu de pain à la sueur de mon front, l'envie me pardonnerait, s'écriait-il; mais, trop obéissant aux préceptes du Sauveur, j'ai voulu pétrir pour les âmes le pain impérissable de la vérité; j'ai voulu purger les sacrés sentiers des mauvaises herbes que l'ignorance y multipliait, et voilà que j'ai commis un double crime! Si je corrige et rétablis les choses viciées, je suis un faussaire; si j'extirpe l'erreur, c'est moi qui la sème! Ce n'est pas tout, je trouble des habitudes auxquelles on tient même quand on les blâme, car l'homme adore ses vices tout en les reconnaissant. On a de beaux volumes, qu'importe de les avoir bons? Voici des gens qui sont passionnés pour les manuscrits qu'ils possèdent, rien n'est plus respectable à leurs yeux que ces caractères dessinés avec l'or et l'argent sur des parchemins de pourpre, ou ces autres tracés en lettres onciales, et qui, par leur grosseur, forment des ballots plutôt que des livres : qu'ils les gardent, j'y consens de grand cœur, pourvu qu'il nous soit permis, à moi et aux miens, de préférer à ce trésor de pauvres petites pages sévèrement revues et d'avoir

dans nos bibliothèques des livres corrects plutôt que de beaux livres. » Ces attaques contre une entreprise nouvelle pour l'Occident, et à laquelle il mettait un devoir de conscience, lui arrachent incessamment des plaintes. « On consulte, dit-il, les traductions grecques d'Aquila, qui était Juif, et celles de Symmaque et de Théodotion, qui étaient des hérétiques judaïsans; on les lit dans les églises d'Orient, d'après la collation des *Hexaples*, et pourtant que de choses on y relèverait! que d'interprétations faussées dans le dessein d'obscurcir les mystères profonds de notre salut! Et moi, qui suis chrétien, né de parens chrétiens, moi qui porte sur mon front le signe de la rédemption des hommes, moi qui n'ai qu'un vœu, un but, une passion, la vérité et la gloire de mon Dieu, je n'ai pas le droit d'être utile, et je ne suis qu'un fléau pour l'église!... »

Ses commentaires aussi lui causèrent plus d'un ennui. On les trouvait trop littéraires en Occident, et la routine s'étonnait des soudaines révélations qui en jaillissaient. Enfant des Grecs par la doctrine, il faisait passer dans l'idiome latin le tour vif et spirituel de leur langage, et ces fleurs de style qui s'accommodaient bien d'ailleurs à son génie : Jérôme fut l'initiateur de la chrétienté occidentale à la grande exégèse biblique. Aussi les esprits d'élite que l'Italie et la Gaule produisaient surent, par leur vive admiration, le dédommager des dénigremens vulgaires; mais ils apportèrent un surcroît de labeur à sa vieillesse. A mesure que le goût de ses écrits se répandit, Jérôme vit arriver de toutes parts à son adresse des consultations dogmatiques, morales, exégétiques, par lettres, par livres, par ambassades. Moines et évêques, laïques et prêtres, matrones et gens du monde le poursuivirent de questions d'une rive à l'autre de la Méditerranée, et comme la correspondance était lente et que les lettres s'égaraient parfois, on choisissait souvent pour truchement un voyageur ecclésiastique chargé d'interrogations de toute sorte destinées au solitaire, et dont le voyageur devait rapporter la réponse écrite ou verbale. Jamais les oracles de la Grèce païenne ne reçurent autant de députations à leur porte. Cette gloire pourtant n'était pas exempte de dangers. L'envie éplucha les pages de Jérôme pour y découvrir des crimes publics à défaut d'hérésies. En commentant Daniel, il avait cru reconnaître dans cette statue de Nabuchodonosor, qui avait des pieds de fer et d'argile, un symbole de l'empire romain, inébranlable et fondé sur le fer tant qu'il avait conservé sa vieille vertu guerrière, devenu d'argile le jour où, se reniant lui-même, il avait livré à des stipendiés barbares ses armes, sa protection, son salut. La malignité vit là une attaque préméditée contre le Vandale Stilicon, et « un scorpion, animal venimeux et muet, » dit à ce propos Jérôme, alla verser dans l'oreille

du tout-puissant barbare le poison d'une accusation capitale. Heureusement pour le solitaire, l'Orient se trouvait alors en scission politique avec l'Occident, puis les jours de Stilicon étaient comptés.

Les grands travaux étaient pour la journée, la correspondance pour la nuit, car Jérôme dormait à peine. Cette correspondance considérable forme pour ceux qui s'occupent de l'histoire du temps la partie la plus précieuse de ses ouvrages. On voit s'y refléter, comme dans un miroir, l'état des esprits, des études, des mœurs dans les différentes régions de l'Occident, principalement chez les femmes. On peut y suivre aussi presque pas à pas les progrès de l'empire vers sa ruine. Nous choisirons pour les signaler au lecteur les lettres qu'il écrivit à cette époque à des dames gauloises, entre autres aux matrones Hebidia, Algasia et Artemia.

Hébidie était Armoricaine, et sa famille, issue de souche sacerdotale druidique, présentait une de ces conditions bizarres que la conquête avait créées parmi les sujets de Rome et qui différaient de province à province. Celle-ci était attachée héréditairement au service du temple de Bélen, dans la cité des Baïocasses, aujourd'hui Bayeux. Bélen était dans la religion des Gaulois le dieu du jour, de la médecine et des beaux-arts, comme Phœbus-Apollon dans celle des Romains et des Grecs; aussi les formules du culte officiel gallo-romain attribuaient à cette divinité le double nom d'Apollon-Bélen, que nous lisons encore aujourd'hui dans plusieurs inscriptions votives. Ses prêtres avaient fait de même, et dans la famille d'Hébidie les hommes prenaient tantôt le surnom de *Patera*, qui désignait en langue gauloise leur emploi de gardiens du sanctuaire de Bélen (1), tantôt les surnoms latins de *Phœbicius* et de *Delphidius*, qui rappelaient leur consécration romaine au dieu Apollon. Chez eux comme chez les prêtres grecs de Phœbus, la culture de la poésie et des arts, et probablement aussi celle de la médecine, étaient considérées comme des branches du sacerdoce. Doués de rares facultés, les ancêtres d'Hébidie acquirent un grand renom dans les Gaules comme professeurs d'éloquence ou de poésie. Sous le règne de Constantin, un Attius Patera s'illustra dans l'enseignement de la rhétorique à Rome, et mérita le titre de « maître des puissans orateurs, » que lui donna plus tard le poète Ausone. Son père Phœbicius et son frère exercèrent à Bordeaux la même profession avec un éclat pareil, et Delphidius son fils, avocat, poète, magistrat, mêlé aux partis politiques sous les principats de Constance et de Julien, remplit la Gaule de sa gloire un peu turbulente,

(1) « Tibi *pateræ*. — Sic ministros nuncupant Apollinaris mystici. » Auson. *Clar. Prof.*

et après de longs orages vint mourir à Bordeaux, professeur comme ses aïeux.

Les femmes dans cette famille avaient l'intelligence et l'instruction des hommes, avec beaucoup de leur ambition. Emportées par l'esprit du temps, ces descendantes des vieux druides se firent chrétiennes. La veuve et la fille de Delphidius reçurent chez elles, près de Bordeaux, l'hérétique Priscillien, et devinrent les grandes-prêtresses de sa religion, mêlée de mysticisme et de licence, puis, enveloppées dans sa condamnation, elles eurent toutes deux la tête tranchée. Leur parente Hébidie, plus réservée et plus sage, choisit la droite voie dans le christianisme. Restée veuve sans enfans, elle menait, probablement à Bayeux, berceau de leur race, une vie tranquille et honorée, et, laissant de côté Apollon-Bélen et les muses patronnes et nourricières de sa famille, elle s'occupait d'exégèse biblique. Il n'y avait pas de questions difficiles qu'Hébidie n'essayât de comprendre et de résoudre; mais elle n'y réussissait pas toujours. Poursuivie de doutes et à bout de consultations en Gaule ou de recherches dans les livres, elle résolut enfin de recourir à l'oracle qui siégeait à Bethléem. Elle dressa une liste de douze questions sur des points de discordance entre les évangélistes, sur certaines obscurités des épîtres de saint Paul, et aussi sur la conduite qui convenait à une veuve chrétienne sans enfans; le tout fut confié par elle au prêtre Apodemius, qui allait partir pour la terre-sainte et se chargea de lui rapporter les réponses de Jérôme, soit de vive voix, soit par écrit.

Celui-ci reçut la visite d'Apodemius et l'envoi d'Hébidie avec une sorte de joie, comme un souvenir lointain de sa jeunesse, car le nom de la Gauloise et sa famille ne lui étaient pas inconnus; lui-même, comme on sait, avait habité quelque temps les bords de la Moselle et du Rhin. Sa réponse ne se fit pas attendre. Il la rédigea en forme de note, conservant l'ordre des questions et faisant suivre chacune d'elles de son explication. Le tout fut précédé d'un court et gracieux billet à l'adresse de la correspondante. « Je ne t'ai jamais vue, lui disait-il, mais je sais toute l'ardeur de ta foi. Des limites de la Gaule, qui sont celles du monde, tu m'envoies un défi au fond de ma retraite, et un homme de Dieu, Apodemius mon fils, m'apporte de toi un *commonitoire*, comme s'il n'y avait pas dans ta province des docteurs plus éloquens et des savans plus experts que moi. N'importe, je t'obéis. Tes ancêtres Patera et Delphidius, dont l'un professait à Rome la rhétorique avant ma naissance, et l'autre, lorsque déjà j'étais adolescent, remplissait toutes les Gaules du bruit de sa prose et de ses vers, tes ancêtres vont s'indigner silencieusement au fond de leur sépulcre et me reprendre à bon droit

d'oser balbutier quelque chose aux oreilles d'une femme de leur race. Assurément je leur concède la grandeur de l'éloquence et la science des lettres humaines; mais j'ai pour moi les clartés d'en haut, que nul ne possède, s'il ne les reçoit du père des lumières. Prie le Seigneur, le vrai Élisée, de vivifier du moins en moi les eaux stériles et mortes, et toi, cherche plutôt la vérité sans élégance que les élégances mensongères. Trop souvent la gloire des lettres ressemble à ce Satan que Jésus vit tomber du ciel comme un éclair. »

Les questions d'Hébidie dénotaient en elle un esprit ferme et un sincère désir de connaître. Jérôme lui démontra, par des raisons tirées de certains usages des Juifs, la concordance des Évangiles sur le point précis de la résurrection malgré quelques dissemblances de détail. On voit dans ses explications que le dernier chapitre de saint Marc, qui semble en contradiction avec le récit de saint Matthieu au sujet de l'apparition de Jésus à Marie-Madeleine, manquait dans la plupart des manuscrits grecs et ne se lisait point dans les églises d'Orient. Hébidie le consultait aussi sur les paroles du Sauveur prononcées à la dernière cène : « je ne boirai plus de ce jus de la vigne jusqu'au jour où je le boirai nouveau avec vous dans le royaume de mon père. » N'est-ce pas là, demandait la savante Gauloise, une annonce du règne de *mille ans?* — Jérôme la dissuade, car il condamnait les millénaires avec toute l'église catholique, et avec elle encore il assigne aux paroles du Christ un sens mystique en les rapportant au sacrement de l'eucharistie.

Hébidie ne figurait pas seule dans la volumineuse correspondance confiée au prêtre Apodemius; Algasie, autre matrone gauloise, avait aussi voulu, à l'instar de la reine de Saba, « consulter la sagesse aux extrémités de l'univers, » et le prêtre apportait de sa part une seconde série de questions pour Jérôme. Dans le nombre se trouvait celle-ci. — A quels événemens convient-il d'appliquer les terribles paroles de l'Évangile : « malheur à celles qui allaiteront ou enfanteront dans ces jours-là! priez que votre fuite ne se fasse pas en hiver et au jour du sabbat? » A la demande inquiète de cette Gauloise, ne dirait-on pas un premier frémissement des convulsions de sa patrie? Cette lettre était écrite à la veille d'une irruption de barbares, avant-garde de celle des Huns.

Lors de la lettre suivante, le doute est levé : la sinistre prédiction s'est accomplie. Les Vandales, les Suèves, les Alains occupent la moitié des Gaules, les Burgondes et les Francs menacent le reste, et les dames gauloises, dispersées comme une troupe d'oiseaux effrayés, se sauvent les unes en Italie, les autres au-delà de la mer. Parmi ces dernières, Artémie, trouvant un navire à sa portée, s'y

jeta pour gagner la Palestine, où un asile lui fut ouvert dans le couvent d'Eustochium. Cette dame était belle, encore jeune, et ses aventures offraient quelque chose d'étrange. Mariée de bonne heure à un homme qu'elle aimait, elle s'était bientôt retirée de lui, dans un accès de ferveur ascétique, sans dissoudre pourtant leur union. Le mari, qui l'aimait également, n'avait consenti à la séparation qu'avec peine et après de longs débats; puis, repoussé dans un amour légitime, il s'était laissé aller à des dissipations qui ne l'étaient pas. Sur ces entrefaites arriva le saccagement de leur pays. Artémie voulut fuir, le mari voulut rester; il devait rester, disait-il, pour vendre les débris de leur patrimoine et n'éprouvait aucune hâte d'aller mourir de faim en terre-sainte. Artémie fut donc seule à partir, et le mari l'oublia. Ses lettres restèrent sans réponse; les instances de ses amis n'eurent pas plus de succès. Hébidie, qui était sa proche parente, écrivit alors à Jérôme pour qu'il les aidât à ramener cet époux infidèle. Jérôme trouva l'affaire délicate; ce qui le choquait le plus, il faut bien le dire, ce n'était pas une rupture de mariage qui avait pour effet l'entrée d'un des conjoints dans la vie religieuse, c'était la violation d'un vœu de continence mutuelle, car il ne soupçonnait que trop la conduite de l'autre. Il écrivit donc au mari, qui se nommait, à ce qu'on croit, Rusticus, l'engageant venir rejoindre sa femme en Palestine ou à faire pénitence : on ne sait si la pénitence se fit, mais Rusticus ne parut point à Bethléem.

Les désastres publics développaient, avec l'incertitude de la vie, une passion de jouissances fiévreuses, précipitées, qui n'épargnait pas plus le chrétien que le païen ou l'incrédule. Si les décurions épicuriens de la cité de Trèves attendaient l'assaut de leur ville à table et couronnés de roses pour le cynique plaisir d'être égorgés au milieu des coupes, l'église offrait des spectacles qui n'étaient guère moins lamentables. On voyait des chrétiens, jusqu'alors honnêtes, rompre subitement tout devoir, toute règle, et vouloir, comme des insensés, goûter au moins le mal avant de périr. Une veuve et sa fille demeuraient ensemble dans une ville de la Narbonnaise et n'avaient jamais donné que de bons exemples. La mère, tout à coup jetant bas ses pratiques de veuvage, prend les allures d'une coquette surannée, court les réunions, les bains, les théâtres, et provoque les jeunes gens par ses airs; elle installe même chez elle un ecclésiastique qu'elle veut faire passer pour son intendant, mais que le public qualifie d'un autre titre. Sous le prétexte d'échapper à ces scandales, la fille, qui avait fait vœu de virginité comme la mère de viduité, quitte la maison maternelle et s'enfuit avec un jeune lecteur de leur église. Elle avait un frère moine dans un des couvens de la province. Vainement essaya-t-il de ramener sa sœur et sa

mère à une meilleure conduite; lasses de ses sermons, toutes deux le mirent à la porte. Le pauvre moine ne s'imagina-t-il pas qu'un seul homme sur la terre était capable d'amener à résipiscence des natures aussi perverties, et que cet homme était Jérôme? Il passa la mer et s'en vint à Bethléem, où il toucha Jérôme par ses larmes. Moins confiant que lui et connaissant trop bien l'endurcissement des mauvaises habitudes, le grand justicier des mœurs consentit à intervenir, mais sans se flatter du succès. Nous avons encore l'exhortation à mieux vivre qu'il adressa en commun à la fille et à la mère. Après avoir conseillé aux deux pécheresses le repentir et l'amendement, il leur propose, si leur perte est irrévocable, un moyen terme assez bizarre : c'est que chacune épouse son clerc, le scandale d'un tel mariage devant être moindre pour l'église que celui de leur vie désordonnée.

Ces curieuses lettres nous font voir, à l'extrémité opposée de l'échelle morale, un homme du monde, nommé Julianus, tombé, sous le poids du malheur public, dans un état de prostration tel qu'aucune douleur n'a plus prise sur lui. Sa résignation chrétienne est effrayante; c'est la mort anticipée du cœur, et cependant ce cœur est noble, élevé, charitable. Julianus perd coup sur coup deux filles, l'une de huit ans, l'autre de six, et les conduit au tombeau sans verser une larme. Quarante jours après, quand toute la ville portait encore le deuil par considération et pitié pour lui, on le voit paraître en habit de fête : il courait à la dédicace d'une église que l'on enrichissait des os d'un martyr. Il lui restait pour consolation en ce monde une femme chaste et fidèle, plutôt sa sœur que son épouse; un mal imprévu l'enlève en quelques heures, et Julianus l'accompagne à sa dernière demeure avec la même sérénité que s'ils partaient ensemble pour un voyage. Cet homme avait une immense fortune dont il usait pour doter les églises et les monastères; les barbares arrivent, et ses terres sont ruinées, ses troupeaux enlevés, ses serviteurs tués, dispersés, emmenés captifs. Comme il supportait toutes ces afflictions sans sourciller, Julianus se croyait fort. « Non, non, lui écrivit Jérôme, tu n'es qu'une recrue dans l'armée du Christ. As-tu distribué le reste de tes biens aux indigens, pour être indigent toi-même? » Et Julianus avait encore des enfans! Cette société romaine du ve siècle périssait tout autant par ses vertus que par ses vices.

II.

Nous placerons ici dans l'ordre des temps la dispute entre Augustin et Jérôme, restée célèbre dans l'église, et qui, prolongée de

l'année 395 à l'année 407 par une suite de malentendus qu'aidait ou envenimait la méchanceté des hommes, émut un instant la chrétienté. Elle roulait sur un point d'exégèse historique, et prenait sa source dans une autre dispute plus fameuse encore, celle des apôtres Pierre et Paul devant les fidèles d'Antioche. La controverse des deux docteurs du ve siècle nous reporte ainsi dans le berceau du christianisme, aux jours militans de l'apostolat, et il est curieux d'observer comment on envisageait alors, au sein de l'église solidement établie, ces origines apostoliques, déjà environnées d'ombre dans le lointain des temps. La curiosité redouble quand on songe que ce furent les deux plus brillantes lumières de l'église occidentale qui cherchèrent à pénétrer ces saintes ténèbres, et que dans la discussion que ces grands hommes ouvrirent, discussion d'un intérêt chrétien si considérable, chacun d'eux apporta, avec une conclusion différente, une tendance d'esprit, un caractère, un savoir différens; chacun d'eux se montra chrétien sous un jour tout particulier. On peut dire que c'est là, dans quelques lettres échangées, parfois avec passion, toujours avec éloquence et franchise, que se révèle, plus peut-être que dans le reste de leurs ouvrages, le cachet de leur personnalité. Quelques détails préliminaires aideront le lecteur à mieux comprendre le parallèle qui va ressortir des faits.

Au début de la controverse, Augustin avait quarante et un ans. Chrétien depuis peu, il venait d'être tout nouvellement promu au sacerdoce, et l'église occidentale plaçait sur sa tête de grandes espérances. Lui-même nous a raconté avec une sincérité admirable et les orages de sa vie, et les longues incertitudes de ses croyances, et comment, au milieu des désordres qui affligèrent sa jeunesse, il cherchait, avec l'ardeur qu'il mettait dans tout, un idéal de perfection morale et de souverain bien dont le flot des passions l'éloignait toujours. Cet idéal, il le demandait alors à la philosophie, dont il traversa toutes les sectes sans y trouver autre chose que le néant; à bout de désenchantemens, il essaya de la religion et se fit manichéen. Le manichéisme était tout à la fois une religion et une philosophie; mais cette philosophie était si grossière, cette religion si honteusement déréglée, qu'Augustin abjura l'une et l'autre pour se retrancher dans le scepticisme : c'est de là qu'Ambroise le tira en le faisant chrétien. Toutefois Augustin ne le devint point par la voie large et directe. Si la beauté morale du christianisme l'attirait, les Écritures le rebutaient. La Bible ne lui donnait pas ce qu'exigeait un génie comme le sien habitué aux procédés de la dialectique, une formule philosophique de sa vérité. Cette formule, il crut la découvrir dans Platon, en rapprochant du premier chapitre de saint Jean la sublime théorie du Verbe incréé. Alors,

nous dit-il, il vit clair dans le christianisme, et passa du *Timée* à l'Évangile.

Cette marche conforme à la nature de son esprit synthétique, pour qui toute vérité religieuse devait rentrer sous les données de la science humaine, et qui mettait la preuve logique acquise par la pensée au-dessus du témoignage des hommes et de l'affirmation des sens, cette marche dans la conversion d'Augustin décida du caractère de sa croyance. Il eut du christianisme un point de vue philosophique auquel il subordonna les miracles et les prophéties; mais grâce à ce regard hardi plongé dans son essence même il sut en lier toutes les parties et les coordonner dans une construction la plus vaste et la plus magnifique que la science chrétienne ait produite. C'était là la force d'Augustin, et ce fut sa gloire. A côté de cela, il manquait de moyens suffisans pour la pure interprétation biblique. Il savait imparfaitement le grec, n'avait aucune notion de l'hébreu, et quant à l'histoire ecclésiastique, elle se bornait pour lui à des compilations incomplètes publiées en Occident. Platon lui-même, ce flambeau qu'il avait pris pour guide dans les obscurités de la foi, il ne le lisait guère qu'à l'aide de traductions latines, ou l'étudiait dans les interprétations fort arbitraires de l'école nouvelle qui usurpait son nom. Les pères grecs, fondateurs de la haute exégèse sacrée, ne lui étaient pas plus familiers, et, chose bizarre, il connaissait à peine Origène, ce drapeau de tant de luttes bruyantes dont le fracas retentissait autour de lui; mais Augustin possédait le génie qui crée, il devinait Platon dans ce qu'il ne lisait pas et se formait à lui-même ses propres méthodes d'exégèse. Cependant la puissance des idées a ses limites, et la logique ne remplace pas toujours l'étude des faits humains.

L'éducation chrétienne de Jérôme s'était faite en sens inverse. Né chrétien, nourri dans une famille chrétienne, imbu de respect et de foi pour les Écritures, dans lesquelles il voyait la parole assurée du Saint-Esprit, il ne demandait qu'à elles-mêmes l'éclaircissement de leurs propres ténèbres. Pour lui, la sagesse humaine n'était que secondaire et subordonnée, la révélation dominait tout. Tandis qu'Augustin arrivait à la foi par la philosophie, Jérôme rejetait toute philosophie comme une erreur et un mal, s'il ne la rencontrait pas sur le chemin de la foi. C'est au service de cette foi entière, exclusive, qu'il dévoua les immenses facultés que la nature lui avait départies. Son constant travail fut d'affermir par l'histoire, par la géographie et les voyages, par l'étude des mœurs orientales, par la tradition, par les langues surtout, le témoignage des faits sacrés. La première de toutes les études pour un docteur chrétien lui semblait celle du livre d'où sort l'Évangile, et le premier devoir celui de

remonter au texte original pur, à la *vérité hébraïque*, comme il disait. C'était pour saisir cette vérité plus près de sa source qu'il s'était confiné en Orient, au milieu des populations juives et syriennes, dans un monastère où les discussions de texte et la collation des manuscrits remplissaient une notable partie de la vie. Les controverses avec les Juifs étant, en Orient, un des points délicats de la catéchèse chrétienne, il fallait se présenter au combat fort comme eux et muni de leurs propres armes : en Occident, où ces nécessités n'existaient pas, on discutait sur des traductions. Or celle des Septante était reconnue par les docteurs orientaux insuffisante et inexacte; de ses faux sens ou de ses erreurs manifestes étaient sorties au premier siècle de notre ère bien des hérésies funestes à l'église et qu'une meilleure interprétation eût prévenues ou dissipées. Des explications de ce genre entraient dans l'enseignement des églises grecques, où l'on comparait à la traduction des Septante celles de Théodotion et d'Aquila, reproduites dans les *Hexaples* d'Origène. L'ambition de Jérôme, sa vocation chrétienne, comme il la concevait, fut d'initier l'Occident à ce besoin d'une foi éclairée, et de donner à la langue latine un reflet de cette vérité hébraïque dans laquelle il voyait l'émanation de la parole même de Dieu. Beaucoup d'Occidentaux au contraire (et Augustin parmi eux) se demandaient à quoi bon ces travaux, destinés à ruiner une traduction généralement admise, et craignaient qu'en déroutant les habitudes, on ne finît par égarer les croyances. Ceci pouvait être le côté pratique de la question : celui de la *vérité* valait mieux.

Tels furent les points de vue opposés que ces deux grands docteurs apportèrent dans l'intelligence du christianisme, et que nous retrouverons tout à l'heure dans leur controverse sur une question déterminée. Jérôme et Augustin ne s'étaient jamais vus; ils ne se connaissaient que par quelques-uns de leurs livres et par les conversations d'Alypius, l'ami de cœur d'Augustin, et, comme on l'a vu, l'hôte du couvent de Jérôme pendant l'année 393. Leur correspondance s'était bornée jusqu'alors à quelques lettres de civilité et à des recommandations pour des pèlerins en voyage; mais ils étaient disposés à s'aimer, et le vieil athlète de Bethléem, prêt à quitter le ceste, se plaisait à voir dans le converti d'Ambroise plutôt un successeur qu'un rival. Rien de plus ne s'était mêlé à ces relations, lorsqu'en 395 un ouvrage de Jérôme tomba sous la main d'Augustin, le *Commentaire sur l'épître de saint Paul aux Galates* composé par le solitaire, à la demande de quelques amis, au commencement de son séjour en Palestine. L'épître aux Galates est célèbre par un récit qu'elle contient, celui d'une scène passée devant l'église d'Antioche, et dans laquelle saint Paul aurait adressé une réprimande publique à saint Pierre, qui avait abandonné la com-

munauté des fidèles incirconcis pour se réunir à des circoncis venus de l'église de Jérusalem. Jérôme donnait de cette scène, de son caractère et de ses causes une interprétation qui ne plut point à Augustin. Placé, suivant sa coutume, au point de vue philosophique, le rigide docteur crut même trouver dans le commentaire qu'il lisait une grave erreur de morale et plus que cela un quasi-sacrilége, à savoir la justification du mensonge officieux par l'autorité des Écritures. Ceci a besoin d'explication.

Le christianisme, né en Judée, se recruta d'abord d'élémens juifs : « premièrement les Juifs, ensuite les gentils, » disait l'apôtre des gentils lui-même. Il n'en pouvait être autrement. Quel peuple en effet eût été appelé le premier à embrasser la nouvelle alliance, sinon celui qui vivait sous l'ancienne, qui possédait comme un patrimoine de ses ancêtres les livres sacrés, fondement de l'Évangile, qui avait annoncé le Messie aux nations par la voix de ses prophètes, et du sein duquel enfin ce Messie devait naître? Le chrétien sorti des gentils devait passer par la connaissance des livres hébreux pour y puiser le témoignage et la certitude de sa foi : le Juif y était initié d'avance. Il faut dire aussi que nul peuple au monde ne semblait mieux préparé à recevoir un enseignement moral dont la religion fût la base : chaque Juif connaissait et discutait sa loi, savait par cœur les Écritures, suivait des docteurs ou prêchait lui-même; chaque Juif était disciple ou maître, et la nation, prêtres, rabbins, hommes de labeur manuel, se partageait en sectes dont l'interprétation ou la réforme des institutions mosaïques était l'occupation journalière. On avait admiré en Grèce la classe élevée de toute une nation s'intéressant aux matières philosophiques et se plaisant à les discuter : la Judée entière était une école religieuse. Et que l'on ne croie pas que la condition des apôtres du Christ, presque tous gens de métier, offrît rien d'étrange dans ce pays : des laboureurs, des artisans, des pasteurs avaient figuré soit parmi les auteurs de l'Ancien Testament, soit parmi ceux du Talmud, et l'exemple s'en représenta plus tard chez les savans de Tibériade, compilateurs de la *Mischna*. A toutes les époques de l'histoire des Juifs, de grands rois ou de courageux citoyens sortirent des rangs du peuple. Le dernier héros de la Judée contre les Romains, Barcobécas, était un artisan.

Ce fut donc parmi les Hébreux, meurtriers de Jésus, que l'Évangile dut trouver et trouva ses premières et plus profondes racines; mais si le Juif était plus près du christianisme que le gentil par son éducation et sa loi, il en était plus loin par son caractère exclusif, son horreur de l'étranger et cette superstition des formes qui emprisonnait sa vie dans des observances sans nombre. La plus respectable, la plus savante des sectes juives, celle des pharisiens,

poussait ce respect à l'excès et étouffait sous la lettre l'esprit de la loi. Ce fut d'elle aussi que survinrent dans la marche du christianisme naissant les plus grandes difficultés, et ces difficultés ne furent guère moindres au dedans de la part des pharisiens convertis qu'au dehors de la part des pharisiens persécuteurs. C'est donc l'esprit pharisaïque, dont le formalisme s'étendait au besoin à presque tout le peuple juif, que combattit l'apôtre Paul, ancien pharisien, qui connaissait le danger de sa secte et, par une réaction naturelle, se fit le docteur des gentils. Pierre éprouva le premier combien ces liens de la nouvelle alliance avec l'ancienne, si nécessaires qu'ils fussent, entravaient la propagation de l'Évangile. Lorsque, au début de son apostolat, il se rendit à Joppé, puis de Joppé à Césarée, sur la demande de Corneille, centurion de la légion italique, afin d'y baptiser ce Romain et sa famille, qui étaient tous gentils, il eut besoin de se justifier près de l'église de Jérusalem, composée de Juifs, et il invoqua pour couvrir cet acte de liberté évangélique l'autorité d'une mission spéciale de Dieu. C'est encore à une révélation spéciale que dut recourir l'ancien persécuteur Saul devenu le chrétien Paul pour motiver le rôle d'apôtre des gentils qu'il s'attribua et que les autres apôtres lui confirmèrent, comme ils confièrent à Pierre celui d'apôtre des Juifs. Toutefois la séparation de ces deux apostolats, attachés à deux propagandes diverses, fut plus nominale que réelle.

Si Pierre gentilisa en communiquant avec le centurion Corneille et sa famille, sur lesquels il fit descendre le Saint-Esprit, Paul au besoin judaïsait pour l'utilité de sa prédication. Tout docteur des gentils qu'il était, nous le voyons circoncire son disciple Timothée, fils d'une Juive et d'un Grec et par conséquent gentil; il le faisait, nous dit son historien, « par crainte des Juifs. » A Cenkhrée, port de Corinthe, le même apôtre coupe sa chevelure, il se rase la tête suivant le rit des Nazaréens qui ont fait un vœu, et accomplit la marche nu-pieds, *nudipedalia*, consacrée par le rituel judaïque. Ce n'est pas tout. Arrivé à Jérusalem avec ses disciples gentils, il se rend au temple et les soumet en même temps que lui au cérémonial des purifications et des sacrifices : tout cela sans doute par crainte des Juifs, chrétiens ou non, — et par crainte aussi des Juifs, ses co-apôtres et les prêtres de Jérusalem lui avaient conseillé d'agir ainsi. Il fallait néanmoins que le danger des discordes intérieures fût grand pour que cet esprit altier se courbât sous des pratiques qu'il répudiait devant ses disciples comme au fond de son cœur.

Le grand péril en effet était de provoquer, dans le camp des fidèles circoncis, par un abandon trop brusque des observances légales et l'absence de ménagement pour les coutumes juives, des divisions qu'on n'avait pas à redouter du côté des gentils. Déjà Cé-

rinthe et Ébion avaient planté deux drapeaux rivaux à côté même de saint Pierre, et, plus juifs que chrétiens, retenaient à eux bien des circoncis que la foi nouvelle avait touchés. En un grand nombre de lieux, des églises judaïsantes, où le Christ était représenté comme un simple prophète et l'Évangile comme un complément de la loi mosaïque, menaçaient d'étouffer dans le christianisme la liberté qui en était l'âme. La liberté régnait, il est vrai, au sein des églises des gentils, mais incertaine et soupçonnée. Vainement, dans une noble vue de progrès et sur la provocation de Paul, les apôtres, réunis en concile à Jérusalem, décidèrent que les fidèles devaient s'abstenir de la fornication, de l'usage des chairs étouffées et du sang, ainsi que des viandes offertes aux idoles, bornant à ces trois prescriptions l'obligation des observances; vainement l'évêque de cette église, Jacques, frère de Jésus, appuya d'une lettre épiscopale la décision du concile : les églises judaïsantes n'obéirent pas. Il y eut des révoltes ou des menaces partout où les chrétiens circoncis se trouvaient fortifiés par le voisinage des synagogues. Dans l'Asie-Mineure et la Syrie, où les communautés de Juifs convertis étaient nombreuses, une grande fermentation se fit sentir sous l'incitation des fidèles de Jérusalem. La Galatie, théâtre des nombreuses conversions de saint Paul, éprouva de si violentes agitations, que l'œuvre de l'apôtre des gentils en parut ébranlée. Lui-même nous fait connaître ses vives appréhensions dans son épître aux Galates.

Sur ces entrefaites, Pierre fut amené par les besoins de sa prédication dans la ville d'Antioche, où Paul avait fondé d'élémens grecs et syriens une église assez florissante. Il se réunit à son co-apôtre, et communiqua sans scrupule avec ces gentils, pria, mangea avec eux. A quelque temps de là arrivèrent subitement des circoncis de l'église de Jérusalem; ils se scandalisèrent, et Pierre quitta secrètement les gentils pour aller vivre avec les circoncis. Les autres Juifs qui avaient suivi son premier exemple imitèrent aussi le second et se séparèrent. Alors arriva la scène que saint Paul expose aux Galates afin de raffermir sa propre autorité près de leurs églises et de justifier également aux yeux des incirconcis et des circoncis la liberté évangélique qui faisait le fond de sa doctrine. Voici comment il la raconte. « Quand je vis que Pierre et les autres Juifs ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Céphas devant tout le monde : « Si toi qui es Juif, tu vis comme les gentils, pourquoi forces-tu les gentils de judaïser ? » — Il semblerait par ces paroles que plusieurs gentils, voyant la scission de Pierre et des autres circoncis, se seraient sentis troubler dans leurs consciences.

Telle fut la scène d'Antioche. Paul n'ajoute rien de plus dans sa communication aux disciples de Galatie, et il faut qu'elle ait eu

bien peu de retentissement dans le monde chrétien, où de pareilles contestations ne devaient pas être rares, pour que les *Actes des Apôtres*, qui sont, comme on sait, l'histoire de saint Paul, n'en fassent pas même mention. L'apôtre des gentils en tire toutefois habilement parti pour proclamer devant les communautés qui suivent son évangile : « Voilà ce que j'ai dit en face à Céphas! » Si les *Actes des Apôtres*, contemporains du fait, ne l'avaient pas même mentionné, les interprètes de l'histoire ecclésiastique gardèrent le même silence pendant deux siècles; mais vers le milieu du troisième un de ces néoplatoniciens qui attaquaient perfidement le christianisme avec ses propres livres, le philosophe Porphyre, réveilla ce souvenir et s'en arma contre saint Paul. Il présenta l'apostolat comme divisé en deux camps armés l'un contre l'autre : Paul ennemi de Pierre, jaloux de son autorité, en révolte contre la suprématie établie par le Christ lui-même, hautain, arrogant jusqu'à l'impudence (ce sont les expressions du philosophe), « car, ajoutait-il, Paul, dans la querelle d'Antioche, ne rougissait pas de reprocher à Pierre son judaïsme, quand il judaïsait lui-même. » — Cette insulte brutale au grand apôtre de l'Asie grecque mit en émoi toutes les églises de ces provinces. On sentit la nécessité d'y répondre, en vue non-seulement des agresseurs païens, mais aussi des églises judaïsantes, sorties des hérésies primitives et dont plusieurs subsistaient encore sur les confins de l'Arabie. Pour ce double besoin, l'église catholique réclamait une réfutation complète, énergique : le grand Origène s'en chargea. Il consulta les traditions encore vivantes autour du berceau de l'Évangile, surtout celles de l'église d'Antioche, où la dispute s'était passée, et voici quelle fut la réponse aux imputations de Porphyre. — « La scène d'Antioche évidemment avait été concertée entre Pierre, mécontent de la tyrannie que prétendaient exercer sur lui les circoncis de Jérusalem, et Paul, non moins mécontent de voir infirmer ce qu'il appelait « son évangile » et démembrer son troupeau. Paul en effet, qui avait judaïsé tant de fois « par peur des Juifs » au vu et su des gentils, qui avait même soumis des gentils ses disciples aux prescriptions mosaïques, ne pouvait venir reprocher sérieusement à son chef de judaïser « par peur de blesser les Juifs : » son inconséquente hardiesse eût été trop facilement confondue; mais il y avait une leçon publique à donner aux judaïsans dont l'intolérance interrompait à tout propos le développement du christianisme par les voies de la liberté, et cette leçon, les deux apôtres s'entendirent pour la donner. Pierre, docteur des Juifs, reconnut dans une scène convenue, sorte de parabole orientale, que l'apôtre des gentils avait raison dans ses plaintes, et cette soumission de l'apôtre qui représentait l'élément juif dut être d'un grand poids près des chrétiens circoncis comme près des au-

tres. L'apparente querelle d'Antioche n'avait donc point été une révolte du subordonné contre son chef, encore moins un acte effronté de Paul, comme osait la qualifier Porphyre : c'était tout au contraire un acte de conduite prudente, exigé par les nécessités de l'église. Le silence des *Actes des apôtres* démontrait d'ailleurs que le fait en lui-même n'avait rien eu dans ces circonstances ni d'anormal ni de grave. »

Origène développait cette thèse à l'aide de son immense savoir, et non-seulement il y consacra un ouvrage particulier, mais il la traita de nouveau dans le quatrième livre de ses *Stromates*. Elle fut adoptée par les plus illustres docteurs de l'Orient: Didyme l'enseigna dans l'école d'Alexandrie, Apollinaris à Laodicée, Eusèbe à Émèse, d'autres encore en d'autres lieux. Jean Chrysostome enfin, nourri des souvenirs traditionnels de l'église d'Antioche et lui-même la plus haute personnification de cette église, reprit l'interprétation d'Origène pour y jeter de nouvelles lumières. Jérôme l'emprunta à ces docteurs illustres, et, fort d'une autorité si considérable à ses yeux, il l'exposa dans son commentaire de l'épître aux Galates, sans négliger toutefois de citer les sources où il l'avait puisée.

III.

A la lecture de l'écrit de Jérôme, Augustin se montra vivement choqué : du point de vue philosophique où il aimait à se placer, il trouva le système condamnable. Dégageant le fait d'Antioche des circonstances historiques qui lui donnaient son vrai caractère, il ne voulut voir dans l'interprétation donnée qu'une question de morale abstraite. Saint Paul, dans son épître, avait présenté la dispute comme réelle, et sa réprimande publique à Pierre comme véritable : prétendre que l'une et l'autre étaient concertées entre les deux apôtres et qu'il y avait eu simulation, c'était d'abord infirmer le témoignage de Paul, qui disait le contraire; puis c'était introduire le mensonge dans les Écritures. Or le mensonge, même officieux, même imaginé dans un intérêt louable, est un crime; vouloir l'appuyer du témoignage des livres saints est presque un sacrilége. D'ailleurs les livres saints, dictés par Dieu même, doivent être toujours pris à la lettre; leur prêter des sens détournés sous le prétexte d'en rechercher l'esprit, c'est altérer leur caractère divin, ouvrir la porte au doute des croyans et aux attaques des incrédules.

Tel fut le jugement d'Augustin, et il déclara l'auteur du *commentaire* coupable d'avoir prêché le mensonge officieux sous l'autorité des Écritures. Ce jugement chez lui fut si sincère qu'il résolut d'avertir sur-le-champ Jérôme du danger de sa doctrine, et de l'engager à la rétracter. Il lui écrivit à cet effet une longue

lettre, développée en forme de traité, et dans laquelle il abordait accessoirement deux autres points de discussion : en premier lieu, le point toujours délicat des traductions hébraïques qu'Augustin blâmait; en second lieu, celui de ses propres livres sur lesquels le silence du solitaire l'inquiétait. Composée avec une grande puissance d'argumentation et de déduction logique, cette lettre était un modèle du style nerveux d'Augustin; toutefois on pouvait y reprendre des rudesses de langage qui la déparaient. Le prêtre y semblait parfois oublier qu'il avait des convenances respectueuses à garder vis-à-vis d'un autre prêtre son ancien, et l'homme encore jeune, qu'il s'adressait à un vieillard chargé de gloire et de travaux.

Cette lettre écrite de Rome, Augustin la remit à un prêtre africain, nommé Profuturus, qui allait partir pour la terre-sainte; mais au moment de s'embarquer Profuturus, apprenant qu'il venait d'être élu évêque par le peuple de Cirtha en Numidie, changea de navire ou de direction, et courut prendre possession de son siége, où il mourut quelques mois après. Augustin, à son tour, se vit appelé bientôt à l'épiscopat par le peuple et le clergé d'Hippone. Au milieu de ces péripéties, sa lettre à Jérôme fut oubliée, ou plutôt, tombée en des mains infidèles, colportée, copiée, altérée peut-être, elle se trouva bientôt à Rome, en Italie, en Dalmatie, partout en un mot, excepté chez l'homme à qui elle était destinée. La vivacité des accusations qu'elle contenait surprit tout le monde, et donna lieu à des interprétations très diverses. Les amis de Jérôme furent consternés; ses ennemis triomphèrent en voyant se rallier à eux (quelques-uns le pensèrent du moins) la naissante gloire de l'Occident : les uns et les autres attendirent avec anxiété la réponse.

Effectivement Augustin, absorbé par des soins nouveaux, ne s'était plus occupé de son envoi, et il avait pu croire que Profuturus, avant de mourir, avait fait choix d'un autre intermédiaire; il ignorait même, à ce qu'il paraît, que sa lettre circulât subrepticement en Italie, lorsqu'il reçut la visite d'un diacre arrivé de Bethléem et porteur d'un billet de Jérôme. Le billet renfermait une chaude recommandation pour ce diacre, que certaines affaires conduisaient en Afrique, et des félicitations implicites pour le nouvel évêque, dont la promotion, connue en Orient par le bruit public, avait réjoui les solitaires de Bethléem. De la dispute de saint Pierre et de saint Paul, des traductions hébraïques, en un mot des questions soulevées par la missive d'Augustin, il ne disait mot : évidemment la lettre n'était pas parvenue à sa destination.

Le billet était ainsi conçu :

« Jérôme au seigneur vraiment saint et très heureux pape Augustin, en Jésus-Christ, salut.

« J'écrivis l'année dernière à ta dignité par notre frère Astérius, le chargeant de te porter mon salut. J'aime à croire que ma lettre ne s'est point égarée. Aujourd'hui je te prie encore, par mon saint frère Présidius, diacre, de te souvenir de moi, ajoutant à cette prière une recommandation pour lui. Sache qu'il est à mes yeux un véritable frère; aide-le, soutiens-le en tout ce que la nécessité réclamera, non pas qu'il manque de ce qu'exigent les besoins de la vie, grâces à Dieu, mais parce qu'il recherche avidement l'amitié des gens de bien, qui est à ses yeux un des grands bienfaits de ce monde. Quant à la cause qui lui fait franchir la mer d'Orient en Occident, tu la connaîtras par sa bouche, si peu qu'elle t'intéresse.

« Pour moi, retiré dans un monastère, je sens, comme sur un écueil, s'agiter autour de moi bien des flots, gronder bien des orages. Une foule de misères inséparables de l'exil viennent à l'envi m'assiéger, mais je me repose en celui qui a dit : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde. » Par sa grâce et sa protection, j'espère triompher aussi des attaques du *méchant*.

« Salue respectueusement de ma part notre saint et vénérable frère le pape Alypius. Les saints frères qui m'assistent dans le service de Dieu joignent leurs respects aux miens. Que le Christ tout-puissant te maintienne en parfaite santé et bonne mémoire de moi, seigneur vraiment saint et pape vénéré ! »

Convaincu à cette lecture que sa lettre avait été perdue, Augustin se hâta d'en écrire une seconde ; il la fit plus longue encore que la première, plus développée dans ses argumens, plus incisive dans ses conclusions, et malheureusement non moins acerbe dans sa forme. Comme s'il eût supposé qu'une fausse honte pouvait retenir Jérôme dans l'aveu de sa faute et dans la rétractation de cette doctrine dont il lui faisait un crime, il l'exhortait à « chanter la palinodie » à l'instar du poète Stésichore. Les fables grecques en effet racontaient que, ce poète ayant déchiré dans une satire l'honnêteté et, ce qui était plus grave peut-être aux yeux de l'héroïne, la beauté d'Hélène, les demi-dieux ses frères, Castor et Pollux, le punirent en le frappant de cécité, et ne lui laissèrent recouvrer la vue que lorsque, changeant le ton de sa lyre, il se mit à célébrer avec emphase les grâces et la vertu de celle qu'il avait outragée. C'est ce qu'on appela la *palinodie* de Stésichore. « Allons, disait Augustin à Jérôme, imite le poète, chante aussi la palinodie, et tu ne peux manquer de le faire si tu songes que la vérité des chrétiens est incomparablement plus belle que l'Hélène des Grecs, et que nos martyrs ont combattu pour sa défense contre la Sodome du siècle avec plus de courage mille fois que les Grecs contre la ville de Troie. Je ne t'engage pas à ce désaveu dans la pensée de te rendre les yeux de l'esprit. A Dieu ne plaise que je croie que tu les as

perdus! mais, permets-moi de te le dire, quelque sains et clairvoyans qu'ils soient, il faut que tu les aies détournés par je ne sais quel oubli pour n'avoir pas aperçu la conséquence de ton système. Qu'arriverait-il, en effet, si l'on admettait qu'un des auteurs de nos livres sacrés a pu, dans une occasion quelconque, pour un but quelconque, mentir, mentir honnêtement et pieusement?... »

Cette seconde lettre, écrite d'Hippone, eut le sort de la première, écrite de Rome. Un certain Paulus, qui s'en était chargé et devait, suivant toute apparence, s'embarquer dans un des ports de l'Italie pour la Palestine, eut peur ou de la longueur du voyage ou de l'état de la mer, et resta en Italie. Comme la première, elle passa en des mains ennemies, et copiée, répandue jusque dans le pays de Jérôme, elle y porta pour la seconde fois sa condamnation morale comme falsificateur des Écritures et prédicateur du mensonge. Un diacre de ses amis nommé Sysinnius, qui se disposait à le rejoindre, la trouva dans une île de la mer Adriatique mêlée à des publications de l'évêque d'Hippone. Il s'en saisit pour la remettre directement au solitaire, que ses correspondans italiens avaient tenu dans une ignorance complète de cette pièce et de l'autre, ne soupçonnant pas que lui seul au monde en ignorât l'existence et respectant les raisons de son silence, quelles qu'elles pussent être. Sysinnius rapporta pareillement à Jérôme le bruit accrédité en Italie que le même évêque d'Hippone avait envoyé à Rome à propos de ce même commentaire un livre où il traitait l'auteur sans ménagement.

IV.

Ce fut un coup de foudre pour Jérôme. Longtemps il examina la lettre, la tournant et retournant en tout sens pour y découvrir quelque signe matériel d'authenticité; elle ne portait ni cachet, ni signature, et n'était pas de l'écriture d'Augustin. Un autre examen fut plus concluant, celui du style : au caractère de la thèse toute philosophique, à la marche savante et sûre de l'argumentation, à certaines locutions, à certaines tournures particulières, Jérôme y reconnut sans hésiter l'évêque d'Hippone. Cette conviction le jeta dans un profond et morne abattement. Autour de lui, parmi les frères de Bethléem et de Jérusalem, puis, à mesure que la nouvelle se propagea, parmi les prêtres de la Palestine qui partageaient les opinions si durement incriminées dans la lettre, une violente colère éclata. « Ce jeune homme, disait-on de toutes parts à Jérôme, veut ruiner ta gloire en te diffamant à loisir et à ton insu. Il y a eu dans le sort étrange de cette pièce plus qu'un malentendu, plus qu'un hasard, il y a eu une préméditation odieuse. Après t'avoir

accusé d'être un prédicateur sacrilége du mensonge et un falsificateur des Écritures, il fait en sorte qu'on puisse dire : Jérôme condamné ne répond pas, cet homme terrible a trouvé son maître; il est si bien vaincu qu'il se tait. Voilà par quelles manœuvres Augustin grandit sa renommée! » Les amis de Jérôme le suppliaient alors de se montrer, de saisir cette plume qui avait fait trembler tant d'adversaires; mais lui, malgré les soupçons qui assiégeaient son âme, s'y refusa constamment. « Non, non, répétait-il avec force, il ne sera pas dit que j'aie attaqué un évêque de ma communion dans une cause qui m'est toute personnelle. »

Augustin sut bientôt par des pèlerins venus de Palestine ce qui se passait aux monastères de Bethléem, la douloureuse modération de Jérôme, la colère furieuse de ses amis. Il comprit sa faute et en éprouva un vrai désespoir : non certes qu'il se sentît coupable, à un degré quelconque, de l'infâme calcul que lui prêtaient les apparences, mais parce que sa négligence ou sa faiblesse avait amené un grand mal. Il eut aussi à se reprocher le peu de ménagement de ses paroles vis-à-vis d'un vieillard qu'il nommait lui-même son ami et son maître : or des expressions, des libertés de langage à peine excusables dans le commerce de l'intimité se trouvaient maintenant divulguées, livrées à la malignité publique et tournées, suivant les dispositions de chacun, tantôt contre l'adversaire, tantôt contre l'auteur. Un autre chagrin plus poignant, c'est qu'il ne pouvait expliquer suffisamment tant de malentendus accumulés. Si la mort subite de Profuturus était à la rigueur une excuse recevable pour la perte de la première lettre, que dire de celle de la seconde et de ce Paulus, dont il n'éclaircit jamais la conduite, cet homme qui se charge de porter une lettre en Palestine, et qui la porte à Rome par peur soudaine de la mer? Augustin évidemment était livré aux cabales ennemies de Jérôme; on l'avait poussé à des critiques, on avait excité sa bile, puis on avait trompé sa confiance au profit peut-être de sa vanité, qui plaiderait pour les coupables, se disait-on, quand la fraude aurait réussi. C'était l'état vrai des choses, et Augustin, sincère admirateur de Jérôme et après tout son sincère ami, en eut le cœur navré. Il se hâta de lui écrire une lettre remplie de protestations de dévouement, mais où il se taisait sur les erreurs de sa correspondance antérieure : l'embarras des explications lui avait arrêté la main.

« On m'a rapporté, écrivait-il, un bruit que j'ai peine à croire: mais pourquoi ne t'en parlerais-je pas? On m'a rapporté que quelques-uns de nos frères qui me sont inconnus t'ont fait entendre que j'avais composé un livre contre toi, et que je l'avais envoyé à Rome. Sois convaincu que rien au monde n'est plus faux. Dieu m'est témoin que je n'ai point composé de livre contre toi. » — Le

livre dont il s'agissait, c'était l'une ou l'autre des deux lettres ou peut-être toutes les deux. — « Que s'il existe dans mes ouvrages quelque chose qui t'ait pu blesser, confesse-le-moi : je recevrai fraternellement tes avis, y trouvant tout à la fois le plaisir de me corriger et une marque précieuse de ton affection. » Il ajoutait avec une grande effusion de cœur : « Oh! combien je serais heureux de te voir, de demeurer près de toi, d'assister à tes entretiens! Mais, puisque Dieu m'a privé de cette grâce, laisse-moi jouir du seul moyen qui nous reste de nous unir malgré la distance et de demeurer ensemble en Jésus-Christ. Souffre que je t'écrive et réponds-moi quelquefois. Salue de ma part mon saint frère Paulinien et tous les frères tes compagnons qui se glorifient de toi au nom du Sauveur. Souviens-toi de moi, seigneur très cher, frère très désiré et très honoré en Jésus-Christ. Puisse le Christ accomplir tous tes vœux, comme je le lui demande moi-même ardemment! »

Cette lettre n'eut point sur Jérôme l'effet qu'elle devait produire, l'absence de justification le blessa. Une explication franche et entière sur des hasards si suspects pouvait seule désormais dissiper les ombrages qui assiégeaient malgré lui son cœur et faire taire ses conseillers. Voyant que l'évêque d'Hippone s'abstenait de parler de ses précédens envois, il s'abstint à son tour de toucher aux questions qu'ils traitaient, et à cette lettre, dont les réticences affaiblissaient le caractère affectueux, il répondit par une autre non moins affectueuse dans la forme, mais fière, hardie et qui témoignait que la plaie de son âme était vive.

« Seigneur vraiment saint et très heureux pape, lui disait-il, il m'est arrivé une lettre de ta béatitude au moment où partait pour l'Occident notre saint fils le sous-diacre Astérius. Tu affirmes, dans ces lignes que je lis, n'avoir point envoyé à Rome un livre écrit contre moi : ce n'est pas d'un livre qu'on m'a parlé, c'est d'une certaine lettre qui t'est attribuée et dont notre frère Sysinnius m'a apporté une copie. Tu m'y exhortes à chanter la palinodie à propos de la dispute des apôtres Pierre et Paul et à faire comme Stésichore, qui passa de la satire au panégyrique d'Hélène pour recouvrer la clarté des yeux que sa méchanceté lui avait fait perdre. Je t'avouerai avec simplicité que, tout en reconnaissant dans cette pièce ta méthode d'argumentation et ton style, je n'ai pas cru en devoir accepter témérairement l'authenticité et te répondre en conséquence, de peur d'encourir de ta béatitude le reproche d'injustice, si je venais à lui attribuer ce qui n'est pas d'elle. A cette raison de mon silence s'en est jointe une autre, la longue maladie de la sainte et vénérable Paula. Tout entier au soulagement de son mal, j'ai presque oublié ta lettre ou du moins celle qu'on a répandue sous ton nom. Excuse-moi donc en te remémorant le proverbe : « musique

dans le deuil est un entretien importun. » Si l'écrit est vraiment de toi, mande-le-moi clairement et envoie m'en une copie, afin que nous disputions sans rancœur sur l'Écriture, apprenant à corriger mutuellement nos erreurs ou à nous prouver l'un à l'autre qu'elles n'existent pas.

« Quant aux livres de ta béatitude sur lesquels tu voudrais mon jugement, à Dieu ne plaise que je me mêle de les censurer! Content de défendre mes ouvrages, je m'abstiens de critiquer ceux des autres. Au reste, ta prudence sait trop bien que chaque homme abonde dans son sens et qu'il y a jactance puérile à imiter la jeunesse d'autrefois, qui cherchait à se faire un nom en accusant les hommes célèbres. Je ne suis pas non plus assez sot pour me chagriner des dissidences qui peuvent exister entre tes opinions et les miennes, parce que je sais que ce n'est pas non plus t'offenser que d'avoir un autre sentiment que toi; mais veux-tu que je te dise en quoi nos amis ont vraiment le droit de nous reprendre? C'est lorsque, n'apercevant pas la besace que nous portons sur le dos, nous nous mettons à rire de celle des autres.

« Une chose me reste à te demander, c'est que tu aimes un homme qui t'aime, et que, jeune, tu ne viennes pas provoquer un vieillard sur le champ de bataille des Écritures. Nous aussi nous avons eu notre temps; nous avons couru dans la lice tant que nos forces nous l'ont permis, et maintenant que c'est ton tour de courir, et que tu as franchi de longs espaces au-delà de nous, nous réclamons de toi le repos. Et pour que tu ne sois pas le seul à invoquer contre moi les fables des poètes, rappelle-toi Darès et Entelle; songe aussi au proverbe qui dit : « Lorsque le bœuf est las, il appuie plus fortement le pied. » Je dicte ces lignes avec tristesse; plût à Dieu que j'eusse le bonheur de t'embrasser et de nous entretenir ensemble, afin d'entendre l'un de l'autre et de nous enseigner fraternellement ce que nous ignorons!

« Souviens-toi de moi, saint et vénérable pape, et vois combien je t'aime, moi qui, provoqué, n'ai pas voulu te répondre et ne me résigne pas encore à t'attribuer ce que je blâmerais dans un autre. »

Darès et Entelle étaient deux athlètes, héros de l'*Énéide*, l'un jeune et présomptueux, l'autre vieux, mais plein de vigueur, et le plus jeune, ayant excité l'autre à la lutte par des provocations imprudentes, finit par s'en trouver mal. L'allusion était claire et valait assurément celle de Stésichore. Jérôme dicta cette lettre tandis que le sous-diacre Astérius attendait à la porte de son ermitage : ce fut le premier et presque le dernier éclat de sa colère.

Augustin reçut le choc et courba la tête : Darès sentait le coup de ceste du vieil Entelle. Il se mit en mesure d'envoyer les copies réclamées et écrivit de nouveau, abordant timidement les explica-

tions et suppliant Jérôme de lui répondre sur le point de la controverse. « La lettre que m'a remise de ta part notre saint fils Astérius, lui disait-il, est dure et affectueuse tout à la fois. Dans ses passages les plus tendres, je vois percer un signe de mécontentement et je sens l'aiguillon d'un trait acéré. Une chose surtout me surprend, c'est qu'après m'avoir dit que tu refusais de m'attribuer légèrement sur une simple copie la lettre qui t'offense, de peur que je n'eusse le droit de me plaindre de ton amitié, voilà que tu me sommes de te déclarer sans détour si elle est de moi et de t'en transmettre une copie fidèle, afin que nous disputions sans aigreur sur les Écritures. Quelle apparence que nous puissions disputer sans aigreur, si tu es résolu d'écrire d'une manière blessante? Et si tu ne l'es pas, comment se fait-il que, dans la supposition où je ne serais pas l'auteur de la lettre, tu m'aies déjà donné le droit de m'offenser de la réponse avant même toute information? Si donc tu n'as pu me répondre que d'une manière peu affectueuse étant encore dans le doute, comment veux-tu que nous disputions sans aigreur quand tu sauras que la lettre est de moi? Fais-moi voir, si tu le veux et le peux, que tu as compris mieux que moi l'épître aux Galates ou tel autre endroit des Écritures; fais-le, je te le demande : bien loin de t'en savoir mauvais gré, je profiterai avec reconnaissance de tes leçons pour m'instruire et de tes censures pour me corriger. Mais non, frère très cher et très désiré, tu aurais craint de me faire de la peine par ta réponse, si ma lettre ne t'en avait déjà fait, et tu ne chercherais pas à me blesser, si tu n'avais sujet de croire que je t'ai blessé le premier. Mon unique ressource dans la circonstance présente est de reconnaître ma faute, de te confesser que la lettre que tu as trouvée offensante est vraiment de moi et de t'en demander pardon. Oui, si j'ai pu t'offenser, je te conjure par la douceur de Jésus-Christ de ne me point rendre le mal pour le mal en m'offensant à mon tour : or ce serait m'offenser que de me dissimuler ce que tu trouves à redire dans mes actions ou dans mes paroles. Tu n'oublieras pas ce qu'ordonnent la vertu dont tu fais profession et la vie sainte que tu as embrassée, jusqu'à condamner en moi, par passion, ce que ta conscience ne te dirait pas digne de blâme. Reprends-moi donc avec charité, si tu me crois répréhensible, quelque innocent que je puisse être d'ailleurs, ou traite-moi avec l'affection d'un frère, si je mérite cette affection. Dans le premier cas, je reconnaîtrai à tes réprimandes et ma faute et ton amitié.

« Pourquoi donc tes lettres, peut-être un peu trop dures, mais toujours salutaires, me paraîtraient-elles aussi redoutables que les gantelets et les cestes d'Entelle? Ce vieil athlète portait à Darès des coups terribles sans lui rendre la santé, il le terrassait sans le

guérir; pour moi, si je reçois tes corrections avec docilité, elles me guériront sans me causer de douleur... J'accepte toutes tes comparaisons, et puisque tu veux que je voie en toi un bœuf, mais un bœuf qui travaille avec un admirable succès à fouler la paille et le grain dans l'aire du Seigneur, et, quoique chargé d'années, conserve toute la vigueur de la jeunesse, me voici étendu par terre, ramasse tes forces et foule-moi, je supporterai avec plaisir le poids que te donne ton âge, pourvu que la faute dont je suis coupable se brise sous ton pied comme un fétu de paille. »

Tout ceci était humble et touchant, mais une maladresse d'Augustin faillit rendre à la plaie calmée son exaspération première. Dans une lettre consacrée au sujet délicat des traductions hébraïques, il crut faire ressortir les inconvéniens de l'œuvre en citant une historiette, vraie ou supposée, qui avait couru l'Afrique et l'Italie, et dont les ennemis de Jérôme s'étaient déjà servis pour le tourmenter. Il s'agissait d'un évêque africain, grand partisan des traductions d'après l'hébreu, et qui, mettant de côté la Vulgate italique calquée sur les Septante, avait adopté pour le besoin de son église les versions de l'Ancien Testament faites à Bethléem. Un jour qu'il avait à lire devant son troupeau la prophétie de Jonas, il prit, conformément à ses préférences, la traduction de Jérôme. La lecture alla bien jusqu'au chapitre quatrième, où, Jonas cherchant un refuge contre le soleil dans la campagne de Ninive, Dieu fait sortir de terre un arbuste pour abriter son prophète. Quel était cet arbuste? La Vulgate disait une courge (*cucurbita*) d'après les Septante, la traduction de Jérôme un lierre (*hedera*). L'évêque lut donc un *lierre;* mais à peine ce mot eut-il été prononcé, que l'assistance se leva en criant : « Non, non, ce n'était pas un *lierre,* c'était une *courge!* » L'évêque répondit qu'il fallait bien que l'hébreu portât un lierre, puisque Jérôme l'avait mis; mais le bruit ne fit que s'accroître, et les Grecs qui se trouvaient là invoquèrent avec arrogance l'autorité des Septante. On s'interpellait, on répliquait de l'évêque au peuple et du peuple à l'évêque. Celui-ci, pour mettre fin au scandale, annonça qu'il consulterait des Juifs (il y en avait bon nombre dans la ville); mais les Juifs consultés, soit ignorance, soit malice et désir de jouer pièce aux chrétiens, déclarèrent que l'hébreu portait *courge,* comme le grec des Septante. Là-dessus l'évêque confondu voulait donner sa démission; de plus mûres réflexions l'en dissuadèrent. Telle était cette petite histoire, inventée peut-être pour ridiculiser les travaux dans lesquels Jérôme consumait sa vie. Augustin, la prenant au sérieux, concluait qu'il fallait laisser les choses en l'état où elles étaient, de peur de jeter de nouvelles obscurités dans les textes sacrés et de nouvelles discordes dans les églises, et à ce propos il

exhortait Jérôme à s'occuper plutôt d'une traduction latine de la Bible d'après les interprètes grecs, oubliant ou ignorant que le solitaire l'eût déjà fait.

Jérôme finit par condescendre aux désirs réitérés d'Augustin en acceptant la controverse, car au fond il aimait l'évêque d'Hippone, et quand on faisait vibrer à son oreille la corde de l'affection, ses rancunes ne duraient guère; peut-être aussi n'était-il pas fâché de battre celui qui l'avait provoqué avec tant d'assurance, et de le battre en face de cette église orientale, dont il traitait les doctrines d'une façon si hautaine et si peu méritée. Cependant il voulut, avant de mettre le pied dans la lice, décharger son cœur une bonne fois, afin que le levain du passé ne vînt plus troubler par la suite ni son jugement ni leur amitié. C'est ce dont il s'acquitta à souhait dans une première lettre toute personnelle, laquelle sert en quelque sorte de préface à la seconde.

« Seigneur vraiment saint et très heureux pape, lui dit-il, tu m'écris lettres sur lettres afin de me forcer de répondre à une certaine pièce dont le diacre Sysinnius m'a apporté une copie sans signature. Tu affirmes m'avoir envoyé cette pièce, qui en effet m'est adressée, une première fois par notre frère Profuturus, une seconde fois par je ne sais qui, et tu ajoutes que Profuturus, nommé évêque, puis mort subitement, n'avait pas fait le voyage de Palestine, tandis que l'autre, dont tu me tais le nom, changeant d'avis au moment de s'embarquer, était resté à terre par crainte de la mer. Si cela est, je ne saurais assez m'étonner que la lettre dont il s'agit soit, comme on me le raconte, dans les mains de tout le monde, à Rome et en Italie, à ce point que le même diacre Sysinnius, mon frère, en a trouvé une copie il y a environ cinq ans, non pas en Afrique ni chez toi, mais dans une île de l'Adriatique.

« L'amitié ne doit admettre aucun soupçon, et il faut parler avec un ami comme avec un autre soi-même. Je te dirai donc nettement que plusieurs de nos frères, « purs vases du Christ, » comme il en existe un grand nombre à Jérusalem et dans les lieux saints, me suggéraient l'idée que tu n'as pas agi en tout cela d'un cœur simple et droit, mais qu'amoureux de la louange, des petits bruits, de la gloriole du monde, tu avais cherché l'accroissement de ta renommée dans l'affaiblissement de la mienne, faisant en sorte que beaucoup connussent que tu provoques et que je tremble, que tu écris comme un docte et que je me tais comme un sot, qu'enfin j'ai trouvé qui savait imposer à ma loquacité la mesure et le silence. Je l'avoue ingénument à ta béatitude, voilà la raison qui m'a d'abord empêché de te répondre; puis j'hésitais à croire la lettre de toi, ne te jugeant pas capable de m'attaquer, comme dit le proverbe, « avec une épée enduite de miel; » en troisième lieu, j'ai

craint qu'on ne m'accusât d'arrogance envers un évêque, si je censurais un peu aigrement mon censeur, surtout quand je rencontre dans sa lettre plus d'un passage qui sent l'hérésie.

« Crois-moi, ne nous acharnons pas à nous battre comme des enfans, et ne donnons point sujet à nos amis ou à nos envieux de prendre parti dans nos querelles. Si mes paroles te paraissent sévères, c'est que je veux avoir pour toi une amitié franche et chrétienne, et ne rien garder dans mon âme qui ne soit aussi sur mes lèvres, car, après avoir vécu depuis ma jeunesse jusqu'à l'âge que j'ai dans un pauvre monastère, travaillant avec de saints frères à la sueur de mon front, il me conviendrait mal d'écrire contre un évêque de ma communion, un évêque que j'ai commencé d'aimer avant même que de le connaître, qui le premier m'a demandé mon affection, et que je vois avec bonheur s'élever après moi dans la science des Écritures.

« Les devoirs de l'amitié m'avaient aussi retenu la main. Tu aurais pu en effet te plaindre d'une réponse inconsidérée et me dire : « Quoi donc! Pour te croire le droit de me parler ainsi, as-tu vérifié ma lettre? as-tu reconnu ma signature? Est-ce sur de légères apparences qu'il fallait outrager un ami et lui imprimer la honte des méchancetés d'autrui? » Voilà le sentiment qui m'empêche de répondre à la lettre dont je parle et qui me porte à t'écrire ceci : envoie-moi la même pièce souscrite de ta main, ou cesse de provoquer un vieillard qui ne souhaite que de rester caché au fond de sa cellule. Que si l'amour de la gloire t'aiguillonne, si tu veux exercer et montrer ton savoir, cherche de nobles jeunes gens bien diserts, comme Rome en possède beaucoup, dit-on, qui puissent et osent se prendre corps à corps avec toi, et dans la dispute des saintes Écritures croiser le fer avec un évêque. Quant à moi, jadis soldat, maintenant vétéran, mon métier est de chanter tes victoires et non de t'aller opposer des membres que les années ont affaiblis. Si tu persistes à me provoquer en me demandant une réponse, songe au vieux Fabius Maximus, qui sut déjouer par ses retards prudens les attaques juvéniles d'Annibal...

« Tu me protestes que tu n'as fait aucun livre contre moi; mais alors comment se fait-il qu'il y en ait un qui court l'Italie sous ton nom? et si ce livre n'est autre chose que ta lettre et que tu la désavoues par ta protestation, pourquoi veux-tu me forcer d'y répondre? Je ne suis pas assez stupide pour me chagriner d'une différence entre ton opinion et la mienne sur une matière quelconque; mais ce qui blesse l'amitié, ce qui en viole les droits sacrés, c'est de relever, comme tu fais, toutes mes paroles, de me demander compte de mes ouvrages, de vouloir que je les corrige à ta façon, de m'exhorter enfin à la *palinodie*, afin que par tes soins je recou-

vre la vue, ne consentant à me la rendre, comme il advint de Stésichore, que sous cette humble condition.

« Tu ajoutes que, s'il y a quelque chose dans tes écrits qui me déplaise et que je veuille corriger, tu recevras ma censure fraternellement, et que tu y verras une marque véritable de mon affection. Veux-tu que je te dise ma pensée sans détour? Me proposer un pareil marché, c'est défier un vieillard, c'est ouvrir la bouche de force à qui veut se taire; c'est chercher à donner aux dépens d'autrui de vaines parades de son savoir. Certes, si j'allais te censurer, la seule apparence d'une maligne envie contre toi, dont les succès me doivent être si chers, cadrerait mal avec mon âge. Cependant considère que l'Évangile lui-même et les prophètes ne sont pas à couvert de la critique des hommes pervers et ne t'étonne pas qu'on puisse trouver à redire dans tes livres, surtout quand tu prétends expliquer les Écritures, si pleines, tu le sais, de difficultés. Tes ouvrages sont rares ici, j'en ai peu lu et je ne connais guère de toi que tes *Soliloques* et des *Commentaires sur les psaumes*. Que si je voulais critiquer ces derniers, il me serait peut-être aisé de démontrer que dans l'explication ou l'interprétation des textes tu n'es point d'accord, je ne dis pas avec moi, qui ne suis rien, mais avec les docteurs d'Orient, qui sont mes maîtres. Adieu, mon très cher ami, mon fils par l'âge, mon père par la dignité. Il me reste une chose à te demander, c'est celle-ci : lorsque tu voudras bien m'écrire, fais en sorte que je reçoive tes lettres le premier. »

Jérôme avait déchargé dans cette verte, mais juste semonce ce qui survivait de sa colère. Toute récrimination amère disparut de la seconde lettre. Piqué désormais du seul démon de la controverse, il oublie ses résolutions de froideur et entre à pleines voiles dans le sujet de la controverse, dont il s'empare puissamment à son point de vue. Sa tâche est de ramener la question de la sphère philosophique, où Augustin l'a placée, sur le terrain historique, son vrai terrain. Tout en prenant Origène pour guide, il donne à l'opinion des interprètes grecs un développement qui lui est propre et une vivacité d'argumentation qui rajeunit le débat. Chemin faisant, il montre la faiblesse de la thèse philosophique qu'on lui oppose; il l'attaque surtout dans les hypothèses historiques dont Augustin l'appuie, et n'a pas de peine à prouver que, grâce à un point de départ erroné, les nécessités de la logique ont fait de l'évêque d'Hippone un hérétique au premier chef.

V.

La thèse d'Augustin consistant à soutenir que la scène d'Antioche avait été réelle et non feinte et la réprimande de l'apôtre Paul

parfaitement fondée, la démonstration n'était possible qu'à une condition, celle de prouver que Paul n'avait jamais été coupable d'aucun des actes qu'il reprochait à son chef comme une déviation de l'Évangile. Or on ne pouvait nier, l'histoire de saint Paul sous les yeux, que cet apôtre n'eût judaïsé. Augustin éludait la difficulté en disant qu'en effet il avait judaïsé, mais non de la même façon que Pierre, que leur judaïsme était de deux natures différentes, celui de Pierre un judaïsme d'intention et de foi, celui de Paul un judaïsme de simulation. Cet apôtre, disait-il, nous l'apprend lui-même par ces paroles : « Je me suis fait comme Juif pour gagner les Juifs, et j'ai vécu comme un homme qui n'a point de loi, afin de gagner ceux qui n'ont pas de loi. » Les manières de judaïser étant si dissemblables, ajoutait Augustin, Paul avait pu interpeller son chef et lui reprocher son judaïsme à lui, sans encourir l'accusation d'inconséquence ou « d'effronterie, » comme osait s'exprimer Porphyre.

Jérôme tout d'abord mettait à néant cette argumentation, et demandait si le genre de simulation que son contradicteur prêtait à l'apôtre Paul ne serait pas un mensonge officieux d'une nature au moins aussi grave que la fiction supposée des débats d'Antioche. Il cherchait ensuite à démontrer que les paroles de saint Paul ne devaient pas être prises à la lettre. « En effet, disait-il, Paul, vivant comme un Juif, offrait des sacrifices au temple et se soumettait aux purifications mosaïques. Penses-tu qu'il ait agi de même vis-à-vis des gentils lorsqu'il vivait au milieu d'eux « comme un homme sans loi »? Prétendrais-tu par hasard qu'il offrait aussi des sacrifices aux idoles et se souillait dans l'observation de coutumes entachées de paganisme, reniant lui-même son Dieu afin d'y mieux gagner les gentils? En vérité, tu ne l'oserais pas, et nul texte de l'Écriture ne t'inspirerait cette hardiesse. Saint Paul a voulu dire simplement qu'il savait se plier aux temps et aux circonstances pour attirer au Christ les Juifs et les gentils en vivant comme eux dans les limites tracées par sa propre loi. Pierre n'avait pas fait autrement à Césarée, et il y avait entre eux parité.

« Non, non, répliquait Augustin, leur judaïsme était de nature différente, » et là-dessus il entrait dans une distinction très subtile sur les pratiques essentielles de la loi mosaïque et sur ses pratiques indifférentes. Les pratiques essentielles, suivant lui, étaient celles auxquelles s'attachait un point de foi, une idée de perfectionnement spirituel, une intention de servir Dieu et d'arriver par là à lui plaire : dans ces pratiques accomplies avec conviction, on était réellement Juif. Au contraire, les pratiques indifférentes, celles qui n'avaient point pour but le salut, qui n'entraînaient ni responsabilité morale, ni mérite, ni démérite, constituaient non point le véritable Juif, mais un Juif simulé : c'étaient celles-là que Paul avait suivies.

« Où donc, répondait Jérôme, la loi de Moïse nous offre-t-elle de pareilles distinctions? La philosophie peut établir à sa guise des catégories d'actions bonnes, mauvaises ou indifférentes aux yeux de la morale. Dire que la continence est un bien, l'impureté un mal, et mille autres actions de la vie, telles que se promener, rester, tousser, cracher, etc., des actions indifférentes, parce qu'elles ne touchent pas à la morale : c'est là une distinction scolastique, sur laquelle on peut disputer; mais la loi religieuse est d'un tout autre caractère. Ce qu'elle ordonne est un bien, ce qu'elle défend un mal; violer ce qu'elle ordonne est un mal, s'abstenir de ce qu'elle défend, un bien, et le cérémonial qu'elle impose est bon ou mauvais suivant le culte qu'on professe. Penserais-tu par exemple qu'il eût été indifférent pour le docteur des gentils de participer même sans conviction au culte de la gentilité, d'invoquer ses dieux, de manger des viandes consacrées à ses idoles? — Non, diras-tu. — Eh bien! alors comment peux-tu regarder comme indifférentes dans le judaïsme les observances auxquelles Paul s'est soumis et a soumis ses disciples? Quoi! c'eût été une chose indifférente que la circoncision, ce signe de l'alliance entre Dieu et son peuple? Quoi! c'eût été un acte indifférent de se consacrer solennellement à Dieu d'après le rite des Nazaréens, d'offrir des sacrifices au temple de la main des pontifes, de faire des purifications obligatoires!... Si ces observances étaient indifférentes, en quoi donc consistaient les pratiques essentielles? Tu les as définies ainsi: celles où s'attachait l'idée d'un devoir strict envers Dieu, une idée de progrès vers le salut; le reste, suivant toi, ne constituait que de simples coutumes exemptes de mérite comme de démérite. — C'est bien, mais alors quel cas fais-tu des Machabées, ces grands martyrs de l'ancienne alliance qui aimèrent mieux mourir que de violer les coutumes de leurs pères? Tu leur enlèves la gloire et la raison du martyre, s'ils ne se sacrifiaient avec tant d'enthousiasme et de vertu que pour des choses indifférentes : non, non, ce qu'ils avaient sous les yeux en mourant, c'était le respect de la loi de Dieu. Quant à moi, je ne comprends rien à toutes tes subtilités. Si des cérémonies prescrites par un commandement divin ne servent pas à procurer le salut, à quoi bon les pratiquer? Et s'il y a obligation, comment douter que Dieu n'ait attaché à cette pratique une condition de salut? Le choix entre ces deux catégories de pratiques présenterait un arbitraire qui répugne à l'esprit de l'Ancien Testament, lequel est un testament de servitude; jamais d'ailleurs on n'aperçoit dans ses textes le moindre signe d'une telle division. N'affirme donc point, comme tu le fais, que les deux chefs de la prédication chrétienne avaient pris deux rôles différens dans l'observance mosaïque, l'un pratiquant les choses essentielles, l'autre

les choses indifférentes. Il y avait parité entre eux, quand ils judaïsaient, et Paul n'avait pas le droit de dire si rudement à son co-apôtre : Tu dévies du vrai sentier de l'Évangile, et moi j'y reste. »

A cet édifice de distinctions subtiles, Augustin superposait une théorie de l'apostolat reproduite souvent depuis lui, mais historiquement inacceptable. Il représentait la communauté des apôtres comme scindée en deux branches chargées de deux missions exclusives l'une de l'autre. A Pierre et aux autres apôtres, disciples directs du Christ, incombait le soin de prêcher uniquement les Juifs, à Paul et à Barnabé celui de prêcher uniquement les gentils, et à chacun de ces apostolats spéciaux s'attachaient des pouvoirs et des devoirs particuliers : l'apostolat des Hébreux entraînait le droit de vivre judaïquement, l'apostolat des gentils l'interdiction du judaïsme. Paul ne pouvait être Juif qu'en apparence, Pierre l'était en réalité. Docteur des Juifs, il laissait judaïser son troupeau; Paul, docteur des gentils, empêchait le sien de judaïser : telle est la théorie d'Augustin. Cette synthèse spécieuse n'a qu'un tort, celui d'être contraire aux faits, et Jérôme la renverse aisément, les *Actes des apôtres* à la main. Tandis que ces *Actes* nous montrent Pierre fondant à Césarée la première église des gentils, ils nous font voir Paul s'adressant en premier lieu aux synagogues partout où il prêche et tentant la conversion des Juifs avant celle des gentils. Les mêmes accusations, les mêmes périls, les mêmes craintes assiégent les deux apôtres, et tous deux sont obligés d'invoquer pour leur justification devant les circoncis des ordres exprès d'en haut. Leur conduite est la même dans la mesure indiquée par le but spécial de leur apostolat; tous deux savent qu'ils sont les instrumens de celui qui a dit : « Allez et enseignez toutes les nations. » Creuser plus profondément le fossé de séparation dans l'apostolat, c'est arriver à un double christianisme et rétrograder vers les hérésies de l'église naissante.

Jérôme expose ce péril à son adversaire dans un passage qu'il faut citer comme spécimen de sa polémique. — « Comme tu donnes à la question une face nouvelle, s'écrie-il ironiquement, pape saint et bienheureux, quand tu affirmes que les gentils, croyant en Jésus, se trouvaient affranchis des servitudes légales, et que les Juifs ne l'étaient pas! Oh! si tu crois cela, si tu es convaincu que les obligations de l'ancienne alliance ont subsisté parmi les chrétiens sortis des Juifs, proclame-le bien haut, c'est ton devoir comme évêque et docteur très renommé dans le monde, et de plus engage tes collègues à embrasser ton opinion. Cela vous regarde. Moi qui suis enterré au bout de l'univers sous le toit d'une pauvre masure, en compagnie de quelques moines pécheurs comme moi, je n'ose pas prononcer sur de si hautes questions, et te laissant le mérite des grandes nouveautés,

me traîne modestement sur la trace des vieux interprètes de nos lises. Regarde néanmoins, bienheureux évêque, où de pareilles ctrines peuvent te mener. Cérinthe, cet ennemi de saint Pierre, ce al diabolique qui élevait son évangile particulier en face du prince s apôtres, ne pensait pas autrement que toi. Ébion n'a pas enseigné e autre doctrine. Tous deux se sont dits chrétiens en restant Juifs, leurs fausses églises du Christ n'ont été que des synagogues de an. Aussi l'église universelle, à commencer par les apôtres, les a clarés anathèmes; mais leur hérésie n'est pas morte avec eux, et même anathème pèse encore aujourd'hui sur leurs successeurs. , il existe au sein des synagogues de l'Orient une secte de Mi- ns, plus connus sous le nom de Nazaréens, gens que les phari- ns eux-mêmes condamnent, qui croient au même sauveur que s, et, voulant être tout à la fois chrétiens et Juifs, ne sont ni l'un l'autre. Ta doctrine nous forcerait non-seulement de les ab- dre contre l'église, mais de les respecter, de les admirer comme enfans directs de saint Pierre, de vrais chrétiens sortis de l'An- n Testament. Si ta compatissante amitié a cru devoir travailler guérison de ma blessure, qui n'est après tout qu'une piqûre guille, songe aussi toi-même à la tienne, qui, à côté de l'autre, ressemblerait à un coup de lance, car le mal d'avoir pu adopter, même inconsidérément, des opinions invétérées, professées par des docteurs illustres, est moindre que celui de soutenir une hérésie contre la chrétienté tout entière. Sois-en sûr : si nous ne pouvons nous dispenser de recevoir les Juifs avec leurs cérémonies et de mélanger au milieu de nous les pratiques de la synagogue à celles de l'église, les Juifs ne se feront point chrétiens, mais les chrétiens se feront Juifs.

« Ton système est celui-ci : Pierre avait le droit de judaïser, et de judaïser sans déguisement; Paul ne le pouvait que par simulation, et la remontrance, assez aigre d'ailleurs, de cet apôtre à son chef s'adressait non pas à l'acte de Pierre judaïsant, mais à une circonstance particulière de cet acte. — Voilà ce que tu dis et ce que tu penses puisque tu le dis; il te reste maintenant à nous prouver par ta propre expérience, saint et vénérable pape, que ce que tu penses est véritable. Sois conséquent avec toi-même. Permets qu'un Juif qui se fera chrétien dans ton église circoncise son enfant nouveau-né, qu'il garde le sabbat, qu'il s'abstienne des viandes que Dieu a créées pour en user avec actions de grâces, qu'il immole un agneau le soir du quatorzième jour du premier mois, etc. Laisse-le vivre publiquement de la sorte, tu le dois à tes opinions; mais non, tu ne le feras pas, tu condamneras ton propre système plutôt que ta religion, car tu es chrétien et incapable d'un sacrilége. Bon gré mal gré, tu renonceras à tes hypothèses, et tu recon-

naîtras qu'il est souvent plus facile de censurer les écrits des autres que d'appuyer les siens sur de bonnes raisons. »

Effectivement Augustin condamnait saint Pierre non pour avoir judaïsé, car il en avait le droit et presque le devoir d'après la théorie de l'évêque d'Hippone, mais pour avoir entraîné par l'autorité de son exemple dans une observance judaïque des fidèles incirconcis à qui de telles observances étaient défendues, et cela méritait, à son avis, la réprimande mentionnée dans l'épître aux Galates. « Ah! répliquait Jérôme, si Pierre eût voulu répondre, quelle réprimande plus dure encore il aurait pu adresser à Paul qui avait circoncis son disciple Timothée, gentil, fils de gentil, qui avait accompli devant ses deux disciples Priscille et Aquilas, dans le port de Cenkhrée, le vœu mystérieux des Nazaréens, qui enfin dans Jérusalem avait soumis ses disciples aux purifications du temple et aux rites légaux des sacrifices! Il n'y avait pas là seulement exhortation par l'exemple, il y avait obligation directe imposée à des incirconcis.

« Souffrez, grand apôtre, ajoutait-il dans une sorte de prosopopée, vous qui accusiez Pierre de dissimulation et qui le blâmiez de s'être séparé des gentils de peur de blesser les Juifs appartenant à l'église de Jacques, souffrez que je vous demande pourquoi, convaincu que vous étiez de l'inutilité de la loi, vous avez circoncis Timothée, qui n'était point Juif de naissance! — C'était, me direz-vous, à cause des Juifs qui se trouvaient dans ces contrées. — Mais si la crainte de les scandaliser vous a porté à circoncire votre disciple qui avait quitté les gentils pour croire en Jésus, ne trouvez pas mauvais que Pierre, votre chef et votre ancien, en ait usé de même pour ne point blesser les circoncis qui avaient embrassé la foi.

« Souffrez encore que je vous demande pourquoi vous aviez fait le vœu de laisser croître vos cheveux, et pourquoi vous les fîtes ensuite couper à Cenkhrée, comme la loi de Moïse l'ordonnait aux Nazaréens consacrés, pourquoi vous vous êtes fait une religion d'aller nu-pieds, pourquoi, dans l'intention de montrer aux Juifs que vous n'aviez point renié la loi, vous avez pris avec vous quatre hommes liés par un vœu, et vous les avez conduits se purifier au temple, leur faisant raser la tête, vous purifiant avec eux et payant de vos deniers les frais de la cérémonie. — Je l'ai fait, me répondrez-vous, de peur de scandaliser nos frères sortis du judaïsme. — Oui, ainsi que vous l'avez écrit vous-même, vous avez feint d'être Juif pour gagner les Juifs, et vous n'en avez usé de la sorte que par le conseil de Jacques et des prêtres de sa communauté. Vous aviez raison, et cependant ces précautions ne vous ont point sauvé. Elles n'ont point empêché qu'une sédition ne s'élevât contre vous, et

vous eussiez infailliblement perdu la vie si un tribun, vous arrachant aux mains des séditieux, ne vous eût transféré sous bonne escorte à Césarée, car les Juifs, qui croyaient voir en vous un fourbe et un destructeur de la loi, avaient soif de votre sang. De Césarée vous fûtes envoyé à Rome, où vous prêchâtes Jésus-Christ aux Juifs et aux chrétiens dans une petite maison que vous aviez louée; puis ce sang que les Juifs n'avaient pu verser, vous l'avez offert à l'épée de Néron, pour rendre un témoignage plus public et plus éclatant à la vérité de votre foi. »

Jérôme concluait que dans une affaire aussi imparfaitement connue, où nous n'avons pour tout document que le récit de Paul, dans lequel perce évidemment l'intention de fortifier par un exemple la doctrine de liberté évangélique base de sa prédication, il ne fallait pas légèrement condamner l'apôtre Pierre, que l'explication puisée dans les traditions de l'Orient, principalement dans celles de l'église d'Antioche, où le fait s'était passé, avait le double avantage de mettre à couvert le caractère des deux apôtres et d'être conforme aux habitudes de l'esprit oriental, — qu'enfin il était mal d'afficher aux yeux du monde, à propos d'une question qui n'intéressait point le salut, un prêtre son ami, les plus grands docteurs de l'interprétation grecque et toute une moitié de la chrétienté, comme des sacriléges qui prêchaient le mensonge officieux sous l'autorité des Écritures.

La controverse finit là : l'un et l'autre adversaire y avaient montré les rares, mais différentes qualités de leur génie, — Augustin son exposition calme et l'artifice admirable de ses déductions logiques, Jérôme son ironie mordante, son profond savoir historique et l'éclat souvent merveilleux de son style. Les malentendus blessans de la correspondance s'effacèrent peu à peu de leur souvenir, et il ne resta plus entre ces deux hommes qu'une amitié sincère. Quant à la dispute de saint Pierre et de saint Paul, elle continua d'être appréciée diversement des deux côtés de la Méditerranée; les églises d'Orient restèrent fidèles à l'explication traditionnelle qui lavait également les deux apôtres : l'interprétation morale réussit mieux en Occident, où Augustin l'emporta. Le porte-clés du royaume des cieux resta donc dans l'opinion de l'église romaine, dont il était cependant le fondateur, un disciple peu intelligent des volontés du maître, qui tantôt reniait sa personne et tantôt sa doctrine, vrai contraste de pusillanimité et de grandeur, condamné à osciller toujours entre la faute et le repentir, mais rachetant glorieusement sa faiblesse par son humilité et ses larmes.

AMÉDÉE THIERRY.

(*La fin au prochain n°*).

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1866.

On ne saurait avoir l'idée de s'ériger en rapporteur et abréviateur des vastes discussions qui ont rempli depuis quinze jours la chambre des députés. Toute la politique du pays, exposée, analysée, contrôlée par ses plus habiles représentans, vient s'accumuler et s'amasser pour ainsi dire dans ces graves et brillans débats. On est au nœud et au feu du drame; le rôle du chœur s'efface. Nous ne pouvons que rendre témoignage de l'impression laissée dans les esprits par cet épisode important de la vie politique nationale. Cette impression est remarquable et sera reconnue heureuse par ceux qui s'intéressent au réveil de la vie politique en France. Jamais depuis quatorze ans la discussion n'a occupé parmi nous une si large place et n'a pris sur l'esprit public un ascendant si manifeste. On se sent renaître. Le gouvernement cesse, à vrai dire, d'être un monologue. Il semble que l'opinion publique rentre en possession d'elle-même et soit décidée à soutenir activement sa partie. Nous avons et nous commençons à exercer quelques-unes des forces les plus utiles et les plus éclatantes du gouvernement représentatif. Ce n'est point dans une pensée d'opposition égoïste que nous saluons ces résultats. Les représentans de l'opposition libérale au corps législatif peuvent sans doute s'attribuer une grande part à l'œuvre qui s'accomplit : leurs adversaires eux-mêmes, nous en sommes certains, reconnaissent ce que le corps législatif doit d'éclat et d'influence, ce que l'honneur et les intérêts bien entendus du pays doivent de garantie et de sécurité au talent, à l'application, aux vues modérées et au zèle cordial des membres de l'opposition. Nous sommes persuadés que le gouvernement lui-même a ou aura bientôt l'intelligence des avantages qu'il doit retirer d'un mouvement dont l'origine, il a le droit de le rappeler, remonte au décret du 24 novembre, et qui a pour effet salutaire d'exciter et d'assainir l'activité politique de la France. Quoi qu'il en soit, le branle est donné; opposition et gouvernement contribueront alternativement désor-

mais au progrès commencé suivant les inspirations opportunes qu'ils recevront des pulsations de l'esprit national, des vicissitudes des événemens et des nécessités soudainement révélées et imposées par la force des choses.

En portant ce jugement sur le caractère général de la discussion de l'adresse de cette année, nous courons risque d'être accusés d'optimisme par ceux qui ne veulent tenir compte que des faits acquis, et qui attachent peu de prix à de simples tendances. Nous n'avons point assurément le succès dans les faits. Les idées de l'opposition libérale sont loin aussi, à la vérité, d'avoir conquis une majorité concrète dans le corps législatif. L'opposition ne peut faire sentir son action au gouvernement par des votes victorieux. Elle fait entendre des critiques, elle exprime des vœux, son rôle se borne pour ainsi dire à ébaucher les cahiers des états-généraux de l'avenir. Il serait puéril cependant de ne mesurer qu'à des votes l'influence d'une opposition et la vie intime d'une assemblée représentative. Les questions de succès ou d'échec par les votes ont d'ailleurs peu d'importance dans la discussion d'un projet d'adresse. Qu'est-ce qu'une variante d'adresse à côté des discours, des chocs d'idées, du travail d'esprit public, que provoquent les textes contestés? L'adresse de 1866 aura depuis longtemps disparu dans l'éternel oubli qu'on lira encore les grands discours de M. Thiers sur les principes de 1789 et de M. Jules Favre sur la question romaine. La phase de gouvernement représentatif dans laquelle nous passons doit surtout être considérée par nous comme une période de l'éducation politique de la France. Nous ne voulons constater ici qu'une chose, et c'est à nos yeux un sujet de félicitation, cette éducation est en bon train. La vie parlementaire est maintenant ranimée non pas seulement dans l'opposition, mais dans l'ancienne majorité. On le reconnaît aux idées qui se font jour dans les rangs de cette majorité, par exemple à cet amendement où sont exprimés des vœux modérés en faveur des libertés publiques et qu'ont signé plus de quarante députés, arrivés presque tous à la chambre par la candidature officielle; on le reconnaît à l'influence qu'exercent sur la chambre les discours des grands orateurs de l'opposition; on le reconnaît à la part chaque jour plus grande que les députés de la majorité prennent aux débats; on le reconnaît à la portée des discussions qui s'étendent et s'approfondissent, comme on l'a vu pour la question algérienne et la question agricole; on le reconnaît à l'attention soutenue que le public prête cette année aux séances du corps législatif; on le reconnaît aux impressions des représentans du gouvernement auprès de l'assemblée et à l'émulation honorable qu'ils semblent puiser dans ces belles luttes. On voit bien à tous ces signes qu'il y a là quelque chose qui remue, s'agite, se dégrossit, et l'on peut croire sans illusion que l'on assiste à un travail de renouvellement et d'enfantement.

Les questions de politique étrangère et de politique intérieure ont été débattues à propos de l'adresse. C'est surtout dans les questions intérieures que la discussion a pris le caractère de vive application et d'efficacité pratique dont nous sommes frappés. Nous rangeons parmi les affaires inté-

rieures la question algérienne. M. Lanjuinais s'est emparé de cette question avec une connaissance des faits et une vigueur d'argumentation très remarquables. On peut dire que, par le commentaire critique qu'il a donné du sénatus-consulte de 1863 et de la lettre de l'empereur au maréchal Mac-Mahon, l'honorable député de Nantes a débarrassé la question algérienne des graves incertitudes qui l'ont troublée dans ces derniers temps. M. Lanjuinais a été utilement secondé par l'éloquence de MM. Berryer et Jules Favre. Dans cette controverse, l'opposition a pris par la justesse et la solidité des idées, par la décision et la précision du langage, une véritable autorité gouvernementale. Aussi a-t-elle atteint son but, et l'on voit là un de ces exemples où il est démontré qu'une forte discussion a une portée qui domine la rédaction d'un texte d'adresse. On n'a pu rien répondre de sérieux à l'objection constitutionnelle de M. Lanjuinais contre le système d'avancement que l'on a voulu appliquer dans les corps indigènes. La répugnance insurmontable que doit rencontrer dans le sentiment français l'emploi de troupes musulmanes sur une large échelle s'est fait jour hautement. Ce mot de royaume arabe qui avait été prononcé au grand découragement des colons français et européens a été singulièrement atténué et réduit par le commissaire du gouvernement à la valeur d'une simple formule de langage. On a enfin donné à entendre que sur les points de détail les premières impressions de l'empereur ont pu être modifiées par les observations respectueuses qui lui ont été présentées, et que le ministre de la guerre et le gouverneur général de l'Algérie ont pu parler le langage qu'une longue expérience les autorisait à tenir. Rien de plus salutaire que ce débat sur l'Algérie; il a incontestablement rendu la confiance à nos colons et à notre armée, qui demeure à coup sûr l'instrument fécond de la colonisation française du nord de l'Afrique.

Un débat qui a eu moins d'éclat, mais qui est d'une grande utilité pratique, est celui qui s'est engagé à propos de la question municipale. Les grands orateurs ne sont point intervenus dans cet examen des relations de l'administration avec les municipalités; mais les discours de MM. Hallez-Claparède, Goerg, de Marmier, ont montré que les populations commencent à regarder de près au contact des franchises municipales avec l'autorité administrative. L'esprit communal ne perd point ses naturelles et justes susceptibilités. Les politiques sages s'appliqueront à ménager l'indépendance des conseils municipaux. Le gouvernement a fait voir récemment, en choisissant la plupart des maires dans les conseils, qu'il avait le sentiment de cette situation délicate; le seul reproche qu'il ait encouru est de n'être point allé assez loin dans cette bonne voie. En tout cas, M. de Persigny, le théoricien et l'oracle des idées autoritaires, doit s'apercevoir que ses idées jalouses et restrictives sur la nomination des maires, ainsi que M. Rouher le lui a déjà péremptoirement prouvé au sénat, vont au rebours des sentimens du pays et par conséquent des inspirations d'une politique habile.

Le plus important débat, dans l'ordre des questions intérieures, a été

jusqu'à présent la discussion relative à la situation de l'agriculture. La chambre jouirait de toutes les franchises parlementaires, elle aurait eu le droit, comme le parlement anglais l'a fait souvent, de prendre en considération, sur la proposition d'un de ses membres, les effets et les causes de la détresse accidentelle des intérêts agricoles, qu'elle ne se fût point livrée à une investigation plus vive et plus profonde. Avant de nous prononcer sur les opinions que cette polémique consciencieuse et véhémente a mises en présence, nous croyons devoir rendre hommage au zèle et à la vigueur que la chambre a déployés dans ce débat. Voilà les grands travaux délibératifs qui démontrent à tous la souveraine utilité du régime parlementaire, qui l'honorent et le font vivre dans les intérêts et les mœurs d'un peuple. Il faut d'abord envisager dans son ensemble une telle discussion et payer un tribut presque égal d'estime et de reconnaissance à ceux qui ont combattu nos opinions et à ceux qui les ont soutenues. Quand on croit fortement à la vertu de la discussion, quand on est convaincu que le meilleur chemin pour conduire l'intelligence à la vérité est la persuasion qui résulte du choc des idées, on n'est point enclin à s'irriter de la contradiction, car quand la contradiction est sincère, quand elle est soutenue par la sérieuse étude des choses et éclairée par le talent, elle concourt au triomphe des idées justes qu'elle n'a fait que soumettre à une épreuve décisive dans son effort pour les ébranler. Nous sommes partisans de la liberté du commerce, surtout du commerce des substances alimentaires, et nous avons le sentiment que cette cause est sortie fortifiée du rude combat que viennent de lui livrer les idées protectionistes représentées par M. Pouyer-Quertier et M. Thiers. Il est certain, et personne ne le conteste, que le principal des intérêts agricoles, celui de la production des céréales, est en souffrance depuis huit mois. Les prix du blé sont descendus au-dessous du taux rémunérateur. Il est impossible que dans un pays aussi producteur de blé que la France une pareille souffrance ne soit pas douloureusement et universellement ressentie. Il est patriotique et humain de rechercher les causes de ce mal et les moyens par lesquels on peut l'atténuer ou en prévenir le retour. De nombreux esprits, imbus des traditions encore toutes vivantes du système protecteur, ont attribué la cause de la détresse agricole à la libre entrée des grains étrangers, et ont demandé pour remède un faible droit de 2 francs par hectolitre sur les blés importés. On n'a pas le droit de s'étonner, et le gouvernement aurait ce droit moins que personne, qu'un grand nombre d'agriculteurs voient dans l'abolition du régime protectioniste la cause de leur malaise. Ç'a été la destinée de la liberté commerciale de s'établir parmi nous par une sorte de coup de force; on doit dire, pour être juste, que, même en Angleterre, le succès de cette cause n'a point été exempt de violence. Pour que l'Angleterre abolît ses *corn-laws*, il a fallu une sorte de coup d'état de la Providence, la famine irlandaise de 1846; il a fallu que sir Robert Peel eût l'intrépidité de rompre une des conventions les plus fortes du régime parlementaire, de désavouer et de briser le parti

qui l'avait porté au pouvoir et de sacrifier son propre ministère. Toutefois, en Angleterre, la thèse de la liberté commerciale avait été discutée depuis si longtemps dans les associations, dans les réunions publiques, dans la presse, dans le parlement, que la polémique n'a plus survécu à l'abolition du régime protecteur. En France, il est naturel que nous ayons encore affaire à la polémique rétrospective, puisque les moyens de la discussion préalable et préventive ont à peu près manqué. Le gouvernement, nous le répétons, ne peut guère être surpris s'il se trouve en butte après coup aux vives instances d'une opposition protectioniste agricole.

Quant à ceux qui, comme nous, eussent désiré que le triomphe de la liberté commerciale se pût accomplir par les armes de la liberté politique, les argumens protectionistes ne les embarrassent pas plus après qu'ils ne les eussent ébranlés avant. Quand on récapitule les propositions avancées par ceux qui demandent l'établissement d'un droit fixe sur l'entrée des blés étrangers, on peut être tranquille sur le maintien de la liberté des importations. C'est ici que l'on doit apprécier l'avantage d'avoir en face de soi un contradicteur aussi armé de connaissances spéciales et de puissance argumentative que M. Thiers. Avec lui, le débat ne peut s'éparpiller et s'égarer dans un labyrinthe de chicanes secondaires. Il rend à ses adversaires le service de conduire et de circonscrire la controverse dans le véritable champ clos où, condensée et resserrée, elle doit trouver une solution finale. Ainsi, pour appuyer la prétention protectioniste, il faut admettre que la principale cause de la baisse des prix n'a point été l'abondance des dernières récoltes, quand cependant on se trouve en face de statistiques qui prouvent que la production des dernières années a dépassé la moyenne ordinaire de la consommation, et quand il est établi qu'un million d'hectares, dans une très récente période, ont été ajoutés à la culture du blé; il faut soutenir que les bas prix du centre de la France sont déterminés par l'admission à Marseille des blés de la Mer-Noire, tandis que le prix des céréales à Marseille se maintient toujours à un niveau bien supérieur à celui des marchés du centre; il faut soutenir que les blés de production française ne peuvent point supporter la concurrence du prix moyen tel qu'il résulte des conditions du marché du monde, lorsqu'on voit au contraire depuis quelque temps la France braver cette concurrence au dehors par ses exportations constantes de céréales. Une idée très élevée domine sans doute M. Thiers dans l'attachement qu'il a voué au système protecteur. M. Thiers est touché de trois choses : il admire la faculté que possède le sol français de produire à peu près la totalité des objets nécessaires à la consommation du pays; il voit avec raison dans ce don de nature une des garanties de notre indépendance et de notre puissance politique; il redoute qu'en acceptant complétement la concurrence commerciale, la France ne coure le risque d'abandonner ou de perdre telle ou telle de ses aptitudes productives, et de diminuer ainsi sa force dans le cas où elle aurait à défendre contre des ennemis coalisés sa liberté et sa grandeur. La préoccupation

est honorable; mais, pour ce qui concerne la production du blé, nous ne pouvons nous empêcher de la regarder comme chimérique. Lorsque, sur l'excitation des hauts prix amenés par une mauvaise récolte, un pays peut, les années suivantes, augmenter la production du blé de 15 ou 20 millions d'hectolitres, lorsque ce pays accroît d'un septième en dix ans le sol consacré à la culture des céréales, il peut être tranquille sur son indépendance au point de vue alimentaire : le monde entier le bloquerait sans réussir à l'affamer. Est-il vraiment sage, pour conjurer un péril si imaginaire, de se condamner à lui payer en quelque sorte un tribut perpétuel sous forme de droits de douane et de restrictions commerciales? Faut-il, pour proportionner et équilibrer ces droits, s'imposer la tâche de supputer arbitrairement, à travers une confusion et des complications inévitables, les prix de revient si variables de la production? faut-il se plonger dans l'enchevêtrement du système protecteur? Du moment qu'une forme du travail est protégée, il faut les protéger toutes : elles sont unies par une solidarité impérieuse, et avec la prétention surhumaine de faire à chacun la part égale, on ne peut aboutir qu'à une anarchie d'erreurs et d'injustices. Puis, pour ce qui concerne le blé, l'allégation de sollicitude patriotique est dominée par une considération suprême d'humanité. Nous ne comprenons point que, lorsqu'on a une fois en sa vie assisté à la calamité d'une disette, on puisse s'exposer au danger de compromettre par de petits artifices douaniers la subsistance d'un peuple le jour où l'on aurait à se plaindre non plus de l'incommodité de l'abondance, mais du désastre de la rareté, contre lequel il n'y a d'autre protection que l'observation constante des lois simples et naturelles qui régissent les libres mouvemens du commerce.

Parmi les discours intéressans et remarquables qu'a inspirés la question agricole, il y aurait injustice à ne point mentionner les observations claires, sensées, franches, de M. de Benoist, — la réponse de M. de Forcade La Roquette à M. Pouyer-Quertier, à la fois substantielle et lucide et soutenue du meilleur ton de la discussion parlementaire, et l'éloquente réplique à M. Thiers par laquelle M. Rouher a terminé ce grand débat. L'enquête sur l'état de l'agriculture annoncée par le discours impérial a eu ainsi à la chambre une très solennelle et très digne préface. A nos yeux, les orateurs qui ont eu raison sont ceux qui n'ont point cherché les causes des souffrances de l'agriculture dans le défaut d'un minime degré de protection; l'agriculture présente des griefs mieux fondés lorsqu'elle se plaint de l'insuffisance des bras, lorsqu'elle gémit de voir des capitaux trop considérables employés avec trop de précipitation aux stériles travaux de l'embellissement des villes, lorsqu'elle proteste contre les octrois, lorsqu'elle réclame l'exécution rapide des voies de communication économiques. Par plusieurs de ces points, les doléances agricoles touchent à la politique; c'est ce qu'ont fait justement sentir deux orateurs de l'opposition, MM. Magnin et Picard; c'est pour ce motif que nous eussions préféré, comme eux, l'enquête parlementaire à l'enquête administrative. M. Picard a indiqué avec son

esprit ordinaire, et en illustrant son argumentation d'anecdotes piquantes, les obstacles que l'esprit d'association, auxiliaire si naturel et si utile des intérêts agricoles, rencontre dans la législation politique ou dans l'intolérance administrative. L'étude attentive de tous les intérêts nous ramène constamment à la même impasse : tous les intérêts souffrent de l'insuffisance des libertés publiques. On refuse à des agriculteurs l'autorisation de former des associations, de publier des journaux. Il était utile de prendre acte de tels faits au moment où M. Buffet, esprit si net et si modéré, soutenu par un groupe respectable de députés de la majorité, attendu avec une curiosité impatiente et d'avance applaudi par le public, va développer l'amendement relatif aux progrès des libertés. La logique des choses finira par prévaloir. La liberté économique travaillera infailliblement au profit de la liberté politique. Les intérêts qui vivent de la protection ne peuvent faire autrement que de se courber sous la tutelle du pouvoir; mais les intérêts livrés aux chances de la concurrence ont le droit d'exiger l'affranchissement politique. La liberté politique est nécessairement le terme d'échange et de compensation de la liberté économique.

La question mexicaine ayant été réservée et ajournée à la discussion des crédits supplémentaires, les affaires extérieures ont moins ému la chambre que les questions intérieures. Il est cependant des points dans la situation de l'Europe qui, en ce moment même, donnent lieu à des préoccupations très graves. Nous voulons parler surtout de la position prise par le gouvernement prussien dans la question des duchés de l'Elbe. Tout le monde sait où en sont les choses entre Berlin et Vienne. Les querelles de l'Autriche et de la Prusse semblent être le fond si naturel et si constant de l'histoire intérieure de l'Allemagne, que l'Europe, fatiguée de cette rivalité tracassière, n'en suit plus les accidens qu'avec une curiosité affadie. Il serait temps néanmoins d'y prendre garde. On connaît la convention de Gastein, qui a donné provisoirement à la Prusse l'administration du Slesvig, à l'Autriche celle du Holstein. Depuis ce partage, l'Autriche a laissé la Prusse gouverner le Slesvig à sa manière; elle n'a contrôlé ni par des conseils ni par des représentations la politique du cabinet prussien. Celui-ci n'a point usé à l'égard de l'Autriche de la même réserve. La cour de Vienne n'a paru conserver la possession provisoire du Holstein que pour la transmettre à l'ordre de choses dont elle attribue le règlement à la diète germanique; dans cette période d'attente, elle a cru convenable de laisser jouir le Holstein de ses institutions locales, et elle a autorisé récemment la convocation des états du duché conformément à la constitution que le roi de Danemark avait donnée au Holstein en 1854. La cour de Berlin s'est montrée irritée de ce respect de l'Autriche pour l'autonomie holsteinoise. Affichant ouvertement la prétention d'annexer ultérieurement les duchés à la Prusse, M. de Bismark a envoyé à Vienne d'acerbes remontrances contre la conduite du général de Gablenz, qui gouverne le Holstein pour le compte de l'Autriche. L'administration du général, notamment en ce qui concerne

la convocation des états, a été hautement approuvée par le cabinet autrichien. Depuis ce moment, on a vu M. de Bismark réunir avec ostentation des conseils de cabinet où étaient appelés les premiers personnages du royaume; on n'entend parler que de conférences militaires tenues par le roi de Prusse avec les chefs de son armée. De semblables réunions politiques et militaires ont lieu à Vienne, et des personnages tels que l'archiduc Albrecht, les généraux de Hess et Benedek y assistent. Ces démarches et ces manifestations ne seront-elles qu'une échauffourée? Cet orage passera-t-il sans éclater? Il faut le souhaiter; nul ne saurait l'affirmer. Les plus circonspects disent que la guerre entre la Prusse et l'Autriche est improbable, mais qu'elle n'est point impossible. M. de Bismark, avec cette subtilité qui est devenue chez lui une arme hardie, pose une distinction entre l'administration et le gouvernement des duchés. On n'a partagé à Gastein, dit-il, que l'administration, le gouvernement reste indivis entre les deux puissances; l'Autriche ne peut pas faire acte de gouvernement dans le Holstein sans l'accord de la Prusse : la convocation des états est un acte de gouvernement, et la Prusse s'y oppose. Au milieu de ses conseils de cabinet et de ses conférences militaires, M. de Bismark tient en suspens le dernier mot qu'il destine à l'Autriche. Quelques-uns assurent que son ultimatum est écrit et a été expédié au ministre prussien, M. de Werther, à Vienne. Quand le grand magicien de Berlin aura pris sa résolution finale, un signe télégraphique avertirait M. de Werther, qui, à l'instant même, porterait la sommation prussienne à M. de Mensdorf.

On conviendra qu'il est difficile qu'une situation soit plus tendue. Il semble qu'en de telles circonstances la France, par l'organe de sa chambre populaire, eût dû nuancer d'une façon particulière, dans la discussion de l'adresse, son sentiment sur l'affaire des duchés. C'était l'avis de M. Jules Favre, de M. Thiers, qui ont à cette occasion indiqué la politique naturelle de la France avec une éloquente netteté. C'était aussi l'opinion visible de la chambre, qui a renvoyé le projet d'adresse à la commission. La commission n'a rapporté qu'une rédaction incolore, qui n'accuse aucune inclination déterminée de la politique française. Ce que nous regrettons encore plus que la neutralité par trop réservée de l'adresse, c'est le discours prononcé dans cette circonstance par un très estimable commissaire du gouvernement, M. de Parieu, dont on est accoutumé à respecter l'esprit investigateur et la parole impartiale. M. de Parieu, sans donner aucun renseignement précis sur les rapports actuels de la Prusse avec l'Autriche, s'est cru obligé de présenter l'histoire abrégée de la question des duchés. Nous n'essaierons point de relever les erreurs de fait et d'appréciation que M. de Parieu nous semble avoir commises dans son discours. Nous avons présenté ici avec trop d'abondance les élémens de la question des duchés au moment où cette affaire agitait l'Europe pour rentrer dans ce débat. Un de nos collaborateurs, M. Klaczko, a d'ailleurs exposé dans la *Revue* l'ensemble de ces grandes transactions avec une sûreté d'informations et une

sagacité que nos lecteurs n'ont point oubliées, et lui-même il publie aujourd'hui en un volume, sous le titre d'*Études de diplomatie contemporaine*, la réunion de ces remarquables travaux. Ce que nous avons vu avec regret dans le discours de M. de Parieu, c'est une tendance d'injuste sévérité envers le Danemark et de trop indulgente complaisance pour la politique prussienne. Cette nuance a frappé d'autres que nous, puisqu'un des journaux de M. de Bismark a reproduit le discours de M. de Parieu. Ce serait un sujet d'affliction que cette nuance fût l'exact reflet des inclinations actuelles de notre gouvernement et indiquât une déviation de la politique traditionnelle de la France. Certes la politique de la France ne peut excuser les étranges artifices de langage et de conduite par lesquels M. de Bismark est parvenu à opérer la spoliation du Danemark; la politique française ne pourrait pas davantage donner raison au ministre prussien dans son différend actuel avec l'Autriche. Quand on prit à Paris son parti des malheurs du Danemark, on se hâta de se consoler par l'espoir que la séparation des duchés serait un véritable succès pour la nationalité germanique, et profiterait à l'influence des états moyens de la confédération. Cette espérance certes n'a point été satisfaite; nous ne pouvons cependant la renier et la bafouer nous-mêmes en nous ralliant au parti de M. de Bismark. Quels que soient les torts qu'elle a partagés avec la Prusse dans le passé, l'Autriche du moins a aujourd'hui le mérite de soutenir la politique la plus conforme à l'autonomie des duchés et aux intérêts des états secondaires dans la confédération. L'Autriche sera-t-elle ferme dans la défense des droits qu'elle représente? Il faut le souhaiter, sans se dissimuler cependant les causes de faiblesse qu'elle trouve dans sa situation intérieure. Ces causes ne seraient point aisées à surmonter, si, contrairement à l'espoir qu'on avait conçu, l'harmonie ne se rétablissait pas entre la cour de Vienne et la Hongrie, comme le ferait craindre la démission annoncée de M. de Mailath.

Si le conflit de la Prusse et de l'Autriche devait aboutir à un choc militaire, une grande occasion s'offrirait à la politique étrangère de l'Italie Soit que la Prusse réussît à entraîner l'Italie dans son alliance, soit que l'Autriche fît des efforts opportuns pour détourner le danger d'une diversion sur sa frontière méridionale, la question des duchés aurait dans la Vénétie un retentissement profitable au royaume italien. Singulière et fragile situation du monde qui fait qu'au milieu d'un besoin universel de repos et de paix de telles perspectives puissent tout à coup apparaître comme une réalité prochaine et saisissable au premier incident! Notre chambre pourtant, si prudente à l'endroit de l'Allemagne, n'a point hésité à marquer d'une accentuation préméditée le passage du discours de la couronne relatif à l'Italie. L'adresse s'est prononcée pour le pouvoir temporel du pape. Pourquoi nous engager ainsi sur le temporel, nous Français qui l'avons aboli chez nous, en Allemagne, et pour une grande part en Italie même par les aliénations des états ecclésiastiques que nous avons tolérées? Ce

mot ne peut point effacer les paroles souvent citées de notre ministre des affaires étrangères, qui subordonne, comme le veut la nature des choses, la durée du pouvoir temporel de la papauté aux conditions de vitalité intérieure qui lui sont propres. Une manifestation parlementaire n'a qu'une efficacité présente, et un peuple ne peut être inféodé à la notion matérialiste que certains esprits politiques entretiennent encore touchant le gouvernement des âmes. Les applaudissemens spontanés qui ont accueilli le magnifique discours de M. Jules Favre nous donnent l'assurance que des idées plus épurées sur la direction du catholicisme prévaudront dans l'avenir. En attendant, les italiens ne se laissent point décourager par ces protestations anticipées et téméraires contre un état de choses que pourront un jour sanctionner la nécessité politique et les droits de la conscience. Ils s'appliquent avec un zèle vraiment patriotique à la solution de leurs difficultés financières. Les souscriptions organisées par le *Consorzio* obtiennent un succès inespéré. Nous étions bien sûrs, quant à nous, que le jour où les Italiens verraient attaché à la question financière le sort de leur indépendance et de leur unité politique, ils donneraient au monde une démonstration décisive de leur dévouement et de leurs ressources.

Les pronostics fâcheux que l'on émet depuis quelque temps sur le ministère anglais semblent bien près de se réaliser. Des bruits très accrédités s'étaient répandus, il y a quinze jours, sur une dislocation intérieure du cabinet du comte Russell. On assurait que le noble lord avait remis sa démission à la reine, et lui avait conseillé de s'adresser au duc de Sommerset pour la formation d'un nouveau ministère. On supposait que cette crise était la conséquence de dissentimens qui seraient survenus entre lord Russell et le duc de Sommerset et plusieurs autres de ses collègues. Les dissidences s'étaient élevées sans doute à propos des détails du bill de réforme annoncé par le discours de la couronne. L'éclat pourtant n'a point eu lieu, et l'accord s'est sans doute rétabli aux dépens du bill, dont M. Gladstone a exposé avant-hier à la chambre des communes l'économie mesquine, tronquée et chancelante.

Il faut être juste envers lord Russell, il est la victime de la réaction qui devait suivre inévitablement un état de choses bizarre dont l'Angleterre s'était complu à prolonger la durée. Les Anglais s'étaient accoutumés au repos d'une verte et heureuse vieillesse pendant les dernières années de la vie de lord Palmerston. Leur politique, et ils en étaient joyeux et fiers, consistait à ne rien faire. Pourquoi fatiguer et troubler en son grand âge le fin et gai vieillard qui leur faisait l'honneur de leur servir de premier ministre? Cette sénilité était comme une grâce providentielle qui avertissait les Anglais de ne point tourmenter leurs institutions intérieures, de se tenir à l'écart de toutes les grandes affaires extérieures, et leur permettait de vaquer exclusivement aux labeurs richement rémunérés de leur industrie et de leur commerce. On avait du répit et du bon temps, et l'on en jouissait. Soucis, difficultés, problèmes, les questions sociales

et religieuses de l'Irlande, la réforme du système électoral, une politique étrangère suivie et décidée, on ajournait tout à la mort de lord Palmerston. Les ambitions naturelles avaient elles-mêmes marqué ce terme à leur patience. Tout cela était couvert d'un air de force et d'un rayonnement de prospérité. Nous avons connu chez nous de ces périodes où l'inaction politique prend les rians dehors de la béatitude. Il serait doux d'y planter sa tente durant quelques années de jeunesse, si elles ne devaient être suivies de pénibles réveils. Lord Palmerston a été pour l'Angleterre l'homme de la sieste; lord Russell est l'homme du réveil. Son rôle certes est moins agréable et plus difficile. Il est aux prises avec un lourd arriéré; il lui est prescrit d'agir; les ambitions lui demandent compte de leur longue attente et sont résolues à ne pas lui laisser de repos. L'Angleterre veut au pouvoir un homme d'action. Le second malheur de lord Russell, qui a toujours été un esprit hautain et solitaire, c'est d'aborder une situation semblable privé de l'élasticité de la jeunesse ou de l'activité d'une maturité robuste. Lord Russell est un vieillard. « Il est même plus vieux que son âge, disent ses adversaires, car il avait dix ans en naissant. »

Le monde politique anglais est donc exposé à commettre en ce moment quelques injustices envers lord Russell, puisqu'il exige de lui des facultés et des ressources que son âge ne comporte plus. Au surplus, ces exigences sont naturelles, et une nation n'est point tenue de porter au pouvoir deux vieillesses consécutives. Les nations n'ont pas d'âge; il faut, pour les servir à leur gré, avoir le bonheur de posséder la jeunesse ou la force de la retenir en soi. Lord Russell, avec son grand esprit et son ferme désintéressement, ne doit point se faire illusion sur l'incompatibilité qui éloigne maintenant sa personne du pouvoir. Il n'a pris les affaires à la mort de lord Palmerston que pour remplir un interrègne et donner le temps à une situation nouvelle de se débrouiller, de s'éclaircir et de produire ses hommes. C'est ce premier travail de dégrossissement qui va s'opérer probablement aux dépens du ministère à propos du bill de réforme. Ce projet, très étroit, très inconséquent, porte les traces des incertitudes actuelles de la politique anglaise. Bien qu'il ait mis deux heures et demie à l'expliquer, M. Gladstone l'a présenté avec un embarras visible, insistant dès le début sur les difficultés de la question et ne rencontrant dans le cours de sa harangue aucun de ces élans lyriques qui l'emportent si naturellement quand il discute une mesure financière. La chambre, dès le premier soir, a fait à ce projet de réforme le plus mauvais accueil. Le grand reproche qu'on adresse au ministère, c'est de ne proposer qu'un plan incomplet, fragmentaire, de ne point embrasser la rénovation du système électoral dans son ensemble pour le fixer d'une façon définitive. M. Laing a exprimé ces critiques dans un très solide discours; mais c'est surtout M. Horsman, un des plus éloquens orateurs des communes, un libéral opposé à la réforme, qui a combattu à cœur-joie la mesure ministérielle. M. Horsman, avec cette verve de sarcasmes qu'aime et applaudit toujours un auditoire britannique,

a soutenu que le pays ne demande point de réforme électorale, que cette réforme est une vieille idée de lord Russell dont les cabinets et les parlemens portent malgré eux le poids depuis quinze ans, que le projet actuel est le résultat d'une transaction entre lord Russell et M. Bright, qu'avec un parrain tel que M. Bright la réforme ne peut être qu'une arme de guerre employée pour détruire la constitution anglaise et la remplacer par la démocratie pure. Attaqué dès le premier soir avec cette véhémence entraînante, le bill, destiné d'ailleurs à recevoir des coups de toutes parts, ne semble avoir aucune chance d'obtenir une majorité finale dans la chambre des communes. La discussion de cette réforme avortée ne sera, selon toute apparence, que le bruyant prologue d'une crise ministérielle. E. FORCADE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

RÉCEPTION DE M. PREVOST-PARADOL.

Pour tous ceux qui ont conservé le culte des lettres, le premier intérêt de la fête célébrée l'autre jour sous la coupole du palais Mazarin, non pas le seul intérêt assurément, mais le premier, c'était de voir une noble et sympathique figure gravée par des burins habiles enrichir le musée de l'Académie française; le choix de la compagnie avait chargé M. Prevost-Paradol de dessiner le portrait de M. Ampère, et par une heureuse fortune c'était à M. Guizot d'y mettre la dernière main.

Au désir de saluer le portrait se joignait naturellement la joie de rendre hommage aux deux peintres. Il y avait là en effet un assemblage de noms disposé à souhait pour le plaisir de la pensée. Parmi tant de belles séances qui ont honoré l'Académie depuis une trentaine d'années et qui donnent à cette période de son histoire une physionomie particulière, on en citerait difficilement une seule qui, par le rapprochement des personnes, par le mélange heureux des convenances et des contrastes, fût appelée à offrir un tableau plus aimable. Convenances et contrastes, n'est-ce pas de ces deux élémens que se compose l'attrait des solennités de ce genre? Quand le hasard y réunit des talens de même nature, les deux discours forment comme une symphonie où les délicats aiment à discerner les nuances, à comparer les voix; quand ce sont les contrastes qui dominent, on assiste au spectacle amusant de la difficulté vaincue. Quelquefois aussi l'opposition des physionomies amène des changemens de rôle auxquels personne ne devait s'attendre, si bien que l'imprévu peut revendiquer sa part dans ce domaine de la tradition et de la règle. Le jour où M. Victor Hugo, succédant à M. Népomucène Lemercier (il y a de cela un quart de siècle), prononça une sorte de discours politique, auquel M. de Salvandy répliqua par un discours littéraire, ce fut de l'imprévu au premier chef. Lorsque M. Sainte-Beuve, quelques années après, occupa le fauteuil de Casimir Delavigne et

fut reçu par M. Hugo, il y eut là un triple contraste dont on se souvient encore. Ce fut de l'harmonie au contraire, harmonie de nuances et de demi-teintes, quand trois critiques plus ou moins associés au même journal figurèrent dans ce même cadre académique, M. Saint-Marc Girardin recevant M. Nisard et tous les deux ayant à mettre en relief le profil discret de M. de Féletz. On pourrait multiplier ces exemples et classer par catégories les réceptions mémorables; ce serait tout un chapitre d'histoire littéraire, un chapitre qui perdrait beaucoup avec les années, mais qui pour les contemporains, à distance raisonnable, éveillerait de piquantes réflexions. Dans la récente journée de l'Académie française, les convenances et les contrastes étaient mélangés dans une parfaite mesure. Un esprit riche, flexible, épanoui en tout sens, un chercheur de rives inconnues, M. Ampère, devait être loué à la fois par un des glorieux vétérans de la rénovation intellectuelle de notre âge et par le plus jeune de ceux qui continuent ce mouvement. Trois générations en présence, ici un vieillard illustre, là un jeune écrivain déjà célèbre, au fond de la toile la vive et souriante figure de M. Ampère, telle était la composition du tableau. Les contrastes, on les devine sans peine, contrastes d'âge et de situation; les convenances, c'est un libéralisme puisé aux mêmes sources, nourri des mêmes principes, surtout un même spiritualisme élevé, sincère, généreux, si bien que l'ancien ministre conservateur, le polémiste acéré de la cause parlementaire, l'ingénieux et ardent promoteur de la science des littératures comparées, appartiennent tous les trois à une seule famille.

Est-ce donc cette convenance de sentimens et d'idées relevée par d'agréables contrastes, est-ce le désir d'entendre louer M. Ampère par des voix dignes de lui qui attirait à l'Institut une foule avide et frémissante? On est bien obligé de reconnaître que l'attrait littéraire de la séance ne venait ici qu'en second ordre, ou plutôt, à parler franc, qui donc songeait à l'académicien disparu? Un petit nombre d'amis silencieusement fidèles. Quant à ceux qui se pressaient aux portes et applaudissaient d'avance, est-il besoin de dire ce qu'ils cherchaient dans la salle? Un seul visage, le héros du jour, le jeune auteur de tant de pages ingénieuses et hardies où revit la liberté des mœurs parlementaires. M. Prevost-Paradol a tenu avec éclat l'une des premières places dans la littérature militante de nos jours. On voulait le voir de près, ce combattant à fine lame, on voulait entendre le sifflement du trait décoché par ses lèvres, on lui demandait un discours à double sens, et on lui pardonnait d'oublier un peu M. Ampère à la condition de ne pas oublier ses propres amis. Lui cependant, homme d'esprit autant qu'homme d'action, il avait bien senti que continuer à l'Académie ses succès de publiciste, c'était justifier les reproches de ses adversaires ou de ses envieux.

Pour déconcerter d'avance les tactiques ennemies, M. Prevost-Paradol avait résolu d'écrire un discours uniquement littéraire, c'est-à-dire de vivre pendant quelques mois avec son devancier et de s'attacher à repro-

duire sa physionomie vraie; mais, si douce que fût la tâche à un esprit si digne de la comprendre, comment ne pas être distrait à chaque coup de pinceau, lorsqu'on se représente d'avance un auditoire d'amis qui attendent, qui appellent l'allusion promise et s'étonnent de ne pas la voir venir? De là un certain embarras chez l'orateur, de là aussi dans l'assemblée quelque désappointement peut-être. Pour un groupe d'esprits impartiaux, M. Prevost-Paradol avait éprouvé de trop vives distractions en peignant la figure de M. Ampère; pour la partie la plus nombreuse et la plus ardente de l'auditoire, il avait trop négligé, sauf en un seul passage, ce qu'on espérait de sa verve agressive. Notre devoir à nous est de raconter les faits sans passion; cependant, au nom de la tradition des hautes lettres et en souvenir d'Ampère lui-même, peut-être nous est-il permis de regretter que M. Prevost-Paradol ne nous ait pas donné de notre ami une image plus vivante, quand nous avions le droit de compter sur un portrait à la fois brillant et fidèle. Heureusement M. Guizot était là; il a pris la palette d'or, comme on le disait l'autre jour à propos de M. de Vigny, et il a complété l'esquisse de Jordaëns.

Serions-nous trop sévères pour un talent aimable, élevé, digne de toute sympathie? M. Prevost-Paradol, qui connaît le prix de la franchise, est homme à excuser la nôtre en faveur du sentiment qui l'inspire. Une chose vraiment affligeante pour les amis de la tradition intellectuelle et morale de ce grand XIXe siècle, c'est de voir combien la génération de 1848, la génération sortie des écoles au lendemain de la révolution de février, connaît imparfaitement ou dédaigne ce qui a précédé cette date. Que des devoirs nouveaux, que des nécessités impérieuses expliquent cette lacune, j'y consens; en tout cas, rien n'excuserait le dédain. — Si nous voyons aujourd'hui tant de questions se rétrécir, si la sécheresse dans l'ordre moral a succédé à l'ardeur et l'isolement à l'expansion, une des causes du mal est précisément cette rupture que nous venons de signaler. Est-ce la sympathie par exemple qui manquait à M. Prevost-Paradol pour apprécier complétement son prédécesseur, pour nous rendre l'image d'une intelligence si prompte, si riche, qu'entraînaient de tous côtés l'enthousiasme du savoir et le culte des grandes causes? A coup sûr, nul n'aura cette pensée. Seulement un des anneaux de la chaîne s'est rompu. Sans doute Ampère n'a pas laissé de monumens immortels; il n'en a pas moins laissé des œuvres aimables et solides, des œuvres qui ont instruit, charmé, stimulé les contemporains, des œuvres fécondes qui en ont provoqué d'autres, — qu'on ne cessera pas d'interroger tant que le culte des lettres ne sera point un vain mot. Il a laissé surtout, et c'est là ce qu'il fallait fixer en traits lumineux, il a laissé l'exemple d'une merveilleuse activité intellectuelle. Dans ce vaste travail des littératures comparées, qui demeurera certainement, avec la rénovation de la poésie, le principal titre de la France au XIXe siècle, qui donc a mieux recueilli l'héritage de nos devanciers? qui a plus contribué à l'enrichir? Ce qu'on fait aujourd'hui

sous le nom de critique avec un esprit de système qui étouffe le mouvement de la vie, il le faisait au nom du spiritualisme avec le respect du genre humain, et qu'il étudiât le midi ou le nord, qu'il interrogeât les ruines de Thèbes ou les institutions de l'avenir dans la libre Amérique, c'était toujours une philosophie salubre qui résultait de ses enquêtes. A côté de cette philosophie sans prétention, ne sentez-vous pas aussi dans l'ardeur qui l'emporte une poésie sans effort, non pas la poésie écrite assurément, non pas la poésie consacrée par des chants immortels, mais ce souffle créateur qui explique les entreprises généreuses? Il ne suffit pas de rappeler ses juvéniles essais, drames, poèmes, tragédies; il ne suffit pas de dire que cette poésie des premières heures, toujours cachée, quoique toujours présente, rappelle ces ruisseaux souterrains dont l'action se révèle par la fraîcheur qu'ils répandent et la verdure qu'ils entretiennent. C'est une autre poésie que celle-là, la poésie de la curiosité enthousiaste, qu'il fallait montrer chez Ampère. A l'époque où M. Sainte-Beuve employait cette image du ruisseau souterrain dans une étude insérée ici même et dont M. Prevost-Paradol s'est souvenu, Ampère venait de publier les deux premiers volumes de son *Histoire littéraire de la France avant le douzième siècle.* La vraie physionomie de l'écrivain ne s'était pas encore dévoilée tout entière, et déjà le critique sagace avait noté chez lui l'inspiration secrète; ne convenait-il pas, dans l'éloge prononcé à l'Académie, de mettre cette inspiration en pleine lumière après que tant de travaux, d'investigations, de conquêtes, ont révélé à tous la muse de sa vie?

Nous avons entendu reprocher à M. Prevost-Paradol le silence qu'il a gardé sur les principaux ouvrages de son prédécesseur. Ce reproche n'a rien de sérieux. Un éloge académique n'est pas une biographie, une peinture n'est pas une notice. Que le récipiendaire n'ait rappelé ni l'*Histoire littéraire de la France avant le douzième siècle,* ni l'*Histoire de la formation de la langue française,* ni même, dans un autre ordre d'idées, la belle contemplation philosophique inscrite sous le nom d'*Uranie*, qu'il ait oublié de comparer la critique d'Ampère à la critique moins modeste et moins féconde dont on a fait tant de bruit en ces derniers temps, c'étaient là des matières trop spéciales peut-être ou trop délicates pour convenir à la circonstance. Ce qu'on pourrait reprocher au jeune orateur, c'est de n'avoir point dégagé le trait essentiel de ce rare esprit, l'activité encyclopédique animée par une philosophie libérale et un souffle de poésie généreuse. Le portrait dessiné par M. Prevost-Paradol est élégant et correct; au fond, l'esprit intérieur éclate-t-il sur ce visage? Ceux qui ont suivi Ampère en ses courses conquérantes sauraient-ils bien le reconnaître?

Après ces pages consacrées aux premiers travaux d'Ampère, M. Prevost-Paradol arrive à *l'Histoire romaine à Rome,* et, s'attaquant « aux systèmes à la mode, » il cite la phrase de Montaigne parlant de Dion Cassius : « il a le sentiment si malade aux affaires romaines qu'il ose soutenir la cause de Jules César contre Pompée et celle d'Antoine contre Cicéron. » La citation

est spirituelle avec un certain air de hardiesse; elle a donc beaucoup réussi auprès de la partie la plus ardente de l'auditoire, tandis qu'elle causait à plus d'un assistant un embarras visible. Tel est le malheur de la situation que les événemens nous ont faite; le besoin de la liberté est si légitime et si vif qu'il éclate partout où il peut, au risque même de compromettre les droits de la vérité impartiale et de la science désintéressée. Ceux qui ne partagent pas l'opinion de Montaigne seraient aujourd'hui fort empêchés de la combattre, tant on a mêlé l'histoire romaine à l'histoire de France et tiré de cette comparaison impossible des conclusions inacceptables. Des voix sérieuses ont protesté souvent contre cette confusion des époques; puisque nous sommes ici dans le pur domaine des lettres, pourquoi ne dirions-nous pas une bonne fois qu'on peut apprécier librement et César et Pompée, et toute la révolution romaine, sans être suspect d'approuver le césarisme? Parmi les hommes qui ont eu « le sentiment malade aux affaires romaines, » il y a des esprits d'élite, et quelques-uns d'entre eux brillent au premier rang de la tradition libérale : c'est Dante, c'est Shakspeare, c'est Voltaire, c'est M. Guizot, c'est M. Michelet, dont l'*Histoire romaine* vient d'être réimprimée si à propos, avec des rectifications fort piquantes il est vrai, mais qui ne touchent pas au fond des choses. Quand M. Guizot, dans sa chaire de la faculté des lettres, il y a quarante ans, montrait la supériorité de l'administration impériale sur les proconsulats de l'aristocratie, quand M. Michelet, il y a trente-cinq ans, appelait César « l'homme de l'humanité, » ils obéissaient à l'amour désintéressé du vrai. Par quelle ironie de la destinée de tels hommes se trouvent-ils enveloppés aujourd'hui dans la catégorie des malades? Voilà les embûches de la politique : les écrivains d'un vif et généreux esprit comme M. Prevost-Paradol y sont plus exposés que d'autres, lorsque le sentiment de la tradition ne les avertit pas du danger. Il arrive ainsi quelquefois qu'un trait lancé contre des adversaires atteint celui-là même qu'on est chargé de louer. Certes M. Ampère n'avait pas plus de sympathie que nous pour le caractère de Jules César, il ne croyait pas que le génie le plus merveilleusement doué pût dispenser de l'honnête; l'ambition, la ruse, l'hypocrisie, les cruautés froides du conquérant des Gaules n'étaient pas rachetées à ses yeux par la destruction des vieilles tyrannies aristocratiques et l'établissement de cette grande unité qui devait frayer la voie au christianisme. Il le jugeait, en un mot, comme vient de le juger M. Rosseeuw Saint-Hilaire dans un livre où la conscience chrétienne inspire les arrêts de l'historien. Croit-on pour cela qu'il eût de bien vives sympathies pour Pompée? Il savait les choses de trop près pour se laisser prendre à ces thèses de collége. Qu'on relise les dernières pages sorties de sa plume, celles qui ont été publiées ici même il y a deux ans, on verra s'il était dupe des prétentions de l'aristocratie romaine. Croit-on même qu'il ait tant ménagé Cicéron? Je ne pense pas que l'orateur romain fasse nulle part aussi triste figure que dans son drame de *César*. Lisez dans la quatrième partie

la seconde et la troisième scène, l'une intitulée *Cicéron et Brutus*, l'autre *César et Cicéron;* de quels traits il peint les petitesses, les vanités, les couardises du grand lettré! La satire ici va jusqu'à l'injustice. C'est qu'il n'y avait pas de parti-pris chez Ampère alors même qu'il se trompait. Il aimait la vérité pour elle-même, en dépit des entraînemens de sa foi politique. Nous restons fidèles à son esprit en stipulant, non pas le droit de l'indifférence et de la neutralité, mais le droit de la science. Et pourquoi d'ailleurs nous ramener toujours à ces problèmes équivoques, comme si nous devions y lire le secret de nos destinées? « Les anciens sont les anciens, disait Molière, et nous sommes les gens d'aujourd'hui. »

Lorsque M. Prevost-Paradol, au nom des gens d'aujourd'hui, a revendiqué les droits de la conscience, lorsqu'il a protesté contre la théorie du droit divin, lorsqu'il a refusé sa foi à la mission providentielle des génies dominateurs, nous avons salué avec bonheur la tradition de 89. La vérité morale éclatait sur ses lèvres éloquentes sans que la vérité historique en souffrît. « Quoi! disait-il, lorsqu'après tant de siècles écoulés les plus savans et les plus sages discutent encore pour savoir si tel événement était inévitable et nécessaire, on voudrait me contraindre à discerner, au milieu du tumulte dans lequel le sort nous fait naître, de quel côté va l'irrésistible courant de la fortune, lequel de mes semblables elle a choisi pour instrument et ce que l'immuable destin a résolu, afin que je lui obéisse et que je lui sacrifie sans hésiter les plus nobles instincts de mon cœur! Je ne le puis... » A la bonne heure! voilà le *non possumus* de l'esprit moderne. La conscience, les devoirs et les droits de la conscience, c'est là notre charte depuis que le christianisme a purifié l'œuvre de César et depuis que la révolution française a commencé l'application sociale des vérités chrétiennes. Que ce grand mot de conscience ne soit pas un vain mot, que ces grands principes ne flottent pas au vent comme une bannière de parade. Proclamons-les souvent, pratiquons-les toujours, tâchons d'y rester fidèles dans la retraite comme dans la vie publique. Ce sont les fortes mœurs qui font les nations saines, et les nations saines, bon gré, mal gré, font les gouvernemens libres.

On s'élève naturellement à ces pensées morales et sociales quand on entend parler M. Guizot. La réponse de l'illustre écrivain à M. Prevost-Paradol est une des belles pages de cette vieillesse sereine. Quelle séve dans ces paroles! comme on y sent bien la saveur de l'expérience! comme la grâce y tempère la force! avec quelle paternelle bienveillance il sourit aux débuts du jeune confrère dont toutes les pensées ne sauraient être les siennes! Il lui montre l'avenir, il prononce ces mots si simples, mais si doux, et qui résonnent comme un chant : « la France est la patrie de l'espérance; » puis, mêlant les conseils aux éloges, les avertissemens aux encouragemens, il laisse échapper de son cœur ces accens que recueillera l'histoire : « vous aurez autant, vous n'aurez pas plus de respect que vos devanciers pour la vérité, le droit, la liberté, l'ordre légal, le bien public;

je vous souhaite de moins rudes combats et plus de bonheur. » Heureux l'écrivain à qui s'adresse un tel langage! heureuses les générations qui justifieraient ces pressentimens! Au milieu de ces rudes combats dont le souvenir lui inspire une plainte si digne et si fière, M. Guizot a eu quelquefois le malheur de prononcer des paroles irritantes; la lutte seule, on le voit bien aujourd'hui, était responsable de ces écarts. Les revers politiques n'ont excité chez lui aucun sentiment amer; jamais on ne l'a vu plus maître de lui-même, plus respectueux de tous les droits, plus bienveillant pour ses adversaires, plus confiant dans l'avenir des institutions libres: grand exemple de noblesse morale et de vrai patriotisme! Quelques services que M. Guizot ait pu rendre au pays pendant les orages de sa carrière active, il en a rendu de plus grands encore dans sa laborieuse retraite. Et qu'on n'aille pas voir ici une épigramme associée à la louange; nous croyons lui adresser les félicitations dont il est digne. Il est plus facile de remporter une victoire à la tribune que de soutenir jusqu'à la dernière heure de sa vie un caractère sans reproche; il y a moins de gloire et moins de profit à blesser les opinions adverses qu'à féconder les sentimens communs à toutes les âmes généreuses. L'enseignement continu, l'enseignement d'une vie haute, sereine, dévouée au bien public, l'enseignement que renferment la foi constante et l'espérance invincible exige plus de force, produit des résultats plus sûrs que les triomphes périlleux obtenus à coups de majorité. M. Guizot appartient plus que personne à cette famille d'hommes d'état dont amis ou ennemis sont bien obligés de dire avec M. Prevost-Paradol que leurs titres sont plutôt relevés que ternis par l'infortune. — C'est la première fois depuis bien des années qu'un chef de parti, victime de ses fautes ou trahi par les événemens, s'apaise sans se décourager, garde sa foi sans émigrer, fait appel à l'avenir sans jeter l'injure à ses contemporains; l'exemple sera fécond et portera ses fruits.

Du haut de ces pensées sereines, et quand on relie si bien le présent à l'avenir, il est facile et doux de rendre justice au passé. Tandis que M. Prevost-Paradol, dans les entraînemens de sa plume de guerre, néglige un peu la tradition littéraire, M. Guizot la renoue en son discours avec une impartialité supérieure. Ce trait dominant de l'esprit d'Ampère, l'activité encyclopédique, l'enthousiasme de la littérature universelle, le culte idéal et pratique du génie de l'humanité, ce trait que nous regrettions de ne pas voir sous la plume du récipiendaire, le voilà mis en relief avec l'autorité d'un témoin et d'un maître. M. Guizot n'a eu qu'à se souvenir de ce mouvement intellectuel, vraie levée d'armes du XIXe siècle, à laquelle il a pris lui-même une part si énergique; il n'a eu qu'à décrire cette merveilleuse communauté d'études pour y marquer d'un mot la place du critique enthousiaste. Quand la phalange dut rompre son faisceau, quand les vocations spéciales se déterminèrent, quand la politique, la philosophie, l'histoire, la poésie, l'érudition, attirèrent les uns et les autres, il y eut un homme, premier disciple de cette rénovation générale, qui en demeura

jusqu'à sa dernière heure le représentant fidèle. « C'est là, dit très bien M. Guizot, l'original et éminent caractère de M. Ampère. »

Une seule chose nous a surpris dans ce portrait de l'homme éminent trop tôt enlevé aux lettres et à la France. M. Guizot ne cède-t-il pas, lui aussi, à des préoccupations étrangères au sujet, quand il fait intervenir la question romaine? Cette préoccupation est touchante, je le veux bien, elle est un trait de caractère, elle peint la situation morale de l'orateur, et à ce titre elle ne dépare point un discours où abondent les graves pensées; mais pourquoi donc attribuer à Ampère des opinions qui ne furent pas exactement les siennes? Ame vive et poétique, Ampère a pu s'exprimer avec attendrissement sur le sort d'une institution à laquelle ont été attachées pendant des siècles les destinées de la civilisation; la vue des choses qui meurent, alors même que la renaissance est assurée sous une forme meilleure, éveille des sentimens mélancoliques; l'espoir certain du renouveau nous empêche-t-il de ressentir les tristesses de l'hiver? Ampère a pu exprimer ces émotions, il les a exprimées certainement, puisque M. Guizot en invoque le souvenir; est-ce une raison de croire qu'il désirait le maintien de la papauté temporelle? Lorsque notre collaborateur et ami M. Eugène Forcade publia ici même ses belles études sur ce sujet, Ampère lui fit ses félicitations. Il croyait à la rénovation du christianisme par un retour à l'esprit de l'Évangile; il voyait dans ce prétendu pouvoir de la cour de Rome une véritable servitude pour la religion du Christ, il appelait secrètement cette épreuve d'où pouvait sortir une renaissance, il l'appelait non pas, certes en révolutionnaire grossier, mais en philosophe religieux, en philosophe accoutumé au spectacle des transformations sociales, et qui comptait sur celle-là pour la régénération spirituelle du genre humain. Nous nous bornons à cet erratum, sans lequel la physionomie morale d'Ampère se trouverait légèrement altérée. L'involontaire méprise de M. Guizot ne nous empêche pas de rendre plein hommage à ce vieillard glorieux qui, toujours droit à son poste, sans amertume ni découragement, invite la France à l'accomplissement de ses destinées libérales, et semble bénir en son jeune confrère les générations de l'avenir.

F. DE LAGENEVAIS.

ESSAIS ET NOTICES.

LE BARREAU DE PARIS.

Le barreau français avait été noblement inspiré le jour où il voulut glorifier dans un de ses membres les plus illustres la fidélité professionnelle et l'attachement aux idées libérales : porter la robe tout un demi-siècle et durant cette longue période défendre le faible, le misérable ou l'opprimé sous tous les gouvernemens, en passant à côté de tous les régimes, c'est en effet

donner un bel exemple. La cinquantaine de M. Berryer avait été chaleureusement acclamée par le barreau en France; le barreau anglais l'a saluée, il y a un an à peine, avec non moins d'élan et de sympathie. A cette occasion, il a été parlé du barreau comme il conviendrait qu'on en parlât dans l'Europe entière. Son action, ainsi mesurée au-dessus des frontières en quelque sorte, n'en a été que mieux appréciée, précisément parce qu'elle n'est point celle d'une institution locale. C'est ce que l'*attorney general*, au banquet de Londres, essayait de faire ressortir en rappelant le droit de la défense dans l'intérêt des individus comme dans celui des libertés publiques. « Ce droit, a-t-il dit, nos ancêtres en ce pays l'ont exercé dans les temps passés, nous serions prêts à l'exercer de nouveau, et nous nous réjouissons de le voir exercé comme il doit l'être dans tout autre pays; nous avons saisi cette occasion de montrer que nous avons le sentiment de la confraternité qui doit exister entre le barreau d'Angleterre et le barreau de France, et, j'ose le dire, le barreau de tout le monde civilisé. » A la vérité, ainsi qu'on l'a encore exprimé dans cette circonstance, il est impossible de ne pas apercevoir derrière la fonction du barreau l'exercice nécessaire d'une mission sociale; mais, on a eu raison de le dire aussi, même dans les pays où la liberté de la défense est le plus en honneur, cette mission n'est pas toujours bien comprise, souvent elle a été méconnue et raillée. Quelle est-elle donc?

Les dernières études entreprises sur ce sujet, sans le toucher peut-être dans ses parties les plus vives, méritent d'être signalées, car elles témoignent des efforts qui sont tentés pour le faire mieux connaître. M. Gaudry s'est attaché au barreau de Paris et en a fait l'historique jusqu'à la révolution de 1830; il s'est arrêté à cette époque, afin de ne point parler d'hommes avec lesquels il avait vécu. « Si j'avais donné l'éloge, a-t-il dit, j'aurais été obligé d'exprimer le blâme, et le blâme comme l'éloge ne peuvent être convenablement attribués à ceux qui n'ont pas fini leur carrière : les derniers jours peuvent suffire pour honorer ou pour déshonorer la vie. » Telle n'a point été la préoccupation de M. Pinard, qui a été mêlé lui-même au barreau contemporain; il s'est proposé de parler aussi bien des vivans que des morts, et a poussé ses investigations jusqu'aux événemens de 1848. Dans un autre ordre d'idées, s'éloignant des données purement historiques et des peintures de caractères, M. Albert Liouville a de son côté réuni sur la profession d'avocat les enseignemens que son père avait développés dans plusieurs discours de son bâtonnat.

Avec ces nouvelles publications, on voudrait revenir sur quelques aspects du sujet restés dans l'ombre et qui n'ont rien perdu de leur intérêt. La véritable mission du barreau au sein de la société, les secours qu'on a le droit d'en attendre dans la double sphère des contestations privées et des libertés publiques, son rôle dans les heures de crise et en particulier celui qu'il a joué sous la révolution, son attitude à travers les divers régimes qui ont suivi, ce sont là évidemment des points qu'on ne saurait

examiner de trop près. Il n'est pas jusqu'aux haines et aux railleries qui l'ont poursuivi dont il ne soit utile de rechercher la cause. Quel est enfin son avenir? Est-il assez fort de ses traditions et de sa discipline pour échapper à cette influence pernicieuse que signalait naguère un magistrat dans un éloquent réquisitoire, et qui, après avoir relâché les liens moraux de la société, menaçait, selon lui, de s'étendre aux forces vitales des plus vigoureuses institutions? On veut connaître à cette occasion ce qu'il faut penser, ce qu'il est permis de conclure des dernières monographies sur le barreau de Paris, et le profit sérieux que pourra trouver dans ces écrits l'histoire générale du barreau en France.

Le barreau n'a jamais eu ces couleurs tranchées qui ont distingué certaines compagnies entraînées à troubler les états par une puissance abusive. Profondément lié à la société, avec laquelle il tient à se confondre, il a une place à part au milieu des autres institutions et doit être étudié avec le sentiment élevé de la mission qu'il est destiné à remplir. Quelle est cette mission? L'*attorney general* en donnait une fort bonne définition au banquet de Londres : « C'est le devoir et le haut privilége du barreau, a-t-il dit, de fournir à la justice les justes poids qui doivent peser dans sa balance en exposant devant elle toutes les considérations qui militent en faveur de l'un et de l'autre côté de chaque question, de se dévouer à la défense du faible et du malheureux et dans les grandes occasions, quand les libertés publiques sont en question, de se tenir en avant avec intrépidité et d'affirmer le droit public. » La définition convenait à un peuple libre qui a conquis ses franchises et n'a point oublié qu'il les doit en grande partie au barreau, c'est-à-dire aux énergiques efforts de la défense devant la justice du pays qui était le pays lui-même : elle eût été acceptée de la civilisation romaine, qui avait une organisation judiciaire à peu près fondée sur les mêmes bases; mais avant qu'elle arrivât jusqu'à nous et pût s'appliquer à nos institutions, à nos mœurs, il a fallu des siècles. Le barreau romain subit le sort de la justice, ou plutôt il disparut lorsque celle-ci perdit réellement son nom. Ce fut l'heure où commencent aujourd'hui pour nous ces épaisses ténèbres que la science s'obstine à dissiper. Pour retrouver les traces du barreau, M. Gaudry a pensé que la meilleure méthode était de s'attacher à celles de la justice, et il a essayé dans sa monographie de reconstituer les tribunaux de ces temps reculés. Mais quelle était elle-même alors la justice? Pour en avoir une idée, il faut descendre dans les catacombes de notre société, sauf à n'y rencontrer que destruction et que ruines; il faut interroger avec patience les archives éparses et effacées d'une époque qui semble vouloir se dérober aux regards et échapper à l'investigation. La disparition du barreau sous la féodalité fut-elle complète? M. Gaudry n'est pas éloigné de le croire. « On peut facilement supposer, dit-il, qu'à une époque où la justice même n'existait pas, le ministère des avocats fut à peu près nul. » C'est autrement peut-être qu'il convenait de présenter le fait : l'ignorance du juge n'avait pu s'accommoder de la science du barreau,

qui fut dès ce moment éloigné de l'audience. D'assez nombreux documens témoignent qu'on voulut entendre les plaideurs en personne. Les débats toutefois restaient obscurs. Ce fut alors, on est autorisé à le croire, que la brutalité guerrière imagina le combat judiciaire et que la superstition inventa l'épreuve : le vaincu avait tort; Dieu condamnait celui qui n'avait pu supporter ni l'eau ni le feu. On en est réduit à rechercher l'humanité de cette justice barbare et stupide dans une ordonnance de 1168, qui défendit le duel pour une somme inférieure à 5 sols ou 70 francs environ, et dans la réforme qui avait permis de substituer à l'eau et au feu dans les épreuves, qui le croirait? le pain et le fromage : le bon droit était à qui mangerait le mieux; les alimens s'arrêtaient dans la gorge du plaideur de mauvaise foi! Sans aucun doute ce sont là pour nous d'odieuses pratiques, mais elles ont leur enseignement, car elles démontrent avec une terrible éloquence à quel excès de dégradation tombent les sociétés qui, pour conserver leurs libertés, n'ont point assez compté sur le droit et la justice. *Forum et jus!* ce fut le cri suprême que les populations romaines surent pousser si longtemps encore avec énergie sous la décadence. Si les tribunaux n'avaient plus leur ancien éclat, si la justice se laissait corrompre, elle était là du moins avec sa belle législation; le barreau avait encore de vertes paroles, il savait encore donner de dures leçons et parvenait, dans le naufrage général, à faire briller aux regards de cette société expirante des vérités qui étaient comme les derniers éclairs de la morale et de la liberté. Tout cela vint s'engloutir et s'éteindre dans les basses-fosses des châteaux forts du moyen âge. Aujourd'hui, à la vue de ces ruines, qui ne se sent ému et troublé? Il semble qu'elles ne soient faites que d'hier; en pensant que là furent étouffés sans défense tant de gémissemens et de plaintes, notre raison se révoltera toujours et ne cessera de s'inscrire contre la prescription des siècles. Le premier effet de l'abaissement féodal fut de permettre à la justice de pénétrer dans ces repaires et d'arracher au despotisme de l'ignorance la décision d'un grand nombre de litiges; mais le véritable sentiment du droit ne se réveilla qu'avec l'organisation des parlemens, et alors le barreau reprit sa place dans les cours de justice. Dans quelles conditions se trouva-t-il? Il paraît tout d'abord incorporé à ces puissantes compagnies dont la domination s'accroît avec rapidité; cette grande personnalité judiciaire a comme le privilége de tout effacer autour d'elle, et elle tient à ses priviléges.

Le barreau fut donc tout aux débats de famille, aux contentions privées; s'il prend parti dans une querelle publique, c'est qu'il se laisse entraîner. C'est le parlement qui se jette dans la mêlée et livre les assauts. Dans les sociétés mal réglées et qui cherchent leur aplomb, la force impulsive déplacée pervertit tous les organes de la machine et leur communique un faux mouvement : au sommet de l'état, une puissance sans contre-poids portait trop lourdement sur la société; les corps judiciaires se jetèrent à l'opposé, essayant de rétablir un certain équilibre. Dans cette lutte séculaire des parlemens et de la royauté absolue, le barreau, à vrai dire, ne

savait de quel côté se porter : si la royauté avait tort d'abuser du pouvoir, les parlemens avaient-ils réellement le droit de la morigéner? D'où leur venait ce droit? A la société seule appartenait d'intervenir et de dire le dernier mot, car elle avait voix au chapitre : elle l'avait dit aux états de 1614 par la bouche du tiers-état, que représentaient en grande partie les membres du barreau; mais on n'avait plus convoqué d'états et elle attendait. Voyant assez clairement le fort et le faible dans les questions débattues, le barreau, tout en restant du côté des parlemens, était sans illusion et sans enthousiasme. Telle était encore son attitude à la fin du XVIIe siècle. Aussi, dès que la société, fatiguée de cet éternel conflit, en vint à se mêler de la querelle comme d'une chose qui la regardait après tout et ne regardait qu'elle, le barreau abandonna avec joie les disputes parlementaires dans lesquelles, perdant de vue les questions de liberté publique, on s'égarait en vaines contestations de prérogative et d'influence personnelle. Il marche alors avec la société dans les voies nouvelles; il hante les publicistes, discute leurs œuvres, et, voué à l'étude pratique des choses humaines, il mesure l'application de leurs théories. Certes le barreau ne fut point seul dans le courant des idées dominantes, mais au milieu d'une société qui, par un résultat fatal de sa constitution, avait à sa tête des hommes futiles et désœuvrés, à sa base une tourbe ignorante et grossière, le barreau, composé d'hommes studieux et pratiques, occupait dans les rangs intermédiaires une assez large place. Aux premières heures de la révolution, il ne faut donc pas s'étonnner si le barreau fournit aux affaires publiques des hommes considérables, mais dont l'action cependant sur l'œuvre de cette époque n'a point encore été bien nettement définie. L'attention de l'auteur de l'un des livres qui nous occupent s'est tout d'abord portée de ce côté, et il a essayé de caractériser le rôle du barreau dans ces momens de crise.

Les avocats étaient en assez grand nombre à l'assemblée constituante, ils n'y furent pas aussi nombreux cependant que M. Pinard a paru le croire. Même parmi ceux qui y figuraient, il en était peu qui eussent réellement exercé la profession devant les tribunaux et qui en prissent ouvertement le titre. Barnave n'était inscrit à l'assemblée constituante que comme propriétaire. Aussi l'entrée du barreau à cette assemblée paraît-elle avoir pris sous la plume de l'écrivain quelque chose d'un peu théâtral. « Ces hommes, dit-il, au visage austère, au costume austère, qui s'avançaient le 5 mai 1789, suivis par les haines des uns, par les acclamations du plus grand nombre, qui, bientôt las du nom de communes, allaient reprendre leur véritable nom, celui d'assemblée nationale, étaient pour la plupart des avocats. Tous ou presque tous appartinrent à la cause des idées libérales et modérées; accoutumés aux accommodemens et aux réalités, ils se défiaient des rêves, ils redoutaient les excès; ils ne demandèrent à la révolution que ce qu'elle pouvait donner. » Assurément ce rôle de modérateurs éclairés et convaincus était assez beau à remplir. Il allait se faire un par-

tage difficile entre la société, qui réclamait ses droits, et les classes privilégiées, groupées autour de la royauté, qui en avaient retenu la plus grande partie. Il s'agissait, pour le barreau, de rester avec la société et de veiller sur la manière dont serait réglé son compte. C'est l'attitude qu'avait prise le barreau anglais en semblable occurrence, et il s'en est fort bien trouvé, car en se tenant à son poste il a puissamment servi au triomphe des libertés publiques, ce qui n'est pas pour peu dans la juste sympathie que lui témoignent les masses. Si nous ne nous trompons, c'est là et non ailleurs qu'il convient de rechercher l'œuvre du barreau à l'assemblée constituante. Ce n'est pas toutefois que l'avocat ait à la rigueur un rôle exceptionnel à remplir dans les assemblées politiques : simple représentant de l'agrégation, à ce titre il n'a, comme les autres, que son mandat; mais là comme ailleurs on a le droit d'exiger qu'il se rappelle néanmoins sa profession, pour en conserver avec fermeté et scrupule les aspirations libérales.

Dans cette grande révision de la machine politique et sociale, le barreau fut-il à la hauteur de ses devoirs? A certains égards, les appréciations de l'auteur du *Barreau au dix-neuvième siècle* pourront paraître bien sévères. Il s'est demandé quel était à l'exception de Barnave, qui avait plaidé à peine, l'avocat dont la parole à l'assemblée constituante avait eu l'éclatante autorité à laquelle les révolutions obéissent quelquefois.. « Le barreau, dit-il encore, rend l'esprit indécis : c'est un de ses écueils; à force de trop voir, l'avocat voit mal; à force de se promener sur tous les sujets, il ne se fixe sur aucun; sa vue se trouble. La science le gêne plus qu'elle ne le sert; il perd en sûreté ce qu'il gagne en pénétration; il ne saisit que les objections, les solutions le fuient. Le juge en cela diffère de l'avocat; moins brillant, moins savant, il a, en ce qui touche la raison de décider, l'intelligence plus sûre. » Sans discuter longuement de tels reproches, nous nous bornerons à demander à notre tour si dans ces avocats délégués par les communes à l'assemblée constituante il faut voir l'esprit mobile et indécis dénoncé en ces termes. Ont-ils manqué de vigueur et de souffle quand il s'agit de renverser l'ancienne société et d'en faire sortir une nouvelle de ses ruines? N'ont-ils été dans cette œuvre que « des hommes habiles, spirituels et distingués? » Nous ne parlons point des membres de l'assemblée constituante pour qui le titre d'avocat ne répondait à aucune habitude professionnelle et qui n'avaient pas vécu au barreau; il ne peut être ici question que de ceux qui étaient passés de plain-pied du palais à l'assemblée. Or ceux-là ont largement compté dans les travaux de cette époque : ils ne furent point de stériles démolisseurs; ils s'empressèrent de reconstruire l'édifice, et il est permis d'affirmer qu'il n'eut pas de plus laborieux architectes. Il était aisé d'en trouver le type dans celui qui dominait en effet leur groupe et fut même porté à la présidence de l'assemblée. Dans l'organisation administrative, dans l'organisation judiciaire du pays, sur toutes les questions qui s'agitent alors, qui n'a pas admiré la parole de Thouret? Il est là, toujours prêt, son plan

est nettement arrêté : en quelques traits, il le fait saisir à l'assemblée, qui le charge de le formuler en loi. N'a-t-on pas dit que la constitution était son œuvre? S'il ne l'a point faite, il était homme à la faire, car, au moment où se dressaient les cahiers, il déposait dans ses *Lettres aux Normands* le germe de la plupart des lois qui sont émanées de l'assemblée constituante. Et ce que nous disons de Thouret, on peut le dire sans aucune exagération de Merlin, de Treilhard, de Bergasse, de plusieurs autres avocats dont les noms sont attachés aux plus notables actes de la révolution. Il y eut des orateurs plus ardens, plus fougueux dans les chocs violens des passions du moment; il ne s'en trouva guère de plus instruits, de plus fermes, d'un jugement plus sûr, d'une parole plus nette dans les débats de l'assemblée.

Cette partie de l'histoire du barreau n'a point encore été approfondie; tout ce qui touche au rôle de l'avocat sous la révolution est resté obscur, et ce n'est pas sans peine, nous voulons le croire, que M. Gaudry est parvenu à répandre quelque lumière sur l'attitude du barreau devant les tribunaux de cette époque. L'ordre des avocats, il est vrai, confondu avec les corporations, avait été supprimé comme elles; mais le barreau subsistait parce qu'il tient à l'individu, à la société, ainsi qu'on l'a observé, et qu'il fait partie des garanties auquelles tous deux ont droit de prétendre. Durant la tourmente, que devint donc la défense des intérêts privés et des personnes? On ne saurait donner le titre d'avocats à ces hommes qui vinrent s'abattre sur la profession devenue libre, mais on doit le conserver à ceux qui, au milieu des événemens, ne cessèrent d'en remplir les devoirs avec dignité. L'heure était difficile : l'ordre étant détruit, le barreau ne formait plus cette phalange compacte, serrée par les liens d'une puissante discipline qui le fortifie et le relève. C'est à ce moment que les avocats qui avaient porté cette robe dont il n'était plus permis de se couvrir, et qui étaient restés fidèles à leur profession, allaient être appelés devant les tribunaux criminels à la défense des accusés, mission nouvelle pour eux et qui ne fut jamais plus périlleuse.

Le barreau de cette époque a-t-il failli à son devoir? Non-seulement rien ne permet de le supposer, mais il est des faits irrécusables qui le justifient et témoignent du courage de sa parole. Ainsi Chauveau-Lagarde fut emprisonné à la suite de la défense de Marie-Antoinette. Mis en liberté en vertu d'un décret spécial de la convention, il fut arrêté de nouveau et ne dut la vie, comme tant d'autres, qu'aux événemens de thermidor; mais son acte d'accusation subsiste, et on y lit ces mots : « il est temps que le défenseur de la Capet porte sa tête sur le même échafaud. » C'est assez dire que la défense de l'infortunée reine n'avait point manqué d'énergie. En outre, le barreau a excité alors des haines dont il est juste de lui tenir compte. Le tribunal révolutionnaire fonctionnait, mais pas au gré de ses créateurs : il marchait beaucoup trop lentement. Robespierre s'en plaignit au club des jacobins; il lui reprochait « d'avoir suivi les formes *avocatoires* et de s'être entouré de chicanes pour juger des crimes

dont le germe devait être étouffé subitement. A quoi bon cette complication inutile de juges et de jurés quand il n'existait à ce tribunal qu'un seul délit, celui de haute trahison, et qu'une peine, la mort? Il fallait que le tribunal, au lieu de retarder la marche de la révolution par des lenteurs criminelles, fût actif comme le crime, et finît tout procès en vingt-quatre heures. » En effet, jusque-là le tribunal révolutionnaire avait entendu des témoins, des défenseurs; il y avait eu non-seulement des lenteurs, mais des acquittemens. Là était le mal : il fallait donc au plus vite débarrasser la justice de ces formes gênantes et importunes. Couthon présenta un projet de décret à la convention, et demanda la suppression de la défense. Que disait-il pour justifier cette mesure? En donnant des défenseurs au tyran détrôné, et à ses complices, c'est-à-dire à tous les conspirateurs, on avait ébranlé la république. « Le tribunal institué pour les punir retentissait de blasphèmes contre la révolution et de déclamations perfides, dont le but était de lui faire le procès en présence du peuple. Pouvait-on attendre autre chose d'hommes voués par état à la défense des ennemis de la patrie? La défense naturelle et les amis nécessaires des patriotes accusés, ce sont les jurés patriotes; les conspirateurs ne doivent en trouver aucune. » Et le décret du 14 juin 1794 fit comme le voulait Couthon; il interdit la défense et donna aux accusés des jurés patriotes. Par là furent simplifiées les fonctions du tribunal : chaque jour, il recevait du comité de salut public, marquée à l'encre rouge, la liste de ceux que Robespierre et ses complices désignaient à l'échafaud. Jusqu'où alla cette justice révolutionnaire? On ne saurait le croire, si à son tour cette justice n'avait pas été jugée par la sentence rendue contre Fouquier-Tinville; mais cette sentence précise les faits et il n'est plus permis de douter de l'indifférence bestiale de ces juges, pris au hasard, qui composèrent ce hideux tribunal; les accusés arrivaient à l'audience sans connaître l'accusation; toute défense était interdite; parfois les feuilles d'audience, signées en blanc, étaient remplies par le greffier à l'aventure, de telle sorte que non-seulement des accusés furent jugés sans témoins et sans pièces, mais des individus furent exécutés pour d'autres, ou sans qu'il existât contre eux de jugement. Un des chefs de la sentence suffit à expliquer tous les autres : les membres du tribunal révolutionnaire sont convaincus notamment « d'avoir fait préparer des charrettes dès le matin et longtemps avant la traduction des accusés à l'audience. » La réorganisation de ce tribunal eut lieu en l'an III sur le rapport de Merlin; le barreau fut rappelé à l'audience, et depuis cette époque aucun accusé n'a comparu en justice sans être défendu; les avocats ont repris leur mission, non sans y être troublés parfois, mais au moins sans interruption nouvelle.

Aujourd'hui, dans l'exercice de son ministère, le barreau a libre accès devant tous les tribunaux, et, par une dernière mesure, les conseils de préfecture lui ont été officiellement ouverts. La défense est donc en possession de ses franchises, et la société peut compter sur de sérieuses garanties

au regard de la justice. Tel était le vœu de l'assemblée constituante; lorsqu'elle porta la main sur les anciens tribunaux, elle avait le souvenir de l'inhumanité de l'ancienne procédure criminelle, des prévarications dont l'affaire Goezman avait donné un récent exemple, et de l'arbitraire de l'autorité; contre tous ces abus, elle s'était efforcée d'armer le pouvoir judiciaire et l'avait pour ainsi dire élevé au-dessus des autres pouvoirs. Par là elle léguait, il faut le reconnaître, une assez lourde tâche aux tribunaux modernes. Le dernier mot de cette réforme se trouvait dans une création nouvelle, œuvre hardie et vraiment grandiose destinée à soutenir tout l'édifice judiciaire sur ses larges bases, le tribunal de cassation. Il faut bien se rendre compte de l'importance de cette cour. Sans contredit, les parlemens avaient leurs petites passions, leur penchant à l'aristocratie, mais ils avaient aussi leurs hardiesses à certaines heures. Si un jeune roi put lacérer leurs arrêts, il reçut de vertes semonces qui nous étonnent encore et donnent à réfléchir sur la fierté et l'indépendance de notre vieille magistrature. D'eux-mêmes, nous l'avons déjà dit, nos parlemens s'étaient portés du côté où manquait la protection dans un ordre social sans contre-poids; à ce titre, ils ont rempli d'office le rôle d'une institution nécessaire et se sont acquis des droits à la reconnaissance publique. Que sont devenus les pouvoirs qu'ils s'étaient ainsi arrogés? Ils ont été répartis entre les divers corps de l'état et la cour de cassation, qui les domine tous dans ce contrôle qu'elle est appelée à exercer incessamment sur la rigoureuse observation des lois. En effet, les lois les plus essentielles de l'ordre public seraient impunément violées par les particuliers, par les tribunaux, par le pouvoir, si au-dessus de tout et de tous n'existait un corps indépendant chargé de redresser les décisions de toutes les juridictions inférieures, d'arrêter les empiétemens du pouvoir, et de maintenir d'un bout à l'autre du pays l'unité de la législation, cette première condition de l'égalité entre tous les citoyens devant la justice. La cour de cassation ne doit donc pas être confondue avec les tribunaux en général. Ainsi que le faisait ressortir Duport en exposant le système de la nouvelle organisation judiciaire à l'assemblée nationale, « cette institution n'entre pas dans le plan judiciaire proprement dit. C'est une partie, une pièce pour ainsi dire de la constitution générale, faite pour la maintenir et la consolider; ce n'est pas un dernier terme de juridiction, c'est un moyen de contenir tous les pouvoirs constitués et de les ramener au but de leur institution. »

La cour de cassation est-elle bien demeurée ce ressort vigoureux que nos pères ont placé au milieu de nos institutions pour en affermir l'action et en régulariser le mouvement? On a critiqué cette conception de l'assemblée constituante, ou plutôt on a dit qu'en passant par certaines modifications, au nombre desquelles on a cité la nomination directe des magistrats par le pouvoir lui-même, cette conception ne répondait que d'une manière imparfaite à l'idée première des constituans; on a signalé la flexibilité de ses doctrines et le désaccord de ses interprétations. Dans les décisions de

ce tribunal suprême, a-t-on dit, que de tâtonnemens, que d'hésitations et de dissidences! Au milieu de ces conflits d'opinion, quel est le sens de la loi, et que peut-on penser de questions résolues tantôt dans un sens, tantôt dans un autre? Ces incertitudes de la cour régulatrice n'ont-elles pas grandement affaibli le prestige de son autorité auprès des autres cours de justice? Ces critiques sont sévères, et peut-être dépassent-elles le but. Dans tous les temps, on s'est efforcé d'appeler à ce poste élevé les premiers magistrats du pays, ceux qu'une grande science ou un grand talent y avait en quelque sorte désignés dans l'opinion publique, et somme toute c'est bien là que la compétition est le moins redoutable : la médiocrité qui parviendrait à tromper la vigilance du pouvoir et à escalader ce dernier échelon de l'avancement judiciaire serait fort découragée au milieu de ces pères conscrits du droit, et y fera toujours une assez triste figure. D'où viennent donc ces oscillations de jurisprudence, ces timidités de jugement qui alarment si vivement certains esprits, et, selon eux, fausseraient le jeu des institutions sociales? Daguesseau voulait trouver dans le magistrat un homme éminemment honorable, et notre magistrature a bien ce caractère; mais il ne séparait pas la probité de la fermeté: Un jeune magistrat de la cour de Paris s'efforçait naguère de mettre en relief ces deux qualités essentielles du juge et rappelait à la magistrature que c'est à elle, au milieu des affaissemens de l'opinion publique, de relever le moral du pays par la courageuse droiture de ses décisions (1); quels que soient les temps et les régimes, la justice, comme la religion, doit planer dans sa sérénité au-dessus des mobilités et des corruptions de ce monde. Or avant tout, selon le vœu de l'assemblée constituante, la cour de cassation doit veiller avec soin à la conservation des libertés publiques et se placer, dans l'interprétation de la loi, à ces points de vue élevés qui peuvent échapper aux autres tribunaux placés plus près du tourbillon des passions et des intérêts; c'est à elle de ramener les juridictions qui fléchissent et s'égarent. On a regretté qu'elle fût parfois ramenée à l'interprétation libérale de la loi par les cours inférieures; mais comment la blâmer de revenir sur ses pas le jour où une erreur lui paraît manifeste? Ne serait-il pas plus regrettable qu'elle persistât à fermer les yeux sur une erreur reconnue? Après cela, on ne saurait en vouloir à ceux qui ont trouvé là un encouragement à penser que la cour de cassation n'avait pas statué sans esprit de retour sur de graves questions qui ont tenu le pays en émoi, et que son dernier mot n'était pas dit, par exemple, sur le secret des lettres, sur les bulletins électoraux, sur d'autres questions vitales pour la presse et l'indépendance communale. En cela, ils augurent favorablement de certains revirements de date récente. Et à propos du secret des lettres M. Gaudry a voulu rappeler comment s'était prononcé à cet égard le parlement par l'un de ses derniers arrêts; il a rapporté les énergiques pa-

(1) Discours de M. l'avocat-général Sénart, prononcé devant la cour de Paris le 3 novembre 1865.

roles de Delamalle, qui en avait fait une question d'ordre public. « Une lettre, disait-il dans sa plaidoirie, est sous la protection de la société entière. Où fuir, où chercher un asile, si l'on ne peut plus confier ses intérêts, ses pensées, ses chagrins, ses douleurs dans des lettres, sans craindre de fournir des titres à l'adversaire, des preuves à l'accusateur, des armes à l'ennemi qui pourra s'en emparer? » Et le parlement donna raison à Delamalle. Ces paroles, prononcées en 1789, eurent assez de retentissement pour que l'assemblée constituante presque aussitôt mît le secret des lettres au rang des premières garanties de l'ordre social.

Mais à son tour le barreau n'aurait-il pas à formuler des vœux et à solliciter la révision de plus d'un arrêt de cette cour dans l'intérêt de son indépendance? De tout temps, il a réclamé le droit de composer son tableau et de se régler lui-même. Si on lui demande la raison de cette prérogative, il répond qu'il n'est point une corporation, qu'il est un ordre, qu'il remplit une mission sociale, et que, pour la remplir utilement, il doit à la société une garantie sans laquelle toutes les autres seraient illusoires. Or cette garantie, il l'a placée dans l'honneur de la profession : être instruit ou éloquent ne suffit point à qui veut porter la robe. En premier lieu, l'avocat doit être intègre, et à cet endroit l'ordre a des susceptibilités et des scrupules dont il a la prétention de rester seul juge. En conséquence, pas d'appel quand une demande d'admission au tableau a été rejetée. A ceux qui eussent trouvé cela étrange, M. Dupin s'était chargé de le faire comprendre dans un de ses réquisitoires les plus sensés. Des postulans écartés par un conseil de discipline s'étaient adressés à la cour du ressort. Cette cour avait-elle le droit d'imposer au barreau une confraternité repoussée? Non, répondit M. Dupin : la loi veille sur les corporations; c'est au barreau de veiller sur lui, parce qu'il relève non de la loi, mais de lui-même. A l'exemple des parlemens, la cour de cassation reconnut en effet que l'ordre des avocats est maître de son tableau. C'était en 1850. A dix années de là, le savant procureur-général est réfuté par un des membres de son parquet; la cour revient sur ses pas; les arrêts de 1850 sont entamés par ceux de 1860, et les droits séculaires du barreau sont remis en question.

Cependant, M. Dupin avait raison de le dire, c'est grâce à son autonomie que le barreau s'est maintenu et a rempli sa mission en traversant tous les gouvernemens et tous les régimes. M. Pinard a vanté sa fermeté sous le premier empire; à cette époque, que fût-il devenu sans ses vigoureuses traditions? Des deux cent deux avocats qui composaient le tableau de Paris, trois seulement avaient voté pour cette forme de gouvernement. Ce fut même un spectacle assez curieux que la réserve de ces quelques hommes au milieu d'une sorte d'enivrement presque général. Que voulaient-ils donc? Regrettaient-ils la royauté ou la révolution? L'écrivain a posé la question sans pouvoir la résoudre. Peut-être ne regrettaient-ils ni l'une ni l'autre. Il était facile de voir, par le consulat, que l'empire ne marchait guère vers la liberté. Or, sans la liberté, que devient la parole dans les tribunaux ou

à la tribune, que devient la justice? Le barreau a toujours fait grand cas de Montesquieu, et il put alors se rappeler sa remarque : « il n'y a point d'autorité plus absolue que celle du prince qui succède à la république, car il se trouve avoir toute la puissance du peuple qui n'avait pu se limiter lui-même. Aussi voyons-nous aujourd'hui les rois de Danemark exercer le pouvoir le plus arbitraire qu'il y ait en Europe. » Rien n'était plus vrai et ne fut mieux justifié. Après la tribune, la presse fut réduite au silence; restait le barreau, qui ne pouvait être détruit, mais qu'on pouvait comprimer par une habile réglementation : il fut donc réglementé. On a remarqué toutefois dans la législation impériale une lacune fort expressive pour le barreau, et il est juste d'en tenir compte : on connait ce code des préséances où tous les corps de l'état eurent un costume prescrit et une place marquée pour les cérémonies publiques. Ce code ne parla point du barreau, et par son silence reconnut que les avocats ne dépendent à aucun titre du pouvoir, qu'ils ne sont ni des agens ni des fonctionnaires, et ne doivent assister à ces cérémonies qu'avec la foule. Ce fut à peu près le seul hommage rendu à une institution qui fuit la pompe et n'a rien à faire là où tient à se montrer sous une vaine prédominance le bras de l'autorité. La chaleureuse sympathie avec laquelle le barreau accueillit l'avénement de la restauration était donc bien naturelle; elle s'annonçait comme le retour de la liberté politique, de la légalité; le barreau et le pays cette fois marchaient ensemble, et leur union devait survivre à l'heure où éclateraient de regrettables malentendus. Aussi, quand le gouvernement revint en arrière et voulut faire sortir de la charte la censure, les priviléges et leur cortége, trouva-t-il sur la brèche le barreau escorté ou suivi de la magistrature, tous les deux ayant les sympathies publiques. Ce fut le commencement de la grande lutte judiciaire, qui a marqué cette époque à laquelle la magistrature doit encore sa popularité, et le barreau la meilleure page de son histoire. « Jamais il n'y eut accord plus complet et plus sincère qu'à cette époque, observe M. Pinard, entre le monde et le barreau, trop souvent séparés, moins dans la réalité que dans l'apparence. » Le terme de cette lutte, la révolution de 1830, fut comme une nouvelle étape pour le barreau. A partir de ce moment, il s'apaise et rentre dans le mouvement purement contentieux des affaires. La cause de la liberté était gagnée, que pouvait-il demander de plus? Le barreau s'était franchement rallié au gouvernement. Dans le livre qui retrace l'histoire du barreau sous la monarchie constitutionnelle, les vives allures de ceux qui le représentaient avec tant d'honneur, de ces hommes aux aspirations libérales, au souffle glorieux et puissant, sont plus d'une fois rappelées avec un sympathique regret. Ces hommes, que sont-ils devenus, et quels seront leurs successeurs? quelle est la jeune école du barreau? Et cette question inspire à l'auteur des réflexions assez sombres. Est-il bien vrai cependant que nous marchions à une décadence certaine? Sans doute il a manqué à la jeune

école deux choses qui avaient préparé l'éducation et les mœurs du barreau de la restauration et de 1830, la tribune et la presse, et par la force des événemens ses regards ont dû s'abaisser sur les horizons plus restreints des débats d'intérêt privé; mais dans cette sphère même le barreau de Paris ne franchira jamais certaines limites. Le jour où pour lui « finirait l'art et commencerait l'industrie, » il aurait cessé d'être; or il ne saurait périr. Grâce à Dieu, l'art n'est pas perdu; de grands maîtres sont encore là qui remplissent, on peut le dire, vaillamment leur mission; ils ont lutté avec courage, en attendant les secours de la tribune et de la presse, pour les libertés en péril. Le barreau n'est donc point sans enseignement; il n'est point non plus sans garanties contre l'affaiblissement qu'on redoute, et ces garanties, il les trouvera toujours dans les vigoureux ressorts de son autonomie, dont les mystérieuses origines se confondent avec celles de la société elle-même, dans ces puissantes règles de discipline que Liouville s'est efforcé de mettre en relief, et qui sont tout à la fois pour l'avocat les traditions de l'honneur et l'honneur de ses traditions.

Quel est en dernière analyse le contingent de ces diverses publications? Malgré les aperçus nouveaux qu'elles nous fournissent, elles laissent attendre des travaux plus complets sur le barreau de Paris, soit dans le passé, soit dans le présent. Parmi ces livres, celui qui touche de plus près à l'époque actuelle nous fait assez bien connaître Dupin, Marie, Paillet, Bethmont; mais c'est trop peu d'esquisser seulement les profils de Berryer, Odilon-Barrot et Jules Favre. Quelques autres physionomies, MM. Hébert, Dufaure, Senard, Léon Duval, Plocque, Desmarest, exigeaient aussi un trait particulier. A un autre point de vue, une histoire générale du barreau est encore à faire : elle devrait envisager non-seulement le barreau de Paris, mais celui de toute la France, dans son œuvre sérieuse et forte, dans sa mission sociale mesurée à la hauteur des nécessités publiques. Une fois portée à ces sommets, l'étude du barreau ne serait plus même une étude particulière à la France, elle franchirait rapidement les frontières, elle préparerait entre les barreaux de tous les points de l'Europe une sorte de solidarité fondée sur un besoin qu'éprouvent tous les peuples, celui de la justice. La première idée de cette confraternité internationale s'est assez nettement dégagée du banquet de Londres. Elle contribuerait à répandre dans les pays si nombreux encore où règne l'arbitraire ce profond sentiment du droit de la défense, qui peut enfanter des miracles et a réellement quelque chose de divin, puisque partout où il pénètre il lui est donné, malgré les chaînes et les bourreaux, de triompher de l'injustice et de la force.

JULES LE BERQUIER.

V. DE MARS.

RÉCITS

DE L'HISTOIRE ROMAINE

AUX IVe ET Ve SIÈCLES

VII.

CONSÉQUENCES DE LA PRISE DE ROME EN ORIENT. — LE PÉLAGIANISME A JÉRUSALEM. — MORT DE JÉROME.

Mœurs des émigrans romains en Judée. — Aventure au couvent d'Eustochium. — Sac de Rome par Alaric, misère des Romains fugitifs. — Pinianus et Mélanie à Hippone. — Discussion de Jérôme et d'Orose contre Pélage, conférence de Jérusalem, concile de Diospolis. — Violences des pélagiens, les monastères de Bethléem sont assiégés et incendiés. — Mort d'Eustochium. — Derniers instans de Jérôme, sa mort, sa légende.

I.

Pendant que la dispute d'Augustin et de Jérôme se poursuivait, à travers la Méditerranée, d'Hippone à Béthléem (1), les barbares envahissaient pied à pied l'Occident, et les menaces de ruines amoncelées sur la ville de Rome avaient pour l'Orient un contre-coup fatal. L'émigration, chaque jour croissante, amenait dans les ports de l'Égypte et de la Palestine des bandes de fugitifs qu'il fallait vêtir et nourrir, et peu à peu Ælia Capitolina, renommée pour sa richesse, devint l'hôpital de l'Italie. De ces fugitifs presque tous chrétiens, les uns appartenaient à la secte illuminée des millénaires, et venaient attendre le dernier avénement du Christ dans la

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

vallée de Josaphat; d'autres étaient de vrais Romains qui, ne pouvant contempler de leurs yeux l'anéantissement de la patrie, aimaient mieux aller mourir aux extrémités de la terre. Il y avait dans le nombre beaucoup de matrones, des vierges ou des veuves liées à l'église par leur vocation, désireuses de trouver un refuge dans des monastères placés hors de l'atteinte des barbares; mais au froment se mêlait bien de l'ivraie. Des oisifs, des coureurs d'aventures, des gens indignes, déshonoraient par leur mélange les émigrés malheureux, et la mer jetait sur cette côte hospitalière une partie de l'écume de l'autre rive. La charité voulait que des asiles fussent ouverts aux plus pauvres : Eustochium recevait les femmes, Jérôme les hommes qui avaient un caractère ecclésiastique. On exigeait d'eux, il est vrai, des lettres de recommandation, des certificats d'évêques ou des attestations des églises, mais on était trompé souvent, et les nouveau-venus apportaient dans ces pieuses demeures des habitudes, parfois des vices, qui en troublaient la sainteté ou la paix. Il faut le dire aussi, Eustochium, dont la vie s'était écoulée presque tout entière entre les murailles d'un cloître, manquait de l'expérience et des qualités pratiques qui avaient distingué sa mère femme du monde avant d'être abbesse.

Une aventure passée dans un des monastères de Bethléem en fournit la preuve manifeste; cette aventure fit beaucoup de bruit en Orient, et nous a valu de Jérôme une magnifique lettre où nous puiserons les principaux détails de notre récit.

Un homme encore jeune, de manières élégantes et d'une mise ecclésiastique très recherchée, se présenta un jour au couvent du solitaire. Ces clercs parfumés et frisés n'étaient guère, on le sait, de son goût; mais celui-ci avait ses bagages pleins de recommandations de toute sorte : récemment encore il avait reçu le diaconat des mains d'un évêque que Jérôme connaissait et estimait. Il n'y avait d'ailleurs aucun moyen d'obtenir avec promptitude des renseignemens sur la vie antérieure de ce personnage, qui venait d'Italie et n'avait pas de pain. On l'admit donc parmi les frères; Jérôme fit plus, et comme Sabinianus (c'était le nom du Romain) joignait à sa belle prestance une voix pleine et sonore, il l'attacha en qualité de lecteur à l'église de Bethléem.

Quoique le nouveau-venu se contînt habilement et affectât même certains semblans d'austérité, on devinait assez, à sa mine rubiconde et à ce reste d'élégance auquel il tenait beaucoup, qu'il n'était pas un saint ou qu'il ne l'avait pas toujours été. Sabinien en effet avait laissé à Rome une tout autre réputation. Longtemps il y avait fait le métier d'un homme à bonnes fortunes, en quête d'aventures éclatantes, et la dernière, qui avait causé son départ,

avait aussi failli lui coûter la vie. Après beaucoup de victimes de ses galanteries, dont quelques-unes eurent un sort funeste, Sabinien avait jeté son dévolu sur la femme d'un général barbare, alors absent au-delà des Alpes pour le service de l'empire. Ce barbare avait son domicile à Rome, et suivant toute probabilité sa femme était Romaine; lui, passait pour un homme brutal, jaloux, impitoyable dans ses vengeances. Quelque terreur qu'un pareil homme dût inspirer, la femme, emportée par sa passion, perdit bientôt toute retenue. Non contente des rendez-vous secrets qu'elle donnait à son amant dans sa maison de Rome, elle alla s'installer avec lui dans une villa qu'elle possédait à quelque distance des murs, et là ils vécurent maritalement, sans gêne, comme si l'époux n'eût jamais dû reparaître. Il reparut pourtant, appelé par le scandale public : ce fut « Annibal descendant des Alpes, » nous dit l'historien de cette aventure. La femme, surprise en flagrant délit, est saisie par le mari; l'amant s'esquive par des souterrains qui débouchaient sur la campagne, gagne Rome, se cache d'abord dans les rangs d'une troupe de voleurs samnites, puis profite d'une occasion pour atteindre la côte de Toscane. Il y loue un navire assez mal équipé et s'embarque par un temps très orageux; mais la peur le talonnait, et il préférait alors toutes les tempêtes de la mer au plus calme rivage. Sauvé de ces deux dangers, il aborda on ne sait où, se rendit en Syrie, reçut le diaconat, courut quelques églises et fut admis enfin à Bethléem. Pendant qu'il fuyait ainsi aux extrémités de l'empire, sa malheureuse maîtresse était traînée par le barbare devant les juges comme coupable d'adultère. Les témoignages de son crime n'étaient que trop nombreux, les preuves que trop convaincantes, et elle subit le dernier supplice. Voilà ce qu'on ignorait à Bethléem, ce qu'avait ignoré l'évêque ordonnateur de ce faux diacre, et Sabinien se trouvait maintenant placé dans le voisinage de trois couvens de vierges, comme un loup en sentinelle près d'un bercail.

Il veilla d'abord sur lui-même, trompa les yeux les plus vigilans, puis, petit à petit, revint à ses anciennes habitudes. On le vit se parer avec plus de soin, étudier ses poses, étaler ses grâces avec complaisance. Son triomphe était au moment de l'évangile ou des leçons, quand, debout devant l'autel et tourné vers le peuple, il lisait les saintes Écritures de sa voix la plus accentuée. Ses yeux cherchaient ensuite à la dérobée l'effet qu'il avait pu produire sur le candide troupeau d'Eustochium. Il ne fut pas longtemps sans rencontrer des regards qui répondirent aux siens, et une intrigue amoureuse se noua dans la grotte bénie de Bethléem, à deux pas de la crèche du Sauveur.

La femme séduite était une jeune Romaine qui avait reçu le voile dans la basilique de Saint-Pierre et renouvelé son vœu de virginité à Jérusalem dans celle de la Résurrection. Elle céda au charme qui environnait cet homme, et alors commença entre eux une correspondance qui ne fut qu'une suite de profanations. Le diacre cachait ses lettres dans un coin de l'église, près de l'autel; la religieuse venait s'y agenouiller, ramassait le billet, le lisait, et renvoyait la réponse pendant la nuit au moyen d'une corde qu'elle faisait descendre de sa fenêtre. Les couvens d'Eustochium, ceints de hautes murailles comme des citadelles, n'avaient qu'une seule porte bien gardée; mais les fenêtres qui donnaient sur la campagne n'étaient pas tellement élevées au-dessus du sol qu'on ne pût se voir et se parler du dehors; il n'était même pas impossible de pénétrer à l'intérieur au moyen de longues échelles, les ouvertures offrant assez de largeur pour qu'une personne pût s'y glisser sans grande peine. La cellule de la jeune Romaine avait une de ces fenêtres ouvrant sur la plaine. Les deux amans s'y donnaient rendez-vous chaque nuit, et toutes les déclarations, tous les sermens furent échangés entre eux du haut en bas du mur; toutefois Sabinien n'eut pas l'audace de tenter une escalade qui les eût perdus. Quand le jour commençait à poindre, ils se séparaient, et le diacre rentrait au monastère de Jérôme, pâle, défait, exténué de ses veilles, qu'on attribuait à des élans d'austérité ascétique. On supposait en effet qu'en proie à une sainte ferveur il allait passer tout ce temps en méditation près des grottes de la Nativité.

Survinrent les fêtes de Noël, qui fournirent aux deux coupables l'occasion de se rencontrer plus librement aux différens offices de la nuit. Des grottes de la Nativité on se rendait en pèlerinage à la tour des Bergers, distante de quelques milles de Bethléem : la religieuse et le diacre s'esquivèrent pendant le trajet et gagnèrent un lieu écarté où ils pouvaient converser sans témoin. Là Sabinien fit à sa maîtresse une solennelle promesse de mariage, et celle-ci, pour gage de sa foi, lui remit sa ceinture et ses cheveux. C'était l'usage en Orient que les filles consacrées à Dieu eussent la tête rasée au pied de l'autel le jour où elles prononçaient leurs vœux, et leur chevelure, déposée dans un lieu particulier du couvent, y restait comme un signe de renoncement au monde et de servage perpétuel sous la loi de l'époux divin. L'incestueuse fiancée de Sabinien avait dérobé la sienne pour la livrer à son amant : c'était la déclaration d'un divorce irrévocable avec Dieu. Le diacre, au comble de la joie, courut sur la côte se procurer un navire, loua une voiture pour le voyage de terre, et prépara les échelles à l'aide desquelles la jeune Romaine pourrait descendre de sa fenêtre. Cependant les allées et

venues du moine avaient donné l'éveil, on l'épia, et tout fut découvert. La loi monastique armait les chefs des communautés d'un pouvoir absolu que la loi civile tolérait, et sans lequel leurs maisons eussent dégénéré en repaires de désordres; c'était bien le cas ici d'en invoquer les rigueurs. La religieuse fut enfermée par un arrêt d'Eustochium, Sabinien s'attendait à une peine plus grave; prosterné aux pieds de Jérôme, dont il embrassait les genoux, il demanda avec larmes merci pour sa vie et le temps de faire pénitence. Jérôme se laissa fléchir, et Sabinien, gardé à vue, paraissait touché d'un sincère repentir, lorsque, profitant d'un moment où la surveillance s'était relâchée, il s'enfuit du couvent.

Quelques mois plus tard, on apprenait que ce pécheur endurci non-seulement foulait aux pieds tout remords, mais ne gardait pas même une ombre de fidélité à la malheureuse qu'il avait séduite. Reprenant, en effet, le fil de ses aventures, Sabinien parcourait les villes de Syrie avec la même allure, les mêmes intrigues et au besoin les mêmes profanations qu'auparavant. Il poussa l'impudence jusqu'à venir à Jérusalem braver Jérôme aux portes de son monastère, l'insulter, le décrier et calomnier les couvens d'Eustochium pour mieux couvrir son sacrilége. Il reçut alors du solitaire une noble et éloquente lettre, empreinte de sa vive indignation, plus empreinte encore de sa pitié. Jérôme n'éclate pas uniquement en malédictions et en anathèmes; ce qui semble l'émouvoir plus que toute chose dans la conduite de ce misérable, c'est son impénitence opiniâtre, c'est l'audace insensée avec laquelle il prend Dieu lui-même pour l'objet de ses bravades et se joue des peines éternelles. Pour tâcher d'éveiller en lui la conscience de son crime, il lui en étale énergiquement les profanations, il veut faire passer dans ce cœur pervers l'horreur dont lui-même est saisi. Il le supplie, il l'adjure enfin de ne point « mourir vivant, » et ses accens ont quelque chose de ceux de Jonas appelant Ninive à la pénitence. Quant aux calomnies répandues contre lui-même, aux injures qui frappaient ses pieuses amies, il croit punir assez le diffamateur en lui pardonnant.

« Toi aussi, lui dit-il, pardonne à ton âme, crois que le fils de Dieu doit être un jour ton juge, et pense à l'évêque qui t'a ordonné diacre, cet homme vénérable que tu as fait faillir en l'abusant. Tes crimes ne retomberont pas sur lui, pas plus que ses mérites ne te sauveront, car Dieu ne punit point le père pour le fils indigne; mais plus celui qui t'a ordonné est digne de respect, plus tu es détestable de l'avoir trompé. Hélas! nous sommes les derniers à connaître les maux de notre maison, les vices de nos enfans, l'inconduite de nos femmes; nous les ignorons pendant que tout le voisinage en retentit! Nul de nous ne savait donc en t'accueillant que

tu étais affiché d'un bout à l'autre de l'Italie, et les gens de bien purent gémir à bon droit lorsque, placé près de l'autel de Dieu, tu fus chargé de faire entendre sa parole...

« Comment qualifier un crime devant lequel la débauche et l'adultère sont presque des actes innocens? C'était dans la caverne du Christ, sous cette voûte où la vérité est sortie de la terre, que tu venais négocier un pacte d'infamie, et tu n'as pas craint que l'enfant fît entendre un vagissement au fond de sa crèche, que la vierge immaculée t'aperçût, que la mère du Sauveur te demandât avec surprise ce que tu venais faire en ce lieu sacré! Quand tous les cœurs, toutes les pensées, toutes les oreilles, tous les yeux s'abîmaient dans la grande scène de notre salut, quand on entendait chanter les anges, quand les hymnes du ciel lui-même appelaient les pasteurs à la crèche, que l'étoile rutilante faisait halte au firmament, que les mages adoraient, qu'Hérode tremblait, que Jérusalem tout entière se tenait dans l'émotion et le trouble, tu profitais de l'entraînement de ces grands spectacles sur nos imaginations et nos cœurs pour te glisser honteusement dans la chambre de la vierge de pureté afin d'y séduire une vierge! Ah! l'épouvante arrête ma plume, mon corps et mon âme frémissent à la seule idée de reproduire les profanations de ton crime, même pour te sauver. L'église résonnait des veillées nocturnes du Christ, et l'esprit de Dieu éclatait en harmonies dans les différentes langues des nations; toi, tu gagnais un coin obscur, tu déposais près de l'autel des lettres d'amour, la misérable femme courait s'y agenouiller, et tandis qu'elle lisait, tu avais repris ta place dans le chœur des moines, d'où vos impudiques regards se concertaient.

« Oh! maudit soit le jour où, l'âme consternée, j'ai lu ces lettres que j'ai encore entre les mains! maudits soient mes yeux qui les ont lues! Que de fadeurs, que d'impuretés, que de transports de joie pour un crime! Est-ce là le langage d'un diacre? A quelle école l'as tu appris, toi qui te prétendais un enfant de l'église, élevé sur les degrés de l'autel?... Eh bien! je pleure, moi, de ce que tu ne pleures pas, je frémis de ce que tu ne te sens pas mort, de ce que, pareil au gladiateur qui prépare son dernier combat, tu t'ajustes pour tes funérailles. Comme le linge qui te couvre est fin! Comme tes doigts étincellent du feu des anneaux! La poudre donne à tes dents la blancheur de l'albâtre; tes cheveux, déjà rares, sont ramenés artistement sur ton crâne, pour en déguiser la calvitie; la senteur des parfums t'annonce au loin; puis ce sont les bains, les épilatoires, les attitudes molles d'un amant de profession. Va!... tu t'es fait le visage d'une courtisane, et tu ne sais pas ce que c'est que rougir.

« Pourtant tu attaques, tu accuses, et quand je veux te sauver, tu

me mords comme la vipère. Tu t'es fait un arc bandé contre moi pour me cribler de traits. Pourquoi donc déchirer un homme qui t'a donné des avis salutaires? Je consens à être un scélérat, comme tu le publies partout; fais donc pénitence avec moi. Je consens à être un pécheur; expie donc comme moi tes péchés par des larmes. Penserais-tu par hasard que mes crimes deviendront pour toi des vertus? Pleure : une larme tombée sur cette soie qui te couvre ne sera pas perdue. Quoique tu aies été blessé sur le chemin de Jérusalem, le Samaritain te mettra sur son cheval et te conduira dans l'hôtellerie. Fusses-tu mort et pourri dans le tombeau, la voix du Seigneur répondra à ton repentir, elle te dira : « Lazare, sors d'ici! »

Je ne sais comment se termina cette déplorable aventure; mais d'après le passé de Lazare on peut supposer qu'il ne sortit point du tombeau.

II.

Les destinées fatales de Rome étaient enfin accomplies : la ville éternelle avait touché à son dernier jour, la ville déesse était profanée, la ville victorieuse du monde avait été saccagée et vaincue: trois jours et trois nuits durant, Alaric l'avait livrée à l'épée et aux flammes. Les calamités de ce long saccagement s'étaient appesanties comme à plaisir sur les amis de Jérôme, qui appartenaient aux rangs les plus élevés de la société romaine. On avait vu le palais du mont Aventin, son oratoire, ses cellules dorées, envahis par d'affreux barbares. La jeune Principia eût subi les derniers outrages sans le courage héroïque de Marcella; Marcella elle-même avait été mise à la torture, flagellée, foulée aux pieds, pour livrer aux Goths ce qu'elle n'avait plus, des trésors dissipés depuis longtemps par les œuvres de la charité. Traînée dans une église qui servait à la fois d'hôpital et de refuge, elle expira quelques jours après. Pammachius aussi mourut, on ignore comment. Beaucoup d'autres avaient disparu, soit sous les débris de leurs maisons incendiées, soit sous le fer des Goths, soit par la fuite, et ceux qui fuyaient rencontraient au dehors la misère et la faim. Jérôme apprit tous ces malheurs ensemble par les premiers émigrés, toute correspondance ayant cessé entre Rome et les contrées de l'Orient. La nouvelle lui en parvint lorsqu'il rédigeait son commentaire d'Ézéchiel, et il s'arrêta frappé de stupeur, comme s'il ne l'eût jamais prévue, comme si lui-même, dans son commentaire de Daniel, n'avait pas signalé aux terreurs du monde ce colosse de l'empire qui n'avait plus que des pieds d'argile. La plume lui tomba des mains; il resta

morne et silencieux : « Je me tus, nous dit-il, car je sentis que c'était le temps des larmes. »

Sa consternation dura plusieurs jours, pendant lesquels il n'osa ni interroger, ni savoir davantage, heureux d'ignorer encore, et suspendu entre le désespoir et l'espérance. Enfin la triste certitude se fit; ses amis n'étaient plus, l'éclatante lumière du monde venait de s'éteindre, la tête de l'empire romain était coupée, l'univers était enseveli dans une seule ville : il accumulait toutes ces métaphores pour se représenter à lui-même l'immensité du désastre. Son imagination allait aussi chercher dans les peintures poétiques du sac de Troie une idée des scènes affreuses dont Rome avait été le théâtre, et il répétait avec Virgile, son auteur favori : « Qui racontera les faits de cette nuit cruelle? qui expliquera par la parole tant de funérailles? qui pourra égaler les larmes à la douleur? Une ville antique s'écroule après de longs siècles de domination, ses rues sont pavées de cadavres, ses maisons en regorgent; partout la peur, partout l'image de la mort! » Et quand il avait achevé ce tableau frappant des horreurs d'un siége, comme si la poésie latine n'eût pas suffi, comme si la voix du cygne de Mantoue n'avait pas assez de rudesse pour les sentimens qui l'oppressaient, il s'écriait avec Isaïe : « Moab a été prise la nuit, c'est la nuit que son rempart est tombé; » puis il ajoutait avec le psalmiste : « O mon Dieu! les nations ont envahi ton héritage! »

C'étaient là pourtant des misères lointaines, des bruits de douleur qui retentissaient à l'âme sans frapper les sens; il y en eut bientôt pour les oreilles et pour les yeux : des misères vivantes, tangibles et visibles. La fuite et l'exil, au milieu de ces événemens terribles, c'était la faim, la maladie, l'abandon, la mort sous d'autres faces. Les émigrés, quand ils pouvaient atteindre leur lieu de refuge, n'y apportaient que des cadavres ambulans. Une femme arrivée à Jérusalem avec une blessure au sein n'avait pas été pansée depuis son embarquement : quand on voulut défaire les linges, la plaie se rouvrit, le sang jaillit avec effort, la femme tomba morte : c'était une des plus grandes dames de Rome. La cupidité provinciale achevait sur les infortunés Romains ce qu'avait laissé à faire l'avidité des barbares. On les traitait comme les épaves d'un naufrage. S'ils possédaient quelque trésor, on le leur enlevait, les patrons de barque les dépouillaient, les gouverneurs romains les jetaient en prison comme des vagabonds pour toucher d'eux une rançon. Un de ces brigands publics, Héraclianus, préfet de Carthage, vendit des jeunes filles nobles à un trafiquant d'esclaves, son affidé, qui en garnit les marchés de la Mésopotamie et de la Perse. Ni le rang, ni l'illustration du nom ne protégeaient contre de telles infa-

mies. Jérôme se chargea de dénoncer à l'indignation de l'univers ce monstre africain « près duquel, disait-il, Charybde et Scylla étaient des monstres clémens; » mais le châtiment fut tardif, et l'année suivante Héraclianus, enrichi de déprédations, levait fièrement le drapeau de la révolte contre l'empereur. La chute de Rome avait mis dans toutes les têtes une sorte de vertige et de délire. Il n'y avait plus de gouvernement, plus de justice, plus de pitié, et pour beaucoup d'hommes il n'y avait plus de Dieu. « Le monde croule, et notre tête ne sait pas s'incliner! » s'écriait Jérôme avec terreur. « Assurément, disait-il encore, ce qui est né doit périr, ce qui a grandi doit vieillir; il n'y a pas œuvre créée que la rouille n'attaque ou que la vétusté ne consume; mais Rome! Qui aurait pu croire qu'élevée par ses victoires au-dessus de l'univers, elle pût tomber un jour et devenir pour ses peuples tout à la fois une mère et un tombeau? Les filles de cette cité reine errent maintenant de plage en plage, en Afrique, en Égypte, en Orient; ses matrones sont devenues servantes. Ses personnages les plus illustres demandent du pain à la porte de Bethléem, et comme nous ne pouvons en donner à tous, nous leur donnons au moins des larmes, nous pleurons ensemble. Vainement j'essaie de me dérober au spectacle de tant de souffrances, en reprenant mon travail commencé; je suis incapable d'étude. Je sens trop que c'est en œuvres et non en paroles qu'il faut traduire aujourd'hui les préceptes de l'Écriture : faire les choses saintes et non les dire! »

L'année 414 vit arriver dans Ælia Capitolina, amenés par le courant des émigrations successives, trois personnages dont nous avons déjà parlé et qu'un de nos récits précédens avait laissés en Afrique : Pinianus, Mélanie la jeune, sa femme, et Albine, sa mère. Après bien des traverses, bien des aventures étranges, ils venaient chercher le calme au mont des Oliviers, près du tombeau de l'aïeule, aussi pauvres que l'inflexible prophétesse avait jamais pu le souhaiter, mais non pourtant désunis. Ces aventures, dont j'ai déjà dit quelques mots (1), ont un caractère si particulier, elles peignent si bien une des faces de l'église chrétienne au ve siècle, que je n'hésite pas à les reprendre ici avec détail, comme un des documens les plus originaux et les plus intéressans de l'histoire de ce temps si mal connu.

Nos lecteurs se rappellent comment Pinianus, sa femme et sa mère, après avoir vendu les propriétés qu'ils possédaient à Rome et autour de Rome, avaient suivi Mélanie, leur aïeule, en Sicile, puis en Afrique, où ils avaient encore de grands biens, restes probables des antiques spoliations de la république ou de la libéralité des

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1865.

Césars, et comment, dans sa colère contre les deux époux, la vieille millénaire, secouant la poudre de ses pieds, était retournée à Jérusalem. Rufin son ami mourut peu de temps après en Sicile, où il fut enterré. « Le scorpion dort sous l'Etna entre Encelade et Porphyre, » disait à ce propos Jérôme, qui garda toujours sa rancune contre cet ami, devenu un si cruel ennemi. Demeurés seuls en Afrique, Albine et ses enfans allèrent se fixer à Tagaste, près de l'évêque Alypius, qu'ils avaient connu en Italie. Là, Pinianus et sa femme, nourrissant un mutuel amour sous un lien fraternel, menaient en commun une vie charitable et pieuse, heureux de n'avoir qu'un cœur, qu'un intérêt sur la terre, qu'une pensée au ciel. Le sage Alypius, qui désapprouvait au fond de son âme le rigorisme outré de l'aïeule, s'abstenait d'alarmer en rien la quiétude des deux époux et son pays n'y perdit rien. Mélanie la jeune, à qui Tagaste avait su plaire, s'y répandit en libéralités sur les pauvres, sur le clergé, sur les couvens: elle bâtit un monastère pour quatre-vingts moines et un autre pour cent vingt vierges, et la basilique resplendissait des riches ornemens dont elle et son mari la dotaient chaque jour. Ils vivaient là depuis quelques mois sans avoir encore reçu la visite d'Augustin, que retenaient à Hippone des affaires importantes; ils résolurent donc de l'aller chercher eux-mêmes. Pinianus et Mélanie partirent sous la conduite d'Alypius; Albine, probablement malade, ne quitta point Tagaste. Arrivés à Hippone, ils s'installèrent dans une maison où, suivant toute apparence, Alypius avait coutume de descendre, et bientôt entre les deux époux et Augustin la connaissance fut complète. Rien n'était plus édifiant que la manière de vivre de ces étrangers au sein de la petite ville de pêcheurs et de grossiers matelots dont Augustin était le pasteur. Suivant leur habitude, ils faisaient beaucoup de bien autour d'eux, et quand ils n'étaient pas aux côtés de leur nouvel ami, dans l'admiration de sa parole entraînante et sublime, on les trouvait à la basilique. Cette douce piété faillit pourtant leur coûter cher; elle inspira à des esprits cupides l'idée d'un complot sans nom, dont la réussite eût été la fin de leur bonheur.

La simonie, ainsi qu'on l'a vu plus d'une fois dans le cours de nos récits, était alors la plaie de l'église; tout s'y achetait, tout s'y vendait : la papauté s'enlevait à prix d'argent, quand on ne l'arrachait pas par les armes; plus d'un épiscopat fut mis à l'encan, et les grades inférieurs du sacerdoce donnaient lieu aux mêmes calculs de corruption. Électeurs et élus n'avaient d'ailleurs rien à se reprocher; les pratiques simoniaques étaient mutuelles, et le peuple les exerçait avec non moins d'âpreté que les candidats ambitieux. L'usage voulant que les personnes agrégées à un corps ecclésiastique soit comme évêques, soit comme simples prêtres, fissent don de

leur fortune à la corporation au détriment de leur famille, on était à l'affût des gens riches, on les attirait, on leur tendait des piéges, on les violentait parfois, et telle élection qui paraissait de loin une illumination spontanée de l'esprit divin n'était souvent au fond qu'un ténébreux calcul de Satan. Il faut ajouter que les biens des corporations étaient mis au pillage par les clercs. Quand l'évêque n'avait pas la main ferme, ceux-ci les appliquaient sans scrupule à leur profit, et ces biens servant également à l'entretien des clercs et aux aumônes distribuées par les diacres, le bas peuple se trouvait d'accord avec le clergé et les moines dans le désir de les voir incessamment s'accroître. De là des coalitions, des complots d'une immoralité souvent révoltante, comme celui qui s'ourdissait alors dans l'église d'Hippone contre les hôtes de l'évêque, mais en dehors de lui, quoique non entièrement à son insu.

Un jour qu'une solennité religieuse réunissait les fidèles dans la basilique, Pinianus et Mélanie étant présens, ainsi qu'Alypius, et Augustin siégeant sur son trône épiscopal, dans le fond de l'abside, au moment où les catéchumènes allaient se retirer suivant la régle, le peuple les arrêta, et des voix nombreuses crièrent de divers côtés : « Pinianus prêtre ! Nous voulons Pinianus pour prêtre ! qu'il soit ordonné sur-le-champ ! » Augustin descendit de son siége à ces clameurs, traversa lentement le sanctuaire, et, s'approchant de la barre qui séparait le chœur des nefs, fit signe au peuple qu'il voulait parler. « J'ai promis à Pinianus, dit-il, de ne le point ordonner contre sa volonté; si en dépit de mon serment vous prétendiez n'y contraindre, je vous atteste que je suis prêt à déposer devant vous mes fonctions épiscopales. » Après ces paroles prononcées au milieu d'un profond silence, mais suivies aussitôt de cris de désapprobation, Augustin reprit le chemin de l'abside et remonta les degrés de l'estrade, non sans de vives appréhensions sur ce qui se préparait, car il connaissait son troupeau, et, de vagues rumeurs d'un complot lui ayant été apportées depuis quelques jours, il avait fait à Pinianus la promesse qu'il venait de déclarer. En effet le tumulte qui éclata bientôt dans la basilique ne peut se comparer qu'à la mêlée d'une bataille. C'étaient de toutes parts des vociférations assourdissantes : des hommes furieux s'agitaient avec des gestes de menace, apostrophant Pinianus et Alypius, qui par prudence firent retraite entraînant Mélanie à leur suite jusque dans l'abside, à peu de distance d'Augustin.

Une masse compacte de peuple pressée autour du chœur finit par faire irruption à l'intérieur; la barre fut franchie, et une foule de laïcs, mêlés aux clercs et aux moines, vint assiéger pour ainsi dire Augustin sur son trône. Il s'établit alors un colloque très animé entre ces gens et lui. « Évêque, lui disaient-ils, si tu ne veux pas ordon-

ner Pinianus, nous avons ici d'autres évêques qui l'ordonneront, car le peuple le veut. — Jamais, répliquait Augustin avec force, je ne souffrirai qu'un évêque étranger fasse dans mon église une ordination à laquelle je n'aurais pas consenti. » Pendant que cette discussion se passait autour du siége épiscopal, d'autres groupes avaient enveloppé Pinianus, Mélanie et l'évêque Alypius, leur ami. Là, l'attitude était plus effrayante encore : on menaçait Alypius de le tuer, comme voulant confisquer cette proie au profit de Tagaste, on injuriait grossièrement Pinianus, on lui faisait entendre qu'il courait les plus grands dangers, s'il ne s'engageait par serment à ne point quitter Hippone. Mélanie, exaltée par l'indignation, soutenait le courage de son mari; cependant Pinianus faiblit. Parmi ceux qui le pressaient le plus vivement de consentir, on remarquait un moine nommé Timasius, du couvent d'Augustin, et des ecclésiastiques élevés en grade dans son église, entre autres le prêtre Barnabé, prévôt de la maison épiscopale. Augustin, qui voyait de loin cette scène, put craindre pour la vie de ses hôtes, car sous le feu des passions africaines, et avec cette brutale population d'Hippone, tout attentat devenait possible. Il descendit précipitamment de son siége, et courait leur porter secours, quand le moine Timasius, porteur d'une prétendue proposition de Pinianus, écrite à l'instant même, l'arrêta au passage. Par cette proposition, le Romain s'engageait à fixer son domicile à Hippone, sauf le cas de nécessité; à cette condition, à cette autre encore qu'il n'accepterait le sacerdoce nulle part ailleurs, il demandait qu'on ne le forçât point d'être prêtre.

Augustin prit les tablettes des mains de Timasius et remonta sur son siége pour examiner ce qu'elles contenaient, puis il fit signe à ses amis d'approcher, afin de discuter ensemble la proposition; mais le courageux Alypius s'y refusa absolument, disant qu'il ne voulait pas tremper dans de telles violences, même par un conseil. Augustin trouva que l'exception du cas de nécessité ne serait pas admise par le peuple : elle était trop générale, trop vague, disait-il, et pourrait ressembler à une réserve calculée pour éluder l'obligation du domicile. Quelqu'un émit l'idée qu'on spécifiât le cas de guerre et celui de maladie contagieuse. Ici Mélanie, tout irritée qu'elle était, s'écria par un élan sublime : « Je repousse cette réserve qui serait une lâcheté; si la peste éclatait dans cette ville, notre devoir serait d'y rester. » On écarta donc la clause de contagion; quant au cas de guerre, Augustin expliqua qu'il était inutile de le prévoir, attendu que, s'il y avait guerre, tout le monde partirait, et qu'Hippone n'ayant plus d'habitans, Pinianus ne serait plus forcé d'y demeurer. A mesure que la discussion se prolongeait, on ajoutait ou on effaçait sur les tablettes, et enfin la promesse se trouva

réduite à un engagement pur et simple de demeurer à Hippone et de n'accepter nulle part ailleurs le sacerdoce. On présenta ensuite l'écrit à la signature de Pinianus, qui le souscrivit de son nom; les assistans crièrent alors d'une voix unanime qu'il fallait que l'évêque signât, qu'il devait se porter garant de l'engagement contracté devant lui. L'évêque prit les tablettes et le style, et se mit en devoir de signer; mais à cet instant Mélanie fit un pas vers lui, et lui saisissant le bras, « très saint père, dit-elle avec résolution, tu ne signeras pas cela, tu ne confirmeras pas l'emprisonnement de tes hôtes. » Augustin, interdit, laissa tomber le style et n'acheva pas les lettres de son nom, qu'il avait commencé de tracer. Toutefois un diacre, s'emparant de l'écrit, courut le lire au peuple, mais le peuple ne se montra point satisfait; il voulut que Pinianus vînt lui-même à la barre du chœur renouveler de vive voix sa déclaration devant l'assemblée. Le malheureux était plus mort que vif, cette longue scène l'avait tué. Il refusa de paraître sans l'évêque, et on le soutint pour le conduire jusqu'à la clôture du chœur. Quand il eut fini de lire cet engagement forcé, la foule s'écria : « Dieu soit béni ! » puis on le traîna pâle et défaillant jusqu'à sa maison. Mélanie conservait plus de fermeté. Alypius s'était échappé avant la fin du tumulte, redoutant quelque insulte grave ou pis encore, et on le sut bientôt sur le chemin de Tagaste. Quant à Augustin, il alla se confiner chez lui, le cœur rempli d'angoisses et peut-être de remords.

Augustin avait été bien faible. L'évêque qui devait déployer plus tard un si ferme courage en face des Vandales n'avait montré devant son clergé et son grossier troupeau d'Hippone qu'incertitude et pusillanimité. Les conséquences de cette faiblesse apparurent bientôt et enveloppèrent comme d'un réseau de douleurs celui qui avait abandonné à d'indignes violences des amis et des hôtes. Le lendemain ou le surlendemain de la scène de l'église, Pinianus sortit d'Hippone, soit qu'il voulût éprouver jusqu'à quel point il était libre, soit qu'il eût réellement des affaires au dehors. A peine le bruit de son absence se fut-il répandu qu'une foule insolente se porta sur la maison d'Augustin, réclamant à grands cris le prisonnier : Pinianus était devenu serf public. Augustin se crut obligé de lui écrire comme s'il eût été son geôlier; il lui rappela et les obligations d'une promesse solennelle et la parole épiscopale engagée. C'en était trop pour ses malheureux amis. Alypius, le premier, éclata en reproches. « Pinianus, lui écrivit-il, est libre, et son serment extorqué ne le lie pas, les circonstances qui le lui ont arraché et que tu connais ont frappé l'engagement de nullité. Et d'ailleurs, en admettant qu'il ait sciemment promis de demeurer à Hippone, il a eu l'intention de le faire dans la condition de tous les citoyens

de la ville qui peuvent rester ou sortir à volonté. Ce n'est pas un domicile qu'on exige maintenant de lui, c'est l'esclavage, c'est la prison pour le mieux dépouiller. » A cette énergique défense de Pinianus, il ajoutait ses propres griefs. — « Lui, Alypius, évêque, avait été outragé, menacé, presque frappé dans l'église, sous les yeux de l'évêque son ami, et c'étaient des prêtres de cet évêque, c'étaient les dignitaires de sa maison, c'étaient ses moines qui se faisaient les instigateurs de violences telles qu'on avait pu craindre un meurtre, » et il demandait compte à Augustin du silence qu'il avait gardé devant ces infamies, silence qui encourageait les malfaiteurs.

Alypius s'arrêtait là, il n'accusait l'évêque que de faiblesse; Albine, avec l'emportement d'une femme, l'accusa de complicité. Elle lui écrivit de Tagaste une lettre que nous ne connaissons que par la réponse d'Augustin, et où elle qualifiait la conduite des prêtres et des moines d'Hippone comme celle de voleurs de grand chemin qui guettent un étranger sur la route ou l'attirent dans un piége pour le piller. « Ce qu'on veut dans ton église, lui disait-elle avec hardiesse, ce n'est pas un prêtre, c'est de l'argent. On enlève un mari à sa femme, un fils à sa mère, et on le retient en ôtage jusqu'à ce que dans une nouvelle occasion et par de nouveaux sévices on lui arrache la dernière concession; puis on le relâchera quand on aura distribué ses dépouilles. » — « L'habitation de ta ville, disait-elle encore, n'est point pour Pinianus un domicile de cité : c'est un exil, une relégation, un lieu de déportation. Et l'évêque, qu'a-t-il fait pour empêcher une violation aussi sacrilége de la liberté dans son sanctuaire? A-t-il protesté? Non. A-t-il essayé de couvrir de sa protection épiscopale et de l'autorité de son caractère l'hôte qui était venu de loin pour l'admirer et l'aimer? Non. Il l'a livré à ses persécuteurs; il n'a pas rougi de garantir lui-même le pacte de sa servitude. » Cette mère offensée ne recula pas devant une imputation plus cruelle, et l'évêque eut à défendre vis-à-vis d'elle son désintéressement et sa probité.

Les réponses d'Augustin (nous les avons encore) dénotent un manifeste embarras. Le rigide philosophe s'abstient de parler des circonstances qui caractérisaient l'engagement de Pinianus pour se retrancher dans le fort inexpugnable de la morale absolue. Il n'admet aucune atténuation, aucune exception dans le serment. — Lorsqu'on a fait une promesse, il faut la tenir : violer son serment est un crime, vouloir l'interpréter un autre crime, et soutenir que Pinianus était ignorant de ce qu'il promettait, c'est mal justifier un manquement de foi. La proposition venait de lui; il avait discuté, corrigé, signé la formule d'engagement : que demanderait-on de plus pour établir un devoir de conscience? Alypius, de son côté, supposait à

tort que le clergé, les moines, le peuple d'Hippone, eussent eu l'intention de l'outrager : rien n'était moins vraisemblable, car ils respectaient tous en lui un évêque et l'ami de leur évêque. — A l'appui de son opinion sur l'inviolabilité du serment, Augustin citait des exemples tirés de l'histoire et le respect des vieux Romains pour la parole jurée; Régulus n'était-il pas retourné mourir à Carthage plutôt que de faillir à la sienne? C'était bien gros pour la question, on l'avouera. — Quant aux reproches poignans d'Albine, la lettre les repoussait avec plus de douceur. « Comment, disait Augustin, c'est un décret d'exil que j'ai signé contre ton fils! c'est une relégation, un bannissement que d'habiter la même ville que moi, une ville dont le peuple admirateur des vertus et de la piété voulait s'attacher ce jeune homme par le sacerdoce, car c'est le calomnier que de lui prêter, comme tu le fais, un calcul intéressé! Dans Pinianus, il a voulu un prêtre, non de l'argent. Pour moi, qu'offensent des soupçons de ce genre, si j'en croyais mes scrupules, j'abandonnerais entièrement l'administration des biens de mon église. » Et en effet, dans une autre circonstance, il supplia, mais vainement, le clergé et le peuple de l'en décharger. Revenant sur l'obligation intervenue entre Pinianus et la ville, il disait à cette mère au désespoir : « Je connais trop ton fils, je ne crains pas qu'une telle âme inspirée par la crainte de Dieu fasse jamais autre chose que ce que l'excellence de la sainteté conseille. Quand tu avances que j'aurais dû l'empêcher de jurer, je ne puis partager ton avis. Je n'ai point pensé qu'il fût de mon devoir, au milieu du tumulte qui nous environnait, de laisser renverser l'église dont je suis le gardien plutôt que d'accepter l'offre d'un honnête homme tel que lui. »

Le sort en était jeté, et grâce aux mœurs du temps les deux infortunés Romains restaient prisonniers d'une populace ignoble et sauvage, sous la foi d'un ami et d'un hôte. Qui le croirait? cette liberté qu'un respectable évêque leur refusait, Héraclianus, le féroce tyran, la leur rendit. Ce monstre africain, « moins clément que Charybde et Scylla, » suivant le mot de Jérôme, ayant levé en 413 le drapeau de la révolte contre l'empereur Honorius, et l'argent lui manquant pour soutenir sa rébellion, fit main basse sur les biens de tous les Romains qui se trouvaient en Afrique : ceux de Pinianus et de Mélanie ne furent pas épargnés. La cause cessant, la persécution cessa, et les habitans d'Hippone les laissèrent partir. Heureux d'en être quittes, même au prix de leur ruine, les deux époux et leur mère se refugièrent en Égypte, où ils parcoururent avec un pieux recueillement les solitudes de la Thébaïde et de Nitrie. Cette patrie du monachisme exerçait sur les âmes tendres et contemplatives je ne sais quel attrait austère, on y respirait je ne sais quel air enivrant pour les imaginations mystiques; mais le premier pas

sur la pente de l'ascétisme est un pas fatal qui vous entraîne sans qu'on puisse désormais s'arrêter. Pinianus et Mélanie se dirent que là était l'idéal du bonheur, avec celui de la perfection, et à force de chercher le bonheur hors d'eux-mêmes ils oublièrent un peu leur amour. Lorsqu'ils arrivèrent à Jérusalem, bien des changemens s'étaient acccomplis déjà dans leur âme, qu'une séparation volontaire n'effrayait plus autant : la vieille prophétesse dut tressaillir de joie au fond de son tombeau.

III.

Parmi ces épaves du naufrage de Rome, la mer amena sur la plage de Palestine un hérésiarque dont la doctrine était destinée à remuer longtemps et profondément la chrétienté, Pélage, l'apôtre du libre arbitre et de l'indépendance humaine en face de Dieu. Il vint s'établir à Jérusalem, où il donna ses premiers enseignemens publics vers l'année 412 ou 413. On eût dit que toutes les nouveautés chrétiennes dans ce temps d'universelle discussion avaient besoin de s'essayer près du tombeau du Christ pour en redescendre avec plus d'autorité sur le monde.

Le vrai nom de Pélage ou Pélagius était Morgan, mot qui dans les idiomes celtiques signifie *homme de mer*, et dont le premier n'était que la traduction latine ou grecque. Pélage en effet était Hibernien. Il avait pris naissance dans la verte Érin, parmi les tribus barbares des Scots, ces sauvages tatoués qui désolaient par leur piraterie les cités romaines de l'île de Bretagne et la côte gauloise située à l'opposite. Le Scot passait pour anthropophage, et Jérôme, pendant son séjour à Trèves, avait vu les soldats auxiliaires recrutés chez ce peuple couper les mamelles des femmes et les parties charnues des hommes pour s'en faire un affreux régal. Cependant le christianisme avait trouvé chez de si grossiers barbares des cœurs dignes de le sentir, et la philosophie, des intelligences faites pour elle. Il se formait en Hibernie, sous la discipline monastique, un institut chrétien, qui devint plus tard une des grandes écoles de la chrétienté : Pélage en sortait. La tradition bretonne porte qu'il avait été abbé du monastère de Bangor; mais cette tradition serait-elle fausse, Morgan n'en puisa pas moins sur les bancs des gymnases britanniques les germes de ce savoir prodigieux qu'il développa en Gaule et en Italie. Lorsqu'il parut dans les cercles chrétiens de Rome, on put reconnaître en lui de prime abord le philosophe hardi et subtil autant que le théologien consommé, maniant merveilleusement la dialectique et armé de toutes ses ruses. Aventureux dans l'attaque, habile à faire retraite devant un ennemi plus fort, il se rendait pour ainsi dire insaisissable. Son langage était persuasif,

quoique incorrect, et son style, tout en manquant d'élégance, entraînait par l'enchaînement logique des idées et par une argumentation grave et simple. Bien qu'il sût le latin à fond et qu'il s'exprimât en grec avec facilité, l'éducation littéraire lui faisait évidemment défaut. En dépit de ces côtés faibles, les adversaires de Pélage s'inclinaient devant son génie. Ce génie toutefois était enveloppé d'une grossière charpente d'os et de chair qui faisait du moine hibernien un personnage tout à fait difforme, un Goliath, comme disaient les uns, un cyclope, comme disaient les autres, car il avait perdu un œil, et par-dessus tout cela il était eunuque de naissance. La polémique chrétienne, qui n'était pas toujours polie, prétendait reconnaître dans cette espèce de monstre le vrai Scot repu de bouillie d'avoine et engraissé de l'odieuse cuisine de son pays. Ce cyclope pourtant savait plaire, des matrones l'accompagnaient dans ses prédications, et le charme de sa parole, l'aménité de son commerce surmontaient le ridicule que la nature avait semé à pleines mains sur sa personne. Venu à Rome vers l'année 405, il y avait implanté avec prudence et par des enseignemens cachés les principes de la doctrine fameuse qui de son nom s'appelle encore aujourd'hui le *pélagianisme*.

C'est une nécessité pour les religions fondées sur la spiritualité de Dieu et l'immortalité de l'âme humaine que tous les grands problèmes de la métaphysique et de la morale comparaissent successivement devant elles afin de s'y faire discuter et juger, et d'y recevoir après examen une solution conforme à leurs dogmes. Le philosophe hibernien s'était adressé de prime saut au problème le plus ardu, le plus effrayant de tous ceux qui touchent à la destinée humaine, le problème du libre arbitre en face de Dieu. — D'où vient le mal sur la terre? L'homme, qui peut le mal, ne peut-il pas aussi le bien, et s'il est libre de se perdre, manque-t-il de puissance pour se sauver? L'Être créateur, essentiellement bon et juste, n'a-t-il donné à l'homme l'instinct de la perfection morale qu'en lui défendant d'y atteindre, tandis que l'abîme du mal reste béant devant ses pas? En un mot, l'âme, qui se sent libre, ne l'est-elle que de faire le mal, qui la rend indigne de Dieu? Et si, grâce à la justice divine, il n'en peut être ainsi, quel besoin avons-nous de l'assistance d'en haut pour être vertueux et sauvés? — Telles sont les questions formidables que Pélage vint jeter au sein du christianisme et qu'il résolvait par l'affirmative : « oui, l'homme est libre; il dépend de lui et de lui seul d'être méchant ou bon, dégradé ou parfait; sa damnation et son salut sont également dans ses mains. »

On voit d'un coup d'œil quel trouble de pareilles propositions apportaient dans les dogmes chrétiens, quel ébranlement elles cau-

saient dans l'édifice entier d'une religion fondée sur le péché originel et la nécessité d'une rédemption. « La rédemption! disait Pélage, elle n'a été que pour les faibles, les forts n'en avaient pas besoin. Quant au péché originel, la foi, non plus que le raisonnement, ne saurait l'admettre : le baptême efface chez les hommes la tache du péché, lorsque les hommes l'ont commis; mais chez les enfans et chez les justes, qui sont innocens, que viendrait-il effacer? Rien assurément, et il n'est dans ce cas qu'une sanctification salutaire au nom du Christ. » La prescience de Dieu disparaissait aussi dans le système de Pélage devant la volonté de l'homme, libre d'agir et assez puissant pour marcher à son gré où cette volonté le guidait. — « Avec un ferme propos vers le bien, disait-il, on n'avait besoin ni de la grâce, ni de l'assistance d'en haut : on devenait parfait parce qu'on voulait l'être. Il y avait eu des hommes parfaits sous la loi de Moïse, il y avait eu des justes même en dehors de cette loi et dans les ténèbres de l'idolâtrie. Plus de cérémonies donc, plus d'expiations, plus de prière pour les forts! tout cela était le lot des faibles ou le rachat d'une ignominieuse lâcheté. »

Cette doctrine superbe, qui faisait l'homme indépendant de Dieu, ou pour mieux dire l'égal de Dieu, et ravalait le sang du Christ jusqu'à en borner les mérites à la rançon des vicieux et des lâches, cette doctrine anti-chrétienne, qui, passant le niveau sur toutes les religions, décernait le salut éternel aux païens et aux Juifs, resta longtemps secrète parmi les adeptes de Pélage, celui-ci ne la dévoilant que par parties avec des réticences, des déguisemens, des désaveux au besoin; mais pendant qu'il y mettait cette réserve nécessaire, deux de ses disciples, intrépides pionniers du libre arbitre, marchaient de plus en plus loin dans le développement de sa pensée. Le premier, appelé Célestius, alla s'établir en Sicile, d'où il fit rayonner son enseignement sur toute la côte occidentale d'Afrique; le second, appelé Julianus, se chargea du nord de l'Italie et des Gaules. Célestius, alors diacre et plus tard prêtre, possédait l'instruction littéraire et l'éloquence qui manquaient à Pélage : on lui attribuait les œuvres du maître, quand elles se signalaient par quelque éclat de style. Julianus, fils d'un évêque, évêque lui-même pendant plusieurs années, avait suivi autrefois les leçons d'Augustin, où il avait puisé quelques-unes de ses grandes qualités; aussi l'évêque d'Hippone, devenu l'adversaire des Pélagiens, trouva-t-il dans ce fils de son école un de ses rudes et plus redoutables jouteurs. Ainsi organisé sur toute la ligne, depuis l'île de Bretagne jusqu'à l'Italie, et depuis les Alpes jusqu'à l'Atlas, le pélagianisme battait en brèche l'église occidentale tout entière.

Pélage commençait à fonder dans la haute société romaine une

petite église que Rufin encourageait de ses éloges, et à laquelle l'orgueilleuse Mélanie s'était affiliée, quand l'approche d'Alaric l'obligea de fuir. Il se rendit de Rome en Afrique, où sa doctrine, accueillie d'abord avec faveur, même parmi les catholiques, se trouva compromise un beau jour par les témérités de Célestius. Pendant ce voyage, l'hérésiarque sut charmer Augustin, qui lui donna un instant son amitié; puis, obligé de désavouer le disciple, qui s'élançait trop hardiment vers les dernières conséquences de leur système, et effrayé de la prochaine convocation d'un concile à Carthage, où Célestius était cité, il partit pour Jérusalem, laissant après lui l'Occident pour longtemps troublé. L'attrait qu'il avait exercé sur l'évêque d'Hippone, le solitaire de Bethléem le ressentit à son tour. Il reçut Pélage dans son intimité, et fut longtemps à découvrir le venin caché sous des opinions présentées avec un art infini. Fort de l'apparente approbation de Jérôme, le moine hibernien se mit à endoctriner les fidèles et les prêtres de Jérusalem, y compris leur évêque, ce même Jean dont nous avons parlé dans les récits précédens, et qui montra encore cette fois la même ignorance et la même présomption que jadis. Jean tomba dans une profonde admiration du nouveau docteur et ne parla plus que de libre arbitre, ce qui encouragea Pélage à sortir de sa réserve. Les propositions qu'il émettait avec une assurance de plus en plus grande, rapportées à Bethléem par la voix publique, étonnèrent d'abord Jérôme, puis l'éclairèrent, et de son regard d'aigle il sonda le but lointain de ces opinions qu'on lui avait si soigneusement voilées.

Des doutes pareils se faisant jour dans beaucoup d'esprits, plusieurs prêtres le supplièrent de s'expliquer hautement, lui en qui on aimait à voir l'oracle de l'orthodoxie. Il se fit longtemps prier par désir ou besoin de repos et finit par composer contre la nouvelle doctrine un traité sous le titre de *Lettre à Ctésiphon*. Nul de ses livres peut-être ne révèle mieux la merveilleuse acuité de son esprit. Il n'avait, pour asseoir son jugement sur un homme tel que Pélage, que les vagues données qu'il avait pu tirer soit de la rumeur publique, soit des rapports de quelques amis, soit des conversations habilement calculées de ce moine lui-même : des prédications hardies de Célestius, ou des écrits pélagiens qui commençaient à se répandre en Occident, Jérôme ne savait rien; il ne savait rien non plus des discussions ou des décrets du concile de Carthage. En un mot, les élémens de la question telle qu'elle se débattait en Occident lui étaient complétement inconnus; il les devina à l'aide du peu qu'il savait. Quelques propositions de Pélage, enveloppées d'ambages et de mystères, lui servirent à reconstruire le pélagianisme tout entier, à signaler ses dangers pour la foi, à fournir des armes contre lui. Dans une question philosophique autant que re-

ligieuse, il se borna au côté religieux. C'est en vue du dogme chrétien, au nom du symbole de l'église, les Écritures et les ouvrages des pères à la main, qu'il réfute la doctrine du libre arbitre indéfini, plutôt que par la démonstration philosophique, en cela fidèle à sa méthode, qui était de défendre la religion par les Écritures sans risquer de l'égarer à sa suite dans le labyrinthe des systèmes humains. Il fait lui-même cette déclaration dans sa lettre. « J'ai écrit plusieurs petits ouvrages depuis ma jeunesse jusqu'à l'âge où je suis, et j'ai toujours pris à tâche de ne rien affirmer que ce que j'avais appris dans les enseignemens de l'église, suivant plutôt la simplicité des apôtres que les raisonnemens des philosophes. » On retrouve ici la différence de point de vue chrétien et de méthode que nous avions déjà signalée entre Augustin et lui : Augustin partait de la philosophie pour démontrer la religion; Jérôme croyait que la religion suffisait à sa propre vérité.

La lettre à Ctésiphon fit alors grand bruit, et elle est restée célèbre dans les annales du pélagianisme, soit en Orient soit en Occident. Encouragé par le succès, Jérôme commença des dialogues à la manière de Cicéron, où Pélage et lui, sous des noms empruntés, dissertaient de la nature de l'âme et des limites du libre arbitre, toujours sur le terrain chrétien. Une partie de ces dialogues était achevée déjà lorsque la question du pélagianisme oriental entra dans une nouvelle phase par l'arrivée d'un ami d'Augustin à Béthléem.

Cet ami était un prêtre espagnol nommé Paulus Orosius, qui, des dernières provinces de son pays et « des rivages de l'Océan, » ainsi qu'on disait avec emphase, était allé en Afrique dans la seule intention de voir le grand évêque d'Hippone, comme un de ses compatriotes avait jadis traversé les Alpes pour voir à Padoue le grand historien Tite-Live. Le goût de l'étude et le besoin d'admirer avaient ainsi changé de camp; on les trouvait maintenant sous le drapeau chrétien, tandis que le paganisme s'éteignait, avec les dernières étincelles de sa gloire, dans le cœur même de ses fidèles. Orose était jeune, passionné pour la science, plus passionné pour les intérêts de la foi qu'il professait. Augustin le retint près de lui une année entière et l'enrôla pour cette sorte d'encyclopédie chrétienne dont il traçait alors le plan dans *la Cité de Dieu*, et qui avait pour objet la démonstration philosophique et historique de cette thèse, que les lumières, la vraie science, le vrai bonheur des peuples étaient inséparables du vrai christianisme, hors duquel il n'y avait eu pour le genre humain que mensonges, ténèbres et malheur. Il chargea le prêtre espagnol de la partie qui regardait les faits du passé. Sous son inspiration, celui-ci composa en sept livres une histoire du monde qui depuis a servi de type à toutes les histoires chrétiennes, et dont l'idée s'est reproduite de siècle en siècle jusque

dans le chef-d'œuvre de Bossuet. Au bout de l'année, Augustin engagea son élève à se rendre en Palestine pour y conférer avec Jérôme, « qui savait, disait-il, tout ce qu'ils ignoraient, » et il lui remit pour le solitaire une lettre à la fois tendre et modeste destinée à dissiper les derniers nuages de leurs anciennes dissensions, s'il en survivait encore. L'Espagnol apportait avec lui un catalogue de questions de toute nature sur lesquelles Augustin voulait consulter l'oracle : une d'elles concernait la nature de l'âme d'après les dogmes chrétiens. Orose fut reçu à bras ouverts dans le couvent de Bethléem et traité par Jérôme moins comme un hôte que comme un fils.

Par une prédestination singulière, Orose arrivait en Palestine au milieu des mêmes querelles théologiques qu'il venait de quitter en Afrique : nul mieux que lui ne pouvait donc renseigner Jérôme sur la vraie doctrine de Pélage et sur le jugement qu'on en portait au-delà des mers, car l'évêque d'Hippone, à la sollicitation des églises africaines, avait pris en main la réfutation de ce sectaire et de ses adhérens. Orose fit connaître à Jérôme les actes du concile de Carthage, où Pélage avait été condamné dans la personne de son lieutenant Célestius;il lui fit connaître aussi les moyens d'attaque d'Augustin, soit dans ses sermons, soit dans les livres que celui-ci commençait à publier. La lutte prenait dans les conceptions du docteur philosophe un caractère qui l'agrandissait. Ce n'était pas tout, selon lui, de mettre une hérésie philosophique en contradiction avec la Bible et l'église, il fallait en saisir le vice au sein même de la philosophie et l'étouffer dans son berceau. Jérôme comprit sa pensée; il comprit aussi qu'Augustin se trouvant là sur son terrain, on devait l'en laisser souverainement maître : il déclara en conséquence qu'il se retirait de la lice, et que, pour le bien de la cause, il déposait ses armes aux pieds d'un pareil champion. Les vives instances de ses amis, en particulier celles d'Orose, purent à peine le décider à terminer ses dialogues; ensuite il n'écrivit plus. Cependant sa lettre à Ctésiphon figura toujours parmi les pièces principales du procès. « Jérôme, écrivait un contemporain, l'évêque espagnol Idace, dans sa chronique, Jérôme, prêt à s'éteindre, retrouva assez de force pour saisir le marteau de la vérité, et de ce marteau il brisa la secte pélagienne et son auteur. » Rendus à eux-mêmes, Augustin et Jérôme semblaient heureux de s'apprécier mutuellement à leur valeur et de se le dire sans réticence. L'évêque d'Hippone s'exprimait ainsi dans sa lettre : « Il faudrait être bien malheureux pour ne pas écouter avec obéissance et respect un homme tel que toi et ne pas rendre grâce de la gloire de tes travaux au Seigneur Dieu qui t'a fait ce que tu es. Si mon lot est d'apprendre de qui que ce soit ce que je ne dois pas ignorer, plutôt que d'enseigner aux autres ce que je sais, combien n'est-il pas juste que je demande cet office de charité à toi,

qui as été un instrument d'élite sous la main divine pour pousser l'étude des lettres saintes plus loin qu'elle n'avait jamais été! » Cela est beau, parce que cela était sincère et vrai : Jérôme en dit davantage encore en se retirant de la lice.

Sur ces entrefaites débarquèrent à Joppé deux évêques gaulois, éloignés de leur pays par les troubles politiques, Héros d'Aix et Lazare de Marseille, qui avaient pu observer de leurs yeux dans les provinces de la Narbonnaise la marche souterraine et les allures tortueuses du pélagianisme. Ils exhortèrent Orose à s'unir à eux pour prendre corps à corps Pélage lui-même, puisqu'il était là sous leurs coups. Plein de cette idée, l'Espagnol, jeune et ardent, se munit de plusieurs pièces qu'il avait rapportées des controverses d'Afrique, et vint trouver l'évêque de Jérusalem pour l'éclairer sur les dangers d'une hérésie que sa mollesse laissait propager. Jean parut médiocrement touché du zèle du jeune lévite et de l'admonition des évêques gaulois : « que lui voulait-on? était-ce une leçon qu'on prétendait lui donner, à lui qui, connaissant Pélage, avait pu juger ses principes? » C'est dans ce sentiment qu'il accueillit la démarche d'Orose. Comme celui-ci insistait et qu'une partie du clergé de Jérusalem témoignait sa méfiance à propos du refus de l'évêque, Jean consentit à ouvrir dans l'église de la Résurrection une conférence où Pélage serait entendu contradictoirement avec ses adversaires. Au jour marqué, la conférence eut lieu, et le récit que nous en donne Orose passe à bon droit pour un des documens ecclésiastiques les plus curieux du ve siècle.

L'assemblée assez nombreuse ne se composa que de prêtres; aucun évêque ne fut appelé à y siéger, hormis Jean de Jérusalem, qui s'en adjugea la présidence, et cette absence d'évêques avait pour but d'écarter tout d'abord les deux prélats gaulois, témoins oculaires de ce qui se passait en Occident. Non loin de lui, à une des places d'honneur, Jean avait fait siéger un laïque, Domninus, ancien duc de province, ancien chef de l'intendance des largesses, à qui ses services avaient valu le rang et le titre honorifique de vicaire des préfets. C'était un homme estimé dans le pays, fort pieux, fort instruit dans les matières de foi, pas assez pourtant pour se démêler des sophismes et des subtilités de la question. Domninus, qui devait aux fonctions qu'il avait remplies une certaine habitude du latin, et à sa suite un petit groupe de prêtres, dont plusieurs portaient des noms à physionomie occidentale, tels qu'Avitus, Vitalis, Passérius, semblent avoir joué dans la conférence le rôle d'interprètes officieux entre les Latins et les Grecs : un interprète officiel avait été institué d'ailleurs pour le même office. On put remarquer aussi l'absence de Jérôme au débat, soit qu'il n'eût pas été convoqué, soit qu'il eût préféré s'abstenir.

Quand la séance fut ouverte, Orose exposa les faits arrivés en Afrique à propos des prédications de Célestius. Il parla du concile de Carthage et des propositions condamnées par ce concile, lesquelles appartenaient à Pélage lui-même ou étaient des déductions logiques de ses principes. Il les présenta comme inséparables les unes des autres et formant un corps de doctrine parfaitement lié. Rempli de ses récentes communications avec Augustin, il répéta les démonstrations consignées par l'évêque d'Hippone dans le livre *De la nature et de la grâce* que celui-ci composait alors et dont Orose avait eu la confidence. Le prêtre espagnol invoqua encore à l'appui de son dire une lettre du même évêque aux fidèles de Sicile sur le même sujet. Comme il tenait à la main cette pièce, on lui cria de la lire, et il obéit. La lecture achevée, Jean ordonna qu'on fît entrer Pélage afin de l'entendre à son tour. Lorsque le moine hibernien parut, on lui demanda de divers côtés s'il reconnaissait avoir professé les opinions combattues par l'évêque Augustin, à quoi il répondit insolemment : « Qu'ai-je à faire avec Augustin? » La renommée du docteur d'Hippone, qui venait d'éteindre en Afrique par son zèle et son habileté le schisme si long des donatistes, était populaire en ce moment dans toute la chrétienté, et l'arrogant propos de Pélage souleva l'assemblée contre lui. Plusieurs membres opinèrent pour qu'il fût chassé de la conférence et exclu de la communion de l'église de Jérusalem; mais Jean fit la sourde oreille à toutes les réclamations; au lieu de chasser Pélage, il le fit asseoir au milieu des prêtres, quoiqu'il ne fût que moine laïque et que le caractère du débat en eût presque fait un accusé. Pour l'absoudre même de l'injure qu'il venait d'adresser à Augustin, Jean déclara la prendre pour lui. « C'est moi, dit-il, qui suis Augustin. — Si tu prends la personne d'Augustin, s'écria Orose avec animation, tâche donc de prendre aussi ses sentimens. »

Profitant d'un moment de silence, Jean demanda si ce qu'on lisait dans la lettre d'Augustin était contre Pélage ou contre d'autres que Pélage, ajoutant que si c'était contre ce moine lui-même, il fallait spécifier ce qu'on reprenait en lui. La tactique de l'évêque de Jérusalem était évidente, il cherchait à isoler le maître de ses disciples, à lui laisser pour son lot personnel quelques propositions générales d'une justification aisée en rejetant le reste sur le compte des disciples. Ainsi cantonné, pour ainsi dire, à la source de son hérésie, Pélage restait innocent du poison qu'elle pouvait dégager dans son cours. Cette conduite avait été constamment celle du moine breton pour sa propre défense, et Jean la lui appliquait pour le sauver. Le concile de Carthage avait condamné des propositions telles que celles-ci : « 1° que le péché d'Adam n'avait nui qu'à lui seul et non point aux autres hommes, que les enfans en naissant se trou-

vaient dans le même état qu'Adam avant sa chute, que le baptême enfin leur était salutaire comme sanctification, non point comme rémission; 2° qu'il était faux que tous les hommes mourussent par la mort et par la prévarication d'Adam, et qu'ils ressuscitassent tous par la résurrection de Jésus-Christ; 3° que l'ancienne loi avait autant de puissance que la nouvelle pour élever l'homme au royaume des cieux, et qu'avant la venue du Messie il y avait eu des hommes qui n'avaient point péché. » A mesure qu'on lisait ces propositions, Pélage répondait qu'elles n'étaient pas de lui. « Cependant, répliquait Orose, tu m'as dit toi-même que ta doctrine était que l'homme pouvait être sans péché et garder aisément les commandemens de Dieu, s'il le voulait. » Pélage reconnut qu'il l'avait dit et qu'il le soutenait encore. « Eh bien! ajouta Orose, c'est ce que le concile d'Afrique a détesté dans Célestius, ce que l'évêque Augustin a rejeté avec horreur, comme l'assemblée vient de l'entendre, ce qu'il condamne encore dans le livre *De la nature et de la grâce* en réponse à tes propres écrits, ce qu'enfin le bienheureux Jérôme, si célèbre par ses victoires sur les hérétiques, a condamné dans sa lettre à Ctésiphon, et qu'il réfute maintenant dans les dialogues qu'il est en train de composer. »

Jean l'interrompit alors avec véhémence, lui demandant quelle était sa qualité pour vouloir condamner Pélage, que, s'il se portait réellement accusateur, il le fît en termes nets et s'engageât à poursuivre juridiquement son adversaire devant lui, Jean, en sa qualité d'évêque de Jérusalem; mais de toutes parts on lui cria : « Il n'y a ici ni défenseurs, ni accusateurs, ni juges de Pélage; il y a une conférence où l'on essaie de s'éclairer et d'arrêter, s'il y a lieu, les ravages d'une hérésie mal comprise et enseignée par un laïque. » De plus en plus animé par l'opposition qu'il rencontrait, Jean commença une longue harangue dans laquelle il insista pour qu'une accusation formelle fût instruite devant son tribunal épiscopal. Il parla de l'impeccabilité de l'homme afin de donner à Pélage l'occasion d'en limiter l'étendue, et de la grâce de Dieu, pour que l'hérésiarque en reconnût vaguement l'utilité. Pélage, au milieu du bruit, fit alors cette profession de foi : « Anathème à quiconque prétend que sans le secours de Dieu l'homme peut atteindre la perfection de la vertu! » Il évita de dire « la grâce » et d'expliquer ce qu'il entendait par « le secours. » — « Assurément, repartit Orose, anathème sur celui qui nie le secours de Dieu! Pour moi, je ne le nie pas, et bien au contraire, c'est pour cela que je condamne ton hérésie. »

Tout cela se passait dans le plus grand désordre, les interruptions se croisaient, les déclarations se combattaient, les unes en grec, les autres en latin. Orose eut des doutes sur l'interprétation

d'une de ses pensées, doutes justifiés par le témoignage de Passérius et du prêtre Avitus, qui taxaient l'interprète d'inexactitude et d'erreur : on réclama le procès-verbal, mais il n'y en avait pas, Jean n'avait appelé à la conférence qu'un interprète mal sûr et point de secrétaire pour recueillir les opinions. Avec un juge si partial, le prêtre espagnol comprit qu'il y avait là un piége perfidement dressé par l'évêque pour le compromettre lui-même, et il termina par cette déclaration solennelle : « qu'étant Latin et l'hérésiarque aussi Latin, il pensait qu'il convenait de porter devant des juges de langue latine l'examen d'une doctrine plus connue des Latins que des Grecs, et que Jean n'était pas recevable à s'en établir le juge lorsque personne ne se proposait pour accusateur. » — « Ceci est vrai, s'écrièrent quelques membres de l'assemblée, on ne peut pas être tout à la fois avocat et juge. » L'assemblée se leva au milieu du tumulte, et la conférence fut rompue; cependant l'évêque ordonna qu'on rendît des actions de grâces à Dieu, et qu'on se donnât mutuellement le baiser de paix; puis, l'oraison ayant été récitée à haute voix, chacun retourna chez soi.

Cinq semaines après la conférence, comme on célébrait en grande pompe dans la basilique de la Résurrection l'anniversaire de sa dédicace, Orose alla se mêler aux prêtres qui assistaient l'évêque à l'autel; mais Jean, au lieu de le saluer selon la coutume, l'apostropha rudement en ces termes : « Que viens-tu faire ici, blasphémateur? — En quoi ai-je donc blasphémé? balbutia le prêtre stupéfait. — Je t'ai entendu dire ceci, reprit le prélat avec une colère croissante, que l'homme ne peut pas être impeccable, même avec le secours de Dieu. » Orose pouvait répliquer, l'étonnement et surtout le respect du lieu lui fermèrent la bouche. Cette scène finit là, mais on y vit clairement une déclaration de guerre aux Occidentaux adversaires de Pélage, contre lesquels Jean voulait retourner les imputations de blasphème et d'hérésie portées contre son protégé. Orose, il faut le dire, avait commis une grave imprudence non peut-être en déclinant la juridiction de l'évêque, mais en soulevant une question d'incompétence contre tous les Orientaux en ce qui concernait la doctrine attaquée. Habile à se faire arme de tout, Jean avait ameuté depuis la conférence presque tous les évêques de Judée contre Orose et principalement contre Jérôme, en qui il s'obstinait à voir l'instigateur de cette nouvelle querelle. Il ne négligeait rien dans ses propos et dans ses lettres pour réveiller l'aversion séculaire de l'église orientale contre sa sœur d'Occident et faire croire que, non contens de leurs prétentions en matière de suprématie et de discipline, les Latins voulaient encore faire la loi en matière de dogme, que l'attaque dirigée contre Pélage n'avait au-

cun autre but. Ces mensonges n'étaient pas difficiles à faire accepter en Orient, et tandis que l'évêque Jean remplissait à souhait sa mission de discorde, Pélage parcourait les diocèses de Syrie, répétant à satiété que les évêques d'Orient, avec leur profond savoir et leur esprit de justice, lui présentaient bien plus de garantie que tout l'épiscopat d'Occident.

La convocation d'un concile des prélats de Palestine à Diospolis, l'année suivante 415, sous la présidence du métropolitain de la province, fut la conséquence de leurs menées. Les évêques s'y trouvèrent au nombre de quatorze et dans une disposition telle qu'Orose, cité par Jean, n'osa pas y comparaître. Héros et Lazare s'abstinrent également, quoiqu'ils eussent eux-mêmes provoqué le synode par une requête à l'archevêque de Césarée; mais Héros s'excusa sur une indisposition subite, et Lazare sur la maladie de son ami. Seul Occidental au milieu de tous ces Orientaux, Pélage triompha sans conteste. Il fut vraiment le roi du concile, charmant l'assemblée par la facilité de son élocution en langue grecque, désavouant ses disciples et lui-même au besoin, accumulant distinction sur distinction, expliquant ses formules latines par des équivalens helléniques qui manquaient de justesse, et protestant à chaque phrase qu'il était catholique, qu'il voulait vivre et mourir dans le giron de l'église catholique, et qu'il prononçait un anathème général sur tous ceux qui s'en séparaient. Cette déclaration termina le synode au grand contentement de tous, et un décret fut rendu en ces termes : « puisque le moine Pélage, ici présent, nous a satisfaits par ses réponses, qu'il est demeuré d'accord de la véritable doctrine et qu'il rejette et exècre ce qui est contraire à la foi de l'église, nous le reconnaissons comme un membre de la communion catholique. » C'était absoudre Pélage en condamnant le pélagianisme : l'évêque de Jérusalem, qui avait tout conduit, donnait une nouvelle preuve de son adresse, sinon de sa bonne foi.

Il ne restait plus aux deux évêques gaulois et au prêtre espagnol qu'à regagner leur pays s'ils étaient soucieux de leur repos : aussi se trouvèrent-ils bientôt loin des côtes de Judée. Une agitation ardente avait suivi dans toute l'Asie le concile de Diospolis. Pélage, qui diffamait Jérôme, trouva de l'écho dans plus d'un évêque de Syrie et d'Asie-Mineure : l'un d'eux, Théodore de Mopsueste en Cilicie, alla jusqu'à jeter à la face du solitaire, qui maintenait si fermement le drapeau de la foi en Orient comme en Occident, la qualification d'*Aram*, qui en syriaque signifiait *malédiction*. Des conciliabules de prêtres et de moines l'effervescence passa dans le peuple; la populace des monastères s'unit à celle des campagnes, et les amis de Jérôme ne purent plus se montrer au dehors sans être

insultés. Leur vie fut plus d'une fois menacée. Une nuit enfin, un gros de paysans conduit par des chefs pélagiens se jeta sur le grand couvent de Bethléem. Les serviteurs et les moines firent bonne contenance; on se battit, et du côté de Jérôme un diacre fut tué. Tandis qu'on attaquait le monastère des hommes, une autre troupe courait à celui des femmes, armée de piques et de torches. Les portes furent enfoncées, des brandons lancés de toutes parts, et le sac commença. Plus d'une des saintes filles, réveillées en sursaut, tomba aux mains de ces forcenés. Eustochium et Paula, avec une énergie plus que virile, ralliant à leur suite leurs tremblantes compagnes, à demi nues comme elles, se firent jour dans la campagne, à travers la flamme et les armes, sous la protection de leurs serviteurs. Elles gagnèrent de là la tour de défense bâtie par Jérôme, ainsi que nous l'avons dit, à une extrémité de son monastère, et qui, destinée à fournir un refuge contre les courses des brigands arabes, servait maintenant de rempart contre des chrétiens et des moines. Le clergé de Jérôme, arrivé en bon ordre et à temps, couvrit heureusement la retraite des femmes. Beaucoup de sang fut répandu, et les monastères, pillés et incendiés, n'auraient bientôt présenté qu'un monceau de cendres, si les habitans de Bethléem, attirés par le bruit, n'avaient éteint le feu et dispersé à coups de bâton et d'épée les assassins chargés de butin. Il fallut du temps pour que les bâtimens pussent être réparés, et en attendant moines et vierges s'installèrent comme ils purent soit dans la ville, soit sur les décombres de leurs cellules.

Ces infortunés, dénués de tout, demandèrent à Jean de Jérusalem vengeance et protection spirituelle, au gouverneur de Césarée protection matérielle et châtiment des coupables. Jean répondit qu'attribuer ce désordre aux moines de son église c'était une calomnie, et quelques-uns des frères de Jérôme, ayant protesté, furent jetés en prison. Lui-même, vieux et malade, supporta ce nouvel assaut sans broncher. Il y fait allusion en ces termes dans son commentaire de Jérémie, qu'il composait alors : « quoique Ananie, fils d'Asar, s'oppose à Jérémie, que Sémeïas fasse mettre le prophète aux fers et que le prêtre Sophonie soutienne le mensonge des faux prophètes, tout ce qu'ils peuvent faire, c'est d'enchaîner les prédicateurs de la vérité; mais la vérité elle-même, ils ne la vaincront pas! » Eustochium et Paula, avec beaucoup de fermeté, adressèrent leurs plaintes au pape Innocent, se gardant de charger personne en particulier et s'exprimant sur l'évêque Jean de la façon la plus réservée. Leurs lettres, auxquelles Jérôme en joignit une, passèrent à Rome par l'intermédiaire de l'évêque Aurélius de Carthage, et Innocent se servit de la même voie pour y répondre, ce qui indique-

rait qu'une surveillance rigoureuse était exercée soit par l'évêque Jean, soit par le gouverneur de Césarée sur les relations de Bethléem avec l'Italie, et qu'on y vivait en quelque sorte bloqué. Cependant le pape, informé de divers côtés que Jean de Jérusalem avait prêté la main à ces violences, si Pélage et lui n'en étaient pas les auteurs directs, lui adressa une remontrance qui malheureusement n'arriva qu'après la mort du coupable. Sous son successeur Praylus, le sort des solitaires s'améliora. Le premier acte du nouveau prélat fut d'interdire à Pélage le séjour de Jérusalem; toutefois les pélagiens continuèrent à remuer sur plusieurs points de la province. « Catilina est parti de la ville, écrivait Jérôme; mais ses complices sont demeurés à Joppé avec Lentulus. »

Cette odieuse persécution valut à Jérôme et à ses compagnons l'intérêt de tous les cœurs généreux. Quelques personnes, que des préventions avaient éloignées d'eux auparavant, se rapprochèrent; dans le nombre furent Mélanie et les siens, qui avaient accepté comme un héritage de famille les rancunes de l'implacable aïeule. Mélanie, Pinianus, Albine, s'étaient abstenus jusqu'alors de fréquenter les couvens de Bethléem; ils y coururent et restèrent les fidèles amis des persécutés. Cette réconciliation apporta dans les tristesses d'Eustochium et de Jérôme plus d'un éclair de joie. Cependant les scènes terribles qu'ils venaient de traverser eurent sur Eustochium un contre-coup funeste; sa santé, depuis longtemps affaiblie, déclina rapidement, et il fallut enfin se résigner à la perdre. On ne sait rien sur ses derniers momens, sinon qu'elle expira le 28 septembre de l'année 418, la seizième depuis la mort de sa mère, et que sa fin fut comme l'approche d'un doux sommeil. Elle reçut, ainsi que Paula, la sépulture sous la crypte de Bethléem. Son cercueil y fut déposé dans une chambre tumulaire creusée non loin du sépulcre que Jérôme s'était préparé à lui-même, et qui ne devait pas longtemps attendre.

IV.

C'était trop de douleur pour la vieillesse déjà avancée de Jérôme, il ne survécut que de deux ans à cette seconde fille de son cœur. La double vocation d'Eustochium et de Blésille avait été, on s'en souvient, le signal de ses persécutions et de sa gloire. De la chère église domestique où il avait versé si abondamment sa lumière, tout se trouvait éteint, hormis lui seul. Marcella, Asella, Paula, Fabiola, Pammachius, la plupart enfin avaient cessé de vivre, les uns enlevés par les maladies ou l'âge, les autres par la tempête des guerres barbares. Le palais du mont Aventin avait été profané

par les outrages d'une soldatesque féroce, et la sainte retraite souillée de sang. Rome elle-même avait disparu, car pour un cœur romain tel que celui de Jérôme son abaissement, sa captivité, c'était sa mort; il redisait souvent le vers d'un vieux poète : « que survit-il quand Rome a péri? » Ces ruines accumulées pesaient sur son âme comme la tombe de tout ce qu'il avait aimé.

Il passa les deux dernières années de sa vie dans une morne tristesse, n'écrivant plus que pour féliciter Augustin de ses triomphes contre les pélagiens. Sa voix était devenue si faible qu'on l'entendait à peine parler, et sa maigreur excessive avait rendu son corps comme transparent. Bientôt il lui fut impossible de se lever sur son grabat sans l'aide d'une corde fixée à la voûte de sa cellule; dans cette position, il récitait ses prières ou donnait ses instructions aux moines pour la conduite du monastère. Il expira enfin le 30 septembre de l'année 420, âgé d'environ soixante-douze ans, après trente-quatre ans de séjour à Bethléem. Son regard mourant put rencontrer à ses côtés une fille des Scipions, cette jeune Paula, son enfant spirituel dès le berceau. C'était la troisième génération de femmes que la plus illustre des maisons romaines envoyait à ce prêtre dalmate pour être ses anges gardiens au désert : celle-ci fut l'ange du dernier adieu. Nous ne savons rien des obsèques de Jérôme, sinon que son cercueil fut déposé où il l'avait ordonné lui-même, dans la roche creusée où se lit encore aujourd'hui son nom.

La légende s'empara naturellement de cette vie marquée d'un cachet si poétique et parfois si étrange. Les hagiographes la remplirent de prodiges, et, à les en croire, nul lieu de la Judée ne fut plus abondant en miracles que le tombeau de Jérôme. La renommée de son immense savoir dans les saintes Écritures fit de lui une espèce d'initiateur des âmes aux choses divines dans l'autre vie, rôle que Dante, avec moins de raison, attribua plus tard à Virgile. On assura que trois fidèles, morts en invoquant son nom, et qui avaient voulu que leurs cadavres fussent étendus sur son cilice, ressuscitèrent à la vie, et rapportèrent que Jérôme avait guidé leurs âmes à travers le paradis, l'enfer et même le purgatoire, leur expliquant les mystères du monde surnaturel, l'ineffable félicité des élus et le terrible sort des méchans. Le moyen âge, qui n'admirait la vie ascétique que dans la peinture des pères de la Thébaïde, fit disparaître de l'ermitage de Bethléem les gracieuses figures d'Eustochium et de Paula, pour les remplacer par un lion, le protégé de Jérôme, puis son protecteur et son serviteur reconnaissant. Jérôme, suivant un biographe du IXe ou du Xe siècle, avait vu arriver dans sa cellule un lion d'une énorme grosseur, boitant d'une patte blessée, et il l'avait guéri. Ce lion se donna à lui, d'après la légende, et quand

le monstrueux animal n'était pas aux pieds de son maître, il gardait dans les champs l'âne du monastère, faisait parfois l'office de bête de somme, écartait les voleurs et les eût mangés au besoin par fidélité. Cette fable eut une créance universelle au moyen âge, et plus d'un croisé de l'armée de Godefroy crut apercevoir dans les campagnes de Bethléem, parmi les rochers de la patrie de David, le saint ermite suivi de son lion. La légende est l'apothéose populaire des hommes d'élite, heureux qui sait la mériter! Nul n'en fut plus digne assurément que celui qui, caché au fond d'une caverne, en un coin de la Judée, fit battre tant de cœurs dans l'univers, et dont la vie solitaire nous fournit le plus vivant et le plus parfait tableau de son époque.

Une tradition de l'église romaine raconte qu'au VIIe siècle, lors de l'invasion des Sarrasins à Jérusalem, un moine de Bethléem eut une vision : Jérôme lui apparut en songe, et d'une voix impérieuse lui commanda d'enlever son corps pour le porter à Rome dans l'église de la bienheureuse Vierge Marie, aujourd'hui Sainte-Marie-Majeure. Trois nuits de suite, la même image se présenta devant ses yeux, de plus en plus irritée et menaçante, car le moine hésitait ou différait. Résolu enfin à obéir, le pieux voleur, armé d'une torche et d'un levier, se glissa dans la crypte, fouilla le tombeau, et les ossemens de celui qui avait fui le monde pour le désert furent ravis au désert et dispersés dans le monde. Ce récit, tiré d'une chronique qu'on montrait au XVIe siècle dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure et qui était destinée à couvrir d'une sorte d'authenticité de prétendues reliques, est rejeté par une saine critique, ainsi que beaucoup d'inventions de ce genre. Nous donnons volontiers la main à cet arrêt de l'histoire. Nous aimons à supposer que le corps de Jérôme n'a point quitté la retraite sauvage qu'il avait disposée avec tant de soin pour sa *dormition*, suivant l'expression chrétienne, comme on se prépare pour la nuit un lit de repos, à quelques pas de la crèche du Sauveur, près de la salle voûtée, « son paradis d'étude, » plus près encore des chères cendres dont il n'avait voulu être séparé ni dans la vie ni dans la mort.

Le principal des disciples de Jérôme, Eusèbe de Crémone, d'après une opinion probable, prit la direction du couvent d'hommes après le décès de son maître; Paula continua de diriger les monastères de femmes. Nous ne savons rien de plus. Avec la correspondance de Jérôme s'éteignent les souvenirs intimes de cette société chrétienne de la fin du IVe siècle, si gracieuse, si extatique et si savante : encore quelques lettres d'Augustin, quelques autres aussi de Paulin de Noles, et la nuit se fait sur l'Occident.

AMÉDÉE THIERRY.

POMPÉI

LA VIE DE PROVINCE DANS L'EMPIRE ROMAIN [1]

Nous savons très bien de quelle manière on passait le temps à Rome. Les anciens auteurs sont pleins, à ce sujet, de renseignemens curieux. On peut, avec les lettres de Cicéron, refaire la journée d'un homme d'état. Les satires d'Horace nous peignent au naturel l'existence d'un flâneur dont l'occupation principale consiste à se promener au Forum ou le long de la Voie-Sacrée, à regarder les joueurs de balle au champ de Mars, à causer avec les marchands de blé ou de légumes, et le soir à écouter les charlatans et les diseurs de bonne aventure. Juvénal, plus indiscret, nous laisse entrevoir l'intérieur d'un affreux cabaret, rendez-vous des matelots, des voleurs, des esclaves fugitifs, et au fond duquel les employés des pompes funèbres dorment côte à côte avec les prêtres mendians de la grande déesse. Ce qui nous échappe, c'est la vie de province (2). Il est probable que nous la connaîtrions mieux, si nous avions conservé tout le théâtre latin. Comme les habitans des grandes villes aiment assez à plaisanter du ridicule des petites, on peut supposer que les auteurs de mimes et d'atellanes ne se fai-

(1) Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié l'article intéressant que M. Marc-Monnier a consacré à Pompéi (*Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1863). Je me garderai bien de le recommencer. Il ne sera pas question ici d'impressions de voyage; c'est un sujet tout historique que j'essaie de traiter. Pour la description des monumens, je renvoie à M. Marc-Monnier, qui les connaît mieux que personne, et qui eu l'avantage de recueillir si souvent les explications du savant directeur des fouilles, M. Fiorelli.

(2) J'entends ici le mot province au sens français, tout ce qui n'était pas Rome, et par conséquent l'Italie aussi bien que la Gaule ou l'Espagne. Les Romains faisaient une distinction, et ils ne comprenaient pas d'ordinaire l'Italie dans ce qu'ils appelaient la province.

saient pas faute d'en rire. C'est ce que prouvent les titres de quelques-unes de leurs pièces, et les courts fragmens que nous en avons conservés. Pomponius et Novius s'étaient amusés plus d'une fois à peindre les mésaventures d'un candidat. Il s'agissait sans doute des élections de quelque petit municipe : les Romains n'auraient point souffert qu'on se moquât de celles de Rome. Dans une pièce intitulée *la Sétinienne*, le poète Titinius avait mis sur la scène une de ces provinciales endurcies qui s'imaginent facilement que le monde entier tourne autour de leur village. C'est à lui qu'elles ramènent tout; elles croient que tout est fait pour lui. Celle-là, pendant qu'on lui montre Rome, ne songe qu'à son cher Sétia. « Ah! répond-elle à ceux qui lui font voir le Tibre, quel service on rendrait au territoire de Sétia, si on pouvait l'y faire couler! » Par malheur, ce ne sont là que des fragmens bien courts; ces pièces ont péri à peu près entièrement, et le peu qui nous en reste ne fait qu'exciter notre curiosité sans la satisfaire.

Si nous nous adressons aux écrivains qui nous sont parvenus tout entiers, nous ne sommes guère plus heureux. En général, ils ne nous parlent de la province que pour nous dire la répugnance profonde qu'elle leur cause. Elle n'était pas plus à la mode alors qu'aujourd'hui parmi les lettrés et les beaux esprits. Tous déclaraient d'un commun accord qu'il n'était pas possible de vivre hors de Rome. Sans doute on était bien forcé de reconnaître que c'était un des séjours les plus malsains du monde. La Fièvre y avait eu des autels dès le règne de Numa, et les prières qu'on lui faisait depuis si longtemps ne la désarmaient guère (1). Sénèque avoue qu'il suffisait de quitter un moment cette lourde atmosphère de poussière et de fumée pour se sentir mieux portant; mais on ne la quittait jamais volontiers. Cicéron, pendant qu'il y vivait tranquille, ne se gênait pas pour dire, même dans ses discours publics, que c'était une ville fort laide et très mal bâtie, que les maisons étaient trop hautes, et les rues trop étroites. Il changea d'opinion dès qu'il fut forcé d'en sortir. « Qu'elle est belle! » s'écriait-il en y rentrant : il lui suffisait d'en avoir été banni quelques mois pour la trouver admirable. Cependant il la quitta encore quelques années plus tard pour aller gouverner la Cilicie; mais cette fois aussi il se mit à la regretter aussitôt qu'il l'eut perdue de vue. Il n'était pas arrivé dans sa province qu'il s'occupait déjà des moyens d'en

(1) On peut voir, sur l'insalubrité de Rome, le premier chapitre de l'excellent ouvrage intitulé *Sittengeschichte Roms*, qu'un savant professeur de Kœnigsberg, M. Friedlænder, a récemment publié. C'est un livre plein de renseignemens curieux sur la vie romaine au temps de l'empire. Le premier volume vient d'être traduit en français par M. Vogel sous le titre de *Mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins*.

revenir le plus tôt possible. Pendant qu'il administrait des pays plus grands que des royaumes, qu'il commandait des armées, qu'il recevait les complimens du sénat sur ses victoires, il ne se consolait pas d'être si loin du Capitole, il écrivait à son ami Cælius des lettres désolées dans lesquelles il lui recommandait de ne jamais quitter Rome et de vivre toujours à cette lumière : — *urbem, urbem, mi Rufe, cole, et in hac luce vive!* — A la rigueur, on comprend qu'un homme d'état ne consentît pas à perdre le forum de vue; il avait trop d'intérêt à ne pas s'en éloigner. Ce qui surprend davantage, c'est que les pauvres gens eux-mêmes, à qui la vie était si chère et si difficile à Rome, s'obstinaient aussi à y rester. Juvénal a décrit d'une façon fort éloquente à quelles misères un pauvre client comme lui y est tous les jours exposé. Pour se donner le courage d'en sortir, il se vante à lui-même le séjour de Sora, de Fabrateria, de Frusinone, charmantes villes où l'on ne risque pas d'être écrasé le matin par les voitures et assassiné le soir par les voleurs, où l'on peut acheter une maison et un jardin au prix que coûte à Rome la location annuelle d'un obscur taudis. « Ah! se dit-il avec une émotion qui nous touche, c'est là qu'il te faut vivre, amoureux de ta bêche et soignant bien ton petit clos; il te rapportera assez de légumes pour régaler cent pythagoriciens. C'est quelque chose, n'importe où, n'importe dans quel coin, d'être propriétaire, ne fût-ce que d'un trou de lézard! » Et pourtant Juvénal ne parvint pas à se convaincre; il demeura à Rome, où Martial nous le fait voir se fatiguant le matin à gravir les rampes du grand et du petit Cœlius pour aller faire sa cour aux grands seigneurs. Stace au moins montra plus de résolution. Il voyait sa réputation croître, sans que sa fortune augmentât. Il était le premier poete de Rome et l'un des plus misérables. Il lui fallait pour vivre chanter les amours des gens riches et célébrer sur tous les tons les vertus de Domitien. Ce qui lui faisait le plus de peine, c'est qu'il avait une grande fille à marier, une fille pleine de talens, qui jouait de la lyre et chantait à ravir les vers de son père. Malheureusement il n'avait pas de dot à lui donner, et « sa belle jeunesse s'écoulait stérile et solitaire. » Il prit le parti de retourner à Naples, son pays, où il espérait trouver une existence plus facile et des gendres moins exigeans; mais sa femme refusa de le suivre. C'était une de ces Romaines obstinées qui ne croyaient pas qu'on pût vivre ailleurs que sur une des sept collines. A l'idée de quitter Rome, elle poussait de profonds soupirs et passait les nuits sans sommeil. En vain Stace lui dépeignait-il en vers charmans les merveilles de Pouzzoles et de Baïes, ce pays enchanteur « où tout se réunit pour charmer la vie, où les étés sont frais et les hivers tièdes, où la mer vient tranquillement mourir sur

ces rivages qu'elle caresse; » elle ne songeait jamais qu'à Suburra et aux Esquilies : elle était femme à regretter les ruisseaux de Rome en présence de la mer de Naples.

Cette répugnance que la province inspirait aux beaux esprits de Rome explique le silence qu'ils ont gardé sur elle : on n'aime pas à parler de ce qui déplaît; aussi en parlent-ils le moins qu'ils peuvent, et ce qu'ils disent ne nous apprend rien de précis ni de nouveau. On serait donc aujourd'hui fort embarrassé pour deviner de quelle manière se passait la vie dans une petite ville de l'empire romain, si, fort heureusement, on n'en avait découvert une. La découverte de Pompéi nous console tout à fait du silence des écrivains anciens. Pour savoir comment on vivait hors de Rome, nous n'avons plus besoin de réunir à grand'peine des textes insignifians et douteux, une courte promenade dans Pompéi nous en apprend bien davantage.

I.

Avant même d'avoir mis le pied sur la voie des tombeaux, par laquelle commence ordinairement cette promenade, il y a une vérité dont nous devons être convaincus, c'est que Pompéi avait dû chercher autant que possible à ressembler à Rome. Dans tous les pays où il existe une capitale importante, elle exerce sur les autres villes un attrait souverain; on imite ses monumens, on copie ses modes, on reproduit son langage, on vit de sa vie. Au Ier siècle, tout l'univers avait les yeux sur Rome; ses usages avaient pénétré partout. Seule, la civilisation grecque résistait encore : l'Orient se défendait avec énergie contre ce qu'il appelait une invasion de barbares; mais en Occident les nationalités les plus vigoureuses et les plus rebelles s'étaient laissé vaincre. L'Espagne, la Gaule, la Bretagne, subissaient les mœurs aussi bien que les lois du vainqueur; comme disent nos voisins d'outre-Rhin, le monde s'était *romanisé*.

L'influence romaine s'insinuait dans les pays vaincus par plusieurs côtés à la fois. Pendant que les légions, en traversant l'empire pour aller camper aux frontières, la faisaient pénétrer dans les classes populaires par cette affinité naturelle qui partout lie le peuple avec les soldats, les négocians qui s'étaient établis à la suite des armées communiquaient ou même imposaient leurs habitudes et leur langue aux marchands, aux agriculteurs, à tous ceux qui avaient affaire à eux pour leur vendre leurs produits ou acheter ceux de Rome. Quant à la société distinguée, elle se trouvait en rapport avec les intendans (*procuratores*), les propréteurs, les pro-

consuls que l'empereur et le sénat envoyaient gouverner les provinces. Ces personnages étaient toujours des gens du meilleur monde, chevaliers ou sénateurs, habitués à fréquenter le palais de César, et qui apportaient tous les ans comme un air de Rome dans ces contrées éloignées; ils étaient souvent accompagnés par leurs femmes, ils avaient toujours avec eux des fils de grandes familles qui venaient s'instruire aux affaires par leur exemple, et des affranchis qui leur servaient de secrétaires. C'était une sorte de cour sur laquelle se réglait la bonne société des villes où ils résidaient. A ce contact journalier des marchands, des soldats et des gouverneurs, les provinces étaient devenues romaines. Tacite dit qu'on y lisait avec soin les journaux de Rome pour se tenir au courant des moindres aventures qui se passaient au sénat ou sur le forum; on y répétait les bons mots contre les maîtres du moment, on voulait y savoir les belles phrases et les pensées brillantes des orateurs en renom. Les ouvrages nouveaux des auteurs à la mode se lisaient partout. Les libraires de Lyon réclamaient les derniers plaidoyers de Pline, ceux de Vienne vendaient les épigrammes de Martial, et ce poète nous dit avec orgueil qu'on chantait ses vers partout où s'étendait la domination romaine. Même chez les peuples peu connus, mal soumis, Rome pénétrait par ses arts et sa littérature autant que par ses armes. « La Gaule, dit Juvénal, a fait l'éducation des avocats bretons, et l'on dit que Thulé songe à se procurer un professeur public d'éloquence. » Juvénal veut plaisanter, mais il n'exagère pas autant qu'il croit. La Bretagne était une des dernières conquêtes de l'empire et en apparence une des moins solides; on sait pourtant quels déchiremens elle éprouva quand il lui fallut s'en séparer au moment des invasions. Il est donc probable que ces provinces éloignées, ces pays perdus ménageaient plus d'une surprise au Romain qui les visitait : il devait être fort étonné de ne pas s'y sentir trop dépaysé, il y retrouvait même quelquefois ce qu'on a le plus de peine à transporter d'un pays à l'autre, cette élégance dans les manières, cette finesse dans le langage, ce tour particulier dans les railleries, enfin toutes ces qualités délicates que les Romains comprenaient sous le nom d'*urbanité*, parce qu'ils les croyaient attachées au séjour de la grande ville. Quand Martial arriva à Bilbilis, dans le cœur de l'Espagne, il se croyait dans un pays de sauvages et gémissait d'y être venu. Quelle ne fut pas sa surprise d'y trouver une véritable Romaine! Les éloges qu'il donne à Marcella, même en faisant la part de la politesse, montrent que l'urbanité avait pénétré jusqu'à Bilbilis. « Prononce un seul mot, lui disait-il, et le Palatin croira que tu lui appartiens. Aucune des femmes qui sont nées dans Suburra ou qui habitent les pentes du Capitole ne pourrait lutter

avec toi. Toi seule adoucis mes regrets d'avoir quitté la ville maîtresse; seule, tu suffis à la faire revivre tout entière pour moi! »

Si les belles manières du Capitole et du Palatin se retrouvaient au fond de l'Espagne, si l'on étudiait la rhétorique à Thulé, si d'un bout du monde à l'autre on reproduisait fidèlement les usages et les modes, la façon de parler et de vivre de Rome, il est clair que la question que nous nous sommes posée devient plus facile à résoudre. Nous cherchons à connaître la vie de province dans le premier siècle de l'empire : puisqu'on tâchait partout de copier Rome, nous n'avons qu'à réduire la vie romaine à des proportions plus humbles, et nous saurons de quelle façon on passait le temps dans les provinces.

La visite qu'on fait à Pompéi confirme entièrement cette opinion, et l'imitation des usages de Rome s'y retrouve à chaque pas. C'était pourtant une ville ancienne et qui avait changé bien des fois avant d'en venir à l'état où nous la voyons. Elle était Osque d'origine, le voisinage de Naples l'avait rendue à moitié grecque, Sylla en avait fait une colonie romaine; mais la trace de ces changemens est bien peu visible aujourd'hui. L'osque ne se montre que dans quelques inscriptions; le souvenir de la Grèce n'est rappelé que par l'exquise délicatesse des sculptures et des tableaux. Au contraire Rome est vivante partout : cette dernière influence a recouvert et presque effacé toutes les autres. Il n'y a pas lieu d'en être fort surpris. Lorsqu'on sait que dans les petites bourgades de la Bretagne il y avait des portiques comme au champ de Mars, quand les inscriptions nous montrent que les habitans d'un village inconnu de la Germanie avaient voulu avoir un Vatican, on ne s'étonne pas de voir qu'on tînt à reproduire le forum et le Capitole dans une ville de Campanie.

Pompéi, c'est donc Rome en petit; la vie à Pompéi devait être la vie romaine en miniature. Quand nous n'aurions que les débris de ces monumens ruinés qu'on y découvre, sans rien qui nous les expliquât et nous en apprît l'usage, il nous serait facile de le deviner en songeant à ceux de Rome. Nous savons ce qu'on allait faire à l'amphithéâtre Flavien, dans les thermes de Titus, sous les portiques de Livius ou d'Octavie. Pour rendre la vie à Pompéi, pour ranimer ces rues et ces places désertes, il nous suffit d'y transporter par l'imagination les scènes dont celles de Rome étaient le théâtre ordinaire. Par exemple, dans ce forum étroit, mais charmant, centre et cœur de la cité, plaçons quelques flâneurs de petite ville, qui s'y rassemblent le soir, non pas pour s'entretenir des affaires publiques, médire des puissans du jour ou raconter les bruits qui viennent de chez les Germains et les Parthes, mais pour rire des mésaventures

du voisin, ou tout au plus pour plaisanter en passant d'un édile trop sévère ou d'un duumvir peu généreux. Peuplons ces portiques des élégans de l'endroit, les nobles fils de Pansa ou d'Holconius, qui viennent y faire admirer leur toilette irréprochable, copiée sur celle des Romains à la mode qui visitent Baïes tous les ans pendant la saison des bains. Remplissons ce vaste amphithéâtre de spectateurs empressés et de femmes coquettes qui y sont venues un peu pour voir et beaucoup pour être vues, — *spectatum veniunt, veniunt spectentur ut ipsæ.* — Supposons que tout ce peuple est réuni pour assister à quelqu'une de ces grandes tueries de bêtes ou d'hommes qu'on aimait tant à Pompéi. Si nous voulons nous figurer les différentes scènes que suivent avec un si vif intérêt tous ces regards curieux, il n'y a rien de plus facile : nous n'avons qu'à jeter les yeux sur les bas-reliefs du tombeau de Scaurus, où elles sont si fidèlement représentées. On y voit des chasseurs qui combattent des tigres avec le manteau et l'épée, comme les toréadors d'aujourd'hui; on y voit des gladiateurs de toute espèce, mirmillons, thraces ou rétiaires, qui sont aux prises. Tous les accidens de la lutte y sont reproduits : ils s'attaquent et se défendent avec vigueur; le vaincu lève un doigt en l'air pour implorer la pitié du public, et si le public refuse de lui faire grâce, le vainqueur l'achève. Il nous est aisé de transporter par l'imagination tous ces combats dans l'arène et de les placer sous les yeux des spectateurs. Nous pouvons aussi, pour que rien ne manque à la fête, supposer qu'au milieu de l'émotion générale un des jeunes élégans dont je parlais tout à l'heure, beaucoup plus occupé de quelque jolie femme assise à ses côtés que du spectacle, profite de l'occasion pour faire connaissance avec elle. Les choses se passaient souvent ainsi à Rome, c'est Ovide qui nous l'apprend. « Il arrive, nous dit-il, que celui qui venait regarder les blessures des autres se sent lui-même blessé. Tandis qu'il cause avec sa voisine, que pour frôler sa main il lui demande le programme (1), tandis qu'il cherche à engager quelque pari avec elle, le trait de l'amour pénètre dans son cœur. Il pensait n'être que le spectateur du combat, il en devient aussi la victime. » Ces vers charmans d'Ovide reviennent à la mémoire quand on visite l'amphithéâtre de Pompéi, et on imagine sans peine que des scènes pareilles se sont passées bien des fois sur ces gradins aujourd'hui ruinés. — On le voit, les monumens de Pompéi s'animent rien que par le souvenir de ceux de Rome, auxquels ils ressemblent, et quand on se rappelle les récits des historiens ou les vers des poètes, on

(1) Cicéron parle aussi de ces programmes du spectacle, *gladiatorum libelli*, qu'on vendait à ceux qui allaient y assister. — *Phil.*, II, 38.

n'a pas besoin d'un grand effort d'imagination pour leur rendre la vie.

Mais cet effort même, si facile qu'il soit, nous est inutile; nous avons ici très peu besoin d'imagination et de conjectures. Une circonstance heureuse nous les épargne. Ces monumens portent presque toujours des inscriptions; ils semblent donc prendre la parole pour nous apprendre d'eux-mêmes et de ceux qui les fréquentaient ce que nous désirons savoir. Les inscriptions étaient alors le seul moyen d'information et de publicité qu'on possédât; aussi étaient-elles très nombreuses dans les villes anciennes. On en retrouve de trois espèces différentes à Pompéi, d'abord celles qui sont gravées sur le marbre ou sur la pierre, tantôt au fronton des temples pour nous apprendre qui les a construits, tantôt sur la base des statues pour nous faire savoir le nom du personnage qu'elles représentent et les fonctions qu'il avait remplies. Ces inscriptions étaient destinées à vivre autant que le monument qui les portait, et le hasard qui nous les a conservées n'a pas commis d'indiscrétion. Il y avait ensuite celles qui étaient peintes avec un pinceau, en rouge ou en noir, sur les murailles des maisons ou des portiques. Celles-là, beaucoup plus curieuses pour nous que les premières, remplissaient l'office de nos affiches d'aujourd'hui. C'est par elles qu'au moment des élections on recommandait les candidats au choix de leurs concitoyens; c'est par elles qu'un entrepreneur de spectacle faisait connaître le jour et le programme de ses représentations, qu'un propriétaire apprenait au public qu'il avait un appartement à louer pour le terme de juillet, et que le maître de l'auberge du Coq ou de l'Éléphant invitait les voyageurs à loger chez lui en leur promettant un bon dîner et toute sorte de commodités, *omnia commoda præstantur*; c'est par elles aussi qu'on réclame les objets volés ou perdus et qu'on annonce qu'il y aura une récompense honnête pour celui qui les fera retrouver. « Une urne de vin a disparu de la boutique; celui qui la rapportera recevra 65 sesterces (13 francs); s'il amène le voleur, on lui donnera le double. » La troisième espèce d'inscriptions contient celles qui étaient simplement tracées avec la pointe d'un clou ou d'un couteau, soit par des amoureux qui se donnent le plaisir de saluer leur belle en passant, soit par quelque mauvais plaisant qui est bien aise de nous faire savoir qu'il a la pituite, ou qui traite sans façon de barbares ceux qui ont l'inconvenance de ne pas l'inviter à dîner, soit par quelques malins qui nous apprennent qu'Épaphra est un débauché, qu'Anomalus et Verecunnus sont des fainéans et qu'Oppius est un voleur (1). Ces *graf-*

(1) De ces trois classes d'inscriptions, la première a été recueillie par M. Mommsen

fiti, comme on les appelle en Italie, n'étaient pas faits pour venir jusqu'à nous. La destruction de Pompéi nous les a conservés, et c'est un grand bonheur. On ne se doute pas en vérité combien ces gamineries qui garnissent les murailles, quand la police les tolère, pourraient apprendre de choses à la postérité, si elles arrivaient aussi loin. L'étude de ces diverses inscriptions est pleine d'intérêt pour nous. Chacun de ces trois groupes différens nous fait pénétrer d'un degré dans la vie de la petite ville; chacun nous fait mieux connaître une classe particulière d'habitans. Tandis que les inscriptions monumentales nous introduisent dans le monde officiel, les *graffiti* nous entretiennent surtout des amours et des colères des petites gens. C'est avec les unes et les autres que je vais essayer de connaître Pompéi et ses citoyens.

A la première visite qu'on fait à Pompéi, on est très frappé de voir combien la ville, quoique ruinée, a conservé un aspect riant. Il ne semble pas qu'il y eût beaucoup de pauvres. Peut-être en effet, dans ces pays où existait l'esclavage, la fortune étant moins divisée, chacun en avait-il une meilleure part. En dehors des esclaves, qui ne comptaient pas, il y avait moins de gens qu'aujourd'hui forcés de travailler pour vivre. On avait plus de loisirs et on les passait plus gaîment. Aussi, à voir le nombre des édifices réservés au plaisir, on dirait vraiment que tout le monde ne songeait qu'à se réjouir. Il y avait sans doute des gens graves à Pompéi, mais comme en tout pays ils font moins de bruit que les autres, leur souvenir s'est effacé, et il y a bien peu de chose aujourd'hui qui le rappelle (1). Au contraire, dans ces rues et dans ces places, tout donne l'idée d'une vie gaie et riante, tout parle de plaisir.

(*Inscriptiones regni Neapolitani*, Lips., 1852), la dernière dans un ouvrage intéressant du père Garrucci, dont la seconde édition a paru à Paris en 1856, et qui est intitulé *Graffiti de Pompéi*. Malheureusement le père Garrucci est un de ces savans qui ne veulent pas se résoudre à ignorer quelque chose. Il faut qu'il rende raison de tout. Rien n'égale l'intrépidité de ses affirmations dans les questions les plus douteuses. Quant aux inscriptions tracées au pinceau, elles n'ont été réunies nulle part. Il faut les chercher péniblement dans le *Museo Borbonico*, le *Giornale degli scavi* ou les relations des voyageurs.

(1) On est pourtant amené à songer à eux quand on regarde ce charmant hémicycle qui se trouve près de l'avenue des tombeaux. C'est là que les gens sérieux de Pompéi, les vieillards surtout, devaient se réunir au déclin du jour, loin du bruit de ces plaisirs qui n'étaient plus de leur âge, et dont le spectacle impatiente un peu quand on ne peut plus en jouir. C'est un lieu admirable pour y parler de philosophie, j'entends de cette philosophie grecque, comme on la trouve dans Platon, toujours un peu souriante au milieu des pensées les plus graves. Si le voisinage des tombes doit inspirer des réflexions sérieuses, le beau spectacle qui se développe devant les yeux, la mer de Naples et ses merveilles, égaie nécessairement un peu l'esprit et l'empêche de trop incliner vers la tristesse. Ce lieu convient tout à fait à des entretiens comme celui du *Traité de la Vieillesse*, de Cicéron.

Sur ce point, les inscriptions s'accordent tout à fait avec les monumens; c'est aussi du plaisir, de l'amour, des spectacles, qu'elles nous entretiennent d'ordinaire. Les spectacles semblent avoir surtout charmé les habitans de Pompéi. On les avait toujours beaucoup aimés à Rome; on les aimait peut-être encore plus dans les villes moins importantes, où l'on avait moins de manières de passer le temps. A l'époque de Cicéron, le théâtre était leur plus grand amusement; les comédiens et surtout les comédiennes y étaient fort goûtés. En défendant un de ses cliens dont la jeunesse n'avait pas été fort sévère, il disait sans se gêner : « On l'accuse d'avoir enlevé une comédienne; c'est un divertissement que l'usage autorise, surtout dans les municipes. » A Pompéi, les spectacles étaient une véritable fureur : il y en avait de toutes les sortes, des combats de taureaux, des grandes chasses d'ours et de sangliers, des courses de chevaux, des luttes d'athlètes et quelquefois aussi des pantomimes. Nous savons que Pylade, le plus grand acteur de ce temps, est venu y donner des représentations; mais c'étaient les gladiateurs qui avaient la vogue : on en connaît cinq troupes différentes, et il n'est pas probable qu'on les connaisse toutes. Ces combats étaient annoncés par des affiches qu'on trouve encore en grand nombre sur les murailles; l'affiche donne la composition du spectacle; elle indique si des athlètes, des chasses, des tombolas, comme on dirait aujourd'hui, seront joints aux gladiateurs pour rendre la fête complète; elle n'oublie pas non plus d'indiquer qu'il y aura des tentes pour les gens qui craignent le soleil, *venatio, athletæ, sparsiones, vela erunt;* elle fixe le jour, tantôt en prévoyant qu'il pourra être reculé pour cause de mauvais temps, *qua dies patietur,* tantôt en annonçant, au grand plaisir des amateurs furieux, qu'il n'y aura pas de remise, et que l'on combattra, quelque temps qu'il fasse, *sine ulla dilatione.*

Ces spectacles étaient le divertissement le plus cher des habitans de Pompéi. Les ambitieux qui voulaient leur plaire ne l'ignoraient pas. Aussi les magistrats en espérance ou en exercice ne connaissaient-ils pas de meilleur moyen de s'attirer la bienveillance du peuple ou de l'en remercier, quand ils l'avaient acquise, que de lui offrir un combat de gladiateurs. L'un d'entre eux, le duumvir Clodius Flaccus, plus reconnaissant que les autres, en fit combattre ensemble trente-cinq paires dans une seule représentation. Le nom de Pompéi n'apparaît point souvent dans l'histoire. Tacite ne parle guère qu'une fois de cette petite ville, et c'est précisément au sujet d'un spectacle de ce genre. Il raconte que dans un de ces combats, qui naturellement ne portaient pas les âmes à la douceur, les habitans de Nucéria et ceux de Pompéi, chez lesquels se donnait la fête,

se prirent de querelle, qu'ils commencèrent par s'injurier et finirent par se battre, et qu'il y eut un très grand nombre de Nucériens tués. Le sénat punit les coupables, et il ordonna que ces combats seraient interdits pour dix ans à Pompéi. On ne pouvait pas infliger aux Pompéiens de châtiment plus grave. Ce qui prouve l'extrême popularité dont ces spectacles jouissaient chez eux, c'est l'habitude qu'ils avaient de dessiner partout des gladiateurs. On en trouve encore un très grand nombre sur les murailles, et dans les attitudes les plus diverses. D'ordinaire ils sont représentés combattant, tandis qu'à côté d'eux un vieux gladiateur retraité, reconnaissable à son bâton, règle et surveille le combat. Au-dessous, on lit le nom du personnage et le nombre des victoires qu'il a remportées. A la façon élémentaire dont ces croquis sont tracés, on reconnaît vite qu'ils ne sont point dus à des artistes de profession. C'étaient des gens du peuple ou des enfans qui enrichissaient ainsi les murailles de leurs chefs-d'œuvre. Les enfans à qui on laissait prendre un morceau de charbon ou de craie esquissaient un gladiateur comme aujourd'hui ils dessinent un soldat, et il est curieux de remarquer que la façon dont ces jeunes mains procèdent n'a pas changé. La méthode est la même, soldats et gladiateurs se ressemblent : c'est toujours une ligne plus ou moins droite qui représente le front et le nez et deux points qui simulent les yeux. Cependant quelques-uns de ces croquis informes ne manquent pas de certaines intentions comiques. Je recommande à ceux qui auront les planches du père Garrucci sous les yeux l'attitude arrogante et l'air de matamore d'Asteropœus le Néronien, fier sans doute de ses cent six victoires (pl. 11), et surtout l'encolure épaisse d'Achille dit l'invincible (pl. 12), dont l'embonpoint nous montre qu'on ne maigrissait pas toujours dans ce terrible métier.

Pompéi était donc une ville de plaisir. On le savait dans le voisinage, et je soupçonne qu'on y venait beaucoup des environs, comme les Grecs allaient à Corinthe. C'est sans doute un de ces visiteurs, ravi des divertissemens de tout genre qu'il venait d'y trouver, qui avait écrit en s'en retournant ces mots qu'on a lus sur les murs : c'est ici un lieu fortuné, *hic locus felix est*. Ce visiteur n'avait pas tort, et Pompéi méritait bien le nom de *colonie de Vénus* qu'on lui avait donné. Cette Vénus, divinité principale de la petite ville, c'était la Vénus physique, et, comme elle y était fort dévotement honorée, on l'appelait quelquefois aussi la Pompéienne. Son nom se retrouve sur les monumens publics, et plus souvent encore dans les inscriptions populaires. Un de ces artistes improvisés dont je viens de parler, qui crayonnaient partout des gladiateurs, ne trouve rien de mieux pour protéger son dessin que de

vouer à la colère de Vénus pompéienne celui qui se permettra d'y toucher : *abia Venere pompeiana iradam qui hoc læserit* (1). On ne sera pas surpris d'apprendre que le plus grand nombre de ces *graffiti* qu'on a retrouvés dans les ruines de la colonie de Vénus avaient été tracés par des amoureux. Lucien dit que de ce temps c'était l'usage d'écrire des déclarations d'amour sur les murailles; il y en a beaucoup à Pompéi, et, comme l'orthographe en est très diverse, on peut en conclure qu'elles ont été écrites par des gens qui appartenaient à des classes différentes de la société. Quelques-uns, pour célébrer leur belle, se contentent d'emprunter des vers aux poètes en renom, à Virgile (2), à Properce, à Ovide surtout: c'était le peintre des amours légers, *tenerorum lusor amorum;* aucun n'était plus à la mode parmi les jeunes gens. D'autres fois les vers sont tirés d'auteurs aujourd'hui perdus, ou même semblent composés tout exprès pour la circonstance, et il y en a qui ne sont pas trop mal tournés pour des vers de province. « Que je meure, dit l'amant heureux, si je souhaite d'être un dieu sans toi! *Ah! peream sine te si deus esse velim!* » — « A moi les amoureux! dit l'amant irrité, je veux rompre les côtes à Vénus! *Quisquis amat veniat, Veneri volo frangere costas.* » Les moins lettrés, les ignorans, c'est-à-dire le plus grand nombre, se contentent de parler en prose, et il leur arrive même de parler une prose assez barbare. Voici quelques-unes de ces inscriptions où ils expriment avec une grande naïveté leur amour ou leur colère. « Ma chère Sava, aime-moi, je t'en prie. — Nonia salue son ami Pagurus. — Methe la joueuse d'atellanes aime Chrestus de tout son cœur. Que Vénus pompéienne leur soit propice, et qu'ils vivent toujours en bon accord! — Asellia, puisses-tu dessécher! — Virgula à son ami Tertius : tu es trop laid! *Virgula Tertio suo : indecens es.* » Il y a deux de ces inscriptions qui méritent une mention spéciale, l'une parce qu'elle est d'un mari qui a le courage d'écrire sur les murs qu'il aime sa femme : *Primus Massilam amo uxorem*, l'autre parce qu'elle laisse entrevoir tout un petit roman. N'est-ce pas un pauvre amoureux, abandonné de sa maîtresse, qui la retrouve après l'avoir longtemps cherchée et qui écrit tristement sur la maison où elle

(1) Je ne change rien à ce latin barbare. On reconnaît facilement dans le mot *abia* pour *habeat* la forme italienne *abbia*.

(2) Qu'il nous soit permis de citer à ce propos une méprise assez plaisante du père Garrucci. Dans une ligne, dont quelques mots seulement sont effacés, il avait trouvé le sens suivant : « O toi qui pleures, comme une jument hennit, les fruits de tes entrailles que tu as perdus. » Avec un peu plus de mémoire, il se serait aperçu qu'il avait affaire à un vers de Virgile :

Quisquis es amissos hinc jam obliviscere Graios.

habite : « La voilà! la voilà! plus de doute! Romula vit ici avec un scélérat? *Tenimus! tenimus! res certa! Romula hic cum scelerato moratur!* »

On comprend bien que je ne puis pas tout citer. Je ne veux pas trop abuser de la permission qu'on accorde au latin de braver l'honnêteté. Si j'osais mettre sous les yeux du lecteur ces inscriptions libertines qui s'accordent si bien avec les peintures du musée secret, je lui donnerais, je le crains, une fort mauvaise idée de la moralité des habitans de Pompéi, et malheureusement cette idée serait juste. On prétendait généralement alors que les mœurs étaient bien meilleures dans les provinces qu'à Rome. Tacite et Pline se plaisent à vanter partout la vie honnête et frugale qu'on menait dans les municipes italiens; il semblerait, à les entendre, que si Rome était le rendez-vous de tous les vices, la vertu commençait immédiatement après l'enceinte de Servius. Je crains bien qu'il n'entrât dans cette opinion un peu de cette illusion qui nous fait croire que nous serions beaucoup mieux partout où nous ne sommes point. En tout cas, elle n'était pas vraie pour la ville que nous étudions en ce moment. Il est possible qu'on ne trouvât point la vertu à Rome, mais il est certain qu'il ne fallait pas la chercher non plus à Pompéi. Cette charmante ville était située dans un pays enchanteur, où tout porte à la volupté, où « l'éclat velouté de la campagne, la tiède température de l'air, les contours arrondis des montagnes, les molles inflexions des fleuves et des vallées sont autant de séductions pour les sens que tout repose et que rien ne blesse. » Elle était voisine de Naples, qu'on appelait déjà Naples la fainéante, *otiosa Neapolis*, et qui justifiait si bien le proverbe que l'oisiveté est mère des vices; elle était placée en face de Baïes, le plus beau lieu du monde, mais un des plus corrompus, de Baïes dont Martial dit qu'il y entrait quelquefois des Pénélopes, mais qu'il n'en sortait que des Hélènes. Tout se réunissait donc pour faire de ce pays un séjour dangereux à la vertu, et les inscriptions comme les monumens nous prouvent que Pompéi n'avait pas résisté à ces séductions puissantes du climat et de l'exemple.

II.

Quoique la plus grande partie du temps des Pompéiens fût consacrée au plaisir, il leur en restait cependant un peu pour les affaires. Tous les ans, le choix des magistrats venait les disputer à leurs amusemens habituels, et ils s'en occupaient avec une ardeur qui étonne chez eux. Malgré leur goût prononcé pour les spectacles et les divertissemens de tout genre, les inscriptions nous apprennent

qu'ils ne négligeaient pas tout à fait le gouvernement de leur petite ville.

Je crains de surprendre bien des gens en affirmant qu'il y avait un certain mouvement politique et une grande liberté administrative dans une ville de la Campanie pendant le règne des premiers césars : ce n'est pas ce qu'on suppose d'ordinaire. Lorsqu'on parle de l'administration romaine sous l'empire, tout le monde a devant les yeux l'idée d'un despotisme accablant et d'une centralisation étouffante. C'est qu'on confond les lieux et les temps : le despotisme n'existait qu'à Rome; la centralisation n'a commencé que plus tard. Quand Rome eut vaincu le monde, elle le traita moins durement qu'on ne le suppose. Impitoyable pendant la lutte, elle redevenait clémente après la victoire, toutes les fois qu'elle pouvait l'être sans danger. Elle avait trop de sens politique pour aimer les rigueurs inutiles. Généralement elle n'exigea des peuples soumis que les sacrifices qui étaient nécessaires pour assurer sa conquête. Elle leur laissa leurs usages et leur religion; elle ménagea leur vanité, dernière consolation des vaincus; elle honora leurs souvenirs. « Respectez les gloires du passé, écrivait Pline le Jeune à un gouverneur de province, et cette vieillesse qui rend les hommes vénérables et les villes sacrées. Tenez toujours compte de l'antiquité, des grandes actions, des fables même. Ne blessez jamais la dignité, la liberté ou même la vanité de personne. » La domination de Rome ne fut donc pas aussi tracassière que l'est ordinairement celle de l'étranger. Comme elle savait bien qu'on n'arrive pas à gouverner le monde entier malgré lui, elle cherchait à lui faire accepter son autorité en la lui faisant sentir le moins qu'elle pouvait; nulle part elle ne détruisit pour détruire, nulle part elle ne renversa ce qui pouvait se conserver sans péril. En abolissant partout la vie nationale, elle conserva autant que possible la vie municipale; c'était celle à laquelle les peuples tenaient le plus, et je crois bien que plusieurs d'entre eux, chez qui le lien national n'était pas très serré, durent s'apercevoir à peine de la conquête. Dans les pays les moins bien traités, les villes continuèrent à s'administrer elles-mêmes, avec cette réserve que les décisions qu'elles prenaient et les dépenses qu'elles s'imposaient pour leurs monumens ou leurs fêtes devaient être approuvées par le gouverneur romain : c'est à peu près le degré de liberté dont jouissent nos communes d'aujourd'hui; mais il y en avait beaucoup qui étaient affranchies de cette surveillance. On les appelait des villes libres, et elles l'étaient en réalité; on pouvait y établir les lois qu'on voulait, on n'y recevait pas de garnison romaine, on n'y payait de tribut à personne. Rome n'avait pesé sur elles, au début de la conquête, que pour mettre

partout le pouvoir aux mains de l'aristocratie : elle se méfiait par expérience de la mobilité des gouvernemens populaires; mais une fois cette révolution accomplie, elle les laissa libres de se gouverner comme elles l'entendaient.

Ainsi Rome n'eut pas cette manie puérile qu'on lui suppose de vouloir tout réglementer, de tout détruire pour le plaisir de tout renouveler et de ne rien souffrir qu'elle n'eût pas fait. Elle n'était point blessée de voir des archontes à Athènes, des démarques à Naples, des suffètes à Carthage; elle laissait à la Sicile les lois d'Hiéron, elle administrait l'Égypte avec les règlemens des Ptolémées. Elle ne chercha point à imposer au monde une constitution uniforme; elle n'essaya pas de ramener violemment à l'unité des peuples de races diverses. Cette unité se fit cependant; mais il ne serait pas difficile de prouver qu'elle se fit sans contrainte, que les vaincus la souhaitaient encore plus que le vainqueur, et qu'elle fut plutôt l'œuvre des sujets que celle du maître. Les peuples éprouvèrent tout d'abord un tel attrait vers la cité romaine que plusieurs, qui voyaient bien qu'ils ne pouvaient pas s'en défendre, prièrent Rome de les protéger contre eux-mêmes. Les Germains, les Insubriens, les Helvètes et d'autres peuples barbares de la Gaule stipulèrent, en traitant avec elle, qu'elle n'accorderait à aucun d'entre eux le droit de cité, même quand ils le demanderaient, tant ils se sentaient incapables de résister tout seuls à cet entraînement! Ces stipulations furent vaines, et de tous les côtés on vit les vaincus, avec un empressement étrange, quitter leurs usages nationaux et leurs lois, abandonner leur langue, la dernière chose qu'un peuple oublie, pour adopter celle du vainqueur. Une sorte d'uniformité s'établit donc dans le gouvernement du monde vers la fin de la république; mais il importe de remarquer que ce fut plutôt l'effet de l'élan spontané des peuples que de l'intervention du pouvoir. Au contraire Rome essaya quelque temps de s'y opposer. Sa fierté était blessée de ces imitations maladroites par lesquelles les vaincus semblaient vouloir s'élever jusqu'à elle. Par exemple, au lieu d'imposer au monde l'usage de sa langue, nous savons qu'elle en fit longtemps comme un privilége des peuples qu'on voulait récompenser et qu'elle l'interdisait à ceux qui ne lui semblaient pas en être dignes. Plus tard, quand la force des choses rendit ces distinctions inutiles, quand on copia partout le gouvernement de Rome, quand l'Occident entier parla sa langue, la correspondance de Pline et de Trajan montre avec quels scrupules les princes honnêtes, loin de vouloir agrandir leur pouvoir aux dépens des libertés locales, respectent les lois particulières et les priviléges exceptionnels de chaque cité. Rome n'est donc pas tout à fait coupable de cette uni-

formité qui s'impose alors à l'empire; elle s'est souvent faite sans elle, quelquefois malgré elle. Les premiers empereurs n'ont essayé d'établir l'unité que dans les choses où elle est vraiment nécessaire, et sans lesquelles une grande nation n'existe pas. Ils concentraient en leurs mains la direction politique des affaires et le commandement des armées; ils ne laissaient circuler que la monnaie frappée à l'effigie de César; ils voulaient que les mesures dont on se servait eussent été vérifiées par les édiles de Rome à l'étalon du Capitole; ils ne permettaient pas aux villes voisines et ennemies de vider leurs différends par la force, comme c'était l'usage avant eux; ils se faisaient les juges de leurs querelles et les réglaient sans appel. Quant à leur administration intérieure, ils y intervenaient le moins qu'ils pouvaient, et seulement lorsque la tranquillité publique rendait cette intervention nécessaire. Je ne prétends pas que toutes les villes jouissaient des mêmes libertés. La surveillance du pouvoir central et de son mandataire, propréteur ou proconsul, s'exerçait sur elles avec plus ou moins de rigueur, selon qu'elles étaient plus ou moins éloignées de la capitale ou de l'Italie, selon les droits qu'elles avaient reçus au moment de la conquête ou depuis leur soumission; mais toutes à peu près, municipes, colonies, villes libres, fédérées ou sujettes, se gouvernaient par leurs lois, toutes élisaient leurs magistrats, toutes faisaient elles-mêmes leurs affaires, et l'on peut dire, je crois, que rarement le monde a joui d'autant d'indépendance municipale que sous le despotisme des césars.

Pompéi, étant une colonie romaine, devait être parmi les villes les plus favorisées. Pour son administration intérieure, elle jouissait d'une liberté sans limites. Nous sommes fort surpris, nous qui ne pensons pas qu'on puisse vivre, si l'on n'est placé sous l'œil et sous la protection toujours visible du pouvoir central, de voir que le gouvernement impérial n'avait là aucun agent qui le représentât. On s'en passait, à ce qu'il semble, et l'empereur n'éprouvait pas plus le besoin d'en envoyer que les habitans le désir d'en recevoir. Les seuls magistrats dont on trouve la trace à Pompéi sont des magistrats municipaux. Ils ne sont pas très nombreux : l'administration des municipes était fort simple; elle n'aimait pas à embarrasser de rouages compliqués la marche des affaires. Le pouvoir délibératif appartenait à un sénat de cent membres qu'on appelait les décurions. Ce sénat comprenait les personnages importans de la ville; il était à peu près investi des mêmes attributions que celui de Rome, dont il aimait à prendre le nom, dont il essayait d'imiter la majesté. Le pouvoir exécutif était remis aux mains d'un petit nombre de magistrats annuels. C'étaient d'abord ceux qu'on appelait *duum-*

viri jure dicundo. Leur nom indique leurs attributions : ils étaient deux comme les consuls de Rome; ils présidaient, comme eux, le sénat, et de plus ils rendaient la justice. Au-dessous des duumvirs, deux édiles étaient chargés de la surveillance des marchés, de l'entretien des monumens publics, de la police des rues et des places; au-dessous encore, deux questeurs administraient les revenus publics et surveillaient les dépenses. C'étaient là les magistrats ordinaires de la *république des Pompéiens*, comme elle aimait à s'appeler, ceux qu'on nommait tous les ans. Il y en avait d'autres, que certaines circonstances exceptionnelles rendaient de temps en temps nécessaires. Tous les cinq ans, on faisait le recensement des citoyens dans tout l'empire. C'était un moment solennel qui se célébrait par des cérémonies religieuses et des fêtes splendides. A Rome, le recensement était fait par l'empereur lui-même, héritier des censeurs de la république. Dans les provinces, on ne créait pas à cette occasion des magistrats spéciaux, car l'administration municipale n'aimait pas à multiplier le nombre des agens dont elle se servait : on confiait cette opération importante aux duumvirs en exercice; seulement, comme ils remplissaient des fonctions nouvelles, ils prenaient un nom nouveau. Pour marquer que la dignité exceptionnelle dont ils étaient revêtus ne revenait que tous les cinq ans, ils ajoutaient à leur titre ordinaire celui de *quinquennalis*, et c'était un grand honneur d'être nommé magistrat quinquennal. Leurs fonctions ne consistaient pas seulement à faire le recensement des citoyens; comme les censeurs à Rome, ils arrêtaient la liste du sénat. Ils y faisaient d'abord entrer les magistrats qui venaient de sortir de charge, puis les citoyens importans de la ville qu'ils jugeaient les plus dignes de cet honneur. Ils étaient libres de choisir ceux qu'ils préféraient en se conformant aux conditions requises par la loi. Ces conditions, nous les connaissons. Pour être élu décurion, la loi voulait qu'on eût atteint un certain âge, trente ans sous César, vingt-cinq à partir d'Auguste. Elle exigea plus tard une certaine fortune, qui variait sans doute avec l'importance des villes; à Côme, c'était seulement 100,000 sesterces (20,000 francs.) Elle excluait formellement les banqueroutiers, ceux qui avaient subi des condamnations réputées infamantes, ou exercé des professions qu'on regardait comme malhonnêtes, par exemple les comédiens et ceux qui dressaient les gladiateurs. Quant aux marchands de filles, aux crieurs publics et aux employés des pompes funèbres, on pouvait les nommer à la condition qu'ils renonceraient à leurs métiers. La liste faite, les *quinquennales* la faisaient graver sur l'airain et placer dans un endroit apparent du forum, où tout le monde la pouvait lire. C'est ce qu'on appelait le tableau de la curie, *album curiæ*. Le hasard

nous a conservé l'*album* de Canusium, qui nous apprend de quelle façon était composé le sénat de cette petite ville. Cet *album* se termine par les noms de quelques jeunes gens (*prætextati*), enfans de grandes maisons auxquels on accordait le droit d'assister aux séances du sénat pour se former aux affaires en attendant qu'ils eussent l'âge d'y prendre part. C'étaient des décurions en expectative et en survivance. Il y en avait vingt-cinq à Canusium auxquels on avait fait cet honneur. En tête de l'*album*, avant les noms des décurions, se trouvent un certain nombre de personnages importans qui portent le titre de protecteurs ou de défenseurs de la cité (*patroni civitatis*). Il y en avait dans tous les municipes, et de deux espèces différentes. Les uns étaient d'anciens magistrats qui avaient parcouru avec honneur le cercle des dignités municipales, qui, plusieurs fois duumvirs ou *quinquennales*, s'étaient attiré dans ces positions la reconnaissance de leurs concitoyens. Quand la petite ville n'avait plus de dignités à leur donner, elle leur conférait ce titre de *patronus*, après lequel il n'y avait plus rien, et qui les faisait sans contestation les premiers de leur endroit. Les autres n'avaient avec le municipe que des rapports plus éloignés, mais c'étaient des personnages influens qui approchaient de l'empereur, et dont on pouvait avoir besoin dans les affaires graves. Ceux-là devaient représenter les intérêts de la ville auprès du pouvoir central, s'ils étaient jamais menacés. En échange des services qu'on espérait d'eux, on les comblait d'honneurs par avance. Le décret qui les nommait était toujours rédigé dans les termes les plus flatteurs, et l'on envoyait une ambassade solennelle qui était chargée de le leur remettre et le faire graver dans leur maison (1).

Ce qui était le plus remarquable dans cette organisation des municipes, c'est la façon dont les duumvirs, les édiles et les questeurs étaient nommés. On a cru souvent que les comices populaires avaient été supprimés dans les provinces, comme ils l'étaient à Rome depuis Tibère, et que le choix des magistrats municipaux était confié aux décurions, comme celui des magistrats romains au sénat. Il faut avouer que cette supposition était vraisemblable et entièrement conforme à l'idée que nous nous faisons de l'empire. Elle n'était pas vraie cependant, et il n'est plus possible de la soutenir depuis qu'on

(1) On a retrouvé à Rome, sur des plaques d'airain, un décret de la petite ville de Ferentum qui nommait Pomponius Bassus pour son *patronus*. C'est probablement l'exemplaire qui avait été placé dans la maison de Bassus. Du reste ces *patroni* n'étaient pas toujours de grands personnages. Les grandes villes choisissaient des sénateurs ou des consulaires; les plus petites se contentaient de prendre des tribuns militaires ou moins encore. On a des exemples de femmes et d'enfans qui ont été revêtus de cette dignité.

a découvert les fameuses tables de Salpensa et de Malaga. Ces tables contiennent les lois accordées à ces deux municipes par l'empereur Domitien, et comme il n'est pas possible d'admettre qu'on les eût faites exprès pour eux, il faut en conclure qu'elles régissaient aussi tous les autres. Elles ne laissent aucun doute sur la façon dont les magistrats municipaux étaient nommés. Un des duumvirs en charge présidait l'élection. Les candidats se faisaient inscrire d'avance, et s'ils n'étaient pas en nombre suffisant pour les places qu'on devait remplir, le duumvir complétait ce nombre en choisissant d'office parmi les citoyens les plus importans de la ville. On votait par curie et au scrutin secret. Tous les habitans prenaient part au vote, et même les étrangers, pourvu qu'ils fussent citoyens romains. Au jour fixé, chaque curie se rendait dans le lieu de ses séances, et l'on procédait à l'élection. Des précautions minutieuses étaient prises pour en assurer la sincérité. « Il faut, disait la loi, qu'auprès de l'urne de chaque curie il y ait trois citoyens du municipe, mais non pas de cette tribu, qui gardent le scrutin et le dépouillent. Il faut qu'avant de le faire chacun d'eux jure qu'il se conduira loyalement et tiendra un compte exact de tous les suffrages. On ne doit point empêcher non plus que les candidats envoient des gens chargés de surveiller les différentes urnes, et toutes ces personnes, aussi bien celles qui seront désignées par l'autorité que celles qu'enverront les candidats, pourront voter dans la curie où elles se trouvent, et leur suffrage sera aussi valable que s'il était donné dans la curie à laquelle elles appartiennent réellement. » Voilà des précautions qui montrent des gens parfaitement habitués à toutes les pratiques du suffrage universel. La loi continue à indiquer avec les mêmes détails la façon dont on compte les votes dans chaque tribu, et qui l'on doit choisir quand plusieurs candidats ont obtenu le même nombre de suffrages; elle ordonne enfin que celui qui l'emporte sur les autres, après avoir donné des garanties suffisantes pour répondre des finances de la ville dont il va disposer, soit amené devant le peuple réuni, et là jure « par Jupiter, par le divin Auguste, le divin Claude, le divin Vespasien, le divin Titus, le génie de l'empereur Domitien et les dieux pénates, qu'il fera tout ce que la loi de la cité lui commande de faire, sans en jamais violer les prescriptions. » Ce serment prononcé, il est solennellement proclamé magistrat de son municipe.

Ainsi, au temps de Domitien, le peuple des municipes choisissait ceux qu'il voulait pour le gouverner. Ces scènes de comices et d'assemblées populaires, qui n'étaient plus à Rome qu'un souvenir lointain, redevenaient une réalité vivante à quelques lieues de ses murailles. C'était donc quelque chose d'être le magistrat même d'une

bourgade ignorée, puisqu'on était nommé par les suffrages libres de ceux qui l'habitaient. Les poètes avaient bien tort de parler avec tant de dédain des pauvres préteurs de Fundi ou des édiles déguenillés d'Ulubres : il y avait après tout plus d'honneur à être l'élu de ses concitoyens, même à Ulubres et à Fundi, qu'à mériter le choix de l'empereur, quand l'empereur s'appelait Tibère ou Néron. Voilà pourquoi les magistratures des municipes étaient si disputées. Les ambitions y étaient ardentes et les luttes acharnées. Les Romains, qui voulaient rire, appelaient ces scènes d'élection des tempêtes dans un verre d'eau, *fluctus in simpulo*. C'étaient en vérité des tempêtes. La brigue s'en mêlait quelquefois, et les partis étaient si animés que, faute de pouvoir s'entendre, on était réduit à demander à l'empereur ce magistrat qu'on ne pouvait pas nommer soi-même.

Il est resté à Pompéi des traces très curieuses de ces fièvres d'élection. Comme on n'avait pas alors de journaux pour prôner les candidats qu'on préférait ou pour attaquer ceux qu'on n'aimait pas, on écrivait naïvement ses préférences ou ses antipathies sur les murailles. C'était un usage si général qu'en certains pays les propriétaires défendaient la blancheur de leurs maisons contre cet envahissement d'affiches électorales. « Je prie, disaient-ils, qu'on n'écrive rien ici. — Malheur au candidat dont le nom sera écrit sur ce mur! puisse-t-il ne pas réussir! » Il est probable que les propriétaires de Pompéi étaient plus accommodans, car on a retrouvé un très grand nombre de ces affiches sur les maisons, et l'on en découvre tous les jours de nouvelles. La formule n'est pas très variée : c'est toujours une corporation ou un particulier qui recommande son protégé aux suffrages des électeurs. Tantôt ils présentent humblement leur requête : « je vous prie de nommer édile A. Vettius Firmus; Félix le souhaite. — Les marchands de fruit désirent avoir Holconius Priscus pour duumvir. » Tantôt ils ont l'air décidé de gens qui se croient importans et qui pensent que leur exemple en entraînera beaucoup d'autres : « Firmus vote pour Marcus Holconius, — les pêcheurs nomment Popidius Rufus. » Ils n'oublient pas de mentionner les vertus de celui qu'ils proposent. Ils affirment toujours qu'il est distingué, intègre, digne des fonctions qu'il demande, né pour le bien de la république, etc. « Nous appelons, dit Sénèque, tous les candidats d'honnêtes gens. » C'était une habitude, et ces éloges intéressés ne trompaient personne. A Pompéi, tout le monde a ses préférences et les indique. Il y a le candidat des pâtissiers, des cuisiniers, des jardiniers, des marchands de salaison, des laboureurs, des muletiers, des foulons, et, ce qui est plus surprenant, des joueurs de balle et des gladiateurs. Il y a

aussi celui des maîtres d'école, que leur profession ne met pas toujours à l'abri des solécismes et des fautes d'orthographe. Il y a enfin celui des femmes qui se joignent à leur mari et à leurs enfans, ou qui même osent toutes seules indiquer le magistrat qu'elles préfèrent, et quelquefois d'un ton très résolu : *Hilario cum sua rogat.* — *Sema cum pueris rogat.* — *Fortunata cupit.* — *Animula facit*, etc. Évidemment les femmes ne votaient pas à Pompéi, non plus que les gladiateurs; elles n'en avaient pas moins leur candidat préféré, et elles s'arrogeaient le droit de le recommander aux électeurs réguliers. Il fallait bien que les élections fussent sérieuses et disputées pour que l'ardeur du combat se communiquât ainsi à ceux-là mêmes qui ne devaient pas y prendre part.

Les municipes de ce temps avaient donc conservé toute la liberté dont ils jouissaient sous la république; c'est ce qui explique qu'ils aient si favorablement accueilli l'empire. En somme, ils n'avaient rien perdu à l'établissement de ce régime nouveau. Les droits que les empereurs avaient enlevés au peuple de Rome, celui des provinces n'en jouissait guère. Il était facile aux citoyens romains qui habitaient Pompéi ou Stabies de se consoler de la suppression des comices du champ de Mars, auxquels l'éloignement ne leur permettait point de prendre part. Ce qui leur importait, c'étaient les élections de leur petite ville, et du moment qu'on ne les supprimait pas, il leur était fort indifférent que le pouvoir suprême fût aux mains de magistrats annuels, ou qu'un seul homme gouvernât le monde. L'antiquité n'avait pas l'idée de ce que nous appelons le gouvernement représentatif, où la souveraineté, s'exerçant par des délégués, descend de la capitale d'un grand empire jusqu'à la plus humble bourgade, et qui fait ainsi participer tous les habitans d'un pays immense à l'exercice du pouvoir politique. Ces complications étaient alors inconnues. On n'appréciait que l'autorité dont on jouit directement, et l'on faisait bon marché de droits qui ne peuvent s'exercer que par intermédiaire. On tenait beaucoup en revanche à être maître chez soi; dans sa commune, on voulait être indépendant. De toutes les libertés, celles que l'on comprenait le mieux et auxquelles on tenait le plus, c'étaient les libertés municipales : aussi le pouvoir impérial s'était-il bien gardé d'y toucher. Loin de perdre à ce gouvernement nouveau, les municipes y avaient gagné d'être moins exposés aux troubles politiques, plus sûrs du lendemain. La sécurité leur avait donné la richesse. Ils étaient presque tous ruinés vers la fin de la république, et leurs finances semblent s'être rétablies sous les premiers empereurs. La paix du monde, en rendant les transactions et les échanges plus faciles, répandit dans l'Italie et les provinces une aisance et un bien-être qu'elles n'avaient

point encore connus. Pline dit que tous les peuples, longtemps esclaves d'une liberté qui les divisait, rendaient grâce à ce pouvoir d'un seul sous lequel ils se sentaient réunis. Il y avait moins de flatterie qu'on ne pense dans ces statues et ces temples qu'on élevait partout aux empereurs morts ou vivans. On honorait en eux cette autorité souveraine devant laquelle les factions se taisaient, et qui permettait à tout le monde de jouir en repos dans son municipe de sa liberté et de sa fortune. Pompéi avait adoré fort dévotement Auguste avant même son apothéose. Herculanum contient des inscriptions louangeuses pour Tibère et pour Claude. Quand on en retrouverait en l'honneur de Caligula et de Néron, je n'en serais pas surpris. « L'influence des bons princes, nous dit Tacite, se fait sentir partout; les mauvais frappent surtout autour d'eux. » Une petite ville de Campanie n'avait guère à souffrir de leurs folies; c'est à peine si le bruit en venait jusqu'à elle : elle ne connaissait d'eux que le pouvoir protecteur sous lequel s'exerçaient tranquillement ses libertés municipales. Elle respectait, elle honorait, elle bénissait le nom de l'empereur, quel qu'il fût, parce que c'était le nom que les légions portaient sur leurs enseignes lorsqu'elles allaient combattre les Germains ou les Parthes, — le nom qui du Rhin jusqu'à l'Euphrate maintenait la paix du monde et assurait sa prospérité.

III.

Si les dignités municipales étaient si recherchées à Pompéi, ce n'est pas pour les profits qu'on en retirait. Aucun des magistrats ne recevait de traitement; au contraire ils payaient pour être élus. La différence entre ces magistrats et les nôtres à ce sujet est bien nettement marquée par le sens qu'avait alors le mot d'*honoraires* et celui qu'il a pris chez nous. Il signifie aujourd'hui le salaire dont on paie le travail d'un fonctionnaire public; c'était alors la somme d'argent qu'il devait donner pour reconnaître l'honneur qu'on lui faisait en le nommant, *honoraria summa*. Cette somme, qui variait selon l'importance des villes (1), était la moindre des dépenses que coûtaient les magistratures. On attendait bien autre chose de celui qui avait obtenu les suffrages de ses concitoyens. Les moins riches, dans les municipes les plus misérables, offraient à leurs électeurs

(1) Dans une petite ville de l'Afrique, à Calame, la somme honoraire pour les dignités les plus élevées était de 3,000 sesterces (600 francs). Tous les détails que je vais donner sont tirés des inscriptions latines. Je n'ai pas cru nécessaire d'indiquer à chaque fois mes sources. C'est ordinairement le recueil d'Orelli continué par M. Henzen et celui des inscriptions de Naples de M. Mommsen.

du vin cuit et des gâteaux. Depuis le matin jusqu'au soir, les pauvres gens avaient le droit de se régaler aux frais de leur édile ou de leur duumvir. « Ami, dit une inscription, demande des gâteaux et du vin, on t'en donnera jusqu'à la sixième heure. N'accuse que toi, si tu arrives trop tard. » Les décurions étaient naturellement mieux traités que la populace. On les invitait à un repas public, et l'on fournissait à leurs concitoyens l'occasion de les voir dîner en cérémonie. Quelquefois on étendait cette libéralité au peuple tout entier, ce qui ne dispensait pas de faire des distributions d'argent auxquelles tout le monde prenait part : chacun recevait suivant la position qu'il occupait dans la ville. On donnait 20 sesterces (4 fr.) aux décurions, 10 sesterces (2 fr.) aux membres de certaines associations religieuses et commerciales, les *augustales*, les *mercuriales*, et 8 sesterces (1 fr. 60 c.) à tous les autres citoyens. Quant aux jeux de toute sorte dont on devait faire les frais, le peuple y tenait plus qu'à tout le reste. Il fallait lui offrir des courses de chevaux, des luttes d'athlètes, des combats de gladiateurs, ou même tous ces spectacles à la fois. L'inscription d'A. Clodius Flaccus, le duumvir de Pompéi dont j'ai déjà parlé, montre à quels excès de générosité on se laissait entraîner pour contenter ses électeurs et pour éclipser ses rivaux. Il semble en vérité qu'en ce moment on regardait comme le premier devoir d'un homme riche de se ruiner à régaler et à divertir ses concitoyens. Chaque événement de sa vie de famille, comme de sa carrière politique, amenait pour lui de nouvelles dépenses. Quand il était nommé à quelque magistrature, quand ses enfans prenaient la robe virile, quand ses proches parens mouraient, il lui fallait donner des jeux, des repas ou de l'argent au peuple, sans compter qu'à ces libéralités de tous les jours beaucoup se croyaient obligés de joindre des libéralités posthumes pour faire bénir leur nom par la postérité. C'est ainsi qu'un duumvir de la petite ville de Pisaure lègue à ses concitoyens 1 million de sesterces (200,000 fr.) à la condition que l'intérêt de 400,000 sesterces (80,000 fr.) servirait à offrir tous les ans un repas au peuple à l'anniversaire de la naissance de son fils, et qu'avec les revenus des 600,000 sesterces (120,000 fr.) qui restaient, on donnerait tous les cinq ans un combat de gladiateurs.

Ce sont là des dépenses effrayantes, auxquelles les fortunes les plus considérables de nos jours auraient peine à suffire; pourtant le peuple exigeait plus encore. A ces repas, à ces fêtes, il fallait, pour lui plaire, joindre des bienfaits plus durables et plus sérieux: c'étaient presque toujours des travaux publics que le magistrat entreprenait à ses frais. Tantôt il construisait ou il réparait des routes pendant plusieurs milles de longueur, et quand il les faisait paver

avec des pierres neuves apportées de la montagne, et non pas avec des restes d'anciennes constructions démolies, il avait grand soin de le dire; tantôt il amenait de l'eau dans son municipe : il la faisait couler dans les rues et sur les places, et la distribuait même aux maisons des particuliers moyennant une certaine redevance. Le plus souvent il se chargeait de construire ou de restaurer quelque monument; les plus beaux qu'on ait découverts à Pompéi, le temple de la Fortune et celui d'Isis, les portiques et le théâtre, étaient l'œuvre de simples particuliers. Une inscription d'Ostie nous apprend qu'un magistrat, indépendamment des repas publics, des distributions d'argent et des spectacles de tout genre, avait à lui seul fait paver une longue rue, construit ou réparé cinq temples, élevé sur le marché un de ces petits monumens où l'on plaçait les poids publics et sur le forum un tribunal de marbre.

Il est probable qu'il en était dans tous les municipes de l'empire comme à Pompéi et à Ostie; partout on faisait un point d'honneur aux citoyens riches d'embellir la ville qui les choisissait pour magistrats. La plupart des monumens qui décoraient alors les provinces, et dont il reste de si admirables débris en Italie et en France, ont été élevés de cette façon, sans rien coûter à l'état ni aux municipes. Les empereurs encourageaient de tout leur pouvoir ces générosités. De tout temps, les Romains ont beaucoup aimé la magnificence : il était dans leur caractère d'avoir du goût pour tout ce qui brille et représente; mais le gouvernement impérial y tenait encore plus que la république, par suite de cet attrait particulier que les régimes monarchiques éprouvent pour la pompe et l'éclat. Il y avait des lois sévères contre ceux qui achetaient les anciens édifices pour les détruire et tirer profit des matériaux. En attaquant avec une vivacité singulière ce qu'elles appellent un commerce honteux et sanglant (*fœdum, cruentum genus negotiationis*), ces lois ne cherchent pas seulement à défendre les souvenirs du passé, elles veulent surtout épargner à l'œil l'aspect des ruines qui laisseraient croire aux malveillans qu'il manque quelque chose au bonheur de l'empire. Ces monumens qu'elles protégent leur semblent faire éclater aux yeux de tout le monde la félicité universelle (*monumenta quibus felicitas orbis terrarum splendet*), et c'est pour cela qu'elles mettent tant d'ardeur à les conserver. A chaque fois que l'empire respirait, après ces crises terribles qui compromettaient la sécurité publique, le premier soin du nouveau prince était de réparer les édifices qui avaient souffert pendant les troubles et d'en construire de nouveaux. C'est ce qu'avaient fait tour à tour Auguste, Vespasien et Nerva; ce dernier avait même prononcé une harangue, que Pline trouvait très belle, pour exhorter tout le

monde à la munificence, et il en avait donné l'exemple. Les gens riches imitaient le prince. Ils s'empressaient d'employer ce moyen coûteux, mais sûr, de conquérir la faveur de leurs concitoyens et les bonnes grâces du maître. C'est ainsi que l'empire entier se couvrit de monumens somptueux. L'admiration qu'ils nous inspirent augmente quand on songe que le plus souvent ils n'ont rien coûté au trésor public, et qu'ils ont été construits par des particuliers. Des grandes villes l'exemple passait aux plus humbles bourgades: les villages qui environnaient Vérone ou Nîmes tenaient à reproduire leurs monumens, comme Nîmes et Vérone avaient copié ceux de Rome. Partout on construisait des théâtres, des temples, des aqueducs. Une inscription nous apprend qu'un petit bourg perdu de l'Apennin, dont le nom ne se retrouve dans aucun géographe ancien ni moderne, a fait réparer à la fois sa muraille de ciment, un portique et un temple. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu dans le monde une pareille apparence de bien-être et de richesse, tant de magnificence et d'éclat. Le secret de cette magnificence qui nous étonne, c'est précisément que tout le monde y contribuait; l'état et la commune n'étaient pas seuls chargés des travaux utiles ou des constructions somptueuses, les particuliers en prenaient pour eux la plus grande partie. Ils dépensaient leurs immenses fortunes pour laisser de grands souvenirs des magistratures qu'ils avaient exercées; chacun tenait à faire mieux que les autres, et cette émulation tournait au profit de tous.

Ce qui surprend un peu quand on songe aux dépenses effrayantes que s'imposaient les magistrats municipaux, c'est de voir qu'elles ne parvenaient pas toujours à désarmer les mécontens. Parmi ces hommes qu'on se chargeait ainsi de nourrir et d'amuser, auxquels on élevait des édifices magnifiques, il y en avait qui se plaignaient toujours. Ils avaient l'habitude de comparer les libéralités de l'édile ou du duumvir en fonction avec celles des magistrats qui l'avaient précédé. Malgré le mal qu'on se donnait pour les satisfaire, ils ne trouvaient jamais que le vin ou les gâteaux fussent assez bons, les gladiateurs assez nombreux, les monumens assez splendides. Même en se ruinant pour eux, on ne parvenait pas à les contenter, et ils ne se gênaient pas pour le dire. On n'avait guère vu à Pompéi de magistrat plus généreux que le duumvir Holconius Rufus; cependant, au sortir des jeux splendides qu'il avait donnés au peuple, dans ce théâtre qu'il avait construit à ses frais, il ne manquait pas de gens qui l'accusaient d'insolence pour se dispenser sans doute d'être reconnaissans, et qui lui opposaient les souvenirs du passé, qui permettent toujours d'être injuste pour le présent. « Les Vibius aussi, écrivait-on sur les murs, les Vibius étaient fort riches, et

pourtant ils n'avaient pas toujours le sceptre à la main, comme tu fais. » Encore trouve-t-on une certaine modération dans ce curieux *graffito* de Pompéi. Quand le peuple se plaint, il n'est généralement pas aussi poli, et ses reproches étaient d'ordinaire bien moins mesurés. A la suite d'une inscription qui contient le nom d'un magistrat d'Ulubres, on a trouvé ces mots qu'une autre main avait gravés : « c'est un coquin. » Il y a dans la satire de Pétrone une peinture fort amusante d'un de ces mécontens de petite ville. Le portrait est pris sur le vif, et aujourd'hui encore il n'a pas cessé d'être vrai. C'est un de ces hommes qui accusent l'autorité de tous les malheurs qui leur arrivent. Si le pain est cher, si la vie est dure, si le temps est mauvais, s'il fait sec ou s'il pleut, c'est la faute à l'édile ou au duumvir; ils s'entendent avec les fournisseurs, ils vendent aux accapareurs, ils négligent les prières ou les processions : ce sont des voleurs ou des impies. « Je voudrais bien tenir, dit le convive de Trimalcion dans son langage populaire, ces misérables édiles qui, d'accord avec les boulangers, complotent de nous affamer. — A toi, à moi! — disent-ils entre eux, et le pauvre petit peuple souffre, tandis que ces grandes mâchoires sont toujours en liesse. Que n'avons-nous encore pour magistrats ces lions que j'ai trouvés ici à mon arrivée? C'est alors qu'on vivait bien! Je me souviens de Sefinius : vous savez, celui qui demeurait près de l'ancien arc de triomphe... Il fallait voir comme il bousculait ses collègues dans la curie, comme il leur parlait en face et sans figures! Quand il haranguait sur le forum, sa voix devenait aussi forte qu'une trompette. Et pourtant il saluait honnêtement tout le monde; il appelait les gens par leur nom; vous auriez dit, quand il vous parlait, un pauvre diable comme nous. Aussi en ce temps-là le blé se donnait pour rien. Pour un as, on avait un pain si gros que deux hommes pouvaient à peine en voir la fin; ceux qu'on nous vend aujourd'hui sont moins larges que l'œil d'un bœuf. Tout va de mal en pis. C'est notre faute; pourquoi nous sommes-nous donné un méchant édile de rien qui nous vendrait tous pour un as? Il fait bombance dans sa maison, il reçoit de toutes mains, et je connais quelqu'un qui lui a donné mille deniers. Ah! si nous avions du cœur, il ferait moins le fier; mais nous sommes braves comme des lions chez nous, poltrons comme des renards dehors. J'ai déjà mangé toutes mes hardes; si cela dure, il me faudra vendre ma boutique. Je veux mourir si ce ne sont pas les dieux qui nous envoient toutes ces misères! Personne ne croit plus à rien, personne n'observe plus les jeûnes; tout le monde se moque de Jupiter. On n'est plus occupé qu'à compter ses écus. Autrefois, dans les sécheresses, les jeunes filles s'en allaient en procession, pieds nus et

en robes blanches, avec les cheveux épars et les âmes pures, demander de l'eau à Jupiter; aussitôt il pleuvait à seaux, et elles revenaient mouillées comme des rats. Aujourd'hui, quand il s'agit de venir à notre aide, les dieux ont les pieds liés, parce que nous ne les honorons plus. Voilà pourquoi les champs ne rapportent plus rien! »

Heureusement les mécontens n'étaient pas les plus nombreux. Les villes recevaient d'ordinaire avec reconnaissance les libéralités de leurs magistrats, et les inscriptions nous montrent que cette reconnaissance s'exprimait souvent avec beaucoup d'effusion. On payait en honneurs et en complimens ce qu'on recevait en bons dîners et en spectacles. Tant que le magistrat vivait, on ne lui marchandait pas les éloges; après sa mort, on lui faisait des funérailles publiques dans lesquelles on brûlait souvent jusqu'à dix livres de parfums, et l'on donnait à sa famille, sur le bord d'un chemin public, quelques pieds de terre municipale pour lui construire un tombeau. D'autres fois la reconnaissance allait plus loin. A la suite de quelque libéralité moins ordinaire d'un duumvir ou d'un *quinquennalis*, les décurions se réunissaient dans un temple pour y voter au magistrat généreux une statue équestre; en même temps le peuple se rassemblait au forum et décidait l'érection d'une statue à pied. Ce double vote était accompagné de louanges hyperboliques, et l'on rédigeait des décrets en cette langue pompeuse et solennelle que l'on parlait dans la curie des petites villes aussi bien que dans le sénat de Rome. Ici encore cependant tout se tournait contre la bourse du malheureux magistrat. Il était de règle que, généreux jusqu'au bout, il n'acceptât pas ces libéralités municipales; heureux de l'honneur qu'on lui faisait, il épargnait la dépense à ses concitoyens : *honore contentus, impensam remisit*, c'était la formule. Cela veut dire qu'il faisait élever les deux statues à ses frais et s'honorait ainsi à ses propres dépens; puis, le jour de la dédicace venu, il ne pouvait pas se dispenser d'offrir des repas publics et des fêtes magnifiques aux décurions et au peuple, qui, sans rien débourser, trouvaient ainsi moyen de se montrer reconnaissans, et même de tirer un honnête profit de leur reconnaissance.

Mais alors, dira-t-on, pourquoi briguait-on avec tant d'ardeur des honneurs si coûteux? — Il serait difficile de le comprendre, si l'on ne connaissait l'amour qu'on avait pour ces petites villes d'où l'on ne sortait guère. En ce temps où les relations étaient moins faciles et l'horizon plus borné, l'affection s'éparpillait moins qu'aujourd'hui, et naturellement il y en avait davantage pour ces lieux qu'on ne quittait pas. C'était par un effort d'abstraction philosophique que les stoïciens s'appelaient citoyens du monde entier; nous

le sommes tous devenus sans peine, grâce à la facilité des voyages et à ces communications rapides qui relient tous les peuples entre eux. Notre vie s'est singulièrement étendue dans l'espace. Nous en laissons une partie dans les pays que nous visitons : on comprend qu'il en reste un peu moins pour ceux où nous sommes nés. Quand on a beaucoup lu, beaucoup vu, on compare, et il n'y a rien qui gâte les plaisirs dont on jouit et les lieux où l'on habite comme de songer à des plaisirs qu'on n'a vus qu'en rêve ou à des pays qu'on n'a fait que traverser. Dans l'antiquité, où l'on restait plus volontiers en place, tous les souvenirs, toutes les affections se concentraient sur une seule ville. On l'aimait avec d'autant plus de passion qu'on n'avait qu'elle à aimer. Ceux même que l'ambition poussait à la quitter et qui allaient chercher fortune à Rome ne l'oubliaient pas. Cicéron, sénateur et consulaire, s'occupait avec une tendre sollicitude de régler les affaires du petit municipe d'où sa famille était sortie. Vers la fin de sa vie, il disait à son ami Atticus, en lui montrant Arpinum : « Voilà ma véritable patrie et celle de mon frère. C'est là que nous sommes nés d'une famille ancienne; là sont nos dieux domestiques et les souvenirs de nos ancêtres. Vous voyez cette maison : c'est mon père qui l'a bâtie, et il y a vécu dans l'étude des lettres. A cette même place, il y en avait autrefois une autre, plus petite, plus simple, comme celle de Curius chez les Sabins; mon aïeul y habitait quand j'y suis né. Aussi, toutes les fois que je revois ce pays, il se réveille au fond de mon âme je ne sais quels sentimens secrets qui me le rendent plus cher que tous les autres. » A plus forte raison était-on tendrement attaché à sa ville municipale, si petite, si humble qu'elle fût, quand on ne l'avait jamais quittée, quand on avait borné toute son ambition aux dignités modestes qu'elle pouvait donner. On tenait à y être honoré et populaire, on était heureux d'y faire du bruit. Les habitans de Rome riaient volontiers des magistrats de petite ville et des airs superbes qu'ils prenaient; mais eux n'en étaient pas moins fiers comme des consuls quand ils traversaient les rues avec la prétexte et le laticlave. Même un simple *sevir* des augustales, c'est-à-dire une sorte de président de société charitable, se regardait comme un personnage lorsqu'il était couvert de sa robe blanche et précédé de son licteur. Le désir d'occuper le premier rang, d'être plus que les autres, si vif dans les grandes villes, l'est peut-être encore plus dans les petites. Comme on s'y connaît davantage, les distinctions qu'on obtient causent des joies plus sensibles. On joint au plaisir de dominer la satisfaction de faire des jaloux et de le savoir. Cette satisfaction coûtait un peu cher alors; mais on sait que la vanité ne marchande pas ses plaisirs.

La vanité, du reste, n'était pas seule à trouver son compte dans les dignités municipales, et l'on pouvait en tirer des avantages plus sérieux. Elles étaient pour les ambitieux qui rêvaient de grandes destinées la première étape vers des honneurs plus importans. Être le premier dans son municipe amenait souvent à devenir quelque chose dans l'état. On sait que, contrairement aux usages de la plupart des nations anciennes, Rome n'a jamais fermé ses portes à l'étranger. Au lieu de s'isoler comme les autres dans une nationalité jalouse, elle appelait à elle l'élite des populations vaincues. Même dans les premiers temps, quand elle répugnait encore à étendre le droit de cité, elle accordait plus facilement ce qu'on appelait le droit latin à ceux qui souhaitaient se rapprocher d'elle; or la principale prérogative des villes qui jouissaient de ce droit, c'était que tous ceux qui avaient exercé les premières magistratures dans ces villes devenaient citoyens romains en sortant de charge. De cette façon Rome s'enrichissait de tout ce qu'il y avait d'honnête et de distingué dans les pays qu'elle avait soumis, sans en prendre la lie. Ainsi se comblaient chez elle les vides qu'y faisait la guerre, et à la place des anciennes familles qui s'éteignaient, des familles nouvelles venaient sans cesse rajeunir ce vieux tronc épuisé. Vers la fin de la république, les Italiens remplissaient le sénat. Antoine, dans son orgueil de vieux Romain, s'étant moqué d'Octave parce que sa mère était d'Aricie : « Ne dirait-on pas, répondait Cicéron, qu'il parle de Tralles ou d'Éphèse? Vous voyez avec quel dédain il traite ceux qui sont nés dans les municipes, c'est-à-dire à peu près tous les sénateurs, car combien y en a-t-il qui soient de Rome? » Il y en eut moins encore sous l'empire. Le pouvoir absolu est de sa nature un grand niveleur. De la hauteur où il se place, il n'aperçoit plus de différence entre tous ceux qui lui sont soumis. Les distinctions lui déplaisent, et il cherche toujours à établir au-dessous de lui l'égalité dans l'obéissance. Ce fut la tendance de l'empire romain comme de tous les gouvernemens despotiques, et le monde en profita. Les empereurs affectaient de traiter tous leurs sujets de la même façon. Peu à peu les priviléges s'effacèrent, et il ne fut plus indispensable pour avoir accès aux premières dignités d'être né à Rome ou dans les environs. La république avait laissé entrer les Italiens dans le sénat; l'empire y admit les provinciaux. Rien n'empêchait les fils de duumvirs de petite ville, en quelque pays qu'ils fussent nés, de concevoir de grandes espérances. Ceux qui se sentaient l'ambition et le talent d'aller plus loin que leurs pères pouvaient l'essayer, et ils y parvenaient souvent. Ils se poussaient vite dans les légions, surtout quand ils appartenaient à des familles anciennes et considérées. S'ils étaient braves et intelligens, ils obte-

naient le tribunat militaire. De là ils passaient dans les fonctions civiles ou financières, ils devenaient *procurateurs* de César ou entraient dans l'administration des provinces. C'est ainsi que ce Nonius Balbus, qui a rempli Herculanum de ses inscriptions et de ses statues, gouverna la Crète et la Cyrénaïque. Les plus heureux arrivaient à être consuls, comme Agricola, qui était de la colonie de Fréjus. Il y en eut même qui devinrent empereurs, comme l'Espagnol Trajan.

Toutes les raisons que je viens de donner aident à comprendre comment les dignités étaient si recherchées dans les municipes. On est moins surpris, quand on les connaît, de voir qu'à Pompéi, par exemple, les élections donnaient lieu à des scènes si animées, et que le triomphe d'Holconius ou de Pansa était un grand événement dont on causait longtemps dans la petite ville. Il en était partout de même, et l'on peut dire que le choix des magistrats, les décrets des décurions, le gouvernement des affaires de la cité tenaient alors une place importante dans la vie de province. Malheureusement cette place devint bientôt de plus en plus petite. Au moment où Pompéi disparaît, le régime municipal est encore dans tout son éclat, et cependant à quelques signes on peut déjà pressentir sa décadence prochaine. La loi de Malaga prévoit le cas où il ne se présentera pas de candidats pour être édiles ou duumvirs, et où il faudra condamner les gens riches à être magistrats malgré eux. On commençait donc à trouver ces charges un peu lourdes, et l'on voit bien, au ton de certaines épitaphes, qu'on en était autant accablé qu'honoré (*omnibus honoribus atque oneribus in republica sua functus*). Les villes avaient pris un goût effréné pour les fêtes. Elles ruinaient leurs magistrats par leurs exigences; elles se ruinaient elles-mêmes lorsque les bourses des magistrats ne suffisaient pas à leur donner tout ce qu'elles souhaitaient avoir. Par leurs profusions et leurs gaspillages, elles appelaient sur elles la surveillance de César. Il était forcé d'intervenir dans leurs affaires pour les protéger contre leurs entraînemens et leurs folies. A partir de Trajan, les empereurs se mêlent davantage de l'administration des municipes. C'était un bienfait pour le moment, car ils réformaient beaucoup d'abus, mais c'était un grand danger pour l'avenir. Le pouvoir central est naturellement envahissant, et quand on a l'imprudence de l'appeler chez soi, il faut se résigner à n'y être plus le maître. Les empereurs commencèrent par défendre qu'on donnât des fêtes et qu'on entreprît des ouvrages importans sans leur permission. Il fallait qu'un duumvir s'adressât à César pour offrir un spectacle de gladiateurs, paver une route ou reconstruire un temple. Ils envoyèrent ensuite des inspecteurs (*curatores*) chargés de surveiller les dépenses des mo-

numens qu'on entreprenait et de régler les finances embarrassées des villes. Ces inspecteurs devinrent de plus en plus de grands personnages, et les magistrats élus de la cité durent s'effacer devant eux. Bientôt les élections populaires furent supprimées dans les municipes; l'action du pouvoir central s'y fit plus directement sentir. Ils cessèrent d'avoir une vie propre, et une hiérarchie savante de fonctionnaires fit pénétrer l'autorité impériale jusque dans les plus petites bourgades.

Ce fut un grand malheur pour tout le monde et surtout pour les empereurs. Le pouvoir absolu consomme beaucoup d'hommes, et il en produit très peu. Ils ont besoin, pour se former, d'un milieu plus libre. L'âme ne s'affermit, l'esprit ne s'étend, l'homme n'acquiert toute sa valeur que lorsqu'il sent qu'il a la pleine responsabilité des choses qu'il fait. Quand on n'est que l'instrument d'une volonté étrangère, on ne cherche plus à posséder d'autre vertu que l'obéissance ni d'autre talent que la régularité. Les gouvernemens qui suppriment toute initiative personnelle ne produisent que des commis : ce n'est pas assez pour les sauver. L'empire romain ne s'est soutenu si longtemps, malgré tant de causes de ruine, que par cette abondance d'hommes nouveaux que lui fournissaient sans cesse les provinces, et ces hommes, c'étaient les quelques restes d'indépendance que conservaient les municipes, c'étaient ces scènes d'élection, ces *tempêtes dans un verre d'eau*, dont se moquaient les beaux esprits de Rome, qui aidaient à les former. Ils faisaient là, dans l'obscurité de leurs petites villes et sous un régime libre, l'apprentissage des qualités qu'ils allaient exercer plus tard sur un autre théâtre. Il ne faut pas s'étonner s'ils devinrent plus rares quand cette indépendance disparut. Ce n'est pas en construisant ces vastes et régulières machines qui séduisent l'œil par la simplicité apparente des ressorts et l'habile agencement des rouages, où la main d'un seul donne le branle à tout, où toutes les volontés se règlent sur une seule volonté, qu'on crée des forces vivantes pour résister au péril commun et qu'on soutient le choc des barbares. Au contraire, il n'y a pas de plus sûr moyen de perdre un état que de le centraliser de cette façon, et l'empire romain s'est porté à lui-même le coup le plus funeste quand il a détruit les dernières libertés de ses municipes.

GASTON BOISSIER.

LE

BUDGET DE 1867

ET

LA NOUVELLE CAISSE D'AMORTISSEMENT

Avons-nous enfin un budget en équilibre? Telle est la question qu'on se pose chaque année lors de la présentation du budget : on a été tant de fois déçu dans ses espérances, tant de fois on a vu des budgets présentés en équilibre, et qui se réglaient par des déficits considérables, qu'il est permis de garder une certaine défiance à l'endroit des prévisions budgétaires. « Tous les budgets sont présentés et votés avec un excédant de recettes, a dit M. Dupin, et tous se soldent en déficit. »

En voici un pourtant qui, selon toute apparence, n'ajoutera rien au déficit, c'est celui de 1865. M. le ministre des finances nous dit dans son dernier exposé de la situation financière (1) que le budget de 1865, loin d'avoir un déficit, présentera plutôt un excédant qu'il ne peut évaluer encore, mais qui sera plus considérable qu'on ne l'avait supposé d'abord; nous n'avions pas eu une pareille bonne fortune depuis le budget de 1858. Quant au budget de 1866, sur lequel nous vivons, qui a été présenté et voté aussi avec un excédant de recettes, il est difficile de dire encore comment il se réglera. Déjà on nous demande pour 84 millions de crédits supplémentaires au budget rectificatif, et pour faire face à ces crédits, on est obligé d'escompter la plus-value des impôts pendant le cours de l'année, qu'on estime à 40 millions, d'y ajouter même jusqu'à concurrence de 24 millions les annulations de crédit qu'on prévoit

(1) Voyez *le Moniteur* du 24 décembre 1865.

pour la fin de l'exercice. A ces conditions, l'équilibre serait maintenu; mais, on doit le reconnaître, c'est un équilibre un peu problématique : pour qu'il se réalise, il faut d'abord que nous n'ayons pas ce dernier budget qu'on appelle le budget complémentaire, et qui vient presque toujours clore l'exercice par une demande de quelques millions. Il faut ensuite que tout ce qui a été porté comme recette soit exactement payé. Or il y a parmi les recettes extraordinaires du budget de 1866 une indemnité de 25 millions à payer par le Mexique, dont le recouvrement est des plus douteux. Jusqu'à ce jour, il est vrai, les annuités qui étaient dues ont été payées; mais comment l'ont-elles été? Au moyen des retenues qui ont été faites sur les emprunts contractés en France par le gouvernement du Mexique, et qui doivent être aujourd'hui à peu près absorbés. Peut-on espérer qu'à défaut d'emprunt l'empire du Mexique trouvera les 25 millions de l'annuité sur ses propres ressources, sur les produits de l'impôt, en dehors des charges exceptionnelles que lui causera pendant longtemps le soin de son établissement? Cela est peu probable : il est probable au contraire que, s'il tient à être fidèle à ses engagemens, il n'aura d'autres moyens de le faire que de recourir à de nouveaux emprunts; mais le pourra-t-il toujours? Rencontrera-t-il toujours des capitaux disposés à subir des risques proportionnels aux gros intérêts qu'on leur promet? On a depuis quelque temps beaucoup abusé des emprunts à gros intérêts; le public commence à s'en lasser et à s'apercevoir qu'on spécule un peu trop sur sa crédulité : il en a donné dernièrement la preuve en s'éloignant de quelques-uns de ces emprunts qui lui faisaient pourtant les plus magnifiques promesses. Il est donc douteux que l'empire du Mexique, s'il vient de nouveau, dès cette année, faire appel à nos capitaux sur son propre crédit, trouve un accueil favorable, et s'il ne le trouve pas, il est dans l'impossibilité à peu près absolue de payer l'annuité de 25 millions qui est portée au budget de 1866. Voilà une première cause de déficit.

En ce qui concerne le budget complémentaire, on peut dire qu'à mesure que nous avançons dans la pratique du sénatus-consulte de 1861, nous arrivons à mieux établir les dépenses de cet ordre et à laisser moins de part à l'imprévu. Ainsi le budget rectificatif, qui était de 231 millions en 1862, de 221 en 1863, de 135 en 1864, n'a plus été que de 88 en 1865, et il est en 1866 de 84 millions. — On peut ajouter encore que, si depuis quelques années les dépenses ont dépassé de beaucoup les prévisions, la cause en est dans cette malheureuse expédition du Mexique, qui nous a toujours entraînés au-delà de ce que nous aurions voulu, mais que cette expédition touche à sa fin, et qu'il y a lieu d'espérer que de ce chef au moins on n'aura pas d'augmentation de dépenses sur les prévi-

sions du budget rectificatif. Nous voulons le croire; cependant il y a tant d'inconnu dans une expédition qui s'accomplit à deux mille lieues de nos côtes, qu'il est bien difficile de savoir d'une façon certaine, au commencement d'un exercice, ce qu'elle coûtera plus tard, et il nous paraît prudent de compter encore pour 1866 sur un budget complémentaire. Si faible qu'il soit, joint au non-paiement des 25 millions par le Mexique, il suffira pour déranger singulièrement l'équilibre prévu pour 1866. Avec quoi parera-t-on à ce dérangement? On a escompté pour le budget rectificatif toutes les ressources que l'on pouvait avoir; on a escompté la plus-value des impôts, les annulations de crédit. Il ne reste plus que l'imprévu d'un supplément de produit des impôts au-delà de ce que l'on a escompté, ou des annulations de crédit pour des sommes plus considérables que celles que l'on a supposées. La garantie est loin d'être suffisante, et il est fort à craindre que le budget de 1866, moins heureux que celui de 1865, n'ajoute quelque chose aux déficits antérieurs.

Quant au budget de 1867, il fait plus que de nous promettre l'équilibre : il nous annonce un certain excédant qu'on pourra consacrer à l'amortissement, à cet amortissement supprimé depuis 1848, qui n'a fonctionné qu'un moment en 1859 et 1860, et qu'on voudrait rétablir à partir de 1867 comme une institution désormais régulière et permanente, aux besoins de laquelle il faudra pourvoir comme aux autres nécessités du budget.

Voyons sur quelles bases reposent ces espérances. M. le ministre des finances a fait cette année un grand effort; il a obligé ses collègues les plus dépensiers, ceux de la guerre et de la marine, à se réduire, à faire des économies, et il a donné lui-même l'exemple dans son propre ministère. Le total de ces économies s'élèvera pour 1867 à 25 millions 1/2; il s'élèverait à 30 sans des supplémens de crédits qu'on accorde au ministère sur lequel il n'y a pas de réduction à faire, celui de l'instruction publique. Dans ces économies, la guerre contribue pour 14 millions, la marine pour 7, et le ministère des finances pour 6; le reste est retranché du ministère des travaux publics et de celui de la maison de l'empereur. On aurait peut-être pu faire mieux et ne pas s'arrêter en chemin dans la mesure qui a modifié la fonction des receveurs-généraux: on aurait pu la supprimer tout à fait et trouver là encore une nouvelle économie de 3 à 4 millions; mais le gouvernement, pour une raison ou pour une autre, n'a pas cru devoir aller jusque-là cette fois. On aime cependant à croire que la mesure n'est qu'ajournée, et qu'elle viendra bientôt à la décharge de l'un de nos prochains budgets.

Nous avons donc 25 millions d'économie sur le budget de 1867.

Jusqu'à ce jour, depuis le rétablissement de l'empire, tous les budgets en prévision ont été en augmentation les uns sur les autres, sans parler des charges supplémentaires que sont venus y ajouter les budgets rectificatifs, — si bien qu'après être partis d'un budget réglé à 1,491 millions en 1852, nous sommes arrivés à un budget probable de 2 milliards 200 millions pour 1866. En voici un qui, pour la première fois depuis plusieurs années, n'est pas en augmentation sur les précédens et qui même est en diminution, après avoir fait très large la part des travaux extraordinaires. Afin de rendre la comparaison plus exacte entre le budget de 1867 et le précédent, nous allons rétablir au budget de 1867 les dépenses que des dispositions nouvelles proposent d'en retrancher, et nous allons les résumer d'ensemble sans tenir compte des budgets séparés. Voici les chiffres des deux budgets :

Budget de 1866 adopté par la commission du corps législatif (chiffres ronds).	
Dépenses ordinaires	1,700,000,000 fr.
Dépenses départementales et communales	236,000,000
Budget extraordinaire	150,000,000
Total	2,086,000,000 fr.
Projet de budget pour 1867.	
Dépenses ordinaires	1,524,000,000 fr.
Dépenses départementales et communales	245,000,000
Budget extraordinaire	133,000,000
Dotation de l'amortissement supprimée par le budget de 1867.	122,000,000
Dépenses mises à la charge de la nouvelle caisse d'amortissement et qui, au budget de 1866, figuraient tant au budget ordinaire qu'au budget extraordinaire	43,000,000
Total	2,067,000,000 fr.

Ainsi, en prévision, la diminution de dépenses pour 1867 sur 1866 serait d'environ 19 millions (1). C'est assurément peu de chose sur un budget qui dépasse 2 milliards, et les contribuables n'en sentiront pas beaucoup le bénéfice; mais c'est au moins un temps d'arrêt dans la progression des dépenses, et à ce titre il faut s'en féliciter comme d'un succès.

Il y a cinq ans, après avoir signalé cette progression des dépenses, qui n'a fait que continuer depuis (2), nous en appelions aux économies et nous disions en désespoir de cause, à propos d'une situation déjà très tendue : « Veut-on la détendre, on n'a, si

(1) La diminution portant sur les dépenses afférentes à l'état est plus considérable; mais elle se trouve atténuée de quelques millions par l'augmentation des dépenses départementales et communales.

(2) Voir la *Revue* du 1er janvier 1861.

sions du budget rectificatif. Nous voulons le croire; cep[illegible] y a tant d'inconnu dans une expédition qui s'accomplit [illegible] lieues de nos côtes, qu'il est bien difficile de savo[illegible] certaine, au commencement d'un exercice, ce qu'[illegible] tard, et il nous paraît prudent de compter en[illegible] un budget complémentaire. Si faible qu'il so[illegible] ment des 25 millions par le Mexique, il suffi[illegible] lièrement l'équilibre prévu pour 1866. Av[illegible] dérangement? On a escompté pour le b[illegible] ressources que l'on pouvait avoir; on [illegible] impôts, les annulations de crédit. [illegible] d'un supplément de produit des i[illegible] escompté, ou des annulations de [illegible] sidérables que celles que l'on a [illegible] suffisante, et il est fort à cr[illegible] heureux que celui de 1865, [illegible] térieurs.

Quant au budget de 1[illegible] quilibre : il nous anno[illegible] crer à l'amortissemen[illegible] qui n'a fonctionné [illegible] drait rétablir à r[illegible] régulière et per[illegible] comme aux au[illegible]

Voyons su[illegible] des finance[illegible] lègues le[illegible] réduire [illegible] son p[illegible] 186[illegible] cr[illegible]

[illegible]nt trop à l'avenir; voyons dans le pré-
[illegible]get de 1867, quelle chance il a de réaliser
[illegible] à l'heure, en comparant le budget de 1867 à
[illegible]s avons, pour rendre la comparaison plus exacte,
[illegible]ion de l'amortissement comme si elle devait encore
[illegible]udget de 1867; elle n'y figurera plus, si le projet qui
[illegible] moment soumis au corps législatif relativement à un
[illegible] système d'amortissement est adopté. Ce budget se trouve
[illegible]llégé du montant de cette dotation, qui serait aujourd'hui de
[illegible]millions. En comprenant toutes les autres charges, tant ordi-
[illegible]es qu'extraordinaires et départementales, il s'élève en prévision
[illegible] 1,946 millions; les recettes pour le couvrir sont portées à 1,976
[illegible]millions (1), laissant 30 millions d'excédant, dont 10 sont réservés

(1) En voici la décomposition (chiffres ronds):

Dépenses.

1° Dépenses du budget ordinaire de 1867, y compris le nouveau budget de l'amortissement	1,568,000,000 fr.
2° Dépenses départementales et communales	245,000,000
3° Dépenses du budget extraordinaire	133,000,000
Total	1,946,000,000 fr.

Recettes.

Recettes du budget ordinaire, y compris les ressources détachées par la caisse d'amortissement	1,686,000,000 fr.
Ressources extraordinaires	45,000,000
Ressources départementales et communales	245,000,000
Total	1,976,000,000 fr.

ilibre des budgets ordinaire et extraordinaire, et
mortissement en dehors des 6 millions à prove-
forêts.

ainsi qu'on le prévoit, nous aurons donc
mais encore quelques ressources à con-
causes peuvent déranger cet équi-
déjà été indiquées pour le bud-
revenus de l'impôt ne donnent
té sur des ressources extra-
la deuxième, si les dépenses
prévisions. Quant aux ressources
tre les ressources ordinaires et les
Les ressources ordinaires, assises sur
nt été calculées en prévision, comme cela
esultats acquis de l'exercice qui vient de finir,
es sont donc parfaitement assurées, — il est même
y aura une augmentation sensible qu'on pourra ap-
dépenses imprévues. Il n'en est pas de même en ce
cerne les ressources extraordinaires. — Nous ne parlons pas
16 millions 1/2 à recevoir de la Société algérienne; bien que cette société ne soit pas encore constituée, il faut espérer qu'elle le sera d'ici à l'exercice 1867. D'ailleurs, si elle ne l'était pas, comme on a porté au budget extraordinaire de l'Algérie des dépenses qui sont subordonnées à la réalisation de cette ressource, les dépenses ne devraient pas se faire, si la ressource venait à manquer : il n'y a donc pas à s'en préoccuper pour le budget de 1867. Mais on compte toujours sur l'annuité de 25 millions à payer par le Mexique. Or si le paiement de cette annuité est douteux pour 1866, il l'est encore beaucoup plus pour 1867. A mesure qu'on s'éloigne de l'époque où ont été faits les emprunts, on s'éloigne par cela même des seuls moyens de paiement qu'a eus jusqu'à ce jour le Mexique, et on a d'autant moins de chance de recevoir ce qui pourra être dû dans l'avenir. Puis quelle sera l'année prochaine notre situation par rapport à l'expédition que nous entretenons à si grands frais dans ce pays? l'expédition durera-t-elle encore? Si elle dure, comme on n'a rien inscrit de ce chef au budget de 1867, il faudra y pourvoir par un budget rectificatif, ainsi qu'on le fait cette année (1866). Le budget rectificatif pour 1866, en ce qui concerne la guerre et la marine, est de 50 millions. Ne serait-il que de 40 et même de 30 millions l'année prochaine, ces 30 millions de dépenses extraordinaires, joints aux 25 de l'annuité non payée, nous constituent immédiatement en déficit de 55 millions sur les prévisions gouvernementales. Qu'aura-t-on pour y faire face? On aura l'excédant prévu

de 10 millions, la plus-value des impôts, qui pourra être d'au moins 40 millions, puisque, les prévisions ayant été calculées sur les produits de 1865, cette plus-value sera celle de deux exercices, et en moyenne elle est de 20 à 25 millions par an. On pourra y affecter encore les annulations, qui sont portées à 24 millions pour 1866. A ces conditions, on aura toujours un budget en équilibre, mais ce sera un équilibre péniblement obtenu, qui aura absorbé toutes les ressources possibles, et s'il se présente d'autres dépenses extraordinaires que celles que l'on prévoit, il n'y aura plus rien pour y répondre, elles formeront un découvert. Ce sont là, il est vrai, les plus mauvaises chances; si nous supposons maintenant qu'elles ne se réalisent pas toutes, que nous ayons par exemple évacué le Mexique avant le commencement de l'année prochaine, et qu'il ne nous manque que le paiement de l'indemnité de 25 millions, alors la situation devient plus favorable. L'équilibre est assuré; on a même un excédant assez beau dont on peut faire profiter l'amortissement, en dehors de ce qu'on lui affecte spécialement cette année (1). Cette question de l'équilibre n'est donc pas la grosse affaire du budget de l'année 1867 : c'est à l'égard de l'amortissement qu'il introduit une innovation importante.

Il y a plusieurs systèmes au sujet de l'amortissement. Il y a celui de certains financiers qui par ce mot entendent le remboursement, l'extinction totale de la dette. C'est en effet le véritable sens du mot « amortir; » qui dit « amortir » dit « éteindre une dette. » C'est dans cet esprit-là qu'après avoir affecté un fonds spécial à l'amortissement en 1816, on l'a grossi successivement des intérêts de la rente rachetée, de façon à éteindre complétement la dette dans un temps donné. C'est le système imaginé par le docteur Price à la fin du siècle dernier, et d'après lequel, moyennant une dotation de 1 pour 100 à chaque emprunt, la dette se trouve rachetée au bout de trente-six ans. On comprend ce qu'il a de séduisant; aussi a-t-il été adopté par l'Angleterre, par la France et par toutes les nations qui ont songé à éteindre leur dette. C'est encore cette théorie qui, sur une échelle moindre, préside au rachat successif des valeurs industrielles qui doivent disparaître dans un temps donné. Avec une dotation annuelle de 18 à 20 centimes pour 100 francs, on peut amortir en cent ans une obligation ou une action remboursable à 500 francs.

(1) Il ne faut pas oublier non plus après tout que cette annuité de 25 millions dont le recouvrement nous paraît douteux figure au budget extraordinaire, et que, selon la théorie du sénatus-consulte de 1861, les dépenses de ce budget devant être subordonnées à ses ressources, on pourrait, si on le veut bien, ne rien enlever aux excédans naturels, et retrancher purement et simplement ces 25 millions de dépenses extraordinaires.

Dans le second système, on ne conteste pas l'idée de l'extinction de la dette, qui peut être renfermée dans le mot d'amortissement; mais on s'effraie des conséquences pratiques de cet amortissement. On trouve qu'il arrive un moment où, avec les intérêts composés, on peut avoir une telle somme à consacrer au rachat de la dette, que le rachat fait dans ces conditions lèse d'autres intérêts beaucoup plus essentiels, empêche la réduction des impôts ou l'exécution de certains travaux d'une grande utilité. Dans ce système, l'amortissement doit avoir pour objet non de rembourser la dette, mais de soutenir le crédit d'une façon assez efficace pour que, selon l'expression de M. Thiers dans son admirable discours de 1865 sur les finances, le créancier de l'état qui veut réaliser son titre trouve toujours à le faire à un taux convenable. C'est aussi l'intérêt de tout le monde, car le taux de la rente étant en quelque sorte le thermomètre du crédit public, il importe qu'il se tienne à des cours favorables.

Le troisième système est plus radical; il considère comme arriérée cette méthode du rachat successif de la rente pour arriver à l'éteindre. Qu'est-ce qui importe en définitive? C'est que l'état soit toujours en mesure de remplir ses engagemens, c'est-à-dire de payer les intérêts de sa dette. On ne lui prête pas comme à un particulier en vue d'un remboursement à échéance déterminée. On lui prête, sans échéance aucune, en titres de rentes perpétuelles, et il ne rembourse que s'il le juge utile à ses intérêts. Ce qui importe donc, c'est qu'il fasse de l'argent qu'on lui prête le meilleur usage possible, et s'il l'emploie à développer les travaux publics, à construire des chemins de fer, à creuser des canaux, à améliorer des routes, etc., il a plus fait pour le crédit que s'il avait racheté la rente, car il a augmenté la richesse publique, qui est le gage des créanciers de l'état. — Ce n'est pas l'importance de la dette qui amène l'affaiblissement du crédit, c'est le peu de développement des ressources pour y faire face; l'Angleterre avec 18 milliards de dette a un crédit mieux établi que l'Autriche avec 8 milliards, que l'Italie avec 4 milliards 1/2, que nous-mêmes avec 11 ou 12 milliards; son 3 pour 100 consolidé est à 87, tandis que le nôtre est au-dessous de 69, que le 5 pour 100 autrichien est à 60, et celui de l'Italie à 61. Dans ce système, le véritable amortissement, le seul efficace, c'est l'emploi en travaux utiles des ressources disponibles.

Enfin il y a non pas le quatrième système, mais la malheureuse situation de ceux qui voudraient bien amortir, qui croient à l'utilité de l'amortissement, sous une forme quelconque, mais qui n'ont pas de ressources à y affecter. Cette situation a été la nôtre depuis

1848, sauf un moment en 1859 et 1860. Depuis 1848, nous avons supprimé l'amortissement non par système, mais par nécessité, parce qu'il nous a semblé qu'il valait mieux se servir des ressources de l'amortissement pour équilibrer nos budgets tant bien que mal que de recourir à des aggravations de taxes qui eussent été fort préjudiciables à la richesse publique et fort impopulaires. — Aujourd'hui enfin, sans autre aggravation de taxe que celle qui a eu lieu en 1862, aggravation considérable, il est vrai, puisqu'elle n'a pas été moindre de 74 millions à la fois, mais à laquelle le pays commence à s'habituer comme on s'habitue à tout, on nous offre la perspective d'un excédant de recettes pour 1867, et on songe à rétablir l'amortissement. — Sous quelle forme le rétablira-t-on? — Sera-ce en revenant au système de 1816, modifié en 1833, et qui assure à l'amortissement une dotation aujourd'hui de 122 millions? Sera-ce sous la forme anglaise, en consacrant purement et simplement à l'extinction de la dette, sans système aucun, nos excédans de recettes, ou bien sera-ce par un système nouveau qui affectera encore des ressources spéciales à l'amortissement?

Avant de nous prononcer sur aucun de ces systèmes, il importe d'interroger les précédens et de savoir quels ont été chez nous les principes et les faits. Je ne veux pas remonter plus haut que 1816, ni parler de la caisse de M. de Calonne en 1784, qui fut détruite par la révolution, ni des systèmes qui furent essayés sous le consulat et l'empire. J'arrive tout de suite à la législation de 1816 et 1817, qui a établi en quelque sorte le principe de l'amortissement en proportionnant la dotation à l'importance de la dette. La loi de 1816 affecta d'abord 20 millions à l'amortissement, lesquels devaient être pris sur le revenu des postes, et, en cas d'insuffisance, sur les autres revenus publics. La loi de 1817 augmenta cette dotation et la porta à 40 millions en la prenant toujours sur certaines branches de revenu déterminées, telles que le produit net de l'enregistrement, du timbre et des domaines, des postes, etc., et en y ajoutant une dotation immobilière, celle des bois de l'état. Cette dotation de 40 millions représentait à peu près 1 pour 100 du total de la dette à cette époque. Malheureusement, comme on était obligé d'emprunter pour liquider les désastres des dernières guerres, on empruntait et on amortissait en même temps, ce qui ne contribuait pas à diminuer la dette. Bientôt pourtant, de 1819 à 1822, on eut des excédans de recettes, l'amortissement put fonctionner régulièrement, et sous l'influence des rachats qui eurent lieu avec ces excédans, le 5 pour 100, de 59 en 1816, s'éleva jusqu'au-dessus du pair en 1824, et cela malgré une émission de rentes considérable qui suivit les emprunts (environ 110 millions).

On fut alors dans une situation toute nouvelle, que n'avaient pas prévue les lois de 1816 et 1817. Devait-on continuer à racheter la rente au-dessus du pair lorsqu'on pouvait la rembourser à ce taux? On pensa qu'il valait mieux essayer de la réduire par voie de conversions, et M. de Villèle proposa d'abord la conversion obligatoire, qui échoua devant la résistance de la chambre des pairs, puis la conversion facultative, qui n'eut pas tout le succès qu'on attendait. On offrait aux porteurs du 5 pour 100 la faculté de convertir leurs titres en rentes 3 pour 100 à 75 francs, ou en 4 1/2 au pair, et on décidait que l'amortissement cesserait de fonctionner sur les fonds qui seraient au-dessus du pair. 31,700,000 francs de rentes sur 145,000,000 fr. qui existaient à cette époque en dehors de celles qui appartenaient à des établissemens publics, se convertirent en 25 millions 1/2 de rentes 3 pour 100 et procurèrent au trésor une économie annuelle d'un peu plus de 6 millions; mais la même loi créait, pour les donner aux émigrés à titre d'indemnité, 30 millions de rentes nouvelles 3 pour 100, au capital de 1 milliard; ce qui porta ce fonds à 55 millions de rentes annuelles. Il fut seul appelé à profiter de l'action de l'amortissement, et pour que celle-ci fût plus efficace, pour qu'elle neutralisât autant que possible les rentes qu'on avait été obligé de créer, on stipula que les rentes qui avaient été rachetées jusqu'à ce jour, et qui pouvaient être annulées en vertu de la loi de 1816, seraient conservées et consacrées ainsi que la dotation au rachat de la dette, qu'on annulerait seulement celles qui seraient rachetées dans l'intervalle de 1825 à 1830. Seize millions de rentes furent ainsi rachetés dans cet intervalle.

En 1830, après l'ébranlement causé par la révolution, le 5 pour 100 retomba au-dessous du pair. On put consacrer à le racheter une partie des ressources de l'amortissement; mais comme on empruntait en même temps, la somme des rentes ne diminuait pas. Bientôt, le calme ayant été rétabli et la prospérité publique ayant repris son essor, le 5 pour 100 revint au-dessus du pair, et on se trouva encore une fois obligé de reporter sur le seul 3 pour 100 toutes les ressources de l'amortissement. Et comme ces ressources, en y comprenant les supplémens de dotation par suite des emprunts et les rentes rachetées, s'élevaient alors à 95 millions, on eut 95 millions à consacrer par an au rachat d'un fonds qui ne dépassait point 40 millions en rentes, 1,300 millions en capital nominal, et qui n'était pas le tiers de la dette publique, pendant que le seul fonds important de l'état, le 5 pour 100, qui était environ de 160 millions de rente, au capital de plus de 3 milliards, devait être privé du bénéfice de la réduction par voie de l'amortissement. Évidemment il

y avait là quelque chose qui appelait une réforme. On fit la loi de 1833, qui répartit entre tous les fonds qui existaient, et proportionnellement au capital, les ressources de l'amortissement, tant celles qui provenaient de la dotation (44 millions 1/2) que celles qui résultaient des rentes rachetées (50 millions). On annula 32 millions de ces rentes, et la répartition entre tous les fonds se fit de la manière suivante :

Le 5 pour 100 reçut	45,000,000 fr.
Le 4 1/2 pour 100	417,000
Le 4 pour 100	1,160,000
Le 3 pour 100	16,423,000
Total	63,000,000 fr.

Mais la loi de 1833 ayant maintenu cette disposition de la loi de 1825, qu'on ne rachèterait pas les fonds au-dessus du pair, les 45 millions du 5 pour 100 restèrent sans emploi. On dut les mettre de côté jusqu'au jour où le 5 pour 100 retomberait au-dessous du pair. Ils constituèrent ce qu'on a désigné sous le nom de « réserves de l'amortissement; » on les versa au trésor contre des bons à 3 pour 100, lesquels étaient échangés plus tard contre de nouvelles rentes qu'on pouvait supprimer ensuite par des lois spéciales. Après avoir chargé la dette flottante, les réserves de l'amortissement venaient ainsi augmenter fictivement le chapitre de la dette publique. Il fallait pourtant leur trouver un emploi; on s'en servit pour les grands travaux d'utilité générale, pour subventionner ces chemins de fer qui ont exercé sur le développement de la richesse une si heureuse influence, et comme, sous le gouvernement du roi Louis-Philippe, le 5 pour 100 ne redescendit plus au-dessous du pair, l'amortissement ne fonctionna plus que sur le 3 pour 100 et sur le 4 pour 100, c'est-à-dire jusqu'à concurrence de 18 millions par an seulement. Après la révolution de 1848, on aurait pu encore rendre à leur destination les fonds de l'amortissement en ce qui concerne le 5 pour 100, car il était retombé au-dessous du pair; mais on avait bien d'autres besoins à satisfaire, et loin de songer à rétablir l'amortissement conformément à la loi de 1833, on le supprima tout à fait. A partir de cette époque jusqu'à ce jour, il n'y eut plus d'amortissement sur aucun fonds, sauf jusqu'à concurrence de 54 millions en 1859 et 1860. Toutes les ressources qui en provenaient furent absorbées par les ressources ordinaires et extraordinaires du budget.

On voit par ces précédens que notre législation, en fait d'amortissement, a été loin d'être immuable, et que les principes, s'il y en a eu de consacrés, ont reçu de telles modifications suivant les

époques et suivant les circonstances, que c'est comme s'ils n'existaient pas. La loi de 1816 avait eu beau placer *de la manière la plus spéciale sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative* l'amortissement tel qu'elle l'établissait, on n'a pas tenu compte de ses prescriptions et on a agi à toutes les époques suivant les intérêts du moment. En 1825, on pensa qu'il était illogique au plus haut point, très préjudiciable aux intérêts généraux, de racheter au-dessus du pair une rente qu'on avait le droit de rembourser à ce taux, et qui avait été émise à des conditions bien inférieures. En 1833, lorsqu'après avoir fait profiter pendant quelque temps le 5 pour 100, — qui était retombé au-dessous du pair après la révolution de juillet, — du bénéfice de l'amortissement, il fallut de nouveau l'en priver à cause de l'élévation du cours et reporter sur le seul 3 pour 100, qui était à peine le tiers de la dette publique, toute la dotation. On estima que cette action exclusive de l'amortissement sur le 3 pour 100 détruirait l'équilibre entre les divers fonds de l'état et favoriserait certains créanciers au préjudice des autres. On fit une loi pour proportionner la dotation à l'importance de chaque fonds. Enfin en 1848, quand on supprima tout à fait l'amortissement, on avait besoin de ses ressources pour équilibrer le budget, et on crut qu'il valait mieux cesser d'amortir que d'imposer des taxes extraordinaires. Serait-ce donc qu'en faisant toutes ces modifications on manquait à des engagemens pris vis-à-vis des créanciers de l'état? Et l'engagement de la loi de 1816, — pour prendre le premier en date, celui qui a constitué ce qu'on appelle le principe d'amortissement, — cet engagement était-il de telle nature qu'il enchaînât à jamais les législateurs à venir, et qu'on dût toujours amortir selon les formes qu'il avait prescrites? C'est la première question à examiner.

Quand l'état contracte un emprunt et s'engage à payer une rente déterminée, ou quand encore il promet de garantir un intérêt dans une entreprise industrielle, ainsi qu'il l'a fait pour les chemins de fer, il est tenu, comme tout particulier, à l'exécution stricte de son engagement; il n'en peut rien rabattre, parce que tout ce qu'il en rabattrait serait un préjudice causé à ceux envers lesquels il s'est engagé. Vous m'avez promis une rente de 3 pour 100 ou une garantie de 4 pour 100; j'ai le droit de compter que j'aurai toujours, quelles que soient les circonstances et quoi qu'il en coûte à l'état, cette rente de 3 pour 100 ou cette garantie de 4 pour 100. Les législateurs de l'avenir ne peuvent rien changer au contrat, ils sont liés comme ceux qui l'ont fait; mais en est-il de même pour l'amortissement? Est-ce un contrat de droit aussi strict? Peut-on dire que la garantie qui a été donnée à une certaine époque devra tou-

jours s'exécuter, quelles que soient les circonstances, selon les formes qui ont été prescrites à cette même époque? Ce serait évidemment aller trop loin. On doit s'appliquer avant tout à ne pas léser les intérêts des créanciers de l'état; on doit examiner si, par les modifications qu'on propose à l'amortissement tel qu'il a été établi, on améliore ou on empire leur situation : si on l'empire, ils ont le droit de se plaindre et de dire qu'on manque à un engagement; mais si on l'améliore, ils n'ont rien à dire. Qu'ont-ils voulu lorsqu'ils ont prêté à l'état? Ils ont voulu être toujours assurés du paiement exact de la rente; ils ont voulu encore qu'on n'affaiblît pas les conditions de solvabilité de leur débiteur. — Si, loin de les affaiblir, on les fortifie, ils n'ont pas à se plaindre. On ne leur avait pas promis le remboursement; on leur avait promis tout au plus que par un rachat de rentes successif on soutiendrait assez le crédit pour qu'ils pussent réaliser facilement et convenablement leurs titres le jour où ils en auraient besoin.

Hors de là, l'état est le maître de faire ce qui lui convient, et il peut modifier les conditions de l'amortissement selon les circonstances et selon d'autres intérêts que ceux de ses créanciers; il faut bien qu'il en soit ainsi, puisqu'à la suite des modifications qui se sont déjà produites, personne n'est venu dire, soit à propos de la loi de 1825, soit à propos de celle de 1833, qu'on manquait à un engagement inviolable. En Angleterre, — dans ce pays du respect par excellence, je ne dis pas des contrats (nous les respectons comme lui), mais des traditions, — on a parfaitement supprimé en 1829, à la suite d'une enquête très approfondie, les conditions anciennes de l'amortissement, et au lieu d'inscrire chaque année au budget une somme considérable pour un amortissement obligatoire, quel que fût l'état des finances, on a décidé qu'on n'amortirait plus qu'avec des excédans de recette. Et encore ces excédans, lorsqu'ils atteignent des proportions considérables, comme on l'a vu ces dernières années, ne sont-ils point tous appliqués au rachat de la dette. M. Gladstone aurait pu racheter 140 ou 150 millions de rentes en 1864 et 1863; il a préféré n'en racheter que 75 millions et consacrer le reste à réduire les impôts. En diminuant les impôts chaque année, il a favorisé le développement de la richesse publique de son pays beaucoup plus que s'il avait consacré au rachat de la rente les 150 millions d'économie qu'il aurait pu faire. Or favoriser le développement de la richesse publique, c'est fortifier les conditions de solvabilité de l'état, c'est augmenter le gage de ses créanciers, c'est pratiquer le meilleur des amortissemens. De même pour les travaux publics : lorsque le gouvernement de juillet prenait tous les ans les fonds de l'amortissement pour les consacrer à la création

des canaux et à la construction des chemins de fer, il agissait certainement beaucoup plus dans l'intérêt des créanciers de l'état que s'il avait racheté à 120 francs et plus de la rente émise à des cours bien inférieurs. La France à la veille de la révolution de février était certainement plus riche avec 186 millions de rentes inscrites qu'en 1830 avec 163. Et quant à l'Angleterre, qui a encore 18 milliards de dette, personne ne s'inquiète de voir l'amortissement obligatoire supprimé et ne s'imagine que la dette est moins sûre que lorsqu'il existait.

Il n'y a qu'une situation qui appelle une attention toute spéciale, c'est celle où, sous le coup d'une nécessité plus ou moins impérieuse, pour des causes qui n'étaient pas productrices de richesse, on a été obligé d'emprunter en assez peu de temps des sommes fort considérables. Dans cette situation, la richesse ne s'étant pas accrue aussi vite que les nouvelles charges, les créanciers de l'état, ceux qui lui ont prêté avant que ces nouvelles charges ne fussent survenues, ont évidemment le droit de demander que la génération présente s'impose des sacrifices, paie même des impôts exceptionnels pour faire face aux engagemens qui ont été contractés vis-à-vis d'eux. Ç'a été le cas en Angleterre après la grande guerre qui a fini en 1815, c'est le cas aujourd'hui en Amérique après la lutte gigantesque que les États-Unis viennent de soutenir. Enfin chez nous tout récemment, quand, pour les besoins de la guerre de Crimée et de celle d'Italie, nous avons tout à coup augmenté notre dette publique d'un intérêt annuel de plus de 100 millions et d'un capital nominal de plus de 3 milliards, nous devions bien à nos créanciers quelque chose de plus que de leur payer exactement les arrérages de leur rente : nous leur devions de consacrer quelques fonds à l'amortissement pour soutenir le crédit et empêcher les cours de s'avilir, quand même il aurait fallu les demander à l'impôt. Si la rente est aujourd'hui au-dessous de 69, — lorsqu'elle a connu des cours beaucoup plus élevés, — lorsqu'elle était encore à 81 fr. en 1853, — la cause en est sans doute dans les conditions économiques, qui sont complétement changées. La rente n'est plus seule sur le marché comme autrefois, elle a maintenant à lutter contre mille valeurs industrielles que le progrès de la richesse publique a créées; mais cette cause même n'est pas la seule : le cours de la rente a surtout fléchi au moment de ces grands emprunts, et il ne s'est pas beaucoup relevé depuis, parce qu'il n'y a pas eu de contre-poids à l'accroissement trop rapide de la dette.

Certainement la richesse publique s'est beaucoup développée, et la France est mieux en état de payer aujourd'hui 340 mil-

lions de rente qu'elle ne l'était, il y a douze ans, d'en payer 240 ou 100 millions de moins. Il n'en est pas moins vrai que le créancier de l'état, qui a prêté son argent à des cours bien supérieurs à ceux d'aujourd'hui, a le droit de se plaindre et de trouver qu'on lui a causé un préjudice en augmentant sensiblement la dette, sans rien faire pour la diminuer. Cette nécessité de l'amortissement après nos grands emprunts a été tellement sentie par tout le monde, qu'il n'est pour ainsi dire aucun rapport de la commission du budget depuis quelques années qui n'en ait exprimé le vœu formel. C'est ce qui faisait dire l'année dernière encore à M. Thiers : « Adoptez l'amortissement facultatif ou obligatoire, celui qui vous plaira, mais adoptez-en un. » Ce conseil a été enfin entendu, et le gouvernement se dispose à rétablir l'amortissement pour 1867 d'après un nouveau système qu'il soumet à la sanction du corps législatif. Voyons quel est ce système.

Il consiste à créer une caisse qui sera dotée, comme celle de 1816 et 1817, de certaines ressources qu'on détache du budget ordinaire et extraordinaire; mais à la différence des précédentes, les revenus de cette caisse ne représentent pas une somme fixe, qui restera toujours la même : ils pourront s'accroître, et on impose des charges corrélatives qui, selon le projet, sont destinées à diminuer. On estime que pour 1867 la différence entre les revenus et les charges sera de 20 millions, en dehors d'une ressource provenant de l'aliénation des forêts, et c'est cette différence de 20 millions qu'on propose d'affecter à l'amortissement; si plus tard elle est plus considérable, l'amortissement en profitera. Voici du reste l'économie du projet tel qu'il a été soumis au corps législatif.

On donne à la caisse comme nu-propriété les bois de l'état et les chemins de fer à la fin des concessions, et comme jouissance immédiate le produit des coupes ordinaires de bois, le produit de l'impôt du dixième sur le trafic des chemins de fer en grande vitesse, les sommes à provenir du partage des bénéfices avec les compagnies de chemins de fer, les bénéfices réalisés chaque année par la caisse des dépôts et consignations, les arrérages des rentes rachetées par la caisse d'amortissement et les excédans de recette du budget lorsqu'il y en aura. Par contre, on charge la caisse nouvelle du paiement des intérêts et de l'amortissement des obligations trentenaires, du paiement des intérêts, primes et amortissement des emprunts spéciaux pour le rachat des canaux et ponts, de l'avance à faire des sommes que l'état s'est engagé à payer aux compagnies de chemins de fer à titre de garantie d'intérêts. Les ressources immédiates de la caisse sont évaluées à 63 millions, et les charges à 43 millions, laissant ainsi l'excédant d'une vingtaine de millions

que nous avons indiqué. Le projet de loi propose encore d'augmenter cette dotation d'une somme de 6 millions à provenir des aliénations des forêts et coupes de bois extraordinaires, ce qui porterait dès à présent à 26 millions les ressources de l'amortissement.

On peut faire à ce projet deux sortes d'objections : une objection de principe et une objection de forme. L'objection de principe consiste à dire qu'on est en présence d'engagemens pris vis-à-vis des créanciers de l'état, qu'on n'a pas le droit de les modifier. Nous avons déjà examiné cette objection, elle ne peut pas nous arrêter longtemps. La dotation aujourd'hui, telle qu'elle a été établie par la loi de 1816, serait de 122 millions. Propose-t-on de rétablir l'amortissement jusqu'à concurrence de cette somme? Car il ne faut rien moins que cela pour remplir l'engagement de 1816, si tant est qu'il y ait eu par cette loi un engagement absolu, inviolable, pris vis-à-vis des créanciers de l'état. Il faut chaque année, coûte que coûte, consacrer 122 millions à l'amortissement, quelles que soient nos ressources, quel que soit l'état du budget, dût-on les demander à l'impôt. Personne n'ose aller jusque-là; on sent très bien qu'il y aurait dans les conditions actuelles dommage excessif à consacrer chaque année 122 millions à l'amortissement, et même que, si nous avions une pareille somme disponible, il serait infiniment préférable d'en affecter une partie, la plus grande, soit à diminuer les impôts, soit à faire de grands travaux d'utilité publique. Et si on ne va pas jusque-là, c'est qu'on n'est pas en présence d'un engagement absolu qui ne puisse être modifié, et du moment qu'il peut être modifié, la question de principe disparaît, et il ne s'agit plus, je le répète, que d'examiner si par les modifications qu'on propose on améliore ou on empire la situation du créancier de l'état. A ce point de vue, il n'est pas douteux que le projet nouveau améliore la situation du créancier, puisqu'il consacre quelques millions à un amortissement qui n'existe plus depuis longtemps.

Reste l'objection de forme; celle-ci est plus importante. On voit d'abord figurer parmi les ressources de la nouvelle caisse une somme de 6 millions provenant des aliénations de forêts et des coupes extraordinaires de bois; on peut craindre que ce ne soit un retour déguisé à ce projet d'aliénation des forêts qui avait été si mal vu l'année dernière par le corps législatif, et qu'on a dû retirer cette année devant les manifestations de l'opinion. On ne voit pas non plus que la diminution des charges soit aussi certaine qu'on le prétend. Ainsi, pour prendre la plus importante, celle de la garantie d'intérêt accordée aux compagnies de chemins de fer, on établit bien que cette garantie, après être restée stationnaire entre 35 et 40 millions pendant une dizaine d'années, est appelée à dé-

croître sensiblement à partir de 1877 et à disparaître à peu près complétement en 1884; mais est-on sûr que le dernier mot de cette garantie soit dit, qu'elle ne franchira pas les limites actuelles? Elle s'applique aujourd'hui au deuxième et au troisième réseau; il y a encore le quatrième à construire, et si les départemens ne s'en chargent pas, ce qui est à craindre, et que l'état soit obligé d'en demander l'exécution aux grandes compagnies, il est évident que celles-ci ne s'en chargeront pas pour rien; le moins qu'elles puissent demander en échange, ce sera une extension de la garantie d'intérêt. Il y a même des esprits fort compétens sur la matière qui prétendent que la loi de 1859 qui établit la garantie actuelle est une loi à refaire; elle désintéresse trop les compagnies dans la plus-value immédiate qu'elles peuvent espérer d'une bonne exploitation des chemins de fer.

On sait en effet qu'en vertu de cette loi, au-delà d'un certain chiffre, les recettes du premier réseau doivent se déverser sur le second pour en atténuer les charges, et comme les charges du second sont couvertes par la garantie de l'état jusqu'à concurrence de 4, 65, que la différence seule entre la garantie et le taux de l'emprunt est à prendre sur le revenu réservé des compagnies, il en résulte que les compagnies qui ont atteint le chiffre au-delà duquel le déversoir a lieu, et elles sont toutes dans ce cas, n'ont d'autre intérêt en augmentant leur trafic que de diminuer dans le présent la garantie de l'état, et dans l'avenir la dette qu'elles seraient appelées à contracter vis-à-vis de lui en vertu de cette garantie. Est-ce un intérêt suffisant pour les porter à tirer de leur exploitation tout le profit qu'elles pourraient en tirer? Quelques personnes en doutent et aimeraient mieux que par une combinaison tout autre l'intérêt immédiat des actionnaires fût en jeu et dépendît plus qu'il n'en dépend aujourd'hui de l'état actuel des recettes. Par conséquent, si la loi est à refaire, comment la refera-t-on? Cela peut modifier une des bases sur lesquelles repose la nouvelle caisse d'amortissement.

Ces objections incontestablement ont de la valeur; il dépend néanmoins du corps législatif qu'elles n'en aient pas une absolue. D'abord, en ce qui concerne le produit des aliénations de forêts, il pourra, s'il le veut, soit diminuer cette ressource à mesure que les autres se développeront, soit même la supprimer tout à fait pour écarter les appréhensions qui peuvent naître à ce sujet. La nouvelle caisse n'en dépend pas absolument. Quant aux modifications possibles de la loi sur la garantie d'intérêt, elles ne sont pas liées non plus à la nouvelle caisse d'amortissement : cette caisse s'établit sur les données actuelles, sur celles de la loi de 1859, qui portent la

garantie d'intérêt au maximum de 40 millions et la font s'éteindre à peu près en 1884. Si on accorde de nouvelles garanties ou si on change la loi de 1859, ce sera un règlement nouveau à faire avec la caisse d'amortissement : on lui donnera d'autres ressources, si on lui impose d'autres charges. Le corps législatif, gardien des engagemens qu'il aura pris vis-à-vis des créanciers de l'état, pourra toujours les faire respecter, si cela lui convient. Quant à une autre assertion qui prétend que la garantie d'intérêt sera dès à présent plus considérable qu'on ne l'évalue, et qu'elle mettra bientôt la caisse en déficit, cette assertion est peu vraisemblable. — D'abord on doit supposer que les calculs qui servent de base à l'établissement de la caisse ont été sérieusement établis, et ensuite, quand on voit chaque année se développer comme elles le font les recettes de nos chemins de fer, celles du second réseau comme celles du premier, on est porté à croire que, s'il y a de l'imprévu, ce sera plutôt dans le sens de la diminution de la garantie.

Ceci dit sur les difficultés pratiques de la caisse d'amortissement, il est certain qu'elle est dotée d'une ressource principale qui est destinée à s'accroître : c'est celle de l'impôt du dixième sur le trafic des chemins de fer en grande vitesse. Cet impôt rapporte aujourd'hui 27 millions, il en rapportera bientôt 30 et plus. Et quant aux charges, il y en a une aussi dont on peut calculer la décroissance assez rapide : c'est celle des annuités pour rachat des ponts et canaux. Cette annuité, de 13 millions aujourd'hui, ne sera plus que de 5 en 1877 et de 3 en 1884. Voilà déjà du chef de ces deux chapitres, l'un en accroissement, l'autre en diminution, une différence nouvelle qui dans dix ans pourra être d'une vingtaine de millions encore et s'ajouter aux ressources actuelles de l'amortissement, ce qui les porterait à 40 millions en supposant qu'il n'y ait pas d'autres excédans de recette, car, il ne faut pas l'oublier, le nouveau projet stipule qu'on pourra ajouter à l'amortissement les excédans du budget.

Je ne mentionne pas parmi les ressources de la caisse la nu-propriété des chemins de fer qui lui est affectée comme dotation; cette propriété cependant est considérable : elle donne aujourd'hui 300 millions de produit net, et en donnera certainement 500, lorsqu'elle fera retour à l'état ; mais les concessions sont encore si longues (la plus courte ayant au moins quatre-vingts ans à courir), qu'il est difficile de classer une telle propriété parmi les ressources actuelles. Cependant les créanciers de l'état ne doivent pas perdre de vue qu'en dehors même de toute affectation spéciale, cette propriété, qui s'accroît chaque jour, par cela seul qu'elle exerce la plus heureuse influence sur le développement de la richesse pu-

blique, augmente le gage sur lequel repose la créance, et que lorsqu'elle se réalisera, il ne sera pas difficile de leur faire leur part dans la plus-value que donnera le rendement naturel des impôts. Par conséquent, si ce n'est pas pour l'amortissement une ressource actuelle, c'est au moins une ressource de l'avenir, qu'elle soit ou non l'objet d'une affectation spéciale.

Mais pourquoi, dira-t-on, cette nouvelle complication? Autrefois nous n'avions qu'un budget qui comprenait les dépenses ordinaires et extraordinaires, même les dépenses d'ordre; on y ajoutait les crédits supplémentaires, qui étaient ouverts par ordonnances ou par décrets, et le tout formait un total facile à saisir. Aujourd'hui nous avons d'abord le budget ordinaire, puis le budget extraordinaire, puis le budget rectificatif, et enfin le budget complémentaire, sans compter les petits budgets d'ordre, — en tout quatre budgets principaux, et voilà qu'on en ajoute un cinquième sous le nom de « caisse d'amortissement. » Nous n'avons pas besoin de ce surcroît de complication. Il est bien évident que si la nouvelle caisse d'amortissement, de même que le sénatus-consulte de 1861, n'avait pour effet que de créer une nouvelle comptabilité sans autre profit, ce ne serait pas la peine de l'établir; mais on est injuste envers le sénatus-consulte de 1861 lorsqu'on prétend qu'il n'a eu d'autre effet que d'embarrasser la comptabilité. Il a eu l'avantage aussi, en mettant fin à l'ouverture des crédits supplémentaires par décret et en n'autorisant les dépenses que sur crédits votés par le corps législatif, de rapprocher le contrôle des faits sur lesquels il est appelé à s'exercer et par conséquent de le rendre plus efficace. Autrefois les crédits supplémentaires étaient ouverts quinze ou dix-huit mois avant d'être soumis au corps législatif; les faits étaient depuis longtemps consommés, et on n'avait plus qu'à les ratifier. Aujourd'hui on demande les crédits lorsque les faits sont encore présens, lorsqu'il serait possible à la rigueur de les modifier (1). Le sénatus-consulte fournit donc les élémens d'un contrôle plus sérieux. Si le corps législatif ne l'exerce pas comme il le doit, s'il se laisse trop aller aux entraînemens vers des dépenses peu justifiées, c'est sa faute, et il ne faut pas s'en prendre au sénatus-consulte. On a mis entre ses mains une arme plus efficace que celle qu'il avait jadis, c'est à lui de s'en servir comme il le doit dans l'intérêt du pays.

Le même raisonnement peut s'appliquer à la nouvelle caisse d'amortissement. Sans doute elle crée une nouvelle annexe au bud-

(1) Excepté pourtant en ce qui concerne l'expédition du Mexique; mais cette expédition est tellement en dehors de toutes les règles d'une bonne comptabilité financière, qu'il devient impossible de la prendre pour exemple.

get, sans doute elle n'opère par elle-même aucune économie; mais elle peut amener à en faire, si le corps législatif le veut. Elle met un obstacle à l'entraînement des dépenses; elle lie surtout les mains au pouvoir exécutif, et c'est là son principal mérite. Quand on aura établi la nouvelle caisse, si on l'établit, il s'offrira des ressources qui auront une destination spéciale, et on ne pourra plus les détourner de cette destination qu'avec l'adhésion du corps législatif. Il se peut que l'obstacle ne soit pas grand; mais, si faible qu'il soit, il vaut mieux que s'il n'y en avait pas du tout.

On oppose encore à la création de cette caisse le système anglais. Depuis 1829, il n'y a plus en Angleterre de dotation spéciale de l'amortissement; on n'amortit plus qu'avec des excédans de recette, ce qui est en effet le meilleur mode d'amortissement. Nous n'avons qu'à faire comme l'Angleterre, qu'à réaliser des excédans de recette, et nous les appliquerons à l'amortissement sans qu'il soit besoin de créer des ressources spéciales. Il est certain que, si nous étions en Angleterre, on n'aurait pas à se préoccuper d'un budget spécial pour l'amortissement. On serait bien sûr que les finances seraient toujours administrées selon les vœux du pays, et que, s'il désirait qu'on amortît, le gouvernement trouverait des ressources pour le faire; mais nous ne sommes pas en Angleterre. L'empereur, dans son discours d'ouverture de la dernière session, a pris soin lui-même de nous dire que notre forme de gouvernement n'avait aucune analogie avec celle de l'Angleterre, et en effet, sous le rapport des économies, il est facile de voir que les choses ne se ressemblent pas dans les deux pays. Depuis tantôt dix ans, notre pays, par ses mandataires légaux, réclame ces économies, demande le rétablissement de l'amortissement, et cependant jusqu'à ce jour les budgets ont été plutôt en augmentant qu'en diminuant, et on ne songe à l'amortissement que pour 1867. Il faut donc se gouverner suivant la situation.

Ah! si on voulait nous donner un peu plus de droits politiques, si nous avions la responsabilité ministérielle, plus de liberté pour la presse, la suppression des candidatures officielles avec le droit de réunion électorale, nous ne tiendrions pas beaucoup à la caisse d'amortissement. On aurait un moyen beaucoup plus énergique, beaucoup plus efficace pour opérer des économies, si le pays tenait à en faire. — Malheureusement nous n'en sommes pas là, et quand on n'a pas le mieux qu'on peut désirer, il faut prendre le moins mal qu'on nous offre. C'est à ce point de vue qu'il faut considérer la caisse d'amortissement; elle est incontestablement une amélioration sur ce qui existe.

Supposons dans l'état actuel des choses que le gouvernement soit

assez ferme pour résister aux entraînemens de dépenses, qu'il fasse sérieusement des économies : immédiatement on verra se présenter, pour se disputer ces économies, d'autres intérêts aussi essentiels que celui de l'amortissement, — d'abord celui des contribuables, qui demanderont un dégrèvement d'impôt, et après la surtaxe extraordinaire de 1862 il faut reconnaître qu'ils y auront bien quelque droit, ensuite l'intérêt des grands travaux publics, qui sont loin d'être achevés, même dans les parties les plus utiles. Il est fort à craindre que dans ces conditions l'intérêt de l'amortissement ne passe encore le dernier, comme on l'a vu jusqu'à ce jour. Par conséquent, étant donnée la nécessité de l'amortissement, il n'y a pas, après les garanties politiques dont nous avons parlé tout à l'heure, de moyen plus efficace pour l'assurer que de créer une caisse avec une dotation spéciale. Sans doute on pourra dans l'avenir mettre la main sur la caisse et s'emparer encore des ressources qu'elle possède; mais la difficulté sera plus grande que s'il n'y a pas de loi du tout pour la protéger. Nous en avons la preuve dans ce qui s'est passé depuis 1848, dans ce qui s'est passé même en 1860, car après avoir amorti en 1859 avec un excédant de recettes, on n'a plus eu d'excédant pour le faire en 1860. Maintenant cette caisse que l'on nous propose d'établir répond-elle bien aux exigences actuelles de la situation? Est-elle suffisamment efficace? C'est la dernière question qu'il reste à examiner.

On a vu que jusqu'en 1877 la différence entre les recettes et les charges de la nouvelle caisse d'amortissement ne variera qu'entre 20 et 25 millions, non compris l'aliénation des forêts : c'est bien peu de chose quand on rapproche ce chiffre de celui de la dette publique, qui atteint aujourd'hui 12 milliards; mais nous avons dans la loi nouvelle l'article qui dit qu'on pourra ajouter à cette dotation les excédans de recettes du budget, s'il y en a. — Par conséquent il dépend du gouvernement et du corps législatif de l'enrichir chaque année en faisant des économies. On en a réalisé pour 25 millions cette année, pourquoi ne ferait-on pas le même effort l'année prochaine? Et si on ne fait pas le même effort, il est facile au moins de ne pas escompter d'avance la plus-value des impôts. Cette plus-value, jointe aux 20 millions actuels de la nouvelle caisse, donnera déjà une somme assez ronde à consacrer à l'amortissement sans attendre la progression de 1877. Si on arrivait ainsi à obtenir une cinquantaine de millions pour l'amortissement, nous nous estimerions fort heureux, et nous n'en demanderions pas davantage; mais ces 50 millions, nous sommes loin de les avoir : on nous propose en attendant, pour 1867, d'en affecter d'abord une vingtaine sur les premières économies qu'on a faites, et pour qu'ils ne nous échappent pas et

que nous soyons sûrs de les retrouver chaque année, on nous offre de les placer sous la sauvegarde d'une caisse spéciale. Acceptons-les toujours. — Sans doute la nouvelle caisse n'a pas le pouvoir de créer ce qui n'existe pas, elle n'est à la rigueur qu'un déplacement de chiffres; mais elle peut être un déplacement de chiffres utile, obliger à faire des économies, et une fois faites, empêcher qu'on ne les détourne au profit d'autres intérêts que ceux de l'amortissement. Dans tous les cas, si elle ne réalise pas les avantages qu'on espère, elle est au moins sans inconvénient; elle ne blesse aucun intérêt, laisse le budget avec ses ressources comme avec ses charges. C'est au moins une tentative pour rendre les économies plus certaines; à ce titre, elle mérite d'être encouragée, et on aurait mauvaise grâce à ne pas l'accepter en attendant mieux.

En résumé, si le budget de 1866 se présente encore dans des conditions d'équilibre fort incertaines, celui de 1867 nous offre une perspective plus rassurante; il y a lieu d'espérer que celui-ci se soldera en équilibre, et qu'on trouvera facilement pour la caisse d'amortissement les 20 millions qu'on lui promet. Ce n'est là pourtant qu'un premier pas. Il faut que M. Fould persiste résolûment dans la voie où il s'est engagé, qu'il s'oppose avec énergie à toutes les dépenses qui ne seraient pas absolument nécessaires; il faut que chaque année, pendant quelque temps au moins, il nous apporte un budget en diminution : c'est la seule manière de donner aux efforts qu'il a faits pour 1867 une signification véritable et de les rendre féconds. Il y a en ce moment dans le pays, pour soutenir le ministre qui voudra faire des économies, le même appui que pour celui qui conseillerait des réformes libérales. De même qu'on sent qu'il est temps de clore la période qui a restreint nos libertés politiques, on sent aussi qu'il faut changer de système financier. Au lieu d'énerver les forces productrices du pays, comme on l'a fait, par des appels incessans à l'emprunt ou à l'impôt, il faut s'appliquer à les activer par des dégrèvemens judicieux, des travaux utiles, et par un amortissement modéré, mais permanent. Le ministre qui entreprendra cette tâche et qui saura l'accomplir se créera une situation exceptionnelle et trouvera en France la même popularité dont jouit M. Gladstone en Angleterre; mais, en sens inverse, celui qui laisserait croître les budgets et les déficits sans rien faire pour l'empêcher engagerait sérieusement sa responsabilité dans l'avenir.

VICTOR BONNET.

HUIT MOIS

EN AMÉRIQUE

LETTRES ET NOTES DE VOYAGE

1864 — 1865

XII.

APRÈS LA GUERRE. — LA RECONSTRUCTION ET L'ÉTAT DES PARTIS.

I.

Quand je quittai les États-Unis au mois de février 1865 (1), la guerre n'était pas loin de sa fin. La campagne victorieuse de Sherman en Georgie avait mis au jour l'épuisement des états du sud et la faiblesse incurable du patriotisme confédéré. Vainement Davis s'efforçait de ranimer par des moyens de théâtre une résistance funeste à sa cause et profitable seulement à son orgueil. Dix jours après la rupture des négociations de Hampton-Roads, le foyer même du sécessionisme, la ville d'où était partie la première étincelle de ce grand incendie, Charleston, succombait sous les armes fédérales. Le drapeau de l'Union, qui déjà flottait sur Wilmington et Savannah, était replanté sur les ruines fumantes de la cité rebelle, rudement châtiée par six mois de bombardement et de famine. Sherman arrivait pas à pas, balayant le littoral et me-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

naçant la Virginie. Il ne restait plus aux rebelles que deux armées, celle de Johnston et celle de Lee, assez fortes peut-être pour résister ensemble, mais trop faibles pour tenir tête séparément à l'ennemi. Lee, qui depuis longtemps déjà désespérait de la guerre, comprit que son unique chance de salut était de donner la main à Johnston en se retirant vers Danville. C'est alors que Grant frappa le dernier coup. Jetant le gros de son armée sur la gauche, il rejoignit l'aile droite de Sheridan, coupa le chemin de Danville, et ferma la retraite à Lee. En même temps il faisait à travers les lignes confédérées dégarnies d'hommes une trouée qui le menait jusqu'à Richmond. Lee recula précipitamment, livrant presque sans combat la capitale; mais, se voyant emprisonné de toutes parts, il vint lui-même demander au général Grant une capitulation qui fut généreusement accordée. On sait les événemens qui suivirent : la fuite du président Davis, ses efforts pour reconstituer son gouvernement à Augusta, dans la Georgie, son espoir de le transporter au-delà du Mississipi et d'y réorganiser la résistance, — l'usurpation du général Sherman sur l'autorité civile, son armistice avec Johnston, ses négociations désavouées par le président, — la reddition enfin de l'armée de Johnston aux mêmes conditions que celle de Lee. Le président Lincoln, accouru au premier bruit de la victoire, n'apportait à Richmond ni confiscations, ni proscriptions, ni arrêts de mort : il venait au contraire les mains pleines de grâces et de pardons. On disait même qu'il se proposait d'offrir une amnistie générale à tous les rebelles, quand il tomba victime du plus lâche assassinat dont l'histoire ait gardé le souvenir.

Tout le monde connaît les détails de cette lamentable tragédie. Le 14 avril au soir, le président devait se rendre au théâtre de Ford en compagnie du général Grant et d'une partie du conseil des ministres. Pour la première fois depuis quatre ans, il avait le cœur léger et l'âme satisfaite. Il touchait à la récompense de ses longs efforts et de ses secrètes angoisses. L'œuvre de sang qui avait toujours tant coûté à son cœur charitable, la guerre civile, était finie. Il allait maintenant se dévouer à une œuvre de paix et de mansuétude, et consacrer sa seconde présidence à guérir les blessures que la première avait faites. Cette joie pourtant ne devait pas lui être donnée : il fallait encore une victime au fanatisme de l'esclavage, un martyr à la cause du patriotisme et de la liberté. Retenus par des affaires pressantes, le lieutenant-général et les ministres ne purent accompagner le président au théâtre de Ford. Seul, M. Lincoln, quoique accablé de travail, ne crut pas pouvoir se dispenser d'y paraître, car sa présence était annoncée, et il voulait tenir parole au public. On l'y attendait bien en effet, et tout était préparé

pour la représentation sanglante dont il était l'acteur nécessaire. Des conspirateurs répandus dans la foule occupaient les couloirs et les abords du théâtre. A dix heures, un homme armé entre dans sa loge, lui brise la tête d'un coup de pistolet à bout portant, puis, s'élance sur la scène un grand coutelas à la main en poussant un cri théâtral : *sic semper tyrannis!* Bientôt il disparaît, et en moins d'une minute, avant même que la foule se fût remise de sa stupéfaction et de son épouvante, on entendait dans la rue le galop d'un cheval emporté. Cependant le président Lincoln allait râler dans une maison voisine; il ne reprit pas un seul instant connaissance. Ses amis, ses ministres, accourus en pleurant à son lit de mort, passèrent la nuit en silence à veiller son agonie : le lendemain on rapporta tristement à la Maison-Blanche son cadavre défiguré.

Ce n'était là qu'une partie de l'œuvre de cette nuit d'horreur. En même temps que le président Lincoln était frappé lâchement, par derrière, entre sa femme et son enfant, un autre assassin, plus féroce et plus audacieux encore, s'introduisait chez M. Seward, alors malade et alité à la suite d'un accident grave; il montait jusqu'à sa chambre, poignardait le domestique qui lui barrait la porte, assommait le fils du ministre accouru à son aide, labourait à coups de couteau la gorge et le visage du vieillard sans défense, et le laissait sans mouvement, évanoui dans une mare de sang. Il paraît d'ailleurs que ces libérateurs de la patrie ne devaient pas borner là leurs exploits. Ils devaient assassiner à la fois le président, le vice-président, les ministres, et faire disparaître en un jour le gouvernement tout entier. Telle était la réponse de la rébellion vaincue aux intentions clémentes et magnanimes du gouvernement fédéral, semblable à la vengeance de l'ennemi mourant qui se relève pour frapper une dernière fois le vainqueur généreux qui vient panser ses blessures.

Le deuil fut immense aux États-Unis. D'abord, quand la fatale nouvelle se répandit de ville en ville, partout on refusa d'y croire; puis, lorsque la vérité devint trop certaine, ce fut une explosion de douleur et de colère telle qu'on n'en vit jamais à la mort des plus grands rois du monde. Pendant huit jours, New-York et toutes les grandes villes restèrent tendues de noir, les affaires furent suspendues, le peuple entier prit des habits de deuil. Malheur alors à ceux qui se donnèrent le méchant et sot plaisir de braver la douleur publique! A New-York, on eut peine à soustraire à la fureur de la foule ameutée un imprudent sécessioniste qui, en recevant la nouvelle, avait osé dire que c'était bien fait. A Poughkeepsie, on voulait pendre une vieille femme qui avait crié tout haut qu'elle

était contente de voir enfin « ce gueux en enfer. » Ailleurs il y eut du sang versé. Partout enfin des multitudes furieuses s'assemblèrent autour des maisons des sécessionistes connus qu'on pouvait soupçonner de se réjouir. Tous les partis avaient oublié leurs querelles et unissaient leurs voix dans un même cri de vengeance. On parlait de mettre à feu et à sang tous les états rebelles, de faire au martyr une glorieuse hécatombe de tous les chefs confédérés. N'était-ce pas le sud qui avait armé les assassins? Il n'en était pas d'ailleurs à son premier crime, et ses chefs vaincus n'avaient plus guère le droit de repousser cette accusation terrible comme une calomnie infâme et indigne de foi (1). Les brigandages et les pirateries de la frontière, les cruautés systématiques des prisons du sud, les complots incendiaires tramés l'année précédente par le gouvernement confédéré avaient un air de parenté singulière avec cet acte de vengeance aveugle et basse. A tout le moins il était naturel qu'on fît peser sur le sud la responsabilité d'un crime commis en son nom par un homme qu'on savait avoir entretenu depuis quatre ans des rapports secrets avec les rebelles, leur servant d'espion et d'émissaire, voyageant sans cesse entre les deux capitales, préparant même avec les chefs du gouvernement de Richmond ce singulier projet d'enlèvement auquel on avait enfin substitué l'assassinat. On raconte que le général Lee, en apprenant la fatale nouvelle, s'enferma à Richmond dans sa maison et refusa de voir même ses meilleurs amis; le général Ewell pleura comme un enfant. C'est que le crime du 14 avril ne pouvait être à personne plus funeste qu'aux gens du sud, et ils comprirent qu'ils n'avaient plus guère à compter sur la modération du vainqueur.

Enfin la mort de M. Lincoln appelait à la présidence un homme énergique et honnête, digne à plus d'un titre du grand rôle qui lui était confié, mais qui s'était toujours signalé, tant au sénat des États-Unis que dans le poste difficile et dangereux de gouverneur militaire d'un *border-state*, par la violence, la brutalité même de

(1) Voici une annonce curieuse qu'avait publiée quelques mois auparavant un journal de l'Alabama, le *Selma Dispatch*, et qui doit, ce me semble, jeter quelque lumière sur les vrais sentimens du sud : « *Un million de dollars pour avoir la paix le 1er mars.* — Si les citoyens de la confédération du sud veulent me fournir en espèces ou en bonnes *sécurités* la somme d'un million de dollars, je ferai en sorte que la vie d'Abr. Lincoln, celle de W. H. Seward et celle d'Andrew Johnson soient prises avant le 1er mars de l'année prochaine. Cela nous rendra la paix et montrera au monde que les tyrans ne peuvent vivre dans un pays de liberté. Si ce but n'est pas atteint, rien ne sera demandé que la somme de 50,000 dollars d'avance, que nous supposons nécessaire pour atteindre et tuer les trois coquins. Je donnerai moi-même 1,000 dollars pour cette entreprise patriotique. Tout souscripteur pourra adresser sa contribution boîte X, poste restante, Cahaba, Alabama. » — L'annonce était datée du 1er décembre 1864.

son langage et de ses actes. Parvenu de la démocratie, issu de cette race incivilisée des petits blancs du sud qu'un état social fondé sur l'esclavage a retenue jusqu'à présent dans l'ignorance et la barbarie, ennemi acharné de cette aristocratie esclavagiste dont il avait d'abord épousé les intérêts et les préjugés, bien plus orateur de combat qu'homme politique de cabinet, M. Johnson semblait devoir être un président de guerre civile plutôt qu'un président pacificateur, habile à renouer les traditions et les souvenirs de l'ancienne union nationale (1). Bien qu'autrefois démocrate et partisan décidé des *droits des états*, il passait depuis la guerre civile pour un véhément abolitioniste, pour un radical de l'école avancée, et c'est pour complaire à ce parti extrême que la convention républicaine de Baltimore avait mis son nom sur le *ticket* électoral à côté de celui du président Lincoln. On pouvait donc craindre qu'il ne se laissât emporter par sa propre colère et par l'universelle exaspération de l'opinion publique à des actes de rigueur inutile ou à d'injustes représailles qui eussent compromis peut-être le succès de la grande campagne pacifique qui allait s'ouvrir.

Lui-même, il semblait prendre plaisir à justifier ces craintes. Il disait dans un discours en réponse à une députation de l'Illinois : « Il faut apprendre au peuple américain, s'il ne le sait déjà, que la trahison est un crime, le plus grand des crimes, — que le gouvernement ne se montrera pas toujours patient envers ses ennemis, et qu'il est puissant non-seulement pour protéger, mais pour punir. » Une autre fois, en réponse à une députation de la Pensylvanie, il semblait promettre au ressentiment populaire les têtes des chefs et des instigateurs de la rébellion. — « A la foule ignorante, trompée, enrôlée de force, en un mot à la grande masse égarée du peuple, je dirai seulement : Clémence, réconciliation, restauration de l'ancien gouvernement; mais aux trompeurs eux-mêmes, au traître influent, délibéré, qui a attenté à la vie de la nation, je dirai : Qu'à vous soient infligés les plus rigoureux châtimens de votre crime! Je comprends bien comme il est facile de se laisser aller à l'exercice de la merci,.... mais la merci sans la justice est un crime (2). » — En même temps il décrétait d'arrestation

(1) Voyez, sur le président Johnson, la *Revue* du 15 octobre 1865.

(2) Je crois devoir citer quelques autres passages de ce discours, remarquable à plus d'un titre, et qui fait bien pénétrer dans la pensée intime du président Johnson en montrant à quel point de vue politique plutôt que moral cet ancien maître d'esclaves converti à l'abolition avait voué à l'esclavage la haine vigoureuse dont il a fait preuve pendant la guerre : « Je ne puis dire qu'une chose, ma vie publique passée doit servir d'indice de ce que sera ma conduite future..... Je sais qu'il est aisé de crier *démagogue!*..... Si c'est du démagogisme que de plaire au peuple, si c'est du démagogisme

les principaux chefs rebelles, il les accusait publiquement, avec une véhémence au moins téméraire, d'avoir pris une part secrète à l'assassinat du 14 avril; il mettait enfin à prix leur capture et échangeait avec eux dans les journaux une sorte de correspondance injurieuse fort peu digne de son rang. Ce fut surtout dans sa proclamation d'amnistie que se montrèrent le plus les penchans du démocrate égalitaire et les vieilles rancunes de l'homme du peuple émancipé.

Le président Lincoln avait fait pendant la guerre une proclamation d'amnistie offrant le pardon plein et entier de leurs crimes à tous les rebelles qui voudraient rentrer sous l'autorité des États-Unis, et prêter serment d'obéissance en garantie de leur fidélité future. Cette offre si généreuse pouvait être faite pendant la guerre, alors qu'elle était encore un moyen de pacification et qu'elle servait à affaiblir les rebelles en ramenant au bercail les brebis égarées; mais l'amnistie du président Lincoln tombait naturellement après la guerre, car elle n'était promise qu'en récompense d'un retour volontaire à l'Union, et il eût été trop commode aux rebelles obstinés qui avaient résisté jusqu'à la dernière heure de se prévaloir après leur défaite d'une grâce qu'ils n'avaient pas méritée. Le nouveau président avait donc tout pouvoir de pardonner ou de punir, et il était bien libre de refuser le bénéfice de son amnistie nouvelle à telle classe ou à tel individu qu'il lui plaisait d'excepter. Il faut convenir pourtant que le principe sur lequel il faisait reposer la distribution de ses grâces était un principe mauvais et dangereux.

Tout le monde connaît les termes de cette amnistie. Le président ne se contentait pas d'en refuser le bénéfice à diverses classes de citoyens compromis dans le service civil ou militaire de la rébellion suivant leur rang, leur importance, la part plus ou moins active qu'ils avaient prise aux affaires du gouvernement confédéré; faisant de la richesse même un crime, il excluait en masse tous les possesseurs de plus de 100,000 dollars, comme si la trahison était seulement une offense vénielle pour les pauvres, pour tous ceux qui n'avaient pas 100,000 dollars, mais devenait un crime irrémissible pour quiconque avait atteint le chiffre redoutable au-delà duquel on était un ennemi public. M. Johnson eut beau dire à une dépu-

que de contribuer à son bien et à son avancement, oui, je suis un démagogue.... *Un grand monopole existait, celui de l'esclavage, sur lequel s'appuyait une aristocratie. C'est le devoir des hommes libres que d'abattre les monopoles..... C'est pourquoi j'ai combattu toujours l'aristocratie, je l'ai combattue sous toutes ses formes;* mais il y a une sorte d'aristocratie qui a toujours gagné, qui gagnera toujours mon approbation et mon respect : l'aristocratie du talent et celle de la vertu, l'aristocratie du mérite ou celle de l'estime publique, l'aristocratie du travail, qui repose sur une industrie honnête. — Celle-là aura toujours mon respect. »

tation de la Caroline du Sud qui venait le prier de révoquer cette exception funeste que les grands propriétaires du sud étaient les vrais auteurs de la guerre civile, et qu'il était bien juste de ne pas leur faire grâce comme à la foule du châtiment légal qu'ils avaient encouru : cette distinction arbitraire, établie en dépit de toute justice et de toute raison, accusait évidemment une pensée de spoliation et de nivellement, un vague projet de révolution sociale que M. Johnson lui-même ne déguisait guère. Que de fois n'avait-il pas déclaré que l'inégale répartition des terres était plutôt que l'esclavage la cause véritable de la rébellion des états du sud, et que l'Union ne serait solidement reconstruite que le jour où les grandes propriétés morcelées seraient données aux paysans et aux travailleurs! L'exception des 100,000 dollars, qui laissait tous les biens des riches planteurs du sud sous le coup des lois de confiscation votées par le congrès, ne pouvait être dans sa pensée qu'un essai ou un souvenir des rêves de lois agraires qu'il avait longtemps caressés. Il le dit hautement aux délégués de la Caroline du Sud, avec cette âpre énergie dont on ne sait user qu'en Amérique, et qui rend si clairs et si faciles les rapports mutuels des gouvernans et des gouvernés. « De quoi donc vous plaignez-vous? Si vous voulez échapper à l'exception des 100,000 dollars, vous n'avez qu'à renoncer au surplus de votre fortune. — Je vous le dirai franchement, messieurs, je crois qu'il n'y aurait aucun mal à ce qu'au lieu d'étendre jusqu'à vous l'amnistie, on vous taxât impitoyablement jusqu'à vous y faire rentrer de force. J'ai usé moi-même plus d'une fois de ce système d'impôt dans mon gouvernement du Tennessee, et jamais à ma connaissance il n'a produit que de bons résultats. » Ici l'incartade sortait des bornes permises, et si l'on peut dire que le président Lincoln n'aurait pas montré plus d'éloquence et de volonté virile, au moins est-il permis de croire qu'il eût gardé plus de mesure, de convenance et de dignité.

Enfin la réputation même du président n'était point parfaite. On le connaissait pour un homme sincère et probe; mais on n'avait pas oublié le spectacle singulier qu'il avait donné le 4 avril au congrès et au peuple assemblés pour l'inauguration de la présidence nouvelle, les *meetings*, les adresses injurieuses que ce scandale avait provoqués, et les conseils, presque les ordres impérieux qu'il avait reçus de sortir d'un gouvernement qu'il déshonorait. Il est vrai que ces incidens s'effaçaient devant l'immense malheur public qui l'avait appelé à la présidence, et que nul Américain désireux de maintenir l'honneur national ne se fût avisé maintenant de réveiller le ridicule dont cette scène scandaleuse avait couvert un président des États-Unis. On savait d'ailleurs qu'une fois n'est pas coutume, et que le vice-président, malade, épuisé par les fatigues

d'un long voyage, n'avait eu d'autre tort que d'user imprudemment d'un cordial trop puissant pour sa santé débile. Son trouble même en cette occasion ne prouvait-il pas jusqu'à l'évidence ses habitudes de sobriété ?

Voilà ce que disaient pour le justifier ses amis personnels et tous les bons citoyens jaloux de le soutenir; mais les démocrates et les sécessionistes ne cessaient de l'injurier et de lui jeter à la tête la séance du 4 avril. Ce souvenir de la veille, dont l'impression pénible n'avait pu s'effacer ausssi vite en Europe qu'aux États-Unis, les souvenirs plus éloignés, mais récens encore, de son administration du Tennessee, la rudesse trop énergique de son langage, enfin les principes démagogiques contenus dans sa proclamation d'amnistie et qu'il se chargeait lui-même d'énoncer sans détour, c'en était assez pour inquiéter les amis de l'Union américaine et leur faire craindre que le grand exemple de mansuétude et de patriotisme qu'avait donné le président Lincoln ne demeurât stérile pour l'homme farouche et opiniâtre qui avait recueilli son héritage.

Ainsi s'annonçait le politique éminent à qui allait être confiée la tâche délicate de la reconstruction des états du sud. On va voir comment les circonstances, la nécessité, l'expérience, peut-être aussi le sentiment de sa lourde responsabilité devant ses contemporains et devant l'histoire, ont modifié cet esprit intraitable jusqu'à en faire l'idole des démocrates conservateurs et l'ennemi quelquefois aveugle des réformes radicales les plus nécessaires, — comment enfin l'acharné démagogue, l'ancien garçon tailleur du Tennessee a pris son rang d'emblée parmi les plus grands et les plus habiles présidens des États-Unis.

II.

Tout n'était pas dit le jour où la bannière fédérale flotta de nouveau sur le capitole de Richmond. Les plus grandes difficultés restaient encore à vaincre. Il fallait achever résolûment la révolution commencée par la guerre civile, et imposer l'abolition de l'esclavage aux états du sud. Il fallait non-seulement soumettre les populations vaincues, mais les redresser après les avoir soumises, les ramener dans le sein de l'Union, relever le pays de ses ruines, lui faire accepter sincèrement les grandes réformes qu'on allait accomplir, lui faire sentir le frein d'une autorité sérieuse sans se montrer pourtant ennemi de ses libertés. La politique allait succéder aux armes, et son œuvre, pour être moins bruyante, moins glorieuse peut-être que la guerre, n'en était que plus dangereuse et plus difficile.

Il y avait deux politiques à suivre à l'égard des états rebelles.

On pouvait les considérer comme une terre conquise et dire qu'en se retirant de l'Union ils avaient perdu tous les droits qu'ils tenaient de la constitution fédérale, et qu'ils avaient cessé d'être des états souverains. Il fallait alors les traiter comme des étrangers et des vaincus, détruire ou laisser tomber leurs gouvernemens locaux et les réorganiser à nouveau comme des *territoires* soumis à la législation du congrès. Un jour, quand tout souvenir de la guerre civile serait effacé, on les réadmettrait sans doute au sein de l'Union. — C'était, disaient les radicaux, l'exécution littérale de la constitution des États-Unis, le seul parti propre à faire dignement respecter l'autorité nationale, le seul moyen de renouer solidement l'ancienne Union, en étouffant d'abord sur ce terrain nivelé tous les germes de révolte implantés par l'esclavage et par la guerre. Il était bon que les états du sud passassent d'abord sous la meule de l'autorité militaire et du pouvoir absolu, ou du moins qu'on les tînt nombre d'années sous la tutelle du congrès, c'est-à-dire sous la domination des états du nord. Leurs délégués viendraient, comme ceux des territoires, exposer leurs plaintes et défendre leurs intérêts; mais ils n'auraient dans le congrès qu'une voix consultative, et ne prendraient aucune part au gouvernement. On devait bien se garder de rendre aux états du sud l'influence souveraine qu'ils avaient si longtemps exercée. La rébellion, disaient les orateurs du parti radical, n'était pas morte encore; elle n'était qu'abattue, et elle pouvait se relever, si l'on n'y prenait garde. Jamais l'Union n'avait couru un aussi grand danger qu'en ce moment suprême où tout semblait pacifié, mais où tout dépendait du parti que le peuple et le gouvernement allaient prendre. Si une fois on laissait se réorganiser le parti de l'esclavage et de la sécession, si les gens du sud renouaient leur ancienne alliance avec les démocrates du nord, c'en était fait de la grandeur nationale et de la liberté. On verrait se renouveler les mêmes prétentions, les mêmes querelles que par le passé; l'esclavage, aboli dans les mots, serait maintenu dans le fond, et tout cela finirait par une autre guerre civile, qui cette fois serait sans remède.

L'autre politique reposait sur une théorie absolument contraire. Elle posait en principe que les ordonnances de sécession votées par les états rebelles étaient nulles et non avenues, que la constitution des États-Unis n'avait jamais cessé d'être la loi des états du sud, et qu'ils n'avaient jamais pu sortir légalement de l'Union. Ils se retrouvaient donc au lendemain de la guerre, avec tous leurs droits et tous leurs priviléges, à la même place de l'édifice qu'ils n'avaient pu ébranler. Si les députés des états du sud avaient laissé dans le congrès leurs siéges vides, ils n'avaient pas cessé légalement d'en faire partie, et les deux assemblées avaient statué aussi

souverainement en leur absence que s'ils avaient concouru encore à leurs décisions. Le gouvernement confédéré n'avait pas eu d'existence réelle : ce que l'on appelait ainsi n'était qu'un conciliabule d'insurgés et d'usurpateurs. — Il suffisait donc d'annuler tous les actes accomplis depuis la guerre sous l'autorité du prétendu gouvernement confédéré, de répudier la dette confédérée et les dettes contractées pendant la guerre par les gouvernemens particuliers des états du sud (1), de remplacer tous les fonctionnaires des gouvernemens d'état élus depuis la guerre, d'accepter enfin l'abolition de l'esclavage et les lois et décrets du congrès et du président de l'Union, — et les états du sud rentraient en possession de leurs prérogatives constitutionnelles et de leurs libertés locales; ils pouvaient nommer des gouverneurs, des législateurs, envoyer des sénateurs et des députés au congrès. La rébellion avait suspendu chez eux la vie nationale, mais elle n'avait pu rien détruire, et c'eût été presque la reconnaître que de les traiter en territoires et en pays conquis.

Cette théorie abstraite n'avait pas, comme on peut le croire, été conçue en pur amour des systèmes : comme l'autre, elle s'appuyait sur des argumens d'une utilité pratique et sensible en même temps que sur les passions d'un parti. Les démocrates, instruits et changés par les événemens, aimaient ainsi à se couvrir d'un voile d'unionisme austère pour tendre aux états du sud une dernière planche de salut. Les plus raisonnables d'entre les gens du sud saisissaient avec joie cette occasion de recouvrer d'abord dans leur pays l'indépendance de leurs gouvernemens particuliers et de regagner peut-être à la longue leur ancienne influence sur les affaires générales. Enfin bon nombre de républicains modérés, désireux avant tout d'obtenir la conciliation et l'oubli des discordes civiles, pensaient qu'une politique d'exclusion et de rigueur systématique n'était bonne qu'à les entretenir. On ne pouvait accomplir dans les états du sud des réformes durables qu'avec le concours et de l'aveu même du pays. Le moyen de les pacifier et de leur faire accepter le joug de l'Union comme un bienfait n'était pas de les gouverner par la force et de les tenir asservis sous une domination quasi étrangère. Et d'ailleurs, dût-on y employer pendant dix ans trois cent mille hommes, était-il bien possible de faire respecter les lois du congrès par des populations clair-semées sur un immense territoire, en conspiration perpétuelle pour les braver ou les enfreindre? Dans tous les cas, il fallait pour cela une grande armée permanente, un perpétuel pied de guerre, une augmentation plutôt qu'une diminution des

(1) On ne pouvait d'ailleurs souffrir que les citoyens *loyaux* des états rebelles fussent taxés pour soutenir le crédit de la rébellion.

dépenses. En s'emparant du gouvernement des états rebelles, on s'imposait en même temps la lourde charge de pourvoir à toutes leurs nécessités. Il ne fallait pas s'attendre à voir l'agriculture et l'industrie refleurir sous le régime d'une domination militaire impatiemment supportée par des populations mal soumises : on aurait donc à nourrir les états du sud en même temps qu'à les tenir dociles, à continuer indéfiniment ces aumônes, ces distributions de vivres à plusieurs millions d'affamés qui depuis la fin de la guerre ruinaient le gouvernement fédéral encore plus que ne l'avait ruiné pendant la guerre l'entretien de sa monstrueuse armée. Était-il prudent d'affronter cette redoutable aventure et d'y engager l'honneur national? Fallait-il accoutumer les hommes du sud à se considérer comme des étrangers, presque comme des ennemis dans la famille américaine? Quant à la reprise de l'ancienne alliance du sud avec les démocrates, si redoutée des radicaux, dont elle pouvait gêner les desseins, elle était le plus sûr moyen d'effacer entre le nord et le sud les souvenirs de la guerre en accoutumant les deux ennemis à se rappeler qu'ils étaient frères et habitans d'une seule maison. On ne pouvait prétendre à régler en un jour tous les différends des deux partis. Le nord et le sud devaient rester longtemps encore des frères jaloux et rivaux. Mieux valait la reprise des anciennes luttes légales, avec une constitution modifiée qui donnait le dernier mot aux états du nord, que la prolongation indéfinie des sentimens de la guerre civile.

Le président Johnson avait à choisir entre ces deux partis, et l'on ne doutait guère aux États-Unis qu'il ne se déclarât avec sa violence accoutumée en faveur de la politique radicale. Les démocrates d'ailleurs faisaient bien tout leur possible pour s'en faire un ennemi. Ils allèrent, après l'exécution des assassins du président Lincoln, jusqu'à le menacer d'*impeachment* (1) pour ce qu'ils appelaient le meurtre de Mme Surrat. Après l'arrestation de Jefferson Davis, il y eut à New-York une réunion publique des amis du président rebelle. Plusieurs orateurs démocrates y déclarèrent que la défaite de la rébellion n'était que temporaire, que l'esprit qui l'avait suscitée vivait encore, et que, grâce à l'assistance de ses amis du nord, elle pouvait réussir d'une manière nouvelle. Ils ajoutèrent que l'exécution de Mme Surrat avait excité l'indignation du monde, que le gouvernement n'oserait pas mettre M. Davis en jugement, et que « quiconque regardait la cause du sud comme celle de la trahison n'était

(1) L'*impeachment* est une espèce de procès politique que le congrès intente aux grands fonctionnaires du gouvernement. La chambre des représentans décrète l'accusation, et le sénat sert de tribunal. Le condamné est déposé de sa charge, et incapable d'en remplir aucune autre dans le gouvernement des États-Unis.

qu'un fou ou un imbécile (1). » Ces propos injurieux n'étaient pas de nature à amollir le cœur du président Johnson, ni à lui inspirer des résolutions calmes. Cependant sa politique inclinait de plus en plus à une mansuétude extrême, et que déjà l'on commençait à trouver exagérée. Tout en lançant sa redoutable proclamation d'amnistie, tout en refusant obstinément de la modifier, il usait envers les personnes d'une douceur au moins égale à la violence de son langage. Tout pardon sollicité par un rebelle, si grand propriétaire qu'il fût du reste, si notoire qu'eût été la part qu'il avait prise à la sécession, était aussitôt accordé. Quand l'*attorney* de la cour de circuit fédérale de Norfolk, en Virginie, mit en accusation cinquante-sept rebelles, au nombre desquels se trouvaient le général Lee et tous les chefs civils et militaires du gouvernement confédéré, le président eut le courage d'ordonner sommairement qu'on arrêtât l'affaire en dépit de l'obstination du juge Underwood et de la légalité même, qui voulait qu'on y donnât suite. On eût dit qu'il n'avait fait tant de menaces que pour mieux tenir les vaincus en bride et mieux faire valoir à leurs yeux le pardon qu'ils tenaient de sa clémence. Il est vrai que l'opinion publique s'était radoucie autant que le président lui-même; les chefs du parti abolitioniste, Gerrit Smith, Horace Greeley, Ward Beecher, et jusqu'à Wendell Phillips, tous, excepté l'impitoyable Thaddeus Stevens, prêchaient au peuple américain la clémence avec d'autant plus d'autorité qu'on ne les avait pas vus, comme certains *copperheads*, racheter la veille par des cris de fureur indécente et sanguinaire une longue complicité avec les ennemis publics. La *Tribune*, journal de M. Greeley, disait, en parlant du procès de Davis et des autres prisonniers politiques de Fortress-Monroë, qu'on ne devait mettre à mort que deux coupables pour complicité dans la rébellion : l'esclavage et les *state-rights*.

M. Johnson montrait plus d'indulgence encore. Sa politique personnelle commençait à se dessiner avec une netteté qui inquiétait les abolitionistes et faisait ouvrir aux conservateurs de grands yeux étonnés. Dès la fin du mois de juin 1865, il avait fait les plus engageans sourires à ceux des hommes du sud qui venaient lui demander le maintien de leurs libertés locales. La première députation de la Caroline du Sud, l'état le plus compromis et le plus obstiné dans la rébellion, reçut la réponse la plus encourageante; le président

(1) En même temps le président Johnson recevait tous les jours des suppliques de ce genre : « Monsieur le président, cher monsieur, nous vous demandons respectueusement de faire pendre M. le président Davis, parce qu'il doit être pendu. Si vous ne le pendez pas, il ne manquerait pas d'hommes au Kansas pour le faire à votre place. Faites-nous savoir, s'il vous plaît, vos intentions. Très respectueusement,

« Beaucoup de citoyens. »

dit aux délégués qu'il était un plus ferme partisan des *state-rights* qu'ils ne l'étaient eux-mêmes; il les engagea à bien se pénétrer de l'idée que l'esclavage était mort et qu'il ne fallait plus songer à le faire revivre; à cette condition, il leur promettait tout son concours pour l'œuvre de restauration qui allait commencer. « Je dis restautauration, ajouta-t-il, et non pas reconstruction, car on ne reconstruit que ce qui a été détruit, et l'Union n'a jamais cessé d'être. » En même temps il nommait partout des gouverneurs provisoires chargés seulement de remplir l'interrègne entre la chute des gouvernemens rebelles et la reconstitution des gouvernemens reconnus par l'autorité fédérale. Sauf en Virginie, où déjà s'était rétabli dans quelques cantons et dans quelques villes reconquises un gouvernement *loyal* qui n'avait eu qu'à se transporter d'Alexandrie à Richmond, — sauf en Virginie et dans les *border-states* disputés encore, où le gouvernement approuvé par l'Union n'avait aussi qu'à prendre la place du gouvernement rebelle, tous ces dépositaires provisoires d'une autorité si dangereuse furent choisis parmi les anciens rebelles, parmi les législateurs mêmes du gouvernement confédéré. C'étaient MM. Holden dans la Caroline du Nord, Sharkey dans le Mississipi, Parsons dans l'Alabama, Johnson dans la Georgie, Perry dans la Caroline du Sud, Marvin dans la Floride et Hamilton dans le Texas. — M. Perry, dans un discours qu'il prononça peu de temps après son entrée en charge, déclara que personne ne pouvait sentir plus profondément l'humiliation d'une union nouvelle avec les *Yankees*, mais que, le Dieu des batailles ayant décidé contre l'indépendance du sud, le parti le plus sage était encore de s'y résigner et de travailler avec le gouvernement fédéral à réparer les désastres de la guerre. Voilà tout le dévouement que le président Johnson exigeait à la cause de l'Union de la part des hommes du sud; il leur demandait seulement de comprendre que le passé était irréparable, et que l'avenir dépendait de leur sagesse.

Son plan d'ailleurs était fort simple. — Nommer partout des gouverneurs provisoires qui pourvussent aux premières nécessités des états, faire élire sous leur surveillance, dans chacun des anciens états rebelles, une *convention constitutionnelle* par tous les citoyens qui étaient électeurs suivant la constitution de l'état, telle qu'elle était avant la guerre, et qui pourraient prouver leur loyauté (cette dernière clause à peu près illusoire, mais bonne toujours à maintenir en principe); faire réviser la constitution, répudier l'ordonnance de sécession et rétablir les relations régulières du gouvernement de l'état avec celui des États-Unis par cette assemblée extraordinaire, dont les fonctions cesseraient dès que sa tâche serait accomplie; faire nommer alors par le peuple de l'état une législature et deux chambres, leur imposer l'abandon de la dette rebelle, la

ratification de l'amendement constitutionnel abolissant l'esclavage, ainsi que l'adoption de lois efficaces pour la protection des affranchis, puis les livrer à elles-mêmes en leur permettant de nommer un gouverneur de leur choix, et conduire par la main leurs députés et leurs sénateurs aux deux chambres du congrès, — tel est en résumé ce système habile et simple, le meilleur sans doute et le plus indulgent qui se pût imaginer pour la réorganisation du sud.

M. Johnson était donc devenu inopinément le protecteur déclaré des états du sud. Sitôt que sa défection fut certaine, les radicaux ouvrirent contre lui leurs bordées. Forts de leurs majorités dans les deux branches du congrès, ils le menacèrent à leur tour de le faire mettre en accusation par la chambre et déposer par le sénat. Ils se dirent trahis et livrés à l'ennemi par ce nouveau Buchanan, ce renégat de l'esclavage qui apostasiait une seconde fois. Ils firent retentir partout leur plus gros tocsin d'alarme; ils s'en allèrent de ville en ville et de *meeting* en *meeting* crier que tout était perdu, et qu'il n'y avait qu'un effort héroïque qui pût sauver le pays de l'abîme. A les en croire, la politique du président Johnson donnait gain de cause à la rébellion; elle la relevait de ses ruines pour la rendre plus forte et plus menaçante que jamais; elle allait même, si l'on n'y prenait garde, l'introniser à Washington à la tête du gouvernement et ressusciter l'hydre abattue des majorités démocratiques. « Il n'y a plus maintenant, s'écriait Wendell Phillips avec sa véhémence ordinaire, il ne peut plus y avoir que deux partis, les sycophantes de Davis et les amis de l'Union. Quiconque veut la reconstruction, la *restauration* des états du sud, n'est plus qu'un sycophante de Davis! » Ces exagérations monstrueuses ne pouvaient que nuire aux radicaux en offensant le bon sens du peuple. Tandis que leurs orateurs usaient contre le président Johnson leurs foudres impuissantes, la masse des républicains lui restait fidèle et le suivait avec confiance dans la voie nouvelle où il s'était engagé.

III.

Tout n'était pourtant pas chimérique dans les terreurs du parti radical. Il était de bonne foi quand il accusait le président Johnson de livrer la victoire aux rebelles et de sacrifier l'honneur national à la commodité de l'heure présente. Si ce parti avait tort de vouloir subordonner tous les intérêts du pays à l'application immédiate de l'égalité des deux races, on ne peut blâmer son obstination clairvoyante à poursuivre dans l'esclavage l'ennemi le plus dangereux de l'Union.

Il y a peu de gens en Europe qui comprennent bien le caractère

de la guerre civile américaine et le rôle véritable qu'y joue cette question multiple et obstinée de l'esclavage. Les uns ne veulent voir dans ce conflit compliqué qu'une pure lutte de principes et d'idées morales, et ils font des hommes du nord autant de propagateurs généreux et désintéressés de philosophie humaine. Les autres, bravant le bon sens et les faits irrécusables, prétendent que l'esclavage n'était pour rien dans la guerre, que les gens du sud sont les vrais amis de la race noire, et les partisans de l'abolition ses vrais exterminateurs. Cela est d'une fausseté si révoltante qu'on peut à peine croire à la bonne foi de ceux qui le soutiennent. Ne sait-on pas trop bien que les fondateurs mêmes de l'Union amércaine avaient prévu déjà les dangers d'une institution qu'ils essayaient de limiter sans oser la détruire, et que dans ses vieux jours le grand Washington lisait et relisait sans cesse, avec une assiduité qui témoignait de son inquiétude, un traité sur les effets de l'esclavage? Depuis soixante ans, cette question fatale était le seul nuage qui assombrît l'avenir de la république, et combien de fois n'a-t-il pas failli éclater avant le jour marqué par la destinée! Dès l'année 1825, nous voyons la chambre des représentans de la Georgie menacer les états du nord de se séparer d'eux, s'ils persistent dans la politique d'abolition de l'esclavage (1). Plus tard, quand le mal se fut aggravé, et que les quelques milliers d'esclaves dont l'avenir commençait à inquiéter le patriotisme austère de Washington furent devenus une population de cinq millions d'âmes, que signifièrent toutes ces querelles qui s'élevaient entre le sud et le nord? Que signifiaient la question des droits des états, celle des esclaves fugitifs, celle des territoires, et cette question même des tarifs où l'on a voulu voir la cause unique de la guerre, sinon toujours l'esclavage, principe fatal de discorde entre deux sociétés qu'il tenait divisées par les intérêts et par les mœurs? Il y a toujours eu entre elles une rivalité commerciale si intimement unie à la difficulté de l'esclavage, qu'elle a fini par en devenir inséparable. La dispute des tarifs n'était sans doute pas moins importante et

(1) Je crois devoir citer quelques passages de ces résolutions curieuses, pour l'instruction de ceux qui pensent que l'esclavage n'est pas la cause véritable de la guerre civile, et que les états du sud n'ont pas été les premiers agresseurs : « Le moment approche où les états du sud devront se confédérer et dire ensemble à l'Union : Nous ne voulons pas soumettre plus longtemps nos droits acquis aux insinuations perfides d'hommes méchans dans l'enceinte du congrès, ni nos droits constitutionnels aux interprétations obscures et forcées d'ambitieux assis sur les bancs judiciaires..... Ce que furent Athènes, Sparte, Rome, nous voulons l'être : elles avaient des esclaves; nous en avons..... Qu'il soit donc résolu..... qu'après avoir épuisé les argumens, nous recourrons aux armes, et qu'à l'appui de cette résolution nous engageons nos vies, nos fortunes et notre honneur. »

n'a pas eu une moindre part que celle de l'esclavage à la guerre civile, pour cette bonne raison qu'elles étaient toutes les deux mêlées. N'est-ce pas l'esclavage qui tuait l'industrie dans les états du sud et les rendait tributaires des manufactures européennes? N'est-ce pas le travail libre qui faisait des états du nord un pays industriel autant qu'agricole, et leur faisait un besoin de soutenir leur industrie par des tarifs protecteurs qui leur assuraient le monopole des marchés du sud? N'est-ce pas enfin l'esclavage qui appauvrissait les états du sud, qui repoussait d'eux l'inondation fécondante des races européennes, tandis que le travail libre attirait au nord le trop-plein de tous les peuples? La prétendue oppression du nord n'était que le développement naturel des conséquences de l'esclavage mis en présence de la liberté : ces deux mots contiennent tout le secret de la guerre civile.

Ceci posé, il faut convenir que souvent les défenseurs et les avocats du nègre ne se soucient guère, au fond, de ses destinées. Sauf quelques lettrés, dont la conscience dogmatique répugne à la doctrine de l'esclavage, les plus violens abolitionistes n'en sont pas, à vrai dire, très révoltés. Quand l'homme du nord s'échauffe au seul mot d'esclavage, soyez sûr qu'il songe moins à l'injustice morale faite au noir dégradé qu'à la suprématie de la société à laquelle il appartient sur celle dont l'esclave est la pierre angulaire. Nulle part les préjugés de couleur ne sont aussi tenaces que dans les pays imbus des idées abolitionistes. On a découvert que le nègre était un homme, qu'il avait droit comme un autre à la liberté et à la protection des lois; mais la fraternité chrétienne des philanthropes américains ne va pas beaucoup plus loin. Pendant que j'étais à Boston, la bonne société de la ville fut fort scandalisée par le récit invraisemblable d'un dîner qui avait eu lieu chez un négociant mulâtre de la ville, et auquel avaient, dit-on, assisté le sénateur Sumner, le professeur Longfellow et quelques autres célébrités bostoniennes, sans compter plusieurs Européens exempts de préjugés, gens coutumiers du fait, et dont l'excentricité n'étonna personne. Ces braves *Yankees* ne pouvaient songer sans confusion que des hommes graves et respectables, leurs compatriotes, eussent dérogé jusqu'à s'asseoir à la table, jusqu'à manger le pain d'un homme de couleur. Le lendemain (c'est un témoin oculaire qui me racontait l'histoire), M. Sumner est abordé dans la rue par un *gentleman* inconnu qui, d'un air effaré, le prie de vouloir bien répondre à une question : « est-il bien vrai, monsieur, que vous ayez dîné hier chez M. S... le mulâtre? Est-il possible qu'on ne m'ait point trompé? » Voilà la mesure de l'égalité sociale dans la ville même des négrophiles et dans un état où les citoyens noirs jouissent de tous les

droits politiques. Aussi est-ce avec une admiration profonde que je vis un jour à Washington, dans un omnibus, un vieillard à barbe blanche se lever pour faire place à une négresse. Il y avait une sorte d'héroïsme dans cette muette protestation d'un homme contre le préjugé ridicule dont il était seul à braver l'empire.

Je ne crois pas qu'au début de la guerre l'opinion publique fût déjà mûre pour la grande réforme que les événemens ont précipitée. Sans l'aveuglement et la violence des états du sud, il est probable que l'émancipation aurait tardé bien davantage. On n'a pour s'en convaincre qu'à se rappeler les premières paroles du président Lincoln sur la question de l'esclavage : « je voudrais pouvoir sauver l'Union sans affranchir un esclave, » — et sa réponse à une délégation des gens de couleur : « nous sommes des races différentes; il vaut mieux que nous vivions séparés. » Cependant le même homme, poussé à bout par la guerre, décrétait l'émancipation de tous les esclaves des rebelles, et donnait aux noirs le droit de cité en les enrôlant dans les armées de l'Union. Le nord n'a frappé l'esclavage que pour sauver l'union nationale, et il s'est donné en revanche le plaisir de maugréer à son aise contre ces pauvres noirs, dont il était le bienfaiteur sans enthousiasme. A vrai dire, le peuple américain est abolitioniste malgré lui : il laisserait assez volontiers les nouveaux hommes libres se démêler comme ils pourraient avec leurs anciens maîtres, dût en définitive leur glorieuse liberté ressembler un peu à leur ancienne servitude. C'est un dicton populaire aux États-Unis que Dieu a fait l'Amérique non pas pour les hommes noirs, mais pour les hommes blancs, ce qui veut dire que l'homme blanc doit s'occuper de lui-même avant de songer à son frère inférieur. Les radicaux ne sont donc pas inutiles pour stimuler cette énergie languissante et rappeler au peuple américain les engagemens d'honneur que le gouvernement a pris en son nom.

C'est quelque chose assurément que d'avoir aboli l'esclavage en principe et déclaré que la servitude involontaire ne pourrait plus exister aux États-Unis. A quoi servirait pourtant d'effacer le nom d'esclavage, si la chose au fond devait être maintenue? Il faut que les Américains le comprennent : en frappant de mort l'institution servile, ils sont entrés dans une voie d'émancipation graduelle dont le seul terme possible est l'égalité des races. En affranchissant les noirs, ils s'engagent d'honneur à respecter et à protéger pleinement la liberté qu'ils leur confèrent. Fallait-il les tirer de la servitude pour les livrer pieds et poings liés à leurs anciens maîtres? Les gens du sud ont un moyen bien facile de ressaisir sur les affranchis tout leur ancien empire : il suffit d'en faire une classe à part, exclue de tous les droits politiques et judiciaires, limitée dans l'exercice

des droits civils, une classe de parias ou d'ilotes soumise à une législation spéciale à laquelle elle ne puisse jamais concourir. A cette condition, les planteurs du sud n'auront rien à regretter ni à perdre, et c'est à peine s'ils s'apercevront de ce passage de la servitude à une liberté platonique et inoffensive qui suffira pour satisfaire aux lois.

Les radicaux veulent conjurer ce péril en conférant sans retard le droit de suffrage aux affranchis. Ils pensent que le meilleur moyen de garantir leur liberté, c'est encore de déplacer le pouvoir politique et de les armer eux-mêmes pour leur défense. Ils ont certainement raison, s'il ne faut interroger que la justice pure et l'esprit des institutions républicaines; mais que d'obstacles et d'inconvéniens à leur système! L'efficacité même en est fort douteuse, et l'application immédiate en est impossible. Peut-être bien aurait-on pu, en y employant toutes les forces de l'opinion républicaine, faire voter au congrès un amendement constitutionnel pour l'admission des noirs au suffrage et arracher même aux états la ratification nécessaire; mais comment introduire dans les mœurs la pratique de cette loi forcée? Les droits écrits ne signifient rien qu'autant que la force les protége, ou que les mœurs les tolèrent. Le nord lui-même donnerait-il l'exemple aux sudistes récalcitrans? Accepterait-il de bon cœur ce qu'il songeait à imposer aux états du sud? L'échec signalé du suffrage des noirs dans les élections de l'assemblée constituante du Connecticut pouvait faire douter de son zèle. Il y a cependant quelques états où la couleur n'est pas toujours un obstacle aux droits politiques : ainsi, dans l'état de New-York, les nègres peuvent voter à toutes les élections, s'ils ont un revenu de 250 dollars; dans le Massachusetts, la loi électorale ne fait aucune différence entre les hommes des deux races. On sait pourtant que les noirs n'y votent guère et qu'ils n'osent braver le préjugé public. Combien ce préjugé serait plus tyrannique et plus intraitable dans les états du sud, où subsiste encore entre le blanc et le nègre toute la haine de l'esclave affranchi et du maître dépossédé! De tels droits seraient illusoires, à moins que les nouveaux citoyens ne les exerçassent à main armée. Peut-être encore verrait-on les nègres menés en troupeau par leurs anciens maîtres voter docilement pour leurs pires ennemis : en dehors d'une abstention discrète ou d'une obéissance moutonnière, il ne reste que la force ouverte et la guerre sociale entre les races.

Le président Johnson avait donc raison de ne pas céder aux impatiences du parti radical. Il était à la fois plus prudent et plus commode de laisser, comme il le disait, la question à décider aux états eux-mêmes, et de s'en remettre pour le reste à l'action du

temps. Il ne fallait pas pourtant se croire dispensé de protéger les affranchis contre des violences de jour en jour plus scandaleuses et plus hardies. Or le président, qui était en cela le miroir fidèle de l'opinion du peuple, semblait nourrir contre le pauvre noir une sorte de mauvaise humeur et de rancune puérile; évidemment le noir le gênait dans l'accomplissement de ses desseins politiques, et il s'en fût débarrassé de bon cœur en l'exilant sur une terre lointaine. Il prêtait volontiers l'oreille à tous les plans chimériques de fondation d'un état nègre ou d'émigration en masse vers l'ouest ou le midi qu'imaginaient les philanthropes désabusés. Il souffrait en revanche impatiemment qu'on le sollicitât de pourvoir à la sûreté des noirs : en quelques mois, il avait retiré ses troupes des états du sud, rendu la police aux milices locales et abandonné les affranchis au bon plaisir de leurs anciens maîtres.

Cette politique porta tous les fruits qu'on en devait attendre. — A l'ancien mépris des hommes du sud envers les noirs était venue se joindre la haine qu'on éprouve pour un ennemi redouté. Tant qu'il était esclave, le noir avait pu vivre en bonne harmonie avec le blanc : on le traitait avec l'indulgence qu'on a pour une bête dénuée de raison, pour un cheval ou pour un bœuf de labour dont on ne redoute pas la concurrence; mais, sitôt émancipé, l'esclave devient pour les blancs un ennemi qu'on persécute avec une âpreté farouche. Il n'est pas de mauvais traitemens qu'ils ne se crussent permis de lui faire subir pour se venger de sa liberté. Ses fautes les plus légères étaient punies comme des crimes. A chaque désordre sérieux commis par un homme de race noire, les blancs se jetaient sur ses frères pour massacrer indifféremment les innocens et les coupables. Dans le Tennessee, une bande d'anciens soldats confédérés brûlait une école de noirs et menaçait de mort l'instituteur. Dans l'Arkansas, un seul outrage à une femme blanche coûtait la vie à trente personnes. Dans l'Alabama, les nègres prirent la fuite et se réfugièrent dans les bois. C'était le seul moyen d'échapper à leurs anciens maîtres coalisés pour les retenir sur leurs terres et les forcer, comme au temps de l'esclavage, à donner pour rien leur travail. Il y avait même des plantations où l'on avait réussi à leur cacher qu'ils étaient libres.

La seule protection des noirs était le *bureau des affranchis*. Cette institution charitable n'avait été fondée à l'origine que pour secourir les réfugiés du sud. On avait imaginé de faire travailler ces pauvres gens aux plantations abandonnées par les rebelles et confisquées par le gouvernement des États-Unis, qui restaient improductives entre ses mains; on leur louait des parcelles de 40 acres, qu'ils pouvaient subséquemment acheter à bas prix. Plus tard, après la

guerre, quand l'institution du bureau s'étendit à tous les états rebelles, elle changea d'objet et de caractère : de purement charitable, elle devint alors judiciaire et politique. Le *bureau* resta chargé de l'administration des terres confisquées ou tenues sous le séquestre; il eut à faire aux populations affamées du sud, et particulièrement aux affranchis, de grandes distributions de vivres; enfin et surtout il fut chargé de veiller à la sécurité des affranchis et de leur garantir autant que possible le libre exercice des droits civils. Quand une ligue de planteurs voulait forcer les noirs à travailler pour des gages insuffisans et dérisoires, quand la loi, venant en aide à leurs machinations, fixait à un taux ridicule le tarif des salaires, le *freedmen's bureau* s'interposait entre l'affranchi et le maître, assurait au premier son indépendance, et fixait lui-même le tarif le plus équitable. Quand un noir avait à se plaindre d'un blanc, quand un blanc demandait justice d'un noir, c'était le *freedmen's bureau* qui connaissait de l'affaire, tour à tour juge et tuteur des intérêts des affranchis.

Cette institution paternelle et bienfaisante est nécessaire dans les états du sud. Pourtant elle a ses inconvéniens et ses défauts. On a reproché aux agens du bureau un zèle trop aveugle et trop exclusif pour leurs administrés. On prétend que dans certaines localités où noirs et blancs faisaient déjà bon ménage, ils sont venus apporter la discorde plutôt que consolider la paix. Ils auraient parfois annulé des contrats équitables et inspiré aux nègres, avec un penchant funeste à l'oisiveté, la folle espérance d'un prochain partage des terres de leurs anciens maîtres. On leur reproche encore d'exercer une autorité arbitraire, de rendre une justice exceptionnelle dans ces cours prévôtales qui jugent sans jury, de troubler enfin l'ordre légal et l'équilibre de tous les pouvoirs. C'est justement par là que le bureau des affranchis a rendu tant de signalés services. Était-il vraiment possible d'abandonner les nègres à la justice des états, quand les lois leur refusaient jusqu'au témoignage, quand les planteurs les retenaient et les fouettaient comme par le passé, leur faisaient accroire qu'ils n'étaient pas encore libres, ou s'arrogeaient fièrement le droit de les faire travailler sans leur payer pour gages plus de 5 à 10 dollars par an? Le vrai défaut de l'institution, c'est qu'elle est souvent impuissante à sauver ceux qu'elle protége. Comment l'esclave affranchi pouvait-il invoquer ces protecteurs inconnus, éloignés souvent de cinquante milles? Au mois de septembre 1865, un homme fut amené à l'un des *prévôts* de la Virginie et condamné pour avoir maltraité des gens de couleur. « Ah! dit-il en colère, si la guerre n'est pas finie, qu'on nous le dise! Nous pouvons recommencer. » Ailleurs, en Georgie, en Ca-

roline, il y eut des scènes de violence entre les milices d'états trop tôt rétablies et les officiers fédéraux du bureau des affranchis; le capitaine Healy fut tué et mis en morceaux. Dans la Caroline du Nord, la *home guard*, qui n'avait jamais été dissoute, se mit à exercer en face du bureau certaines attributions judiciaires et à prêter main-forte à la tyrannie des planteurs. Le gouverneur Perry, de la Caroline du Sud, disait franchement son espérance : il adjurait ses concitoyens d'abolir l'esclavage pour rentrer dans l'Union; mais, sitôt cette formalité remplie, il avertissait le nord qu'il ne fallait plus rien attendre, « car, disait-il, ce pays est à l'homme blanc, et le gouvernement lui appartient (1). » Comment s'étonner d'entendre tenir ce langage à un rebelle, quand le président Johnson ne craignait pas de répéter lui-même ce triste lieu-commun des partisans de l'esclavage?

Ces désordres et ces crimes ne devaient pas tous être attribués au trouble temporaire qui est toujours inséparable des transitions difficiles : c'étaient la plupart du temps les conséquences naturelles d'une législation que partout on s'efforçait de maintenir ou même d'aggraver. Dans l'Alabama, la convention constitutionnelle, sollicitée pourtant par le gouverneur Parsons, refusa d'admettre le droit des nègres au témoignage, de telle sorte que la seule place du noir en justice restait le banc des accusés. — Un nègre est poursuivi par un blanc; vingt noirs attestent son innocence : on l'envoie pendre sur le témoignage du blanc. — Dans le Mississipi, le gouverneur Humphreys, élu par le peuple, usurpe l'autorité avant de la faire confirmer par le président, et, entrant en antagonisme avec le gouverneur provisoire Sharkey, il envoie à la législature un message où il lui conseille de faire des lois qui assurent l'infériorité éternelle des noirs. Un journal du même état, le *Jackson-News*, réclame une législation qui fasse sentir aux « ex-esclaves leur infériorité naturelle, » et menace ouvertement de la loi de Lynch les *northerners* qui pousseront le noir à résister à son ancien maître. Ailleurs, en Virginie, on persécute les unionistes, on brûle leurs récoltes, on pille leurs maisons, on coupe les jarrets de leurs chevaux. Dans la législature de l'Alabama, on a failli voter une loi sur le vagabondage qui était le chef-d'œuvre de la férocité : le coupable, homme ou femme, devait être suspendu par les pouces deux heures de suite pendant trois jours et recevoir pendant le même temps cinquante coups de fouet par jour; en cas de récidive, la punition était doublée. Cette loi se combinait avec d'autres mesures qui obli-

(1) « This is a white man's country, and a white man's government. » C'est aussi le propos tenu par le président au gouverneur abolitioniste Fletcher, du Missouri.

geaient le noir à servir sur la plantation de son ancien maître et déclaraient vagabond celui qui s'y refusait. Voilà par quel ensemble de règlemens ingénieux les gens du sud espéraient établir une espèce de servage qui leur tînt lieu de l'ancienne servitude.

Ils allèguent que le nègre est d'un caractère paresseux et indolent, et qu'il faut bien le contraindre, dans son intérêt même, à reprendre son ancien travail. Il s'est fait de la liberté l'idée d'une vie oisive et bienheureuse, où tous les besoins d'un homme sont satisfaits sans peine. Jadis, quand un nègre industrieux avait gagné sa liberté à la sueur de son front, il s'écriait d'ordinaire : « A présent je suis un homme blanc, je peux vivre les bras croisés ! » et il quittait l'atelier ou le champ de coton pour les grands chemins et les cabarets; mais sans compter que le pauvre noir sera vite détrompé par l'expérience de cette enfantine idée de la vie, n'est-ce pas les blancs qui la lui ont donnée en lui montrant partout le travail comme un opprobre, et la liberté inséparable de l'oisiveté et du vice? Ont-ils le droit de lui reprocher l'ignorance et l'imprévoyance où ils l'ont eux-mêmes entretenu? Ils se plaignent que le noir ne soit pas un homme, mais une espèce d'animal, de bête sauvage, qui ne connaît ni religion, ni famille, ni devoirs moraux. Qui donc, si cela est vrai, l'a réduit à cette dégradation? Qui donc a vendu les femmes, séparé les époux, arraché les enfans aux mères, produit des hommes en troupeaux comme du bétail? Est-ce là une bonne école pour les vertus de famille? Ils sont ignorans! Et qui donc leur a fermé l'entrée des écoles, celle des églises, et leur a appris à faire de la religion une parade burlesque? Quels sont les hommes qui murmurent et grondent quand aujourd'hui le gouvernement fédéral ouvre en Virginie quelques écoles pour les noirs affranchis?

On peut dire ce qu'on voudra de leurs vices, qui les rendent impropres à la liberté : ce sont les blancs qui les leur ont donnés et qui doivent en supporter les inconvéniens. Vous ne pouvez récolter la sagesse, la prévoyance, la soumission volontaire aux lois, l'esprit d'ordre, les vertus de famille, la fidélité conjugale, là où vous avez semé l'ignorance, l'oppression, la brutalité, l'oubli de tout devoir, sauf l'obéissance abjecte à la force! — Si l'intérêt public exige qu'on force les noirs à travailler, alors qu'on y contraigne aussi ces petits blancs du sud qui n'ont pas la même excuse et qui se croient nés pour vivre dans une oisiveté royale. Ils sont encore plus dégradés et plus incurables que les noirs, ces mendians orgueilleux qu'on est obligé de nourrir et qui menacent le gouvernement dont ils mangent le pain. — On reproche enfin aux affranchis de s'agiter d'une façon menaçante. Comment veut-on qu'irrités par une oppression quotidienne, excités par les espérances de la guerre civile, par

l'appât de la propriété territoriale et du pouvoir politique, par la promesse même de la vraie liberté qu'on leur a montrée sans la leur donner tout entière, comment veut-on qu'ils ne songent pas à se faire justice eux-mêmes et à recourir aux armes? Le colonel Thomas, commissaire des affranchis dans l'état de Mississipi, écrivait l'année dernière au général Howard : « Si la milice locale est organisée, je ne pense pas que les affranchis restent cultivateurs tranquilles du champ de coton. Ils sont enrégimentés et armés. Il est certain qu'il y aura des désordres qui troubleront profondément la société. »

Aussi prédisait-on pour cette année la guerre servile. On se répétait de bouche en bouche que les nègres étaient armés dans le sud, qu'ils achetaient tous les jours à New-York des masses considérables de revolvers et de fusils, qu'ils avaient enfin une organisation secrète qu'il importait d'étouffer au plus vite. On raisonnait froidement sur la nécessité prochaine de les exterminer jusqu'au dernier homme. Les démocrates disaient qu'il y avait urgence à rendre le pouvoir militaire aux populations du sud, afin qu'elles pussent se défendre contre l'insurrection des noirs. Les radicaux disaient au contraire que le devoir du gouvernement était plus que jamais de s'interposer entre les deux races, de contenir l'une en lui faisant justice, et de dominer l'autre en la forçant de souscrire à la justice. Autrement, si on les laissait ensemble vider sans témoins leurs démêlés, il fallait craindre un massacre pareil à celui de Saint-Domingue, mais un massacre mutuel, dont les nègres seraient les dernières victimes, et qui ne tuerait l'esclavage qu'en anéantissant la race noire.

IV.

Cependant l'influence du président Johnson s'affermissait dans les états du sud. On s'y habituait à le considérer comme un protecteur et une providence. Les radicaux l'avaient aidé par leur opposition même, en lui servant d'épouvantail pour effrayer les gens du sud. Leur rigueur inflexible avait mieux fait goûter son indulgence et comprendre la nécessité de lui obéir pour conserver sa protection. Lui-même, il commençait à se sentir assez fort pour commander, et il en usa pour donner enfin quelques satisfactions aux radicaux. — La Caroline du Sud et le Mississipi hésitaient à voter l'amendement constitutionnel abolissant l'esclavage. Prenant ce ton d'autorité que peut-être il aurait dû prendre plus tôt, il déclara péremptoirement aux législatures de ces deux états qu'il ne révoque-

rait pas ses gouverneurs provisoires et ne reconnaîtrait pas les gouverneurs Orr et Humphreys, élus du peuple, tant que l'amendement constitutionnel ne serait pas ratifié : les deux législatures votèrent l'amendement. La Caroline du Nord répugnait à répudier la dette rebelle : il envoya par le télégraphe un message impératif au gouverneur, et la mesure contestée fut votée séance tenante. Cette docilité faisait contraste avec l'orgueil récent de la convention du Mississipi inaugurant ses travaux par la validation de tous les actes faits pendant la rébellion par la législature, ceux même qu'on lui demandait d'annuler, — ou bien avec l'insolence de la Caroline du Nord annonçant tout haut qu'elle allait user des droits qu'on lui restituait pour empêcher à tout prix le rétablissement de l'Union. — D'autres états refusaient encore la protection due aux affranchis dans les cours de justice, et le sentiment public était si intraitable que le gouverneur Holden pensait encore et disait à ses amis « que le peuple mourrait plutôt que de se soumettre au suffrage et au témoignage des noirs. » A Raleigh, dans la Caroline du Nord, un citoyen *unioniste* déclarait dans un *meeting unioniste*, et aux applaudissemens de tous, qu'il se tuerait plutôt lui-même avec sa famille que de voir jamais le nègre devenir son égal dans une cour de justice. Mais le président Johnson venait alors avec sa voix sévère, son geste impérieux, une main pleine de châtimens, une main pleine de bienfaits, et derrière lui, comme des dogues muselés et féroces, les radicaux aboyans qu'il menaçait de lâcher sur le sud. Il montrait aux récalcitrans tantôt MM. Chase et Sumner avec leur droit de suffrage des noirs, tantôt l'impitoyable Thaddeus Stevens et son projet de confiscation générale et de paiement de la dette fédérale avec les terres des rebelles, — et les gens du sud, effrayés, passaient en murmurant sous le joug. Ce joug d'ailleurs était bien doux et bien léger : il suffisait à la convention constitutionnelle de la Floride, pour rentrer en grâce auprès du président, de déclarer qu'en général personne ne pourrait être incapable, à cause de sa couleur, de témoigner dans une affaire où un homme de couleur serait intéressé. La chambre des représentans du Mississipi admit aussi, quoique à grand'peine, une loi plus molle et plus indécise encore, accordant aux seuls intéressés, plaignans ou défendeurs, le droit de paraître en justice, mais refusant toujours aux non-intéressés le droit de témoigner pour un de leurs frères. Le président Johnson jugeait apparemment ces concessions suffisantes, car il ne demandait rien de plus pour la protection des affranchis.

Il se rapprochait pourtant des radicaux. Le retour périodique des élections annuelles de novembre avait fait sentir à tous la nécessité d'une alliance contre les démocrates sécessionistes, qui n'au-

raient pas manqué de profiter de leurs disputes. Après avoir renoué d'un commun accord l'union compromise du grand parti républicain, ils avaient donc reparu devant le peuple en masse compacte et serrée. Le président Johnson semblait à l'apogée de son influence et de sa popularité. Tandis que les républicains extrêmes affichaient dans ses intentions une confiance qui n'était peut-être qu'à demi sincère, les démocrates, à qui il avait donné tant de gages d'une sympathie inattendue, le proclamaient le plus grand président que les États-Unis avaient eu depuis Washington, l'homme choisi par la Providence pour les sauver de l'anarchie révolutionnaire. Le congrès cependant allait s'ouvrir, et les radicaux y avaient gardé une imposante majorité. Ils pouvaient, en fermant la porte aux députés du sud, bouleverser toute la politique de restauration légale du président, et faire naufrager la barque en vue du port. Les chances d'un conflit constitutionnel avec les chambres étaient toujours dangereuses, surtout sous l'empire de ces institutions républicaines qui ne reconnaissent au président ni un droit de veto durable, ni le droit suprême de la dissolution, mais lui accordent seulement un veto suspensif de dix jours à peine, qui tombe au second vote devant une majorité des deux tiers. Il était donc plus sûr de s'entendre, s'il était possible, avec ces radicaux farouches qui allaient devenir si dangereux. C'est dans cet espoir sans doute que le président permit à un de ses amis de répandre une espèce de déclaration de principes qu'il avait faite un jour dans une conversation intime sur la question même des droits des affranchis. D'après le récit que publia cet ami, M. Stearns, M. Johnson se disait en principe partisan du droit de suffrage égal aux deux races, et, si les circonstances lui permettaient d'agir à sa guise, il commencerait par accorder les droits politiques d'abord aux anciens soldats noirs de l'armée fédérale, puis aux gens de couleur instruits et riches, en leur imposant un cens électoral qui serait abaissé plus tard au niveau commun. Il voulait ensuite que la liberté ne fût pas un vain mot pour les esclaves affranchis, que les droits civils leur fussent sérieusement garantis par la loi, qu'enfin et surtout ils fussent admis dans les cours de justice comme plaignans, défendeurs ou témoins, au même titre que les blancs eux-mêmes. Cette profession de foi faisait sans doute évanouir les principaux griefs théoriques des radicaux contre le président; mais ceux-ci n'étaient pas hommes à se contenter d'une opinion platonique recélée tout au fond du cœur ou divulguée seulement à demi-voix, sous forme de confidence intime et purement spéculative. C'est pour cela qu'ils résolurent de tenter un coup décisif à l'ouverture du congrès en refusant brutalement la porte aux députés des an-

ciens états rebelles qui allaient venir frapper au Capitole sous le patronage du président.

Il y avait alors dans le congrès trois partis en présence : les radicaux, guidés dans le sénat par M. Sumner et dans la chambre par M. Thaddeus Stevens, et formant à eux seuls la majorité; — les républicains modérés, classe moins nombreuse, un peu flottante et plus voisine des radicaux que de leurs adversaires; ils semblaient se grouper dans la chambre des représentans autour de M. Raymond, l'ami de M. Seward et le confident de sa politique, dans le sénat, autour de MM. Dixon et Doolittle, qui ne prétendaient pas d'ailleurs au rang de chefs de parti. — Enfin vis-à-vis des républicains de toutes les nuances se tenait toujours la petite armée des démocrates, timide, amoindrie et découragée, mais attendant l'avenir et prête à s'enrôler sous la bannière du président Johnson. Les radicaux arrivaient en séance avec une confiance sans limites dans le succès de la campagne, et tenaient à remporter, dès le premier jour, une victoire éclatante qui humiliât d'une façon signalée la Maison-Blanche. Ils avaient déjà, pour les protéger contre l'invasion des députés du sud, le serment ou *test oath* voté en 1862 par le congrès, et qui obligeait tous les fonctionnaires civils ou militaires, tous les juges, administrateurs, législateurs des États-Unis, à jurer solennellement qu'ils n'avaient jamais porté les armes contre le gouvernement national, servi en aucune qualité le gouvernement rebelle, ni donné volontairement aucune assistance, aide, conseil ou encouragement à la rébellion. Or les députés du sud pouvaient jurer en bonne conscience qu'ils soutiendraient dorénavant de tout leur pouvoir la constitution et le gouvernement fédéral; mais ils ne pouvaient sans scandale jurer qu'ils y avaient toujours été fidèles, quand ils avaient pris une part active et publique à la rébellion. Le parjure même le plus impudent ne les aurait pas tirés d'affaire, car l'acte du 2 juillet 1862 déclarait indigne de tout emploi dans le gouvernement des États-Unis la personne convaincue de s'être parjurée. Ce serment rétrospectif était donc un obstacle péremptoire à l'admission des députés du sud, et le premier soin des démocrates à l'ouverture des chambres fut d'en demander la suppression ou l'amendement; mais les républicains étaient si peu disposés à les écouter qu'ils se hâtèrent d'élever une barrière plus haute encore et plus apparente contre cette nouvelle « invasion des rebelles. »

Le 2 décembre 1865, veille de l'ouverture, ils se rassemblèrent en un grand *caucus* (tel est le nom bizarre de ces assemblées semi-officielles où les partis s'isolent pour répéter leurs rôles) dans la salle même des séances de la chambre des représentans. Ils y vo-

tèrent une résolution que M. Thaddeus Stevens fut chargé de présenter et de faire voter le lendemain dans la chambre. Elle portait qu'une commission mixte serait nommée par les deux chambres pour examiner l'affaire des députés du sud, que cette commission se composerait de quinze membres, neuf députés et six sénateurs, qu'elle s'informerait de la condition véritable des anciens états confédérés, et jugerait s'il y en avait qui fussent dignes d'être admis à une représentation dans le congrès, qu'en attendant son rapport et la décision finale des chambres, aucun député des états rebelles ne pourrait entrer dans le congrès, et que tous les titres et documens relatifs à l'affaire seraient renvoyés directement à la commission. — Les radicaux formulaient enfin leur programme et déclaraient la guerre au président.

Les acteurs étaient préparés, et la représentation publique eut lieu le lendemain avec un plein succès. Le *clerk* de la chambre, M. Mac-Pherson, en faisant l'appel des membres, omit à dessein les noms des représentans du sud. Quand M. Maynard et les députés du Tennessee, élus pourtant sous l'empire d'une constitution votée par les unionistes, réclamèrent contre l'omission, on leur répondit en leur imposant silence, parce qu'ils n'étaient pas membres du congrès. M. Stevens s'écria même : « Il n'y a pas d'état du Tennessee! » puis, sitôt la chambre organisée et prête à l'entendre, il donna lecture des résolutions préparées la veille, et sans discussion ni forme de procès, sans daigner répliquer même aux timides réclamations des démocrates, il les fit voter d'emblée à une énorme majorité. Les démocrates revinrent à la charge et essayèrent au moins d'obtenir pour leurs protégés des états du sud la libre entrée de la salle des séances. On leur refusa jusqu'à cette innocente consolation, et les radicaux s'en allèrent en chantant victoire.

Dans le sénat comme dans la chambre, ils n'avaient eu qu'à se montrer pour vaincre; mais dans le sénat leur stratégie n'était pas la même. Au lieu de cette attaque vive, impétueuse, hardie, de cette charge irrésistible à la baïonnette que M. Stevens lançait à la même heure contre les démocrates éperdus, MM. Wade, Sumner, Wilson et les autres *leaders* du sénat ouvraient méthodiquement la bataille par un feu formidable de leur plus grosse artillerie parlementaire, et écrasaient l'ennemi sous une montagne de résolutions, de lois et de propositions de tout genre. Il y avait d'abord la proposition de M. Wade pour conférer le droit de suffrage aux citoyens noirs du district de Colombie et donner ainsi le bon exemple aux états du sud, puis le *bill* de M. Wilson « pour maintenir la liberté des habitans des états déclarés en insurrection et rébellion, » puis une série de résolutions de M. Sumner pour fixer les condi-

tions du retour des états rebelles au sein de l'Union fédérale, pour leur garantir une forme républicaine de gouvernement, leur imposer un nouveau serment de fidélité, pour assurer l'exécution de l'amendement constitutionnel, modifier la base de la représentation des états du sud, pour fixer les devoirs du congrès envers les citoyens loyaux des états rebelles. Les radicaux arrivaient armés de toutes pièces, avec un arsenal de lois préparées : ils allaient les voter, il faudrait bien y obéir, et qu'adviendrait-il alors de la politique du président?

Sa réponse ne se fit pas attendre. Son message au congrès parut le lendemain même de la séance d'ouverture. Il y développait pour la première fois l'ensemble de sa politique avec une modération, une sincérité, une simplicité mâle et fière qui faisaient mieux ressortir la violence des attaques *radicales*. Il exposait modestement les difficultés qu'il n'avait pu vaincre, celles dont il croyait avoir triomphé, condamnait en termes sérieux et sévères la politique qui voulait imposer un gouvernement militaire aux états du sud, et déclarait encore une fois qu'il fallait réserver aux états la question du suffrage des noirs, mais que le gouvernement national devait aux affranchis une protection efficace et une sérieuse sollicitude. Quant à l'admission des députés du sud, il disait en passant aux deux chambres qu'à chacune d'elles appartenait le jugement de l'élection de ses membres.

Cette impassible froideur commençait à inquiéter les radicaux. Ils auraient voulu trouver dans le message du président une provocation qui donnât prise à leur éloquence. Le sénat avait voté à son tour le *bill* de reconstruction de M. Stevens en l'amendant quelque peu, et la commission mixte siégeait déjà sous la présidence de son créateur quand le président dépêcha au sénat un nouveau message pour le rassurer sur la condition du sud et lui conseiller enfin la restitution des droits politiques aux habitans des anciens états rebelles. Ce fut l'étincelle que les radicaux attendaient pour enflammer la poudre. M. Sumner, dans le sénat, déclara à plusieurs reprises avec une grande indignation que le président était le complice des rebelles, et que son message était fait pour les blanchir. L'orage se déchaîna aussi dans la chambre, et alors commença entre le Capitole et la Maison-Blanche cette espèce d'assaut parlementaire qui vient de s'achever par la rupture ouverte du président et du congrès.

De toutes les questions soulevées devant les chambres, il en était trois surtout qui absorbaient l'attention publique et auxquelles l'antagonisme chaque jour plus marqué du président et du congrès donnait une importance nouvelle : c'était le suffrage des noirs

dans le district de Colombie, l'amendement constitutionnel modifiant la base de la représentation nationale, enfin l'extension des pouvoirs du bureau des affranchis. Le suffrage des noirs passa sans difficulté dans la chambre, malgré l'intention formelle annoncée par le président d'y opposer son veto et la protestation d'un vote populaire par lequel on essaya vainement d'arrêter le congrès. On avait pourtant présenté un amendement plein de sagesse, digne en tout point de servir de modèle à la législation des états du sud. Il consistait à restreindre les droits politiques à trois classes d'hommes de couleur : ceux qui sauraient lire à haute voix la constitution des États-Unis, ceux qui paieraient une taxe personnelle ou immobilière, ceux enfin qui avaient servi dans l'armée des États-Unis; mais une fausse manœuvre des démocrates avait fait rejeter l'amendement sans empêcher la loi d'être adoptée.

La question de l'amendement constitutionnel était plus grave et fut plus longuement débattue. On sait qu'aux États-Unis la représentation nationale est fondée non pas sur le nombre des électeurs, mais sur l'ensemble de la population des états. Néanmoins dans les états du sud, où la moitié de la population vivait en esclavage, la constitution avait décidé que les noirs ne compteraient que pour deux tiers de leur nombre véritable. C'était déjà faire la part assez belle à leurs maîtres et investir l'esclavage d'une puissance politique privilégiée. Ainsi la Caroline du Sud, avec une petite population blanche de 291,000 âmes et une énorme population noire de 402,000 âmes, exerçait dans le gouvernement de l'Union une part d'influence beaucoup plus grande que l'état du Connecticut, dont la population s'élève à 460,000 âmes. Cette inégalité faisait partie du système de l'esclavage et elle ne peut durer aujourd'hui que l'esclavage est supprimé. Si les états du sud veulent garder leur représentation et même l'accroître, ils n'ont qu'à conférer le droit de suffrage aux noirs; mais il serait absurde aujourd'hui de leur conserver le pouvoir d'une aristocratie privilégiée et de les faire rentrer en conquérans dans cette chambre où ils doivent revenir en vaincus. C'est pour cela qu'on a songé à modifier la base de la représentation nationale, de façon tout à la fois à l'établir sur des proportions équitables et à pousser les états du sud dans la voie des réformes radicales, en les intéressant eux-mêmes à les accomplir. Divers systèmes se trouvaient en présence et sollicitaient l'adoption du congrès. Le plus simple et le plus commode consistait à établir la représentation des états sur leur population électorale au lieu de leur population réelle; mais il avait l'inconvénient grave d'exciter les états à étendre outre mesure la franchise électorale, à effacer toutes les conditions d'âge, de fortune, de capacité, de do-

micile, qui limitent encore les droits politiques, à abaisser enfin l'intelligence et la dignité du corps électoral au profit de leur influence dans le congrès. Déjà les femmes s'agitaient pour faire enfin valoir leurs droits si obstinément méconnus, et les sénateurs étaient assaillis de pétitions séduisantes qu'ils envoyaient dormir sur la table de la commission des quinze, côte à côte avec celles des noirs affranchis. Aussi M. Thaddeus Stevens proposa-t-il de garder la population réelle pour base de la représentation nationale, mais avec cette restriction qu'on ne compterait pas les classes exclues des droits politiques pour raison de race ou de couleur. Cette rédaction était la plus sage, et ce fut celle qui en définitive fut votée par la chambre. On va voir par quel coup de théâtre les radicaux surent donner à ce vote le caractère d'une manifestation éclatante et d'une levée de boucliers contre le président.

M. Johnson n'approuvait pas la mesure. Il pensait, non sans raison peut-être, qu'il ne fallait pas jouer avec la constitution, et que cette grande abondance d'amendemens proposés et discutés dans le congrès (c'était le quatrième depuis l'ouverture de la session) n'était bonne qu'à discréditer la loi fondamentale et à ruiner son autorité dans l'esprit du peuple. Sur la question même, il croyait qu'en fait d'amendemens le plus simple était le meilleur, et que, si l'on touchait à la constitution, il valait mieux fonder tout de suite la représentation sur le nombre des électeurs. Il eut le malheur de le dire à un sénateur de ses amis dans une conversation publique qui fut racontée par les journaux. Le lendemain, Thaddeus Stevens se lève pour le dénoncer. « Cette proclamation, dit-il, cet ordre que nous donne l'homme de la Maison-Blanche à l'heure même où le congrès légifère, est une violation des priviléges de la chambre. Il y a quelques siècles, adressée par un roi d'Angleterre à son parlement, elle lui aurait coûté la tête..... Mais, messieurs, nous n'aurons pas à tourmenter le président de notre amendement; si le congrès l'adopte, nous n'avons pas besoin de le lui soumettre et de solliciter son approbation. » La chambre tout émue se cabra sous ce coup de cravache assené d'une main vigoureuse; l'amendement fut voté séance tenante, et le président dévora l'outrage.

Restait la question du bureau des affranchis. Le sénat et la chambre avaient voté, sous l'influence des radicaux, une loi qui donnait à cette institution temporaire un caractère nouveau de permanence et de durée. Les états du sud étaient divisés en douze districts, occupés chacun par un commissaire dont la nomination, comme celle de tous les autres fonctionnaires administratifs ou militaires, devait être régulièrement soumise à l'approbation du

sénat. Sous les ordres de ces officiers devait se mouvoir tout un peuple de surveillans et de sous-commissaires, trois ou quatre mille fonctionnaires occupés uniquement à pourvoir au bien-être des affranchis et des réfugiés. En même temps le gouvernement s'engageait à leur louer, à leur vendre, à leur distribuer des terres, à leur assurer pour trois ans la jouissance de certaines propriétés confisquées qu'ils avaient occupées depuis la guerre. C'était un immense et permanent hôpital qu'on établissait dans tous les états rebelles au profit de la propagande radicale et aux dépens du trésor public.

De toutes les mesures que le congrès avait prises, celle-ci était pourtant la plus douce et la plus utile. L'institution du bureau des affranchis ne s'appuyait pas sur des principes ni sur des raisons idéales; elle était la seule protection efficace qu'on eût donnée aux populations noires contre l'animosité des maîtres d'esclaves, et le président Johnson en avait reconnu l'intérêt pratique quand il avait concouru lui-même à la fonder. Peut-être, en des temps plus calmes, se serait-il contenté de refuser sa sanction à quelques clauses imprudentes et exagérées de la loi nouvelle, et d'en demander la révision au congrès; mais, blessé de l'hostilité personnelle de la faction radicale, irrité de tant de projets et de résolutions visiblement dirigés contre sa politique, il se décida cette fois à prendre une revanche et à mettre son veto sur la loi. Il assembla ses ministres en conseil, et sauf MM. Harlan et Stanton, tous furent d'avis qu'il avait raison. Son message fut porté le lendemain au congrès. Quand le président refuse sa signature à une loi déjà votée, la constitution ordonne qu'elle soit remise en délibération dans les chambres, et admise, en dépit de sa résistance, si elle réunit les deux tiers des suffrages. Or le président jouait gros jeu. La majorité des radicaux n'était guère douteuse, et s'ils faisaient encore passer la loi, il n'allait avoir d'autre alternative que l'abdication de la présidence ou l'humiliation d'obéir après avoir résisté.

Il fut sauvé par l'opinion publique. Le congrès, nommé il y a deux ans sous l'influence des passions guerrières, ne représente plus aussi fidèlement qu'autrefois les sentimens vrais du pays. Le président Johnson savait bien qu'il s'appuyait sur une puissance plus grande, et que, s'il succombait pour un jour, sa défaite ne serait pas de longue durée. Eux-mêmes, les radicaux, tout en votant des mesures extrêmes, sentaient le sol se dérober sous leurs pieds, et commençaient à se demander avec inquiétude si les élections du mois de novembre ne leur seraient pas contraires. Le veto du président, soutenu par de bruyantes manifestations populaires, put donc intimider les républicains modérés du sénat qui hésitaient

encore à s'en faire un ennemi. Le cœur leur manqua à la dernière heure, et sept voix républicaines abandonnèrent la loi qu'elles avaient votée. Il ne s'en fallait pourtant que de deux voix pour qu'elle fût admise, et l'on savait la majorité républicaine de la chambre prête à répondre au veto par un insultant défi. Ce revers inattendu des radicaux n'en suffit pas moins pour retourner la fortune. Leur *leader* éloquent et intrépide, M. Thaddeus Stevens, s'en vengea par des paroles amères et par la menace d'une exclusion plus rigoureuse des représentans du sud. Le sénateur Wade proposa dans le sénat un amendement constitutionnel interdisant la réélection du président des États-Unis, sans cacher qu'il voulait en faire une mesure de représailles contre l'auteur du veto. Le sénat se donna même l'inutile plaisir de repousser en masse toutes les nominations administratives soumises à son contrôle.

La victoire du président Johnson n'en fut que plus éclatante et plus humiliante pour le congrès. Il avait soutenu sans fléchir l'assaut terrible que les radicaux lui avaient préparé. Ils avaient jeté tout leur feu, usé toutes leurs munitions, et le président Johnson était encore debout, aussi ferme que par le passé. La cour suprême, malgré les efforts de son président, M. Chase, pour y faire triompher les doctrines radicales, venait de donner raison à la théorie constitutionnelle de M. Johnson en déclarant que les états du sud étaient non pas des territoires, mais des membres de l'Union fédérale, et qu'ils pouvaient renouer leurs anciennes relations judiciaires avec les cours des États-Unis. — Enfin le veto semblait accueilli par le peuple avec d'unanimes transports de joie. Partout on faisait des *meetings*, des discours, des illuminations, des réjouissances. On envoyait au président des députations et des adresses pour le féliciter de son courage, on tirait des salves d'artillerie pour célébrer son triomphe. La législature du Missouri avait d'abord infligé un blâme au président : le peuple de Jeffersonville, assemblé tumultueusement devant le Capitole, la força de voter séance tenante une salve de vingt et un coups de canon et une adresse en son honneur. On ne savait pas encore ce que pensait le peuple des campagnes, attaché de longue date à la politique républicaine et généralement fidèle aux radicaux ; mais la populace des grandes villes saluait le veto du président comme une déclaration de guerre contre les noirs. L'animosité des races se réveilla soudain avec une force inattendue : on recommença à maltraiter les gens de couleur, à les outrager, à les chasser des lieux publics, à piller et à brûler leurs maisons. On put se croire un instant à la veille d'une guerre sociale, et Frederick Douglas, l'orateur du parti nègre, déclara, dans un *meeting* où il vint parler sous la protection de

M. Chase, que la politique du président conduisait à l'extermination de la race noire. En même temps la nouvelle du veto avait excité l'enthousiasme et relevé l'espérance des esclavagistes rebelles. Ils célébraient avec bonheur la conversion du président Johnson à leur cause, et se disaient à présent les défenseurs dévoués de l'Union fédérale contre la *rébellion* des abolitionistes. On eût dit que par un soudain miracle tous les états loyaux étaient changés en états rebelles, et qu'au contraire les états insurgés du sud étaient devenus les membres les plus loyaux et les plus zélés de l'Union.

Le président fut enivré de son triomphe. Le jour de la fête de Washington, des *meetings* devaient avoir lieu dans toutes les villes des États-Unis pour chanter ses louanges. Le soir, une foule immense se rassembla pour l'acclamer dans le jardin de la Maison-Blanche. Lui-même, défiant à son tour ses adversaires, il prononça un discours où reparut toute l'éloquence furibonde de l'ancien sénateur du Tennessee. Il ne se contenta pas de glorifier sa vie passée avec une arrogance et une inconvenance inouies, mais, désignant un à un tous les chefs des radicaux comme des désunionistes et des rebelles, il livra grossièrement aux huées de la populace les trois noms respectés de Thaddeus Stevens, de Charles Sumner et de Wendell Phillips; puis, relevant le gant jeté dans le congrès par Thaddeus Stevens, il les accusa tous d'en vouloir à sa tête et d'exciter contre lui l'assassinat; il poussa même l'extravagance jusqu'à offrir sa tête aux assassins pour le salut de la patrie. « Si je suis décapité, s'écria-t-il, je veux que le peuple américain tout entier soit présent à mon supplice! — Le sang des martyrs ne coule jamais en vain! » Si exagérées et si injustes qu'on les suppose, les provocations des radicaux n'avaient jamais approché de ces violences : le président leur payait avec usure sa dette d'injures et de calomnies.

Il ne tarda pas à s'en repentir. Le *meeting* de la Maison-Blanche avait applaudi avec fureur à ces imprécations sanguinaires. Emporté par le torrent de son éloquence démagogique, le président Johnson avait oublié sans doute qu'il n'était plus seulement un orateur populaire parlant pour une grossière multitude : il était le chef, le magistrat suprême d'un grand peuple, et sa parole allait retentir d'un bout du monde à l'autre. Prévoyant le déplorable effet qu'un tel discours allait produire sur l'opinion du pays, le ministre de la guerre, M. Stanton, interdit au télégraphe de le répandre. On en référa au président lui-même, qui, tout échauffé encore de son succès oratoire, donna l'ordre de passer outre et d'expédier les dépêches. Le lendemain, tous les journaux des États-Unis publiaient sa harangue scandaleuse, et le peuple américain, étonné, cherchait

encore une fois une cause naturelle à l'accès de folie du président. Les démocrates surtout, qui étaient triomphans la veille, n'avaient plus rien à répondre à l'indignation des radicaux. L'*Evening-Post*, le journal du poète Bryant, qui avait jusque-là soutenu fidèlement la politique présidentielle, déclara que le discours de M. Johnson était un déshonneur pour lui-même et pour son pays, et qu'il devait à l'opinion publique une réparation solennelle. Les radicaux regagnaient ainsi en un jour tout le terrain qu'ils avaient perdu.

Telle est la situation des partis. Leurs combats d'aménités américaines vont aboutir sans doute à un compromis. Si mal qu'ils soient ensemble, le président et le congrès ont besoin l'un de l'autre et ils sont obligés de s'accorder tant bien que mal. Dès le lendemain du discours, dans un *caucus* républicain tenu au Capitole, il fut résolu qu'on profiterait de l'avantage pour offrir au président l'admission des membres du Tennessee en gage de réconciliation et de concorde. Un rapport du comité de reconstruction a donné ce conseil aux deux chambres, tout en maintenant sans réserve les droits absolus du congrès et l'exclusion systématique des autres députés du sud. Dans le sénat, M. Wilson a proposé sur la question du bureau des affranchis un bill radouci qui en allonge les pouvoirs pour deux ans seulement, et sans y rien ajouter de nouveau : on assure qu'une loi de ce genre pourrait être ratifiée par le président. C'est dans la même pensée de modération et de sagesse que la chambre des représentans vient d'ajourner au mois d'avril la discussion approfondie d'un amendement constitutionnel pour garantir aux affranchis le plein exercice des droits civils. Quant à l'amendement électoral voté il y a un mois dans la chambre, le sénat écarte cette cause de discorde par un vote où les radicaux avancés donnent la main aux démocrates extrêmes. C'est M. Sumner lui-même qui a combattu et fait échouer la mesure en proposant une loi fondée sur l'amendement constitutionnel abolissant l'esclavage, pour interdire « toute oligarchie, caste ou monopole, » et ordonner qu'en conséquence « personne ne fût privé des droits civils et politiques pour cause de race ou de couleur. » C'était proposer l'égalité immédiate et absolue des deux races. M. Sumner a prouvé victorieusement que cette loi radicale était seule d'accord avec les principes de la déclaration de l'indépendance et du préambule de la constitution des États-Unis, — qu'en outre elle résultait naturellement de l'obligation imposée au congrès de garantir à tous les états de l'Union une forme de gouvernement vraiment républicaine, et du droit qu'il avait de pourvoir par des lois nouvelles à l'application sincère de l'amendement constitutionnel abolissant

l'esclavage; mais le sénat s'est décidé à ajourner encore une fois l'égalité que réclame une justice rigoureuse. Il veut rester d'accord avec l'opinion du pays.

Telle est la réponse des républicains radicaux au discours de la Maison-Blanche. Ils n'ont pas pris la peine de se disculper d'une accusation aussi odieuse et aussi extravagante. Le sénateur Sherman a dit seulement avec un dédain suprême que les imputations du président étaient ridicules et qu'il ne voulait pas en parler. Ils cherchent à faire un compromis honorable, sans s'avilir par des récriminations superflues. Le seul droit qu'ils maintiennent et qu'ils ne veulent pas abandonner, c'est celui de refuser aux députés du sud l'accès du Capitole et de leur imposer par là telles conditions qui leur plaisent. Ils sont inexpugnables dans cette enceinte, et le président ne songe pas à les y poursuivre. Aussi le sénateur Wilson, qui avait montré tant de modération et de sagesse en ouvrant lui-même au président la voie des concessions réciproques, en est-il venu à proposer des résolutions pour obliger les états du sud, s'ils veulent rentrer dans le congrès, à accorder aux gens de couleur tous les droits civils et judiciaires, et même les droits politiques à ceux qui savent lire, qui ont servi dans l'armée fédérale ou qui sont inscrits sur les rôles de l'impôt. Voilà par quelle résistance le congrès pourra vaincre l'obstination des états du sud. Déjà ses efforts n'ont pas été stériles : c'est aux radicaux non moins qu'au président lui-même qu'on doit de voir aujourd'hui l'autorité nationale triomphante, les députés du sud agenouillés en prière à la porte du Capitole et les révoltés d'hier devenus d'humbles solliciteurs. Il serait fâcheux assurément que les radicaux s'emparassent du gouvernement et qu'ils tentassent d'appliquer sans ménagement aux états du sud leurs principes rigoureux et inflexibles; mais on ne peut regretter qu'ils leur fassent expier par une plus longue attente un crime que le président Johnson a pardonné trop vite. Il faut qu'il y ait toujours, à côté de ceux qui gouvernent, des hommes exigeans et impitoyables qui les rappellent durement à leurs devoirs. Sans l'opposition continuelle des abolitionistes, on devine facilement à quoi aurait abouti l'indifférence bien connue du président Johnson pour l'avenir et l'existence même de la race noire. Il aurait dit: « Périssent plutôt tous les nègres de la terre que de toucher au moindre privilége ou au moindre droit des états! » Il aurait, comme il l'a déclaré lui-même, « constitué un gouvernement d'hommes blancs, » où la race opprimée n'aurait trouvé aucune protection pour ses droits les plus élémentaires, et l'abolition de l'esclavage, célébrée comme un acte d'humanité et de justice, n'aurait été alors qu'une immense extermination.

Cependant la *reconstruction* s'achève à la faveur même des luttes parlementaires qui ont semblé l'entraver. Tout en livrant bataille au congrès, le président continue à dénouer l'un après l'autre les liens temporaires qu'il avait mis aux libertés des états rebelles. Il révoque un à un les gouverneurs provisoires de la Georgie, du Mississipi, des deux Carolines; il rend au Texas ses assemblées représentatives. Il eût mieux fait peut-être de suivre une autre politique et de prêter plus souvent l'oreille aux avis des radicaux; toujours est-il que sa politique, bonne ou mauvaise, a réussi, qu'à l'heure qu'il est l'Union est sauve, et qu'il serait imprudent de revenir en arrière pour courir les dangers d'une expérience nouvelle.

V.

Dans tout le cours de cette longue et difficile campagne, on a vu les partis se mouvoir et s'attaquer sans relâche, et concourir cependant tous ensemble à l'œuvre de la reconstruction. Le président Johnson a paru incliner tantôt vers les radicaux, tantôt vers les démocrates, et tenir en définitive la balance égale entre les partis. D'abord on l'a entendu prononcer des paroles sévères, pleines de menaces de vengeance qu'il n'a pas accomplies; on l'a vu ensuite se tourner vers les gens du sud, leur offrir des conditions inespérées, et se constituer leur défenseur pour mieux devenir leur maître. Enfin, quand il les a vus engagés, il leur a fait sentir le fouet et la bride, tandis que les radicaux derrière lui jetaient feu et flamme et empêchaient sa sévérité de s'endormir. Dans cette mêlée régulière, tous les partis ont joué leur rôle et servi l'œuvre commune. Il n'y a pas jusqu'aux démocrates vaincus et désorganisés qui n'aient contribué à la pacification des rebelles en leur tendant une main fraternelle comme par le passé. L'honneur doit sans doute en revenir, pour une grande part, à l'homme remarquable qui a su guider, par des chemins différens, toutes ces armées hostiles et les faire combattre côte à côte contre l'ennemi commun. Le mérite en est surtout à ces institutions libres qui permettent à toutes les opinions de se produire et à la volonté nationale de chercher sa voie au milieu de la mêlée des partis. Ces luttes politiques bruyantes, dont le tumulte peut quelquefois assourdir les oreilles et troubler les méditations des hommes d'état, sont pourtant la balance où s'équilibrent les puissances cachées de l'opinion, l'école où la pensée publique se forme et apprend à se connaître avant d'agir. A vrai dire, dans les occasions dangereuses et solennelles, elles facilitent plutôt qu'elles

ne gênent l'œuvre de celui qui gouverne; elles lui montrent au moins la voie où il s'engage et le sol où il s'appuie, elles lui découvrent les obstacles de la route et les forces dont il dispose pour les surmonter; elles lui font entendre enfin la voix du pays lui-même, au lieu de celle des histrions et des adulateurs. Rien n'est plus dangereux pour ceux qui gouvernent que d'agir dans le silence et la solitude de leur pensée. Aussi, malgré les embarras et les agitations quotidiennes de ses démêlés avec les partis, le président Johnson doit-il s'applaudir d'avoir rencontré à chaque pas des avertissemens et des résistances qui lui ont été salutaires.

Je ne sais pourquoi l'on s'imagine que les hommes perdent en prudence tout ce qu'ils gagnent en liberté, et que le meilleur moyen de les conduire est de leur boucher les yeux et les oreilles comme à des chevaux vicieux. Si cela était, le président Johnson aurait eu tort d'appeler les hommes du sud, au lendemain de la guerre, à reprendre l'exercice de leurs anciens droits politiques et de les inviter à voter eux-mêmes dans des assemblées délibérantes les réformes qu'il pouvait leur imposer par la force. Il a eu confiance dans l'autorité de la raison et dans la puissance conservatrice de la liberté. Le bruit du canon s'éteignait à peine, les fermes et les villages brûlés par les armées fédérales flambaient encore dans les campagnes, que déjà les citoyens commençaient à s'assembler, à discourir, à voter des résolutions, à nommer des magistrats municipaux. L'habitude du *self-government* survivait à tous les désastres. Ni la chute du gouvernement sécessioniste, ni l'humiliation de la défaite, ni l'invasion, ni la conquête, ni la famine même et la misère qui menaçaient les états du sud, — rien ne pouvait étouffer ce germe indestructible d'indépendance et d'ordre légal. Sous les ruines de la grande société détruite, la petite restait debout et reprenait vie toute seule. En quelques jours, tout était rétabli; le peuple nommait des conventions, des chambres législatives, et l'homme qui la veille encore portait la carabine et l'uniforme confédéré venait paisiblement s'asseoir dans une assemblée pour changer les lois de son pays. Il y arrivait souvent rebelle au fond de l'âme, décidé d'avance à une résistance aveugle, et il s'en retournait prêchant la concorde et la soumission : c'est que dans l'intervalle il avait vu les nécessités, compris les dangers, manié les intérêts et les passions du jour. En moins d'un an, tout le sud était rentré sous l'autorité légale et dans l'exercice tranquille de ses libertés. Voilà le spectacle unique et admirable que la démocratie américaine vient de donner au monde. Quel despotisme militaire aurait pu en faire autant?...

C'est une erreur malheureusement trop commune que de se

figurer la démocratie comme l'état social le plus propre aux révolutions et aux guerres civiles. Il y a des hommes qui aiment assez la liberté pour admirer jusqu'aux excès les plus graves du gouvernement populaire; j'avoue que je ne suis pas de ce nombre, et que nulle part je ne pourrais me résigner à voir la liberté tourner en un sanglant carnaval. Ces meurtres publics, ces maisons démolies, ces insurrections des rues, qui semblent à quelques hommes autant de passe-temps du peuple souverain, me paraîtraient au contraire un argument grave contre la liberté politique, s'il était démontré qu'elle en fût coupable.

Il y a bien des manières différentes d'admirer la démocratie américaine. Chacun reconnaît sa puissance, l'essor qu'elle donne à toutes les énergies, la hardiesse des entreprises qu'elle encourage, et consent à voir dans cet ensemble hétérogène le signe d'une certaine grandeur; mais on se hâte alors d'ajouter : « Vous n'êtes pas assez sévère; vous ne tenez compte ni des détails négligés, ni des individus écrasés dans la masse; vous faites tout simplement entrer chaque injustice en balance, au compte des profits et pertes, pour ne vous arrêter qu'aux résultats généraux. Votre politique ressemble à la morale de l'entrepreneur de chemins de fer qui ne répare pas ses machines avant qu'elles n'aient causé mort d'homme, et qui croit avoir fort bien agi, s'il réalise une économie. Vous ne croyez pas plus à la valeur absolue de la justice qu'au prix infini de la vie humaine; vous les évaluez l'une et l'autre en dollars, et vous les pesez dans le même plateau que le coton et le porc salé. Votre gouvernement est moins encore celui de la liberté que celui de la concurrence. Il est comme le vent qui souffle sur le feu et lui donne une plus violente activité; mais il fait de la société un champ de bataille toujours couvert de morts et de mourans. » — Telle est chez nous, si je ne me trompe, l'opinion commune des honnêtes gens.

Cette opinion a fait son temps. Il ne suffit plus aujourd'hui de regarder les Américains comme de puissans instrumens de travail, comme un peuple d'animaux énergiques et industrieux, et de leur accorder cette espèce d'admiration méprisante qu'on a pour un fort de la halle ou pour un boxeur vigoureux. Ils viennent de prouver, par quatre années de la plus terrible épreuve à laquelle aient jamais été mises la constance et la liberté d'un peuple, qu'ils ont d'autres vertus que le courage animal ou l'avidité hardie. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir la persévérance, la sagesse, le dévouement, le patriotisme, la modération même et l'amour de l'ordre qu'ils ont montrés à l'étonnement du monde et à la confusion de ceux qui prédisaient leur ruine. Je ne connais pas de plus

grand spectacle que celui de cette élection du président Lincoln faite pour ainsi dire sous le feu de la guerre civile avec tout le calme, tout le sang-froid, toute la sérénité des volontés inébranlables. Avons-nous beaucoup de pareils exemples à leur offrir?

Les Américains ont leurs défauts dont je ne veux pas nier l'importance. Il est permis à un Français nourri à l'école de nos mœurs bourgeoises de trouver parfois choquante la brutalité des mœurs populaires et de se fatiguer à la longue de la grossé nourriture intellectuelle qui plaît à la démocratie. Il faut cependant prendre garde d'avoir trop de délicatesses, de confondre de simples répugnances avec des jugemens sérieux. Le premier soin d'une armée qui campe est de faire du bois et des vivres. Plus tard, quand la soupe sera cuite, et que chacun aura solidement dressé sa tente, alors on pourra songer aux jouissances de l'art et aux raffinemens de la pensée. En attendant, il faut prendre la carabine, manier la cognée, défricher les forêts, bâtir des villes, fonder des états, fabriquer des lois, veiller au gouvernement et à la grandeur nationale. Les Américains sont un peuple jeune, qui grandit et se développe encore; attendons pour les juger la perfection de leur âge mûr.

Le grand mérite enfin de la démocratie américaine, c'est qu'elle excelle à former des hommes et des citoyens. La liberté des peuples n'est pas tout entière dans la forme apparente de leurs institutions; elle est aussi et surtout dans le caractère de ceux qui les pratiquent. On a dit que les Américains étaient grossiers et avides; on n'a jamais pu nier ni la prodigieuse activité que l'instabilité même du caractère démocratique imprime à tout ce peuple en travail, ni cette confiance en lui-même qui est à la fois une force et une vertu. Ne les avons-nous pas vus dans cette guerre entasser millions sur millions, armées sur armées, décupler leurs efforts avec leurs sacrifices, et tourmenter si obstinément la fortune qu'ils ont fini par en venir à bout? La résistance des gens du sud, insensée, criminelle, mais héroïque, ne montre-t-elle pas elle-même de quelle discipline les Américains sont capables? Tout cela tient à la pratique journalière et continuelle de la liberté. Sous le règne de la démocratie véritable, le peuple ne voit pas dans l'autorité qui le gouverne une puissance étrangère ou ennemie. Le gouvernement est sorti de son sein, il s'y renouvelle et s'y retrempe sans cesse, et comme tout le monde a contribué à l'établir, tout le monde accourt à son aide le jour où le gouvernement est menacé. Il suffit d'un coup d'œil pour sentir l'espace immense qui sépare cette société de la nôtre. Quand les portes de la Maison-Blanche s'ouvrent à la multitude et que le peuple américain tout entier vient librement

serrer la main du président qu'il a élu, ce n'est pas une formalité ridicule et vaine; c'est le signe et le symbole de l'union démocratique du gouvernement et des gouvernés. On y honore le pouvoir non pas sous l'image d'un soldat en uniforme ou d'un prince en manteau royal, mais sous la forme d'un simple homme du peuple, d'un fils de ses œuvres, d'un ancien laboureur comme André Jackson, d'un bûcheron comme Abraham Lincoln, d'un garçon tailleur comme André Johnson. Ces grands hommes de la démocratie se sont formés modestement dans l'exercice quotidien de leurs droits politiques; ils ne doivent leur fortune qu'au libre choix de leurs concitoyens. Ils se sont élevés peu à peu de la commune au comté, du comté au gouvernement de l'état, de l'état au gouvernement fédéral; c'est par la pratique seule que s'est achevée cette admirable éducation politique qui fait l'étonnement des nations novices dans l'art de la liberté. Personne jamais ne leur reprochera leur humble origine, ni l'insuffisance d'une science théorique inutile pour faire de bons citoyens. Personne non plus n'enviera jamais leur fortune, car elle n'est pas le privilége de la richesse ou de la naissance, ni même le monopole naturel d'une éducation raffinée. Nul préjugé ne leur en interdit la conquête, et chacun peut s'élever librement jusqu'au faîte de la société sans rencontrer ces barrières morales, ces jalouses divisions des classes qui subsistent chez nous comme l'ombre obstinée de l'ancien régime.

La démocratie américaine ne connaît pas ce vice fondamental de la société française, cette déplorable passion de l'envie qui rend si difficile chez nous la liberté. Les riches et les pauvres n'y sont pas armés les uns contre les autres comme des hommes de races différentes et nés pour être ennemis. Les mots d'aristocrate et de prolétaire y sont également inconnus. Tout le monde sort de la masse du peuple et y rentre également sans peine. L'égalité n'y est pas une vaine apparence imposée par la crainte d'une démocratie menaçante et sourdement agitée par les haines sociales. On n'y voit point de distinctions dans les mœurs, mais il n'y en a pas non plus dans les âmes. Aussi les Américains n'éprouvent-ils jamais ce funeste sentiment d'égoïsme qui désunit les classes et affaiblit la société. Ils sont unis dans une mutuelle indépendance au lieu d'être divisés dans une sujétion commune.

Combien nous leur ressemblons peu! Il y a chez nous une idole devant laquelle notre démocratie se prosterne, et dont il est sacrilége de discuter seulement la tyrannie : c'est la centralisation moderne, qu'on dit être l'héritage de notre glorieuse révolution. C'est un système dont tout l'art consiste à remplacer la vie naturelle d'un peuple par une savante machine qui en imite tous les mou-

vemens. Un pays centralisé est comme un homme qui, ayant ses deux jambes, trouverait plus commode de les lier ensemble et de les remplacer par des béquilles. A ce régime, il faut s'y attendre, la vie se retire des membres et le corps s'atrophie. Le repos et le silence deviennent alors l'unique désir, l'unique besoin des peuples. Le moindre bruit de liberté qui s'élève bouleverse le monde épouvanté.

Cependant les inimitiés sociales continuent à travailler sourdement. On entend parfois gronder le murmure des révolutions. Le pauvre veut dépouiller le riche, le riche ne songe plus qu'à se défendre, à se barricader contre le pauvre et à le tenir éloigné du pouvoir. Toute la politique du pays roule sur les plus basses des passions humaines : la cupidité, l'égoïsme et l'envie. Les conservateurs, effrayés de l'invasion prématurée du torrent démocratique, se jettent volontiers dans les bras d'un pouvoir fort qu'ils supplient de les protéger. Les classes inférieures prennent l'habitude de l'obéissance passive ou de la licence anarchique, le mépris des droits légaux et de la liberté régulière, et elles ne voient leur salut que dans quelque heureux coup de fortune qui leur permette de satisfaire en un jour toutes leurs passions mauvaises. De quel nom faut-il appeler une société pareille? Un grand écrivain moderne, qu'a préoccupé toute sa vie l'avenir de la démocratie et qu'on ne s'étonnera pas d'entendre citer à propos de l'Amérique, Tocqueville, nous l'a dit en termes ineffaçables : « Une pareille société n'est pas démocratique, mais révolutionnaire. » Faut-il donc désespérer de ces sociétés malades et voir dans l'enfantement de la démocratie un obstacle éternel à la liberté? Si tel était l'enseignement véritable du spectacle que nous avons sous les yeux dans notre pays, il serait bon d'en détourner souvent notre pensée et de songer avec espoir à la grande et encourageante expérience que vient de faire pour le monde moderne la libre démocratie d'Amérique.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

LE TURCO

II.

Vous savez tous, ou presque tous, ce que c'est qu'une marche de nuit en pays inconnu (1). Ce n'est ni gai ni pittoresque. La colonne se déroule comme un ruban noirâtre sur fond noir. Les belles couleurs des uniformes sont éteintes; tous les joyeux bruits de la guerre ont fait place à une espèce de silence murmurant à travers lequel on distingue le pas des hommes et la vibration discrète du fer. Un caillou qui dégringole, un pied qui butte, un juron étouffé, voilà les incidens de la route. On ressemble à des moines en procession plutôt qu'à des héros en campagne. Et si la pensée de la mort vient vous traverser la cervelle, vous êtes tout porté à l'envisager en moine. J'ai lu, je ne sais où, que si les batailles se donnaient à minuit, les braves seraient plus rares. C'est un peu vrai, non pas que le courage ait sa source dans la vanité, mais l'homme n'est tout lui que s'il est en possession de tous ses sens. Le moral le mieux trempé ne suffit point. Pour aller galamment au danger, il faut pas mal de choses. C'est dans la plénitude de la vie que l'homme est le mieux disposé à sacrifier sa vie; c'est au grand jour que nous fonçons gaîment sur les canons, les baïonnettes et tous les aimables engins qui servent à nous ôter le jour.

Or il était onze heures du soir, la lune s'était couchée avec les poules, et les étoiles ne servaient qu'à souligner l'épaisseur affreuse de la nuit. Je me laissai donc envahir par les idées du bon turco, et je me mis à casser une croûte de mélancolie sur le pouce, tout en

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

marchant auprès de lui. Dans ces montagnes invisibles dont chaque pas nous rapprochait, il y avait des fusils chargés à balle; on pouvait parier à coup sûr que notre colonne ne reviendrait pas au complet. Pour qui les mauvais numéros de cette loterie? Pour Léopold? pour moi? pour tous les deux? Les gaillards qui ont la foi sont plus heureux que les autres : ils se figurent qu'une prière fait dévier le projectile! Mais le collége nous ôte un peu cet élément de consolation.

Je ne vous dirai pas que la peur me prit; c'était ma neuvième campagne. Cependant je me mis à songer à mille choses anciennes et chères que je n'étais pas sûr de revoir ici-bas. Je vis maman Brunner avec ses lunettes d'argent, le tricot dans les mains, le coude sur la fenêtre, et la vieille maison peinte en rouge, et le chiffre 1640 écrit sur la clé de voûte, et l'auberge des Trois-Rois qui fait face, et l'église, et la belle salle de l'hôtel de ville, et le puits du XVIe siècle, et le pharmacien de la place, celui qui a une si jolie fille et des bahuts si merveilleux. Je revis la gloriette de notre vigne, et les vendanges de 58, les dernières que j'aie faites avec Gretchen, c'est-à-dire Marguerite Moser, ma cousine de Barr, qui était encore une vraie gamine. Bref, ma coquine de mémoire m'en rappela tant et tant que je me sentis devenir tout bête; j'avais le cœur comme affadi. J'aurais donné cent sous pour entendre le premier coup de fusil des sentinelles arabes, parce qu'alors on sait ce qui vous reste à faire, et l'on n'a plus le temps de se tracasser pour des riens.

A minuit, le général commanda une demi-heure de halte pour attendre les traînards et rajuster sur les hommes et les bêtes ce que la marche avait dérangé. J'expédiai mon service en deux temps, et je me mis à la recherche de Léopold. Il était un peu à l'écart, seul avec son soldat qui lui vidait un bidon sur la tête.

— Ah! petit-maître! lui dis-je, tu fais toilette pour l'ennemi!

Il répondit en s'ébrouant comme un canard : — Tu n'y es pas! La coquetterie est étrangère à l'événement; c'est ma santé que je soigne. Tous tes satanés vins m'ont donné une migraine qui me fend le crâne, et comme il faudra bientôt ouvrir l'œil..... Du reste il me semble que ça va mieux.

Ce malheureux festin, je l'avais non-seulement cuvé, mais oublié : je le croyais à six mois de nous, et nous n'en étions qu'à trois heures. Il me vint un remords d'avoir presque grisé un innocent qui n'était pas de notre force. Si la tête ou les jambes allaient lui manquer par ma faute! Mais cette ablution lui fit du bien, et à moi aussi.

Vers deux heures, nous arrivions aux pentes de l'Aurès. Une

gorge s'ouvrit devant nous; c'est la première porte de l'ennemi : elle n'était gardée que par cinq ou six blocs de construction romaine. Le général se pique un peu d'archéologie, comme tant d'autres : il avait visité ces grandes ruines; mais il ne savait plus si, du pied de la montagne, on pouvait voir les villages des Beni-Yala. Vous comprenez? La question était de connaître au plus tôt si l'ennemi nous attendait, s'il avait eu soin de se garder, s'il y avait des feux allumés dans la tribu. Un guide arabe montrait du doigt une cime parfaitement invisible et disait : Les villages sont là, ils dorment. — Un spahi des Beni-Yacoub jurait son grand juron que les villages étaient cachés derrière deux collines, et qu'on ne verrait pas avant une heure si leurs feux étaient allumés ou éteints.

Pour plus de sûreté, le général fit faire un deuxième repos. Ah! nous ne sommes plus dans cette belle Europe, où les armées voyagent en chemin de fer et viennent se piocher à la gare! Les lenteurs sont inévitables : excusez celles de mon récit. Les hommes chargent leurs fusils, on serre les jambières, et à deux heures et demie en route! On pique une tête dans l'inconnu.

Un torrent coule au fond du ravin : nous prenons le torrent, c'est-à-dire que nous le remontons au petit pas, dans un sentier tracé par les mulets arabes. A chaque instant, il faut passer d'une rive sur l'autre : le chemin est dessiné en lacet. On se mouille les pieds, on glisse, on se ramasse, mais personne ne s'arrête : le fouet pousse les bêtes, le devoir fouette les hommes, et nous allons devant nous pendant une bonne heure, bouche cousue, l'œil au guet, le nez au vent. Paf! un éclair brille sur notre droite, la détonation suit, et un cri formidable répond. C'est un turco de l'avant-garde, le grand nègre qui tout à l'heure bassinait la tête de Léopold. Il a l'épaule fracassée, et il hurle comme un million de chacals. Le général pousse au blessé, je le suis, tandis que vingt hommes, la baïonnette en avant, battent tous les buissons du voisinage. Pas plus d'Arabe que sur la main, c'est l'ordinaire; mais en revanche le premier qui met le pied sur le plateau nous montre à l'horizon trois villages éclairés comme pour un bal. L'ennemi se gardait à merveille, et c'était nous qui étions surpris.

« Halte! dit le général. Mes enfans, nous n'avons plus besoin de mettre des mitaines. Puisque nous sommes attendus là-bas, nous n'avons plus qu'une précaution à prendre : c'est d'y arriver tous, et aussi frais que possible. » Il fait cerner la masse de rochers où nous étions, développe une compagnie en tirailleurs, trois par trois, pour éviter les surprises, et dit au reste de la troupe : « Reposez-vous, séchez-vous, réchauffez-vous, faites le café, fumez vos pipes ou vos cigares, débâtez vos mulets, donnez-leur à manger, dormez

si bon vous semble, mais que tout le monde soit prêt à sept heures du matin! » Un vrai brave homme, ce général, et magnifique au feu! mais on lui a fendu l'oreille en 65. Il faut bien que les vieux laissent passer les jeunes, qui ne les valent pas toujours.

Lorsque j'eus surveillé l'exécution des ordres, rendu mes comptes au vieux chef et trempé la moitié d'un biscuit dans le café, il était plus de six heures, et il faisait grand jour. Je revins au blessé, qui continuait à geindre, quoique Marcou, notre aide-major, l'eût pansé dans la perfection. Je le fis mettre sur un cacolet, et je le renvoyai à Biskra, en compagnie de trois fiévreux et d'un mulet qui avait laissé un bon quart de sa peau dans le ravin. Bon voyage!

J'en étais là quand je vois Léopold accourir à toutes jambes. Il voulait dire adieu à son pauvre Bel-Hadj et lui glisser quelques louis dans une poignée de main. Il me parut fièrement ragaillardi, le jeune homme. Était-ce le sommeil, était-ce le café qui l'avait rendu à lui-même? Jamais vous n'avez vu soldat plus fier et plus dispos au danger. Il marchait d'un pas relevé, ses yeux brillaient, ses narines palpitaient.

— Eh bien! lui dis-je, la migraine?

— A tous les diables! De ma vie je ne me suis porté comme aujourd'hui.

— Tu me rappelles un vieux soldat qui traitait toutes les maladies par... devine!

— Par la poudre?

— Bravo!

— Oui, c'est un beau remède, et je veux l'ordonner à tous les cœurs malades. La poésie ne vous guérit pas, elle vous acoquine tout doucement à vos maux; c'est un pacte avec la douleur, un lit de roses où le blessé se couche en disant au public : Viens me plaindre! La prière a, dit-on, des effets infaillibles; mais pour prier il faut croire, et ne pas croire à demi, comme notre génération hésitante et troublée. Non, je n'ai pas la foi assez robuste pour me consoler avec Dieu. Il faudrait imposer silence aux objections de mon esprit, supprimer le meilleur de mon être, immoler la moitié qui pense à la moitié qui pleure. Ami, vive la guerre et ses consolations vaillantes! Le danger souffle dans la vie comme le vent du nord dans le ciel : âpre et pur, et balayant tous les nuages! — Il y avait un peu d'emphase dans tout cela; je crois pourtant que vous auriez trouvé du plaisir à l'entendre. Il sautait brusquement d'une idée à une autre, comme un poulain qui a cassé sa longe. — Sais-tu bien, me dit-il, que sans la guerre notre métier serait idiot?

— Parbleu! fis-je à mon tour; mais tu oublies que sans la guerre on n'aurait jamais eu l'idée d'inventer les soldats.

Il comprit qu'il avait lâché une bêtise, mais il n'était pas homme à se laisser démonter. — Quoi! dit-il, tu ne sens donc pas que nous serions les plus malheureux et les plus ridicules des hommes sans ce quart d'heure divin? Se promener sans rien faire au milieu des peuples qui travaillent, porter des armes, c'est-à-dire des instrumens de destruction dans une société où chacun s'ingénie à produire! Entendre dire tous les ans, dans toutes les discussions de la chambre, que nous sommes un objet de luxe et qu'on pourrait gratter quelques millions sur notre pain! Obéir passivement à nos chefs, lorsque les baïonnettes de la garde nationale ont la fatuité de se croire intelligentes! La dernière fois que j'ai dîné avec mon pauvre père, il s'est encore un peu moqué de nous en disant que la vie militaire est résumée en deux mots, se brosser et attendre : attendre les galons, attendre l'épaulette, attendre le ruban, attendre l'ancienneté, attendre le choix des supérieurs et les bontés du maréchal et de Mme la maréchale, attendre les boulets et les balles cylindro-coniques, et lorsqu'on n'en peut plus, après trente ans de ce métier, attendre la retraite pour aller planter ses choux et finir par où l'on aurait dû commencer! — Oui, répondis-je; mais il y a un jour qui rachète les ennuis, les misères et les petitesses de cette vie, c'est lorsqu'au lieu de se brosser soi-même, on brosse l'ennemi, lorsqu'au lieu d'attendre la gloire, on y court à travers mille morts. Ce jour-là, mon cher père, le soldat que vous raillez devient l'égal des dieux! — J'avais raison, Brunner, je devinais l'heure qui va sonner!

Pauvre petit turco! Il était de si bonne foi dans son enthousiasme, ces bouffées partaient d'un cœur si chaud, que je ne savais point le contredire. Il désarmait la critique; je le trouvais terriblement jeune, et pourtant j'étais ému. Il y a des momens où un mauvais calembour, usé jusqu'à la corde, devient quelque chose de respectable. Cependant je ne pus m'empêcher de lui dire qu'un soldat courant au pas de charge n'est pas encore tout à fait l'égal des dieux. On ne trouverait pas un olympe assez grand pour y loger tant de monde. Nous sommes les égaux de neuf ou dix millions de braves gens qui sont allés au feu pour leur pays depuis que la France est France, rien de plus.

Vous croyez que Léopold accepta la rectification? Lui? jamais. Il soutint ferme comme fer que nous étions des dieux de la première volée, — car enfin, disait-il, être dieu, c'est servir les hommes sans qu'ils le sachent, sans se montrer à eux, sans en attendre aucune récompense, et voilà justement ce que nous allons faire ce matin. La France nous voit-elle? sait-elle seulement que Charles Brunner et Léopold de Gardelux se promènent en son honneur dans les gorges de l'Aurès? A supposer qu'elle l'apprenne un jour, peut-elle nous

donner l'équivalent de ce que nous risquons pour elle? Je l'en défie. Eh bien! nous allons nous battre pour ses beaux yeux comme les paladins ne l'ont pas fait souvent pour leurs maîtresses. Il est sept heures moins dix; la patrie se réveille en s'étirant les bras. Les paysans vont à leur charrue et les maçons se dirigent vers le chantier, mais ma mère, ma sœur et toutes les jolies femmes de Paris ont encore le nez dans la plume; tous les messieurs du club et pas mal de boutiquiers reposent entre leurs draps. Sur trente-six ou trente-sept millions d'individus qui peuplent cette bonne France, il n'y en a peut-être pas deux qui penseront à nous dans la journée, et nous, mon vieux Brunner, nous allons nous faire casser les os pour prouver que ce peuple est grand, puissant et invincible, pour que le territoire et le nom des Français soient un objet de crainte et de respect universel, pour qu'aucun homme d'aucun pays ne passe auprès de ce chiffon tricolore sans mettre chapeau bas! Dis maintenant que nous ne sommes pas des dieux, grosse bête!

Je sentais que les nerfs étaient pour quelque chose dans ce débordement de gaîté, mais je n'eus garde de le lui dire. La gaîté, même exagérée, est une bonne entrée de jeu dans ces sortes d'affaires. Chez un vieux soldat, le courage a le droit d'être calme et même triste; j'aime mieux qu'il soit un peu fou chez les bambins de vingt ans. — Allons! lui dis-je, j'ai affaire auprès du général, tu es encore d'avant-garde : va retrouver tes hommes; je te donne rendez-vous là-haut, au premier village des Arabes. A ce soir, enfant!

— Là-haut, répondit-il en montrant le village, l'enfant se taillera une robe virile à coups de sabre dans les burnous de l'ennemi.

Toujours un peu de rhétorique : que voulez-vous? Les héros d'Aboukir et de Marengo étaient presque aussi ridicules que lui.

La colonne se mit en marche à sept heures avec toutes les précautions d'usage. Le général nous ordonna d'éviter le torrent et de suivre les bas côtés de la vallée, qui allait s'élargissant devant nous. D'heure en heure on faisait halte pour relever les tirailleurs et les flanqueurs. Cet exercice monotone et fatigant se prolongea jusqu'à midi. Vous avouerai-je que mes yeux se fermaient par momens? Il y avait quarante-huit heures que je n'avais dormi, et cette nuit de marche était tombée mal à propos sur une nuit de poésie. Le soleil me tapait lourdement sur la tête : il est arabe au fond du cœur, ce vieux scélérat de soleil. Nos hommes s'épongeaient la figure avec leurs manches sans ralentir le pas : ils allaient au feu de bon appétit, comme toujours, mais ils auraient préféré y être tout portés. Pas le moindre bout de chanson dans les rangs; un silence à couper

au couteau. Les Arabes, de leur côté, se recueillaient. Leurs trois villages qui disparaissaient et reparaissaient tour à tour, selon les mouvemens du terrain, ne donnaient pas signe de vie. Le général usait sa lorgnette sans découvrir un burnous. Tout à coup il s'arrête et me dit :

— Brunner, je crois que nous y sommes. Que personne ne bouge : je vais voir. — Là-dessus il nous brûle la politesse et se jette, sans autre escorte que son clairon, dans un petit bois de chênes-liéges. Ce boqueteau couronnait la pente que nous étions en train de gravir. Nous restons à mi-côte, ne voyant rien du tout, mais parfaitement cachés nous-mêmes. Dix minutes après, quelques coups de fusil détachés, puis une assez jolie pétarade nous prouvent que le bonhomme a bien pronostiqué. Nos goums et nos spahis étaient aux prises avec l'ennemi.

Le général ne tarda guère à redescendre. Il avait l'œil brillant et les pommettes rouges; je me dis : Tout va bien. Il ordonne de former les faisceaux et de faire la soupe. On se repose, on cuisine et l'on mange au bruit d'une fusillade bien fournie. Nos grand'gardes n'eurent pas le temps de s'ennuyer pendant que nous déjeunions à leur santé. Je vide une gamelle empruntée à l'ordinaire des fantassins, et la soupe me réveille un peu. Vous savez que le sommeil remplace les alimens; j'ai constaté souvent que la réciproque est vraie. Tandis que le général fait rassembler les bagages, les sacs et les bêtes qui resteront sous la garde d'une compagnie, je grimpe sur la hauteur, et je me paie un aperçu de notre champ de bataille. Les trois villages sont en face, échelonnés l'un derrière l'autre. Le premier seul est défendu par une espèce de fortification passagère : un simple abatis d'oliviers. Quand nous aurons pris celui-là, les deux autres seront à nous. Nous avons à descendre une rampe d'un kilomètre, déboisée par un vieil incendie, mais qui commence à se couvrir de myrtes, de caroubiers et de lentisques. Aucun obstacle sérieux jusqu'au fond de la vallée; nos hommes ont balayé la route : je vois une centaine de cavaliers français et alliés se débattre dans le fond contre les tirailleurs ennemis. Le terrain représente une longue bande de pré semée de bouquets d'arbres dont le moindre cache un ou deux hommes. Nos spahis, nos chasseurs et nos goums traquent ce maudit gibier et piquent tout ce qu'ils rencontrent. Nos turcos sont déjà sur le versant opposé et montent la côte. Figurez-vous un escalier dont chaque marche serait un mur en pierres sèches : autant d'étages, autant de vergers, et des Arabes derrière tous les arbres. La discipline n'est pas leur fort : ils sont groupés par-ci, disséminés par-là. On voit grouiller des masses blanches partout où nos soldats semblent gagner du terrain; l'effort

des assiégés se déplace à chaque minute. Ils reculent, ils avancent, chaque étage est pris et repris tour à tour. Je ne distingue pas les femmes, mais elles sont de la fête. *You! You!* j'entends les cris d'encouragement qu'elles jettent à leurs hommes.

— Qu'est-ce que vous faites là? me dit le général de sa voix rude. Au premier coup de fusil, ces mauvais gars d'Alsace ne sont plus bons à rien...

— Qu'à se battre, mon général.

— C'est bien ainsi que je l'entends. Patience, Brunner! il y en aura pour tout le monde!

Cela dit, il partage la troupe en deux colonnes, il met ses obusiers en batterie, et nous voilà dégringolant dans le sentier de la gloire.

Vous pensez bien, mes chers amis, que je ne suis pas homme à vous conter l'affaire en détail. Pour ceux d'entre vous qui ont vu la Crimée, Magenta et Solferino, la prise du Djebel-Yala ressemblerait à une distribution des prix dans un pensionnat de demoiselles. Cependant les sabres coupaient comme ailleurs, les balles faisaient leur trou, et l'on n'avait pas mis de bouchons à la pointe des baïonnettes. Un Arabe, moins bête que les autres, devina que mon cheval me gênerait pour la montée; il me fit la faveur de le tuer sous moi. Me voilà donc grimpant comme un singe avec le commun des martyrs. Si le sommeil m'avait repris durant cette escalade, je crois qu'il m'aurait fait un tort irréparable; mais le moyen de dormir au milieu d'une musique qui dépassait de cent coudées toutes les cacophonies de Wagner! Les obus volaient en grondant sur nos têtes pour éclater au milieu des groupes de burnous; les fusils pétillaient, les balles sifflaient en passant et crépitaient en ricochant sur les pierres; les fusées traversaient l'espace avec un frou-frou solennel; les clairons, de leur voix mordante, sonnaient le ralliement ou la charge, et les Arabes des deux sexes poussaient des cris à faire peur, si quelque chose faisait peur au soldat français.

Je me souviens d'avoir traversé un premier village, puis un autre, et de les avoir vus flamber derrière moi comme deux fagots de bois sec. Au troisième, les soldats allaient mettre le feu lorsque le général survint, le cigare à la bouche, sur son petit cheval noir. Où la bête avait-elle trouvé des chemins? C'est ce qu'on n'a jamais su. — Tas d'imbéciles, dit le grand chef, si vous brûlez ces *gourbis*, nous coucherons à la belle étoile! — Le fait est que nos tentes étaient restées à deux bonnes lieues de là pour le moins.

Nous voilà donc campés, à cinq heures du soir, sur la cime du Djebel. La position était bonne, on la fortifie en deux temps; j'organise les postes, je place les grand'gardes, et ma besogne n'est pas

plus tôt faite que je me laisse tomber sur la première natte venue, dans un coin. J'avais les yeux fermés depuis quatre minutes, quand une idée me réveilla en sursaut : et Léopold?

Que pensez-vous d'un égoïste qui se couche sans savoir si son ami est mort ou vivant? Je me lève, furieux contre moi-même, et je sors de la cabane en me disant de gros mots. Le village était plein de soldats qui mangeaient, fumaient, dormaient ou pillaient suivant les goûts particuliers de chacun. Je rencontre un turco qui portait une outre d'huile, une botte d'oignons et un chevreau nouveau-né.

— Eh! lascar! tu connais ton lieutenant, M. de Gardelux?

— *Sidi Turco? besef!*

— Est-il blessé?

— *Makasch.*

— Est-il mort?

— *Makasch morto.*

— Où est-il?

— *A casa.*

— Qu'est-ce qu'il fait?

— Dormir.

— Puisqu'il n'est ni mort ni blessé, dis-je en moi-même, et qu'il dort paisiblement sous un toit, l'amitié m'autorise à faire comme lui. — Sur ce, je regagnai mon gîte et je recommençai un nouveau somme. J'en fis plus d'un cette nuit-là, car les propriétaires que nous avions délogés manifestèrent cinq ou six fois l'intention de résilier notre bail.

Vers quatre heures du matin, je donnai ma démission de ronfleur : je n'étais reposé qu'à demi, mais la maison n'était plus tenable. Mon pauvre corps semblait littéralement émaillé de puces. Avez-vous remarqué que ces animaux-là ont une préférence pour les blonds? Je vais donc secouer mon bétail au grand air, et je me fais montrer la case de Léopold. Il écrivait sur ses genoux, devant la porte.

— Eh bien! lui dis-je, tu vois qu'on n'en meurt pas.

Il me tendit la main, ferma son écritoire et jeta son buvard dans la maison, sur le parquet de terre battue. — Allons nous promener, dit-il; le paysage est superbe, vu d'ici.

— Il s'agit bien, ma foi, de paysage! Parlons d'hier, de toi, de nous, du combat, de la victoire! Tu as reçu le baptême du feu, mon bonhomme, et tu peux regarder dans ta glace, si tu en as apporté une, le visage glorieux d'un vainqueur.

— Bah! pour une promenade militaire!

— Trop modeste, mon bon! C'est un joli fait d'armes; le *Moni-*

teur de l'Armée le contera. Es-tu content de toi? As-tu été un des heureux? car il y a de la loterie jusque dans les batailles. Qu'as-tu fait? Qu'as-tu vu? Qu'as-tu éprouvé?

— D'abord une peur horrible d'avoir peur.

— Connu, jeune homme, et puis?

— Et puis fort peu de chose.

— Tu as senti qu'en doutant de toi, tu avais indignement calomnié le fils de monsieur ton père. La colère t'est montée à la tête, et comme il faut taper dans ces occasions-là, tu t'es vengé sur l'ennemi. Est-ce bien ça?

— A peu près.

— Et encore?

— Rien de saillant.

— C'est déjà très joli pour un garçon qui était d'avant-garde, et qui, en fait de prunes, avait droit au-dessus du panier. Viens au rassemblement des compagnies.

— Pourquoi faire?

— Parbleu! pour écouter l'ordre du jour.

Il rougit comme un enfant pris la main dans les confitures, et prétexta cette lettre à sa mère qu'il voulait, disait-il, expédier par le premier départ. Je m'en fus tout pensif, et je me demandais, en voyant sa résistance, s'il n'avait pas quelque faiblesse ou quelque hésitation à se reprocher. Ah! bien oui! Le premier nom qui m'arrive aux oreilles, c'est justement le sien. Le général remerciait les troupes de leur belle conduite; il signalait quelques traits de courage et particulièrement l'héroïsme du sous-lieutenant de Gardelux, qui, seul, était allé reprendre au milieu des Arabes douze hommes de sa compagnie imprudemment engagés. Un autre fait de guerre avait été accompli par le même officier dans la même journée : il était entré le premier dans le village fortifié des Beni-Yala.

Vous me voyez d'ici; je n'écoute pas un mot de plus, je cours à sa cabane. Il écrivait encore! je fais sauter ses paperasses en l'air et je l'accable de sottises. — Ah! c'est ainsi que tu traites tes amis! Tu t'es moqué de moi comme un gueux, comme un tartufe! Voilà donc pourquoi tu refuses de venir au rassemblement! Tu savais qu'il n'y aurait d'éloges que pour toi, mauvais drôle! Ah! tu t'es battu comme un lion, et tu as peur de l'entendre dire! Et tu m'as presque fait douter de ton courage, polisson de héros que tu es! — Je parlais, je criais, je pleurais, je l'embrassais et je le bourrais de coups de poing, à la bonne franquette d'Alsace.

Quant à lui, il était tout pâle, et il me regardait faire avec des yeux hagards. — Pardonne-moi, me dit-il; je n'étais pas bien sûr... je ne savais pas si les choses qui me sont arrivées répondaient à ce

qu'on entend par un acte de courage. Voilà pourquoi je n'ai pas osé te suivre là-bas, car enfin, si le général n'avait rien dit de moi, je n'aurais pas osé crier à l'injustice; mais j'aurais éprouvé quelque chose comme une déception.

— Il n'y avait pas de danger : le général est juste, et il se connaît en hommes.

— Allons! dit-il, il faut que j'aille le remercier.

— Tu as le temps; il doit être au lit : nous avons fait hier un rude métier pour un homme de son âge.

— Alors promenons-nous; j'ai des fourmis dans les jambes.

— Tu es fièrement heureux, si tu n'y as que des fourmis.

Je lui ramasse ses papiers, c'était bien le moins, et nous allons vaguer ensemble. Tous les camarades que nous rencontrons viennent à lui, lui serrent les mains et le félicitent de ses débuts; il rougit, et moi-même je perds contenance, comme si toute sa gloire m'éclaboussait de la tête aux pieds. Les soldats le saluent de cet air qui veut dire : Ce n'est pas à ton épaulette, c'est à ton cœur que je rends hommage. Marcou, l'aide-major, qui revenait de l'ambulance, nous donne le relevé de nos pertes : onze morts, trente-cinq blessés, dont dix grièvement, et pas un seul manquant, chose admirable! — Sans vous, dit-il au turco, les Arabes nous pinçaient une douzaine de prisonniers.

Plus nous allions, plus ces complimens à brûle-pourpoint le suffoquaient. Il m'entraîne au-devant de la compagnie qui rapportait les sacs et les bagages. Le capitaine, un pauvre vieux qui n'avait plus qu'un an à faire et pas la croix, nous reconnaît de loin et nous crie : — Eh! jeunes gens! on n'a pas eu besoin de nous pour cueillir les lauriers? M. de Gardelux a tout pris. — Il rougit de plus belle et va s'excuser comme il peut. Nous rentrons chez lui, et il parle d'achever sa lettre : un convoi de blessés devait partir à deux heures pour Biskra. — J'espère bien, lui dis-je, que tu vas prendre une copie de ta citation pour l'adresser à ta mère?

— Non.

— Pourquoi?

— Parce que j'aurais l'air de rédiger ma propre histoire, et je me trouve assez ridicule sans cela.

— On a raison de dire que le ridicule est voisin du sublime, puisqu'un gaillard de ton numéro prend l'un pour l'autre. Eh bien! moi, je vais faire copier le paragraphe par ton sergent-major, et je l'enverrai à Mme de Gardelux... Ah!

— Si cela t'amuse! Mais j'écris des lettres si longues et ma mère a si peu de temps qu'elle jette peut-être au panier tout ce qui porte le timbre de Biskra.

— Mais Mlle Hélène n'est sans doute pas si occupée, elle? Si je lui expédiais la pièce en question, m'en voudrais-tu?

— Fais ce qui te plaira.

— Pris au mot. Attends-moi.

Une heure après, je mettais sous enveloppe un extrait de l'ordre du jour, copié de cette belle écriture qui fait la gloire des sergens-majors et les empêche quelquefois de passer officiers. J'y ajoutais de ma main ces simples lignes :

« Le capitaine d'état-major Charles Brunner présente ses humbles devoirs à mademoiselle Hélène de Gardelux et se fait une joie de lui transmettre le texte suivant que la modestie d'un jeune héros eût peut-être tenu caché. »

Je lui portai la lettre ouverte et je lui dis : Veux-tu la lire ?

— Non; si je la lisais, autant l'écrire moi-même.

— Comment! j'entre en correspondance avec ta sœur, et tu n'es pas curieux de savoir ce que je lui dis?

— Imbécile! je ne te connais donc pas?

Le mot m'entra au fond de l'âme, et l'imbécile sauta au cou de son ami.

Le général nous tint clos et cois toute la journée; mais, les alertes s'étant succédé d'heure en heure pendant la nuit, on procéda le lendemain à une forte reconnaissance. L'ennemi s'éloigna ou devint sage; pendant une semaine, la colonne expéditionnaire garda ses positions sans être inquiétée. Nos soldats employaient leur temps à nettoyer les trois villages, c'est-à-dire à raser les maisons et à couper les arbres par le pied. Nous appelons cela faire un exemple. Le village d'en haut se transforma bien vite en un joli petit camp fortifié, et tout le monde avoua que la tente était décidément plus comfortable que le gourbi.

Mais tandis que nous vivions tranquilles et sans songer à mal, le mouvement gagnait autour de nous. Les chenapans que nous avions chassés de leurs foyers s'étaient répandus dans les tribus voisines. Un vieux marabout borgne, qui avait pour maîtresse une femme des Beni-Yala, se mit à prêcher la croisade et trouva des échos partout. C'est étonnant comme l'écho se propage dans les montagnes! Des tribus grosses comme le poing se donnèrent de l'importance en refusant de nous payer l'*aman*. Les rumeurs les plus idiotes vinrent en aide à la rébellion. Les nouvellistes de l'Aurès sont aussi inventifs et aussi effrontés que les nôtres. On alla jusqu'à dire que les grands cheiks d'Afrique étaient venus assiéger le sultan des Français dans un de ses châteaux, et qu'il s'était tiré d'affaire en leur restituant l'Algérie. Bref, quinze jours après notre victoire, nous étions cernés bel et bien, et nos communications, même avec

Biskra, coupées. Les renforts ne pouvaient tarder longtemps, mais ils n'étaient pas venus, et, pour des triomphateurs, nous ne nous trouvions pas précisément à notre aise.

Le général avait toute sorte de qualités, mais la patience n'était point sa vertu dominante. Il résolut de frapper un coup. La tribu du vieux marabout désagréable, les Beni-Schafar, très belliqueux et pas mal riches, était à cinq lieues de marche. Par une belle nuit, on nous réveille tous en douceur; la colonne se faufile entre les montagnes, et à huit heures du matin nous étions engagés.

La journée ne fut pas mauvaise : on tua cinquante hommes, on brûla un village superbe, et l'on repoussa une demi-douzaine de retours offensifs; mais impossible de camper sur le champ de bataille. Nous avions des blessés à rapporter et des bagages à reprendre en chemin : le général décide que nous irons dormir chez nous.

Tout le monde croyait la question vidée, et tout le monde était de belle humeur, excepté le turco, qui, relégué à l'arrière-garde, n'avait pas eu l'occasion de se montrer. Je me moquais un peu de son ambition, et je lui débitais tous les proverbes appropriés à la circonstance : l'appétit vient en mangeant, mais ce n'est pas tous les jours fête; ne te désole pas : tout vient à point à qui sait attendre, et cætera.

Pour revenir au Djebel-Yala, nous avions un vrai chemin de l'Aurès : beaucoup à monter, beaucoup à descendre, pas un kilomètre de plain-pied, du reste un beau pays. Je chevauchais avec l'avant-garde, à la gauche du général, dans un torrent qui coule sur des galets de marbre blanc. Nous avions devant nous toute une échelle de sommets couronnés par le Djebel-Derradj, ce burgrave poudré de neige. On ne se pressait pas, et l'on explorait le terrain avec un soin d'autant plus minutieux que le jour commençait à baisser. — Allons! me dit le général, je crois que nous en sommes quittes. Bonne besogne, Brunner! Dans une heure, nous serons sous nos tentes; avant trois jours, les Beni-Schafar... — Un feu de file bien nourri l'arrêta net au milieu de sa phrase. Les Arabes tombaient sur notre arrière-garde; on entendait non-seulement leur fusillade, mais leurs cris.

Le bonhomme jura un gros juron et tourna bride en nous criant : Allez toujours!

Quand un grand chef vous dit d'aller, il n'y a qu'une chose à faire; mais le soldat français n'abat pas le quart de lieue en dix minutes lorsqu'il entend fusiller ses camarades derrière lui. Nous avancions lentement, chaque officier poussant ses hommes, et furieux de ne pouvoir les planter là. Quelquefois le feu s'arrêtait, et l'affaire semblait finie; mais les détonations reprenaient par saccades. Sur

ces entrefaites, la nuit tomba, la difficulté du chemin vint compliquer le doute qui nous paralysait. La colonne n'avait pas fait un temps d'arrêt depuis son départ, et il y avait bientôt cinq heures qu'elle marchait. Les fantassins ne se plaignaient pas, mais on les entendait souffler. Nous ne savions que faire; aucun de nous n'osait prendre sur lui de crier halte!

Enfin le général nous rejoignit, et sa première parole fut pour nous inviter au repos. Tandis que les soldats rompaient les rangs et s'asseyaient au bord de la route, les officiers accouraient chercher des nouvelles. — Tout va bien, dit le général : depuis que j'ai quitté l'arrière-garde, je n'ai plus entendu qu'une petite fusillade, et il y a bien une demi-heure de ça; mais nous avons eu chaud. Décidément, Brunner, votre ami le turco est un rude homme; je vous en fais mon compliment. Peu d'apparence, mais un fonds d'enfer. Il ira loin, ce garçon-là : il est instruit, il est brave et il est heureux. Les balles le respectent; il fait peur à la mort. Je l'ai vu travailler du sabre et de la baïonnette : oh! c'était de l'ouvrage proprement fait; il a tué deux Arabes de sa main. Ma foi! mon cher, on dira que je flatte la noblesse, comme tant d'autres vieux croûtons; mais tans pis! s'il reste un bout de ruban rouge à Paris, je le demanderai à l'empereur lui-même pour ce petit camarade-là. En route, mes enfants! nous ne serons pas au camp avant dix heures.

Le reste du voyage me parut long : vous devinez pourquoi. Aussitôt arrivé, il fallut vaquer au service, et je le donnai cent fois au diable, car il me retint jusqu'à minuit. Enfin je m'appartiens et je cours à la tente de Léopold pour lui conter la grande nouvelle. A quatre pas de chez lui, je m'entends appeler par un homme qui courait aussi, mais en sens inverse. Je m'arrête et je demande ce qu'on me veut.

— Je vous cherche partout, mon capitaine, de la part de M. de Gardelux.

— Et moi aussi je le cherche sur terre et sur mer : où est-il?

— A l'ambulance, et bien malade.

— Comment? lui? C'est impossible!

— Une balle dans le ventre, mon capitaine. C'est moi qui l'ai ramassé; mais dépêchons-nous, s'il vous plaît : je crois qu'il n'y a pas de temps à perdre.

Nous courons donc à l'ambulance, et mon cœur se serre à la vue de ces tentes surmontées d'un drapeau rouge qui, dans la nuit, paraissait noir.

— Il est ici, dit mon guide en désignant la première.

J'entre et je vois à la lueur d'une lanterne mon pauvre Léopold étendu sur un matelas, et si pâle qu'au premier moment je le crus

mort. Il venait de s'évanouir à la suite d'un sondage. Le docteur était à genoux et s'essuyait les mains à son tablier sanglant.

— Ah! c'est toi? dit Marcou. Mon pauvre Brunner, tu perds un fameux ami, et l'armée un fier soldat.

— C'est donc fini?

— Pas tout à fait, mais il n'y a pas de ressource. La balle est venue de bas en haut; le diaphragme est traversé. L'hémorragie et la suffocation l'enlèveront. Il en a pour deux ou trois heures: attends; il reviendra peut-être à lui. Du reste, une mort assez douce; il s'éteindra sans souffrir. Moi, je vais voir les autres : ces gueux d'Arabes m'ont taillé de la besogne aujourd'hui.

J'essayais de le retenir, je le suppliais de chercher, d'inventer quelque chose, de faire un miracle pour le salut de mon ami. Il me regarda d'un air triste, me serra les deux mains et sortit en levant les épaules. Alors je me rabattis sur le brave garçon qui m'avait amené là, et je remarquai seulement qu'il portait le bras droit en écharpe. C'était un caporal de la ligne; le général l'avait ramené en passant, avec vingt hommes de sa compagnie, pour renforcer l'arrière-garde, et il avait pris part à la dernière moitié du combat. Il me conta comment on avait dû faire plus de vingt retours offensifs pour reprendre les camarades qui tombaient; encore en avait-on laissé trois ou quatre aux mains de l'ennemi. Lui-même avait été sauvé par mon pauvre petit turco; c'était avec son fusil que Léopold avait chargé les Arabes. — Mon capitaine, disait-il, je vous jure que M. de Gardelux a fait des choses impossibles. Sa tunique est hachée et la baïonnette de mon fusil tordue. Malheureusement le pied lui a manqué dans un ravin, il a roulé en arrière, et un Arabe caché derrière un lentisque l'a tiré presque à bout portant. Tout le monde l'a cru fini; nous sommes revenus tous les deux sur le même cacolet, et il n'a donné signe de vie qu'à l'ambulance. Il a demandé après vous; mon bras était bandé, je me suis lancé à vos trousses. Avouez que je lui devais bien ça!

Je renvoyai ce pauvre diable à son lit, et je m'assis par terre au chevet de Léopold. Vous ne souhaitez pas que je vous dévide la série de mes méditations, hein? Ce serait un peu long, mes amis, et pas drôle du tout. Vers trois heures, j'étais dans une espèce d'abrutissement fait de douleur et de fatigue, quand j'entendis appeler : Charles!

La voix semblait sortir de terre : il s'en fallait bien peu; on se trompe à moins.

Je pris sa main humide et molle, et je lui dis : « Je suis là. » Il ouvrit de grands yeux et me regarda un instant sans me voir. « C'est moi, lui dis-je, ton ami, Brunner! »

Il fit un nouvel effort et demanda de l'eau. J'écartai péniblement es dents serrées, et je lui fis couler quelques gouttes dans la bouche. Son regard s'éclaircit, sa figure s'anima; il me reconnut.

— Merci! dit-il. Il s'arrêta plusieurs minutes comme si ce simple mot l'avait fatigué. J'attendais en retenant mes larmes et je tâchais de prendre un air riant. Les forces lui revinrent; sa main, que je serrais toujours, pressa un peu la mienne; il respira longuement et me dit à demi-voix :

— C'est fini... je m'y attendais... tu sais!... Un peu plus tôt, un peu plus tard!... N'importe! c'est beau, la guerre... je n'ai vécu qu'ici, avec vous... On aurait bien pu m'y laisser quelque temps, mais... il faut croire que je n'en étais pas digne... Ah! je n'ai pas été gâté sur la terre. Il n'y a que vous autres,... toi surtout.

Je pris mon courage à deux mains pour lui dire qu'il avait tort de se croire perdu, qu'on revenait de plus loin, que Marcou m'avait rassuré sur son état, qu'avant deux mois il serait encore des bons. Oui, je lui débitai tout ce qui me passa par la tête; mais, s'il faut vous dire vrai, je n'étais pas fameux dans ce rôle-là. Il m'arrêta d'un petit sourire pâle qui fit geler la moelle au fin fond de mes os.

— Pauvre Charles! Laisse-moi dire, ça presse un peu, vois-tu... Tu sais ma vie,... je pardonne tout ce qu'on m'a fait, je demande pardon de toutes mes maladresses. Ma montre est là, sous ma tête. Tu l'arrêteras après m'avoir fermé les yeux, et tu la porteras à ma mère. Elle verra que ma dernière pensée, à ma dernière minute,... comprends-tu? Le médaillon, il faut que tu le rendes à ma sœur... toi-même! Mon testament est dans ma chambre, à Biskra. Envoie-le tout de suite quand nous serons dépêtrés d'ici. Pas de lettres! je t'ai dit... toi-même!... Embrasse-les. Ma bague est pour Hélène. Elle ne la portera pas, mais elle peut bien la garder dans ses petits bijoux. Je t'ai légué mes armes et mes livres, mon bon vieux. J'aurais dû... non, j'espère qu'elles ne brûleront pas mes pauvres vers. Tu les apercevras un jour ou l'autre imprimés à l'étalage de la Librairie-Nouvelle... Tu t'en iras jusqu'au Helder, les deux volumes sous le bras, et tu y passeras peut-être un bon quart d'heure à reparler de moi avec un de ceux qui m'ont connu. Est-ce donc bête de mourir quand on avait peut-être sous le képi des pensées immortelles! J'étouffe! Encore un peu d'eau.

J'essayai de le faire boire, mais il fut pris d'un hoquet si violent qu'il rejeta la gorgée entière et m'éclaboussa de la tête aux pieds.

— N'essaie pas, dit-il, rien n'entre plus... Ah! j'oubliais... il y a quelques milliers de francs dans ma poche... c'est pour les hommes de ma compagnie. Adieu au général, aux camarades, à mes turcos,

au drapeau, à la France, à la vie, à toi, frère!... J'étouffe... Ah! ça va mieux!

En effet, ça allait même tout à fait bien, car le pauvre garçon avait fini de souffrir.

Moi, j'étais devenu fou, et je me comportai comme une brute. Je sortis de la tente en courant, sans lui fermer les yeux, sans accomplir une seule de ses dernières volontés. Je traversai le camp dans tous les sens, je rentrai chez moi, j'en sortis, je m'en allai réveiller cinq ou six camarades pour leur dire que le turco était mort, je fis une tournée aux avant-postes, et je vagabondai comme un homme ivre jusqu'à six heures du matin.

L'idée me vint alors de retourner à l'ambulance. J'avais besoin de le revoir. Lorsque j'arrivai à la tente, les infirmiers l'avaient déjà mis dehors. Je le trouvai par terre, étendu sur le dos: on ne voyait que sa figure; le corps était caché sous une bâche de mulet, c'est l'usage. J'en comptai huit, de ces bâches, rangées à la file. On entendait, dans une tente voisine, le râle d'un blessé.

Ce qui m'exaspérait, c'était de voir le joli gazon neuf qui verdoyait insolemment autour de ces malheureux corps. Le ciel était d'un bleu féroce; le soleil implacable riait. Une superbe matinée pour les paysagistes, mais les yeux me cuisaient trop; vous pouvez croire que je n'étais pas en train d'admirer.

Je ne sais pas combien de temps je restai là, assis dans l'herbe humide, rongeant le bout de mes doigts, et drôlement bercé par la dernière chanson du spahi qui mourait à quatre pas plus loin. Une tape sur l'épaule me réveilla de ma stupeur. C'était le général qui venait faire sa visite aux malades et ses adieux aux morts. Il ne m'adressa pas un seul mot de consolation : il savait bien que je n'étais pas consolable. — Capitaine Brunner, me dit-il d'un ton d'autorité, personne ne sortira du camp jusqu'à ce soir. A sept heures, nous irons rendre les derniers devoirs aux camarades et aux amis que nous avons perdus. Il y a quelques paroles à prononcer sur leur tombe, je vous ai choisi. Retournez à votre tente et mettez-vous à la besogne : vous n'avez guère que le temps.

Cela dit, il me tourna le dos et s'en alla droit comme barre aux ambulances; mais sa voix avait fléchi sur la fin, et à la façon dont il se moucha dès qu'il fut hors de vue, je compris qu'il avait eu de la peine à se contenir devant moi. Un homme de guerre a besoin de connaître pas mal de choses, et entre autres le cœur humain. Si ce bon vieux n'avait pas eu l'idée de m'imposer une distraction laborieuse, je ne sais pas de quelles sottises j'aurais été capable ce jour-là. J'écrivis et je recommençai ma petite oraison funèbre; cela me conduisit jusqu'au milieu du jour, et quand je l'eus achevée tant

bien que mal, je me mis à l'apprendre par cœur et à la réciter sous ma tente.

Mais le soir, à sept heures, quand je me vis debout devant cette fosse, où se dessinait confusément, sous un lambeau de toile grossière, le corps du malheureux turco, je perdis la mémoire, la parole et la force. Je répétai cinq ou six fois de suite le mot *camarades*, tout un peuple d'idées se mit à danser pêle-mêle dans mon cerveau, et pas une ne se décidait à passer par la bouche. Je suppose que la plus vive et la plus frappante de toutes fut le contraste de cette tombe obscure avec cette vie militaire si bien commencée; je me souvins sans doute que la veille, en rentrant au village, le général m'avait promis la croix pour mon ami, car j'arrachai machinalement la croix qui pendait sur ma tunique, je la lançai dans la tombe ouverte, et je me laissai choir à la renverse entre les bras du général, qui ne se privait plus de pleurer.

Je ne me rappelle pas si je revins au camp sur mes jambes ou si les hommes m'y rapportèrent comme un paquet. Le major me fit prendre un calmant qui me jeta sur le lit pour vingt-quatre heures. A mon réveil, je trouvai plus de besogne que dix hommes n'en auraient pu faire : tous mes amis s'étaient donné le mot pour me distraire en m'écrasant. Les Arabes, qui n'étaient pourtant pas de mes amis, s'entendirent avec les autres. Nous fûmes attaqués par des forces considérables; les alertes, nos sorties, le danger, un coup de crosse qui me fendit la tête, tout cela me fit du bien.

Six semaines après l'événement, un renfort nous arriva de Constantine. Pour opérer la jonction, il fallut livrer une vraie bataille; mais nos communications avec Biskra furent rétablies pour le reste de la campagne. Mes lettres de France m'arrivèrent en botte : vous devinez la joie après une si longue privation. Le sort a des caprices étranges : dans ce courrier, je trouve quelques lignes de Mme de Gardelux! Cette mère qui ne répondait pas à son fils avait donc trouvé le temps de m'écrire! Voici le texte de son poulet; je tiens l'original à la disposition des amateurs :

« Mme de Gardelux remercie M. le capitaine Brunner des bonnes notes qu'il a données au comte Léopold. Elle le prie de vouloir bien continuer ses soins à ce jeune homme qu'un coup de tête a engagé dans une voie déplorable, mais dont la vie est d'un grand prix, car il est l'unique représentant de son nom. M. le capitaine Brunner peut compter sur toute la reconnaissance de ses obligés. »

Les comtesses ont le droit d'ignorer qu'un capitaine d'état-major n'est pas un maître d'étude et que mon extrait de l'ordre du jour n'était pas un *satisfecit* donné par moi. Je n'admettrai jamais que la carrière des armes soit une voie déplorable; plût à Dieu que nos

jeunes gentilshommes n'en connussent point de pire! Enfin la dernière phrase avait l'air de promettre une récompense honnête; cela rappelait un peu trop les affiches de chien perdu.

Je me dis après avoir lu : Voilà une femme qui n'est ni intelligente ni bonne. Ça commence assez mal avec le faubourg Saint-Germain; mais avais-je des illusions à perdre sur Mme la comtesse? Cette lettre est un trait qui achève de la peindre. J'allumerai ma pipe avec son papier satiné, et justice sera faite. Il ne m'en reste pas moins un devoir sacré à remplir. Nos communications sont rouvertes; l'acte de décès va partir; la famille l'aura trois ou quatre jours après le ministre. Brunner, il faut que tu écrives à ces deux femmes pour leur apprendre avec ménagement la mort de Léopold.

C'est un rude métier de consoler les autres lorsque soi-même on n'est pas consolé du tout. Pourtant je fais ma lettre, et je puis vous assurer qu'elle était bien, littérature à part. Le général m'apporte une page admirable : on accepterait d'être mort pour être loué en ces termes par un homme de ce cœur et de ce mérite-là. Nos camarades, sachant ce qui se passe, se mettent à rédiger une condoléance qui était un fier hommage à la mémoire du pauvre turco. Je mets le tout ensemble, j'y ajoute les dernières pensées que je peux recueillir dans les papiers du mort et un brouillon de son testament, la mise au net se trouvant à Biskra. Je l'indique d'un mot, promettant de l'envoyer aussitôt que possible et parlant des commissions que j'irais porter moi-même, Dieu sait quand. Bref, je fais tout pour le mieux, et je ne crains pas que personne m'accuse d'être resté au-dessous de mes devoirs.

Le général avait fait mettre à ma disposition tout le bagage de ce malheureux enfant. Je partageai l'argent, soit quatre mille francs, entre ses hommes, sans oublier Bel-Hadj, son soldat, qui se faisait soigner à l'hôpital de Biskra. Sa montre était arrêtée quand un infirmier me la rendit : je mis les aiguilles à l'heure exacte de sa mort, mais je m'abstins de casser le mouvement, quoiqu'il me l'eût ordonné. C'est plus fort que moi; j'ai horreur de détruire ce qui a coûté du travail à quelqu'un. Il me semble que les choses se détruisent assez par elles-mêmes, sans que nous y mettions la main. Je ficelai la montre dans une boîte, et j'écrivis dessus le nom et l'adresse de Mme de Gardelux. Je fis un autre paquet de la petite bague à ses armes qu'il destinait à Mlle Hélène, un autre des papiers qu'il avait apportés en campagne, un autre de la tunique dans laquelle il s'était fait tuer. Comme il pouvait m'en arriver autant du jour au lendemain, les ficelles et les étiquettes n'étaient pas de luxe. Quant au portrait en miniature, je crus faire acte de pru-

dence en le gardant sur moi. L'ivoire est si fragile, et la monture était si mince! Les mulets ont le trot cruellement dur; ils pulvérisent les trois quarts de ce qu'on leur met sur le dos : trop heureux quand ils n'emportent pas le reste au fond d'un précipice, car on surfait un peu leur mérite, et ils n'ont pas le pied si infaillible que ça.

Notre expédition de l'Aurès n'était pas terminée, il s'en fallait. Les Arabes tenaient bon; nous eûmes des hauts et des bas, même après l'arrivée des renforts. Voilà ce que c'est que la guerre en Afrique : on sort pour une promenade militaire, et l'on rentre au bout de six mois. Si du moins on rentrait avec tout son monde! Marcou a fait la statistique de nos pertes : ce n'est pas si grandiose que le travail de M. Chenu sur la guerre de Crimée, et c'est peut-être plus effrayant. Des huit cents hommes qui étaient partis sous ses ordres, le général en a ramené quatre cent cinquante-deux, un peu plus de moitié! Ce dont j'enrage, c'est que cette malheureuse campagne n'a valu ni avancement ni décorations à personne. On n'a pas voulu dire au public que la domination française avait été menacée dans le cercle de Biskra. Il se trouva que nous avions trimé, six mois durant, pour le roi de Prusse. Tant pis pour nous! la politique l'exigeait.

Mon premier soin en rentrant fut de chercher le testament et de l'envoyer à Paris. Le notaire de la famille me l'avait réclamé trois fois avec douceur, disant toujours que la comtesse et Mlle de Gardelux étaient trop désolées pour me remercier de mes politesses. Je n'avais pas besoin de leurs actions de grâces, mais le style de ce notaire et son impatience m'agaçaient. Le fond du testament était connu : Léopold donnait à sa sœur ses vingt-cinq mille livres de rente; mais que diable! la famille n'attendait pas cet argent-là pour manger!

Nous prîmes deux mois de repos; je rentrai dans mes habitudes, je refis connaissance avec la *segnia* qui distribue aux palmiers leur ration quotidienne de trente-six litres par tête. Rien de tel que la baignade pour vous reposer d'une campagne. Pourquoi n'a-t-on pas inventé des bains à l'usage du cœur? Le chagrin m'avait laissé une sorte de sécheresse et d'irritation intérieure; j'étais dur et cassant dans la conversation, je devenais mordant comme un acide, je ne croyais à rien.

Une bonne et charmante fille qui m'aimait de tout son petit cœur, que j'avais tendrement aimée, me devint tout à coup indifférente, puis odieuse sans qu'il me fût possible de dire pourquoi. Nous étions à peu près fiancés, sa mère est la sœur de la mienne, nos fortunes s'accordaient à merveille, et nos caractères encore

mieux. Jamais, depuis notre baiser d'adieu, elle n'avait laissé partir un courrier sans m'écrire. Je ne lui répondais pas si régulièrement, mais elle me savait heureux de ses lettres, elle se sentait aimée, et ça lui suffisait. Un beau jour je me prends d'aversion pour elle; ses gentillesses naïves, qui me tiraient les larmes des yeux, commencent à me donner sur les nerfs. Je trouve ridicule et presque inconvenante sa manie de m'envoyer les violettes de nos bois et les *vergiss-mein-nicht* du ruisseau. Si encore je m'étais borné à me moquer d'elle en moi-même! Mais je veux qu'elle le sache, et je trouve un plaisir cruel à la faire souffrir. Me voilà son correspondant enragé, et je regrette que le bateau de Philippeville ne parte pas deux fois par semaine, pour lui faire deux fois plus de mal. L'homme est un loup mal apprivoisé : quand sa férocité le reprend, il a besoin d'enchérir incessamment sur lui-même. C'est pourquoi les assassins donnent jusqu'à soixante et cent coups de couteau à leur victime, qui était morte du premier. Marguerite me répond d'abord par des plaisanteries dont la douceur m'agace, puis elle laisse éclater sa douleur et ses larmes; enfin la famille s'en mêle : maman Brunner et l'oncle Moser m'écrivent à la fois pour demander si je suis fou. Je l'étais! Je réponds par une dissertation prodigieuse sur le danger des mariages consanguins au point de vue du perfectionnement des races, et je déclare net qu'il me répugne d'engendrer de petits sourds-muets. Là-dessus, ma pauvre Gretchen et ses parens font un coup de tête par dignité : on la marie à un fabricant de Mulhouse qu'elle ne pouvait voir en peinture, qu'elle avait refusé trois fois, et qu'elle aime passionnément aujourd'hui.

Dame! je mentirais en vous disant que j'étais content de moi. On m'aurait rendu service en me procurant quelque bonne querelle; mais à Biskra! La garnison était mélancolique en diable; les camarades se bâillaient réciproquement au visage : quant aux danseuses, ces femmes de cuir bouilli, elles me faisaient horreur.

Mon seul plaisir, — et vous allez voir s'il était drôle, — consistait à m'ensevelir tout vivant dans le souvenir du turco. Je relisais ses vers, je feuilletais le journal de sa vie : M. Pelgas, son précepteur, lui avait donné l'habitude de prendre quelques notes tous les soirs avant de se mettre au lit. Je parcourais les lettres trop rares et trop courtes qu'il avait reçues de sa famille. C'est ainsi que j'ai reconnu que mon fameux billet de Mme de Gardelux était non pas de la comtesse, mais bien de Mlle Hélène. La pauvre enfant avait sans doute écrit cela sous la dictée de sa mère : autrement elle y aurait mis un peu de son cœur. Je ne pouvais me la représenter que bonne, spirituelle et gracieuse en tout, telle enfin que son frère me l'avait si souvent dépeinte. Je l'estimais beaucoup, je la plaignais un peu;

je... c'était ridicule, mais je m'inquiétais de son avenir. Pensez donc! une telle enfant livrée aux mains d'une telle mère! Elle devait avoir besoin d'un conseiller, d'un appui, d'un autre Léopold, en un mot d'un second frère! Et je me sentais de force à remplir cet emploi difficile, en tout bien, tout honneur. Nous autres Alsaciens, nous n'avons qu'une spécialité incontestable, le dévouement. On nous dit de marcher, nous courons; on a besoin de notre vie, nous nous faisons tuer sans dire ouf! Voilà l'Alsace. Je me rappelais à tout moment les projets de mon ami sur celle qu'il appelait notre petite Hélène, et je cherchais autour de moi, consciencieusement, un homme qui fût digne d'elle. Si je l'avais trouvé, ma parole d'honneur, je le prenais par la main et je l'emmenais à Paris. Je me disais : La famille est capable de te rire au nez; mais tu auras fait ton devoir envers celui qui n'est plus.

Pendant que je me remplissais l'esprit de ces rêveries, l'oubli faisait sur moi son petit travail, comme dit Gougeon. L'image du turco s'effaçait de ma mémoire, comme une photographie qu'on laisse traîner au soleil. Je sentais approcher le moment où cette figure si honnête et si cordiale disparaîtrait absolument à mes yeux, et où mon vieil ami ne serait plus pour moi qu'une abstraction sans forme, un être de raison. Pourquoi diable n'avais-je pas songé à faire un croquis d'après lui dans nos journées de désœuvrement, moi qui dessine? Je tremblais à l'idée de le perdre une seconde fois par l'oubli. Dans cette anxiété, la miniature de sa sœur me rendit un véritable service. A force de l'étudier, je finis par y reconnaître et par en dégager ce je ne sais quoi par où un frère qui n'est pas beau ressemble à sa sœur qui est jolie. C'est un travail qui veut du temps et de l'application, mais je n'avais pas autre chose à faire. Je commençai par copier à l'aquarelle la miniature telle qu'elle était. Plus j'allais, plus mon admiration croissait pour l'inimitable artiste. Impossible à moi de reproduire cette fleur de jeunesse, ce duvet des beaux fruits estompés de rosée, ce plumage microscopique que le toucher enlève aux ailes des papillons. Ce portrait me désespéra pendant une quinzaine. Chaque coup de pinceau me reprochait mon inaptitude et ma grossièreté; je me disais qu'il faut être femme et mère pour interpréter si délicatement la beauté d'une jeune fille. Enfin! n'en parlons plus. J'arrivai ainsi par ricochet à retrouver dans ma mémoire la figure de Léopold, et j'en fis un crayon médiocre sans doute, mais ressemblant.

Tout ça tuait le temps, mais je n'oubliais pas qu'il me restait une visite à faire au faubourg Saint-Germain. Seulement, toutes les fois que je me représentais Charles Brunner entrant dans les salons des Gardelux, j'avais froid dans le dos, et la racine des che-

veux me picotait la tête. Je suis timide avec les femmes du monde, et l'on ne se refait pas en un jour. Ce n'est pas tant la fierté de la comtesse qui m'effrayait; non, c'était de voir pleurer la pauvre petite Hélène. Tantôt je me reprochais d'être encore à Biskra, lorsqu'il m'aurait été facile d'obtenir un congé de semestre; tantôt je me prouvais à moi-même qu'il valait mieux retarder ce voyage. Mon arrivée allait réveiller les douleurs de la famille : ne convenait-il pas d'attendre que l'on fût un peu consolé? Mais si j'attendais trop, ces souvenirs poignans que j'apportais avec moi ne rouvriraient-ils pas des blessures à demi fermées? Je ne savais que faire, et je ne pouvais demander conseil à personne, car je n'avais plus d'ami assez intime pour partager de tels secrets.

J'étais encore à me tâter lorsque le général Gerhardt, qui est mon compatriote et mon parrain, me proposa de le rejoindre à Sidi-bel-Abbès. Dulong, son officier d'ordonnance, était mort de la fièvre; on espérait avoir une campagne à faire sur la frontière du Maroc. L'offre du général me tira d'incertitude, le service avant tout. Je partis donc pour Sidi-bel-Abbès, et j'y restai quatre mois à attendre cette bienheureuse expédition, qui n'eut pas lieu. Mon parrain devina probablement que j'étais travaillé en dessous par quelque idée étrangère au service. Un beau matin, après le rapport, il me dit : J'ai des commissions pour l'Alsace, et tu as un congé de semestre; fais ton sac et va-t'en. Mes amitiés chez toi et chez moi.

Je pars et j'arrive à l'hôtel du Louvre. Maman Brunner m'attendait à Obernai. Dès qu'elle savait la date de mon départ, elle savait aussi quel jour et à quelle heure nous nous embrasserions. Impossible de rester plus d'une journée à Paris sans lui causer de la peine : j'étais donc étranglé par le temps; il fallait faire ma visite dans la journée ou jamais. Je prends mon courage à deux mains, et je décide que j'irai après midi chez Mme de Gardelux. Les trois quarts de mes bagages voyageant par petite vitesse, je n'avais pas d'habillemens civils; mais, sans être neuf, mon uniforme était encore assez présentable. En brossant la tunique, — car les garçons d'hôtel n'y entendent rien, — je me rappelais le mot de mon pauvre ami : se brosser et attendre!

Il y avait un an et huit jours que je l'avais vu mourir; mais, comme la nouvelle n'était arrivée qu'environ deux mois plus tard, je me dis que Mme et Mlle de Gardelux devaient être en plein demi-deuil. Je préparais mes phrases en comptant mes paquets. Il y en avait trois petits : la montre, la bague du petit doigt et la miniature, — un moyen, les papiers, — et un gros, la tunique. Je descends tout cela moi-même, car personne que moi n'y avait touché

depuis un an, et je prends une voiture de remise dans la cour même de l'hôtel. Je donne l'adresse au cocher et je lui dis de demander la porte; mais quand nous arrivons, la porte était ouverte, et il y avait des équipages arrêtés dans la cour.

Un valet galonné du haut en bas m'ouvre la portière et me demande d'un air à claques si c'est bien à Mme de Gardelux que ma visite est destinée. Oui, lui dis-je, et je passe, tout encombré de mes pauvres reliques. Dans l'antichambre, je fais lever trois ou quatre grands drôles qui se miraient dans les boucles de leurs souliers. L'un d'eux m'enlève mon caban, un autre fait semblant de vouloir prendre mes paquets, mais d'un seul coup d'œil je le renvoie à sa banquette. Alors je vois paraître une espèce de petit furet en frac noir qui m'introduit dans un premier salon, puis dans un autre, puis encore dans un autre, et là se plante devant moi pour me dire du ton le plus confidentiel :

— Monsieur sait que c'est le jour de Mme la comtesse?

— Je ne le savais pas, mais j'en suis enchanté, puisque cela m'assure de la trouver chez elle.

Là-dessus je le vois qui regarde mon uniforme, et la moutarde me monte au nez. J'avais la bouche ouverte pour lui dire : Aimez-vous mieux que j'entre tout nu? Mais il reprend aussitôt son air humble et me demande qui il aura l'honneur d'annoncer.

— Le capitaine Charles Brunner... non... Portez cette carte à Mme la comtesse. Je m'étais muni d'une carte, et j'avais pris le soin d'écrire après mon nom : *porteur des derniers adieux de Léopold.*

Ce qui m'avait arrêté sur le seuil, c'était le bruit d'un grand éclat de rire. Je ne voulais, je ne pouvais pas entrer dans ce salon comme la statue du commandeur.

Le frac noir porta mon message et revint me dire poliment : — Mme la comtesse est très sensible à la visite de M. le capitaine; mais elle a quelques personnes chez elle, et ellé prierait monsieur de repasser demain à la même heure.

— Répondez que je suis arrivé ce matin pour m'acquitter d'un message que j'ai juré de remettre en mains propres, et que je pars à huit heures et demie par le train-poste de Strasbourg.

Mon vieux faquin d'ambassadeur fit un nouveau voyage et revint.

— Si M. le capitaine veut bien me suivre jusqu'au boudoir de Mme la comtesse, madame peut donner cinq minutes à monsieur...

J'étais vert de fureur. Cette femme daignait m'accorder cinq minutes, à moi qui aurais donné toute ma vie pour son fils! J'entre dans un boudoir de vieille coquette, admirablement machiné pour fausser la lumière et cacher les ravages du temps. Une minute après, j'entends un bruit d'étoffes, mais un bruit comparable au

murmure de la mer : vous auriez dit un océan de soieries soulevé par une tempête de crinoline. La robe paraît : elle est mauve. Madame avait antidaté son deuil pour le faire plus court! Je regarde sa figure, elle était souriante et féline, ce fameux regard en coulisse de la Dubarry à quarante ans!

Ah! si du moins j'avais pu me dire : Elle n'est pas la vraie mère de mon pauvre turco! Mais elle lui ressemblait depuis qu'elle avait commencé de vieillir. J'étais forcé de le retrouver en elle, moins flatté, mais aussi vivant que dans le portrait de la petite sœur.

Elle reste debout, tandis que, debout devant elle, j'expliquais les raisons de mon importunité. — Ainsi, monsieur, me dit-elle en minaudant, vous avez connu ce pauvre Léopold?

— Oui, madame, répondis-je, et ils ne sont pas nombreux ceux qui l'ont connu et apprécié sur la terre.

Un nuage passa sur son front. J'étais peut-être allé trop loin du premier mot; mais elle se rappela sans doute à la minute qu'il ne sied pas de répliquer aux sottises des inférieurs. Elle prit donc un air de condescendance polie, et me dit de sa voix traînante, où nulle émotion ne perçait :

— Sans doute, il avait des côtés excellens : sa mort laisse un grand vide parmi nous; mais aussi quelle absurde fantaisie d'aller se faire tuer chez les sauvages quand on a tout pour vivre heureux à Paris! S'il avait écouté nos conseils, il serait encore de ce monde.

— Je sais, madame, que vous n'étiez pas favorable à sa vocation, car il n'avait point de secrets pour moi, et je suis initié à toutes les affaires de la famille. J'ai lu toutes ses lettres, c'est-à-dire celles qu'il vous écrivait...

Elle rougit positivement sous le coup de ce reproche. — Bon! me dis-je, j'ai fait brèche; frappons encore à la même place, et voyons une fois pour toutes s'il n'y a pas quelque chose d'humain au fond de ce cœur trop fermé! — Elle ne me laissa pas le temps de redoubler le coup : sa riposte était prête.

— En effet, répliqua-t-elle, la discrétion n'était pas son fort; il avait le défaut de s'ouvrir un peu à l'aventure. Et vous dites, monsieur, qu'il vous avait chargé?...

— D'embrasser sa mère et sa sœur, puis...

— Permettez que je tienne la commission pour faite. N'avez-vous pas quelque autre chose à notre adresse?

— Oui, madame; voici sa montre qu'il m'a dit d'arrêter à l'heure précise de sa mort, pour que sa dernière pensée...

— Bien, bien, monsieur, j'entends; l'intention est délicate, et cette idée ne pouvait venir qu'à une âme de race. J'en suis profon-

dément touchée, car cela prouve que la vulgarité des choses ambiantes n'avait pas encore déteint sur ce malheureux enfant... Mais la montre est un chronomètre d'un certain prix, si j'ai bonne mémoire : peut-être vous serait-il agréable de conserver ce souvenir de lui?

— Il m'a laissé lui-même les souvenirs qu'il me destinait; c'est à vous qu'il envoie celui-ci, madame, et je croirais être impie en l'acceptant.

— Soit. Est-ce tout?

— Non, madame. Vous trouverez ici tous les papiers de votre fils, le journal de sa vie, les deux lettres qu'il a écrites à sa sœur et à vous en partant de Biskra, enfin ses vers, car vous n'ignorez pas qu'il était poète.

— Hélas! nous avons fait tout ce que nous avons pu pour le corriger de ce petit défaut.

— Mais il avait du génie, madame, et c'est sa gloire que je mets entre vos mains.

— Monsieur, vous rimez peut-être aussi?

— Non, madame; moi je suis parfait... Voici enfin la tunique qu'il portait le jour de sa mort : elle est tachée de son sang, et les coups dont elle est criblée vous apprendront avec quel courage.....

Je n'en dis pas plus long, et je m'arrêtai un instant sur ce sens suspendu pour étudier l'effet de ma phrase. Plus de doute : j'avais touché un point sensible dans la région du cœur. La poitrine se gonfla, les lèvres grimacèrent, les yeux se mirent à papilloter : il y avait des larmes sous roche. — Pleure donc! lui criai-je en moi-même; prouve-moi que tu es une femme de chair et d'os, pétrie du même limon que nous et notre égale par la faculté de souffrir! Alors je t'ouvre mes bras et je te réintègre, morbleu! dans le sein de l'humanité!

Mais le malheur voulut qu'en ce moment les roues d'une voiture se missent à grincer sur le sable de la cour. Mme de Gardelux se souvint qu'elle était en représentation et que les larmes ne sont pas de mise dans le monde. Elle leva les yeux, et je ne sais quel équipage elle reconnut à travers les stores coloriés de son boudoir. Peut-être aussi sa raison subitement refroidie se dit-elle qu'une tunique ensanglantée serait un embarras et une tristesse intolérables, et qu'il n'y avait pas de place pour un tel objet dans son chiffonnier de bois de rose. Bref, elle renfonça ses larmes et changea de physionomie.

Je vis le coup de temps, et j'allais appuyer sur la corde en la forçant à voir et à toucher la dernière dépouille de son fils; mais la comtesse était rentrée en possession d'elle-même : elle m'interrompit comme j'allais déchirer l'enveloppe de papier, détourna la

tête avec mille grimaces en respirant un petit flacon. — Oh! s'écria-t-elle, monsieur, je vous demande grâce pour mes nerfs! Remportez cela, je vous prie; faites-en ce que vous voudrez : donnez-le de ma part à quelque officier malheureux!

— Eh! madame, répondis-je, un officier n'est jamais malheureux, car il sait toujours à quelle solde il a droit, et il règle ses besoins en conséquence... Votre très humble serviteur!

Je m'en allais en oubliant mes autres commissions dans le fond de ma poche, et j'allongeais déjà la main vers le bouton de la porte quand le bouton tourna tout seul, et la porte s'ouvrit. Je recule ébloui, effaré, renversé par une apparition lumineuse; la surprise et l'admiration me font perdre la tête, et je m'écrie étourdiment :

— Ah! notre petite Hélène!

Notre petite Hélène, qui était une grande et majestueuse personne, me foudroie d'un regard hautain et met entre elle et moi l'espace d'une révérence. Je me reprends, je veux faire comprendre que j'ai dit une chose extrêmement naturelle à Biskra, mais impertinente à Paris; je balbutie quelques mots d'explication, de souvenir, de sentiment, et je finis par lui présenter la bague et le médaillon de son frère, qu'elle prend sans quitter son attitude raide et son air froid. La maman me regardait d'une façon qui voulait dire : En avez-vous encore pour longtemps? Je saluai, je m'enfuis, mon caban se replace tout seul sur mes épaules, et lorsque je me vois sur le perron de leur hôtel, j'aspire une large bouffée d'air et je frappe la terre du pied en criant : Les gredines!

Avais-je tort ou raison? Je m'en rapporte à vous.

Personne ne voulut discuter avec un si brave garçon, qui semblait si profondément ému; mais en sortant du café j'entendis Gougeon dire à Fitz-Moore : « Veux-tu voir un capitaine bien étonné? Attire Brunner dans un coin, et apprends-lui que pendant dix-huit mois il a été amoureux fou de Mlle de Gardelux. »

EDMOND ABOUT.

ÉTUDES

D'ÉCONOMIE SOCIALE

LES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES

Les questions qui intéressent le sort des populations ouvrières sont aujourd'hui l'objet d'une préoccupation générale. Il n'y a point lieu d'en être surpris. D'une part, les réformes de la législation économique, l'immense développement de l'industrie, le régime de la concurrence, ont amené, dans les conditions du travail, des changemens considérables, dont les effets doivent nécessairement s'étendre à tous les agens de la production. D'un autre côté, la révolution politique qui se résume dans le suffrage universel a donné une large part de discussion et d'influence à des millions de citoyens qui jusqu'alors étaient demeurés étrangers aux affaires publiques. Comment ne pas tenir compte de ces deux grands faits? On pouvait dire récemment encore : Tout pour le peuple, sinon tout par lui. Cette maxime, généreuse à coup sûr, n'est plus de saison. La révolution politique et économique l'a modifiée en ce sens que le peuple a désormais le droit de ne s'en rapporter qu'à lui-même pour le règlement de ses destinées : droit redoutable non-seulement pour le peuple, mais encore pour la société tout entière, car, si ce droit était mal exercé, il en résulterait de graves déceptions et un dommage général. Ainsi s'explique l'attention qui s'attache aux questions ouvrières. On cherche à discerner les idées qui se dégagent de la situation nouvelle, on s'applique à prévoir l'usage que

les intéressés se disposent à faire de leurs nouveaux droits, et l'on interroge avec sollicitude leurs opinions, leurs vœux et leurs premiers actes.

D'après les manifestations dont nous sommes témoins, c'est la pensée d'association qui inspire la plupart des plans formés dans les ateliers : il s'agit d'une espèce particulière d'association dite *coopérative*, par laquelle les ouvriers, contribuant eux-mêmes à la formation d'un capital, pourraient emprunter individuellement sur ce capital ou l'employer collectivement soit à la production, soit à la consommation. Désormais, selon la nouvelle doctrine, il n'y aurait plus de salariés, chaque producteur deviendrait un associé; il n'y aurait plus d'intermédiaires, chaque consommateur deviendrait son propre marchand. Le travail serait ainsi plus largement rémunéré, et les denrées de première nécessité seraient moins coûteuses: double bénéfice pour les populations ouvrières. En outre, et cette considération est placée en première ligne, l'égalité serait définitivement établie entre tous les citoyens : plus de patrons abusant de la tyrannie du capital et opprimant la main-d'œuvre, plus d'ouvriers courbés sous la loi du maître ou forcés de payer les services d'intermédiaires parasites. L'association, qui ne recruterait que des égaux, vengerait la dignité humaine en même temps qu'elle répandrait le bien-être et la fortune dans le vaste champ du travail.

Voilà le progrès qui nous est annoncé, ou du moins voilà l'idéal que l'on poursuit. La question est sortie des régions de la théorie abstraite pour entrer dans le domaine de la législation. Elle est donc, quoique jeune encore, arrivée à ce point de maturité où il devient nécessaire de l'étudier sérieusement. Pendant que les jurisconsultes s'appliquent à la révision du code pour faciliter le développement du régime de l'association, il n'est pas sans intérêt d'examiner les doctrines qui forment le point de départ du mouvement coopératif. Ces doctrines peuvent être ramenées à trois termes principaux, suppression du salariat, suppression des intermédiaires, gouvernement des ouvriers par les ouvriers eux-mêmes sous la forme de l'égalité la plus complète. Ainsi se traduit l'association égalitaire qui devrait résulter de la nouvelle organisation du travail. La question intéresse tout à la fois la politique, l'économie politique et l'économie sociale, et il n'est pas surprenant que par ce triple aspect elle inspire des espérances et des craintes en passionnant les esprits. Il y a là une réminiscence très marquée des problèmes qui s'agitaient si bruyamment en 1848; avec des termes un peu différens, ce sont, à vrai dire, les mêmes idées, les mêmes prétentions, les mêmes illusions.

La suppression du salariat doit, assure-t-on, ouvrir l'ère de l'é-

mancipation des classes ouvrières. La révolution de 1789 n'a profité qu'à la bourgeoisie; elle est demeurée incomplète. Le salariat, qui lui a survécu, n'est que la continuation du servage féodal; il faut qu'il disparaisse pour faire place à l'association, d'où sortira l'affranchissement pour les ouvriers. Tel est le rôle politique que l'on assigne à la future réforme. En second lieu, l'intermédiaire, ce bourgeois, cet usurier qui prélève sur la production et sur la consommation des bénéfices excessifs et inutiles pour la société, l'intermédiaire, lui aussi, doit être supprimé pour laisser à ceux qui travaillent, comme à ceux qui consomment, la part qu'il retient indûment sur la valeur des produits; telle sera la conséquence de la révolution économique. Enfin désormais la grande armée ouvrière n'aura plus à obéir à des chefs pris en dehors d'elle : plus de patrons, plus de capitaux étrangers; elle tirera tout de son sein, le crédit, les forces productives et la direction. Cette direction même devra être constituée de manière à ne point admettre de gérance individuelle ni permanente, car on retournerait ainsi vers le régime monarchique du patron; elle appartiendra alternativement à tous les associés, de telle sorte que chacun ait sa part dans l'administration, comme il aura sa part dans le travail. Voilà quel est au point de vue social le but du système. — Nous nous bornons à résumer brièvement les doctrines de la nouvelle école. Il convient de reconnaître que parmi les publicistes qui secondent le mouvement réformiste il en est qui ne s'aventurent pas aussi avant et qui apportent à ce programme de nombreux amendemens; mais il ne s'agit pas de discuter ici sur des nuances : ce qu'il faut rechercher et ce qu'il importe d'apprécier, c'est l'idée générale et fondamentale telle qu'elle est exprimée le plus fidèlement par les ouvriers eux-mêmes qui ont pris la parole ou la plume dans ce débat, et par ceux de leurs conseillers qu'ils paraissent avoir constitués leurs mandataires devant l'opinion publique. Or cette idée, dégagée des détails d'exécution qui parfois l'obscurcissent sans la dénaturer, est bien celle que nous venons d'exposer et qui aboutit à ces trois termes : émancipation politique, émancipation économique, émancipation sociale; c'est bien là ce que les ouvriers attendent de l'association coopérative.

Il ne viendra certes à l'esprit de personne de contester les bienfaits de l'association. Politiquement l'association forme et consolide les nationalités, elle resserre les liens entre les citoyens du même pays; économiquement elle favorise la production et contribue au bien-être universel; socialement enfin elle est, son nom seul l'indique, la société elle-même. L'association, c'est-à-dire l'union des forces s'accroissant par leur accord ou l'union des faiblesses créant

ainsi la puissance collective, l'association est l'image la plus saisissante et la plus vraie du progrès moderne. On ne saurait contester davantage que le principe qui a reçu déjà de si nombreuses applications doive recevoir de nouveaux développemens, revêtir des formes nouvelles et s'étendre vers des régions où il n'a pas encore pénétré; mais précisément en raison des séductions qui entourent le principe, des avantages qu'il promet et des illusions qu'il provoque, l'intérêt bien entendu de la société conseille d'analyser de très près les conséquences que voudraient en tirer les esprits trop ardens et les imaginations téméraires. L'association est un instrument aussi délicat qu'il est puissant; il faut prendre garde de le forcer et de le fausser. Les bonnes intentions et les sentimens généreux ne suffisent pas en pareille matière. On a beau élever la question à la hauteur d'une idée politique et sociale; l'économie politique est là avec ses lois certaines et ses règles inflexibles pour réprimer les élans qui s'écartent des routes laborieusement frayées par l'expérience de tous les temps.

En tête du programme réformiste figure l'abolition du salariat. Qu'est-ce donc que ce salariat si honni? Il semblerait qu'il s'agit là d'un régime particulier sous lequel vivent les ouvriers qui travaillent de leurs bras, d'une sorte de condition servile qui est imposée à une classe particulière de la nation, et qui est contraire aux lois de l'égalité. En vérité, il nous suffit de regarder autour de nous pour voir que le salariat est un régime général, qui s'applique instinctement à tous les genres de travail et à toutes les catégories de travailleurs. Le salaire est le mode le plus commun de rémunération. Presque tous, à quelque degré que nous soyons placés dans ce qu'on appelle l'échelle sociale, à quelque nature de production que nous consacrions notre labeur, nous recevons le salaire, nous en vivons. Quel que soit le nom dont on le décore, le prix qui nous est payé en échange d'un service rendu est un salaire. Par conséquent les ouvriers ne sont point assujettis, sous ce rapport, à une condition particulière, et l'inégalité contre laquelle ils protestent n'existe pas. Le premier grief, le grief politique et social, à l'aide duquel il n'est que trop facile d'aigrir les ressentimens et d'exciter les passions, se trouve ainsi péremptoirement écarté.

C'est méconnaître singulièrement le salariat que de le mettre en opposition avec l'association. Si l'on veut bien prendre la peine de considérer le salariat dans son principe et dans ses conséquences, on découvrira qu'il procède en ligne directe de l'association elle-même. Tout produit à créer implique le concours du capital, de l'intelligence et de l'effort manuel. Si ce produit, une fois créé, était assuré de trouver un placement dans la consommation et de

se vendre moyennant un prix déterminé, rien ne serait plus aisé que de partager ce prix de vente entre les divers agens de la production au prorata de la part de travail accomplie par chacun d'eux. Dans ce cas, la rémunération du capital, de l'intelligence et du labeur manuel serait uniforme, sinon égale; il ne serait plus question ni d'intérêt, ni de profit, ni d'honoraires, ni de salaire, ni de toutes ces autres dénominations par lesquelles la langue vulgaire et la langue économique expriment la récompense due au travail; on se bornerait à partager entre les associés, sauf discussion sur la quotité respective des parts, le produit de la vente. Il y aurait pour tous une rémunération de même nature, et il suffirait d'un seul terme pour l'exprimer; mais en fait l'opération ne se présente pas avec cette simplicité. La vente ne suit pas immédiatement la production; le travail ne se réalise pas au jour le jour: souvent le produit se vend au-dessous du prix équitable de rémunération; quelquefois, après avoir été vendu à crédit, il n'est pas payé; il arrive enfin qu'il ne se vend à aucun prix. Quelle est alors la situation des associés? L'un peut, grâce à ses ressources accumulées, attendre le moment où il recevra la rémunération de son concours; l'autre ne peut pas attendre; celui-ci peut supporter une perte, celui-là ne le peut pas; tandis que tel est en mesure d'affronter un risque, tel autre n'a ni la faculté ni la volonté de courir la moindre chance. Bref, autant d'associés, autant de conditions différentes auxquelles il a fallu pourvoir par des modes différens de rémunération et de paiement. Le salaire est l'un de ces modes; il procède d'une combinaison non-seulement licite, mais encore nécessaire, qui attribue à une partie des agens de la production, quelle que soit l'époque de la vente du produit, quel que soit le résultat de cette vente, gain ou perte, une rémunération immédiate et certaine, tandis que les autres agens qui ont fourni le capital, les matières premières, l'outillage, etc., se chargent de liquider l'opération à leurs risques, périls et profits. Ainsi l'association existe pour la fabrication des produits, puisque sans le concours des divers agens que nous avons énumérés cette fabrication serait généralement impossible; de même c'est en vertu d'un contrat, d'un véritable acte de société dans toute l'acception du mot, que la valeur intrinsèque et la valeur du travail, contenues et confondues dans chaque produit, se répartissent entre les associés sous des formes qui, pour être dissemblables, n'en demeurent pas moins l'expression et comme le dernier terme de l'association, et qui ont le mérite d'être appropriées aux besoins, aux intérêts, aux convenances très variables de tous les agens producteurs. Loin d'être incompatible avec le principe d'association, la forme du salariat est

en théorie un corollaire de l'association des forces humaines, et en pratique un procédé rationnel, nécessaire et universellement appliqué.

Ce qui répand à première vue quelque incertitude sur la question, c'est que les adversaires du salariat invoquent contre lui les erreurs et les abus auxquels peut donner lieu la fixation du salaire. Ils montrent que dans certains cas le taux du salaire n'est point ce qu'il devrait être, qu'à défaut du libre débat entre le producteur qui le paie et le producteur qui le reçoit, c'est-à-dire entre le patron et l'ouvrier, le second se trouve le plus facilement lésé dans ses intérêts et qu'il est à cet égard dans un état d'infériorité qui blesse le sentiment de justice, que dans la répartition des produits du travail commun le salarié est réduit à la condition du plus faible sacrifié au plus fort, et qu'il se voit impuissant à revendiquer, à obtenir ce que lui attribuerait un partage équitable. Raisonner de la sorte, c'est déplacer la question. Il est bien vrai que le régime légal du travail peut altérer le taux naturel du salaire. Aussi les économistes ont-ils toujours réclamé contre les lois, contre les règlemens, contre les coutumes qui tendent à fausser la valeur d'échange pour les services personnels; mais de ce que la loi est imparfaite, il ne faut point conclure que le principe est mauvais. La loi peut n'être et n'est trop souvent que l'expression incorrecte d'une idée juste. Demandez qu'on l'améliore, attachez-vous à faire disparaître tout ce qui gêne la liberté en pareille matière, analysez les élémens si nombreux, si compliqués et si obscurs qui se résument dans le salaire, ainsi que les circonstances si variables de temps, de lieux, de personnes, qui influent sur le prix courant, sur le prix vrai du travail, et recherchez les moyens par lesquels on arriverait à déterminer le plus sûrement la part de rémunération qui revient à chaque agent de la production, sans que l'un soit jamais sacrifié à l'autre. Voilà le champ qui est ouvert, et pour longtemps encore, aux investigations utiles. Quant au principe du salariat, il est tout à fait innocent des erreurs de législation que l'on signale et que l'expérience peut rectifier : il se justifie par sa propre vertu; il subsiste et il demeure invulnérable, parce qu'il offre des garanties de rémunération qui conviennent à la plupart des producteurs, qui leur sont même nécessaires, et parce qu'il maintient dans le travail collectif les conditions de sécurité et de permanence sans lesquelles toute association et la société elle-même périraient.

Est-il besoin maintenant de démontrer combien est fausse l'opinion qui attribue au salaire une origine féodale et un caractère servile? Étrange abus de l'histoire! Quel rapport y a-t-il entre le seigneur du moyen âge et le propriétaire ou le patron moderne,

entre le serf attaché à la glèbe et l'ouvrier de nos champs et de nos villes? Quel rapport entre la corvée et le travail libre? La première, la plus grande conquête de la révolution de 1789 a été l'affranchissement du travail, et c'est la rémunération directe de l'effort individuel qui est demeuré le signe de cet affranchissement. D'où viennent, au sein de notre société réformée depuis moins d'un siècle, les accroissemens de production, de consommation, de richesse, dont nous observons les phases si rapides? D'où viennent ces énergiques et constantes poussées de bas en haut qui font que les fils des anciens serfs aspirent légitimement, eux aussi, au bien-être, à la fortune, au commandement? Cette immense transformation sociale est le produit du travail rémunéré, qui a succédé au travail imposé, et s'il est prouvé que le salaire figure pour la plus forte part dans la rémunération générale, comment pourrait-on y voir un instrument de servage? On veut évidemment donner à la question qui agite les populations ouvrières l'appareil d'une réforme politique. D'un problème qui est et restera un problème économique, on s'applique à faire un problème social; mais l'on évoque vainement le moyen âge, et la féodalité, et les seigneurs, et les serfs. Tout cela est mort, et il ne reste plus de cette poussière qu'un sujet de déclamation.

Le second article du nouveau symbole réformiste a pour objet la suppression des intermédiaires, qui, placés entre la production et la consommation, rendent celle-ci plus coûteuse. On veut que par l'association coopérative les populations ouvrières soient affranchies du tribut qu'elles paient au marchand de détail. Il s'agit ici d'une révolution dans le commerce d'approvisionnement. La question est purement économique; or le raisonnement et l'expérience démontrent que, sauf les abus et les inconvéniens qui s'attachent à toute combinaison humaine, les intermédiaires remplissent une fonction indispensable dans le mouvement des transactions. Plus une société progresse, plus les intermédiaires utiles se multiplient, de même que les plus puissantes machines obéissent à l'impulsion que leur transmettent les rouages en apparence les plus compliqués. Ce n'est là que l'application du grand principe de la division du travail. La production et la vente comprennent un si grand nombre d'opérations distinctes pour s'adapter aux besoins si divers et si multiples de la consommation, qu'il est tout à la fois plus économique et plus prompt de répartir le travail entre différentes catégories d'agens. A chacun sa fonction, dont il s'acquitte d'autant mieux qu'il s'y consacre avec une aptitude plus spéciale et plus exclusive. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait pas d'intermédiaires superflus : il faut admettre encore que tel intermédiaire, utile pour

un temps, peut devenir nuisible, lorsque par exemple les marchés se déplacent et se rapprochent; mais dès que l'abus devient manifeste, la concurrence est bientôt là pour y mettre ordre. Quelle que soit la combinaison que l'on imagine, on n'en trouvera pas qui l'emporte sur la division du travail, réglée par la concurrence. On verra plus loin que la création de magasins coopératifs pour la vente des denrées de consommation usuelle n'est point de nature à ébranler ce principe, et que le commerce libre, exercé par les intermédiaires qui s'appellent boulangers, bouchers, épiciers, etc., satisfait mieux que tout autre système aux intérêts de la consommation.

Enfin la troisième doctrine que l'on professe, c'est que désormais dans l'œuvre de la production les ouvriers doivent agir seuls, par leurs propres forces, sans aucun élément étranger, sans chefs et sans patrons. La délicatesse et la défiance vont même, sur ce point, jusqu'à proscrire la direction permanente d'un chef unique ou même d'un conseil choisi dans le sein de l'association. Il est vraiment superflu de faire remarquer que dans la pratique ce système aboutit à l'anarchie, c'est-à-dire à la ruine de toute opération industrielle ou mercantile. Toutefois ce n'est là qu'un incident; attachons-nous seulement à la doctrine. Qu'est-ce autre chose que la création d'une caste ouvrière et une sorte de retraite sur le mont Aventin? La révolution a supprimé toute distinction sociale : parmi les principes qu'elle a proclamés, le principe d'égalité est le seul peut-être qui, à travers nos vicissitudes politiques, soit demeuré inébranlable; les lois, interprètes fidèles de nos idées et de nos mœurs, se sont appliquées à lever les barrières que la tradition et la force des choses maintenaient encore entre les différentes classes de citoyens; elles tendent à opérer chaque jour une fusion plus intime des intérêts et des personnes; le noble et le bourgeois sont passés à l'état de personnages historiques. Si l'on découvre quelque inégalité oubliée dans un article de nos codes, il suffit de la dénoncer pour que l'opinion publique se soulève contre elle. Et voici qu'au milieu de ce mouvement universel on recommande comme un progrès la formation d'une société ouvrière ayant ses intérêts, son gouvernement, sa hiérarchie à part, et faisant divorce avec le reste de la grande société à laquelle nous appartenons! S'il était vrai que d'égoïstes manœuvres ou des combinaisons jalouses eussent enlevé systématiquement aux populations ouvrières le droit ou la faculté de profiter, elles aussi, des conquêtes de la révolution et de s'élever par l'intelligence et par le travail, on concevrait les représailles; mais il est plus facile d'énoncer que de prouver une pareille thèse, contredite par les faits autant que par le sentiment public.

Conseiller aux ouvriers de s'associer dans des conditions qui excluent toute participation étrangère, c'est aller à l'encontre de leurs intérêts; recommander ces associations en quelque sorte fermées, qui constitueraient une vaste corporation ouvrière, c'est reculer vers le moyen âge et tourner le dos au véritable progrès social tel que l'a compris la révolution même que l'on invoque, et tel que les réformes apportées à nos lois civiles et commerciales tendent à le réaliser chaque jour plus complètement. Pour tout dire en un mot, il n'est rien de plus anti-social que ce prétendu régime d'association.

Que l'on ne nous accuse pas d'avoir exagéré le sens ni la portée des doctrines qui nous sont présentées comme exprimant la pensée des populations ouvrières. Pour peu que l'on étudie les récens écrits qui traitent de l'organisation du travail, on voit se dégager très nettement les trois idées fondamentales que nous avons cru pouvoir résumer par ces trois termes : suppression du salariat, suppression des intermédiaires, création de la corporation des ouvriers. Ces idées nous paraissent fausses, impraticables et rétrogrades. Si politiquement elles sont dangereuses, car toute illusion qui s'empare vivement de l'esprit populaire peut devenir un sérieux élément de trouble dans la société, il n'y a pas à s'en inquiéter au point de vue économique. Les doctrines nouvelles n'ébranleront pas les bases sur lesquelles reposent le travail et l'échange des services. Cependant, à côté des principes absolus qu'il était nécessaire d'examiner d'abord, le mouvement coopératif a suscité des propositions plus modestes auxquelles l'attention ne saurait être refusée. Il ne s'agit plus de remplacer par l'association ouvrière le salariat et le reste; on désire simplement élargir le cercle et accroître la puissance de l'association au moyen de combinaisons qui, en rendant le crédit plus accessible, permettraient aux ouvriers de participer plus directement aux bénéfices de la fabrication et de l'échange des produits; on s'appuie sur la réussite de ces combinaisons en Angleterre et en Allemagne, sur les essais tentés en France même depuis 1848, et l'on espère améliorer ainsi le sort de ceux qui travaillent. Peut-être les publicistes qui se sont voués à cette recherche n'ont-ils pas décliné avec assez de décision toute solidarité avec les principes absolus que nous combattions tout à l'heure, et qui ne seraient jamais pour eux que des alliés compromettans; mais du moins ils n'invoquent point d'autres doctrines que celles que la science avoue, et leur langage a le mérite d'être exempt des déclamations que l'on remarque ailleurs. Toute la question est de savoir si les désirs qu'ils expriment, les espérances qu'ils conçoivent et les promesses qu'ils se croient autorisés à faire luire aux

yeux des ouvriers sont de nature à se réaliser aussi sûrement qu'ils le supposent, et s'ils ne sont pas eux-mêmes sous le charme décevant de l'illusion.

En matière d'innovations, la meilleure propagande vient de l'exemple. Vainement on se fierait aux principes les plus certains et aux démonstrations les plus éloquentes. Si l'on n'est point en mesure de présenter des exemples qui attestent réellement et matériellement l'application pratique des principes, on risque de se heurter contre l'incrédulité et de prêcher dans le désert. Pour prouver le mouvement, il faut d'abord marcher. Aussi les conseillers du mouvement coopératif cherchent-ils leur principal argument et puisent-ils une grande force dans les résultats obtenus en Allemagne et en Angleterre. — Voyez, disent-ils, ces millions de thalers qui circulent de l'autre côté du Rhin, par l'entremise des banques du peuple créées sous la direction de M. Schultze-Delitzsch! Voyez encore, sur l'autre rive de la Manche, les millions de livres sterling qui alimentent les magasins d'approvisionnement! — Et ces preuves faites, ils demandent pourquoi les combinaisons qui réussissent chez les peuples voisins ne réussiraient pas également en France, pourquoi les ouvriers français seraient moins prévoyans que les ouvriers allemands ou anglais, pourquoi ils se montreraient moins portés à l'épargne, moins habiles pour la gestion de leurs intérêts.

Il ne faut assurément point contester ces exemples, mais il importe de les analyser et de les mesurer. La doctrine coopérative, on le sait, s'applique quant à présent à trois ordres d'opérations distinctes : au crédit, à la consommation, à la production. Or les exemples cités montrent que les sociétés de crédit sont plus nombreuses en Allemagne qu'en Angleterre, que les sociétés de consommation sont plus répandues en Angleterre qu'en Allemagne, et que les sociétés de production sont très rares dans les deux pays. Ces différences dans la pratique et dans la réussite indiqueraient déjà que la coopération n'est point d'une efficacité générale, — que telle ou telle de ses formes est utile dans un pays, moins utile ou même inutile dans un autre, et que le succès peut tenir, non point à sa vertu propre, mais à des conditions particulières qui dépendent des mœurs, des lois et de circonstances purement locales. Il ne convient donc pas de décider *à priori* que les combinaisons essayées en Angleterre et en Allemagne sont nécessairement appelées à prospérer en France. Il n'y aurait là tout au plus qu'une présomption tirée de l'étude superficielle des faits. En second lieu, il ne serait pas sans intérêt d'examiner dans quels rangs de la population se recrutent en Allemagne les sociétaires qui participent aux opérations des banques du peuple, et de même quels sont communément les

sociétaires des magasins d'approvisionnement en Angleterre, car on ne doit pas perdre de vue que les promoteurs de la coopération en France se fondent sur l'intérêt des ouvriers, des salariés, qui travaillent dans les ateliers des villes ou dans les campagnes. S'il arrivait que les sociétaires allemands ne fussent point, à proprement parler, des ouvriers, et que la clientèle des *stores* anglais fût restreinte à une catégorie spéciale de la population ouvrière, les exemples que l'on invoque perdraient une grande partie de leur valeur et de leur autorité.

Pourquoi les sociétés de crédit populaire sont-elles plus nombreuses en Allemagne qu'en Angleterre? C'est évidemment parce que le crédit allemand est moins perfectionné, moins complet, et ne répond point à tous les besoins de la production. La banque du peuple est venue combler une lacune; mais il eût beaucoup mieux valu que l'organisation générale des banques permît de se passer de ce mécanisme spécial, qui n'a point la même raison d'être en Angleterre, où abondent les instrumens de crédit. En outre, si l'on consulte la statistique des banques du peuple en Allemagne, on remarque que ces banques ont proportionnellement beaucoup plus de sociétaires dans les petites villes que dans les cités industrielles, ce qui indique qu'elles sont plutôt à l'usage des artisans modestes et des marchands de détail qu'à l'usage des ouvriers proprement dits. — D'un autre côté, pourquoi les sociétés de consommation sont-elles plus répandues en Angleterre qu'en Allemagne? Cela vient de ce que la population ouvrière anglaise est tout à la fois beaucoup plus nombreuse et beaucoup plus agglomérée. Cette double condition du nombre et de l'agglomération des consommateurs est indispensable pour l'organisation économique d'une sorte de ménage en commun. Aussi n'existe-t-il de *stores* coopératifs que dans les grands centres manufacturiers de l'Angleterre. Les ouvriers des campagnes et des petites villes connaissent à peine cette institution. Quant aux sociétés de production, nous répétons qu'elles n'ont pris jusqu'à ce jour aucun développement en Angleterre ni en Allemagne : il suffit de constater ici le fait, le commentaire viendra plus loin.

Après cette courte excursion dans les deux pays où se manifeste, sous des formes différentes, la doctrine coopérative, nous pouvons bien demander, à ce qu'il semble, comment il se fait que la France se soit laissé devancer, soit pour la conception, soit pour l'organisation pratique d'un régime auquel on attribue une si grande influence sur le progrès social. A part toute vanité nationale, n'est-il pas vrai que la France ne le cède à aucun autre peuple quand il s'agit de principes et de réformes égalitaires, et son génie n'est-il

point essentiellement organisateur, à ce point que ses lois et ses règlemens, dans les matières qui exigent l'ordre et l'économie, sont partout imités à l'étranger? Si cela est, comment n'a-t-elle pas eu l'idée de l'association coopérative? comment ne l'a-t-elle pas déjà mise en pratique? — L'idée, nous répondent les survivans des écoles de Fourier et de Saint-Simon, l'idée appartient à la France, mais elle a été gâtée par l'alliage politique qu'y a introduit après 1830 et surtout après 1848 la démocratie révolutionnaire. Née en France, l'idée d'association a été discréditée par le socialisme. — Admettons que notre pays ait découvert le principe de la coopération, il n'en serait que plus difficile d'expliquer pourquoi la pratique a été si longtemps retardée, pourquoi, durant les quinze années de paix intérieure qui viennent de s'écouler, elle a été si lente, car jusqu'ici la statistique des sociétés coopératives se réduit à un chiffre très minime. Serait-ce l'effet des mœurs? Mais aucune nation n'est plus sociable que la nôtre; nulle part les rapprochemens entre les citoyens ne sont plus naturels, grâce au sentiment d'égalité qui prévaut dans toutes les classes de la population. Serait-ce l'effet des lois? Mais on ne saurait prétendre que la législation allemande, qui n'a point fait obstacle à la constitution des banques du peuple, soit plus libérale, plus flexible sous ce rapport que la législation française. Si donc la coopération ne s'est point propagée en France, bien que nos mœurs la favorisent et que nos lois n'y opposent point d'empêchement absolu, il faut évidemment qu'elle n'ait pas parmi nous les mêmes raisons d'être qu'ailleurs, et il est logique d'en conclure que nous n'avons, pour réformer nos institutions industrielles, ni les mêmes besoins, ni le même intérêt que les Anglais et les Allemands.

Ces exemples écartés ou du moins ramenés à leur juste valeur, examinons les trois principales formes de sociétés coopératives et attachons-nous d'abord aux sociétés de crédit. Laissons de côté, pour ne pas compliquer inutilement cette étude, les nombreux ouvriers des campagnes, qui sont trop disséminés sur le sol pour être réunis en un faisceau d'association mutuelle et solidaire. Il suffit de considérer les ouvriers de l'industrie : c'est d'ailleurs à ceux-ci que s'appliquent particulièrement les projets de réforme. Ces ouvriers forment deux catégories tout à fait distinctes : les uns travaillent moyennant salaire dans des ateliers dirigés par des patrons, les autres travaillent isolément ou par petits groupes, façonnant les matières premières qu'ils achètent, et vendent soit à des intermédiaires, soit au consommateur directement, les produits qu'ils ont ainsi fabriqués. Les ouvriers salariés dans les ateliers aspirent à tirer de leur travail premièrement leur subsistance de chaque jour,

puis une garantie, une sorte d'assurance pour les chances de maladie, pour les infirmités de la vieillesse et pour les périodes de chômage, enfin, autant que cela est possible, un reliquat destiné à former un modeste capital à l'aide duquel ils espèrent sortir des rangs de l'atelier et devenir à leur tour patrons. Il faut donc qu'ils aient à leur portée des caisses qui reçoivent en dépôt la portion de salaire successivement prélevée en vue de satisfaire à leurs besoins éventuels et ultérieurs. Ce sont, pour la maladie, les caisses de secours mutuels, — pour la vieillesse les caisses de retraite, — pour le chômage la caisse d'épargne. On ne songe pas à détruire l'institution des sociétés de secours mutuels non plus que celle des caisses de retraite pour la vieillesse, dont il serait désirable au contraire que les ouvriers comprissent mieux l'utile mécanisme. Il ne s'agirait donc que de savoir s'il convient de remplacer les caisses d'épargne par des sociétés de crédit qui pourvoiraient aux périodes de chômage et qui hâteraient la formation d'un petit capital. Or, pour la catégorie d'ouvriers dont il est ici question, la caisse d'épargne, qui s'ouvre à toute heure et rend sûrement ce qui lui a été versé, est et demeure préférable aux combinaisons plus ou moins compliquées d'une banque dont les résultats seraient soumis à toutes les éventualités qui affectent le crédit. Dans son propre intérêt, l'ouvrier salarié ne peut être que déposant : l'ériger en prêteur, alors qu'il doit au préalable employer le salaire à sa subsistance et aux prélèvemens de la maladie et de la vieillesse, ce serait le plus souvent une amère dérision; le constituer emprunteur, ce serait presque toujours le plonger plus avant dans la ruine pour un temps indéfini. C'est l'épargne, c'est la prévoyance qui doit, bien mieux que l'emprunt, lutter contre le chômage; c'est également l'épargne, réalisable sans délai et sans risque, qui peut fournir à l'ouvrier dont nous parlons le capital d'établissement.

La situation est différente pour les ouvriers qui travaillent isolément ou par petits groupes, et que l'on désigne d'ordinaire sous le nom d'artisans. Ici, à côté des caisses de secours mutuels, de retraite et d'épargne, il y a place pour le crédit, on peut même dire que le crédit est indispensable. Par la nature de ses opérations, l'artisan, qui doit acheter ses matières premières et vendre le produit fabriqué, n'est point seulement un ouvrier, il fait en même temps acte de commerce, et du moment que la rémunération de son travail n'est pas immédiate, il a besoin de ressources pour attendre qu'il ait réalisé le prix de son œuvre. L'emprunt qu'il fait dans de telles conditions est garanti par la valeur des matières premières et hypothéqué en quelque sorte sur le futur prix de vente qui comprendra tout à la fois le remboursement des avances, le sa-

laire de la main-d'œuvre et le bénéfice d'industrie. L'intervention du crédit est dès lors très logique, puisqu'elle est provoquée par l'existence d'un gage à peu près certain. Aussi le crédit existe-t-il réellement en France et en Angleterre pour cette branche d'opérations, qui est beaucoup plus étendue qu'on ne le suppose, et qui, à Paris notamment, siége d'une fabrication très morcelée, présente de nombreuses ramifications. C'est à l'usage de cette catégorie d'ouvriers, se confondant jusqu'à un certain point avec celle des marchands de détail, que fonctionnent le plus généralement les banques du peuple qui se propagent en Allemagne sous l'inspiration de M. Schultze-Delitzsch. Faut-il appeler cela le crédit populaire ? Si l'on prétendait attacher à cette dénomination un sens particulier dans le langage de l'économie politique, on se tromperait gravement. Le crédit n'est ni aristocratique, ni bourgeois, ni démocratique : il est simplement le crédit. Ce n'est pas l'honorer, c'est le diminuer que de l'affubler d'un adjectif et de l'enrégimenter sous un drapeau. Il se doit à tous, et à tous il se donne, moyennant les garanties qu'il est de son droit et de son devoir d'exiger. On peut multiplier les combinaisons destinées à étendre et à fortifier ces garanties : à ce point de vue, l'association mutuelle et solidaire, en offrant au capital prêteur des sûretés plus grandes, est de nature à rendre des services, et elle mérite d'être encouragée; mais de ce progrès désirable et possible à une réforme, à une révolution ouvrière, comme on le proclame trop pompeusement, il y a loin. Quand l'ordre règne, quand le travail abonde, quand l'artisan emprunteur se montre digne de confiance, le crédit dans les pays tels que la France et l'Angleterre, à Paris comme à Londres, répond avec empressement aux demandes. Il n'en est apparemment pas de même dans les pays d'Allemagne, puisque le nouveau système y a pris de tels développemens, et ce qui le prouve, c'est le taux même des conditions du prêt dans les banques du peuple. Nous lisons dans les statuts de la banque de Delitzsch que l'intérêt et la provision pour les sommes prêtées s'élèvent à 8 pour 100. Si c'est là du crédit populaire, ce n'est point du crédit à bon marché. — En résumé, pour ce qui concerne les associations coopératives de crédit, nous pensons que les ouvriers qui travaillent moyennant salaire dans les fabriques et dans les grands ateliers n'y ont aucun intérêt, et nous admettons qu'elles peuvent être utiles aux artisans dans les régions où le crédit n'a point encore suffisamment pénétré : ce qui revient à dire qu'en France très heureusement, grâce à la diffusion des moyens ordinaires de crédit, l'expédient importé d'Allemagne ne sera que d'un usage très restreint.

Nous passons aux sociétés de consommation. Le but à atteindre,

c'est de procurer aux ouvriers associés, dans les meilleures conditions de qualité et de prix, les denrées de consommation, notamment celles qui sont destinées au ménage. Voici le moyen : à l'aide de l'épargne, accrue par le versement de minimes cotisations, les associés organisent un magasin, nomment un gérant, font acheter les denrées en gros et les achètent individuellement au détail. Les magasins qui sont ainsi formés doivent-ils être ouverts à tout le public ou aux associés seulement? Convient-il que le prix de vente soit immédiatement réduit au prix de revient ou qu'il soit maintenu au cours du marché général, sauf à répartir plus tard entre les acheteurs le bénéfice formé de la différence entre le prix de revient et le prix courant? Ce sont là des questions d'application, très importantes sans doute, mais indifférentes pour l'étude préalable du principe. Il importe surtout d'examiner la combinaison en elle-même, de décider si elle constitue un progrès, si elle est facilement réalisable, enfin dans quelles circonstances et dans quelle mesure elle pourrait être utile aux populations ouvrières.

L'objet et le résultat de la combinaison, c'est de supprimer pour une classe de consommateurs les intermédiaires qui, sous le nom de bouchers, de boulangers, d'épiciers, etc., font le service de l'alimentation publique. Est-ce là un progrès? L'expérience enseigne que la consommation est d'autant mieux pourvue que le travail de l'approvisionnement et de la vente se répartit entre un plus grand nombre d'agens, et il doit en être ainsi, parce que chaque branche de commerce exige des aptitudes spéciales et s'exerce dans des conditions particulières. Plus l'effort est concentré et ramassé en quelque sorte, plus il est puissant et fécond. Il est permis d'affirmer que, pour l'abondance, la régularité et la qualité des approvisionnemens, aucun système n'est préférable en général au régime de la division du travail et de la distinction des professions, régime que l'on voit s'établir presque au début de toute organisation sociale, et s'étendre au fur et à mesure que l'ordre et la civilisation se développent. Le système que l'on préconise est absolument contraire à ce qui se pratique partout, et quand il s'agit d'un intérêt aussi sérieux, aussi universel, cette contradiction, apportée par les faits et attestée par l'expérience, équivaut à une condamnation décisive. Serait-il vrai pourtant que l'association, exploitant un magasin de denrées alimentaires, puisse assurer à ses affiliés une économie dans les prix d'achat, parce qu'elle leur réserverait le bénéfice que prélève le marchand de détail? C'est le côté séduisant de la proposition; mais on oublie que le bénéfice du boulanger, du boucher, etc., n'est autre chose que la rémunération d'une dépense de capitaux, de temps, d'intelligence, et la compensation des

risques auxquels est exposée toute opération mercantile. Il faudra donc que l'association, se substituant aux intermédiaires, supporte les frais et les risques. On oublie encore que le marchand de détail ne réalise de bénéfices appréciables qu'en attirant et en disputant à la concurrence une clientèle très nombreuse. L'association aura donc besoin pour prospérer de recruter dans son sein et au dehors la foule des cliens, et il n'est pas présumable qu'un simple gérant fasse les mêmes efforts et obtienne les mêmes résultats que le commerçant libre inspiré de toutes les ardeurs et de toutes les audaces de l'intérêt personnel. On ne signale que les bénéfices; il serait juste de tenir également compte des pertes, et si l'on examinait la question sous tous ses rapports, on reconnaîtrait facilement que l'association avec son gérant, qui devrait cumuler plusieurs branches de trafic, avec son capital le plus souvent restreint, avec ses règles de prudence nécessaires, serait en définitive moins fortement armée contre la concurrence, par conséquent plus vulnérable que ne l'est le détaillant expérimenté dans son métier, jouissant d'un bon crédit et pouvant faire mouvoir librement tous les ressorts de l'action commerciale.

S'il suffisait aux acheteurs de constituer des associations pour obtenir les denrées avec le double avantage de la bonne qualité et du bas prix, et si la formation des associations de cette nature entre les ouvriers n'était empêchée ou retardée que par le manque de capitaux, on verrait sans aucun doute les consommateurs riches et aisés, qui possèdent et au-delà les ressources nécessaires, recourir au procédé coopératif, car ils ne sont pas moins intéressés que les ouvriers à s'affranchir d'intermédiaires qui les serviraient mal et chèrement. Qui donc serait assez peu avisé pour dédaigner une économie qui porterait sur la plupart de ses achats les plus usuels? Si la combinaison est bonne pour les ouvriers, elle est bonne pour tout le monde, et chacun doit s'en emparer. Associés et capitaux afflueront avec empressement. Comment n'est-ce pas déjà fait? Alors que pour les entreprises les plus diverses le mécanisme de l'association est employé avec tant de succès, comment n'y a-t-on pas songé tout d'abord pour ce grand et universel besoin de la consommation? C'est qu'en vérité le progrès n'est pas là; c'est que la consommation est mieux servie par la division du travail; c'est que le régime de la concurrence assure, autant que cela est possible, la bonne qualité des produits et la modération des prix de vente. Le trafic des denrées alimentaires n'est point soumis à des règles particulières : il ne connaît d'autres lois que la liberté et la concurrence.

Il peut arriver que, dans certaines éventualités, la concurrence n'existe pas. Voici, par exemple, une grande usine dans une localité où l'ensemble de la population ne comporte pas la présence de

plusieurs commerçans. Les rares magasins qui existent sont mal approvisionnés parce qu'ils ne sauraient compter sur un débit abondant; ils vendent cher parce qu'ils n'ont en perspective que des opérations limitées, et qu'ils ne craignent point de concurrence. Alors il est évidemment de l'intérêt des ouvriers de se réunir en sociétés de consommation, et il existe en France plusieurs usines où, soit par l'initiative des ouvriers, soit sous le patronage des chefs d'industrie, des sociétés de cette nature se sont constituées et fonctionnent au grand avantage de tous ceux qui y participent. Il peut arriver encore que, dans une ville populeuse où la concurrence s'exerce très activement entre les marchands de détail, on organise avec profit des magasins spéciaux à l'usage d'ouvriers employés dans une vaste entreprise, ayant tous à peu près les mêmes besoins et logés à proximité de leur travail. On cite à cet égard l'exemple que donne à Paris la compagnie du chemin de fer d'Orléans, et encore convient-il de faire observer que le magasin dont il s'agit a été organisé et est administré par la compagnie elle-même, et que peut-être le seul concours des ouvriers n'aurait point réussi à le fonder ou à le maintenir. Quelques autres exemples, en petit nombre, pourraient être signalés. Ces magasins rendent des services incontestables; mais ils ne fonctionnent guère qu'à titre d'expédiens. Ils remplacent la concurrence absente jusqu'à ce que celle-ci, provoquée par l'appât d'un profit, apparaisse à son tour, ou bien ils subsistent dans des conditions qui n'ont rien de commercial, qui les mettent à l'abri de tous risques et qui les rattachent à une grande combinaison industrielle, dont les chefs d'industrie dirigent et assurent les mouvemens. Ériger ces expédiens en système, proposer comme règle ce qui n'a été jusqu'ici et ne sera jamais que l'exception, c'est, nous le croyons fermement, commettre une grave erreur et ouvrir à l'ambition du mouvement coopératif une carrière qui se fermera pour lui dès les premiers pas.

Nous arrivons aux sociétés de production. Elles tiennent la plus grande place dans le débat, à ce point qu'elles sont considérées comme étant la fin suprême, et que les sociétés de crédit et de consommation ne seraient que le moyen. La plupart des économistes qui se rallient à cette pensée admettent le salaire, dans lequel ils ne se refusent pas à voir une forme légitime et honorable de rémunération pour le travail. Ils voudraient seulement que cette forme devînt moins générale, et ils estiment que l'association coopérative permettrait à un grand nombre d'ouvriers de recueillir directement les bénéfices de la production. Chaque associé serait pour ainsi dire une part de patron. Examinons, comme nous l'avons fait pour les sociétés de crédit, ce qui est possible.

Ici encore se présente la distinction nécessaire entre la grande et la

petite industrie, entre les ouvriers agglomérés dans les usines et les artisans. Pour les premiers, l'association coopérative devient de jour en jour plus impraticable. Ce qui caractérise l'industrie moderne, c'est qu'elle tend à produire en grand, avec de puissans capitaux, à l'aide de machines perfectionnées et très coûteuses, pour diminuer le prix de revient et pour lutter contre la concurrence. Cette transformation du mécanisme industriel profite à la société tout entière en ce qu'elle procure une fabrication plus abondante et plus économique. Ajoutons incidemment qu'elle profite surtout aux ouvriers en ce qu'elle est accompagnée d'une hausse plus ou moins marquée dans la rémunération de la main-d'œuvre; on observe en effet que, sauf des exceptions assez rares, les plus forts salaires se rencontrent dans les ateliers qui possèdent le meilleur outillage. Or, quelque combinaison que l'on imagine, on ne réussira pas à former du premier coup avec des cotisations ouvrières, si nombreuses qu'elles soient, le capital indispensable pour constituer la fabrique de manière qu'elle puisse affronter la concurrence des grandes usines, parer aux risques de pertes et supporter les crises qui viennent trop souvent compromettre la production. Par conséquent l'association coopérative ouvrière se trouverait, dès le début, dans une situation d'infériorité manifeste, et si elle ne succombait pas tout de suite, son existence ne serait qu'un pénible et stérile débat contre l'insuffisance de son capital. Les fabriques ne naissent plus aujourd'hui qu'avec des capitaux entièrement réalisés; elles ne résistent pendant les crises et elles ne se développent aux jours de prospérité que par l'apport de fortes réserves de capital. Pour les installer comme pour les soutenir, l'accumulation successive de minimes cotisations demeurerait presque toujours impuissante.

Restent donc les artisans. Pour peu que nous observions les faits, nous sommes frappés du nombre de patrons qui ont commencé par être ouvriers. Chaque jour, l'ouvrier d'hier, recueillant ses modestes épargnes et obtenant une commandite, s'établit et devient chef d'industrie. Nous n'avons rien à envier sur ce point à l'Angleterre ni à l'Allemagne. De toutes les nations de l'Europe, la France est celle où la transition de l'état d'ouvrier à celui de patron est le plus fréquente. C'est que réellement la société française ne connaît plus ni castes ni classes : les lois n'entravent plus l'élévation naturelle qui est due à l'intelligence et au travail; les mœurs la favorisent; nous nous sentons tous honorés, nous apprécions les bienfaits du nouveau régime comparé avec l'ancien, lorsque nous voyons parmi les chefs d'industrie les hommes qui ont débuté dans les derniers rangs de l'atelier. Toutes les professions qui ne réclament qu'une faible mise de capital se recrutent ainsi. L'association coopérative

est-elle destinée à donner une impulsion plus vive et plus étendue à ce mouvement ascensionnel? Doit-elle remplacer, au profit d'un plus grand nombre d'artisans, la méthode simple qui a créé jusqu'ici les patrons de la petite et de la moyenne industrie? Il est à craindre, quand on se laisse entraîner à cette espérance, que l'on ne se rende pas suffisamment compte de la nature même des sociétés de production.

Tout produit implique l'emploi du capital et de la main-d'œuvre, et la valeur de ces deux élémens ne se réalise que par la vente. Lorsque le capitaliste qui fournit l'argent n'intervient dans la production que pour recevoir l'intérêt stipulé, et lorsque l'ouvrier qui apporte la main-d'œuvre n'intervient également que pour recevoir la rémunération convenue, sans que ni l'un ni l'autre aient à s'occuper de la vente du produit, l'opération ne présente aucune difficulté. Le paiement des salaires est réglé et effectué préalablement à la perception du prix de vente. Si au contraire le producteur se charge tout à la fois de la fabrication et de la vente, l'entreprise devient commerciale, et comme la rémunération du travail, ainsi que celle du capital, ne peut se retrouver que dans le prix payé par le consommateur, c'est le caractère commercial qui domine l'ensemble de l'opération. L'association coopérative pour la production aboutit donc à la création d'une véritable maison de commerce, et dès lors elle est soumise à tous les hasards. Pour le crédit coopératif, chaque associé peut n'être compromis que jusqu'à concurrence du montant de ses cotisations : la majeure partie de son salaire demeure intacte. De même dans les sociétés de consommation le salaire n'est atteint qu'en proportion de la cotisation consentie par l'ouvrier. En outre la perte de la mise est limitée, parce que les marchandises en magasin, achetées au jour le jour en vue d'un débit à peu près certain, ne seront jamais complétement dépréciées. La situation est bien différente pour les sociétés de production. Ici ce n'est plus une partie du salaire qui est engagée, c'est le salaire tout entier, car le paiement du travail dépend absolument du résultat de la vente des produits. En vain dira-t-on que l'ouvrier associé recevra d'abord un à-compte représentant la valeur approximative de son travail en attendant que le prix de vente ait été réalisé. Du moment que la vente est aléatoire, tout ce qui dépend d'elle, intérêt du capital et salaire du travail, est également aventuré, de telle sorte qu'il y aurait imprudence à escompter la valeur vénale des produits, et que la moindre crise commerciale compromettrait d'un seul coup non-seulement l'association, mais encore la subsistance même des associés. Voilà ce qui rend particulièrement difficile la société coopérative pour la produc-

tion. Elle transforme en risque commercial la rémunération du travail, et si elle peut à certains momens donner quelques bénéfices à l'ouvrier, elle doit en temps de crise lui apporter infailliblement la ruine et la misère. Dans l'organisation actuelle de la production et du commerce, la faillite d'un fabricant ou d'un négociant affecte le capital beaucoup plus que le salaire; avec l'organisation nouvelle, la faillite de l'association coopérative frapperait le salaire en même temps que le capital, ou plutôt elle frapperait exclusivement le salaire, car le capital social est formé à l'aide des économies de l'ouvrier, et par la multiplicité des victimes elle prendrait les proportions d'un véritable désastre.

S'il est démontré que la société de production n'est en réalité qu'une entreprise commerciale, et qu'elle offre l'inconvénient très grave d'établir entre le travail de la main-d'œuvre et l'opération de la vente une solidarité qui est dangereuse pour l'ouvrier, il faut au moins, si l'on y persiste, la constituer de manière à conjurer ce péril autant que possible. Le régime administratif, le mode de gestion a donc une importance capitale. Or que propose-t-on le plus généralement? On désire que l'association coopérative, en appelant tous ses membres à prendre part à la direction de l'affaire commune, contribue à l'instruction, à la dignité, à l'amélioration morale autant qu'au bien-être matériel des associés, et sous l'inspiration de cette louable pensée, qui ne peut manquer de séduire l'imagination de ceux qu'elle intéresse, on organise un système de réunions fréquentes, provoquant une discussion presque continuelle, plaçant les délégués qui ont temporairement la gérance dans l'obligation d'exposer et d'expliquer à toute heure leurs actes et la situation de la société. Quoi de plus rationnel au premier abord? Malheureusement les entreprises commerciales ne s'accommodent point d'une telle procédure. Les contradictions inséparables de débats fréquens, l'inévitable tumulte des réunions, la révélation des affaires engagées, la critique même juste des actes de la gérance, toutes ces conditions qui procèdent de la forme républicaine ou parlementaire sont en désaccord avec les convenances du commerce. Périlleuses pour les sociétés de crédit et de consommation, elles seraient fatales pour les sociétés de production, dont l'œuvre, plus complexe plus hasardeuse, exige impérieusement l'esprit de suite, l'harmonie intérieure, la discrétion. Aux embarras très sérieux qui résultent du caractère de la société de production, l'on ajouterait les difficultés personnelles. Il n'est point nécessaire de s'étendre longuement sur ce point. Quiconque aura pratiqué quelque peu les affaires industrielles et commerciales sera certainement frappé du vice constitutionnel des sociétés coopératives. On prétend faire de

l'égalité, de la fraternité, de la démocratie; mais avec cette démocratie invoquée à faux les associés seraient le plus souvent ruinés. Au surplus les meilleures intentions ne peuvent rien contre la nature des choses : aussi voit-on que dans aucun pays, pas plus en Angleterre qu'en Allemagne, les sociétés de production n'ont fait jusqu'ici de progrès appréciables; il n'apparaît aucun symptôme de leur prochain développement.

Il convient cependant d'admettre une exception, analogue à celle que nous avons signalée en parlant des sociétés de crédit, pour certaines catégories d'ouvriers qui travaillent isolés, façonnant la matière première qu'ils ont achetée eux-mêmes et vendant leurs produits soit à des fabricans ou à des marchands, soit directement au consommateur. L'industrie des ébénistes offre à Paris le modèle le plus exact de ce genre de travail. On conçoit parfaitement qu'un groupe de ces ouvriers, se connaissant, ayant à peu près la même aptitude, les mêmes besoins et les mêmes intérêts, s'associe pour diminuer les frais généraux de l'achat des matières premières et de la vente des produits; mais dans cet exemple la coopération ne comprendra qu'un nombre relativement peu considérable d'ouvriers, et le succès sera subordonné à des conditions de direction et de discipline qui se rencontrent rarement dans les réunions humaines. Si l'association est incontestablement un excellent principe, on doit distinguer dans la pratique entre les associations de personnes et les associations de capitaux. Ces derniers, très difficiles à attirer et à réunir, se laissent manier très aisément une fois qu'ils se trouvent ensemble; ils sont muets, sourds, aveugles; ils ne discutent pas, ils obéissent, et pourvu que l'intelligence qui les met en mouvement sache tirer d'eux un bon parti, ils enrichissent tous ceux qui les ont apportés à l'œuvre commune. Au contraire les personnes, dont la réunion est si facile, se heurtent, se combattent et se séparent plus aisément encore : il ne suffit pas de les rapprocher une première fois, il faut les maintenir ensemble pendant tout le temps que le travail s'accomplit, et les conserver patientes et fidèles à travers les alternatives de la bonne et de la mauvaise fortune. L'association coopérative est essentiellement une association de personnes : c'est là sa faiblesse, inhérente à notre nature; c'est là le grand obstacle et le fatal dissolvant. Qu'il s'agisse de sociétés de consommation, de sociétés de crédit ou de sociétés de production, on doit compter sérieusement avec cette difficulté, qui est la plus grave de toutes.

Nous avons essayé de démontrer que le régime coopératif, absolument impraticable pour les ouvriers de la grande industrie, ne serait que d'une application très restreinte parmi quelques groupes

d'artisans. On fait beaucoup de bruit pour n'aboutir qu'à de médiocres résultats. Si pourtant la législation actuelle sur le régime des sociétés ne se prête pas au mécanisme spécial de la coopération, et cela paraît évident, on ne saurait hésiter à la compléter, car il ne faut pas qu'une forme de société de laquelle, à tort ou à raison, l'on espère quelque bien soit interdite ou gênée par les articles du code. La présentation d'un projet de loi et l'enquête qui vient d'avoir lieu prouvent que le gouvernement s'occupe de la question. Bientôt sans doute la société coopérative aura son régime légal tout comme la société anonyme et la société en commandite. L'expérience montrera ce qu'elle contient réellement d'utile et d'efficace dans l'intérêt du travail.

Nous l'entendons discuter partout, cette grande cause du travail; mais ses nombreux avocats ne parlent pas tous le même langage. Les uns, s'attardant à la poursuite d'une révolution sociale accomplie depuis plus d'un demi-siècle, demandent la réhabilitation du travail, qui n'a jamais été plus honoré, l'affranchissement de serfs qui n'existent plus, et l'avénement de la démocratie au moment même où il ne serait que trop permis de répéter que la démocratie coule à pleins bords. Les autres, transformant la question du travail en argument politique, s'en emparent avidement et s'appliquent à enrôler les ouvriers dans les rangs d'un parti où ces recrues du suffrage universel apporteraient la puissance, aujourd'hui formidable, du nombre. Quant aux économistes, si l'on excepte les esprits ardens qui se sont livrés dès le premier jour au courant des doctrines nouvelles et qui aspirent à la direction du mouvement coopératif, ils se tiennent à l'écart et ne s'expriment encore que timidement, soit que la situation ne leur semble pas aussi périlleuse qu'elle l'était en 1848, soit qu'ils craignent de compromettre par des objections importunes, le crédit de la science qu'ils aiment et la popularité de leur nom. Au milieu de ces déclamations, de ces appels passionnés, de ces doutes, dans cette Babel aux mille langues, comment espérer que la froide discussion pourra éclairer et résoudre le problème? Il est aussi déplaisant que difficile d'opposer la contradiction aux promesses et aux illusions qui circulent parmi les populations ouvrières de nos villes; mais il est permis d'exprimer au moins des réserves sur l'efficacité probable de ces réformes que l'on nous montre si grandes, mais qui, analysées de près à la lumière des faits et des principes, pourraient bien n'être plus que de vulgaires expédiens. Quoi qu'il en soit, l'épreuve va se faire, et un avenir prochain nous dira si la doctrine coopérative est en mesure de tenir tous les engagemens que l'on a pris en son nom.

C. Lavollée.

DAVID LIVINGSTONE

DANS L'AFRIQUE AUSTRALE

I. *Missionary travels and researches in south Africa*, by David Livingstone, Londres 1857. — II. *Narrative of an Expedition to the Zambesi and its tributaries and of the discovery of the lakes Shirva and Nyassa*, 1858-1864, by D. and C. Livingstone, London, John Murray, 1865.

Trois mobiles poussent les membres de la famille européenne vers les contrées que nul rayon de civilisation n'a encore pénétrées, — le commerce, la science et la foi. — Les voyageurs sont des savans, des commerçans ou des missionnaires. Il serait difficile de déterminer avec une complète justice à laquelle de ces trois catégories de voyageurs revient la part la plus brillante et la plus féconde dans l'exploration des terres inconnues. Le savant, dont la mission est temporaire, songe à rapporter à son pays le résultat de ses observations, et ne peut sur son passage rien fonder de stable. Le commerçant, qui devrait exercer une action civilisatrice plus décisive, ne peut toujours échapper à l'influence d'un égoïsme trop souvent étroit, et redoute plus qu'il ne le désire le progrès des nations qu'il exploite. Les missionnaires, par leur séjour prolongé au milieu des peuples sur lesquels ils veulent agir et le but élevé qui les amène parmi eux, sembleraient appelés à devenir les agens les plus efficaces de la civilisation; malheureusement ils n'ont pas toujours su se préserver de préoccupations ambitieuses ou mercantiles, et ils ont ainsi compromis les effets moraux de leurs tentatives. C'est à cette disposition regrettable qu'il faut attribuer l'orage que les jésuites ont attiré sur leur tête sous le pontificat de Clément XIV, et qui a subitement détruit dans leurs établissemens coloniaux les

résultats de deux siècles d'efforts. Ce sont néanmoins les missionnaires qui semblent appelés à rendre les services les plus signalés à mesure que, se renfermant davantage dans leur rôle de charité, ils aspireront à n'être que les instrumens dévoués de l'Évangile, à mesure aussi qu'ils comprendront mieux que l'Évangile et la science doivent s'entendre mutuellement pour combattre l'ignorance et la superstition et travailler à l'émancipation des peuples. Cette vérité, qui n'a pas compté assez d'adeptes dans plusieurs fractions de l'église et surtout dans la phalange, si respectable d'ailleurs, des missionnaires, commence à se faire jour parmi eux. Les sciences naturelles, la philologie comparée, la géographie, doivent beaucoup à leurs travaux. Le docteur Livingstone, par exemple, est un des hommes qui ont rempli ce double mandat du missionnaire et du savant avec le plus d'intelligence et de courage dans de longs et périlleux voyages d'exploration, les plus remarquables de notre siècle. Il a le premier traversé l'Afrique australe du sud au nord et de l'ouest à l'est. Un aperçu général de la portion du continent africain que Livingstone a ouverte aux entreprises de la science, de la foi et du commerce, fera mieux comprendre l'intérêt qui s'attache à ses efforts, et doit précéder naturellement le récit de ces explorations poursuivies avec une ardeur infatigable de 1849 à 1864.

I.

L'Afrique est une péninsule qui se termine, comme les autres grandes fractions de la terre, en pointe vers le sud. Vous n'y voyez aucune de ces découpures que l'on remarque dans l'hémisphère boréal, et qui, en permettant à la mer de pénétrer dans l'intérieur des terres, allongent le littoral, multiplient les points de contact, fournissent au commerce de précieuses facilités. Elle n'a pas autour d'elle une ceinture d'îles qui inspirent l'amour des voyages maritimes en faisant naître le long des côtes un mouvement qui ondule jusque dans l'intérieur du continent. L'Afrique est une masse compacte, serrée, qui semble vouloir vivre par elle-même et repousser les avances de la civilisation. Elle déroule aux yeux de l'Europe ses côtes septentrionales comme pour l'inviter à en prendre possession; mais ces côtes sont détachées du reste du continent par une mer méditerranée qu'un mouvement turgescent de la terre a convertie en un immense désert. Cependant, comme s'il suffisait qu'un pays veuille se soustraire aux regards des étrangers pour provoquer chez ceux-ci le désir de l'explorer, l'Afrique n'a pas cessé de stimuler la curiosité des nations civilisées depuis les voyages de circumnavigation des Tyriens et des Carthaginois. Les anciens et au moyen âge les Arabes ont fourni leur contin-

gent de voyageurs; à la fin du XIVe siècle, les expéditions se multiplient, et le XVe siècle n'est point achevé que les contours de l'Afrique sont acquis à la géographie : la plaine carrée du moine égyptien Cosmas et le rectangle de Strabon font place au triangle que nous connaissons. Au XVIe siècle, la colonne des voyageurs qui doit attaquer le colosse commence à se former; mais les lignes sont trop étendues pour qu'elle puisse faire autre chose que poser des jalons. Au XVIIe siècle, une association créée à Paris sous le nom de *Société française d'Afrique* salarie des agens voyageurs. Cette excellente institution obtient peu de résultats par suite du mauvais vouloir des Portugais, qui, en leur qualité de premiers occupans, suscitent des entraves aux explorateurs étrangers. Dominés par une politique égoïste, ils refusent de faire entrer dans le domaine commun les connaissances géographiques qu'ils avaient acquises. Pendant la première moitié du XVIIIe siècle, le zèle se ralentit pour se raviver vers la fin. De hardis voyageurs, Tellier, Brisson, Rombaud, Picard, embrassent la zone occidentale de ce continent du nord au sud. L'Angleterre fonde la Société africaine de Londres destinée à imprimer un mouvement d'ensemble aux nombreuses tentatives dont l'Afrique est l'objet : ses premiers mandataires, au nombre de six, ne remplissent qu'imparfaitement leur mission; l'un d'eux périt avant d'arriver à Bambouc, à l'est de la Sénégambie. Le célèbre Mungo-Park inaugure le XIXe siècle par deux voyages dans les mêmes régions et se noie dans le Niger, non loin de Boussa. L'Allemand Roentgen est assassiné près de Tombouctou, puis viennent deux Anglais qui tombent victimes du climat sur les bords du Nunez. Tuckey périt également avec ses dix-sept compagnons en voulant remonter le cours du Congo (1816). A partir de cette époque, le nombre des explorateurs devient trop considérable pour qu'on puisse les nommer tous; le mouvement, jusque-là plus commercial que scientifique, change de caractère : la science va lui imprimer une puissante impulsion et en coordonner les résultats. Trois courans de voyageurs se dirigent vers ce redoutable continent : l'un remonte la vallée du Nil pour en étudier le cours et faire la topographie des contrées qu'il arrose; le second pénètre dans l'Afrique par la côte occidentale et serpente dans cette vaste zone qui, s'étendant entre le désert de Sahara et l'équateur, se prolonge à l'est jusqu'aux frontières de la Nubie; le troisième courant embrasse le sud de l'Afrique, c'est-à-dire ce triangle isocèle dont l'équateur est la base et dont le cap de Bonne-Espérance est le sommet. Cette dernière phalange est aussi nombreuse que les précédentes. A partir de Le Vaillant, l'on compte plus de dix voyageurs qui ont exploré cette partie du continent et ont livré à la publicité les résultats de leurs expéditions. Après eux viennent le missionnaire anglais Mof-

fat, qui a publié un volume plein d'intérêt sur ses travaux parmi les Béchouanas, et les missionnaires protestans français Daumas et Arbousset, qui ont entrepris un voyage d'exploration chez les Mantétis et les Korannas. Enfin, grâce au docteur Livingstone, à la hardiesse et à l'étendue de ses opérations, la géographie de l'Afrique australe fait un pas immense. Livingstone a révélé au monde savant que les vastes contrées qui figurent sur les cartes sous le nom de « déserts inexplorés » sont peuplées, fertiles, et présentent la même variété d'aspect que les autres grandes fractions de la terre, que leur faune et leur flore offrent aux naturalistes une série des plus riches spécimens, et que leur règne minéral fournit les élémens des plus intéressantes études à l'ardeur du géologue.

L'Afrique, à partir de cette masse granitique qui constitue le promontoire du cap de Bonne-Espérance, peut être divisée en trois zones longitudinales qui se distinguent par leurs caractères géographiques et la population qui les habite. La zone orientale est montagneuse, bien boisée, ornée d'oliviers et d'autres arbres toujours verts, sur lesquels ni la chaleur ni la sécheresse ne produisent aucun effet. Toutes les échancrures qui donnent à la côte son charmant aspect sont garnies des plus splendides sujets du règne végétal. De nombreux cours d'eau arrosent, des pluies régulières et fertilisantes rafraîchissent cette zone privilégiée, et les habitans se ressentent des heureux effets d'une aussi riche nature, d'un aussi beau climat. Ils sont grands, bien faits, adroits, actifs, pleins d'énergie et de courage; sans leurs cheveux laineux, on les prendrait pour des membres de la race caucasique.

La zone centrale, où viennent mourir les dernières assises des montagnes de l'est, est une plaine unie dont quelques accidens de terrain rompent de temps en temps les lignes monotones. Les sources y sont rares ainsi que les rivières, qui tarissent souvent; la pluie y tombe irrégulièrement, parfois à de très longs intervalles; les céréales et autres végétaux de l'Europe ne prospèrent que dans les cantons comparativement humides ou qui peuvent être arrosés artificiellement. Les habitans de cette zone, quoique ayant les mêmes traits que leurs voisins de l'est, sont inférieurs sous tous les rapports : ils ont moins de force musculaire et moins de vigueur morale, l'initiative leur fait le plus souvent défaut.

La zone occidentale a en grande partie le même caractère climatérique et les mêmes traits géographiques que la précédente. Ce n'est qu'en s'approchant de l'Océan-Atlantique que le terrain s'accidente, s'élève et se garnit de rochers isolés et de chaînes brisées de montagnes granitiques. Le ciel y est toujours très avare de pluie, et la bande côtière est malsaine; c'est dans cette zone

que se trouve le désert de Kalihari, mais il ne faudrait pas conclure du mot désert que le pays soit aride : la terre s'y couvre d'une herbe serrée, dure, résistante, substantielle, qui peut nourrir de nombreux troupeaux. Comme la couche supérieure repose sur un sous-sol imperméable, l'eau qu'elle reçoit ou qu'elle soutire des rivières reste comme une nappe à quelques pieds de profondeur et entretient une humidité favorable à la végétation.

Ces trois zones, en s'avançant vers le nord, s'élargissent et forment un éventail à demi ouvert. Celle de l'ouest prend la même physionomie orographique que la zone orientale et les mêmes caractères géologiques; celle du milieu s'élève graduellement. Il résulte de cette disposition que l'Afrique centrale est un vaste plateau qui présente vers la ligne médiane une dépression régulière, et dont les parois s'adossent à un large cordon de montagnes qui mesure dans les points culminans 5,000 pieds d'altitude. Le capitaine Speke avait déjà signalé l'existence de ce plateau et comparé l'Afrique trans-équatoriale à une assiette renversée dont le centre serait légèrement concave. La dépression de ce plateau en explique le caractère hydrographique : il renferme un ensemble de lacs de toutes dimensions, depuis le Grand-Nyanza, dont les côtés mesurent près de 350 kilomètres de longueur, jusqu'au Cumadan, qui ne compte que 3 ou 4 kilomètres carrés de surface. De nombreux cours d'eau, qui se jouent à l'aise dans ces espaces immenses, recueillent les tributs d'innombrables affluens, et se transforment en de larges artères pour se précipiter enfin vers la mer, les uns à l'est, les autres à l'ouest. On rencontre à chaque pas des vestiges ichthyologiques et conchyliologiques qui témoignent que ce vaste bassin a été jadis une mer méditerranée, et qu'il doit sa disposition actuelle à un soulèvement du sol qui a déterminé l'écoulement des eaux. Ce bassin pourrait bien perdre un jour le caractère que son origine maritime lui a laissé, car l'Afrique australe est soumise à un travail d'asséchement des plus actifs. Les lacs qui se trouvent au sud du Zambèse sont peu profonds, et, au dire des naturels, cette profondeur diminue chaque année. Le Kalihari est sillonné de lits d'anciennes rivières, et l'on y rencontre de nombreux étangs d'eau saumâtre qui ne sont autre chose que des restes de lacs en train de disparaître. Le pays est en outre traversé par des plaines d'une étendue parfois considérable, — puisque l'une d'elles mesure plus de 40 kilomètres de longueur, — légèrement concaves et couvertes d'une couche de 3 ou 4 centimètres de sel, saupoudrée d'une efflorescence de chaux. Ce travail d'asséchement devra être vigoureusement combattu quand la civilisation se sera définitivement emparée de ces belles contrées.

Considérée au point de vue ethnographique, l'Afrique présente

un tableau des plus intéressans. De la montagne de la Table, qui surplombe la ville du Cap de Bonne-Espérance, on voit s'étendre devant soi de l'est à l'ouest la colonie du Cap, dont les Anglais, possesseurs actuels du pays, ont reculé les limites jusqu'au fleuve Orange; c'est une surface de 35,000 kilomètres carrés qu'ils se sont adjugée par droit de conquête. Ils ont en main le commerce et remplissent tous les emplois publics. Les Hollandais, qui pendant deux siècles ont été les maîtres de la colonie, sont restés prépondérans dans la campagne, où ils dirigent de grandes exploitations agricoles. Au pied de la montagne, on distingue à l'est une belle vallée occupée par des descendans des Français que la révocation de l'édit de Nantes a exilés dans ces lointaines contrées.

Les Hottentots indigènes sont condamnés à disparaître comme peuple; réduits à une trentaine de mille, ils fournissent aux colons des ouvriers et des domestiques, au gouvernement des soldats, et se trouvent, sur cette terre dont ils ont été les seuls possesseurs, dans une situation des plus précaires, bien qu'ils jouissent, depuis l'abolition de l'esclavage, de tous les droits civils et politiques. Cette égalité, dont ils sont dignes par leur instruction (car tous savent lire et écrire), hâtera leur fusion dans la population d'origine européenne. Quelques groupes détachés sont encore indépendans, mais disparaîtront de même sous l'action progressive de la civilisation; ce sont les Namaquois, qui ont dressé leurs tentes à l'embouchure du fleuve Orange, les Korannas, qui s'étendent le long de la rive gauche de la rivière du Fal, et les Boschmen ou hommes des buissons, qui stationnent dans le désert de Kalihari. Ces derniers sont les bohémiens de la race mélanique du sud de l'Afrique; ils vivent en grande partie de vols et de brigandage, et les noirs comme les blancs leur font une guerre incessante.

La colonie du Cap a déjà donné naissance à trois autres états. A l'est, on trouve la Natalie, fondée par les Anglais, qui ont découpé en pleine Cafrerie un territoire montant en amphithéâtre de la mer aux Montagnes-Blanches, sur une longueur de côte de cinquante lieues. Cette colonie, qui a son gouvernement particulier, marche à grands pas vers la civilisation; de bonnes routes relient les villes et les villages au chef-lieu, et des omnibus les parcourent dans plusieurs directions. Les deux autres états ont été créés par des fermiers hollandais qui, mécontens de l'administration anglaise et gênés dans l'exercice de leur autorité domestique par les règlemens issus de l'émancipation, ont pris la résolution de quitter la colonie et d'aller s'établir dans le pays arrosé par les principaux affluens de l'Orange, surtout par le Fal. Le premier de ces états s'appelle l'État-Libre et a pour chef-lieu Bloom-Fontaine, le second porte le nom de république du Transfal et s'étend au nord-est. Cette république

est encore en voie de formation et n'a de limites déterminées qu'au sud; les fermiers ou *boers* du Transfal font en ce moment la guerre aux Bassoutos (c'est le nom des indigènes au milieu desquels ils s'établissent), et leurs habitudes d'anciens possesseurs d'esclaves percent toujours dans leurs relations avec eux.

Laissons cette première partie de l'Afrique australe où l'Européen avance et prospère, où le Hottentot recule et périt. Nous voici en face d'une des plus belles familles de la race nègre : elle occupe tout l'espace qui sépare le fleuve Orange du bassin du Zambèse; une de ses tribus a même franchi ce fleuve et a établi sa domination sur la rive septentrionale. Nous voulons parler des Béchouanas, dont la langue se nomme *séchouana*. Ils se partagent en trois branches principales qui correspondent aux trois zones indiquées plus haut : les Cafres ou Zoulous à l'est, les Bassoutos au centre, et à l'ouest les Bakalahari, dont les derniers représentans, les Damaras, occupent le littoral de l'Atlantique. Ces branches se subdivisent en une multitude de tribus dont les membres se distinguent entre eux par leur dialecte particulier, leurs coutumes, la taille de leurs dents, la coupe de leurs cheveux, les traits de leur visage, la nuance de leur peau et les danses qu'ils exécutent. L'art de la chorégraphie est en grande estime chez les nègres, chaque tribu a sa danse favorite; aussi n'est-il pas rare d'entendre un indigène demander à un autre Africain qu'il rencontre, et dont il ne connaît pas la tribu : « Que dansez-vous? »

La diversité des caractères nationaux se remarque chez eux comme chez les Européens, le milieu y exerce toujours une grande influence. Les habitans du désert de Kalihari sont enclins à la tristesse, et leurs enfans mêmes ne jouent jamais; cependant un des traits caractéristiques de la famille mélanienne est la jovialité assaisonnée de malice. Les Makololos, à force de plaisanteries, ont contraint dans ces dernières années leur souveraine, Mamokisané, d'abdiquer en faveur de son frère. Les femmes de cette tribu entraient souvent dans la maison du docteur Livingstone pour se mirer dans sa glace; rien de plus amusant que leurs réflexions quand elles ne se croyaient pas entendues : « Est-ce bien moi? A-t-on jamais vu une bouche aussi grande que la mienne? Mes oreilles sont aussi larges que des feuilles de citrouille. Ce n'est pas là mon menton. Je serais jolie, si je n'avais pas ces deux vilaines pommettes à chaque joue. » Un homme entra furtivement lorsqu'il croyait le docteur endormi, il avait une bouche énorme; se plaçant en face du miroir, il chercha à la faire rentrer dans de justes dimensions, et contracta ses lèvres de la façon la plus comique; puis il se mit à penser tout haut : « On dit que je suis laid, on a certes bien raison, ma laideur est unique. » Ils ne se font pas faute d'exercer leur ta-

lent pour la raillerie aux dépens des Européens, dont ils imitent les allures, les gestes, la démarche avec une précision admirable. « Sais-tu, disent-ils, pourquoi les blancs mettent leur corps dans un sac et leurs jambes dans des tuyaux? C'est qu'ils craignent la comparaison. »

Les Béchouanas sont intelligens et causent bien; leurs reparties sont promptes et spirituelles; ils ne coupent la parole à quelqu'un qu'en ayant grand soin de faire précéder l'interruption de cette phrase polie : « permettez que je vous frappe sur la bouche. » Quand un individu est à court d'expressions, on vient immédiatement à son secours; ils appellent leurs supérieurs *mon père* et *ma mère*, leurs égaux *mes frères*, leurs inférieurs *mes enfans*. La politesse exige que l'on tende les deux mains pour recevoir un don, quelque petit qu'il soit, et si l'objet offert est édible, qu'on le partage avec toutes les personnes présentes. Leur langue poétique et riche indique qu'ils ont été jadis en possession de lumières et d'institutions supérieures à celles dont ils jouissent aujourd'hui; les métaphores y abondent, les onomatopées y sont frappantes de justesse; les mots qui s'appliquent à des corps glissans, fluides, mobiles, sont riches en labiales, ceux qui désignent des corps sonores sont riches en dentales. Un des caractères distinctifs du séchouana et aussi des langues de divers peuples de l'Afrique intertropicale est la valeur considérable qu'y acquiert le préfixe : combiné avec les radicaux, il donne le substantif, en multiplie le sens, marque le nombre, relie et harmonise les membres d'une phrase; mais le mot par excellence de cet idiome est le verbe, qui présente un ensemble de combinaisons vraiment surprenant (1). Quoique les nègres n'aient aucun culte en commun, le sentiment religieux n'est pas éteint chez eux, comme des voyageurs l'ont avancé et publié; leur langage a pu fournir tous les termes propres à rendre les idées du théisme chrétien. Le substantif *molino* signifie l'Être supérieur qui est dans le ciel, et l'idée de l'immortalité se retrouve dans les mots dont ils se servent pour remplacer le verbe *mourir : falla*, s'en aller, et *oroga*, rentrer chez soi. Sous ce rapport malheureusement comme sous d'autres, la race mélanienne a subi un recul, et sa langue est plus riche que sa théologie; chez elle, le sentiment religieux, déshérité de lumière supérieure et de direction, s'égare dans toutes les folies de la sorcellerie; il n'est plus qu'une source de malaise et de terreur.

Le gouvernement est simple et absolu: les complications ne vont pas au génie de la race africaine; l'idée d'une délégation est au-

(1) Voyez l'excellent ouvrage de M. Casalis, *les Bassoutos ou vingt-trois Années de séjour et d'observations au sud de l'Afrique*, 1 vol. in-8°, Meyrueis et Comp.

dessus de sa portée. Il faut que la naissance ou la force, deux faits qui sont à ses yeux d'ordre divin, lui impose l'autorité. Chaque tribu a son chef qui la gouverne directement ou par l'organe d'agens indigènes; sa volonté n'a d'autres contre-poids que les coutumes du pays. Quand il n'est pas juge dans sa propre cause, il administre la justice avec assez d'impartialité; sa décision est précédée d'un débat contradictoire où le pauvre parle avec autant de liberté que le riche. Lorsqu'il s'agit d'une affaire où les intérêts généraux de la tribu sont engagés, le chef est obligé de réunir un conseil général appelé *pitso* (convocation); c'est un des conseillers du chef qui expose l'affaire; il remplit souvent cette tâche avec impartialité et sans faire connaître son opinion ou celle de son maître. La parole est à tous ceux qui la demandent ou plutôt qui la prennent. L'usage garantit une pleine liberté aux orateurs, qui ne se font pas faute de censurer les mesures de leur chef. Celui-ci parle le dernier, se justifie si cela est nécessaire, et clôt l'assemblée, dont le caractère est purement consultatif. Malgré ces allures d'indépendance que les Béchouanas prennent en de certains momens, il est rare que dans les discussions ou conversations ordinaires ils se permettent d'interrompre leurs chefs; ceux-ci en ont profité, paraît-il, pour prendre l'habitude de parler à tort et à travers, car quand un nègre trouve que son interlocuteur manque de bon sens, il se contente de lui dire : « Vous parlez comme un chef. »

Si nous quittons le territoire occupé par cette grande famille des Béchouanas, et que nous franchissions le Zambèse sous le méridien qui divise l'Afrique australe en deux parties égales et sous le 17e degré de latitude sud, nous nous trouvons en face d'un pays appelé le Londa, et dont les habitans se nomment Balonda. Au nord, les limites du Londa sont incertaines; au nord-est, il rejoint ces contrées que baigne le Tanganika et que Speke a décrites dans son voyage aux sources du Nil; il touche par l'est et l'ouest à des tribus qui subissent l'action plus ou moins directe des colonies portugaises de l'Angola et du Mozambique. Cette fraction de la race nègre occupe donc un trapèze dont les côtés parallèles s'écartent de 10 à 11 degrés. Elle est moins bien douée que la précédente : traits plus durs, dents mutilées, fosses nasales élargies, lèvres fendues ou trouées, coiffure extravagante, vêtemens réduits à leur plus simple expression et quelquefois supprimés, mœurs plus cruelles, résultat de l'esclavage et du honteux trafic qu'il engendre, absence de vertus hospitalières, caractère général où les plus tristes reflets de la civilisation coloniale, arabe ou portugaise viennent s'unir aux instincts les moins élevés de la nature humaine. Dans ces sombres régions, le despotisme atteint les limites de la folie, et les aberrations du sentiment religieux prennent des proportions inouies. Aux

deux extrémités est et ouest de ce même trapèze, des pratiques judiciaires qui rappellent l'ordéalie ou jugement de Dieu des anciens Saxons font de nombreuses victimes : quand un individu est accusé de quelque méfait de sorcellerie ou de quelque autre délit tout aussi absurde, il est condamné par le prêtre devin à subir l'épreuve, c'est-à-dire à boire une décoction vénéneuse. Si l'accusé rejette le breuvage, il est déclaré innocent; s'il le garde, il est coupable et puni de mort; le plus souvent le breuvage le tue.

Tels sont les caractères principaux des populations qui vivent entre le fleuve Orange et le bassin du Zambèse. Nous connaissons le théâtre d'exploration qui s'ouvrait devant Livingstone; c'est le voyageur lui-même maintenant qu'il faut suivre.

II.

Le docteur Livingstone est le fils de ses œuvres; il ne doit qu'à une énergie, à une persévérance indomptables les connaissances qu'il a acquises et la position qu'il s'est faite dans le monde savant. Il est né en Écosse, sur les bords de la Clyde, dans un pays de travail opiniâtre qui fait un constant appel à toutes les forces vives de l'homme. Sa famille n'avait d'autre patrimoine qu'un caractère fortement trempé et des mœurs sévères. Un de ses ancêtres était tombé à Culloden; ses oncles avaient pris du service lors de la grande lutte de l'Angleterre contre le premier empire. Dès l'âge de dix ans, il est appelé à prendre sa part des charges de la famille en travaillant, comme rattacheur, dans une filature de coton près de Glasgow. Il y reste plus de onze ans et passe par tous les grades du métier; mais telle est la soif d'instruction qui le dévore qu'après un travail manuel de douze heures par jour il trouve encore assez de temps pour étudier le latin et le grec, sans rien négliger de ce qui constitue une éducation libérale. Il prend la pieuse résolution de se consacrer à l'œuvre des missions et choisit la Chine pour champ d'activité; mais, soucieux de conserver son indépendance, il étudie à Glasgow la médecine en même temps que la théologie, et, muni d'un diplôme de médecin de la faculté de cette ville, il se dispose à partir lorsque la guerre de l'opium éclate. Il se décide alors à se rendre en Afrique sous les auspices de la Société des missions de Londres, et s'embarque en 1840 pour le cap de Bonne-Espérance. Son premier soin, à peine arrivé à la station qui lui avait été assignée, à sept cents milles dans l'intérieur des terres, est de s'interner dans un village indigène, où il passe six mois, séquestré de toute société d'Européens, à étudier la langue et les mœurs des Béchouanas. Il avait bien les qualités de patience, de volonté et d'observation qui convenaient à son nouveau rôle; on va

voir s'il en avait le courage. Il venait de s'établir dans la charmante vallée de Mabotsa, située sous le 25e degré de latitude sud et le 24e de longitude est, et qu'il avait choisie pour centre de ses excursions, lorsqu'il apprit qu'elle était fréquemment visitée par une troupe de lions. Ils entraient de nuit dans le village, renversaient les palissades des parcs à bestiaux, et faisaient de nombreuses victimes. Livingstone résolut de purger la vallée de ces terribles visiteurs : il savait que, lorsqu'une troupe de lions ravage un canton, il suffit d'en tuer un pour que les autres disparaissent : il alla donc à leur rencontre suivi de tous les hommes valides du pays. On trouva les lions sur un monticule ombragé, que les naturels armés de lances entourèrent d'un cercle qui se resserrait progressivement. Livingstone se tenait en dehors avec son instituteur nègre armé d'un fusil. Il ajusta un des lions, fit feu et le manqua; la balle alla s'aplatir contre le rocher. L'animal mordit la place, comme le chien la pierre qu'on lui jette, fit un bond, rompit le cercle et se sauva. Le cercle se reforma et environna deux autres lions, qui échappèrent comme le premier sans avoir reçu un seul coup de lance. Le missionnaire s'en retournait, indigné de la poltronnerie des nègres, lorsqu'en contournant le pied de la colline il vit à trente pas un quatrième lion : un buisson le cachait en partie. Il l'ajuste et lui envoie ses deux balles dans le corps. Tous de s'écrier : Il est tué! il est tué! Livingstone voyait au travers du buisson l'animal agiter sa queue avec violence; il cria de ne pas avancer jusqu'à ce qu'il eût rechargé son fusil, et il mettait la balle quand un grand cri des naturels lui fait tourner la tête : le lion s'élançait sur lui. La bête féroce l'atteint au bras d'un bond, tous deux roulent à terre. L'animal furieux secoue sa victime comme un terrier fait d'une souris. Le choc étourdit Livingstone sans lui ôter la conscience de ce qui se passait; il était comme chloroformisé; ses fonctions intellectuelles étaient en quelque sorte suspendues, et il contemplait l'animal avec la plus grande impassibilité. Les carnivores exerceraient-ils une action magnétique et stupéfiante sur leur proie? Le lion avait posé la patte en partie sur la tête du chasseur; celui-ci se tourna pour la dégager, et vit la bête féroce fixant des regards furieux sur son instituteur nègre qui la couchait en joue; son fusil à pierre fit long feu. Le lion lâche alors sa proie, saute sur son nouvel agresseur, lui mord la cuisse, fracasse l'épaule d'un des naturels qui accourt avec sa lance, et s'affaisse enfin pour ne plus se relever. Le missionnaire sortit de la lutte le bras cassé et profondément lacéré de onze coups de dents. Ce triomphe, chèrement acheté, ne lui fut pas très utile, car il dut quitter la vallée de Mabotsa, qu'une sécheresse prolongée frappait de stérilité, pour aller s'établir au village de Kolombeg, situé un peu au nord-ouest, près

d'une rivière et dans une situation plus propice à l'agriculture.

L'habitation d'un missionnaire au milieu des sauvages porte un cachet particulier : elle participe de la ferme, de l'atelier, de la demeure de l'homme de lettres et de l'ecclésiastique. Privé de toutes les ressources de la vie civilisée et ne pouvant s'approvisionner qu'à de longs intervalles, le missionnaire doit se munir de tout ce qui est nécessaire à l'existence multiple qu'il va mener. La division du travail n'existe pas pour lui : il est obligé d'être tout à la fois maçon, charpentier, menuisier, couvreur. Les naturels n'ont pu fournir à Livingstone dans cette branche de ses travaux qu'un bien faible secours. Il n'est jamais parvenu à leur apprendre comment l'on équarrit une pièce de bois. Leurs demeures et tous les matériaux dont elles sont faites ayant une forme circulaire, le carré dépasse la mesure de leur habileté. Ils ne peuvent ni élever un mur d'aplomb, ni croiser les joints, ni faire les angles d'équerre. Le missionnaire est en outre agriculteur; il possède le volumineux attirail d'une ferme, chevaux, bœufs, etc., avec les instrumens nécessaires à une exploitation agricole. Il trouve parfois d'utiles auxiliaires dans les indigènes, bien qu'il soit fort difficile de leur faire abandonner leur houe et leur binette pour la charrue et la herse. Sa journée présente l'agrégation la plus bizarre de travaux incohérens. Le matin, il est pédadogue. Il dirige ou inspecte ses classes d'enfans, de jeunes gens et d'adultes des deux sexes. De retour de l'école, il prend le rabot ou la scie, le marteau ou la hache, l'alène ou le tranchet, et répare une ridelle qui s'est disloquée, un brancard qui s'est cassé, des harnais qui ne tiennent plus. Il passe ensuite dans son jardin, et sème, plante, greffe, écussonne, taille. Il faut cependant qu'il prépare ses instructions dominicales, qu'il ajoute quelques lignes à son journal, qu'il enregistre ses observations, — enfin qu'il lise et relise les ouvrages qui composent sa petite bibliothèque pour ne pas oublier sa langue et ses connaissances antérieures. Les nègres se chargent en outre d'intercaler entre ces travaux leurs fréquentes visites, et adressent à leur instituteur religieux d'interminables questions. S'il est marié, ce qui est presque toujours le cas parmi les missionnaires protestans, sa femme a une existence aussi riche de devoirs et de dévouement que la sienne. Outre les travaux du ménage, où sa nature inventive doit se donner pleine carrière, elle surveille l'école enfantine, dirige celle des jeunes filles, catéchise les négresses et devient l'institutrice de ses propres enfans.

Livingstone resta six ans à Kolombeg, mais ce caractère fortement trempé, cette organisation supérieure devaient trouver ce champ d'activité trop étroit. Avide de nouvelles connaissances et profond observateur, il lui fallait un horizon plus étendu et la li-

berté d'action du voyageur. Ses travaux cependant n'avaient point été stériles : il était parvenu à fonder de belles écoles, il avait même gagné aux idées chrétiennes plusieurs familles et surtout Séchélé, le chef de la tribu. Cet homme, doué d'une intelligence remarquable, mais ignorant des droits de la conscience, était fort mécontent de n'être pas suivi par toute sa tribu. Il dit un jour au docteur : « Vous imaginez-vous que vous réussirez par le simple ministère de la parole à convertir mes sujets, alors que je n'en peux rien obtenir que par la menace? Avec votre consentement, j'appellerai mes officiers, et, muni de nerfs de rhinocéros, nous les ferons tous croire en un jour. » Le missionnaire prit texte de cette singulière proposition pour faire comprendre à son néophyte que l'Évangile demandait une adhésion volontaire, et qu'une religion imposée est sans action morale sur le cœur.

Une sécheresse bien plus terrible que la précédente vint répandre la désolation dans le pays; elle était telle que des aiguilles laissées à terre pendant plusieurs mois ne se rouillèrent pas. Le thermomètre, placé à 8 centimètres de profondeur dans le sol, marquait 57 degrés centigrades. Les sources étaient taries et les rivières à sec. Le pays avait l'aspect d'un âtre immense. L'agriculture était impossible et la chasse stérile. Les naturels, pour calmer les ennuis de leur oisiveté involontaire, s'entretenaient souvent des contrées richement arrosées qui s'étendaient au nord et du lac Ngami, qui en faisait l'ornement. Ils ne tarissaient pas sur l'abondance de toutes choses dont on y jouissait et sur les richesses inouies qu'elles renfermaient : l'ivoire y était aussi commun que les pierres, et les parcs des bestiaux étaient palissadés avec des dents d'éléphans. Ces conversations, où la fantaisie nègre prenait ses ébats, firent comprendre au docteur que ces régions inconnues, classées par les géographes dans la catégorie des déserts arides, ne le cédaient à aucune autre en richesses. Il n'en fallut pas davantage pour lui inspirer le désir de les explorer. Deux circonstances, l'une très opportune et l'autre fort triste, hâtèrent la mise à exécution de ses projets : la première fut l'invitation qu'il reçut du chef supérieur de ces contrées privilégiées de se rendre auprès de lui; la seconde fut la destruction complète de Kolombeg par les *boers*, qui étaient alors en guerre avec Séchélé; ses écoles furent dispersées et sa maison abattue; cet événement rompait les attaches qui retenaient Livingstone à son poste. C'est à partir de ce moment que le missionnaire devint un explorateur.

Les voyages de Livingstone dans l'Afrique australe présentent trois phases bien caractérisées. Dans la première, accompagné de mistress Livingstone elle-même, il monte droit vers le nord et arrive jusque à Linyanti, capitale des Makololos, située sous le 21° 30′ de

longitude est et le 18° 17′ de latitude sud. — Dans la seconde, revenu d'abord et seul cette fois à Linyanti, il traverse l'Afrique dans sa largeur, de la capitale des Makololos à l'Atlantique et de l'Atlantique aux rives du Mozambique. — Dans la troisième enfin, déjà célèbre, il revient avec le titre de consul, qu'il a reçu dans sa patrie, et explore le bassin du Zambèse inférieur et de son affluent le Shiré, sur un bateau à vapeur de la marine britannique.

III.

C'est le 1er juin 1849 que Livingstone se mit en route à la tête d'une petite caravane composée de vingt indigènes, autant de chevaux, plusieurs wagons et quatre-vingts bœufs. Un officier du Cap, M. Oswell, chasseur déterminé, s'était joint à lui; la femme de Livingstone et sa famille l'accompagnaient. Il fallait certes une épouse courageuse pour tenter une pareille aventure, et une telle résolution n'était possible que grâce au voyage en wagon, mode de transport en usage dans le sud de l'Afrique et qui mérite d'être connu. Ces maisons roulantes, d'une construction assez solide pour résister aux chocs les plus violens, sont assez hautes pour pouvoir traverser sans danger des cours d'eau d'un certain volume, assez larges pour être solides sur leur base lorsqu'elles longent les flancs d'une colline, et assez grandes pour renfermer lit, table, chaises, ustensiles de cuisine, linge, outils et provisions de plusieurs mois. Derrière ces solides parois, l'on peut entendre sans crainte les rugissemens du lion, les hurlemens de l'hyène ou du loup, les grognemens du rhinocéros et l'aboiement du chacal; les éléphans eux-mêmes s'en tiennent à distance. Ces machines énormes sont traînées par cinq ou six paires de bœufs au moins; la longueur de cet attelage interdit les détours rapides. La lenteur de la marche est désespérante: à chaque instant, il faut s'arrêter pour abattre ou élaguer des arbres, combler des cavités, abaisser des tertres, sonder des marais, chercher les endroits guéables des rivières. Aux étapes du soir, on dételle les bœufs, qui paissent en liberté autour du wagon et sous la protection d'un feu; mais l'herbe est rare, l'eau manque, le feu s'éteint, les gardiens s'endorment, les bêtes féroces arrivent et font une brèche à l'attelage ou le dispersent. Le lendemain, il faut courir de tous côtés pour le réunir, et souvent la matinée se passe sans qu'on ait pu se remettre en route. Malgré ces inconvéniens, Livingstone déclare que cette manière de voyager est la meilleure. L'explorateur peut faire quelques circuits autour de son domicile ambulant, s'en éloigner à une assez grande distance avec la certitude qu'il en retrouvera toujours la trace. Il a tout le temps nécessaire pour bien étudier le pays; le fusil en bandoulière, la boîte du botaniste sus-

pendue au côté, le sécateur et le canif dans la poche, un marteau à la main, il peut attaquer la nature dans ses trois règnes et en rapporter de précieux échantillons. De retour sous son toit, il classe ses richesses, rédige ses notes, enregistre les événemens de la journée et suppute la distance qu'il a parcourue à l'aide d'un appareil fixé à l'une des roues de son wagon.

Pour arriver au lac Ngami, il fallait traverser la partie nord-est du désert de Kalihari : l'aspect du pays ne justifie nullement le nom qu'il porte; l'herbe y pousse avec vigueur, ainsi que plusieurs variétés de plantes rampantes. Plusieurs tuberculeuses fournissent une nourriture saine et rafraîchissante, entre autres le *leroshia* à feuilles linéaires, et dont la tige n'est pas plus grosse qu'un tuyau de plume. Le *leroshia* produit, à un pied ou dix-huit pouces de profondeur, un bulbe de la grosseur de la tête d'un enfant, formé d'un tissu cellulaire dont le goût rappelle celui du jeune navet. Le *mokuri* pousse dans les terrains les plus exposés aux rayons brûlans du soleil, il forme sous terre, à des profondeurs, à des distances inégales, des tubercules aussi gros que la tête d'un homme; les naturels du pays le découvrent d'après le son que rend le sol frappé avec une pierre. Dans la saison pluvieuse, ce même désert se couvre de melons que tous les animaux, depuis l'éléphant jusqu'à la souris, viennent disputer à l'homme, à qui, on le conçoit, ils font une formidable concurrence.

Les voyageurs se dirigèrent d'abord en droite ligne vers le nord en suivant le lit d'une ancienne rivière. Aucun mouvement de terrain ne venait rompre la monotonie du paysage. Le sol était composé d'un sable blanc siliceux, fort doux au toucher, sur lequel un soleil sans nuages projetait une lueur éblouissante. Les massifs d'arbres et d'arbustes dont le pays est parsemé étaient si régulièrement espacés et formaient un dessin tellement uniforme que souvent le guide de la caravane ne retrouvait plus le chemin qui conduisait à une source ou à un réservoir d'eau. Dans leur incertitude, les explorateurs mettaient à profit le caractère de la faune du district qu'ils traversaient. Étaient-ils entourés de ces petits mammifères armés de griffes pointues qui creusent la terre et se nourrissent de racines aqueuses, ils en tiraient le désagréable augure que le pays n'était pas arrosé. Rencontraient-ils isolés ou par bandes le rhinocéros, le buffle ou le gnou, ils prenaient courage, l'eau ne pouvait être qu'à une distance de huit ou dix kilomètres. La rencontre de l'élan et de l'autruche les laissait indifférens; ces animaux peuvent en effet supporter sans peine une sécheresse prolongée.

Un mois après leur départ, ils aperçurent une vaste plaine blanche qu'une ceinture de *bauhinia* cachait en partie à leurs regards et sur laquelle le soleil couchant étendait une légère vapeur

d'un bleu d'azur. L'illusion était complète, et M. Oswell poussa un joyeux hourra, croyant avoir devant lui le fameux lac, principal objet de son voyage; sa joie fut de courte durée, ce qu'il prenait pour une nappe d'eau n'était qu'une vaste couche de sel recouverte d'une efflorescence de chaux. Peu de temps après, sur les bords d'une belle rivière qu'on leur dit être le Zouga et qui vient du lac Ngami, ils voient pour la première fois l'immense baobab, puis le *moshoma*, dans le tronc duquel les nègres taillent de grands canots, le *motsonia*, qui ressemble à l'oranger pour le feuillage, au cyprès pour la forme, et produit une excellente prune rose d'un goût acidulé. Des bandes de poissons, parmi lesquels le mulet domine, descendent la rivière à l'époque de la crue des eaux; un de ces poissons, le *mosula* (*glanis siluris*), atteint de telles dimensions que lorsqu'un naturel en porte un sur ses épaules, la queue traîne à terre; il est herbivore et se rapproche de l'anguille par ses mœurs. Une des principales tribus riveraines du Zouga, les Bayaye, sont ichthyophages, et comme tels sont en abomination aux Béchouanas du sud. Ils se servent pour pêcher de filets qu'ils confectionnent avec la fibre légère, mais forte, de l'hibiscus. Les cordes flottantes sont faites avec des algues auxquelles ils fixent, au lieu de liége, des fragmens d'une plante marine renfermant à chaque nœud une cellule pleine d'air. Rien de plus paisible que ces naturels : ils ne portent aucune arme et sont par principe ennemis de la guerre. Ce sont les quakers de la race nègre.

Les voyageurs mirent vingt jours à remonter le Zouga en longeant la rive gauche, traversèrent un de ses affluens, le Tamunacle, et arrivèrent, deux mois après leur départ, à l'extrémité nord-est du lac Ngami, lequel est situé sous le 20° 30′ de latitude sud et le 20° 40′ de longitude est. Ce lac s'étend du nord-est au sud-ouest, et présente une circonférence d'environ 120 kilomètres; il est peu profond, et d'un abord difficile à cause de la ceinture de marécages dont il est entouré. Au moment des grandes crues, l'eau est fraîche et d'un goût agréable, mais en été elle devient saumâtre. Le Ngami est à deux mille cinq cents pieds au-dessus du niveau de la mer; le pays qui lui sert d'assiette est légèrement incliné à l'est. Le désert de Kalihari l'environne de trois côtés. La contrée qui s'étend directement au nord est richement arrosée par un large tributaire du lac, l'Ambarrah, et par de volumineux affluens du Zambèse, qui sont eux-mêmes autant d'artères d'un système de rivières de toutes dimensions. Pour atteindre Linyanti, demeure de Sebitouané, chef des Makololos, le docteur Livingstone n'avait donc plus à craindre le manque d'eau, et il savait en outre que tous les chefs de districts avaient reçu l'ordre de l'assister dans son voyage. Le plus redoutable adversaire qu'il devait rencontrer était une mouche que

les indigènes appellent *tsétsé* (*glossima morsitans*); elle est un peu plus grosse que notre mouche ordinaire et ressemble pour la nuance à l'abeille; sa piqûre est mortelle pour les bœufs, les chevaux et les chiens, inoffensive pour le veau, le mulet, l'âne, la chèvre, et les animaux sauvages le zèbre, le buffle et l'antilope. L'homme n'en éprouve qu'une démangeaison très supportable. Malgré les précautions prises contre ce danger bien connu, les voyageurs n'en perdirent pas moins quarante-trois bœufs des plus forts.

Après avoir fait de nombreux zigzags et traversé plusieurs ravins pour fuir les *tsétsé*, Livingstone et ses compagnons arrivèrent sur les bords du Chobé, cours d'eau de première grandeur qui prend sa source à cinq ou six cents kilomètres au nord-ouest et va se perdre dans le Zambèse. Ils le remontèrent pendant une journée et atteignirent Linyanti, ville de sept à huit mille âmes, située sous le 18° 17′ de latitude sud et le 21° 30′ de longitude est, et capitale de l'empire de Sebitouané. Ce chef était alors à Naliele, à près de cent lieues plus au nord. Dès qu'il eut appris l'arrivée du blanc, il se hâta de revenir sur ses pas. Livingstone alla à sa rencontre, et le trouva dans une île du Chobé, entouré de ses principaux officiers, auxquels il donnait une leçon de musique vocale. La mélodie ne blessait pas trop les oreilles. Sebitouané reçut l'Européen avec une grande affabilité, l'assura de sa protection, et l'autorisa à se fixer dans le lieu qui lui paraîtrait le plus agréable. Ce chef appartenait à la famille des Béchouanas et se trouvait alors à 1,500 kilomètres du lieu de sa naissance. Expulsé de son pays par les vicissitudes de la guerre, il était parvenu, à force de persévérance, d'énergie et d'habileté, à fonder une sorte d'empire sur les deux rives du Zambèse. Il mourut d'une fluxion de poitrine peu après son entrevue avec Livingstone, laissant ses états à sa fille Mamokisané. Celle-ci s'empressa de renouveler l'autorisation que son père avait accordée au missionnaire anglais. Il en profita pour s'avancer dans la direction du nord-est, et le 30 juin 1851 il arrivait à Séchéké, ville située sur le bord du Zambèse, sous le 17° 31′ de latitude sud et le 22° 53′ de longitude est. Livingstone corrigeait par cette découverte les cartes portugaises, qui plaçaient plus à l'est les sources de ce fleuve.

Convaincu cependant de l'impossibilité de continuer son voyage d'exploration avec sa famille, Livingstone prend le parti de revenir au Cap, où il l'embarque pour l'Europe. Il passe deux mois dans cette ville moins pour se reposer que pour perfectionner les connaissances astronomiques qui devaient faciliter ses observations. Il était dès lors bien décidé à pousser ses investigations jusqu'au bout dans ces vastes espaces qui l'attiraient invinciblement.

Il se remit en route le 1er juin 1852. En traversant la colonie, il

constata, par les noms que portent encore un grand nombre de districts et de localités, qu'elle renfermait une faune des plus riches que les armes à feu ont détruite ou ont fait fuir vers le nord. Les émigrations suivent une marche régulière : les animaux les plus intelligens, à la tête desquels se place l'éléphant, partent les premiers; les plus stupides ou les plus paresseux, tels que le gnou et l'autruche, s'éloignent les derniers. Bien que le voyageur relève avec complaisance le courage et l'habileté des chasseurs anglais, il déplore néanmoins l'immense destruction qui se fait de ces animaux, l'ornement de ces contrées, et dont plusieurs sont inoffensifs. On tue pour le plaisir de tuer; ce n'est pas un aliment que l'on cherche, ni la légitime satisfaction d'augmenter les collections scientifiques et d'enrichir un musée : l'animal tout entier est le plus souvent abandonné aux hyènes et aux vautours. Le plus beau quadrupède n'est guère qu'une cible contre laquelle on tire par manière d'exercice et pour dire à ses amis combien de fois on a touché le but (1).

Livingstone traverse ensuite de nouveau le désert de Kalihari, en laissant à l'ouest le Ngami. Il marche en explorateur naturaliste, à pas comptés, et fait de nombreux zigzags pour bien étudier le pays. On lui doit des observations intéressantes et neuves sur les diverses espèces de fourmis qu'on trouve en si grande abondance dans cette partie de l'Afrique australe. Les fourmis se chargent, par les nids qu'elles élèvent dans ces vastes plaines et dont quelques-uns ont jusqu'à trente pieds de haut, d'accidenter le terrain et même de le boiser, car la terre qui recouvre ces nids, ameublie et broyée par le travail formical, est d'une fertilité exceptionnelle. Livingstone a constaté que les fourmis se dévorent entre elles : c'est pour les manger et non pour les réduire en esclavage que certaines fourmis grisâtres font une guerre acharnée aux fourmis blanches; les nègres du reste sont également friands de ces dernières, ils les font rôtir et les considèrent comme une véritable friandise. Ce n'est pas seulement dans la société des fourmis que le missionnaire s'est souvent trouvé, c'est aussi dans celle des lions. Il a pu en étudier les mœurs tout à son aise, et cette étude leur a été peu favorable. Il les dépouille de cette auréole de noblesse et de majesté que l'on s'est plu à leur donner. Le lion, comme tous les carnivores, craint l'homme; quand il le rencontre, il s'arrête une seconde ou deux en fixant sur lui ses regards, puis fait tranquillement un demi-tour, marche pendant une minute en tournant la tête pour s'assurer qu'il n'est pas suivi, se met alors à trotter et s'enfuit bientôt à toutes jambes : on a même vu des lionnes dévo-

(1) On a calculé que la masse d'ivoire recueillie par le commerce exigeait la destruction annuelle de 30,000 éléphans.

rer leurs petits pour ne pas s'exposer à la poursuite des chasseurs. Ce n'est qu'à de certains momens de l'année, ou lorsque la vieillesse ne lui permet plus de poursuivre sa proie, que le lion est dangereux. Il n'attaque jamais un animal en face; il se tient en embuscade, et d'un seul bond lui saute sur la croupe. En fait de noblesse, il est bien au-dessous du chien de Terre-Neuve. Il a du reste toutes les allures d'un chien de grande taille, avec un nez proéminent. Son rugissement même, que les écrivains disent si effrayant, ressemble tellement à celui de l'autruche, qu'il faut l'ouïe exercée du sauvage pour saisir la différence.

Le désert de Kalihari abonde en *rodentia* de la plus petite espèce, qui servent de nourriture à une multitude de serpens, dont la longueur varie de cinq à vingt pieds. Les gros reptiles sont heureusement innocens et même comestibles. Quand les naturels parviennent à en tuer un, ils le partagent entre eux, et chacun emporte sur son épaule un bout de serpent, comme il ferait d'une bûche. Les autres au contraire sont des plus venimeux. Le *pikakholou* est si abondamment pourvu de venin que lorsqu'un certain nombre de chiens l'attaquent, le premier mordu meurt instantanément, le second cinq minutes après, le troisième au bout d'une heure, et le quatrième avant la fin de la journée.

Après avoir mis trois mois à traverser le pays de Kalihari, Livingstone arriva sur les bords du Sanschurch, un des bras du Chobé, sous le 18° 4′ de latitude sud et le 21° 46′ de longitude est. Il ne se trouvait donc pas fort éloigné de Linyanti, mais il en ignorait le chemin et n'apercevait dans les environs aucune trace d'habitations. Parmi les souvenirs de ses courses autour de cette rivière déserte et au milieu de cette plaine inondée où les roseaux forment de toutes parts des palissades impénétrables, on remarque l'attachant récit d'une nuit que Livingstone passa dans une hutte abandonnée, après avoir quitté ses équipages depuis plusieurs jours, et en compagnie d'un seul nègre. On retrouve dans ces détails toute l'imposante grandeur de ces solitudes étranges. Vers le soir, son nègre et lui arrivèrent, portés sur un frêle esquif, à un monticule de construction formicale, et dont une hutte inhabitée couronnait le sommet. Ils n'eurent d'abord qu'une pensée, l'abattre pour faire du feu; ils savaient que ces demeures inoccupées abritent des habitans d'une fâcheuse espèce; mais des myriades de moustiques les menaçaient de leurs piqûres insupportables, et une brume pénétrante commençait à se faire sentir. Ils renoncèrent donc à leur projet et se glissèrent sous ce toit pour y passer la nuit. Des rumeurs sourdes, caverneuses, sortaient de la couche épaisse des roseaux qui couvraient la campagne. Des serpens d'eau énormes, des loutres, des oiseaux inconnus, remplissaient ces épais fourrés de mille bruits mystérieux.

Parfois Livingstone et son compagnon entendaient des cris qui se rapprochaient de la voix humaine, accompagnés de clapotemens, de glouglous, de rejaillissemens de toute sorte; parfois il leur semblait qu'un canot monté par plusieurs rameurs s'approchait. Ils se levaient, écoutaient, hélaient, tiraient quelques coups de fusil, dont le bruit se prolongeait pendant près d'une heure avant de s'évanouir. Arrivés enfin au terme de cette émouvante nuit sans sommeil, ils sortirent sains et saufs de leur abri suspect, et avisant un nid de fourmis d'une hauteur prodigieuse, Livingstone y monta pour s'orienter. Il vit que le Chobé faisait, à une grande distance, une pointe dans les terres, et rama de ce côté, recommandant à son nègre de se tenir solidement cramponné au bateau. Le conseil était bon, car au même instant un hippopotame, apparaissant et plongeant tout près d'eux, lança la chétive embarcation bien loin derrière lui. Ils ramèrent depuis midi jusqu'au soleil couchant, toujours enfermés entre deux murailles de hautes graminées, et aperçurent le soir seulement un village de Makololos dans une des îles du fleuve. Les naturels crurent d'abord voir un fantôme, mais ils reconnurent bientôt Livingstone et se dirent entre eux : « Est-ce des nues qu'il est tombé? est-il venu à califourchon sur un hippopotame, ou en volant comme un oiseau? » Ces bonnes gens allèrent lui chercher ses attelages et lui servirent de guides jusqu'à Linyanti. Sékélétou, le chef des Makololos, jeune homme de dix-huit ans, en faveur duquel Mamokisané avait abdiqué, reçut Livingstone avec des marques non équivoques de la plus vive satisfaction. Il lui présenta comme vin d'honneur plusieurs mesures de bière, et un héraut ou chambellan lui débita une harangue pour lui souhaiter officiellement la bienvenue.

IV.

La fatigue de ce voyage, qui avait duré plus d'une année, n'arrêta pas Livingstone, décidé à poursuivre l'exécution du plan qu'il avait conçu. Il ne s'agissait de rien moins que de mettre le centre de l'Afrique australe, où il se trouvait, en communication avec l'Atlantique à l'ouest et l'Océan indien à l'est, et d'ouvrir ces contrées inconnues au zèle et à l'activité de tous les pionniers de la civilisation chrétienne; mais pour réaliser ce projet il avait besoin du concours de Sékélétou, dont la domination s'étendait sur une section considérable du bassin du Zambèse. Il n'eut pas de peine à l'intéresser à son entreprise. Ce jeune homme bienveillant et bien doué comprit l'avantage que son pays pourrait retirer de l'exécution de ce plan. Ce n'était qu'à des prix purement nominaux que les Ma-

kololos pouvaient écouler leur ivoire, tandis qu'ils étaient obligés de faire des sacrifices considérables pour se procurer des cotonnades ou autres produits européens. Ils prévoyaient même que ces sacrifices allaient devenir plus considérables encore, car des marchands arabes avaient naguère pénétré dans le pays et cherchaient à y introduire l'odieux commerce des esclaves. Or les Makololos espéraient échapper à ce hideux trafic en formant des relations directes avec la côte. Ils approuvèrent donc le projet du docteur, et dans un *pitso* convoqué et présidé par Sékélétou il fut décidé à l'unanimité moins une voix, qui était celle d'un devin ou prêtre, que vingt-sept d'entre les Makololos l'accompagneraient jusqu'au terme de son voyage. Ses préparatifs furent bientôt achevés. Livingstone savait qu'un bagage par trop considérable embarrasse la marche et excite la cupidité des naturels. Il avait quelques livres de thé et de sucre, une dizaine de kilos de café, quatre boîtes de fer-blanc de quinze pouces carrés renfermant son linge, sa petite pharmacie, sa bibliothèque, composée de l'almanach nautique, des tables des logarithmes et d'une Bible, et une petite pacotille de verroterie, plus un sextant, un horizon artificiel, un thermomètre, deux boussoles et un chronomètre. Sa poudre était distribuée, de peur d'accident, dans toutes les parties de son bagage, et ses armes se composaient de cinq fusils, dont un à deux coups. Quant à la route qu'il devait prendre pour atteindre la côte occidentale, elle lui était tracée à l'avance. Les contrées voisines de Linyanti étaient envahies par le tsétsé, à l'exception de la vallée de Barotsé. Or, comme ses compagnons de voyage devaient emmener avec eux un troupeau de bœufs dans la prévision que la grande chasse leur ferait souvent défaut, il fallait, coûte que coûte, éviter les régions infestées par le redoutable insecte. La vallée de Barotsé s'étendait au nord-ouest et pointait vers Saint-Paul-de-Loanda. Le voyageur, muni d'une carte portugaise, prit donc cette ville pour objectif de ses explorations.

Les premières pluies qui vinrent rafraîchir l'atmosphère furent l'annonce du départ. Livingstone laissa ses wagons à la garde des Makololos et s'embarqua le 11 novembre 1853 sur le Chobé, qui coule au nord-est. Ce fleuve a plus de cent mètres de largeur et traverse un *dyke* ou filon d'amygdaloïde (1) dont les cristaux, dissous par l'eau, qui laisse sur les flancs du rocher des marques de son action érosive, donnent au Chobé en aval de ce point une teinte vert clair très différente de la teinte d'amont, qui est foncée. Livingstone a remarqué que les eaux chargées de matières minérales

(1) On appelle *amygdaloïde* toute roche contenant des parties minérales cristallisées, empâtées dans la masse générale comme dans un ciment.

ont la vertu de disperser en partie les nuages de moustiques qui suivent habituellement les cours d'eau. Il mit quarante-deux heures à franchir les 340 kilomètres qui séparent Linyanti du Zambèse. La jonction de ce fleuve avec son tributaire a lieu sous le 17° 12′ de latitude sud et le 23° 5′ de longitude est. A l'angle occidental se trouve une île appelée Mparia, qui est formée de *trapp* (roche d'origine éruptive) d'une époque plus récente que la couche épaisse de tuf dans laquelle le Chobé a creusé son lit.

Le Zambèse, dont le nom signifie le « fleuve par excellence, » est tellement large au point de jonction que la vue n'en peut atteindre la rive opposée; mais à quelques lieues plus bas il rentre dans des limites plus étroites. A mesure que les explorateurs avançaient vers le nord, la nature se parait d'une végétation plus vigoureuse. Le pays était boisé; des arbres de différentes essences s'espaçaient dans la prairie, et y projetaient une ombre délicieuse; ils formaient à une douzaine de kilomètres du fleuve une lisière qui marquait sans doute les limites de l'inondation annuelle. Le buffle, le zèbre, l'élan et plusieurs variétés d'antilopes paissaient par troupeaux dans ces plaines immenses. Une multitude d'oiseaux inconnus faisaient entendre leurs chants variés, interrompus d'une manière désagréable par le cri aigu du perroquet vert à épaules jaunes. Livingstone aperçut la tourterelle, que le bruit des flots ne faisait pas sortir de sa rêveuse tranquillité, et le faucon pêcheur, qui poussait sa note flûtée, vrai glouton parmi la gent ailée. Le docteur en ramassa un qui était sans mouvement parce qu'il avait avalé un poisson trop gros pour la capacité de son estomac. Il remarqua aussi plusieurs variétés de pluviers, entre autres celui qui passe pour être le dentiste du crocodile, lui nettoyant la mâchoire des insectes qui s'y logent, — le palmipède plotus, qui attend sur une branche dénudée que le soleil ait quitté l'horizon pour retirer du fond de l'eau le serpent dont il est friand, — des francolins et des pintades qui cherchaient leur pitance le long des rives du fleuve. La population aurait pu décupler et se trouver encore à l'aise dans les contrées sans limites que traversait Livingstone. Déjà cependant un bon nombre de villes et de villages étaient éparpillés dans la vallée. Les voyageurs franchirent de nombreux rapides, et durent s'arrêter à la chute du Gonye, qui atteint, dans la saison pluvieuse, jusqu'à soixante pieds de hauteur. Elle est située sous le 16° 38′ de latitude sud et le 21° 15′ de longitude est. Les rameurs portèrent joyeusement les canots sur leurs épaules et les remirent à flot au-dessus de la cataracte, tandis que le reste de la petite caravane suivait lentement les rives du fleuve avec le troupeau de bœufs qui lui était confié. Le 17 décembre, ils arrivèrent à Libonta, dernière ville des états soumis à la domination des Makololos. Jusqu'à ce jour, Li-

vingstone et sa suite avaient vécu dans l'abondance; rien de plus obligeant et de plus poli que la manière dont les indigènes lui apportaient leurs tributs. Quand on lui amenait un bœuf, on ajoutait toujours : « Voici un petit morceau de pain pour vous. » Ils lui fournirent aussi avec une riche libéralité des légumes et des fruits. Parmi ces derniers se trouvait une grande variété de noix vomiques, elles avaient la grosseur et la couleur d'une orange ordinaire : la pulpe en est juteuse et d'un goût légèrement aigrelet; les pepins sont très durs, d'une saveur âcre, et renferment une substance toxique des plus actives. C'est de ces pepins et de l'écorce que l'on extrait la strychnine. On lui apportait aussi le *mobola*, qui a le goût de la fraise et la forme de la datte; mais le meilleur de tous ces fruits était le *mamosho* (mère du matin), gros comme une noix, et dont la chair juteuse et acidulée se rapproche par son goût de celle de l'anacardier.

Livingstone allait se trouver de nouveau en face de l'inconnu. Aucun pouvoir ne le mettait à l'abri des intentions malveillantes des chefs. Il n'avait pour sauvegarde que la franchise qu'il apportait toujours dans ses relations avec les naturels, et qui en Afrique comme en Europe constitue la meilleure des politiques. Le Londa, ce singulier pays où il entrait, est une agglomération de tribus sous la domination d'un chef suprême qui porte le nom générique de *matiamwo*. La résidence de ce chef était à 200 lieues au nord. Le missionnaire ne crut pas devoir aller chercher si loin une protection incertaine; il continua hardiment son voyage sans permis officiel. Il franchit donc la frontière londienne, et arriva au confluent du Liba et du Zambèse sous le 14° 11′ de latitude sud et le 21° 16′ de longitude est. Ce dernier fleuve fait à cet endroit un coude vers l'est. Livingstone dut le quitter pour prendre l'affluent qui, venant du nord-ouest, lui indiquait sa route. Il le remonta quelque temps, mais se trouva bientôt arrêté par un chef féminin du nom de Manenko. C'était une femme fortement taillée, jeune encore et qui n'avait pour tout vêtement qu'une forte couche de graisse mêlée d'ocre. Elle lui déclara que, s'il n'allait pas solliciter l'autorisation de son oncle Shinté, il serait indubitablement mis à mort par les riverains du Liba. Livingstone n'eût pas tenu grand compte d'une menace qu'on lui avait déjà faite bien des fois; mais ses Makololos, plus prudens, refusèrent de le suivre, et il allait partir seul quand la grande Manenko l'arrêta, et, lui mettant la main sur l'épaule, lui dit du ton le plus maternel : « Allons, mon petit homme, faites comme les autres. » Livingstone partit donc avec sa suite pour la ville qu'habitait Shinté. Celui-ci lui fit une réception magnifique où il n'y eut pas moins de neuf discours prononcés, et après une dizaine de jours le docteur reprit au milieu de pluies tor-

rentielles son pénible voyage par terre. Ce fut un des momens les plus difficiles de son expédition. Le pays était inondé, à chaque instant il se trouvait arrêté par une rivière qu'il devait traverser le plus souvent à pied ayant de l'eau jusqu'au cou. Il était obligé de tenir son chronomètre sous l'aisselle pour le préserver de l'humidité. La fièvre intermittente qu'il avait gagnée en entrant dans le bassin du Zambèse ne le quittait plus. Il montait un bœuf, mode de locomotion qui présentait des inconvéniens de plus d'un genre. Dans les bois, il était renversé par les branches dont le bœuf se préoccupait peu; dans les lieux habités, il était désarçonné par les bonds trop brusques de sa monture, à laquelle un chien causait de folles terreurs. Le chef de la ville de Catema, qu'il traversa bientôt, avait la plus haute idée de son importance. « Je suis le grand *moena* (seigneur) de Catema, lui dit-il dans son audience de réception, l'égal du *matiamwo*. Aucun autre que lui ne m'est semblable. J'ai toujours vécu ici comme l'ont fait mes ancêtres, et cette maison a été celle de mon père. Vous n'avez point trouvé d'ossemens humains près du lieu où vous êtes campé, car je n'ai jamais fait mourir de voyageurs. Ils se placent tous sous ma protection. Je suis le grand *moena* de Catema dont vous avez entendu parler. » L'éloquence du *moena* ne l'empêchait pas d'être un bon enfant. Il fournit au voyageur des vivres et des guides à la caravane. A 10 kilomètres de cette ville, Livingstone découvrit un petit lac que les indigènes appellent Dilolo. Il a une douzaine de kilomètres de long sur 4 ou 5 de large, et se trouve sous le 11° 40′ de latitude sud et le 20° 7′ de longitude est. Le principal tributaire du Liba, le Lotombowa, en sort à la pointe sud. A l'extrémité opposée, on rencontre un autre cours d'eau qui porte le même nom. Livingstone en avait conclu que c'était la même rivière qui entrait dans le lac au nord pour en sortir au midi, mais les naturels lui affirmèrent qu'elle coulait dans le sens opposé et suivait la direction septentrionale. — Il comprit alors que le lac Dilolo et les plaines inondées dont il fait partie sont les points culminans entre les deux bassins du Zambèse et du Congo, et forment un réservoir qui divise ses eaux entre l'Océan-Atlantique et l'Océan indien. En effet, à peine eut-il franchi l'horizon de ce lac qu'il se trouva dans un pays fortement accidenté et d'un aspect tout nouveau. Les rivières coulaient au nord et se trouvaient encaissées dans de charmantes vallées. Le troisième jour de son entrée dans cette zone, il est arrêté par un courant de trois à quatre cents pieds de large. Les naturels qui lui prêtent leurs canots pour le passer lui disent qu'il pourrait y naviguer pendant des mois sans en voir la fin. C'était le Casaï, l'affluent le plus considérable du Congo. Le point où il le traversa se trouve sous le 11° 18′ de latitude sud. Si la nature était plus mouvementée et d'un as-

pect plus riant que dans le bassin supérieur du Zambèse, les habitans, bien qu'appartenant encore à la même famille, n'étaient plus si généreux, ni si hospitaliers. Il comprit qu'il approchait d'une contrée sur laquelle les remous de la vie civilisée venaient trop souvent déposer leur écume. Les tristes spécimens qu'elle envoie aux sauvages développent chez ceux-ci les plus mauvais côtés de la nature humaine; le commerce des esclaves notamment avilit et dénature tout ce qu'il touche. Les difficultés de l'exploration augmentent dans la proportion des progrès que Livingstone fait vers l'ouest; on ne veut plus lui fournir des vivres sans en exiger dix fois la valeur, on lui demande même ce qu'il ne veut ni ne peut donner, un bœuf, un fusil, de la poudre, un de ses hommes que l'on prenait pour ses esclaves. Il dut se dépouiller de tout ce qu'il avait, à l'exception de son chronomètre et de ses instrumens astronomiques. La chasse était nulle, la fièvre ne lui aurait d'ailleurs pas permis de s'y livrer, elle avait amené chez lui une prostration générale accompagnée de vertiges continuels. Les Makololos, d'un naturel si gai, avaient perdu leur entrain et regrettaient amèrement leur pays. Victimes comme leur chef de la rapacité des indigènes, ils avaient dû faire le sacrifice de tout ce qu'ils possédaient. Aussi avec quelle indignation ils parlaient de leur avidité et de leur paresse! Les Bashingés négligeaient un sol des plus fertiles et placé dans des conditions climatériques hors ligne. Deux saisons pluvieuses, qu'amenait le passage du soleil du nord au sud et du sud au nord, leur procuraient deux récoltes; les parties cultivées donnaient de magnifiques produits en coton, millet, tabac, maïs, manioc et autres plantes légumineuses. Le pays était fort peuplé; les villages fourmillaient d'enfans qui grimpaient avec une agilité de singe sur les arbres pour voir passer les voyageurs. Ceux-ci étaient obligés d'entourer leur petit camp de défenses pour qu'il ne fût pas envahi par les femmes, qui venaient, avec de grandes pipes à la bouche, commettre mille indiscrétions. Les hommes se contentaient pendant des heures entières de regarder l'étranger, tout en jetant dans les airs de grosses bouffées de tabac.

Arrivé sous le 10e degré de latitude sud et le 17e de longitude est, Livingstone se trouva tout à coup en présence d'une vallée qui surpassait en étendue et en beauté toutes celles qu'il avait vues. A l'endroit où elle s'ouvrait devant lui, elle avait plus de trente lieues de largeur, mais elle allait en se rétrécissant au sud; dans le centre coulait un cours d'eau de première grandeur, faisant de nombreux méandres. Dans le moment même où la vallée se développa à ses regards, un épais nuage en traversait le centre et faisait entendre un roulement de tonnerre tandis que le ciel au-dessus était resplendissant de lumière. Lorsqu'il fut descendu dans cette vallée, qui de

la hauteur semblait parfaitement unie, il la trouva sillonnée par une multitude de rivières et de torrens dont l'origine se cachait dans les parois ombreuses du bassin, et qui variaient agréablement le paysage par leurs allures capricieuses. Vu du centre, le rebord oriental du plateau tout dentelé se profilait sur le ciel, et de chaque découpure descendaient de riches vallons dont l'ensemble simulait les plis d'une immense draperie suspendue à la montagne. Cette vallée est de formation maritime et présente une section de la structure géologique du pays. L'assise supérieure est un conglomérat ferrugineux dans lequel sont enchâssés des galets de grès ou de quartz, les assises inférieures sont formées de couches d'argile schisteuse rougeâtre plus ou moins dures, la plus compacte occupant la base.

Il fallut trois jours pour atteindre le fleuve que les naturels appellent Couango, dont nous avons fait Congo, une des artères de l'Afrique australe qui a donné son nom à une province de l'ouest de ce continent. Si les informations que Livingstone a recueillies sont exactes, il prend sa source vers le 12e degré de latitude sud et le 16e 10′ de longitude est pour couler en droite ligne vers le nord jusqu'au 5e degré, où il reçoit le Casaï, et de là se dirige à l'ouest pour se décharger dans l'Atlantique. A l'endroit où Livingstone le traversa, il avait un courant de 150 mètres. Les approches en sont difficiles; l'herbe dépassait de deux pieds la tête du voyageur monté sur son bœuf; le bambou avait la grosseur du bras, les arbres seuls étaient malingres et décharnés, comme si les eaux du fleuve leur étaient contraires. Si un marchand mulâtre ne lui eût prêté le plus opportun des secours, il aurait rencontré de sérieux obstacles pour franchir le Congo; le chef de la tribu des Bashingés, qui en occupe la rive droite, exigeait, comme conditions de passage, des présens considérables parmi lesquels il mettait un esclave. Quand il s'aperçut que Livingstone passait sans son autorisation, il fit diriger sur la caravane un feu si maladroit que personne ne fut atteint.

En mettant le pied sur la rive gauche du Congo, le missionnaire se trouvait dans un pays soumis à la couronne de Portugal, il s'en aperçut à la sécurité avec laquelle il le traversa. Après trois jours de marche, il arriva à Cassengé, première station portugaise dans cette partie de l'Afrique. C'est un groupe d'une quarantaine de maisons habitées par des marchands européens. Son entrée ne fut rien moins que brillante; ses vêtemens tombaient en lambeaux. La première personne qu'il rencontra lui demanda son passeport et l'invita à le suivre chez le commandant. Livingstone n'avait garde de résister, car il était, dit-il, dans cet état de dénûment où l'on se sent heureux d'être mené en prison et de trouver ainsi le logement et la

nourriture. Le commandant, après avoir pris connaissance de son passeport, le retint à souper. Un des convives, le capitaine Neves, le reçut ensuite dans sa maison, lui offrit la plus généreuse hospitalité, lui fit présent d'un habillement complet, et prit en outre soin de ses vingt-sept compagnons de voyage. Il resta quinze jours dans ce poste avancé de la civilisation européenne entouré de la bienveillance générale. Les habitans se demandaient pourtant entre eux quel pouvait être cet étrange personnage qui leur était tombé du ciel. — Il se dit *missionario*; s'il l'était, parlerait-il aussi ouvertement de sa femme et de ses quatre enfans? C'est un savant, témoin ses instrumens, ses observations astronomiques et ses calculs; c'est un docteur, il donne des consultations, prescrit des remèdes. Un docteur! mais ne voyez-vous pas quelle paire de moustaches il porte et comme il manie un fusil? — Livingstone était tout cela en effet, et par-dessus tout cela un voyageur, comprenant à merveille les multiples exigences de sa tâche. Cette incertitude ne nuisit nullement aux égards que l'on eut pour lui. A son départ, le commandant lui donna un caporal et deux soldats pour le conduire jusqu'à Ambaca, à moitié chemin de la côte. Sans la fièvre, qui redoubla et s'empara aussi des Makololos, le voyage eût été très agréable. La population indigène était toujours empressée, les autorités se montraient généreuses. La route était jalonnée, à des distances de 12 à 16 kilomètres, de cabanes où les voyageurs trouvaient des bancs à claire-voie pour servir de lits, des chaises, une table et une cruche d'eau. Pour des gens qui depuis six mois couchaient sur la terre, ce mobilier était du luxe. A Ambaca, le caporal, qui était d'un noir de jais, ce qui ne l'avait pas empêché de traiter avec mépris ses deux soldats de *nègres* tout le long du chemin, fut remplacé par deux ordonnances. Ambaca, qui a été une ville considérable, est réduite aux proportions d'un simple village où rien ne rappelle l'ancienne splendeur, sauf la maison du commandant, une prison et les ruines d'une église. Le 24 mai, Livingstone arrivait à Golongo Alto, site admirable placé au centre d'un système de montagnes qui semblent être les premières assises du plateau de l'Afrique australe. C'est tout un ensemble de rochers, de pics, de dents, d'aiguilles, qui descendent par étages jusqu'à la plaine, dont la stérilité et le morne aspect font regretter la riche végétation des hauteurs. Enfin le 31 mai, sept mois après son départ de Linyanti, il se trouvait avec sa suite à Saint-Paul-de-Loanda, ville maritime, capitale de l'Angola et chef-lieu des possessions portugaises du sud-ouest de l'Afrique.

Livingstone y resta quatre mois et demi pour refaire sa santé, gravement compromise par la fièvre et les fatigues d'un long voyage. Il fut accueilli avec une grande bienveillance par les autorités et les principales familles de la ville, qui portèrent aussi

beaucoup d'intérêt à ses vingt-sept Makololos. Ceux-ci mirent si bien leur temps à profit qu'ils s'amassèrent un pécule avec lequel ils achetèrent une provision considérable de graines de plantes légumineuses et d'arbres fruitiers dont ils voulaient enrichir leur pays. Quand on sut que le voyageur anglais allait se remettre en route pour traverser l'Afrique de l'ouest à l'est en repassant par Linyanti, les négocians se cotisèrent pour envoyer à Sékélétou un assortiment des articles de commerce de la colonie avec deux ânes pour les porter. La junte des travaux publics y ajouta un cheval et un uniforme de colonel; l'évêque eut de son côté l'extrême politesse de remettre au docteur une lettre de recommandation pour les autorités portugaises du Mozambique. Il partit le 20 septembre et dut consacrer plus d'une année à ce voyage de retour. En quittant l'Angola, il avait accepté la société de marchands nègres qui allaient à Matiamwo (1), capitale des Balondas. Il voulait, utilisant la connaissance qu'ils avaient du pays, étendre vers le nord-est son champ d'exploration; mais la lenteur désespérante avec laquelle ils marchaient, ne faisant en moyenne que 4 kilomètres par jour, ne lui permit pas de réaliser son projet. Craignant d'épuiser ses ressources, il se sépara de ses compagnons de voyage à Cabango, — un des principaux centres commerciaux du Londa sous le 9° 31′ de latitude sud et le 18e degré de longitude est, — pour reprendre la direction du sud-est et rentrer ainsi dans le bassin du Zambèse. Les villages étaient clair-semés et d'un difficile accès. Les sentiers qui les reliaient entre eux étaient fort étroits et souvent cachés sous une herbe épaisse, dure, à lames tranchantes, qui mettait en sang les pieds des Makololos. La vue d'un blanc était un phénomène tout nouveau dans ces régions inconnues et inspirait, surtout chez les femmes, un véritable effroi. Elles se plaçaient pour le regarder derrière les palissades de leurs jardins, et quand il s'approchait, elles se précipitaient dans leurs huttes. Lorsqu'un enfant le rencontrait, il poussait des cris jusqu'à se pâmer. Les chiens s'arrêtaient tout court en le voyant, puis se sauvaient la queue entre les jambes, comme s'ils avaient vu un lion. Les ânes étaient inconnus dans ce pays : aussi, lorsque l'un de ceux que Livingstone menait à Sékélétou se mettait à braire, la terreur était à son comble dans tous les alentours; mais dès qu'on eut franchi la frontière des états soumis aux Makololos, le voyage ne fut plus qu'un triomphe. On sortait en foule des villages pour aller à la rencontre de la troupe, on contemplait les hardis voyageurs comme des ressuscités, car personne n'avait douté qu'ils n'eussent succombé dans leur entreprise. Les questions et les réponses ne taris-

(1) Cette ville donne son nom au chef supérieur du Londa.

saient pas. A Libonta, l'un des compagnons de Livingstone et le plus disert, Pitsané, parla plus d'une heure, au milieu d'un auditoire avide de l'entendre, des grandes choses qu'ils avaient vues. Chemin faisant, ils distribuaient à leurs parens et à leurs amis les graines qu'ils avaient achetées à Loanda. Le docteur avait aussi fait dans une corbeille un semis d'orangers, d'anacardiers, de figuiers, de caféiers, de papayers et d'autres arbustes à baies édibles. Ne jugeant pas prudent d'apporter ces plantes trop au sud, il en fit une petite pépinière dans l'enclos d'un chef sous le 12° 37′ de latitude sud. Les voyageurs arrivèrent à Linyanti en octobre 1855, deux ans après leur départ. Sékélétou convoqua une assemblée générale pour fêter leur heureux retour et recevoir officiellement les présens que le gouverneur et les négocians de l'Angola lui avaient envoyés. Ce fut encore Pitsané qui porta la parole, et il s'en tira avec honneur. Après un tableau animé des merveilles des pays de l'ouest, il affirma avec assurance que, s'ils n'en avaient pas vu davantage, c'est qu'ils étaient arrivés au bout du monde. Au service religieux du dimanche suivant, Sékélétou parut en uniforme de colonel de l'armée portugaise, ce qui contribua fort peu au recueillement de l'assemblée.

V.

Livingstone n'avait cependant accompli que la moitié de sa tâche. Il ne lui suffisait pas d'avoir mis le centre de l'Afrique australe en communication avec l'ouest, il voulait encore le mettre en communication avec la côte du Mozambique à l'est, et ouvrir ainsi une route qui prendrait le sud de ce continent en écharpe. Cette partie de son œuvre était moins considérable que la première, et d'une plus facile exécution. Point d'incertitude quant au chemin à prendre, il n'avait qu'à suivre le Zambèse pour arriver à Quillimane, situé à l'embouchure de ce fleuve et sous la même latitude que Linyanti. Sékélétou, mieux en état de juger de l'utilité de l'entreprise, montra beaucoup d'empressement à seconder le voyageur, et mit à sa disposition une compagnie de cent quatorze de ses sujets, composée de plusieurs groupes appartenant aux différentes tribus riveraines du Zambèse et dont chacun avait sa spécialité. On y remarquait surtout le groupe des nageurs, qui avaient pour mission d'aller détacher de nuit sur la rive opposée des fleuves qu'ils devaient traverser les canots que des chefs malveillans refuseraient de mettre à leur disposition; ces nageurs portaient des rames en guise de carquois. En marche, les groupes conservaient leurs places respectives, et aux repas la séparation était commandée par les mœurs, chaque tribu ayant une manière différente d'apprêter sa nourriture. Le soir, chacun avait sa besogne tracée à l'avance; les uns, attachés au ser-

vice particulier de Livingstone, dressaient sa tente, faisaient sa cuisine, préparaient son lit avec de l'herbe; d'autres allaient chercher du bois, entretenaient le feu une partie de la nuit; un plus grand nombre était chargé de construire les abris, dont il fallait tourner l'ouverture vers l'ouest pour se garantir du vent qui souffle constamment de l'est. Enfin un dernier groupe palissadait le camp pour le soustraire aux visites fâcheuses.

Livingstone se mit en route le 3 novembre 1855. La direction qu'il dut prendre le forçait à traverser un canton infesté de *tsétsés*. Pour ne pas en souffrir et conserver sa monture bovine, il le traversa de nuit; un orage tel qu'on en voit peu dans les pays tempérés le surprit au moment où il y entrait. L'obscurité était absolue. Les nègres s'égaraient ou se jetaient les uns sur les autres. La connaissance des lieux leur aurait été inutile, si de fréquens éclairs n'eussent projeté sur leur route une rapide, mais éclatante lumière. Sorti sans accident de ce double danger, Livingstone longea le Chobé et entra dans le Zambèse, dont il suivit le cours sud-est. En peu de jours, il atteignit cette fameuse cataracte que les Makololos appellent *mosi-oa-tunya* ou fumée retentissante. Elle s'annonce par un bruit sourd semblable à un roulement lointain et continu de tonnerre et par des colonnes de vapeurs, dont le sommet, au moment où il les aperçut, se confondait avec les nuages; blanches à leur base, ces colonnes, en s'épanouissant dans les airs, prenaient une nuance noirâtre. Les bords du fleuve, ainsi que les îles, dont il est embelli, étaient couverts des plus beaux ombrages. Point de confusion dans le tableau : chaque arbre conservait sa physionomie particulière, et plusieurs se détachaient de leurs massifs par les brillantes fleurs dont ils étaient ornés. De gracieux palmiers ouvraient au soleil leur élégant parasol, le *mohonono* argenté se dressait auprès avec cette apparence vénérable qui le fait ressembler au cèdre du Liban, et un peu plus loin le *motsouri* élevait dans les airs son cône élancé, analogue à celui du cyprès, mais couvert de fruits écarlates. Une multitude d'autres arbres rappelaient par leur caractère général et leur feuillage nos plus belles essences d'Europe, et au-dessus de tous l'imposant baobab étendait d'un air protecteur ses bras gigantesques.

Bien que les eaux fussent basses, le fleuve mesurait encore dix-sept cents mètres de largeur. Le voyageur se fit transporter dans une petite île qui surplombe le gouffre. Ce passage, quelque court qu'il soit, ne peut se faire avec sécurité dans la saison pluvieuse; le courant est alors trop rapide pour permettre aux plus vigoureux rameurs de l'affronter sans danger. Même dans les autres saisons, le passeur a soin de mettre son esquif à l'abri d'un malheur en le frottant d'une poudre sacrée, et il déclare en outre que cette poudre

ne conserve sa vertu qu'autant que les voyageurs gardent le silence le plus profond : admirable précaution qui met la prudence sous l'égide de la superstition, car la plus légère distraction du timonier pourrait entraîner le bateau dans l'abîme. Aucune langue, quelque riche qu'elle soit, aucun pinceau, même entre les mains du génie, ne pourrait reproduire ni pour les yeux ni pour l'esprit cette merveille du monde. Le frère de Livingstone, qui a visité cette cataracte en 1860, ne craint pas d'avancer que la chute du Niagara, qu'il connaissait aussi, ne pouvait lui être comparée. Une crevasse de plus de deux cents pieds de large s'étend d'une rive à l'autre. Le fleuve s'y précipite par une chute perpendiculaire de près de quatre cents pieds; or, comme le fond est moins large que l'orifice, l'eau s'y trouve violemment comprimée et produit de splendides colonnes de vapeur qui s'élèvent dans les airs. En plongeant son regard dans le gouffre, Livingstone vit la nappe d'eau, qui était d'abord restée intacte comme une glace convexe, se briser en myriades de fragmens à formes étoilées, et se convertir en une couche neigeuse d'une blancheur éblouissante sur laquelle se dessinaient à droite les vives couleurs de deux arcs-en-ciel. Sur sa gauche, il pouvait suivre les flots impétueux qui se précipitaient en bouillonnant vers l'étroite issue que le travail de la nature leur avait ouverte. Les particules écumeuses qui s'en détachaient brillaient au soleil comme des étincelles électriques. Livingstone était le premier Européen qui eût visité cette cataracte; il se crut donc autorisé à lui donner le nom de chute de Victoria. Elle se trouve sous le 23° 21′ de longitude est et le 17° 51′ de latitude sud.

La contrée, sillonnée de gorges profondes et de rochers à vives arêtes, ne permit pas à Livingstone de suivre le cours du Zambèse. Après avoir fait un semis de pêchers, d'abricotiers et de caféiers dans la petite île où il s'était arrêté, il se dirigea vers le nord-est et entra dans le pays des Batokas, une des fractions de la race nègre la plus déshéritée sous tous les rapports. Ce sont de grands fumeurs de *cannavis sativa*, plante qui, par quelques-uns de ses effets, tient du haschich et de l'opium : elle plonge celui qui en fume dans de grossières hallucinations et surexcite ses instincts sanguinaires. Les frontières de ce pays étaient couvertes de ruines dont quelques-unes attestaient la grandeur des localités détruites. Comme le voyageur était à la tête d'une compagnie bien armée, il jugeait prudent de se faire précéder dans chaque village par deux messagers ayant la mission d'annoncer son arrivée et de déclarer qu'il était l'ami de la paix, qu'il ne venait dans le pays que pour en inspirer l'amour à ses habitans. Ce langage si nouveau trouvait de l'écho dans tous les cœurs. — Quel bonheur, répondait-on à ses messagers, si la guerre allait enfin nous quitter, et si ce blanc parvenait à fixer la

paix au milieu de nous! — Nous n'aurions pas, ajoutaient les femmes, des songes si lugubres; la nuit comme le jour, nous voyons des lances levées sur nos têtes et la mort nous environner.

Le pays s'élevait graduellement à mesure qu'on avançait vers l'est, le sol conservant sa même nuance rougeâtre. Livingstone retrouva, en montant ce plan incliné, les essences d'arbres qu'il avait vues à l'ouest à la même altitude, entre autres le *moshouka*, qu'il avait rencontré dans l'Angola : c'est un arbre d'une vingtaine de pieds de hauteur; les feuilles en sont dures au toucher, luisantes, larges comme la main; le fruit a la forme d'une petite pomme et le goût de la poire. Les naturels lui apportèrent aussi des paniers de *manico;* c'est un fruit de la grosseur d'une noix, mais d'une forme irrégulière, avec une peau cornée qui se divise en cinq loges remplies d'une matière glutineuse fort sucrée; les pepins sont recouverts d'un velouté jaune soyeux. Parmi les autres arbres fruitiers, il remarqua le *motsikiri* pour ses formes élégantes, son beau feuillage touffu, d'un vert foncé, et son fruit huileux.

Le 30 novembre, il atteignit le sommet des hauteurs qui limitent à l'est le vaste plateau de l'Afrique australe. Le sommet est élevé de cinq mille deux cent soixante-dix-huit pieds au-dessus du niveau de la mer. Le flanc oriental est formé de collines rocheuses disposées en étages, qui l'entourent comme autant de contre-forts superposés. Il le descendit sans difficulté ni fatigue et rentra, sous le 26° 2′ de longitude est, dans la vallée du Zambèse, qui avait repris sa splendide parure et son exubérante fertilité; l'eau, l'air, la terre, le dessus, le dessous, tout était plein de vie. Les quadrupèdes de la plus haute espèce étaient si familiers qu'ils se plaçaient sur son chemin pour le voir passer avec sa troupe; il dut souvent les écarter à coups de fusil. En quittant les Batokas, il entra dans la grande tribu des Banyanis, qui diffèrent de leurs voisins par l'étrange figure que se donnent les femmes. Elles se percent la lèvre supérieure et en élargissent le trou jusqu'à ce qu'elles puissent y insérer un coquillage, ce qui leur donne quelque ressemblance avec le canard. Livingstone, en traversant ce pays, eut quelque peine à éviter tout fâcheux conflit avec les habitans; il y réussit cependant et arriva le 14 janvier 1856 à Zambo, ancien comptoir portugais. C'est par erreur que toutes les cartes modernes portent encore Zambo comme une ville placée sous la domination du gouvernement de Lisbonne; cette factorerie n'existe plus depuis longtemps : Livingstone n'y a trouvé que les ruines d'une dizaine de maisons et d'une église. Près d'un pan de mur de ce dernier bâtiment est une cloche fêlée que les indigènes appellent encore « le tambour du devoir. » Malgré son heureuse position au confluent du Langwa et du Zambèse, Zambo doit être rayé des cartes de l'Afrique; mais si les géographes

tiennent à le conserver comme village africain, qu'ils le placent sous les 15° 37′ 22″ de latitude sud et le 28° 12′ de longitude est.

La rive droite du Zambèse est riche en minerais de fer, et les sources y roulent des paillettes d'or; le district de Chiowa a la réputation de renfermer des mines d'argent; cependant Livingstone ne découvrit pas trace de ce précieux métal. Le sol était dans de certaines places couvert de tronçons d'arbres fossiles, les uns debout et d'autres couchés. Un de ces arbres avait quatre pieds huit pouces de diamètre; le bois en avait dû être très tendre, car il ne comptait que six cernes dans un pouce, ce qui lui donnait cent soixante-huit ans. Il trouva aussi des fragmens de palmier convertis en oxyde de fer, et dont les pores étaient remplis de silice pure. Ces arbres fossiles s'enfonçaient dans un grès tendre qui renferme des bancs de cailloux roulés. Ce grès forme le sous-sol rocheux de toute la contrée qui s'étend du Zambèse jusqu'aux gorges de Lupata, sur un espace de cent lieues, et se trouve identique à celui que l'on rencontre dans les zones correspondantes de l'ouest. Dans un endroit où le rocher a été violemment soulevé par un mouvement turgescent de l'intérieur, il découvrit une mince couche de houille sous un banc de galets.

Bien que le docteur s'approchât des établissemens européens, le pays conservait son caractère sauvage. Les hyènes tigrées y étaient en si grand nombre que les habitans avaient été contraints de construire leurs huttes sur un échafaudage; ces hyènes sautent sur les personnes endormies et leur déchirent le visage : un des hommes de la troupe avait perdu de cette manière la lèvre supérieure. Le 3 mars 1856, le docteur arrivait à Tété, premier établissement portugais du Mozambique, et remit la lettre de l'évêque de Saint-Paul-de-Loanda au commandant de la place, le major Sicart. Cet officier lui fit le meilleur accueil, le reçut dans sa maison et prit soin de ses compagnons de voyage. La ville de Tété est bâtie sur le penchant d'une colline dont le Zambèse baigne le pied. Son fort, dans lequel se trouvent quelques canons en assez bon état, la protége contre les attaques des indigènes. Elle pourrait contenir quatre mille habitans, mais elle n'en a que la moitié, et dans ce nombre on ne compte que vingt Portugais. Pendant une période assez longue, cette colonie était une source de richesses pour la mère-patrie; elle lui expédiait une grande variété de grains, du café, du sucre, de l'huile, de l'indigo, de l'ivoire et de la poudre d'or; mais les causes qui ont arrêté les développemens des colonies portugaises de l'ouest ont agi avec plus de puissance sur celles de l'est. La traite surtout, dont les bénéfices étaient énormes, a porté un coup fatal à l'agriculture, et a rendu les naturels défians et cruels. A plusieurs reprises, ils ont cherché à expulser les étrangers

de leur pays. Une première fois ils ont pris et détruit la ville, à l'exception de l'église, où les femmes et les enfans s'étaient réfugiés; une autre fois ils se sont bornés à dévaster les plantations et les jardins des Européens. Dans un milieu aussi tourmenté, il était impossible à un commerce régulier de prendre racine.

La contrée qui environne Tété est entrecoupée de collines et de montagnes boisées jusqu'au sommet, ce qui donne au paysage un aspect des plus rians. Le sol des vallées est fertile et pourrait fournir à l'exportation d'abondans produits: mais c'est par ses richesses minérales que ce pays est remarquable. Les sables de la plupart de ses cours d'eau sont aurifères. L'on compte dans un rayon peu étendu six localités où des lavages d'or sont encore en pleine activité. La roche de la montagne de Maganja est si tendre que les femmes la réduisent en poudre pour la laver et en extraire le précieux métal. Les sables de Manica, à l'est de Tété, passent pour les plus productifs; l'or s'y trouve quelquefois en grains de la grosseur du blé. Quelques voyageurs ont avancé que cette province était l'ancien Ophir de Salomon. Des débris d'un âge incertain et d'un caractère équivoque découverts par des missionnaires ont contribué à lui donner cette renommée. Le lavage est entre les mains des indigènes, qui n'y ont recours que pour se procurer le peu de vêtemens dont ils se couvrent. Ils apportent l'or dans des tuyaux de plume d'oie, pour chacun desquels ils demandent vingt-quatre mètres de calicot. A l'or il faut ajouter le fer, qui est en grande abondance dans ces régions et dont la qualité est excellente. Les habitans le préfèrent même au fer européen, parce qu'il est plus malléable; ils extraient du sol avec des bâtons à pointes ferrées le minerai, qui est à fleur de terre et très riche; ils le travaillent avec un outillage qui remonte aux premiers rudimens de la science métallurgique.

Le fer est ici, comme dans d'autres contrées, associé dans les entrailles de la terre avec le combustible dont l'homme a besoin pour lui donner, en le désagrégeant des autres matières, les qualités qui en font un métal si précieux. Tété se trouve dans la partie méridionale d'un bassin houiller dont l'étendue et les richesses sont encore indéterminées. Sur les renseignemens du commandant portugais, Livingstone se rendit dans une vallée arrosée par un affluent du Zambèse appelé Lofoubou, et découvrit, dans un banc de grès qui surplombait une autre rivière, deux veines de charbon épaisses l'une d'un pied, l'autre de cinq. Sur la rive droite du Lofoubou, près d'un autre petit affluent, était encore à découvert un lit de charbon dont il ne put mesurer l'épaisseur, parce que l'eau le cachait en partie. Plus au nord, la houille affleure le sol. A ces ri-

chesses exceptionnelles il faut ajouter des sources d'eaux minérales. Livingstone en visita une au nord-ouest de Tété; l'orifice par lequel l'eau jaillissait avait un pied de diamètre; tout autour était une multitude de petits trous qui servaient d'ouvertures supplémentaires. Des bulles d'air sortaient incessamment de l'orifice, et en éclatant émettaient une vapeur âcre qui prenait à la gorge. Cette eau, qui donnait 70° de chaleur, contenait en dissolution un peu de sel qu'elle dépose, au profit des indigènes, sur le lit pierreux où elle coule.

Le 22 avril 1856, Livingstone, laissant à Tété son escorte de Makololos, s'embarquait sur le Zambèse pour retourner en Europe. Le 24, il atteignit les gorges de Lupata, formées par une chaîne de rochers qui s'est rompue pour donner passage au fleuve et ne lui laisse qu'une largeur de 250 mètres entre deux murailles de 700 pieds de haut. Après une navigation de quatre jours, il arrivait à Séna, seconde station des Portugais. C'est un pauvre village qu'un fortin mal entretenu ne parvient pas à protéger contre les entreprises des indigènes, qui viennent percevoir un tribut jusque sous ses canons rouillés. Le commandant est obligé de fermer les yeux sur leurs arrogantes prétentions, sachant que la compagnie de noirs qui est sous ses ordres s'enfuirait au premier coup de fusil. Au reste, le pays tout entier entre Tété, Séné et Quillimane a échappé à la domination des Portugais. Bien loin de leur être soumis, les indigènes les considèrent comme leurs tributaires, et prélèvent un droit de navigation sur chaque bateau qui remonte le fleuve. Le 11 mai, Livingstone reprit sa route par le Zambèse, qui reçoit sur sa rive gauche un affluent de première grandeur, le Shiré. Le fleuve était bordé de chaque côté d'une riche variété de plantes aquatiques parmi lesquelles dominait le macre ou la châtaigne d'eau. Le 20, il arrivait à Quillimane, sur la côte du Mozambique, d'où il s'embarqua le 12 juillet pour l'Angleterre. Cinq mois après, il se reposait dans le sein de sa famille et au milieu de ses amis.

VI.

La géographie tient une grande place dans les préoccupations des Anglais; ils en suivent la marche progressive et en enregistrent les triomphes avec un vif intérêt. Dominés par des tendances et des besoins qui ont leur origine dans la situation exceptionnelle de leur pays, l'on comprend quelle chaleureuse réception ils durent ménager à l'intrépide voyageur qui venait d'ouvrir un champ si vaste à leur activité. La Société royale de géographie, les associations religieuses, les corps savans l'accueillirent avec faveur et lui témoi-

gnèrent leur reconnaissance. Le gouvernement s'associa lui-même à ce mouvement, et pour le seconder dans son désir de poursuivre ses travaux d'exploration, le nomma au poste de consul à Quillimane. Lord Clarendon, alors à la tête des affaires extérieures, lui confia la mission d'augmenter les connaissances géographiques qu'il avait acquises sur l'Afrique centrale et orientale, d'étudier avec soin les richesses minérales et agricoles de cette région et de stimuler le zèle des indigènes pour qu'ils s'adonnassent à la culture de la terre et à la production des matières premières qu'ils pourraient échanger contre des tissus anglais. Le ministre mit à sa disposition un vapeur et lui fournit les moyens de s'associer des hommes instruits et de remplir convenablement son mandat. Le docteur, en se remettant en route, n'était donc plus ce voyageur pauvre et isolé n'ayant pour guide que son zèle, pour appui que des chefs sauvages, pour ressources que leur générosité, pour moyens d'existence que la chasse et les présens des naturels; il allait rentrer dans les eaux du Zambèse revêtu d'un caractère officiel, monté sur un navire de l'état et à la tête d'une expédition considérable.

Ce dernier voyage de Livingstone a duré de 1858 à 1864. Bien qu'il l'ait entrepris sous des auspices aussi favorables, il déclare lui-même que le but du gouvernement n'a pas été atteint. Le mauvais vouloir des autorités portugaises et la guerre fomentée et dirigée par des marchands d'esclaves ont paralysé ses efforts. Le nombreux personnel qui l'accompagnait a d'ailleurs gêné ses mouvemens, éparpillé son temps, absorbé une partie de ses forces. Son bâtiment faisait eau de toutes parts, la machine se détraquait, la chaudière se fêlait, il fallait bourrer le foyer de bois d'ébène pour avancer, à la grande douleur du chauffeur, qui aurait bien voulu vendre son combustible aux négocians de Londres. Livingstone demanda aussitôt à son gouvernement un autre vapeur qui n'arriva qu'au bout de deux ans. Ce *steamer* tirait cinq pieds d'eau, était souvent ensablé; il resta une fois six semaines échoué sur des hauts-fonds. Dans le Zambèse, les courans changent souvent de place; aussi, en l'absence de pilotes spéciaux, jugeait-on prudent de ne remonter que lorsque les eaux étaient hautes, et d'attendre la crue prochaine pour redescendre, ce qui prenait des mois entiers. Il entrait tout naturellement dans les attributions de Livingstone de pourvoir à la nourriture de sa suite et de veiller au bien-être de tous. La fièvre sévit maintes fois sur son équipage, et pendant quelques jours il ne lui resta qu'un seul homme valide. Tous ces travaux stériles, toutes ces difficultés brisèrent son voyage en une multitude de tronçons qu'il faut souder pour le présenter dans son ensemble et dans ses résultats.

Le docteur partit le 10 mars 1858 sur le vapeur colonial la *Perle*. Malgré quelques jours de relâche au Cap, il était déjà au mois de mai en face de Quillimane, port maritime sur la prétendue branche du Zambèse que les Portugais appellent encore Bocca di Rio. Cette ville, qui aurait dû devenir une place de premier ordre, est tombée au rang d'une localité insignifiante. Bâtie sur un terrain boueux et entourée de marais et de rizières, elle offre un séjour malsain. Le golfe au fond duquel elle s'élève est séparé de la mer par une barre qui en rend l'entrée dangereuse.

L'on croyait que le Zambèse se déchargeait dans l'Océan indien par deux branches principales, qui formaient avec la mer un triangle équilatéral dont chaque côté mesurait une centaine de kilomètres. La branche septentrionale sur laquelle est construite Quillimane passait pour l'embouchure du fleuve. Une carte sortie il n'y a pas longtemps des bureaux du ministère des colonies portugaises la donne encore comme telle; c'est une erreur. Livingstone prouve que cette branche est indépendante du fleuve, car elle a dans les eaux basses de véritables solutions de continuité avec lui. Elle est alimentée par quatre affluens qui viennent du nord; aussi porte-t-elle parmi les indigènes un nom particulier, le Couacoua. Ce n'est que dans la saison pluvieuse qu'elle se relie au Zambèse par des canaux naturels qui se cachent au milieu d'un fouillis épais de plantes marines. Le vrai Zambèse est la branche qui coule au sud et se décharge dans la mer par cinq bouches principales, en formant un delta d'environ 40 kilomètres de base. En face de ces bouches sont des ensablemens considérables que le fleuve cherche à tourner par des courans latéraux dont les issues exercent la sagacité des marins, aucune bouée ne les signalant à leur attention. Les autorités coloniales, qui favorisaient la traite, avaient tout intérêt à cacher aux croiseurs les véritables bouches du Zambèse par où les marchands faisaient passer leurs produits humains.

L'expédition entra dans le fleuve par la plus large de ses issues, appelée le Kongona, et navigua pendant une trentaine de kilomètres au milieu d'un épais fourré de palétuviers. Des fougères d'une dimension inconnue, des palmiers nains, des dattiers sauvages s'entremêlaient aux mangliers. L'hibiscus ombreux avec sa fleur d'un blanc soufré se groupait en massifs. Des goyaviers et des limoniers sauvages s'espaçaient comme pour laisser au palmier à spirale (*pandanus*) pleine liberté d'élever dans les airs sa cime allongée qui rappelait aux voyageurs européens les clochers de la patrie. Cette première zone franchie, ils entrèrent dans des plaines immenses couvertes d'une herbe épaisse, serrée et tellement haute que le chasseur le plus résolu n'aurait pu y pénétrer. On la brûle

en juillet. Aucun arbre ne peut y prendre racine à l'exception du borasse et du gaïac, qui seuls traversent sans périr, grâce à un bois exceptionnellement dur, ces incendies annuels. Le sol est d'une richesse sans égale; les quelques portions cultivées par les indigènes en donnent d'abondantes preuves. Cette région du Zambèse inférieur, qui embrasse une étendue de 120 kilomètres sur 80, serait surtout propre à la culture de la canne à sucre. Entre les mains d'une population intelligente et active, elle pourrait fournir du sucre à l'Europe tout entière.

On arriva enfin à Tété, où le docteur avait installé, avant son départ en 1856, sa compagnie de Makololos. Livingstone apprit avec chagrin que trente d'entre eux étaient morts de la petite vérole et que six avaient été assassinés. La nouvelle qu'ils allaient revoir leur patrie ne fut pas accueillie avec joie par tous ses compagnons. Plusieurs avaient épousé des femmes esclaves, et l'un d'entre eux avait gagné la sienne par son habileté à la danse. Livingstone leur déclara qu'ils étaient libres de rester si bon leur semblait, mais tous voulurent le suivre au moment du départ. Ce premier élan passé, la désertion se mit dans les rangs, et soixante seulement revirent leur pénates.

Ce voyage, dans lequel Livingstone longea presque toujours le fleuve, ne fit que le confirmer dans ses premières impressions. Le pays qu'arrose le Zambèse est un des plus favorisés de la terre. Les richesses minérales de ces régions sont plus considérables qu'il ne l'avait d'abord pensé. Quand il traversa les plaines de Chiowa, il découvrit le long de la route de nombreuses veines de charbon, et dans le lit d'une rivière il en vit des blocs d'un volume considérable que le courant y avait entraînés. Après trois mois de marche, il arriva à Séchéké, où se trouvait alors Sékélétou. Ce jeune homme si intelligent, qui avait si puissamment aidé le voyageur dans l'accomplissement de ses grands projets, était atteint de la lèpre. Humilié, aigri, irrité, il se croyait victime de quelque maléfice et était devenu cruel et soupçonneux. Livingstone resta quelque temps auprès de lui sans pouvoir apporter un notable soulagement à ses maux et se rendit ensuite à Linyanti, qu'il avait quitté huit ans auparavant. Le crieur public annonça son retour aux habitans de la ville de fort grand matin sous cette forme pittoresque : « J'ai eu un songe! un songe! un songe! Vous, mes chefs Mosale et Pekonmiani, ne vous découragez point, et que vos cœurs ne se troublent point! Mais croyez aux paroles du *monare* (du docteur), car son cœur est aussi blanc que le lait envers les Makololos. J'ai songé qu'il arrivait et que la tribu vivrait, si vous priez Dieu et prêtez l'oreille aux paroles du monare. » La première heure des réceptions passée, il se rendit à

l'endroit où il avait mis à l'abri son wagon et le retrouva intact, à l'exception d'une des roues qui avait été détruite par des fourmis blanches. Sa pharmacie, ses livres, ses instrumens, rien n'avait souffert. Les naturels exprimèrent de la manière la plus touchante le bonheur qu'ils auraient eu de voir Mme Livingstone et ses enfans : « sommes-nous donc condamnés à ne plus connaître d'eux que leur nom? »

Après un mois de séjour dans ces lieux qui lui rappelaient de si précieux souvenirs, il se sépara de ses amis et de Sékélétou, que sa maladie conduisit au tombeau en 1863; il reprit le chemin du Bas-Zambèse et résolut d'explorer le bassin secondaire du Shiré, un des affluens les plus considérables du fleuve. Cette rivière arrose la vallée de Maganja, et bien que son confluent avec le Zambèse ne soit qu'à 160 kilomètres de la côte et au centre même des possessions portugaises, son cours n'avait été étudié par aucun Européen. Les riverains, munis d'armes empoisonnées, expulsaient tous les étrangers qui essayaient de pénétrer dans leur pays.

Le Shiré est moins large que le Zambèse, mais plus profond. Livingstone en suivit les méandres sur son vapeur, pourchassant les nombreux hippopotames qui ne se dérangeaient pas devant ce nouveau-venu dans leur domaine. Les crocodiles, mieux avisés, arrivaient en masse pour le voir, mais à quelques pieds du navire ils jugeaient prudent de se retirer. Les naturels, ne sachant que penser de cette étrange embarcation et croyant à une attaque, se montraient sur la rive tout prêts à lancer leurs flèches mortelles sur les étrangers. Le chef avait ordonné aux femmes et aux enfans de s'éloigner et avait massé auprès de lui un corps considérable. Arrivé près de son village, le docteur reçut l'ordre de s'arrêter; il descendit de son navire et alla faire connaître au chef indigène la nation à laquelle il appartenait et la nature de la mission qu'il avait à remplir. Cette courageuse démarche eut un plein succès, il gagna l'amitié de ce chef et de ses sujets, qui se mirent sans délai à lui apporter des provisions.

Le bassin du Shiré, qui se trouve entre les 11e et 18e degrés de latitude sud, et dont le 32° 30′ de longitude est forme à peu près la ligne médiane, renferme tous les élémens d'une nature privilégiée. Vastes plaines, collines à formes arrondies et couronnées de citronniers et d'orangers sauvages, montagnes de quatre à six mille pieds d'altitude, boisées jusqu'au sommet, nappes d'eau de toutes grandeurs, ravins, ruisseaux, torrens, sources d'eau chaude sulfureuse, marais, vrais jardins de plantes aquatiques, un réservoir auprès duquel on compte jusqu'à huit cents éléphans, une faune et une flore d'une richesse étonnante, — voilà ce que vit Livingstone. Il erra au

milieu de cette belle nature sur un espace de 200 kilomètres, et, arrivé sous le 15°30′ de latitude sud, il fut arrêté par une suite de chutes d'une grande magnificence; elles sont au nombre de neuf, cinq grandes et quatre petites; elles embrassent une distance de 60 kilomètres. Les inclinaisons de ces chutes varient en général de 20 à 45 degrés, mais la plus forte en a 75. L'eau de celle-ci tombe de 100 pieds de hauteur dans un espace de 300. C'est une cascade vraiment féerique : la somme de ces cataractes s'élève à 1,200 pieds.

Livingstone laissa son navire à Chebiza au pied de la première cataracte et s'achemina vers l'est en inclinant par degrés vers le nord. Les naturels étaient inquiets, soupçonneux, peu disposés à lui fournir des vivres et des guides. Ils ne pouvaient comprendre ce que venait faire ce blanc avec sa suite. Enfin, après un bon mois de navigation et de marche, il eut le bonheur de se trouver le 18 avril 1859 en face d'une belle nappe d'eau; c'était le lac Shirvah, long de 100 à 125 kilomètres et large de 30. Ce lac est à 1,800 pieds au-dessus du niveau de la mer; l'eau en est légèrement saumâtre et a le goût d'une légère solution de sulfate de magnésie, il est très poissonneux et fourmille de sangsues; une ceinture de roseaux en dessine les contours, et le bassin dans lequel il repose est des plus pittoresques. Pendant que le docteur en étudiait la partie sud-ouest, les indigènes lui apprirent qu'il y avait un autre lac infiniment plus vaste qui se trouvait à une courte distance au nord. Il ne jugea pas prudent néanmoins de continuer son voyage et préféra, en revenant sur ses pas, faire comprendre aux naturels que son passage ne devait leur inspirer aucune crainte. Il se remit en route le 28 août. Comme on lui avait assuré que le Shiré sortait du lac dont il désirait faire la découverte, il n'avait qu'à suivre la rivière, qui venait du nord-est. Son voyage ne fut d'abord qu'une ascension assez pénible. Le bassin supérieur du Shiré est à 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Les villages construits dans ces lieux vraiment pittoresques étaient protégés par une haie épaisse d'euphorbe vénéneux, à l'ombre de laquelle aucune herbe ne peut pousser; ils étaient ainsi à l'abri des attaques de leurs ennemis et de tout incendie. De beaux arbres en ornaient l'entrée. Les indigènes sont industrieux, ils travaillent le fer, filent et tissent le coton, sont d'habiles vanniers et cultivent bien la terre. Le sol est riche en millet, sorgho, pois, arachides, ignames, riz, citrouilles, concombres, cassave, patates, tabacs de plusieurs variétés, et en coton dont la qualité, au dire des experts de Manchester, ne laisse rien à désirer.

Au 14° 43′ de latitude sud, la rivière s'élargit subitement et forme

le lac Pamalombé. Il a de 16 à 20 kilomètres de long sur 8 ou 10 de large. Ses rives sont basses et entourées d'une épaisse muraille de papyrus, haute de dix à douze pieds, qui intercepte la circulation de l'air et rend l'atmosphère de tout le lac fort malsaine. Le surlendemain, le 16 septembre 1859, Livingstone découvrit le lac Nyassa (1), dont la pointe méridionale touche au 14° 25′ de latitude sud et qui s'allonge entre les 31° 40′ et 35° de longitude est. Ce lac a la forme d'une botte et mesure de 80 à 100 kilomètres de largeur à sa partie nord sur 300 de longueur. Au dire des naturels, aucun affluent considérable n'y entre au nord. Il est très profond, fort orageux et sujet à des variations périodiques de niveau. Les rives occidentales, les seules que Livingstone ait explorées, sont découpées en une multitude de baies de formes identiques qui ont un fond de galets et une plage sablonneuse. Il se couvre en de certaines saisons de nuages que le voyageur avait d'abord pris pour la fumée d'un immense incendie, mais à son grand étonnement il reconnut qu'ils étaient composés de petits insectes ailés dont les naturels sont friands. Ils les recueillent, les font bouillir et les convertissent en d'épais gâteaux dont le goût se rapproche de celui de la sauterelle salée. Au nord, les montagnes plongent dans l'eau et y reflètent leurs flancs ombragés. Elles s'en écartent graduellement et laissent au midi une plaine de 16 à 20 kilomètres de largeur. Les parois de ce splendide bassin sont étagées et couvertes jusqu'à une hauteur considérable de la plus vigoureuse végétation. La population riveraine est une des plus denses de l'Afrique australe; elle est ichthyophage et se montre très habile dans l'art de la pêche. La curiosité de ces Africains était surexcitée à un point extrême. Ils accouraient en foule pour voir les *chirombo* (les bêtes sauvages), surtout aux heures où ceux-ci prenaient leur repas. Livingstone fit trois excursions dans le bassin de Nyassa, en 1859, 1861 et 1863. Comme les marchands d'esclaves qui viennent de l'intérieur traversent le lac dans sa partie la plus étroite pour transporter leurs victimes à la côte du Mozambique, il avait pensé que le meilleur moyen de porter un coup mortel à ce criminel trafic dans ces contrées serait d'établir une croisière sur le Nyassa. Il avait donc fait construire un petit vaisseau qui pouvait se monter et se démonter à volonté, construction que la solution de continuité de la rivière aux cataractes de Murchison (2) rendait nécessaire; mais au moment

(1) Le docteur Roscher, parti de Zanzibar dans le courant de l'automne de la même année, découvrait ce lac à sa partie nord-est le 19 novembre, c'est-à-dire deux mois après. On sait que ce voyageur a été assassiné par les naturels peu de jours après avoir fait cette belle découverte.

(2) Nom que Livingstone a donné aux rapides du Shiré en témoignage de respect et

où ce navire, divisé en vingt-quatre sections, allait être transporté dans le bassin supérieur du Shiré pour être lancé sur le lac, le docteur reçut une lettre de lord Russell, qui rappelait l'expédition en Angleterre, où il arriva lui-même le 20 juillet 1864.

Ce dernier voyage de Livingstone n'a pas eu des résultats aussi brillans que les précédens, et il a été assombri par des épreuves terribles. Mme Livingstone était venue rejoindre son mari dans les premiers jours de 1862. Née et élevée au sud de l'Afrique et faite à ce climat, elle pouvait espérer de rendre à son mari la vie d'explorateur moins pénible, mais à peine avait-elle mis les pieds sur sa terre natale que la mort la choisissait pour victime; Livingstone dut lui creuser une tombe sous un baobab au bruit des flots indifférens du Zambèse. Cette mort ne fut pas la seule que l'expédition eut à déplorer. M. R. Thornton, géologue de mérite et voyageur distingué, mourut de fatigue et de privations en se rendant à Tété après avoir pris part à la belle expédition où le baron Van der Decken fit l'ascension du Kilimandjaro (1). Sur neuf missionnaires envoyés par la Société des missions de Londres, sept succombèrent aux meurtrières influences du climat et aux fatigues de leur apostolat. Enfin le chef d'une expédition de missionnaires et de savans envoyée par les universités d'Oxford et de Cambridge pour fonder des établissemens dans cette admirable vallée du Shiré dont la découverte avait ému toute l'Angleterre, le vénérable évêque Mackensie, succomba avec un de ses compagnons dans un voyage entrepris pour les intérêts de la colonie naissante.

Onze tombes creusées en moins de trois ans par le dévouement au devoir, à la science, à la foi! Pertes inutiles, dévouement stérile, dira la prudence vulgaire. Ah! c'est au prix de semblables sacrifices que s'accomplissent les conquêtes d'une civilisation supérieure. Les tombes de ces martyrs ouvrent aux peuples de l'Occident des horizons dont ils n'avaient pas soupçonné l'existence. Il en faudra creuser plus d'une encore avant que la race mélanienne, qui inspire à Livingstone tant d'intérêt, entre dans le grand courant des nations plus avancées, et soit définitivement acquise à la religion et à la civilisation féconde des Européens.

C. CAILLIATTE.

de reconnaissance pour l'honorable président de la Société royale de géographie de Londres.

(1) Les travaux d'exploration du baron van der Decken en Afrique ont eu une triste fin. Ce savant voyageur a été assassiné, avec son compagnon et ami le docteur Link, dans les premiers jours d'octobre 1865, à Berdera, sur le Jouba, dans le pays des Somalis.

LA

CRITIQUE CONTEMPORAINE

EN ANGLETERRE

MATTHEW ARNOLD

I. *Essays in Criticism*, London 1865. — II. *Lectures on translating Homer*, London 1864, etc.

Supposons une grande et puissante nation professant une confiance illimitée dans la liberté, et que deux siècles d'une prospérité inouie ont récompensée de cette confiance. De grands partis, aussi vieux que cette liberté même, s'y sont formés, ils gouvernent avec elle et par elle; c'est sur elle qu'est fondée, pour cette nation, toute idée d'autorité, ou plutôt autorité et liberté sont devenues synonymes. Que sera le rôle de la critique au milieu d'une telle situation?

S'il est vrai que la littérature se façonne et s'organise sur le modèle de la société qui lui sert de moule en quelque sorte, la critique ne pourra manquer de se diviser en autant de partis que la nation elle-même. Elle sera par exemple whig, tory et radicale, si cette nation est l'Angleterre. La liberté dont elle jouira sera limitée par les intérêts du parti dont elle sera solidaire; mais cette limite aura du moins son avantage : les lettres ne demeureront pas sans règle; elles

ne seront pas entièrement livrées à la fantaisie, au charlatanisme, aux cupidités impudentes.

Mais supposons encore que dans ce même pays le vaste et légitime développement de la liberté fractionne les grands partis et multiplie les sectes politiques, religieuses, économiques. Il n'y aura bientôt plus seulement une critique tory, whig ou radicale; il y aura une critique anglicane, dissidente, catholique, positiviste, britannique, irlandaise, que sais-je encore? Toutes les théories trouveront sans doute leurs défenseurs dans le conflit général : cette variété de nuances assure à chaque plume l'indépendance, à la condition qu'elle fasse le choix d'un drapeau; mais où sera la vraie critique, celle qui n'a pour but et pour drapeau que la vérité? Elle seule sera dépouillée de son patrimoine de liberté, et elle devra faire ce sacrifice sans aucune compensation : les grands partis venant à se briser, il n'y a plus ni frein ni règle pour les lettres. Plus de limites à l'excentricité, aux fantaisies vulgaires, à l'esprit mercantile en littérature, du jour où la bride est lâchée au caprice, à l'entêtement personnel, au *self-will*, qui de l'aveu de nos voisins est le fond du caractère anglais, comme le *self-government* est le fond de leur constitution. En un mot il n'y aura plus de gouvernement de la littérature.

A cette situation qui, si l'on en croit M. Matthew Arnold, est exactement celle de la critique anglaise, il n'y a qu'un remède, la littérature se gouvernant elle-même, c'est-à-dire la critique affranchie de tout esprit de parti, et l'établissement d'une règle, d'une loi littéraire. Liberté de la critique, autorité de la critique, voilà en deux mots M. Matthew Arnold tout entier. Quelle que soit la nouveauté de ses idées, elles ne sont pas sans précédens, et lui-même a ses devanciers. Libéral, érudit, il suit des traditions. Quelles sont les origines philosophiques et savantes du talent de M. Arnold? Il faut s'en informer d'abord; nous viendrons ensuite à l'analyse des doctrines du critique et aux principaux jugemens qu'il a semés ça et là dans ses écrits.

I.

Le nom d'Arnold est populaire dans les classes cultivées de l'Angleterre; le père de M. Matthew Arnold, mort il y a plus de vingt ans, était appelé couramment, simplement « le *bien-aimé* docteur Arnold, » épithète accordée à la mémoire d'un maître et d'un professeur qui avait en lui quelque chose de Royer-Collard et beaucoup de Rollin. Ce nom n'est pas ignoré des lecteurs de la *Revue;* ils connaissent également les ingénieuses recherches du père et les

poésies du fils (1). Pour nos voisins, on devine aisément que ce nom rappelle toute une chaîne de souvenirs, et que la comparaison du fils au père doit se faire d'elle-même à chaque instant. Dans une étude sur Marc-Aurèle, M. Matthew Arnold nous met sur la voie de ce rapprochement. Tandis qu'il avoue, non sans grâce, qu'un traducteur nouveau du philosophe-empereur lui rappelle le docteur bien-aimé dans sa méthode d'interpréter ces éternels anciens, non pas seulement pour l'usage classique et scolaire, pour les thèmes et versions des enfans, mais pour le profit et la nourriture morale des hommes, il nous laisse deviner l'empreinte qu'il a gardée de la parole paternelle. N'y a-t-il pas le retentissement discret d'un souvenir filial dans cette page que je crois bon de traduire entièrement? Matthew Arnold ne pensait-il pas à son père et à l'école de Rugby quand il l'a écrite?

« Il faut l'avouer, Marc-Aurèle a ce trait particulier qu'il est irréprochable, mais qu'en un certain sens il a mal réussi. Dans son portrait, assurément très beau, il y a quelque chose de triste, de circonscrit et d'inefficace. Pour avoir un fils tel que Commode, on ne saurait lui adresser un blâme; mais il a été malheureux. Les dispositions, le tempérament, sont choses inexplicables; il est des natures sur lesquelles la meilleure éducation, les meilleurs exemples sont perdus. D'excellens pères peuvent laisser, sans qu'ils aient de reproches à se faire, des fils incurablement vicieux. Souvenons-nous aussi que Commode demeura, à l'âge dangereux de dix-neuf ans, maître du monde, tandis que son père, à ce même âge, commençait un apprentissage de sagesse, de travail, de possession de soi-même, qui devait durer vingt ans, abrité sous l'exemple et l'enseignement de son oncle Antonin. Commode était un prince fait pour être mené par des favoris, et s'il est vrai, comme on le rapporte, qu'il laissa les chrétiens tranquilles durant tout son règne, et que l'on doive attribuer cette douceur à l'influence de sa maîtresse Marcia, il semble qu'il eût pu être conduit vers le bien comme vers le mal. Pour une telle nature, être laissé à un âge critique avec l'absolu pouvoir et sans aucun bon conseil ni direction, était doublement fatal. Cependant on ne peut s'empêcher de regretter que l'exemple de Marc-Aurèle n'ait pas eu plus de force sur son fils unique, de penser qu'une telle vertu aurait dû être accompagnée de l'ardeur qui soulève les montagnes, et qu'une telle ardeur aurait pu gagner même le cœur de Commode. Le mot d'inefficacité revient une seconde fois à l'esprit : Marc-Aurèle sauva son âme à lui par sa justice, mais il ne fut pas capable de plus. Heureux qui peut faire autant que Marc-Aurèle! mais plus heureux qui peut faire davantage! »

Il n'est pas permis à tout le monde d'écrire cette page, et il semble que pour en avoir l'idée, pour y mettre la grâce et le charme,

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1854 et la *Revue* du 1er octobre 1856.

il faut avoir été, comme M. Matthew Arnold, orphelin à vingt ans d'un père qui était un chrétien rempli de l'antiquité, comme Marc-Aurèle était un ancien tendant au christianisme; il faut avoir senti près d'un tel maître cette chaleur d'âme qui se communique et enlève.

Après l'influence paternelle, il n'en est pas qui se trahisse plus visiblement chez M. Matthew Arnold que celle de Coleridge. Il est rare qu'un homme dépourvu de toute autorité extérieure, poète dans sa jeunesse, philosophe à sa manière dans sa maturité, critique à ses heures et par caprice, exerce une influence qui se prolonge durant plusieurs générations; mais nous avons le témoignage de M. Matthew Arnold lui-même sur cette action réelle et actuelle de Coleridge. « C'est, dit-il, un aiguillon qu'il a fait sentir à tous les esprits capables de le comprendre dans la génération qui croissait autour de lui. Son influence doit durer aussi longtemps que le besoin auquel elle répond existera. Quand par la cessation de ce besoin l'influence aura cessé, la mémoire de Coleridge, en dépit de la déconsidération, de la répugnance même qu'il peut, qu'il doit inspirer, demeurera toujours entourée de cet intérêt, de cette gratitude, qui s'attachent à la mémoire de ceux qui ont été des fondateurs. »

L'aiguillon de la parole de Coleridge était ce besoin de la vérité qui détourne des voies communes où elle n'est pas, des chemins de traverse qui en éloignent, et cherche la voie directe où elle nous attend, cachée et obscure. Par les voies communes, Coleridge entendait l'empirisme, qui fait régner dans l'état la pensée utilitaire, dans la philosophie la doctrine positiviste, dans la religion l'interprétation littérale de la Bible et la simple pratique de la morale. A tous ceux qui sentent le noble besoin de la vérité pour elle-même, non pour son utilité pratique, Coleridge et ceux qui l'ont écouté et suivi ont fait concevoir un mépris caractéristique, une aversion originelle et irrévocable pour l'école de Bentham. Celle-ci, en les payant de retour, en les poursuivant de ses critiques, rend un témoignage involontaire à leur influence saine et élevée. Aujourd'hui même, en faisant une petite guerre d'épigrammes à M. Matthew Arnold, qui l'a peut-être provoquée, elle est dans son rôle.

Les chemins de traverse, ce sont la poésie, les romans, les fictions, qui ne mènent à la vérité qu'à travers mille détours devenus la préoccupation principale de l'artiste. Combien petites sont les portions de vérité qu'ont apportées à l'Angleterre ces grands favoris des imaginations désœuvrées, ces Walter Scott, ces Wordsworth, ces Keats, et Coleridge lui-même en tant que poète! Lord Byron et Shelley, enfans de l'aristocratie tous les deux, ont fait effort plus

que leurs pareils, pour ouvrir la poésie anglaise à l'esprit moderne; et c'est peut-être pour cela que leurs deux noms sont demeurés plus grands que les autres. Où est cependant la vérité qu'ils ont fait luire à notre XIXe siècle? où sont les entraves qu'ils ont brisées? Avec un talent moins grand que Byron, Shelley a été plus heureux: il a grandi. Sa jeune poésie aux couleurs pâles, mais d'une si riche musique, a gagné les cœurs par les oreilles. On lui tient compte aussi du sens moral, qui manque absolument à Byron. Pas plus que Byron pourtant, il n'a entraîné l'Angleterre : poète titanique tant qu'on voudra, mais après tout amuseur d'oreilles comme les autres. Aucun de ces grands artistes n'a marqué l'Angleterre contemporaine de son cachet : ils n'étaient que des artistes. Ils ont agrandi la part déjà très belle de leur pays dans l'imagination moderne; ils n'ont pas ouvert de voie nouvelle à l'esprit du XIXe siècle.

Voilà ce que sentait Coleridge, voilà ce qu'il exprimait au hasard de l'inspiration du moment, tantôt confusément, tantôt avec des clartés admirables. C'était le fond de sa philosophie et de sa littérature, un goût de vérité et un rare talent pour la faire aimer, pour en allumer la soif. C'est aussi ce que M. Matthew Arnold fait bien comprendre dans ses deux morceaux sur Joubert et sur Heine. Il s'est peut-être exagéré l'influence de Joubert et sa sphère d'action, quand il le compare au célèbre lakiste; mais nul autre ne pouvait mieux lui expliquer Coleridge.

On ne sortait pas seulement philosophe spiritualiste et *gentleman* chrétien de l'école du docteur Arnold : on en sortait ami déclaré de l'antiquité; tranchons le mot, érudit, helléniste, latiniste. Il en faut prendre notre parti, un critique, un philosophe anglais, est un homme qui a été tenu durant de longues années au régime de Thucydide, de Platon et de Sophocle. M. Matthew Arnold, qui est professeur de poésie à Oxford, et qui écrit en français non-seulement, dit-on, avec correction, mais avec élégance, M. Matthew Arnold lit dans leur langue Dante, Goethe, *les Niebelungen*, et ce n'est là peut-être qu'un jeu pour lui et ses auditeurs. Il possède Homère, mais comme on le possède en Angleterre, où rien ne se fait à demi. Dans ce moment même, six ou sept traductions en vers du vieux poète grec, parmi lesquelles une de lord Derby, se disputent les suffrages. A côté des traductions complètes se pressent les fragmens de traduction : stances à la manière de Spenser, hexamètres, strophes des ballades populaires, vers blancs, tout est essayé et donne lieu, non-seulement dans un cercle restreint d'érudits, mais dans tout le public lettré, à des dissertations savantes (1).

(1) Il est curieux de constater qu'au moment où les Anglais cherchaient à traduire Homère en vieux langage, des idées analogues se faisaient jour en France : M. Egger

Ne croyons pas, malgré l'invasion de tous ces homérides nouveaux, que ces études savantes soient toujours à leur apogée en Angleterre. Lord Derby ne ramènera pas le temps où l'on citait communément Thucydide en pleine chambre, où les ministres succombaient ou bien remportaient la victoire avec des vers d'Homère dans la bouche. Cette érudition commune et répandue ne se retrouvera plus. L'aristocratie anglaise a suivi le courant du siècle, qui ne porte pas vers les études classiques. Adieu Thucydide et Homère! adieu Démosthène! vous n'occuperez plus cette belle place que vous aviez dans la vie et dans la pensée des hommes d'état. Le siècle vous refoule de plus en plus dans les écoles, et tout le monde, même l'aristocratie anglaise, obéit au siècle, surtout en une chose si facile, qui est de vous abandonner. Et cependant comment ne pas se souvenir que le temps où les lords exhalaient leurs âmes fières avec de beaux vers d'Homère (1) était le temps héroïque de cette aristocratie, le temps où elle régnait sans partage sur l'Angleterre, comme l'Angleterre sur l'Europe et sur le monde?

De nobles inspirations philosophiques et morales, je ne dis pas religieuses (sur ce point il ne laisse voir que des sympathies), avec cela des traditions littéraires et savantes, un libéralisme d'idées qu'il a transporté du cercle des doctrines dans celui de la littéra-

montrait les affinités qui existent entre la langue de nos aïeux et celle des poèmes homériques; M. Littré donnait l'exemple dans la *Revue* (1er juillet 1847) en s'efforçant de revêtir de notre vieil idiome la noble simplicité d'Homère. — Ajoutons que M. Newman, de la *Revue de Westminster*, organe des idées positivistes en Angleterre, a fait une traduction d'Homère en vieil anglais, comme M. Littré en essayait une en vieux français. Faudrait-il en conclure que traduire Homère en vieil anglais ou en vieux français, parce que le grec d'Homère est ancien, c'est encore du positivisme?

(1) Lord Granville se mourait, quand Robert Wood, sous-secrétaire d'état et auteur lui-même d'un *Essai sur Homère* qui produisit une grande impression sur Goethe, lui présenta les articles préliminaires du traité de Paris (1764). « Je le trouvai, dit Wood, si affaibli que je lui proposai d'ajourner cette affaire; mais il insista pour que je demeurasse, disant que négliger son devoir ne prolongerait pas sa vie; puis, répétant en grec le passage suivant du discours de Sarpédon, il prononça avec une emphase particulière le troisième vers, qui rappelait à son esprit la part honorable qu'il avait prise aux affaires publiques : « Ami, si, après nous être dérobés à cette guerre, — nous devions être éternellement affranchis de la vieillesse et de la mort, *moi-même je ne combattrais pas au premier rang*, — et toi, je ne t'enverrais pas au combat qui illustre les hommes. — Mais puisque des destinées de mort sont suspendues au-dessus de nous, — de mille espèces, et qu'il n'est pas donné à un mortel de les fuir ni de les éviter, — marchons!... » Lord Granville répéta ce dernier mot plusieurs fois avec une résignation calme et déterminée, et après quelques minutes d'un silence solennel il désira entendre la lecture du traité. Il l'écouta avec grande attention, et recueillit ce qui lui restait de forces pour exprimer l'approbation d'un homme d'état mourant (je répéterai ses propres paroles) « sur la plus glorieuse guerre et la plus honorable paix que vit jamais cette nation. »

ture, une sorte de *large église* dans la critique, enfin une habitude de la discussion, un courage d'opinions qui ne compte pas à ses côtés le nombre des alliés, un goût de polémique sans obstination, mais non sans esprit agressif, voilà tout ensemble les origines du talent qui nous occupe aujourd'hui et les sources de son autorité. Nous les avons dégagées de ses œuvres mêmes qui sont en petit nombre, mais pleines et concentrées. Il importe maintenant d'y chercher des traits plus personnels et des facultés plus militantes, et de dire ce qu'est par lui-même, non plus l'élève du docteur Arnold, mais le critique Matthew Arnold.

II.

L'histoire de la littérature anglaise peut se diviser en trois époques. La première est celle d'Élisabeth, l'âge d'or, puisque c'est celui de la vigueur et de la richesse, l'âge aussi de l'imagination individuelle et capricieuse, *fancy*, où l'esprit, à peine affranchi des liens du moyen âge et mis en possession de sa jeune liberté, ne marche pas, ne se maîtrise pas, mais court, gambade, et se livre à toutes ses saillies. La seconde est celle de la reine Anne, qui s'est donné à elle-même le nom de siècle d'Auguste, âge de maturité un peu froide, de correction spirituelle et sensée, de demi-poésie et de demi-éloquence. La troisième, c'est notre siècle, qui est revenu à l'époque d'Élisabeth et a renouvelé ses fantaisies personnelles, ses libertés sans contrôle, ses humeurs capricieuses, ses inventions et ses boutades, avec un succès qu'il serait injuste de contester, mais avec un parti-pris et un esprit de système qu'il est impossible de nier.

Byron, Shelley, Wordsworth, Walter Scott, Coleridge, ont emporté avec eux une grande partie du souffle et de la puissance qui faisaient ressembler ce siècle à celui d'Élisabeth, sans en approcher tout à fait. Qu'ont-ils laissé à ceux qui restent? Il serait ridicule de soutenir que Tennyson et Dickens, encore dans la verdeur de leur talent, que Thackeray et Macaulay, morts seulement d'hier, que Carlyle, moins écouté, mais toujours digne de l'être malgré ses bizarreries, n'aient ni souffle ni puissance; mais il ne serait pas malaisé de montrer qu'ils ont tous suivi leur pente particulière encore plus que leurs devanciers immédiats, — Tennyson vers une certaine curiosité et recherche de tours, Dickens vers la peinture des manies, Thackeray vers le grossissement des petites misères morales, Macaulay vers la rhétorique et la couleur, Carlyle vers une sorte de fantasmagorie philosophique. Et ceux-ci, que laisseront-ils à ceux

qui sont derrière eux? Quand on regarde sérieusement à l'épuisement et au désordre actuel, au souffle qui s'éteint, à la puissance qui s'en va, aux excentricités qui continuent, on est bien près de penser que le sens individuel n'a plus rien à donner à l'époque présente, et que M. Matthew Arnold pourrait bien avoir mis le doigt sur la plaie en accusant l'absence de la critique et en demandant quelque réforme. C'est là sa pensée dominante, c'est un trait tout personnel et une idée qui lui appartient. Réforme littéraire, réveil du goût et du sens de la beauté, il y a là, si l'on veut, une analogie avec la réforme qu'ont poursuivie en toutes leurs entreprises les esprits distingués que nous avons indiqués plus haut; mais aucun n'a songé à réagir contre le courant littéraire, et la plupart d'entre eux, le docteur Arnold lui-même, étaient indifférens en cette matière.

Le dernier volume de M. Matthew Arnold, *Essays in criticism*, est composé, ainsi que le titre l'indique, de morceaux détachés qui ont paru dans des recueils périodiques. Le premier de ces *essais*, — le plus important, — renferme une sorte de résumé de la doctrine littéraire du critique, très contesté, très attaqué, mais désormais pourvu d'autorité. Quarante petites pages sur la *fonction de la critique dans le temps présent* le contiennent presque tout entier; il est bon de nous y arrêter, c'est l'auteur même qui s'explique.

S'attacher au vrai en toutes choses, voir et saisir les objets comme ils sont, et sans y mettre du nôtre, voilà la critique; remarquez que le mot est pris dans son sens le plus général, et qu'il ne s'agit pas seulement avec M. Arnold de critique littéraire. Avoir le besoin impérieux de connaître, donner à l'intelligence le libre jeu de ses facultés, ne rien ignorer de ce qui a été pensé de meilleur dans le monde entier, voilà l'aptitude à la critique. Exprimer le vrai tel qu'il a été vu, non tel qu'on l'a voulu voir, l'exprimer sans consulter aucun intérêt ni personnel ni politique, compter pour beaucoup les droits de la pensée malgré les entraînemens de la pratique, moins juger que connaître, mettre aux mains avec loyauté (*fairness*) les idées, non les hommes, vivre d'idées au milieu même de l'action, voilà le devoir de la critique. Ceci établi, comment ne pas admettre que l'esprit anglais, surtout dans le XIXe siècle, est un des moins ouverts à la critique? comment aussi ne pas comprendre qu'il lui est impossible de s'y dérober toujours?

L'esprit anglais est un des moins ouverts à la critique. Aucune nation dans le monde ne cherche davantage la vérité qui a une utilité prochaine; aucune n'a plus de secrets pour voir les choses comme elle les veut; aucune n'est plus singulière et même admirable pour faire la vérité à son image et à son usage. Cherchez un peuple qui

sente moins le besoin de connaître ce dont il ne voit pas l'utilité actuelle; cherchez-en un seul qui subordonne plus volontiers ses libres et vigoureuses facultés à cette utilité, un seul pour lequel ce qui a été pensé ailleurs ait moins de valeur et de poids. Prenez les écrivains anglais depuis soixante-dix ans : assurément il y en a beaucoup qui ont cherché et exprimé le vrai; mais combien y en a-t-il qui n'avaient pas de raisons de parti pour le chercher et l'exprimer? Ont-ils souvent revendiqué un droit de la pensée sans courir aussitôt à la pratique? Quand on travaille autant que le peuple anglais, on n'a pas le temps de penser, ou plutôt un tel peuple pense en agissant, et sa pensée, c'est de l'action. Dans le cercle même de la critique littéraire, ne parlons pas des influences de parti, propres à donner tant d'entorses à la vérité; que faisaient les maîtres, les Jeffrey et les Macaulay? Certes nul ne peut se flatter d'avoir des connaissances plus vastes surtout que le second; mais ces connaissances servaient-elles à étendre, à élargir l'intelligence publique, ou bien à plaider une cause et à faire triompher une opinion? Connaître était-il vraiment le but de ces critiques considérables, ou bien juger n'était-il pas leur occupation constante? On ne peut lire quelques pages de l'un ou de l'autre sans y trouver un débat institué, un vrai tribunal à l'anglaise, avec le public pour juge muet, et une sorte de discussion d'avocats où l'accusation et la défense sont entendues, les moyens examinés, les précédens rappelés, l'arrêt prononcé.

L'esprit anglais est peu ouvert à la critique, surtout depuis le commencement de ce siècle. Le retour si marqué vers les modèles du siècle d'Élisabeth et vers la renaissance a remis en faveur les libres fantaisies, et donné aux lettres anglaises un regain de jeunesse, mais avec une sorte d'incapacité de se mûrir. La révolution, cette invasion violente des idées dans le monde de l'action, a remué les intelligences partout, excepté, pour ainsi dire, en Angleterre, et ce peuple d'action contenue, mais constante, médiocrement ami des idées, n'a pas seulement profité, il a triomphé de nos fautes, et de très bonne foi. « Vous voyez bien qu'on ne fait pas de bonne politique avec des idées! » voilà ce que les Anglais n'ont cessé de crier au monde depuis 1789. Ont-ils tort? ont-ils raison? Ce n'est pas notre sujet; mais ce qui est certain, c'est que la porte n'était pas ouverte à deux battans aux idées, et que la révolution l'a fait fermer à double tour, au moins durant le premier quart de ce siècle. L'ébranlement donné au monde par le fait immense de 1789 a pu réveiller l'imagination, non l'intelligence anglaise. Tout ce qu'il y a eu d'esprits puissans a été poète, et, chose remarquable, ces poètes, dont quelques-uns auraient été d'excellens critiques, ont

méprisé la critique. Lord Byron avait des motifs pour percer de ses flèches les *reviewers* écossais, mais avec quelle morgue de poète et de grand seigneur il les traité! Wordsworth a écrit une longue et célèbre préface pour établir que la critique ne sert à rien : elle lui sert pourtant à soutenir son paradoxe avec des pages d'une réelle valeur.

La liberté de penser anglaise s'agite dans une sphère de controverses déterminées, circonscrites; elle en a adopté la procédure, elle y a sa place et s'en contente; elle est réglée non par un code rationnel, comme chez nous, mais par des coutumes. Je cède ici la parole à M. Matthew Arnold :

« C'est parce que la critique a si peu vécu dans la pure sphère intellectuelle, a si peu songé à briser le lien qui la rattache à la pratique, a été si nettement polémique et controversiste, qu'elle a si mal accompli dans ce pays son œuvre spirituelle la plus excellente, celle de préserver l'homme d'un contentement de soi qui fait les esprits attardés et vulgaires, de le conduire vers la perfection, de forcer son intelligence à s'arrêter sur ce qui est vraiment accompli, sur la beauté absolue et la convenance parfaite. Une critique de pure controverse aveugle les hommes sur la valeur de leurs idées pratiques; elle leur en fait proclamer obstinément l'excellence, pour les mieux défendre contre toute attaque. Quoi de plus propre à rétrécir l'esprit, à le stériliser?

« M. Adderley dit aux fermiers du comté de Warwick : Que parle-t-on d'amélioration des races? Eh! la race dont nous faisons partie, hommes et femmes, la vieille race anglo-saxonne, est la première race du monde. L'absence d'un climat trop énervant, d'un ciel trop pur de nuages, d'une nature trop luxuriante, a produit une race si vigoureuse d'hommes, et nous a rendus si supérieurs au monde entier!

« M. Roebuck dit aux couteliers de Sheffield : Je regarde autour de moi, et je demande quel est l'état de l'Angleterre. La propriété n'est-elle pas en sûreté? Chacun ne peut-il pas dire ce qui lui plaît? Ne pouvez-vous pas vous promener d'un bout de l'Angleterre à l'autre dans une parfaite sécurité? Je vous demande si dans le monde entier ou dans l'histoire il y a quelque chose de semblable : rien. Puisse ce bonheur sans exemple durer toujours!

« Eh bien! il est évident qu'il y a danger pour la pauvre nature humaine dans des paroles et des pensées si pleines de ce débordement de satisfaction personnelle. Attendez donc que nous en soyons à circuler en paix dans les rues de la céleste cité!...

« MM. Adderley et Roebuck ont en vue des opposans dont le but n'est pas idéal, mais pratique, et dans leur zèle à soutenir leurs idées contre ces novateurs, ils vont jusqu'à attribuer à ces idées pratiques une perfection idéale. — Quelqu'un a éprouvé le besoin d'introduire le droit électoral à six livres, ou d'abolir la taxe de l'église, ou de former d'autorité une statistique agricole, ou de centraliser davantage l'administration. En

réponse à ces propositions probablement déplacées ou inopportunes, combien il est naturel de dépasser le but et de s'écrier hardiment : « Une race comme la nôtre, si supérieure au monde entier, la vieille race anglo-saxonne, le plus beau, le meilleur sang de tout l'univers! Prions seulement que ce bonheur sans exemple puisse durer! Je vous demande si dans le monde ou dans l'histoire on trouve quelque chose de pareil! » Plus la critique, en réponse à ce dithyrambe, dira que la vieille race anglo-saxonne serait encore plus supérieure aux autres, si elle n'avait pas de taxe de l'église, ou que notre bonheur sans exemple durerait encore plus longtemps avec le droit électoral à six livres, plus aussi ce refrain de « la plus belle race du monde » sera retentissant. Tout idéal, tout perfectionnement sera perdu de vue, et les uns et les autres, critiqués et critiquans, demeureront dans une sphère parfaitement sans vie, une sphère où le progrès de l'esprit est impossible. Mais que la critique laisse de côté la taxe de l'église et le vote électoral; avec toute la candeur dont elle est capable, et sans la moindre arrière-pensée d'innovation, qu'elle rapproche de notre dithyrambe ce petit paragraphe sur lequel je viens de tomber dans le même journal où je lisais les paroles de M. Roebuck : « Un fait révoltant d'infanticide vient d'avoir lieu à Nottingham. Une fille nommée Wragg est sortie de la maison de refuge samedi matin, avec son enfant illégitime. L'enfant, peu de temps après, a été trouvé dans les collines de Mapperly, mort par suite de strangulation. Wragg est sous les verrous. » Rien que ces mots! Mais rapprochées des éloges illimités de MM. Adderley et Roebuck, que ces lignes sont éloquentes, et combien elles donnent à penser! « Notre vieille race anglo-saxonne, la première qui soit au monde! » Combien il y a encore de dureté rebutante dans cette perfection! Wragg! Puisqu'il s'agit de perfection idéale, « de ce qu'il y a de meilleur dans le monde entier, » a-t-on fait cette réflexion, qu'un vestige de la grossièreté de la race, qu'une incapacité originelle de percevoir ce qui est délicat, se trahit dans l'accroissement constant de ces hideux noms, Higginbottom, Stiggins, Bugg? Dans l'Ionie et dans l'Attique (nous prenons le poète sur le fait), on était plus heureux en ce point que « la première race qui soit au monde, » sur les bords de l'Ilissus, il n'y avait pas de Wragg! Et que dire de « notre bonheur sans exemple? » Quelle dose de laideur, de hideuse misère, vient s'y mêler et le ternir, le *workhouse*, les tristes collines de Mapperly (je m'en rapporte à ceux qui les ont vues), et puis cette tristesse, cette fumée, ce froid, cet enfant bâtard étranglé! « Je vous demande si dans le monde entier et dans l'histoire on trouve quelque chose de pareil à l'Angleterre! » Peut-être que non; mais alors combien le monde est à plaindre! Et ce trait final, si court, si blafard et inhumain : « Wragg est sous les verrous! » Le sexe même disparaît dans la promiscuité de « notre bonheur sans exemple, » ou bien, le dirai-je? allant droit au fait, notre vigueur anglo-saxonne a fait sauter le nom de baptême, qui est superflu.

« Il y a profit pour l'esprit dans des contrastes de ce genre; la critique sert la cause du progrès en les établissant. Si elle évite les conflits stériles, si elle refuse de demeurer dans la sphère où il n'y a de force et de valeur que pour les conceptions étroites et relatives, la critique peut diminuer

son importance du moment; mais elle n'a pas d'autre chance pour faire adopter ces conceptions plus larges et meilleures qui sont sa loi et son devoir. M. Roebuck aura une pauvre opinion d'un adversaire qui ne répond à ses chants de triomphe qu'en murmurant tout bas : « Wragg est sous les verrous! » mais il n'est pas d'autre moyen pour amener graduellement ces chants de triomphe à se modérer, à se dégager de ce qu'ils ont d'excessif et de choquant, à vocaliser sur un ton plus doux et plus vrai. »

Que de nombreux lecteurs ne partagent pas les idées de M. Matthew Arnold, il est impossible de s'en étonner quand on vient de lire cette page. Ce n'est pas là une plume populaire; elle se plaît dans des vérités qui ne le sont pas. Très habile à sonder le temps actuel, elle tourne son habileté à l'accuser, à le redresser. Le livre si distingué qu'elle nous donne est souvent une charge à fond sur la foule des philistins, car elle adopte ce terme allemand et cette injure universitaire. Les pages de M. Matthew Arnold sur le philistinisme anglais rappellent à la mémoire celles de Hazlitt sur John Bull. Les vrais critiques, ceux qui ne regardent pas tous les matins à leur thermomètre et ne craignent pas de s'exposer à la bise, ont un jour ou l'autre l'occasion de dire à leurs concitoyens leurs vérités. Hazlitt était le critique du sens individuel. Mieux que tout autre, il a exprimé les idées littéraires qui ont prévalu dans le premier tiers du siècle. Nous voilà maintenant en présence d'un critique auquel nous souhaitons une aussi heureuse fortune, mais qui pense tout autrement. Hazlitt était un homme de parti et de passion; Matthew Arnold fait profession de n'avoir ni l'un ni l'autre. Hazlitt n'écoutait que le sentiment; Matthew Arnold veut des règles. Hazlitt ne souffre pas les justes milieux; Matthew Arnold a le culte de la raison. Hazlitt est très Anglais, et il ne prend à l'étranger que ce qui lui est nécessaire pour exalter un génie anglais ou pour combattre une renommée anglaise : Matthew Arnold est cosmopolite, et, pour être plus fort contre la masse inerte du public, il généralise ses vues et met l'antiquité, la France et l'Allemagne de la partie.

On pourra ne point partager les idées de M. Matthew Arnold, on ne lui contestera pas l'originalité. Un critique anglais qui met la littérature courante de son pays au-dessous de la nôtre, qui trouve des imperfections originelles à la race anglo-saxonne, des taches aux racines de sa langue, des défauts à la constitution britannique, surtout des inconvéniens à l'esprit pratique et utilitaire, ne produit-il pas au lecteur l'effet d'une intelligence qui s'est dénationalisée, tant nous sommes habitués à voir tout l'esprit de la race dans quatre ou cinq Anglais de notre temps (1)?

(1) Cependant l'entreprise de M. Arnold n'est pas sans exemple. Tout ce qu'il estime

Désintéressement absolu entre les partis, voilà ce que la critique indépendante doit essayer; cela ne veut pas dire seulement que la plume sera entre les mains d'un homme de conscience et de probité. La critique désintéressée est celle qui revendique la liberté entière de la pensée, mais sans toucher aux questions qui ne lui appartiennent pas. Et il ne s'agit pas de la limiter : suis-je moins libre parce que je m'interdis l'abus de ma liberté? Mais, dira-t-on, quel est cet abus? où doit s'arrêter la liberté de la critique? Les questions qui n'appartiennent pas à la critique sont les questions d'application positive et pratique. Il ne manquera jamais d'hommes ni d'occasions pour les traiter; seulement ces hommes sont les soldats des partis, et ces occasions ne sont pas celles de la science. Il nous semble que Descartes, un assez libre esprit sans doute, ne comprenait pas trop mal cette distinction indispensable. Si vous êtes critique et que vous vous fassiez soldat d'un parti, vous manquez à votre devoir et vous perdez votre droit. On vous accuse d'obéir à un intérêt, vous l'avez mérité. Défendez ce que vous croyez la vérité dans le domaine des idées pures; si vous craignez que cela ne suffise pas, vous ne croyez pas à la force de la vérité.

Sans désintéressement, point de libre jeu pour la pensée. Est-ce à la *Revue d'Édimbourg* que vous le trouverez? Organe des anciens whigs, elle a du libre jeu de la pensée ce que permet sa profession. Est-ce à la *Quarterly?* Organe des tories, on y en trouve ce qui est possible dans un organe des tories. Est-ce à la *British Quarterly?* Organe de ce qui n'est ni whig ni tory, elle pratique de ce libre jeu ce qui lui convient en cette qualité. Est-ce au *Times?* Organe de l'Anglais satisfait de lui-même, de l'Anglais qui fait de bonnes affaires, il se permet du libre jeu de la pensée ce qui concerne sa fonction. Où est-il donc, ce précieux désintéressement? Je n'ai point caractère pour parler au nom de la *Revue des Deux Mondes*, à qui M. Matthew Arnold veut bien reconnaître ce rare mérite. A son avis, il n'y a pas ici en premier lieu, avant toutes choses, un but particulier, pratique à poursuivre, et en second lieu seulement, quand on en a le temps, l'exercice de la liberté de la pensée. La principale fonction de cette *Revue* est de comprendre et d'exprimer les meilleures choses connues et pensées dans le monde entier, elle est proprement l'organe du « libre jeu de la pensée. »

Mais je ne veux pas être moins généreux que M. Matthew Arnold, et la justice m'oblige de renvoyer à son pays quelque chose des éloges dont il comble le mien. Sommes-nous toujours amis de la libre pensée, comme on le suppose, je ne dis pas libres penseurs,

« imparfait, indigne de la première race du monde, » a été critiqué, battu en brèche par des Anglais. Carlyle, pour ne citer que lui, l'a fait avec la force de la passion.

ce n'est pas là même chose? Voyons-nous les choses comme elles sont ou comme nous les voulons? Si nous les voyons comme nous les voulons, ce n'est plus notre pensée qui est en liberté, c'est notre volonté, peut-être nos passions et nos intérêts. Notre pensée dans ce cas pourrait bien être une esclave que l'on enivre d'hommages en lui faisant croire qu'elle commande en reine. Dans de tels momens, ni notre intelligence ne prend son essor dans un monde bien pur, ni nos mains ne sont tout à fait nettes du contact des choses pratiques. En France, amoureux que nous sommes de l'activité de l'esprit, nous avons des applaudissemens même pour ceux qui contrarient nos pensées, même pour ceux qui sont les ennemis de nos intérêts, le danger de notre société, l'inquiétude de notre existence. Cela s'explique : nous faisons nos délices du monde des idées. Nous battons des mains à Voltaire, à Rousseau, parfois même aux plus tristes agitateurs, quand nous les rencontrons dans le monde des idées; mais n'en sortent-ils pas? N'arrive-t-il pas un moment où notre critique du monde réel, si libre, si intellectuelle, si désintéressée, se jette avec fureur, en aveugle, dans la pratique? Je le demande, est-ce un affranchissement ou une servitude? Alors, pour n'avoir pas été désintéressée, la pensée française perd ses droits; pour avoir apporté violemment dans le monde pratique une foule d'idées mal éclaircies, mal digérées, inopportunes ou impraticables, elle est réduite à reculer même dans son domaine intellectuel; elle se trouve moins avancée en certains points que cette pensée anglaise qui est whig, tory et radicale avant d'être la libre pensée.

III.

A ce désintéressement absolu qu'on pourrait appeler l'indifférence en matière de parti, il faut ajouter un second trait remarquable de l'esprit de M. Matthew Arnold, le goût de l'autorité intellectuelle, de la tradition littéraire, je dirai même des grands corps lettrés ou académies. Par ce côté encore, il se rapproche des idées françaises, et il n'était guère possible qu'il en fût autrement.

Quand cette idée est entrée dans l'esprit, que la critique ne doit pas être subordonnée à des applications pratiques, elle y fait entrer cette autre idée, que la critique se suffit à elle-même et que les vérités qu'elle apporte sont de premier ordre. L'esprit qui arriverait à se désintéresser absolument des applications morales, politiques, religieuses, parviendrait à vivre exclusivement de vérités littéraires. Il y a des hommes qui se feraient une patrie et une religion de So-

phocle et de Thucydide, ou de Racine et de Bossuet. Pour ceux-là, les notions de la critique approchent de l'importance d'un symbole de foi, et une hérésie dans les belles-lettres les blesse aussi sérieusement qu'une erreur de dogme afflige un chrétien convaincu. Pour ceux-là, une orthodoxie littéraire, une église de la bonne critique est chose non-seulement utile, mais indispensable au salut du bon goût des particuliers. Pour ceux-là, les académies ne sont pas seulement des centres de l'esprit public et des sanctuaires de l'intelligence; elles sont des hautes cours de justice littéraire et des sénats conservateurs des bonnes doctrines en fait de prose et de vers. Notre temps n'admet plus des idées si absolues, et il y a plus de libéralisme dans les académies elles-mêmes. S'il est un pays où ces idées aient eu cours, c'est bien la France. Un membre de l'Académie française, à l'origine même de cette illustre compagnie, le père Sirmond, voulait que tout bon académicien s'engageât par serment à n'user que des mots qui seraient dans le dictionnaire.

Aussi M. Matthew Arnold a-t-il bien rencontré, quand il a dit que les Français ont une conscience littéraire; ils ont des lois presque religieuses en cette matière et se font des scrupules que les Anglais ne connaissent pas. Ils croient qu'il y a en littérature un bien et un mal, une responsabilité morale. Est-ce délicatesse de sentiment? M. Matthew Arnold le croit. Peut-être nous, Français, moins indulgens pour nous-mêmes, aurons-nous le droit de nous demander si cette religion de l'autorité littéraire ne vient pas de notre passion extrême pour l'unité, et si nous ne sommes pas souvent les moutons de Panurge qui ne trouveraient pas l'herbe tendre, s'ils ne se sentaient appuyés et foulés les uns contre les autres. Quoi qu'il en soit, ces scrupules littéraires, les Anglais ne les connaissent pas; le robuste tempérament de leur fantaisie personnelle étouffe cette timidité ou cette délicatesse.

Dans une comparaison ingénieuse entre la littérature anglaise et la littérature française, M. Arnold, qui les connaît bien toutes deux, s'est attaché à montrer que nos voisins ont l'énergie et l'honnêteté, tandis que nous avons l'ouverture d'esprit et la flexibilité de l'intelligence. Il suffit que ces jugemens soient vrais d'une manière générale. De ce que Corneille parmi nos poètes, Bossuet, Pascal, Jean-Jacques Rousseau parmi nos prosateurs, sont des modèles d'énergie, de ce que Bacon est un prosateur unique pour la flexibilité d'intelligence, il ne suit pas qu'on ne puisse admettre ce jugement : la largeur d'idées, la souplesse d'esprit sont des qualités françaises; l'énergie et la force sont les signes propres du génie anglais.

M. Matthew Arnold y ajoute l'honnêteté. Sur ce mot, il faudrait s'entendre, et nous aurions quelques réserves à faire. Comment ou-

blier ces saillies si amusantes quelquefois, souvent aussi bien rebutantes, d'un charlatanisme presque endémique? Cependant en un certain sens M. Arnold ne se trompe pas sur ses concitoyens. L'honnêteté est la règle unique des écrivains anglais, comme la direction de soi-même, *self-control*, est leur seule loi religieuse. Il faut bien qu'elle soit présente à tout esprit bien fait, puisque sans elle il n'aurait plus ni conduite ni boussole.

Ce n'est pas tout, on dit : l'esprit français et le génie anglais; ces deux mots seuls donnent à entendre combien la culture a de part dans le premier, combien la vertu de la race dans le second. Nommer l'esprit français, c'est donner l'idée d'une puissance composite, variée, qui s'est formée par l'éducation des siècles, seule comparable à l'atticisme dans l'antiquité, parfum de la civilisation moderne, qui, de l'aveu de toute l'Europe, s'exhale de la littérature française. Nommer le génie anglais, c'est rappeler à la pensée une force naturelle qui ne ressemble et n'obéit qu'à elle-même, qui a des sommeils prolongés et des réveils admirables, qui tombe souvent bien au-dessous de son niveau, mais qui de temps en temps jaillit à des hauteurs inconnues. Le génie anglais a Shakspeare, Milton, Newton; après Shakspeare et Milton, il y a Dryden et Pope, c'est-à-dire assez peu de chose; après Newton, les analystes anglais du XVIIIe siècle, c'est-à-dire rien. Les grands esprits ont donné à la France une prose qui est la plus parfaite des temps modernes et une poésie qui dispute souvent aux prosateurs le domaine de l'intelligence. Poussez la comparaison jusqu'au bout, vous trouverez, avec M. Matthew Arnold, que la France, grâce à un esprit si ouvert, si cultivé, devait arriver de bonne heure à s'imposer des lois, une tradition, à créer des académies, et que l'Angleterre, jalouse de sa libre énergie, ne pouvait manquer de repousser tout ce qui ferait obstacle à la liberté de son imagination.

On dit habituellement que la littérature anglaise n'a rien perdu à être privée d'une académie influente et presque souveraine. M. Matthew Arnold, qui n'est pas de cet avis, signale l'abaissement considérable du niveau littéraire après les périodes brillantes et culminantes; il fait remarquer que l'excellente prose manque surtout à son pays. Il ne faut pas demander aux prosateurs d'un pays qui n'a pas d'aréopage littéraire le fin discernement de ce qui est le mieux dit, sans affectation ni complaisance, de ce qui est juste, mesuré, distingué. Les Athéniens possédaient l'atticisme, dont toute la ville était juge : on connaît l'anecdote de la marchande d'herbes de Théophraste. Les Romains avaient l'*urbanitas;* il paraît bien qu'elle était le partage exclusif de la société cultivée de la ville de Rome. La société cultivée de Paris a bien quelques prétentions légitimes à un

privilége de ce genre; mais, grâce à notre centralisation littéraire, grâce surtout à l'empire de l'Académie, l'*urbanité* française, l'atticisme, est répandu dans tout le pays. Est-ce à Londres, est-ce à Oxford et à Cambridge qu'on peut trouver l'*urbanité*, l'atticisme anglais? Ou bien faut-il penser que les Anglais apportent dans leur manière de parler et d'écrire quelques-unes de leurs habitudes contraires à la *centralité?* Leur langue est-elle jalouse d'une sorte de *local government* ou de liberté provinciale comme leur administration?

M. Matthew Arnold, dont nous résumons ici les doutes, indique des provincialismes de tout genre dans les écrivains de sa nation. Entendons-nous : la langue anglaise a l'unité désirable, et pour ne désigner qu'un dictionnaire, le plus célèbre de tous, le monument de Samuel Johnson, a une autorité qui approche de celle du *Dictionnaire de l'Académie* (1). Toutefois, si la langue a des lois écrites, la littérature n'a pas de centre, point de capitale; tout y est province. De là tant de provincialismes. Celui de la poésie dans la prose est commun à de grands écrivains, tels que Jeremy Taylor, chapelain de Charles Ier, le Spenser des théologiens anglais, et Burke, l'adversaire de notre révolution; tous les deux auraient reçu des anciens le nom d'orateurs asiatiques. Addison au contraire, le plus attique des Anglais par sa langue et son style, trébuche souvent dans le provincialisme du lieu commun. De même, avec sa critique un peu subtile, mais solide jusqu'en ses analyses les plus pénétrantes, M. Arnold trouve la marque du provincialisme dans les écrivains contemporains les plus vantés : celui-ci a le provincialisme de la fantaisie, cet autre de l'idée fixe, un troisième de la bonne ou de la mauvaise humeur. Il y a longtemps qu'un humoriste anglais a observé le phénomène du *dada* dans ses concitoyens, et l'*humour* elle-même, qui ne tient aucun compte de la règle et des conventions, doit toutes ses grâces et tous ses défauts à l'esprit de provincialisme.

L'auteur des *Essays in criticism* fait de curieuses comparaisons d'Anglais à Français : par exemple, entre certaines brutalités de plume de M. Palgrave et la sévérité calme de Gustave Planche, entre le bon goût de M. Thiers, tout au plus susceptible de quelques fumées patriotiques, et le chauvinisme de M. Kinglake, faisant du maréchal Saint-Arnaud un petit garçon « qui reçoit coûte que coûte les reproches de lord Raglan ou qui s'incline devant le front olympien de

(1) Lord Chesterfield l'annonça en disant que, l'Angleterre littéraire étant une république privée même d'un sénat, il convenait d'en nommer Johnson le dictateur. — *The World*, n° 166.

lord Elchi. » Ici la fatuité, suivant M. Arnold, devient bêtise. Voilà des excès que les centres littéraires peuvent seuls corriger. Pour tout dire en un mot, M. Arnold voit de ce côté du détroit l'écrivain français travaillant sous les yeux d'un grand tribunal qui frappe d'une terreur préventive les extravagances et les faux jugemens, de l'autre côté l'écrivain anglais parlant à une multitude confuse où se perdent dans la foule quelques juges compétens, mais dispersés. Comment ce dernier demeurerait-il calme et confiant dans un juste arrêt? Comment s'empêcherait-il de crier à tue-tête, et ne compterait-il pas sur la force des poumons?

Ce n'est là qu'un côté de la question. Reste à savoir si les académies apportent quelque préjudice à la liberté du talent. Cette puissance préventive qu'elles ont contre les écarts ne s'exerce-t-elle pas contre les conquêtes du génie? M. Arnold, qui est conséquent avec lui-même quand il dit ce que la littérature anglaise gagnerait à l'institution des académies, ne se charge pas de déterminer ce qu'elle pourrait y perdre. C'est un point qu'il laisse à étudier aux Français, qui en possèdent. Deux siècles d'expérience nous permettent de ne pas nous repentir de la différence que les académies ont mise entre nos voisins et nous.

Est-ce à dire que M. Arnold propose de transporter l'Institut sur les bords de la Tamise? Il croit seulement que certaines académies spéciales, avec un but déterminé, seraient avec avantage et seront certainement établies en Angleterre. Ce qui ne se fait pas par l'autorité se fait aussi bien, peut-être mieux, par l'association; mais il sait que l'illustre fondation de Richelieu ne sera jamais une idée anglaise, et il ne pense pas qu'un critique soit obligé d'être un homme à projets.

Une académie de la langue et de la littérature anglaise n'est pas, à vrai dire, chose nouvelle. Swift, remarquant un défaut notable de précision dans la langue, proposa l'établissement d'une académie à lord Oxford, ministre du trésor; mais, suivant Chesterfield, les ministres n'aiment naturellement ni la clarté, ni la précision, surtout les ministres trésoriers. Le plan de Swift ne fut pas adopté : il n'y eut pas d'académies, il y eut des clubs littéraires; point de gouvernement régulier des lettres en Angleterre, mais des comités, en quelque sorte des gouvernemens provisoires. Le fameux club de Johnson prononçait des arrêts qui se répandaient dans tout Londres en quelques heures, son suffrage faisait enlever une édition en un jour ou la jetait en proie à l'épicier. Johnson y rendait ses oracles et avait pour seconds Burke, Goldsmith, Reynolds, Gibbon, Garrick.

Dans notre siècle, nouvelle tentative. Une société royale de litté-

rature est fondée à peu près dans le même temps, peut-être avec les mêmes intentions qu'une association des *bonnes lettres* dont on a conservé chez nous le souvenir, et qui ne faisait guère que devancer de quarante ans nos conférences littéraires; on invente ainsi beaucoup de vieilles choses. — Comme cette association des *bonnes lettres*, la Société royale anglaise prétendait rectifier, diriger l'esprit public. Le patronage royal lui était accordé, des évêques y avaient leur place. A-t-elle succombé sous le poids de cette double protection? Aujourd'hui, si l'on en croit des témoins bien informés, qui assurent en avoir ouï parler, elle existe encore. On ne dit pas qu'elle continue à donner des prix de littérature, ainsi qu'elle l'avait fait d'abord, à l'imitation de l'Académie française; il paraît qu'elle se plaît à entendre, dans ses réunions modestes et peu bruyantes, des travaux sur les langues qui ne se parlent plus depuis vingt siècles.

Pourquoi une société de littérature n'a-t-elle pu jusqu'ici fonder quelque chose en Angleterre? Parce que les Anglais regardent la littérature comme inséparable de la politique et de la théologie: elle est à leurs yeux une force et, suivant une expression de Macaulay, un engin puissant, qui met en mouvement les sentimens d'un peuple sur les plus importantes questions. Quand une société de littérature pourra-t-elle y vivre réellement et exercer quelque empire? Quand les attaches de la politique et de la théologie ne seront plus pour les Anglais les conditions mêmes de l'existence de la littérature. Le nom de Macaulay revient ici naturellement à la mémoire. On trouve dans ses *Miscellanées* un amusant article sur cette Société royale de littérature, qu'il déclare nettement la plus absurde des sociétés. Il est impossible de réunir en des pages d'un whiggisme plus déterminé des argumens plus anglais et plus humoristiques contre l'institution des académies. On y remarque surtout une allégorie orientale, imitée des anciens *essayistes*.

Un roi de Babylone promet dix ânesses, dix esclaves et dix vêtemens complets chaque année à celui qui fera dix mesures du meilleur vin. Des juges sont institués pour boire les dix mesures de vin de chacun des concurrens et pour donner au plus méritant les dix ânesses, les dix esclaves et les dix vêtemens complets. Lorsque les mesures de vin furent présentées au concours, les juges, les ayant décachetées, y goûtèrent. Hélas! les vins étaient plus mauvais les uns que les autres. L'un avait un bouquet de telle nature qu'il fut condamné par le simple témoignage de l'odorat, l'autre avait un goût de terre glaise, un troisième était aigre. Force fut de ne pas décerner le prix. Les juges, malheureux d'avoir à consommer de tels produits, parlaient de donner leur démission. « Au nom de

Bélus! comment cela peut-il se faire? » demanda le roi de Babylone. Les prêtres de Bélus expliquèrent ce prodige par la colère du ciel. Les dieux, irrités, disaient-ils, de ce que le roi tolérait des dissidens en son royaume, avaient frappé la terre dans ses récoltes. Le roi ne se laissait pas persuader par ce discours; il avait bu naguère de très bon vin, et à la table même des prêtres de Bélus. « Comment se fait-il, répéta le roi, que le seul vin mauvais soit le vin envoyé à mes juges? » Un vieux philosophe qu'on avait vu sourire lors de l'établissement de ces juges et du prix qu'ils devaient accorder expliqua la chose au roi le plus naturellement du monde. Oui sans doute, la récolte avait été généralement bonne et le vin délicieux; mais les propriétaires des bons crus, assurés qu'ils étaient de vendre leurs vins à prix d'or, n'avaient garde de les envoyer au concours. Qu'avaient-ils à faire des dix ânesses, des dix esclaves et des dix vêtemens complets? Disputer un tel prix était bon pour les pauvres diables qui ne vendaient pas leur vin une obole, ou qui même n'avaient pas de vigne du tout. Vainement ces gens-là plantaient-ils des ceps en leurs landes stériles, vainement fumaient-ils leurs lourdes terres et remuaient-ils leurs marécages : leur vin serait toujours aigre, sentirait la terre glaise, ferait toujours fuir par son affreux bouquet. L'institution nouvelle n'avait donc pas fait de bien; elle avait même fait du mal, puisque les concurrens auraient pu se livrer plus utilement à une autre culture que celle de la vigne.

Cette boutade est bien anglaise; ce qui le paraît davantage encore, c'est de faire de l'Académie française un argument en faveur de sa thèse : on ne s'y serait pas attendu. Sans se laisser déconcerter par les deux siècles qu'a duré cette institution, Macaulay soutient que l'histoire de l'illustre compagnie n'est qu'une suite non interrompue de serviles complaisances, de misérables artifices, de mortelles inimitiés, d'amitiés perfides; elle est aussi puissante pour le mal qu'elle est sans force pour le bien. Là-dessus il rappelle le souvenir de Corneille et de Voltaire, les épigrammes de Piron, les mémoires de Marmontel et les lettres de Montesquieu. Rhéteur! a dit M. Matthew Arnold. Le mot est dur et même injuste; mais on pourrait dire : avocat!

IV.

Telles sont les idées dominantes de M. Matthew Arnold, la critique sans parti-pris et l'autorité en littérature. Ces deux termes qui semblent se repousser, on a vu comment ils se concilient dans

sa pensée. On ne peut mieux définir sa critique qu'en disant qu'elle aboutit aux idées françaises. Il reste à indiquer quelques-uns de ses jugemens.

Les grands poètes anglais de ce siècle ont été trop personnels pour gagner entièrement sa conscience de philosophe et son intelligence de critique. Nul ne dira que lord Byron manque d'âme, il faudrait n'avoir pas lu *Child-Harold*; mais lord Byron a-t-il la profondeur d'un grand poète, par exemple celle d'un Goethe? M. Matthew Arnold pencherait plutôt pour Shelley, et le panthéisme poétique de son *Empédocle sur l'Etna* l'a fait compter parmi les poètes shelleyistes. Cependant l'intelligence de Shelley a été privée de la culture que l'on reçoit de la pratique des hommes, et l'idéalisme glacé de ses conceptions communique à ses vers une pureté immatérielle un peu froide. L'âme n'est pas seulement l'immatériel, c'est la vie. Il y a plus d'âme et de vie réelle dans Keats et dans Wordsworth; aussi M. Matthew Arnold revient-il sans cesse à eux. Entre ces deux poètes si différens, le premier bien peu connu en France, le second mal connu, toutes les prédilections de M. Arnold sont évidemment pour Keats. Il le compare à Maurice de Guérin, et en effet Keats ressemble à l'auteur du *Centaure*. Mort d'épuisement et tout jeune comme Maurice, comme lui doué d'une riche imagination, il est plein de chaleur quand il exprime la nature vivante et universelle. Son vers n'est pas seulement le coup de pinceau des maîtres d'autrefois, de Milton, de Virgile ou de Lucrèce; il interprète la nature physique, il la rend vivante et parlante. Encore une ressemblance avec Maurice de Guérin! Seulement M. Arnold va trop loin quand il met Maurice de Guérin au niveau de Keats. Celui-ci a plusieurs pages d'un véritable maître; il n'y en a pas une dans les vers de Maurice. On sent je ne sais quelle faiblesse de tempéramment dans ce poète inachevé comme sa destinée.

Keats a d'autres droits que sa riche et fraîche imagination pour plaire à M. Matthew Arnold : il devait le charmer par la même où il déplaisait aux critiques d'il y a quarante ans, par son goût égal pour la fable païenne et pour les légendes gothiques, par cette poésie amoureuse de sa propre beauté, et qui n'a d'autre but que de vivre, de fleurir et de se plaire à elle-même.

Quelle distance de ce jeune poète d'une sensibilité maladive au vénérable et solitaire Wordsworth! Celui-ci enferme la nature dans une sorte de sanctuaire mystérieux où il n'admet qu'un petit nombre d'initiés. Cette religion des lakistes se compose de plus d'antipathies que de sympathies. On était lakiste surtout parce que l'on fuyait la vie commune, les goûts communs. Hazlitt a rempli trois ou quatre pages fort amusantes de toutes les aversions que devait

ressentir un bon et véritable lakiste. Isolé, enfermé comme il était, Wordsworth demeura jusqu'au bout dans la voie heureuse, mais bornée, de son premier succès. Amoureux de la ballade anglaise, il fit des ballades plus belles que Walter Scott lui-même; mais il resta *balladiste* partout, c'est-à-dire partisan d'une certaine poésie mêlée de tons héroïques et de prosaïsmes.

Tennyson, ce favori de l'Angleterre d'aujourd'hui, dont le vers simple, rapide, harmonieux, semble s'inspirer de la pureté antique, ne fait pas illusion à M. Matthew Arnold. « La pensée d'Homère, dit-il, nous est donnée par lui comme elle a jailli de la source; la pensée de M. Tennyson est filtrée et distillée. » Et en effet Tennyson ne fait pas exception à la loi générale de la poésie anglaise actuelle. Avec tout son art et sa merveilleuse musique, il procède du siècle d'Élisabeth, il en a la fantaisie subtile et curieuse. C'est un beau style assurément que le sien, mais trop ingénieux. Avec le sentiment des grands effets, il ne dédaigne pas les petits (1).

Le cycle des imitateurs du siècle d'Élisabeth est donc épuisé. De quel côté est l'avenir? Faut-il retourner à Pope et à l'école du bon sens? Telle n'est pas la pensée de M. Matthew Arnold. Le bon sens n'est une belle et excellente chose qu'à la condition de n'être jamais seul, ou il signifie régime, abstinence et pauvreté. Tout Français qu'il est d'opinions et de libéralisme intellectuel, M. Arnold ne penche pas davantage pour nos poètes du XVIIe siècle. Il est tout à fait Anglais dans sa froideur pour Racine : Racine est à ses yeux un préjugé national ou à peu près. C'est notre prose qu'il nous envie; nous sommes à ses yeux une nation de prosateurs. Ses poètes, à lui, ont vécu à Athènes. Ce n'est pas qu'il soit privé de cette ouverture d'esprit qui faisait dire à La Fontaine :

> J'en lis qui sont du nord et qui sont du midi.

Il ne serait pas un critique très distingué, s'il ne savait pas admirer également Homère, Shakspeare et Dante; mais il croit que la poésie du temps actuel, s'il doit en avoir une, réunira dans un heureux équilibre les dons de l'imagination et les fruits de la raison. Cet équilibre parfait ne lui semble avoir existé qu'une fois, et c'est dans le siècle de Simonide, de Pindare, d'Eschyle et de Sophocle. Ainsi le critique rejoint le poète, et l'on retrouve ici l'auteur de *Sohrab* et de *Tristram*. Parmi les poètes modernes, Goethe est certainement celui que Matthew Arnold reconnaîtrait le plus volontiers pour son maître. Lui aussi, il s'efforce d'être grec, mais que son *Iphigénie*

(1) Voyez cependant, sur une transformation qui semble s'annoncer chez Tennyson, l'étude de M. Émile Montégut, *Enoch Arden*, — *Revue* du 15 mars dernier.

en Tauride est encore allemande (1)! On peut, il faut étudier les Grecs comme modèles de perfection; mais Danaé, Hélène, Iphigénie, types éternels de beauté, demeureront toujours pour nous des marbres antiques. Un abîme est entre elles et nous. Le vieil homme qui les avait créées avait tâché d'être heureux en se persuadant que la vie est une fête, et il est tombé à reculons dans cet abîme. L'homme nouveau en sait trop sur la vie humaine pour se contenter de ce brillant mensonge. Il a plus d'expérience, et c'est pour cela que ses conceptions sont plus profondes et plus compliquées. Il a une soif immense de vérité, et c'est pour cela qu'il se tient moins éloigné du réel.

Voilà pour les poètes; les jugemens de M. Matthew Arnold sur les prosateurs anglais ne sont pas moins sévères. Addison répand ses grâces attiques sur des moralités souvent communes. Jeremy Taylor est un Bossuet provincial. Burke, seul philosophe à peu près entre les publicistes anglais du temps de notre révolution, est un Asiatique. Jeffrey, le fameux critique, a la curiosité de l'esprit et la volubilité du discours; mais son intelligence, ni large ni profonde, n'a qu'une des trois dimensions des corps solides, la longueur, et il court toujours devant lui. La génération présente ne s'occupe plus de Jeffrey; nul ne prend souci de relever ses restes et de les mettre de côté; tout le monde, à cette heure, lui passe sur le corps. Et Macaulay, favori de l'Angleterre pour la prose comme Tennyson l'est pour les vers, faut-il penser, comme le veut M. Arnold, qu'il est le grand apôtre des philistins? Est-il un rhéteur très anglais, un rhéteur honnête, mais un rhéteur? Nul écrivain n'a procuré plus de plaisir à ses contemporains, dont il adoptait pleinement les idées et les tendances; mais à mesure que les générations nouvelles viendront avec leurs idées propres et ne puiseront plus un agréable aliment dans le favori de leurs devancières, y rencontreront-elles du moins cette part de vérité suffisante qui communique éternellement la vie?

Si lord Macaulay, utilitaire adouci, ne trouve pas grâce aux yeux de M. Arnold, M. Stuart Mill, utilitaire déclaré et même positiviste, ne pouvait être son homme. L'école de Bentham n'a certes pas d'écrivain plus distingué; mais le raisonnement pressant et même la sincérité entière ne suffisent pas pour faire les grands écrivains, et quand on commence par chasser l'âme de la pensée, elle s'en va aussi de la parole et du style, à moins qu'on ne soit Lucrèce, c'est-à-dire une admirable et bien rare exception.

(1) Nous avons un travail distingué sur cet ouvrage de Goethe : c'est une thèse latine de M. A. Legrelle, connu par des publications d'un vrai mérite.

Dans cette suite de noms que M. Arnold a cités devant sa chaire de professeur ou devant sa barre de critique, j'en rencontre d'étrangers. C'est Joubert, qu'il goûte infiniment, qu'il goûte trop peut-être, parce qu'il y a certaines doses de raffinement qui ne sont sensibles qu'aux nationaux. C'est Heine, le brillant soldat de l'affranchissement de l'Allemagne, dont il a très bien parlé. C'est Spinoza, dont il explique l'influence sur Goethe à sa manière, en deux pages simples et nerveuses. C'est Chateaubriand, auquel il est le premier Anglais peut-être qui ait rendu justice. C'est M. Renan, qui a toute son admiration comme orientaliste, mais à qui il reproche de s'être hâté de courir à des applications hostiles. C'est M. Sainte-Beuve, pour qui il a des sentimens de disciple : n'est-il pas plutôt de l'école de Gustave Planche?

On parle beaucoup aujourd'hui des différentes sortes de critique littéraire; on divise la critique en dogmatique, historique, physiologique. Après tout, il ne peut y en avoir qu'une de bonne, et c'est celle qui prend l'homme tout entier, composé d'âme et de corps. Vous aurez beau faire, vous ne vous passerez ni du corps ni de l'âme. Si elle ne voit que l'âme, la critique manquera du sentiment des choses, elle deviendra quintessence, elle ne saisira même pas l'âme, qui est la vie et non une idée. Au contraire, si elle ne voit que le corps, la critique devient lourde et vulgaire comme les trivialités de la vie; elle est grossière et rebutante comme l'ivresse. Je félicite M. Matthew Arnold d'avoir le sentiment très clair de cette double nature de l'homme d'où résultent toute poésie et toute littérature en ce monde. Qu'il continue à nous montrer ce que c'est qu'un critique qui a de l'âme, nous en avons besoin; le souffle qui règne est celui de la stérilité. Les pages de son livre prouvent, avec une finesse où la force ne fait pas défaut, la vérité de cette pensée de Vauvenargues si ressassée dans les livres et si peu présente dans les esprits, « qu'il faut avoir de l'âme pour avoir du goût. »

LOUIS ÉTIENNE.

THÉATRE CONTEMPORAIN

LA CONTAGION

ET LE THÉATRE DE M. ÉMILE AUGIER

Il y a quinze ans, au moment où M. Émile Augier venait de faire représenter au Théâtre-Français les scènes ingénieuses du *Joueur de flûte*, le loyal écrivain qui tenait alors le premier rang dans la critique militante comprit que le jeune poète touchait à une heure décisive et qu'il devait absolument se renouveler, sous peine de déchoir. Dans les cinq comédies en vers que M. Augier avait données à cette date, la peinture de la fantaisie convenue l'emportait de beaucoup sur l'étude vivante de la réalité. *La Ciguë, l'Aventurière, le Joueur de flûte*, œuvres charmantes de verve et de passion, attestaient surtout, avec le don du style franc, le goût de la comédie traditionnelle; *l'Homme de bien* et *Gabrielle*, où l'auteur s'était essayé à la peinture des mœurs contemporaines, indiquaient au contraire, malgré de rares mérites, une certaine hésitation. Cette hésitation n'était pas seulement visible dans la conception un peu embarrassée de *l'Homme de bien*, dans l'exécution insuffisante du programme de *Gabrielle;* un signe principal la trahissait, je veux dire la marche même, la marche capricieuse et incertaine que suivait l'imagination de l'auteur. Après avoir débuté en 1844 par un tableau de fantaisie qui tout d'abord lui fit une place à part au milieu des hommes de sa génération, il avait senti que le poète comique doit reproduire la vie réelle, et courageusement il était passé de son Athènes de convention au Paris de nos jours. Cette tentative ne lui ayant valu qu'un succès d'estime, ou plutôt les spectateurs qui avaient salué *la Ciguë* comme une espérance n'ayant pu dissimuler à l'apparition de *l'Homme de bien* une espèce de désappointement, l'auteur était retourné bien vite

au pays du caprice. Loin de nous ce spectacle ennuyeux de la vie bourgeoise! loin d'ici les aventures de salon et les personnages à teinte grise! La muse au libre langage est trop dépaysée dans cet empire des convenances banales; la vieille comédie, la comédie de cape et d'épée, avec ses allures italiennes ou espagnoles, ne peut-elle, comme la comédie païenne rajeunie, fournir à l'imagination des figures joyeuses et des scènes originales? C'est dans ce pays que M. Émile Augier avait été conduit à écrire l'*Aventurière*. Ramené par son instinct au monde qui nous entoure, il donne sa *Gabrielle*, et cette fois, bien que la pièce soulevât de sérieuses objections, un applaudissement unanime l'engage à persévérer dans cette route. D'où vient donc que le jeune poète, après un tel succès, était reparti pour les domaines fantasques? Pourquoi le Carthaginois Bomilcar et le pâtre thessalien Chalcidias avaient-ils si promptement remplacé les personnages de notre siècle? Fallait-il croire que l'auteur du *Joueur de flûte* avait décidément plus de goût pour les tableaux de genre que pour la grande peinture, qu'il reculait devant les exigences de sa tâche, qu'il renonçait à devenir un poète comique?

Ce fut alors que M. Gustave Planche, ici même, examinant avec autant de sympathie que de précision les cinq comédies de M. Augier, cherchant les symptômes de sa vocation véritable, interrogeant le secret de ses transformations et de ses incertitudes, lui adressait un conseil où éclatait sa confiance. Je dis que la sympathie domine en ces pages de l'austère censeur, car tous les reproches par lui adressés au jeune poète aboutissaient à cette conclusion : osez peindre la société moderne, osez créer des types nouveaux. Ce n'est pas assez de consulter les œuvres consacrées par le temps et de les rajeunir par la gaîté de l'imagination, par la verve et la franchise du langage; il faut surtout étudier les vices ou les ridicules du monde où nous vivons. La vie, voilà le grand livre perpétuellement ouvert; le poète qui en détourne ses regards, eût-il d'ailleurs le style le plus franc, la verve la plus joyeuse, ne sera jamais un poète comique.

On sait comment M. Émile Augier a répondu à ces exhortations. Nul ne lui reprochera désormais de ne pas avoir suffisamment osé. Dans la littérature dramatique de nos jours, il n'est pas d'activité poétique plus vive, plus alerte, plus souvent renouvelée, plus courageusement hasardeuse. Au moment où il semblait hésiter, il préparait ses forces. Est-ce donc chose surprenante qu'un poète rajeunisse l'ancienne comédie avant de s'attaquer à la comédie vivante? De 1844 à 1851, l'auteur de *la Ciguë* avait paru incertain entre la fantaisie et le monde réel; les dix années qui suivent nous le montrent, non plus indécis, mais curieux, attentif, s'essayant à varier ses inspirations, étudiant le monde et la scène, cherchant enfin son originalité vraie sur les routes les plus diverses, jusqu'au jour où il lâche la bride à sa verve gauloise et crée à ses risques et périls une sorte de comédie aristophanesque. De 1851 à 1861, du *Joueur de flûte* aux *Effrontés*, c'est la seconde

période de la carrière du poète, période d'études encore, mais d'études singulièrement aimables, et que M. Augier a dû regretter souvent depuis qu'une comédie plus audacieuse l'a jeté dans la mêlée des partis. *Diane* avec ses passions héroïques, *Philiberte* avec sa grâce souriante, ouvrent heureusement cette galerie où les types un peu grossiers parfois de la laideur morale n'offusquent pas les images honnêtes. La satire, quoique déjà très alerte dans les œuvres qui suivent, ne touche pas encore à la politique. C'est une inspiration sans grand élan, sans beaucoup d'idéal, mais loyale, intègre, conforme à la sagesse moyenne de la tradition gauloise. Deux choses m'y frappent surtout : la parfaite sincérité d'une part, de l'autre le désir de varier ses études. Point de parti-pris à coup sûr, ou du moins nul autre dessein que celui d'interroger le monde et de changer de points de vue. M. Augier, qui a les vrais instincts du poète comique, sait bien que l'impartialité est le premier devoir de l'observateur. N'a-t-il pas même poussé l'impartialité un peu loin, lorsque, voulant faire dans *le Gendre de M. Poirier* une contre-partie de *George Dandin*, il attribue un caractère ridicule au personnage qui représente le travail et finit par donner le beau rôle au jeune marquis? Le spectacle de la vie est si mobile en notre société tumultueuse, qu'une même idée peut offrir les aspects les plus divers; ce sont ces aspects divers que poursuivait curieusement M. Augier dans la période dont je parle. Quel tableau, par exemple, que celui des *Lionnes pauvres!* quelle leçon à la bourgeoisie vaniteuse! quel avertissement aux victimes du luxe! C'est ainsi que M. Émile Augier agrandissait sa place et devenait un des maîtres de la scène (1). Soit qu'il enlevât les applaudissemens, soit qu'il trouvât le public moins sympathique, nul ne pouvait contester la vigueur et la fécondité de son talent. Notre société en travail était disposée à reconnaître en lui son poète comique, j'entends un poète homme d'action, vigilant, impartial, joyeux et amer, habile à saisir au passage les ridicules du jour et capable aussi des fortes conceptions qui font les œuvres durables.

Deux incidens très significatifs de cette période avaient mis en relief le double mérite de M. Émile Augier comme poète comique, la verve rapide et la méditation sérieuse. C'était le temps où les régions du demi-monde, découvertes ou du moins décrites par un des plus habiles ingénieurs dramatiques de notre temps, usurpaient une place démesurée dans la carte de la société française. Alléchés par le succès, les écrivains à la suite étaient arrivés de tous les coins de l'horizon. En peu de temps, le monde interlope prit la place de l'autre, et il semblait en vérité que dans cette France nouvelle remuée de fond en comble, dans ce XIXe siècle qui a encore tant de problèmes à résoudre, tant de conquêtes à faire, la famille des honnêtes

(1) C'est seulement de M. Augier que nous avons à nous occuper ici ; il y aurait pourtant de l'injustice à ne pas rappeler qu'une part dans ces deux pièces revient aussi à des collaborateurs, M. Jules Sandeau et M. Édouard Foussier.

gens fût indigne d'attention. C'est là certainement un des plus tristes épisodes de l'histoire littéraire de notre âge. M. Émile Augier ne pouvait se dispenser de marquer sa place distincte au fort de la mêlée. Quand une question capitale est soulevée dans l'arène politique, le chef de parti, député ou publiciste, ne saurait garder le silence; quand un débat philosophique ou religieux agite les intelligences, l'écrivain qui a charge d'âmes est tenu de faire connaître son opinion; j'en dirai autant du poète comique, quand ce poète est déjà un des maîtres de la scène et que la scène est envahie par un genre nouveau qui offre les plus sérieux périls: la neutralité ne lui est pas permise, il faut qu'il parle et qu'il agisse. M. Augier, avec son robuste bon sens, comprit du premier coup que la comédie nouvelle, en faisant d'un mal incontestable une peinture si nette, si précise, si sèchement indifférente, tendait à l'aggraver encore et à le répandre. C'est alors qu'il écrivit *le Mariage d'Olympe*. Le coup de pistolet tiré à la courtisane par le vieux gentilhomme dont elle souille le nom a pu paraître un dénoûment brutal. Considéré non pas selon l'optique théâtrale immédiate, mais relativement à l'ensemble des œuvres de l'écrivain, c'est-à-dire au point de vue de son rôle général comme observateur et peintre des choses de son temps, ce dénoûment féroce n'est-il pas un symbole? N'est-ce pas une leçon littéraire adressée au théâtre lui-même autant et plus qu'une leçon morale adressée aux amis d'Olympe? N'est-ce pas une manière de dire à tous les coupables, spectateurs blasés et auteurs complaisans: « Assez! Le règne d'Olympe est fini; ne demandez plus son histoire à la scène française du XIXe siècle. C'est calomnier le monde moderne que de condamner le théâtre à l'éternelle peinture des choses abjectes. La France de 89, grâce à Dieu, n'est point tombée si bas: des intérêts plus graves, des dangers plus nobles, des personnages plus dignes d'attention nous réclament. » Et en même temps que le poète s'efforçait ainsi de purifier la scène, il méditait déjà cette belle comédie de *la Jeunesse*, où une idée si forte, si hardie, rachète les défauts de l'action. La jeunesse au XIXe siècle, les dangers et les souffrances de la jeunesse dans une société où l'argent est tout, où la tentation du mal obsède sous mille formes la conscience du pauvre, où la voix même d'une mère, ô cruauté! peut devenir le plus innocemment du monde la voix de la séduction corruptrice, certes c'était là un sujet de comédie douloureux et poignant comme notre civilisation en comporte, un sujet de comédie qui révélait un observateur pénétrant, impitoyable, et exigeait un talent de premier ordre. Le rôle de la mère, tel que le poète l'a conçu, annonçait à lui seul que M. Augier pouvait se mesurer désormais avec les difficultés les plus hautes.

C'est ici que commence la troisième période dans la carrière de M. Émile Augier. Enhardi par le succès d'une œuvre où il avait dit à ses contemporains, sans faiblesse comme sans déclamation, des vérités si difficiles à entendre, il se crut assez fort pour essayer de la comédie aristophanesque.

Quel chemin, que d'étapes, depuis *la Ciguë* et *l'Aventurière* jusqu'aux *Effrontés* et au *Fils de Giboyer!* Nous n'avons pas à répéter ce qui a été si délicatement, si éloquemment exprimé ici même par M. Prevost-Paradol à propos de cette dernière œuvre; nous dirons seulement que, dans l'une comme dans l'autre, le poète, emporté par sa verve créatrice et fort de l'honnêteté de son cœur, n'avait pas réfléchi à la situation des adversaires qu'il mettait en scène. Il s'était cru dans la vieille Athènes ou dans la jeune Amérique. On n'attaque pas au théâtre des gens qui ne peuvent se défendre par le théâtre. N'est-ce donc pas assez d'avoir pour soi le privilége du talent, et convient-il d'y ajouter les priviléges administratifs? Sans renoncer à cette comédie audacieuse qui s'attaque au vif des mœurs et des idées, M. Augier n'eut point de peine à comprendre qu'il devait s'en tenir aux classes générales de la société, au lieu de mettre les partis en cause, et partager impartialement ses mordantes leçons entre les représentans divers du monde contemporain. De là deux comédies nouvelles, *Maître Guérin* et *la Contagion*, la première jouée au Théâtre-Français pendant toute une année avec un succès qui n'a pas langui un seul instant, la seconde représentée l'autre jour à l'Odéon devant un public moins sympathique, bien que l'une et l'autre offrent à peu de chose près mêmes qualités et mêmes défauts.

Si nous avons insisté sur les transformations déjà nombreuses du souple et vigoureux talent de M. Émile Augier, c'est que la critique est en droit, ce nous semble, de demander à cette riche nature une transformation nouvelle. L'accueil si différent fait aux deux derniers ouvrages du brillant écrivain ne s'explique point seulement par des raisons étrangères aux lettres: que la troupe des interprètes ait été composée d'une façon irrégulière, qu'une faveur dangereuse et inutile ait été accordée à un poète qui a tant fait pour le théâtre, en vérité ces choses-là, bien qu'assez graves au fond, n'expliqueraient pas l'espèce de froideur qui a succédé aux dispositions malveillantes des premiers soirs. Nous voulons nous en tenir à la discussion littéraire de la comédie de M. Augier. *Maître Guérin* offrait le tableau d'une certaine bourgeoisie âpre au gain, sans foi, sans scrupule, arrivant à tout par la fraude et foulant aux pieds de nobles âmes sans encourir le mépris dont elle est digne; *la Contagion* nous montre chez un gentilhomme ou du moins chez un *gentleman* de haute volée l'effronterie la plus odieuse unie à la plus parfaite élégance. D'où vient que cette seconde satire est précisément celle qui a été le moins bien accueillie? Le poète ne faisait-il pas acte d'impartialité en donnant cette contre-partie de l'ouvrage si justement applaudi l'année dernière? Le baron d'Estrigaud n'est-il pas aussi vrai que maître Guérin? L'intrigant aux manières exquises ne tient-il pas autant de place dans notre société que l'intrigant sordide? N'est-ce pas lui qui fera le plus de dupes et dont l'exemple sera le plus contagieux? Si la fascination de la force peut ébranler de fond en comble les cœurs les plus purs, comme l'a

si bien montré M. Octave Feuillet dans ce drame trop oublié qui porte le nom d'*Alix*, que dire de la fascination de l'élégance et de la grâce? Le plus redoutable des coquins assurément, c'est celui qui exerce le plus de prestige. M. Émile Augier a parfaitement vu le péril de ces scélératesses de haut bord, il a voulu placer en face de son Guérin un autre homme de proie supérieur au premier; la conception primitive de son œuvre ne mérite donc que des éloges, et si le succès a été moins franc, c'est l'exécution seule qui doit en répondre. Le grand défaut de *la Contagion*, disons-le tout d'abord, c'est le manque d'unité. M. Augier n'a point médité son programme avec assez de vigueur, ou du moins, attiré par les personnages divers que son imagination évoquait sur sa route, sollicité par les sujets analogues dont chacun de ces personnages pouvait devenir le centre, il n'a pas eu le courage de sacrifier une seule de ses richesses.

Je ne serais pas surpris que l'enchaînement des idées de l'auteur eût été à peu près celui-ci : « je peindrai le type de ces générations dégradées qui ne croient ni à la vertu, ni à l'honneur, ni au patriotisme, pour lesquelles tout enthousiasme est une duperie, toute profession de foi un mensonge; je peindrai, non pas le sceptique, non pas le matérialiste, non pas l'athée, — car tous ces noms, dans une société aussi bouleversée que la nôtre, peuvent représenter encore un des aspects de la vie morale, — je peindrai l'indifférent qui se joue du ciel et de la terre. Je ne reculerai même pas devant les mots cyniques pour exprimer cette indifférence railleuse. Pourquoi ces mots n'auraient-ils pas droit de cité sur la scène, s'ils résument la langue des hommes que je veux marquer au front?

> Le cynisme des mœurs doit salir la parole,
> Et la haine du mal enfante l'hyperbole.

Je peindrai donc l'homme de *high life* avec ce cynisme élégant qui fait tant de ravages autour de nous; puis, comme il faut toujours que la vérité humaine ait sa revanche, je le montrerai, ce railleur sans âme, rappelé tout à coup aux sentimens naturels par un de ces souvenirs d'enfance, par un de ces devoirs primordiaux, par une de ces influences mystérieuses et saintes que le vice même le plus invétéré n'efface jamais complétement au fond de nos cœurs. » Aussitôt la figure du baron d'Estrigaud se dessine à grands traits en cette vive imagination. Le voilà, brillant, effronté, spirituel, habile à manier les affaires, remuant les millions des sociétés industrielles et n'oubliant pas de se faire sa part. Que nous sommes loin du temps où Panurge avait « soixante-trois manières de trouver de l'argent à son besoin, dont la plus honorable et la plus commune était par façon de larcin furtivement fait! » Ce serait peu de chose pour un homme qui, sans le moindre patrimoine, dépense tous les ans le revenu de trois millions. Son hôtel, ses chevaux, son musée, comment expliquer tout cela, s'il n'avait à sa disposition que soixante-trois manières de dérober autrui? Chacun des jours de l'année lui doit son contingent, non pas contingent de larcins,

mais de puissans coups de filet. Il a pour associée une courtisane célèbre. et comme un des protégés de la dame est initié aux secrets des princes de la finance, les occasions ne lui manquent pas de pêcher en eau trouble. Il est tellement vil, ce personnage, malgré l'élégance de sa tenue et sa science du bien vivre, il est tellement dégradé par la pratique régulière de l'infamie que le poète renonce à le sauver, comme le voulait d'abord son programme. « Non, se dit-il, laissons-le dans cette fange, et qu'il finisse par épouser la fille perdue, instrument et châtiment de sa honte! Ce réveil de la nature que je m'étais proposé de peindre, je le réserve pour les âmes vaniteuses qui se sont laissé prendre aux séductions du corrupteur. Ce seront des natures faibles, des esprits fanfarons, que les grandes allures du baron d'Estrigaud auront aisément fascinés; ce sera surtout un cœur loyal, généreux, qui cédera au mal un instant, mais qui, rendu à lui-même, fera éclater le cri de la conscience et sauvera tous les autres. La contagion exercée par le vice prestigieux, la contagion subie et repoussée, voilà le sujet que je cherche. »

En se décidant pour ce dernier parti, M. Émile Augier n'a pas eu le courage d'abandonner ou du moins de rejeter au second plan les épisodes qui s'étaient présentés à lui pendant cette délibération poétique. De là deux ou trois actions différentes qui se croisent en son œuvre : on dirait parfois une sorte d'imbroglio. Pourquoi tel incident? que nous veut tel personnage? Le lien échappe, les fils se brouillent, et l'on ne sait où l'on va. Cet inconvénient a été fort aggravé sans doute par les interruptions bruyantes de la première soirée; il est sensible encore avec des auditeurs plus calmes, et on ne saurait nier qu'il tient aux procédés mêmes de la pièce. Quand l'esprit, sollicité tour à tour par des scènes si diverses, essaie de résumer ses impressions, quels sont les groupes principaux qui se dessinent aux regards? Le premier sans nul doute, c'est le baron d'Estrigaud et la courtisane Navarette. Associée aux infamies du baron, Navarette a entrepris de devenir baronne : curieuse lutte entre ces deux êtres si bien faits l'un pour l'autre, intrigue habile qui sert à la fois à peindre l'avilissement du héros et à préparer pour lui la punition inévitable! Tandis que le fascinateur ne songe qu'à éblouir le monde au profit de ses vices et de ses fraudes, il ne se défie guère de la créature qui fait partie de sa domesticité. Qu'est-elle à ses yeux? Un jouet, un meuble, un moyen d'action, un complice, tout cela suivant les circonstances, — aujourd'hui un objet de luxe, comme un tableau de son musée ou un cheval de ses écuries, demain un agent d'affaires. Eh bien! pendant qu'il fait tant de dupes partout où il passe, c'est cette fille qui le mène, qui le trompe, qui le ruine, et qui, après l'avoir conduit pas à pas au bord du précipice, le met dans la nécessité d'offrir son nom à la courtisane victorieuse. Une des scènes les plus neuves de la pièce, une scène magistralement conduite, c'est celle où le baron d'Estrigaud, ruiné, à bout de ressources, réduit à recevoir l'argent de Navarette, conçoit la pensée de l'épouser pour accaparer ses millions, se débat contre

cette idée, l'accueille, la repousse, y revient encore, s'y soustrait enfin parce que son génie inventif lui suggère une autre opération aussi infâme, mais infâme sans scandale. Avili mille fois aux yeux de la conscience, on voit combien il lui en coûte de s'avilir aux yeux du monde; on voit aussi que ce châtiment ne saurait lui manquer, et que la victoire de la courtisane est le dénoûment nécessaire de la lutte.

Le second sujet renfermé dans ce vaste programme, celui qui donne son nom à la pièce, la contagion de l'infamie brillante, est traité avec moins de vigueur que la lutte du baron et de la courtisane. On y reconnaît pourtant dès le début un heureux souvenir des procédés de la grande comédie. Quand Molière veut attaquer un vice, il nous montre son action destructive au sein d'une famille honnête. Dès la première scène de *Tartuffe*, au moment où nous entrons chez Orgon avec le poète, qu'y a-t-il? quel est ce bruit? C'est Mme Pernelle qui distribue à droite, à gauche, soufflets et épigrammes. Toute la maison est en déroute : le père est en guerre avec ses enfans, le mari avec sa femme, le frère avec le frère. L'adultère et la ruine menacent cette famille si calme hier et si heureuse. Pourquoi cela? Parce que Tartuffe y est entré. Même procédé dans *l'Avare* et plus frappant encore. L'avare n'a point de maison, point de fille, point de serviteur. Non-seulement son intérieur est troublé par le vice qui le ronge, mais il semble même que cet intérieur n'existe pas. Le fils, sans direction ni conseil, deviendra dissipateur, prodigue, et perdra tout respect pour son père. Sa fille le trompera, son valet l'insultera. Avant même que le personnage principal, type du vice attaqué par l'auteur, ait paru sur la scène, avant qu'on entende la voix d'Harpagon ou de Tartuffe, le mal qu'ils ont fait est déjà visible à tous les yeux. Il y a quelque chose de cela dans la comédie de M. Augier. Le baron d'Estrigaud, comme Tartuffe, ne fera son entrée qu'au second acte; dès la première scène de la pièce, on voit le résultat de son prestige, la contagion de ses doctrines, de son langage, de toute sa façon de vivre. Modèle d'élégance et d'immoralité, il a tout ce qu'il faut pour tourner la tête à un jeune homme vaniteux, à une jeune veuve sans cervelle, et ce n'est pas le chef de la famille, M. Tenancier, malgré l'honnêteté de ses principes, qui défendra sa maison contre cette pernicieuse influence. C'est un joli tableau que ce premier acte; des mots heureux, des sentimens élevés, un dialogue vrai, simple, sans nulle déclamation, même aux endroits qui pouvaient s'y prêter un peu, tout cela révèle un talent qui se perfectionne. Le dirai-je pourtant? la finesse y nuit à la force, ce qui n'est pas l'ordinaire chez M. Augier, et l'image des choses qu'il fallait mettre en relief est certainement au-dessous de la réalité. Le vrai tableau de la contagion, ce n'est pas cet aimable étourdi qui fait le fanfaron de vices, qui affiche une insensibilité de parade, et que la première émotion du cœur corrigera si bien; ce n'est pas cette jeune veuve que la curiosité met en rapports avec la courtisane Navarette, qui reçoit de la fille perdue une leçon de convenance, qui s'expose par vanité à tomber dans les piéges

du baron d'Estrigaud, et qui, dégoûtée promptement de ces escapades, va secouer les souvenirs de la vie parisienne au grand soleil de l'Italie, dans son château du lac de Côme. Ces gens-là sont trop heureux, ils sont trop peu atteints et trop vite guéris pour exprimer la pensée de la pièce. La vraie contagion, c'est celle qui met en péril les forces vives de la France nouvelle, celle qui entame la bourgeoisie à tous ses degrés, c'est-à-dire la nation même, celle qui pousse le ménage laborieux à l'imitation des aventuriers de haut bord, celle qui fait qu'on escompte l'avenir, qu'on l'engage, qu'on le dévore, si bien que pour une grande part de la société contemporaine les apparences de prospérité ne font que dissimuler l'abîme. N'y avait-il pas là un sujet digne de l'audacieuse franchise de M. Augier? n'était-ce pas un moyen de répondre aux promesses du titre? Il est fâcheux pour un poète comique de provoquer l'imagination du spectateur et de ne la contenter qu'à demi.

J'adresserai les mêmes éloges et aussi les mêmes critiques à ce que j'ai appelé le troisième sujet de ce long *scenario*. L'arrivée du jeune ingénieur André Lagarde et de sa sœur au milieu de cette famille que menace la contagion est un épisode plein de grâce; les scènes où l'ingénuité d'Aline déconcerte les fanfaronnades de Lucien ont un parfum d'honnêteté que l'âme respire avec joie; on est heureux de voir ce que pourrait faire M. Augier, s'il voulait peindre l'humanité saine et vigoureuse en face de l'humanité corrompue. Et cependant l'action des vices à la mode sur l'âme du stoïcien n'est-elle pas exposée d'une manière inacceptable? Quoi! les choses se passent si brusquement! Une soirée avec des roués et des courtisanes a suffi pour désarmer un tel cœur! Qu'on fasse une large part aux conventions de la scène, à la nécessité d'aller vite, aux lois impérieuses du raccourci, que cette soirée ne soit pas une soirée unique, mais représente tout un tourbillon de plaisirs, que l'homme de labeur austère ait trempé ses lèvres plus d'une fois à ces coupes empoisonnées, je dirai toujours: Quoi! le stoïcien a charge d'âme; il a une sœur à défendre, et ce devoir si doux ne le défend pas lui-même contre la contagion! Si peu qu'il y ait cédé, c'est trop. L'auteur a si bien senti cela, qu'il laisse à peine effleurer son héros par les souillures de ce monde interlope; mais voyez alors quelles contradictions! Ou bien l'austère Lagarde a gaspillé une bonne part de son temps avec les corrupteurs, et dans ce cas-là que devient son stoïcisme? ou bien sa faute se réduit à un oubli d'une heure, à une ivresse d'un moment, et dès lors pourquoi les coups de tonnerre? Les éclats par lesquels se termine le quatrième acte, malgré l'art qui les amène et l'effet qui les justifie, ne sont-ils pas en disproportion avec l'erreur commise? En un mot, tout cela est un peu décousu, un peu incohérent. Il y avait là un sujet dont M. Augier aurait tiré un bien meilleur parti, si, en le traitant d'une façon épisodique, il n'avait été obligé de précipiter les choses.

C'est pour avoir essayé de fondre deux ou trois comédies en une seule que M. Émile Augier a failli compromettre le succès d'une œuvre où abon-

dent les intentions honnêtes et les observations fines. Soit que l'auteur de *la Contagion* n'ait pas eu le courage de sacrifier une part des idées qui assaillaient son imagination, soit qu'il ait cru que tous ces incidens lui étaient nécessaires pour soutenir jusqu'au bout l'attention du public, nous pensons qu'il s'est trompé. Ce serait, dans le premier cas, un peu trop de complaisance pour soi-même; dans le second, ce serait trop de modestie. Un artiste aussi habile, aussi fécond, aussi sûr de ses richesses, doit-il donc hésiter devant cette loi souveraine qui prescrit de subordonner tel détail à tel autre, de sacrifier même toute une partie de l'ouvrage à l'intérêt de l'ensemble? Le jour où M. Augier voudra bien s'enfermer dans un sujet unique et le développer avec force, il reconnaîtra, j'en suis sûr, qu'il avait tort de se défier de lui-même. C'est la transformation nouvelle que nous osons réclamer de son talent. Je ne reproche pas à M. Augier d'avoir substitué à l'ancienne forme comique le roman théâtral, le roman dialogué; toutes les formes sont bonnes, pourvu qu'on intéresse le spectateur et qu'on trace quelque vivante image de la comédie humaine. Je remarque seulement que l'auteur est moins excusable, si, pouvant joindre à l'intérêt moral de la comédie le romanesque intérêt d'un tableau d'aventures, il ne réussit point à se préserver de la froideur. La froideur, qui était déjà le défaut de *Maître Guérin,* et qui est plus sensible encore dans *la Contagion,* ne vient-elle pas du procédé commun à ces deux ouvrages? M. Augier, dont l'esprit alerte s'est tant de fois renouvelé, aurait à tenter aujourd'hui une entreprise plus haute. Quand il écrivait dans sa jeunesse ces comédies aimables qui offrent le développement d'une même pensée, il n'y portait pas l'abondance d'idées, de vues, de saillies, devenue l'un des caractères de son talent. La simplicité d'action lui était plus facile à cette date et ne pouvait être prise pour un témoignage de force. Désormais au contraire, après cette pratique assidue et si souvent heureuse de son art, après tant d'observations, d'épreuves, de batailles, après des pièces aristophanesques comme *les Effrontés* et *le Fils de Giboyer,* après de satiriques tableaux d'aventures comme *Maître Guérin* et *la Contagion,* ce serait pour M. Émile Augier une preuve éclatante de vigueur que de concentrer l'action de ses drames. Il ne renoncerait pas à ses forces, il les gouvernerait mieux. Il ne retournerait pas en arrière, il ferait un pas en avant. Au lieu de la simplicité un peu indigente des premiers jours, on verrait chez lui la simplicité féconde de l'homme qui possède bien des secrets de la vie. Que lui faudrait-il pour atteindre ce but? Chercher dans le développement d'une pensée principale les victoires qu'il demande aujourd'hui à la multiplicité des sujets.

A ce conseil purement littéraire nous ajouterons un vœu d'un autre ordre. M. Émile Augier n'est pas de ces écrivains qui ne savent peindre qu'une partie du monde, et qui, enfermés dans les zones ténébreuses, seraient tout dépaysés au grand soleil. Par la variété de ses études, par la souplesse et l'honnêteté de ses inspirations, il a montré qu'il était

digne de peindre l'humanité de nos jours, l'humanité noble autant que l'humanité vulgaire, la France robuste et saine aussi bien que la France abâtardie. C'est à ce titre qu'il garde son rang à part au milieu de ses confrères, les uns plus dramatiques, les autres plus joyeux, mais tous plus ou moins exclusifs dans leur théâtre, et condamnés, on le dirait, à ne voir qu'un des cercles de la grande spirale, un des aspects de la comédie universelle. L'ambition de M. Augier est plus haute, sa muse est plus alerte; c'est un esprit curieux, actif, qui veut voir et savoir. Pourquoi donc ne pousserait-il pas ses explorations du côté des régions laborieuses où se transforment sans s'altérer les élémens de notre grandeur morale? Les Vernouillet, les Guérin, les d'Estrigaud sont nombreux et puissans dans toutes les sphères de la société; n'y a-t-il pas aussi dans toutes les sphères, à tous les degrés de l'échelle, des âmes simples et fortes en qui se maintient la tradition du pays? Prenons garde de nous faire pires que nous sommes. Ces comédies sont lues, commentées, analysées au-delà de nos frontières, et plus l'auteur est honnête, plus on exploite son témoignage. Que de fois n'ai-je pas entendu les étrangers naïfs ou envieux nous jeter l'injure à l'aide de documens semblables : « Voilà la France, disent-ils, le pays des maîtres Guérin et des barons d'Estrigaud! Bourgeoisie, aristocratie, tout y est corrompu. S'il y a encore d'honnêtes gens parmi ces fripons, ils assistent timidement, comme M. Tenancier dans *la Contagion*, aux infamies qu'ils réprouvent, et leur principale ressource contre le fléau est d'aller chercher un air plus pur au bord des lacs italiens. Ceux qui n'ont pas de villas, que deviennent-ils? » C'est ainsi qu'ils parlent de nous sur la foi de nos comédies et de nos romans. Et pourtant elle vit, elle se meut, elle aspire toujours à la lumière, cette France de 89. Il faut donc qu'il y ait chez elle, malgré tout ce qu'on peut dire, des trésors cachés d'honneur et de dévouement. Pour un poète qui ne demande qu'à se renouveler, il y aurait là tout un domaine à conquérir.

Je sais ce qu'on va répondre : dévouement, honneur, vertu, est-ce matière à comédie? — Oui, sans aucun doute, car il ne s'agit plus ici des formes traditionnelles; il s'agit d'une forme agrandie qui peut se prêter à tout. La comédie nouvelle dont M. Augier s'est tant appliqué lui-même à élargir les cadres, la comédie qui s'est associé la satire et le roman peut désormais embrasser les sujets les plus divers; la société tout entière lui appartient. Certes je ne voudrais pas détourner M. Augier de la peinture de nos vices, ce sera toujours la meilleure part de sa veine; je souhaiterais seulement qu'il cherchât des effets inconnus dans l'opposition du bien et du mal, et que, le mal étant exprimé avec force, le bien occupât dans l'ensemble de l'ouvrage une place équivalente. Même dans les limites restreintes de la vieille comédie, Molière, sans ménager les vices de son époque, ne dissimulait point ce qu'il y avait de sain et de vigoureux au cœur de la nation. Quand on lit ses comédies, on a l'idée d'une société honnête; le vice, quel qu'il soit, va s'y heurter contre un fonds solide de moralité, de bon

sens, de droiture, tandis que trente ans plus tard le théâtre de Regnard et de Lesage, de Dancourt et de Dufresny, accuse sans le vouloir une société qui se décompose. En sommes-nous là, héritiers de 89? Assurément non, ce serait plutôt l'inverse : nous assistons à l'enfantement tumultueux d'une société nouvelle. On demande à M. Émile Augier d'être complétement juste envers la France du XIXe siècle. S'il a dessiné depuis vingt ans bien des figures aimables, il ne leur a pas donné assez de vigueur et d'éclat pour qu'elles puissent offrir la contre-partie équitable de ses satires. Il y a donc une lacune dans son œuvre, c'est de ce côté que doit se porter son effort. Notre littérature a vu naître selon les époques la comédie raisonneuse, la comédie larmoyante, la comédie satirique et cruelle; puisque le théâtre s'essaie aujourd'hui à représenter hardiment un monde où fermentent tant d'élémens contraires, il reste à trouver une comédie plus haute, celle qui châtie et qui console, celle qui ne se contente pas de donner satisfaction à l'esprit de justice, mais qui veut mettre le courage et la joie au cœur des honnêtes gens. A côté des choses qui se dégradent, elle montrerait les choses qui s'épanouissent, à côté des germes de mort les principes de vie. Ce que M. Augier indique çà et là au premier acte de son récent ouvrage, on aimerait à le voir non pas dans le cours du dialogue, mais dans les péripéties de l'action. Des tirades ne suffisent pas, il faut de vivantes figures pour représenter la séve de l'esprit moderne. Oui certes, quels que soient nos vices, il y a autre chose à peindre que la corruption dans le mouvement qui nous emporte. La France elle-même, on le sent bien, appelle une image plus vraie de son activité, de ses désirs, de ses ressources, de l'idéal qu'elle conserve et qui la défend. Parmi tant de symptômes faciles à signaler, je n'en citerai qu'un seul emprunté au domaine du théâtre : le succès inespéré du *Lion amoureux*, succès encore plus moral que littéraire, n'est-il pas un avertissement pour l'auteur de *la Contagion?*

La critique n'est pas tenue d'indiquer les formes nouvelles que réclame une nouvelle conception de l'art; elle pose le problème, c'est à l'invention de le résoudre; elle traduit les désirs de l'opinion, c'est au poète d'y répondre. Ne dites pas qu'il est plus facile de flétrir le mal que de glorifier le bien, et que la comédie, privée du fouet de la satire, s'exposerait à la fadeur; il ne s'agit ni de renoncer à la flagellation du vice, ni de recourir à une vaine sensiblerie. Que faut-il pour répondre au vœu dont nous sommes l'interprète? Peindre familièrement et hardiment la séve généreuse qui se déploie au milieu de tant d'obstacles, faire apparaître l'idéal à travers les ombres du crépuscule, opposer la vigueur à la décrépitude, l'espoir à la détresse, la renaissance à la mort. Qu'importent les difficultés? M. Émile Augier, avec son inspiration cordiale et vigoureuse, est en mesure de les vaincre. Après les évolutions multiples de sa pensée, nous lui en proposons une dernière, à laquelle applaudirait la conscience publique, et qui serait pour l'art une précieuse conquête.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1866.

Il n'y a pas eu depuis bien des années dans l'histoire contemporaine de la France d'épisode plus intéressant que la phase où nous sommes. La discussion de l'adresse, qui a duré près d'un mois, a déterminé dans notre pays un éclatant réveil de la vie publique. A peine ces féconds et glorieux débats sont-ils achevés que nous nous trouvons en présence d'une des plus graves complications qui puisse troubler l'Europe, d'une lutte entre la Prusse et l'Autriche, d'un antagonisme qui met en question l'organisation politique de l'Allemagne et l'équilibre des forces à côté de nous, au centre du continent. La menace d'un conflit entre les deux puissances allemandes excite en ce moment une grande anxiété; mais les questions extérieures ne pourront plus de longtemps faire diversion en France aux préoccupations de la politique intérieure. Les vicissitudes des rivalités germaniques n'auront pas le pouvoir de distraire notre pays de l'intérêt sérieux et généreux qu'il recommence à prendre à la pratique et au progrès de ses institutions.

C'est la première fois peut-être depuis quatorze ans que l'on s'est expliqué à fond, au corps législatif, sur la politique intérieure; c'est la première fois du moins, pendant cette période, que le grand public a pris goût d'une façon si manifeste à l'examen approfondi du système de gouvernement qui nous régit. D'une part, chez les orateurs, le zèle, l'application, les efforts multipliés et prolongés, le talent s'animant d'une chaleur plus vive et se gonflant d'un souffle plus robuste; de l'autre, dans le public, la curiosité éveillée, attentive, empressée, sympathique : voilà, à n'en juger que par le dehors, les apparences dominantes du beau spectacle que la France vient de se donner à elle-même. Les artistes et le public se sont retrouvés avec joie comme après une longue séparation et se sont mutuellement répondu. A s'en tenir encore à la forme extérieure, l'ensemble de

la discussion de l'adresse a présenté une sorte d'harmonie esthétique. Le drame a eu son unité. Le thème principal a été donné franchement et hardiment par l'empereur dans le discours d'ouverture de la session : c'est l'empereur qui a appelé le débat sur les questions constitutionnelles et le système du gouvernement. Avec l'art et l'ampleur que l'on sait, M. Thiers a développé les principes supérieurs dont la revendication a fait l'intérêt dramatique de toute cette discussion. Il a fièrement rattaché le lien qui unit la constitution aux principes de 1789, et nous a montré dans l'application des dogmes fondamentaux de la révolution française les progrès constitutionnels que le droit, la logique et l'utilité nous commandent d'accomplir. Élevé et comme porté par ce magnifique préambule, le débat sur les questions secondaires de l'adresse a été actif, précis, nourri, ainsi qu'on l'a vu par exemple dans l'examen de la question algérienne et de la situation agricole. La discussion n'a plus été, comme autrefois, une succession de brillans *soli* : la chambre a vraiment vécu d'une vie collective; les talens modestes se sont enhardis et ont exécuté leurs parties; les nuances d'opinions ont osé se produire et fondre dans leurs variations graduées les rhythmes trop sévères ou les notes trop violentes des idées absolues. Puis le grand thème de 1789 a été ramené par la puissante voix de M. Jules Favre, repris en sourdine par l'amendement des quarante-cinq et l'habile discours de M. Buffet, énergiquement contredit par M. Rouher et brillamment soutenu d'une fanfare de M. Ollivier. Une allocution de l'empereur a clos cette importante manifestation de la représentation française. Quoi qu'on puisse penser de la portée de ces débats, une chose est dès à présent certaine : le pays y a vu l'exercice d'un droit vital, une garantie de sécurité, une des gloires qui lui sont le plus chères. Nous savions bien que la France, malgré une interruption plus ou moins longue de ses habitudes politiques, se retrouverait ainsi un jour identique à elle-même, tendant sans cesse vers l'idéal de 1789, résolue à obtenir les garanties légales qui protégent la dignité humaine, avec la volonté de se gouverner par la liberté, avec le goût intelligent et la noble verve de l'éloquence politique; nous savions bien qu'au bout du glacier inerte et silencieux jailliraient les eaux vives du fleuve.

Mais notre tâche n'est point ici de raconter les péripéties de la discussion de l'adresse, de rapporter les argumentations qui s'y sont combattues, d'étudier et de juger les talens divers qui s'y sont déployés. Cette discussion n'est pas seulement destinée à laisser une grande page dans notre histoire et à inspirer à la France le juste orgueil de l'éloquence dont elle a conservé la tradition et la flamme. Au point de vue de la politique pratique, les débats auxquels nous venons d'assister sont un fait considérable dont il faut calculer les conséquences naturelles et prochaines. La portée de ce fait est très simple et peut se définir très facilement. Il est aujourd'hui bien constaté, par les discours et les votes d'une section notable du corps

législatif, que nombre d'esprits dont les intentions et les tendances ne peuvent être accusées d'hostilité par les amis les plus dévoués du présent ordre de choses pensent qu'il est nécessaire que de prompte modifications soient apportées aux procédés du gouvernement. L'idée s'est élevée et se répand de plus en plus que l'initiative politique est aujourd'hui trop exclusivement concentrée dans le pouvoir exécutif, et que l'intérêt général conseille de faire participer plus directement et plus largement la nation à la conduite des affaires publiques au moyen des libertés qui sont l'organisme essentiel de l'autonomie populaire. On éprouve généralement le besoin de développer, du moins en face de l'initiative du pouvoir exécutif, la spontanéité du suffrage universel. On veut assurer et régulariser l'influence continue de l'opinion et de la volonté nationale sur le pouvoir. Tel est en termes très généraux, très abstraits si l'on veut, mais suffisamment significatifs, le but poursuivi. Voilà, on peut le dire, les vœux qui pour la première fois depuis quatorze ans ont été exprimés dans la discussion de l'adresse avec précision, avec énergie, avec un enchaînement logique d'idées, avec un concours d'opinions auxquels on n'était plus habitué. Les questions ont été posées avec une netteté saisissante qui répondait aux préoccupations de l'opinion publique éclairée, et qui est de nature à rendre cette opinion plus persévérante et plus ferme. Il s'agit maintenant de savoir quel chemin ces questions vont faire.

Les débats de l'adresse ont parfaitement décrit les caractères de l'ordre de choses actuel. Sur ce point, les critiques présentées avec une certaine rigueur par MM. Thiers et Jules Favre, avec plus de modération par MM. Buffet, Martel et Ollivier, ne sont point contredites par les apologies de M. Rouher. L'ascendant très prépondérant du pouvoir exécutif sur la vie politique du pays est aussi bien constaté par ceux qui le trouvent légitime et salutaire que par ceux qui le croient excessif et périlleux. Le pouvoir exécutif est maître de la presse, puisqu'il s'est attribué sur elle le droit de vie et de mort, le droit de vie par l'autorisation qu'il peut accorder ou refuser à la création des journaux, le droit de mort par les avertissemens ou les suppressions résolus sans débat contradictoire par l'autorité administrative. Sur ce point, la spontanéité de l'opinion publique est singulièrement contrôlée par le pouvoir. La presse est la forme la plus ordinaire et la plus constante de l'autonomie des peuples modernes; les droits d'association et de réunion en sont une forme plus accidentelle, mais dans certaines circonstances naturelle et nécessaire. Il n'est pas possible par exemple que les élections, qui doivent exprimer des opinions concertées et des actes de volontés collectives, s'accomplissent avec une sincérité réelle, si les électeurs n'ont pas la faculté de s'associer et de se réunir.

La contradiction est encore plus illogique dans un pays où le suffrage universel est la base de la souveraineté. Le suffrage universel ne peut être considéré comme une abstraction et une fiction : en France, il est l'organe

de la souveraineté du peuple, déclarée inaliénable par les principes de 1789; on ne comprend pas que le suffrage universel puisse abandonner au pouvoir exécutif les attributs essentiels de sa souveraineté. C'est cependant ce qui arrive en France, puisque le pouvoir exécutif a la faculté d'accorder ou de refuser aux citoyens le droit de s'associer ou de se réunir. Par l'autorité qu'il exerce sur la presse et sur la pratique des libertés d'association et de réunion, le pouvoir exécutif possède une influence indirecte énorme sur les élections : à cette influence indirecte, il ajoute une intervention directe encore plus puissante en donnant à ses candidats le concours organisé de ses agens administratifs. Enfin, lorsque le grand acte de la souveraineté populaire est accompli, quand l'assemblée représentative a été formée par les scrutins populaires, le pouvoir exécutif est encore gardé de deux façons contre les effets de la spontanéité nationale : les ministres n'étant point responsables, les inspirations de l'assemblée représentative ne peuvent atteindre directement le gouvernement; l'assemblée d'ailleurs, bien qu'elle ait pour fonction l'exercice du pouvoir législatif, ne possède point la plénitude de ce pouvoir, l'initiative de la présentation des lois ayant été attribuée exclusivement au pouvoir exécutif. Ajoutez que le pouvoir exécutif nomme les membres du corps politique, le sénat, qui est préposé à l'interprétation et au perfectionnement possible de la constitution; ajoutez que les agens de l'administration ne peuvent être traduits devant la justice ordinaire pour des actes résultant de leurs fonctions sans une autorisation du conseil d'état, nommé lui-même par le pouvoir exécutif. Voilà dans l'ensemble la situation présente des choses. Le pouvoir exécutif est le centre de tout : tout part de lui, tout revient à lui. Tout dépend par conséquent de l'homme qui en a le maniement. La pratique des affaires, la force de résistance des faits, n'apportent aux mouvemens de ce mécanisme que des ralentissemens accidentels et insignifians. Nous le répétons, l'exactitude de cette définition de l'organisme politique de la France est confirmée par les explications de M. Rouher aussi bien que par les objections de M. Thiers. Elle n'est ni contestable ni contestée.

Or il se trouve aujourd'hui dans le pays et dans la chambre un nombre chaque jour croissant d'esprits qui, examinant cet état de choses sans passion, sans prévention contre les personnes, avec une froideur et une rigueur en quelque sorte scientifiques, consultant la logique des idées, calculant la force des choses, recherchant les conditions positives du bon gouvernement des sociétés modernes, ont acquis la conviction — et l'expriment — que cette prépondérance du pouvoir exécutif dans le gouvernement de la France est excessive, tient en échec des droits certains et des intérêts évidens, et, quelque opinion qu'on ait des services temporaires qu'elle peut avoir rendus, ne saurait être considérée comme une combinaison inaltérable et permanente. Chacun apporte sans doute dans l'appréciation du présent régime la mesure de son intelligence, le tempérament de son

caractère : les uns demanderaient davantage, les autres se contenteraient de moins; mais les uns et les autres veulent un progrès quelconque dans la même direction. Tous désirent que les restrictions qui entravent les libertés naturelles du pays soient relâchées à un certain degré, de telle sorte que la nation soit progressivement amenée à prendre une part plus directe et plus active à son propre gouvernement, et que le pouvoir exécutif s'ouvre avec plus de confiance à l'influence continue de l'opinion publique. Ils se sentent d'ailleurs protégés et encouragés dans cette tendance par les deux termes fondamentaux de la constitution, qui sont les principes de 1789 et le suffrage universel : la constitution a été déclarée perfectible, et il ne saurait y avoir de doute sur la direction naturelle de ses progrès, puisqu'elle s'est donné pour tâche de réaliser la pétition des droits de la révolution française et d'arriver au complet exercice de la souveraineté nationale par le suffrage universel. Deux politiques sont donc en présence sur un terrain très légal et très constitutionnel, représentées désormais dans la chambre et dans le pays par des organes réguliers et autorisés, — l'une qui veut conserver purement et simplement ce qui est, l'autre qui poursuit le progrès constitutionnel. La lutte pacifique est commencée, elle est dans la nature et dans la force des choses; le mouvement ira de lui-même à son but nécessaire. Ce qu'il faut souhaiter maintenant, c'est que personne n'en méconnaisse la nature et la puissance, et n'en trouble la régularité par des précipitations inconsidérées ou des résistances intempestives et maladroites.

Nous ne le dissimulerons point, nous sommes de ceux qui aimeraient à voir le gouvernement modérer et fortifier le mouvement libéral en s'y associant; à nos yeux, les démonstrations données par l'opinion libérale à l'appui de ces idées ont été complètes. Les discussions ultérieures n'apporteront aucune preuve nouvelle : la cause que les libéraux ont défendue est de celles qui sont gagnées dès qu'il est permis ou possible de les plaider. Le succès dans les faits ne peut s'accomplir que de deux façons, ou par une manifestation souveraine de la volonté publique envoyant à la chambre, aux prochaines élections, une majorité libérale, ou par l'initiative prévoyante du pouvoir mettant lui-même la main à la réalisation des libertés nécessaires. Dans l'intérêt de la consolidation paisible et durable de ces libertés, nous préférerions l'initiative réformatrice du gouvernement à une victoire d'opposition. Nous croyons que le gouvernement pourrait, s'il le voulait, se tenir pour suffisamment éclairé par la discussion de l'adresse et entrer prudemment et promptement dans la voie des réformes. Le chiffre des majorités qui ont repoussé les amendemens libéraux ne devrait pas être pour lui un motif de réserve et d'inaction : il ne peut pas ignorer en effet, et le discours de M. Segris l'a montré, que plusieurs des membres les plus éclairés de la majorité, s'ils hésitent encore à voter les amendemens libéraux, en partagent au fond les opinions; d'ailleurs, connaissant mieux

que personne l'influence exercée sur les élections par l'intervention administrative, le gouvernement ne doit point s'amuser à l'illusion des avantages numériques d'un vote. Cependant nous ne voulons être ni trop exigeans ni trop impatiens envers le gouvernement, nous ne sommes point étonnés qu'il ait combattu l'amendement des quarante-cinq; la surprise et l'émotion que lui a causées l'évolution de ce fragment détaché de l'ancienne majorité ne nous ont point choqués. Il nous suffirait que le gouvernement, à son loisir, prît en sérieuse considération la manifestation libérale de la minorité de la chambre, et y vît l'indication de la politique qu'il devra bientôt adopter. Rien ne nous interdit d'espérer qu'il saura tirer profit de cette information précieuse que la discussion de l'adresse lui a, peut-être à l'improviste, apportée touchant les dispositions du pays. Ni le discours largement construit de M. Rouher, ni la réponse de l'empereur à l'adresse ne doivent décourager ceux qui voudraient voir prendre au gouvernement la direction des réformes libérales. L'empereur a reconnu que la France veut la liberté autant que la stabilité. M. Rouher, bien mieux préparé par son talent à être un ministre de progrès qu'un ministre de résistance, a déclaré solennellement que le gouvernement ne reviendrait point en arrière, qu'il n'y avait point d'incompatibilité entre les institutions et le progrès des libertés publiques, et que la réalisation des mesures libérales demandées par l'opposition ne dépendait à ses yeux que d'un intérêt d'opportunité. Certes cet appel à l'arbitre pratique des décisions politiques n'a pas de quoi nous décourager, car l'opportunité se prononce avec autant de clarté que les principes en faveur du mouvement libéral.

Quand on interroge sans parti-pris et sans passion les circonstances actuelles, on demeure convaincu qu'il est impossible que l'esprit méditatif de l'empereur ne soit point frappé des différences qui existent entre la situation présente et celle de 1851. Les deux époques ne comportent évidemment point le même système de gouvernement. Les méthodes doivent changer avec les temps. On ne demande plus aujourd'hui au pouvoir exécutif les services que l'on attendait de lui au lendemain de la république. Une loi de réaction inévitable veut qu'après les troubles d'une révolution orageuse les sociétés effarées cherchent du repos et de la sécurité dans une concentration du pouvoir; la France d'aujourd'hui éprouve-t-elle les fatigues, les frayeurs vagues, qui la portèrent à chercher en 1851 un refuge dans la dictature? On ne peut plus à l'heure présente nous gouverner avec les souvenirs de 1848; le temps a marché, d'autres générations sont survenues, qui ne comprennent rien à la peur qu'on veut leur faire des anciens partis, et pour qui cette évocation des fantômes du passé n'est plus elle-même qu'une inintelligible vieillerie. Les pouvoirs nouveaux qui succèdent à des gouvernemens faibles et agités ont à liquider de gros arriérés d'affaires : ils n'ont pas seulement pour eux la faveur morale des esprits que

le changement a rassurés, ils peuvent donner une satisfaction pleine et rapide aux intérêts qui sont demeurés si longtemps en souffrance. Ainsi après 1851 on put substituer à l'ancienne activité politique de la France l'activité industrielle et financière; on avait les anciennes compagnies de chemins de fer à restaurer, le réseau à continuer et à terminer, une immense partie du domaine public à mettre en valeur, tout cela au grand profit des capitaux, d'ailleurs extraordinairement grossis par les épargnes prudemment accumulées durant les alarmes de la période républicaine. En est-on là maintenant? Y a-t-il quelque grande campagne économique à entreprendre qui puisse faire diversion aux besoins d'activité politique dont les esprits sont travaillés, et que ressentent les intérêts eux-mêmes qui ont si naturellement le goût de la discussion et du contrôle? L'esprit d'entreprise ne trahit-il pas au contraire en France les lassitudes et les défiances qui suivent toutes les surexcitations artificielles? La politique étrangère était un autre moyen de diversion puissante; les questions qu'on pouvait aborder étaient nombreuses et grandes : rien n'est beau à l'origine comme les entreprises étrangères d'un gouvernement qui a les bonheurs de la jeunesse. C'est l'époque où l'on est heureux dans toutes les combinaisons, où l'on a la lune de miel des alliances, où l'on réunit les armées brillantes et frémissantes, où l'on écrase l'ennemi sous l'irrésistible puissance de ses armemens, où l'on gagne les grandes batailles; mais avec le temps les soucis viennent traverser cette bonne fortune : les questions entamées avec verve ne laissent plus que des suites désagréables et ennuyeuses; la fin des affaires ne ressemble plus aux commencemens. Après la guerre de Crimée, on a la triste négociation de Pologne; l'Italie nous donne d'abord Magenta et Solferino, puis elle nous laisse les inextricables complications de la question romaine et l'existence précaire d'un royaume qui ne pourrait se constituer définitivement qu'au prix de deux terribles commotions. On n'a plus l'alliance anglaise, nous entendons la bonne, l'entente cordiale, celle qui donne à la France des moyens d'ascendant certains sur le continent. On a le Mexique. On assiste à un travail qui peut changer la force agressive et défensive de l'Allemagne d'un air de neutralité indifférente qui n'empêche point la richesse mobilière de la France de souffrir cruellement aux moindres menaces que la Prusse et l'Autriche échangent entre elles. De ce contraste comme de tous les exemples analogues qu'on pourrait demander à l'histoire, il résulte que les pouvoirs concentrés ont pour eux, à leur origine, toutes les bonnes chances; mais après une certaine durée il y a une saute des vents au profit des oppositions libérales, et c'est alors qu'il devient opportun de diviser par une sage économie des libertés publiques les responsabilités et les pouvoirs. Si le gouvernement tardait trop chez nous à reconnaître cette opportunité, il abandonnerait de gaîté de cœur à l'opposition toutes les bonnes chances et ne se réserverait que les mauvaises. Tant que durera la résistance, la force de l'opposition ne peut en effet que s'accroître.

L'opposition sera puissante parce que le libéralisme a pour lui la logique de la constitution, le génie de 1789, les conditions nécessaires de la civilisation moderne; elle sera puissante parce que, tant que le gouvernement se fermera aux compétitions de la liberté, les talens les plus élevés et les plus indépendans, par conséquent les plus estimés et les plus populaires, iront recruter ses rangs; elle sera puissante parce que, n'étant pas admise au partage du pouvoir, les événemens ne la chargeront d'aucune responsabilité, et ne pourront manquer de donner raison à la plupart de ses critiques; elle sera puissante enfin parce qu'elle sera modérée, et c'est encore le gouvernement qui, avec les restrictions dont il continuera d'entourer les libertés politiques, lui imposera cette vertu de la modération si attrayante, si persuasive et si efficace. Si le gouvernement prête une oreille attentive à ce qui se passe dans la société éclairée et vivante, s'il se rend un compte impartial de l'impression produite dans le pays par la discussion de l'adresse, il reconnaîtra que le bon vent commence à souffler dans les voiles de l'opposition libérale, et il n'alléguera plus longtemps la considération d'inopportunité sur laquelle il se fonde pour ajourner la liberté.

La rivalité de la Prusse et de l'Autriche cause en ce moment en Europe un très grave émoi. On doit signaler à ce propos la différence qui sépare la diplomatie professionnelle du public de notre époque, public affairé, agité, toujours tenu en éveil par ses intérêts. Depuis peu de jours, depuis que l'on parle des armemens de la Prusse et de l'Autriche, les fonds publics ont subi une grande dépréciation en France aussi bien que sur tous les marchés de l'Europe. L'alarme a pris un moment les proportions d'une panique, et la rente italienne a été particulièrement maltraitée. Les capitaux français étant engagés à l'étranger dans des proportions considérables, ces capitaux commanditant la totalité des chemins de fer italiens, ayant souscrit la plus grande partie des emprunts émis à Turin, étant mêlés aussi aux affaires de chemins de fer et d'emprunt de l'Autriche, la baisse produite par l'échauffourée allemande les atteint sévèrement. Le public industriel et financier de notre pays a donc d'excellentes raisons de penser que le conflit austro-prussien blesse les intérêts français. Un journal officieux a aujourd'hui la prétention béate de guérir cette plaie aiguë en répétant les phrases du discours de la couronne et de l'adresse du corps législatif où il est question des affaires d'Allemagne : or ces déclarations officielles se bornent à dire que nous ne sommes point directement intéressés dans ces affaires et que nous y observons une politique de neutralité. Nous doutons que ces vagues assurances suffisent pour calmer les inquiétudes du public; en tout cas, elles ne lui démontreront point que nos intérêts ne sont pas affectés par la crise germanique. Nous n'avons jamais admiré, on le sait, la politique d'abstention que la France a gardée en présence des questions qui agitent l'Allemagne depuis la fin de 1862. Cette politique n'a point lieu de se vanter des résultats qu'elle a laissés s'accomplir, et qu'elle

eût pu prévenir sans danger. La faute première, c'est que la France n'ait point insisté pour l'exécution de la convention qu'elle avait signée en 1852, ou ne se soit pas du moins autorisée de la part qu'elle avait prise à cette transaction européenne pour empêcher l'invasion des duchés par l'armée austro-prussienne. Une franche entente avec l'Angleterre eût suffi pour détourner l'Autriche d'entrer dans la ligue insidieuse que lui proposait la Prusse; si l'on eût réuni une conférence avant l'invasion des duchés, la guerre eût été prévenue; l'on eût pu obtenir du Danemark des concessions raisonnables, et l'on eût fait profiter de ces concessions la confédération germanique, c'est-à-dire le groupe des états moyens de l'Allemagne que nos intérêts naturels et notre politique traditionnelle nous commandent de soutenir contre la prépotence de l'Autriche, mais surtout de la Prusse. Si cette politique eût été soutenue avec simplicité, droiture et fermeté dans les derniers mois de 1862 et dans les premiers de 1863, il n'y aurait pas aujourd'hui de question allemande. La neutralité affectée, l'effacement systématique, ne nous ont jusqu'à présent donné que des déceptions : nous avions paru vouloir seconder d'abord dans le règlement de la nouvelle destinée des duchés le principe des nationalités; la Prusse et l'Autriche l'ont brutalement méconnu. Nous avons eu l'air de croire que les états moyens pourraient faire contre-poids aux deux grandes puissances; nous avons joué à l'idée d'une troisième Allemagne, et les troupes fédérales ont été honteusement chassées du Holstein par la ligue austro-prussienne; puis le cabinet de Berlin a successivement démasqué ses desseins véritables. Aujourd'hui, grâce à notre habile effacement, nous nous trouvons devant la perspective d'une autre guerre de sept ans, qui, si elle éclatait par malheur, pourrait ébranler par ses contre-coups et l'Italie et l'Orient. Continuerions-nous alors à garder cette neutralité dont nous parlons encore de si bonne grâce? L'inaction nous serait-elle permise? Voilà une neutralité bien adroite, qui aurait laissé bénignement s'accumuler et s'aggraver au centre du continent, sur la plus importante frontière de France, tous les élémens de discorde, et qu'il faudrait rompre quand nous ne pourrions plus rien prévenir par l'action pacifique de l'influence morale, lorsque l'Europe serait en feu!

Nous repoussons de toutes nos forces de pareilles prévisions. Nous croirons obstinément au maintien de la paix en Allemagne tant que la guerre n'aura point éclaté. Un fait qui permet encore l'espoir, c'est le soin que prennent les cours de Vienne et de Berlin d'autoriser leurs armemens respectifs par les préparatifs dont chacune attribue l'initiative à son adversaire. Les deux puissances ont l'air de reculer devant le péril et l'odieux de l'agression. Aucune n'ose porter le premier coup. Cependant cette attitude de défi mutuel ne saurait être gardée longtemps; elle entretient en Europe une agitation insupportable. L'Autriche y pourrait moins persister que la Prusse, mieux fournie de finances que sa rivale. Il serait peut-être

injuste de lui reprocher l'initiative de l'attaque, s'il était prouvé que la provocation calculée, opiniâtre, vient de la Prusse. Or sur ce point le doute n'est pas possible. M. de Bismark veut acheter à l'Autriche le duché de Holstein, et celle-ci jusqu'à présent refuse de le vendre. Ne pouvant vaincre cette résistance, M. de Bismark accuse l'Autriche de trahir les droits du *condominium* au profit du duc d'Augustenbourg. Les prétendus titres de ce malheureux duc à la succession du Slesvig-Holstein ont été un des principaux prétextes de la querelle inique que l'on a cherchée au Danemark. Ce duc, en accompagnant les troupes de la diète fédérale dans le Holstein, croyait entrer dans son domaine; la diète, en s'attribuant le droit de se prononcer sur les titres des prétendans aux duchés, semblait annoncer l'avénement de ce prince; le sentiment des populations des duchés lui est manifestement favorable, et l'Autriche, en entrant dans le Slesvig-Holstein, a toujours paru réserver l'autorité de la diète sur la question de succession. Pour M. de Bismark, toutes ces assurances, toutes ces réserves, ne sont plus que de faux prétextes qu'il faut rejeter avec insouciance, puisqu'ils ont cessé d'être utiles. Pour M. de Bismark, appuyé des syndics de la couronne prussienne, personne parmi les prétendans n'a de titres à la souveraineté des duchés de l'Elbe. Il n'y avait qu'un souverain légitime, c'était le roi de Danemark. Celui-ci, contraint par le droit de la guerre, a transmis ces provinces à la Prusse et à l'Autriche. M. de Bismark veut changer la possession indivise en une appropriation totale et définitive à la Prusse. Ainsi il entend imposer à l'Autriche l'interprétation prussienne du droit de succession dans les duchés, interprétation qui n'est jusqu'à présent acceptée par aucun des autres états de la confédération, et il la presse en même temps de lui vendre le Holstein à prix d'argent. Dans toute cette controverse, le rôle de l'agression morale appartient uniquement à M. de Bismark; l'Autriche se borne à la résistance passive. Si la conclusion de cette discussion devait être une prise d'armes, l'Autriche aurait beau commencer les hostilités la première, c'est le gouvernement prussien qui aurait été moralement le véritable agresseur. Quoique cette idée de trafiquer à prix d'argent d'un peuple et d'une province ait à notre époque quelque chose d'odieux et suffise à justifier la résistance de l'Autriche, d'autres considérations doivent détourner la cour de Vienne de la proposition qu'on lui adresse. Le succès de la Prusse serait une humiliation profonde pour l'Autriche, et déplacerait l'axe des forces en Allemagne. La Prusse serait agrandie comme puissance allemande, et l'Autriche, déshonorée par son marché, abdiquerait le patronage naturel qu'elle exerce sur les états moyens de la confédération. Il serait acquis dès lors que ces états n'auraient plus rien à espérer de la protection de la cour de Vienne contre les tendances envahissantes de la cour de Berlin. L'ascendant prussien étant ainsi établi par un fait éclatant, les faibles, comme à l'ordinaire, feraient leur cour à la force. La Prusse aurait bientôt assez d'influence

pour amener les états moyens à lui céder le commandement de leurs troupes et le soin de les représenter vis-à-vis de l'étranger. On verrait s'organiser pour l'état militaire et la diplomatie de l'Allemagne quelque chose de semblable à ce que l'union douanière a fait pour l'industrie et le commerce. L'Autriche serait peu à peu éconduite de la confédération, et l'hégémonie prussienne serait fondée. Nous trouvons naturel que la cour de Vienne aime mieux tout risquer que de se condamner à une pareille déchéance. Pour ce qui concerne la France, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer la naïveté de ceux qui croient que ses intérêts ne sont point engagés dans des événemens qui pourraient tendre à réunir dans les mains de la Prusse toutes les forces de l'Allemagne. Un effacement pareil serait bien nouveau dans notre histoire. Les ombres de Richelieu, de Mazarin, de Louis XIV, de Napoléon, tressailleraient, si elles en avaient le spectacle. Les calculs de ceux qui s'imagineraient que la France pourrait sans déplaisir voir éclater la guerre en Allemagne dans l'espoir que les accidens de la lutte lui apporteraient des occasions favorables de s'agrandir ne nous paraîtraient pas moins chimériques et dangereux. C'est une spéculation sotte, qui n'est plus de notre âge, de croire qu'un peuple a quelque chose à gagner aux guerres qui peuvent déchirer des nations voisines ou rivales. Si cette guerre dont le mauvais rêve nous obsède depuis quelques jours devenait malheureusement une réalité, qui pourrait en prévoir les développemens, les vicissitudes, les péripéties? Que d'incidens pourraient éclater, qui nous susciteraient des embarras malencontreux ou nous imposeraient des engagemens pénibles! L'Italie résisterait-elle à une occasion qui lui donnerait l'espoir de s'affranchir réellement cette fois depuis les Alpes jusqu'à l'Adriatique? Qu'arriverait-il parmi les populations danubiennes, dans la Turquie d'Europe? Que ferait la Russie? Et l'explosion finale de la question d'Orient ne serait-elle pas bien proche? Les peuples allemands sont une race douée d'éminentes qualités militaires; ils ont vécu pacifiquement depuis un demi-siècle; nous ne saurions avoir aucun intérêt à leur voir reprendre le goût des armes et s'abandonner aux instincts et aux entraînemens qu'excitent les émotions et les gloires de la guerre. Nous avons eu dans la grande guerre civile des États-Unis la récente expérience du peu de profit que les nations ont à retirer des déchiremens intérieurs d'un grand peuple. Les Américains et même les anciens rebelles avouent aujourd'hui que la guerre civile n'eût pas duré six mois, si les droits de belligérant n'avaient pas été reconnus à la confédération du sud par l'Angleterre et par la France. Si l'Angleterre et la France n'avaient consulté que l'intérêt de l'humanité, si elles s'étaient hâtées de décourager une révolte entreprise pour perpétuer l'esclavage, elles eussent prévenu peut-être ou atténué les souffrances qu'elles ont ressenties dans leur industrie. De faux politiques crurent en ce temps-là en Angleterre et même chez nous que la guerre civile entraînerait la dissolution des États-Unis,

qu'une limite infranchissable serait posée aux agrandissemens de la république, et que les puissances européennes pourraient se livrer avec plus de sécurité dans l'Amérique du Nord aux fantaisies de conquête coloniale. La guerre s'est terminée; elle a laissé le peuple américain plus grand qu'il n'était avant cette douloureuse épreuve : nous demandons ce qu'ont gagné à la guerre l'Angleterre pour la sécurité de la possession du Canada, la France pour la vitalité de son entreprise mexicaine?

La fin des vacances de Pâques est l'échéance de la crise que va, selon toute apparence, traverser le cabinet anglais. Comme il était aisé de le prévoir, la résistance soulevée par le bill de réforme du ministère s'appuiera sur le caractère incomplet de cette mesure, et tendra par un amendement préalable à faire écarter le bill à l'épreuve de la seconde lecture. On reproche surtout au bill de ne résoudre qu'une portion de la question de la réforme parlementaire, celle qui concerne les conditions qui doivent donner le droit électoral, et de remettre à une autre loi et à une autre année la solution de l'autre partie du problème, le remaniement des colléges électoraux, ou ce que l'on appelle en Angleterre la distribution nouvelle des siéges. Dans une réunion formée d'un nombre considérable de membres du parti tory, M. Disraeli avait annoncé, avec l'approbation de ses amis, que tel était le terrain choisi par l'opposition et qui devait lui être le plus favorable. Peu de jours après en effet, un amendement conçu selon ces idées était annoncé par le représentant d'une des maisons patriciennes du parti whig, par le comte de Grosvenor, fils et héritier présomptif du riche marquis de Westminster. Cet amendement, qui sera soutenu par les tories, décidera du sort du bill et de la destinée du ministère. Les deux choses sont étroitement liées; il est certain que le mécontentement excité par le bill dans une section du parti whig a mis en péril l'existence du cabinet; il n'est pas douteux non plus que le peu de faveur que rencontre dans le public politique l'administration formée par le comte Russell n'augmente le nombre des adversaires du bill. C'est en tout cas un fâcheux symptôme pour le ministère que l'opposition ait pour organe en cette circonstance un whig du rang et du nom de lord Grosvenor. Les débats de la chambre des communes ont sans doute des péripéties imprévues, et il serait téméraire de prédire positivement l'échec ministériel. Cet échec cependant est probable. Au fond, l'objection opposée au bill par l'amendement de lord Grosvenor est juste. Dans l'état compliqué du système électoral anglais, la réforme ne peut se borner à une réduction du cens. Il faut savoir encore comment le cens nouveau se combinera avec le nouveau classement des groupes représentés. Il y a là des droits, des intérêts, des forces, qui doivent se combiner, se contre-balancer, et dont le législateur ne peut mesurer l'équilibre, si on ne lui soumet qu'une seule des deux données du problème. La société politique influente d'Angleterre, en se décidant à un changement de cabinet, montre également un grand tact et un juste sentiment de l'à-

propos. On comprend en Angleterre qu'il est déraisonnable et impolitique de perpétuer au pouvoir les mêmes hommes; pour élargir le personnel des hommes d'état, il est sage, quand aucun intérêt important ne s'y oppose, de faire passer alternativement au pouvoir ce qu'on pourrait appeler les états-majors des grands partis. Le temps des tories est bien venu. Les tories d'ailleurs, qui sont toujours très puissans pour retarder les réformes désirables quand ils sont dans l'opposition, se sont montrés souvent plus habiles à les réaliser que les whigs quand ils arrivent au pouvoir. Il serait dommage pour les intérêts de l'Angleterre de laisser trop longtemps inoccupés les talens d'hommes aussi distingués que M. Disraeli et lord Stanley; il y a de jeunes membres du parti qu'il importe d'appliquer au maniement des affaires, tels que lord Cranborne. Un ministère nouveau pourrait aussi contracter d'utiles alliances qui ajouteraient des forces précieuses au parti conservateur; on ne voit pas pourquoi, par exemple, M. Lowe, que les whigs n'ont point traité suivant ses mérites, ne pourrait pas servir à côté de M. Disraeli et de lord Stanley. Un autre résultat utile d'un ministère tory serait de donner le temps au parti libéral, dont la mort de lord Palmerston a laissé les élémens assez désunis, de mieux se combiner, de devenir plus homogène et plus disciplin é dans l'opposition. Ces conjectures sont un peu prématurées; il n'est cependant pas possible de promettre une longue carrière au cabinet de lord Russell.

L'Angleterre a vu s'éteindre doucement, il y a huit jours, dans une paisible et sereine vieillesse, une des plus pures et des plus dignes existences qui aient traversé en ce siècle les prospérités et les infortunes des grandeurs humaines. D'universelles sympathies ont suivi de France dans son départ de la terre la belle âme de la reine Marie-Amélie. Comment eût-il pu en être autrement? C'est un grand honneur pour la reine Marie-Amélie et pour la France que pendant qu'elle régnait parmi nous, au milieu des violences et des licences des luttes politiques les plus passionnées, jamais une pensée de calomnie ou de haine ne soit sortie d'aucun parti, d'aucune classe pour effleurer sa renommée. Tous parmi nous ont compris, vénéré, aimé ses vertus. A toutes les époques de sa vie, la reine ne songea qu'à pratiquer avec simplicité, droiture et fermeté son devoir. On ne saurait essayer de tracer ici une esquisse de cette grande et attachante figure. Nous n'avons point à parler non plus des malheurs qu'elle a fait plaindre et respecter par la dignité avec laquelle elle a su les supporter. Ces malheurs ne lui étaient point personnels en quelque sorte; elle n'avait fait, quant à elle, aucune avance égoïste à la fortune, et ne se sentait frappée que dans les êtres qu'elle chérissait. Ce ne serait point rendre un hommage complet à la reine Marie-Amélie que de la séparer dans nos regrets et dans nos souvenirs de ceux qu'elle a aimés avec une si constante sollicitude. On ne peut penser à ses vertus sans en voir le reflet sur l'homme remarquable et bon, le roi Louis-Philippe, pour qui elle professa toujours une si tendre

admiration, et qui dut exercer sur son esprit et son cœur une si pénétrante influence. Le grand mérite et l'œuvre principale de Marie-Amélie fut d'être une mère sans égale à notre époque, de faire épanouir et de maintenir autour d'elle un esprit et des vertus de famille qu'on a rarement vues réunies à un semblable degré. La reine en elle fut malheureuse assurément et souffrit cruellement pour les siens; mais osons dire, au moment de sa mort, que la mère fut heureuse et récompensée dans ses enfans. Ces princes, qu'elle avait toujours instruits à remplir avec simplicité et désintéressement leurs devoirs envers la France, elle les a gardés auprès d'elle jusqu'à la fin. Elle a eu la consolation de bénir les enfans de ses petits-enfans. Elle a laissé d'honnêtes et nobles exemples, et les bons sentimens que la nouvelle de sa mort a éveillés partout au milieu de nous sont comme un dernier bienfait qu'elle a rendu à son pays.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES FOSSILES DU BASSIN D'AIX.

On voudrait appeler l'attention sur une découverte d'êtres fossiles fort intéressans connue depuis quelques années, mais que vient de compléter avec beaucoup de zèle le savant directeur du Muséum d'histoire naturelle de Marseille, M. Barthélemy Lapommeraye. Il s'agit des insectes fossiles du terrain à plâtre d'Aix, en Provence, contemporain de celui de Montmartre. On sait que Cuvier découvrit dans ce dernier les *palæotheriums*, les *anoplotheriums*, et autres gigantesques mammifères que son génie parvint à reconstituer avec quelques débris. Les espèces en sont perdues et ne présentent plus aujourd'hui d'analogues que dans les tapirs, les rhinocéros et les hippopotames. Les fossiles du bassin d'Aix, bien que d'espèces plus infimes, ne sont pas moins dignes de tout l'intérêt du philosophe et du naturaliste. Tout un monde éteint : mouches, papillons, libellules, scarabées, coccinelles, araignées, etc., vivaient à la surface de ces eaux gypseuses il y a des milliers de siècles, et ont laissé de la façon la plus nette leur délicate empreinte entre les feuillets du terrain à gypse, tant le dépôt s'est produit lentement et dans un calme absolu. Jamais ne s'est mieux vérifiée cette comparaison des géologues que les fossiles représentent les mé-

dailles de la géologie, et que les lits des roches sont les feuillets sur lesquels est écrite l'histoire de la formation de la terre.

Les couches de plâtre alternent avec des bancs de marne argileuse qui se délitent en minces feuillets à la façon des ardoises, et c'est entre ces feuillets que se retrouve la trace de tous ces insectes. M. Lapommeraye a recueilli avec le plus grand soin ces intéressans fossiles; il a su les dégager et souvent les deviner quand ils étaient en partie recouverts ou même entièrement cachés par les lits de marne, et, taillant en forme régulière la plupart de ces échantillons, il en a fait de véritables objets d'art. On dirait une peinture en mosaïque sur des pierres artificielles, comme celles que l'on voit chez les bijoutiers de Rome, Florence, Naples, et représentant des insectes en noir sur un fond gris ou blanc. Pour la délicatesse du dessin, je donnerais même la palme aux fossiles du bassin d'Aix. Toutes les nervures de l'aile diaphane d'une mouche ou d'une libellule s'y trouvent reproduites, ainsi que les pattes effilées, la tête fine et les yeux délicats. Une araignée présente l'étrange phénomène d'une double série de pattes, soit qu'elle ait été prise au moment même de la mue, soit qu'un mouvement imperceptible imprimé au dépôt ait reporté à une faible distance une empreinte déjà commencée.

Le bassin à plâtre d'Aix n'est pas seulement riche en insectes fossiles; on y rencontre aussi des batraciens, d'énormes grenouilles, dont quelques-unes ont été moulées dans l'acte même de la natation. Il y a encore une grande quantité de poissons. Parmi ces derniers, quelques-uns se sont tordus dans d'affreuses souffrances au moment où ils étaient pris dans le dépôt; la queue est violemment retournée vers la tête, le corps plissé. D'autres poissons, saisis dans une eau plus calme, ont les nageoires développées, le corps bien lancé, la queue frétillante, et les écailles brillent de tout leur éclat. Ces poissons fossiles sont les frères de ceux du Monte-Bolca en Italie qui frappèrent si vivement l'imagination du général Bonaparte en 1797. Il en envoya à Paris de magnifiques échantillons que l'on peut voir encore au Muséum.

Pendant que ces animaux laissaient ainsi leur trace dans ce terrain d'argile marneuse et de gypse déposé par des eaux à la surface ou dans l'intérieur desquelles ils vivaient, des végétaux croissaient au bord de ces lagunes, et marquaient également leur empreinte dans les lits du terrain. Des branches, des troncs, des feuilles, des fruits, ont été retrouvés. Les conifères sont surtout abondans, comme aujourd'hui encore, et des pommes de pin fossiles ont quelquefois été recueillies en grand nombre. Il y a dix ans, en visitant moi-même le bassin à plâtre d'Aix, je fis une ample récolte de ces cônes, et je trouvai également quelques belles libellules (1).

(1) Un de nos ingénieurs des mines les plus distingués, M. Diday, a prouvé dans un remarquable mémoire que les eaux qui ont déposé ces plâtres avaient précédemment traversé le terrain carbonifère du bassin d'Aix, inférieur au dépôt des gypses et par con-

Ainsi tout un monde animal a existé à l'époque où ce terrain gypseux se déposait dans les lagunes qui formaient alors le bassin d'Aix, tout un monde de poissons, de batraciens, d'insectes, analogues à ceux qui vivent encore aujourd'hui dans ces eaux. En même temps se développait une flore qui rappelle de tous points celle que l'on rencontre toujours en Provence. Par conséquent, dès ces temps géologiques, dont nous séparent peut-être des milliers de siècles, les conditions de la vie étaient déjà les mêmes qu'aujourd'hui. L'atmosphère avait la même composition, la même température. Bien plus, le relief du sol avait pris à peu près ses formes définitives, car le terrain à gypse *affleure,* c'est-à-dire apparaît presque partout à la surface. En présence de pareils faits, on se demande si l'homme n'a pas été le contemporain des êtres vivans dont on vient de parler, car on ne voit aucune raison à ce que son apparition ait pu être différée du moment où toutes les conditions nécessaires à son développement se trouvaient remplies.

Il y a dans la succession des êtres, à travers le millénaire géologique, comme une progression fatale. Chaque animal vient pour ainsi dire à son heure. La vie revêt des formes de plus en plus parfaites, des formes même qui parfois nous étonnent. C'est ainsi que les trilobites du monde primitif ont précédé les crustacés, — les grands sauriens de la période secondaire les reptiles actuels, — les grands pachydermes de la période tertiaire la faune contemporaine. Dans cette faune, l'homme lui-même semble avoir été précédé par le singe, et il n'y a aucun blasphème à l'écrire, car un *hiatus* immense, insondable, sépare l'homme des quadrumanes. Dans tous les cas, comme l'a dit un grand naturaliste, il vaut mieux voir en l'homme un singe perfectionné qu'un Adam dégénéré. Avec l'homme apparaissent pour la première fois l'intelligence et la civilisation sur le globe; mais l'homme lui-même s'en ira à son tour pour faire place peut-être à une créature supérieure, perfectionnée, comme notre imagination semble quelquefois en rêver. A la fin, la terre elle-même, quand elle aura rempli son rôle, perdu son eau, sa chaleur propre et son atmosphère, quand le feu central sera éteint, verra la vie se retirer d'elle, comme la vie s'est déjà

séquent plus ancien. Les charbons contenus dans ce terrain sont de la qualité dite lignite; mais ce sont des lignites parfaits, rappelant la houille. En certains points, ils présentent d'énormes cavités ou des parties molles, pourries, que les mineurs du pays ont nommées *moulières,* parce que le terrain y est mou, pénétré par les eaux. Le lignite contenait en ces endroits une grande quantité de pyrite de fer. Cette combinaison de fer et de soufre, s'oxygénant peu à peu, est passée à l'état de sulfate de fer, lequel, agissant sur le calcaire qui sert de toit et de seuil au charbon, a transformé celui-ci en gypse ou sulfate de chaux. Ce gypse dilué, emporté par les eaux acides, est allé se déposer plus loin dans le terrain à plâtre, et l'oxyde de fer, spongieux, pulvérulent, est resté dans les moulières. M. Diday a voulu appuyer par des chiffres son ingénieuse explication, et, comparant le vide des moulières au volume occupé par les gypses, il a trouvé des nombres concordans.

retirée d'autres planètes, telles que la lune. A vrai dire, il faut pour cela compter les siècles par millions

Pendant que la série animale suit dans l'ordre des créations l'échelle progressive (et quel progrès plus merveilleux que celui-là!) que nous venons de faire entrevoir, la flore obéit à la même loi, et en sondant les couches du globe, en interrogeant les divers fossiles végétaux, des plus anciens aux plus modernes, on voit les cryptogames précéder les monocotylédonés, et ceux-ci les dicotylédonés dont les essences si variées parent aujourd'hui le sol. La vie est donc partout ici-bas, et va sans cesse se modifiant. Rien ne se crée, rien ne se perd. La vie seulement, comme nous avons essayé de le faire comprendre, revêt à un moment donné des formes nouvelles, et de plus en plus parfaites. C'est dans cette immense évolution, la plus splendide qu'un philosophe ait jamais pu concevoir, que l'homme a été créé à son tour, et si des découvertes comme celles que nous venons de signaler se multiplient, la science pourra bientôt fixer le moment précis de cette apparition.

A ce grave et difficile problème, on ne songeait guère hier, sur la foi de Cuvier, qui se refusait même à admettre des singes fossiles, mais la solution de la question a fait un grand pas depuis la découverte dans le terrain du diluvium de silex travaillés, découverte qui est la gloire de M. Boucher de Perthes. A la suite de ce patient investigateur est venue une phalange de chercheurs infatigables, et M. Éd. Lartet, le célèbre paléontologiste, a démontré que l'homme en France a été le contemporain du renne, de l'éléphant primitif, du rhinocéros à narines cloisonnées, et de l'ours des cavernes, espèces aujourd'hui éteintes ou reportées dans les contrées polaires. Tout cela ne nous ramène encore qu'au terrain que les géologues nomment quaternaire, terrain dont la formation a immédiatement précédé celle des terrains d'alluvion qui se déposent encore sous nos yeux; mais M. Desnoyers, en France, a découvert dans un terrain plus ancien, le terrain tertiaire supérieur, des ossemens travaillés, indice évident de la présence de l'homme, et M. Cocchi, de Florence, dans le terrain du val d'Arno (1), a trouvé, au milieu d'ossemens analogues appartenant à de grands mammifères et également travaillés, un crâne humain fossile. J'ai vu dans le musée d'histoire naturelle de Florence cette pièce d'anatomie ou plutôt d'anthropologie unique en son genre. La partie supérieure seule de la boîte osseuse existe. Tous les naturalistes auxquels elle a été soumise ont été unanimes à y distinguer des caractères de fossilisation complets, et ont reconnu dans la forme les indices d'une antiquité telle qu'aucun crâne humain fossile ne saurait être opposé à celui-là. Tout au plus pourrait-on lui comparer le crâne trouvé dans le Neanderthal (Prusse rhénane). Voilà donc

(1) Ce terrain appartient à l'étage moyen du terrain tertiaire, c'est-à-dire qu'il est plus ancien encore que le terrain exploré par M. Desnoyers.

l'homme contemporain du terrain tertiaire, et comme les gypses d'Aix appartiennent à cet étage, les raisons que nous émettions tout à l'heure pour autoriser la présence probable de l'homme au milieu des fossiles dont nous parlions se trouvent ainsi justifiées. Que d'importantes questions soulève cette ancienneté de l'espèce humaine reportée si loin au-delà des temps que nous nommons historiques! Qu'a fait l'homme pendant toute cette longue durée de siècles? A-t-il seulement inventé le langage, qui serait certes la plus belle de ses découvertes, s'il ne l'a pas reçu en naissant? Que devient dans tout cela la civilisation? Il faut bien peu de temps pour en voir une naître et mourir; mais au moins laisse-t-elle des traces ineffaçables, tandis que de l'homme fossile il ne reste rien que quelques silex grossièrement taillés et quelques dessins naïfs sur des os. Il est vrai que la plupart des sauvages en sont restés à cet état rudimentaire. Ne cherchons pas du reste à tout expliquer sur notre origine, le moment est peut-être encore prématuré; bornons-nous à constater un fait aujourd'hui de toute évidence, que nous sommes bien plus vieux que nous ne l'avions cru jusqu'ici, et qu'il faudra rechercher la trace primitive de l'homme jusque dans l'étage moyen du terrain tertiaire, comme nous venons de le faire pressentir par les intéressantes découvertes qui ont eu lieu et se continuent dans le terrain à gypse d'Aix. L. SIMONIN.

Des Relations de l'empire romain avec l'Asie orientale,
par M. Reinaud, de l'Institut (1),

Il y a plaisir à suivre du regard les voies diverses par où de nos jours l'étude de l'antiquité s'agrandit et s'étend. On pouvait dire naguère que le livre d'Hérodote n'avait pas encore été lu; on ne le dirait plus aujourd'hui après la publication anglaise de M. Rawlinson et de M. Wilkinson, qui ont commenté le vieil historien avec le secours des plus récentes découvertes de la science moderne. Nos érudits lisent les écritures hiéroglyphique et cunéiforme que les Grecs n'entendaient pas; la philosophie comparée et la grammaire générale, supérieurement traitées, avec une hauteur de vues morales égalée seulement par la précision des données scientifiques, comme dans le beau livre de M. Max Müller qu'a traduit M. Perrot, les bonnes fortunes de l'archéologie et de l'épigraphie, l'acquisition de nouveaux textes, notamment dans le domaine du droit, ont rendu facile une interprétation nouvelle des auteurs grecs ou latins. En apportant le tribut de commentaires que permettait sa connaissance spéciale de certains

(1) In-8°, chez Durand.

idiomes de l'Orient, M. Reinaud a rendu pour sa part un grand service aux lettres anciennes. Il a entrepris de retracer les relations politiques et commerciales de l'empire romain avec l'Asie orientale, c'est-à-dire l'Inde, la Bactriane et la Chine, pendant les cinq premiers siècles de l'ère chrétienne, d'après les témoignages arabes, persans, indiens, chinois, aussi bien que latins et grecs. M. Reinaud avait déjà donné un important mémoire sur le *périple de la mer Érythrée* qui pouvait servir d'introduction au présent volume : il avait résolu dans ce mémoire la question si contestée de la date de ce monument, sur laquelle on ne s'accordait pas. Il paraît incontestable désormais que le *périple de la mer Érythrée* n'est autre chose que le journal de bord d'un capitaine de marine marchande qui vivait sous le règne de Philippe l'Arabe et sous celui de son fils Philippe II, c'est-à-dire au milieu du IIIe siècle après Jésus-Christ.

Ce livre est un de ceux qui nous introduisent le mieux dans l'extrême Orient pendant l'époque impériale. La conquête d'Alexandre avait été évidemment le premier anneau de cette longue chaîne de rapports politiques ou commerciaux qui devait rapprocher les deux civilisations de l'Occident et de l'Orient. Cette conquête avait laissé après elle, soit dans la Bactriane, soit même au-delà de l'Indus et jusque sur les bords du Gange, de brillantes parcelles de l'esprit grec. Le lien établi dès lors avec l'Occident n'avait pas été entièrement rompu par le premier démembrement de l'empire d'Alexandre en trois groupes d'états, parce que les Ptolémées et les Séleucides s'étaient efforcés de continuer l'œuvre du conquérant. Toutefois les souverains d'Antioche se trouvèrent trop faibles bientôt pour maintenir sous une même domination presque toute l'Asie jusqu'à l'Indus, et le rôle échut à la seule Égypte d'entretenir encore les relations créées entre l'Occident et l'Orient. Alexandrie, que son admirable situation prédestinait, devint le rendez-vous de tous les systèmes, l'asile de toutes les religions, et aussi le point de rencontre de tous les échanges commerciaux. La domination désordonnée des Parthes ayant intercepté toutes les voies intérieures de l'Asie centrale, le commerce chargé de subvenir aux besoins incessans du luxe romain dut prendre la voie de mer pour gagner les côtes de la Chine et de l'Inde; du port de Myos-Hormos, sur le golfe arabique, des centaines de vaisseaux appareillaient chaque année pour ces régions lointaines. Les relations diplomatiques se nouèrent à la suite de rapports si fréquens, et Marc-Antoine le premier faillit s'en servir au grand danger de Rome elle-même. Secondé par la puissante alliance de Cléopâtre, Antoine semblait devoir détacher tout l'Orient romain quatre siècles à l'avance; il avait attiré dans son parti beaucoup de princes orientaux, et il comptait, avec leur secours, triompher d'Octave à Actium, puis triompher des Parthes et reprendre toute la conquête d'Alexandre jusqu'à la Bactriane et jusqu'à l'Indus. Il eût retrouvé d'anciennes et intimes alliances vers ces frontières éloignées; Virgile, dans son tableau animé de la journée d'Ac-

tium, à la fin du VIIIe livre de *l'Énéide*, Properce dans ses élégies, Horace et Tibulle nous parlent des rapports de la Bactriane avec le triumvir, et nous savons maintenant avec certitude l'union conclue entre Marc-Antoine et le roi indo-scythe Kanischka. Les beaux travaux de Lassen et de Weber sur l'Inde et la Bactriane après Alexandre nous avaient donné les principaux traits de ce grand tableau historique; M. Reinaud, s'aidant de nouvelles découvertes dues à une érudition toute spéciale, a repris à nouveau ce curieux sujet, qu'il a développé. De trop nombreux problèmes se présentaient à lui pour que nous puissions ici les énumérer tous. Un des principaux était de fixer définitivement la situation géographique du pays des Sères suivant les idées des anciens; M. Reinaud n'hésite pas à identifier ce pays avec la Chine. On verra du moins dans son exposé combien le problème est difficile et compliqué; une des premières données est d'établir quelles étaient aux différentes époques les idées des Romains et des Grecs sur la forme et l'étendue de la terre habitable. A ce propos, M. Reinaud expose le système d'Ératosthène, qui donne au continent asiatique des dimensions fort réduites et a pu contribuer de la sorte à faire croire aux Romains contemporains d'Auguste que la conquête du monde serait effectivement bientôt achevée. Vient ensuite le système de Cratès de Pergame, qui ajoute au monde d'Ératosthène, composé de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, plusieurs autres mondes répandus sur la surface du globe, mais sans communication entre eux. Celui de Ptolémée enfin, vers le milieu du second siècle après Jésus-Christ, recule toutes les limites, ouvre de nouveaux horizons devant les esprits, et doit modifier par conséquent toutes les anciennes idées de conquête universelle; mais il n'est guère adopté tout d'abord qu'en Orient et chez les chrétiens. Ces considérations sur les systèmes cosmographiques des anciens, exposées en détail, appuyées de cartes spéciales, forment une importante partie du travail de M. Reinaud. Il a raison de soutenir que, sans de tels commentaires, beaucoup de points restent parfaitement obscurs, soit dans la politique des chefs de l'empire romain, soit dans l'expression de cette politique par les historiens et les poètes.

Chez les poètes en particulier, l'auteur a cru trouver, par une comparaison avec les témoignages chinois, indiens et arabes, des informations toutes nouvelles, en ce sens que personne ne les aurait remarquées avant lui. Virgile, Horace, toute la pléiade poétique des commencemens de l'empire, nous entretiennent à chaque page des conquêtes les plus lointaines, qu'ils attribuent aux armées de Rome. M. Reinaud voit dans chacune de ces énumérations géographiques autre chose qu'une amplification de rhéteur, de courtisan ou de poète; il établit des rapprochemens curieux, des analogies singulières, et il édifie de la sorte toute une exégèse politique à propos d'Horace et de Virgile. Je ne sais pas s'il convertira nos latinistes et s'il fera admettre ses vues jusque dans l'enseignement public, où il affirme

qu'on ne sait pas encore expliquer suffisamment *l'Énéide;* il est sûr du moins que son commentaire géographique ne manque ni de nouveauté ni d'audace, et qu'il y a beaucoup à gagner au contact de cette science toute spéciale.

La seconde moitié de cet ouvrage, consacrée à l'histoire, par ordre chronologique, des relations entre l'empire romain et les pays de l'extrême Orient pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne, montre à l'œuvre cette science de l'arabisant avec toutes ses ressources appliquées à l'étude attentive et patiente de l'antiquité classique. Assurément il y a des conquêtes imprévues à faire dans cette voie. C'est la comparaison des monumens que nous appelons classiques avec les témoignages de la science orientale qui nous instruira seule des liens encore peu connus par lesquels les différentes nations de la grande race indo-européenne se rapprochent et s'unissent. La grammaire et la mythologie comparées nous réservent sur ce grave sujet d'importantes découvertes. Dernièrement M. Bréal, dans un intéressant écrit sur la légende de Cacus et d'Hercule, nous donnait, lui aussi, un commentaire de Virgile, et, suivant le témoignage de ce juge compétent, l'auteur latin, aidé par cette divination poétique qui peut tenir lieu à certains égards du sens historique, a si bien reconstruit les premiers temps de la race italienne, que chaque vers de l'invocation des prêtres saliens dans son récit de l'épisode de Cacus pourrait trouver son développement naturel et identique dans la citation de nombreux couplets des hymnes védiques, grâce à la conformité de l'expression et de l'idée, et grâce au lien secret qui unit des peuples fort inconnus l'un de l'autre, fort séparés par le temps et l'espace, mais qui sont de même origine. Dans cette voie nouvelle de la science critique, nos orientalistes devront répondre à beaucoup d'espérances; on rendra ce témoignage à M. Reinaud, qu'il a pris les devans avec l'autorité de son nom et de ses travaux antérieurs. Le domaine de la géographie comparée, qui lui appartient, est un des plus riches et un de ceux qui nous promettent la moisson la plus abondante.

A. GEFFROY.

V. DE MARS.

L'ITALIE

ET LA VIE ITALIENNE

IX.

VENISE. — LA VILLE ET LES MONUMENS (1).

20 avril 1864.

Le chemin de fer entre dans les lagunes, et tout de suite le paysage prend un aspect et une couleur étranges. Point d'herbes ni d'arbres, tout est mer et sable; à perte de vue des bancs émergent, bas et plats, quelques-uns demi-lavés par le flot. Un vent léger ride les flaques luisantes, et les petites ondulations viennent mourir à chaque instant sur le sable uni. Le soleil couchant pose sur elles des teintes pourprées que le renflement de l'onde tantôt assombrit, tantôt fait chatoyer. Dans ce mouvement continu, tous les tons se transforment et se fondent. Les fonds noirâtres ou couleur de brique sont bleuis ou verdis par la mer qui les couvre; selon les aspects du ciel, l'eau change elle-même, et tout cela se mêle parmi des ruissellemens de lumière, sous des semis d'or qui paillettent les petits flots, sous des tortillons d'argent qui frangent les crêtes de l'eau tournoyante, sous de larges lueurs et des éclairs subits que la paroi d'un ondoiement renvoie. Le domaine et les habitudes de l'œil sont transformés et renouvelés. Le sens de la vision rencontre un autre monde. Au lieu des teintes fortes, nettes, sèches des terrains solides, c'est un miroitement, un amollissement, un éclat incessant de teintes fondues qui font un second ciel aussi lumineux,

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

mais plus divers, plus changeant, plus riche et plus intense que l'autre, formé de tons superposés dont l'alliance est une harmonie. On passerait des heures à regarder ces dégradations, ces nuances, cette splendeur. Est-ce d'un pareil spectacle contemplé tous les jours, est-ce de cette nature acceptée involontairement comme maîtresse, est-ce de l'imagination remplie forcément par ces dehors ondoyans et voluptueux des choses, qu'est venu le coloris des Vénitiens?

21 avril.

Journée en gondole; il faut d'abord errer et voir l'ensemble.

C'est la perle de l'Italie; je n'ai rien vu d'égal, je ne sais qu'une ville qui en approche, de bien loin, et seulement pour les architectures : c'est Oxford. Dans toute la presqu'île, rien ne peut lui être comparé. Quand on se rappelle les sales rues de Rome et de Naples, quand on pense aux rues sèches, étroites de Florence et de Sienne, quand ensuite on regarde ces palais de marbre, ces ponts de marbre, ces églises de marbre, cette superbe broderie de colonnes, de balcons, de fenêtres, de corniches gothiques, mauresques, byzantines, et l'universelle présence de l'eau mouvante et luisante, on se demande pourquoi on n'est pas venu ici tout de suite, pourquoi on a perdu deux mois dans les autres villes, pourquoi on n'a pas employé tout son temps à Venise. On fait le projet de s'y établir, on se jure qu'on reviendra; pour la première fois, on admire non pas seulement avec l'esprit, mais avec le cœur, les sens, toute la personne. On se sent prêt à être heureux; on se dit que la vie est belle et bonne. On n'a qu'à ouvrir les yeux, on n'a pas besoin de se remuer; la gondole avance d'un mouvement insensible; on est couché, on se laisse aller tout entier, esprit et corps. Un air moite et doux arrive aux joues. On voit onduler sur la large nappe du canal les formes rosées ou blanchâtres des palais endormis dans la fraîcheur et le silence de l'aube; on oublie tout, son métier, ses projets, soi-même; on regarde, on cueille, on savoure, comme si tout d'un coup, affranch de la vie, aérien, on planait au-dessus des choses, dans la lumière et dans l'azur.

Le Grand-Canal développe sa courbe entre deux rangées de palais, qui, bâtis chacun à part et pour lui-même, ont sans le vouloir assemblé leurs diversités pour l'embellir. La plupart sont du moyen âge avec des fenêtres ogivales couronnées de trèfles, avec des balcons treillissés de fleurons et de rosaces, et la riche fantaisie gothique s'épanouit dans leur dentelle de marbres sans jamais tomber dans la tristesse ni dans la laideur; d'autres, de la renaissance, étagent leurs trois rangs superposés de colonnes antiques. Le porphyre

et la serpentine incrustent au-dessus des portes leur pierre précieuse et polie. Plusieurs façades sont roses ou bariolées de teintes douces, et leurs arabesques ressemblent aux lacis que la vague dessine sur un sable fin. Le temps a mis sa livrée grisâtre et fondue sur toutes ces vieilles formes, et la lumière du matin rit délicieusement dans la grande eau qui s'étale.

Le canal tourne, et l'on voit s'élever de l'eau, comme une riche végétation marine, comme un splendide et étrange corail blanchâtre, Santa-Maria-della-Salute avec ses dômes, ses entassemens de sculptures, son fronton chargé de statues; plus loin, sur une autre île, San-Giorgio-Maggiore, tout arrondi et hérissé, comme une pompeuse coquille de nacre. On reporte les yeux vers la gauche, et voici Saint-Marc, le campanile, la place, le palais ducal. Il est probable qu'il n'y a pas de joyau égal au monde.

Cela ne peut pas se décrire, il faut voir des estampes, et encore qu'est-ce que des estampes sans couleur? Il y a trop de formes, une trop vaste accumulation de chefs-d'œuvre, une trop grande prodigalité d'invention : on ne peut que démêler quelque pensée générale bien sèche, comme un bâton qu'on rapporterait pour donner l'idée d'un arbre épanoui. Ce qui domine, c'est la fantaisie riche et multiple, le mélange qui fait ensemble, la diversité et le contraste qui aboutissent à l'harmonie. Qu'on imagine huit ou dix écrins suspendus au col, aux bras d'une femme, et qui sont mis d'accord par leur magnificence ou par sa beauté.

L'admirable place, bordée de portiques et de palais, allonge en carré sa forêt de colonnes, ses chapiteaux corinthiens, ses statues, l'ordonnance noble et variée de ses formes classiques. A son extrémité, demi-gothique et demi-byzantine, s'élève la basilique sous ses dômes bulbeux, ses clochetons aigus, avec ses arcades festonnées de figurines, ses porches couturés de colonnettes, ses voûtes lambrissées de mosaïques, ses pavés incrustés de marbres colorés, ses coupoles scintillantes d'or : étrange et mystérieux sanctuaire, sorte de mosquée chrétienne, où des chutes de lumière vacillent dans l'ombre rougeâtre, comme les ailes d'un génie dans son souterrain de pourpre et de métal. Tout cela fourmille et poudroie. A vingt pas, nu et droit comme un mât de navire, le gigantesque campanile porte dans le ciel et annonce de loin aux voyageurs de la mer la vieille royauté de Venise. Sous ses pieds, collée contre lui, la délicate *loggetta* de Sansovino semble une fleur, tant les statues, les bas-reliefs, les bronzes, les marbres, tout le luxe et l'invention de l'art élégant et vivant, se pressent pour la revêtir. Çà et là vingt débris illustres font en plein air un musée et un mémorial : des colonnes quadrangulaires apportées de Saint-Jean-d'Acre, un quadrige de

chevaux de bronze enlevés de Constantinople, des piliers de bronze où l'on attachait les étendards de la cité, deux fûts de granit qui portent à leur cime le crocodile et le lion ailé de la république, devant eux un large quai de marbre et des escaliers où s'amarre la flottille noire des gondoles. On reporte les yeux vers la mer et on ne veut plus regarder autre chose; on l'a vue dans les tableaux de Canaletti, mais on ne l'a vue qu'à travers un voile. La lumière peinte n'est point la lumière réelle. Autour des architectures, l'eau, élargie comme un lac, fait serpenter son cadre magique, ses tons verdâtres ou bleuis, son cristal mouvant et glauque. Les mille petits flots jouent et luisent sous la brise, et leurs crêtes pétillent d'étincelles. A l'horizon, vers l'est, on aperçoit au bout du quai des Esclavons des mâts de navires, des sommets d'églises, la verdure pointante d'un grand jardin; mais tout cela sort des eaux, de toutes parts on voit le flot entrer par les canaux, vaciller le long des quais, s'enfoncer à l'horizon, ruisseler entre les maisons, ceindre les églises. La mer lustrée, lumineuse, enveloppante, pénètre et ceint Venise comme une gloire.

Comme un diamant unique au milieu d'une parure, le palais ducal efface le reste. Je ne veux rien décrire aujourd'hui, je ne veux qu'avoir du plaisir. On n'a point vu d'architecture semblable; tout y est neuf, on se sent tiré hors du *convenu;* on comprend que pardelà les formes classiques ou gothiques que nous répétons et qu'on nous impose, il y a tout un monde, que l'invention humaine est sans limites, que, semblable à la nature, elle peut violer toutes les règles et produire une œuvre parfaite sur un modèle contraire à tous ceux dans lesquels on lui dit de s'enfermer. Toutes les habitudes de l'œil sont renversées, et avec une surprise charmante on voit ici la fantaisie orientale poser le plein sur le vide au lieu d'asseoir le vide sur le plein. Une colonnade à fûts robustes en porte une seconde toute légère, dentelée d'ogives et de trèfles, et sur cet appui si frêle s'étale un mur massif de marbre rouge et blanc dont les plaques s'entre-croisent en dessins et renvoient la lumière. Au-dessus, une corniche de pyramides évidées, d'aiguilles, de clochetons, de festons, découpe le ciel de sa bordure, et cette végétation de marbre hérissée, épanouie, au-dessus des tons vermeils ou nacrés des façades, fait penser aux riches cactus qui, dans les contrées d'Afrique et d'Asie où elle est née, entremêlaient les poignards de leurs feuilles et la pourpre de leurs fleurs.

On entre, et tout d'un coup les yeux sont remplis de formes. Autour de deux citernes revêtues de bronze sculpté, quatre façades développent leurs architectures et leurs statues, où brille toute la jeunesse de la première renaissance. Rien de nu et de froid, tout

est peuplé de reliefs et de figures; la pédanterie du savant et du critique n'est point venue sous prétexte de sévérité et de correction restreindre l'invention vive et le besoin de donner du plaisir aux yeux. On n'est point austère à Venise, on ne s'emprisonne pas dans les prescriptions des livres; on ne se décide pas à venir bâiller avec admiration devant une façade autorisée par Vitruve, on veut qu'elle occupe et réjouisse tout l'être sentant; on la brode d'ornemens, de colonnettes et de statues; on la fait riche et gaie. On y met des colosses païens, Mars et Neptune, et des figures bibliques, Adam et Ève; les sculpteurs du xve siècle y agencent leurs corps un peu grêles et réels; les sculpteurs du xvie y étalent leurs formes agitées et musculeuses. Rizzo et Sansovino étagent en marbres précieux leurs escaliers magnifiques, leurs stucs délicats, les caprices élégans de leurs arabesques : armures et branchages, griffons et faunesses, fleurs fantastiques, chèvres malignes, toute une profusion de plantes poétiques et d'animaux joyeux et bondissans. On monte ces escaliers de princes avec une sorte de timidité et de respect, honteux du triste habit noir qui rappelle par contraste les simarres de soie brochée, les pompeuses dalmatiques tombantes, les tiares, les brodequins byzantins, les seigneuriales magnificences pour qui ces marches de marbre étaient faites, et l'on est accueilli au sommet des gradins par un saint Marc du Tintoret lancé dans l'air comme un vieux Saturne, avec deux superbes femmes, la Force et la Justice, compagnes d'un doge qui reçoit l'épée de commandement et de combat. Au sommet de l'escalier s'ouvrent les salles de gouvernement et d'apparat, toutes tapissées de peintures; là Tintoret, Véronèse, Pordenone, Palma le jeune, Bellini, Titien, Bonifazio, vingt autres ont couvert de leurs chefs-d'œuvre les murs et les voûtes dont Palladio, Aspetti, Scamozzi, Sansovino, ont fait les dessins et l'ornement. Tout le génie de la cité en son plus bel âge s'est rassemblé ici pour glorifier la patrie en dressant le mémorial de ses victoires et l'apothéose de sa grandeur. Il n'y a point de pareil trophée dans le monde : batailles navales, navires aux proues recourbées comme des cols de cygnes, galères aux rames pressées, créneaux d'où partent des pluies de flèches, étendards flottans parmi les mâts, tumultueuses mêlées de combattans qui se heurtent et s'engloutissent, foules illyriennes, sarrasines et grecques, corps nus bronzés par le soleil et tordus par la lutte, étoffes chamarrées d'or, armures damasquinées, soies constellées de perles, tout le pêle-mêle étrange des pompes héroïques et luxueuses que cette histoire a promenées de Zara à Damiette et de Padoue aux Dardanelles; çà et là les grandes nudités des déesses allégoriques; dans les triangles, les Vertus du Pordenone, sortes de viragos colos-

sales au corps herculéen, sanguines et colériques; partout le déploiement de la force virile, de l'énergie active, de la joie sensuelle, et pour entrée de cette procession éblouissante le plus vaste des tableaux modernes, un *Paradis* du Tintoret, long de quatre-vingts pieds, haut de vingt-quatre, où six cents figures tourbillonnent dans une lumière roussâtre qui semble la fumée ardente d'un incendie.

L'esprit se trouve engorgé et comme offusqué, les sens défaillent. On s'arrête et on ferme les yeux, puis au bout d'un quart d'heure on choisit; je n'ai bien vu aujourd'hui qu'un tableau, le *Triomphe de Venise*, par Véronèse. Celui-ci n'est pas seulement une fête, c'est encore un festin pour les yeux. Au milieu d'une grande architecture de balcons et de colonnes tordues, la blonde Venise est sur un trône, toute florissante de beauté, avec cette carnation fraîche et rose qui est propre aux filles des climats humides, et sa blanche jupe de soie fleuronnée se déploie sous un manteau de soie dorée. Autour d'elle, un cercle de jeunes femmes se penchent avec un sourire voluptueux et pourtant fier, avec l'étrange attrait vénitien, celui d'une déesse qui a du sang de courtisane dans les veines, mais qui marche sur sa nue et attire à elle les hommes au lieu de tomber jusqu'à eux. Sur leurs draperies de violet pâle, près de leur manteau d'azur et d'or, leur chair vivante, leur dos, leurs épaules s'imprègnent de lumière ou nagent dans la pénombre, et la molle rondeur de leur nudité accompagne l'allégresse paisible de leurs attitudes et de leurs visages. Au milieu d'elles, Venise, fastueuse et pourtant douce, semble une reine qui ne prend dans son rang que le droit d'être heureuse, qui veut rendre heureux ceux qui la regardent, et sur sa tête sereine deux anges renversés dans l'air posent une couronne.

Le misérable instrument que la parole! Un ton de chair satinée, une ombre lumineuse sur une épaule nue, un frémissement de clarté sur une soie mouvante, attirent, retiennent, rappellent les yeux pendant un quart d'heure, et on n'a qu'une phrase vague pour les exprimer. Avec quoi montrer l'harmonie d'une draperie bleue sur une jupe jaune, ou d'un bras dont la moitié est dans l'ombre et l'autre sous le soleil? Et pourtant presque toute la puissance de la peinture est là, dans l'effet d'un ton près d'un ton, comme celle de la musique dans l'effet d'une note sur une note; l'œil jouit corporellement comme l'ouïe, et l'écriture qui arrive à l'esprit n'atteint pas jusqu'aux nerfs.

Au-dessous de ce ciel idéal, derrière une balustrade sont des Vénitiennes en costumes du temps, décolletées en carré, avec un corps de jupe raide. C'est le monde réel, et il est aussi séduisant que l'au-

tre. Elles regardent, penchées et rieuses, et la lumière qui éclaire par portions leurs habits et leurs visages tombe ou s'étale avec des contrastes si délicieux, qu'on se sent remué par des élancemens de plaisir. Tantôt c'est le front, tantôt c'est une fine oreille, un collier, une perle, qui sortent de l'ombre chaude. L'une, dans la fleur de la jeunesse, a le plus piquant minois. Une autre, ample, de quarante ans, lève les yeux en l'air et sourit de la plus belle humeur du monde. Celle-ci, superbe, aux manches rouges rayées d'or, s'arrête, et ses seins enflent sa chemise au-dessus de son corps de jupe. Une petite fillette blonde et frisée aux bras d'une vieille femme lève sa main mignonne de l'air le plus mutin, et son frais visage est une rose. Il n'y en a pas une qui ne soit contente de vivre, et qui ne soit je ne dis pas seulement joyeuse, mais gaie. Et comme ces soies froissées, chatoyantes, ces perles blanches et diaphanes vont bien sur ces teints transparens, délicats comme des pétales de fleurs!

Tout en bas enfin s'agite la foule virile et bruyante des guerriers: des chevaux cabrés, de grandes toges ruisselantes, un soldat qui sonne dans un clairon encapuchonné de draperies, un dos d'homme nu auprès d'une cuirasse, et dans tous les intervalles une foule pressée de têtes vigoureuses et vivantes; dans un coin, une jeune femme et son enfant, — tout cela accumulé, disposé, diversifié avec une aisance et une opulence de génie, tout cela illuminé comme la mer en été par un soleil prodigue. Voilà ce qu'il faudrait emporter avec soi pour garder une idée de Venise...

Je me suis fait conduire au jardin public; après un tel tableau, on ne peut plus voir que les choses naturelles. C'est un terre-plein au bout de la ville, en face du Lido. Des arbustes verts font des haies, les fleurs jaunes et rouges s'ouvrent déjà dans les parterres; les platanes lisses, les chênes rugueux dont les têtes bourgeonnent, réfléchissent leurs têtes dans la mer qui luit. A l'orient est une terrasse d'où l'on voit l'horizon et les îles lointaines. De là, sous ses pieds, on regarde la mer : elle roule en lames longues et minces sur un sable rougeâtre; les plus délicieuses teintes soyeuses et fondues, des roses veinés, des violets pâles comme les jupes du Véronèse, des jaunes d'or empourprés, intenses et vineux comme les simarres de Titien, des verts effacés noyés de bleu noirâtre, des tons glauques zébrés d'argent ou pailletés d'étincelles, ondulent, se rejoignent, se confondent sous les innombrables flèches de feu qui d'en haut viennent s'abattre sur eux à chaque poignée de rayons brûlée par le soleil. Un grand ciel d'azur tendre étale son arche, dont le bout pose sur le Lido, et trois ou quatre nuages immobiles semblent des bancs de nacre.

J'ai poussé plus loin, et j'ai achevé ma journée sur la mer. A la

fin, le vent s'est levé, et la nuit est venue. Des teintes blafardes, d'un gris jaunâtre et d'un vert violacé, sont descendues sur l'eau; elle clapote infinie, indistincte, et sa houle noircie laisse un long sentiment d'inquiétude. Le vent se débat, pleure et tord dans le ciel les grands nuages; le reste d'incendie qui rougissait l'occident a disparu. De temps en temps, la lune affleure entre les déchirures des nues; elle va ainsi, guéant de fente en fente, éteinte presque aussitôt que rallumée, et versant pour une minute un ruissellement sur le flot trouble. On démêle pourtant la rondeur et l'énormité de la coupole céleste; la terre à l'horizon n'est qu'une mince bande charbonneuse; la mer frissonnante, la brume vague, et au-dessus les corps opaques des nuages mouvans occupent l'espace.

Rien ne peut exprimer la teinte de l'eau par une pareille nuit: brune et d'un jaspe foncé, parfois blême, mais bruissante de chuchotemens innombrables; on l'entend d'abord sans presque la voir, sans rien démêler dans ce vaste désert de formes flottantes. Peu à peu les yeux s'accoutument et sentent l'impérissable lumière qui rejaillit toujours d'elle. Comme une glace dans une chambre secrète et close, comme un de ces miroirs magiques aux profondeurs inconnues que décrivent les légendes, elle luit obscurément, mystérieusement, mais toujours elle luit; c'est tantôt la pointe d'un petit flot qui émerge, tantôt le dos d'une ondulation large, tantôt la paroi polie d'un fond tranquille, tantôt encore le frétillement d'un remous qui saisit un éclair, un reflet lointain, une subite ondée blanchissante. Toutes ces lueurs affaiblies se croisent, se recouvrent, se mêlent, et voilà que de la grande noirceur sort une clarté douteuse comme d'un métal aperçu dans l'ombre, un infini de lumière pâlissante, le lustre inextinguible de l'eau vivante, en vain ternie par le ciel mort. Deux ou trois fois la lune s'est dégagée, et sa longue traînée vacillante semblait celle d'une lampe funéraire allumée parmi les draperies tombantes et devant le revêtement noir de quelque prodigieux catafalque. A l'horizon, comme une procession de torches et de tombeaux arrêtés à une distance sans limite, apparaît Venise avec ses clartés et ses bâtisses; çà et là on voit se serrer un groupe de lumières, comme un faisceau de cierges au coin d'une bière.

La barque se rapproche; à gauche, dans un silence extraordinaire, le canal Orfano s'enfonce immobile et désert; ce calme de l'eau noire et luisante pénètre tous les nerfs de plaisir et d'horreur. L'esprit s'enfonce involontairement dans ces profondeurs froides. Quelle vie étrange que celle de cette eau muette et nocturne! Cependant les églises et les palais grandissent et nagent sur la mer avec un air de spectres. Saint-Marc se découvre, et ses architectures

raient les ténèbres de leurs aiguilles et de leurs rondeurs multipliées. Pareille à la fantaisie d'un magicien, au décor aérien d'un palais imaginaire, on aperçoit la place, avec ses colonnes, son campanile, entre deux cordons de lumières. — Puis la barque s'engage dans des ruelles suspectes, où de loin en loin un falot projette sur l'eau son aigrette flageolante; pas une figure, pas un bruit, sauf le cri du batelier au tournant des murs; à chaque instant, la gondole perce l'obscurité d'un pont, puis lentement, comme un ver qui s'allonge, elle rampe le long des assises d'un palais, invisible dans l'ombre épaisse comme celle d'une cave. Tout d'un coup elle se dégage, et l'on découvre une lanterne isolée qui tremblote lugubrement dans la nuit, allumant des reflets, un scintillement fugitif sur le ventre livide d'un flot. D'autres fois la vague choque un escalier disjoint, des fondemens rongés; on démêle une fenêtre grillée, une muraille lépreuse, et tout autour de soi un enchevêtrement de canaux entrecroisés, d'eaux tortueuses, qui vont s'enfonçant parmi des formes inconnues.

Les places, les rues.

Tout est beau; je suppose qu'il y a des sympathies de tempérament, j'en trouve une ici; donnez-moi une grande forêt au bord d'un fleuve ou bien Venise.

Jusqu'aux ruelles, aux moindres places, il n'y a rien qui ne fasse plaisir. Du palais Lorédan, où je suis, on tourne, pour aller à Saint-Marc, par des *calle* biscornues et charmantes, tapissées de boutiques, de merceries, d'étalages de melons, de légumes et d'oranges, peuplées de costumes voyans, de figures narquoises ou sensuelles, d'une foule bruissante et changeante. Ces ruelles sont si étroites, si bizarrement étriquées entre leurs murs irréguliers, qu'on n'aperçoit sur sa tête qu'une bande dentelée du ciel. On arrive sur quelque *piazzetta*, quelque *campo* désert, tout blanc sous un ciel blanc de lumière. Dalles, murailles, enceinte, pavé, tout y est pierre; alentour sont des maisons fermées, et leurs files forment un triangle ou un carré bosselé par le besoin de s'étendre et le hasard de la bâtisse; une citerne délicatement ouvragée fait le centre, et des lions sculptés, des figurines nues jouent sur la margelle. Dans un coin est quelque église baroque, San-Mose, — une façade jésuitique, San-Apostoli ou San-Luca, — un portail chargé de statues, tout bruni par l'humidité de l'air salé et par la brûlure antique du soleil; — un jet de clarté oblique tranche l'édifice en deux pans, et la moitié des figures semblent s'agiter sur leurs frontons ou sortir de leurs niches pendant que les autres reposent dans la transparence bleuâtre de l'ombre. — On avance, et

dans un long boyau qu'un petit pont traverse on voit des gondoles sillonner d'argent le marbre bigarré de l'eau; tout au bout de l'enfilade, un pétillement d'or marque sur le flot le ruissellement du soleil qui, du haut d'un toit, fait danser des éclairs sur le flanc tigré de l'onde. L'arche enjambe le canal, et une grisette en mantille noire soulève sa jupe pour laisser voir son bas blanc, sa cheville fine, son soulier sans talon. Elle n'a pas l'air fier et dur des Romaines; elle marche onduleusement sous son voile et montre sa nuque de neige sous les frisons de ses cheveux roussâtres. Ample, rieuse et molle, elle a l'air d'un paon ou plutôt d'un pigeon qui fait chatoyer son col au soleil. On s'égare, c'est tant mieux; point de cicerone, on finit par trouver sa route d'après le soleil et l'inclinaison des ombres. A toutes les églises, à tous les endroits où abordent les gondoles sont des drôles pittoresques, de vrais *lazzaroni*, dont tout le métier consiste à tenir la barque contre l'escalier, à rappeler le gondolier quand le visiteur revient, à flâner au soleil, à dormir et à mendier. Ils tendent la main, et on regarde leurs haillons poudreux, ternis, marbrés, à travers lesquels passe leur chair rougeâtre; ils sont d'un beau ton effacé et fondu, et ils font bien dans les encoignures sculptées ou de loin sur les quais vides. — On arrive à la place Saint-Marc; le soleil a disparu, mais Saint-George, de l'autre côté de la mer, les tours, les bâtisses de briques sont aussi roses qu'une fleur de pêcher, et du côté du couchant une vapeur de pourpre, une sorte de poussière lumineuse, un souffle de fournaise embrase l'horizon. A l'orient, toutes les rondeurs, toutes les aiguilles sortent de la mer éclatante pareilles à des coupes et à des candélabres d'agate ou de porphyre; ces arêtes et ces crêtes tranchent avec une netteté extraordinaire la grande conque céleste, et tout en bas du ciel on voit se poser une teinte d'émeraude lointaine.

Les guirlandes de lumières commencent à s'allumer sous les arcades des Procuraties. On s'assoit au café Florian, dans de petits cabinets lambrissés de glaces et de riantes figures allégoriques; les yeux demi-clos, on suit intérieurement les images de la journée qui s'arrangent et se transforment comme un rêve; on laisse fondre dans sa bouche des sorbets parfumés, puis on les réchauffe d'un café exquis, tel qu'on n'en trouve point ailleurs en Europe; on fume du tabac d'Orient, et on voit arriver des bouquetières en robes de soie, gracieuses, parées, qui posent sans rien dire sur la table des narcisses ou des violettes. Cependant la place s'est remplie de monde; une foule noire bourdonne et remue dans l'ombre rayée de lumière; des musiciens ambulans chantent ou font un concert de violons et de harpes. — On se lève, et derrière la place peuplée

d'ombres mouvantes, au bout d'une double frange de boutiques éclairées et joyeuses, on aperçoit Saint-Marc, son étrange végétation orientale, ses bulbes, ses épines, sa filigrane de statues, les creux noircissans de ses porches, sous le tremblotement de deux ou trois lampes perdues.

25 avril. — L'ancienne Venise, Saint-Marc.

Ce qui est propre et particulier à Venise, ce qui fait d'elle une ville unique, c'est que, seule en Europe après la chute de l'empire romain, elle est restée une cité libre, et qu'elle a continué sans interruption le régime, les mœurs, l'esprit des républiques anciennes. Imaginez Cyrène, Utique, Corcyre, quelque colonie grecque ou punique échappant par miracle à l'invasion et au renouvellement universel, et prolongeant jusqu'à la révolution française une vieille forme de l'humanité. L'histoire de Venise est aussi étonnante que Venise elle-même.

En effet, c'est une colonie, une colonie de Padoue, qui s'est sauvée en un lieu inaccessible devant Alaric et Attila, comme jadis Phocée s'est transportée à Marseille pour échapper à de grands dévastateurs semblables, Cyrus ou Darius. Comme les colonies grecques, elle garde d'abord le lien qui l'unit à la métropole. En 421, Padoue ordonne la construction d'une ville à Rialto, envoie des consuls, bâtit une église; la fille grandit sous le patronage de la mère, puis s'en détache. A partir de ce moment et pendant treize siècles, nul barbare, nul roi germain ou sarrasin ne mettra la main sur elle. Elle n'est point comprise dans la grande enrégimentation féodale; le fils de Charlemagne a échoué devant ses lagunes, les empereurs francs ou allemands reconnaissent qu'elle ne dépend point d'eux, mais de Constantinople, et cette dépendance qui n'est qu'un nom disparaît vite. Entre les césars dorés de Byzance et les césars cuirassés d'Aix-la-Chapelle, contre les gros vaisseaux des Grecs dégénérés et la pesante cavalerie germaine, ses marécages, son adresse, sa bravoure, la maintiennent libre et latine. Ses vieux historiens commencent leurs annales en se vantant d'être Romains, bien plus Romains que les Romains de Rome, tant de fois conquis et entachés de sang étranger. En effet, elle s'est retirée à temps de la pourriture impériale pour revivre, à la façon militante et laborieuse des anciennes cités, dans un coin abrité où le débordement des brutes féodales ne peut l'atteindre. Chez elle, l'homme ne s'est point alangui dans la simarre de soie byzantine, ni raidi dans la cotte de mailles germanique. Au lieu de devenir un scribe sous la main d'un eunuque de palais ou un soldat aux ordres d'un baron de château-fort, il travaille, navigue, bâtit, délibère et vote, comme

jadis un Athénien ou un Corinthien, sans autre maître que lui-même, parmi des concitoyens et des égaux. Dès l'origine, pendant deux siècles et demi, chaque îlot nomme un tribun, sorte de maire renouvelable tous les ans, responsable devant l'assemblée générale de toutes les îles. Les premiers chroniqueurs rapportent que partout les alimens, les habitations sont semblables. Au VIe siècle, Cassiodore dit que chez eux « le pauvre est l'égal du riche, que leurs maisons sont uniformes, qu'il n'y a point de différences entre eux, point de jalousies. » On voit reparaître une image des sobres et actives démocraties grecques. Quand en 697 ils se donnent un doge, leur liberté n'en devient que plus orageuse. Il y a des rixes entre les familles, des coups de main dans les assemblées. Si le doge devient tyran et veut perpétuer sa dignité dans sa famille, on le chasse, on le fait moine, on lui crève les yeux, on le massacre, selon l'usage des cités antiques. En 1172, sur cinquante doges, dix-neuf avaient été tués, bannis, mutilés ou déposés. La cité a son dieu local, sorte de Jupiter Capitolin ou d'Athéné Poliade : d'abord saint Théodore avec son crocodile, puis saint Marc avec son lion ailé, et le corps de l'apôtre, rapporté par ruse d'Alexandrie, protége et sanctifie le sol de la patrie, comme jadis OEdipe, enterré à Colone, sanctifiait et protégeait Athènes. L'esprit public est aussi fort qu'au temps de Miltiade et de Cimon. Urseolo Ier a fondé un hôpital à ses frais, rebâti le palais et l'église de Saint-Marc de son propre argent. Son fils Urseolo II laisse les deux tiers de son bien à l'état et le reste à sa famille. Voilà donc une seconde pousse de l'olivier antique, verte et jeune, au milieu de l'hiver féodal. Par la forme de son état et par les bornes de sa religion, par ses habitudes et par ses sentimens, par ses périls et ses entreprises, par les aiguillons qui le pressent et les conceptions qui le guident, l'homme se trouve une seconde fois lancé dans la carrière que les autres sociétés humaines avaient abandonnée pour toujours.

Nous ne comprenons plus la force avec laquelle ils couraient dans ce champ fermé, nous ne voyons plus les énergies que développaient les associations bornées. Nous sommes perdus dans un état trop grand; nous n'imaginons pas les provocations incessantes au courage et à l'initiative que comportait la société réduite à une ville, nous ne soupçonnons plus les ressources d'invention, les élans de patriotisme, les trésors de génie, les merveilles de dévouement, le magnifique développement des puissances et des générosités humaines que l'individu atteint lorsqu'il se meut dans un cercle proportionné à ses facultés et approprié à son action. Quoi de plus rare aujourd'hui que de sentir, étant citoyen, qu'on appartient à la patrie! Il faut qu'elle soit en danger, et cela arrive une fois par

siècle (1). A l'ordinaire, nous ne la voyons pas, elle n'est pour nous qu'un être abstrait; nous ne nous intéressons à elle que par un raisonnement de la cervelle. Nous la sentons seulement comme un mécanisme compliqué qui nous gêne et nous sert, mais qui en somme dure et ne se détraquera pas. Un rouage cassé, un accroc, si grave qu'il soit, fera un peu baisser la rente, voilà tout. Notre vie, celle de nos proches n'en seront pas compromises; nous trouverons toujours dans la rue des sergens de ville pour nous protéger; nos affaires n'en souffriront guère, et nos plaisirs n'en souffriront pas. Depuis que la vie privée s'est séparée de la vie publique, l'état, transporté aux mains du gouvernement, ne semble plus la chose de l'individu. Au contraire, à cette époque, ce qui frappe la communauté blesse au vif le particulier; les affaires nationales sont ses affaires propres. Quand les Hongrois arrivent devant Venise, on n'a pas besoin de l'exciter pour qu'il coure à la passe de Malamocco; il s'agit de sa maison, de ses enfans et de sa femme, et il manœuvre sa barque de lui-même, comme aujourd'hui nous manœuvrons les pompes lorsqu'à deux pas de chez nous on crie au feu. Cent soixante ans de guerre contre les pirates de la Dalmatie ne sont pas une œuvre de la raison d'état, un calcul de cabinet, un système élaboré par une douzaine de têtes politiques et d'habits brodés, comme nos expéditions d'Afrique. Navires interceptés, fiancées enlevées à l'église, citoyens captifs mis à la rame, de toutes parts les plaies privées saignent et ressaignent pour changer les particuliers en citoyens. Lorsque plus tard la cité aura bordé la Méditerranée de ses colonies, la même situation maintiendra le même patriotisme. Les Navagieri, ducs de Lemnos, les Sanudo, princes de Naxos et de Paros, les cinq cent trente-sept familles de cavaliers et de fantassins qui ont reçu en fief le tiers de la Crète savent que du salut public dépend leur salut. Une défaite de Venise leur apportera l'invasion, l'incendie, les mutilations, le pal. Quand le Grec, l'Égyptien, le Génois, lancent leurs flottes, quand l'Allemand, le Turc ou le Dalmate remuent leurs armées, le moindre Vénitien, un marchand, un matelot, un calfat, sait que son commerce, son salaire, ses membres même sont en danger. Par cette communauté constante, il a pris l'habitude d'agir en corps, de se sentir compris dans la patrie, d'être insulté et blessé en elle et à travers elle, de l'admirer, de dédaigner les autres, de s'admirer lui-même comme le soldat d'une noble armée, conquérante et intelligente, qui marche avec saint Marc, le favori de Dieu, pour général. Ainsi relevé, un homme est bien fort. Comme il se sent grand, il fait de grandes choses; la gé-

(1) 1594, sous Henri IV; — 1712, sous Louis XIV; — 1792, sous la convention.

nérosité double la puissance du ressort que l'intérêt personnel avait déjà tendu. Que l'on considère la vie d'une ville moderne, Rouen ou Toulouse, simple assemblage d'hommes, où chacun, sous une police passable, végète isolé, ne songeant qu'à soi, occupé languissamment à s'enrichir ou à s'amuser, plus souvent à se comprimer ou à s'éteindre; qu'on mette en regard la vie entreprenante d'une cité libre comme l'ancienne Athènes ou la vieille Rome, comme Gênes et Pise au moyen âge, comme cette Venise, une bourgade de vendeurs de poissons posée sur la boue, sans terre, sans eau, sans pierre, sans bois, qui conquiert les côtes de son golfe, Constantinople, l'archipel, le Péloponèse et Chypre, qui écrase sept révoltes à Zara et seize révoltes en Crète, qui défait les Dalmates, les Byzantins, les soudans du Caire et les rois de Hongrie, qui lance dans le Bosphore des flottes de cinq cents voiles, arme des escadres de deux cents galères, fait naviguer à la fois trois mille bâtimens, qui chaque année, par quatre flottes de galions, unit Trébizonde, Alexandrie, Tunis, Tanger, Lisbonne et Londres, qui enfin, inventant une industrie, une architecture, une peinture et des mœurs originales, se transforme elle-même en un magnifique joyau d'art, pendant que ses vaisseaux et ses soldats, en Crète, en Morée, défendent l'Europe contre les derniers des envahisseurs barbares. On comprendra par le contraste de son activité et de notre inertie ce que la société peut tirer de l'homme, ce que l'homme peut oser et créer lorsque l'état le fait souverain et patriote, ce que l'antique régime municipal, que nous avons quitté et que Venise renouvelle, développait de courage et de génie en dressant et liant en une seule gerbe les facultés que nous laissons s'isoler et s'étioler dans nos états trop grands.

Quand une société se développe ainsi par elle-même, elle a son goût et son art propres; la vie spontanée produit les créations originales, et l'invention entre dans le champ de l'intelligence après avoir fécondé celui de l'action. Une seule chose est nécessaire à l'homme, le respect de la source vive qu'il porte en lui-même; que chacun de nous préserve la sienne, l'empêche d'être troublée, étouffée, la fasse couler : le reste, œuvres, gloire, puissance, viendra par suite et par surcroît. Ces Vénitiens sont allés à Constantinople et en ont rapporté pour leur église les formes arrondies, les arcades cintrées, les coupoles globuleuses dans lesquelles l'architecture byzantine se complaisait; mais ils les transforment en les répétant sur leur sol, et l'église de Saint-Marc diffère autant de Sainte-Sophie qu'une jeune nation naïve, inventive, conquérante, diffère d'un vieil empire grandiose et compassé. Les architectes grondent en la voyant; à chaque pas, les règles y sont violées, et les styles mêlés.

On n'a pas su ou peut-être osé sur ce terrain mouvant copier l'énorme dôme de Sainte-Sophie; mais ses rondeurs plaisaient, et au lieu d'une grande on en a fait cinq petites; puis à l'extérieur on les a surexhaussées, renflées en forme de bulbe avec des flèches et des courbures étranges. C'est que de toutes parts la fantaisie exubérante se donnait carrière. Dès le péristyle, on la sent qui déborde. Les porches ont coiffé leur cintre antique d'un revêtement évasé qui relève en pointes gothiques sa guirlande de statuettes. De fins clochetons sont venus se placer sur les contre-forts. Cinq cents colonnettes de porphyre, de vert antique, de serpentine, ont serré et superposé sur les façades leurs étages incohérens, leurs têtes classiques ou barbares, — le pêle-mêle magnifique de leurs marbres multicolores. Des portes sarrasines font luire leur treillage de petits fers à cheval entre de bizarres chapiteaux où des oiseaux, des lions, des feuillages, des raisins, des épines, des croix, enchevêtrent leur dessin grossier ou fantastique. Sur la voûte, des mosaïques innombrables étalent des corps réels et raides, des Ève grêles, à la poitrine tombante, des Adams maigres qui sont des ouvriers déshabillés, — vingt scènes bibliques d'une indécence aussi naïve et d'une maladresse aussi enfantine que les enluminures des plus vieux missels. On reconnaît l'homme du moyen âge, qui, sur un fond classique importé, brode une décoration gothique originale, qui, raffiné et troublé par le christianisme, aime non plus le simple et l'uni, mais le complexe et le multiple, qui a besoin de remplir le champ de sa vision par la saillie et l'entrelacement des formes prodiguées, par la nouveauté, le luxe et la recherche de l'ornementation capricieuse,—qui, devenu plus imaginatif en même temps que plus sensible, ne sent ses yeux occupés que par le fourmillement illimité des surfaces populeuses et par le brusque affleurement de l'irrégularité imprévue,— qui enfin, promené par sa destinée maritime dans les basiliques byzantines et les mosquées mahométanes, entasse les marbres, les bronzes, les reflets de pourpre et les scintillemens de l'or, pour exprimer dans son christianisme la poésie fastueuse et composite dont le spectacle de l'Orient l'a imbu.

C'est aujourd'hui la fête de Saint-Marc; les femmes, les jeunes filles en voile noir, en châles violets, en longues jupes tombantes, une foule bariolée bourdonne sous les porches et ondoie dans l'église. Elles s'agenouillent sur les dalles, touchent de la main les pieds d'un christ de bronze et se signent; d'autres marmottent des prières, et mettent un sou dans la boîte qu'on promène en quêtant « pour les pauvres morts. » Une procession de prélats défile, et l'on voit tourner le long des piliers les mitres blanchâtres ou dorées, les chapes damasquinées et scintillantes. Un chant s'élève, bizarre et

beau, composé de voix très hautes et de voix très graves, sorte de mélopée monotone qui vient peut-être de Byzance. Les musiciens sont cachés : on ne sait pas d'où cette mélopée sort; elle flotte et monte dans l'air rougeâtre et sombre, comme une voix incorporelle dans la cave resplendissante d'une fée ou d'un génie.

Pour l'étrangeté et la magnificence, rien ne peut se comparer à ce spectacle. On vient de regarder la place Saint-Marc si belle et si gaie, ses élégantes colonnades, le riche azur du ciel, la lumière épanchée dans l'espace. L'on descend une marche, et les yeux se trouvent tout d'un coup plongés dans la pourpre ténébreuse d'un sanctuaire petit, de forme inconnue, plein de chatoiemens et de reflets amortis, surchargé et resserré comme la chambre basse où un Israélite, un pacha conserve ses trésors. Deux couleurs, les plus puissantes de toutes, le revêtent du parvis au dôme : l'une, celle du marbre rougeâtre veiné qui luit aux fûts des colonnes, lambrisse les murailles, s'étale sur les dalles; l'autre, celle de l'or qui tapisse les coupoles, incruste les mosaïques, et par ses millions d'écailles accroche la lumière. Rouge sur or et dans l'ombre! on n'imagine pas un pareil ton. Le temps l'a foncé et fondu : au-dessus du pavé de marbre fendillé par les tassemens, les rondeurs guillochées des dômes scintillent d'une clarté fauve; nul jour, sauf celui des petites baies à têtes rondes, cerclées de vitraux ronds. Des formes innombrables, des piliers couturés de sculptures, des bronzes, des candélabres, des centaines de mosaïques, un luxe asiatique de décorations contournées et de figures barbares poudroie dans l'air où l'encens roule ses spirales, où flottent en atomes lumineux les contrastes de la nuit et du jour. On ne peut exprimer cette puissance de la lumière emprisonnée et éparpillée dans l'ombre. Telle chapelle à droite est noire comme un souterrain; un reste de clarté vacille sur la courbure des arceaux; seules, trois lampes de cuivre émergent de l'obscurité palpable. L'œil s'arrête sur leurs rondeurs et suit cette chaîne qui remonte, étoilant la nuit de ses paillettes, pour se perdre en je ne sais quelles profondeurs; à les voir ainsi descendre au bout d'une traînée de lueurs, on les prendrait pour les corolles mystérieuses d'une fleur magique. Il y a eu dans ces architectes du xe et du xiie siècle un sentiment unique. Qu'ils aient imité les Byzantins ou les Arabes, peu importe; ce saint Marc qu'ils avaient rapporté d'Alexandrie, cet apôtre syrien dont ils avaient vu le ciel et la patrie remplissait leur imagination d'une poésie inconnue aux barbares du nord. Ce n'est point la tristesse qu'ils expriment, ni l'énormité qu'ils poursuivent; il y a un fonds de joie méridionale dans leur fantaisie, dans la chaude couleur dont ils imprègnent leur église, dans ce revêtement universel de mo-

saïques luisantes, dans cette marqueterie de marbres, dans ces galeries sculptées, dans ces chaires, dans ces balcons, dans ces riches portes arabes ou gothiques enserrées chacune dans un cordon d'apôtres. Devant cette fête qui semble une vision, les disparates s'accordent, et les maladresses ne sont plus senties. Autour du maître-autel, les quatre colonnes qui portent le baldaquin disparaissent sous une profusion de figures qui, de la base au chapiteau, chacune dans sa niche, revêtent tout le fût. Si on les prend une à une, elles sont barbares; on est choqué de l'impuissance et des vains tâtonnemens qu'elles manifestent. Les mains sont disproportionnées, les têtes parfois sont grandes comme le tiers ou le quart du corps; presque toutes sont vulgaires, parfois grossières, stupides; le sculpteur est un moine pataud qui copie des patauds du peuple; la main dévie et aboutit sans le savoir dans la caricature; telle sainte est un *grotesque* à la joue enflée, une hydrocéphale étique; d'autres sont des monstres informes, non viables, comme les singularités qu'on conserve dans les musées anatomiques. Et pourtant à six pas de là l'effet total est admirable; on est saisi par la surabondance de cette foule indistincte, brunâtre, qui étage ses files sous un chapiteau de feuillages d'or, et ondoie vaguement sous le tremblotement des lampes. L'artiste du moyen âge, incapable d'exprimer l'individu, sent les masses et les ensembles; il ne comprend pas, comme l'ancien Grec, la perfection de la personne isolée, du dieu, du héros qui se suffit à lui-même; il sort de cette belle enceinte limitée : ce qu'il aperçoit, c'est le peuple, la multitude humaine, la pauvre espèce tout entière humiliée comme une fourmilière devant le dominateur suprême. Il lui laisse ses laideurs, ses déformations, sa mesquinerie, souvent même il les exagère; mais le rêve sublime et intense, la joie mêlée d'angoisses, tout ce qui est la palpitation et l'aspiration des âmes, il l'entend, il l'exprime, et si nous ne voyons point dans son œuvre le corps viril et sain de l'homme indépendant et complet, nous y démêlons l'émotion intime des foules et la religion passionnée du cœur.

Voilà ce qui anime les mosaïques si raides dont les murailles, les voûtes, les moindres angles sont lambrissés. On voit bien qu'ils ont fait venir des ouvriers de Constantinople. De toutes parts la niaiserie de l'art vieillot et l'insuffisance de l'art enfantin ont multiplié des mannequins dont les yeux d'émail n'ont plus de regard. Une vierge au-dessus de la porte d'entrée n'a pas de corps; c'est un squelette sous un manteau. Un Christ au-dessus de l'autel, dans la chapelle des fonts baptismaux, n'a plus forme humaine; on dirait qu'on l'a éventré et vidé; il reste de lui une peau blafarde mal remplie de je ne sais quelle bourre mollasse. Une Hérodiade en robe

rouge étoilée d'or laisse voir au bout de ses manches d'hermine les phalanges desséchées d'une poitrinaire étique. Il faut voir les pieds extraordinaires des anges, les grands yeux caves des saints, l'air absorbé, affaissé, inerte, de tous les personnages. Et pourtant, si misérables que soient les figures, le jeune peuple qui est obligé de les emprunter au vieux peuple fait d'elles un ensemble harmonieux et beau. L'œuvre hiératique et plate entre comme un fragment dans l'œuvre inspirée et sincère. A cette distance et dans cette profusion, on cesse de remarquer les formes amaigries ou mécaniques. On ne les voit que comme des têtes dans une foule. Les yeux se sentent entourés d'une assemblée de saints, d'une histoire infinie, de tout le ciel légendaire; ils oublient le détail; ils voient un royaume et ne songent pas à en compter ou critiquer les habitans. La vieille Venise héroïque et pieuse a fait ainsi. Voilà pourquoi pendant des siècles elle a prodigué ses richesses, son travail, ses conquêtes. C'est là le monde idéal qu'entrevoyait sa foi, aussi vivant pour elle, aussi peuplé que le monde réel; ce sont ses patrons, ses patriarches, ses anges, sa madone qu'elle contemplait à travers ces figures vivifiées par la lumière pourprée et par l'or rutilant des coupoles.

San-Giovani-e-Paolo, I Frari, 26 avril.

La gondole s'enfonce dans des ruelles désertes, du côté du nord. Les reflets de l'eau tremblent dans l'arc concave des ponts, comme une draperie de soie à ramages, rose, blanche et verdâtre. On sort de la ville, il est midi, le ciel est d'une pâleur ardente. Des trains de bois échoués allongent leurs poutres lavées et luisantes sur la plaine d'eau immobile. En face, une île ceinte de murailles (le cimetière) raie la blancheur enflammée de ses blancheurs crues; plus loin, deux ou trois voiles courent dans les chenaux; à l'horizon, la chaîne vaporeuse des montagnes développe sur le ciel sa frange de neige. La proue dentelée sort de l'eau comme un bizarre poisson qui nagerait la queue la première, et sa forme noire perce et pousse en avant, parmi les frétillemens innombrables des petits flots dorés, dans le grand silence.

Sur une place vide s'élève la statue équestre de Colleoni, la seconde qu'on ait fondue en Italie (1), véritable portrait comme celle de Gattamelata à Padoue, portrait réel d'un *condottiere* assis sur son solide cheval de bataille, en cuirasse, avec les jambes écartées, le buste trop court, la physionomie rude d'un soudard qui commande et qui crie, point embelli, mais pris sur le vif et énergique.

(1) Par Verocchio, 1475.

En face est San-Giovanni-e-Paolo, une église gothique (1), d'un gothique italien, partant gai; les piliers ronds, les arches larges et bien évasées, les vitraux presque tous blancs, écartent de l'esprit les idées funèbres et mystiques que suggèrent toutes les cathédrales du nord. Comme le Campo-Santo à Pise, comme Santa-Croce à Florence, l'église est peuplée de tombeaux; joignez-y ceux des Frari : c'est le mausolée de la république. La plupart sont du XVe ou des premières années du XVIe siècle, l'âge éclatant de la cité, celui où les grands hommes et les grandes actions qui finissent sont encore de date assez récente pour que l'art nouveau qui se dégage puisse en recueillir l'image et en exprimer la sincérité. D'autres montrent l'aube de cette grande lumière, d'autres encore en montrent le déclin, et l'on suit ainsi sur une rangée de sépulcres l'histoire du génie humain depuis son éclosion, à travers sa virilité, jusqu'à sa décadence.

Dans le monument du doge Morosini, mort en 1382, la pure forme gothique s'épanouit avec toutes ses élégances. Une arcade fleuronnée festonne ses dentelures au-dessus du mort. Aux deux côtés montent deux petites tourelles charmantes portées par des colonnettes agrémentées de trèfles, bordées de figurines, hérissées de clochers et de clochetons, sorte de végétation délicate où le marbre se hérisse et s'épanouit comme une plante épineuse qui déploie ensemble ses aiguilles et ses fleurs. Le doge Morosini dort les mains croisées sur sa poitrine. Ce sont là les vrais monumens funéraires: une alcôve parfois avec son baldaquin ou sa courtine (2), un lit de marbre sculpté, ornementé, comme l'estrade de bois sur laquelle les vieux membres de l'homme vivant se reposaient la nuit, et au dedans l'homme vêtu comme à son ordinaire, calme dans son sommeil, confiant et pieux parce qu'il s'est bien acquitté de la vie, véritable effigie sans emphase ni angoisses, et qui laisse aux survivans l'image grave et pacifique que leur mémoire doit retenir.

Voilà le sérieux du moyen âge. Déjà pourtant sous la sévérité religieuse on voit poindre le sentiment des formes corporelles vivantes qui seront la découverte propre du siècle suivant. Dans le mausolée du doge Marco Corner, entre les cinq arcades ogivales dentelées de trèfles et coiffées de fins clochetons, des Vertus, de joyeux anges en longues robes regardent avec des expressions spontanées et frappantes. Dans cette aurore de la découverte, l'artiste risquait naïvement des physionomies, des airs de tête que les maîtres ultérieurs ont rejetés par dignité et pour obéir aux règles. En cela, la renais-

(1) 1236-1430.
(2) Tombeau du doge Tommaso Mocenigo, 1423.

sance, qui réduisait l'art à la noblesse classique, l'a vraiment amoindri, comme les puristes de notre XVIIe siècle ont appauvri le riche langage du XVIe.

A mesure qu'on avance, on voit se dégager quelque trait de l'art nouveau. Dans le tombeau du doge Antonio Venier, mort en 1400, le paganisme de la renaissance affleure par un détail de l'ornementation, — les niches à coquille. Tout le reste est encore anguleux, fleuronné, effilé délicatement, gothique, la sculpture comme l'architecture. Aussi les têtes sont un peu lourdes, maladroites, trop courtes et parfois portées par un col tordu. Les artistes copient le réel : ils n'ont pas encore fait un choix définitif dans les proportions, ils ne savent pas le canon des statuaires grecs, ils sont encore plongés dans l'observation et dans l'imitation de la vie; mais leurs maladresses sont délicieuses. La Madone, qui a le cou trop penché, serre son fils avec une tendresse si vive! Il y a tant de bonté, de candeur dans ces têtes de jeunes filles un peu rondes! Les cinq vierges dans leurs niches à coquille ont une fraîcheur de jeunesse et de vérité si pénétrante! Rien ne me touche autant que ces sculptures par lesquelles se clôt l'art du moyen âge (1). Toutes ces œuvres sont *inventées*, nationales, bourgeoises parfois si l'on veut, mais d'une vitalité incomparable. La domination éclatante et accablante de la beauté classique n'était point venue discipliner l'élan des génies originaux; il y avait des arts de province, accommodés au climat, au pays, à tout l'ensemble des mœurs qui les entouraient, encore affranchis des académies et des capitales. Rien au monde ne vaût l'originalité véritable, le sentiment intime et complet, l'âme entière empreinte dans une œuvre; l'œuvre alors est aussi individuelle, aussi riche de nuances que cette âme. On y croit, le marbre devient une sorte de journal où se sont déposées toutes les confidences d'une vie humaine.

Si l'on fait quelques pas en suivant le cours du siècle (2), on sent diminuer par degrés cette simplicité et cette naïveté de l'art. Le monument funéraire se change en une pompe héroïque. Des arcades rondes développent leur noble courbe au-dessus du mort. Des arabesques courent gaîment sur les bordures polies. Des colonnes se rangent en files épanouissant leur chapiteau d'acanthe; parfois elles s'étagent les unes sur les autres, et les quatre ordres

(1) Comparez les sculptures du tombeau du dernier duc de Bretagne à Nantes, du tombeau des derniers ducs de Bourgogne et de Flandre à Dijon et à Brou, du tombeau des enfans de Charles VII à Tours.

(2) Tombeaux de P. Mocenigo, mort en 1476; — de Marcello, mort en 1474; — de Bonzio, mort en 1508; — de Loredan, mort en 1509. — Aux Frari, tombeaux de Nicolas, mort en 1473; — de Pesaro, mort en 1503.

d'architecture développent leur variété pour le plaisir des yeux. Le tombeau devient alors un arc de triomphe colossal; quelques-uns ont vingt statues, presque de grandeur naturelle. L'idée de la mort disparaît; le défunt n'est plus couché attendant la résurrection et le jour suprême, il est assis et regarde; « il revit » dans le marbre, comme dit ambitieusement une épitaphe. Pareillement les statues qui ornent son mémorial se transforment par degrés. Au milieu du XVe siècle, elles sont encore maintes fois raides et gênées; les jambes des jeunes guerriers sont un peu grêles, comme celles des archanges du Pérugin; elles sont chargées de genouillères et de bottines à tête de lion, dans lesquelles les réminiscences de l'armure féodale se mêlent à l'admiration du costume antique. Corps et têtes, tout avoisine le réel; l'excellence des figures consiste dans leur sérieux involontaire, dans leur expression intense et simple, dans la force de leur attitude, dans leur regard fixe et profond. Aux approches du XVIe siècle, l'aisance et le mouvement leur viennent. Les draperies se tordent et se déploient grandement autour des corps robustes. Les muscles se soulèvent et se montrent. Les jeunes chevaliers du moyen âge sont maintenant des athlètes et des éphèbes. Les vierges, immobiles et encapuchonnées dans leurs manteaux sévères, commencent à sourire et à s'agiter. Leurs robes grecques froissées et tombantes laissent voir leur sein nu et la forme svelte de leurs pieds charmans. Penchées, demi-renversées, ployées sur le flanc, fièrement debout et songeuses, elles étalent sous leurs draperies tordues les diversités de la forme vivante, et l'œil suit les courbes harmonieuses du bel animal humain qui, au repos, en mouvement, dans toutes les attitudes, n'a qu'à se laisser vivre pour être heureux et parfait.

Nulle part elles ne sont plus belles que sur le tombeau du doge Vendramini (1). L'art y est encore simple et dans sa première fleur, la gravité ancienne subsiste tout entière; mais le goût poétique et pittoresque qui commence à poindre y verse déjà sa richesse et son éclat. Sous des arcades à fleurons d'or, dans une colonnade corinthienne, des guerriers et des femmes drapées à l'antique regardent ou pleurent. Ils ne se démènent point, ils ne cherchent point à attirer l'attention; leur expression contenue n'en est que plus forte. C'est leur corps tout entier, c'est leur type et leur structure, c'est leur vigoureux col, leur ample et magnifique chevelure, c'est leur visage si peu nuancé qui parle. Une femme lève tristement les yeux au ciel; une autre, demi-renversée, pousse un cri; on dirait des figures de Jean Bellin. Elles sont de cet âge puissant et limité où

(1) Mort en 1470.

le modèle comme l'artiste, réduit à cinq ou six sentimens énergiques, emploie à les éprouver sa sensibilité intacte et concentre en un effort des facultés complètes qui plus tard s'émousseront par la jouissance et se disperseront sur les détails.

Avec le XVIe siècle, toutes les grandes passions finissent. Les tombeaux deviennent de grandes machines d'opéra. Celui du doge Pesaro, mort en 1669 (1), n'est qu'une gigantesque décoration de cour qui monte entassant son luxe emphatique. — Quatre nègres vêtus de blanc, courbés sur des coussins, soutiennent le second étage, et leurs faces de moricauds grimacent sur leurs corps de portefaix; entre eux, par un contraste grossier, parade un squelette. Pour le doge, il se rejette en arrière avec une importance de grand seigneur, qui dirait : fi donc! à des malotrus. Des chimères rampent à ses pieds, un baldaquin se déploie sur sa tête, et des deux côtés des groupes de statues étalent leurs mines déclamatoires ou sentimentales. — Ailleurs, dans le tombeau du doge Valier (2, on voit l'art quitter la boursouflure pour la mignardise. L'alcôve mortuaire s'enveloppe dans un vaste rideau de marbre jaune broché de fleurs que relèvent une quantité de petits anges nus, folâtres comme des amours. Le doge a la dignité d'un magistrat, et sa femme, frisée, ridée, dans ses étoffes tortillées, retrousse délicatement sa main gauche avec un air de douairière. Plus bas, une victoire de trumeau couronne le bon vieillard, qui semble parent de Bélisaire, et tout alentour des bas-reliefs présentent des groupes de femmes gracieuses et sensibles qui font des gestes de salon.

Tout cela est de l'art gâté, mais c'est encore de l'art; je veux dire que le sculpteur et ses contemporains ont un goût personnel et véritable, qu'ils aiment certaines choses dans leur monde et dans leur vie, qu'ils les imitent et les embellissent, que leurs préférences ne sont pas une affaire d'académie, une œuvre d'éducation, une pédanterie de livres, une préférence de convention. Rien d'autre dans notre siècle. Pour la froideur, la fadeur, la recherche, le tombeau de Canova exécuté sur ses propres dessins est ridicule : une grande pyramide de marbre blanc occupe tout le champ de la vue; la porte est ouverte, c'est là que l'artiste veut reposer, comme un pharaon dans son sépulcre. Vers la porte s'avance une procession de figures sentimentales, des Atalas, des Eudores, des Cymodocées, un génie nu qui dort éteignant sa torche, un autre qui soupire, la tête tendrement penchée, comme le jeune Joseph de Bitaubé. Un lion ailé pleure désespéré, le museau sur ses pattes, et ses pattes

(1) Aux Frari.

(2) Mort en 1656, mais le tombeau est du XVIIIe siècle; — à San-Giovanni.

sur un livre; il faudrait vingt minutes à un professeur d'humanités pour commenter ce drame allégorique. — Près de là, on a infligé au pauvre Titien un tombeau en manière de portique, luisant et ratissé comme une pendule de l'empire, orné de quatre jolies femmes spiritualistes et pensives, de deux pauvres vieillards expressifs, aux muscles saillans et aigus, de deux jeunes coiffeurs ailés qui portent des couronnes. On dirait que ces artistes sont vides de toute impression propre, qu'ils n'ont rien à dire d'eux-mêmes, que le corps humain ne leur parle plus, qu'ils en sont réduits à chercher dans leurs portefeuilles des agencemens de lignes, que tout leur talent consiste à combiner une charade intéressante d'après le dernier manuel de symbolique et d'esthétique. La mort est quelque chose cependant, et il semble bien qu'on en peut parler sans livre, d'après soi; mais je commence à croire que nous n'en avons plus l'idée, non plus que celle d'aucune chose extrême. Nous la chassons de notre esprit comme un hôte disproportionné et déplaisant : quand nous suivons un enterrement, c'est par décence et en causant avec notre voisin d'affaires ou de littérature; nous sommes sortis de l'état tragique. Si nous entrevoyons un grand malheur à l'horizon, c'est tout au plus un coup de bourse qui nous fera passer du premier au quatrième étage. Ce qui remplit notre imagination, c'est une infinité diversifiée de petits plaisirs ou tracas, visites, écritures, conversations, échéances et le reste. Éparpillés et aplanis comme nous le sommes, par quelle partie de notre âme et de notre expérience comprendrions-nous les anxiétés, les terreurs prolongées et énormes, les joies abandonnées et corporelles qui jadis s'élevaient comme des montagnes sur le niveau de la vie humaine? L'art vit de grands partis-pris comme la critique de petites nuances démêlées, c'est pourquoi nous ne sommes plus artistes, mais critiques.

La même idée revient quand on regarde les peintures. Il y en a d'admirables dans une chapelle de l'église dédiée au saint rosaire. L'une, de Titien, est le *Martyre de saint Pierre de Vérone*. Dominiquin a répété ce même sujet à Bologne; mais une peur ignoble défigure les personnages. Ceux de Titien sont grands comme des combattans. Ce qui l'a frappé, ce n'est point l'impression grimaçante ou douloureuse d'un visage convulsé; c'est le puissant mouvement d'un meurtre, le déploiement du bras qui frappe, les draperies agitées d'un fuyard qui court, l'élan magnifique des arbres qui étendent au-dessus du sang et des armes leurs branchages sombres. Plus véhément encore est un crucifiement du Tintoret. Tout s'y remue et s'y renverse; la poésie de la lumière et de l'ombre remplit l'air de contrastes éclatans et lugubres. Un jet de clarté jaunâtre s'abat en travers sur le Christ nu qui semble un cadavre glorifié. Au-des-

sus de lui, les têtes des saintes femmes nagent dans un ruissellement d'air splendide, et le corps du mauvais larron, sauvage et tordu, bosselle le ciel de sa musculature roussâtre. Dans cette tempête du jour troublé et intense, il semble que les croix vacillent, que les suppliciés vont se précipiter; pour achever la poignante émotion et le désordre grandiose, on aperçoit dans les fonds, sous une fumée lumineuse, un amas de corps soulevés qui ressuscitent. — Tout le haut des murs est couvert de peintures pareilles et de la même main. Le Christ monte au ciel, et autour de lui de grands anges nus lancés à travers l'espace sonnent furieusement dans leurs trompettes. La Vierge est enlevée par une foule impétueuse de petits anges tordus, pendant qu'au-dessous d'elle les apôtres crient et se renversent. De tous côtés, dans toutes les toiles, la lumière vibre, il n'y a pas un atome de l'air qui ne frémisse, et la vie est si débordante qu'elle transpire et fourmille par les pierres, par les arbres, par les terrains, par les nuages, par toute couleur et par toute forme, par la fièvre universelle de la nature inanimée.

27 avril. — Santa-Maria dell' Orto. — San-Giobbe.
— La Giudecca. — I Gesuati.

Je vois tous les jours des tableaux de Titien, du Tintoret, du Véronèse; mais il ne faut pas encore que j'en parle, c'est un monde complet et trop riche; ce Tintoret surtout est extraordinaire, on n'a une idée de lui qu'à Venise.

Aujourd'hui course à Santa-Maria dell' Orto pour voir ses grandes peintures, l'*Adoration du veau d'or*, le *Jugement dernier*. L'église est fermée, les tableaux ont été enlevés, roulés, déposés on ne sait où; l'édifice semble abandonné; sur le flanc est un cloître défoncé qui sert de magasin à planches; l'herbe pousse verte et drue le long des arcades. Voilà un de mes plus grands regrets à Venise.

Le gondolier fait le tour de la ville par le nord, et devant cette plaine de lumière toutes les contrariétés, tous les mécomptes s'oublient. On ne se lasse pas de la mer, de l'horizon infini, des petites bandes lointaines de terre qui émergent sous une verdure douteuse, des étranges rues populaires presque désertes où les briques des maisons vacillent rongées par l'eau, où le bas des pilotis incrustés de coquilles s'est tellement aminci qu'ils font craindre un effondrement. San-Giobbe paraît; c'est une petite église de la renaissance, blanche et nue à l'extérieur, sauf une porte délicatement ornementée et élégante. A l'intérieur, l'ornement déborde; un monument de Claude Perrault, emphatique mais non plat, étale au-dessus d'une urne de marbre noir un petit ange endormi gros et

vigoureux qu'on dirait parent des chérubins flamands; plus bas, des lions couronnés s'accroupissent avec la solennité grotesque des bêtes héraldiques. Si décorée et si gâtée que soit une église en Italie, elle renferme toujours quelque chose de beau ou de curieux; par exemple ici un bon tableau de Pâris Bordone, un vieux saint à grande barbe, qui porte sa croix entre deux compagnons, et tout à côté un joli cloître bordé de colonnes qui se rejoignent en arcades, et dont la citerne, brodée de feuilles d'acanthe, s'épanouit sur une esplanade de dalles. Voilà l'agrément de ces promenades : on ne sait pas ce qu'on rencontrera; pour tout bagage, on a deux ou trois noms dans la tête; on glisse sur l'eau sans cahot, sans bruit; personne ne vous parle; on passe d'une église dorée, peuplée de figures, à un quartier délabré, solitaire. Il semble qu'on est affranchi de son corps, et que quelque génie bienfaisant se plaise à faire passer des spectacles et des fantasmagories devant votre âme.

La gondole longe Santa-Chiara, et l'extérieur du champ de Mars. Les espaces d'eau deviennent plus larges, et des ondulations diaprées roulent lentement sous la brise avec le plus inexprimable mélange de tons noyés et fondus. Ce n'est point ici de l'eau ordinaire. Enfermée dans les canaux, troublée par les suintemens et les infiltrations de la colonie humaine, elle a pris des rougeurs terreuses, des teintes d'ocre blafardes, des noirceurs bleuâtres et vaseuses, en sorte qu'elle ressemble à l'amas de vingt couleurs brouillées ensemble sur la même palette. Sous un ciel du nord, elle serait lugubre; sous l'illumination du soleil et la soie d'azur tendre qui tend ici toute la coupole céleste, elle remplit les yeux d'un plaisir presque physique. Véritablement on nage dans la lumière. Le ciel la verse, l'eau la colore, les reflets la centuplent; il n'y a pas jusqu'aux maisons blanches et roses qui ne la renvoient, et la poésie des formes vient achever la poésie du jour. Même dans ce quartier abandonné et misérable, on aperçoit des palais, des façades décorées de colonnes. Des maisons médiocres ou pauvres ont de grands balcons enfermés dans des balustres, des fenêtres dentelées de trèfles ou coiffées d'ogives, des reliefs de feuillages et d'épines entrelacés. Le rêve vient, et on n'en sort pas. En vain le canal de la Giudecca est presque vide et semble attendre des flottes pour peupler son noble port; on ne songe qu'aux couleurs et aux lignes. Trois lignes et trois couleurs font tout le spectacle : le large cristal mouvant, glauque et sombre, qui tourne avec une dure couleur luisante; au-dessus, détachée en vif relief, la file des bâtisses qui suit sa courbure; plus haut enfin le ciel clair, infini, presque pâle.

Le batelier aborde et prétend qu'il faut voir l'église des Gesuati. On aperçoit une pompeuse façade de gigantesques colonnes com-

posites, puis une nef dont la colonnade corinthienne s'encastre prétentieusement dans de pompeux piliers; sur les flancs, de petites chapelles dont les frontons grecs portent des consoles courbes; un revêtement de marbres bigarrés, une infinité de statues et de bas-reliefs fades et bien propres; au plafond, une jolie peinture de boudoir, de fines jambes nues et roses; — bref, un luxe froid, un étalage de mignardises coûteuses. Le XVIIIe siècle italien est encore pire que le nôtre. Nos œuvres gardent toujours quelque mesure parce qu'elles gardent quelque finesse; pour eux, ils s'assoient triomphalement dans l'extravagance. J'ai vu hier une autre église pareille, celle des Gesuiti. Sur les murs et le parvis, des marbres verts et blancs s'incrustent les uns dans les autres pour former des fleurs et des ramages. Sur les voûtes, l'or tortillé dessine des vases, des pompons et des paraphes, et le tout semble un papier de salon velouté et doré dont le prix tentera quelque enrichi. On ne saurait compter les urnes, les lyres, les flammes, les feuillages, les guirlandes blanches qui bossellent les dômes. Des colonnes torses en marbre vert écaillé de blanc soutiennent le baldaquin de l'autel, où des statues maigres et sentimentales, — le Christ avec sa croix, Dieu le père assis sur un énorme globe de marbre blanc, — paradent portées par les anges; tous deux s'abritent sous un toit de marbre écailleux, si baroque qu'on ne peut s'empêcher de rire. L'emphase grotesque éclate jusque dans les grandes lignes architecturales; ils ne se sont pas contentés des formes ordinaires, ils ont élargi la voûte de leur nef jusqu'à lui donner une courbure basse semblable à celle d'un pont, et l'ont flanquée de coupoles qui semblent le creux d'un bouclier. On sent l'effort de l'imagination qui travaille à vide, qui aboutit à une rhétorique de superlatifs et de concetti, et qui en phrases ronflantes et polies arrange un culte de salon pour les dames et les mondains.

Toutes ces sottises de la décadence disparaissent devant deux tableaux du grand siècle. Le premier est une *Assomption* du Tintoret. Autour du tombeau de la Vierge, de grands vieillards se penchent et s'étonnent avec des gestes tragiques; ils ont ces airs de tête seigneuriaux et rudes qui s'accordent si bien chez les peintres de Venise avec le froissement violent des draperies et les puissans effets d'ombre, de lumière et de couleur. Plus haut, la Vierge tourbillonne, et les teintes pâles, noyées, changeantes, de sa robe violette rendent encore plus frappantes sa vigoureuse figure brune, son front petit, ses cheveux bas plantés, son attitude virile. Une femme du peuple énergique et splendide comme une reine, voilà l'idée qui saute aux yeux; nul peintre n'a aimé davantage la pompe et la sincérité de la force. Tintoret voit dans les rues une mar-

chande ou une batelière, il en emporte l'image complète et sauvage, il l'enveloppe du lustre patricien et oriental des cérémonies princières, il verse alentour un déluge de petites têtes cravatées d'ailes, il en jette jusque sur les linges que tiennent les apôtres. Il ne s'inquiète pas si sa volée d'anges ressemble à un plat de têtes coupées; d'un jet il a traduit sur la toile son apparition instantanée, il s'en va, son œuvre est faite.

L'autre tableau, un *Saint Laurent* de Titien, semble une fantaisie d'un Rembrandt italien, une vision dans l'ombre. Il fait nuit; on ne distingue d'abord qu'une grande noirceur, tachée vaguement de deux ou trois lumières. C'est une large rue. Dans une teinte blâfarde comme celle d'une cave où meurt un seul flambeau, on démêle, à la noirceur plus opaque, des architectures, une statue, une foule lointaine. Une lanterne étrange, une sorte de torche enfermée dans un grillage de fer luit au bout d'un bâton, et le brasier allonge sur le pavé ses rougeurs sinistres. Près de là, un superbe bourreau, sorte de portefaix tragique, se penche en arrière, et les muscles de sa poitrine s'enflent avec des tons vineux, avec un puissant relief sur son torse herculéen; autour de lui, des reflets noirs se posent sur les cuirasses ou tremblotent sur l'acier bleui des lances. Cependant une flambée de lumière tombe du haut du ciel, perçant les ténèbres comme une gloire; la traînée lumineuse arrive sur le corps blanc du martyr en éveillant sur son passage les chatoiemens jaunâtres, les palpitations indistinctes et le mystérieux frémissement des poussières de l'ombre.

27 avril. — Mœurs et figures.

Au théâtre Benedetto, ce soir. Vers minuit, au retour, les ruelles, à peine éclairées, tortueuses, étranglées entre les hautes maisons, semblent des coupe-gorge.

Pauvre théâtre! il est presque vide; sur l'énorme quantité de loges, il y en a une vingtaine demi-pleines. Beaucoup de petits bourgeois et même de gens du peuple sont au parterre. — Et la salle est belle.

On joue ce soir *Marie Stuart*, traduite de Schiller. Demain on jouera *una interessantissima comedia del signore Dumas padre, Mlle de Belle-Ile*. J'en ai vu d'autres de lui à Florence. Nous fournissons à toute l'Europe les vaudevilles, la comédie, les romans agréables, les objets de toilette, etc. J'ai vu à l'étranger, sur les tables des grands seigneurs, des recueils de chansons grivoises, dans des bibliothèques splendides les romans de Paul de Kock richement reliés, au premier rang. C'est là-dessus qu'on nous juge : maîtres de danse, coiffeurs, vaudevillistes, lorettes, modistes, on ne nous accorde guère d'autres titres, sauf peut-être celui de soldats.

Le personnel du théâtre est aussi piteux que possible. Les figures des musiciens sont à peindre; on dirait de vieux tailleurs crasseux et fatigués. Le souffleur souffle si haut que sa voix fait une basse continue. Marie Stuart, en robe de velours noir, a des mains de portière; certainement elle fait elle-même sa cuisine et balaie sa chambre; du reste elle a de la vigueur, une sorte d'énergie furieuse et brutale. Élisabeth, fardée d'un pied de rouge, enharnachée de fanfreluches et de verroteries, lui répond d'une voix étranglée et sifflante; ce sont deux femmes de la halle qui se prennent de bec. Pour engager Mortimer à assassiner sa rivale, elle se démène comme une possédée. Tous chargent horriblement; peut-être cela est-il nécessaire pour un parterre italien. On a rappelé trois fois Marie Stuart après la scène où elle injurie Élisabeth.

Ce n'est qu'un théâtre secondaire. La Fenice et les principaux sont fermés. La nation y est si hostile à l'Autriche qu'un noble, indifférent ou politique, n'oserait y aller; ce serait un signe d'allégresse, il serait hué. Devant de pareilles dispositions, il faut bien que les théâtres tombent. Au reste, tout tombe. La Giudecca, qui est un port énorme, n'a presque point de navires; le commerce et les affaires vont à Trieste. La ville est coupée du Milanais par les douanes. On n'y travaille pas; la tristesse alanguit tous les efforts comme tous les plaisirs; les nobles vivent cloîtrés dans leurs terres; beaucoup de palais se dégradent, quelques-uns semblent abandonnés. Sur cent vingt mille habitans, il y a quarante mille pauvres, dont trente mille à l'aumône et inscrits sur les registres de secours. J'ai vu le rapport du podestat comte Piero Luigi pour les quatre dernières années. Sur 780,000 florins de dépense, il y en a 10,000 pour l'instruction, 129,000 pour la bienfaisance, et encore 94,000 pour la charité publique. Je suis allé à l'hôpital des fous, et j'en ai les statistiques; c'est la pellagre, la mauvaise nourriture, l'excès de la misère, qui fournissent le plus d'aliénés. Il faut dire que les impôts sont accablans. On me cite une maison qui rapporte mille florins et en paie quatre cents d'impôts. Un *podere*, c'est-à-dire une terre avec une maison d'habitation, rend onze cent trente livres et en paie cinq cents. Une autre maison à Venise est louée deux cent trente-huit florins et en paie soixante-quatre. En général, un bien foncier paie le tiers de son revenu. Ce gros morceau, une fois dévoré, les dents du fisc travaillent sur une autre pièce de la chose imposable. Outre les droits de succession, de transmission, de consommation et autres, outre l'impôt payé par le logis et l'impôt levé sur la patente du commerçant, il y a une sorte d'*income-tax* comme en Angleterre. Selon le négociant qui me donne ces détails, cette taxe est du vingtième. Un commerçant paie le vingtième de ses bénéfices présumés, un employé le vingtième de son salaire. Tant

pis pour lui si au bout de l'année son gain est moindre qu'il n'a prévu! tant pis pour lui s'il est nul, tant pis pour lui s'il perd! Il a été d'avance obligé de faire sa déclaration sous serment. S'il est convaincu d'en avoir dissimulé une portion, il paie une grosse amende, et outre cela il est passible des peines imposées aux faussaires. Des espions préposés à cet office font une enquête sur lui, calculent ce qu'il dépense par jour, tant pour son loyer, tant pour ses employés ou domestiques, tant pour sa nourriture; puis ils conjecturent son bénéfice d'après sa dépense et là-dessus contrôlent sa déclaration. Cela fait une sorte d'inquisition qui décourage toute industrie. Dans cette misère et dans cette inertie, les étrangers seuls ont de l'argent; on se les dispute. Nulle part en Italie la vie n'est à si bon marché pour un voyageur; une barque pour une journée entière coûte cinq francs; au moindre signe, les gondoliers se précipitent; ils se font concurrence, ils vous supplient de les prendre à la semaine et vous offrent des rabais; point de ville où un homme de médiocre fortune et amateur du beau serait mieux pour se trouver riche et pour suivre ses rêves; il suffit d'oublier la politique. Il est vrai que les Vénitiens ne l'oublient pas. Une paysanne à qui je demandais si dans ce pays-ci on aimait les Autrichiens me répondit : « Nous les aimons, mais dehors (*fuori*). » Mon pauvre vieux gondolier, me parlant de sa misère, ajoutait en manière de consolation : « Garibaldi fera quelque chose. » — Il paraît qu'ici tout le monde, jusqu'au maire, magistrat officiel, est patriote. On sait qu'en 1848 le peuple, armé de morceaux de dalles cassées, a chassé les soldats autrichiens et qu'il s'est défendu avec un courage opiniâtre après la défaite des Piémontais à Novarre. Quand l'escadre française, dans la dernière guerre, parut en vue de la ville, ce fut un délire, et, qui plus est, un délire contenu. Au premier coup de canon de la flotte, la révolte allait éclater; gens du peuple, gondoliers, tous étaient prêts. Plusieurs sont devenus fous en apprenant l'armistice. Beaucoup ont émigré et sont établis depuis en Lombardie; ils ne peuvent s'accoutumer à la pensée que Venise, qui, seule en Italie pendant tant de siècles avait échappé aux étrangers, demeure seule en Italie aux mains des étrangers : figurez-vous dans une famille cinq ou six sœurs qui deviennent des dames, et la dernière, la plus belle, la charmante Cendrillon qui reste servante!

Mais, servante ou dame, elle est toujours pour un voyageur la plus gracieuse et la plus poétique de toutes; il faut faire effort quand on la regarde pour songer aux intérêts graves, aux affaires politiques; autrichienne ou italienne, c'est une fée. On voudrait habiter ici; quel songe on ferait pendant six mois! quelle promenade de plaisir dans les arts et dans l'histoire! Il y a un bréviaire à la bibliothèque de Saint-Marc que Hemling, le grand peintre de

Bruges, a couvert de ses délicates figures. Il y a des éphémérides de Sanudo en cinquante-huit volumes écrites au jour le jour et contant tout le détail des mœurs au commencement du XVIe siècle, au plus beau temps de la peinture. L'heureuse vie que celle d'un historien amateur de tableaux qui viendrait là regarder, rêver, écrire! Entre deux feuillets, on apercevrait au plafond de la bibliothèque l'*Adoration des Mages* de Véronèse, les personnages encadrés entre deux grandes architectures, la noble tête blanchie et la splendide robe à ramages du premier roi, son cortége, le déploiement de toutes les figures, ce cheval blanc qui se redresse aux mains d'un serviteur amplement drapé, tout en haut les deux anges, la délicieuse carnation de leurs jambes nues et l'étrange beauté de leurs vêtemens roses, qui semblent trempés dans une lumière magique. On sentirait l'idée qui s'exhale de toute cette pompe, celle de la force joyeuse, épanouie, abandonnée, mais toujours noble, qui nage en pleine prospérité et en plein bonheur. — On descendrait les escaliers de marbre, et l'on jouirait à loisir d'un luxe que nul monarque de l'Europe ne possède. — On regarderait sur un quai, dans l'ombre moirée de reflets, quelques-unes des figures qui jadis ont fourni des personnages aux grands peintres, une petite fille blonde et rousse dont les cheveux s'éparpillent au bord du front et jouent en crêpelures folles, — le ton sombre et rougeâtre du visage et du col d'un batelier sous son vieux chapeau de paille, — le grand nez busqué, les yeux vifs, l'ample barbe grise d'un vieillard qui a servi de modèle aux patriarches de Titien, — le col blanc un peu gras, les joues rosées, les beaux yeux rians, la chevelure ondulée d'une jeune fille qui marche soulevant sa jupe. On sentirait la fécondité et la liberté des génies qui de ces minces motifs incomplets et épars ont tiré une si riche et si majestueuse symphonie. On s'en irait sur le quai des Esclavons vers un petit banc que je connais bien, et là, dans l'ombre qui est fraîche, on contemplerait le merveilleux épanchement du soleil, la mer encore plus éclatante que le ciel, les longues vagues insensibles qui se suivent apportant sur le dos des éclairs innombrables et pacifiques, les petits flots, les remous frétillans sous leurs écailles d'or; plus loin, les églises, les maisons rougeâtres qui s'élèvent comme du milieu d'une glace polie, et cet éternel ruissellement de splendeur qui semble un beau sourire. — On pousserait jusqu'aux jardins publics pour voir les îles lointaines, les bancs de sable indistincts, la mer qui s'ouvre. Tout y est plaine, jusqu'à l'horizon, plaine lustrée et fourmillante d'étincelles, d'un bleu verdâtre de turquoise sombre. Les yeux seraient toujours vierges pour cette sensation. Ils ne se rassasieraient jamais de regarder ces blocs de pierre qui sèment leurs points noirs sur l'azur, ces îles plates

qui ont une petite raie délicate au bout de la mer et au bas du ciel, plus loin un clocher, la tache blanche d'une maison éclairée qui à cette distance paraît grande comme la main, et çà et là la voile roussâtre d'un bateau de pêche qui revient, lentement poussé par la brise. — On finirait la journée sur la place Saint-Marc, entre un sorbet et un bouquet de violettes; on écouterait un de ces airs de Bellini ou de Verdi que jouent les musiciens ambulans. Cependant on laisserait ses yeux remonter, au-dessus de la place éclairée, le ciel, qui semble un dôme de velours noir incrusté de clous d'argent; on suivrait le contour de la basilique, qui, blanche comme un joyau de marbre, arrondit dans les ténèbres ses bouquets de colonnes et sa dentelle de statues. — On aurait passé un an comme un fumeur d'opium, et ce serait tant mieux : le seul moyen efficace de supporter la vie, c'est d'oublier la vie.

Les derniers siècles.

C'est à peu près de cette façon que les hommes en ce pays se sont arrangés pour supporter leur décadence. Cette belle ville a fini, comme ses sœurs les républiques grecques, en païenne, par la nonchalance et la volupté. On y trouve bien de temps en temps un François Morosini, qui, comme Aratus et Philopœmen, renouvelle l'héroïsme et les victoires des anciens jours; mais à partir du XVIIe siècle la grande carrière est fermée. — La cité municipale et bornée est faible, ainsi qu'Athènes et Corinthe, contre ses puissans voisins militaires; on la néglige ou on la tolère; les Français, les Allemands violent impunément sa neutralité; elle subsiste, rien de plus, et ne prétend pas davantage. Ses nobles ne songent plus qu'à s'amuser; la guerre et la politique reculent chez elle au second plan; elle devient galante et mondaine. Avec Palma le jeune et Padovinano, la grande peinture tombe; les contours s'amollissent et deviennent ronds; le souffle et le sentiment diminuent, la froideur et la convention vont régner; on ne sait plus faire des corps énergiques et simples; le dernier des décorateurs de plafonds, Tiepolo, est un maniériste qui dans ses tableaux religieux cherche le mélodrame, qui dans ses tableaux allégoriques poursuit à outrance le mouvement et l'effet, qui de parti-pris déchire, bouleverse ses colonnes, renverse ses pyramides, ses nuages, fait sauter ses personnages, de manière à donner à ses scènes l'aspect d'un volcan en éruption. Avec lui, avec Canaletti, Guardi, Longhi, commence une autre peinture, celle de paysage et de genre. L'imagination baisse; on copie les petites scènes de la vie réelle et les beaux aspects des édifices environnans; on imite les dominos, les jolis minois, les gestes coquets, provoquans des dames contemporaines. On les représente à leur toilette, à leur leçon de musique, à leur lever; on

peint de charmantes mignonnes, languissantes et souriantes, malignes et moqueuses, vraies reines de boudoir, dont les petits pieds chaussés de satin, la taille ployante, les bras délicats emmaillottés de dentelles occuperont les regards et les complimens des hommes. Le goût s'affine et s'affriande en même temps qu'il s'affadit et se rétrécit; mais ce soir de la cité déchue est aussi doux et aussi brillant qu'un coucher de soleil vénitien. Avec l'insouciance la gaîté surabonde. On ne voit que fêtes publiques et privées dans les mémoires des écrivains et dans les tableaux des peintres. Tantôt c'est un festin d'apparat dans une superbe salle au plafond festonné d'or, aux hautes fenêtres luisantes, aux rideaux de cramoisi pâle; le doge en simarre dîne avec les magistrats en robes pourpres; des visiteuses masquées glissent sur les parquets, et rien de plus élégant que l'aristocratie exquise de leurs petits pieds, de leurs cols frêles, de leur petit tricorne impudent parmi leurs jupes chiffonnées de soie jaune ou gris de perle. Tantôt c'est une régate de gondoles, et l'on voit sur la mer, entre Saint-Marc et San-Giorgio, l'énorme *Bucentaure*, comme un léviathan cuirassé d'écailles d'or, autour duquel des escadrilles de barques fendent l'eau de leur bec d'acier. Une quantité de jolis dominos mâles et femelles voltigent sur les dalles; la mer semble une ardoise luisante sous le ciel d'azur tendre, ouaté de flocons nuageux, et tout alentour, comme un cadre précieux, comme une fantastique bordure brodée et dentelée, les Procuraties, les dômes, les palais, les quais chargés d'une foule rieuse ceignent la grande nappe maritime. — Des seigneurs qui sont à Pavie avec Goldoni font venir pour retourner à Venise une grande barque de plaisance, couverte, ornée de peintures et de sculptures, munie de livres et d'instrumens de musique; ils sont dix maîtres, et ne voyagent que le jour, lentement, choisissant de bons gîtes, ou bien, à défaut, logeant dans les riches monastères de bénédictins. Tous jouent de quelque instrument, l'un du violoncelle, trois du violon, deux du hautbois, l'un du cor de chasse, et l'autre de la guitare. Goldoni, qui seul n'était pas musicien, met en vers les petits événemens du voyage, et les récite après le café. Chaque soir, ils montent sur le pont pour se donner un concert, et les gens des deux rives accourent en foule, agitant leurs mouchoirs et applaudissant. Arrivés à Crémone, ils sont accueillis avec des transports de joie, on leur donne un grand repas; le concert recommence, des musiciens du pays se joignent à eux, et toute la nuit on danse. A chaque nouvelle couchée, c'est la même allégresse (1). On n'imagine pas une plus prompte et plus universelle entente du plaisir intelligent. Les protestans qui comme Misson viennent observer ce

(1) Goldoni, Mémoires, Ire partie, chap. XII. Voyez les fêtes données par Contarini.

genre de vie n'y comprennent rien et n'en rapportent que du scandale. La manière d'y envisager les choses y est aussi païenne qu'au temps de Polybe; c'est que jamais les préoccupations morales et l'idée germanique du devoir n'y ont pu prendre pied. Au temps de la réforme, un écrivain déclarait déjà « n'avoir pas connu un seul Vénitien qui fût partisan de Luther, Calvin et autres; tous suivent les doctrines d'Épicure et de Cremonini, son interprète, premier professeur de philosophie à Padoue, lequel affirme que notre âme est engendrée comme celle de l'animal brut par la vertu de la semence, et que partant elle est mortelle..... Et parmi les partisans de cette doctrine on trouve l'élite de la cité, en particulier ceux qui ont la main dans le gouvernement (1). » A vrai dire, ils ne se sont jamais préoccupés de religion que pour réprimer le pape : théorie et pratique, idées et instincts, ils ont hérité des mœurs et de l'esprit antiques, et leur christianisme n'est qu'un nom. Comme les anciens, ils ont été d'abord héros et artistes, puis voluptueux et dilettantes : dans l'un comme dans l'autre cas, ils ont réduit, comme les anciens, la vie au présent.

Au XVIIIe siècle, on pourrait les comparer à ces Thébains de la décadence qui s'associaient pour manger leurs biens en commun et léguaient en mourant le reste de leur fortune aux survivans de leurs banquets. Le carnaval dure six mois; tout le monde, même les prêtres, le gardien des capucins, le nonce, les petits enfans, les gens qui vont au marché portent le masque. On voit passer des procession de gens déguisés, arlequins, costumes de théâtre, de Français, d'avocats, de gondoliers, de Calabrais, de soldats espagnols, avec des danses et des instrumens de musique; le peuple les suit, applaudit ou siffle. Liberté entière; prince ou artisan, tout le monde est égal; chacun peut apostropher un masque. Des pyramides d'hommes font « des tableaux de force » sur les places; des arlequins en plein vent jouent des parades. Sept théâtres sont ouverts. Des improvisateurs déclament, et les comédiens improvisent des scènes plaisantes. « Point de ville où la licence règne plus souverainement (2). » Le président Des Brosses y compte deux fois autant de courtisanes qu'à Paris, toutes d'une douceur et d'une politesse charmante, quelques-unes du plus grand ton. « Au temps du carnaval, il y a sous les arcades des Procuraties autant de femmes couchées que debout. Dernièrement on a arrêté cinq cents courtiers d'amour. » Jugez du trafic; l'opinion le favorise; un noble fait venir sa maîtresse en gon-

(1) *Discorso aristocratico*, cité par Daru, t. IV, p. 171.

(2) Voyez les peintures du carnaval par Tiepolo, les mémoires de Gozzi, Goldoni, Casanova, le voyage du président Des Brosses, et surtout les quatre volumes allemands de Maier, 1795; — au XVIIe siècle, Amelot de La Houssaye, Saint-Didier, etc.

dole pour le prendre au sortir de Saint-Marc; un procurateur en robe de chambre à sa fenêtre échange publiquement des agaceries et des propos joyeux avec une courtisane connue qui loge en face de lui. « Un mari ne fait pas difficulté chez lui de dire qu'il va dîner chez sa courtisane, et sa femme y envoie tout ce qu'il ordonne. » D'autre part, les femmes se dédommagent; quoi qu'elles fassent, on le tolère. « *E donna maritata*, » ce mot excuse tout. « Ce serait une espèce de déshonneur pour une femme, si elle n'avait pas un homme publiquement sur son compte. » Le mari ne l'accompagne jamais, il serait ridicule; il accepte à sa place un sigisbée. Parfois ce suppléant est désigné dans le contrat; il vient le matin au lever de la dame, prend le chocolat avec elle, l'aide à sa toilette, la conduit partout et la sert; souvent, si elle est très noble, elle en a cinq ou six, et le spectacle est curieux aux églises quand elle donne à l'un son bras, à l'autre son mouchoir, à l'autre ses gants ou son manteau. La mode a gagné les couvens. » Point de jeune religieuse bien faite qui n'ait son cavalier servant. » La plupart ont été cloîtrées de force, et disent qu'elles veulent vivre en femmes du monde. Elles sont charmantes « avec leurs cheveux frisés, annelés, avec leur petite pointe de gaze blanche qui avance sur le front, avec leur habit de camelot blanc, avec les fleurs qu'elles mettent sur leur poitrine découverte.» Elles peuvent voir qui leur plaît, envoient à leurs amis des bonbons, des bouquets; au carnaval, elles se déguisent en dames et même en hommes, viennent ainsi au parloir, et y font venir des courtisanes masquées. Elles sortent elles-mêmes, et l'on peut voir dans ce drôle de Casanova pour quelles affaires. Des Brosses conte qu'à son arrivée les intrigues trottaient entre tous les couvens pour savoir « lequel aurait l'honneur de donner une maîtresse au nouveau nonce. » A vrai dire, il n'y a plus de famille. Dès le XVIIe siècle, les hommes disent que « le mariage est une pure cérémonie civile qui lie l'opinion et non la conscience. » De plusieurs frères un seul ordinairement se marie, et c'est le plus sot; à lui l'embarras de continuer la maison; souvent les autres vivent sous le même toit et sont les sigisbées de sa femme. Ils se mettent trois ou quatre pour entretenir une maîtresse à frais communs. Les pauvres trafiquent de leurs filles toutes petites. « Sur dix qui s'abandonnent, disait déjà Saint-Didier, il y en a neuf dont les mères et les tantes font elles-mêmes le marché. » Là-dessus suivent des détails qu'on croirait empruntés aux bazars de l'Orient. Avec la dissolution du ménage vient l'abandon du foyer. Point de visites; on se rencontre aux casinos privés ou publics; il y en a pour les dames comme pour les hommes. Point de bien-être intérieur; un palais est un musée, un mémorial de famille, où l'on couche la nuit. « Dans le palais

Foscarini, il y a deux cents pièces d'appartement toutes chargées de richesses, mais pas un cabinet ou un fauteuil où l'on puisse s'asseoir à cause de la délicatesse des sculptures. » Plus d'autorité domestique. « Les parens habillent leurs enfans richement dès qu'ils peuvent marcher. » On voit aux bambins de cinq ou six ans des casaques noires à manteau, garnies de dentelles, chamarrées d'or et d'argent. Ils sont gâtés à l'excès; le père n'ose les gronder. A dix-sept ou dix-huit ans, il leur donne des maîtresses; un procurateur, affligé de ne plus avoir son fils, qui passe sa vie chez une courtisane, vient lui-même le prier de la prendre à domicile. Le relâchement va des mœurs aux costumes; on voit des gens venir à la messe ou sur la place en pantoufles et en robe de chambre sous leur manteau noir. Une quantité de nobles indigens vivent en parasites aux dépens des cafetiers, dont ils sont la peste. D'autres demi-ruinés passent la moitié de la journée au lit; leurs pieds passent par les draps troués, et cependant l'abbé de la maison leur fait des contes lestes. Dans cette pourriture qui suit la mort des vertus militantes subsiste un seul point vivant, le goût du beau. La spirituelle et fine peinture de paysage et de genre fleurit presque jusqu'aux derniers jours. La musique naît, et Marcello compose ses psaumes. Quatre hôpitaux de petites filles abandonnées fournissent des séminaires de musiciennes et de chanteuses incomparables. Presque tous les soirs, il y a, sur les bords du Grand Canal, académie avec musique, et « avec un affolement inconcevable » le peuple se presse sur les gondoles et sur les quais pour l'écouter. Au théâtre, la fine et capricieuse fantaisie de Gozzi brode au-dessus de toute cette misère un tissu diaphane de rêveries dorées et de grotesques divertissans. Les races nobles sont belles même dans leur délabrement; l'imagination poétique qui a illuminé les fortes années de leur jeunesse les accompagne jusqu'au seuil de leur tombe pour échauffer et colorer les derniers momens de leur vie, et ce privilége sauve leur décrépitude, comme leur âge adulte, des deu seuls vices impardonnables, l'aigreur et la vulgarité.

Le Lido.

On ne peut rien faire ici, sinon rêver; encore rêver est-il un mot faux, puisqu'il désigne une simple divagation de la cervelle, un va-et-vient d'idées vagues; si on rêve, c'est avec des sensations, non avec des idées. Pour la centième fois aujourd'hui, au soleil couchant, j'ai remarqué en mer la couleur particulière que l'eau prend aux environs des bancs de sable; ce sont des teintes fauves de bronze florentin où rampent sinueusement de longues lueurs. Le rouge de l'occident s'y peint et s'y transforme par des tons d'orangé ver-

dâtre ou roussi. Parfois la teinte est aurore, comme une draperie de soie qui s'enfle et se tortille sous un souffle d'air. Au-delà, les infinis clapotemens imperceptibles de la grande nappe bleue se mêlent, s'unissent, étendent entre le ciel et la mer un réseau de blancheurs rayonnantes; la barque nage dans la lumière; c'est autour d'elle seulement qu'on voit le vert mêlé d'azur, toujours changeant, toujours le même.

Au bout d'une heure, on arrive au Lido; c'est un long banc de sable qui protége Venise contre la véritable mer. Au centre est une église, avec un village, tout alentour des jardins palissadés de nattes de paille et remplis de jeunes arbres fruitiers; tout cela est en fleur. Sur la gauche, on voit s'enfoncer une allée d'arbres plus vieux, mais renouvelés par le printemps qui commence; leurs têtes rondes sont déjà blanches comme des bouquets de mariées. On avance, et au bout de trois cents pas voici la grande mer, non plus immobile et changée en lac comme à Venise, mais sauvage et bruissante, avec le heurt éternel de son flux et de son reflux, avec le bouillonnement écumeux de sa lame. Personne sur cette longue bande de sable; c'est tout au plus si, de loin en loin, on aperçoit au tournant de la levée la capote grise d'une sentinelle. Nul bruit humain. On marche dans le silence, et peu à peu on se sent enveloppé dans la grande voix monotone de la nature; les pas s'impriment dans le sable mouillé; les pieds font craquer les coquilles qui crient; les petits crabes par centaines se sauvent d'une course oblique, et sitôt qu'ils ont été repris par le flot ils se terrent. Cependant la nuit tombe, et à l'orient, en face, tout noircit. Dans l'obscurité qui s'épaissit, on distingue encore deux ou trois voiles blanches de navires; elles s'effacent; les tons verdâtres de l'eau vont s'assombrissant et se noyant dans la nuit universelle; seule de temps en temps une vague roule sa neige indistincte et s'écrase avec un petit frissonnement contre la plage. De toutes parts s'élève comme la clameur sourde d'une meute lointaine, un infini rugissement rauque, qui dans l'effacement des autres sensations vient assaillir l'âme de ses menaces, et l'on retrouve l'idée qu'on avait perdue à Venise, celle de la force indomptable et de la méchanceté de la mer.

Au retour, les yeux tournés vers le couchant, le ciel est comme une braise, et le rempart de maisons, de tours et d'églises raie la rougeur ardente de sa noirceur opaque. C'est vraiment l'image d'un monstrueux incendie, comme il y en eut dans les bouleversemens du globe lorsqu'une éruption de lave crevait la végétation séculaire. Il semble qu'une fournaise déchaînée flamboie là-bas, hors de la portée des yeux; mais à portée des yeux sont les volées d'étincelles avec l'écarlate sombre des troncs qui brûlent encore, et les charbons éteints, affaissés, entassés par l'écoulement et le craquement des

grandes forêts. Leurs ombres funèbres s'allongent à l'infini dans l'eau rougeâtre et vont se perdre dans la nuit, qui a déjà posé son linceul sur la haute mer.

29 avril. — La tour de Saint-Marc.

J'ai promis de t'écrire sur la peinture vénitienne, et de jour en jour je diffère. Il y a trop de grandes œuvres, et l'œuvre est trop originale; on a trop de sensations, on vit ici trop pleinement et trop vite; on est comme dans une forêt verte et drue; il est bien plus commode de s'asseoir et de regarder que de chercher un sentier ou d'embrasser un ensemble; on se laisse aller, on devient paresseux; on se souvient toujours qu'il faut voir ou revoir ceci ou cela. On finit par être las de corps et d'âme; on se dit : à demain. Le lendemain, il vient une idée nouvelle. Par exemple, aujourd'hui au lever du jour, je suis monté sur la tour de Saint-Marc.

Du haut de la tour, on aperçoit Venise et toute la lagune; à cette hauteur, les ouvrages de l'homme ne semblent jamais qu'un ouvrage de castors; la nature reparaît, telle qu'elle est, seule subsistante, énorme, à peine grattée ou tachée çà et là par notre petite vie éphémère. Tout est sable et mer; on n'aperçoit qu'une grande surface plate, barrée au nord par une muraille de pics neigeux, sorte de domaine intermédiaire entre l'élément sec et l'élément humide, lande inféconde, bariolée de sables ternes et d'eaux luisantes. Des îlots rouges, lavés par la marée qui baisse, ont de vagues reflets d'ardoise. Alentour, les chenaux tortueux, les flaques immobiles enchevêtrent le désordre infini de leurs formes et les nielles métalliques de leurs eaux plombées. C'est un désert, un désert étrange et mort. Rien de vivant sauf une flottille de barques qui rentrent et oscillent sous leurs voiles orangées. De temps en temps, au-delà du Lido, un jet de soleil entre les nuages pose sur la grande mer une raie éclatante pareille à un éclair d'épée qui trancherait un manteau sombre. On peut rester ici des heures, oublier tout intérêt humain devant le dialogue uniforme des deux grandes choses, le ciel concave et la terre plate, qui occupent l'espace et toute la scène de l'être. Des troupes de nuages blonds roulent entre les deux au souffle du vent de mer. Ils arrivent tour à tour contre le croissant aminci et luisant de la lune; elle infatigablement enfonce sa lame dans leur massif, comme une faucille dans une moisson de blés mûrs.

H. TAINE.

COUSINE PHILLIS[1]

I.

Que d'angles dans cette mansarde! Un géomètre y eût retrouvé toutes les figures du *cours* le plus complet; mais c'était mon premier domicile de libre garçon, et j'en pris possession avec un orgueil, une joie indicibles. Mon père l'avait choisie en bon air, donnant sur la place du marché, au-dessus d'une boutique de pâtisserie tenue par deux antiques demoiselles, comme nous, de la secte des *indépendans*, avec l'arrière-pensée que ma conduite et mes principes religieux seraient sévèrement contrôlés par les *misses* Dinah et Hannah Dawson, avec qui je devais prendre mes repas. Lui-même, faisant trêve à ses obstinés travaux et endossant pour la première fois, je crois, son habit des dimanches un jour ouvrable, était venu me présenter au patron sous les ordres duquel j'allais débuter. C'était un jeune ingénieur nommé Holdsworth, qui m'avait accepté dans ses bureaux en reconnaissance d'un utile renseignement à lui fourni par mon père.

Mon père... je m'aperçois que ces mots reviennent à chaque instant sous ma plume; qu'on me pardonne cet orgueil filial! L'An-

(1) On n'a pas oublié quel succès accueillit les premiers romans de mistress L.-E. Gaskell, ces tableaux si vifs et si exacts des mœurs industrielles de l'Angleterre qui se sont succédé depuis 1848, et qui s'appellent *Mary Barton, Ruth, North and South*. Un de ses derniers récits, *Cousine Phillis*, nous transporte dans un autre milieu, celui de la vie agricole, et il nous a semblé qu'on aimerait à suivre l'auteur de *Ruth* dans cette nouvelle voie d'études. Introduire devant les lecteurs de la *Revue* certaines œuvres étrangères, ce n'est d'ailleurs que rester fidèle à l'esprit d'un recueil où les travaux de ce genre ont eu souvent une influence féconde, loin de restreindre la part faite aux manifestations originales, aux tentatives variées qui depuis 1830 se sont produites en France même dans le domaine de la poésie et du roman.

gleterre est heureuse de produire de tels hommes. Celui-ci, né pauvre, sans aucunes ressources d'éducation, s'était créé lui-même de toutes pièces, et de par la vertu d'un génie secret qui le poussait aux investigations mécaniques. A l'époque dont je parle, il n'était pas connu comme il l'est maintenant; mais dans un certain cercle d'hommes pratiques personne n'ignorait le nom de Manning, attaché désormais à une véritable découverte, la fameuse « roue de propulsion, » — le rouage-Manning, disent les gens du métier.

La vie que je menai à Eltham pendant les premiers mois de mon installation ne répond pas à l'idéal d'une jeunesse folâtre. On travaillait dur sous la direction de M. Holdsworth, alors chargé de construire un petit embranchement de chemin de fer entre Eltham et Hornby. Dès huit heures du matin, il fallait être au bureau, d'où l'on ne sortait qu'à une heure de l'après-midi pour aller dîner. A deux heures, on reprenait le joug, et jusqu'à sept ou huit heures du soir, selon l'occurrence. Par exemple, la tâche de l'après-dînée offrait de temps à autre quelques distractions : c'était lorsque j'accompagnais M. Holdsworth sur quelque point de la ligne en construction, soit pour surveiller les travaux, soit pour régler, toise en main, les comptes des ouvriers. Ces excursions à travers un pays sauvage et charmant me ravissaient d'aise et me mettaient vis-à-vis de M. Holdsworth sur un pied de camaraderie qui me relevait à mes propres yeux. Il avait six ans de plus que moi, une instruction bien supérieure à la mienne, un esprit vif, développé par des voyages à l'étranger, une désinvolture bien rare chez nos compatriotes, et un fonds de bonté, d'indulgence, qui, pour être tempéré d'ironie, ne se révélait pas moins à tout instant. Ce jeune ingénieur de vingt-cinq ans était tout simplement, à mes yeux innocens, le plus grand homme de sa profession, et par conséquent, — selon mes idées enthousiastes au sujet de la carrière ouverte à mes efforts, — le plus grand homme du monde. L'avenir devait se charger de prouver un jour ou l'autre que je ne me trompais point.

J'aurais bien voulu reconnaître les bontés qu'il avait pour moi, et l'idée m'était venue, en regardant le superbe jambon que ma mère m'envoyait à certaines dates, qu'une invitation à déjeuner ne serait peut-être pas mal accueillie par ce héros de mes rêves; mais j'eus la douleur de trouver miss Hannah tout à fait opposée à ce projet lorsque je le lui laissai vaguement pressentir. Il lui semblait à première vue impliquer des arrière-pensées coupables, et dans les phrases solennellement obscures par lesquelles se manifestait sa réprobation je crus discerner ces mots : « gardons-nous de nous vautrer dans la fange! » Impossible à moi, même à présent, de voir en quoi ils pouvaient s'appliquer au sujet de notre conversation.

En revanche, s'il arrivait que M. Peters, le ministre indépendant d'Eltham, touché de mon assiduité aux offices, m'engageât à venir partager son repas dominical, mes deux hôtesses semblaient me considérer comme un élu de la Providence. Elles m'enviaient l'honneur et le bonheur dont j'allais jouir. Loin d'en être ébloui, je leur aurais cédé ma place très volontiers, et ne voyais en somme rien de si flatteur à rester ainsi trois heures de suite sur le bord d'une chaise, en butte à mille questions sur l'état de mon âme, jusqu'au moment où mistress Peters venait nous rejoindre avec son factotum femelle et où commençaient les exercices religieux, — la lecture pieuse, le sermon, une longue prière improvisée, le tout pour inaugurer le thé, sur lequel nous nous jetions affamés et las plutôt qu'édifiés. C'étaient deux fois par mois mes délassemens du dimanche, et quand je rentrais de ces fêtes sacro-saintes, ma petite chambre n'avait pas assez de coins et de recoins, — elle qui en avait tant, — pour loger tous les bâillemens accumulés et comprimés dans ma poitrine.

Peut-être se demande-t-on déjà ce que tout ceci a de commun avec la cousine Phillis. Un peu de patience, et nous y voici.

Mes épîtres hebdomadaires instruisaient régulièrement ma famille de tout ce qui se passait autour de moi, et un jour que nous étions allés sonder, mon patron et moi, quelques terrains qui nous étaient signalés comme trop « mous, » trop perméables pour y faire passer la voie ferrée, je mentionnai l'incident à mon père, en lui nommant le village où nous avions fait halte. Ce village se nommait Heathbridge. Par l'ordinaire suivant m'arriva une lettre de ma mère, chez qui ce simple mot avait réveillé toute une série de souvenirs. « Informez-vous, me disait-elle, de quelques parens à moi, dont le voisinage pourrait vous être précieux. Une cousine au second degré (que du reste je n'ai jamais vue) et qui passait jadis pour une héritière, en sa qualité de fille unique du vieux Thomas Green, a épousé dans le temps un ministre de notre croyance, Ebenezer Holman, dont la résidence était un endroit appelé Heathbridge. Sachez si c'est bien le même village dont parle votre lettre. Sachez ensuite si le ministre ne s'appelle point Ebenezer Holman, puis enfin si le nom de sa femme n'est pas Phillis Green. Tout cela vérifié, présentez-vous hardiment chez eux, comme l'unique enfant de Margaret Manning, née Moneypenny; j'ai toute confiance que vous serez reçu à bras ouverts. »

Quand je lus ces lignes, j'aurais voulu, pour beaucoup, n'avoir jamais mentionné dans ma correspondance le nom de Heathbridge. En fait de ministres indépendans, M. Peters me suffisait, pour ne rien dire de pis, et un surcroît d'homélies, de prières improvisées,

de lectures pieuses, ne me semblait aucunement requis par la circonstance; mais enfin ma mère avait parlé, ce qui impliquait pour moi un arrêt du destin. Donc, à l'issue de notre dîner commun, M. Holdsworth m'ayant quitté pour fumer son cigare, j'interpellai la rustique servante de notre auberge, qui parut ou ne pas comprendre mes questions, ou tout à fait incapable d'y répondre. Par compensation, elle m'expédia notre hôte, qui se montra plus complaisant ou mieux informé : — Oui sans doute, Ebenezer Holman était le ministre... Peut-être bien sa femme appartenait-elle à la famille Green... Dans tous les cas, elle s'appelait Phillis...

M. Holdsworth rentra sur ces entrefaites : — Des parens à vous? demanda-t-il négligemment. Je répondis par un signe de tête, et l'aubergiste continuant : — Hope-Farm, me dit-il, appartient à M. Holman. On la voit d'ici. Ces hautes cheminées qui pointent à travers le feuillage sont celles de la ferme. En ligne droite, c'est à deux portées de fusil... Un fameux laboureur, notre ministre! ajouta-t-il avec conviction.

— Allons donc! un curé qui se mêle d'agriculture! s'écria mon compagnon en haussant les épaules.

— Oui, monsieur, et pas un fermier d'ici ne lui en remontrerait, poursuivit notre hôte sans se déconcerter. Il donne cinq jours de la semaine à ses champs, deux jours au Seigneur, et je ne sais pas ce qu'il pioche le mieux, de sa terre ou de ses sermons. Demandez plutôt dans le pays.

— A votre place, Manning, me dit mon jeune patron quand nous restâmes seuls, j'irais un peu voir cet original... Je n'ai pas encore les comptes de la journée, et vous pouvez disposer d'une bonne heure.

Ce fut un peu malgré moi que, toujours dominé par mon « héros, » je m'acheminai vers Hope-Farm. Grâce aux minutieuses indications de notre hôte, je n'eus pas grand'peine à m'orienter, et, longeant un petit mur bas au pied duquel courait un sentier encombré de hautes herbes, j'arrivai devant une grande porte dont les montans portaient sur deux piliers couronnés de sphères en granit. Cette entrée d'apparat, donnant sur la principale avenue de l'enclos, était rigoureusement fermée. Je continuai donc par le même sentier jusqu'à un huis plus modeste, pratiqué dans le mur et où j'appliquai, sans façon, un bon coup de poing. Il s'ouvrit aussitôt, et je me trouvai en face d'une jeune fille qui de prime abord me parut à peu près de mon âge, sa tête dépassant la mienne d'un bon tiers. Elle attendait en silence, les yeux fixés sur moi, les explications que j'avais à lui donner.

Je la vois encore, la cousine Phillis, en pleine lumière et sous

les obliques rayons du soleil couchant, vêtue de cotonnade bleue, avec une petite garniture autour du col et des poignets. Je n'avais pas idée d'une pareille blancheur. Ses cheveux étaient blonds, d'un blond pâle et doux, qui répondait à l'expression calme de ses grands yeux gris, tandis qu'elle me contemplait, immobile et sereine. — Mais elle avait un grand tablier à manches, et ce détail puéril me troublait par le désaccord apparent qu'il jetait entre son âge et sa mise.

Pendant que je cherchais, sans trop de succès, quelques paroles pour justifier ma présence, une voix de femme s'éleva derrière la grande enfant. — Qui est-ce, Phillis? que demande-t-on? — Il me sembla dès lors plus naturel de m'expliquer avec la personne qui prenait ce ton impérieux, et, passant devant la jeune fille, je me trouvai, chapeau en main, à l'entrée d'une espèce de salle basse où une petite dame fort alerte, paraissant aux environs de la cinquantaine, repassait une série d'immenses cravates en mousseline blanche. Le premier regard qu'elle me jeta fut empreint de quelque méfiance. Mon nom de Paul Manning, humblement décliné, ne parut lui rien apprendre; mais à peine avais-je articulé, non sans un certain effort, celui qu'un hasard absurde avait infligé à mes parens maternels : — M'y voilà, s'écria mistress Holman avec empressement. Margaret Moneypenny, mariée à John Manning de Birmingham. Vous êtes son fils? Asseyez-vous! Enchantée de vous voir... Comment vous trouvez-vous dans ces parages?

Elle s'assit en même temps pour mieux écouter ma réponse. Phillis avait repris un gros bas de laine grise, — un bas d'homme à coup sûr, — et ne levait plus les yeux de son tricot. Une fois cependant je la surpris regardant je ne sais quel objet sur le mur, un peu au-dessus de ma tête.

— Et le ministre, qui n'est pas là! disait ma tante Holman avec un regret sincère... Il est aux champs, n'est-ce pas? (Ceci à Phillis, qui répondit par un signe de tête affirmatif.) Si vous n'étiez pas si pressé de vous en retourner,... il rentre ordinairement vers quatre heures, quand nos hommes se reposent; mais il faut que vous partiez... non pas cependant sans avoir pris quelque chose.

Phillis, munie de quelques instructions données à voix basse, alla chercher les rafraîchissemens qu'on voulait m'offrir.

— Ma cousine, n'est-il pas vrai? demandai-je quand elle fut sortie, car j'avais grand besoin de parler d'elle.

— Oui, Phillis Holman,... *aujourd'hui* notre unique enfant, répondit sa mère avec un accent auquel on ne pouvait se méprendre. Je venais d'évoquer, sans le savoir, un funèbre souvenir.

— Quel âge a-t-elle? repris-je aussitôt.

— Dix-sept ans depuis le premier mai dernier.

— Moi, j'en aurai dix-neuf le mois qui vient, ajoutai-je sans trop savoir pourquoi.

Phillis rentrait au même moment avec le gâteau et le vin traditionnels, le tout sur un plateau de faïence.

— Nous avons une domestique, fit observer la chère tante; mais c'est aujourd'hui qu'on fait le beurre... — Évidemment elle tenait à ménager l'amour-propre de sa fille, appelée à remplir un devoir servile.

— Vous savez, mère, que j'aime à prendre ce soin, répondit celle-ci avec sa voix pleine et grave.

Cette scène me ramenait vers les temps bibliques. Je pouvais me croire l'intendant d'Abraham, près de la source où Rebecca vint si à propos le désaltérer. Je suis bien sûr maintenant que Phillis n'avait aucune préoccupation de ce genre. Ainsi que le voulait le cérémonial, je bus successivement à la santé de tous les membres de la famille, et quand je nommai ma jeune cousine, je hasardai de la saluer; mais j'étais trop emprunté pour regarder du même trait comment elle prenait cette politesse. — A présent, continuai-je, il faut m'en aller.

La tante Holman déplora de plus belle l'absence de son mari, et me fit solennellement promettre que je reviendrais le samedi suivant pour passer en famille la journée du dimanche. — Venez même vendredi, si vous êtes libre, ajouta-t-elle sur le seuil de la porte en abritant de la main ses yeux contre les rayons du soleil couchant.

La cousine Phillis était toujours à l'angle de la croisée, avec ses cheveux d'or pâle et son éblouissante carnation, éclairant pour ainsi dire la pénombre où elle restait. Elle ne s'était pas levée pour me reconduire et me regardait en plein visage au moment où elle prononça tranquillement la formule des adieux.

Je m'attendais à subir un interrogatoire en règle sur ce qui venait de se passer en cette mémorable occasion; mais je trouvai M. Holdsworth fort occupé de je ne sais quelle difficulté technique. Dans ce que je répondais à ses questions distraites, son esprit positif ne démêla que le désir d'être libre le vendredi suivant. — Certes, dit-il, vous n'aurez pas volé cette petite douceur. Voici plusieurs mois que vous bûchez comme un nègre... A votre aise, mon camarade, à votre aise.

Je m'étais dit tout d'abord, malgré cette concession si gracieusement faite, que je retarderais ma visite jusqu'au samedi; pourtant, — expliquez ceci à votre guise, — je me trouvai vingt-quatre heures plus tôt à la petite porte de Hope-Farm. Malgré la douceur d'une belle journée de septembre, un tison massif se consumait

lentement dans l'âtre, en face de la fenêtre ouverte. La tante Holman était installée au dehors et reprisait du linge. Phillis, assise au même endroit où je l'avais quittée, était occupée du même tricot, et on pouvait la soupçonner d'y avoir travaillé toute la semaine. La treille qui montait le long du mur encadrait de ses feuilles brunies ce blanc visage que j'avais revu plus d'une fois, les yeux fermés, pendant ces quelques journées. Les volailles bigarrées couraient et caquetaient dans la cour de la ferme, où les vases à lait, suspendus comme des trophées, se purifiaient, s'aéraient au grand soleil. Des fleurs partout, et jusque sur le sentier, semées avec profusion par la main de l'homme ou celle du hasard. Mon habit, imprégné de leurs parfums, garda quelques jours encore, à partir de celui-ci, l'odeur de l'églantier et de la fraxinelle. Les pigeons au plumage marbré guettaient l'instant où la chère tante, prenant une poignée de graines dans un panier placé à ses pieds, la dispersait autour de sa chaise. Quels battemens d'ailes, et comme ils roucoulaient pendant la joyeuse picorée!

Ce fut mistress Holman qui m'aperçut la première. — Phillis, cria-t-elle, votre cousin Manning!

— Pour Dieu, ma tante, appelez-moi Paul, lui dis-je aussitôt; je ne suis Manning que dans nos bureaux.

— Eh bien! Paul, votre chambre vous attend; mais le ministre, n'étant rien moins que certain de vous voir arriver, est allé du côté d'Ashfield, où la petite va vous conduire, si vous voulez. Allons, Phillis, votre chapeau, et dépêchons-nous! — Une fois en route, je cherchai, non sans quelque trouble intérieur, ce que je pourrais dire d'agréable à mon guide. Je l'aurais voulue de ma taille, et sa supériorité me gênait. Ce fut elle qui dut engager la conversation: — Vous travaillez donc beaucoup, mon cousin?... Mais alors, reprit-elle quand je lui eus expliqué l'emploi quotidien de mes heures, vous n'avez guère le temps de lire? — Vraiment non, répondis-je, songeant à part moi que la lecture tiendrait une bien petite place dans les loisirs que j'aurais pu me procurer. — Moi non plus, reprit-elle, et je le regrette bien... Si seulement on me laissait me lever en même temps que mon père!

— A quelle heure se lève-t-il?

— A trois heures, répondit-elle, et j'avoue que ces mots me donnèrent le frisson.

— A trois heures! répétai-je abasourdi, que peut-on avoir à faire si bon matin?

— Hé! le temps lui manque toujours. C'est lui qui sonne la grosse cloche pour faire lever les bergers; c'est lui qui réveille Betty, notre domestique. Le charretier, Jem, est un peu vieux, mon père le laisse

volontiers dormir; mais encore faut-il que les chevaux mangent. C'est encore mon père qui vérifie les harnais et qui les répare au besoin. Il écrit ensuite la commande, soit de nourriture pour les hommes, soit de fourrage et d'avoine pour le bétail. Si tout cela lui laisse un peu de temps, il vient me trouver, et nous lisons, mais de l'anglais seulement à cette heure-là; nous gardons le latin pour la soirée, où nous avons le loisir de nous y complaire. Bref, tout cela et bien d'autres choses l'occupent jusqu'à six heures et demie, heure où nous déjeunons.

— Heure où je dors encore, pensai-je avec quelque remords; mais heureusement nous approchions du terme de notre course. — Regardez, cousin Paul, me dit Phillis, regardez là-bas ces trois hommes. Le plus grand de tous est mon père.

Jamais je ne me serais figuré un révérend ministre dans un tel équipage, sans cravate, sans gilet, sans habit, sans bretelles, les pieds dans d'épais brodequins, la tête nue, les bras nus, et maniant la houe avec toute la dextérité du laboureur le plus expert. Ainsi m'apparut cependant à travers les branchages d'une haie le digne Ebenezer Holman. Comme nous entrions dans le champ, il nous adressa un signe de tête, mais sans se hâter au-devant de nous, car il achevait de donner quelques instructions à ses deux acolytes. Phillis lui ressemblait plus qu'à sa mère. Il était, comme sa fille, de haute stature; on devinait le même teint sous le hâle qui couvrait ses joues, et la même nuance de cheveux tempérée par une sorte de glacis argenté; au demeurant un homme robuste, poitrine large, flancs évidés, tête bien posée, jarrets musculeux. — Vous m'amenez sans doute le cousin Manning, dit-il à sa fille sans lui laisser l'ennui de la présentation... Attendez, jeune homme! je vais passer un habit et vous souhaiter la bienvenue dans toutes les règles;... mais auparavant écoutez, Ned Hall; cette rigole devient indispensable, il faut que les eaux s'écoulent... Il y a aussi, — pardon, cousin Manning, — il y a quelques poignées de chaume à remettre sur le toit du vieux Jem; vous ferez cela demain, quand je serai enfermé dans mon cabinet.

Puis changeant de ton et avec cet accent particulier aux prédicateurs : — Maintenant, ajouta-t-il, je vais entonner le psaume *venez tous, chœurs harmonieux!* Il se chante sur l'air du *mont Éphraïm.*

Ceci dit, il leva sa bêche, transformée tout à coup en bâton de chef d'orchestre, et dont il se servait pour battre la mesure. Les deux laboureurs commencèrent l'air et les paroles en question. Phillis était aussi au courant; moi seul restai bouche close. Deux ou trois fois ma cousine me regarda, un peu étonnée de mon silence. J'admirais malgré moi le tableau que nous composions ainsi grou-

pés tous les cinq, la tête nue (sauf Phillis) au milieu de ce chaume noirci dont tous les tas de gerbes n'étaient pas enlevés, ayant d'un côté un bois sombre où gémissaient les ramiers, et de l'autre, par-delà les frênes, les lointains bleuâtres de l'horizon vaporeux. J'ai pensé quelquefois depuis que, si j'avais su le psaume et si j'avais essayé de le chanter, l'émotion du moment aurait paralysé ma voix.

Avant que je fusse bien remis de cette émotion, les deux laboureurs avaient disparu; le ministre, passant les manches de son habit noir et reboutonnant aux genoux sa culotte courte (sur de gros bas de tricot gris dont je devinai facilement l'origine), le ministre me regardait avec bienveillance. — Je présume, disait-il, que vous autres, messieurs des chemins de fer, vous ne terminez pas la journée par un psaume chanté en commun. Ce n'est pourtant pas si mal entendu.

Je n'avais rien à répondre, et je ne répondis rien. J'admirais à part moi ce bel échantillon du clergé de campagne, tandis qu'il arpentait les guérets à grandes enjambées, d'une main tenant son chapeau, de l'autre celle de sa fille. A certain moment, il s'arrêta devant je ne sais quel aspect subit du paysage noyé dans les lueurs ambiantes de cette belle soirée, puis, la tête tournée de mon côté, il récita deux ou trois vers latins auxquels je ne compris pas un traître mot. — N'est-il pas singulier, ajouta-t-il, que Virgile ait trouvé des épithètes aussi exactes, il y a deux mille ans, et en Italie, pour décrire ce que nous avons présentement sous les yeux, à Heathbridge, comté de ***, Grande-Bretagne?

— Certes, certes, balbutiai-je, tout penaud et rougissant intérieurement de mon ignorance. Le ministre regarda du côté de Phillis, qui, sans dire un mot et par un simple jeu de physionomie, lui prouva qu'elle était en parfait accord avec la pensée qu'il venait d'exprimer.

— C'est pire que le catéchisme, m'écriai-je intérieurement, presque indigné de me trouver ainsi convaincu d'infériorité vis-à-vis d'elle.

A peine assis au coin du feu sur un siége triangulaire qui paraissait lui être spécialement affecté : — Où est madame? demanda le ministre. On voyait qu'elle l'avait habitué à se trouver là, chaque fois qu'il rentrait au logis, pour lui manifester par un regard, un geste, un mot quelconque, le plaisir qu'elle éprouvait à le revoir. La minute d'après, elle était à son poste, souriante, attentive, et sans s'inquiéter de ma présence son mari lui rendit compte des travaux de la journée. — Çà, dit-il par manière de conclusion, je vais me mettre sur un pied plus convenable, et afficher ma « révérence. » On servira le thé au salon.

Le salon, rarement pratiqué, avait pour tout décor un tapis de

feutre ouvragé de tapisserie (travail domestique bien évidemment) qui occupait seulement le centre du parquet, plus deux ou trois portraits de la famille Holman, produits primitifs d'un art au berceau; — entre les fenêtres, sur un guéridon appliqué au mur, un grand pot de fleurs ayant pour base la Bible in-folio de Matthew Henry. C'était par égards pour moi qu'on s'installait ainsi dans cette espèce de sanctuaire, et Dieu sait pourtant si j'eusse préféré cette autre pièce, moitié atelier, moitié cuisine, où le feu de bois flambait à l'aise dans une cheminée moins exactement noircie, frottée, nettoyée, où le four s'ouvrait tout à côté de l'âtre, où le dîner cuisait à deux pas et sous les yeux des convives, et dont le principal meuble était un jeu de galet en chêne poli, surmonté de corbeilles à ouvrage, toujours un peu trop pleines. Un seul rayon, courant le long du mur, servait à poser quelques livres, des livres d'usage quotidien et non d'apparat. Il m'arriva plus d'une fois d'en prendre un au hasard, quand je me trouvais seul dans cette grande pièce commune. C'était un Virgile, un César, voire une grammaire grecque, et sur la garde de chaque volume, — hélas! l'oserai-je dire? — le nom de Phillis Holman, de cette Phillis que je venais de voir l'instant d'avant tranquillement assidue à son ouvrage, ses longs cils noirs abaissés sur ses yeux, et ses cheveux dorés bouclant sur ce beau cou d'un blanc mat, qui de loin semblait un fût de marbre.

Ses livres me faisaient peur, et me la rendaient plus imposante que je ne saurais dire; mais revenons à cette première soirée. Après le thé, pris en cérémonie, nous revînmes, le ministre et moi, dans la salle basse où il pouvait fumer à son aise, sans dommage pour les rideaux de damas brun qui ornaient le salon. Il avait « affiché sa révérence » en roulant autour de son cou une de ces vastes cravates blanches que j'avais déjà vues sous les fers à repasser de la chère tante, et, bien qu'il tînt ses yeux fixés sur moi, je ne suis pas très certain qu'il me regardât beaucoup. En revanche, il me questionnait sans relâche, écartant sa pipe de temps en temps pour en secouer les cendres. Tant qu'il fut question de ce que j'avais pu apprendre, des livres que j'avais lus, etc., je ne me sentis pas à mon aise un seul moment, et je présume que mes réponses n'eurent rien de très catégorique; mais quand il aborda la question « chemins de fer, » je me retrouvai sur mon terrain, d'autant mieux que ma besogne quotidienne me tenait au cœur, et que je m'en occupais avec une sorte de passion, M. Holdsworth exigeant de tous ceux qui travaillaient sous ses ordres qu'ils eussent ce qu'il appelait le « feu sacré. » Tout en répondant de mon mieux à l'interrogatoire du ministre, je ne pus m'empêcher de remarquer la suite logique, la pertinence de ses questions. Il ignorait, cela va sans le dire, une foule de détails techniques; mais, une fois maître de quelques pré-

misses, il en déduisait admirablement bien les conséquences nécessaires. Phillis, — qui lui ressemblait au moral comme au physique, — levait de temps en temps la tête de mon côté, s'efforçant de me comprendre. Je m'en apercevais bien, et peut-être me donnais-je plus de peine, à cause de cela, pour ne me servir que des expressions les plus claires et mettre dans mes explications l'ordre le plus méthodique. — Elle verra, me disais-je, qu'on peut savoir quelque chose, alors même qu'on ne s'est pas farci la tête de ces vieux idiomes défunts depuis tant de siècles.

— Allons, finit par dire M. Holman, je commence à m'y reconnaître. Vous avez une bonne tête, enfant, n'importe d'où elle vous vienne.

— Elle me vient de mon père, répondis-je fièrement. Vous devez connaître son « propulseur. » La gazette en a parlé. Nous avons le brevet. Se peut-il que personne ignore l'existence du fameux rouage-Manning?

— Sauriez-vous me dire, mon garçon, le nom de celui qui inventa l'alphabet? répliqua mon hôte en replaçant sa pipe entre ses lèvres à demi souriantes.

— Ma foi non, répondis-je, mais ceci remonte un peu loin.

Trois bouffées de pipe avant que l'entretien continuât. Il me parut que mon interlocuteur s'amusait de ma vanité filiale.

— Votre père doit être un homme notable, reprit-il enfin. J'ai en effet quelque idée de l'avoir entendu nommer, et il est rare qu'une réputation quelconque, si elle ne s'est pas faite dans un rayon de cinquante milles, parvienne jusqu'à Heathbridge.

— Il a bien le droit de prendre en main la cause de son père, fit observer la tante Holman comme pour m'excuser.

Ceci m'impatienta plus que tout le reste. Mon père se défendait bien tout seul, à mon avis. J'allais exprimer cette pensée quand le ministre, avec une parfaite placidité : — Sans doute, sans doute, dit-il posément, on a toujours raison quand on obéit à l'inspiration du cœur. Je crois d'ailleurs, en fait, que l'enfant a raison... Tiens, ajouta-t-il, je voudrais connaître ton père.

Ceci m'était dit avec toute la franchise d'une affectueuse familiarité; mais j'étais encore froissé, je n'y pris pas garde. Le ministre, qui venait d'achever sa pipe, sortit à l'instant même, et Phillis presque aussitôt le suivit. Elle vint se rasseoir une ou deux minutes après. Quelque temps s'était écoulé sans que j'eusse encore tout à fait digéré l'espèce d'affront que je croyais avoir subi, quand le ministre, rouvrant la porte par laquelle il était sorti, me fit signe de venir le trouver. A travers un étroit corridor, je parvins dans un petit réduit de dix à douze pieds carrés, ayant à la fois l'aspect d'un comptoir et d'un cabinet de travail, où se cou-

doyaient dans le plus pittoresque désordre une table à écrire assis, un bureau à la Tronchin, deux corps de bibliothèque, l'un, le plus grand, empli de vieilles sommes théologiques, l'autre d'ouvrages spéciaux sur l'agriculture, le drainage, l'élevage des bestiaux, les fumiers et tout ce qui s'ensuit. En outre sur les murs blanchis à la chaux s'étalaient toute sorte de *memoranda* fixés par des pains à cacheter, des épingles, des clous, tout ce qui s'était trouvé à portée de la main; par terre, une boîte d'outils de menuiserie; sur le bureau, des paquets de notes sténographiées.

Comme j'entrais, il se tourna vers moi, riant à moitié : — Cette petite fille prétend que je vous ai blessé. — Il posa sur mon épaule sa main robuste. — Aurait-elle raison par hasard? Ce qui est dit à bonne intention ne doit-il pas être pris de même?

Je ne sais ce que je balbutiai, vaincu par tant de bonhomie.

— Bravo, continua-t-il sans me laisser l'embarras de conclure, je vois que nous nous entendrons très bien, vous et moi. C'est un privilége rare, savez-vous, que d'être admis en ce capharnaüm; mais que voulez-vous? j'en suis réduit à implorer votre assistance pour éclairer certains passages d'un livre que j'étudie depuis ce matin. Figurez-vous que j'avais souscrit aux sermons de mon collègue Robinson, et le libraire, par mégarde, m'a fait passer en même temps ce traité de mécanique. Les sermons m'ayant paru un peu... enfin, n'insistons pas là-dessus... je me suis décidé à garder le tout. J'en serai quitte pour faire durer quelques mois de plus mon habit noir à queue de morue.

Ce n'était point un livre commode que celui dont il parlait ainsi; certaines démonstrations mathématiques des plus ardues, compliquées d'une technologie surabondante, le rendaient difficile à comprendre. Les premières m'eussent embarrassé, mais il s'en tirait à merveille, et n'avait à me demander que la traduction d'une foule de mots nouveaux pour lui, pour moi d'un usage quotidien. Nous nous entendîmes donc à merveille, ainsi qu'il l'avait pressenti.

Doué d'un remarquable appétit scientifique, il portait à table des dispositions tout aussi vaillantes; on voyait cependant qu'elles étaient maintenues en bride et soumises à une règle très nettement définie. Après le souper, qui consistait en une tourte d'amples dimensions, le ministre frappant une fois la table de son couteau à découper, prononça cette formule sacramentelle : — Maintenant ou jamais! Qui veut encore de ce gâteau?... Et comme personne ne répondit, il frappa de même deux coups sur la table. Ce signal fit accourir Betty, qui emporta l'énorme plat du côté de la cuisine, où trois autres serviteurs, dont deux hommes, attendaient aussi leur repas. Derrière elle, on ferma la porte. — Ceci, me fit remarquer

la tante, ceci est en votre honneur. Ordinairement la porte reste ouverte, et le ministre s'entretient avec les gens de sa maison tout aussi volontiers qu'avec moi ou Phillis.

Vint, quand les domestiques eurent mangé, la prière du soir, une prière improvisée, à bâtons rompus, et que j'aurais difficilement comprise, si un commencement d'expérience ne m'eût aidé à deviner les sous-entendus de ces invocations sans lien saisissable. Je fus un peu étonné d'entendre prier « pour le bétail et pour toute créature vivante, » et je conviendrai naïvement que cette formule inusitée me tira d'une sorte de somnolence où je m'étais engourdi à la longue. Le plus curieux de cet incident reste encore à dire. Toujours agenouillé, toujours les mains jointes, et s'adressant à son valet de charrue, également agenouillé, qui tourna la tête au premier appel : — John, lui dit le ministre, as-tu veillé à ce que Daisy eût aujourd'hui sa ration de breuvage chaud? — deux quarts de gruau, tu sais, John, avec une cuillerée de gingembre et une roquille de bière. — Cette pauvre bête en a besoin, et je crois avoir omis de te le rappeler... Allez donc invoquer la bénédiction du ciel quand vous omettez les soins que vous devez prendre! ajouta-t-il à demi-voix, et comme se parlant à lui-même.

Il m'avertit, au moment où nous nous quittions pour la nuit, qu'il ne me verrait guère pendant les trente-six heures dont j'avais encore la libre disposition, attendu que le samedi et le dimanche appartenaient exclusivement à ses paroissiens. Je m'en consolai en songeant que je me trouverais ainsi plus à même de faire ample connaissance avec ma tante et ma cousine, espérant bien que celle-ci ne persisterait pas à me chercher noise au sujet des langues mortes. — D'ailleurs, me disais-je avant de m'endormir, je prendrai les devans, et au lieu de lui laisser l'initiative, je questionnerai moi-même. Le choix des sujets ainsi me restera.

Je m'éveillai de bonne heure et pensais être le premier debout. Lorsque je descendis, cependant tout le monde avait déjeuné. Un grand bol de soupe au lait m'attendait sur le fourneau. La maison était vide, chacun ayant déjà commencé sa besogne. Phillis rentra la première, un panier sous le bras, et fidèle à mes projets arrêtés de la veille : — Qu'avez-vous là dedans? — lui demandai-je. Or le panier n'était pas couvert, et le contenu me crevait les yeux. Elle me regarda fort ébahie, puis avec un sang-froid parfait : — Ce sont des pommes de terre, me répondit-elle. — Allons donc, lui dis-je à mon tour, ce sont des œufs. Pourquoi vouloir me le cacher? — Et pourquoi me demander ce que vous savez comme moi? répliqua-t-elle un peu vivement.

Nous n'étions pas, à ce moment-là, très bien disposés l'un pour

l'autre. Je me décidai à être tout à fait franc. — Je voulais vous parler, lui dis-je, et en même temps éviter que les livres fussent, comme hier, le sujet de notre conversation. Je n'ai pas autant lu que le ministre, je n'ai pas autant lu que vous.

— Hélas! s'écria-t-elle, nous ne lisons guère ni l'un ni l'autre... Mais enfin vous êtes notre hôte, et ma mère assure que je dois chercher à vous rendre la maison agréable. Donc nous ne parlerons pas de livres. De quoi parlerons-nous, je vous prie?

— Je n'en sais rien. Quel âge avez-vous?

— Dix-sept ans depuis le mois de mai. Vous-même, quel âge avez-vous?

— Dix-neuf ans, deux ans de plus que vous, ajoutai-je en me redressant un peu.

— Je ne vous en aurais pas donné plus de seize, reprit-elle avec une implacable sérénité.

Je l'aurais battue. Un silence s'établit.

— Qu'allez-vous faire? demandai-je ensuite par manière d'acquit.

— Les chambres, répondit-elle de même. Cependant ma mère veut que je me mette à votre disposition pour vous promener et vous distraire.

Ceci fut articulé avec un accent presque plaintif. Il ne tenait qu'à moi de penser que le rangement des chambres était, aux yeux de Phillis, la plus facile et la plus attrayante des deux alternatives.

— Voulez-vous me conduire aux étables? J'aime les animaux, bien que je ne m'y connaisse guère.

— Ah! vraiment? Eh bien! tant mieux. Je craignais que, n'aimant déjà point les livres, les animaux ne vous fussent indifférens.

Évidemment elle ne pensait pas que nous eussions le moindre goût en commun. Nous parcourûmes ensemble la cour de ferme. Phillis était vraiment fort agréable à voir lorsque, s'agenouillant et leur offrant son tablier chargé de grains, elle invitait à venir jusque sur elle les petits poussins timides, encore habillés de duvet, que la mère poule surveillait avec une certaine anxiété. Elle appela les pigeons, qui battirent des ailes sur le bord des toits, au son de cette voix connue. Nous passâmes en revue les grands chevaux de trait, dont les croupes lisses et les crinières bien peignées faisaient plaisir à voir. Nous n'avions ni l'un ni l'autre une grande sympathie pour le verrat et sa postérité; en revanche, les petits veaux au mufle humide mangèrent dans nos mains, et Daisy, la vache malade, reçut d'un air digne les caresses que nous lui prodiguions. Nous allâmes ensuite au pâturage admirer le reste du troupeau, et nous ne revînmes que pour dîner, affamés, crottés à plaisir, ayant tout

à fait oublié l'existence des langues mortes, par conséquent les meilleurs amis du monde.

II.

La mère et la fille s'étaient mises au travail. Sur la requête de ma tante, je leur lisais tout haut la feuille hebdomadaire du comté. Mon attention était, j'en conviens, ailleurs qu'à cette lecture insipide. Je songeais à la teinte dorée des cheveux de Phillis, éclairés sur sa nuque par un favorable rayon de soleil, — au silence qui emplissait la maison et que le tic tac monotone de la vieille horloge interrompait seul, — aux exclamations inarticulées par lesquelles mistress Holman témoignait ou de son étonnement, ou de sa sympathie, ou de son horreur, selon la nature des récits que je lui débitais avec la plus entière indifférence. Le chat ronronnait, ramassé sur lui-même, au coin de la natte placée devant l'âtre, et, comme absorbé dans la monotonie de ma propre voix, je perdais peu à peu la notion de l'espace et du temps. Il me semblait que j'avais toujours vécu, que je vivrais toujours comme en ce moment, lisant tout haut dans cette grande pièce pleine de calme et de soleil.

Betty parut enfin sur le seuil de la cuisine, et du doigt appela Phillis, qui, repliant son ouvrage, sortit immédiatement. Après une minute ou deux, je regardai du côté de la chère tante. Son menton touchait sa poitrine, et je m'assurai qu'elle était profondément assoupie. Je suspendis ma lecture inutile, et, posant le journal à côté de moi, j'allais m'assoupir aussi, quand un souffle frais, m'arrivant en plein visage, me ranima tout à coup. Cette bouffée d'origine invisible avait entr'ouvert la porte de la cuisine, incomplétement assujettie par Phillis, et je vis ma cousine, assise près du dressoir, occupée à peler des pommes. Elle s'acquittait avec sa dextérité habituelle de cet humble travail; pourtant elle détournait rapidement la tête, deux ou trois fois par minute, afin de jeter un coup d'œil rapide sur un volume ouvert à côté d'elle. Une inspiration de curiosité soudaine me fit quitter ma chaise à petit bruit, et avant que Phillis pût s'en douter j'étais derrière elle, lorgnant à la dérobée par-dessus son épaule ce volume suspect. Il était écrit dans une langue inconnue pour moi, et le titre courant lui-même ne me disait pas grand'chose : *Inferno,* ce devait être quelque chose d'infernal, mais encore? Au moment où je cherchais à raisonner ainsi mes conjectures, Phillis se tourna, m'aperçut, et sans aucune sorte de surprise continuant tout haut sa pensée : — Mon Dieu, me dit-elle en soupirant, comme tout cela est difficile! Pourriez-vous me venir en

aide? ajouta-t-elle en posant son doigt au-dessous du vers qui l'embarrassait.

— Qui cela, moi? non vraiment. Je ne sais pas même en quel langage le livre est écrit.

— Comment, vous ne voyez pas que c'est Dante? répliqua-t-elle avec une sorte d'impatience et comme désappointée de se voir refuser l'assistance dont elle avait besoin.

— En ce cas, ce doit être de l'italien, répondis-je sans être tout à fait certain de tomber juste.

— C'est de l'italien, et je ne puis m'en tirer toute seule. Mon père, avec son latin, m'explique pas mal de difficultés; mais il a si peu de temps à lui!

— Vous n'en avez guère non plus, vous qui faites deux choses à la fois.

— Ces pommes, voulez-vous dire? Ce n'est pas cela qui m'embarrasse... Ah! si vous saviez l'italien!

— Je ne demanderais pas mieux, m'écriai-je, entraîné par son impétueux désir... Pourquoi M. Holdsworth n'est-il pas ici?...

— Qui donc est M. Holdsworth? demanda Phillis levant les yeux sur moi.

Ici, mon culte enthousiaste, mêlé de je ne sais quel orgueil impersonnel, se donna pleine carrière. — C'est notre ingénieur principal, répondis-je en me rengorgeant, un homme tout à fait supérieur! Aucune science ne lui est étrangère.

N'était-ce pas quelque chose pour un ignorant que de connaître intimement un savant de cet ordre?

— Comment se fait-il qu'il parle italien? reprit ma cousine.

— Il a travaillé aux chemins de fer du Piémont, et le Piémont, je crois, est en Italie. Je lui ai entendu dire que pendant deux années entières il n'avait eu à sa disposition que des livres italiens.

— En vérité! s'écria Phillis. Que je voudrais donc...

Comme elle n'achevait pas sa phrase, je pris sur moi de traduire la pensée qu'elle hésitait à exprimer. Toutefois ce ne fut pas sans une sorte de répugnance involontaire.

— Désirez-vous que je le consulte, en votre nom, sur ce passage que vous ne comprenez pas?

— Non, répondit-elle après avoir pris le temps de la réflexion... Non, je crois que cela ne se doit pas. C'est égal, je vous remercie de l'intention. Maintenant allez-vous-en. J'ai le gâteau à préparer pour demain dimanche.

— Ne puis-je rester et vous aider?

— M'aider, je ne pense pas. Restez pourtant, je le veux bien. Vous avoir là ne me déplaît point.

Cet aveu dépouillé d'artifice me flattait d'une part, et de l'autre il me contrariait quelque peu. J'étais charmé que ma société fût agréable à Phillis; mais avec la coquetterie de mon âge j'aurais bien voulu me poser en amoureux, et j'étais assez avisé pour comprendre que vis-à-vis d'un amoureux elle ne se serait pas exprimée avec autant d'abandon. Il fallut se consoler, comme le renard du fabuliste, en trouvant les raisins trop verts. Que faire d'une grande fille en tablier à manches, ayant la tête de plus que moi, lisant des ouvrages dont je n'avais jamais ouï parler, et s'y intéressant plus qu'à n'importe quelle créature de mon sexe?

A partir de ce moment, je cessai de regarder Phillis, dans le secret de mes pensées, comme la reine future de mon cœur et de ma vie; mais nous n'en fûmes que meilleurs amis, par cela même que cette préoccupation gênante se trouvait à jamais supprimée.

Le même soir, quand le ministre revint de sa tournée pastorale, il était assez mécontent. Presque tous ses paroissiens, plus soucieux de leurs affaires temporelles que de leur salut, s'étaient trouvés hors de chez eux. Quant aux paroissiennes, elles avaient profité de la visite du pasteur pour arborer leurs plus beaux atours. — Comme s'il fallait tant de broderies et d'affiquets pour écouter la parole sainte! grommelait M. Holman. Loué soit Dieu, ma bonne Phillis, pour ne t'avoir pas donné ce goût de parure!

Ma cousine, ici, rougit légèrement, et d'une voix humble : — J'ai bien peur, dit-elle, de n'en être pas tout à fait exempte. Les beaux rubans des demoiselles de la ville me font quelquefois envie.

— C'est tout simple, ajouta aussitôt mistress Holman. Moi-même, ministre, je préfère les robes de soie aux robes de cotonnade.

— L'amour de la parure est une tentation et un piége, dit le pasteur, gardant un air grave. A propos, reprit-il soudain, nous en avons tous des tentations. Je voudrais, ma bonne amie, que vous fissiez transporter mon lit dans la chambre grise.

— Y pensez-vous? déménager ainsi, à cette heure, pourquoi cela?

— Regardez, répondit-il en lui montrant son menton sillonné de deux ou trois estafilades. Je me coupe ainsi tous les matins, et cela par suite des efforts que je fais pour ne pas m'emporter en voyant notre malheureux Timothy entasser négligence sur négligence, maladresse sur maladresse. Que voulez-vous? c'est plus fort que moi.

— Le fait est, fit observer mistress Holman, qu'on vit rarement plus de paresse et plus d'inintelligence. Il ne vaut pas le pain qu'il nous mange... et si vous vouliez...

— Quoi! le renvoyer? Songez donc qu'il s'agit d'une espèce d'idiot, songez que cet idiot a femme et enfans. Que deviendrait

toute cette famille? Jamais il ne trouverait une autre place : force nous est de le garder; mais je ne veux plus me raser à une fenêtre donnant sur la cour où il travaille. Un beau matin, dans une crispation, je me couperais la gorge. Il faut donc aller habiter la chambre grise.

De cette seconde visite à Heathbridge, voilà presque tous les souvenirs que j'ai gardés; n'omettons pas cependant l'office du dimanche matin où la famille se rendit en corps. Le ministre nous précédait, les mains derrière le dos, la tête penchée, songeant au discours qu'il allait prononcer. Je ne pus m'empêcher de remarquer les témoignages de respect que lui donnaient les personnes de toute condition, riches ou pauvres, et auxquelles il ne répondait que par un geste de main sans jamais échanger le moindre propos avec n'importe qui. Quant à Phillis, plus d'un regard d'admiration jeté sur elle par les jeunes gens que nous venions à rencontrer me la fit regarder aussi. Elle avait une robe blanche, un mantelet de soie noire selon la mode d'alors, plus un chapeau de paille décoré de rubans bruns. Ce qui manquait au costume, en fait de couleurs, était amplement compensé par le rose vif dont la marche avait animé ses joues et par l'éclat de ses yeux, dont le blanc même avait je ne sais quelle teinte bleuâtre; ses longs cils noirs, dont je crois avoir déjà parlé, ajoutaient quelque profondeur à leur expression, d'ailleurs calme et sereine. Elle avait travaillé de son mieux à lisser ses cheveux d'or, rebelles néanmoins aux morsures du peigne, et bouclant en dépit de toute contrainte. Si Phillis ne prenait pas garde aux hommages muets que lui attirait sa beauté naissante, la tante Holman, elle, s'en apercevait de reste. Sa physionomie, naturellement si paisible, m'apparut ce jour-là sous un nouvel aspect, fière et farouche tout à la fois, heureuse de voir sa fille admirée, et pourtant hostile aux admirateurs, enchantée qu'on la sût commise à la garde d'un trésor, mais bien décidée à ne pas se relâcher un seul instant de la surveillance la plus stricte.

Y avait-il quelque arrière-pensée de ce genre dans l'espèce d'hésitation avec laquelle mes parens m'invitèrent à revenir chez eux lorsque j'en aurais le loisir? Question délicate, mais sans importance pour le lecteur, qui sait là-dessus à quoi s'en tenir. Je revins donc toutes les fois que M. Holdsworth n'y voyait pas d'inconvénient, et ces parens retrouvés, auxquels je m'attachai bien vite, ne firent cependant aucun tort dans mon cœur à l'affection respectueuse qu'il avait su m'inspirer. Il y a pour la jeunesse tant de façons d'aimer et tant de richesses à dépenser en ce genre! Je souris quelquefois en songeant aux peines que je me donnais pour faire apprécier M. Holdsworth par les hôtes d'Heathbridge, et pour

expliquer à mon jeune patron le charme de cette existence laborieuse et sanctifiée qu'on menait chez le digne pasteur. Pendant tout l'automne, j'allais au moins une fois par mois y passer la journée du samedi, et je n'eus à noter qu'un seul changement aux usages de la maison, changement dont je fus peut-être seul à m'apercevoir. Phillis cessa peu à peu de porter des tabliers à manches. De plus la robe de cotonnade bleue, vers la fin de la saison, fit place à une robe de mérinos brun. — Ce fut tout; c'était quelque chose.

Vers la Noël, mon père me vint voir. Il voulait aussi consulter M. Holdsworth sur quelques changemens à introduire dans la construction intérieure du fameux « propulseur Manning. » On sait déjà que notre jeune chef professait pour mon père une estime toute particulière; elle datait de l'apprentissage de M. Holdsworth dans la grande fabrique de machines où mon père était employé. Le premier me parlait du second comme ayant en matière d'inventions mécaniques un génie naturel analogue à celui de George Stephenson. C'était pour moi chose flatteuse que de voir ce beau jeune homme, si bien mis, si bien disant, garder une attitude de véritable déférence vis-à-vis de mon pauvre père, dont les habits de fête ne ressemblaient en rien aux vêtemens à la mode, et dont les mains calleuses, d'une noirceur invétérée, défiaient l'action de tous les savons imaginables. Ils ne parlaient pour ainsi dire pas la même langue, et la prononciation méridionale de M. Holdsworth contrastait avec le rude accent du nord que mon père avait irrévocablement contracté; mais ils marchaient de pair, et, s'appréciant à merveille, se faisaient mutuellement valoir.

De même, en vingt-quatre heures, s'entendirent mon père et le ministre, car, tout occupé qu'il était, l'auteur de mes jours ne crut pas pouvoir se dispenser d'aller remercier nos parens pour le bon accueil dont ils m'avaient honoré. On l'avait invité d'ailleurs, et il passa toute une journée à la ferme. Jamais on ne pratiqua l'enseignement mutuel avec une pareille ardeur. Mon père voulut voir tous les champs, se faire expliquer tous les assolemens, toutes les méthodes, l'agencement des étables et des bergeries, l'installation des fumiers. Je le vois encore tirant à chaque minute son petit agenda, où il inscrivait d'ordinaire ses calculs, ses diagrammes cabalistiques, pour y noter ou les signes auxquels on reconnaît une bonne vache laitière, ou les proportions d'azote contenues dans telle espèce de guano artificiel. Un hache-navets fut l'objet d'un examen critique poussé à fond; cet instrument reposait, suivant mon père, sur des données fausses. Il fallait le modifier ou plutôt le refaire. Il prit à ces mots un morceau de charbon dans la

cheminée, et le voilà traçant des lignes dans tous les sens sur le dressoir de bois blanc que mistress Holman mettait un véritable point d'honneur à préserver de toute souillure. Le ministre, attentif, ne sourcillait pas; mais sa ménagère suivait l'opération avec une inquiétude manifeste. Je la vis extraire un plumeau du tiroir où il était caché pour s'assurer, sans faire semblant de rien, que les traces du charbon n'étaient pas indélébiles. Phillis, digne fille de son père, écoutait accoudée, le menton sur la paume de sa main, et je crus saisir dans les regards que sa mère lui jetait par-ci par-là comme une ombre de jalousie. La femme en voulait presque à la fille de la supériorité d'intelligence que manifestait celle-ci, et qui la mettait presque de pair avec le chef de la famille.

Je m'aperçus en même temps que Phillis, sans y songer, faisait peu à peu la conquête de mon père. Elle lui posa deux ou trois questions parfaitement pertinentes d'où il résultait qu'elle avait parfaitement saisi jusque-là le train général de ses explications. Peut-être aussi n'était-il pas insensible au charme de sa personne, car il profita d'une absence momentanée de la jeune fille pour en faire à ses parens un éloge très senti. Je reporte à ce moment un projet dont il m'entretint le lendemain dans cette anguleuse mansarde où il m'avait casé.

— Paul, me dit-il tout à coup, je ne croyais guère m'enrichir jamais, et ce n'était pas le but de mes travaux. Voici pourtant ma nouvelle machine qui fait son chemin. Ellison, le propriétaire des *Borough Green works*, est venu me proposer de l'exploiter en commun.

— M. Ellison, le juge de paix? m'écriai-je abasourdi, celui qui loge dans *King-street*, celui qui roule carrosse?

— Oui, garçon, celui-là même. Ceci ne veut pas dire que je roulerai carrosse à mon tour, mais enfin si je pouvais épargner à votre mère la fatigue d'aller à pied... Bref, on m'offre un tiers, et je pense que cela pourrait marcher ainsi, car ce tiers représenterait au bas mot sept cents livres par an... Autre chose, Ellison n'a pas de garçon, et je ne vois pas pourquoi dans un temps donné la direction de l'affaire ne te reviendrait pas. Pour moi, cela vaudrait mieux que tout l'or du monde. Maintenant Ellison a des filles, mais toutes jeunettes, et qu'on ne songe pas à marier encore; il n'est pas certain d'ailleurs qu'elles épousent des gens du métier... Dans tout cela, il y a de quoi te faire ouvrir l'œil... Je ne te vois pas les dispositions d'un inventeur; mais ceci peut-être vaut mieux pour toi que si tu t'amourachais, comme cela m'arrive, de choses que tu n'as pas vues, que tu ne verras peut-être jamais... A propos, sais-tu que les parens de ta mère me conviennent à merveille? Ce ministre est

un homme selon mon cœur; je l'aime déjà comme un frère. La mère Holman paraît une bonne créature, et je te dirai à la bonne franquette que Phillis Holman me va aussi très bien... Je serais vraiment charmé le jour où tu me l'amènerais en me disant : Voilà votre fille ! Elle n'aurait pas un sou vaillant que ce serait exactement la même chose; mais enfin il y a une maison, un domaine, et...

Je l'aurais laissé parler bien longtemps sans songer à l'interrompre, tant cette idée du mariage, — idée souvent caressée dans mes rêves de jeune homme, — prenant corps cette fois et servant de texte au discours paternel, m'avait ému et troublé. Ma confusion parut amuser mon père.

— Voyons, Paul, d'où vient cette rougeur? Mes plans ont-ils le bonheur de te paraître acceptables?

Je pris rapidement mon parti, sachant que mon interlocuteur n'aimait guère les indécisions.

— En supposant que j'eusse du goût pour Phillis, lui dis-je sans hésiter, elle n'en aurait aucun pour moi. Je l'aime autant qu'on peut aimer une sœur, et je crois qu'elle m'aime aussi comme un frère,... mais comme un frère cadet.

La physionomie de mon père s'attrista un peu.

— Voyez d'ailleurs vous-même, continuai-je, combien cette jeune fille est peu femme, quelle intelligence sérieuse! — Pensez qu'elle sait le latin, qu'elle étudie le grec.

— Avec une maison pleine d'enfans, elle oublierait bien vite tout cela.

— Je veux être estimé, respecté de ma femme, et...

— Tu le seras, enfant, tu le seras, interrompit mon père, qui ne renonçait pas facilement à ses idées. Crois-tu donc qu'une femme mesure son estime à l'érudition de son mari? Eh non, certes non! c'est à autre chose... je ne sais trop comment cela s'appelle... quand elle le voit résolu, de bon conseil, loyal, dévoué... Tout cela, tu le serais, mon garçon.

— Puis, objectai-je m'entêtant à mon tour, je ne voudrais pas que ma femme fût plus grande que moi.

— Belle objection, quand il s'agit d'une si charmante fille! On t'en donnera des cheveux pareils, une si noble prestance, des yeux... des yeux qui vous lisent dans l'âme, une blancheur de lait, une bouche...

— Eh! la, la, de qui parlez-vous donc avec cette ardeur singulière? s'écria M. Holdsworth, qui venait d'entrer sans que nous nous en fussions doutés le moins du monde, absorbés l'un et l'autre par le sujet de notre entretien. La réponse ne nous vint pas tout d'abord. — Je parlais à Paul de l'offre Ellison, dit enfin mon père

avec un certain embarras. — Bonne affaire, répliqua Holdsworth en riant; mais je ne lui savais pas un si beau teint, une bouche si ravissante... — Peste soit de vos plaisanteries! recommença mon père, plus embarrassé que jamais. Puis, comme il n'aimait à équivoquer sur rien : — Je disais aussi à Paul, continua-t-il, que, s'il voulait épouser Phillis Holman, je ne mettrais pas de bâtons dans les roues.

— La fille du ministre, n'est-il pas vrai?... Tiens, tiens, je ne savais pas qu'en laissant aller si souvent mon jeune collaborateur du côté de Heathbridge, je me faisais l'innocent complice du dieu d'amour.

Contrarié au dernier point de la tournure que prenait la conversation, je répétai ce que je venais de dire à mon père. Holdsworth me regardait avec une indulgence quelque peu railleuse. — On peut bien pardonner, disait-il, en faveur d'une bouche si vermeille, un peu trop de littérature, un goût trop vif pour les choses de l'esprit... Mais ceci ne me regarde pas, et je vous demande pardon d'être venu me jeter au travers de votre conférence. Mon excuse est que j'avais à parler affaires avec M. Manning.

Je me gardai bien de les écouter, — songeant à ce qui venait d'être dit au sujet de Phillis, et me demandant si une fille comme elle consentirait jamais à prendre un mari comme moi, — jusqu'au moment où j'entendis prononcer le nom de Holman. C'était mon père qui vantait à Holdsworth la vigueur d'esprit, l'énergie morale du digne ministre. La curiosité de son auditeur paraissait éveillée, car il me dit avec l'accent du reproche : — Vous ne m'aviez jamais raconté, Paul, que votre oncle fût un homme si remarquable!

— Je ne le savais pas moi-même, répondis-je avec un reste de mauvaise humeur, et d'ailleurs vous ne m'auriez pas écouté comme vous écoutez mon père.

— Ma foi, ceci est probable, répliqua-t-il avec un de ces bons rires sympathiques par lesquels il savait clore nos petites querelles et qui en effaçaient chez moi jusqu'au plus léger souvenir. Je lui pardonnai immédiatement son intervention indiscrète et la confusion où m'avait jeté sa mauvaise plaisanterie.

Il avait une autre méthode, non moins certaine, de gagner mon cœur : c'était de me parler de mon père, comme lui seul savait en parler, avec une chaleur, une conviction d'enthousiasme qui me pénétraient de reconnaissance. Il admirait en lui non-seulement le mécanicien de génie, mais l'ouvrier fils de ses œuvres, le lutteur intrépide domptant les circonstances rebelles, arrivant de lui-même, sans aide, sans protection, à la science, à la renommée, à

la fortune, et gardant malgré tout sa simplicité, sa bonté natives. — Votre oncle me paraît de même calibre, ajouta-t-il. J'aimerais vraiment à le connaître.

— Rien de plus simple. On sera très heureux de vous voir à Hope-Farm. On m'a même demandé, à plusieurs reprises, de vous y conduire... Seulement je redoutais pour vous l'absence de tout amusement.

— C'est trop de scrupule. Je vous y aurais accompagné très volontiers. Pour le moment, je ne le saurais, même si vous me rapportiez une invitation, car j'ai ordre de me rendre dans la vallée de ***, où la compagnie me charge d'étudier le terrain en vue d'un embranchement à construire. D'ici à quelque temps, je ne ferai qu'aller et venir. Vous me remplacerez ici, et au point où en sont les choses vous n'y aurez pas grand'peine.

Ainsi dit, ainsi fait, et la visite à Hope-Farm se trouva du coup ajournée à quelques mois. Notre ingénieur en chef les passa presque entièrement dans la vallée de ***, bien connue des paysagistes, qui admirent ses pentes boisées, ses herbages humides, mais qui, profondément encaissée, semble n'admettre qu'à regret les rayons vivifians du soleil. Dès quatre heures du soir, en plein été, l'ombre commençait à l'envahir. Holdsworth y prit sans doute le germe d'une fièvre lente qui, après l'avoir sourdement miné pendant les derniers mois d'automne, se déclara tout à fait au commencement de la nouvelle année. Il fut forcé de s'aliter pendant plusieurs semaines de suite. Une sœur qu'il avait, mariée à Londres, vint lui donner les soins nécessaires, et je restai chargé de la surveillance des travaux entrepris, en même temps que de l'exploitation de l'embranchement déjà terminé. On comprendra que le loisir me manquait pour aller souvent à Hope-Farm. Je trouvai cependant le moyen d'y faire de temps à autre quelques rapides apparitions, toujours bien accueillies; chaque fois on s'informait avec intérêt de l'ami dont la santé compromise me préoccupait si vivement.

Ce fut, je crois, au mois de juin qu'il se sentit assez rétabli pour rentrer à Eltham, où sa sœur le laissa, rappelée elle-même à Londres par une épidémie dont ses enfans avaient été atteints. N'ayant vu jusqu'alors mon patron que dans la chambre d'auberge où la maladie était pour lui en quelque sorte un état normal, je ne m'étais pas fait une idée juste de l'ébranlement que sa constitution avait subi. Tout au contraire, une fois rentré dans son ancienne résidence, où je l'avais connu si actif, si beau parleur, si prompt à décider toute chose, je constatai un changement bien pénible pour l'affectueuse admiration que je lui avais vouée. Le moindre effort ou de corps ou de pensée le plongeait dans un profond abatte-

ment. On l'eût dit incapable ou de former aucun dessein, ou de réaliser ceux qu'il avait pu concevoir. C'étaient là, je l'ai constaté plus tard, les symptômes inévitables d'une lente et graduelle convalescence; mais dans le moment je n'envisageai pas ainsi cet état de choses qui m'étonnait sérieusement, et c'est en ce sens que j'en parlai à mes bons amis de Hope-Farm, chez qui je trouvai immédiatement la meilleure et la plus active sympathie. — Amenez-nous ce jeune homme, me dit le ministre. L'air de nos environs jouit d'une réputation proverbiale; ce mois de juin est magnifique. Nous le promènerons parmi nos foins, et le parfum qu'ils exhalent vaudra mieux pour lui que tous les baumes des alchimistes modernes.

— Ajoutez, continua la tante Holman, sans presque laisser à son mari le temps d'achever sa phrase, ajoutez qu'il trouvera ici du lait et des œufs frais à discrétion. Daisy justement vient de vêler, et son lait vaut mieux que la crème de nos autres bêtes. Puis nous avons la chambre à papier tartan, où le soleil donne toute la matinée.

Phillis ne disait rien, mais semblait, elle aussi, prendre à cœur ce projet hospitalier. Il me séduisait également. Je désirais qu'ils vissent mon ami, je désirais qu'il les connût. Je lui transmis donc, aussitôt que nous nous vîmes, la proposition de mes parens. C'était le soir, il se sentait fatigué, l'idée de se transporter dans une maison étrangère ne lui souriait en aucune façon. Bref, il me refusa presque, à mon grand désappointement. Le lendemain ce fut tout autre chose : il me fit ses excuses de s'être montré si peu gracieux, et m'annonça qu'il allait disposer toutes choses pour être à même de m'accompagner à Hope-Farm le dimanche suivant. — Car, voyez-vous, ajouta-t-il en riant, je suis trop timide pour y aller seul. Cela vous étonne à coup sûr, vous qui m'avez connu un front d'airain; mais cette sotte fièvre a fait de moi une véritable petite fille.

Notre plan fut ainsi réglé : nous irions passer ensemble à la ferme l'après-midi du dimanche, et si l'endroit convenait à M. Holdsworth, il s'y installerait pour une dizaine de jours, s'occupant autant qu'il le pourrait de cette extrémité de la ligne, tandis que je le suppléerais de mon mieux à Eltham.

Lorsque je vis se rapprocher le moment de cette mutuelle présentation, une certaine inquiétude s'empara de moi. Le brillant Holdsworth se plairait-il dans cette famille aux mœurs si paisibles et si particulières tout à la fois? Lui-même réussirait-il, avec ses façons à demi exotiques, et serait-il compris par mes bons parens? Je me mis d'instinct à préparer les voies en lui faisant connaître le détail intérieur de la maison où il allait débuter. — Man-

ning, me dit-il, je crois m'apercevoir que vous ne me croyez pas assez vertueux de moitié pour réussir auprès de vos amis. Voyons, expliquez-vous franchement, ai-je deviné?

— Ce n'est pas cela, répliquai-je avec une certaine hardiesse. Je vous crois très vertueux et très bon; seulement je ne sais pas si vous êtes doué de la même espèce de vertu.

— Ce qui implique entre nous, — le sauriez-vous déjà par hasard? — plus de désaccord probable que s'ils étaient bons et moi... tant soit peu autre chose.

— Ceci me paraît de la métaphysique pure, et vous savez que la métaphysique ne vous vaut rien. Couchez-vous tranquillement, et faites-moi savoir à quelle heure vous voulez que nous partions.

— Au fait, c'est demain dimanche... Ma foi, mon ami, dormons d'abord, nous verrons demain comment la journée s'annonce, me dit-il avec cette indécision, cette langueur caractéristiques auxquelles je le voyais en proie depuis quelque temps.

Mais le lendemain, au réveil, je ne reconnus plus l'homme de la veille. Le soleil brillait, la matinée était superbe; il fallut s'habiller en deux temps, partir sans retard; il semblait que le sol brûlât sous nos pieds. Je me demandais si nous n'arriverions pas un peu trop tôt, et si la tante serait flattée d'être surprise au milieu de ses préparatifs; mais le moyen de tenir tête à mon impétueux, à mon impérieux compagnon? Bref, quand nous arrivâmes à la ferme, la rosée brillait encore le long des sentiers, du côté que le soleil n'avait pas touché de ses rayons. Le grand chien de garde, Rover, s'étirait paresseusement devant la porte close. Quand j'eus soulevé le loquet, il me regarda d'un air moitié amical, moitié méfiant. Dans la salle basse, je ne vis personne. — J'ignore vraiment où ils peuvent être, dis-je à mon ami; mais si vous voulez attendre ici, vous asseoir, vous reposer...

— Allons donc! quels toniques vaudraient cet air embaumé? Sortons au contraire, on respire mal dans cette chambre... Mais où irons-nous?

— A la recherche de nos hôtes; Betty nous dira sans doute ce qu'ils sont devenus.

Pendant que nous traversions la cour de ferme, Rover nous accompagnait majestueusement, comme pour remplir un devoir de sa charge. Betty, qui par ce beau temps faisait volontiers son ouvrage en plein air, était occupée à rincer les vases à lait dans un bassin d'eau de source. Elle nous apprit que ses maîtres, ne comptant sur nous que pour le dîner, étaient allés ensemble jusqu'au bourg voisin. Ils reviendraient certainement à l'heure où ils pensaient que nous devions arriver nous-mêmes.

— Et Phillis? demandai-je pendant que Holdsworth se familiarisait avec Rover.

— Je l'ai vue passer il n'y a pas longtemps, dit Betty. Elle doit être dans le potager.

—Allons-y, s'écria mon compagnon, cessant de jouer avec le chien.

Le potager était peut-être la partie du domaine à laquelle on accordait le moins d'attention, et cependant il était plus soigné que les jardins de ferme ne le sont en général. Il promettait en ce moment une riche moisson de légumes et de fruits. Une double bordure de fleurs courait le long des allées sablées. Le vieil espalier du nord était meublé d'assez beaux plants, et sur une pente du terrain qui aboutissait aux viviers s'étendait un vaste lit de fraisiers en pleine fleur. Perpendiculairement à l'allée principale, de longues rangées de pois parmi lesquelles j'aperçus Phillis, — avant qu'elle ne nous eût elle-même signalés, — courbée en avant et faisant sa récolte. Le bruit du sable criant sous nos pieds la fit bientôt se redresser, et, garant ses yeux du soleil qui l'éblouissait, elle nous reconnut aussitôt. Immobile pendant un moment, elle vint ensuite à nous lentement, un peu rouge, évidemment intimidée. Jamais je ne l'avais vue ainsi.

— Voici M. Holdsworth, lui dis-je quand nous eûmes échangé une poignée de main. Elle leva les yeux sur lui, puis les baissa de nouveau, plus troublée que jamais par le salut solennel qu'il lui adressait en retirant son chapeau, — formalité presque inouie à Hope-Farm.

— Si vous aviez écrit, me dit ma cousine, mes parens n'auraient pas eu le regret de se trouver absens au moment de votre arrivée...

— C'est ma faute, mademoiselle, interrompit Holdsworth. Il faut me pardonner une irrésolution qui est un des priviléges de mon état de santé. Je n'ai pu me décider à fixer d'avance l'heure de notre départ.

Je ne sais si Phillis avait bien compris, mais il était assez palpable qu'elle cherchait, sans le trouver, ce qu'il fallait faire de nous. Il me sembla que je devais lui venir en aide. Je la priai de continuer sa petite moisson en lui offrant de l'aider, si elle voulait bien le permettre. Mon compagnon se hâta de proposer aussi ses services : — A la condition, ajouta-t-il, que je pourrai croquer de temps en temps quelques-uns de ces appétissans petits pois.

— Vous le pouvez à coup sûr, monsieur; mais nous avons là-bas un champ de fraises, et Paul vous y conduira, si vous voulez.

— Allons, allons, je vois qu'on se méfie de mes talens, reprit Holdsworth, et c'est vraiment bien à tort. Je tiens d'autant plus à me réhabiliter.

C'était là un style de plaisanteries auquel Phillis n'était pas plus

habituée qu'aux révérences du beau monde. Elle eût voulu se défendre de la méfiance qu'on lui imputait, mais tout compte fait elle préféra se taire. Nous nous mîmes tous les trois à la cueillette. Au bout de cinq minutes, le jeune malade se vit réduit à demander grâce : « J'avais trop présumé de mes forces, » nous dit-il, et ces simples mots donnèrent à Phillis un véritable remords. — Comment ai-je pu consentir à vous laisser prendre cette fatigue ? Et vous, Paul, n'auriez-vous pas dû m'avertir ? Voilà qui est fini, rentrons bien vite ! — Elle nous ramena ainsi vers la maison, où elle installa pour le nouvel hôte un ample fauteuil garni de nombreux coussins. Holdsworth épuisé s'y laissa tomber avec délices. Puis elle revint, apportant sur un plateau de l'eau et du vin, des gâteaux, du pain fait à la maison, du beurre à peine sorti de la baratte. Pendant que notre malade se restaurait et reprenait peu à peu bon visage, et tandis qu'il s'excusait en riant de la peur qu'il semblait nous avoir faite, elle le regardait avec une sorte d'anxiété; mais aussitôt après, rendue à sa timidité naturelle, nous la vîmes se retirer du côté de la cuisine. M. Holdsworth, à qui elle avait remis, avant de s'éloigner ainsi, le journal du comté, n'essaya même pas d'en commencer la lecture. Ses bras s'affaissèrent sur ses genoux, ses yeux malgré lui se fermèrent, et je profitai du sommeil qui venait de l'envahir pour aller rejoindre ma cousine.

Elle était assise sur un banc extérieur, entre la corbeille que nous avions remplie ensemble et un grand bol où ses doigts agiles laissaient tomber les petits pois qu'elle retirait de leurs cosses. Rover, accroupi à ses pieds, envoyait de temps en temps aux mouches importunes quelque happement inutile. Sous prétexte de prendre part à la besogne, je m'assis à côté de Phillis, et j'abordai le sujet qui pour le moment me préoccupait le plus. Toutefois nous parlions presque bas, car les fenêtres étaient ouvertes, et nous ne voulions pas nous exposer à être entendus de l'hôte plus ou moins endormi.

— Comment trouvez-vous M. Holdsworth? N'est-il pas aussi bien que je vous l'avais annoncé?

— Oui... peut-être... je ne sais trop... c'est à peine si je l'ai regardé, répondit ma cousine; mais n'a-t-il pas les airs d'un étranger? J'aime assez, pour mon compte, qu'un Anglais garde les dehors auxquels on peut le reconnaître.

— Vous voulez parler de sa coiffure et de sa barbe? Au fond, je crois qu'il n'y pense guère. Il assure qu'il s'est conformé en ceci aux usages du pays qu'il habitait, et une fois revenu en Angleterre, il aura trouvé plus simple de continuer.

— Il a eu tort. S'il se mettait, en Italie, à l'unisson des Italiens, il devait en Angleterre reprendre les manières d'être nationales.

Cette logique rigoureuse en vertu de laquelle on blâmait mon

meilleur ami ne laissait pas de me déplaire. Je voulus changer de conversation, mais après quelques propos insignifians : — Vous devriez, me dit Phillis, aller voir comment se trouve M. Holdsworth. Qui sait s'il n'aura pas perdu connaissance?...

Notre malade au contraire était sur pied, auprès de la fenêtre, et je me doute bien qu'il nous observait du coin de l'œil.

— C'est donc là, me dit-il, la bru que s'était choisie votre excellent père? Avez-vous toujours les mêmes scrupules? On ne l'aurait pas dit il y a un moment.

— Phillis et moi nous nous comprenons à merveille, et cela suffit, répliquai-je avec un peu d'humeur. Fussions-nous seuls au monde, elle ne m'accepterait pas pour mari, et je ne sais trop ce qui pourrait me faire songer à réaliser les vœux de mon père... Nous ne nous en aimons pas moins comme frère et sœur.

— Laissez-moi m'étonner, non de ce que vous vous aimez ainsi, mais que vous estimiez si difficile d'aimer autrement une aussi belle personne.

Une belle personne!... Était-ce bien de Phillis qu'on parlait ainsi? Pour moi, ce n'était qu'une jolie enfant, passablement gauche, et le souvenir du tablier à manches était inséparable du portrait que je me faisais d'elle quand je ne l'avais plus sous les yeux. Par un mouvement machinal, prenant la position que M. Holdsworth venait de quitter, je me retournai pour contempler cette « belle personne » qui lui semblait si digne d'admiration. Elle venait d'achever sa tâche, et, debout, les bras en l'air, elle tenait hors de portée de Rover, qui bondissait autour d'elle, sa corbeille et son grand bol de faïence. Lasse enfin de lui disputer cette proie qu'en jouant il semblait vouloir lui ravir, elle l'écarta par une feinte menace, et juste au moment où elle le chassait ainsi loin d'elle, venant à se retourner, elle nous aperçut à la fenêtre, nous qui la regardions comme on regarde les statues. Si elle fut honteuse, je vous le laisse à penser. Elle s'éloigna rapidement, suivie de Rover, pour qui le jeu continuait encore, et qui dessinait en courant de grands cercles autour d'elle.

— J'aurais voulu pouvoir la dessiner ainsi, me dit M. Holdsworth en retournant à son fauteuil. Mais deux minutes après se relevant tout à coup : — Un livre quelconque serait le bienvenu. N'en vois-je pas là-bas, sur ces planches?... Et il se mit à lire les titres : — *Le Commentaire* de Matthew Henry,... *la Ménagère de campagne*,... *Inferno*... Dante ici! s'écria-t-il avec la surprise la plus vive. Qui donc peut le lire?

— Ne vous ai-je pas dit que c'était Phillis? Le grec, le latin, elle sait tout...

— Au fait, c'est vrai. Je n'y songeais plus, j'avais oublié ce curieux mélange des qualités de la femme pratique avec les instincts du savant en *us*, et l'embarras où ses questions vous jetaient lors de vos premières visites... Et ce papier, qu'y a-t-elle écrit?... Ah! les mots qui la gênaient, les expressions archaïques et hors d'usage. De quel dictionnaire se sert-elle?... Il faudrait mieux que Baretti pour lui donner la solution de tous ces problèmes... Prêtez-moi votre crayon, je vais mettre ici en regard les acceptions les plus usitées, ce sera toujours autant de moins à chercher.

Ceci l'occupa un certain temps, et je le regardais écrire, songeant à part moi qu'il prenait là une liberté peut-être excessive. Pourquoi son zèle officieux ne m'était pas agréable, je ne puis m'en bien rendre compte; mais je fus tout heureux quand un bruit de roues et de voix vint interrompre son travail. C'était mistress Holman qui rentrait dans la carriole d'un obligeant voisin. Je courus au-devant de ma tante, qui commençait à m'expliquer la cause de leur retour un peu tardif, quand se ravisant tout à coup : — Ah çà! je ne vois pas M. Holdsworth. J'espère bien que vous n'êtes pas venu seul?

Au même moment, Holdsworth se montra, souriant à cette cordiale bienvenue, et cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que de questions en questions, de recommandations en recommandations, ma tante et lui en étaient déjà aux deux tiers d'une véritable intimité. Les choses ne se passèrent pas tout à fait de même lorsque, un peu plus avant dans la soirée, le ministre revint à son tour. Les hommes, quand ils se rencontrent pour la première fois, s'abordent en général avec des préventions légèrement hostiles. En cette occasion pourtant l'un et l'autre étaient disposés à tâcher de se plaire; seulement ils appartenaient à deux catégories bien distinctes et qui se connaissent peu, ou pour mieux dire s'ignorent absolument l'une l'autre. Aussi n'étais-je pas sans quelques appréhensions quand il me fallut quitter Hope-Farm, dans l'après-midi du dimanche, sous le coup du double travail qu'allait me donner l'absence momentanée d'Holdsworth, qui décidément passait la semaine chez ses nouveaux amis. Déjà trois ou quatre fois s'étaient manifestées chez ces deux personnages, — le ministre et l'ingénieur, — des dissidences d'opinion, des contradictions de langage et de pensée qui me semblaient compromettantes pour l'avenir de leurs rapports mutuels. Le mercredi cependant je reçus de mon ami un billet par lequel il me priait de lui envoyer plusieurs volumes dont il me donnait la liste, plus son théodolite et quelques autres instrumens d'arpentage, qu'on pouvait aisément expédier à Heathbridge par notre chemin de fer. Je fis partir immédiatement cet envoi, qui ne laissait pas de former un colis assez considérable, et j'aurais

voulu l'accompagner, car j'étais fort curieux de savoir comment se comportaient les affaires de la ferme; mais je ne pus réaliser ce vœu que le dimanche suivant. Ce jour-là, Holdsworth vint au-devant de moi jusqu'à Heathbridge. Il était tout différent de ce que je l'avais laissé, les joues hâlées et brunies, le regard brillant, la démarche ferme, et je dus lui en faire compliment. — Oui, me dit-il, me voilà remis sur pied. L'envie de travailler m'est revenue. Cette semaine aux champs m'a fait grand bien.

— Et sans doute aussi grand plaisir?

— Je vous en réponds. L'excellente vie, et combien je me trompais en redoutant la monotonie dont on l'accuse! On ne s'ennuie jamais avec le ministre.

— Ah! m'écriai-je soulagé, vous avez donc fini par vous convenir?

— J'ai failli le mécontenter deux ou trois fois par quelques-unes de ces locutions outrées dont on se sert avec les gens de notre monde, sans que cela tire à conséquence; mais quand j'ai vu qu'elles choquaient ce digne homme, j'ai pris soin de veiller sur ma langue, et somme toute je m'en trouve fort bien. S'il est un exercice salutaire, c'est celui qui consiste à tâcher de rendre sa pensée par les mots les plus simples et les plus exacts, sans s'occuper de l'effet qu'on va produire.

— Vous êtes donc très bons amis?

— Pour ce qui me concerne, je puis vous le garantir. Jamais je n'ai rencontré pareille soif de science. Sur tout ce qui s'apprend par les livres, le ministre est bien autrement ferré que moi; mais j'ai sur lui l'avantage d'avoir couru le monde et d'avoir vu bien des choses... A propos, n'avez-vous pas été surpris que j'eusse à faire venir tant de bouquins?

— Je me suis dit du moins que vous ne vous reposiez guère.

— Oh! tous ces livres n'étaient pas pour moi. Il y en avait que le ministre m'avait demandés, d'autres que je destinais à... à sa fille... Je ne l'appelle point Phillis, remarquez-le bien; mais personne au monde, à ma connaissance, ne la désigne sous le nom de miss Holman.

— J'ai bien pensé que les ouvrages italiens étaient pour elle.

— Précisément; on ne débute pas par le poème de Dante, encore une fois. Je lui ai fait venir *I promessi Sposi*, un roman de Manzoni...

— Un roman! me récriai-je. Étiez-vous certain que le ministre approuverait des lectures de ce genre?

— Ceci est un roman tout à fait inoffensif, une œuvre chaste et de bonnes tendances... Après tout, ils lisent Virgile, et Virgile n'est pas un des livres saints. Il ne faut pas non plus se créer des mons-

tres. Quant à messer Dante, si elle veut encore se mêler de déchiffrer ses énigmes, elle aura au moins un bon dictionnaire.

— Et... a-t-elle trouvé cette liste de mots que vous aviez traduits pour elle...

— Sans doute, sans doute; il en est résulté même..., continua-t-il avec un sourire; mais il n'acheva pas sa phrase, et parut garder pour lui le souvenir agréable que révélait en partie sa physionomie subitement égayée.

Nous arrivions d'ailleurs à la ferme. L'accent de Phillis me sembla un peu plus affectueux qu'à l'ordinaire, et la tante Holman se montra la bonté même. Je compris cependant par une sorte de pressentiment que j'avais perdu ma place et que Holdsworth l'avait prise. Il était au courant de tous les us et coutumes domestiques. Il avait pour la chère tante une foule de petites attentions filiales. Il témoignait à Phillis l'amicale condescendance d'un frère aîné; rien de plus, je dois le dire, rien qui en différât le moins du monde. Ce fut avec une curiosité des plus vives qu'il m'interrogea sur nos affaires d'Eltham.

La tante nous écoutait. — Je le vois, dit-elle, vous allez passer une semaine tout autre que celle-ci. Vous aurez du travail pardessus la tête. Prenez garde de vous rendre malade. Il faudrait bien vous résoudre alors à venir encore une fois goûter de notre repos.

— Je n'ai pas besoin de retomber malade pour être tenté de recommencer une si douce existence. Je n'ai qu'une chose à craindre, c'est de récompenser vos bons soins par des assiduités que vous trouverez gênantes.

— A la bonne heure, nous verrons cela... En attendant, ne vous surmenez pas, et avalez tous les matins une bonne tasse de lait frais. Vous pouvez même y mêler une cuillerée de rhum, et cela, dit-on, n'en vaudra que mieux; mais le rhum chez nous est une liqueur proscrite.

Naturellement avide des renseignemens que je lui apportais sur les exigences futures de cette vie active qu'il lui tardait tant de reprendre, Holdsworth ne me quittait plus. Je surpris à certain moment ma cousine qui me guettait de loin, épiant notre conférence avec un regard tout à la fois curieux et pensif; mais à peine nos yeux s'étaient-ils rencontrés, elle se détourna promptement, comme pour me dérober la vue de son visage, tout à coup devenu pourpre.

Le même soir, j'allai au-devant du ministre, qui revenait de Hornby, et nous eûmes ensemble une conversation restée je ne sais comment dans ma mémoire. Pendant ce temps-là, tout à côté de la tante Holman assoupie sur son tricot, Holdsworth donnait à Phillis une leçon d'italien.

— Oui, très décidément il me plaît, s'écria le ministre, à qui je

parlais de son nouvel hôte. J'espère que cette sympathie n'a rien de blâmable, mais je me sens pris en quelque sorte malgré moi. Et j'ai crainte par momens de me laisser entraîner au-delà de ce qui est justice.

— En bonne vérité, répliquai-je, c'est un homme de mérite et un brave garçon. Mon père l'a jugé favorablement, et moi-même à présent je crois le connaître. Je ne l'aurais pas volontiers conduit ici sans la certitude où j'étais qu'il serait goûté par vous.

— Oui, reprit le ministre, cette fois avec une hésitation moins accentuée, il me plaît, et je lui crois de la droiture... Ses propos ne sont pas toujours assez sérieux, assez réfléchis, mais, en revanche, comme il est curieux à entendre! Il ressuscite en quelque façon Horace et Virgile par tous les récits de son séjour au pays qu'ils habitèrent, et où maintenant encore, à ce qu'il prétend... Mais non, tout ceci vous grise... Je l'écoute, je l'écoute jusqu'à me laisser distraire de mes devoirs... Il me fait perdre pied. Tenez, pas plus tard que samedi soir, nous sommes restés (un jour de sabbat!) à l'écouter parler de mille sujets profanes, bien étrangers aux préoccupations d'une pareille soirée.

Nous arrivions, et la causerie n'alla pas plus loin; mais, avant que l'heure fût venue de nous séparer, j'avais constaté que cette « prise » dont le ministre se plaignait, Holdsworth l'avait, à son insu et sans préméditation quelconque, sur toute la famille. Quoi de plus naturel? Il avait tant vu, tant fait, en comparaison de ces bonnes gens! Ce qu'il avait vu, ce qu'il avait fait, il le racontait avec tant d'aisance et de naturel! Personne, à ma connaissance, ne l'égalait sous ce rapport. Sans compter que son habile et rapide crayon était toujours là pour élucider ses récits et préciser ses souvenirs. Sur le premier chiffon de papier venu, il esquissait en quelques traits tantôt les procédés de puisage dans l'Italie du nord, tantôt des charrettes de vendange, des attelages de buffles, tantôt l'arole des Alpes, ce pin que la roche semble nourrir, que sais-je encore? mille curiosités imprévues. Quand nous avions étudié ces dessins tout à notre aise, Phillis les rassemblait pour les emporter. On ne les revoyait plus.

Voici bien des années que nous sommes séparés, cher Edward Holdsworth; mais de quel charmant compagnon tu m'as laissé le souvenir, — certes, et d'un brave homme aussi, malgré tous les chagrins qui nous sont venus de toi!

E.-D. Forgues.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LES LIVRES

D'HERMÈS TRISMÉGISTE

ET

LES DERNIERS JOURS DE LA PHILOSOPHIE PAIENNE.

Les ténèbres qui enveloppent d'ordinaire la naissance des religions reparaissent presque toujours lorsqu'on veut en étudier la chute. Jouffroy, en quelques pages éloquentes où se retrouvent toutes les qualités de ce délicat et puissant esprit, a cru expliquer comment les dogmes finissent. Le développement qu'ont pris depuis quelque temps les études d'histoire religieuse donne un intérêt particulier à cette obscure question. Bien peu de documens permettent d'en donner une solution vraiment scientifique. Le paganisme, en entendant par ce mot l'espèce de compromis qui s'était établi entre les croyances des divers peuples de l'empire romain, nous offre presque le seul exemple d'une religion qui soit tout à fait morte, du moins en apparence : au IVe siècle de notre ère, l'histoire en constate la chute officielle; mais n'y eut-il pas, en dehors de Julien et de son entourage, des dévots païens qui protestèrent contre l'avénement des nouvelles croyances? La vieille foi expirante n'a-t-elle pas fait entendre au moins une plainte qui nous aide à connaître l'état des âmes à ce moment solennel? Enfin les dogmes qui allaient mourir n'ont-ils pas contribué, dans une certaine mesure, à l'élaboration des dogmes nouveaux? Ces problèmes tiennent aux origines du christianisme lui-même, et les rares monumens qui les

soulèvent méritent à ce titre l'attention la plus sérieuse de la critique moderne.

Sans doute l'avénement du christianisme présente, au premier abord, l'aspect d'une révolution radicale dans les mœurs et dans les croyances du monde occidental; mais l'histoire n'a pas de brusques changemens ni de transformations imprévues. Pour comprendre le passage d'une religion à une autre, il ne faut pas opposer entre eux deux termes extrêmes, la mythologie homérique et le symbole de Nicée; il faut étudier les monumens intermédiaires, produits multiples d'une époque de transition où l'hellénisme primitif, discuté par la philosophie, s'altérait chaque jour davantage par son mélange avec les religions de l'Orient, qui débordaient confusément sur l'Europe. Le christianisme représente le dernier terme de cette invasion des idées orientales en Grèce. Il n'est pas tombé comme un coup de foudre au milieu du vieux monde surpris et effaré. Il a eu sa période d'incubation, et pendant qu'il cherchait la forme définitive de ses dogmes, les problèmes dont il poursuivait la solution préoccupaient aussi les esprits en Grèce, en Asie, en Égypte. Il y avait dans l'air des idées errantes qui se combinaient en toute sorte de proportions.

La multiplicité des sectes qui se sont produites de nos jours sous le nom de socialisme ne peut donner qu'une faible idée de cette étonnante chimie intellectuelle qui avait établi son principal laboratoire à Alexandrie. L'humanité avait mis au concours de grandes questions philosophiques et morales, l'origine du mal, la destinée des âmes, leur chute et leur rédemption : le prix proposé était le gouvernement des consciences. La solution chrétienne a prévalu et a fait oublier les autres, qui se sont englouties pour la plupart dans le naufrage du passé. Quand nous en retrouvons une épave, reconnaissons l'œuvre d'un concurrent vaincu et non d'un plagiaire. Le triomphe du christianisme a été préparé par ceux même qui se croyaient ses rivaux et qui n'étaient que ses précurseurs; ce titre leur convient, quoique plusieurs soient contemporains de l'ère chrétienne, d'autres un peu postérieurs, car l'avénement d'une religion ne date que du jour où elle est acceptée par les peuples, comme le règne d'un prétendant date de sa victoire. C'est l'humanité qui donne aux idées leur droit de cité dans le monde, et la science doit rendre à ceux qui ont travaillé à une révolution, même en voulant la combattre, la place qui leur appartient dans l'histoire de la pensée humaine.

De savans travaux ont été publiés sur la grande école philosophique d'Alexandrie. On a également étudié des ouvrages très divers qui peuvent éclairer l'histoire des origines chrétiennes, par exemple les fragmens de la polémique de Celse et de l'empereur Ju-

lien contre le christianisme, les livres de Philon, la vie d'Apollonius de Tyane par Philostrate (1). Enfin un savant commentaire a fixé la date des différentes séries des oracles sibyllins, œuvre en partie juive, en partie chrétienne, dont les apologistes chrétiens, dupes eux-mêmes de la fraude de leurs devanciers, invoquent très souvent le témoignage pour convaincre les païens de la vérité du christianisme. Il y a d'autres ouvrages apocryphes, d'un caractère tout différent, qui jouissaient auprès des pères de l'église d'une autorité au moins égale à celle des oracles sibyllins, et qui pourtant laissent encore aux érudits comme aux penseurs plus d'une question à résoudre : ce sont les livres qui portent le nom d'Hermès Trismégiste. Marsile Ficin, Patrizzi et les autres érudits de la renaissance qui ont traduit ou commenté ces livres n'hésitaient pas à les présenter, conformément à l'opinion de Lactance et d'autres docteurs de l'église chrétienne, comme des monumens de l'antique théologie des Égyptiens. On regardait alors Hermès comme une sorte de révélateur inspiré, un peu antérieur à Moïse, et ses écrits comme la source première des initiations orphiques, de la philosophie de Pythagore et de celle de Platon. Des doutes néanmoins ne tardèrent pas à s'élever, et les progrès de la critique firent classer les livres hermétiques parmi les dernières productions de la philosophie grecque. Casaubon les attribua même à un juif ou à un chrétien. L'auteur du *Pantheon Ægyptiorum*, Jablonski, crut y reconnaître l'œuvre d'un gnostique. Enfin Creuzer et son savant traducteur, M. Guigniaut, inclinent à penser qu'au milieu des idées alexandrines qui forment le fond des livres hermétiques on peut trouver quelques traces des dogmes religieux de l'ancienne Égypte.

Dans un travail récent où l'état de la question est exposé avec beaucoup de clarté, M. Egger émet le vœu qu'un philologue exercé publie une bonne édition de tous les textes d'Hermès en les accompagnant d'un commentaire (2). Ce vœu a déjà été en partie réalisé. M. Parthey a publié à Berlin une édition excellente des quatorze morceaux dont on possède le texte grec complet. Il les réunit, comme on le fait ordinairement, sous le titre de *Pœmander* (3); mais ce titre, selon la remarque de Patrizzi, ne convient qu'à un seul d'entre eux, celui que les manuscrits placent le premier. Il existe de plus un long dialogue intitulé *Asclèpios*, dont nous ne possédons qu'une

(1) Voyez sur Apollonius la *Revue* du 1er octobre 1865.

(2) *Des livres attribués à Hermès Trismégiste* (*Mémoires de littérature ancienne*), 1862.

(3) *Hermetis Trismegisti Pœmander*, Berlin, 1854. — Il faudrait conserver la forme grecque *Poimandrès*. Comme le fait remarquer M. Egger, *Pœmander* répond au grec *Poimandros*, et non à *Poimandrès*.

traduction latine faussement attribuée à Apulée, enfin de nombreux fragmens conservés par Stobée, Cyrille, Lactance et Suidas; les trois principaux sont tirés d'un dialogue intitulé *le Livre sacré.* M. Parthey annonce la publication de ces divers fragmens; malheureusement cette partie de son travail n'a pas encore paru. Pour quelques morceaux, on peut y suppléer par le texte de Stobée; mais pour d'autres, notamment pour les *définitions*, on en est réduit à l'édition très incorrecte de Patrizzi. Le *Poimandrès* et l'*Asclèpios* ont été traduits en vieux français; il n'existe aucune traduction du *Livre sacré* ni des autres fragmens. En attendant qu'une publication qui se prépare comble cette lacune, il y aurait intérêt, ce nous semble, à rechercher dès à présent quelle est la véritable portée des livres hermétiques. On essaierait de déterminer l'âge et les origines de ces livres en les comparant avec les documens que les auteurs grecs nous ont laissés sur la religion égyptienne et avec les faits que l'on peut considérer comme acquis à la science des hiéroglyphes. Le développement des études égyptiennes donne un intérêt particulier à cette comparaison. Les races, comme les individus, conservent à travers le temps leur caractère propre et originel. Les philosophes grecs ont souvent reproduit dans leurs systèmes la physique des poètes mythologiques, peut-être sans s'en apercevoir. On trouve de même entre la période religieuse de l'Égypte et sa période philosophique quelques-uns de ces rapports généraux qui donnent un air de famille à toutes les expressions de la pensée d'un peuple. Personne n'admet plus aujourd'hui la prétendue immobilité de l'Égypte; elle n'a pu rester stationnaire entre le temps des pyramides et l'ère chrétienne. Tout ce qui est vivant se transforme, les sociétés théocratiques comme les autres, quoique plus lentement, parce que leur vie est moins active. Pour faire l'histoire de la religion égyptienne comme on a fait celle de la religion grecque, il faut tenir compte de ses transformations. Les plus anciennes ne peuvent être connues que par une chronologie exacte des monumens hiéroglyphiques; les dernières nous sont attestées par la manière différente dont les auteurs grecs en parlent à différentes époques. Enfin de la rencontre des doctrines religieuses de l'Égypte et des doctrines philosophiques de la Grèce sortit la philosophie égyptienne, qui n'a laissé d'autres monumens que les livres d'Hermès, et dans laquelle on reconnaît, sous une forme abstraite, les idées et les tendances qui s'étaient produites auparavant sous une forme mythologique.

Une autre comparaison qui nous intéresse plus directement est celle qu'on peut établir entre quelques-uns des écrits hermétiques et les monumens juifs ou chrétiens, notamment la *Genèse*, les ouvrages de Philon, le *Pasteur* d'Hermas, le *quatrième Évangile.* Seule-

ment il est nécessaire de déterminer avec précision ce qui appartient soit à l'Égypte, soit à la Judée, dans les livres d'Hermès Trismégiste. Quand on rencontre dans ces livres des idées platoniciennes ou pythagoriciennes, on peut se demander si l'auteur les a retrouvées à des sources antiques où Pythagore et Platon auraient puisé avant lui, ou s'il y faut reconnaître un élément purement grec. Il y a donc lieu de discuter d'abord l'influence réelle ou supposée de l'Orient sur la philosophie hellénique. On est trop porté en général, sur la foi des Grecs eux-mêmes, à exagérer cette influence et surtout à en reculer la date. C'est seulement après la fondation d'Alexandrie qu'il s'établit des rapports permanens et quotidiens entre la pensée de la Grèce et celle des autres peuples, et dans ces échanges d'idées la Grèce avait beaucoup plus à donner qu'à recevoir. Les peuples orientaux, ceux du moins qui se trouvèrent en contact avec les Grecs, ne paraissent pas avoir jamais eu de philosophie proprement dite. L'analyse des facultés de l'âme, la recherche des fondemens de la connaissance, des lois morales et de leur application à la vie des sociétés, sont choses absolument inconnues à l'Orient avant la conquête d'Alexandre. Le mot que Platon attribue aux prêtres égyptiens sur ses compatriotes : « ô Grecs, vous n'êtes que des enfans, et il n'y a pas de vieillards parmi vous, » pourrait être renvoyé à l'Orient et à l'Égypte elle-même. L'esprit scientifique est aussi étranger à ces peuples que le sens politique. Ils peuvent durer de longs siècles, ils n'atteignent jamais l'âge viril; ce sont de vieux enfans, toujours menés par les lisières, aussi incapables de chercher la vérité que de conquérir la justice.

Initié à la philosophie par la Grèce, l'Orient ne pouvait lui donner que ce qu'il avait, l'exaltation du sentiment religieux. La Grèce accepta l'échange; lasse du scepticisme qu'avait produit la lutte de ses écoles, elle se jeta par réaction dans des élans mystiques précurseurs d'un renouvellement des croyances. Les livres d'Hermès Trismégiste sont un trait d'union entre les dogmes du passé et ceux de l'avenir, et c'est par là qu'ils se rattachent à des questions toujours vivantes et actuelles. S'ils appartiennent encore au paganisme, c'est au paganisme de la dernière heure, toujours plein de dédain pour la nouvelle religion et refusant d'abdiquer devant elle, parce qu'il garde le dépôt de la civilisation antique qui va s'éteindre avec lui, mais déjà fatigué d'une lutte sans espérance, résigné à sa destinée et revenant s'endormir pour l'éternité dans son premier berceau, la vieille Égypte, la terre des morts.

I.

La population d'Alexandrie se composait de Grecs, d'Égyptiens et de Juifs, et le contact perpétuel, sinon le mélange de trois races différentes, facilitait la fusion des idées. Les caractères distinctifs de ces trois races expliquent comment cette fusion d'idées dut s'opérer et dans quelle proportion chacune d'elles y contribua. La race grecque était dominante, sinon par le nombre, au moins par l'intelligence; aussi imposa-t-elle sa langue, mais en respectant les usages et les traditions indigènes. Les Grecs, qui classaient facilement les conceptions religieuses des autres peuples dans le large cadre de leur polythéisme, acceptaient les dieux des Égyptiens et se bornaient à en traduire les noms dans leur langue. Ils admettaient même volontiers que l'initiation religieuse leur était venue par des colonies égyptiennes. Cette concession leur coûtait fort peu, car ils n'avaient jamais prétendu à une haute antiquité, et elle flattait singulièrement l'orgueil des Égyptiens; elle les empêchait de regarder les Grecs comme des étrangers; c'étaient des colons qui revenaient dans la mère-patrie. Aussi l'Égypte, qui n'avait jamais subi volontairement la domination des Perses, accepta-t-elle dès le début et sans résistance celle des Ptolémées.

Les Juifs au contraire, délivrés jadis par les Perses du joug babylonien, s'étaient facilement soumis à leur suzeraineté lointaine, mais ils repoussèrent avec horreur l'autorité directe et immédiate des Séleucides. La religion juive était bien moins éloignée du dualisme iranien que du polythéisme hellénique. Les Grecs auraient pu classer Jéhovah comme tous les autres dieux dans leur panthéon, mais lui ne voulait pas être classé; il ne se serait même pas contenté de la première place, il voulait être seul. Les Séleucides, dont la domination s'étendait sur des peuples de religions différentes, ne pouvaient accepter cette prétention, et les Juifs de leur côté repoussaient l'influence du génie grec au nom du sentiment national et du sentiment religieux. A Alexandrie toutefois, les conditions n'étaient pas les mêmes qu'en Palestine. Les Égyptiens étaient chez eux, les Grecs ne se croyaient étrangers nulle part, les Juifs au contraire tenaient à rester étrangers partout; mais, hors de leur pays, ils n'aspiraient pas à la domination, ils se contentaient de l'hospitalité. Dès lors il devenait plus facile de s'entendre; ils traduisirent leurs livres dans la langue de leurs hôtes, dont ils étudièrent la philosophie.

Platon surtout les séduisait par sa philosophie unitaire, et on di-

sait en parlant du plus célèbre d'entre eux : « Ou Philon platonise, ou Platon philonise. » Philon, s'imaginant sans doute que la Grèce avait toujours été ce qu'elle était de son temps, prétend que des précepteurs grecs vinrent à la cour de Pharaon pour faire l'éducation de Moïse. Le plus souvent néanmoins le patriotisme l'emportait chez les Juifs sur la reconnaissance, et au lieu d'avouer ce qu'ils devaient à la philosophie grecque, ils soutenaient qu'elle avait emprunté ses principes à la Bible. Jusqu'à la période chrétienne, les Grecs ne paraissent pas avoir tenu compte de cette assertion. Il est vrai qu'on cite ce mot d'un éclectique alexandrin, Nouménios d'Apamée : « Platon n'est qu'un Moïse attique; » mais que conclure d'une phrase isolée tirée d'un ouvrage perdu? Tout ce qu'elle pourrait prouver, c'est que Nouménios ne connaissait Moïse que par les allégories de Philon, car il n'y a qu'une critique bien peu exigeante qui puisse trouver la théorie des idées dans le premier chapitre de la *Genèse*. Les emprunts des Grecs à la Bible ne sont guère plus vraisemblables que les précepteurs grecs de Moïse. Si Platon avait pris quelque chose aux Juifs, il n'eût pas manqué d'en introduire un dans ses dialogues, comme il y a introduit Parménide et Timée. Loin de nier leurs dettes, les Grecs sont portés à en exagérer l'importance. D'ailleurs, pour emprunter quelque chose aux Juifs, il aurait fallu les connaître, et avant Alexandre les Grecs n'en savaient pas même le nom. Plus tard, sous l'empire romain, quand les Juifs étaient déjà répandus dans tout l'Occident, Justin, racontant leur histoire d'après Trogue Pompée, rattache leur origine à Damascus; les successeurs qu'il donne à ce Damascus sont Azelus, Adorès, Abraham et Israël. Ce qu'il dit de Joseph est presque conforme au récit biblique, mais il fait de Moïse un fils de Joseph et le chef d'une colonie de lépreux chassés de l'Égypte. Il ajoute qu'Aruas, fils de Moïse, lui succéda, que les Juifs eurent toujours pour rois leurs prêtres et que le pays fut soumis pour la première fois par Xerxès. Il se peut que Trogue Pompée ait consulté quelque tradition égyptienne ou phénicienne, mais assurément il n'avait pas lu la Bible; il semble cependant que cela eût été facile de son temps.

On ne connaissait pas mieux la religion des Juifs que leur histoire. On savait qu'ils avaient un Dieu national, mais quel était-il? *Dedita sacris incerti Judæa Dei*. Plutarque soupçonne que ce Dieu pourrait bien être Dionysos, qui, au fond, est le même qu'Adonis. Il s'appuie sur la ressemblance des cérémonies juives avec les bacchanales et sur quelques mots hébreux dont il croit trouver l'explication dans le culte dionysiaque. Quant à l'horreur des Juifs pour le porc, elle vient, selon lui, de ce qu'Adonis a été tué par un sanglier. Il eût été bien plus simple d'interroger un Juif. Les Grecs, il faut le

dire, même les plus savans, avaient peu de critique; au lieu de s'informer avant de conclure, ils voulaient tout deviner.

Les Égyptiens étaient sans doute mieux connus que les Juifs; cependant tous les Grecs qui parlent de la religion égyptienne lui donnent une physionomie grecque, qui varie selon le temps où chacun d'eux a vécu et selon l'école à laquelle il appartient. Le plus ancien auteur grec qui ait écrit sur l'Égypte est Hérodote. Il y trouve un polythéisme pareil à celui de la Grèce, avec une hiérarchie de huit dieux primitifs et de douze dieux secondaires, qui suppose une synthèse analogue à la théogonie d'Hésiode. D'un autre côté, chaque ville a, selon lui, sa religion locale; le culte d'Osiris et d'Isis est seul commun à toute l'Égypte et ressemble beaucoup aux mystères d'Éleusis. Cependant Hérodote est frappé d'un trait particulier à la religion égyptienne, le culte rendu aux animaux; mais il ne cherche pas la raison de ce symbolisme, si différent de celui des Grecs. Il remarque aussi que, contrairement aux Grecs, les Égyptiens ne rendent aucun culte aux héros. Pour Diodore, c'est le contraire; les dieux égyptiens sont d'anciens rois divinisés. Il est vrai qu'il y a aussi des dieux éternels, le soleil, la lune, les élémens; mais Diodore ne s'en occupe pas : le système pseudo-historique d'Évhémère régnait de son temps en Grèce, il en fait l'application à l'Égypte. Vient ensuite Plutarque, à qui on attribue le traité sur *Isis et Osiris*, le document le plus curieux que les Grecs nous aient laissé sur la religion égyptienne; cependant lui aussi habille cette religion à la grecque; seulement, depuis Diodore, la mode a changé. Ce n'est plus l'évhémèrisme qui est en honneur, c'est la démonologie. Plutarque, qui est platonicien, voit dans les dieux de l'Égypte non plus des hommes divinisés, mais des démons. Puis, lorsqu'il veut expliquer les noms des dieux, à côté de quelques étymologies égyptiennes, il en donne d'autres tirées du grec, et qu'il paraît préférer. Son traité est adressé à une prêtresse égyptienne, mais, au lieu de lui demander des renseignemens, il propose ses propres conjectures.

Quant à Porphyre, il se contente d'interroger, il soulève des doutes sur les diverses questions philosophiques qui l'intéressent, et demande au prêtre Anébo ce que les Égyptiens en pensent. Ce qui l'inquiète surtout, c'est que, d'après le stoïcien Chérémon, les Égyptiens n'auraient connu que les dieux visibles, c'est-à-dire les astres et les élémens. N'avaient-ils donc aucune idée sur la métaphysique, la démonologie, la théurgie, et toutes les choses en dehors desquelles Porphyre ne concevait pas de religion possible? « Je voudrais savoir, dit-il, ce que les Égyptiens pensent de la cause première, si elle est l'intelligence ou au-dessus de l'intelli-

gence, si elle est unique ou associée à une autre ou à plusieurs autres, si elle est incorporelle ou corporelle, si elle est identique au Créateur ou au-dessus du Créateur, si tout dérive d'un seul ou de plusieurs, si les Égyptiens connaissent la matière, et quels sont les premiers corps, si la matière est pour eux créée ou incréée; car Chérémon et les autres n'admettent rien au-dessus des mondes visibles, et dans l'exposition des principes ils n'attribuent aux Égyptiens d'autres dieux que ceux qu'on nomme *errans* (les planètes), ceux qui remplissent le zodiaque ou se lèvent avec eux... En un mot, ils ne parlent que des choses naturelles et n'expliquent rien des essences incorporelles et vivantes. La plupart soumettent le libre arbitre au mouvement des astres, à je ne sais quels liens indissolubles de la nécessité qu'ils nomment destinée, et rattachent tout à ces dieux qui sont pour eux les seuls arbitres de la destinée, et qu'ils honorent par des temples, des statues et les autres formes du culte. »

A cette lettre de Porphyre, Jamblique répond sous le nom du prêtre Égyptien Abammon (1). Pour prouver que la religion égyptienne est excellente, il fait une exposition de ses propres idées et les attribue aux Égyptiens. Ce traité, intitulé *des Mystères des Égyptiens*, est rempli par d'interminables dissertations sur la hiérarchie et les fonctions des âmes, des démons, des dieux, sur la divination, la destinée, les opérations magiques, sur les signes auxquels on peut reconnaître les différentes classes de démons dans les théophanies, sur l'emploi des mots barbares dans les évocations. Après toute cette théurgie, qui fait parfois douter si l'auteur est un charlatan ou un insensé, il consacre à peine quelques lignes à la religion égyptienne, et ces quelques lignes sont pleines d'incertitude et d'obscurité. Il parle des stèles et des obélisques d'où il prétend que Pythagore et Platon ont tiré leur philosophie, mais il se garde bien de traduire une seule inscription. Il assure que les livres d'Hermès, quoiqu'ils aient été écrits par des gens initiés à la philosophie grecque, contiennent des opinions hermétiques, mais quelles sont-elles? Il était si simple de citer.

De cette comparaison des documens grecs sur la religion égyptienne, devons-nous conclure que l'Égypte a toujours été pour les Grecs un livre fermé, et qu'en interrogeant la terre des sphinx ils n'ont obtenu pour réponses que des énigmes, ou l'écho de leurs propres questions? Une telle conclusion serait injuste pour les Grecs; les renseignemens qu'ils nous fournissent ont été complétés,

(1) Du moins une note placée en tête de cette réponse l'attribue à Jamblique d'après un témoignage de Proclus.

mais non pas contredits par l'étude des hiéroglyphes. Dans ces renseignemens, il faut faire la part des faits et celle des interprétations. Les faits que les Grecs nous ont transmis sont généralement vrais et ne se contredisent pas; seulement les explications qu'ils en donnent sont différentes. Les mêmes différences s'observent dans la manière dont ils parlent de leur propre religion; elles tiennent à une loi générale de l'esprit humain, la loi de transformation dans le temps qui s'applique aux religions et aux sociétés comme aux êtres vivans. Si les Grecs ont appliqué à la religion égyptienne les mêmes systèmes d'herméneutique qu'à celle de leur pays, c'est que ces systèmes étaient admis en Égypte comme en Grèce, attendu que l'Égypte subissait à cette époque l'influence de la philosophie grecque.

Comme les formes extérieures de la religion égyptienne n'avaient pas changé, on la croyait immobile, et plus on en adaptait l'esprit aux systèmes philosophiques de la Grèce, plus on se persuadait que ces systèmes étaient sortis d'elle. Les Grecs avaient commencé par attribuer à l'Égypte leur éducation religieuse, opinion que la science moderne n'a pas ratifiée. Ils lui attribuèrent de même leur éducation philosophique, et là aussi les traces de l'influence égyptienne s'évanouissent lorsqu'on veut les saisir. Tous les emprunts de Platon à l'Égypte se bornent à une anecdote sur Thoth, inventeur de l'écriture, et à cette fameuse histoire de l'Atlantide, qu'il dit avoir été racontée à Solon par un prêtre égyptien, et qui paraît n'être qu'une fable de son invention. Quant à l'idée de la métempsycose, il l'avait reçue des pythagoriciens. Pythagore l'avait-il empruntée à l'Égypte? Cela n'est pas impossible, mais on trouve la même idée chez les Indiens et chez les Celtes, qui ne doivent pas l'avoir reçue des Égyptiens. Elle peut se déduire de la religion des mystères, et comme les pythagoriciens ne se distinguent pas nettement des orphiques, on ne peut savoir s'il y a eu action de la religion sur la philosophie ou réaction de la philosophie sur la religion. Selon Proclus, Pythagore aurait été initié par Aglaophamos aux mystères rapportés d'Égypte par Orphée. Voilà l'influence égyptienne transportée au-delà des temps historiques.

L'action de l'Égypte sur la philosophie grecque avant Alexandre, quoique moins invraisemblable que celle de la Judée, est donc fort incertaine. Tout ce qu'on pourrait lui attribuer, c'est la prédilection de la plupart des philosophes pour les dogmes unitaires et les gouvernemens théocratiques ou monarchiques; encore cette prédilection s'explique-t-elle aussi bien par la tendance naturelle de la philosophie à réagir contre le milieu où elle se développe. Dans une société polythéiste et républicaine, cette réaction devait aboutir

à l'unité en religion et à l'autorité en politique, car ces deux idées sont corrélatives. L'esprit humain est séduit par les formules simples qui lui permettent d'embrasser sans fatigue l'ensemble des choses; l'amour-propre se résigne difficilement à l'idée de l'égalité, et les philosophes sont enclins, comme les autres hommes, à préférer la domination à une part dans la liberté de tous. Ceux qui voyageaient en Asie ou en Égypte, y trouvant des idées et des mœurs conformes à leurs goûts, devaient attribuer à ces peuples une haute sagesse et les proposer en exemple à leurs concitoyens. Le sacerdoce égyptien ressemblait à cette aristocratie d'intelligence que les philosophes auraient voulu voir régner en Grèce à la condition d'en faire partie; le sacerdoce juif leur aurait inspiré la même admiration, s'ils l'avaient connu, et ils n'auraient eu aucune raison pour s'en cacher.

La philosophie grecque, qui s'était attachée dès son origine à la recherche d'un premier principe des choses, concevait l'unité sous une forme abstraite. Les Juifs la représentaient sous une forme plus vivante; le monde était pour eux une monarchie, et leur religion a été l'expression la plus complète du monothéisme dans l'antiquité. Pour les Égyptiens, l'unité divine ne s'est jamais distinguée de l'unité du monde. Le grand fleuve qui féconde l'Égypte, l'astre éclatant qui vivifie toute la nature, leur fournissaient le type d'une force intérieure, unique et multiple à la fois, manifestée diversement par des vicissitudes régulières, et renaissant perpétuellement d'elle-même. M. de Rougé fait remarquer que presque toutes les gloses du *Rituel funéraire* des Égyptiens attribuent tout ce qui constitue l'essence d'un dieu suprême à Ra, qui, dans la langue égyptienne, n'est autre que le soleil. Cet astre, qui semble se donner chaque jour à lui-même une nouvelle naissance, était l'emblème de la perpétuelle génération divine. Quoique les formes symboliques soient aussi variées en Égypte que dans l'Inde, il n'y a pas un grand effort d'abstraction à faire pour ramener tous ces symboles au panthéisme.

« J'ai eu occasion de faire voir, dit M. de Rougé, que la croyance à l'unité de l'être suprême ne fut jamais complétement étouffée en Égypte par le polythéisme. Une stèle de Berlin de la XIXe dynastie le nomme *le seul vivant en substance*. Une autre stèle du même musée et de la même époque l'appelle *la seule substance éternelle*, et plus loin *le seul générateur dans le ciel et sur la terre qui ne soit pas engendré*. La doctrine d'un seul Dieu dans le double personnage de père et de fils était également conservée à Thèbes et à Memphis. La même stèle de Berlin, provenant de Memphis, le nomme *Dieu se faisant Dieu, existant par lui-même, l'être double, générateur dès le commencement*. La leçon thébaine s'exprime dans des termes pres-

que identiques sur le compte d'Ammon dans le papyrus de M. Harris : *être double, générateur dès le commencement, Dieu se faisant Dieu, s'engendrant lui-même.* L'action spéciale attribuée au personnage du fils ne détruisait pas l'unité; c'est dans ce sens évidemment que ce Dieu est appelé *ua en ua,* le un de un, ce que Jamblique traduira plus tard assez fidèlement par les termes de πρῶτος τοῦ πρώτου θεοῦ, qu'il applique à la seconde hypostase divine (1). »

Quand les doctrines philosophiques de la Grèce et les doctrines religieuses de l'Égypte et de la Judée se rencontrèrent à Alexandrie, elles avaient entre elles trop de points communs pour ne pas se faire des emprunts réciproques. De leur rapprochement et de leur contact quotidien sortirent plusieurs écoles dont le caractère général est l'éclectisme, ou plutôt le syncrétisme, c'est-à-dire le mélange des divers élémens qui avaient concouru à leur formation. Ces élémens se retrouvent tous, quoique en proportion variable, dans chacune de ces écoles. La première est l'école juive, représentée par Philon, qui, à force d'allégories, tire le platonisme de chaque page de la Bible. Philon est regardé comme le principal précurseur du gnosticisme. On réunit sous ce nom plusieurs sectes chrétiennes qui mêlent les traditions juives à celles des autres peuples, principalement des Grecs et des Égyptiens. Le mot de *gnostique,* qui est quelquefois appliqué aux chrétiens en général, par exemple dans Clément d'Alexandrie, signifie simplement ceux qui possèdent la *gnose,* la science supérieure, l'intuition des choses divines.

Après Philon et les gnostiques se place la grande école d'Ammonios Saccas et de Plotin, qui, tout en empruntant à l'Asie et à l'Égypte leurs tendances unitaires et mystiques, s'attache directement à la philosophie grecque, dont elle cherche à fondre toutes les sectes divergentes. Dans les derniers temps du polythéisme, on n'était plus exclusivement stoïcien, épicurien, péripatéticien, ni même platonicien; toutes ces sectes avaient apporté leur contingent à la somme des idées, et toutes étaient représentées par quelque côté dans la philosophie commune.

A côté de ces écoles, et comme pour servir de lien entre elles, s'en développe une autre qui ne se rattache à aucun nom historique et n'est représentée que par les livres hermétiques. Ces livres sont les seuls monumens que nous connaissions de ce qu'on peut appeler la philosophie égyptienne. Il est vrai qu'ils ne nous sont parvenus qu'en grec, et il n'est même pas probable qu'ils aient jamais été

(1) De Rougé, *étude sur le Rituel funéraire des Égyptiens.*

écrits en langue égyptienne; mais Philon écrit en grec aussi et n'en est pas moins un vrai Juif. On peut dire de même que les livres hermétiques appartiennent à l'Égypte, mais à l'Égypte fortement hellénisée et à la veille de devenir chrétienne. On ne trouverait pas dans un véritable Grec cette adoration extatique qui remplit les livres d'Hermès; la piété des Grecs était beaucoup plus calme. Ce qui est encore plus étranger au caractère grec, c'est cette apothéose de la royauté qu'on trouve dans quelques livres hermétiques, et qui rappelle les titres divins décernés aux Pharaons et plus tard aux Ptolémées. Ces ouvrages apocryphes sont toujours écrits sous la forme de dialogues. Tantôt c'est Isis qui transmet à son fils Hôros l'initiation qu'elle a reçue du grand ancêtre Kaméphès et d'Hermès, secrétaire des dieux; tantôt le *bon démon*, qui est probablement le dieu Knef, instruit Osiris. Le plus souvent c'est Hermès qui initie son disciple Asclèpios ou son fils Tat. Quelquefois Hermès joue le rôle de disciple, et l'initiateur est l'intelligence (νοῦς) ou Poimandrès. La lettre de Porphyre est adressée au prophète Anébo, et ce nom d'Anébo ou Anubis est celui d'un dieu que les Grecs identifiaient avec Hermès.

Mais quel est cet Hermès Trismégiste sous le nom duquel ces livres nous sont parvenus? Est-ce un dieu? est-ce un homme? Pour les commentateurs, il semble que ce soit l'un et l'autre. Les aspects multiples de l'Hermès grec l'avaient fait confondre avec plusieurs dieux égyptiens qui avaient entre eux et avec lui beaucoup de rapports. On croyait éviter la confusion par des généalogies, et on disait qu'il y avait plusieurs Hermès. Selon Manéthon, Thoth, le premier Hermès, avait écrit sur des stèles ou colonnes les principes des sciences en langue et en caractères hiéroglyphiques. Après le déluge, le second Hermès, fils du bon démon et père de Tat, avait traduit ces inscriptions en grec. Dans ce passage, ces Hermès sont donnés comme des personnages historiques. En Égypte, les prêtres aussi bien que les rois prenaient des noms empruntés aux dieux, et comme dans les livres hermétiques l'initiateur a un caractère plutôt sacerdotal que divin, les premiers éditeurs les ont attribués à cette famille de prophètes. Il leur en eût trop coûté de croire que ces œuvres qu'ils admiraient fort étaient de quelque écrivain obscur et anonyme, mettant ses idées sous le nom d'un dieu. Cependant la fraude était bien innocente; l'auteur de l'*Imitation*, qui met des discours dans la bouche du Christ, n'est pas regardé comme un faussaire. Dans les livres hermétiques, la philosophie est censée révélée par l'intelligence ou par le dieu qui en est la personnification.

« Hermès, qui préside à la parole, dit Jamblique, est, selon l'ancienne tradition, commun à tous les prêtres; c'est lui qui conduit

à la science vraie; il est un dans tous. C'est pourquoi nos ancêtres lui attribuaient toutes les découvertes et mettaient leurs œuvres sous le nom d'Hermès. » De là cette prodigieuse quantité de livres ou discours attribués à Hermès. Jamblique parle de vingt mille, mais sans donner le titre d'un seul. Les quarante-deux livres dont parle Clément d'Alexandrie constituaient une véritable encyclopédie sacerdotale. Selon Galien, les prêtres écrivaient sur des colonnes, sans nom d'auteur, ce qui était trouvé par l'un d'eux et approuvé par tous. Ces colonnes d'Hermès étaient les stèles et les obélisques qui furent les premiers livres avant l'invention du papyrus. Selon Jablonski, le nom de *Thoth* signifie colonne en égyptien. Il est malheureux pour la science qu'au lieu des livres mentionnés par Clément d'Alexandrie et de ceux où, selon Plutarque, étaient expliqués les noms des dieux, nous n'ayons que des œuvres philosophiques d'une époque de décadence. Cependant les livres hermétiques que nous possédons ont aussi leur valeur relative. Ils nous font connaître la pensée religieuse de l'antiquité, non pas sous sa forme la plus belle, mais sous sa dernière forme. Pour exposer l'ensemble de la théologie hermétique, je ne puis mieux faire que de reproduire le résumé que M. Vacherot en a donné dans son *Histoire critique de l'école d'Alexandrie.* « Dieu, dit-il, y est conçu comme un principe supérieur à l'intelligence, à l'âme, à tout ce dont il est cause. Le bien n'est pas un de ses attributs, c'est sa nature même; Dieu est le bien, comme le bien est Dieu. Il est le non-être en tant qu'il est supérieur à l'être. Dieu produit tout ce qui est et contient tout ce qui n'est pas encore. Absolument invisible en soi, il est le principe de toute lumière. Dieu est la vie universelle, le tout dont les êtres individuels ne sont que des parties; il est le principe et la fin, le centre et la circonférence, la base de toutes choses, la source qui surabonde, l'âme qui vivifie, la vertu qui produit, l'intelligence qui voit, l'esprit qui inspire. Dieu est tout, tout est plein de lui; il n'est rien dans l'univers qui ne soit Dieu. Tous les noms lui conviennent comme au père de l'univers, mais, parce qu'il est le père de toutes choses, aucun nom n'est son nom propre. L'un est le tout, le tout est l'un; unité et totalité sont des termes synonymes en Dieu. »

La première idée qui s'offre à l'esprit quand on étudie cette philosophie est de la rapprocher de celle des brahmanes. En comparant les livres hermétiques avec le *Baghavat-Gîta*, on voit souvent les mêmes idées se présenter sous des expressions presque identiques; mais comme il n'y a pas de preuves positives d'une communication entre l'Inde et l'Égypte, on ne peut expliquer ces analogies par des emprunts. Il est seulement curieux de trouver, chez des peuples différens, les mêmes doctrines à côté des mêmes

formes sociales. Il semble que le panthéisme réponde au système des castes, comme le monothéisme à la monarchie et le polythéisme à la république. M. Vacherot reconnaît dans la théologie hermétique des pensées et des expressions néoplatoniciennes, d'autres empruntées à Philon et aux livres juifs; il est facile d'y reconnaître aussi le panthéisme égyptien dépouillé de ses formes symboliques et revêtu des formes abstraites de la philosophie grecque. Ainsi dans une inscription du temple de Saïs citée par Plutarque et par Proclus, Neith disait : « Je suis tout ce qui est, ce qui a été, ce qui sera. » D'après M. de Rougé, le Dieu suprême est défini dans plusieurs formules du *Rituel funéraire* comme « celui qui existe par lui-même, » — « celui qui s'engendre lui-même éternellement; » d'autres textes le nomment « le Seigneur des êtres et des non-êtres. » C'est bien là ce Dieu du panthéisme hermétique par qui et en qui tout existe, ce père universel dont la seule fonction est de créer, celui dont les livres d'Hermès nous disent : « L'Éternel n'a pas été engendré par un autre, il s'est produit lui-même, ou plutôt il se crée lui-même éternellement; » — « si le créateur n'est autre que celui qui crée, il se crée nécessairement lui-même, car c'est en créant qu'il devient créateur; » — « il est ce qui est et ce qui n'est pas. » L'idée que les anciens textes rendent par *ua en ua*, le *un de un*, le πρῶτος τοῦ πρώτου de Jamblique, ou par *pau ti*, le *Dieu double* ou *être double*, c'est-à-dire père et fils, selon la face du mystère qu'on veut principalement considérer, se retrouve aussi dans les livres d'Hermès, où il est souvent question du fils de Dieu, du Dieu engendré. Ce second Dieu est le *monde*, manifestation visible du Dieu invisible. Quelquefois ce rôle est attribué au soleil, qui crée les êtres vivans, comme le Père crée les essences idéales. Sous cette forme, la pensée hermétique se rapproche de l'ancienne théologie égyptienne. « Une stèle du musée de Berlin, dit M. Mariette, appelle le soleil le *premier-né*, le fils de Dieu, le Verbe. Sur l'une des murailles du temple de Philae... et sur la porte du temple de Medinet-Abou, on lit : « C'est lui, le soleil, *qui a fait tout ce qui est, et rien n'a été fait sans lui jamais;* » ce que saint Jean, précisément dans les mêmes termes, dira quatorze siècles plus tard du Verbe (1). » Le troisième dieu des livres hermétiques, l'homme considéré dans son essence abstraite, n'est pas sans analogie avec Osiris, qui est quelquefois pris pour le type idéal de l'humanité; dans le *Rituel funéraire*, l'âme qui se présente au jugement s'appelle toujours « l'*osiris* un tel. » Cette trinité hermétique, *Dieu, le monde, l'homme*, n'est pas plus éloignée

(1) Mariette, *Mémoire sur la mère d'Apis.*

des anciennes triades égyptiennes que des conceptions abstraites des platoniciens.

II.

L'unité générale des doctrines exposées dans les livres hermétiques permet de les rapporter à une même école, mais cette unité n'est pas telle qu'on ne puisse y distinguer trois groupes principaux, que j'appellerai juif, grec et égyptien, sans attribuer à ces mots une valeur exclusive et absolue, mais seulement pour indiquer la prédominance relative de tel ou tel élément et les tendances diverses qui rapprochent tour à tour l'école hermétique de chacune des trois races formant la population d'Alexandrie. L'attention doit se porter d'abord sur le groupe juif, qui se rattache plus directement à l'histoire si intéressante pour nous des origines du christianisme. Entre les premières sectes gnostiques et les Juifs hellénistes représentés par Philon, il manquait un anneau : on peut le trouver dans quelques livres hermétiques, particulièrement dans le *Poimandrès* et le *Sermon sur la montagne;* peut-être y trouvera-t-on aussi la raison des différences souvent constatées entre les trois premiers Évangiles et le quatrième.

Poimandrès signifie *le pasteur de l'homme;* le choix de ce mot pour désigner l'Intelligence souveraine est expliqué par ce passage de Philon : « notre intelligence doit nous gouverner comme un pasteur gouverne ses chèvres, ses bœufs ou ses moutons, préférant pour soi-même et pour son bétail l'utile à l'agréable. C'est surtout et presque uniquement à la providence de Dieu que les parties de notre âme doivent de n'être pas sans direction et d'avoir un pasteur irréprochable et parfaitement bon, qui empêche notre pensée de s'égarer au hasard. Il faut qu'une seule et même direction nous conduise à un but unique; rien n'est plus insupportable que d'obéir à plusieurs commandemens. Telle est l'excellence des fonctions de pasteur qu'elles sont justement attribuées non-seulement aux rois, aux sages, aux âmes purifiées par l'initiation, mais à Dieu lui-même. Celui qui l'affirme n'est pas le premier venu, c'est un prophète qu'il est bon de croire, celui qui a écrit les hymnes; voici ce qu'il dit : « Le Seigneur est mon pasteur et rien ne me manquera. » Que chacun en dise autant pour lui-même, car ce chant doit être médité par tous les amis de Dieu (1). »

On a rapproché le *Poimandrès* d'Hermès Trismégiste du *Pasteur* de saint Hermas ou Hermès, contemporain des apôtres. Ce *Pasteur*

(1) Philon, *de Agricultura.*

est un ouvrage apocalyptique fort mal écrit et qu'on ne lit plus guère, mais il jouissait d'une grande autorité dans l'église primitive. Ce qu'il importe surtout de remarquer, c'est que Philon et saint Hermas représentent deux aspects différens de ce monde juif, si multiple dans son unité apparente, et dont le *Poimandrès* va nous offrir une troisième nuance. Les Juifs, malgré leurs efforts pour s'isoler, étaient devenus par la transportation, l'exil ou les émigrations volontaires, ce que leurs frères aînés les Phéniciens avaient été par le commerce, des agens de communication entre les autres peuples. Philon est aussi Grec que Juif; l'auteur du *Pasteur* est un Juif à peine hellénisé; dans le *Poimandrès*, des doctrines égyptiennes, peut-être même quelques vestiges de croyances chaldéennes ou persanes, se mêlent avec le *Timée*, le premier chapitre de la Genèse et le début de l'Évangile de saint Jean.

Le sujet de l'ouvrage est une cosmogonie présentée sous la forme d'une révélation faite à l'auteur par Poimandrès, qui est le νοῦς de la philosophie grecque, l'Intelligence, le Dieu suprême. Comme dans *Timée*, Dieu est au-dessus de la matière, mais il ne la tire pas du néant. L'Intelligence ordonne le monde d'après un modèle idéal qui est sa raison ou sa parole, le λόγος de Platon et de Zénon. Par cette parole, Dieu engendre une autre intelligence créatrice, le dieu du feu et du souffle ou de l'esprit, πνεῦμα. Ce second créateur, que Dieu engendre par sa parole, produit sept ministres qui gouvernent les sphères du ciel et qui rappellent les Amschaspands de la Perse. Quant à l'homme, Dieu le crée à son image. C'est probablement un souvenir de la Bible, quoique cette idée existe aussi dans le polythéisme :

Finxit in effigiem moderantum cuncta Deorum.

D'après Philon, les anges auraient participé à la création de l'homme; c'est ainsi qu'il explique l'emploi du pluriel dans le récit de Moïse : « Après avoir dit que le reste avait été créé par Dieu, dans la seule création de l'homme il montre une coopération étrangère. Dieu dit : Faisons l'homme à notre image. Ce mot *faisons* indique la pluralité. Le Père universel s'adresse à ses puissances et les charge de former la partie mortelle de notre âme en imitant l'art avec lequel il a formé lui-même notre partie raisonnable, car il juge bon que la faculté directrice de l'âme soit l'œuvre du chef, et que ce qui doit obéir soit l'œuvre des sujets. » Cette opinion se trouve dans le *Poimandrès*; l'homme typique créé par Dieu traverse les sept sphères, dont les gouverneurs le font participer à leur nature. La même idée est exposée par Macrobe dans son commentaire sur le

Songe de Scipion. Quant au corps, c'est l'homme qui le crée lui-même en contemplant son reflet dans l'eau et son ombre sur la terre; il devient amoureux de son image, la matière lui rend son amour, et la forme naît de leur union. Il y a peut-être là une allusion à la fable de Narcisse. Cette fable, expliquée par un commentateur de Platon, se rattachait à la religion des mystères; c'était une des nombreuses expressions de cette croyance commune aux religions et aux philosophies mystiques : la vie du corps est la mort de l'âme, qui, entraînée par le désir, tombe dans les flots de la matière.

Le caractère androgyne de l'homme primitif dans le *Poimandrès* pourrait être rattaché au *Banquet* de Platon, où cette idée est présentée d'une façon grotesque; mais il est plus probable que c'est un souvenir du mot de la Bible : « il les créa mâle et femelle. » Selon Philon, qui commente longuement le récit mosaïque d'après les théories platoniciennes, Dieu créa d'abord le genre humain avant de créer des individus de sexe différens. Poimandrès semble s'inspirer encore plus directement de la Genèse lorsqu'il ajoute qu'après la séparation des sexes Dieu dit à ses créatures : « Croissez en accroissement et multipliez en multitude. » Il est vrai que cette forme redondante, quoique assez conforme au génie hébraïque, ne se trouve pas dans la Bible, qui dit simplement : « Croissez et multipliez. » On pourrait donc supposer que l'auteur a eu en vue quelque autre cosmogonie aujourd'hui perdue. Cependant cette légère différence ne saurait susciter un doute sérieux. Une scolie de Psellos sur ce passage annonce que depuis longtemps on y a reconnu l'influence juive. « Ce sorcier, dit cette scolie en parlant d'Hermès, paraît avoir très bien connu la sainte Écriture.... Il n'est pas difficile de voir quel était le Poimandrès des Grecs : c'est celui que nous appelons le prince du monde, ou quelqu'un des siens, car, dit Basile, le diable est voleur, il pille nos traditions. »

Les rapports du *Poimandrès* avec l'Évangile de saint Jean sont encore plus manifestes :

« Cette lumière, c'est moi (lit-on dans le *Poimandrès*), l'Intelligence, ton Dieu, antérieur à la nature humide qui sort des ténèbres, et le Verbe lumineux de l'Intelligence, c'est le Fils de Dieu.

« Ils ne sont pas séparés, car l'union c'est leur vie.

« La parole de Dieu s'élança des élémens inférieurs vers la pure création de la nature, et s'unit à l'Intelligence créatrice, car elle est de même essence (ὁμοούσιος).

« En la vie et la lumière consiste le père de toutes choses.

« Bientôt descendirent des ténèbres... qui se changèrent en une nature humide et trouble, et il en sortit un cri inarticulé qui semblait la voix de

la lumière; une parole sainte descendit de la lumière sur la nature, et un feu pur s'élança de la nature humide sur les hauteurs.

« Ce qui en toi voit et entend est le Verbe du Seigneur; l'Intelligence est le Dieu père.

« Je crois en toi et te rends témoignage; je marche dans la vie et la lumière. O Père, sois béni, l'homme qui t'appartient veut partager ta sainteté comme tu lui en as donné le pouvoir (1). »

Il est très probable que le *Poimandrès* et l'Évangile de saint Jean ont été écrits à des dates peu éloignées l'une de l'autre, dans des milieux où les mêmes idées et les mêmes expressions avaient cours, l'un parmi les Judæo-Grecs d'Alexandrie, l'autre parmi ceux d'Éphèse. Il y a toutefois entre eux une différence profonde qui se résume dans ce mot de saint Jean : « Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous. » L'incarnation du Verbe est le dogme fondamental du christianisme, et comme il n'y a aucune trace de ce dogme dans le *Poimandrès*, il n'est pas vraisemblable que l'auteur en ait eu connaissance; autrement il y aurait fait allusion, soit pour y adhérer, soit pour le combattre.

Ce qui semble certain, c'est que le *Poimandrès* est sorti de cette école des thérapeutes d'Égypte, qu'on a souvent confondus à tort avec les esséniens de Syrie et de Palestine. Philon établit entre les uns et les autres d'assez notables différences. « Les esséniens, dit-il, regardent la partie raisonneuse de la philosophie comme n'étant pas nécessaire pour acquérir la vertu, et ils la laissent aux amateurs de paroles. La physique leur paraît au-dessus de la nature humaine; ils l'abandonnent à ceux qui se perdent dans les nuages, sauf les questions relatives à l'existence de Dieu et à la création du monde. Ils s'occupent par-dessus tout de la morale. » Philon décrit ensuite les mœurs des esséniens, et cette description pourrait s'appliquer aux premières communautés chrétiennes, tant la ressemblance est frappante. On peut donc croire que c'est parmi eux que les apôtres ont recruté leurs premiers disciples. Il nous semble probable que *le Pasteur* d'Hermas est sorti de ce groupe, et que le titre de l'ouvrage et le nom de l'auteur ont inspiré par esprit de rivalité à quelque thérapeute judæo-égyptien l'idée de composer à son tour une sorte d'apocalypse moins moraliste et plus métaphysique, et de l'attribuer, non pas à un Hermas ou à un Hermès contemporain, mais au fameux Hermès Trismégiste si célèbre dans toute l'É-

(1) On lit dans l'Évangile de saint Jean :

« Dans le principe était le Verbe (λόγος, raison, parole), et le Verbe était avec Dieu, et le Verbe était Dieu.

« Il était dans le principe avec Dieu. — Toutes choses sont nées par lui, et rien de ce qui est fait n'a été fait sans lui... »

gypte. Dans le *Poimandrès* en effet, on trouve plusieurs traits qui s'accordent parfaitement avec ce que Philon dit des thérapeutes, qu'il prend pour types de la vie contemplative : « Dans l'étude des livres saints, ils traitent la philosophie nationale par allégories, et devinent les secrets de la nature par l'interprétation des symboles. » Cette phrase, qui s'applique si bien au système allégorique de Philon lui-même, fait songer en même temps à la cosmogonie du *Poimandrès*, quoique les textes bibliques n'y soient pas invoqués comme autorité. On y pressent déjà les systèmes gnostiques qui sortiront d'une combinaison plus intime du judaïsme et de l'hellénisme. Philon dit encore que les thérapeutes, sans cesse occupés de la pensée de Dieu, trouvent, même dans leurs songes, des visions de la beauté des puissances divines. « Il en est, dit-il, qui découvrent par des songes pendant leur sommeil les dogmes vénérables de la philosophie sacrée. » Or l'auteur du *Poimandrès* commence son ouvrage par ces mots : « Je réfléchissais un jour sur les êtres; ma pensée planait dans les hauteurs, et toutes mes sensations corporelles étaient engourdies comme dans le lourd sommeil qui suit la satiété, les excès ou la fatigue. » Il raconte ensuite sa vision, puis, après l'avoir écrite, il s'endort plein de joie; « le sommeil du corps produisait la lucidité de l'intelligence, mes yeux fermés voyaient la vérité. » Selon Philon, les thérapeutes avaient coutume de prier deux fois par jour, le matin et le soir; l'auteur du *Poimandrès*, après avoir instruit les hommes, les invite à la prière aux dernières lueurs du soleil couchant.

Après s'être répandus parmi les Juifs d'Asie, les missionnaires chrétiens allèrent porter leurs doctrines chez les Juifs d'Égypte. Au lieu des mœurs laborieuses des esséniens, qui, selon Philon, exerçaient des métiers manuels, mettaient en commun les produits de leur travail et réduisaient la philosophie à la morale et la morale à la charité, les *monastères* des thérapeutes offraient à la propagande une population bien plus hellénisée, habituée aux spéculations abstraites et aux allégories mystiques. De ces tendances, combinées avec le dogme de l'incarnation, sortirent les sectes gnostiques. Le *Poimandrès* doit être antérieur à ces sectes; on n'y trouve pas encore le luxe mythologique qui les caractérise : les puissances divines, la vie, la lumière, etc., n'y sont pas encore distinguées ni personnifiées, et par-dessus tout il n'y est pas encore question de l'incarnation du Verbe. On y trouve déjà, il est vrai, l'idée de la gnose, c'est-à-dire de la science mystique qui unit l'homme à Dieu. Cela autorise, non pas à supposer avec Jablonski que l'auteur est un gnostique, mais à le regarder comme un précurseur du gnosticisme, aussi bien que Philon. Dans l'un, c'est l'élément juif qui do-

mine; dans l'autre, c'est l'élément grec; à l'un et à l'autre il n'a manqué pour être des gnostiques que d'admettre l'incarnation du Verbe.

Ce n'est pas seulement dans le début de l'Évangile de saint Jean qu'on peut découvrir des rapports du christianisme avec les doctrines hermétiques; l'idée de la régénération ou renaissance (palingénésie) forme le sujet du troisième chapitre de cet Évangile et d'un dialogue d'Hermès intitulé *Parole mystérieuse* ou *Sermon secret sur la montagne*. Ce titre même et le passage où Hermès attribue la régénération au fils de Dieu, à l'homme unique, indiquent que l'auteur vivait à une époque où le christianisme avait déjà pénétré à Alexandrie, et qu'il s'est trouvé en contact avec quelques chrétiens. Cependant un examen attentif n'autorise guère à supposer qu'il connût leurs livres, ni même qu'il fût initié à leurs dogmes.

Les premières sociétés chrétiennes étaient de véritables sociétés secrètes. Si l'ardeur du prosélytisme pouvait étouffer la crainte des persécutions, il restait toujours le danger d'exposer les croyances nouvelles aux insultes et aux railleries de ceux qui n'étaient pas préparés à les recevoir. Il est vrai que les apôtres et leurs premiers disciples, étant des Juifs, s'adressaient d'abord à leurs coreligionnaires; mais l'expérience leur avait appris dès le début que l'attachement des Juifs à la tradition les mettait en défiance contre toute tentative de réforme. La liberté des mœurs grecques permettait de prêcher le dieu inconnu sur la place publique d'Athènes, mais on se serait fait lapider comme saint Étienne en annonçant l'incarnation dans une synagogue. D'ailleurs la mode était aux mystères, le secret des initiations était un moyen de propagande et un appât pour la curiosité, tout le monde voulait être initié à quelque chose.

Les chrétiens n'avaient pas créé cette situation, mais ils l'acceptèrent, préparant le terrain peu à peu, s'adressant successivement à l'un et à l'autre et ne dévoilant pas toute leur doctrine à la fois. Les principaux points de cette doctrine étaient résumés dans la prédication évangélique intitulée : *Discours sur la montagne*; ces mots devaient revenir de temps en temps aux oreilles des Juifs non encore initiés à l'Évangile. Qu'un d'entre ceux-ci ait imaginé de produire une révélation sous le même titre, rien n'est plus naturel; mais, de même qu'entre le *Poimandrès* et le *Pasteur* d'Hermas, la ressemblance ici s'arrête au titre. Le *Discours sur la montagne* rapporté dans l'Évangile de saint Matthieu contient un enseignement purement moral; il n'est question de la régénération que dans l'Évangile de saint Jean. L'auteur qui écrit sous le nom d'Hermès, à qui cette idée de régénération était sans doute parvenue comme

une rumeur vague, l'expose sous une forme emphatique et prétentieuse qui n'a rien de commun avec la simplicité du style évangélique. Le fils de Dieu, l'homme unique, n'est pas pour lui un personnage réel et historique, c'est plutôt un type abstrait de l'humanité, analogue à l'homme idéal du *Poimandrès*, à l'Adam Kadmon de la kabbale, à l'Osiris du *Rituel funéraire* des Égyptiens. Il est vrai que les gnostiques donnèrent ce caractère au Christ, distinct pour eux de l'homme Jésus; mais dans le dialogue hermétique le régénérateur n'est pas désigné sous le nom de Christ: on ne peut donc pas y reconnaître l'œuvre d'un gnostique chrétien. Pour admettre que l'auteur soit chrétien, il faudrait supposer qu'il dissimule à dessein une partie de ses croyances, que son enseignement écrit n'est qu'une introduction à un enseignement oral, et qu'il réserve aux seuls initiés le grand mystère de l'incarnation et le nom même du Christ. Cette hypothèse n'est point absolument inadmissible, cependant il ne semble pas qu'on doive s'y arrêter. Il est vrai que, selon la coutume de son temps, l'auteur prend un ton d'hiérophante; mais aucune allusion n'indique qu'il garde quelque chose en réserve au-delà de ce qu'il dit. Poimandrès est la seule autorité qu'il invoque; il ajoute même : « Poimandrès, l'intelligence souveraine, ne m'a rien révélé de plus que ce qui est écrit, sachant que je pourrais par moi-même comprendre et entendre ce que je voudrais et voir toutes choses. » Après beaucoup de réticences et d'aphorismes amphigouriques, Hermès finit par se laisser arracher son secret, et, malgré les étonnemens de son disciple et la peine qu'il paraît avoir à comprendre, ce secret se réduit à une idée toute simple, c'est que, pour s'élever dans le monde idéal, il faut se dégager des sensations. On devient ainsi un homme nouveau, et la régénération morale s'opère d'elle-même. On n'a qu'à combattre chaque vice par une vertu correspondante, ce n'est pas plus difficile que cela.

Ce morceau peut se placer dans l'ordre des idées et des temps entre le *Poimandrès* et les premières sectes gnostiques; il doit être peu antérieur aux fondateurs du gnosticisme, Basilide et Valentin. Le ton général d'exaltation qui y règne, cette obscurité qui vise à la profondeur, s'enivre d'elle-même et prend cette ivresse pour de l'extase, tout fait prévoir les aberrations mystiques du gnosticisme, contre lesquelles protesteront également les pères de l'église et les philosophes d'Alexandrie. Elles s'annoncent déjà dans des paroles comme celles-ci : « gnose sainte, illuminé par toi, je chante par toi la lumière idéale; » — « ô mon fils, la sagesse idéale est dans le silence; » — « à travers tes créations, j'ai trouvé la bénédiction dans ton éternité. » On sait que le silence, σιγή, l'éternité,

αἰὼν, ou les siècles, αἰῶνες, ont été personnifiés par les gnostiques et jouent un rôle dans leur mythologie. Il y a aussi des indications curieuses sur la société au sein de laquelle allait se développer le christianisme : ainsi la vertu qu'Hermès oppose à l'avarice est la communauté ou communion, κοινωνία. Si on se rappelle que les esséniens, d'après Josèphe et Philon, mettaient en commun leur salaire de chaque jour, comme on dit que le font les mormons, on s'étonne moins des tendances communistes qui se sont manifestées dans quelques sociétés chrétiennes. Les nicolaïtes, contre lesquels saint Jean s'élève dans l'Apocalypse, ont même été accusés d'étendre cette communauté aux femmes; leur chef passait pour avoir mis la sienne en commun.

On peut suivre dans les livres hermétiques les destinées de cette gnose judæo-égyptienne qui, au 1er siècle, a côtoyé le christianisme sans se laisser absorber, en passant insensiblement de l'école juive de Philon à l'école grecque de Plotin. Dans Philon, le judaïsme s'avouait hautement par de continuelles allusions à la Bible. Dans le *Poimandrès* et le *Sermon sur la montagne*, il se trahit çà et là par quelques réminiscences. Il y a d'autres dialogues, d'un caractère mixte, qu'on peut rapporter avec autant de vraisemblance à l'influence grecque ou à l'influence juive. Tel est celui qui a pour titre *le Cratère ou la Monade*. Cette coupe de l'intelligence dans laquelle l'âme se plonge ou se *baptise* est peut-être une image empruntée aux initiations orphiques; on peut y trouver aussi, comme l'a fait remarquer Fabricius, le baptême et la régénération dans le sens chrétien. Les allusions aux cérémonies mystiques sont très fréquentes dans les auteurs grecs; Platon parle du cratère où Dieu mêle les élémens du monde. La légende d'Empédocle, se plongeant dans le cratère de l'Etna pour devenir un dieu, est peut-être sortie d'une métaphore du même genre. On peut donc voir un souvenir des mystères dans ces paroles d'Hermès : « ceux qui furent baptisés dans l'intelligence possédèrent la gnose et devinrent les initiés de l'intelligence, les hommes parfaits : tel est le bienfait du divin cratère; » mais on peut aussi rapprocher ce passage d'une parole de l'Évangile de saint Jean : « celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais soif; mais l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une fontaine d'eau vive qui jaillira jusque dans la vie éternelle. »

Entre toutes les doctrines rivales qui se partageaient les esprits, la distance n'était pas aussi grande qu'on pourrait le croire. Aussi passait-on facilement d'une religion à une autre; on en avait même plusieurs à la fois pour plus de sûreté. Il y avait alors une soif universelle de croyances et on s'abreuvait à toutes les sources. Au

milieu de tant de sectes, de subdivisions et de nuances, quelques-uns faisaient un choix, mais la plupart prenaient des deux mains, à droite et à gauche, tout ce qui se présentait (1). Les questions n'étaient pas posées à cette époque comme nous les poserions aujourd'hui; ce qui nous paraît fondamental était relégué au second plan, et on discutait à perte de vue sur des points qui nous semblent de peu d'importance. On s'aperçoit souvent, en lisant l'histoire des sectes philosophiques et religieuses, que c'est presque toujours entre les écoles les plus voisines que s'engagent les luttes les plus vives. Séparés des gnostiques par quelques principes particuliers, les néoplatoniciens et surtout les hermétiques s'en rapprochaient par l'ensemble de leurs idées : « la seule voie qui mène à Dieu, c'est la piété unie à la gnose; » — « la gnose est la contemplation, c'est le silence et le repos de toute sensation. Celui qui y est parvenu ne peut plus penser à autre chose, ni rien regarder, ni même mouvoir son corps; » — « la vertu de l'âme, c'est la gnose; celui qui y parvient est bon, pieux et déjà divin. »

Par ces tendances mystiques, qui se manifestent à chaque page, les livres d'Hermès se placent d'eux-mêmes entre les gnostiques et les néoplatoniciens. Une telle ressemblance de doctrines suffirait presque pour les rapporter à la même époque. Je trouve d'ailleurs dans le dialogue intitulé : *de l'Intelligence commune*, un passage qui me paraît confirmer cette induction, et qui peut aider à fixer une date plus précise. L'auteur parle d'un *bon démon* dont les en-

(1) Une lettre de l'empereur Hadrien qui nous est restée fait bien comprendre l'activité mobile des habitans d'Alexandrie, activité qui se portait à la fois sur le commerce et sur la religion. « L'Égypte, dont tu me disais tant de bien, mon cher Servianus, je l'ai trouvée légère, mobile, changeant de mode à tout instant. Les adorateurs de Sarapis sont chrétiens, ceux qui s'appellent évêques du Christ sont dévots à Sarapis. Il n'y a pas un chef de synagogue juive, un samaritain, un prêtre chrétien qui ne soit astrologue, aruspice, fabricant de drogues. Le patriarche lui-même, quand il vient en Égypte, est forcé par les uns d'adorer Sarapis, par les autres d'adorer Christ. Quelle race séditieuse, vaine et impertinente! La ville est riche, opulente, féconde, personne n'y vit sans rien faire. Les uns soufflent du verre, les autres font du papier, tous sont marchands de toile, et ils en ont bien l'air. Les goutteux ont de l'ouvrage, les boiteux travaillent, les aveugles aussi; personne n'est oisif, pas même ceux qui ont la goutte aux mains... Pourquoi cette ville n'a-t-elle pas de meilleures mœurs. Elle mériterait par sa grandeur et son importance d'être à la tête de toute l'Égypte. Je lui ai tout accordé, je lui ai rendu ses anciens priviléges, et j'en ai ajouté tant de nouveaux qu'il y avait de quoi me remercier. J'étais à peine parti qu'ils tenaient mille propos contre mon fils Vérus; quant à ce qu'ils ont dit d'Antinoüs, tu dois t'en douter. Je ne leur souhaite qu'une chose, c'est de manger ce qu'ils donnent à leurs poulets pour les faire éclore, je n'ose pas dire ce que c'est. Je t'envoie des vases irisés de diverses couleurs que m'a offerts le prêtre du temple; ils sont spécialemen destinés à toi et à ma sœur pour l'usage des repas, les jours de fête; prends garde que notre Africanus ne les casse. »

seignemens, s'ils avaient été écrits, seraient fort utiles aux hommes; il cite ensuite quelques opinions de ce bon démon : ce sont des aphorismes panthéistiques. Ne peut-on pas supposer qu'il s'agit ici d'Ammonios Saccas, chef des néoplatoniciens, qui, comme on le sait, n'a jamais mis ses enseignemens par écrit? Il est vrai que le bon démon est pris en général pour un personnage abstrait qui se confond avec l'intelligence suprême : cette allusion à Ammonios Saccas serait donc bien vague; mais elle ne pouvait être plus claire, puisque l'auteur écrivait sous le pseudonyme d'Hermès. Entre la crainte de trahir sa fraude en nommant un contemporain et le désir de rendre un témoignage public à son maître, il a dû prendre un terme moyen et désigner sous le nom de bon démon celui qui l'avait initié à la philosophie. L'auteur de ce dialogue serait ainsi quelque obscur condisciple de Plotin, hypothèse que confirme la ressemblance des doctrines, et cette ressemblance n'est pas particulière au dialogue où l'on peut voir une allusion à Ammonios Saccas, elle s'étend à la plupart des autres.

Dans cette population mixte d'Alexandrie, la fusion devait s'opérer rapidement entre les idées, peut-être même entre les races. Où sont les thérapeutes juifs à la fin du IIe siècle? Les uns, convertis au christianisme, sont devenus des anachorètes ou des gnostiques basilidiens et valentiniens, les autres se rapprochent de plus en plus du paganisme, je dis du paganisme et non pas du polythéisme, car à cette époque tout le monde admet dans l'ordre divin une hiérarchie bien déterminée avec un Dieu suprême au sommet; seulement ce Dieu suprême est pour les uns dans le monde, pour les autres hors du monde. A chaque instant, dans les livres d'Hermès, on lit une tirade sur l'unité divine; on croit avoir affaire à un chrétien ou à un Juif, et quelques lignes plus bas on trouve des phrases qui vous rappellent qu'il s'agit du dieu du panthéisme : « non-seulement il contient tout, mais véritablement il est tout; » — « il est tout, et il n'y a rien qui ne soit lui; » — « il est ce qui est et ce qui n'est pas, l'existence de ce qui n'est pas encore. » Pour désigner ces doctrines, qui dérivent bien plus de celles de l'Égypte que de celles de la Grèce, le nom d'hellénisme ne serait pas juste; il vaut mieux conserver le terme vague et général de paganisme qu'on applique vulgairement à toutes les croyances que le christianisme a remplacées.

Sous l'influence de l'école grecque d'Alexandrie, une sorte de gnosticisme païen succéda, dans l'école hermétique, au gnosticisme juif du *Poimandrès* et du *Sermon secret sur la montagne*. Au lieu de quelques expressions qui rappelaient la Bible, on trouve des souvenirs de la mythologie grecque, souvenirs très vagues et pré-

sentés sous une forme évhémèriste : « ceux qui peuvent s'abreuver de cette lumière divine quittent le corps pour entrer dans la vision bien-heureuse, comme nos ancêtres Ouranos et Kronos; puissions-nous leur ressembler, ô mon père! » On voit par les livres sibyllins que les Juifs et les chrétiens adoptaient le système d'Évhémère et regardaient les dieux du polythéisme comme des hommes divinisés, mais ils condamnaient cette apothéose comme une superstition. Les païens au contraire y croyaient, et s'ils admettaient que la plupart des dieux avaient été des hommes, ils ajoutaient que leurs bienfaits les avaient élevés à la divinité. Quand Hermès parle de ses ancêtres Ouranos et Kronos, il croit à leur apothéose; c'est donc là un évhémèrisme païen et non chrétien ou juif comme celui des livres sibyllins. Quelquefois il appelle le ciel l'*Olympe;* ailleurs, il emprunte au stoïcisme cette fière pensée : « l'homme est un dieu mortel; » mais après avoir constaté ces signes caractéristiques de l'influence grecque, il faut ajouter que la doctrine est restée la même dans son ensemble, et même que cette doctrine est plutôt celle d'une époque que celle d'une école. On la retrouve, sauf quelques traits particuliers, dans Plotin et ses successeurs, dans Apulée, dans Macrobe et même dans Origène et d'autres docteurs de l'église. Il y a ainsi à chaque siècle une somme d'idées communes à toutes les sectes même rivales et ennemies, et cela était surtout vrai à cette époque où l'unité politique favorisait la tendance universelle des esprits vers l'unité religieuse.

III.

Je ne m'arrêterai pas sur chacun des fragmens adressés à Tat, à Asclèpios, à Ammon; ils n'ajoutent rien de nouveau aux doctrines contenues dans les ouvrages plus étendus et plus complets dont il a été question. Ce sont des analyses psychologiques, des études métaphysiques assez obscures, des théories sur Dieu, sur l'âme, sur le monde. Parmi ces fragmens, plusieurs sont réunis sous le titre de *Définitions,* titre que rien ne justifie, et sont écrits sous le nom d'Asclèpios, disciple d'Hermès. L'auteur se plaint que les Grecs aient traduit les livres de son maître dans leur langue; il maltraite beaucoup la philosophie grecque, qu'il appelle un vain bruit de paroles. C'est peut-être une ruse de faussaire pour faire croire que son ouvrage est un monument égyptien authentique. La forme est moderne, et il y a une allusion à l'usage grec des courses de chars. Le soleil est comparé à un cocher, image empruntée à la mythologie grecque, car en Égypte le soleil était porté sur une barque. Cependant l'importance attribuée au soleil dans l'œuvre de

la création donne à penser que l'auteur est Égyptien. « Le soleil, dit M. de Rougé, est le plus ancien objet du culte égyptien que nous trouvions sur les monumens... Ce qui sans doute n'avait été d'abord qu'un symbole est devenu sur les monumens égyptiens que nous connaissons le fond même de la religion. C'est le soleil lui-même qu'on y trouve habituellement invoqué comme l'être suprême. » Nous retrouvons ces idées développées dans les *Définitions* d'Asclèpios : « le ciel et la terre sont gouvernés par le créateur, j'entends le soleil, qui fait monter l'essence et descendre la matière, qui donne tour à tour et prodigue les bienfaits de sa lumière. »

La doctrine de l'unité divine est présentée sous une forme panthéiste qui exclut l'idée d'une influence juive : « le maître de l'univers, le créateur et le père, qui est tout dans un et un dans tout, » et plus loin : « toute chose est une partie de Dieu, ainsi Dieu est tout; en créant, il se crée lui-même. » Quoique ces idées se retrouvent à peu près dans le *Timée*, elles rappellent encore plus le dieu de la religion égyptienne qui s'engendre lui-même. Ce qui est dit des démons peut se rattacher à l'Égypte aussi bien qu'à la Grèce. Une des fonctions qui leur sont attribuées est la distribution des châtimens. Chez les Grecs, c'était le rôle des Euménides, du démon Eurynomos, peint par Polygnote dans la *Lesché* de Delphes, des hommes au corps de feu qui, d'après Platon, punissent dans le Tartare les tyrans et autres grands criminels; mais les démons existent avec le même caractère dans la religion égyptienne. Le *Rituel funéraire* parle de « bourreaux qui préparent le supplice et l'immolation; on ne peut échapper à leur vigilance; ils accompagnent Osiris. Qu'ils ne s'emparent pas de moi! que je ne tombe pas dans leurs creusets! »

Un autre fragment contient une allusion à Phidias et une anecdote sur le musicien Eunomios de Locres. Patrizzi, qui fait d'Hermès un contemporain de Moïse, se donne beaucoup de peine pour expliquer ces passages. Il avoue d'ailleurs que l'ensemble du morceau est assez insignifiant, et il hésite à l'attribuer au disciple *d'un si grand homme*. Je ne sais pourquoi il n'étend pas ses doutes au fragment suivant, car l'un vaut l'autre. Ce sont de froides amplifications d'un rhéteur qui simule l'enthousiasme et confond les louanges des rois avec celles de Dieu. Dans cette plate apothéose de la royauté, à côté de quelques expressions qui rappellent celles qu'on lit sur les anciens monumens d'Égypte, on trouve une explication étymologique du mot grec βασιλεύς et même des phrases qui semblent une allusion au nom de Ptolémée : « c'est la vertu du roi, c'est son nom qui garantit la paix. Le nom seul du roi suffit souvent pour repousser les ennemis. Ses statues sont des phares de paix

dans la tempête. La seule image du roi produit la victoire, donne à tous la sécurité et rend invulnérable. » C'est, sous des formes plus modernes, la même servilité monarchique que dans les inscriptions égyptiennes : « le roi de l'Égypte, le gouverneur des déserts, le souverain suprême, maître de tous les barbares, à peine hors des flancs, ses ordres ont dirigé les armées. Aussitôt qu'il fut sorti de l'œuf, taureau au cœur ferme, il a poussé devant lui. »

Dans d'autres fragmens, au milieu de subtilités philosophiques, on trouve çà et là quelques traces d'idées égyptiennes. Un passage cité par Suidas, et d'un caractère gnostique, se termine par une invocation où l'on peut reconnaître, sous une forme altérée, des vers orphiques. Les fragmens conservés par Cyrille sont assez courts; il y en a un, tiré des *Digressions*, où le bon démon explique à Osiris la création du monde; mais de tous les livres hermétiques qui nous sont parvenus, le plus curieux, celui où l'élément égyptien est le plus apparent, c'est le *Livre sacré*, intitulé aussi la *Vierge du monde* ou la *Prunelle du monde*, car le mot grec a deux sens, et ni l'un ni l'autre n'est expliqué dans l'ouvrage, dont nous ne possédons que des fragmens. C'est un entretien d'Isis avec son fils Hôros sur la création du monde, l'incarnation des âmes et la métempsycose. Les idées empruntées, les unes au *Timée*, les autres à des traditions religieuses, sont exposées sous une forme apocalyptique, avec cette enflure oratoire que les littératures de décadence prennent pour la majesté du style hiératique : « c'est un spectacle digne d'admiration et de désir que ces magnificences du ciel, révélations du Dieu encore inconnu, et cette somptueuse majesté de la nuit, éclairée d'une lumière pénétrante, quoique inférieure à celle du soleil, et tous ces autres mystères qui se meuvent dans le ciel en périodes cadencées, réglant et entraînant les choses d'ici-bas par d'occultes influences. »

Le récit de la création est loin d'être clair. L'auteur nous dit, il est vrai, qu'Hermès, « l'intelligence universelle, » avait tout expliqué dans ses livres; mais il ajoute que ces précieux documens ont été embaumés et enveloppés de bandelettes aussitôt après leur rédaction, et qu'ils sont enfouis « près des secrets d'Osiris. » Il est difficile d'entreprendre des fouilles d'après cette indication. Il faut nous borner à savoir que l'inertie générale dura jusqu'au moment où le Créateur, sur la prière des dieux inférieurs, se décida à ordonner l'univers. « Alors Dieu sourit, et il dit à la nature d'exister, et, sortant de sa voix, le féminin s'avança dans sa parfaite beauté. Les dieux avec stupeur contemplaient cette merveille, et le grand ancêtre, versant un breuvage à la nature, lui ordonna d'être féconde; puis, pénétrant tout de ses regards, il dit ceci : « Que le

ciel soit rempli d'étoiles, et l'air, et l'éther! » Dieu dit, et cela fut. »

Cette dernière phrase semble une réminiscence de la Bible; cependant il est difficile de trouver dans l'ensemble de l'ouvrage une influence juive. L'auteur aborde plusieurs questions qui tiennent une place importante dans la théologie chrétienne, et les solutions qu'il donne sont très différentes de celles du christianisme. Il décrit la création des âmes, dont la Bible ne dit rien, et il la décrit minutieusement, comme une opération chimique. Le discours que Dieu leur adresse après les avoir créées rappelle l'allocution du Dieu suprême aux dieux inférieurs dans le *Timée* de Platon : « O âmes, beaux enfans de mon souffle et de ma sollicitude, vous que j'ai fait naître de mes mains pour vous consacrer à mon monde, écoutez mes paroles comme des lois, ne vous écartez pas de la place qui vous est fixée par ma volonté. Le séjour qui vous attend est le ciel avec son cortége d'étoiles et ses trônes remplis de vertus. Si vous tentez quelque innovation contre mes ordres, je jure par mon souffle sacré, par cette mixture dont j'ai formé les âmes et par mes mains créatrices, que je ne tarderai pas à vous forger des chaînes et à vous punir. »

Dieu associe ensuite les âmes à l'œuvre de la création; il les invite à former les animaux en leur donnant pour modèles les signes du zodiaque et les autres animaux célestes. Les âmes, fières de leur œuvre, s'écartent des limites prescrites, et en punition de leur désobéissance sont condamnées à habiter les corps. Il n'y a rien là de pareil au dogme du péché originel; la chute des âmes est la conséquence d'une faute qui leur est propre, et non l'héritage d'un ancêtre commun. Ce serait plutôt quelque chose d'analogue à la doctrine de la descente des âmes telle qu'elle est exposée dans les ouvrages des platoniciens et surtout dans *l'Antre des Nymphes* de Porphyre, avec cette différence toutefois que, pour les Grecs, l'incarnation est un acte librement accompli : l'âme, entraînée par le désir, descend volontairement dans la sphère de la vie. Cette doctrine n'était pas particulière aux platoniciens; elle se trouvait dans le poème d'Empédocle et dans d'autres écrits de l'école pythagoricienne. Les auteurs qui en parlent la rapportent souvent aux initiations mystiques : il est donc difficile de dire s'il faut en faire honneur à la philosophie ou à la religion; encore moins peut-on savoir à quelle source a puisé l'auteur du *Livre sacré*.

Macrobe, dans son commentaire sur *le Songe de Scipion*, nous montre les âmes descendant du ciel par degrés successifs et recevant dans chacune des sept sphères une faculté spéciale. L'action des dieux planétaires sur la vie humaine est exposée aussi, mais d'une façon plus obscure, par l'auteur du *Livre sacré*. Il décrit en-

suite le désespoir des âmes après leur condamnation. « Les âmes allaient être emprisonnées dans les corps; les unes gémissaient et se lamentaient : ainsi, quand des animaux sauvages et libres sont enchaînés, au moment de subir la dure servitude et de quitter les chères habitudes du désert, ils combattent et se révoltent, refusent de suivre ceux qui les ont domptés, et, si l'occasion s'en présente, les mettent à mort. La plupart sifflaient comme des serpens; telle autre poussait des cris aigus et des paroles de douleur et regardait au hasard en haut et en bas. « Grand ciel, disait-elle, principe de notre naissance, éther, air pur, mains et souffle sacré du Dieu souverain, et vous, astres éclatans, regards des dieux, infatigable lumière du soleil et de la lune, notre première famille, quel déchirement et quelle douleur!... Quitter ces grandes lumières, cette sphère sacrée, toutes les magnificences du pôle et la bienheureuse république des dieux, pour être précipitées dans ces viles et misérables demeures!... » Et elles supplient le Créateur, « devenu si vite indifférent à ses œuvres, » de leur adresser quelques dernières paroles pendant qu'elles peuvent encore voir l'ensemble du monde lumineux.

Dieu exauce cette dernière prière, et leur montre la voie du retour par une série d'épurations dans des existences successives. Dans cette théorie de la métempsycose, le spiritualisme grec se mêle d'une manière bizarre au naturalisme égyptien. L'auteur semble placer les hommes et les animaux sur la même ligne; chez les uns comme chez les autres, il y a des âmes justes et d'une nature divine, qui animent — parmi les hommes des rois, des prêtres, des philosophes, des médecins, — parmi les oiseaux des aigles, — parmi les quadrupèdes des lions, — parmi les reptiles des dragons, — parmi les poissons des dauphins. Dans un autre passage, Isis revient sur la transmigration des âmes et parle des hommes et des animaux qui transgressent les lois de leur nature, sans faire entre les uns et les autres de distinction tranchée. On reconnaît là des habitudes d'esprit qui n'ont rien de grec, et, quoique l'auteur ne parle pas du culte des animaux, on voit qu'il devait le trouver très naturel.

Les corps sont fabriqués par Hermès avec le résidu de la mixture qui avait servi à la préparation des âmes, et cette nouvelle opération chimique est décrite comme la première. Pendant qu'Hermès achève son travail, survient Mômos, qui lui fait des objections et l'engage à mettre d'avance des bornes aux futures audaces de l'humanité en mêlant à la vie quelques élémens de trouble et de douleur. « O générateur, juges-tu bon qu'il soit libre de soucis, ce futur explorateur des beaux mystères de la nature? Veux-tu le laisser exempt de peines, celui dont la pensée atteindra les limites

de la terre? Les hommes arracheront les racines des plantes, étudieront les propriétés des sucs naturels, observeront la nature des pierres, disséqueront non-seulement les animaux, mais eux-mêmes, voulant savoir comment ils ont été formés. Ils étendront leurs mains hardies jusque sur la mer, et, coupant le bois des forêts spontanées, ils passeront d'une rive à la rive opposée pour se chercher les uns les autres. Ils poursuivront les secrets intimes de la nature jusque dans les hauteurs, et voudront étudier les mouvemens du ciel. Ce n'est point encore assez; il ne reste plus à connaître que le point extrême de la terre; ils y voudront chercher l'extrémité dernière de la nuit. S'ils ne connaissent pas d'obstacle, s'ils vivent exempts de peine, à l'abri de tout souci et de toute crainte, le ciel même n'arrêtera pas leur audace, et ils voudront étendre leur pouvoir sur les élémens. »

Et Mômos engage Hermès à donner aux hommes le désir et l'espérance vaine, le souci et la douloureuse morsure de l'attente trompée, à leur inspirer les amours mutuels et les désirs tantôt satisfaits, tantôt déçus, « afin que la douceur même du succès soit un appât qui les attire vers de plus grands maux. » Isis s'interrompt et ajoute : « Tu souffres, Hôros, en écoutant le récit de ta mère? L'étonnement et la stupeur te saisissent devant les maux qui s'abattent sur la pauvre humanité? Ce que tu vas entendre est plus triste encore. Les paroles de Mômos plurent à Hermès; il trouva que l'avis était sage, et il le suivit. » Et l'auteur décrit d'une façon assez énigmatique un frein qu'Hermès imagine d'imposer à la vie humaine, la dure loi de la nécessité.

Ce personnage de Mômos n'est pas sans analogie avec le Satan du livre de Job, mais cette analogie ne peut passer pour une imitation. Le ton d'amertume avec lequel l'auteur parle de la civilisation humaine fait penser au livre d'Énoch, qui représente les arts et les sciences comme des œuvres mauvaises, enseignées par les anges aux géans nés de leur union avec les filles des hommes. Ces sciences maudites que le livre d'Énoch confond avec la sorcellerie entraînent la condamnation des anges et la destruction des géans par le déluge. Cette haine de la civilisation devait se produire avec plus de violence chez les Juifs en raison de l'horreur que leur inspiraient les grands peuples civilisés qui menaçaient leur indépendance; cependant on la trouve, quoique sous des formes amoindries, dans d'autres traditions religieuses, par exemple dans le mythe de Pandore et dans le supplice de Prométhée, *audax Iapeti genus*. La civilisation est une lutte de l'homme contre les dieux, c'est-à-dire contre les puissances de la nature, et comme ses bienfaits sont accompagnés de maux inévitables et de vices inconnus

aux tribus pastorales, il est naturel qu'on ait regardé l'invention des arts comme une audace impie.

La chute de l'homme et celle des anges ou des titans, la lutte des géans contre les dieux se retrouvent dans toutes les mythologies; mais tantôt ces symboles se présentent sous un aspect physique, qui est sans doute leur forme primitive, tantôt ils prennent un caractère exclusivement moral et humain. Dans le *Livre sacré*, les âmes, irritées de leur incarnation, se livrent à toute sorte d'excès. Ne pouvant rien contre les dieux, les hommes se déchirent les uns les autres, comme les fils de la terre nés des dents du dragon et les hommes de la race d'airain dans les légendes grecques. Les élémens, souillés par le sang répandu et par l'odeur du meurtre, se plaignent à Dieu des crimes des hommes, et le prient d'envoyer sur la terre un effluve de lui-même pour corriger le mal et régénérer l'humanité. Cette régénération, opérée par Osiris, n'est pas une véritable rédemption, puisqu'il n'y a pas, comme dans le christianisme, l'idée du sacrifice d'un dieu pour le salut des hommes; on pourrait plutôt la comparer à l'œuvre accomplie dans l'Inde par le Bouddha, en Grèce par Hèraklès et Dionysos.

Tel est en substance le premier et le plus important fragment de ce livre étrange. Tout cela est chargé de noms mythologiques dont plusieurs ont dû être altérés par les copistes. On a essayé de les corriger et de les expliquer, mais je crains bien que dans ces essais de restitution on n'ait quelquefois donné trop de place à l'hypothèse. Sur la foi d'un texte suspect et d'une correction arbitraire, on a admis dans le panthéon égyptien une déesse *Hèphaistoboulè*, parfaitement inconnue d'ailleurs. Hermès ne me paraît pas une autorité en fait de mythologie égyptienne; autrement il faudrait accepter aussi *Arnebaskènis*, dieu de la philosophie, et la froide allégorie de l'Invention, fille de la Nature et du Travail. Je doute que les anciens Égyptiens aient jamais connu ces divinités-là. Quant à la date du *Livre sacré*, je ne vois aucun indice qui permette de l'établir. Il appartient à cette période de rénovation religieuse produite par la rencontre de la philosophie grecque et des doctrines orientales et égyptiennes; mais ce mouvement a duré plusieurs siècles, et des œuvres par lesquelles il a marqué sa trace un petit nombre seulement nous est parvenu. Pour classer le *Livre sacré*, il faudrait des termes de comparaison qui nous manquent.

Tel qu'il est cependant, le *Livre sacré* représente la philosophie gréco-égyptienne, comme Philon la philosophie gréco-juive. Malgré la rhétorique pompeuse de l'auteur, résultat de son éducation grecque, des signes certains le font reconnaître pour Égyptien. Ainsi Hôros demande à sa mère pourquoi les Égyptiens sont si supérieurs

aux autres hommes. Isis lui répond en comparant la terre habitée à un homme couché, ayant la tête au sud, les pieds au nord : l'Égypte représente la poitrine et le cœur, séjour de l'âme. Ce qu'Isis dit ailleurs des âmes royales dénote également un Égyptien. Il est vrai qu'il y a çà et là chez les philosophes grecs des tendances monarchiques : ainsi, dans son *Politique*, Platon trace un portrait fantastique de la royauté; mais, alors même qu'ils réagissent contre les principes d'égalité qui formaient le fond de la morale sociale des Grecs, les philosophes en subissent encore l'influence; ils rêvent un roi à leur ressemblance, leur éducation républicaine les préserve du culte de la royauté tel qu'on le trouve chez les barbares, où le sentiment de la dignité humaine n'existe pas. Il n'y a pas un compatriote de Démosthènes qui n'eût été révolté des formes que prenait en Égypte la flatterie envers les rois. L'Égypte a donné l'exemple de ces serviles apothéoses de princes qui ont déshonoré la fin du vieux monde. On peut donc voir un trait du caractère égyptien dans le passage du *Livre sacré* où les rois sont présentés comme de véritables dieux sur la terre; leurs âmes, d'après l'auteur, sont d'une autre espèce que celles des autres hommes.

Il existe une autre cosmogonie hermétique, mais beaucoup plus courte, intitulée *le Discours sacré*. Le titre de ce discours pourrait faire croire qu'il se rattache au *Livre sacré*, mais le style est tout autre; *le Discours sacré* n'a rien de grec, il est même incorrect, et ce pourrait bien être une traduction. Le ton général rappelle les formes hébraïques; mais par l'ensemble des idées ce morceau est plutôt égyptien que juif. Les dieux des astres interviennent dans la création; leur action est même plus directe que celle du Dieu suprême, qui n'a qu'un caractère abstrait et impersonnel. Plutarque et Ælien nous disent que dans la cosmogonie égyptienne les ténèbres précèdent la lumière; nous retrouvons ici la même idée. « Il y avait des ténèbres sans limites sur l'abîme, et l'eau, et un souffle subtil et intelligent contenu dans le chaos par la puissance divine. Alors jaillit la lumière très sainte, et sous le sable les élémens sortirent de l'essence humide, et tous les dieux débrouillèrent la nature féconde. » Ce passage fait songer au début de la *Genèse*, aux ténèbres couvrant la face de l'abîme, au souffle de Dieu planant sur les eaux; mais on y trouve encore plus de ressemblance avec la cosmogonie égyptienne, qui, d'après Damaskios, admettait comme premiers principes les ténèbres, l'eau et le sable. Enfin l'influence des astres sur la destinée humaine est clairement indiquée par ces mots : « leur vie et leur sagesse sont réglées à l'origine par le cours des dieux circulaires, et se terminent en lui. » On peut trouver aussi des traces d'idées égyptiennes dans le *Dis-*

cours d'initiation, vulgairement désigné sous le nom d'*Asclèpios*. Cet ouvrage, dont il n'existe plus qu'une traduction latine faussement attribuée à Apulée, se rattache par les idées comme par la forme à la philosophie alexandrine, et n'a rien du ton hiératique du *Livre sacré* et du *Discours sacré*. J'en citerai un passage fort curieux dans lequel Hermès annonce sous forme d'une prophétie le triomphe du christianisme, l'apostasie de l'Égypte et la persécution exercée contre les derniers fidèles de la religion nationale. Ce morceau, dans lequel l'auteur s'élève à une véritable éloquence, est une suprême et douloureuse protestation du paganisme expirant contre l'inévitable destinée.

« Cependant, comme les sages doivent tout prévoir, il est une chose qu'il faut que vous sachiez : un temps viendra où il semblera que les Égyptiens ont en vain observé le culte des dieux avec tant de piété et que toutes leurs saintes invocations ont été stériles et inexaucées. La divinité quittera la terre et remontera au ciel, abandonnant l'Égypte, son antique séjour, et la laissant veuve de religion, privée de la présence des dieux. Des étrangers remplissant le pays et la terre, non-seulement on négligera les choses saintes, mais, ce qui est plus dur encore, la religion, la piété, le culte des dieux seront proscrits et punis par les lois. Alors cette terre sanctifiée par tant de chapelles et de temples sera couverte de tombeaux et de morts. O Égypte, Égypte, il ne restera de tes religions que de vagues récits que la postérité ne croira plus, des mots gravés sur la pierre et racontant ta piété! Le Scythe ou l'Indien ou quelque autre voisin barbare habitera l'Égypte. Le divin remontera au ciel, l'humanité abandonnée mourra tout entière, et l'Égypte sera déserte et veuve d'hommes et de dieux.

« Je m'adresse à toi, fleuve très saint, et je t'annonce l'avenir. Des flots de sang, souillant tes ondes divines, déborderont tes rives, le nombre des morts surpassera celui des vivans, et s'il reste quelques habitans, Égyptiens seulement par la langue, ils seront étrangers par les mœurs. Tu pleures, Asclèpios? Il y aura des choses plus tristes encore : l'Égypte elle-même tombera dans l'apostasie, le pire des maux. Elle, autrefois la terre sainte, aimée des dieux pour sa dévotion à leur culte, elle sera la perversion des saints; cette école de piété deviendra le modèle de toutes les violences.

« Alors, plein du dégoût des choses, l'homme n'aura plus pour le monde ni admiration ni amour. Il se détournera de cette œuvre parfaite, la meilleure qui soit dans le présent comme dans le passé et l'avenir. Dans l'ennui et la fatigue des âmes, il n'y aura plus que dédain pour ce vaste univers, cette œuvre immuable de Dieu, cette construction glorieuse et parfaite, ensemble multiple de formes et d'images, où la volonté divine, prodigue de merveilles, a tout rassemblé dans un spectacle unique, dans une synthèse harmonieuse, digne à jamais de vénération, de louange et d'amour. On préférera les ténèbres à la lumière, on trouvera la mort meilleure que la vie, personne ne regardera le ciel. L'homme religieux passera pour un

fou, l'impie pour un sage, les furieux pour des braves, les plus mauvais pour les meilleurs. L'âme et toutes les questions qui s'y rattachent, — est-elle née mortelle ou peut-elle espérer conquérir l'immortalité? — tout ce que je vous ai exposé ici, on ne fera qu'en rire, on n'y verra que vanité.

« Il y aura même, croyez-moi, danger de mort pour celui qui gardera la religion de l'intelligence. On établira des droits nouveaux, une loi nouvelle; pas une parole, pas une croyance sainte, religieuse, digne du ciel et des choses célestes. Déplorable divorce des dieux et des hommes, il ne reste plus que les mauvais anges; ils se mêlent à la misérable humanité, leur main est sur elle; ils la poussent à toutes les audaces mauvaises, aux guerres, aux rapines, aux mensonges, à tout ce qui est contraire à la nature des âmes. La terre n'aura plus d'équilibre, la mer ne sera plus navigable, le cours régulier des astres sera troublé dans le ciel. Toute voix divine sera condamnée au silence, les fruits de la terre se corrompront, et elle cessera d'être féconde, l'air lui-même s'engourdira dans une lugubre torpeur. Telle sera la vieillesse du monde, irréligion et désordre, confusion de toute règle et de tout bien. »

Ce passage est significatif; ce livre, qui peint sous des couleurs si vives l'angoisse des esprits cultivés devant la chute inévitable de la civilisation antique, a dû être composé sous un empereur chrétien, et comme Lactance, qui vivait sous Constantin, cite plusieurs fois le *Discours d'initiation*, on en doit conclure que c'est pendant le règne de cet empereur que l'ouvrage a été écrit. On pourrait se demander comment Lactance a pu prendre au sérieux l'authenticité d'un livre contenant des allusions si claires à des faits contemporains; mais on sait que les auteurs ecclésiastiques de cette époque ne brillent guère par le sens critique. Lactance cite à chaque instant de prétendus oracles sibyllins où la main du faussaire se trahit à toutes les pages, et il s'imagine combattre ainsi le paganisme avec ses propres armes. Les livres hermétiques sont à ses yeux une autorité antique et très vénérable : « Hermès, dit-il, a découvert je ne sais comment presque toute la vérité. » Le livre qu'il invoque le plus souvent est précisément le *Discours d'initiation*, sans s'apercevoir qu'il a été composé de son temps. Dans les allusions si claires de l'auteur à la chute du paganisme, il ne voit qu'un tableau de la fin du monde, et il regarde Hermès comme une sorte de prophète inspiré.

La grande persécution du paganisme n'a eu lieu que sous les successeurs de Constantin, et il faut remarquer en effet qu'Hermès ne parle pas précisément d'une persécution sanglante. Il se plaint seulement des progrès de l'impiété, de l'oubli où est tombée la religion, des tombeaux qui remplacent les temples, allusion au culte des saints, et il ajoute, comme s'il exprimait la crainte d'un malheur probable et imminent, que la fidélité aux dieux deviendra un

danger de mort. S'il avait écrit sous Théodose ou même sous Constance, ses expressions auraient été plus précises, et probablement l'ouvrage ne nous serait pas parvenu. Sous le premier empereur chrétien au contraire, il pouvait, en gardant le ton de la prophétie, annoncer des désastres prochains en termes si vagues et si généraux que les docteurs de l'église, et après eux les érudits de la renaissance, ont cru qu'il s'agissait de la catastrophe finale annoncée dans l'Évangile.

L'idée de la destruction et du renouvellement du monde, qui reparaît si souvent dans les livres sibyllins et dans les ouvrages des chrétiens, surtout des chrétiens millénaires comme Lactance, se retrouve également dans la philosophie stoïcienne et dans la religion de l'Égypte. Il ne devait pas être difficile à un Égyptien attaché à la religion nationale de faire coïncider l'avénement officiel du christianisme avec la fin de quelque grande période mythologique ou astronomique. L'auteur du *Discours d'initiation*, qui croit à cette catastrophe, devait être un Égyptien. Il se lamente sur l'apostasie de l'Égypte, il ne parle même pas des autres peuples. C'est l'Égypte qui est la terre sainte, « le temple du monde, l'image du ciel, la projection ici-bas de toute l'ordonnance des choses célestes. » Quand le monde sera régénéré, c'est en Égypte que seront établis ceux qui doivent le gouverner. Ailleurs il rappelle à Asclèpios que son aïeul, l'inventeur de la médecine, est adoré près du rivage des crocodiles, à l'endroit où est enterré son corps, et il ajoute : « Mon aïeul Hermès a donné son nom à sa patrie. » Il est vrai que ces noms sont grecs, et que ces souvenirs mythologiques sont présentés sous une forme évhémèriste, mais il faut se rappeler qu'à cette époque la confusion des dieux grecs et des dieux égyptiens était universellement admise. D'ailleurs il est question ensuite d'Isis et d'Osiris, divinités purement égyptiennes, et, ce qui est plus important encore, du culte que les Égyptiens rendaient aux animaux. Plus loin, il est fait mention d'un dieu que la traduction latine appelle Jupiter Plutonius, et qui est probablement Sarapis, le grand dieu d'Alexandrie. Ce sont là sans doute des vestiges bien effacés d'une religion qui a tenu tant de place dans le monde, mais on ne trouverait guère plus de traces de la mythologie hellénique dans tel ou tel philosophe grec, Aristote par exemple.

Le *Discours d'initiation* est peut-être le seul ouvrage de l'antiquité où il y ait, non pas seulement une excuse, mais une théorie formelle et avouée du culte des images. Jusque-là, les philosophes avaient considéré l'idolâtrie comme une conséquence dangereuse d'un abus de langage. « Ceux qui ne connaissent point le vrai sens des mots, dit Plutarque, arrivent à se tromper sur les choses; ainsi

les Grecs, au lieu d'appeler les statues d'airain ou de pierre, ou les peintures, des simulacres en l'honneur des dieux, ont l'habitude de les appeler des dieux, et par suite ils ne craignent pas de dire que Lacharès a dépouillé Athènè, que Denys a enlevé à Apollon sa chevelure d'or, que Jupiter Capitolin a été brûlé dans la guerre civile. Telles sont les erreurs qu'entraînent à leur suite des locutions vicieuses. » Maxime de Tyr justifie le culte des images et l'explique par la faiblesse de notre nature, qui a besoin d'attacher la pensée à un signe matériel. « Ceux dont la mémoire est robuste et qui n'ont qu'à lever les yeux au ciel pour se sentir en présence des dieux n'ont peut-être pas besoin de statues; mais ceux-là sont très rares, et à peine trouverait-on un homme dans une foule nombreuse qui pût se rappeler l'idée divine sans avoir besoin d'un pareil secours. »

Le culte des images a été le texte le plus ordinaire des reproches adressés aux Grecs par les Juifs et les chrétiens; plus tard, les protestans ont porté les mêmes accusations d'idolâtrie contre les catholiques. Dans la lutte des partis, on cherche moins à persuader ses adversaires qu'à les convaincre, et en voulant les convaincre on les irrite. Alors ils dédaignent de répondre aux accusations, ils les acceptent et se parent des injures qu'on leur a lancées. C'est ainsi que les gueux des Pays-Bas, les sans-culottes de la révolution française se glorifiaient de titres que leurs adversaires leur donnaient par mépris. La même chose arriva aux païens accusés d'idolâtrie; ils acceptèrent le reproche, ils tinrent à honneur de le mériter, et ils érigèrent le culte des images en système réfléchi. Hermès déclare à son disciple que le plus beau privilége de l'homme est de pouvoir créer des dieux : « De même que le Père et le Seigneur a fait les dieux éternels semblables à lui-même, ainsi l'humanité a fait ses dieux à sa propre ressemblance. — Veux-tu dire les statues, ô Trismégiste? — Oui, les statues, Asclèpios; vois comme tu manques de foi! Les statues animées, pleines de sentiment et d'inspiration, qui font tant et de si grandes choses, les statues prophétiques, qui prédisent l'avenir par des songes et toute sorte d'autres voies, qui nous frappent de maladies ou guérissent nos douleurs selon nos mérites. » Ce n'est encore qu'une déclaration de principes : plus loin, il revient sur la même idée en l'expliquant clairement, et donne la théorie du culte des images. « Nos ancêtres trouvèrent l'art de faire des dieux, et, l'ayant trouvé, ils y mêlèrent une vertu convenable, tirée de la nature du monde. Comme ils ne pouvaient pas créer des âmes, ils évoquèrent celles des démons ou des anges, et les fixèrent dans les saintes images et les divins mystères, donnant ainsi aux idoles la puissance de faire du bien ou du mal. » Ces

croyances étaient communes aux païens et aux chrétiens, mais les uns approuvaient ce que les autres condamnaient, le culte rendu aux démons qui habitaient les statues. Les chrétiens soutenaient que ces démons étaient des puissances malfaisantes; les païens avouaient que leur action était parfois mauvaise et qu'ils étaient sujets aux passions et à l'erreur. Cette concession rendait la victoire de leurs adversaires trop facile; pourquoi l'homme n'aurait-il pas réservé son culte et ses prières pour ce Dieu suprême que tous reconnaissaient également? Il y avait bien encore quelques pieux regrets pour ce magnifique passé dont le souvenir même allait disparaître; quelques fidélités obstinées se tournaient encore vers le soleil couchant, mais l'humanité n'a pas de ces mélancolies. Elle marche devant elle, sans savoir si c'est vers la nuit ou vers la lumière, écrasant sans pitié les défenseurs attardés des causes vaincues.

Les livres hermétiques sont les derniers monumens du paganisme. Ils appartiennent à la fois à la philosophie grecque et à la religion égyptienne, et par l'exaltation mystique ils touchent déjà au moyen âge. Ils représentent bien l'opinion moyenne de cette population alexandrine si mêlée, sans cesse tiraillée en sens contraires par des religions de toute sorte, et faisant un mélange confus de dogmes hétérogènes. Entre un monde qui finit et un monde qui commence, ils ressemblent à ces êtres d'une nature indécise qui servent de passage entre les classes de la vie organisée, les zoophytes, sortes d'animaux-plantes, les amphibiens, demi-reptiles demi-poissons, les ornithodelphes, qui ne sont ni des oiseaux ni des mammifères. Ces créations mixtes sont toujours au-dessous de chacun des groupes qu'elles rattachent l'un à l'autre. Dans l'histoire des idées comme dans l'histoire naturelle, il y a non pas des séries linéaires, mais des échelles divergentes, qui se réunissent par leurs échelons inférieurs. Les livres d'Hermès Trismégiste ne peuvent soutenir la comparaison ni avec la religion d'Homère ni avec la religion chrétienne, mais ils font comprendre comment le monde a pu passer de l'une à l'autre. En eux, les croyances qui naissent et les croyances qui meurent se rencontrent et se donnent la main. Il était juste qu'ils fussent placés sous le patronage du dieu des transitions et des échanges, qui explique, apaise et réconcilie; du conducteur des âmes, qui ouvre les portes de la naissance et de la mort; du dieu crépusculaire, dont la baguette d'or brille le soir au couchant pour endormir dans l'éternel sommeil les races fatiguées, et le matin à l'orient pour faire entrer les générations nouvelles dans la sphère agitée de la vie.

LOUIS MÉNARD.

LA

MÉTHODE EXPÉRIMENTALE

ET LA PHYSIOLOGIE

Introduction à la Médecine expérimentale, par M. Claude Bernard; Paris 1865.

La civilisation, comme tout ce qui est humain, a dû passer successivement par deux états différens : elle a été d'abord instinctive et spontanée, puis réfléchie et raisonnée. Les hommes ont commencé par améliorer leur situation sur la terre, soit par un instinct plus ou moins semblable à celui des animaux, soit par une sorte de tâtonnement empirique, se développant au jour le jour, en raison des circonstances et des besoins : c'est ainsi que se formèrent les premières industries et les premières sociétés; puis un premier degré de réflexion survint. La religion, la philosophie, la poésie, contribuèrent à perfectionner les mœurs et les lois, mais toujours d'une manière spontanée, sans que l'on s'aperçût encore que l'homme peut par la science se rendre maître de la nature et de la société elle-même, et donner à ses progrès une direction choisie et voulue. Cette grande idée, l'idée de la civilisation par la science, ne date guère que du XVIe siècle; elle a eu pour principal organe l'illustre Bacon, dont elle est la gloire. Bacon l'a résumée dans cet aphorisme célèbre : *homo minister et interpres naturæ; quantum scit, tantum potest;* il semble avoir prévu avec une perspicacité merveilleuse la société moderne, la nature vaincue par la science.

l'industrie affranchie des tâtonnemens lents et incertains de l'empirisme, puisant dans les principes généraux établis par les savans de certaines et innombrables applications.

Si l'on voulait transporter cette vue dans une autre sphère, on pourrait dire que la philosophie du XVIIIe siècle a essayé d'appliquer la même idée au gouvernement et au perfectionnement des sociétés. La révolution française a été une expérience tentée pour construire un état conformément aux lois de la raison. On peut trouver que cette expérience n'a pas été d'abord très heureuse, car il n'est pas aussi facile d'expérimenter sur les sociétés vivantes que sur les corps bruts. Toujours est-il que le fait le plus remarquable de la société contemporaine est précisément cette application de la science aux destinées humaines. A la politique la société a pris le principe de la division des pouvoirs, à l'économie politique celui de la liberté du commerce, à la philosophie celui de l'égalité des droits, tout comme l'industrie empruntait aux sciences physiques et chimiques le principe de l'élasticité de la vapeur, le principe de la communication de l'électricité dans un courant magnétique, ou enfin le principe de l'action chimique de la lumière. Ainsi la science tend à gouverner la société comme elle gouverne la nature, mais d'une manière bien plus incertaine, les faits étant infiniment plus nombreux et plus compliqués.

Or ce qui caractérise la science, c'est la méthode : c'est par la précision et la rigueur des méthodes que la science se distingue de la poésie, de la littérature, de la religion, de l'inspiration enfin et du sentiment; c'est par la diversité des méthodes autant que des objets que les sciences se distinguent les unes des autres. C'est par la méthode que la science réalise ce qui paraît impossible à l'ignorance étonnée. Par elle, l'esprit découvre une planète que les sens n'ont jamais vue; par elle, il explique une langue qu'aucun homme ne comprenait plus; il déchiffre des caractères mystérieux dont le secret était perdu; il pénètre bien au-delà des époques historiques, et, en l'absence de tout témoignage direct, jusqu'aux origines de la civilisation indo-européenne; il calcule enfin ce qui paraît échapper à toute prise, le hasard et l'infini. Ainsi la méthode est l'âme de la science, comme la science est l'âme de la civilisation.

Rien n'est donc plus intéressant, non-seulement pour les philosophes et pour les savans, mais pour tous les esprits éclairés, que de voir un des maîtres de la science nous exposer les principes de sa méthode, les éclairer par de nombreux exemples empruntés à son expérience personnelle, nous faire assister avec ingénuité à toutes les opérations de son esprit, nous apprendre comment les erreurs mêmes peuvent être profitables et instructives, à quel prix enfin se font les découvertes et les solides progrès. S'il s'agit surtout d'une science

toute jeune, et qui commence à peine à se constituer en science positive, de la science la plus complexe et la plus délicate d'entre les sciences physiques, de celle qui nous touche de plus près, puisque par un côté elle confine à la médecine, par l'autre à la psychologie et à la morale, on attachera plus d'importance encore à cette entreprise. Tel a été l'objet que s'est proposé notre illustre physiologiste M. Claude Bernard dans son *Introduction à la médecine expérimentale*, dont les lecteurs de la *Revue* ont eu les prémices, et qui est une sorte de manuel de logique physiologique.

L'intérêt d'un tel livre est dans ce sentiment précis et vivant de la réalité, qui ne se rencontrera jamais dans les traités de pure logique. Celui qui manie l'instrument peut mieux que personne nous en faire connaître les avantages et les inconvéniens : seul, il sait les difficultés qu'il rencontre et les moyens de les éluder, ou, ce qui vaut mieux encore, de les tourner à son profit. Sans une connaissance exacte et précise des sciences, la théorie des méthodes se perdra toujours en vagues et arides généralités. Sans doute, lorsqu'il s'agit de la théorie abstraite de l'induction ou de la déduction, la philosophie est sur son propre terrain, et elle seule peut accomplir cette œuvre difficile; mais lorsque, passant du sujet à l'objet, elle cherche à quelles règles ces procédés doivent obéir pour discerner la vérité dans telle ou telle science, quels sont en mathématiques les principes de la méthode analytique, en physique ceux de la méthode expérimentale, la philosophie ne peut plus alors se passer du concours des sciences, et, sur ce terrain pratique, les savans seront nécessairement les meilleurs logiciens.

Au reste, ce n'est pas la première fois qu'on a vu un savant s'interroger avec curiosité sur les principes de la méthode, et on pourrait faire une curieuse histoire de la logique composée presque exclusivement des ouvrages des savans. Il est inutile de mentionner les livres si connus de Descartes (1), de Pascal (2), de Newton (3); mais je rappellerai quelques ouvrages du XVIIIe siècle peu lus aujourd'hui, et où nos logiciens pourront trouver des détails intéressans : par exemple la *Logique* (4) de Mariotte, le célèbre et ingénieux physicien, le premier ouvrage français de ce genre où la méthode expérimentale ait pris la place qui lui appartient (encore n'y est-elle pas très nettement distinguée de la méthode géométrique); le *Traité de l'expérience*, du docteur Zimmermann, célèbre médecin du XVIIIe siècle, né en Suisse et connu surtout par son beau livre sur *la Solitude*; l'*Essai sur l'art d'observer*, de Jean Sénebier,

(1) Descartes, *Discours de la Méthode.— Règles pour la direction de l'esprit.*
(2) Pascal, *De l'esprit géométrique. — De l'art de persuader.*
(3) Newton, *Regulæ philosophandi*, dans ses *Principia philosophiæ.*
(4) Mariotte, œuvres complètes; Leyde 1717.

ministre protestant de Genève, traducteur de Spallanzani, et lui-même naturaliste distingué de cette grande école de Genève qui a produit les Réaumur, les Trembley, les Bonnet, les de Saussure, les de Candolle et tant d'autres hommes supérieurs; les *Fragmens* de Lesage, de Genève (1), personnage original, doué d'un esprit méditatif et profond, connu surtout comme l'auteur d'une hypothèse sur la cause mécanique de la gravitation; enfin le *Discours sur l'étude de la philosophie naturelle*, de W. Herschell, fils de l'illustre astronome, et lui-même savant distingué, ouvrage qui est en quelque sorte une édition nouvelle du *Novum organum*, accommodé à l'état de nos connaissances et renouvelé par des exemples plus récens. Je ne cite d'ailleurs que les traités de méthodologie composés par les savans, car si je voulais parler des philosophes, cette énumération serait interminable. L'Angleterre et l'Écosse en particulier, même de nos jours, se sont signalées dans ces recherches. Dugald Stewart dans ses *Élémens de la philosophie de l'esprit humain*, M. le docteur Whéwell dans son *Histoire des sciences inductives*, M. Mill dans sa *Logique*, beaucoup d'autres moins connus ont traité des méthodes avec une abondance de vues et de faits qui ne laisse rien à désirer; mais nous tenons surtout à indiquer la tradition logique parmi les savans et non parmi les philosophes.

De nos jours et parmi nous, les plus illustres savans ont continué à suivre cette tradition, soit dans quelques parties de leurs œuvres, soit dans des traités spéciaux. Pour les méthodes mathématiques par exemple, on lira avec un grand intérêt la préface de M. Chasles à son *Traité de géométrie supérieure*; on consultera surtout un profond et éminent travail de M. Duhamel sur la *Méthode dans les sciences de raisonnement*, œuvre d'un esprit serré et philosophique auquel je ne reprocherai qu'une chose : c'est de trop dédaigner les philosophes, car il pourrait retrouver parmi eux beaucoup de ses propres idées. Pour les sciences naturelles et zoologiques, je rappellerai la préface du *Règne animal*, de George Cuvier, et la *Philosophie zoologique*, de Geoffroy Saint-Hilaire, dans laquelle ce grand savant défend contre son illustre rival sa méthode de comparaison analogique. En chimie, sans remonter jusqu'à Lavoisier, dont la préface si souvent citée rend hommage à l'influence heureuse de la logique de Condillac sur son esprit, on trouvera encore chez les chimistes de nos jours de remarquables travaux de méthodologie scientifique. M. Chevreul, par exemple, a consacré un ouvrage à la question de la méthode; M. Dumas, dans sa *Philosophie chimique*, a jeté çà et là sur ce sujet quelques vues précises et pénétrantes;

(1) Publiés à la suite des *Essais de philosophie* de Prévost de Genève. Voir aussi *Notice de la vie et des écrits de Lesage*, par Pierre Prévost; Genève 1805.

M. Berthelot enfin, dans une remarquable introduction à sa *Chimie organique*, a largement développé le rôle de l'analyse et de la synthèse, en insistant particulièrement sur les progrès qu'il a fait faire lui-même à la méthode synthétique.

Ainsi l'on voit tous les grands savans, à toutes les époques, se plaire à recueillir leurs idées sur les opérations de leur esprit, à expliquer les procédés qui leur ont réussi, à en donner les exemples et les règles. Par une étude approfondie de ces divers travaux, le philosophe réussirait à se former ce que j'appellerais volontiers la psychologie de l'esprit scientifique. On arriverait ainsi à comprendre ce que c'est que l'esprit du savant, de quel point de vue il considère les choses, comment il associe les idées, comment il passe du connu à l'inconnu, comment il se trompe, comment il se corrige, comment il invente, et on pourrait tirer de là de grandes conséquences pour l'éducation même de l'esprit humain; mais laissons là ces vues ambitieuses, et bornons-nous, quant à présent, à bien faire connaître le livre que nous avons sous les yeux, et qui vient enrichir d'une œuvre nouvelle cette histoire de la logique faite par les savans dont nous avons esquissé quelques traits.

I.

Commençons par une petite querelle : c'est à propos du chancelier Bacon, notre maître à tous, mais dont le nom a toujours été et est encore une pomme de discorde entre les savans et les philosophes. L'auteur, sans contredit, parle très-noblement de la philosophie, et il ajoute qu'il aime beaucoup les philosophes. Je lui répondrai que, pour ma part, j'aime infiniment les savans; mais enfin il faut reconnaître que, tout en s'aimant beaucoup, philosophes et savans sont assez disposés à prendre leurs avantages un peu aux dépens les uns des autres. Les philosophes ont longtemps essayé, selon l'expression de M. Claude Bernard, « de régenter dogmatiquement » les sciences. Ils ont eu tort, et ce n'est plus le temps aujourd'hui de régenter personne; mais ce n'est pas une raison pour méconnaître ou trop affaiblir la part qu'ils ont pu avoir dans l'avancement des sciences. Celle de Bacon me paraît considérable, et un peu trop réduite ici par notre savant physiologiste : qu'il nous soit donc permis de dire en quelques pages, ou plutôt de répéter après M. de Rémusat (1), tout ce qui peut être allégué en faveur de l'illustre auteur de l'*Instauratio magna*.

(1) Le livre de M. de Rémusat sur Bacon est l'un des plus intéressans, des plus instructifs et des mieux faits de la philosophie contemporaine. Il a établi sur Bacon la vérité définitive sans rien exagérer, sans rien diminuer. Le livre de Joseph de Maistre est un pamphlet amusant, mais sans aucune valeur philosophique.

Venons d'abord aux critiques. Bacon, nous dit-on, n'a pas fait d'expériences, ou en a fait de mauvaises. Cela prouve tout simplement qu'il faut distinguer la théorie de la pratique. Autre chose est trouver les principes, autre chose donner les applications. M. Claude Bernard, dans son livre, propose de fonder une médecine vraiment scientifique sur la physiologie expérimentale. Fort bien; mais pratique-t-il lui-même cette médecine? s'en sert-il pour soigner et guérir les malades? Non sans doute, il a autre chose à faire : à lui la théorie et la science, à d'autres l'application de ses idées. Pourquoi cette distinction de la théorie et de la pratique, que le savant fait tous les jours pour son propre compte, pourquoi ne l'applique-t-il pas au logicien, qui, lui aussi, n'est qu'un théoricien? Galilée, nous dit-on, faisait des expériences pendant que Bacon se contentait de dire qu'il en fallait faire; le premier fondait cette science, que le second ne faisait qu'annoncer. Mais pourquoi deux hommes de génie n'auraient-ils pas à la fois la même idée, l'un en pratique, l'autre en théorie? Et en quoi la gloire de Galilée contredit-elle celle de Bacon? N'est-ce pas d'ailleurs un vrai trait de génie de la part de celui-ci d'avoir deviné que cette méthode toute neuve et à peine éprouvée était le renouvellement de la science et de l'esprit humain? Descartes sans doute était un homme de génie plus inventeur que Bacon; il lui est passablement postérieur; il a certainement connu les expériences de Galilée et même de Torricelli et d'autres encore; il en a fait lui-même. Et cependant il n'a pas deviné la révolution faite par ces grands expérimentateurs. Il a continué à voir dans la méthode expérimentale une méthode subalterne et d'une importance secondaire. Il n'était donc pas si facile d'avoir l'idée de Bacon, même en ayant sous les yeux plus d'exemples qu'il n'en avait eu. On est frappé de la même vue en lisant les écrits des savans et des logiciens au XVIIe siècle, Newton excepté. En veut-on un exemple bien frappant? Pascal a fait lui-même de grandes expériences et associé son nom à celui de Torricelli dans la théorie de la pesanteur de l'air. Eh bien! il nous a laissé quelques fragmens de logique : de quoi traitent-ils? De la méthode géométrique; pas un mot sur la méthode expérimentale. Dans Leibniz, qui est si ouvert à toutes choses et presque d'un siècle postérieur à Bacon, la méthode expérimentale est à peine indiquée et comme noyée dans l'ensemble des procédés recommandés par les logiciens. Quant à Galilée, est-il bien certain qu'il ait eu lui-même l'idée claire de la révolution scientifique qu'il accomplissait, et n'attachait-il pas beaucoup plus d'importance à la démonstration géométrique de la rotation de la terre qu'à ses expériences sur la chute des corps?

M. Claude Bernard nous dit que les préceptes de Bacon sont

absolument inapplicables aujourd'hui; mais il serait étrange qu'il en fût autrement. Comment! depuis trois siècles que l'on pratique la méthode baconienne, on ne l'aurait point perfectionnée, simplifiée, facilitée! Ce serait la seule machine que les âges auraient laissée dans l'état où l'ont mise ses premiers inventeurs. Pour ma part, en comparant le *Novum organum* aux méthodes modernes, je suis beaucoup moins frappé de ce qu'il y a de suranné que de ce qu'on y trouve au contraire de neuf, de vivant, d'applicable encore. Entrer dans trop de détails serait trop nous éloigner de notre sujet; cependant je ne puis m'empêcher de citer quelques exemples qui nous ramèneront d'ailleurs aux idées mêmes de M. Claude Bernard.

Dans cette longue énumération que nous donne Bacon des diverses espèces de faits, que l'on peut trouver longue sans doute, mais qui est semée des vues les plus pénétrantes, il en est un certain nombre qui méritent particulièrement considération, par exemple les faits *fortuits*. Bacon a parfaitement vu et signalé l'importance d'un fait qui se présente accidentellement à l'observateur, et qui est comme la première piste que la sagacité du savant doit savoir poursuivre. Or que nous dit M. Claude Bernard? Précisément que toute recherche expérimentale a la plupart du temps pour point de départ une observation fortuite. On sait que c'est en laissant tomber par terre un minéral, qui se brisa, que l'abbé Haüy découvrit la propriété du clivage chez les minéraux, d'où il déduisit toutes les lois de la cristallographie. Malus, en regardant par hasard au travers d'une fenêtre du Luxembourg un morceau de spath d'Islande, fut conduit à la découverte de la polarisation de la lumière.

Rien de plus ingénieux que ce que Bacon nous dit des faits *cruciaux* ou expériences *cruciales*. Ces expériences sont les expériences décisives, qui tranchent le débat entre deux hypothèses, ou qui établissent d'une manière définitive une vérité contestée. La découverte des interférences lumineuses fut l'expérience cruciale qui trancha la question entre l'hypothèse de Descartes et celle de Newton sur la nature de la lumière. L'expérience de M. Claude Bernard faisant voir qu'il y a plus de sucre dans les vaisseaux qui sortent du foie que dans ceux qui y conduisent est une expérience *cruciale* qui démontra contre toute objection que le foie sécrète du sucre.

Quoi de plus ingénieux que ce que Bacon nous dit des faits *clandestins*, qui sont ceux, dit-il, où la nature cherchée se trouve dans son état le plus faible et le plus imparfait? Il donne lui-même pour exemple la cohésion des fluides, qui est le premier degré de la consistance et de la solidité. On peut citer encore les faits de l'em-

bryologie, qui sont les faits clandestins de la physiologie. Puis viennent les faits *limitrophes*, qui sont sur les confins de deux classes de phénomènes, et servent de passage de l'un à l'autre. On sait l'importance qu'ont prise les faits *limitrophes* en anatomie comparée. Toute l'école de M. Darwin est aujourd'hui à la poursuite des faits limitrophes.

Quant aux règles que donne Bacon sur l'art de faire des expériences, elles sont loin d'être aujourd'hui aussi surannées que le dit M. Claude Bernard, et je les retrouve à peine modifiées dans son livre même. Par exemple j'y lis : « Pour conclure avec certitude qu'une condition donnée est la cause prochaine d'un phénomène, il ne suffit pas d'avoir prouvé que cette condition précède ou accompagne toujours le phénomène; mais il faut établir encore que, cette condition étant supprimée, le phénomène ne se montrera plus. » N'est-ce pas là une des maximes capitales de Bacon? N'est-ce pas lui qui a conseillé de *renverser* l'expérience, c'est-à-dire précisément de supprimer la cause supposée, afin de voir si le phénomène aura lieu encore? N'est-ce pas lui qui, dans ses *tables d'absence*, conseille d'enregistrer les faits négatifs, comme contrôle et contre-épreuve des faits positifs?

Rappelons encore la règle de Bacon sur la *production* ou le *prolongement* (1) de l'expérience, dont on peut citer des exemples importans dans la science moderne. C'est en prolongeant l'expérience que M. Regnault a démontré que la loi de Mariotte n'est applicable à la dilatation des gaz que jusqu'à un certain degré : Mariotte s'était arrêté trop tôt. C'est aussi en prolongeant l'expérience que M. Claude Bernard a montré que c'est un préjugé de croire que le crapaud ne s'empoisonne pas de son propre venin : la vérité est qu'il lui faut une plus forte dose; ceux qui avaient fait l'expérience avaient négligé de la pousser assez loin.

Je ne veux pas prolonger ce débat, qui après tout ne se présente ici qu'incidemment, et je sais que M. Claude Bernard, dont l'esprit est très bien fait, et qui tient beaucoup moins à ses opinions qu'à ses découvertes, fera volontiers toutes les concessions. Un peu plus, un peu moins de mérite accordé à Bacon n'est pas pour lui une affaire. Ce sont les choses et non pas les livres qui l'intéressent. Il ne faut pas oublier toutefois qu'il y a ici un peu plus qu'une question d'histoire. C'est la question même de l'esprit philosophique qui est en jeu. Il s'agit de savoir si le philosophe n'est jamais que la mouche du coche, résumant sous une forme vague et abstraite

(1) Par *prolonger* l'expérience (*producere experimentum*), il ne faut pas entendre la faire durer, mais la pousser plus loin, comme dans les exemples que je cite.

les solides découvertes des savans, ou s'il est, non pas sans doute un révélateur tombé du ciel sans précédens et sans contemporains, mais au moins un précurseur anticipant sur l'avenir, et généralisant d'avance ce que la science positive réalisera et démontrera.

Quoi qu'il en soit, il est un point où M. Claude Bernard se sépare de Bacon, et je crois qu'il a raison : c'est sur l'emploi des hypothèses dans la science. C'est là une des vues les plus intéressantes de son livre, et il importe d'y insister. On sait combien le XVIIIe siècle s'est élevé contre l'usage des hypothèses; on sait que dans l'école de Bacon il n'y avait en quelque sorte qu'un cri contre ce genre de procédés. On répétait sans cesse sous mille formes le célèbre mot de Newton : *hypotheses non fingo*, je ne fais point d'hypothèses. Voici au contraire aujourd'hui le savant le plus positif, le plus circonspect, le plus fidèle à la méthode expérimentale, qui nous déclare que non-seulement l'hypothèse est légitime dans les sciences, mais qu'elle y est absolument nécessaire, que l'expérience est impuissante et inféconde, si elle n'est pas stimulée et guidée par une anticipation de l'esprit, que faire des expériences et sans idée et sans théorie anticipée, c'est faire des expériences à l'aventure, sans savoir pourquoi. Assurément il faut observer les faits sans idée préconçue, autrement on ne verrait que ce qu'on voudrait voir; mais cette première observation, dégagée de l'hypothèse, suggère elle-même une hypothèse, et c'est cette hypothèse qui provoque l'expérience et qui la conduit. En un mot, le fait suggère l'idée, l'idée suggère l'expérience, et l'expérience juge l'idée : voilà l'ordre logique et naturel des opérations scientifiques. Si l'hypothèse précède l'observation, celle-ci risque d'être fausse et infidèle; si elle ne la suit pas, elle est stérile.

Quant à l'idée elle-même, comment vient-elle à naître dans l'esprit? C'est ici que les règles sont insuffisantes, et qu'il faut avoir recours à la spontanéité de l'esprit. M. Claude Bernard nous décrit avec vivacité, et avec toute l'autorité de l'expérience personnelle, cette remarquable vertu de l'invention scientifique, supérieure à toutes les méthodes et à toutes les règles. « Il n'y a pas de règles à fixer, nous dit-il, pour faire naître à propos d'une observation donnée une idée juste et féconde : cette idée une fois émise, on peut la soumettre à des préceptes et à des règles; mais son apparition a été toute spontanée, et sa nature est tout individuelle. C'est un sentiment particulier, un *quid proprium* qui constitue l'originalité, l'invention ou le génie de chacun. Il est des faits qui ne disent rien à l'esprit du plus grand nombre, tandis qu'ils sont lumineux pour d'autres. Il arrive même qu'un fait ou une observation reste longtemps devant les yeux d'un savant sans lui rien inspirer; puis tout

à coup vient un trait de lumière. — L'idée neuve apparaît avec la rapidité de l'éclair comme une révélation subite. — La méthode expérimentale ne donnera donc pas des idées reçues et fécondes à ceux qui n'en ont pas; elle servira seulement à diriger les idées chez ceux qui en ont. »

Au reste, il est juste de reconnaître que ces réclamations en faveur de l'hypothèse dans les sciences expérimentales ne sont pas absolument neuves, et que les philosophes ont sur ce point précédé les savans. Je citerai par exemple un excellent chapitre de Dugald Stewart dans ses *Élémens de la philosophie de l'esprit humain*, où se trouve rassemblé tout ce que l'on peut dire en faveur de l'hypothèse considérée comme moyen de recherches. Il se séparait entièrement en cette doctrine de son maître Reid, aussi opposé à la méthode hypothétique que qui que ce soit au XVIIIe siècle. Reid avait dit : « Que l'on nous cite une seule découverte dans la nature qui ait été faite par cette méthode. » Dugald Stewart n'a pas de peine à répondre à ce défi : il cite le système de Copernic, et même celui de Newton, qui ne fut qu'une hypothèse jusqu'au moment où le calcul permit d'en faire une théorie rigoureuse et démontrée. Il cite encore l'anneau de Saturne, deviné et supposé par Huyghens sans aucun fait analogue, et qui est l'une des découvertes les plus brillantes de l'astronomie. Reid et d'Alembert, très ennemis des hypothèses, supposent toujours qu'il s'agit de conjectures absolument gratuites, sans aucun fondement dans l'expérience. Dugald Stewart répond qu'il ne défend point de telles hypothèses, mais les conjectures fondées sur les faits et susceptibles d'être contrôlées par les faits. Au reste, Dugald Stewart rapporte les opinions d'un grand nombre de savans et de philosophes tels que Hooke, Hartley, S'Gravesande, Lesage, Boscowitch, qui tous s'accordent à défendre la méthode hypothétique dans le sens et dans les limites que nous venons de dire.

On n'apprendra pas sans quelque intérêt que cette question de méthode a été agitée dans une école toute récente à laquelle on n'a pas l'habitude de demander des règles de logique : je veux dire l'école saint-simonienne. Elle défendit l'usage des hypothèses contre une autre école, sortie d'elle, et qui devait faire plus tard beaucoup de bruit dans le monde, l'école de M. Auguste Comte. Celui-ci avait dit que l'hypothèse dans les sciences joue de plus en plus un rôle *subalterne;* on lui répondit avec raison que « l'hypothèse est toujours le premier pas qu'il faut faire pour procéder à chaque nouvelle coordination des faits, » qu'à la vérité « l'hypothèse ne précède pas l'observation, car la perception des faits est elle-même une condition indispensable de la production des hypothèses, » mais

qu'elle la suit, et qu'elle-même précède le raisonnement sur les faits, « car on ne peut raisonner sur les faits observés qu'au moyen d'une idée préalablement adoptée : *on ne cherche à démontrer que les théorèmes qu'on s'est posés* (1). » On trouvera dans la même leçon beaucoup d'autres idées très dignes d'être méditées, et dans cette lutte curieuse entre l'église et l'hérésie nous croyons que c'est l'église qui avait raison. Enfin, pour ne négliger aucun des anneaux de cette chaîne d'idées, disons que cette doctrine de l'utilité de l'hypothèse dans les sciences expérimentales est passée de l'école saint-simonienne dans l'école de M. Buchez, qui l'a fort bien développée dans un des chapitres de sa logique.

Au reste, en cherchant des précédens à M. Claude Bernard en cette question, nous ne voulons pas affaiblir la valeur de son témoignage, car on comprend la différence qu'il y a entre une opinion spéculative, comme celle de quelques philosophes qui n'ont pas pratiqué la science elle-même, ou encore de quelques savans tels que Hartley ou Lesage, trop portés eux-mêmes aux vaines hypothèses, et l'opinion autorisée d'un savant éminemment doué du génie expérimental, dont la gloire est précisément d'avoir donné à l'expérimentation, au moins en physiologie, une rigueur et une précision dont on ne la croyait pas susceptible. Un tel savant, venant à défendre le droit de l'idée, c'est-à-dire le droit de l'esprit, dans l'interprétation de la nature, mérite particulièrement d'être écouté. Ce n'est pas le préjugé d'une philosophie spéculative qui le fait parler, c'est le souvenir vivant de l'expérience personnelle.

Et, pour le dire en passant, combien il est difficile d'admettre que l'esprit ne soit qu'un produit mécanique de la nature, lorsque nous le voyons commander à la nature, même dans les questions qu'il lui fait, lorsque nous le voyons diriger son interrogatoire comme le juge celui d'un témoin, et penser les choses avant de les rencontrer réalisées devant lui! Dira-t-on qu'il ne pense et ne réfléchit qu'après avoir observé? Soit; mais qu'est-ce qu'observer, si ce n'est penser les phénomènes que l'on a devant les yeux? On peut voir mille fois le même phénomène sans l'observer. Observer, c'est choisir, car celui qui regarde tout à la fois n'observe pas. Observer, c'est idéaliser le phénomène qui est devant nous, c'est le changer en pensée. Un enfant voit osciller une lampe ou tomber une pomme: c'est un jeu pour ses sens et pour son imagination; pour un Galilée, pour un Newton, ces deux phénomènes ne sont que les signes de lois générales et universelles. Ce n'est plus une pomme qui tombe, c'est la lune que la force attractive de la terre empêche de

(1) *Exposition de la doctrine saint-simonienne*, xve séance.

s'échapper suivant la tangente; ce n'est plus une lampe qui se joue, c'est le pendule qui décrit des oscillations égales dans des temps égaux. Cet esprit qui dans le phénomène aperçoit la loi, et dans le particulier le général, ne serait-il lui-même qu'un phénomène particulier, ou, ce qui serait plus étrange encore, la rencontre fortuite de phénomènes accidentels?

Quoi qu'il en soit, on peut se demander jusqu'où doit aller cette justification des hypothèses, et comment on distinguera, en cette matière délicate, ce qui est permis et ce qui est défendu. Effacera-t-on toute différence entre la méthode de Descartes et celle de Galilée et de Newton? Ou la différence serait-elle uniquement dans la pratique, les uns tombant sur de bonnes hypothèses, les autres sur de mauvaises? Non sans doute, et la vraie limite a été ici indiquée par Bacon lui-même. Ce qu'il blâmait dans la méthode hypothétique, c'était de s'élever subitement de quelques faits particuliers aux plus hautes généralités, à ce qu'il appelait les *axiomes généralissimes;* il recommandait au contraire de ne s'élever que par degrés dans la voie des généralités, et c'est pourquoi il disait, faisant allusion à un mythe célèbre de Platon, que ce qu'il faut à l'homme, ce ne sont pas des ailes, c'est du plomb. En d'autres termes, ce qui est utile, ce sont les hypothèses prochaines, liées par l'analogie aux faits observés; ce qui est nuisible, ce sont les hypothèses éloignées, trop vides de faits, trop nuageuses et trop générales. Lorsque Franklin supposait que la foudre pouvait bien n'être qu'une étincelle électrique, il faisait une hypothèse prochaine, c'est-à-dire qu'il passait d'un fait à un autre tout voisin. Lorsque Descartes au contraire supposait que le monde planétaire était mû par des tourbillons, il s'élançait immédiatement et sans intermédiaire à une généralité plus ou moins vraisemblable. Au reste, même de telles hypothèses, si ambitieuses qu'elles soient, sont bien loin d'être sans utilité, et, pour le dire en passant, nous croyons que les systèmes philosophiques eux-mêmes peuvent avoir pour la science plus d'utilité que ne le croient les savans.

Un autre correctif de la méthode hypothétique indiqué par M. Claude Bernard, c'est le doute, et il loue ici avec raison le doute méthodique de Descartes; n'oublions pas cependant pour être justes que Descartes doutait volontiers des opinions des autres, mais assez peu des siennes propres. Le doute doit porter non pas sur les faits, mais sur les théories; ce ne sont pas les faits qu'il faut sacrifier aux théories, ce sont les théories qu'il faut subordonner aux faits. Les théories ne sont que des moyens de recherche, des représentations approximatives et partielles de la vérité absolue; elles ne sont pas la vérité absolue elle-même. Le doute en un mot n'est autre chose

que la liberté de l'esprit. Rien de plus excellent et de plus solide que ces idées populaires d'ailleurs parmi les vrais savans, et M. Dumas en a donné une formule ingénieuse et saisissante. « Une théorie établie sur vingt faits, dit-il, doit servir à en expliquer trente, et conduit à découvrir les dix autres; mais presque toujours elle se modifie ou succombe devant dix faits nouveaux ajoutés à ces derniers (1). » De là la nécessité du doute scientifique, qu'il ne faut pas confondre avec le scepticisme; celui-ci doute de la science elle-même, le premier ne doute que des conceptions arbitraires de notre esprit.

II.

Quelque justes et lumineux que soient les principes exposés par M. Claude Bernard dans la première partie de son livre, ce n'est pas là cependant qu'est le principal intérêt de cet ouvrage : cet intérêt gît surtout dans la seconde et la troisième partie. C'est là qu'il est neuf, fort et particulièrement intéressant. Il y établit avec un surcroît de preuves tout à fait décisives que la méthode expérimentale, qui a produit de si beaux résultats dans la physique et dans la chimie, est également applicable à la physiologie. Cette démonstration, au premier abord, peut paraître superflue; mais cette impression cessera, si l'on réfléchit qu'il n'est pas évident qu'on puisse agir sur les corps vivans comme sur les corps bruts, c'est-à-dire en séparer les parties, en modifier les rapports, en troubler l'économie. Que de telles tentatives puissent avoir lieu, et cela avec la même précision et la même certitude que dans les corps inertes et inorganiques, c'est ce qui étonne beaucoup au premier abord, et, je le répète, il y avait à établir là d'une manière démonstrative un point des plus importans de la théorie des méthodes.

Les ennemis de la théorie en toutes choses diront peut-être que tout cela est bien inutile : « faites-nous de bonnes expériences, nous vous tiendrons quittes du reste. » Je ne veux pas dire que la pratique ne soit pas ici plus importante que la théorie; cependant il faut aussi savoir un peu ce que l'on fait et se rendre compte des opérations de son esprit. Il n'est pas évident *à priori* que la vie puisse être matière à expérience, et *à posteriori* on peut dire qu'il est surprenant qu'il en soit ainsi. A ceux qui le nient, il faut donc démontrer que la chose est possible; à ceux qui l'accordent, il faut expliquer comment elle l'est. J'ajoute enfin que, pour pratiquer avec succès la méthode expérimentale dans les sciences physiolo-

(1) Dumas, *Philosophie chimique*, p. 60.

giques, il faut en bien connaître les conditions et les principes, et c'est ainsi que la théorie elle-même peut être utile à la pratique.

Pour bien comprendre la question, il ne faut pas oublier qu'il y a deux sortes de sciences : les sciences d'observation et les sciences d'expérimentation. Les premières sont celles où le savant se contente de constater les phénomènes sans pouvoir les modifier : telles sont, par exemple, l'astronomie et, jusqu'ici du moins, la météorologie, pendant longtemps aussi la minéralogie, la géologie, la botanique, etc. Les secondes sont celles où le savant passe de l'observation à l'expérience, produit lui-même les phénomènes qu'il veut étudier, en change les conditions, les isole, les combine, les reproduit à volonté, et par là obtient sur la nature une puissance bien plus grande que ne peut en avoir le simple contemplateur. L'expérimentateur, selon l'expression de M. Claude Bernard, est « un inventeur de phénomènes, un véritable contre-maître de la création. » L'expérience est ingénieusement définie « une observation provoquée. »

La question est maintenant de savoir si la physiologie est une science d'observation ou une science d'expérience, si elle peut agir artificiellement sur les phénomènes et se fournir à elle-même des sujets d'observation, ou si elle doit les attendre, comme l'astronomie qui ne peut rien changer au système planétaire, et qui en contemple immobile les révolutions.

A la vérité, la méthode expérimentale ne date pas d'hier en physiologie. Déjà, dans l'antiquité, Galien avait fait beaucoup d'expériences sur les animaux, et il nous en a laissé d'assez exactes descriptions. Chez les modernes, Césalpin et Harvey ont aussi pratiqué cette méthode. Au XVIIIe siècle, Spallanzani s'illustra par ses admirables expériences sur les animaux inférieurs. Enfin, vers la fin du siècle, Haller introduisit avec conscience et d'une manière régulière l'expérimentation physiologique. Malgré ces exemples imposans, mais trop rares, trop éloignés, trop peu décisifs, le préjugé subsista longtemps, et dure encore, que la matière vivante, par sa complexité infinie, par les causes mystérieuses qui s'y manifestent, échappe à l'analyse artificielle de l'expérimentateur. Les contradictions nombreuses dans lesquelles sont tombés les physiologistes semblaient autoriser cette manière de voir, qu'on ne trouvera pas indigne d'être discutée lorsqu'on saura que le grand Cuvier lui-même en était pénétré, et qu'il considérait comme tout à fait illusoire d'introduire l'expérience dans la science de la vie. Il s'exprimait ainsi dans une lettre à Mertroud : « Toutes les parties d'un corps vivant sont liées, elles ne peuvent agir qu'autant qu'elles agissent toutes ensemble; vouloir en séparer une de la masse, c'est la reporter dans l'ordre des substances mortes, c'est en changer complétement l'essence. »

Ce n'est pas là, chez Cuvier, une opinion de circonstance et de fantaisie, une boutade émise en passant dans une lettre à un ami : c'est un principe important de sa philosophie scientifique, car il l'a reproduit et développé dans la *Préface du règne animal*, morceau mémorable qui contient les grands principes de sa philosophie zoologique. C'est là, suivant lui, le criterium qui distingue la physique des sciences naturelles. « Dans la première, on n'examine que des phénomènes dont on règle toutes les circonstances, pour arriver par leur analyse à des lois générales; dans l'autre, les phénomènes se passent dans des conditions qui ne dépendent pas de celui qui étudie... Il ne lui est pas permis de les soustraire successivement, et de réduire le problème à ses élémens, comme fait l'expérimentateur; mais il faut qu'il le prenne tout entier avec toutes ses conditions à la fois et ne l'analyse que par la pensée. Qu'on essaie d'isoler les phénomènes nombreux dont se compose la vie d'un animal un peu élevé dans l'échelle, un seul d'entre eux supprimé, la vie disparaît. »

C'est bien là en effet la plus grande objection que l'on puisse faire contre l'expérimentation physiologique. L'être vivant est une harmonie, un tout, un cercle; or la méthode d'expérience consiste à isoler les phénomènes pour les mieux étudier séparément, pour déterminer leur essence propre; mais cette séparation n'a-t-elle pas pour effet de les altérer, et d'altérer tout ensemble les conditions mêmes de la vie? C'est trop, sans doute, que de dire avec Cuvier que la vie disparaît pour peu qu'on touche à l'un de ses élémens (car on ne voit pas que l'homme meure quand on lui coupe une jambe, ce qui est cependant pour lui une révolution assez grave); mais on peut croire que, tout étant lié à tout dans l'organisme, il n'est pas possible de bien étudier les parties en dehors du tout et de leurs relations naturelles avec le tout.

Une autre difficulté qui s'élève contre la méthode expérimentale en physiologie, c'est le préjugé répandu et bien naturel de la spontanéité des corps vivans. L'être vivant en effet nous apparaît comme animé d'une force intérieure qui préside à des manifestations vitales de plus en plus indépendantes des influences cosmiques, à mesure que l'être s'élève davantage dans l'échelle de l'organisation. Or, comme nous ne pouvons atteindre les phénomènes que par l'intermédiaire du milieu, si ces phénomènes vitaux sont en dehors de tout milieu et indépendans de lui, nous ne pouvons agir sur eux par aucun moyen : nous ne pouvons que les regarder passer, sans y toucher, sans les modifier. Ils tombent sous l'observation, mais non pas sous l'expérience. Telle était au fond l'opinion de Cuvier.

Enfin une dernière illusion, également funeste à la vraie mé-

thode, est celle de cette sorte de vitalisme superstitieux qui considère la vie comme une influence mystérieuse et surnaturelle, agissant arbitrairement, introduisant dans les phénomènes une irrégularité essentielle, pourvue enfin d'une sorte de liberté désordonnée qui trouble tout, change les aspects des choses, et déroute l'expérience à chaque pas : semblable au destin jaloux des anciens, la vie, selon ces médecins superstitieux, serait une sorte de dieu capricieux et de Protée menteur, échappant à toute prise, et avec lequel on ne peut lutter qu'au moyen de cette autre force, non moins aveugle et capricieuse, qu'ils appellent l'inspiration.

M. Claude Bernard s'est appliqué à combattre ces divers préjugés, et, à nos yeux du moins, sa réfutation est irrésistible, sa démonstration péremptoire. Il établit que l'expérimentation peut avoir lieu sur les corps vivans tout aussi bien que sur les corps bruts, et même que les principes d'expérimentation sont identiques de part et d'autre. Seulement, les phénomènes étant plus complexes, la méthode y est plus difficile à appliquer, plus lente à faire des progrès. Il faut tenir compte de ces difficultés et les bien connaître pour ne pas se laisser tromper par de fausses apparences; mais au fond il n'y a qu'une seule méthode pour les sciences naturelles comme pour les sciences physiques, et les premières ne feront de vrais progrès que lorsqu'elles seront largement et décidément entrées dans cette voie.

Au reste, en assimilant la science des corps vivans à celle des corps bruts, il ne faudrait pas croire que M. Claude Bernard voulût effacer les différences radicales qui les séparent les uns des autres : c'est la méthode qui est identique, ce ne sont pas les phénomènes. Il s'exprime à ce sujet avec une très grande précision. « Je serais d'accord avec les vitalistes, dit-il, s'ils voulaient simplement reconnaître que les êtres vivans présentent des phénomènes qui ne se retrouvent pas dans la nature brute, et qui par conséquent leur sont spéciaux. J'admets en effet que les manifestations vitales ne sauraient être expliquées par les seuls phénomènes physico-chimiques de la matière brute... Mais si les phénomènes vitaux ont une complexité et une apparence différentes de ceux des corps bruts, ils n'offrent cette différence qu'en vertu de conditions déterminées ou déterminables qui leur sont propres. Donc, si les sciences vitales doivent différer des autres par leurs explications et par leurs lois spéciales, elles ne s'en distinguent pas par leurs méthodes scientifiques. La biologie doit prendre aux sciences physico-chimiques la méthode expérimentale, mais garder ses phénomènes spéciaux et ses lois propres. »

Arrivera-t-on un jour à réduire tous les phénomènes vitaux aux

phénomènes physico-chimiques, comme on l'a fait déjà pour quelques-uns d'entre eux? Cela est possible, et M. Claude Bernard n'est pas systématiquement opposé à cette hypothèse; mais c'est là une pure hypothèse qu'il n'est pas même nécessaire d'admettre pour affirmer que la méthode expérimentale est applicable à la vie. Par exemple, le fait vital par excellence, le fait de l'irritation, est certainement à l'heure qu'il est irréductible à toute action physico-chimique, et cependant dès à présent il peut être l'objet d'expériences précises et démonstratives. La sensibilité est moins encore que l'irritabilité susceptible d'être expliquée mécaniquement. Cependant combien d'expériences ont été faites sur la sensibilité du système nerveux! Il pourrait donc se faire qu'il y eût des phénomènes à jamais irréductibles et qui seraient en quelque sorte élémentaires; l'expérience aurait alors précisément pour but de déterminer quels sont ces phénomènes élémentaires et à quelles conditions ils se produisent.

Il faut bien distinguer deux opinions : l'une veut que les phénomènes vitaux ne soient que des cas particuliers des phénomènes physico-chimiques, l'autre que les phénomènes physico-chimiques soient la condition *sine qua non* des phénomènes vitaux. Dans la première hypothèse, on assimile entièrement l'une à l'autre les deux classes de phénomènes; dans la seconde, on les lie ensemble d'une manière certaine et indissoluble, mais sans les confondre. La première hypothèse réduit la vie à n'être qu'un phénomène mécanique; la seconde enchaîne la vie à des conditions mécaniques, mais sans l'y réduire et sans la sacrifier. Ce que la science physiologique étudie, c'est, d'après M. Claude Bernard, « le phénomène vital avec ses conditions matérielles. » Le phénomène vital n'est donc pas la même chose que ces conditions mêmes, et il s'en distingue, quoiqu'il en soit inséparable.

Tel est le sens véritable du vitalisme, considéré au point de vue expérimental et rigoureusement physiologique. Sans doute introduire une force vitale comme un *deus ex machina* qui dispenserait de l'étude précise des phénomènes, c'est retomber dans la scolastique, c'est ressusciter la vertu dormitive et toutes les facultés occultes : c'est ce que Leibniz appelait la philosophie *paresseuse*, qui prend les mots pour les choses; mais en un autre sens l'expression de force vitale est d'une grande utilité. Elle représente une limite, à savoir l'ensemble des phénomènes irréductibles à la physique et à la chimie. Elle représente aussi une protestation contre une hypothèse non démontrée, et elle sauve par là même le physiologiste des illusions où pourrait l'entraîner le désir bien naturel de simplifier les choses, de réduire les propriétés vitales aux propriétés générales de la matière. Je ne condamne pas une telle ré-

duction quand elle est possible; je dis seulement qu'il ne faut pas la supposer d'avance contre les données de l'expérience elle-même.

Qu'il y ait d'ailleurs une force vitale ou qu'il n'y en ait pas, M. Claude Bernard me paraît établir avec une parfaite rigueur qu'il y a un déterminisme absolu des phénomènes tout aussi bien dans l'ordre de la vie que dans l'ordre de la matière brute. La force vitale elle-même, fût-elle distincte des autres forces naturelles, devrait se manifester par une série de phénomènes rigoureusement liés, s'enchaînant les uns aux autres dans un ordre fixe et précis, de telle sorte que, l'un étant donné, l'autre s'ensuit nécessairement, de telle sorte encore que, telle condition venant à manquer, le phénomène ou se modifie ou disparaît, et qu'à telle autre condition correspond tel autre phénomène; en un mot, rien n'est arbitraire, rien n'est laissé au hasard, à l'inconnu, à la fantaisie. Il s'ensuit que l'expérience a prise sur les phénomènes, car elle peut écarter successivement toutes les conditions accessoires d'un phénomène jusqu'à ce qu'elle ait trouvé celle qui lui est essentiellement liée; quand elle l'a trouvée, elle produit ou supprime le phénomène à volonté, ce qui n'aurait pas lieu si la production des phénomènes était capricieuse ou arbitraire et dépendait du seul bon plaisir de la force vitale.

Les hommes aiment tellement le pouvoir arbitraire qu'ils sont toujours tentés de le supposer partout : ils l'imaginent dans la force vitale lorsqu'ils lui attribuent la faculté de troubler et d'embrouiller les phénomènes par son activité désordonnée; ils le supposent dans l'homme lorsqu'ils imaginent un libre arbitre absolument indifférent entre le oui et le non, et décidant entre les deux sans savoir pourquoi. Enfin ils le placent jusqu'en Dieu lorsqu'ils lui prêtent une volonté absolue, supérieure au bien et au mal, au vrai et au faux, décidant et créant par un *sic volo, sic jubeo* absolu. Ils ne s'aperçoivent pas que cette volonté souveraine, sans l'intelligence, n'est que le hasard lui-même, car le hasard n'est autre chose qu'une cause vide, une cause nue, une cause dans laquelle rien n'est prédéterminé, et où il n'y a pas de proportion entre la cause et l'effet.

Quoi qu'il en soit, M. Claude Bernard a parfaitement raison d'affirmer à plusieurs reprises que « l'indéterminé n'est pas scientifique. » C'est là un axiome fondamental de sa logique, et nous n'hésitons pas à l'admettre. Admettre des phénomènes indéterminés, c'est admettre des phénomènes sans cause. Par la même raison, il n'admet pas d'expériences contradictoires, car une même cause dans les mêmes circonstances ne peut pas produire deux phénomènes contraires. Lorsque deux expérimentateurs arrivent à des résultats différens, c'est donc tout simplement qu'ils ne se sont

pas placés dans les mêmes conditions : si l'on ne tient pas compte par exemple de l'âge, de l'état de santé, de l'état de sommeil ou de veille, d'abstinence ou de nourriture, on obtiendra sans doute des résultats différens; mais placez-vous dans les mêmes conditions, vous aurez les mêmes résultats. Par la même raison, dit M. Claude Bernard, il n'y a pas d'*exception*, et cette expression n'exprime que notre ignorance. « On entend tous les jours les médecins employer ces mots, *le plus ordinairement*, *le plus souvent*, ou bien s'exprimer numériquement en disant : Huit fois sur dix, les choses arrivent ainsi. J'ai entendu de vieux praticiens dire que les mots *toujours* et *jamais* doivent être rayés de la médecine. Je ne blâme pas ces restrictions; mais certains médecins semblent raisonner comme si les exceptions étaient nécessaires. Or il ne saurait en être ainsi : ce qu'on appelle exception est simplement un phénomène dont une ou plusieurs conditions sont inconnues. »

La seconde difficulté qui s'élève contre l'expérimentation sur la vie est dans la spontanéité des êtres vivans et leur indépendance à l'égard du milieu qui les environne. Cette indépendance, qui affranchit en apparence le corps vivant des influences physico-chimiques, le rend par là très difficilement accessible à l'expérimentation. Or c'est une illusion. La spontanéité des êtres vivans n'est qu'apparente. En réalité, la matière vivante, tout comme la matière morte, est soumise à la grande loi de l'inertie. Sans doute les corps organisés manifestent des propriétés que ne connaissent pas les corps bruts : par exemple, ils sont irritables, ils réagissent sous l'influence de certains excitans; mais jamais on ne verra se produire chez eux un mouvement absolument spontané. La fibre musculaire a la propriété de se contracter; toutefois, pour que cette fibre se contracte, il faut qu'elle y soit provoquée par quelque excitation qui lui vienne soit du sang, soit d'un nerf, et si rien ne change dans les conditions environnantes ou intérieures, elle restera en repos. A la vérité, tous les organes peuvent exercer les uns sur les autres le rôle d'excitans, ce qui semblerait donner à l'organisme vivant, considéré dans son ensemble, une sorte d'indépendance et de spontanéité générale; ce n'est cependant qu'une apparence. Les propriétés vitales elles-mêmes n'entrent en action que sous l'influence des agens physico-chimiques, externes ou internes, et ainsi la loi de l'inertie se trouve partout vérifiée. Il suit de là que, chaque phénomène vital étant toujours lié à un phénomène antérieur, il est possible à l'expérimentateur de reproduire cette liaison, et de provoquer l'apparition des phénomènes en réalisant les conditions qui les précèdent et les déterminent.

Quelquefois néanmoins on serait tenté de croire que l'agent vital est presque indépendant des actions physico-chimiques, lorsqu'on

le voit supporter avec tant de flexibilité les plus grands écarts dans les conditions du milieu extérieur où il est plongé, — l'extrême froid ou l'extrême chaud, l'humidité ou la sécheresse, la lumière ou la nuit, la présence ou l'absence, ou du moins l'extrême inégalité de l'électricité atmosphérique. Cette indépendance est d'autant plus grande que l'animal est plus élevé dans l'échelle des êtres vivans. Eh bien! suivant M. Claude Bernard, c'est encore là une illusion. L'être vivant ne paraît indépendant du milieu extérieur que parce qu'il porte avec lui un milieu intérieur dans lequel ses organes baignent en quelque sorte, et qui contient, comme emmagasinées dans son sein, toutes les conditions physico-chimiques (chaleur, électricité, humidité, etc.) nécessaires à la provocation des actions vitales. Ce milieu intérieur est le sang. C'est le sang qui permet à l'être vivant de supporter les plus grands changemens dans le milieu externe, parce qu'il se maintient lui-même dans une sorte d'équilibre moyen, dont les perturbations accidentelles sont les principales causes des maladies. Par un remarquable enchaînement, ce milieu intérieur, si nécessaire à l'organisme, est le produit de l'organisme. C'est le corps vivant qui se fait à lui-même son milieu, tandis qu'il doit sa propre vitalité initiale au milieu maternel où il a pris naissance. Il y a donc là une corrélation réciproque du milieu avec l'organisme et de l'organisme avec le milieu, l'un étant nécessaire à l'autre : cercle qui rend très difficile à comprendre et à expliquer, dans l'état actuel de nos idées, l'origine première de la vie. Quoi qu'il en soit, il est certain que dans l'être vivant aucun phénomène ne peut se produire sans certaines conditions physico-chimiques, et que, ces conditions étant données, les propriétés vitales entrent immédiatement en fonction. Il est donc possible à l'expérimentateur d'agir sur les organes en agissant sur le milieu, et sous ce rapport le physiologiste est exactement dans les mêmes conditions que le chimiste et le physicien.

Reste enfin l'objection de Cuvier, l'harmonie et la solidarité qui existent entre toutes les parties du corps vivant. Cette harmonie incontestable serait-elle un obstacle à toute analyse? Les phénomènes seraient-ils tellement liés les uns aux autres qu'en s'efforçant de les séparer on les détruise nécessairement? C'est là une extrême exagération démentie par l'expérience. En définitive, même dans une machine brute, toutes les parties ont un rôle à remplir dans l'ensemble, et se correspondent en quelque sorte sympathiquement : cependant on peut analyser cette machine, isoler l'action de chacune de ces pièces distinctes, sauf à les replacer ensuite toutes dans leur action totale. Il est également possible de transporter les actes physiologiques en dehors de l'organisme afin de les mieux voir. Les digestions et les fécondations artificielles n'ont

rien qui diffère des digestions et des fécondations naturelles, si ce n'est qu'elles se passent dans un autre milieu. Les tissus organiques ayant chacun leur vitalité autonome, on peut également les isoler, et par la circulation artificielle en mieux étudier les propriétés. « On isole encore un organe, dit l'auteur, en détruisant par des anesthésiques les réactions du *consensus* général; on arrive au même résultat en divisant les nerfs qui se rendent à une partie tout en conservant les vaisseaux sanguins. A l'aide de l'expérimentation analytique, j'ai pu transformer des animaux à sang chaud en animaux à sang froid pour mieux étudier les propriétés de leurs élémens histologiques. » Toutefois, après avoir ainsi fait l'analyse, il faut, autant qu'il est possible, faire la synthèse et ne pas perdre de vue l'unité harmonique de l'organisme.

III.

Le logicien n'est pas le seul qui trouvera à s'instruire dans le livre de M. Claude Bernard; le métaphysicien y rencontrera également matière à de sérieuses réflexions. Ce n'est pas que l'auteur prétende en aucune façon à la métaphysique; au contraire il sépare la science positive de la philosophie avec autant de rigueur que pourrait le faire le positiviste le plus déclaré. Tout en traitant les philosophes avec beaucoup d'égards et même de sympathie, il leur fait en réalité une part assez médiocre, car il ne leur laisse que l'inconnu, et revendique pour la science positive tout le domaine du connu ou de ce qui peut l'être. Ne le chicanons pas sur cette distinction. Autant on doit être sévère pour les philosophes qui nient la philosophie, autant nous trouvons naturel et excusable l'orgueil du savant qui, marchant d'un pied ferme sur le terrain solide de la réalité, ne peut s'empêcher de contempler avec quelque pitié nos fragiles systèmes et nos éternelles controverses.

Cependant, quelque séparation que l'on établisse entre la métaphysique et la science, dans l'intérêt de l'une ou de l'autre, il est impossible que les vues du savant n'aient quelque influence sur celles du métaphysicien : tout en séparant les deux domaines, il faut encore se demander s'ils peuvent s'entendre et se concilier. Il est même telle question où la séparation absolue est impossible, et où le métaphysicien ne peut parler que dans le vide, s'il ne s'appuie pas sur quelques données positives. Telle est par exemple la question du principe de la vie; comment en effet conjecturer la cause de la vie, si l'on ignore les phénomènes par lesquels elle se manifeste? Résumons donc l'ensemble des idées émises par M. Claude Bernard sur les phénomènes de la vie; on verra ensuite ce que la métaphysique en doit penser.

Suivant lui, comme nous l'avons vu, rien n'arrive dans l'ordre physiologique sans une condition antécédente, absolument déterminée, liée elle-même à une condition antérieure; de condition en condition il faut toujours arriver à une excitation externe, c'est-à-dire à un phénomène physico-chimique sans lequel aucun phénomène vital ne peut se produire. Il y a donc un *circulus* vital, mais qui n'a pas en lui son commencement absolu, et qui, même lorsqu'il nous apparaît comme entièrement indépendant, ne l'est pas en réalité, ne se soutient que grâce à des conditions physico-chimiques, externes ou internes, sans lesquelles la machine s'arrête, se désorganise et meurt.

Telle est l'idée générale d'après laquelle M. Claude Bernard se représente la vie, et cette idée générale, nous n'avons aucune raison de nous refuser à l'admettre, d'abord parce qu'il nous manquerait l'autorité nécessaire pour la contester, en second lieu parce qu'elle nous paraît conforme aux vrais principes. Elle est conforme d'abord au principe de Leibniz, que rien n'arrive sans raison suffisante ou déterminante. Un phénomène dont on ne pourrait donner la raison déterminante serait produit par le pur hasard. Il ne suffit pas d'admettre une cause, un pouvoir d'agir, une faculté occulte; il faut encore que cette cause, cette faculté soient déterminées à l'action par quelque raison particulière, par quelque condition antécédente et précise. En second lieu, l'idée que M. Claude Bernard se fait de la vie est encore conforme à cette grande loi, admise par tous les métaphysiciens, à savoir que l'inférieur est la condition du supérieur. Ainsi les forces physico-chimiques sont nécessaires à la vie nutritive, la nutrition l'est à la sensibilité, la sensibilité l'est à l'intelligence. Aucune force nouvelle ne se déploie sans y être sollicitée par des forces inférieures. Il faut donc accorder à M. Claude Bernard ces deux propositions fondamentales : — tous les phénomènes vitaux sont liés entre eux d'une manière déterminée; — ils sont liés aussi à des excitations physico-chimiques. Quoi que puissent penser ultérieurement les métaphysiciens, quelque système qu'ils veuillent soutenir, ces deux propositions sont inébranlables, et elles suffisent pour rendre la science possible. Ainsi l'intérêt de la physiologie est sain et sauf, et le physiologiste peut s'arrêter là. Qu'il y ait d'ailleurs une force vitale ou qu'il n'y en ait pas, cela ne modifie en rien le résultat de ses recherches. Il n'en est pas de même du métaphysicien.

La vie en effet est en quelque sorte le nœud du problème que nous présente l'univers, car la vie tient d'une part à la matière en général, et de l'autre elle tient à la sensibilité et à la pensée. D'une part en effet la vie ne se manifeste que dans la matière, et dans une ma-

tière dont les élémens, séparés par la chimie, sont identiquement les mêmes que ceux de la matière inerte. Elle est liée à des forces physiques et chimiques qui agissent dans l'organisation suivant les mêmes lois que dans les corps inorganiques. Les fonctions même les plus importantes, la respiration, la digestion, la sécrétion, sont en grande partie des actions chimiques, et Hegel a pu définir avec justesse la vie « un travail chimique qui dure. » Par un autre côté, la vie se lie à l'être pensant, sentant et voulant. En effet, l'intelligence est étroitement liée à la sensibilité, et la sensibilité, à son tour, est étroitement liée à l'organisme vivant, dont elle est, suivant les physiologistes, une des propriétés les plus importantes.

On voit quelle place considérable occupe la vie dans l'échelle de la nature, et combien elle complique la question si difficile par elle-même de l'âme et du corps. Lorsque le philosophe prend d'un côté un morceau de marbre, et de l'autre une grande pensée, un grand sentiment, un acte de vertu, il n'a pas de peine à démontrer que ces phénomènes répugnent à la nature du marbre; mais lorsque d'intermédiaire en intermédiaire il s'est élevé du minéral au végétal, du végétal à l'animal, de l'animal à l'homme, lorsqu'il passe du travail chimique au travail vital, de là au travail psychologique, — lorsque enfin il vient à remarquer que de la vie consciente à la vie inconsciente, et réciproquement, il y a un va-et-vient perpétuel et un passage insensible et continu, il ne peut s'empêcher de demander en quoi consiste ce moyen terme entre l'âme pensante et la matière brute, qui lie l'une à l'autre, et qui, sans pouvoir se séparer de la seconde, est ici-bas la condition indispensable de la première.

Je ne voudrais pas rentrer ici dans un problème souvent discuté, et dont nous avons déjà parlé incidemment; je me contenterai de dire que l'hypothèse d'une force vitale distincte des forces physico-chimiques me paraît résister assez solidement jusqu'ici aux objections de ses adversaires. J'avoue que se servir de la force vitale comme d'un moyen pour expliquer tel ou tel phénomène en particulier, c'est faire appel aux qualités occultes, à un *deus ex machina*. La force vitale ne peut expliquer aucun phénomène en particulier, parce qu'elle est au-delà des *phénomènes* (1); elle est ce sans quoi les *phénomènes* ne seraient pas possibles. A quoi sert-elle donc? Elle répond, selon nous, à un besoin métaphysique qui se distingue essentiellement de toute explication physique.

(1) C'est ce que disait Leibniz. « L'opinion des *formes substantielles* (ou forces) a quelque chose de solide; mais ces formes ne changent rien dans les phénomènes, et ne doivent point être employées pour expliquer les effets particuliers. » (*Correspondance de Leibniz et d'Arnauld*, lett. I.)

L'explication physique ou empirique consiste toujours à rattacher un *phénomène* à un autre; de là vient que pour le physicien les forces ne sont jamais que des formules, des manières de s'exprimer. Il n'en est pas de même pour le métaphysicien, car pour lui le problème est précisément de savoir comment les phénomènes sont possibles. Il ne comprend point un phénomène sortant du néant tout seul, spontanément, uniquement parce qu'il a été précédé d'un autre; il ne comprend pas un phénomène qui ne serait le phénomène de rien, ou qui ne serait produit par rien. Il lui faut un *au-delà,* un *noumène,* comme on voudra l'appeler, une substance, une cause. Cette cause ne sert à rien physiquement parlant, elle est une qualité occulte; mais elle répond à cette loi de l'esprit qui nous fait passer du phénomène à l'être, et qui est la raison d'être de la métaphysique.

Maintenant combien de causes distinctes reconnaîtrons-nous en dehors de nous-mêmes? Ici nous n'avons d'autre mesure et d'autre criterium que les phénomènes eux-mêmes : autant de groupes irréductibles de phénomènes, autant de forces distinctes. — Mais, dira-t-on, de ce que deux groupes de phénomènes sont actuellement irréductibles, s'ensuit-il qu'ils ne pourront pas se résoudre un jour l'un dans l'autre? Sans aucun doute. Aussi la distinction objective des causes n'est jamais que relative à l'état de nos connaissances, et nul ne peut affirmer d'une manière absolue que deux ordres de causes ne se réduiront pas plus tard à un seul. Toutefois, s'il est imprudent de dire qu'une telle réduction n'aura pas lieu, il est imprudent aussi de dire qu'elle aura lieu nécessairement, car il n'y a aucune contradiction dans les termes à supposer qu'il puisse y avoir dans la nature plusieurs causes distinctes, et on est autorisé à reconnaître la distinction des causes jusqu'à démonstration du contraire. La force vitale serait donc, selon moi, cette portion d'inconnu qui, dans le domaine de l'intelligible, correspond à cet ordre particulier de phénomènes qui est propre aux êtres organisés. J'avoue que cette notion est tout à fait vide de contenu quand nous essayons de la concevoir hors des phénomènes qui la manifestent : ce n'est pas cependant un pur rien, car c'est l'idée d'une activité qui dure, tandis que les phénomènes paraissent et disparaissent continuellement; c'est aussi l'idée d'une activité identique dans son essence, tandis que les phénomènes changent sans cesse; c'est enfin l'idée d'une activité productrice, tandis que les phénomènes ne sont que des apparences produites.

Quant à la réduction possible et ultérieure de tous les phénomènes vitaux aux phénomènes physico-chimiques, je me contenterai de rappeler que, suivant M. Claude Bernard, les forces physi-

ques et chimiques ne sont que les conditions des phénomènes vitaux, mais qu'elles ne les constituent pas essentiellement. La nutrition ne s'opère dans un animal qu'avec accompagnement de phénomènes physiques et chimiques, mais elle n'est pas dans son essence un phénomène de ce genre. Si l'on convient de cette loi, signalée plus haut, que dans la nature l'inférieur est la condition du supérieur, on ne s'étonnera pas de voir la vie liée à des conditions mécaniques sans se réduire à un pur mécanisme, de même que la pensée est liée à des faits physiologiques et organiques sans être en elle-même et dans son essence un fait organique et physiologique. Au reste, M. Claude Bernard lui-même signale le fait caractéristique qui sépare d'une manière absolue les corps vivans des corps bruts, et il n'hésite pas à employer l'expression si discréditée de *force vitale*. « Ce qui est essentiellement du domaine de la vie, dit-il, ce qui n'appartient ni à la chimie, ni à la physique, ni à rien autre chose, c'est l'idée directrice de l'évolution vitale. Dans tout germe vivant, il y a une idée créatrice qui se développe et se manifeste par l'organisation. Pendant toute sa durée, l'être vivant reste sous l'influence de cette même *force vitale* créatrice, et la mort arrive lorsqu'elle ne peut plus se réaliser. Tout dérive de l'idée qui seule dirige et crée; ces moyens de manifestation physico-chimiques sont communs à tous les phénomènes de la nature, et restent confondus pêle-mêle comme les lettres de l'alphabet dans une boîte où cette force va les chercher pour exprimer les pensées ou les mécanismes les plus divers. » Cette remarquable page, où l'auteur développe à sa façon le principe que les philosophes appellent principe des causes finales, prouve qu'il y a dans les êtres vivans au moins une force initiale qui ne se réduit pas aux forces physiques et chimiques, et rien jusqu'ici ne porte à croire qu'elle s'y réduira jamais.

Quelle que soit d'ailleurs la solution que la science puisse donner plus tard au problème de la vie, n'oublions pas qu'elle ne peut compromettre en rien l'existence du principe immatériel que nous appelons l'âme pensante, car, si la vie se distingue des forces brutes par des caractères différens, l'âme pensante se distingue de la matière par des caractères opposés. Nous concevons comme possible que la vie ne soit que le résultat de l'organisation, mais nous ne concevons pas comme possible qu'il en soit de même de la pensée. L'homme vivant peut être une machine, l'homme pensant et voulant n'en est pas une : c'est un point qu'il ne faut pas oublier, si l'on veut garantir l'âme pensante des destinées plus ou moins incertaines de la force vitale.

Nous parlons de l'homme libre; mais la liberté, j'entends la

liberté morale, peut-elle subsister, si l'on représente la vie, ainsi que le fait M. Claude Bernard, comme un enchaînement déterminé de phénomènes tels que, l'un étant donné, l'autre s'ensuive toujours d'après des lois nécessaires? La physiologie n'entre-t-elle pas ici en conflit avec la psychologie et avec la morale? M. Claude Bernard essaie de les concilier en distinguant le fatalisme du déterminisme. Suivant lui, ces deux idées, bien loin d'être identiques, sont absolument contraires. Le fatalisme suppose une force aveugle, capricieuse, indéterminée, agissant au hasard, sans raison, sans règle, sans loi : c'est donc tout l'opposé du déterminisme, qui admet la liaison des phénomènes suivant des lois fixes et rationnelles.

Cette explication du fatalisme est un peu hasardée, et on pourrait dire qu'elle est amenée par les besoins de la cause. Sans doute, dans la mythologie antique, le *fatum* était bien quelque chose de semblable à cette force aveugle et capricieuse dont parle M. Claude Bernard. Les anciens se la représentaient comme une divinité jalouse, qui élevait ou abaissait, rendait heureux ou malheureux, par pur caprice, ses victimes ou ses favoris. Aujourd'hui encore on voit les joueurs croire à quelque divinité occulte de ce genre, qu'ils appellent la chance, et qui se joue de toutes les combinaisons, de tous les desseins; c'est bien là en effet une sorte de fatalisme, mais ce n'est pas là le fatalisme philosophique.

On en peut distinguer de deux espèces, ou le fatalisme géométrique de Spinoza, ou le fatalisme physique de Hobbes, de Collins, de Lamettrie. Dans le fatalisme géométrique, tous les phénomènes de l'âme humaine se déduisent de son essence aussi logiquement, aussi nécessairement que les propriétés du triangle se déduisent de la définition du triangle. Dans le fatalisme physique, tous les phénomènes de l'âme ne sont autre chose que des faits physiques soumis aux mêmes lois de nécessité que les autres phénomènes physiques. Or on conviendra aisément que, si les actions de l'âme sont gouvernées par les mêmes lois que la chute des pierres, on ne voit guère par où elles mériteraient d'être appelées libres. Le mot de liberté n'exprimerait que la partie inconnue des causes de nos actions : à mesure que ces causes seraient connues, la part de la liberté diminuerait d'autant, et lorsque toutes ces causes seraient déterminées, la liberté disparaîtrait absolument. On ne voit donc pas comment le déterminisme physique pourrait se concilier avec l'idée de la liberté morale.

Renvoyer la liberté, comme le fait M. Claude Bernard, au domaine des causes occultes et des causes premières, peut s'entendre sans doute dans un bon sens; mais je fais observer que les causes extérieures des phénomènes physiques sont aussi des causes oc-

cultes, dont le mode d'action interne nous est inconnu, et cependant nous ne supposons pas que ces causes soient libres. Il est vrai que, si l'on remonte jusqu'à la cause créatrice, jusqu'à la cause suprême, on doit croire que tous les phénomènes de la nature sont les produits d'une cause libre; mais ce n'est pas de celle-là que nous parlons, ce n'est pas de la liberté de Dieu qu'il s'agit, c'est de la mienne, de la vôtre, de celle des autres hommes; il s'agit en un mot de la liberté d'une cause seconde appelée l'homme, et si cette cause seconde est assimilée aux autres causes qui agissent dans la nature, on ne voit plus à quels signes et à quelles conditions se manifesterait sa liberté.

A notre avis, le physiologiste pourrait se débarrasser aisément de toutes ces difficultés en écartant le problème de la liberté comme ne lui appartenant en aucune manière, comme relevant d'une autre science. Que le psychologue, le moraliste, le métaphysicien s'arrangent comme ils le pourront, le physiologiste n'a rien à y voir; ce qu'il affirme, c'est que dans le domaine de sa propre science tout est déterminé, c'est qu'aucun phénomène ne se produit sans une condition précise, toujours la même pour tout phénomène semblable, toujours différente pour tout phénomène différent. Qu'il y ait un monde où les choses ne se passent pas ainsi, qu'il y ait un ordre de causes métaphysiques qui agissent d'après d'autres lois, c'est ce que le physiologiste n'affirme ni ne nie; c'est ce qu'il ignore, c'est ce dont il n'a pas à s'occuper.

La vérité est qu'il y a dans l'homme deux domaines intimement unis sans doute, mais essentiellement différens : le domaine du subjectif et celui de l'objectif, pour employer une distinction si aimée des Allemands et par elle-même si importante. Le corps humain est encore du domaine de l'objectif : c'est un objet extérieur susceptible d'être étudié comme tous les objets extérieurs; ce qui se passe au contraire dans l'intérieur du sujet ne peut être saisi que par le sujet lui-même. Vous pouvez voir et toucher mon cerveau, vous ne pouvez pas voir et toucher ma pensée. Ne dites pas qu'il en est de même des fonctions physiologiques, dont le comment échappe à nos sens : je répondrais que le comment de la pensée nous échappe également, mais que le phénomène de la pensée nous est parfaitement connu et qu'il ne nous est connu qu'intérieurement, bien plus, qu'il ne peut être en aucune façon représenté sous une forme objective. La distinction du subjectif et de l'objectif demeure inébranlable, et cette distinction peut avoir lieu dans l'homme lui-même, le corps se rapportant à l'objet et l'âme au sujet.

Si donc il y a dans l'homme quelque chose qu'on appelle la li-

berté morale, c'est dans le sujet qu'il faut le chercher, c'est dans le sein de cette cause qui se sent elle-même, tandis qu'elle ne connaît toutes les autres que par leurs manifestations externes. Se représenter cette cause intérieure sous la forme des phénomènes externes, n'est-ce pas comme si on voulait changer un cercle en carré? L'observation extérieure ne vous donne que des phénomènes; dans la conscience, il y a tout à la fois le sentiment d'une activité productrice et des phénomènes produits; c'est le sentiment de cette activité productrice continue qui nous fournit les idées appelées métaphysiques, les idées de cause, de substance, d'existence, d'unité, etc. C'est également dans ce sentiment intérieur que nous puisons l'idée de la liberté. En quoi consiste précisément cette idée, c'est ce qu'il n'est point facile de dire; mais le sens intime nous atteste que nous avons un tel pouvoir, quoi qu'en puisse dire la physiologie.

En même temps que l'expérience subjective nous atteste notre liberté avec une évidence éclatante, la conscience morale nous en démontre la nécessité, et Kant n'a pas eu besoin d'autres preuves que celle-là; car s'il est un ordre de choses auquel nous devons coopérer par nos actions, il est de toute évidence qu'un tel devoir suppose le pouvoir, nul n'étant tenu à l'impossible. En conséquence on doit admettre avec Kant l'existence de deux *règnes*, comme il les appelle, le règne de la nature et le règne de la liberté : le premier, où domine la nécessité, où chaque phénomène est déterminé par un phénomène antérieur, d'après un mécanisme rigoureux; le second, où des volontés raisonnables se savent assujetties à une loi idéale, loi qui ne peut agir physiquement, mécaniquement sur elles, et qui, tout en déterminant leur action d'une façon en quelque sorte métaphysique, leur laisse leur entière spontanéité. C'est par là, suivant Kant, que la *personne* se distingue de la *chose*. De là vient le droit, c'est-à-dire l'accord de la liberté de chacun avec la liberté de tous.

Le devoir et le droit sont des forces, mais non des forces physiques et mécaniques, agissant suivant la loi de la nécessité. A proprement parler, ce sont des idées, et ces idées suffisent pour empêcher l'action ou la déterminer. Lorsque le besoin que j'ai d'une chose s'arrête devant le droit d'autrui, on peut dire que c'est la série mécanique des phénomènes de la nature qui vient se choquer contre une idée. Il n'y a pas de commune mesure entre ces deux choses, et c'est ce qu'on exprime en opposant le fait au droit, la force à la justice. L'esclavage, quel qu'il soit (civil ou politique), a pour effet de changer la personne en chose, de faire retomber l'homme du règne de la liberté dans le règne de la nature, et de

l'ordre idéal, pour lequel il est fait, dans l'ordre mécanique, où il plonge naturellement.

Ces vues de Kant, renouvelées du stoïcisme, seront éternellement admirées, et représentent sans doute un des progrès les plus réels de la philosophie morale; mais, tout en éclaircissant certains points, elles laissent planer sur beaucoup d'autres une très grande obscurité. Il ne suffit pas de distinguer deux règnes dans l'univers, il faut les concilier, les mettre en harmonie l'un avec l'autre, les faire marcher d'accord. Admettrons-nous donc que ces deux règnes coexistent sans se toucher, sans se mêler, sans agir l'un sur l'autre? Faut-il croire que la nature et la liberté sont, comme le corps et l'âme dans le système de Leibniz, deux horloges allant d'accord parce qu'elles ont été primitivement montées ensemble, mais en réalité ne se connaissant pas, et n'ayant aucun empire l'une sur l'autre? Ces deux mondes coexistent en effet dans l'homme lui-même. Non-seulement l'homme est en rapport avec la nature, mais il est lui-même une partie de la nature; la moitié de son être, sa partie corporelle, appartient à la nature. Bien plus, la nature pénètre jusque dans son âme par les sensations, par les images, par les appétits, par les passions, en un mot par tous les phénomènes qui lui sont communs avec les animaux, et qui sont régis par des lois quasi mécaniques. Réciproquement, la liberté ne reste pas concentrée en elle-même, elle n'agit pas exclusivement dans le monde intérieur; la volonté commande au corps, elle en dirige, elle en suspend, elle en accélère les mouvemens. Il y a donc mélange des deux règnes, action et réaction de l'un sur l'autre. Comment ce commerce est-il possible? Comment les lois physiques peuvent-elles se plier sans fléchir aux lois de la liberté? Comment les lois de la liberté peuvent-elles admettre, sans être détruites, l'action de la nature? Comment ce déterminisme physiologique, dont M. Claude Bernard nous démontre si nettement la nécessité physique, peut-il se concilier avec cette liberté psychologique dont Kant nous démontre non moins clairement la nécessité morale? Ce problème a inspiré au philosophe Fichte, dans son livre de la *Destination de l'homme*, les pages les plus éloquentes et les plus profondes : c'est un de ceux que la philosophie de notre temps doit s'efforcer de creuser, et dont l'examen permettra peut-être à l'esprit humain de faire quelques pas nouveaux.

PAUL JANET.

HISTOIRE

D'UN

AMOUR CHRÉTIEN

Récit d'une Sœur, Souvenirs de famille, recueillis par Mme Augustus Craven, née La Ferronnays.

Ce livre, modestement tiré à cent exemplaires, et qui dans le cercle restreint où il s'est produit a soulevé une curiosité et une sympathie exceptionnelles, est-il destiné à franchir quelque jour les limites de l'étroite publicité où l'auteur a semblé vouloir le renfermer? Nous l'ignorons, et nous ne savons pas davantage quel accueil il rencontrerait auprès du vaste public contemporain, que les productions d'une littérature trop souvent audacieuse ont peut-être un peu déshabitué des excès de scrupule et des nobles préoccupations morales dont il nous entretient. Il ne saurait en effet y avoir de plus parfaite antithèse aux œuvres ordinaires de la littérature contemporaine que ces *souvenirs de famille* recueillis et édités par le zèle pieux d'une sœur. Ce livre raconte un roman vrai, où ne manque aucun des sentimens exaltés ou délicats que les esprits trop positifs ont l'habitude de bannir de la réalité et de renvoyer dédaigneusement aux domaines de la chimère. A une époque où la littérature d'imagination s'ingénie à introduire dans ses fictions le plus qu'elle peut de plate réalité, il est vraiment doux de rencontrer dans une histoire réelle tout le charme poétique qu'on a cou-

tume de demander aux fictions. Aussi croyons-nous que le *Récit d'une sœur* pourrait précisément trouver son succès dans le piquant contraste que tout lecteur intelligent ne manquerait pas d'établir entre les sentimens qu'il révèle et ceux dont la mode, le scandale, nous forcent trop souvent à nous occuper. Le meilleur moyen de faire partager notre conviction sera peut-être de réunir ici quelques-unes des émotions ressenties pendant cette lecture.

Il est vraiment délicat de toucher, même pour les justifier, aux défauts d'un livre publié dans des conditions si particulières. Nous pouvons bien dire cependant que les défauts que tout lecteur y découvrira trouvent leur explication et leur excuse dans la tendresse fraternelle de l'auteur. Mme Augustus Craven, fille du comte de La Ferronnays, serviteur bien connu de la restauration (1), est en effet la propre sœur des personnages qu'elle introduit devant nous, et c'est presque autant son histoire que la leur qu'elle nous raconte. Ces émotions, ces joies et ces douleurs que d'autres qu'elle nous expriment, elle-même les a ressenties et partagées; pour elle aussi bien que pour eux, les plus petites circonstances de son récit eurent autrefois un intérêt direct, une importance en quelque sorte personnelle, et sont restées associées dans sa mémoire aux souvenirs des fêtes et des deuils de la vie. Il ne faut donc pas s'étonner si son récit a quelque lenteur. Tout l'intéresse de ce qui concerne des morts chéris, car tout lui sert naturellement à ressusciter leurs images. Dans la moindre de leurs paroles, elle retrouve le son de leur voix; dans le moindre de leurs billets, elle retrouve le mouvement de leur âme, et de mille circonstances qui pour un indifférent seraient stériles ou muettes s'échappent de doux fantômes visibles pour elle seule, auxquels elle sourit à travers ses larmes. Comment abréger ou élaguer ce qui possède un tel pouvoir d'évocation? Un juge froid et indifférent pourrait seul pratiquer une opération aussi cruelle, et encore il est douteux qu'il la pratiquât avec succès. En effet Mme Craven ne serait-elle pas toujours en droit de lui dire que sa prétendue clairvoyance n'est que le pire des aveuglemens, que s'il pouvait regarder avec ses yeux à elle, il verrait tout autrement ce que sa myopie élague ou rejette, et que dans des questions de cette nature c'est le cœur aimant qui a raison et le cœur indifférent qui a tort?

L'histoire d'un bonheur longtemps et ardemment désiré, interrompu par la maladie presque en même temps qu'obtenu et bientôt après détruit par la mort, celle d'une conversion religieuse

(1) Il avait été ambassadeur de France à la cour de Russie, ministre des affaires étrangères en 1829, puis ambassadeur à Rome, où le surprit la révolution de 1830.

longtemps différée par respect humain ou excès de scrupuleuse déférence envers les convenances mondaines et opérée par le coup de foudre d'un irréparable malheur, voilà tout ce livre. C'est assez dire qu'il faut chercher l'intérêt de ce récit moins dans des péripéties dramatiques que dans les sentimens des personnages et pour ainsi dire dans les mélodies que rendent leurs cœurs sous la main de ces puissances souveraines qui s'appellent l'amour, la nature, la grâce divine. Ce sont ces mélodies que nous voulons faire entendre au lecteur en ne faisant intervenir le commentaire que pour montrer le lien qui les unit et raconter les circonstances qui les expliquent.

C'est à Rome, le 17 janvier 1832, que le héros de cette histoire, M. Albert de La Ferronnays, rencontra pour la première fois la personne distinguée qui devait décider du bonheur de sa rapide existence, — Mlle Alexandrine d'Alopeus, née d'un père suédois longtemps ministre de Russie à Berlin et d'une mère dont la rare et persistante beauté soutenait avec un tel avantage le dangereux voisinage de la jeunesse de sa fille que cette parole fut dite un jour par un admirateur : « on ne sait jamais si on aime la fille pour la mère ou la mère pour la fille. » Dès les premières entrevues, M. de La Ferronnays aima Mlle d'Alopeus d'une passion ardente et compliquée, où la ferveur du prosélytisme religieux occupa d'abord autant de place que l'amour, si bien qu'on n'aurait pu dire ce qui dans la personne d'Alexandrine l'intéressait le plus, — son âme ou sa beauté. Cette complication de religion et d'amour est ce qui constitue l'originalité de cette passion, ce qui lui donne son caractère propre et en fait le charme un peu triste. Les exagérations, les vivacités de langage et de conduite, qu'on a coutume de nommer les folies amoureuses, ne sont point absentes de cet amour plus que de tout autre; seulement ici c'est la religion qui les inspire, et non plus la fantasque et païenne imagination.

On pourrait presque dire que M. de La Ferronnays sut qu'il aimait Mlle d'Alopeus par la vivacité du désir qu'il éprouva de la voir abjurer le luthéranisme et entrer dans l'église catholique. Si vif était en effet ce désir qu'il donnait à M. de La Ferronnays un genre de courage que l'amour seul ne donne jamais, le courage de risquer de déplaire. Voici ce qu'on lit dans le journal de Mlle d'Alopeus, à la date du 5 février 1832, quelques jours à peine après leur première entrevue : « J'allai avec Mary M..., ma jeune voisine, entendre chanter les religieuses à la Trinité-du-Mont. J'y vis M. de La Ferronnays, comme j'appelais alors Albert, toujours à genoux. Il m'intéressait sans que je m'en rendisse compte, et surtout je me sentais déjà une singulière confiance en lui, car, en sortant de l'église, me trouvant près de lui, je lui dis combien j'aurais voulu

aussi me mettre à genoux comme lui, et que si j'avais été avec ses sœurs je l'aurais fait.—Alors pourquoi ne le faites-vous pas tout de suite? me dit-il. Pourquoi ce respect humain? — Cette hardiesse, — car il me conaissait si peu, — dans un homme de vingt ans, me charma... » Et dans ce premier billet écrit un mois plus tard, en réponse à un billet de Mlle d'Alopeus qui le suppliait de se laisser soigner pendant une courte maladie, est-il bien facile de distinguer la passion du souci affectueux que peut inspirer la ferveur religieuse pour le salut d'une âme qu'on chérit? « Non, ce n'est pas un rêve. Depuis hier je l'ai relu cent fois, et je recommencerai chaque jour après ma prière du matin. Oh! que je serai docile maintenant! Ce que je refusais à mes deux meilleurs amis, un mot de vous a suffi pour l'obtenir. D'où vient l'ascendant que vous avez sur moi? Personne n'aura-t-il sur vous celui qui vous serait nécessaire pour vous guider aussi sur ce point qui vous rend si souvent triste et rêveuse? Oh! joignez-vous à moi pour demander au Seigneur cette joie qui donne le bonheur! Que vous êtes bonne de prier pour moi, quoique j'en sois bien indigne! Faites-le, oh! oui, car j'en ai bien besoin. » C'est donc par la foi que l'amour était entré dans le cœur de M. de La Ferronnays, et pendant toute la première période de cette passion il ne songea pas que l'un pût être séparé de l'autre, ainsi qu'en témoigne cette parole dite un jour en passant auprès de Mlle d'Alopeus : « oh! je suis bien heureux, j'ai communié ce matin et je vous aime. »

Cependant les conditions de notre pauvre vie humaine sont si fatalement tristes que l'once d'amertume trouve toujours moyen de se mêler à la livre de douceur. Ce pieux et noble amour lui-même éveille dans la pensée une réflexion singulièrement mélancolique. N'est-il pas douloureux de voir combien les expressions de nos sentimens deviennent rapidement une sorte de matière archéologique? Tout élevé qu'il soit, cet amour porte une date et une marque, la date de 1830, la marque d'un certain romantisme catholique. Un jour par exemple, de grand matin, M. de La Ferronnays sort de sa demeure, non pour aller, à l'instar de tous les amoureux passés et présens, contempler les fenêtres de sa bien-aimée, mais pour faire *pieds nus*, revêtu d'un froc de pèlerin, le pèlerinage des « sept basiliques, » afin d'obtenir la conversion de Mlle d'Alopeus. Parmi les jeunes catholiques les plus fervens des nouvelles générations, en est-il beaucoup à qui l'enthousiasme religieux pût inspirer de pareils actes d'amour? Pour bien comprendre de tels sentimens, il est nécessaire de se rappeler non-seulement que celui qui les manifeste appartient à une famille où se sont conservées les pieuses traditions du passé, mais que nous sommes en 1832, à un moment

où les souvenirs de la restauration sont encore dans tous les esprits, où le romantisme, s'insinuant dans la religion, vient d'enfanter parmi la jeunesse catholique ce parti qui s'est appelé le néo-catholicisme, où le goût littéraire du moyen âge a fait revivre le culte des vieilles légendes, où le jeune ami du comte de La Ferronnays, M. de Montalembert, écrit l'histoire de sainte Élisabeth de Hongrie et où tout à l'heure l'abbé Lacordaire, revêtu du froc du dominicain, va ressusciter par la chaleur de son éloquence tous les actes de la chevalerie monacale du passé. Voilà le côté essentiellement transitoire des sentimens exprimés dans ce livre, et nous le marquons une fois pour toutes, afin de revenir à ce qu'ils ont de durable et de correspondant aux sentimens de toutes les générations.

Mais l'amour est un maître d'une audacieuse jalousie, et dès qu'il prend possession d'un cœur, il ne craint pas de le disputer à Dieu lui-même. M. de La Ferronnays l'éprouva bientôt. Peu à peu l'idole envahit son âme au point d'en bannir toute autre pensée, et alors il entra dans cet état redouté de toutes les personnes pieuses qui s'appelle l'état de sécheresse ou d'aridité. Quelques passages du journal où Albert de La Ferronnays notait ses impressions expriment avec une candeur naïve la tristesse qu'il ressentit lorsque, la piété se retirant de lui, il se vit seul face à face avec les incertitudes et les angoisses d'un amour mondain.

« ... Combien cet état de froideur fatigue et impatiente! On sent au fond du cœur le besoin d'éprouver ces émotions dont on jouit si rarement, et l'on ne peut repousser je ne sais quel obstacle qui les retient loin de vous. Depuis quelque temps, je sens tarir en moi les sensations ravissantes que l'amour de *Dieu seul* me faisait éprouver. Je voudrais être seul pendant plusieurs jours. Je sens que mon âme a besoin d'être retrempée. Je crois vraiment que les habitudes sont plus puissantes que les principes. A Rome, j'étais positivement meilleur. J'éprouvais tant de bonheur à remplir exactement tous mes devoirs! Je me sentais si attendri en entrant dans une église, et mon cœur était rempli d'une foi si vive! Il me semble que tout cela est affaibli. Et quelle différence dans mon amour! Jamais ce que j'ai fait hier ne me serait venu dans la pensée J'étais si heureux de mon admiration silencieuse! Je jouissais de contempler son âme, et un sentiment délicieux, pur, désintéressé, m'agitait alors et allumait en moi un enthousiasme si plein de dévotion! Pourquoi lui ai-je dévoilé ce qu'elle me fait éprouver? Mes sentimens ont-ils changé de nature? Qu'importait-il qu'elle lût dans mon âme? Quelle folie s'est donc emparée de moi, pour qu'en m'approchant d'elle j'aie cessé de m'oublier moi-même et de voir en elle un ciel impossible à atteindre! — J'en rougis. — Comme j'ai dû lui faire pitié! Et quel étonnement j'ai dû lui causer! »

Le 6 juin. — « Mon Dieu! je vous en prie, donnez-moi la ferveur que je

n'ai plus! On est si heureux en priant bien, et c'est un bonheur qui doit durer toujours! Tous les sentimens vagues et passionnés qu'on éprouve lorsqu'on est jeune donnent à la religion quelque chose qui calme et satisfait tellement l'âme!... Oh! mon Dieu! j'ai oublié cette langue qui n'est comprise que de ceux qui n'aiment que vous. Cette langue, qu'on ne parle que dans une église, tout seul, je la savais autrefois;.. je la trouvais si belle, j'aimais tant à la parler! Mon Dieu, rendez-la-moi!

« Que le temps où j'allais à chaque instant à l'église prier pour *elle* est loin!... J'étais si heureux! il me semblait que je priais de manière à être exaucé. O mon Dieu! quand je vous demandais sa conversion au détriment de ma vie et de mon bonheur, était-ce de celui de vous aimer? Oh! en la sauvant, Seigneur, faites que je ne me perde pas! Retirez-moi les jouissances que fait éprouver l'enthousiasme, mais laissez-moi l'amour du bien. Oh! celui-là, que je ne cesse jamais de le ressentir!

« Oh! mon Dieu, ne vous retirez pas de moi! Pardonnez-moi mes fautes, donnez-moi l'énergie que je n'ai jamais eue. Rendez-moi cette ferveur dont j'étais si rempli, et qui, depuis qu'elle m'a quitté, m'a laissé sans défense contre l'ennemi sans cesse éveillé et rôdant autour de moi. Oh! mon Dieu, je vois cet hiver s'approcher avec effroi. Et qu'il sera différent du dernier! Oh! Marie, ma mère! priez pour moi, ne m'abandonnez pas et donnez-moi du courage pour étouffer tout respect humain. Que je puisse faire rougir mes ennemis, mais non les faire rire! J'ai honte de le dire, mais je crains les moqueries des gens du monde. Je voudrais prendre une attitude noble et indépendante, — indulgent pour les autres, sévère pour moi-même, ne point souffrir de plaisanteries sur ma manière d'être, mais aussi ne point m'ériger en censeur, aller beaucoup dans le monde, parce qu'on peut s'y amuser sans faire de mal, aimer toujours A... sans être ridicule, être homme et ne pas la compromettre par des enfantillages, — et, par-dessus toutes choses, mon Dieu, chérir la vertu. Oh! rendez-moi cette sensibilité que j'avais pour le bien! Rallumez dans mon cœur le feu de votre amour tout divin! Purifiez ce sentiment qui est ma vie aujourd'hui! Donnez-moi, ô mon Dieu, de l'empire sur moi-même, et ne permettez pas que, dans le trouble de mon émotion, je blesse ses oreilles par des discours déréglés. Que je la respecte plus que tout au monde, et que je me rende digne de l'aimer sans jamais aspirer à un plus grand bonheur!

« Oh! mon Dieu, donnez-moi des larmes, de la ferveur, de l'enthousiasme, de l'amour. »

C'est, on peut le dire, de cet état de sécheresse religieuse que l'amour se servit pour s'emparer plus pleinement du cœur de M. de La Ferronnays. Tant que la pensée du Créateur s'était mêlée trop étroitement à la pensée de la créature, l'amour n'avait pas été un maître assez absolu; il fallait que la pensée de Dieu diminuât dans M. de La Ferronnays pour qu'il sentît qu'il aimait Mlle d'Alopeus plus que tout au monde. L'amour est en effet de nature terrestre, et, même alors qu'il est le plus pur, il permet difficilement qu'on détourne ses regards de la terre. A mesure que la ferveur religieuse

se refroidissait en lui, la fièvre de la passion s'allumait toujours davantage, et pendant de longs mois il vécut de cette vie tourmentée des amoureux que l'incertitude et l'angoisse transforment comme le personnage antique en bourreaux d'eux-mêmes. Une modestie excessivement noble, le trait saillant de son caractère, contribuait encore à augmenter en lui ce cruel état de crainte propre aux cœurs épris qui ont remis leur sort aux décisions d'un cœur dont ils ne sont pas maîtres, et donnait naissance à des timidités, à des appréhensions excessives. Une sensibilité douloureuse, dont la suite de ce récit n'explique que trop la cause, éclate dans toutes ses lettres et dans tous les fragmens de son *journal* à cette époque. Tous ses sentimens ont des pointes qui se retournent contre son cœur. Il souffre de la crainte de n'être pas aimé, il souffre de la joie d'aimer et d'être aimé. Une inquiétude quelque peu maladive est vraiment l'âme de cet amour.

« 29 août 1832. (*Journal d'Albert.*) — Puis-je me rendre compte à moi-même de ce que j'éprouve?... Depuis quelques jours, je souffre tout à fait : il me semble que l'intérieur de ma tête s'est détaché. On doit éprouver cela quand on devient fou. J'en suis content. Je voudrais mourir en l'aimant. Comment se fait-il cependant qu'un caractère aussi changeant ne me refroidisse pas?... Mais comment se fait-il aussi qu'avec un cœur si facile à toucher, un amour aussi profond, aussi tendre, aussi passionné que le mien ne lui inspire qu'un peu d'amitié en retour? Quand je la vois, un bonheur mêlé d'angoisses me brise le cœur, et parfois j'aimerais mieux la voir morte que de la savoir heureuse sans moi..... »

« 29 juillet 1832. (*Lettre à M. de Montalembert.*) — Chaque jour est un nouveau pas vers ma perte : je vois devant moi un abîme. Cher ami, si tu savais ce que je souffre! Et cependant je devrais être au comble du bonheur, car je ne lui suis plus aussi indifférent. — Elle a vu ce qui se passait dans mon cœur, elle en a été touchée. Eh bien! je n'en suis que plus triste. Parfois je crois que ce n'est qu'un peu de reconnaissance, et je m'en sens humilié, et si je me laisse un instant bercer par la douce illusion d'être véritablement aimé, j'éprouve une angoisse indéfinissable! Qu'elle était belle ce soir!... Après avoir chanté, elle est venue à moi. « Ne soyez donc pas triste, m'a-t-elle dit. — Comment pourrais-je être gai? lui ai-je répondu. La vie me pèse; puis-je jamais être heureux? Votre bonté m'accable, car je sais que je ne puis être aimé. Non, faites-moi grâce de votre pitié. J'aime mieux être haï. Je ne serai pas humilié. » Si tu savais comme je souffrais! Et pour m'achever elle me dit : « Vous êtes toujours exagéré. Laissez donc! vous m'oublierez, vous retournerez à..... » Oh! mon cher, si tu savais comment elle me dit ces dernières paroles! Je ne pouvais répondre. — « Vous ai-je fait de la peine? reprit-elle. Eh bien! non, je vous crois, mais vous avez changé si souvent, et on m'a toujours oubliée! » Oh! Charles, j'aurais voulu mourir! Et quand je songe qu'elle ne pourra jamais être à moi, puisque je n'ai pas de fortune! Tu dois comprendre tout ce que je souffre, toutes

mes pensées, tous mes désirs. J'ai tellement pris l'habitude de la voir, d'être avec elle, qu'il me semble qu'elle est à moi, qu'on ne peut plus me l'enlever. Quand je l'entends louer, j'en suis heureux et fier. Elle me parle souvent de toi, et si tu savais de quelle manière! Je pourrais être jaloux, je te le jure. Je te raconterai cela quand nous nous reverrons. Si tu savais, mon bon ami, comme tu me manques, comme je t'aime! Moi, autrefois si malheureusement confiant avec tout le monde, tu es aujourd'hui le seul à qui j'ouvre entièrement mon cœur! »

Ce récit contient quelques curieux exemples de l'exagération charmante où la passion sait entraîner les âmes jeunes et innocentes. Mlle Alexandrine d'Alopeus, ne voulant pas le tromper sur son caractère, lui remit successivement, comme marque de confiance, deux petits cahiers où elle écrivait ses pensées : d'abord un petit *livre vert*, ensuite un petit *livre bleu*. Dans le petit livre vert, il découvrit que le cœur de Mlle d'Alopeus avait éprouvé antérieurement à leur rencontre un commencement d'affection. Voici l'état dans lequel le plongea cette lecture.

« 6 heures du matin. — J'ai la fièvre. La nuit que je viens de passer à lire ce petit livre m'a donné un accès de folie. C'est en vain que je voudrais décrire les divers sentimens qui ont rempli mon âme : tristesse pour ses souffrances, épanouissement de tendresse, jalousie jusqu'aux larmes, enfin de l'amour, amour qui me tue...

« Il est six heures du matin, et je ne me suis pas encore couché. Je ne puis dormir. J'ai seulement besoin de la voir, de lui parler, de lui dire tout ce qu'elle me fait souffrir... »

L'impression que lui laissa la lecture du livre bleu fut de tout autre nature, ainsi qu'en témoigne le passage suivant du journal de Mlle Alexandrine d'Alopeus.

« Je chantais au piano l'air de *la Muette* : « *Oh! moment enchanteur,* » lorsqu'Albert, vis-à-vis de moi et me parlant debout, me demanda ce que je penserais, s'il avait lu dans le livre bleu ce que j'avais caché avec le plus de soin. Je fus effrayée, mais je répondis que j'étais bien sûre qu'il en était incapable. « Si je l'avais fait? — C'est impossible, je ne le croirai jamais. — Je l'ai fait! — Non. » Mon angoisse allait un peu croissant, cependant je refusais absolument de le croire. « Voulez-vous que je vous cite une phrase pour vous convaincre? — Vous ne pourriez pas, vous l'inventeriez. — *Je crois que j'aime Albert*, » me dit-il alors en me regardant le plus profondément possible. Mes yeux, qui étaient levés sur les siens, retombèrent, mais non sans avoir changé de regard, de manière à l'attrister pour toute la soirée. Certes je ne sentis pas dans ce moment-là que je l'aimais; mais cela revint bientôt quand je le vis tout à fait malheureux. »

Cet épisode du livre bleu occupe une place importante dans l'histoire de cet amour naissant et caractérise à merveille et la nature

du sentiment que M. de La Ferronnays éprouvait pour Mlle d'Alopeus et l'état d'esprit dans lequel la passion l'avait jeté. Pendant plusieurs jours, M. de La Ferronnays resta comme accablé de remords pour l'acte si naturel qu'il avait commis et qu'il se reprochait comme un excès d'audace, presque comme un abus de confiance et une trahison. Voici en quels termes à la fois respectueux et triomphans il raconte ce méfait à M. de Montalembert, qui eut quelque peine à le persuader que son crime n'était ni aussi noir ni aussi irrémédiable qu'il se le figurait.

« ..... Cher bon, tu vas m'en vouloir, mais il faut que je te parle de moi. Depuis ma dernière lettre, que de choses se sont passées! Je ne croyais pas possible de résister à tant de bonheur. Je t'ai parlé de son journal, qu'elle m'a donné à lire. Après avoir lu et relu ce livre, et en la connaissant avoir appris à l'aimer plus que jamais, j'arrivai à la fin, qu'elle m'avait interdite, enfermant dans une bande de papier les pages qui contenaient pour moi plus que la vie. Tu vas te récrier contre cet abus de confiance : qu'aurais-tu fait à ma place? Je luttai plusieurs jours, mais enfin, dans un moment de délire, j'enlevai ce faible obstacle. Et là je ne tenterai pas de te dire ce que je devins, je l'ignore moi-même. Elle m'aime, mon cher. Comprends-tu ce que je veux dire? Elle a de l'amour pour moi !... Le moment où je lui appris ma trahison fut affreux. Il y avait du mépris dans ses yeux. L'enfer ne fait pas tant souffrir. Je fus longtemps à me remettre; mais enfin ma faute est oubliée, et elle ne m'en veut plus de savoir son secret. Je ne parle pas de ce qui se passe en moi, tu le devines. »

La timidité respectueuse est le signe des affections légitimes et bénies, comme la décision hardie est le signe des passions interdites ou coupables. Si profond que soit l'amour, si irrésistible que soit l'entraînement, dès que vous voyez apparaître une certaine impétuosité hardie, soyez sûr qu'il y a dans une telle passion quelque chose que la conscience n'autorise pas, que le ciel ne bénit pas, ou bien que l'âme, sans qu'elle s'en doute le plus souvent, n'est poussée en avant que par un instinct latent de non-estime qui l'encourage à tout oser. Mais comme cette timidité respectueuse embellit l'amour tout en le protégeant! comme, loin de lui rien faire perdre de son ardeur, elle prête un charme souverain à ses moindres hardiesses! L'indiscrétion du livre bleu ne fut pas la seule audace de M. de La Ferronnays; il y en a une autre encore plus téméraire qu'on peut appeler l'*épisode du baiser*. Parmi les peintures de l'amour que nous ont laissées les romanciers, est-il beaucoup de détails plus gracieux et plus purs que celui-ci?

« Ma mère dînait chez le comte Stakelberg, ainsi que les parens d'Albert; moi, il me fut permis de dîner en haut avec Fernand, Albert et leurs quatre

sœurs. Cela nous amusait. Après le dîner, Pauline et Eugénie eurent leur toilette à faire, et elles rentrèrent pour cela dans leur chambre avant que je fusse redescendue. Leurs deux petites sœurs jouaient ensemble du piano. Fernand était donc à peu près en tiers avec nous. Il trouvait cela gauche, il plaisantait, il disait qu'il allait dormir, et pour s'isoler davantage, disait-il, il se couvrit en riant la figure d'un mouchoir. Au bout de quelque temps (Albert et moi nous causions près de la cheminée), je voulais m'en aller, car je pensais qu'il ne paraîtrait guère convenable que je restasse plus longtemps en haut seulement avec les frères de mes amies et leurs petites sœurs; mais je traînais, ne pouvant m'y décider, lorsque Albert m'effleura très légèrement le front de ses lèvres, et ce fut si rapidement que j'en restai encore plus étonnée. Je fus fâchée, et, sans rien dire, je pris gravement mon châle et je redescendis.

« Seule, chez moi, je ne pus que penser, mais je ne savais que penser. Décidément j'étais fâchée, et il me semblait que notre délicieuse existence venait de changer d'aspect et à son désavantage. Je n'étais plus sûre dans ce moment-là de l'aimer autant, et *j'espérais* qu'il ne descendrait pas avant que maman fût rentrée, ou que quelqu'un fût en tiers avec nous. Malte vint, et bientôt après Albert, l'air très triste. Quant il le put, il me dit que je l'avais bien affligé par mon regard. Il parut repentant, et il ne chercha pas à s'excuser; mais son éloquence fut si grande, il parla si bien, que tout nuage s'enfuit de mon âme. »

On vient de voir comment M. de La Ferronnays aimait Mlle Alexandrine d'Alopeus; mais elle, comment l'aimait-elle? car il est à peine besoin de dire que dès son origine cet amour fut partagé. Cela est beaucoup plus délicat à démêler et à exprimer; tout ce que la lecture de ces pages permet d'affirmer, c'est qu'il ne saurait y avoir plus de mutualité dans l'amour en même temps qu'une plus grande diversité dans les formes de l'affection. Autant la passion du comte de La Ferronnays apparaît fébrile et tourmentée, autant la tendresse de Mlle d'Alopeus apparaît confiante et sereine. L'estime est la base solide sur laquelle dès le premier jour s'appuya cet amour; elle aima Albert non pour ces qualités brillantes et tout en dehors qui d'ordinaire attirent les âmes jeunes, mais pour ces qualités plus cachées et plus précieuses que l'on ne songe à estimer que lorsqu'on a reconnu combien les premières sont trompeuses; elle l'aima pour sa modestie, son humilité, sa piété. Aussi ne faut-il chercher ici rien qui ressemble à ce fameux coup de foudre des dangereuses passions spontanées, rien de ce mouvement irrésistible qui pousse deux âmes au-devant l'une de l'autre pour s'étreindre et s'embraser. Voici en quels termes elle raconte elle-même sa première entrevue avec M. de La Ferronnays. « Je ne remontai que longtemps après qu'on m'eut avertie que le frère de Pauline de La Ferronnays était là-haut. J'avais cependant très envie de le voir,

et la veille j'avais même cru l'apercevoir dans une église, mais je m'étais trompée... Je remontai enfin. Je l'ai regardé avec indifférence, je ne l'ai pas trouvé beau, quoiqu'il me semble avoir remarqué l'expression de ses yeux et qu'il me fît une impression agréable. Quant à lui, il m'a dit depuis que cette première vue avait décidé de son amour pour moi, qu'il avait conté cette vive impression à ses amis, qu'ils en avaient ri, et qu'alors il avait cessé de parler de moi. » Elle l'aima en se laissant aimer, en laissant son cœur se remplir lentement de la tendresse qu'il y versait chaque jour, et il arriva enfin un moment où cet amour, affectueusement accepté, déborda en elle-même, où il n'y eut plus un coin de son âme qui ne fût pénétré de sa pensée.

L'amour de M. Albert de La Ferronnays et de Mlle Alexandrine d'Alopeus fut un des moins contrariés que l'on puisse citer. Cependant il eut ses obstacles, en sorte que par eux aussi put se vérifier cette parole du livre qui est plus que tout autre l'évangile des amans, c'est-à-dire les drames de Shakspeare : « le cours du véritable amour ne fut jamais paisible. » D'abord les parens voulurent prudemment essayer la force de cet amour par l'épreuve de l'absence. Il fut décidé qu'Albert de La Ferronnays quitterait Naples, où les deux familles vivaient alors dans une intimité de tous les jours, et irait passer l'hiver à Rome. Comme on devait s'y attendre, l'épreuve fut surmontée avec un courage et une loyauté exemplaires, car non-seulement les deux amans se soumirent à la décision de leurs parens, mais ils voulurent de leur plein gré en augmenter la sévérité en prenant la résolution formelle de ne pas s'écrire pendant tout le temps de cet exil. Une seule fois ils se permirent d'enfreindre leur résolution, et encore l'aimable faute n'en fut-elle pas à eux, mais à un jeune frère qui, par charité pour leurs souffrances mutuelles, avait obtenu quelques lignes de Mlle d'Alopeus. Voici ce billet, ainsi que la réponse d'Albert de La Ferronnays à son frère Fernand; nous les transcrivons pour ce sentiment de loyauté scrupuleuse, pour cette sainte horreur du mensonge à laquelle se reconnaissent les âmes nobles.

« Fernand, n'ayant pu obtenir de moi de vous écrire, a fini par me dire que vous le désiriez, et cela m'a décidée. Au nom de Dieu, et si vous m'aimez, soyez heureux, soyez heureux à tout prix, à mes dépens, de quelque manière que ce soit, pourvu que cela n'offense pas Dieu. C'est pourquoi il ne faut affliger votre père en rien; faites tout ce qu'il veut et quand il le voudra. Aimez-en une autre, *je vous jure* que j'aimerais mieux vous savoir heureux en en aimant une autre que triste en continuant à m'aimer. Votre bonheur, quel qu'il soit, fera le mien. Permettez-moi d'avoir Fernand pour confident : il vous aime tant, il me semble, — plus encore que vos sœurs

ne vous aiment. Cela me le rend si cher! Rien ne me console mieux que lorsqu'il me parle de vous.

« Cela me pèsera de ne pas dire ce que je fais à Pauline. Si on me questionne, je serai obligée de mentir, pour ne pas vous obliger à la même chose. *Je vous supplie de ne pas me répondre,* mais dites à Fernand tout ce que vous voudrez pour moi. Votre père a dit une fois à Pauline qu'il ne croirait à la durée de notre attachement que si nous restions *deux ans* sans nous voir et sans nous écrire le moindre mot; il ne faut pas tromper, c'est la dernière fois que je vous écris secrètement.

« Adieu, c'est pour vous que je prie le mieux, et j'espère que Dieu m'accordera votre bonheur. Ne craignez pas de me rendre malheureuse en m'oubliant : pourvu que vous soyez heureux, je le serai aussi. A revoir. Je prévois que je ne pourrai pas cacheter, mais ne vous en offensez pas, Fernand ne le lira pas. »

ALBERT A FERNAND DE LA FERRONNAYS.

« Frère mille fois chéri,

« C'est mal, mais je crois que je t'aime encore plus que jamais. Sais-tu le bien que tu es venu me faire, à moi pauvre diable, seul et loin de tout ce que j'aime? Ce mot chéri a été comme une goutte d'eau donnée à un malheureux mourant de la fièvre, et cependant *je ne veux plus qu'elle m'écrive.* Je tâche de me distraire; mais le soir quand je rentre, je sens que je l'aime et qu'elle n'a pas changé, et je me couche en priant Dieu pour nous. Je n'ai pas encore dormi; du reste, je ne demande plus rien. Je supporterai tout ce que le ciel voudra m'infliger. Ma part de félicité est plus que complète, et le malheur aura beau faire; que m'importe? j'ai vécu, et ma vie est à tout jamais embellie. Une seule chose pourrait me faire souffrir mille morts, ce serait de la savoir malheureuse. — Oh! plutôt perdre le souvenir de ces beaux jours, les seuls beaux de ma vie!... Je lui avais écrit une longue lettre, j'en avais si besoin; mais je l'ai déchirée. Elle me dit de ne pas lui répondre, et cela vaut mieux. Nous nous reverrons un jour, et alors il lui sera facile de voir tout ce qu'aura souffert mon cœur, qui lui appartient à jamais. Comme elle le dit, *il ne faut pas tromper.* Ainsi, mon bon Fernand, malgré le sacrifice, ne lui surprends plus de lettre pour moi. Tâchons d'être heureux sans cela. Si elle m'oublie, cela sera pour son plus grand bien; alors je serai comme mort, et je ne vivrai plus que de ma belle vie passée. »

La nature se chargea bientôt de proposer une épreuve plus décisive que l'absence, la maladie. La santé d'Albert de La Ferronnays, qui était des plus délicates, était la grande objection que l'on opposait à son mariage avec Mlle d'Alopeus. Une légère imprudence vint démontrer la justesse de cette objection. Albert de La Ferronnays allait s'embarquer pour la France avec sa mère et ses deux sœurs aînées, lorsqu'à Civita-Vecchia il se sentit atteint d'un malaise qui était la conséquence d'une pluie battante à laquelle il était

resté exposé plusieurs heures au moment du départ de Naples. Le malaise se transforma rapidement en une violente inflammation de poitrine, et pendant plusieurs semaines la vie d'Albert de La Ferronnays fut en péril. Ce fut alors que se révéla pleinement la profondeur de l'amour de Mlle Alexandrine d'Alopeus. Quelque temps après le départ de la famille La Ferronnays, Mme et Mlle d'Alopeus, accompagnées du prince Lapoukhyn, partirent pour Rome. Dès le soir de leur arrivée, Mlle d'Alopeus, ignorante du voisinage d'Albert et du danger qu'il traversait alors, fit un de ces rêves qui sont comme les avertissemens obscurs de la nature, ou plutôt comme les messagers invisibles que s'envoient entre elles les âmes éprises.

« Cette nuit du jeudi au vendredi (du 2 au 3 mai), je fis un rêve si sinistre que, dès que je fus levée, j'allai m'asseoir sur le lit de maman pour le lui raconter. Le voici, je m'en souviens, et d'une manière très distincte. Je m'étais vue avec Albert et maman au-dessus d'un enfoncement de terrain qui contenait un grand nombre de croix placées sur des tombes. Albert m'avait dit : *Auriez-vous bien le courage de marcher au milieu de toutes ces croix?* Je m'en sentais une étrange frayeur, mais je me disais intérieurement : *Puisqu'il me le demande, oui.* Alors je pris la main de maman et la fis descendre et faire avec moi un tour au milieu de ces tombes; de là je levai les yeux sur Albert, qui était resté en haut, et je me sentais contente d'avoir eu la force de faire ce qui, dans mon rêve, m'avait inspiré tant de répugnance avant qu'Albert me l'eût proposé.

« Je disais à maman : C'est un mauvais rêve, c'est un mauvais signe, et je crois que cela nous fit parler de la santé d'Albert. Elle me dit que, lors même qu'il n'y aurait d'autre obstacle entre Albert et moi que cette santé peu rassurante, il faudrait y penser; mais jamais je ne voulus admettre que *cela* en fût un. »

Bientôt la réalité vint confirmer tristement le rêve. La nouvelle de la maladie d'Albert arrivait à Rome, et Mlle Alexandrine, mise ainsi en demeure de déclarer si elle était, comme sa mère, d'avis que cette faible santé fût un obstacle, donna sa courageuse réponse dans les lignes suivantes adressées à Mlle Pauline de La Ferronnays :

« Pauline, je suffoque! je n'ai personne à qui parler de mes atroces angoisses, je t'écris. Dieu! que n'es-tu là! Et figure-toi que dans ce moment d'inquiétude si poignante maman vient de me dire qu'il faudrait peut-être, par conscience, ne pas me laisser épouser un homme d'une santé si menaçante, quand ce sont précisément les chagrins qui lui font du mal et le bonheur qui le remet!

« Oh! mon Dieu, ne prends pas ma vie, puisque ce serait faire son malheur, mais du reste fais-moi, *à moi seule,* et non aux autres, souffrir tout

ce que tu voudras d'affreux physiquement et moralement; mais rends-le encore heureux pour longtemps, sur cette terre, au nom de Notre-Seigneur.

« Pauline, je ne sais comment empêcher ma tête de s'égarer. Que Dieu vienne à mon secours et ne me punisse pas de l'aimer ainsi! »

Citons encore cette page où se peignent avec vivacité les superstitions des âmes amoureuses et les métamorphoses que leurs préoccupations joyeuses ou chagrines font subir aux choses de la nature :

« Le prince Lapoukhyn demeurait dans la même auberge que nous. Sa chambre était près de la mienne, et dans sa compassion il me disait de ne pas craindre de le réveiller la nuit quand je serais trop inquiète. Je ne faisais pas cela, mais souvent, bien tard, au moment de me coucher, je lui parlais à travers la porte, rien que pour lui dire : « Qu'en pensez-vous? — Il allait déjà un peu mieux; Sauvan lui fera du bien. » J'avais besoin d'entendre quelqu'un me dire : « Cela ira bien. » Quelles nuits je passais ainsi! Oh! il est quelque chose de plus cruel que de voir mourir celui qu'on aime, c'est de penser qu'il meurt sans qu'on soit là. Quelquefois cette idée trop naturelle me venait : « c'est peut-être fini dans ce moment même. » J'aimais cependant mieux ces heures d'angoisses, seule, à genoux devant ma fenêtre, que les heures d'empire sur moi-même devant les autres; mais les étoiles me semblaient menaçantes : leur lumière, qui m'avait toujours paru si bienfaisante, était devenue effrayante pour moi. Tout l'univers me paraissait terrible, si Albert devait mourir! Une seule fois depuis, dans ma vie, une seule autre nuit encore, la lune a produit sur moi le même horrible effet que je décris ici.

« Je ne sais ce qu'en ce moment mon cœur ressentait, mais ma volonté et ma bouche disaient dans toutes mes ardentes prières : « Mon Dieu! que ta volonté soit faite! » Une fois que je priais ainsi dans un de mes plus grands momens de crainte et de douleur, je fus soudainement remplie d'une joie extraordinaire. J'acquis la certitude de revoir Albert, et que nous serions heureux. Les étoiles que je regardais n'étaient plus effrayantes, au contraire elles me parlaient de bonheur! Oh! ce moment fut délicieux et indéfinissable... Pour ne pas le perdre, car je craignais de retomber dans mes angoisses, je me couchai bien vite, voulant m'endormir là-dessus. »

Après le rétablissement d'Albert, Mme d'Alopeus, accompagnée du prince Lapoukhyn, dont elle devait peu de temps après prendre le nom, fit avec sa fille un voyage en Allemagne qui faillit être fatal au bonheur des deux amans. Toutes les objections que Mme d'Alopeus avait déjà faites à cette union prirent dans son esprit une force nouvelle lorsqu'elle fut loin de l'Italie, et s'aggravèrent encore de mille considérations politiques et religieuses auxquelles elle avait peu songé sous le ciel de Rome et de Naples, en pays catholique et dans le voisinage de la France, mais dont l'importance lui apparut dès qu'elle fut en pays luthérien et dans le voisinage de la Russie.

« Plus d'une fois, dit Mme Craven, elle exprima des regrets qui étaient une vraie torture pour Alexandrine. Ces regrets avaient pour objet tantôt l'âge, tantôt la santé d'Albert, puis son manque de fortune et de carrière, son pays même, que l'empereur de Russie avait en déplaisance dans ce temps-là, et qui, malgré ses anciennes bontés pour mon père, rendait son consentement fort improbable, et Alexandrine, étant une des dames d'honneur de l'impératrice, ne pouvait se marier sans le demander... A toutes ces raisons venait se joindre celle de la religion, qui semblait préoccuper Mme d'Alopeus en Allemagne beaucoup plus qu'elle ne l'avait fait en Italie. » Mme d'Alopeus était vigoureusement secondée dans cette opposition à l'alliance projetée par une compatriote amie qui vivait dans leur intimité, Mlle Catiche de B., personne positive qui, jugeant cette union au simple point de vue du monde, n'en voyait que les côtés désavantageux. Le caractère de cette personne peu romanesque se peint d'un trait dans l'exclamation bouffonne que lui arracha un jour le regret des grandes alliances qu'elle avait rêvées pour Mlle d'Alopeus : « Hélas! Sacha! (diminutif d'Alexandrine), toi qui faisais ma gloire! » Ce fut alors que Mlle d'Alopeus, harcelée par cette guerre incessante qu'on faisait subir à son cœur au nom tout à la fois des sentimens et des intérêts, se soulagea par la sortie suivante qu'elle écrivit pour elle seule à la veille d'un départ :

« J'ai quelquefois une certaine curiosité de savoir s'il y aura des carrières au ciel, si les généraux, les ministres y seront plus considérés que ceux qui n'ont pas fait parler d'eux! Qu'est-ce que la gloire pour une dignité de la terre? Que ne cherche-t-on plutôt à acquérir une dignité dans le ciel? Ne pense-t-on jamais que celles-là seules sont incorruptibles? Carrière! ce mot m'est devenu insupportable! Contribuer à la défense de son pays quand il en a besoin, voilà qui est bien; mais copier des dépêches, qu'est-ce? Si l'on pouvait d'un coup faire quelque chose d'utile! Mais pour atteindre ce but éloigné, languir pendant nombre d'années dans des occupations à peu près mécaniques, qui ne servent qu'à perdre le temps que l'on pourrait donner à Dieu, qu'est-ce?

« Que l'on dise à une jeune personne : Ne vous mariez pas avant d'avoir l'assurance (autant qu'on peut l'avoir de quelque chose sur la terre) que la misère vous épargnera, cela est raisonnable et prend sa source dans une bonté prévoyante; mais qu'un peu plus ou un peu moins d'argent excite la considération ou le dédain, voilà ce qui crie vengeance au ciel.

« Mademoiselle, quand vous aurez rencontré quelqu'un qui, vous le pensez, pourra vous plaire, avant de vous laisser trop charmer, ne vous informez pas s'il a de la religion et des principes : pourvu qu'il n'ait pas volé et qu'il n'ait commis aucun crime, cela suffit. N'ayez pas de prétentions trop élevées ou ridicules, mais informez-vous s'il a de quoi vous donner pour toute votre vie et au-delà à vos enfans *plus* que le superflu néces-

saire pour connaître *toutes* les aises de la vie. Si vous pouvez vous assurer de ce point, le plus essentiel de tous, alors épousez-le sans crainte, vous serez heureuse. Mais si au contraire celui que vous êtes disposée à aimer n'a que juste ce qu'il faut pour vivre, et que vous entendiez des têtes romanesques vous dire que la femme qu'il épousera sera digne d'envie, que la solidité de son caractère garantit des procédés toujours également bons, que ses principes religieux sont inébranlables, que ses goûts modestes ne l'entraîneront jamais dans de folles dépenses, n'écoutez pas des paroles si exaltées, si dénuées de raison et de connaissance du monde! »

Alexandrine ajoute :

« Peu après avoir *jeté ce fiel,* je me retrouvai tout à fait heureuse, — tout dissentiment ayant disparu entre ma mère et moi, — et en disposition de jouir de notre voyage et de la délicieuse pensée qui depuis Francfort ne me quittait plus, que chaque pas, même le plus petit que nous faisions, me rapprochait d'Albert! »

Dans l'automne de 1833, Alexandrine et sa mère étaient de retour en Italie, où les attendait la famille de La Ferronnays; mais de nouveaux incidens vinrent encore retarder la rencontre des deux amans. Mlle d'Alopeus tomba malade à Florence, et à peine était-elle entrée en convalescence que survint le mariage de sa mère avec le prince Lapoukhyn. Cet événement, qui ne changeait rien en réalité à la situation des deux amans, réveilla cependant chez eux quelques craintes. Un point d'interrogation inquiétant vint se dresser devant eux. Ce mariage, en modifiant les conditions d'existence de Mme d'Alopeus, n'allait-il pas enlever Alexandrine à l'Italie et à la France? n'allait-il pas la confiner au fond de la Russie? Telles étaient les craintes dont souffrait Albert, et Mlle d'Alopeus n'était guère plus rassurée. Voici sur sa convalescence et le mariage de sa mère quelques-unes de ses impressions du moment.

« Quand on est jeune, quand on a encore du bonheur devant soi.., il y a un charme tout particulier à relever de maladie; la terre paraît *rosée.* Mon Dieu! quand on relèvera de la vie, qui n'est qu'une maladie, quand on se lèvera de ce lit du tombeau, quelle jeunesse se sentira-t-on alors! Et l'on verra devant soi, non un bonheur toujours incertain et fugitif, mais un bonheur sans fin et sans nuages! O mon Dieu, donnez-m'en la foi et puis l'accomplissement!

« Ma mère se maria le lendemain, 30 octobre, au prince Paul Lapoukhyn. Le mariage eut lieu d'abord à l'église grecque, puis à la chapelle protestante. Moi, j'étais si faible encore, que je ne savais pas trop ce que je pensais. J'avais les lèvres pâles et tremblantes, et je pouvais à peine me tenir debout. Je me souviens que, pendant la cérémonie, je pensais qu'il n'y aurait plus sur terre ni noces, ni fêtes, ni fleurs pour moi, et cependant je trouvais que cela me convenait mieux qu'à ma mère. »

Enfin Mlle d'Alopeus rejoignit Albert à Naples, où ce mariage si longtemps désiré fut enfin arrêté et célébré après quelques semaines employées aux préparatifs de l'union et aux soins religieux de la toilette des âmes; mais à ce moment même un point noir, invisible encore pour tout le monde et indistinctement aperçu par les yeux d'un seul, apparut au lointain horizon. A peine ce bonheur tant attendu lui était-il assuré, que le comte de La Ferronnays en fut inquiet et presque malheureux, et de même que dans certains beaux jours de l'été où tout est lumière les personnes nerveuses devinent un prochain orage que nul ne soupçonne encore, Albert se sentit tout à coup assailli de sombres pressentimens pendant qu'autour de lui tout était joie et allégresse.

Fragment d'une lettre à M. de Montalembert. — « Je suis en retard avec toi, mon cher ami; mais tu ne peux te figurer la distraction dans laquelle me jette mon mariage : c'est assez naturel. Mon bonheur est impossible à t'expliquer, et j'en suis tout troublé. Pourtant, comme il faut que je fasse toujours un peu de noir, je me trouve souvent triste, et, outre que c'est absurde, c'est peut-être ingrat. Enfin prends-moi tel que je suis. Je m'effraie donc de la responsabilité qui va peser sur moi lorsqu'il me faudra conduire cet ange à travers les angoisses qui nous attendent peut-être dans la vie. Mon caractère m'épouvante, ma variabilité, mon peu d'expérience, et ce que je redoute encore plus que tout ceci, cher ami, c'est mon manque de valeur véritable. Je me sens de l'amour pour tout ce qui est beau, je redoute ce qui rapetisse et avilit; mais cette valeur due soit à l'instruction, soit au caractère ou à l'esprit, je ne l'ai point. Tu ne saurais croire combien cette pensée me poursuit et m'afflige. Je connais mon infériorité, et ma timidité naturelle diminue encore le peu que je puis avoir en partage; tes lettres seules, mon ami, me remontent un peu. »

Fragment du journal d'Albert. — « Soirée chez les Lapoukhyn. Alexandrine triste de l'idée de quitter sa mère. Elle a pleuré; cela passera, j'espère. Si pourtant j'allais ne pas remplacer le vide que laissera le départ de sa mère! Ou j'en mourrais, ou bien j'irais vivre avec elle en Russie, sorte de suicide moral, intellectuel et peut-être physique. Je suis bête, fou, ou quelque chose de semblable. Je suis poursuivi du pressentiment de rendre Alexandrine à peu près très malheureuse. Je voudrais être moine... Mais non, je déraisonne. Je vais plonger ma tête dans mon oreiller à m'y ensevelir jusqu'à ce que je sois transformé en quelque chose qui ait le sens commun. »

Le jour du mariage, Mme d'Alopeus ne voulut pas permettre à sa fille de mettre un collier de perles qu'elle lui avait donné et qui se serait pourtant si bien assorti avec sa couronne de roses blanches et de myrte, parce que, disait-elle, les perles, selon un proverbe allemand, présageaient des larmes; mais on lui laissa porter une

croix en diamant qui était un cadeau d'Albert. « Croix belle, précieuse, tout en diamant, ajoute celle qui allait devenir Mme de La Ferronnays, croix qui m'était bien plus chère, puisqu'elle me venait de lui, et aussi parce qu'elle était un signe de salut; croix d'amour, donnée par l'amour, et qui, depuis, me parut bien significative! » Hélas! comme les superstitions du cœur sont quelquefois clairvoyantes, et quel dommage que leurs pratiques pour écarter les maux redoutés ne soient pas aussi efficaces que leurs appréhensions sont sûres!

C'est un proverbe populaire presqu'en tout pays chrétien que les mariages véritables sont écrits dans le ciel; mais que de fois la païenne nature, pareille à ces fées des vieux contes qui, mécontentes de n'avoir pas été invitées à une naissance, s'en vengent en détruisant les dons de leurs sœurs par un sort malencontreux, se plaît à contrarier les décrets de la Providence! Telle fut l'histoire du mariage d'Alexandrine et d'Albert. Quoiqu'elle soit aujourd'hui une science à la mode et qu'on en mette un peu partout, il est vraiment déplaisant d'introduire la physiologie dans un sujet où l'âme seule voudrait être intéressée, et à propos d'un amour pour lequel les fiancés, tous deux chrétiens fervens, n'avaient demandé d'autre agrément que celui de Dieu seul. Cependant, bien ou mal venue, la physiologie trouve ici sa place légitime, sa place qu'on ne peut lui refuser; mais de cette intervention qu'on doit subir, ne peut-on pas tirer encore une leçon religieuse conforme au caractère de l'histoire qui nous occupe? Un physiologiste exercé aurait donc reconnu de longue date dans tous les détails de caractère que nous avons dû montrer, dans cette passion fébrile et inquiète, dans ce mélange de langueur et d'ardeur, dans cette irritabilité fréquente et dans cette variabilité d'humeur perpétuelle, un élément de malheur qui tenait non pas à l'âme, mais au tyrannique vêtement de chair qui pèse sur elle. Le soir de leur mariage, les deux époux quittèrent Naples pour aller à Castellamare passer leur lune de miel; avec quelle ivresse! « Tous les deux nous croyions rêver, » dit Alexandrine. Dix jours après ce soir d'enchantement, le comte de La Ferronnays crachait le sang. La puissante reine redoutée des heureux venait d'envoyer en avant un de ses invisibles messagers pour avertir qu'on eût à parer le logis des ornemens qui mieux lui plaisent : les myrtes et les roses de la vie allaient peu à peu céder la place aux cyprès et aux soucis. Il fallut quitter l'air trop vif de Castellamare et aller chercher l'air plus doux de Sorrento. Toute espérance ne s'éteignit pas d'abord pour Alexandrine; mais à partir de ce moment funèbre il n'y eut plus pour elle de joie sans inquiétude, de lumière sans ombre. Laissons-la exprimer elle-même l'état de son âme à ces

premières heures de trouble, lorsqu'elle était encore partagée entre l'espérance et la crainte.

« Comme nous demeurions près d'une église, il passait assez souvent des morts sous notre fenêtre, et là ils ont la figure découverte et une fleur dans la bouche: j'en avais vu passer plus d'un sans effroi; maintenant (elle veut dire depuis qu'Albert avait été malade), quand j'entendais un convoi, j'allais encore le regarder, mais avec un tout autre sentiment, un sentiment vague, mais si terrible que ma pensée n'osait le formuler, et je me souviens que j'éprouvais une superstitieuse satisfaction quand le mort qui passait était une femme, un vieillard, un petit enfant... Je craignais de voir passer un jeune homme.

« Mon Dieu! mon Dieu! n'y a-t-il donc vraiment que l'ombre du bonheur sur la terre? Ce que l'on voit de loin peut-il seul paraître charmant? et tout ce qu'on saisit doit-il perdre ses couleurs? N'y a-t-il donc de poésie véritable que dans l'amour de Dieu, et sommes-nous donc si misérables que cela ne puisse nous suffire, et qu'il nous reste toujours la soif d'idéaliser, de déifier même sur terre?... Oh! n'est-on pas souvent consumé du désir d'un pays où l'on est sûr de ce que l'on voit, où l'on est sûr d'aimer toujours, où l'on n'a pas de fausses craintes, où l'on peut *sans inquiétude* chérir de tout son être un autre être égal à soi? Ce pays-là, si nous l'atteignons, c'est le ciel; nous en mourons de désir, et pourtant, par faiblesse, par nonchalance, nous ne faisons rien pour y parvenir. »

Dès lors la vie des deux époux fut une série continuelle de déplacemens et de voyages. Ils fuient en tous lieux la terrible maladie, qui trouve moyen de les rejoindre partout. A Pise, où ils séjournèrent d'abord, ils se trouvèrent quelque temps en compagnie du comte de Montalembert, qui, cherchant des distractions aux cruels ennuis que lui avaient valus les orageux démêlés de l'abbé de Lamennais avec la cour de Rome, revenait alors d'Allemagne, où il était allé glaner les matériaux de son histoire de *Sainte Élisabeth de Hongrie*, riche de toutes sortes de légendes religieuses et chevaleresques, de chants nationaux et de cantiques populaires. M. de Montalembert (*Montal*, comme l'appelait par une abréviation affectueuse et familière Mme de La Ferronnays) était, de tous les amis d'Albert, qui s'effaçait modestement devant lui, le plus cher et le plus admiré; il était le conseiller des heures difficiles, le confident des pensées intimes, celui auquel on s'adresse pour dissiper un doute, retrouver du courage ou chercher une consolation. Il fit passer aux deux époux quelques heureuses journées, leur lisant les premières pages de son histoire de *Sainte Élisabeth*, leur racontant les belles légendes des siècles de foi et de poésie, ou leur apprenant des romances et des cantiques allemands. « Montal, écrit Mme de La Ferronnays, me fit chanter une

foule de romances et d'airs nationaux qu'il avait recueillis dans ses voyages; parmi ceux-ci, se trouvait un charmant cantique allemand, sur des paroles traduites de saint Bernard qui disaient que rien n'était si doux que de penser à Jésus, rien de si doux que sa présence. Montal me le demandait sans cesse, quoique d'abord il eût trouvé que c'était presque une profanation de me le laisser chanter; puis il avait été étonné d'entendre que je le chantais avec une expression approchant, disait-il, de celle qu'y mettaient trois pieuses jeunes filles à Ratisbonne, qui chantaient ce cantique pendant leur travail. » Si, comme cela est probable, M. de Montalembert a lu ce récit, il a dû prendre plaisir à revoir son visage d'autrefois sous la lumière aimable de ces pages où il apparaît avec le sans-façon de la jeunesse et de l'intimité et, si nous osons parler ainsi, tout à fait bon enfant. Transcrivons quelques-uns des passages où il se présente à nous avec ce caractère de juvénile abandon :

« Le mardi, 13 janvier 1835. Nous avons été aux Cascines, puis (ce qui nous a mis fort en gaîté) nous avons tous été *me* commander un chapeau. A dîner, Albert a pris tout d'un coup la résolution d'aller à un bal qui se donnait ce soir-là, mais que nous avions refusé tous les trois. J'ai résisté, tremblant que cela ne lui fît mal, mais il insista et finit par dire : *Je le veux*. Il alla dire à ma femme de chambre de tout préparer, et peu à peu je me laissai faire la douce violence de me faire aussi belle que possible. J'y passai certainement deux heures. Pour rendre la plaisanterie complète, nous forçâmes Montal à venir avec vous. Il se fit beaucoup prier; il n'avait rien à mettre. Albert lui prêta presque tout; puis il fallut lui chercher un cordonnier, et un coiffeur pour lui couper les cheveux; tout cela nous égaya beaucoup, et enfin ce qui nous fit rire au moins autant que le reste fut que, nous trouvant en ce moment-là sans domestique, nous nous fîmes suivre au bal par le garçon du cordonnier... »

Lettre d'Alexandrine à Pauline de La Ferronnays. « Chère amie, il est parti, notre cher Montalembert, nous n'avons pu le retenir plus longtemps. Nous avons veillé avec lui cette nuit jusqu'à deux heures et demie, et alors il s'est mis en route. Il pleurait en nous quittant et regrette tant cette bonne vie de famille, comme il dit, que nous menions, et à laquelle il s'était si bien habitué avec nous! C'est notre ami pour la vie, et c'est bien doux.

« Dis à Pauline que j'ai reçu sa lettre et que je vais lui répondre; mais nous sommes encore sans domestique, et maintenant que nous n'avons plus même Montalembert pour une foule de petits services qu'il nous rendait avec tant d'amitié et de bonne humeur (tels que d'aller porter toutes nos lettres à la poste, d'aller nous acheter des marrons, etc.), nous sommes fort embarrassés. Notre petite servante ne veut pas aller à la poste la nuit; d'ailleurs j'ai peur qu'elle ne fasse des confusions entre les lettres qu'il faut et celles qu'il ne faut pas affranchir, de sorte que cette disette de serviteur m'empêche même d'écrire. »

Les époux passèrent à Pise tout l'hiver de 1834-35. Albert supporta la rude saison avec vaillance et même avec gaîté, bien muni qu'il était d'ailleurs pour lutter contre le mal de ces armes excellentes qui s'appellent la tendresse filiale, l'amour, l'amitié et la religion. Quelques accès passagers de cette irritabilité nerveuse et de cette mauvaise humeur soudaine qui accompagnent la maladie dont il souffrait venaient seuls de loin en loin jeter quelques nuages sur la lumière pâlie, douce encore, de son bonheur; mais, son excellente éducation aidant, il reprenait bien vite le dessus, et avec cette confiance des phthisiques, si triste pour ceux qui la contemplent, il se rattachait à la vie avec une ardeur fébrile. Certains passages de son journal d'alors, écrit sous forme de lettre, pour un ami (M. l'abbé Martin de Noirlieu), où s'épanche cette confiance dans la vie et l'avenir, causent une impression vraiment douloureuse quand on songe au démenti prochain.

« Je fais tous les jours de nouvelles acquisitions de forces, du moins à mon avis, et j'espère que, Dieu aidant, je serai bientôt délivré de cette tribulation de soins et de précautions. Je ne sais si c'est l'approche du printemps, mais j'ai besoin d'air, de mouvement, de vie. Vous connaissez cette disposition et vous avez éprouvé ces frémissemens de l'âme et du corps. On sent l'air devant soi, et le cœur bondit de foi, d'espérance. L'âme a faim et soif de Dieu, et en se prosternant on appelle à grands cris le pain de vie...

« Ma passion pour les voyages augmente chaque jour. Il y a des instans où l'âme semble vouloir vous entraîner vers des régions inconnues, où tout semble devoir être plus beau que ce que nous avons sous les yeux. N'est-ce point un pressentiment de notre céleste patrie en effet que ce besoin de courir, de changer, de se fuir soi-même, que cette soif d'immensité, de liberté? Byron dit bien : « Les hommes lâches appellent les voyages une folie, et s'étonnent que d'autres plus hardis abandonnent leurs coussins voluptueux pour braver les fatigues des longues courses. » Il y a dans l'air des montagnes une suavité et une source de vie que la paresse ne connaîtra jamais...

« Vous avez déjà blâmé ces transports en moi, mon sage ami, et vous m'avez dit avec vérité que l'âme était bien appelée à ces divins élans et à connaître l'infini, mais seulement lorsqu'elle aura déposé sa dépouille mortelle. Est-ce notre faute si notre âme, ne pouvant à son gré se défaire de son immonde enveloppe, l'entraîne parfois avec elle vers cette région céleste?

« Il y a longtemps que je n'ai eu, comme aujourd'hui, un état soutenu d'activité et de ferveur. Ma faible et paresseuse nature s'est laissé mieux dompter qu'à l'ordinaire, et je dois l'attribuer en grande partie à l'amélioration de ma santé. Je sens avec joie mes forces renaître, et j'en bénis Dieu, car j'en ai besoin pour jouir complétement de mon bonheur.

« Je suis loin d'avoir esquissé la plénitude de mes sensations d'aujour-

d'hui. Je me sens ému d'amour en me retraçant mes souvenirs du passé, mon ciel présent et l'infini de mon bonheur à venir.

« On blâmait ma sauvagerie; mais que sera pour moi le bruit d'un salon maintenant que les jouissances si douces et si pleines de la vie m'ont été révélées? Le cher crépuscule de ma lampe éclairant sa tête chérie, n'est-ce pas préférable à tout au monde? »

Cependant le printemps de 1835 était arrivé, et le retour des beaux jours ne rendant plus le séjour de l'Italie indispensable au malade (on le croyait du moins), les deux époux se décidèrent à entreprendre le voyage de Russie pour aller visiter la mère d'Alexandrine, dans la terre du prince Lapoukhyn, près d'Odessa. Ce ne fut pas sans peine qu'ils se décidèrent à ce départ, car ils aimaient cette Italie dont la belle lumière avait éclairé leur rapide bonheur, et éclairait maintenant leur douleur sans l'attrister des ombres maussades des pays du Nord. Le seul pays du monde contre lequel Albert aurait désiré échanger l'Italie était la France, et cependant, tout en aimant l'Italie, il la redoutait par tendresse de conscience et scrupule religieux. Il la redoutait pour l'âme d'Alexandrine et pour la sienne propre : il lui semblait que tant qu'ils resteraient en Italie, l'acte qui devait compléter le bonheur de sa vie, c'est-à-dire la conversion de sa femme, serait indéfiniment ajourné, et quant à lui-même, il craignait pour la vivacité de sa ferveur religieuse cette douceur mortelle à l'âme du climat de l'Italie qu'il a décrite en quelques mots pleins de force. « Ici la somnolence, la nonchalance vous pénètrent de toutes parts. On a besoin d'amour; mais celui qu'on ressent en Italie est énervant. Même dans les élans de l'âme vers Dieu, il y a je ne sais quoi de mou, de lâche, de ténébreux. Rien n'est clair, tout y est vague : comment les idées les plus fondamentales ne s'en ressentiraient-elles pas? L'Italie est un parfum qui demande une âme forte; encore cette âme finirait-elle par être domptée, si elle le respirait trop longtemps sans aller se retremper dans une charité plus active et plus vivifiante, dans un amour plus austère. » C'est ce même dangereux attrait qui lui a inspiré sur Naples la page la plus éloquente qu'il ait écrite.

« Que de souvenirs pour nous sur toute cette route! Arrivés à Naples, je ne pouvais en croire mes yeux. La vue de ces côtes, empreintes toutes, plus ou moins, pour moi de souvenirs ineffaçables, tout ce parfum qui n'est l'âme que de Naples au monde, que l'on ne retrouve qu'à Naples, tout cela se mêlait à mes chères impressions passées, qui venaient à ma rencontre, et qui, charmantes et toujours aussi jeunes qu'à l'époque de mon départ, semblaient m'entourer à l'envi et chercher à effacer les émotions que j'avais pu ressentir ailleurs. Et moi, vous connaissez ma faiblesse, je me livrais tout entier et je donnais accès dans mon cœur à toutes leurs

chères séductions. Naples! je te dois les battemens les plus violens de mon cœur!

« Que de nuances renferme ce mot de volupté! Qu'ai-je ressenti si vivement à Pise, sinon de la volupté! Mais, ô mon Dieu! celle-là devait vous être plus agréable! D'où vient qu'à Pise vous étiez mêlé à tout ce que je sentais? L'état de mon âme y était moins fiévreux. D'où vient qu'à Pise je rapportais tout à vous? Je ne jouissais de rien sans vous. Et à Naples la beauté de ce qui m'entoure fixe mes sens, et mon âme s'arrête et se perd dans la beauté de votre ouvrage. Pourtant, mon Dieu, vous ne condamnez pas non plus cette volupté. Elle s'humanise davantage, il est vrai, mais le cri de l'âme après s'être ébattue, après avoir tout traversé, n'en arrive pas moins jusqu'à vous, et faites, ô mon Dieu, qu'il n'en soit pas moins pur pour cela. La faute en est seule à cette nature si belle, si resplendissante! Notre pauvre et faible cœur se perd dans tant de merveilles, et il ne vous cherche plus, parce qu'il croit vous posséder. »

Plaçons en regard de cette page d'Albert celle où Mme de La Ferronnays, sept ans plus tard, résuma les souvenirs que lui avait laissés son long séjour sur la terre des merveilles. Cette page prouve une fois de plus que les choses extérieures sont comme nous voulons les voir et comme notre âme sait les prendre. Chez Mme de La Ferronnays comme chez son mari, les préoccupations religieuses se mêlent à l'admiration que lui inspire l'Italie; mais que ces préoccupations sont différentes! Là où Albert voit un danger pour sa foi, Alexandrine voit un secours : pour l'un, l'Italie est une terre qui éloigne de Dieu; pour l'autre, c'est un pays qui en rapproche.

« Et maintenant, après tant de douleurs, ma passion pour ce pays est toujours la même, ou plutôt plus forte, car à présent je sais pourquoi je l'aime ; je sais quelle est la source d'où ce délicieux parfum se répand sur l'Italie.

« Oh! oui, j'aime et j'aimerai toujours ce pays, dont le peuple croit à une patrie éternelle, à des amis invisibles auxquels il parle dans ses joies et dans ses peines, — ce pays dont presque chaque ville voit son Dieu réellement présent exposé continuellement aux yeux d'une foule qui adore! J'aime ce pays, qui a connu toutes les gloires et qui les a toutes rapportées à Dieu, ce pays, dont les habitans ont su atteindre la perfection du beau en toutes choses, et cependant connaissent moins que d'autres l'ambition et la fatuité!

« J'aime ce pays, où les âmes et les fleurs répandent plus de parfum qu'ailleurs, ce pays, qui vit naître saint François d'Assise et l'autre doux François, et tant d'autres saints et saintes au cœur brûlant, — ce pays, où toutes les fêtes sont religieuses, où l'on rencontre sur son chemin l'habit que portèrent saint Benoît, saint Dominique, saint François, saint Ignace et d'autres dont le nom est écrit avec les leurs au livre de vie, — ce pays, où tant de vies humbles et obscures s'achèvent au fond des villages, comme au fond des cloîtres, par une sainte mort...

« Oh! j'aime ce pays où le blé et la vigne semblent se presser de croître pour servir au plus sacré des mystères, ce pays si doux à l'âme, si enchanteur aux yeux, qu'il me semble qu'en mourant on pourrait à peine se dire : « Je vais voir bien mieux que l'Italie! »

La relation du voyage de Naples à Odessa en passant par Smyrne et Constantinople, celle du retour en Italie par la Pologne et l'Autriche, occupent dans ce volume une étendue considérable. Ces deux relations contiennent plusieurs descriptions agréables, mais qui étaient peut-être plus neuves à l'époque où elles ont été écrites qu'à l'heure présente, où les bateaux à vapeur et les chemins de fer ont mis les merveilles de Constantinople à la portée de tout bourgeois curieux. Ce qu'il y faut chercher plutôt, c'est une foule de traits heureux jetés en courant et de détails qui peignent. Deux passages du journal d'Alexandrine méritent cependant d'être cités. L'un se rapporte à son séjour à Constantinople, et nous raconte le commencement d'une toute gracieuse aventure qui n'eut pas de lendemain :

« Vendredi, 5 juin. — Aujourd'hui vendredi, qui est le dimanche des musulmans, nous nous sommes mis en marche vers onze heures, pour aller voir le sultan se rendre à une mosquée. Nous étions près de son charmant palais en Asie, lorsque nous l'avons vu sortir, et nous l'avons suivi de loin. Les canons placés sur le rivage ont tiré. Les vaisseaux ont salué. Le Bosphore était plus beau que jamais. Le palais est grand, riant, doré, et on entrevoit, au-delà, des jardins délicieux. Nous avons entendu de la musique au moment où le sultan en sortait, et, à son retour de la mosquée, nous nous sommes trouvés assez près pour respirer l'odeur des pastilles du sérail qu'on brûlait devant lui. Trois chevaux avec des selles brodées de perles, d'émeraudes et de rubis attendaient dans la cour. Le sultan en a monté un. Il a une belle figure, grave, sombre et remarquable malgré l'affreux fez rouge dont il était coiffé. Nous l'avons regardé passer, puis nous nous sommes remis dans notre barque pour nous rendre aux Eaux-Douces d'Asie, où nous nous sommes trouvés sous des arbres magnifiques, entourés de la plus belle verdure, et environnés de gens revêtus de toute sorte de costumes, se promenant, s'amusant, et avalant une foule de rafraîchissemens dont nous avons pris notre part. Je vois de loin une jeune Turque assise sur des coussins avec d'autres femmes. Je m'approche d'elle, elle me fait asseoir avec une grâce amicale. Mon interprète m'aide un peu, puis il s'éloigne avec Albert. Elle baisse alors la partie inférieure de son voile pour me laisser voir en entier la plus charmante figure du monde; elle a dix-huit ans. Elle me montre aussi ses habillemens et regarde les miens avec curiosité. La finesse de ma taille a l'air de la surprendre (ces dames n'en ont aucune), un châle de cachemire est serré autour de la sienne. Un peu après, elle appelle M. Pétracké (mon drogman), et, avec beaucoup d'empressement et de grâce, elle lui dit qu'elle m'invite à aller

chez elle le lendemain avant midi, ou plus tard chez une de ses amies à Bujukdèré. La manière de saluer turque est on ne saurait plus gracieuse. On porte la main à la poitrine, puis à la bouche, puis au front.

« Samedi, 6 juin. — Partis à onze heures et demie, avec notre drogman, pour aller trouver ma belle petite Turque : elle était partie pour Bujukdèré. De là à Térapia, où Albert voulait faire une visite à l'amiral Roussin; puis, après une visite à une parente de notre drogman qui m'a fort intéressée, à la légation de Russie à Bujukdèré, où l'on nous a renvoyés en disant qu'on ne recevait qu'après dîner. Il était quatre heures. Sur cela, je me décide à aller à la recherche de ma jeune Turque. Nous étions déjà près de la maison qu'elle m'avait indiquée, lorsqu'un domestique du ministre de Russie accourt pour nous dire qu'on nous attend chez lui pour dîner. Putbus me conseille néanmoins d'aller voir un instant ces femmes, qui m'inspirent beaucoup de curiosité. Je m'y décide, me croyant à deux pas de leur maison; au lieu de cela, on me fait gravir une haute colline, j'arrive essoufflée, agitée, de peur d'être trop en retard pour le dîner. J'aperçois une vue admirable, dont je suis trop pressée pour jouir; enfin je suis introduite dans un kiosque où ma Turque était assise avec son amie et d'autres encore, à visage découvert, des roses dans leurs cheveux. On leur apporte des bonbons d'Europe, dont je m'étais munie pour elles, en échange des confitures qu'elles devaient m'offrir; mais elles n'en ont pas eu le temps, car je n'ai fait que m'asseoir et me lever, talonnée par la hâte dans laquelle j'étais, et un peu aussi par l'embarras de ne pouvoir rien dire. Ma petite belle, plus belle que jamais, se lève aussi et me suit jusqu'à la porte, et là me retient encore pour parler à mon drogman (sans se donner la peine de remettre son voile) et le charger pour moi d'une foule de politesses. »

Le second passage décrit le spectacle des mines de sel de Wiliczka, qu'elle visita pendant son séjour en Pologne.

« Ce matin, avant neuf heures, j'ai quitté mon Albert, mon pauvre Albert, et je suis partie avec Putbus et Sternberg pour Wiliczka. On nous a fait entrer dans une maison couverte d'un grand toit. Là on soulève des planches, et vous plongez dans les profondeurs de la terre. En voyant cela et les cordes qui y font descendre, j'ai eu peur. Je me suis pourtant bientôt décidée à m'asseoir sur un des cinq siéges qui vous conduisent dans cet abîme. On nous a fait mettre à tous une espèce de robe de chambre blanche par-dessus nos vêtemens, afin de ne pas les salir. Le trajet dure peut-être cinq minutes. Quelle sensation singulière et nouvelle! Heureusement nous n'allions pas très vite. D'autres siéges semblables aux nôtres et placés plus bas étaient occupés par des hommes tenant des torches pour nous éclairer. La terre était d'abord humide, elle redevint tout à fait sèche en descendant plus bas.

« La première chose que nous avons vue en touchant terre est un vaste emplacement dont les murs sont de sel. Des chevaux tournaient plusieurs machines, mais aucun homme ne demeure longtemps dans cette partie de la saline. Nous sommes alors descendus à pied un peu plus bas, et nous

nous sommes trouvés tout à coup en présence d'un spectacle magique. Un grand lustre (fait en sel) rempli de bougies éclairait ces voûtes immenses et brillantes, et jetait sa lumière de tous côtés dans des grottes et des profondeurs revêtues de la même matière. Oh! mon Dieu! que de merveilles sous la terre aussi bien que sur sa surface et au-dessus d'elle! Plus nous avancions, plus nous voyions d'aspects pittoresques et imposans éclairés d'une manière frappante par les torches de nos conducteurs. Après avoir marché assez longtemps, nous sommes arrivés au bord d'un lac dont l'eau était noire comme de l'encre; nous l'avons traversé en bac, et de l'autre côté nous avons trouvé l'immense statue en sel de saint Jean Népomucène, qui, ici comme partout, se trouve placée au bord de l'eau, afin de rappeler la mort héroïque qu'il subit plutôt que de trahir le secret qu'il avait reçu en confession de la reine, femme de celui qui le fit précipiter dans la rivière. Un peu plus loin, nous avons plongé, à l'aide des torches, dans des profondeurs incroyables. Enfin nous sommes arrivés à une délicieuse chapelle taillée dans le sel, où se trouvaient une foule de personnages sculptés de même. Cela est magnifique et extraordinaire. Nous avons vu ensuite une illumination préparée pour nous dans une grande salle de bal, dont les lustres étaient en sel, comme le reste. On nous a dit que Souvarof y avait donné un bal et qu'un officier russe y avait célébré ses noces. Après une course de plus de deux heures dans ces majestueuses merveilles, nous nous sommes fait remonter comme nous étions descendus; mais cette fois j'étais enhardie, et j'ai regardé au-dessous et au-dessus de moi. On croit toujours qu'on va aller frapper contre le mur; cela n'arrive pas cependant, grâce à l'adresse des guides, armés d'une petite hache dont ils se servent pour diriger la machine. »

Les deux époux arrivèrent à Korsen, — tel était le nom de la terre du prince Lapoukhyn, — près d'Odessa, au commencement de juillet 1835, et quelques jours à peine s'étaient écoulés que de sinistres symptômes venaient dissiper les illusions dont on s'était un instant bercé. Le 14 juillet, le fatal crachement de sang recommença. Mme de La Ferronnays raconte qu'à cette époque elle fut très effrayée, un soir qu'elle écrivait seule dans sa chambre, par le vol d'une chauve-souris qui alla se placer en criant au-dessus de son lit, et qu'elle eut toutes les peines du monde à congédier. Certes il n'y avait rien que de très ordinaire dans une telle circonstance; cependant Alexandrine en resta assombrie. C'est que la douleur est la véritable maîtresse de l'âme, et que notre capacité de souffrance est aussi infinie que notre capacité de bonheur est étroite. L'âme heureuse dédaigne les petites joies, ou les reçoit sans les sentir; mais l'âme en proie aux préoccupations du chagrin est atteinte par les plus petites douleurs. Il n'y a pas pour elle de circonstances futiles; tout lui est présage funeste, avertissement d'un malheur menaçant, source d'anxiété. Aux circonstances fortuites fournies par

le hasard viennent s'ajouter celles que la volonté mue par une curiosité maladive crée de son plein gré. L'âme ne se contente plus d'attendre les oracles du sort, elle marche au-devant de lui comme Saül au-devant de la pythonisse d'Endor, dût-elle, comme Saül, apprendre sa condamnation et revenir désespérée. Voici un curieux et poétique exemple de ces résolutions téméraires de l'âme. « Un de ces jours, dit Alexandrine, j'étais levée de grand matin, je venais de chez lui, je rentrais dans ma chambre dans un état de silencieuse angoisse sur l'avenir qui m'attendait, je n'osais l'envisager; je regardai autour de moi, et ma jolie chambre ne me parut plus rose; je me mis à ma fenêtre, et la couleur du matin ne me sembla plus riante. Il me vint subitement l'idée d'entr'ouvrir l'Évangile et d'y chercher quel serait mon sort. J'ouvre mon Nouveau Testament et je lis : *Honore les veuves qui sont véritablement veuves* (saint Paul). Je crus avoir vu un fantôme, et je poussai presque un cri. Jamais encore ma pensée n'avait formulé cet horrible mot : *veuve!* » Nous n'avons omis à dessein aucune des petites superstitions qui se rencontrent dans ce livre, car elles sont pour nous autant de révélations de l'amour profond que Mme de La Ferronnays portait à son mari. Le reproche que l'on fait à la superstition en matière de religion se change en apologie dès qu'il s'agit de l'amour, car la passion est une idolâtrie qui ne se contente pas des froides pratiques des affections raisonnables. Il n'y a pas de rationalisme en amour, et on peut dire en toute vérité que tout cœur que son idole ne remplit pas de superstition n'aime pas assez.

A partir de ce crachement de sang à Korsen, Mme de La Ferronnays ne songea plus qu'à se préparer courageusement à recevoir le malheur qui lui était annoncé, et ce fut alors que se montra dans toute sa noblesse, on peut le dire dans toute sa grandeur, l'amour que son mari avait su lui inspirer. Afin de se dévouer tout entière aux soins de son malade bien-aimé, elle accepta d'un cœur heureux l'absolue renonciation au monde et à ses plaisirs. Ce fut à Vienne, où les deux époux s'étaient arrêtés quelques jours pendant leur voyage de retour en Italie, qu'Alexandrine se para pour la dernière fois et entra pour la dernière fois dans une salle de spectacle. A Venise, la résidence qu'ils avaient choisie cette fois, nous la voyons se transformer en garde-malade et en ménagère, se *déséléganti-ser* volontairement, comme elle l'écrivait à ses belles-sœurs, et se trouver heureuse de ce changement d'état. « Je me *déséléganti-se*, je me *désuavise*, je vais devenir une vraie cuisinière, une fermière, ou tout ce que vous voudrez, et c'est effrayant à quel point je me trouve faite pour cela. Mes soins pour Albert, que vous exaltez, n'ont aucune valeur; demandez à Putbus : il vous dira, comme

il me l'a dit à moi-même, que j'ai un goût tout naturel pour ces sortes de soins, que j'aime les tripotages, les petits arrangemens, que je m'ennuierai quand Albert sera bien portant, que cela me manquera, qu'il n'y a pas de plus grand amusement pour moi que droguer, soigner, ranger... » Et ailleurs, dans une lettre à M. de Montalembert : « Si vous saviez, cher Montal, comme je suis enfouie corps et esprit dans le ménage, cela vous ferait pitié et en même temps vous ririez bien; il ne reste plus vestige de la poétique Alexandrine, entourée comme elle l'est de provisions d'huile, de pommes de terre, de riz, de chandelles, et sachant, je vous prie de le croire, ce que tout cela vaut et *jusqu'au prix d'un œuf*... Albert trouve que la première feuille de ma lettre sent furieusement la cuisine. C'est vrai, j'en rougis, pardon; mais figurez-vous que notre pauvre petite vieille est si peu habile, que *moi* je lui apprends à faire *des plats*, et cela m'est si nouveau que j'en informe tous mes amis; puis je me suis laissé entraîner par votre fraternelle demande à vous donner toute sorte de détails de ménage. Pardon! pardon! »

Cependant cette facile et joyeuse abdication d'elle-même n'était en quelque sorte que la partie vulgaire de l'affection de Mme de La Ferronnays. Il était en son pouvoir de donner à son mari une preuve d'amour autrement noble que ces soins de ménagère et cette vigilance de garde-malade; elle la donna. Ce souci de l'âme d'Alexandrine, qui s'était uni dans le principe à la passion qu'elle lui inspirait, n'avait jamais cessé de préoccuper Albert. Il avait toujours conservé l'espoir que sa femme embrasserait la religion catholique, et autour de lui tous les membres de cette pieuse famille de La Ferronnays, dont un aimable prélat napolitain, Mgr Porta, disait : *Sono tutti santi*, partageaient cette espérance. Plusieurs fois Mme de La Ferronnays, pressée et comme doucement assaillie par les instances pleines de sollicitude de ses belles-sœurs, avait dû expliquer les motifs fort honorables de sa résistance. L'obstacle était ailleurs que dans sa volonté, car elle n'avait, pour entrer dans l'église catholique, à vaincre aucun préjugé ni aucune répugnance, et on peut dire au contraire que tous ses instincts la portaient vers la religion de son mari. Elle avait vécu trop longtemps en Italie, au milieu des symboles et des formes du culte catholique, pour conserver un attachement bien grand aux formes particulières du protestantisme. Elle avait des sentimens profondément religieux, mais les pages où elle les exprime ne révèlent en rien la protestante, et si l'on n'était pas averti, on n'aurait aucune raison de ne pas les attribuer à une personne d'une autre communion, tant sont peu marquées chez elle ces habitudes de pensée et de style qu'im-

pose presque fatalement à l'esprit la forme de religion qui nous est familière dès l'enfance. Elle aimait à fréquenter, comme nous l'avons vu, les églises d'Italie, et une fois même elle avoua qu'elle s'était sentie heureuse d'*avoir l'air catholique*, d'avoir pu être prise pour une catholique. Une autre fois elle avait déclaré que trois morts ou une naissance la rendraient catholique à l'instant même. Cependant cette inclination si puissante n'avait pu triompher des scrupules de sa conscience. Sa mère, qui avait vu longtemps dans cette différence de religion entre les époux un des plus grands obstacles à leur union, ne cessait de recommander à Alexandrine de se maintenir avec fidélité dans la religion protestante, et Mme de La Ferronnays s'était montrée très décidée à respecter sur ce point la volonté de sa mère. Son père aussi était mort dans la religion luthérienne, et à son sujet Mme de La Ferronnays aimait à raconter une certaine histoire de roi païen dont elle s'autorisait pour persister dans la religion de sa famille. Ce roi païen avait refusé d'embrasser le christianisme, parce qu'il ne pouvait faire aux siens, disait-il, l'outrage d'aller après la mort là où ils ne seraient pas, même au prix du bonheur éternel. « En effet, moi-même, écrit-elle dans une lettre à M. de Montalembert, qui plusieurs fois avait joint ses instances à celles de la famille de son mari, si on me disait que mon pauvre père a la *mauvaise* part et qu'Albert est destiné à avoir la *bonne*, et qu'après en avoir choisi une, je me sépare de l'autre *à jamais*, je crois que, puisque le bonheur serait permis à Albert, je l'y laisserais aller seul, et que je voudrais rejoindre mon père comme ce prince païen... »

La conversion de Mme de La Ferronnays est une des plus charmantes et des plus touchantes que nous connaissions, car elle fut le dernier et le plus précieux don de son amour. C'est l'amour seul qui vainquit ses scrupules et lui fit accomplir ce sacrifice au moment même où la mort allait se charger de le rendre inutile. Supposez une âme plus vulgaire, et vous aurez, selon toute probabilité, le spectacle tout contraire. C'est le bonheur et la vie qui obtiendront ce qu'obtinrent ici la douleur et la mort. Si Mme de La Ferronnays eût fait céder ses scrupules pendant que son bonheur était encore debout, nous ne verrions dans cette conversion qu'un des actes les plus ordinaires de l'amour, qu'un désir de rendre son bonheur plus complet par une union plus intime, fût-ce au prix d'une légère capitulation de conscience. Cette conversion serait encore un acte d'amour, mais qui ne serait pas au-dessus du soupçon d'égoïsme; ici au contraire, dans les conditions que la maladie et la mort avaient faites à Mme de La Ferronnays, elle fut un acte d'amour pur et désintéressé. Alexandrine avait sacrifié une

à une toutes ses espérances; elle n'avait conservé que ce coin de son âme, et au moment où la mort allait lui enlever ce qui lui restait encore de l'être qu'elle avait chéri, c'est-à-dire sa présence, elle donne ce que jusqu'alors elle s'était réservé. Sa conversion est le suprême don qu'elle fait à l'âme d'Albert au moment de partir, le gage de son union pour l'éternité. Oui, cela est vraiment noble et grand.

Les pages écrites par Mme de La Ferronnays pendant ces derniers mois de lente agonie ont, comme on peut le croire, toute l'éloquence des sentimens contradictoires qui l'ébranlaient de leurs violentes secousses, et se succédaient en elle jour par jour et presque heure par heure; mais au-dessus de ces sentimens contradictoires, joies des espérances chimériques, accablement du désespoir, angoisses de l'inquiétude, plane, comme un rayon de sereine et inaltérable lumière, l'expression d'un amour que ces mouvemens de l'âme ne peuvent atteindre ni altérer, qui grandit par le désenchantement, s'accroît par la tristesse, se fortifie de tout ce qui devrait l'affaiblir.

« ... Mon Dieu (1), tu m'as accordé de vives jouissances dans ma vie, mais tu m'as refusé le repos... Mon Dieu, j'espère que je ne murmure pas. Que ta volonté soit faite! Oh! oui, *j'espère que je suis persuadée* que tout ce que tu fais est bien fait; mais, père adoré, je te demande (car tu as permis de demander), je te demande, au nom de ton fils notre Seigneur Jésus-Christ, à qui tu as promis de ne rien refuser, je te demande de vivre, mourir et renaître avec mon Albert chéri! Je l'aime, mon Dieu! je l'aime beaucoup en toi, et je l'aime beaucoup parce qu'il t'aime, ô mon Dieu! Oh! garde-nous toujours ensemble dans ton amour, ne nous sépare jamais. Oh! chers bons saints, priez pour moi! Oh! Jésus, écoute-moi! Laisse ma voix t'atteindre, comme t'atteignirent celles des pauvres femmes, celle du centenier et de tant d'autres! Mon Dieu, comme un de ceux-là, je te dis : Je crois, Seigneur! *aide mon incrédulité*. Oh! daigne m'éclairer toi-même, faire toi-même luire la vérité dans mon cœur; mais permets-moi, doux Jésus, toi qui as eu pitié de ta mère, permets-moi de ménager le cœur de la mienne!

« Mon âme était bien triste, bien inquiète hier. Le soleil était beau, la mer si belle et si calme! De pareilles vues m'ont souvent fait croire à un bonheur éternel et étendu à tout et à tous. Eh bien! hier je n'ai senti que la douleur et le danger qui sont à côté de tout ce qui est doux et heureux. J'ai pensé que ce soleil, qui est si superbe, est souvent la cause de bien des morts et de grandes souffrances. Et la mer! quand elle est si calme, unie et azurée, ne s'y noie-t-on pas tout de même? Le danger et la souffrance nous environnent. Notre vie, la vie de tous ceux que nous aimons,

(1) *Journal d'Alexandrine.*

ne tient qu'à un fil, et encore ce fil ne se rompt-il pas sans d'affreuses souffrances!

« Oh! n'est-on pas quelquefois tenté de se dire : C'est vrai? Dieu, cet être immense, incompréhensible, tout-puissant, a bien certainement le droit de créer ses créatures à différens usages, les unes à la peine, les autres au bonheur. Qu'y pouvons-nous? Pas même murmurer : ce serait absurde. Nous sommes assurément vis-à-vis de Dieu moins que la pâte dont le potier fait différentes choses, ou la cire que le sculpteur façonne à son gré. Je suis moins devant Dieu que le grain de poussière qui voltige devant moi. Ne dois-je pas lui être tout aussi indifférente?...

« J'avais des pensées pareilles hier, assise sur la fenêtre devant cette belle vue, et alors, soufflées peut-être par un des anges qui s'intéressent à moi, sont venues à mon esprit ces paroles si consolantes : *que le moindre de nos cheveux est compté.* Ainsi nos peines ont donc toutes un but. Oh! je sens qu'il m'est bon d'être éprouvée. Cela me fait penser à Dieu et me rend, j'espère, un peu meilleure. Et puis (autre parole céleste qui m'est aussi venue) : *bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés.....* »

Alexandrine à Pauline de La Ferronnays. — « Oh! Pauline, comme les roses que je voyais dans l'avenir se sont changées en épines! Toutes mes fleurs sont séchées ou penchent la tête. Est-ce que la rosée d'un beau jour ne la leur fera jamais relever?

« J'ai été surprise de cette parole d'Eugénie, mais j'en ai été surprise *apathiquement.* Et peut-être (dans la disposition où je suis) ne suis-je point affligée de lui entendre dire : *Pourquoi aurais-je envie de trouver rien de plus doux que la mort!* Oh! *heureux,* oui, heureux, ceux qui peuvent aimer cette terrible chose, et dont la foi est assez vive pour la leur faire regarder comme le plus grand bonheur! Toutes les délices de la terre ne pourraient donner à Eugénie autant de bonheur que cette grave prédilection..... »

« *Il vit,* Pauline, mais je n'ai plus d'espoir. C'est une chose qui se perd si difficilement que je ne l'ai encore perdu que ce soir malgré la quantité de fois qu'on m'a déjà dit qu'il pouvait mourir d'un instant à l'autre... Oh! mais il est si difficile, même quand on l'a éprouvé une fois, de croire que ce que l'on chérit puisse mourir! Je suis là seule dans sa chambre, lui dormant, *seule* à penser qu'il est mourant, sans mère, sans sœurs, sans frères, dans les bras desquels je puisse un instant faire éclater mon horrible douleur, moi qui dans toutes les occasions de la vie ai toujours eu un si grand besoin d'épanchement!... Il faut donc que j'écrive pour ne pas suffoquer...

« Voilà donc le but de notre pauvre amour!... *dix jours* de bonheur dans pas encore deux ans de mariage, et s'aimant autant qu'on peut aimer! Oh! Dieu! dix jours... car je n'ai pas été plus de dix jours entièrement sans craintes pour sa santé. Dieu m'a préparée lentement, imperceptiblement même, peut-être par pitié, car j'ai toujours mieux aimé les longues douleurs que les secousses.

« Je suis donc là à calculer *à froid* ce que je deviendrai. D'abord, ô mon Dieu! que cet ange chéri ne souffre plus, comme il l'a déjà tant fait, et que

toutes les joies célestes l'enveloppent et lui donnent un bonheur éternel! Puis moi, dont la vie sera tenace, je le sais, il ne me restera plus sur la terre d'autre bonheur que l'amour de Dieu. Pourvu que j'aie assez d'énergie pour m'y jeter! Cela devrait être le plus grand amour, mais j'ai toujours été si faible, j'ai toujours eu si besoin de tendresse, que de me dire, à mon âge, que toutes ces douceurs sont finies, cela m'épouvante! Et pourtant mon seul repos sera de me sentir entièrement inconsolable, car j'aurais horreur de moi, si je pouvais encore remettre le pied dans un lieu de fête, ou reprendre à la terre par quoi que ce soit. Cependant je désire revoir ceux que je chéris encore. Un instant j'ai pensé que je me ferais religieuse, puis j'ai pensé que ma fermeté ne serait pas assez grande pour cela, et puis l'envie de revoir ma mère, vous autres, mes frères, me troublerait, et, s'il est possible, je voudrais goûter encore du calme, du repos en Dieu. Il me faut donc une solitude libre avec quelqu'un que j'aime, et qui m'aimera mieux que ma mère? Je crois donc que j'irai là; mais chez ma mère j'aurai la foi d'Albert, je ne veux et ne peux croire autre chose que ce qu'*il croit*... Te souviens-tu, Pauline, quand je te disais que *trois morts* ou une *naissance* pourraient seuls me rendre catholique? C'était un pressentiment que Dieu a bien vite réalisé, et, hélas! pas de la seule heureuse manière!

« Puis, si après quelques années j'avais le courage de venir me faire *sœur grise* en France, de voir encore des douleurs, des morts, de sauver peut-être par des soins minutieux un poitrinaire, en remerciant Dieu que d'autres soient plus heureux que moi... Oh! je voudrais faire cela; mais non, je n'aurais jamais de grandes vertus. Aussi, pour ne pas trop pécher, il faudrait que Dieu me retirât bientôt. Oh! qu'il me fasse revoir Albert et mon père! Cette impossibilité qu'on a de croire qu'on ne reverra pas ceux que l'on chérit n'est-elle pas à elle seule une preuve qu'on les reverra? L'homme ne peut pas penser quelque chose de plus grand, de plus beau, de plus doux que ce qui existe en effet quelque part dans une meilleure vie que cette vie d'ici-bas, qui me dégoûte, et où je ne crois plus qu'il y ait un seul jour de bonheur.

« Que Dieu veuille m'assister, m'empêcher de murmurer, de douter, me donner le goût des choses célestes! Je déteste la terre et ses bonheurs trompeurs, et cependant je ne m'élance pas vers le ciel. Eugénie, donne-moi de ton amour pour la mort, pour moi et pour tous ceux que j'aime le mieux!

« Oh! pourvu que je ne sois pas seule à lui fermer les yeux! — je n'oserais pas me fier à ma force seule, — ces yeux si beaux, si beaux toujours! dont je me rappelle si bien le regard d'amour si vif, si doux! Ce regard depuis longtemps n'a plus brillé en eux, mais ils ont conservé leur belle et douce expression, et quelquefois cette expression est triste à me fendre le cœur. Et je dois m'efforcer de lui paraître gaie!... Ah! j'étouffe de ce secret entre nous, et, quelque déchirant que ce fût, je crois que souvent je préférerais lui parler ouvertement de sa mort et tâcher de nous en consoler mutuellement par la foi, l'amour et l'espérance! »

L'état du malade empirant toujours, on résolut de revenir en France, afin qu'il eût au moins cette douceur de mourir dans sa patrie et au milieu de tous les siens. Alexandrine songea dès lors à mettre à exécution, après en avoir informé sa mère, le projet qu'elle avait conçu de s'unir pour l'éternité à l'âme d'Albert en embrassant sa religion, car pour Mme de La Ferronnays cette conversion ne fut pas seulement une suprême consolation donnée à son mari, ce fût un véritable mariage mystique, une seconde alliance conclue en face de la mort. Autrefois dans des jours plus heureux, au commencement de leur amour, Albert avait offert *tout à Dieu, même l'enthousiasme*, pour la conversion d'Alexandrine; maintenant elle lui rendait ce vœu en lui offrant tout ce qui lui restait d'elle-même, en lui sacrifiant toutes les espérances de la terre et en garantissant son âme contre cette crainte de l'oubli, torture des mourans aimés. Le 29 mai 1836, Alexandrine abjura donc la foi protestante entre les mains de l'abbé Martin de Noirlieu, un des plus anciens conseillers spirituels d'Albert. Voici quelques-unes des pages écrites pendant les jours qui suivirent l'abjuration, dans cet incomparable enivrement de douceur qui accompagne l'accomplissement de tout grand acte chrétien.

« Mon Dieu, fais que, même pour toi, je n'oublie pas ma mère, mes frères chéris, mon père dans l'autre vie, et les soins que je dois donner à mon Albert. Mon Jésus, fais que j'accompagne mon pauvre ami, que toi-même tu m'as donné pour mari, que je l'accompagne partout, dans les ombres de la mort comme dans toute la force de la vie, dans le sommeil du tombeau comme auprès de son lit de souffrance, que je sois là toujours sous ses yeux, une figure connue et aimée, une voix encourageante, une compagne pour tout supporter! Mon Jésus, préserve ma pensée de désirer autre chose. Amen. Chère Vierge, chers saints, priez pour moi!

« Avant d'aller me confesser à l'abbé Gerbet, je lui avais fait la lecture, et dans une des réflexions qui suivent les chapitres de l'*Imitation* j'avais lu ces mots : *l'amour est plus fort que la mort!*

« Ces paroles m'ont relevé l'âme.

« L'amour est plus fort que la mort. » Mon Dieu! merci, merci. Quelle grande grâce! et comment, après cela, pourrais-je n'avoir pas de foi, quand tu as tellement exaucé ma prière de me faire sentir combien je l'aimais! Ces horribles idées de doute étaient donc des illusions, et maintenant, doux et glorieux sentiment! je sens que je descendrais volontiers avec lui dans le gouffre de la mort, que j'ai cependant toujours craint. Mon Dieu, jamais séparée de lui, jamais, mon Dieu! Il a besoin de moi, et moi je puis me passer de tout ce que je laisserai sur la terre.

« Doux ami, si éprouvé, qui m'as tant aimée quand tu ne souffrais pas, ne crains pas que, dans tes souffrances, tes dernières souffrances, je t'abandonne. Notre Dieu me fera la grâce, je l'espère, que je ne sois pas ab-

sente, et alors, ami chéri, ton agonie sera cependant un peu moins cruelle! Oh! ne crains pas! Que tes beaux yeux ne me regardent pas comme si j'allais m'éloigner! Je te tiendrai toujours quand même mes os se briseraient de la douleur de te voir mourir; mes bras, mes yeux ne se détacheront pas de toi, et ton dernier regard verra que je suis toujours là.

« Et après, mon Dieu, comme tu veux, tout ce que tu veux, quand tu veux! Si je vis, je serai heureuse; si je meurs, pourvu que je sois avec lui, je le serai aussi. Et, quant à ma vie sur la terre sans lui, je ne veux pas même craindre de me consoler. Ce sera tout ce que tu voudras, mon Dieu; que ce ne soit seulement pas le péché et le remords! Mon Dieu, mon Jésus, la foi, la vive, vraie foi pour moi! Je ne veux rien et je veux tout. Amen. »

Toutes les pages écrites pendant cette semaine qui sépara l'abjuration de la communion sont remarquables par un aimable mélange de douceur et de tristesse, image de la situation où sa conversion et la mort prochaine de son mari plaçaient alors son âme. Nous extrairons ces quelques lignes un peu subtiles, mais touchantes, écrites un jour qu'elle avait vendu, pour en distribuer le prix en charités, son collier de perles :

« Perles, symbole de larmes!
« Perles, larmes de la mer,
« Recueillies avec larmes au fond de ses abîmes,
« Portées souvent avec larmes au milieu des plaisirs du monde,
« Quittées aujourd'hui avec larmes dans la plus grande des douleurs terrestres,
« Allez enfin sécher des larmes en vous changeant en pain! »

La première communion d'Alexandrine s'accomplit en même temps que la dernière communion d'Albert, près de son lit d'agonie, et le lendemain, 29 juin 1836, les deux époux se séparèrent non plus pour toujours, comme ils l'avaient craint longtemps, mais jusqu'à leur prochaine réunion dans l'éternité. La nuit qui suivit le départ d'Albert de ce monde, elle lui adressa cet adieu plein à la fois de douleur et d'espérance :

« Albert! Albert! ami chéri! tu n'es plus avec moi. Ami, frère, mari, confident, je dois vivre sans toi! Oh! Dieu soit loué du moins que je sente ta perte irréparable! Ami, maintenant je sens comme je te chéris, comme je t'ai toujours chéri. Je sens si bien qu'il n'y avait que toi pour moi sur la terre! J'ai souvent été indigne de toi, cela est vrai, mais pourtant comme je t'ai aimé et apprécié! comme je le fais encore plus maintenant! Quel noble cœur! quelle âme charmante! quelle loyauté! quelle tendresse! Oh! cher ami si modeste, apprends dans le séjour heureux où tu es maintenant, apprends ce que tu valais sur terre, et apprends aussi combien je t'ai aimé! Si, comme j'en ai eu l'épouvantable crainte, tu étais mort sans

que je sois là, je me serais crue rejetée de Dieu. Au lieu de cela, Dieu a permis que tu t'endormes sur mon bras du sommeil qui conduit au bonheur, ta main cessant de sentir dans la mienne, tes yeux cessant de voir en me regardant, et si tu as eu encore une ombre de sensation, tu as senti une vague douceur à me savoir là, à te voir soutenu par moi!

« Oh! douce union éternelle! Mon Dieu, merci de m'avoir fait goûter un si délicieux bonheur, d'avoir tellement rempli ma vie!

« Jésus! je t'ai donné mon bonheur : donne-moi ta foi! »

Ajoutons à cet adieu cette courte prière écrite huit jours après la mort d'Albert, qui clot noblement le livre et qui en résume noblement l'esprit :

« Mon Dieu, ne sépare pas ce que toi-même tu as uni! Souviens-toi, mon Dieu, mon père, et pardonne-moi ma hardiesse. Souviens-toi que nous nous sommes toujours souvenus de toi! Souviens-toi qu'il n'y a pas même eu un billet d'amour écrit entre nous où ton nom n'ait été prononcé et ta bénédiction appelée! Souviens-toi que nous t'avons beaucoup prié ensemble! Souviens-toi que nous avons toujours voulu que notre amour fût éternel! »

Nous n'avons encore que la première partie des souvenirs de Mme Craven, et cette première partie nous fait vivement désirer la seconde, car c'est là seulement que nous pourrons faire plus ample connaissance avec une personne qui ne fait que traverser le livre épisodiquement, mais qui durant ses trop passagères apparitions a eu le temps d'éveiller en nous un intérêt sympathique qu'elle ne peut manquer du reste d'éveiller chez quiconque se connaît en âmes. Cette personne est Mlle Eugénie de La Ferronnays, sœur cadette d'Albert et de l'auteur du livre. Il est vraiment délicat d'oser exprimer une préférence parmi tant de jeunes et charmantes figures que le zèle pieux d'une sœur a pris soin de placer toutes sous la même sympathique lumière, afin que le lecteur pût ressentir pour elles toutes indistinctement quelque chose de cette égalité d'affection qu'elle leur portait. Cependant Mme Craven, nous le croyons, excusera une préférence qu'elle-même n'a pu s'empêcher d'avouer, et elle ne s'étonnera pas trop si nous lui disons que les pages trop peu nombreuses signées du nom de Mlle Eugénie de La Ferronnays se détachent sur le reste du livre avec un incontestable éclat. Au premier abord, on ne les aperçoit pas ces pages, perdues qu'elles sont dans un appendice placé à la fin du volume, en sorte que le lecteur trop pressé court risque de fermer le livre sans les connaître, ce qui serait fâcheux, car elles révèlent une âme des plus rares, une âme trois fois noble, et selon le monde, et selon la nature, et selon Dieu. C'est tout à fait une demoiselle de haute condition que Mlle Eugénie de La Ferronnays, *a gentlewoman*, comme on dit dans la se-

conde patrie de Mme Craven, tout à fait une chrétienne, tout à fait aussi une Française. Des sentimens dont la grandeur réelle est dissimulée par la légèreté avec laquelle les porte le cœur qui les éprouve, une piété radieuse qui illumine l'âme tout entière et n'y laisse aucun coin ténébreux, un désir de perfection qui n'est pas sorti du dégoût de notre imperfection native et qui n'a rien à démêler avec l'expérience du mal, lancé vers Dieu avec une allégresse naïve, comparable au chant de l'alouette s'élevant vers le ciel; un joyeux amour de la mort, tout lumineux et tout mélodieux, qui ne connaît ni les ombres de la mélancolie, ni les discordances des soupirs; un amour de Dieu si intime, si familier qu'il va jusqu'aux espièglerie de tendresse d'une fille envers son père; une vivacité dans la soumission religieuse qu'on ne rencontre que dans la religion catholique, et qu'on y rencontre rarement à ce degré : — voilà le résumé de ces pages éloquentes et vivantes dont nous voulons cueillir la fleur pour le plaisir et l'édification de nos lecteurs.

« Mon Dieu! n'est-ce pas une présomption que ce désir de mourir? Suis-je donc sûre d'aller à vous?... Vous voyez bien ce que je pense, n'est-ce pas? vous voyez bien que c'est vous qui me laissez dans cette heureuse position où je n'ai pas d'occasion de faire mal. Je ne m'en fais pas un mérite, car je sais bien que, s'il vient la moindre occasion, je ferai mal tout de suite, car je suis mauvaise et d'autant plus mauvaise que vous me donnez de si bons momens de ferveur!... J'ai envie de mourir, c'est vrai, parce que j'ai envie de vous voir, mon Dieu! mais cela, c'est vous qui me le donnez, je sais bien cela, je ne puis en sentir de présomption. Oh! sauvez-moi du danger de me croire bonne! Gardez mon cœur, et quand je serai dans le monde, où ma tête tourne si facilement, pour ce bon temps de ferveur que je passe en ce moment, soutenez-moi. Vous me soutiendrez, parce que vous voyez bien que, tout en trouvant le monde dangereux, je m'y amuse, je n'y ai plus ma tête, et mon pauvre cœur se ferme, parce que je n'ai plus le temps de l'écouter. Eh bien! mon Dieu, aidez-moi un peu parce que je suis votre enfant. N'est-ce pas que je suis votre enfant? Mon Dieu, si je dois faire mal dans le monde, faites-moi mourir auparavant. Mourir est une récompense, puisque c'est le ciel, et si je fais mal, il faudra attendre bien longtemps avant de l'obtenir.

« Venez, mon Dieu, je vous aime tant! Mon cœur brûle quand je pense à vous, au ciel où je veux aller; vous m'y prendrez, n'est-ce pas? Pourvu qu'au dernier moment je n'aie pas peur! Mon Dieu, envoyez-moi des épreuves, mais pas celle-là! L'idée favorite de toute ma vie, la mort qui m'a toujours fait sourire, oh! non, vous ne ferez pas qu'à ce dernier instant cette idée constante d'aller à vous m'abandonne. Vous savez que je me suis posé, comme épreuve, des petites questions. Je me suis vue bien malade, mourante, au milieu de tous les appareils lugubres d'une chambre attristée par la maladie et la souffrance : eh bien! je ne pouvais amener dans mon cœur un sentiment de crainte. Je me suis vue encore entourée

de tout le bonheur que peut donner la terre, allant à l'autel pour épouser un homme que j'aimerais et qui m'aimerait, et mourant avant d'y arriver. Eh bien! vous savez encore que l'idée de ce bonheur de la terre disparaissait devant celle du bonheur d'aller à vous. Je me suis figuré encore que je mourais subitement, que je mourais assassinée, empoisonnée (ce qui n'est pas du tout probable), et toujours pourtant cette pensée : à vous, mon Dieu! mon Dieu, prenez-moi! était la plus forte. Rien n'a jamais pu rendre pour moi la mort effrayante, rien n'a pu rendre pour moi le mot de mort lugubre. Je le vois toujours là, clair, brillant. Rien ne peut le séparer pour moi de ces deux mots charmans : *amour* et *espoir*. Et vous ne m'accorderiez pas de mourir sans crainte! Oh! non, mon père adoré, vous ne le ferez pas, n'est-ce pas? car je suis votre enfant. Vous ne pouvez pas me refuser, je vous aime! Vous savez tout ce que vous avez promis à ce mot!

« Bénissez-moi, mon Dieu!

« Il y a en moi un drôle de mélange de vanité et d'embarras; ma vanité fait que souvent j'ai envie de parler devant les personnes dont l'opinion a du prix à mes yeux; je voudrais alors montrer que je suis à la hauteur de certains sentimens et de certaines connaissances, puis tout d'un coup je me trouve gauche, embarrassée, et je sens que si je voulais parler, les mots ne viendraient pas, et tout mon désir de me produire disparaît. Je prends vite l'air d'être à la fois indifférente et ignorante, dans la crainte qu'on ne me soupçonne de comprendre et qu'on ne m'adresse la parole. Cela m'est arrivé avec l'abbé Martin l'autre jour. J'avais eu envie de lui demander si c'était présomption à moi de toujours penser au ciel quand je pense à la mort. Par deux ou trois mots qu'il m'a dits, j'ai cru voir qu'il ne me croyait pas capable de m'occuper de choses sérieuses, qu'il craignait de m'ennuyer par une conversation sur des sujets trop graves : alors l'envie m'a prise de lui montrer qu'il n'en était pas ainsi; mais voilà que, dès que j'ai voulu parler, je me suis sentie rougir, puis m'embarrasser, et alors je me suis dit : « Oh! comme c'est plus facile de ne rien savoir, ou du moins d'en avoir l'air, même de passer pour une sotte! La! la! quelle bêtise de m'imposer de temps en temps ce petit supplice pour me donner un moment de vanité satisfaite, et au bout du compte pour montrer quoi? Je suis bien contente que tout le monde me croie plus ignorante encore que je ne le suis. Bienheureux les pauvres d'esprit! Ceci vaut mieux que toute science, et surtout que toute vanité. »

« Mon Dieu! tout vous est possible, je ne murmure pas contre les épreuves que vous envoyez en ce monde; seulement, mon Dieu, acceptez cette prière que je vous fais avec tant de foi, d'un échange d'épreuves. Guérissez Albert, donnez-moi sa maladie, faites-m'en souffrir longtemps pour me rendre digne de mourir, puis laissez-moi aller à vous. Voyez, mon Dieu, ce sera toujours une épreuve, car moi aussi ils me regretteront; ce n'est donc pas pour leur épargner l'épreuve que je vous demande de transformer celle-ci. Je reconnais que le seul moyen d'être à vous, c'est d'être éprouvée. Mon Dieu! tout vous est possible, souvenez-vous du centenier, souvenez-vous de la fille de Jaïre; eux vous disaient avec foi : « Seigneur, gué-

rissez. » Eh bien! voyez dans mon cœur, voyez comme il déborde de foi, lorsque je vous dis : « Seigneur, guérissez Albert!... » Mon Dieu! donnez-la-moi cette maladie, et qu'elle soit terrible, qu'elle brûle ma poitrine entièrement, pour purifier mon cœur! Faites bien souffrir mon gosier, dont j'ai si souvent eu vanité à cause de ma voix qu'on admire et que je me complais à faire entendre. Punissez-moi, car je suis vaine. Mon Dieu, je bénirai chaque douleur; mais alors, quand j'aurai été bien malade, vous permettrez que je meure. Ah! *tout* pour gagner cela, pour gagner d'aller à vous, mon Dieu, mon amour!... Tout vous est possible, acceptez ma prière. Le monde dira, surpris : « C'est inexplicable; lui si malade et si faible, il guérit, et elle, si forte, si peu délicate, elle meurt! » Et moi je penserai: Dieu ne peut-il pas tout? *Dieu l'a voulu,* voilà ce qui explique tout.

« Mon Dieu, est-ce comme un instinct que vous exaucerez ma demande? mais je ne puis parvenir à fixer mes pensées sur un avenir quelconque pour moi en ce monde. Quand j'entends parler de mariage, il me semble toujours qu'une voix intérieure répond en moi : « Ne vous pressez pas, c'est inutile. » Est-ce la voix de mon ange gardien? Ange chéri, portez ma prière à Dieu, dites-lui que le voir est la vie pour moi, qu'il me fasse mourir pour vivre. Mon Dieu! d'un côté je me figure la vie heureuse, environnée de l'affection d'une famille chérie : tout le bonheur possible ici-bas enfin. De l'autre, je vois une longue maladie, mais vous! mais aller à *vous!* Mon Dieu, je choisis la meilleure part; ne direz-vous pas comme de Marie : *Elle ne lui sera pas ôtée!* »

« . . . . . Hier et aujourd'hui j'ai été frivole, j'ai pensé à ma toilette, je me suis regardée dans la glace; il est vrai que je ne me suis pas trouvée très jolie, mais j'ai fait ce que j'ai pu pour l'être davantage. A mesure que ces folles idées me traversent l'esprit, je sens la grâce de Dieu s'éloigner et mon cœur se fermer dans une douloureuse indifférence. Ma vanité se ranime sur tous les points. Hier, M. *** a dit que j'avais une belle voix, j'en ai été *inconvenablement* flattée, et comme une sotte j'ai pris grand plaisir à chanter devant lui. Mon Dieu, desséchez-le, mon gosier, ce côté le plus vulnérable de ma vanité. Je ne suis pas assez jolie pour qu'un compliment sur ma figure me flatte beaucoup. Je ne le crois pas facilement, j'ai le temps de me mettre en garde; mais pour ma voix j'entends qu'elle est belle, et je pense qu'on doit la trouver telle lorsque je chante devant du monde. Je la déteste quelquefois, ma voix. Otez-la-moi, mon Dieu, puisqu'elle ne sera pas uniquement destinée à chanter vos louanges! C'est un bien dont vous m'avez parée, reprenez-le, car j'en use mal!... Oh! je le sens à présent, si j'étais religieuse, n'entendant rien du monde, je ne le regretterais jamais... Mais aussi qui sait? lancée au milieu de ce même monde avec toutes mes misères et toute ma faiblesse, je serai peut-être à lui avec une force d'attrait égale à ma haine actuelle. Oh! un couvent! un couvent! un lieu de la terre où le mal ne soit pas! que je quitte tout pour aller y déposer ce grand désir d'amour et de ferveur! Oh! Dieu seul à servir, Dieu seul à aimer! mais aussi n'oublions pas ceci : *n'obéir qu'à Dieu seul.* Ainsi que tout se taise! Pas de murmure, pas de révolte! Que votre volonté soit faite, mon Dieu! mais si je mérite la paix, accordez-moi cette

bénédiction; sinon, soyez toujours aimé et remercié. Tout est à chérir de vous! »

« J'ai cru m'apercevoir que j'avais un fonds d'insouciance qui ressemble tout bonnement à de l'insensibilité. Je crois que prendre aussi peu vivement que je le fais part à toutes les choses de ce monde pourrait bien indiquer un certain manque de cœur. J'ai aussi pensé que j'avais une ferveur répréhensible, que je prenais tout *par accès*, tantôt accès du monde et oubli de Dieu, tantôt accès et *excès* de ferveur presque jusqu'à l'exagération, pendant lesquels je suis capable d'accuser les plus saints de tiédeur. Oh! tout cela n'est point selon Dieu. Une sainte et solide piété ne s'établira-t-elle jamais dans mon cœur? J'en suis encore bien loin! Oh! j'ai l'esprit et le cœur tristes ce soir, j'ai tant pensé, et à tant de choses contradictoires! J'ai la tête sotte. Mon cher bon Dieu! vous aurais-je trop fâché pour que vous me consoliez? Voulez-vous venir un peu? Voulez-vous me faire sentir qu'au fond de tout je vous aime? Alors cette tristesse de mon cœur s'oubliera dans une joie infinie. Me suis-je trompée quand j'ai cru vous aimer? Me suis-je trompée quand j'ai désiré votre amour? Tout cela est-il donc faux dans mon cœur? Et ce désir d'absolue soumission à votre volonté est-il donc faux aussi? Qu'est-ce que tout cela, ô mon Dieu! et que suis-je? »

« On vient de m'appeler pour chanter. J'ai toujours une vague envie de plaire. La vanité doit être, de toutes les fâcheuses habitudes du cœur, la plus difficile à déraciner. Oh! que de misères! J'ai l'esprit faux et le cœur faible: quelle espèce de personne est-on avec un assemblage pareil? Mon Dieu! mon Dieu! telle que je suis, je me donne à vous et je vous donne tout, ma misère, mon orgueil, ma vanité, tout, et ce n'est pas un beau présent que je vous fais; mais où porter la faiblesse si ce n'est là où se trouve la force, là où tout se pardonne, là où tout se purifie et où tout le mal se change en bien? Les hommes ne voudraient pas de ma misère; mais Dieu! Les hommes sont bien sévères; mais Dieu!... Dieu aime nos imperfections, pourvu que nous le laissions les pardonner; je dis que *nous le laissions*, parce que ce n'est que lorsque l'acharnement de notre volonté s'y oppose qu'il refuse, et encore *refuser* n'est pas le mot: il ne le connaît pas, il ne *refuse* jamais; c'est nous qui ne demandons pas toujours. Il accepte tout, il recueille tout; *jamais, jamais il ne repousse*. Oh! que cette pensée est immense, immense d'espoir, de joie, de consolation! Oh! mon Dieu, soyez béni, adoré, glorifié. Vous êtes le bonheur du cœur! »

On dit qu'il y a déjà de nombreuses années que cette personne charmante a rendu son âme pieuse à ce Dieu qu'elle aimait tant et savait si bien aimer. Si les quelques pages qui nous sont données dans ce volume ne sont pas tout ce qui reste de son journal intime, nous faisons des vœux pour que ce journal soit publié. On peut hardiment le présenter au public lettré, qui ne manquera pas de lui faire le même accueil qu'au journal de Mlle de Guérin.

Trente ans se sont écoulés depuis que parlaient et écrivaient les âmes sympathiques dont Mme Craven nous a fait entendre la voix;

et leurs confidences d'outre-tombe nous arrivent au milieu d'un monde bien différent de celui où elles vécurent. Les générations se sont succédé, chacune enchérissant sur sa devancière par un accroissement d'audace, si bien qu'en contemplant de leur coin retiré le spectacle du monde présent, les sages inconnus qui vivent parmi nous ont sans doute plus d'une fois l'occasion de réciter la conclusion de l'ode d'Horace : *Audax omnia perpeti, humana gens ruit per vetitum nefas*..... Une note âpre, dure, stridente, résonne partout en souveraine, et l'on peut dire que c'est ailleurs encore qu'au théâtre que Bellini a cédé la place à Verdi. Ce qui restait de traditions parmi nous a péri ou tombe rapidement dans l'oubli, et l'on n'aperçoit pas que les générations nouvelles aient souci d'autre chose que du présent. Quel contraste entre cet état moral et celui que révèle le livre de Mme Craven! Ici au contraire c'est le présent qui est oublié, ou qui, s'il est regardé, n'est regardé que d'un œil distrait et avec une indifférente bienveillance; ici c'est du passé que tout relève, c'est de lui que viennent les parfums fins et doux qui s'échappent des pages de ce livre, c'est lui qui inspire les vertus des personnes dont il nous entretient, c'est lui qui leur donne en face de la vie et du monde modernes leur attitude à la fois modeste et ferme, composée en partie de résignation, en partie de résistance passive. Cependant nous pourrons nous tenir pour heureux, si, en oubliant les vertus d'un passé dont chaque jour les éloigne davantage, les générations nouvelles oublient en même temps ses haines, et regardent le passé sans plus de rancune que les personnages de ce livre regardent le présent. Mais ne viendra-t-il jamais une génération qui saura réciter le verbe vivre dans ses trois modes principaux, au passé, au présent et au futur? En attendant la réalisation peu prochaine de ce vœu, il nous a paru que, par le temps de robuste incrédulité qu'il fait, le spectacle d'âmes originales croyant en Dieu et ayant confiance en lui pouvait présenter quelque intérêt et même quelque nouveauté.

ÉMILE MONTÉGUT.

DE

L'INSTRUCTION DU PEUPLE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

III.

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE ET LES MOYENS D'APPLICATION.

L'intervention des pouvoirs publics est indispensable pour procurer à tout un peuple les moyens de s'instruire, tel est le point que nous avons essayé d'établir (1), et qui n'admet pas de sérieuses contradictions. Partout où l'état s'est abstenu, l'enseignement primaire a été presque nul et l'ignorance extrême : l'on ne citera pas un seul pays dans lequel les individus, même groupés en puissantes associations, les églises établies ou les corporations, soient parvenus à ouvrir un nombre suffisant d'écoles. — Mais est-ce assez que les communes et l'état fondent les établissemens nécessaires? ne faut-il pas que la loi oblige les parens à y envoyer leurs enfans? Déjà traitée en France par plusieurs écrivains compétens, notamment par M. Victor Cousin dans son livre souvent cité sur l'enseignement en Prusse, la question de l'instruction obligatoire vient d'être imposée récemment à l'attention de tous par les conclusions hardies d'un ministre qui, sortant des bornes d'une approbation purement théorique, n'a pas craint de réclamer l'adoption immédiate d'une mesure qui ne permettrait plus à personne de laisser ses en-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1865 et du 1er janvier 1866.

fans dans une ignorance absolue. La proposition de M. Duruy a paru soulever de si vives oppositions et des appréhensions si sincères, qu'il est nécessaire d'examiner avec une attention scrupuleuse le fondement de ces résistances et de ces alarmes. Avant d'imposer aux citoyens une obligation nouvelle, il faut démontrer trois choses : d'abord que cette mesure est juste, ensuite qu'elle est utile, enfin qu'elle est applicable, c'est-à-dire que dans l'application les inconvéniens ne dépassent pas les avantages. C'est sous ce triple rapport que nous considérerons l'instruction obligatoire.

I.

Ceux-là seuls qui nient la distinction entre le bien et le mal peuvent soutenir que la liberté de l'homme est illimitée. Dès qu'on reconnaît que certaines actions sont mauvaises, il faut admettre aussi que nul n'a le droit de les commettre. Le droit de faire ce qui est contre le droit ne se peut comprendre. Quand une action ne nuit qu'à son auteur, ou lorsqu'elle ne cause aux autres qu'un tort tel qu'il serait plus nuisible de la punir que de la tolérer, la règle à suivre est la tolérance. Au contraire, quand une action porte préjudice à autrui, que le délit est facile à constater et que la punition est utile, la société a le droit et même le devoir d'intervenir. Celui qui a commis un acte injuste et nuisible tombe sous le coup de la législation répressive. Or tel est le cas du père de famille qui ne donne pas à l'esprit de ses enfans cette culture élémentaire sans laquelle ils ne peuvent devenir des êtres intelligens et moraux. Le père, en agissant ainsi, manque à l'accomplissement d'un devoir naturel. En leur refusant la nourriture spirituelle qui leur est indispensable, il nuit à ses enfans tout autant que s'il ne leur donnait pas les alimens que réclame l'entretien de leurs forces. Il nuit aussi à la société en introduisant dans son sein des hommes ignorans, prédisposés à l'erreur, à l'immoralité, au crime même, et qui par conséquent seront pour elle une cause de désordre, de périls et de dépenses. Il y a donc dans le fait de ce père tous les élémens qui constituent un délit que la loi peut empêcher ou punir (1).

La plupart des auteurs qui ont écrit sur le droit naturel ont admis que les parens devaient non-seulement nourrir, mais instruire

(1) L'économiste anglais N. W. Senior, dans ses *Suggestions on popular education*, résume en une série de propositions d'une grande netteté les vrais principes à ce sujet : 1° le but de la société est de protéger le droit des individus; 2° les enfans ont le même droit à la protection sociale que les adultes; 3° l'instruction est aussi nécessaire à l'enfant que la nourriture; 4° les parens sont aussi tenus d'instruire leurs enfans que de les nourrir; 5° la société doit veiller à ce que l'enfant soit instruit non moins que nourri.

leurs enfans, des alimens étant aussi indispensables à l'esprit qu'au corps. On pourrait ici multiplier les citations; nous n'en ferons qu'une, empruntée au fondateur de la science, au premier qui ait essayé de formuler en un corps de doctrines les prescriptions de la conscience. Les enfans, dit Puffendorf, ont le droit d'exiger de leurs parens la nourriture, et par nourriture, ajoute-t-il, il faut entendre non-seulement tout ce qui est nécessaire pour la conservation de la vie, mais tout ce qui est indispensable pour former les enfans à la société et à la vie civile (1). Les écrivains venus après Puffendorf ont presque tous répété ses paroles, et le code civil les a consacrées dans un texte précis. L'article 203 porte: « Les époux contractent ensemble, par le fait seul du mariage, l'obligation de nourrir, entretenir et élever leurs enfans. » Dans la pensée du législateur, *élever* signifie instruire; sinon, ce mot serait une répétition inutile de *nourrir*, et *contractent ensemble* veut dire qu'ils s'obligent non l'un vis-à-vis de l'autre, comme on l'a prétendu, mais tous deux solidairement et l'un à défaut de l'autre. Les parens doivent à leurs enfans la nourriture du corps et celle de l'esprit, tel est le sens de l'article 203. L'article 385 du même code le prouve avec évidence. Il impose au père ou à la mère survivant, qui jouit de l'usufruit des biens des mineurs, la charge expresse de leur donner « une éducation en rapport avec leur fortune. » Ici la pénalité qui frappe les parens est d'application facile : c'est la privation de l'usufruit. Il suffirait d'ajouter dans le même esprit une sanction pénale à l'article 203 pour rendre l'instruction obligatoire dans la pratique. Le principe en est inscrit dans nos lois civiles; ce qui manque, c'est l'indication de la peine qui doit frapper celui qui n'obéit pas à la loi. Telle est l'opinion des commentateurs les plus estimés du code.

Chaque fois que des hommes de science et des philanthropes se réunissent pour chercher le moyen d'améliorer la condition du peuple, ils proclament l'urgente nécessité de rendre l'enseignement obligatoire. Tous les congrès qui ont eu lieu sur le continent dans ces dernières années se sont prononcés dans ce sens. Naguère en-

(1) Un jour j'entendis un mot qui fit pénétrer jusqu'au fond de mon cœur la force de cet argument. En descendant dans l'Engadine par le col de Fluela, je rencontrai une femme du village de Süss, où je me rendais, et je cheminai avec elle. Je lui parlai de ses enfans et lui demandai s'ils allaient à l'école. « Mais ils y sont tous obligés, me dit-elle. N'en est-il pas de même chez vous? » — Quand je lui répondis que non, son étonnement fut grand. « Comment se peut-il, reprit-elle, qu'il y ait au monde des pays où des parens puissent commettre impunément ce crime de ne pas instruire leurs enfans? » En parcourant ensuite la haute vallée de l'Inn, j'admirai ces beaux village si prospères dans une région que la neige couvre pendant six mois, et dont le climat est celui du cap Nord; mais je comprenais comment tant de bien-être pouvait subsister sous un ciel si rude. L'instruction avait fait ici le miracle qu'elle fait partout.

core le congrès de bienfaisance de Francfort, après un examen approfondi, votait ce principe à l'unanimité sur le rapport de M. le docteur Stubenrauch. « La liberté du père ou du tuteur et son droit sur l'enfant et le pupille, disait le rapporteur, ne vont pas jusqu'à l'abus de ce droit, et rien ne peut les dispenser de remplir les devoirs que la nature leur impose. L'enfant a de son côté un droit non moins sacré : il a droit à une éducation conforme à sa destinée. Ce droit de l'enfant, c'est assurément au père ou au tuteur qu'il appartient d'y satisfaire; mais l'état a également une tutelle à exercer. Il doit veiller à ce que les parens ne méconnaissent pas leurs obligations; il doit les aider et au besoin les contraindre à faire ce qu'exige le bien-être futur de leurs enfans. Ceux-ci ne pouvant eux-mêmes se protéger contre l'imprévoyance, l'aveuglement ou la cupidité de leurs parens, c'est la société qui doit les protéger et les défendre. L'intérêt des enfans n'est pas seul en jeu : il y a aussi l'intérêt de la société qui exige que l'on tarisse la source des vices, des misères et des crimes. Or cette source est surtout l'ignorance. Si l'on tolère, sous prétexte de respecter l'autorité paternelle, cette espèce d'homicide moral qui consiste à priver les jeunes esprits des lumières dont ils ont besoin pour se développer, on doit s'attendre à voir grandir le nombre des pauvres et des criminels. Ainsi, en tant qu'il représente l'intérêt de tous, l'état a le droit d'intervenir pour réprimer des faits qui menacent l'ordre et la sécurité publique. Cette intervention se résume en ces mots : empêcher l'abus de l'autorité paternelle, et protéger les droits des mineurs en même temps que l'intérêt social. »

Les adversaires de l'instruction obligatoire font valoir deux objections. Ils prétendent qu'en la proclamant on porte atteinte premièrement à la liberté individuelle, en second lieu à la liberté de l'enseignement. La liberté individuelle! Qu'est-ce à dire, et de qui viole-t-on la liberté? De l'enfant? L'objection n'est pas sérieuse, car chaque jour le père force son fils à aller à l'école, et le maître l'oblige à apprendre sa leçon. Réclamerez-vous contre cette contrainte imposée au mineur, et demanderez-vous pour lui le droit inviolable à l'ignorance? Est-ce donc alors la contrainte imposée aux parens que vous combattez? En ce cas, il vous faut aussi condamner la contrainte imposée au criminel, et défendre en lui le principe de la liberté individuelle méconnu et violé. Quoi! la loi punit sévèrement celui qui affame le corps de ses enfans, et le père coupable qui priverait l'âme de son fils de toute nourriture spirituelle ne pourrait même être contraint à remplir cette obligation sacrée! Et la société devrait permettre à des hommes aveuglés de perpétuer dans son sein les ténèbres, le crime, le paupérisme, tous les maux, en privant une partie des générations nouvelles des bien-

faits de l'instruction! L'état croit pouvoir, en vue de sa sécurité, imposer au jeune homme la dure obligation de quitter son foyer, sa famille, son travail, de perdre dans les casernes quelques-unes de ses plus belles années, de verser même son sang et d'obéir à la volonté d'autrui; il s'empare de l'homme, le retient sous les drapeaux, lui enseigne le maniement des armes et le punit très sévèrement, s'il se dérobe à cet enseignement forcé. Voilà ce que fait l'état, et il ne pourrait pas obliger un enfant à s'instruire, à devenir un citoyen utile à soi et aux autres! Il pourrait établir l'impôt du sang, et il n'aurait pas le droit de décréter la bienfaisante conscription des lumières et de la civilisation! Imposer la caserne serait légitime et imposer l'école serait inique!

On invoque encore la liberté de l'enseignement, que l'instruction obligatoire viole, affirme-t-on. Cette objection n'a point de fondement sérieux. Le père est libre de donner lui-même l'éducation à ses enfans dans le sein de la famille, ou de les envoyer dans tel établissement qu'il voudra. La seule chose qu'il ne peut faire, c'est de ne pas les instruire du tout. Liberté d'enseignement ne peut jamais signifier liberté de l'ignorance. De ce que les parens ont la garde et la direction de l'enfant, il ne s'ensuit pas qu'il leur soit permis de le faire mourir de faim. Ces objections faites au nom de la liberté individuelle et de la liberté de l'enseignement paraissent bien suspectes, quand on les voit soulevées surtout par ceux qui redoutent la liberté et s'effraient du progrès, tandis que les défenseurs habituels de la liberté et le peuple lui-même, qui doit subir la contrainte, réclament l'instruction obligatoire.

Ainsi donc, ou bien il faut soutenir que le père qui refuse d'instruire ses enfans ne commet pas un acte sujet à répression, ce qui est nier les principes les plus incontestés du droit naturel et même du droit positif, ou bien il faut admettre que la société peut contraindre les parens à remplir les obligations contractées envers ceux à qui ils ont donné le jour. Or ce que la société peut faire dans ce cas-ci, elle doit le faire. Son droit est en même temps un devoir. L'état, comme tout homme, est tenu, dans la mesure du possible, de faire respecter la justice et de protéger ceux qui ne peuvent se défendre eux-mêmes. Ce principe est si généralement admis que chaque fois qu'il s'agit de l'intérêt des mineurs, la société intervient par ses représentans judiciaires, et qu'elle ne permet pas au père de dilapider la fortune de ses enfans. S'agit-il de leurs intérêts d'argent, nul ne repousse cette intervention; s'agit-il de leur intérêt moral et spirituel, on crie à l'arbitraire! D'où vient cette contradiction? C'est que jusqu'à ce jour les hommes ont attaché plus de prix à la conservation de leurs biens qu'au développement de leurs facultés intellectuelles. Et cependant aussi grande est la

supériorité de l'esprit sur le corps, aussi légitime, aussi nécessaire est l'intervention de l'état s'appliquant à défendre les intérêts moraux des mineurs comme à garantir leurs intérêts matériels.

On combat néanmoins au nom même du peuple une mesure qui va le priver d'une partie de ses ressources. Plus d'une famille pauvre obtient, dit-on, par le travail des enfans un supplément de salaire qui lui est indispensable. Nous pourrions répondre d'abord que le père n'a pas le droit d'exploiter ainsi les forces naissantes de ses enfans, et que c'est bien mal comprendre l'intérêt des ouvriers que de réclamer pour eux la faculté de perpétuer les causes de leur infériorité. Il y a plus, la science économique démontre rigoureusement que l'obligation scolaire ne peut diminuer le revenu des classes laborieuses. En effet, une certaine quantité de travail doit être accomplie, et une certaine somme est affectée à le rétribuer. Défendez aux enfans en âge d'école de s'en charger, il faudra qu'on s'adresse à d'autres enfans plus âgés ou à des adultes, et ceux-là toucheront ce qui serait revenu aux premiers. De toute façon, le travail sera exécuté par des membres de la classe ouvrière, et celle-ci jouira de la rétribution. La même somme de salaire, sans diminution, lui reviendra. Cette loi, qu'établit la théorie, a été confirmée par les faits. La récente enquête anglaise sur le travail des enfans a démontré que l'interdiction légale, loin de nuire, a plutôt profité aux travailleurs des industries où elle est appliquée. Il ne faut donc point s'étonner si les plus intelligens des ouvriers et des maîtres réclament d'une commune voix pour les enfans la limitation des heures de travail et l'obligation scolaire.

II.

Le droit de la société de décréter l'enseignement obligatoire étant démontré, il faut faire plus : il faut prouver que cette mesure est nécessaire, et que les inconvéniens ne dépassent pas ici les avantages. L'intervention de l'état est si souvent arbitraire, peu utile ou positivement nuisible, il est si dangereux d'affaiblir le ressort de l'initiative individuelle, qu'il ne convient de se soumettre à une contrainte nouvelle que si celle-ci est indispensable. La tutelle du pouvoir doit diminuer d'ailleurs à mesure que les citoyens voient mieux ce qu'ils peuvent et doivent faire. Il semblerait donc que ce soit aller contre le mouvement de notre époque que d'investir l'état d'une attribution nouvelle. C'est cet ordre de considérations qu'il faut aborder maintenant.

Que les attributions de l'état doivent aller en se restreignant sans cesse jusqu'à l'annulation finale, comme le soutiennent les économistes, ou doivent s'étendre encore, comme d'autres écrivains es-

saient de le démontrer (1), c'est là une grosse question que nous ne pouvons discuter ici; mais les faits prouvent sans réplique que, s'il est des domaines d'où la main du pouvoir se retire, il en est d'autres où elle tend à s'avancer, soit pour aider et stimuler, soit pour prévenir et punir. Autrefois, pour ne citer qu'un exemple, la loi réglementait le travail et les échanges, et l'administration appliquait ces règlemens; aujourd'hui la liberté absolue tend à devenir la règle. Dans le cercle de la production économique, l'état a donc perdu du terrain; mais, à mesure que l'humanité s'ouvre une sphère nouvelle d'activité, de nouvelles lois se font pour réprimer les délits qui peuvent s'y commettre. En second lieu, la conscience publique devient plus sensible sur certains points. Ce qui jadis, avec des mœurs plus violentes et une perception plus confuse de nos obligations morales, semblait naturel paraît aujourd'hui odieux, par exemple le pillage des villes prises d'assaut, le massacre des prisonniers, l'esclavage, le servage, le travail des enfans dans les mines et dans les manufactures, cette forme moderne et particulièrement poignante de la servitude des faibles. Or c'est dans cette dernière catégorie de méfaits aperçus de nos jours par la conscience mieux éclairée qu'il faut ranger le délit des parens qui privent leurs enfans de toute nourriture intellectuelle. C'est donc en vain qu'on parlerait à ce sujet de l'incompétence croissante et de l'abdication nécessaire de l'état. Il est plus d'un crime que l'on considérait jadis d'un œil indifférent, et dont le public, plus pénétré du sentiment de justice, réclame aujourd'hui la répression.

Cette question préliminaire résolue, il reste à prouver que, pour répandre l'instruction dans tous les rangs d'un peuple, il faut la proclamer obligatoire. Voici comment s'exprime à ce sujet un éminent écrivain qu'on a jugé diversement comme philosophe, mais dont nul n'a contesté l'autorité en matière d'enseignement : « Une loi qui oblige les parens, les tuteurs, les maîtres d'ateliers ou de fabriques à justifier, sous des peines correctionnelles plus ou moins fortes, que les enfans confiés à leurs soins reçoivent les bienfaits de l'instruction publique ou privée, sous ce principe que la portion d'instruction nécessaire à la connaissance et à la pratique de nos devoirs est elle-même le premier de tous les devoirs et constitue une obligation sociale tout aussi étroite que celle du service militaire, selon moi, une pareille loi, légitime en elle-même, est absolument indispensable, et je ne connais pas un seul pays où cette loi manque et où l'instruction populaire soit florissante. » L'expérience générale prouve la vérité de

(1) Nul n'a mieux défendu cette manière de voir, peu en faveur maintenant, que M. Dupont-White. Il a retourné la question de tant de côtés différens et l'a éclaircie de tant de considérations originales et tirées des faits, qu'il y a grand profit à lire ses ouvrages, même et surtout pour ceux qui ne partagent point son opinion.

ces paroles de M. Cousin. Même aux États-Unis, pays exceptionnel où la diffusion des lumières dans toutes les classes est favorisée par les mœurs, les institutions démocratiques, les traditions séculaires et les nécessités de la religion dominante, on regrette d'avoir laissé tomber en désuétude l'ancienne obligation établie par les fondateurs des états. « Je ne connais qu'un moyen, dit un publiciste américain, M. Henry Bernard, de désarmer la sauvagerie native de cette future armée d'électeurs dont l'ignorance peut menacer notre organisation sociale et politique, c'est de porter une loi générale qui oblige tous les enfans à fréquenter l'école, et qui leur assure à tous une bonne éducation morale. » Déjà même un état, celui qui a pour capitale l'Athènes américaine, Boston, et où le goût de la culture intellectuelle est le plus répandu, le Massachusetts, a rétabli l'obligation sous des peines très sévères. Une loi du 30 avril 1862 impose à toutes les communes le devoir de prendre des mesures contre le vagabondage et le défaut de fréquentation de l'école. Tout enfant de sept à seize ans qui contrevient aux règlemens établis peut être condamné à une amende de 20 dollars, à la charge des parens, ou être placé par autorité de justice dans un établissement d'éducation ou de correction (1). Cet exemple montre une fois de plus que ce sont les pays les plus libres et les plus jaloux de leurs droits civiques qui respectent le moins la liberté de l'ignorance.

En Europe, les seuls pays qui aient réussi à faire pénétrer l'instruction dans toutes les classes sont ceux qui ont rendu l'enseignement obligatoire. Ceux qui ont reculé devant cette mesure n'ont pas atteint le but qu'ils avaient en vue, malgré les efforts persévérans des pouvoirs publics et les subsides sans cesse croissans qu'ils ont consacrés à l'enseignement primaire. Pour montrer les avantages du système coercitif, rien de plus instructif et de plus concluant que de comparer l'instruction chez les peuples qui l'ont accepté et chez ceux qui l'ont repoussé. Nous étudierons donc les résultats obtenus d'une part en France et en Belgique, d'autre part en Prusse et en Suisse.

(1) La ville de Boston a nommé trois fonctionnaires chargés chacun de l'inspection d'un tiers de la ville. Ces agens, appelés *truant officers*, parcourent constamment les rues, et quand ils rencontrent des enfans en âge d'école, ils recherchent le motif qui les empêche d'y aller et engagent les parens à les y envoyer. Quand l'enfant est trop pauvre pour se vêtir convenablement, ils s'adressent à des comités de bienfaisance, et l'obstacle est généralement levé par ceux-ci. Quand il s'agit d'enfans abandonnés à la paresse, au vagabondage, au vice, ils ont d'abord recours à la persuasion, aux secours, aux bons conseils. Si ces moyens échouent, ils font condamner ces jeunes vagabonds à être détenus pendant quelques années dans l'*école de réforme*, moins encore pour les punir que pour les soustraire à l'exemple de leurs parens et pour en faire des citoyens vertueux et utiles. Ces trois agens constatent environ 3,000 cas d'absentéisme chaque année.

En France, on le sait, nul ne s'occupa au moyen âge d'instruire le peuple. Le concile de Latran de 1179 et celui de 1215 avaient bien ordonné qu'auprès de chaque église cathédrale une prébende serait affectée à entretenir un maître chargé de l'instruction gratuite des enfans, il y eut même un fonctionnaire ecclésiastique, nommé écolâtre, qui devait surveiller les écoles; mais ces écoles étaient très rares et se bornaient à former des chantres et des enfans de chœur. Avec la réforme naquit la nécessité de donner à tous quelques lumières, puisque tous étaient appelés à lire la Bible et à se rendre compte de leurs croyances; même dans les pays qui repoussèrent le protestantisme, l'idée vint qu'il fallait tirer le peuple de sa séculaire ignorance. Les états-généraux d'Orléans en 1560, ceux de Blois en 1576 et 1588 appelèrent l'attention du roi sur le manque d'écoles. La noblesse alla jusqu'à proposer de faire payer par les bénéfices ecclésiastiques un subside annuel pour entretenir dans tous les villages « pédagogues et gens lettrés, » chargés d'enseigner aux enfans pauvres les principes de la religion chrétienne, d'une bonne morale, et les autres connaissances nécessaires. Le tiers-état insista, demandant que le clergé ne pût s'affranchir de l'obligation qu'on lui imposait sous prétexte de la négligence des parens ou des tuteurs. Une ordonnance fut rendue pour répondre aux vœux des états. Il y était même stipulé que le maître d'école serait nommé de commun accord par les autorités municipales et ecclésiastiques. En 1563, Charles IX essaya de mettre l'ordonnance à exécution dans Paris; mais l'écolâtre fit une opposition énergique : il soutint qu'on violait les priviléges de l'église. Comme de raison, le roi céda, et le clergé, l'emportant, parvint à arrêter tout progrès de l'instruction. Les vœux des états-généraux furent oubliés avec bien d'autres, et la condition des classes inférieures devint pire encore par suite des longues guerres de Louis XIV et des misères du XVIIIe siècle. Écrasées par la famine, les maladies et l'impôt, tristes conséquences d'un détestable gouvernement, elles avaient peine à subsister; comment auraient-elles songé à s'instruire? Cependant, même à cette époque si dure pour les pauvres, un homme songea à leur apporter le pain de l'esprit, que l'église établie négligeait de leur offrir. Un chanoine de la cathédrale de Reims, Jean-Baptiste de la Salle, fonda en 1679 l'institut des frères des écoles chrétiennes. A sa mort, en 1719, la société avait des écoles dans huit diocèses, et en 1789 les frères donnaient l'instruction à 30,000 enfans.

Les hommes de la révolution comprirent que l'établissement d'une démocratie libre n'est possible que par la diffusion des lumières. Les trois assemblées révolutionnaires s'en occupèrent, et trois esprits éminens firent successivement un rapport sur l'organisation de

l'instruction primaire, Talleyrand, Condorcet et Daunou. Sur le rapport de Talleyrand, la constituante vota l'organisation d'une instruction publique élémentaire, commune et gratuite pour tous. Condorcet, voulant transformer l'égalité de droit établie par la loi en égalité de fait amenée par l'instruction nationale, proposa la gratuité de l'enseignement à tous les degrés. La convention s'occupa à diverses reprises de l'instruction populaire. Elle décida d'abord qu'il y aurait une école primaire par 1,000 habitans. L'ignorance était punie de la privation des droits politiques. Chaque école était divisée en deux sections, une pour les garçons avec un instituteur, une pour les filles avec une institutrice, et le salaire de tous deux était fixé au minimum de 1,200 francs. A ce chiffre glorieux, si élevé pour l'époque, on reconnaît combien on prisait haut les fonctions de l'homme qui devait instruire le nouveau souverain, le peuple. Enfin à la veille de se séparer, le 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), la convention adopta, sur le rapport de Daunou, un système infiniment au-dessous des hautes visées des premières années d'enthousiasme et de foi en l'avenir. L'état, qui devait d'abord suffire à tout, n'était plus tenu que de fournir les bâtimens. Le traitement de l'instituteur devait être payé par les autorités locales, et aucun minimum n'était fixé. Examiné par un jury spécial, l'instituteur était nommé par l'autorité départementale et surveillé par l'autorité communale. Toutes ces lois, monumens intéressans des idées qui dominèrent successivement, n'avaient pas abouti à établir une seule école, et la tourmente révolutionnaire avait emporté presque toutes les anciennes. Il est plus facile de créer une armée de soldats qu'un corps d'instituteurs, et on eut plus tôt fait de chasser du territoire l'ennemi du dehors que l'ennemi du dedans, l'ignorance.

L'empire, qui organisa l'instruction secondaire, ne fit presque rien pour l'enseignement primaire. La loi de 1802 confie la nomination de l'instituteur au conseil municipal, sous la haute surveillance du préfet. La commune doit fournir le logement. Le traitement se composera de la rétribution scolaire fixée par le conseil municipal. La gratuité est limitée au cinquième des élèves. Une seule fois l'instruction primaire reçut un subside du budget impérial : il s'élevait à 4,250 francs. Les frères furent admis à rouvrir leurs écoles en prêtant serment et sous la surveillance de l'université. Le seul service rendu par l'empire à l'enseignement primaire fut le décret du 17 mars 1808, autorisant la fondation de quelques écoles normales. La première fut créée à Strasbourg par un préfet dont l'Alsace n'a pas oublié la bienfaisance éclairée, M. Lezay de Marnesia. La restauration fit un peu plus que l'empire; mais, par la composition des comités scolaires où l'élément ecclésiastique dominait, par les faveurs accordées aux congrégations enseignantes, elle en vint

à remettre au clergé l'instruction du peuple. L'ordonnance du 29 février 1816 renferme, outre un excellent préambule, une disposition qui eût été très féconde, si on l'avait appliquée. L'article 14 porte : « Toute commune sera tenue de pourvoir à ce que les enfans qui l'habitent reçoivent l'instruction primaire et à ce que les enfans indigens la reçoivent gratuitement. » Mais comment obliger les communes à exécuter cet article, au moyen de quels fonds y pourvoir? Voilà ce qu'il aurait fallu régler pour arriver à un résultat pratique. A défaut de dispositions coercitives, il ne se produisit aucune amélioration notable. La situation de l'enseignement populaire était des plus affligeantes; il suffit de parcourir les pièces officielles pour s'en convaincre. On lit dans une circulaire de M. de Guernon-Ranville aux recteurs, du 20 janvier 1830 : « Les écoles manquent ou s'écroulent, des livres sont vainement demandés à des parens indigens; des instituteurs plus indigens encore végètent péniblement, en proie aux plus rudes privations : tel est le tableau désolant que présente depuis trop longtemps l'instruction primaire. » La restauration à sa chute laissa, paraît-il, 20,000 communes pourvues d'une école quelconque; mais ce qu'étaient ces écoles, on le sut plus tard, quand M. Guizot eut envoyé par toute la France 490 inspecteurs pour les visiter. M. Lorain a résumé les résultats de cette inspection générale, l'une des plus complètes et des mieux dirigées qu'on ait faites dans aucun pays et qui s'étendit à 33,456 établissemens, tous inspectés et décrits dans les rapports adressés au ministre. On voit dans ce livre le tableau peint sur le vif de ces misérables écoles, de ces maîtres plus misérables encore, et l'on peut se convaincre une fois de plus de l'impuissance radicale de l'initiative privée en fait d'enseignement primaire, — même avec l'appui d'une église protégée et puissante et avec le concours de congrégations nombreuses et animées d'un esprit ardent de prosélytisme. M. de Guernon-Ranville, le dernier ministre de l'instruction publique de la restauration, ayant compris qu'il fallait une intervention énergique de l'état, avait publié le 14 février 1830 une ordonnance qui contient des prescriptions réellement efficaces. Toute commune était obligée de pourvoir à l'enseignement primaire et de fixer un traitement convenable pour l'instituteur. Elle devait faire face aux frais soit sur ses ressources ordinaires, soit au moyen d'un impôt extraordinaire. Quand la commune était trop pauvre, le département lui votait un subside, et en cas de besoin l'état pourvoyait au déficit. Des écoles modèles devaient être établies pour former des instituteurs. Les principes généraux de cette loi étaient si bien conçus, qu'ils furent repris trois ans après par M. Guizot; mais le gouvernement de la restauration n'eut pas le temps de les appliquer, et d'ailleurs il lui aurait sans doute manqué l'énergie, le

dévouement et l'esprit libéral nécessaires pour organiser l'enseignement du peuple.

En résumé, l'ancien régime n'avait rien fait pour éclairer le peuple, personne n'en voyant ni l'utilité ni la convenance. La révolution, attendant tout du progrès et de la diffusion des lumières, avait décrété, avec une ardeur généreuse, diverses lois dont les principes étaient bons, mais pour lesquelles tout avait manqué, le temps, l'argent et les hommes. L'empire, toujours absorbé par le soin de ses armées, avait oublié les écoles, et la restauration les avait abandonnées aux congrégations religieuses. Après 1830, tout était donc à réorganiser ou à créer : c'est ce qu'entreprit M. Guizot avec le concours d'autres hommes éminens, parfaitement préparés à le seconder, MM. Villemain, Cousin, Poisson, Thénard, Gueneau de Mussy et Rendu. De leurs travaux sortit la loi du 28 juin 1833. Comme, malgré quelques regrettables modifications, elle sert encore de base à l'organisation actuelle de l'enseignement primaire, il est nécessaire d'en rappeler les principales dispositions.

Dès l'abord est proclamé le principe à défaut duquel on n'a jamais réussi nulle part. Toute commune est tenue d'entretenir au moins une école où seront reçus gratuitement tous les enfans indigens sans exception. La commune est le prolongement de la famille. C'est l'association primordiale, naturelle, nécessaire, de ceux qui vivent groupés autour d'un même centre et que relient de communs intérêts. S'il est une entreprise dont l'exécution est indispensable à la sécurité, au bien-être de tous, et à laquelle ne peuvent suffire les individus isolés, c'est la commune qui doit y pourvoir. S'agit-il d'un intérêt local, comme l'éclairage ou le pavage des rues, la commune doit tout demander à ses propres ressources. S'agit-il au contraire d'un intérêt à la fois local et général, comme la viabilité et l'instruction, des circonscriptions plus puissantes, le département, l'état, doivent venir au secours des communes trop pauvres, qui, abandonnées à elles-mêmes, resteraient en arrière et entraveraient le progrès de toute la nation. C'est dans ce sens qu'est conçue la loi de 1833. Les dépenses de l'école communale doivent être prises sur les revenus ordinaires de la commune, et, en cas d'insuffisance, sur le produit d'une taxe spéciale, qui ne doit pas excéder trois centimes additionnels au principal de ses contributions directes. Si cela ne suffit pas, le département intervient également au moyen d'une taxe pouvant aller jusqu'à deux centimes additionnels. Au-delà, c'est au budget de l'état de compléter la somme nécessaire. A côté de l'obligation de l'état se trouve inscrit son droit. En cas de mauvaise volonté de la commune ou du département, le gouvernement peut établir par ordonnance les taxes nécessaires à l'entretien de l'école. L'existence de celle-ci était ainsi assurée, point

d'une importance capitale, que n'avaient pu atteindre les lois précédentes.

Restait à instituer les autorités qui auraient à diriger l'enseignement primaire. La loi en créait deux, le comité communal et le comité d'arrondissement. En 1835, on établit en outre un inspecteur par département, et ensuite, sur la demande des comités d'arrondissement, un inspecteur par arrondissement. Autre mesure excellente empruntée à la Prusse, d'après l'avis de M. Cousin, chaque département dut avoir son école normale entretenue sur les fonds départementaux. Le traitement de l'instituteur ne pouvait jamais être inférieur à 200 fr. La commune devait lui fournir une maison d'habitation et verser entre ses mains le produit de la rétribution des élèves, fixée par le conseil communal. La religion était comprise dans les matières dont l'enseignement est obligatoire; mais les enfans des dissidens pouvaient recevoir à part les leçons des ministres de leur culte. Telles sont les principales dispositions de la loi de 1833, à laquelle le nom de M. Guizot reste attaché, et qui est sans contredit la mesure la plus utile du règne de Louis-Philippe.

Dans son ensemble, la loi de 1833 est une bonne loi, puisqu'elle a été efficace et qu'elle a amené la fondation de nombreuses écoles; mais c'est une loi timide. Si, conformément à l'avis de M. Cousin, on avait proclamé l'enseignement obligatoire, comme l'élan eût été plus général, plus énergique! Le peuple et les pouvoirs publics se sentant sous la contrainte d'un devoir à remplir, comme le progrès eût été plus rapide, plus universel! Pour ne pas imposer à la parcimonie malentendue des communes des sacrifices auxquels elles n'étaient point habituées, le traitement de l'instituteur fut fixé à ce chiffre dérisoire de 200 francs, chiffre poignant quand on songe à tout ce qu'il représente de privations et d'humiliations. Ce fut une faute; c'est montrer trop peu de respect pour l'enseignement que de ne pas garantir à ceux qui le distribuent même le salaire d'un manœuvre. L'autorité morale du maître souffre des misères de sa condition (1).

Les deux comités superposés étaient une excellente institution, et M. Guizot multiplia ses efforts pour les éclairer et pour leur inspirer le zèle dont il était animé lui-même. Ses efforts semblent avoir été vains. Ces comités, qui, aux États-Unis, en Angleterre et même au Canada, sont l'âme de l'enseignement primaire, ont rendu peu de services en France. Malheureusement dans ce pays, déshabitué depuis l'ancien régime de se gouverner lui-même, les com-

(1) En 1846, M. de Salvandy, voulant améliorer la position des instituteurs, montra que plus de la moitié, c'est-à-dire 23,000, ne recevaient pas, tout compris, 600 francs, et que 18,155 n'arrivaient même pas à 500 francs. Pour un père de famille, et la plupart l'étaient, c'était plus que la gêne, c'était la misère.

munes rurales ne possèdent point un groupe de personnes capables de diriger l'école ou disposées à le faire. Le comité communal se montra souvent tracassier, ignorant. Le comité d'arrondissement, bien composé, était éloigné et par suite lent à l'action, indifférent, inerte. On a depuis supprimé ces institutions, et c'est à tort : elles étaient peut-être peu utiles; mais, l'intérêt pour l'instruction se répandant, elles pouvaient le devenir. C'était beaucoup déjà que de forcer dans tout le pays un certain nombre d'hommes à s'occuper de temps en temps de l'enseignement. Comment d'ailleurs réveiller le goût et introduire l'habitude de l'administration locale, sinon en imposant aux localités le soin de gérer leurs propres affaires? La loi de 1833 avait mal réglé le mode de nomination de l'instituteur : le conseil communal présentait une liste dans laquelle le comité d'arrondissement devait faire son choix; c'est le contraire qu'il aurait fallu. — C'est l'autorité supérieure, mieux instruite et ayant des vues plus larges qui aurait dû arrêter une liste où elle pouvait avoir égard aux droits de l'avancement et du mérite; c'eût été ensuite à l'autorité locale de choisir d'après ses convenances et ses sympathies. Une dernière lacune, la plus regrettable de toutes, a été signalée dans la *Revue* même avec une grande force par M. Jules Simon. Rien n'avait été fait pour l'instruction des filles; M. Guizot avait consacré à cet objet un titre entier, il dut l'abandonner. Il resta pour les filles l'école commune aux deux sexes ou l'école des congréganistes. Celle-ci l'emporta, et comme la femme est le centre de la famille et l'inspiration du foyer, peu à peu l'influence ultramontaine s'est glissée dans le pays et a fait les dangereux progrès que l'on constate chaque jour.

Malgré ses imperfections et ses lacunes, la loi de 1833 donna des résultats remarquables, grâce à l'impulsion imprimée aux différentes administrations. Le nombre des écoles normales s'éleva de 13 en 1830 à 76 en 1838, fréquentées par plus de 2,500 élèves. Pendant les quatre années qui s'écoulèrent de 1834 à 1838, 4,557 écoles communales s'ajoutèrent aux 10,316 existant déjà. En 1849, 3 millions 1/2 d'enfans participaient à l'instruction primaire, tandis qu'en 1832 il n'y en avait que 1,935,624 : le progrès était donc magnifique; mais il n'avait été obtenu que par l'intervention énergique du pouvoir central. Il avait fallu *imposer d'office* 20,961 communes, c'est-à-dire plus de la moitié, pour les dépenses obligatoires de l'enseignement, tant les campagnes en comprenaient peu l'utilité. Qu'on préconise encore l'autonomie locale en fait d'enseignement!

Sous la république de 1848, M. Carnot, comprenant que des institutions démocratiques et libres ne peuvent s'établir que par la diffusion des lumières, déposa un projet de loi qui rendait l'ensei-

gnement primaire gratuit comme aux États-Unis, obligatoire comme en Suisse et en Allemagne. Les subsides de l'état furent immédiatement doublés. En 1847, ils s'élevaient à 2,399,808 francs; en 1848, ils furent portés à 5,920,000 francs. Pour l'avenir, afin d'augmenter les traitemens des instituteurs et de remplacer les rétributions scolaires supprimées par la gratuité, la part contributive de l'état devait être portée à plus de 47 millions, chiffre bien honorable pour celui qui osa le proposer, chiffre encore très modeste eu égard à l'immense intérêt qui est en cause. Le projet de M. Carnot ne fut point voté. La réaction triompha, et la loi du 15 mars 1850, présentée par M. de Falloux, fut adoptée. Cette loi est conçue dans un esprit de défiance contre l'instituteur et d'hostilité contre l'enseignement laïque. C'étaient les congréganistes, les frères et les sœurs qui devaient sauver la société en répandant les bonnes doctrines dans le peuple. Un décret organique de 1852 et une loi de 1854 vinrent modifier encore la loi de 1833 et constituer le régime actuel, dont voici les traits principaux. La direction de l'enseignement a été enlevée aux autorités locales et électives pour être remise à des autorités dépendantes du gouvernement. C'est le préfet, le représentant direct du pouvoir exécutif, qui nomme l'instituteur, qui peut le réprimander, le suspendre, le destituer, qui en un mot le tient à sa merci dans ses mains fermes et irresponsables. La surveillance de l'école est exercée par le curé, souvent hostile, et par le maire, nommé, comme le préfet, par le pouvoir exécutif. Pour l'inspection, il y a d'abord les inspecteurs primaires au nombre de 299, et au-dessus d'eux les inspecteurs d'académie au nombre de 89, enfin les inspecteurs généraux au nombre de 4. Les anciens comités sont remplacés par les délégués cantonaux, que désigne la commission départementale, et par cette commission elle-même, dont les 13 membres sont nommés par le ministre, sauf le préfet, le procureur-général, l'évêque et un autre ecclésiastique, qui en font partie de droit. La commission départementale se réunit deux fois par mois; elle nomme le jury chargé de conférer les certificats de capacité, elle fixe le taux des rétributions scolaires, elle édicte les règlemens généraux et juge les instituteurs en matière disciplinaire. Au sommet de la hiérarchie siége le conseil impérial de l'instruction publique, corps consultatif dont le ministre prend l'avis pour toutes les mesures concernant son département. En ce qui touche le règlement de la part contributive de la commune, du département et de l'état dans les dépenses, le système de la loi de 1833 a été maintenu.

Telle est dans son ensemble l'organisation actuelle de l'enseignement primaire en France. Voyons maintenant ce qu'elle présente de bon et jugeons-la surtout par les résultats qu'elle a produits.

Dans la constitution des autorités scolaires, il y a un côté excellent et il y a un côté détestable. Le bon côté, c'est le système d'inspection; le mauvais côté, c'est le mode de nomination du maître et de surveillance de l'école. L'inspection est faite par des hommes compétens, souvent anciens instituteurs eux-mêmes, et qui rendent de grands services pour un bien faible traitement. Les mieux rétribués ont 2,400 fr. par an, les autres 2,000 ou 1,600 fr., et des frais de tournée calculés à 7 francs par jour. Chacun d'eux a en moyenne 300 écoles à visiter.

Outre l'inspection, qui ne comporte qu'une ou deux visites par an au plus, il est bon qu'il y ait à côté de l'école un groupe d'hommes, un comité qui s'occupe de l'enseignement, qui encourage et surveille l'instituteur, qui donne l'impulsion et la vie à tout le régime. C'est là ce qui manque complétement à présent; mieux valaient encore les anciens comités de 1833 que ce qui les remplace aujourd'hui. Les délégations cantonales et communales sont un rouage inutile et qui ne marche pas. Sur 2,809 délégations, 765 seulement sont portées comme fonctionnant; mais celles-là mêmes ne se réunissent presque jamais, et tout se borne à quelques visites aux écoles faites de temps en temps par l'un ou l'autre de leurs membres.

La disposition la plus mauvaise de la loi actuelle est celle qui fait nommer l'instituteur par le préfet. Cette attribution est contraire au principe essentiel de la division des fonctions si judicieusement appliqué en Amérique, qui veut des hommes spéciaux pour des fonctions spéciales, *the right man in the right place*. Le préfet ne peut pas bien connaître les besoins de l'école. D'ailleurs il dépend du ministre de l'intérieur, non du ministre de l'instruction publique. Il est et doit être un agent politique; or il convient que l'école soit soustraite à la sphère politique. Le système de la loi de 1850 était bien meilleur; il attribuait la nomination de l'instituteur aux conseils municipaux sur une liste dressée par le conseil académique. Chaque autorité était ainsi dans son rôle naturel. Le conseil académique avait égard à la capacité, aux droits de l'ancienneté et des services rendus, et le conseil municipal aux convenances locales. L'autorité communale conservait assez d'initiative pour ne point devenir indifférente à l'école et non assez de puissance pour imposer de mauvais choix. Le système actuel est un fâcheux exemple de confusion des pouvoirs et de mauvaise centralisation.

Le curieux rapport présenté par M. Duruy en 1864 nous permet de résumer en chiffres exacts la situation de l'enseignement primaire à cette époque. Il n'y a pas de bonne organisation de l'instruction primaire sans de bonnes institutions pour former des maî-

tres d'école. Sous l'inspiration de M. Cousin et à l'exemple de ce qui se fait en Allemagne, la loi de 1833 avait admirablement pourvu à cette nécessité; elle avait décidé que chaque département serait obligé d'entretenir une école normale primaire. Conçu dans un esprit de réaction haineuse contre l'instruction laïque et contre les instituteurs qui en étaient les représentans, la loi de M. de Falloux eut pour but de désorganiser et d'amoindrir l'enseignement normal. Sous prétexte qu'on avait transformé les instituteurs en demi-savans incrédules, envieux, impatiens, en socialistes enfin, on réduisit le nombre des matières enseignées, et on abaissa le niveau des études. N'ayant, disait-on, à apprendre aux enfans qu'à lire et à écrire, ils n'avaient pas besoin eux-mêmes d'en savoir davantage. Profonde erreur! pour communiquer aux autres les plus humbles connaissances, il faut avoir soi-même l'esprit ouvert, éclairé. Pour donner le goût de la lecture, il faut que le maître puisse en montrer les avantages en donnant aux élèves quelques notions de morale, d'histoire, de sciences naturelles, d'agronomie, non point d'une manière didactique, mais par des exemples, des récits, des anecdotes, au moyen de quelques explications simples et claires. Sans revenir au régime de 1833, on s'en est rapproché dans la pratique, tant les effets de la loi de 1850 étaient mauvais. On compte aujourd'hui en France 107 établissemens spécialement chargés de former des maîtres pour les écoles publiques, à savoir : 76 écoles normales, 7 cours normaux et 24 écoles stagiaires. Ces établissemens contiennent 3,359 élèves, fournissant en moyenne un millier de sujets admis aux examens. C'est trop peu, car on estime que le nombre des places vacantes est annuellement de 1,451. L'administration est donc forcée de faire appel à plus de 400 candidats formés hors de ses établissemens. Pour le recrutement des institutrices, il existe 13 écoles normales et 53 cours normaux, donnant l'instruction à 1,200 élèves maîtresses, dont 401 sont admises à l'examen. La situation des instituteurs a été notablement améliorée dans ces dernières années. Après cinq ans de service le minimum légal est actuellement de 600 et de 700 francs pour les maîtres, de 400 et de 500 fr. pour les institutrices. La moyenne du traitement était en 1863 de 798 fr. (1). Le traitement actuel, quoique augmenté et combiné ordinairement avec la jouissance d'une habitation, est encore bien inférieur à ce qu'il devrait être. L'humble maître d'école, on l'oublie trop, remplit dans notre société la plus haute mission : c'est lui qui est chargé de former l'esprit du souverain mo-

(1) Par une inexplicable anomalie, les instituteurs congréganistes, qui n'ont pas à pourvoir aux besoins d'une famille, sont mieux rétribués que les laïques; ils touchent en moyenne 824 francs.

derne de qui émanent tous les pouvoirs, c'est-à-dire du peuple, et il est rémunéré, on rougit de le dire, peut-être un peu plus qu'un valet de pied, mais bien moins qu'un cocher de bonne maison, qui est en outre entretenu par son maître. Et pourtant ces pauvres instituteurs forment un corps qui n'est pas sans lumières et dont le dévouement est souvent admirable, comme on a pu le constater en des circonstances récentes. En réponse à une question posée par le ministre de l'instruction publique au sujet des moyens d'améliorer l'enseignement primaire, six mille mémoires ont été envoyés, dont douze cent sept étaient vraiment remarquables. En peu d'années, on a vu s'ouvrir un nombre rapidement croissant de cours d'adultes. Au 1er février de cette année, il y en avait 24,065, mouvement magnifique, qui prouve et le besoin d'instruction chez le peuple et un zèle bien méritoire chez les maîtres. Le soir, après une fatigante journée, après cinq ou six heures de leçon, — rude et ingrate besogne, — quand ils pourraient enfin goûter quelque repos, ils recommencent leur dur labeur, ils enseignent les élémens à des hommes faits, gratuitement, sans rémunération aucune; parfois même ces maîtres, qui ont tout au plus le nécessaire, fournissent encore la lampe qui éclaire la classe et la bûche qui la chauffe. Cette levée en masse des instituteurs français pour chasser l'ignorance qui les environne peut se comparer à l'entraînement des instituteurs américains entrant en foule dans l'armée fédérale qui combattait l'esclavage. Pour récompenser ce zèle accompagné de si lourds sacrifices, sait-on de quelle somme le ministre de l'instruction publique peut disposer? Pour 25,000 instituteurs, il a 50,000 francs, juste quarante sous pour chacun d'eux!

Au 1er janvier 1864, on comptait dans les 37,510 communes 52,435 écoles primaires publiques, dont 20,703 pour les garçons, 17,683 mixtes, et 14,059 pour les filles seules. 818 communes étaient encore dépourvues de toute école, et 8,198 communes l'étaient d'écoles spéciales pour les filles. C'est une immense lacune; aussi le ministre de l'instruction publique annonce-t-il qu'une loi sera présentée au corps législatif pour la combler. De ces écoles communales, 11,099 sont dirigées par des congréganistes, ce qui fait presque une sur cinq. Sur le nombre total des écoles, 18,427 sont jugées bonnes par les inspecteurs, 34,020 laissent à désirer. Les deux tiers environ exigent donc des réformes et des améliorations. Les écoles publiques sont fréquentées plus ou moins régulièrement par 3,413,830 enfans, dont 2,053,674 garçons et 1,360,156 filles. A côté des écoles publiques, 16,316 écoles libres sont ouvertes, dont 13,208 pour les filles et 3,108 pour les garçons. Le nombre total des écoles est donc de 68,761 avec 4,336,368 élèves. Comme d'a-

près le dernier recensement la population s'élevait à 37,382,225, on trouve une moyenne de 10,7 enfans par 100 habitans, une école publique par 712 habitans, une école quelconque par 549 habitans.

La dépense complète pour l'enseignement primaire montait à 58,646,952 francs, dont 25,316,593 francs ont été payés par les communes, 5,203,036 francs par l'état, et 4,905,814 francs par les départemens; le reste a été couvert par les revenus des fondations et la rétribution des élèves. Comme l'état avait accordé environ 1,200,000 fr. de subsides pour construction de bâtimens d'école, le sacrifice total imposé au budget montait à 6,464,029 fr. 70 c. En additionnant tout ce qu'ont payé les pouvoirs publics, état, départemens, communes, on arrive à la somme de 38,042,363 fr., ou environ 1 fr. par tête. Aux États-Unis, même dans les contrées nouvellement colonisées, la dépense monte à 5 fr. par tête, dont la plus grande partie est demandée à l'impôt direct. Le Canada ne recule pas devant une charge de 3 fr. 50 c. par tête malgré la rareté du capital et les désavantages d'un climat hyperboréen. Comment la France, avec son sol si riche, son beau ciel, ses capitaux si abondans et son budget de 2 milliards, ne pourrait-elle payer autant pour instruire ses enfans que son ancienne colonie?

Au premier abord, le chiffre des élèves fréquentant l'école paraît assez satisfaisant : l'enquête de 1863 a montré que parmi les enfans de 7 à 13 ans, au nombre de 4 millions environ, il n'y en avait guère que 700,000 qui n'avaient reçu aucun genre d'instruction, ce qui fait à peu près 1 sur 4 1/2; mais lorsqu'on examine les choses de plus près, on trouve les résultats moins favorables. En effet, un tiers des élèves ne suivent la classe que pendant quelques mois à peine, 48 pour 100 seulement la fréquentent régulièrement pendant toute l'année. Quant au degré d'instruction acquise, il correspond à l'assiduité de la fréquentation. Les deux cinquièmes des enfans quittent l'école ayant si peu appris qu'ils auront bientôt tout oublié; trois cinquièmes à peine profitent de l'enseignement, et encore le tableau de l'instruction des miliciens et des conjoints prouve qu'il faut même rabattre de ce chiffre. En 1862, un tiers des conscrits ne savaient ni lire ni écrire. Sur 100 hommes contractant mariage, 28 ne savaient pas même signer leur nom, et sur 100 femmes il y en avait 43 qui étaient complétement illettrées. Si l'on tient compte de ce fait que beaucoup de personnes de la classe laborieuse savent seulement tracer péniblement leur nom, on peut en conclure que presque la moitié de la population est plongée dans l'ignorance, c'est-à-dire qu'elle ne sait point assez lire et écrire pour que cela lui soit de quelque utilité.

Et ce n'est pas tout. Quelque affligeant que soit ce chiffre, comme

il n'indique qu'une moyenne, il ne donne pas une idée exacte de l'ignorance où sommeille une grande partie de la France. Une carte statistique publiée récemment par M. Manier, sous les auspices du ministère de l'instruction publique, permet de mieux apprécier tout ce que la situation a de déplorable. Sur cette carte, les départemens sont teintés de couleurs différentes d'après le nombre de conscrits illettrés qu'ils ont eus de 1857 à 1861. Le blanc indique ceux où il ne s'en est trouvé que 5 sur 100 ne sachant ni lire ni écrire, et le noir, à l'autre extrémité de la gamme des tons, ceux où il y en avait 66, c'est-à-dire les deux tiers. Or on n'en rencontre que 4 dans la première catégorie : le Doubs, le Bas-Rhin, la Meuse et la Haute-Marne, tandis que 25 se trouvent relégués dans la dernière classe, qui comprend toute la Bretagne, tout le centre de la France et plusieurs départemens du midi (1). Comme un orateur l'a très bien dit dans une discussion récente au sein de la chambre des députés, cette carte de l'instruction populaire en France ressemble à un ciel noir et sombre dont quelques rares percées de lumière font ressortir l'opacité. Dans certains départemens, l'ignorance des femmes est presque aussi générale que dans le royaume de Naples ou en Espagne. Ainsi dans l'Ariége 14 sur 100 seulement ont pu signer leur contrat de mariage; dans les Pyrénées-Orientales, 17; dans la Haute-Vienne, 19; en Bretagne, de 22 à 24.

Est-il possible qu'on tolère plus longtemps une situation aussi triste, aussi humiliante dans un pays de suffrage universel où chacun, homme et femme, devrait au moins savoir lire et écrire? Il est effrayant de penser que les destinées d'un pays comme la France et par suite celles de l'Europe entière dépendent du vote d'une foule incapable de s'éclairer par elle-même et de discerner son véritable intérêt. Il ne faut donc point s'étonner qu'en présence de ces faits le ministre de l'instruction publique ait proposé pour guérir ce mal invétéré, l'ignorance populaire, l'adoption d'un remède énergique, l'obligation imposée à tous les parens d'envoyer leurs enfans à l'école. Il suffit de constater les principaux résultats obtenus en Allemagne pour montrer combien ce remède est efficace, et, quoi qu'on en dise, d'application facile.

Dans l'Allemagne protestante, comme en Écosse, en Norvége, aux États-Unis, l'école primaire est née de la réforme, parce qu'elle était la condition de son succès. La réforme met entre les mains de tous un livre, la Bible, et elle commande de le lire. Elle fait appel

(1) Cette carte est destinée aux bibliothèques scolaires; mais elle devrait être envoyée à toutes les administrations communales des départemens en retard, afin que, voyant leur infériorité dénoncée en couleurs humiliantes, elles s'efforcent enfin de s'en relever.

au jugement individuel appliqué aux Écritures saintes, et non à une autorité infaillible ou à la tradition. Il faut donc que le protestant sache lire; c'est pourquoi dans tous les états réformés le clergé a fait d'immenses et persévérans efforts pour fonder des écoles et pour y amener les enfans. L'instruction obligatoire remonte aux premières années de la réforme, et elle a été une loi de l'église longtemps avant d'être une loi de l'état. Cette contrainte a été imposée non point par le génie du despotisme, mais par celui de la liberté. Elle n'a pas été édictée au nom des droits de l'état sur l'enfant; on a tenu compte avant tout du droit de l'enfant sur lui-même : aussi l'instruction obligatoire a-t-elle été toujours accueillie sans hostilité par l'opinion publique. L'adresse que Luther envoya en 1524 aux corporations municipales la pose en principe, et ce grand homme y revient souvent dans ses écrits. « Eh quoi! dit-il, si l'on peut en temps de guerre obliger les citoyens à porter l'épieu et l'arquebuse, à plus forte raison ne peut-on et ne doit-on pas les contraindre à instruire leurs enfans, lorsqu'il s'agit d'une guerre bien plus rude à soutenir, la guerre avec le mauvais esprit qui rôde autour de nous, cherchant à dépeupler l'état d'âmes vertueuses! C'est pourquoi je veille, autant que je le puis, à ce que tout enfant en âge d'aller à l'école y soit envoyé par le magistrat. » Lorsqu'au commencement du XVIIIe siècle Frédéric-Guillaume de Prusse publia ses ordonnances royales pour l'amélioration des écoles et obligea tout enfant non confirmé à s'y rendre, il ne fit que reproduire des prescriptions anciennes. Le strict devoir des parens chrétiens d'instruire leurs enfans avait déjà été imposé par la loi aussitôt après les désastres de la guerre de trente ans. Dans le Wurtemberg, une ordonnance royale prescrivant la fréquentation des écoles date de 1649, l'année même qui suit la paix de Westphalie. Le règlement général de Prusse de 1763, que l'on considère souvent comme ayant établi l'obligation, ne fait que déterminer plus exactement l'âge d'école de 5 à 14 ans. La seule innovation réelle, c'est qu'il ajoute le calcul à l'instruction religieuse.

En Prusse comme dans toute l'Allemagne, l'école primaire est entretenue aux frais de la commune et dirigée par elle sous la haute surveillance de l'état. L'autorité scolaire est représentée d'abord dans les localités mêmes par un comité que nomme le conseil communal (*schulvorstand*). Ce comité surveille l'enseignement, et le ministre du culte en est président de droit. Les comités locaux, responsables devant la commune, remplissent généralement leur mission avec exactitude et dévouement. Au-dessus d'eux, on trouve un comité provincial (*schulcollegium*). Les membres de ce comité, nommés directement par le ministre de l'instruction

publique, sont des fonctionnaires spéciaux ordinairement très au courant de toutes les questions pédagogiques. Un des membres du comité, le *schulrath* ou conseiller d'école, est investi du pouvoir exécutif dans la province : c'est le préfet scolaire, le véritable directeur de l'instruction primaire. D'une part, il dépouille les rapports des comités locaux, en fait le résumé, propose les mesures administratives, les changemens à introduire; de l'autre, il transmet les décisions ministérielles. Il est l'intermédiaire toujours bien informé entre les autorités locales et l'autorité centrale. Il ne décide jamais rien par lui-même. Le pouvoir législatif appartient au *schulcollegium*. Le rôle du *schulrath* correspond assez exactement à celui du *superintendant* dans les états de l'Union américaine.

Voici maintenant comment force est donnée à la loi qui rend l'instruction obligatoire. Tous les ans, à Pâques, le bourgmestre de la commune dresse la liste des enfans qui vont entrer dans leur sixième année et qui sont tenus de se rendre à l'école. Une copie de cette liste est envoyée aux ministres des divers cultes, et les parens sont avertis qu'ils doivent donner l'instruction à leurs enfans. Ils peuvent, bien entendu, les placer dans des institutions privées ou leur faire donner l'éducation chez eux; mais ils doivent en prévenir le président de la commission locale, qui apprécie les motifs de leur détermination. Nul ne peut employer un enfant à moins de s'engager à le laisser aller à l'école. Beaucoup de grands établissemens ont une école jointe à la fabrique, où ils font donner l'instruction aux enfans engagés dans leurs travaux. Dans l'école pratique, tous les matins, le maître fait l'appel nominal et inscrit les absens sur un tableau imprimé qu'il envoie chaque semaine au président du comité local. Celui-ci fait appeler devant lui les parens des absens, il s'enquiert des motifs des absences, il montre les avantages de l'instruction et recommande plus de régularité. Comme il est en même temps ministre du culte, son influence est grande, surtout dans les campagnes, et il est bien rare qu'il faille avoir recours à l'application des peines de l'amende et de la prison. Le nombre total des condamnations monte à quelques centaines, et le total des amendes à 2,000 ou 3,000 fr. Répartis sur une population de 19 millions d'habitans, ces chiffres montrent que le *schulzwang* ou obligation scolaire a cessé d'être une contrainte. Les enfans du cultivateur, de l'ouvrier, même le plus nécessiteux, se rendent à l'école parce que nul ne s'en dispense; ils y vont chaque jour, naturellement, comme leur père se rend à son travail. L'habitude étant générale, on ne se soucie pas d'y faire exception, et l'action des mœurs est maintenant plus puissante que celle des lois. On croit même qu'on pourrait supprimer l'obligation légale sans que le nom-

bre des élèves diminuât, du moins pendant quelque temps, parce que les familles pauvres ont vu par expérience les bons effets de l'instruction. Les adversaires de l'enseignement obligatoire en font le plus effrayant tableau; ils montrent les pères de familles traqués par la police, frappés d'amende, condamnés à la prison, privés d'une partie de leurs ressources. Rien n'est moins exact : instruire ses enfans est un devoir si naturel, qu'il suffit de le rappeler aux parens et de les obliger une première fois à l'accomplir; bientôt ils s'en acquittent spontanément, avec satisfaction et orgueil. Voilà ce que prouve l'exemple de l'Allemagne.

En 1857, il y avait en Prusse 2,943,251 enfans tenus d'aller à l'école. Sur ce nombre, 2,758,472 fréquentaient régulièrement les 24,292 écoles communales ouvertes à cette époque; 70,220 se trouvaient dans les écoles privées; restaient 114,559 enfans, qui étaient dans les établissemens d'instruction moyenne, ou qui recevaient leur éducation dans la famille même. Sur 1,000 habitans, la Prusse avait donc 157 élèves dans les écoles primaires, tandis que la France en 1863 n'en avait que 116; mais ce chiffre est loin d'indiquer toute la supériorité de la Prusse sous ce rapport; elle éclate surtout dans les résultats obtenus. Nous avons vu qu'en France, par suite de la fréquentation irrégulière de l'école, un tiers de la population est complétement illettré. En Prusse, tous les miliciens savent lire et écrire, et l'instruction des femmes ne doit guère être inférieure, car le nombre des filles fréquentant les écoles est aussi grand que celui des garçons. En présence de ces faits, n'est-il pas naturel qu'on réclame avec instance l'adoption de la mesure qui les a produits?

Toutefois il est probable que la proclamation de l'obligation scolaire n'amènerait tous les enfans à l'école que si cette mesure était appuyée par la pression de l'opinion publique ou par l'influence des ministres du culte. Les pays protestans jouissent sous ce rapport d'un grand avantage. Les pratiques obligatoires du culte catholique, l'assistance à la messe, la confession, la récitation même du catéchisme, n'exigent à la rigueur aucun degré d'instruction. Il semble qu'on puisse être un très bon et très fervent catholique et être en même temps très ignorant, puisque les populations les plus soumises à l'église ont été jusqu'à présent les moins éclairées. Tout au moins peut-on dire que le clergé catholique n'a vu aucune incompatibilité entre une piété très satisfaisante à ses yeux et une ignorance absolue; dans les pays où il était le maître, à Naples ou dans les états romains, par exemple, il n'a jamais rien fait pour la dissiper. Sans doute tous les peuples réformés ne sont pas des peuples instruits, puisque comme exception on peut citer l'Angle-

terre; mais il est du moins certain qu'un protestant qui ne sait pas lire ne peut remplir l'un des premiers devoirs que son culte lui impose. Le clergé réformé a été ainsi conduit à pratiquer le principe de l'instruction obligatoire : il a énergiquement soutenu l'état quand il a imposé la fréquentation de l'école, tandis que le clergé catholique, ou bien s'est opposé à cette mesure, ou bien ne l'a que mollement appuyée. Il est une autre différence encore qu'il faut noter : la communion catholique se fait vers onze ans, la communion protestante vers seize. L'instruction religieuse retient ainsi les enfans à l'école plus longtemps dans les pays réformés que dans les pays catholiques. Il est donc bien plus difficile d'obtenir dans ceux-ci une fréquentation régulière de l'école et une diffusion générale de l'instruction. C'est pour ce motif qu'il est à la fois plus nécessaire et moins facile d'y établir l'enseignement obligatoire, et que l'opinion publique doit faire ce que le culte opère ailleurs.

III.

La comparaison des résultats obtenus en Belgique et en Suisse nous montrera les mêmes différences que nous venons de constater entre la France et la Prusse. En Belgique, malgré les efforts sérieux qu'on a faits depuis quelques années, malgré une législation assez bonne et de notables sacrifices d'argent, on trouve une ignorance persistante. En Suisse au contraire, on voit l'instruction généralement répandue grâce à l'enseignement obligatoire.

Pendant la réunion de la Belgique à la Hollande, le gouvernement du roi Guillaume s'efforça de répandre l'instruction dans les provinces méridionales. Celles-ci, catholiques et encore brisées des suites de la domination énervante de l'Espagne et de l'Autriche, étaient très arriérées. L'application de la loi et des méthodes hollandaises, qui étaient excellentes, fit beaucoup de bien. Malheureusement, après la révolution de 1830, les communes, laissées à elles-mêmes, abandonnèrent presque partout l'œuvre si heureusement commencée : preuve nouvelle qu'on ne peut confier l'instruction populaire exclusivement aux administrations locales sans la compromettre et la ruiner. Les cours et les institutions destinés à former de bons maîtres disparurent. Beaucoup de communes, jusque-là contraintes de porter à leur budget des sommes réservées à l'enseignement, profitèrent de leur autonomie pour les supprimer. La misère atteignit la plupart des instituteurs. Presque tous cherchèrent un métier qui leur assurât au moins de quoi vivre; ceux-là seuls restèrent qui ne se trouvaient propres à aucune autre profession. A une réaction aveugle contre le système hollandais, qui

amena la fermeture des meilleures écoles, succéda une indifférence non moins funeste, qui empêcha d'en créer de nouvelles. Il fallut l'intervention active du pouvoir central pour arrêter cette marche en arrière. La loi communale de 1836 et ensuite, en 1842, la loi organique de l'enseignement primaire suscitèrent un mouvement de progrès qui ne s'est plus arrêté. La loi de 1842 n'a subi aucune modification depuis son origine, elle régit encore actuellement l'instruction du peuple en Belgique : il est donc nécessaire de la faire connaître.

Dans ses dispositions principales, cette loi rappelle la loi française de 1833. Elle décide d'abord que dans chaque commune il y aura au moins une école primaire établie dans un local convenable; mais la commune n'est pas tenue nécessairement de l'établir à ses frais, quand il est suffisamment pourvu aux besoins de l'enseignement par les écoles privées. Tous les enfans indigens ont droit à recevoir l'instruction gratuitement. Le conseil communal nomme l'instituteur; seulement il est tenu de le choisir parmi les candidats qui ont fréquenté avec fruit pendant deux années au moins les cours des écoles normales soumises à l'inspection. Les frais de l'instruction primaire sont à la charge des communes; dans quelques cas prévus cependant, la province d'abord, ensuite l'état, accordent des subsides. La direction de l'école appartient à l'autorité locale, sauf pour ce qui concerne l'enseignement de la religion et de la morale, dont la surveillance est attribuée aux ministres du culte. Un double système d'inspection est établi, une inspection laïque et une inspection ecclésiastique, exercées, l'une par des inspecteurs cantonaux et des inspecteurs provinciaux, l'autre par des inspecteurs diocésains, les premiers nommés par le gouvernement, les seconds par les évêques.

Telle est dans son ensemble la loi organique de 1842. Très vivement combattue d'abord par le parti libéral quand le parlement eut à la discuter, elle n'a cessé d'être attaquée depuis par les hommes les plus ardens de ce parti. On reproche surtout à cette loi d'avoir fait entrer le prêtre dans l'école à titre d'autorité. En Belgique, dit-on, l'état et l'église sont complétement séparés; c'est donc aller contre l'esprit de la constitution que d'accorder des pouvoirs aux ministres des cultes, qui sont tout à fait indépendans de l'autorité laïque. On comprendrait ce système ailleurs, en France par exemple, où l'état intervient dans la nomination des évêques. En Belgique, où l'église n'a aucun lien avec l'état, on ne saurait l'admettre. D'ailleurs l'épiscopat désire naturellement voir les écoles des congréganistes remplacer les écoles communales : il n'aime pas l'enseignement laïque; on a chaque jour la preuve que quand il peut lui

nuire, il n'y manque pas. On ne peut nier que ces objections n'aient un fondement très sérieux. L'auteur de la loi de 1842, M. Nothomb, soit par entraînement de parti, soit par conviction personnelle, a voulu soumettre l'école à l'influence prépondérante du clergé. Il est certain que ce système présente de grands dangers pour l'avenir dans un pays où le clergé constitue, non un corps placé en dehors des luttes politiques et uniquement désireux de répandre les vérités et la morale évangéliques, mais une milice guerroyante, un parti militant, conduisant ses bandes fidèles à l'assaut du scrutin. Quoi qu'il en soit de cette question, qui donne lieu aux plus vifs débats, il est incontestable que l'instruction primaire a fait des progrès. Le dernier rapport officiel constate qu'au 1er janvier 1861 il y avait en tout 5,558 écoles primaires, dont 3,908 soumises à l'inspection, et 1,650 entièrement libres. En comparant ce chiffre à celui de la population, on voit qu'il y a par 1,000 habitans 1,12 écoles ou 1 école par 854 habitans : c'est presque moitié moins qu'en France; mais on ne peut en conclure aucune infériorité pour la Belgique, où la densité presque double de la population permet de fournir autant de facilités à l'instruction avec moitié moins d'écoles. Il n'y a en tout que 1,374 écoles exclusivement pour les filles, et le principe de la séparation des sexes se propage lentement, malgré les efforts des autorités civiles et ecclésiastiques, parce que l'application exigerait la construction de bâtimens nouveaux. Le nombre des enfans fréquentant l'école s'élève pour tout le pays à 515,892, soit environ 1 élève par 9 habitans. C'est la même proportion qu'en France, d'où l'on peut conclure que, comme dans ce pays, un peu moins du cinquième des enfans ne reçoivent aucune instruction; mais ici non plus il ne faut pas se fier à ce que ces chiffres présentent d'assez satisfaisant. La plupart des élèves ne fréquentent pas régulièrement l'école, et un tiers seulement suivent le cours complet d'études élémentaires. Quant aux résultats définitifs, ils sont moins brillans encore qu'en France : un tiers environ des miliciens belges sont complétement illettrés, soit 31 pour 100, tandis qu'en France le chiffre n'était que de 30 pour 100 en 1861, et même en 1865 il est descendu à 25,73 pour 100 (1). Le degré d'instruction des miliciens ne donne pas une idée exacte de l'ignorance qui pèse encore sur les classes inférieures en Belgique. D'après de récentes enquêtes sur le degré d'instruction des ouvriers dans les grands centres industriels, on peut admettre que

(1) Il faut remarquer toutefois qu'on ne rencontre point en Belgique de régions où l'ignorance soit aussi générale qu'en Bretagne et dans le centre de la France. Si la France l'emporte, c'est parce que dans toute la région de l'est l'instruction est bien plus répandue que dans les plus avancées des provinces belges.

plus de la moitié de la population est encore complétement illettrée. Le symptôme le plus regrettable, c'est que dans ces dernières années le progrès de l'instruction a été nul : il y a même un mouvement de recul. Ainsi, de 1857 à 1860, en trois ans, le nombre des enfans fréquentant l'école n'a pas même augmenté de 1 pour 100, tandis que la population s'est accrue de 3 pour 100. Dans quatre provinces, le chiffre des élèves a même décru. Les inspecteurs attribuent ce fait inattendu à deux causes principales : l'augmentation de la rétribution scolaire et le développement de l'industrie, qui arrache les enfans à l'école pour les assujettir à ses rudes travaux.

On ne peut cependant pas accuser les pouvoirs publics d'indifférence à l'endroit de l'instruction du peuple. Ils sont loin, très loin sans doute, d'avoir fait tout ce qu'ils devaient, et pour juger de leurs efforts il faut oublier les sacrifices que s'imposent les États-Unis ou même le pauvre Canada; mais en comparaison de ce qu'ont exécuté la plupart des autres états européens, on peut dire que la Belgique, depuis qu'elle est gouvernée par les représentans des idées libérales, n'a point négligé l'instruction populaire. En 1843, la dépense pour cet objet s'élevait au chiffre total de 2,631,639 fr.; en 1860, elle a été de 6,783,349 francs. Ainsi, en moins de vingt ans, elle a presque triplé. Elle va maintenant à 1 fr. 43 c. par tête, ce qui fait environ moitié plus qu'en France. Le minimum légal de l'ensemble des allocations perçues par l'instituteur est fixé à 700 fr., et en fait la moyenne monte à 843 francs. Les institutrices touchent 825 francs. La construction de bâtimens d'école convenables est de la plus haute importance pour les progrès de l'enseignement; en Belgique, le gouvernement l'a bien compris, et il a affecté à trois reprises différentes un subside d'un million pour venir en aide aux communes. Celles-ci, assurées du concours de l'état et de la province, se sont mises à l'œuvre, et de tous côtés on construit des écoles nouvelles. De 1858 à 1860, on en a bâti plus de trois cents, qui ont exigé une dépense de 4,555,138 fr., soit 1 million et demi par an. Les 2,538 communes belges possédaient en 1860 2,465 locaux d'école, dont 1,613 réunissaient les conditions voulues. Quelques villes, sous l'influence d'administrateurs intelligens et libéraux, ont été bien au-delà de ce qu'exigeait la loi. Ainsi Gand (1), avec

(1) Lors de la réunion du congrès des sciences sociales en 1863, le bourgmestre de Gand, M. de Kerckove, eut l'heureuse idée de faire défiler devant ses hôtes les élèves des écoles communales. Comme la mère des Gracques, la vieille cité d'Artevelde était fière de montrer aux étrangers ce qu'elle avait de plus précieux, ses 10,000 enfans : cérémonie touchante qui était en même temps un dernier hommage rendu à un citoyen éminent, M. Callier, qui avait consacré toutes les forces d'un cœur dévoué et d'une

une population de 126,347 habitans, dépense annuellement pour l'instruction primaire 268,000 francs ou 2,12 fr. par tête, et Liége, avec 103,886 habitans, 271,000 fr. ou 2,61 par tête. En outre, depuis une dizaine d'années, Gand a consacré à la construction de ses écoles 514,000 fr. et Liége 1 million. Si l'instruction ne se répand pas davantage, il faut donc en imputer la faute à l'apathie du peuple et non à l'indifférence des pouvoirs publics. C'est pour ce motif qu'en Belgique la proclamation de l'enseignement obligatoire serait plus utile, plus nécessaire encore qu'ailleurs.

La Suisse, grâce à cette mesure, est avec l'Amérique du Nord le pays où l'instruction est le plus répandue et où elle donne les résultats moraux, politiques et commerciaux les plus frappans. C'est grâce à la diffusion générale des lumières que ce pays peut supporter le régime le plus démocratique et concilier la pratique de toutes les libertés avec l'exercice du suffrage universel, conciliation qu'ailleurs on déclare impossible. La Suisse n'a ni flotte, ni ports; tous les produits exotiques dont elle a besoin doivent supporter d'énormes frais de transport; il lui manque et le fer et la houille, ces élémens indispensables de l'industrie moderne, et cependant le chiffre de son commerce extérieur relativement à sa population est plus élevé que celui de tout autre pays, même que celui de l'Angleterre. Comment l'emporte-t-elle dans la lutte économique malgré tant de désavantages? Par l'habileté de ses ouvriers, par l'intelligence de ses industriels et de ses commerçans, c'est-à-dire par la supériorité des lumières.

En Suisse, l'instruction est obligatoire partout, sauf dans les trois petits cantons de Schwytz, d'Uri et d'Unterwalden, habités par des pâtres, et dans le canton de Genève, où cette mesure semble inutile. Sous peine d'amende et de prison, les parens sont obligés d'envoyer leurs enfans à l'école ou de leur donner l'instruction chez eux, et dans ce cas ils n'en doivent pas moins la rétribution scolaire, comme au Canada. L'âge où l'enfant est tenu de fréquenter l'école varie : il s'étend de 6 à 12 ans dans le canton de Bâle, de 6 à 15 dans la plupart des autres cantons. Le canton et la commune s'entendent pour entretenir l'école primaire. Quand la commune est trop pauvre, elle obtient un subside, surtout quand il s'agit d'une dépense extraordinaire de construction ou d'agrandissement. Tous les cantons affectent à cet objet des sommes importantes, qui s'élèvent en moyenne à 1 franc par tête (1). Il faut bien remarquer que ce franc par

haute intelligence à réorganiser l'enseignement primaire dans la ville dont il était échevin.

(1) Zurich donne 418,436 francs pour 266,265 habitans, ou 2 francs par tête; Berne,

tête ne représente que la part d'intervention de l'état, qui n'est qu'accessoire, les communes étant chargées de la dépense principale (1). Pour se mettre au niveau de la Suisse, l'état en France devrait donner 38 millions, et il n'en donne que 6, c'est-à-dire six fois moins.

Les lois organiques de l'instruction primaire ont été remaniées dans la plupart des cantons depuis 1848 dans un esprit tout démocratique. « L'enseignement dans les écoles publiques, dit la loi du canton de Vaud, sera conforme aux principes du christianisme et de la démocratie. » Les communes sont obligées d'entretenir un nombre de maîtres proportionné aux besoins des populations. L'instruction religieuse est donnée par les ministres du culte. L'instituteur laïque doit s'abstenir dans ses leçons ordinaires de tout ce qui peut avoir une tendance dogmatique, afin que la liberté de conscience soit réellement respectée. La surveillance et la direction sont exercées par deux commissions : la première centrale, nommée par le gouvernement cantonal; la seconde locale, choisie par l'autorité communale. Il n'y a d'inspecteurs que dans quelques cantons; mais il devrait y en avoir dans tous. La surveillance toujours intermittente des comités ne peut remplacer l'action incessante de fonctionnaires initiés par une longue pratique à tous les détails du service.

L'instruction primaire en Suisse comprend les connaissances élémentaires qu'on enseigne dans les autres pays; mais ce qui la distingue, c'est le soin qu'elle met à développer chez l'enfant les forces du corps en même temps que celles de l'esprit. Elle ne se contente pas d'exercer la mémoire, elle fait appel à la raison, et surtout elle donne aux élèves un grand nombre de notions pratiques sur la culture, les petites industries de la campagne et l'économie domestique. On n'est pas d'avis ici, pas plus qu'en Allemagne, que l'instituteur, pour bien apprendre à lire et à écrire, ne doit guère savoir autre chose lui-même. Le maître d'école est ordinairement un homme instruit, considéré dans le village, indépen-

443,108 francs pour 467,141 habitans; Soleure, 76,716 francs pour 65,263 habitans; Vaud, 117,173 francs pour 213,157 habitans; Neuchatel, 133,000 francs pour 87,365 habitans.

(1) Il n'existe pas de relevé général indiquant les dépenses des communes. La société de statistique suisse travaille à en rassembler les élémens; elle a déjà publié des données complètes sur quatre cantons dans un excellent recueil qui vient de terminer sa première année, le *Journal de Statistique suisse*, publié à Berne sous la direction de M. Max Wirth. On trouve aussi des données intéressantes dans un *Rapport sur l'état actuel de l'enseignement en Belgique, en Allemagne et en Suisse*, par M. Baudouin, inspecteur-général de l'instruction primaire en France, l'un des meilleurs livres qui aient paru depuis longtemps sur la matière, et dans un rapport de M. Matthew Arnold publié sous forme de *Blue Book* par ordre du parlement anglais.

dant, parfaitement rétribué, surtout eu égard à la modicité de tous les traitemens civils en Suisse. On lui a très bien enseigné les premiers élémens des sciences naturelles, la botanique, la chimie, la physique, l'économie rurale. Cet enseignement, il en a gardé une vive empreinte parce qu'il l'a reçu au milieu des collections, ou en face de la nature. Cette science vivante et pratique, il la communique de même à ses élèves. Pour développer les forces du corps, on a recours à ces exercices de gymnastique dont la Grèce ancienne tirait un si merveilleux parti. Dans beaucoup d'écoles, on apprend aussi le maniement des armes, et dans les villes on enrégimente les enfans en des corps de cadets organisés militairement, faisant l'exercice à feu au fusil et au canon, exécutant des marches et se rendant au camp une fois dans l'année. Ainsi se perpétuent, se répandent et se perfectionnent ces habitudes martiales qui, devenues un trait du caractère national, permettent à la Suisse de se passer d'armée permanente, de compter sur ses milices, et de ne donner pour sa défense que 1 1/2 franc par tête, au lieu de 10 à 15 francs qu'on paie ailleurs.

Parmi les cantons qui ont le mieux organisé l'enseignement primaire, il faut citer Zurich, Bâle, Vaud, Neuchatel, Genève. — Zurich, avec une population de 266,265 habitans, dépense pour l'instruction primaire environ 1 million 1/2, dont 1 million fourni par les communes, et le surplus par le canton. Cette somme, répartie par tête, donne à peu près 5 francs 1/2, exactement le chiffre dépensé dans l'Union américaine pour le même objet. Pour s'élever au niveau du canton de Zurich, la France devrait porter son budget de l'instruction primaire à 200 millions; elle en est loin. Parmi les districts zurichois, il en est encore qui se distinguent d'une manière tout exceptionnelle par les sacrifices qu'ils font pour répandre l'instruction. Ainsi celui de Winterthur, qui ne compte que 32,000 âmes, dépense par an 126,694 francs sans compter les frais d'érection d'écoles nouvelles. La petite ville de Winterthur n'a que 5,000 habitans; mais son industrie l'enrichit, et elle tire de beaux revenus de ses propriétés communales. Or à quoi emploie-t-elle son argent? A des embellissemens de l'ordre matériel, à des théâtres, à des palais? Non, à développer la vie intellectuelle, à bâtir des écoles : dans ces dernières années, elle en a construit trois, situées au milieu de beaux jardins, et dont la moindre a coûté plus d'un demi-million.

Dans la plupart des cantons catholiques, l'enseignement primaire a été longtemps négligé; jusqu'en 1830, les écoles étaient très rares et l'ignorance générale. La loi de 1831 obligea chaque localité à ouvrir une école et les parens à y envoyer leurs enfans de 6 à

13 ans; mais les communes ne se mirent à bâtir des écoles qu'à partir du moment où le canton leur accorda des subsides. C'est le même moyen qui a si bien réussi en France et en Belgique. Un canton surtout a fait récemment d'énergiques efforts pour se relever de cette infériorité : c'est le Tessin. Il est intéressant de constater les progrès récens accomplis dans ce canton, parce qu'ils montrent l'efficacité de l'enseignement obligatoire, même chez une population catholique.

Au centre du canton du Tessin siége comme autorité supérieure un conseil de l'instruction publique composé de cinq membres. Le canton est divisé en seize districts scolaires, dont chacun est visité par un inspecteur qui encourage les municipalités et qui adresse des rapports au conseil supérieur. La dernière guerre d'Italie a eu pour effet de stimuler les efforts de tout le monde : les couvens supprimés de Lugano, de Mendrisio, Bellinzona, Locarno, ont été transformés en écoles secondaires. Les mêmes villes ont ouvert aussi tout récemment des écoles supérieures laïques pour les filles. Pendant l'année scolaire, le nombre des enfans tenus de se rendre à l'école, *schulpflichtig*, comme disent très bien les Allemands, était de 18,927 pour une population de 117,750 âmes; 16,703 se trouvaient dans les écoles primaires, et parmi ceux-ci presque autant de filles que de garçons : 8,193 contre 8,519. Sur les 2,224 manquans, un certain nombre suivaient des écoles privées ou étaient retenus par des maladies et d'autres causes légitimes. Les absences non justifiées se sont réduites à 774 (1). Ces chiffres prouvent qu'en peu d'années le Tessin, qui était l'un des cantons les moins éclairés de la Suisse, est parvenu à s'élever à un niveau très satisfaisant.

Dans les cantons où l'instruction primaire est organisée depuis longtemps, on peut dire que chacun sait lire et écrire. Voici un fait curieux rapporté à ce sujet par un statisticien genevois, M. Ador, dans le *Journal suisse de Statistique*. Il y a quelques années, on chercha à Genève un homme complétement illettré, afin d'expérimenter une nouvelle méthode pour apprendre à lire aux adultes. Longtemps ce fut en vain; enfin on en découvrit un, mais vérification faite, il se trouva qu'il était né en Savoie. En 1864, tous les hommes nés à Genève ont signé leur acte de mariage, et il ne s'est trouvé que deux femmes qui n'ont pu en faire autant. Dans les cantons de Vaud, Zurich, Neuchatel, l'instruction est tout aussi répandue. La partie protestante de la Suisse est donc aussi avancée

(1) Nous empruntons ces chiffres à un excellent travail de M. G. Scartazzini, *la Publica Educazione nel cantone Ticino*. Le grand mal, dit l'auteur, est la modicité du traitement des instituteurs, qui, dans beaucoup de communes, n'atteint pas même le misérable minimum de 300 francs, fixé par la loi.

sous ce rapport que l'Allemagne du nord, et elle le doit aux mêmes dispositions légales et aux mêmes influences.

Quand on vante l'enseignement obligatoire, on répond souvent que cette mesure tyrannique peut convenir à l'Allemagne, façonnée dès longtemps à subir tous les despotismes, mais qu'elle serait intolérable pour la France, habituée à jouir de la liberté. La Suisse est-elle donc un pays où la liberté est inconnue et où l'état impose au peuple des décrets despotiques? Non, la Suisse est le pays de la décentralisation et de la commune indépendante; tous les pouvoirs émanent directement du vote des citoyens; le suffrage universel fait et défait à son gré toutes les autorités. Or l'état est sorti de son abstention habituelle pour imposer aux parens l'accomplissement de leur premier, de leur plus sacré devoir, ou plutôt c'est le peuple lui-même qui s'est imposé cette salutaire contrainte, commandée par le droit naturel et par son plus évident intérêt.

Le tableau qu'on vient de tracer d'après des renseignemens qui embrassent une assez grande partie de l'Europe occidentale prouve suffisamment, semble-t-il, la vérité de cette affirmation de M. Cousin, que l'instruction n'est généralement répandue que dans les pays où existe l'obligation scolaire. En Allemagne, en Suisse, l'ignorance est bannie, non pas seulement parce que les parens sont tenus d'instruire leurs enfans, mais parce que la proclamation du principe agit puissamment sur les pouvoirs publics, sur l'opinion, sur les habitudes, et produit ainsi un courant qui porte naturellement les générations nouvelles dans les écoles, qu'on est désormais tenu de créer en nombre suffisant. En France, en Belgique, malgré de bonnes lois et de sérieux efforts, la moitié de la population manque des connaissances élémentaires indispensables au citoyen des sociétés modernes. Il est donc urgent d'adopter la mesure qui a donné ailleurs d'aussi bons résultats.

Reste à voir maintenant quelle sera en France la sanction la plus efficace. Le projet de loi de M. Carnot de 1848 contient d'assez bonnes dispositions. D'après l'article 26 de ce projet, tout père dont les enfans ne fréquentent pas l'école est tenu de les présenter à la commission d'examen scolaire, afin que celle-ci puisse constater s'ils reçoivent l'instruction chez eux. Les parens et les tuteurs qui négligent d'accomplir leur devoir sont soumis d'abord à la réprimande et ensuite à l'amende, mais point à la prison. Ces pénalités seraient insuffisantes parce qu'elles n'atteindraient pas les indigens, qui sont précisément ceux qu'il faut contraindre. Il en est deux autres, accessoires, mais qui seraient d'un effet bien plus sûr: d'abord exclure les parens de la participation aux secours publics et employer les sommes ainsi devenues disponibles à nourrir les

enfans pauvres dans les écoles et à les habiller. En Belgique, on a appliqué dans un grand nombre de communes cette mesure de coercition, et partout elle a eu les meilleurs résultats. A Bâle, dans l'école des pauvres, on distribue aux enfans du pain, de la soupe, des habillemens, et l'on est bien certain de les avoir tous. En second lieu, il faudrait faire entrer les conscrits ne sachant ni lire ni écrire dans de bonnes écoles régimentaires et au besoin ne leur point accorder de congé avant qu'ils ne sachent au moins ce que devrait savoir tout enfant de huit ans. Puisque par la conscription on enlève le jeune homme à sa famille, à son travail, qu'au moins l'état lui donne l'instruction en échange du lourd sacrifice qu'il lui impose.

En proclamant l'instruction obligatoire, conviendrait-il aussi de la rendre gratuite pour tous? Il n'y a point entre ces deux mesures de connexion nécessaire. En Allemagne, en Suisse et en d'autres pays, l'enseignement est obligatoire et n'est point gratuit. La plupart des économistes qui admettent l'obligation repoussent la gratuité. Néanmoins je pense que dans les pays où l'instruction ne se généralise que lentement et où le principe de l'obligation serait nouveau, en France, en Belgique, il faudrait y joindre la gratuité. C'est la gratuité érigée en principe dans les écoles religieuses qui a fait leur succès. En France, depuis vingt ans, les congrégations enseignantes ont doublé le nombre de leurs élèves et conquis près d'un million d'enfans. Le nombre de leurs membres a triplé. En 1843, elles comptaient 16,958 membres, dont 3,218 hommes et 13,830 femmes, et 7,590 écoles avec 706,917 élèves. En 1864, elles ont 46,840 membres, dont 8,635 hommes et 38,205 femmes, et 17,206 écoles avec 1,610,674 enfans, — progrès prodigieux et presque effrayant quand on songe à l'avenir et au danger des principes ultramontains dont les congrégations sont les représentans convaincus et dévoués. On combat la gratuité en disant que le peuple, le paysan surtout, n'estime que ce qu'il paie, et que l'enfant ne profitera point de l'instruction transformée en aumône. Les faits prouvent que cette objection n'est pas fondée. On a vu aux États-Unis avec quelle régularité, quelle assiduité est suivie l'école gratuite. En France, le dernier rapport de M. Duruy nous fait voir que les enfans payans suivent moins régulièrement les leçons que les autres. Le même fait a été constaté en Belgique par des relevés exacts. En moyenne, le nombre des jours de présence a été de 181 pour les élèves payans, de 184 pour les élèves gratuits, et cependant ces derniers, appartenant à des familles pauvres, ont bien plus de raisons pour s'absenter que les autres. Dans quelques provinces belges, dans le Limbourg, dans le Luxembourg, on a augmenté le taux de la rétribution scolaire;

aussitôt un certain nombre de familles ont cessé d'envoyer leurs enfans à l'école. Les nombreux cours d'adultes récemment ouverts en France sont gratuits. Sont-ils déserts, ou plutôt n'est-ce pas la gratuité qui les peuple? En 1863, 5,000 écoles communales sur 52,000 étaient gratuites. Étaient-elles moins suivies que les autres? Non, elles l'étaient davantage. Cette première objection écartée, il reste vrai qu'il faudrait demander à l'impôt ce que les familles paient maintenant volontairement. Voyons à quoi se réduit cette difficulté. Les rétributions scolaires rapportent en France 14 millions ou 37 centimes par habitant, en Belgique 750,000 francs ou 15 centimes par tête; c'est donc une somme bien minime qu'il faudrait prélever, comme au Canada, par une taxe spéciale, la taxe d'école. Remarquons d'ailleurs que cette taxe ne constituerait pas une charge nouvelle, car les contribuables qui la supporteraient n'auraient plus à payer la rétribution scolaire, à laquelle ils sont maintenant soumis. Le moindre emprunt contracté pour quelque expédition militaire entraîne une aggravation d'impôts bien autrement forte, et, différence décisive, aucune remise d'une charge ancienne ne l'accompagne.

Avant de terminer, il convient de répondre encore à un mot qui a été dit récemment avec un certain éclat. Pour être bon soldat, bon ouvrier, a-t-on affirmé, il n'est pas nécessaire de savoir lire et écrire. La dernière guerre américaine a glorieusement démontré cependant que le citoyen éclairé ne se bat pas mal à l'occasion. Quant à l'ouvrier, on pourrait citer mille faits qui prouvent que plus il est éclairé, plus et mieux il produit. Voyons seulement ce qui se passe en ce moment sous nos yeux en France et en Belgique. En France, l'agriculture souffre et les cultivateurs sont mécontens. Au lieu de voir dans le bas prix des blés l'inévitable conséquence de l'abondance de la récolte, ils s'en prennent à l'excellente réforme qui a établi la liberté des échanges, nécessaire, légitime surtout pour les denrées alimentaires. Le paysan croit qu'on le sacrifie à l'ouvrier des villes. On a beau démontrer son erreur par des chiffres authentiques et irréfutables : il sait à peine lire ou il ne lit pas; ces chiffres, il ne les connaît pas, ou il n'y croit pas; il ignore ces notions économiques élémentaires qui lui feraient comprendre que la situation actuelle résulte non de l'action des lois, mais de celle de la nature. Avec un peu plus de lumières, il verrait la cause véritable du mal et il saurait y porter remède. Autre exemple. L'agriculture se plaint de manquer de bras, et on lui répond qu'elle n'a qu'à les remplacer par des machines; mais, pour employer des machines, il faut des ouvriers adroits, soigneux, intelligens, afin de ne pas briser ou détériorer ces engins puissans et délicats, et de plus il faut

à proximité des mécaniciens pour les réparer en cas d'accident. A défaut de ces travailleurs d'élite, l'emploi de la machine est accompagné de tant de déboires et de frais qu'on ne les adopte pas, ou que même l'on y renonce. Répandez l'instruction, et l'emploi des machines se généralisera. Nulle part on n'en trouve plus qu'aux États-Unis, et nulle part la classe laborieuse n'est plus instruite (1). La crise dont souffrent les campagnes en France provient de l'émigration des bras et des capitaux vers les villes; elle s'explique aussi par un défaut de prévoyance chez les cultivateurs. Pour ne pas avilir le prix des produits du sol, il serait nécessaire d'en varier la nature, de rompre avec la routine, d'étendre les cultures industrielles presque toujours si rémunératrices; mais, pour pratiquer ces conseils depuis longtemps donnés par l'économie rurale, il faudrait prévoir les besoins du marché, suivre les progrès de la science agricole, étudier et appliquer en connaissance de cause les méthodes nouvelles, et pour cela il faudrait de l'instruction.

En Belgique, les tristes effets de l'ignorance se font sentir d'une manière plus fâcheuse, plus poignante encore. Par suite du développement croissant de l'industrie, une impulsion extraordinaire est imprimée à l'extraction du charbon dans les riches bassins houillers de Mons, de Charleroi et de Liége, qui emploient un si grand nombre d'ouvriers; il s'ensuit qu'on demande plus de bras et que le salaire hausse, circonstance qui va, semble-t-il, augmenter le bien-être de ces pauvres travailleurs qui arrachent au sein ténébreux de la terre le combustible sans lequel l'industrie actuelle ne peut vivre. Hélas! non. S'ils gagnent plus, ils chôment davantage, et pendant deux jours de la semaine ils consomment en d'abrutissantes dépenses tout ce dont leur salaire s'est accru et au-delà. Et ainsi ce qui devrait les relever les abaisse encore, et l'augmentation du salaire, qui pourrait être un moyen de salut, devient pour eux une source d'immoralité, une cause de dépravation, — pour ceux qui les emploient un véritable fléau, car ils ne peuvent imprimer à leurs travaux l'activité continue que réclame toujours une bonne exploitation et que commandent surtout les besoins actuels. Si l'ouvrier avait plus d'instruction, il apprendrait bientôt à faire un bon usage du salaire augmenté, et, initié à de plus nobles plaisirs, il n'irait point dissiper ses forces, sa santé, son bien-être, dans les grossières excitations du cabaret. Aussi, en Belgique comme dans le département du Nord, les industriels les plus intelligens sont-ils les pre-

(1) C'est grâce à la supériorité de l'ouvrier qu'on parvient à construire aux États-Unis des machines que l'Angleterre même n'arrive pas à imiter. Ainsi ces presses merveilleuses à cylindres concentriques qui tirent 25,000 exemplaires à l'heure, et dont se servent le *Times* et l'*Illustrated London news*, viennent d'Amérique.

miers à réclamer l'instruction obligatoire, et leurs représentans, les chambres de commerce, se font l'organe de ces vœux, dictés par une vue éclairée de leurs intérêts. A des ouvriers ignorans, ils ne peuvent espérer faire comprendre les lois économiques qui gouvernent la répartition de la richesse, et ils ont à craindre leur malveillance. leurs grèves, leur chômage. L'ouvrier mieux instruit comprendrait son véritable intérêt, et s'il avait à débattre le taux de sa rémunération, appuyé sur l'épargne antérieure, il pourrait le faire dignement, d'égal à égal, et en raison des conditions réelles du marché.

Extension du suffrage, décentralisation, autonomie des communes, liberté des échanges, liberté des coalitions, toutes ces réformes ne produiront leurs fruits qu'en raison de la diffusion des lumières. Du moment que le pouvoir d'en haut abdique la tutelle qu'il avait si longtemps exercée sur les pouvoirs locaux et sur les individus, il est urgent que ceux-ci apprennent à faire un bon usage de leur indépendance enfin conquise. Si l'on veut que l'état moderne ne repose plus sur la force, il faut lui donner pour base la raison. Le grand problème de notre temps en matière politique est, on le répète chaque jour, d'associer la démocratie, fait nécessaire, avec la liberté, besoin invincible des sociétés actuelles. Que les nations qui n'ont pas réussi jusqu'à ce jour à opérer cette conciliation s'inspirent de ce qu'ont fait celles qui y sont parvenues. Aux États-Unis et en Suisse, une liberté sans limites et sans entraves fleurit au sein d'une démocratie sans contre-poids et sans frein. D'où vient que de cette dangereuse alliance naissent l'ordre, le bien-être, la richesse, la prospérité, le progrès? C'est que ces deux pays donnent au maître d'école la place qui lui revient, c'est qu'ils consacrent à répandre l'instruction la plus grosse part de leur revenu. Faisons comme eux, et nous recueillerons les mêmes fruits, car on voit clairement ce qui les produit. Que dans chaque commune l'instituteur soit le plus respecté et le mieux rétribué des fonctionnaires, qu'on admire dans l'école la plus belle construction, qu'on ne tolère plus que personne prive un enfant de la nourriture spirituelle dont il a besoin, que le budget de l'instruction publique soit le plus élevé de tous; dès lors faites place au peuple, désormais éclairé sur ses droits, ses devoirs et ses intérêts, et saluez sans crainte l'avénement de la démocratie moderne. Si vous reculez devant ces mesures, renoncez à un puéril espoir; n'attendez pas que la liberté sorte de l'ignorance, l'ordre des ténèbres.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LA

POÉSIE DU JOUR

I.

Notre littérature offre depuis quelques années une singularité peut-être unique dans son histoire, et qui est curieuse précisément parce que personne n'y prend garde. La poésie a disparu des lettres françaises, ou du moins tout le monde croit qu'elle a disparu, sans que personne songe à le constater, à s'en affliger. Ce qui nous étonne, ce n'est pas qu'elle nous ait quittés, c'est que le public ne se demande pas même ce qu'elle est devenue, ni si elle est partie pour toujours. Elle ne lui manque pas, il ne la regrette point. Connaissez-vous quelqu'un qui se plaigne de n'avoir plus de vers à lire? Nous ne dirons pas que le public a pris là-dessus son parti; ce serait faire croire qu'il s'est résigné à une privation. Non, il ignore même que la poésie fait défaut, il n'y a jamais pensé, elle lui est aussi indifférente que pourrait l'être une chose dont on n'a aucune idée et qui n'aurait jamais existé. Celui qui dans un salon s'étonnerait de ce qu'il n'y a plus de poésie en France aurait l'air d'un écolier naïf se plaignant de ce que les arbres ne distillent plus le miel comme au bon temps de l'âge d'or, ou de ce que dans les plaines ne serpentent plus des ruisseaux de lait. On ne manquerait pas de lui répondre : Eh! quand il y aurait de la poésie, nous ne la lirions pas; pourquoi donc nous préoccuper de son absence? Le regret du moins en toute chose est encore un désir, un espoir, et semble prouver que tout n'est pas perdu. Quand vous rencontrez des hommes chagrins qui déclarent que la France n'a plus d'esprit politique, vous dites que l'esprit politique respire encore, ne fût-ce que dans ces plaintes. Quand de pieuses âmes se lamentent sur la perte du sentiment religieux, vous sentez qu'il vit encore dans ces doléances désespérées; mais dans la littérature rien

de pareil. Les plus honnêtes gens, les plus fins, les plus délicats, n'ont pas l'air de s'apercevoir que les lettres sont privées de leur plus bel ornement. Il semble même que l'on ait comme le sentiment secret d'avoir fait un progrès depuis que le langage incommode des vers est tombé en désuétude. La poésie n'a laissé derrière elle que le vague souvenir d'un usage assez bizarre qui a enfin passé, et on n'est pas plus malheureux de n'avoir plus cet agrément que de ne plus porter, comme au XVIIe siècle, des plumes à son chapeau ou des dentelles à ses jambes.

Avons-nous besoin de dire que nous ne partageons pas cette indifférence universelle? La mort de la poésie serait tout simplement le commencement d'une sorte de barbarie littéraire dont on ne tarderait pas à voir les tristes conséquences. L'art d'écrire et même les mœurs publiques sont intéressés à ce que la littérature ne soit point découronnée. Nous ne parlons pas de gloire nationale pour n'être pas suspecté de vouloir déclamer dans un sujet qui demande la plus simple sincérité.

L'effacement de la poésie nous a privés du plus beau, du plus légitime, du plus facile moyen d'éducation et d'un aimable enseignement moral. Sans doute il est un âge où l'on peut se passer de poésie, où un esprit formé, un cœur réglé, la gravité des devoirs, les soucis de la vie, nous permettent et nous obligent de ne penser qu'à la réalité; mais dans la première jeunesse on n'est pas impunément privé de cette distraction élégante et de ce grave plaisir. En ces années aussi périlleuses que charmantes où on n'est plus enfant, où on n'est pas homme encore, où souvent on se trouve en peine d'employer les beaux loisirs qui nous sont accordés entre les devoirs accomplis de l'écolier et les occupations non commencées de l'homme, la poésie peut devenir une éducatrice du cœur et de l'esprit d'autant plus sûre qu'elle est volontairement acceptée, et que toute âme capable de la comprendre est toujours prête à courir au-devant d'elle. A une imagination avide, elle offre un aliment, à de vagues amours une idole, à un cœur sans emploi un objet d'adoration. Elle appelle, elle fixe sur elle-même, sur ses innocentes beautés, ces enthousiasmes faciles, errans, en quête d'émotions, et qui, ne sachant où se prendre, s'affolent souvent de moins dignes objets. Elle a de plus l'avantage d'exercer l'esprit, d'affiner le goût, de fournir les plus délicates matières à la dialectique naissante du jeune homme, à ses instincts disputeurs, et lui donne de bonne heure le désir et le plaisir de se faire des convictions qui, pour être littéraires, n'en sont pas moins généreuses.

La poésie est à la fois l'exercice, la joie et la sauvegarde de la jeunesse. Et si l'on était encore sensible aujourd'hui à des considérations morales de ce genre, nous dirions volontiers qu'elle est

peut-être de toutes les sauvegardes la plus sûre, car depuis que la religion a perdu de son empire, que la philosophie est livrée à des disputes sans règle, que nulle doctrine ne règne sur les esprits, depuis que tout semble être devenu douteux, même le devoir, la plupart des jeunes gens ne sont plus contenus que par l'habitude de penser noblement et délicatement. Qu'on ne vienne pas nous dire que la poésie contemporaine est inutile, puisque nous avons nos chefs-d'œuvre classiques qui peuvent charmer et ennoblir les esprits. Non, le jeune homme croit les connaître, il en est rassasié. Il veut échapper enfin à la tutelle importune de ces génies incontestés dont on a fait ses pédagogues. Tout cela n'est pour lui que de la sagesse et de la gloire surannées. Il ne tient pas au passé, il court à l'avenir, il veut dire son mot sur le présent. Son ambition est de se mêler à la vie du jour, de prendre part à ses luttes, de jeter le poids de sa rigide opinion dans la balance de la guerre, de se faire novateur ou d'applaudir les novateurs, de porter enfin quelque part dans la politique ou dans la littérature ses jeunes ardeurs tribunitiennes. Il est un âge où, pour être touchans, les vers doivent avoir l'accent des passions du jour. Qui de nous, parmi ceux qui ne sont plus tout à fait jeunes, ne se rappelle avec une émotion encore juvénile ces jours et ces nuits passés sans fatigue à lire et relire de beaux vers longtemps promis, attendus, désirés? Quelle attente inquiète, quelle peur de voir déchoir notre poète, quel enthousiasme quand il paraissait s'être surpassé, quel triomphe pour nous quand il semblait avoir vaincu un rival qu'on lui opposait sans cesse et que nous avions fini par détester! Chaque beau vers nous perçait comme un trait, car en poésie il n'est point d'éclair qui n'ait son petit coup de foudre. Comme nous aimions nos poètes! Ils étaient pour nous plus que des hommes. O respectables et folles illusions! Que nous ayons admiré quelquefois de bien mauvais vers, cela n'est pas douteux; que nous ayons été dupes de certains prestiges, que nous importe aujourd'hui, si nous avons passé notre jeunesse dans des ravissemens délicieux, si nous avons pris à jamais dans ce commerce avec de belles imaginations, dans des entretiens et des discussions sans fin sur les délicatesses, les puretés, les grandeurs de l'âme et de l'esprit, un insurmontable et bienheureux dégoût pour les bassesses de la pensée, du sentiment et de l'art? Nous avions alors toutes les folies de la sagesse. Aujourd'hui on n'est plus si fou, mais est-on plus sage? Il n'est plus donné à la jeunesse d'avoir ces goûts, même quand elle voudrait les avoir. Les poètes lui font défaut, et elle ne connaît pas ceux qui pourraient lui verser un peu de cette folie salutaire. Elle a renvoyé les illusions au pays des chimères. Elle se livre à des plaisirs qui ne sont pas ceux de l'imagination, ou bien de bonne heure elle se discipline

aux affaires. Tout folie ou tout sagesse, telle est sa devise. L'année a perdu son printemps, comme disait Aspasie par la bouche de Périclès. On se demande quels fruits pourront porter des arbres vigoureux et droits, pleins de séve généreuse, mais que la rigueur insolite de la saison a condamnés à n'avoir point de fleurs.

Sans prolonger ces réflexions, qui peuvent paraître aujourd'hui d'une moralité trop simple, sans nous demander s'il n'y a pas des périls de plus d'un genre à laisser la première jeunesse livrée aux influences peu saines d'une imagination stagnante, disons quelques mots de l'art, de l'art d'écrire en prose, qui tient de plus près qu'on ne pense à l'art de la poésie. Tous les siècles vraiment littéraires ont eu leurs poètes, et peut-être n'ont-ils eu de grands prosateurs que pour avoir eu de grands poètes. La poésie est un art si difficile, le prix en est si haut placé, elle exige tant de génie pour briller au premier rang, tant de mérite même pour y paraître médiocre, tant de délicatesse d'esprit pour s'y faire le nom le plus modeste, qu'elle condamne au travail tous ceux qui portent de ce côté leur ambition. Un bien petit nombre parvient à se signaler, mais en attendant ils ont tous paré leur esprit pour plaire à la Muse. Même pour tenter l'entreprise, il faut avoir quelque force, être épris de l'art, tenir haut sa pensée, manier toutes les ressources de la langue. Ceux qui n'atteignent pas la cime ont du moins habité près des sommets, ils ont pris le goût des grandes choses, ils ont l'idée et le respect d'une certaine perfection, et s'ils ne sont pas devenus de vrais poètes, ils demeurent des juges solides et fins de la beauté littéraire. Ils forment enfin un public qui n'est pas tout le monde. Vous êtes-vous déjà demandé à quoi servent ces concours hippiques dont les prix sont disputés par des coursiers en apparence inutiles, puisqu'ils ne sont destinés qu'à fournir une invraisemblable carrière pour le plaisir des spectateurs? Oui, mais pour produire ces merveilles de la vélocité, il faut élever avec une sollicitude exquise des milliers de chevaux, parmi lesquels on choisira les plus parfaits; tous ne disputeront pas le prix, la plupart ne seront pas même admis à courir, mais ils auront tous profité des soins qu'on leur a donnés pour les rendre dignes de cet honneur, et toute la race à la longue sera meilleure. Il en est de même en poésie, où beaucoup peuvent se croire appelés à devenir des prodiges, mais où ceux qui ne seront pas élus resteront des littérateurs distingués, qui de proche en proche en feront d'autres et formeront ainsi un public d'appréciateurs autorisés et difficiles en matière de goût. La poésie, par cela qu'elle est la plus haute expression de l'art d'écrire, entraîne la prose avec elle et la force à monter. Il y a dans toutes les choses humaines une sorte d'infirmité naturelle qui fait que par leur inertie et leur pesanteur elles tendent tou-

jours à rouler en bas. Dès que dans un art l'ambition fléchit, tout décline et se précipite. Si un pays n'a plus en politique d'éloquence élevée, du haut en bas de la hiérarchie sociale on n'entend plus qu'un parlage insipide; si vous n'avez plus d'éloquence religieuse, la piété devient ce qu'il est inutile de dire; si la philosophie renonce aux grands problèmes, vous n'aurez bientôt plus d'autre sagesse que celle des proverbes et des moralités. Si vous n'avez plus de poésie, vous risquez fort de n'avoir plus de prose. Il faut toujours qu'il y ait devant nous une perfection, un but lointain vers lequel on fait effort. Dès qu'on ne lutte plus pour avancer, on est entraîné en arrière, comme l'a dit Virgile en vers admirables : « Je crois voir un nocher qui rame contre le courant; si par hasard ses bras viennent à défaillir, aussitôt le fleuve l'emporte sur sa pente.

Non aliter quam qui adverso vix flumine lembum,
Remigiis subigit, si brachia forte remisit,
Atque illum in præceps prono rapit alveus amni.

Si la prose ne voit plus devant elle, au-dessus d'elle un art plus élevé avec lequel elle tient à rivaliser dans sa mesure, si elle ne se sent plus observée et comme surveillée par des gens exercés et sévères, elle cède à sa nature et se laisse retomber dans la mollesse et la platitude. Elle se fera même un mérite d'exprimer ses pensées sans gêne, elle érigera en loi sa nonchalance, elle proclamera que cette simplicité commode est une vertu, et déjà elle s'est avisée de dire plus d'une fois que le style est l'art d'exprimer son sentiment comme il vient. C'est ainsi que d'indifférence en indifférence, de facilité en facilité, de pente en pente, elle glissera en arrière jusqu'à la prose américaine ou à celle de M. Jourdain, qui était en effet le plus naturel, le plus vrai, le plus court des prosateurs quand il disait : Nicole, apporte-moi mes pantoufles.

On ne niera pas, je pense, ces heureuses influences sur l'éducation littéraire ou morale d'un pays et sur la langue; mais à qui la faute, si la poésie a disparu? Faut-il s'en prendre à nos institutions, au changement de nos mœurs, à l'indifférence du public ou aux poètes eux-mêmes? car il y a encore des poètes qui ne manquent ni de talent, ni de grâce, ni d'âme, ni de fine industrie. Seulement ils ne vivent pas de notre vie, ils paraissent étrangers à notre monde, ils ne font rien pour être lus et compris, ils n'écrivent pas pour nous. Bien plus ils ne se lisent pas entre eux, ils ne s'écoutent pas les uns les autres, ils n'ont pas d'idées communes, ni par conséquent d'action sur l'esprit public. Chacun n'est occupé que de sa passion et de sa fantaisie. N'avez-vous jamais rencontré vers le soir un arbre isolé dans la campagne, loin de la demeure des hommes, où mille oiseaux invisibles chantent avec joie ou tris-

tesse, sans se connaître, sans s'écouter? Fauvette timide, pinson joyeux, mésange vaillante, moineau lascif, tout cela gazouille sous le même ombrage sans s'occuper de son voisin; agréable concert où tout est discord, formé de mille petits cris confus où nul ne domine, vaste chant anonyme dont on ne sait rien, si ce n'est que les musiciens en sont charmans. Voilà l'image de notre poésie contemporaine. Eh! qui donc pourrait sans quelque scrupule jeter une pierre dans cette feuillée et ces chansons?

II.

Et cependant, pour expliquer cet abandon de la poésie, qui ne nous paraît pas tout à fait immérité, nous voudrions dire aux poètes quelques vérités générales, sans citer aucun nom, sans désigner personne, avec le respect que l'on doit à leur talent méconnu et avec d'autant plus de sympathique franchise que nous comptons parmi eux plus d'un ami. Nous croyons qu'ils se trompent sur les conditions de leur art, qu'ils ont des habitudes et des principes qui les feront de plus en plus négliger. Les poètes se plaignent du public: le public ne se plaint pas d'eux, parce qu'il les ignore; mais peut-être aurait-il le droit de se plaindre. Le grand mal aujourd'hui, c'est que poètes et lecteurs ne se comprennent plus et ne parlent plus du tout la même langue. Qui a tort, qui a raison? C'est ce que nous voulons examiner, en montrant surtout que si le public ne se soucie pas des poètes, c'est que les poètes ont commencé par ne pas se soucier du public, qu'ils ne s'adressent pas à lui, qu'ils n'écrivent pas pour lui, et qu'ils ne pensent qu'à s'enchanter eux-mêmes. L'abandon ne serait-il pas ici, comme il arrive toujours, le châtiment de l'égoïsme et de la fierté dédaigneuse?

Le principal défaut de la poésie contemporaine et qui résume tous les autres, c'est la personnalité de l'auteur. Dans tous les livres de vers, qu'ils soient tristes ou gais, graves ou légers, il n'y a jamais qu'un personnage, qu'un héros qui occupe la scène, et qui parle tout le temps en son nom, le poète lui-même. Cette espèce de monologue a pu paraître intéressant d'abord, quand cela était nouveau, hardi, étrange, quand la personnalité de l'auteur était puissante, lorsque par des artifices non encore connus et percés à jour une vaste clientèle d'amis se donnait le mot pour faire au poète un rôle de révélateur et de prophète. Aujourd'hui le charme est rompu. Il n'est pas donné à un chacun de fixer l'attention de tout un pays sur ses oracles et de tenir, comme le Jupiter olympien de *l'Iliade*, le monde suspendu à sa chaîne d'or. Il y a même à la longue quelque chose de ridicule dans cette procession de poètes se succédant les uns aux autres, voulant tous jouer ce même rôle,

ce rôle unique, racontant chacun à son tour ses petites infortunes, ses petits chagrins, ses petites espérances, ses petites colères, et ne remplissant le théâtre qu'il s'est construit que de lui-même. Le public est-il vraiment coupable, s'il ne s'arrête pas pour la millième fois devant les mêmes confidences? C'est bien le cas de dire avec Beaumarchais, ce fin appréciateur de tout ce qui peut réussir : « Rien n'est plus insipide au théâtre que ces fades camaïeux, où tout est bleu, où tout est rose, où tout est l'auteur, quel qu'il soit. »

Cette personnalité, cette plénitude de soi-même, cette indifférence pour autrui, cet inoffensif égoïsme, comme on voudra l'appeler, est la cause de tout le mal. — Le poète s'imagine avec une crédulité qui n'est point sans charme, sans charme pour lui, que toutes ses pensées auront du prix, puisqu'elles en ont à ses yeux et puisqu'elles sont siennes. Que disons-nous toutes ses pensées! nous voulons dire tous ses rêves. S'il nous offrait ses idées (la plupart de ces poètes sont fort capables d'en avoir et le prouvent quelquefois en prose), nous pourrions y prendre intérêt et nous entendre avec lui. Il n'y a entre les hommes qu'un langage commun, qu'un truchement, c'est la langue de l'esprit et du cœur. Des idées claires et suivies, reliées entre elles par un fil logique, animées par un sentiment, colorées par l'imagination, qu'elles soient fortes ou faibles, vives ou traînantes, peuvent toujours dans une diverse mesure retenir notre attention, parce que si elles sont au poète, elles sont nôtres aussi et que nous nous y reconnaissons. C'est à la faveur de cette lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde que nous pouvons nous rencontrer et communiquer ensemble. Or les poètes aujourd'hui ont, je ne dirai pas l'infirmité, mais la prétention souvent avouée de ne point penser, de rêver toujours. Rêver est leur unique occupation, et, selon eux, leur gloire. La poésie n'est que le songe d'un homme éveillé, et il est de ces poètes qui disent volontiers que hors du rêve il n'y a point, à proprement parler, de poésie. Le mot *rêve* est le mot favori et revient si souvent dans les vers qu'il est vraiment permis de le prendre en horreur. On rêve sur Dieu, sur la nature, sur l'amour, sur la politique. Si par hasard le poète fait parler dans ses vers un personnage qui soit autre que lui-même, ce qui est rare, ce héros, homme ou jeune fille, animal, plante, minéral, tout rêve également; tous les objets appartenant aux trois règnes de la nature sont doués de cette faculté précieuse. Si l'on avait encore une poétique, le premier précepte qu'on y rencontrerait serait sans doute de laisser flotter sa pensée, parce que la grâce suprême de l'esprit est de se livrer à sa mobile légèreté comme la feuille qui se joue avec le vent. Nous sommes loin de nier que la rêverie ne puisse avoir sa grâce, qu'un certain désordre n'ait sa beauté, qu'il ne soit plus agréable de

suivre des yeux un ruisseau indolent et incertain qu'une eau emprisonnée dans un canal d'une rectitude monotone. Dans la poésie lyrique, par exemple, il est bon de ne pas trop gouverner son génie ou du moins de ne pas trop peser sur les rênes, et quand on voit de temps en temps un vigoureux esprit, comme le sublime cocher du char de l'âme dans Platon, emporté par l'attelage tumultueux de ses passions, se confier à ses coursiers bons ou mauvais, mais éperdus, et braver les abîmes avec une intrépide aisance, le spectacle est attachant, le péril même que court le poète ajoute à notre admiration. Nous ne condamnons pas en ce moment le désordre lyrique, et ce n'est point par là qu'on pèche aujourd'hui; il s'agit ici de la rêverie molle, errante dans son calme, où des idées sans corps se suivent dans un ordre apparent, mais sans nous laisser voir leur but et leur dessein. Le poète, par complaisance pour lui-même, se livre à sa fantaisie, qui peut fort bien n'être pas la nôtre. Il ne nous offre pas un sujet; il ne sait d'où il part, où il va, et il fait montre souvent de ne pas le savoir. Nous voyons passer devant nous des impressions fugitives, des pensées sans consistance, des figures sans corps, et toute sorte d'inanités plus ou moins irisées. Nous ne sommes plus sur la terre, où toute matière est solide, ni dans les domaines de l'esprit, où toute forme est nette; nous traversons le royaume des ombres.

Umbræ ibant tenues simulacraque luce carentum.

Vous fixez les yeux sur un de ces fantômes, vous l'arrêtez au passage pour le contempler, vous croyez le tenir :

Ter frustra comprensa manus effugit imago.

Il faudrait être le poète lui-même pour comprendre ces fantaisies personnelles. Souvent même l'auteur nous ayant caché ce qu'il est, on ne comprend pas plus sa personne que ses idées; c'est alors le rêve d'une ombre. Même quand il touche à la réalité et qu'il peint des objets terrestres, son style est quelquefois tout aussi vague et nous fait penser à ce tableau de Scarron où l'ombre d'un cocher avec l'ombre d'une brosse frotte l'ombre d'un carrosse.

Le rêve n'a pas seulement l'inconvénient de flotter devant nous en lignes indécises, mais encore, comme il va sans dessein et que son mérite est de n'en point avoir, vous n'y trouvez ni commencement ni fin. Essayez une chose, prenez une pièce de cent vers, retranchez-en vingt, ici, là, où vous voudrez, au commencement, à la fin, au milieu, la pièce le plus souvent n'en souffrira pas, vous ne taillerez pas dans le vif. Cette poésie subsistera sans blessure, pareille à ces êtres fantastiques que leur fluidité rend invulnérables, qu'on voit dans les contes ou dans les songes, êtres visibles,

mais impalpables, qu'on pique, qu'on frappe, qu'on pourfend, qu'on traverse et qui se rejoignent.

Ces rêves peuvent renfermer d'agréables détails, des sentimens exquis, des beautés de style; mais qu'importe à des hommes occupés qui pensent que les plaisirs de la poésie ne doivent pas être ceux d'une fantasmagorie? Pourquoi nous intéresser à des caprices auxquels le poète souvent n'a pas l'air de tenir beaucoup lui-même? On peut dire d'ailleurs que le rêve n'est d'aucun usage, et il vous écœure en prose aussi bien qu'en vers. N'avez-vous jamais été victime d'une personne qui dans un salon raconte un songe qu'elle a eu la nuit? Quoi de plus ennuyeux et de plus impatientant! Cette même personne pourra vous captiver, si elle vous donne ses idées et ses sentimens sur des choses réelles. Croyons donc que ce qui n'a point de valeur dans la conversation n'en a pas non plus dans la poésie, à moins qu'on ne soit d'avis de dire en vers ce qui ne vaut la peine d'être dit en prose. Il serait temps de mettre fin à toutes ces rêveries qui se perdent tous les jours dans les airs sans profit et sans plaisir pour personne, car le public, aujourd'hui désabusé, ne songe pas plus à regarder ces vapeurs sombres ou dorées qu'il ne se soucie de contempler les nuages qui passent par-dessus les maisons.

Il nous en coûte de paraître railler cette poésie, déjà si malheureuse et délaissée, qui aurait plus besoin, à ce qu'il semble, d'encouragemens que de critiques; mais il ne s'agit point ici du talent des poètes, que nous reconnaissons, il s'agit de la fausse idée qu'ils se sont faite de leur art et dont ils persistent depuis plus d'un quart de siècle à ne pas voir les inconvéniens. Leur insuccès tient à leurs erreurs, qui s'engendrent et s'entraînent les unes les autres. Après avoir cru qu'on peut intéresser longtemps le public à des rêves, ils sont encore persuadés qu'on ira jusqu'à s'attendrir avec eux sur leurs visions, car ces rêves sont invariablement humides de larmes; ces nuages ne manquent jamais de se fondre en eau. La mélancolie est une partie importante de cette poétique, et comme Boileau disait : Avant donc que d'écrire apprenez à penser, on dirait volontiers aujourd'hui : Apprenez à pleurer. Il est certain que la tristesse dans les vers peut avoir son charme. Verser des larmes littéraires sera toujours délicieux; on ne sait pas trop pourquoi, mais cela est ainsi. Nous aimons à prodiguer notre pitié qui nous coûte peu d'ailleurs, à sentir le cœur se fondre, à jouir de cette mollesse, et nous éprouvons alors le plus doux des plaisirs : celui de nous croire généreux. La mélancolie sera donc toujours une des plus belles jouissances de la poésie. Malheureusement on croit aujourd'hui l'avoir inventée, et on en abuse comme de toutes les choses qui paraissent nouvelles; mais cette mélancolie, inspirée

par la vue de la condition humaine, par la fragilité de nos plaisirs, par le néant de nos joies, par nos misères personnelles, elle date de l'origine du monde et de la poésie. Ne l'avez-vous pas rencontrée dans Homère et Sophocle, dans Lucrèce, dans Virgile, qui a donné de cette vague tristesse la plus touchante des définitions : *sunt lacrymæ rerum?* Seulement ces fortes âmes et ces grands artistes savaient que la virilité a aussi sa poésie, que la fermeté a sa grandeur, la réserve son pathétique. Ils ne sollicitaient point les larmes, ils ménageaient dans leur lecteur cette pure substance de ses yeux et de son cœur. Aujourd'hui on ne connaît plus ces scrupules, et chaque poète semble n'avoir plus d'autre mission que de nous attendrir sur son sort. Nous ne sommes pas insensibles, et bien que depuis trop longtemps nous nous soyons mis en frais de pitié inutile et imméritée, nous voulons bien écouter encore ces plaintes, pourvu qu'elles soient justifiées. Lorsqu'on entend les derniers vers de Gilbert mourant à l'hôpital, ceux de Chénier partant pour l'échafaud, ou, pour ne parler que d'angoisses morales et de tragédies intérieures, les tristesses d'Alfred de Musset accablé par le regret d'avoir dissipé sa vie, quand enfin on nous raconte en vers un malheur véritable, qui donc ne serait point touché? Mais nos poètes gémissent sans dire pourquoi. Par quelle fierté déplacée, par quel stoïcisme mystérieux refusent-ils de nous apprendre pourquoi leurs vers sont lamentables? Si vous avez des chagrins réels, confiez-les-nous, ô poète; au nom du ciel, quels sont vos malheurs? Si vous n'en touchez pas un mot, nous finirons par soupçonner que vous jouez un rôle et que vous n'avez aucun droit à la compassion. Peut-être seriez-vous embarrassé de recevoir les consolations que vous implorez. L'un se plaint, à ce qu'il semble, d'avoir perdu la foi religieuse, qui certainement ne ferait point un pas pour la retrouver et ne saurait qu'en faire, si on proposait de la lui rendre. Tel gémit sur l'infidélité d'une belle adorée et qui serait peut-être bien marri, si on la lui ramenait; tel autre paraît ne pouvoir se consoler de ce que les mœurs sont trop libres, et qui ne saurait plus que devenir, si elles ne l'étaient pas. Il en est qui, se sentant des larmes disponibles, les versent, faute d'occasion, sur une rose qui a eu l'insigne malheur de se flétrir. Faute de sujet, vous tenez note de tous vos petits ennuis dont vous essayez de faire des tragédies. Vous vous écoutez trop vous-mêmes, et si l'on vous demandait quelles sont vos peines, vous pourriez répondre comme cette jeune fille ennuyée : Je me pleure. Votre poésie a des nerfs, des vapeurs, elle est malheureuse, comme disent certaines femmes, sans savoir pourquoi. Or, tous tant que nous sommes, nous ne compatissons jamais à des peines inexpliquées, et dans la vie ordinaire, quand nous entendons de ces caprices plaintifs, nous ne les écoutons pas,

nous feignons de les écouter par politesse et cherchons un motif honnête d'échapper à de vagues doléances et à des soupirs de théâtre. Qu'on ne soit donc pas étonné si le public n'est pas touché de ces larmes prévues; le public est bon, facile à tromper, mais à la longue il sait à quoi s'en tenir et ne se dérange plus pour si peu, comme un père bien occupé ne songe pas à se lever quand il entend dans une chambre voisine son enfant qui, faute de s'amuser, s'avise tout à coup de larmoyer pour qu'on s'occupe de lui et pour appeler du monde.

Ce ton plaintif n'est donc qu'une manie qui est devenue contagieuse. De même que les rêves prouvent qu'on n'a point de pensées, ainsi les doléances vaines semblent montrer qu'on n'a pas une seule raison de s'affliger. Ce qui manque évidemment aux poètes, ce sont des sujets de poésie, et c'est à quoi ils pensent le moins. De là vient un autre défaut, l'abus intolérable des descriptions. Dès qu'un poète ne trouve rien dans son esprit ou dans son cœur, il n'a plus qu'une ressource, c'est de décrire; pour cela, il ne faut pas grand effort, il suffit d'avoir des yeux et de les ouvrir. Rêver, gémir, décrire, voilà à peu près toute la poésie de notre temps.

Nous étonnerons peut-être en osant dire que, de toutes les ressources poétiques, la description est la moins intéressante. Elle est pourtant à la mode, et on lui fait fête. On dirait vraiment qu'on vient seulement de l'inventer, et qu'elle est la plus précieuse de nos conquêtes littéraires. Poésies et romans, toutes les œuvres d'imagination en sont remplies, et les auteurs sont persuadés que c'est le plus sûr moyen d'attacher. Bien plus, les critiques ne manquent jamais de relever ce mérite, et c'est à peu près le seul qu'ils relèvent. Un mot bien trouvé, une image hardie, enlèvent tous les éloges. On a même imaginé une langue nouvelle et bizarre composée de petits cris incorrects à l'usage de ceux qui s'extasient devant ces merveilles du pinceau littéraire. Nous ne sommes pas de ces admirateurs, et nous croyons que la description n'est que la richesse de l'indigence. On ne parle pas ici de la peinture vive des choses qui ont de l'intérêt par elles-mêmes, de ce talent qui consiste à mettre les objets sous les yeux en peignant un récit au lieu de le décrire; de pareilles descriptions sont la poésie même, et il n'est pas de grand poète qui, dans ce sens, ne sache décrire, ou, pour mieux dire, peindre. On n'entend blâmer que ces morceaux rapportés qu'on peut retrancher, où le poète se complaît pour montrer son talent d'observation inutile. Il y aurait là-dessus bien des choses à dire. La description est un genre faux, parce que sa lente analyse prétend rivaliser avec la peinture, dont elle n'a pas le prompt langage. Un tableau de paysage, par exemple, nous charme, s'il est bien fait, par cela que nous en jouissons d'un coup d'œil comme de la nature.

même. Si le peintre faisait passer successivement sous nos yeux un arbre, puis une prairie, puis une vache, puis un ciel, nous y prendrions peu de plaisir. C'est à cela pourtant qu'est condamnée la description poétique qui nous présente une suite d'images comme sur un tableau qu'on déroule à mesure. Tous les arts ont leur limite qu'on ne franchit pas impunément. Le statuaire ne s'avisera pas de sculpter une forêt; le peintre se trompe quand il traite un sujet qui ne peut être expliqué que par le langage parlé; un musicien est ridicule quand il prétend donner la sensation des couleurs et peindre l'écarlate avec les sons de la trompette, et il nous a paru plaisant ce chef d'orchestre qui, exécutant à Londres je ne sais quelle valse de violettes, fit répandre dans la salle de l'essence de ces fleurs pour compléter l'harmonie imitative, — pour que le nez aidât l'oreille à comprendre le sujet et fût de moitié dans son plaisir. Il n'y a qu'une espèce de description lucide et agréable, c'est celle qui réveille par un petit nombre de traits bien choisis une foule d'images dans l'esprit. Il faut que le lecteur achève lui-même le tableau. Dites d'une femme, pour employer un exemple banal, qu'elle ressemble à une déesse, qu'elle semble couler dans les airs; vous en aurez dit plus peut-être que si vous décrivez par le menu son visage, sa taille, son teint, ses pieds. *Et vera incessu patuit dea.* Dans les grands écrivains, vous ne trouvez pas d'autre description. Elle est courte, à peine indiquée en quelques traits qui remplissent l'esprit. Elle fait partie du récit comme dans Homère, ou elle sera un précepte animé comme dans les poètes didactiques. Elle sert à quelque chose, elle s'appuie sur quelque chose, car de sa nature elle ne se soutient pas par elle-même. Pourquoi? Ce n'est pas le moment de le rechercher. Tout ce que nous savons, c'est qu'elle n'a de force et d'effet que quand elle est ramassée, quand notre imagination l'embrasse d'une seule vue, comme l'œil un tableau. Qui de nous n'a été percé par un de ces mots descriptifs d'une brièveté pénétrante? Quand Werther, désespéré, sort le soir de la maison de Charlotte muni de ses pistolets et résolu à mourir, il lève par hasard les yeux vers le ciel étoilé, *éternel.* Admirable brièveté descriptive, qui fait sentir en un mot ce contraste navrant de la nature tranquille dans sa permanence et comme insolemment indifférente aux éphémères et tragiques passions de l'homme! Lorsque, dans Plutarque, Caton a préparé son épée pour le suicide, qu'il passe la nuit à lire et à relire le *Phédon,* il s'aperçoit tout à coup qu'il est temps d'en finir parce que le jour approche et que les oiseaux *commencent à chanter :* mot analogue, non moins admirable, qui laisse voir encore cette opposition toujours poétique de la nature écrasant, pour ainsi dire, de sa paisible uniformité les plus terribles perplexités humaines. Nous choisissons ces traits parce qu'ils sont de ceux qui

peuvent toucher aujourd'hui. Supposez que Goethe et Plutarque, pour produire plus d'effet, se fussent avisés de décrire longuement, auriez-vous ressenti leur poétique secousse? Mais cet art des grands écrivains ne dure pas longtemps, et il est curieux de voir comment peu à peu on s'en éloigne davantage. Après un Virgile, sobre parce qu'il est ému, viendra un Lucain, qui s'amusera à faire en vers éclatans de longues descriptions inutiles, parce qu'il est de sang-froid. Ses peintures seront du moins encore enfermées dans un cadre. Viendra l'âge des poètes qui, ne sachant que dire, feront des ouvrages entièrement descriptifs, comme par exemple Delille et ses contemporains. Ils nous diront avec toute sorte de gentillesses de style ce que nous n'avons pas besoin d'apprendre, que le soleil se lève à l'horizon, qu'il y a des montagnes et des plaines, dans ces plaines des ruisseaux, auprès de ces ruisseaux des arbres, à ces arbres des feuilles. On n'est pas encore au bout de cette histoire. Un âge succédera, c'est celui où nous sommes, qui prendra la description où les précédens poètes l'ont laissée. Ne faut-il pas montrer que ces feuilles sont quelquefois jaunes ou rouges, qu'elles ont un retroussis qui a bien son charme, et que des insectes s'y promènent? Tout est peint alors avec une minutie extrême, tout a la précision fatigante d'un objet vu à travers une lunette trop forte. Ceci nous conduit à dire un mot en passant d'un défaut singulier, non remarqué, et qui est absurde dans la description contemporaine. Les poètes, en peignant un paysage, ne sont point placés à un endroit fixe pour le contempler. Ils nous feront voir une haute montagne dont les arbres gigantesques pendant sur les abîmes ressemblent à des giroflées qui tiennent par leurs racines à un vieux mur. Une pareille image fait supposer que l'observatoire du poète est à une grande distance de la montagne; ce qui ne l'empêchera pas de dire un peu plus tard que ces arbres portent des fleurs ou que l'écorce en est rugueuse. Son imagination, cette fois vraiment ailée, tantôt s'éloigne, tantôt s'approche, et semble tenir tour à tour un télescope et un microscope. Il n'y a plus de perspective dans le paysage. Encore un coup, nous ne proposons pas de supprimer la description poétique. Elle est intéressante quand elle contribue à la clarté, à la beauté d'un récit, quand on en fait une démonstration vivante, quand elle est nécessaire ou simplement utile, qu'elle apprend quelque chose de nouveau, comme la peinture de la nature tropicale dans Bernardin de Saint-Pierre ou des solitudes inexplorées de l'Amérique dans Chateaubriand : elle est alors un moyen d'information et comme une partie brillante de la science; mais elle est vaine, si elle n'est pas attachée à un fond solide. On peut en dire ce que nous avons dit déjà des rêves et des plaintes. Si dans

un salon vous entendez un homme trop sensible aux beautés de la nature qui se met à vous parler de ciel bleu et de prés verts, eût-il beaucoup de chaleur et d'esprit, il vous fera fuir. Croyons toujours que ce qui n'est d'aucun usage dans les entretiens ne vaut rien non plus en poésie. La description n'est le plus souvent qu'un ornement oiseux; elle prouve que le poète n'a rien de mieux à donner, qu'il n'a pas d'invention et point de sujet.

Si nous considérions maintenant la forme tout extérieure de cette poésie, nous verrions encore cette incurie du sujet et ce dédain pour la pensée. Quoi de plus froid, de plus puéril que la recherche de la rime riche, qui laisse si bien voir que l'auteur est indifférent à tout le reste? Tout le monde sans doute est d'accord qu'on ne doit pas rimer avec négligence; il faut que la rime ne soit pas trop prévue, et l'oreille, aussi bien que l'esprit, est doublement flattée quand elle rencontre à la fin d'un vers à la fois une consonnance pleine et une légère surprise. L'imprévu de la rime ajoute quelque chose à l'imprévu de l'idée. Aussi la poésie française, où il est si difficile de rimer parce que dans notre langue il n'y a pas beaucoup de beaux mots qui aient le même son, a un grand avantage sur la poésie italienne, où il suffit d'ouvrir la bouche pour rencontrer des consonnances. La difficulté vaincue est un plaisir et un mérite de plus; oui, mais il ne faut pas que l'on sente que le poète est uniquement occupé à chasser aux rimes. Quand le lecteur, arrivé à la fin du premier vers et rencontrant un mot étrange, se demande : Comment va-t-on rimer avec ce mot-là? il ne lit plus un poète, il regarde les mains d'un habile homme qui se fait fort d'exécuter des tours invraisemblables. Cette poésie pourra ressembler à un de ces ouvrages difficiles d'une industrie chinoise dont on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, l'adresse ou la futilité. Dans la poésie peu sérieuse, ces jeux d'esprit peuvent avoir leur agrément et ne tirent pas à conséquence; mais nous connaissons des poètes distingués, traitant de graves sujets, dont les rimes, uniformément extraordinaires, feraient supposer qu'on les a d'abord choisies pour leur étrangeté, et qu'on les a rangées à la suite les unes des autres en se proposant à soi-même la gageure de remplir plus ou moins raisonnablement ces cadres ainsi préparés, comme on fait dans le jeu des bouts-rimés. La rime n'est plus une esclave qui ne doit qu'obéir, elle est la maîtresse souveraine qui commande à la pensée de prendre tel ou tel chemin. Le poète a l'air de procéder dans sa petite industrie comme ces artisans qui ont le talent ingénieux de profiter d'une veine, d'une tache dans le marbre pour y adapter une figure. Sera-ce un homme ou un oiseau? L'accident de la pierre en décidera. Ce n'est plus de l'art, c'est un assez joli travail manuel. Ainsi fait ce poète, et même il fait moins que cela et produit

de moins curieuses merveilles. Celui qui se pique de faire passer sa pensée par ces voies étroites, j'aime mieux le comparer à cet artiste qui fut présenté à Alexandre le Grand et qui avait l'incroyable talent de jeter à distance à travers le trou d'une aiguille des grains de millet. Tout le monde était émerveillé et demandait pour un art aussi extraordinaire une récompense méritée. Que fit le roi, qui était homme de goût? Il fit donner à l'artiste tout un sac de millet, afin que la matière ne manquât jamais à cette dextérité. Ne pourrait-on pas offrir à quelques-uns de nos poètes un dictionnaire de rimes hétéroclites et riches splendidement relié, pour que rien ne manquât à leur bonheur et à l'exercice de leur art? Rien n'est plus charmant sans doute que de voir le talent franchir ou tourner tous les obstacles avec une élégante aisance; mais accumuler soi-même les obstacles pour avoir le mérite de les franchir, ce n'est plus de l'art, c'est du spectacle. Le gentilhomme robuste et souple qui a son coursier tout à la main, qui le dirige avec une sûreté gracieuse, qui ne craint ni haies ni fossés, ne méritera-t-il le nom de beau cavalier que s'il est capable encore de sauter à travers des cerceaux de papier? Quand on peut être un vrai poète, pourquoi donc vouloir passer pour un gymnaste? La pensée s'accommode mal de ce mécanisme et de ces tours de force. Elle consent bien à ne pas rimer avec trop de nonchalance, mais elle tient à sa liberté. Elle veut avoir assez d'espace pour se mouvoir comme il lui plaît, et nous goûtons fort ce mot d'un homme du monde qui, lisant un jour des vers de sa façon et entendant dire que ses rimes n'étaient pas riches, répondit en cachant une leçon sous un jeu de mots : Si elles ne sont pas riches, elles sont du moins à leur aise.

La manie des sonnets fait voir encore combien nos poètes sont heureux de porter des chaînes inutiles. Ils semblent trouver que la poésie est vraiment un art trop facile et qu'il n'y a plus de mérite à marcher sur la corde raide, à moins de s'attacher, comme on fait à l'Hippodrome, des paniers aux pieds. Au XIXe siècle, on n'a rien imaginé de mieux que de revenir à un genre usé qui demande beaucoup de loisirs et de frivolité, et que depuis Louis XIV on avait abandonné. S'est-on assez moqué de Boileau pour avoir dit par une excusable complaisance pour les divertissemens de son siècle :

> Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème!

Eh bien! de tous les préceptes de Boileau, dont la plupart sont excellens, on n'a retenu que celui-là. On n'accepte pas les grandes et saines vérités qu'il a proclamées, mais on érige en principe une de ses rares erreurs. Presque tous les poètes font maintenant des sonnets, c'est le genre à la mode. Quelle singulière aberration que

ce goût si vif pour une bagatelle difficile! Sommes-nous donc encore au temps où la cour et la ville se divisaient pour deux sonnets, où il fallait être *jobelin* ou *uraniste?* Au XVIIe siècle, le sonnet était un aimable jeu de société pour lequel le beau monde se passionnait parce qu'il n'avait rien de mieux à faire. On composait des sonnets, comme on aurait pu faire des acrostiches, pour s'amuser. Une versification non encore formée donnait quelque mérite à ces futilités harmonieuses, et, comme il arrive de tout instrument nouveau introduit dans les salons, on se plaisait à tourner d'une main légère la manivelle de cette boîte à musique. Mais comment ne sent-on pas que cette musique est de la plus agaçante uniformité? On veut que nos oreilles et notre esprit entendent toujours des pièces de quatorze vers dont les rimes sont croisées de la même manière, et qui se terminent invariablement (c'est une loi du genre) par un mot qui a la prétention d'être ou piquant ou sublime. Il faut rire, il faut pleurer en quatorze vers, ni plus ni moins, et au bout de ces quatorze vers on est tenu de s'étonner. Que la pensée soit grande ou petite, elle n'a qu'à s'arranger de cette mesure imposée par Apollon *voulant pousser à bout tous les rimeurs françois*. Si elle est trop grande, on la fera rentrer en elle-même; si elle est trop courte, on l'étirera sur ce lit orthopédique. Vous avez à parler de Dieu ou d'un papillon, qu'importe? vous êtes tenu d'enfermer votre pensée dans ce compartiment inflexible. Vous venez de tourner un compliment *à elle*, et maintenant vous voudriez immortaliser un grand homme et lui élever une statue dans vos vers; eh bien! versez le bronze des canons pris à l'ennemi dans la forme qui sert à fabriquer les figurines de sucre. Le sonnet a pu avoir jadis son agrément, mais à la longue il est devenu odieux. Il importune l'oreille pour la millième fois; il étouffe l'esprit, il conduit piteusement la pensée par de tout petits chemins d'avance tracés et toujours les mêmes; il est puéril par sa surprise finale qui ne surprend pas, puisqu'*on s'attend à de l'imprévu*. C'était bien la peine de faire une révolution littéraire, de renverser toutes les barrières établies, d'insulter les grands hommes du passé, tout cela pour aboutir à ne refaire que des sonnets,

> Et pour qu'en deux quatrains de mesure pareille
> La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille,
> Et qu'ensuite six vers artistement rangés
> Fussent en deux tercets par le sens partagés.

Notre fière pensée, qui laissait voir des instincts si sauvages, qui tirait si fort sur sa chaîne, une fois la chaîne rompue, elle n'a su que faire de sa liberté; elle est revenue tout gentiment à la servitude, et, avec une docilité qu'on ne lui demandait pas, s'est remise

d'elle-même dans son joli collier de misère pour avoir le plaisir d'en faire sonner les grelots.

Notre dessein n'est pas de relever à la suite toutes les erreurs de la poésie contemporaine. La critique se montrerait bien naïve, si elle voulait sermonner, par exemple, les poètes de talent qui de propos délibéré font des vers détestables, qui s'amusent à barbouiller le visage de la Muse pour prouver qu'ils n'ont pas de préjugés, pensant qu'insulter une divinité est toujours une espièglerie qui vous met un homme hors de pair. Il en est qui volontairement font des vers insolens pour agacer la fibre du public, des vers effrontés pour faire jeter des hauts cris, des vers nauséabonds et putrides destinés à faire mal au cœur, à soulever l'âme; c'est leur manière de comprendre le *sursum corda*. Ce sont là, je suppose, des badinages prémédités, qui, pour avoir quelquefois un air tragique, n'en sont pas moins des plaisanteries où l'auteur, homme d'esprit, prend une mine sérieuse en étouffant son rire. Ces sombres facéties, le poète les sait mauvaises et les a rendues aussi mauvaises que possible pour mieux renverser l'esprit aux bourgeois. A quoi bon blâmer ces petits attentats, qui, je l'espère, ne font tort à personne, et qui peuvent même avoir le mérite de réconcilier avec le bon sens ceux qui seraient tentés de ne pas l'estimer assez? C'est de la poésie ilote dont la laide ivresse peut être d'un bon exemple et qui pourra être citée par un érudit dans les siècles futurs comme le plus parfait des modèles à éviter. Pour nous, nous n'adressons nos réflexions qu'à la sincérité égarée des poètes qui se sont fait un faux système. Ils en ont un, qu'ils le sachent ou non. Ils s'imaginent en général qu'on peut se passer de sujet, broder sur une toile d'araignée comme sur un canevas, faire des vers intéressans sans matière véritable, que la poésie doit s'épancher en sentimens vagues, en pensées non définies, en effusions sans fond et sans rives. On pourrait donner pour épigraphe à presque toutes ces œuvres : *materiam superabat opus*. Voilà la fausse idée que nous combattons dans l'intérêt des poètes qu'on délaisse, dans l'intérêt de la poésie qu'il ne faut pas laisser périr, dans l'intérêt du public obligé de renoncer à un beau plaisir. La poésie vit de choses et n'existe que si elle décore une matière plus ou moins solide. Il est étonnant comme dans l'histoire de tous les arts les illusions commodes et flatteuses, amenées lentement, avec lesquelles on finit par vivre en paix, obligent quelquefois la critique à rappeler les principes les plus élémentaires. Montrons donc en quelques mots, puisqu'il le faut, que la poésie ne repose jamais sur des fantaisies personnelles, à moins qu'elles ne soient soutenues par des vérités générales, vérités sublimes ou familières, tout est bon; qu'en tout temps elle n'a fait que prêter un corps aux sentimens, aux idées du public; qu'elle ne craint pas de

se mêler à ses mœurs, à ses usages politiques, civils, domestiques; qu'en un mot elle a été toujours plus ou moins enfermée dans la réalité. Le public ne l'a oubliée, ne l'a perdue de vue que du jour où elle s'est éloignée du monde, où elle s'est évaporée en quintessence insaisissable. Est-ce à elle de venir à nous, ou bien est-ce à nous de courir après ses parfums? N'est-ce pas le cas de dire avec Bossuet, essayant d'étreindre la subtilité vaporeuse des mystiques : « Épaississez-vous! »

III.

C'est un préjugé singulier et nouveau qui consiste à croire que la poésie peut rester étrangère à la société, à ses mœurs, à ses usages, à ses passions, à sa religion, à sa philosophie, à sa science, à ses plaisirs, à tout ce qui a du prix pour les hommes. Jamais anciens ni modernes, avant ce siècle, ne l'ont considéré ainsi, comme on peut s'en assurer en jetant un coup d'œil sur les principales littératures. Chez les anciens, la poésie est si pleine de choses, si attentive à reproduire les sentimens de tous, si conforme à l'opinion, si fidèle dans ses peintures, qu'on est tenté de dire avec Aristote : « La poésie est plus philosophique et plus sérieusement vraie que l'histoire. » C'est ce qui donne un grand sens à ce jugement de Joubert : « voulez-vous connaître la morale, la politique, lisez les poètes. Ce qui vous plaît en eux, approfondissez-le, c'est le vrai; ils doivent être la grande étude du philosophe qui veut connaître l'homme; » nous ajouterons : la grande étude aussi de celui qui veut connaître la société antique.

Si la poésie de l'antiquité est impérissable et ne lasse point la curiosité savante, elle doit cet avantage non pas seulement à la perfection de ses œuvres, mais à leur valeur historique. En Grèce, elle renferme les pensées de tout un peuple. Elle n'est pas le jeu fantasque de l'imagination individuelle, et jusque dans ses libertés hardies elle est encore l'interprète de l'opinion commune. Religion, morale, politique, fêtes, plaisirs, elle embellit tout sans doute, mais sans rien dénaturer; elle est la décoration de la vie publique et privée, parce qu'elle en est l'image ornée. De même que des morceaux de marbre ou de pierre exhumés du sol de la Grèce ajoutent tous les jours quelque chose à la connaissance précise de l'antiquité, ainsi les moindres fragmens retrouvés de sa poésie nous découvrent les mœurs d'un peuple qui avait mis son âme et même les détails de sa vie dans tous ses ouvrages, dans ses monumens comme dans ses livres, et jusque dans les sons les plus fugitifs de sa lyre. Voilà pourquoi son histoire peut être recueillie dans les ruines de son art, dans ses vers épars et dans la poussière de sa sculpture et de sa poésie.

Suivez la poésie grecque depuis son aurore jusqu'à son déclin, et vous verrez qu'elle est toujours une image de la société, et qu'elle observe autant qu'elle imagine. Les muses ont le pied posé sur la terre, elles sont les filles de Mémoire. Dans les âges héroïques, la poésie est déjà l'histoire de la civilisation naissante. Les poèmes d'Homère ne sont point bâtis en l'air, et, de quelque manière qu'on les juge, on sent qu'ils sont pleins de réalités historiques. Les fictions religieuses sont les croyances mêmes du peuple, les faits épiques ses traditions, les caractères des héros sont ceux de ces âges à demi barbares, la science est toute celle du temps. A l'aide de *l'Iliade* et de *l'Odyssée*, on peut tracer la géographie alors connue, se faire une idée de l'astronomie, de l'agriculture, des armes, des vêtemens, des meubles. Cette grande poésie qui paraît si libre, elle est de toutes parts emprisonnée dans le cercle de la vie réelle, et partout mêlée à des connaissances positives. Les anciens ont été déjà si vivement frappés de ce caractère historique, qu'ils ont attribué à Homère une sorte de science infuse, admirant sa connaissance exacte des choses autant que son génie poétique. Ils parlaient quelquefois de ses poèmes comme nous parlerions d'une encyclopédie. Ils disaient qu'il était astronome, politique, guerrier, géographe, médecin, ils lui attribuaient même la connaissance de tous les métiers. Les modernes à leur tour ont recueilli curieusement tout ce que le vieux poète savait dans toutes les branches des connaissances humaines, dans la navigation, dans les sciences et les arts. On a été jusqu'à faire la *flore* d'Homère. Essayez donc, avec tous nos vers adressés à la lune et aux étoiles, de donner la plus légère idée de notre astronomie.

Nous parlons d'Homère parce qu'il est le père de la poésie, le chef du chœur, et que tous les poètes grecs ont fait comme lui. Hésiode met en vers la science théologique, morale, agricole, de son temps; la tragédie raconte l'histoire pathétique des dieux et des héros à la piété et au patriotisme; la poésie de Pindare fournit des chants à la cité, chants de triomphe, hymnes, dithyrambes, prières pour les processions, pour les danses religieuses, pour les cérémonies funèbres: véritable liturgie ou parfois code de morale, elle est l'institutrice du citoyen et l'ornement de ses fêtes. Celui qui traçerait l'histoire de tous les genres et de tous les rhythmes ne ferait que raconter l'histoire morale de ce peuple qui a mis sa vie tout entière dans ses vers, et qui semble n'avoir dans sa poésie d'autre soin que de se peindre lui-même. S'il est un genre de poésie qui paraisse étranger à l'histoire, c'est assurément la poésie lyrique. Là, le poète ne relève le plus souvent que de sa propre inspiration, il est libre, il suit son caprice, il mérite d'être appelé *une chose légère et ailée*, comme dit Platon; mais en Grèce même

les petits poètes lyriques qui pensaient ne chanter que leurs sentimens privés, leurs plaisirs et leurs amours, nous révèlent les détails de la vie domestique. Ils ne sortent pas de la vie réelle. Leurs images mythologiques sont empruntées à la religion, leurs descriptions à leur pays, leurs plaisirs sont ceux de leurs concitoyens. Sans le chercher et sans le vouloir, ils nous font voir l'état social et les coutumes familières de leur temps. Ils sont dans leur mesure des historiens. Jusque dans le détail du style et dans les formes poétiques, vous retrouvez cette vérité historique. Quand un de ces poètes nous dit : *je chante*, c'est qu'il chante en effet; quand il invoque les muses, il accomplit un acte formel d'adoration religieuse; quand il demande le secours d'Apollon, il fait une prière véritable. Il n'en est pas de même, et c'est déjà une infirmité, dans les littératures modernes, où abondent les mensonges convenus, les imitations antiques qui ne répondent à rien chez nous. Notre poésie lyrique est condamnée à n'avoir souvent qu'un langage de convention; son costume, son mobilier, ses métaphores, sont étrangers à la vie moderne. Que sera-ce donc si à ce langage qui n'est pas le nôtre, le poète ajoute encore ses impressions vagues, des pensées qu'on ne démêle pas, des fantaisies qui ne sont pas non plus de notre monde? La poésie ne peut être alors qu'une chose étrange, fastidieuse, qui n'entre pas dans l'usage de la vie et qui ne touche personne, parce que personne ne s'y retrouve.

Nous avons rappelé ces caractères historiques de la poésie grecque pour montrer ce que la poésie doit être en montrant ce qu'elle fut à son origine, dans sa floraison spontanée et dans sa liberté naturelle. Jamais elle n'eut plus de prestige et de pouvoir, jamais elle ne fut plus universellement écoutée que dans le temps où elle prêtait son harmonie aux passions grandes ou petites, mais toujours véritables, des peuples, et leur permettait de se voir dans ses tableaux comme dans un miroir limpide. Tel est l'art en Grèce dans ses œuvres sublimes et légères. Tandis que le peuple ne pouvait parcourir les rues sans lire toute l'histoire racontée par les architectes, les statuaires, les peintres, le convive nonchalamment accoudé dans les festins ne pouvait soulever sa coupe sans y rencontrer quelque souvenir religieux, national ou domestique. Depuis le poète jusqu'au potier, tous ne parlaient au peuple que de lui-même.

On nous dira peut-être que c'est là un caractère qui n'appartient qu'à la poésie grecque, et que la poésie latine par exemple n'est plus si vraie, si fidèle, puisqu'elle est une imitation de la première. En effet, l'inculte Italie se mit à parler tout à coup un langage poétique qui n'était pas le sien et qu'elle apprit au plus vite. Cadres littéraires, fictions, idées, métaphores même, vinrent en

partie de la Grèce, et les poètes latins les mirent au pillage comme des soldats qui se partagent le butin de la victoire. Il est vrai, mais on oublie que les usages de la Grèce ont été importés à Rome en même temps que sa poésie, et que les vers gréco-latins qu'on se mit à composer répondaient à des mœurs gréco-romaines. Bientôt tout devint grec à Rome, les sentimens, les pensées, les coutumes. Les dieux helléniques règnent au Capitole, et partagent l'empire avec les vieilles divinités latines. En même temps le scepticisme du peuple vaincu, ses élégances, sa corruption, envahissent les esprits romains, incapables de résister à des influences qui les circonviennent de toutes parts. — C'est un grammairien grec qui élève les enfans, un rhéteur grec qui les forme à l'éloquence, un philosophe grec qui règle la conscience des hommes. On fera venir de la Grèce les nourrices et les cuisiniers. L'aspect extérieur de Rome change aussi bien que les idées. Les statues de Corinthe et d'Athènes peuplent les temples, les rues, les portiques. Les souvenirs patriotiques de la Grèce sont adoptés par les Romains. Non-seulement les arts, les modes, les vêtemens, sont étrangers, mais encore les ustensiles. Jamais, dans aucun pays, on n'a si complétement, qu'on nous passe le mot, emménagé toute une civilisation. La poésie latine, fidèle image de l'état social, laissera voir ce mélange de mœurs grecques et romaines, et montrera dans ses développemens successifs comment les deux sociétés se touchent d'abord, se mêlent ensuite et finissent par se fondre. La littérature répond aux mœurs. Aussi bien dans la poésie que dans les coutumes, l'élégance des Grecs est aux prises avec la vieille grossièreté latine, la grâce s'y mêle à la rusticité, le scepticisme s'unit à la superstition, et, comme pour mettre en lumière ces disparates, une versification tantôt délicate, tantôt rude, enveloppe tous ces élémens hétérogènes jusqu'au siècle d'Auguste, où, les sociétés grecque et romaine s'étant confondues enfin dans un ensemble harmonieux, vous voyez régner dans les œuvres poétiques un accord juste entre les sentimens et le langage, et cette politesse générale qui constate l'égale maturité de la société et de la littérature.

L'objection n'est donc que spécieuse, et la poésie romaine est aussi romaine que celle de la Grèce est grecque. Ajoutons qu'elle est aussi occupée de choses réelles, qu'elle n'est que la réalité choisie et ornée. Elle est religieuse, civique, satirique, morale, domestique, mais elle ne sort pas du cercle de la vie. Si elle quitte le monde, c'est pour s'élever dans la région des doctrines qui font encore partie de la vie humaine. Tout est net, précis, palpable, compréhensible, rien n'est donné au rêve ou à la fantaisie. Quel poète s'écoute plus lui-même qu'Horace, et pourtant y a-t-il un poète plus romain? Ses odes sont la peinture de sa vie privée ou les

échos inspirés du sentiment public. Ses satires et ses épîtres renferment toute l'histoire des opinions, des doctrines, et la chronique de Rome. Chaque vers des *Géorgiques*, tout poétique qu'il soit, offre un fond si solide que l'on discute les opinions de Virgile comme celles des agronomes. Les poètes qui s'occupent de morale ont une telle valeur qu'ils tiennent autant de place dans l'histoire de la philosophie que dans celle de la poésie, et lorsque vous avez besoin d'une définition épicurienne ou stoïque, vous la trouvez souvent plus exacte et plus brillante dans Lucrèce ou dans Perse que dans les prosateurs. Les plus légers poètes, les Tibulle et les Properce, des oisifs, des voluptueux, ont dans leur genre la même solidité; en les lisant, vous vous sentez entouré de tous les détails de la vie romaine. Ce qui prouve que tous ces poètes sont pleins de substance, c'est que chacun de leurs vers a besoin de notes historiques pour expliquer les perpétuelles allusions aux usages. Des professeurs de droit, des magistrats peuvent se servir des poètes pour éclaircir les difficultés du droit romain; des médecins, en rapprochant des textes poétiques, ont pu se faire une idée assez nette de la médecine antique. Un cordonnier trouverait dans ces vers des renseignemens précis sur les chaussures, tant il est vrai que cette poésie si haute, si vive, si légère, a toujours un corps, et son immortelle durée tient précisément à sa consistance. Nos poètes à nous pourront toujours se passer de notes semblables, puisque leurs vers, éclos entre ciel et terre, ne portent l'empreinte d'aucun temps, d'aucun lieu, et que leur imagination n'a jamais habité que l'empyrée, dont il n'y a ni histoire, ni topographie.

On se trompe quand on croit que la poésie n'a eu ce caractère actif et pratique que dans l'antiquité, et que depuis elle n'a plus été tenue de se mêler à la vie. Si au XVIIe siècle elle n'est plus aussi étroitement liée aux institutions et aux mœurs, si des imitations de toute sorte en dénaturent parfois la sincérité native, elle parle toujours aux lecteurs de ce qui les intéresse, elle leur offre des idées générales qui sont de tous les temps, elle s'inspire des passions ou des opinions du jour, et si elle n'est pas civique, elle sera du moins mondaine. Sans parler des grands poètes de l'époque, qui ne font qu'observer et peindre l'homme et la société, les plus légers, les plus évaporés, ont toujours un sujet, font allusion à des événemens et à des faits réels, saisissent une occasion pour rimer et jouent enfin un rôle dans le monde. Tel sonnet a été composé pour servir comme de drapeau à une coterie littéraire, tel madrigal a du moins le mérite d'être né dans une circonstance déterminée, il a une date, on connaît son adresse, il a son histoire; telle chanson est faite pour le divertissement public, telle épigramme est une vengeance ou un acte de justice, fait rire les uns, crier les

autres. C'est encore de la poésie qui sert à quelque chose, si peu que ce soit. Ces petits vers galans ou armés à la légère sont militans aussi à leur façon; petits combats, petits tournois, mais qui peuvent avoir une galerie de spectateurs. Il n'y a au XVIIe siècle qu'une espèce de poètes inutiles et qui ne comptent pas; aussi s'en est-on bien moqué : ce sont ceux qui dans leur galanterie vague riment non pour la dame de leurs pensées, mais pour la dame de leurs rêves, pour *une Iris en l'air*, qui, « toujours bien mangeans meurent par métaphore, » ou bien ceux qui dans de vides rêveries célèbrent la nature qu'ils ne connaissent pas,

> Et dans leur cabinet assis au pied des hêtres
> Ont fait dire aux échos des sottises champêtres.

Il en est encore de même au XVIIIe siècle, où tous les esprits cultivés s'intéressent à la poésie pour des raisons analogues. Si elle est souvent frivole, elle promène du moins sa frivolité sur tous les sujets qui éveillent la curiosité publique. Y a-t-il une pièce parmi les plus fugitives de Voltaire qui n'ait son intérêt présent? Ses satires, il suffit de les nommer; ses épîtres sont des manifestes. La poésie alors n'est souvent que de la philosophie, de l'histoire, détaillée en traits menus, aiguisée en pointes piquantes ou meurtrières. Elle sera moins encore, si vous voulez; elle notera en passant l'anecdote du jour, elle fera la chronique aimable ou scandaleuse des palais et des grandes maisons, elle chantera la munificence des Mécènes ou chansonnera leurs ridicules, et, pour n'être pas noble toujours, elle ne laissera point d'être écoutée, parce qu'elle renferme des idées ou des faits, et qu'elle s'adresse aux passions bonnes ou mauvaises du public. La France sera attentive, l'Europe applaudira. Les princes étrangers entretiennent à Paris des correspondans d'esprit, des Grimm, des Laharpe, pour les tenir au courant de ces futilités poétiques et leur envoyer ces fleurs passagères dans leur première fraîcheur : pauvre poésie, peu digne de servir d'exemple, je l'accorde, mais qui vit, qu'on recueille, parce qu'il n'y a chose si mince qui n'ait son prix, par cela qu'elle est réelle. Voyez donc si jamais les princes de l'Europe s'aviseront de se faire envoyer nos vers du jour pour savoir au juste à quoi monsieur un tel a rêvé en regardant couler l'eau, ce qu'il peut avoir dit à l'oiseau bleu, quel secret il a pu arracher aux marguerites.

Ce n'est donc que dans notre siècle qu'on s'est avisé un beau jour de faire de la poésie qui ne regarde personne, qui n'est d'aucun usage, de composer des vers sans occasion, sans sujet, qui ne relèvent d'aucun temps, d'aucun lieu, et où le poète, penché sur lui-même, essaie de noter dans une langue harmonieuse, mais peu connue, ces murmures confus qui bruissent dans son cœur, pareils

à ceux qu'on entend en appliquant l'oreille à une coquille marine. C'est Chateaubriand mal compris qui a mis en faveur cette poésie nouvelle. Nos poètes s'imaginent à tort être les arrière-petits-fils de René. Ils ont peut-être hérité de son mal, mais non de sa raison. Ce héros de la mélancolie rêve en effet, mais il sait qu'il rêve, il se juge rêvant, il se plaint, s'accuse, se déteste, et voilà ce qui fait l'intérêt, la grandeur, le pathétique de sa rêverie. L'extraordinaire beauté de sa confession n'est pas dans cette vague sensibilité, elle est dans la pénétration de son analyse et la fermeté de son jugement. Dans ce malade il y a un juge, dans ce cœur défaillant une conscience vivante. Cette étude sur soi-même est une découverte ajoutée à l'histoire morale de l'homme, exposée avec une précision aussi lucide que dramatique. Tel est aussi le caractère d'Adolphe dans le roman de Benjamin Constant. Supposez que ces deux personnages se soient simplement livrés aux fluctuations d'une pensée incertaine, vivraient-ils dans notre mémoire? Ces livres renferment un sujet, un sujet bien défini et traité avec une sévérité poignante pour l'instruction et l'effroi des hommes. On aura beau faire en France, dans toutes les œuvres de l'esprit il faut que la raison soit présente, qu'elle tienne le premier rôle et mène tout le reste. Nul ne parviendra à la déposséder, à s'en passer, ou s'il s'en passe, il se condamne lui-même au néant. La poésie sans objet et sans but n'est qu'une importation étrangère commode, mais qui ne pourra s'acclimater dans notre pays. D'autres peuples, je le sais, permettent à la poésie de n'être qu'une musique et la trouvent quelquefois d'autant plus suave qu'elle est plus mystérieuse; mais assurément ce n'est pas un Français qui le premier imagina de suspendre au vent son âme inconsciente comme une harpe éolienne et de la laisser frémir au hasard ou des zéphirs ou des orages.

C'est chose trop reconnue que notre poésie descend et s'ensevelit chaque jour davantage dans l'indifférence publique. Elle existe encore, mais n'arrive plus à une publicité véritable. Personne ne veut l'entendre, tout le monde l'éconduit avec plus ou moins de courtoisie. Et pourtant ce n'est pas le talent qui manque, ni l'art d'écrire et de versifier. D'où vient donc ce discrédit si singulier et si nouveau en France, où l'on a toujours recherché les plaisirs de l'esprit? Faut-il accuser uniquement les tendances positives du siècle et croire que notre sens littéraire s'est oblitéré? Nous croyons pouvoir dire que la faute en est plus encore aux poètes qu'au public, qu'ils sont abandonnés parce qu'ils se sont éloignés de la vie, qu'ils ne tiennent plus à exprimer des idées communes à tous, ni les sentimens généraux, ni les opinions dominantes. Leur imagination s'est retirée dans un monde à part qui n'a pas même toujours le mérite d'être meilleur que le nôtre, et qui par conséquent ne peut avoir

pour nous ni l'intérêt de la vie réelle, ni l'attrait d'un idéal. Ils ne sont pas au-dessus du siècle, ils sont en dehors; ni observateurs, ni peintres de la vie telle qu'elle est, ils persistent à nous donner leurs fantaisies qui nous sont étrangères. Ce n'est pas le monde qui a quitté les poètes, ce sont les poètes qui ont quitté le monde.

Parcourez en effet la poésie du jour, qui n'est pas, quoi qu'on en dise, dépourvue de séve juvénile et qui pousse tous les ans ses feuilles printanières, aussitôt flétries et desséchées, et vous verrez que si on ferme les yeux pour ne pas la voir, si on ne l'écoute pas, c'est qu'elle ne nous parle presque jamais de nous-mêmes. Elle n'est ni philosophique, ni religieuse, ni nationale, ni politique. Nous apprend-elle quelque chose sur la morale et le cœur humain? songe-t-elle à relever les esprits et les courages? prend-elle du moins plaisir à nous montrer à nous-mêmes, à peindre nos mœurs, nos ridicules et nos travers? Non, les poètes habitent de hautes solitudes où ils se nourrissent de mécontentemens superbes, où ils se livrent à des tristesses sans cause, à des langueurs inexpliquées, à un scepticisme sans étude, à toutes les défaillances de l'esprit et de l'âme. Leur lyrisme, souvent délicat, s'évanouit dans l'inanité des confidences personnelles, et si vague est cette poésie, qu'on a de la peine à trouver des mots pour la définir. D'autres, moins étrangers à la société, prétendent quelquefois la peindre; mais ils la défigurent, lui prêtent des sentimens qui ne sont pas les siens, des passions violentes quand souvent les nôtres ne sont que trop modérées, des vices sans vraisemblance, des vertus précisément contraires à celles que nous possédons, et dans leur peinture à rebours pensent ainsi refléter la société, — oui, comme l'œil de certains malades, dit-on, perçoit les objets en les renversant. D'autres enfin, fort capables d'exprimer des vérités utiles ou généreuses, ce qui est le plus beau privilége de la poésie, façonnent artistement des vers sans but et sans sujet, déclarent hardiment que la poésie n'a pas besoin de matière, que les belles formes se soutiennent par elles-mêmes, et cisèlent avec une industrie sans pareille des ouvrages charmans et futiles dont le mérite même est d'être creux et vides, comme ces vases de l'Orient qui figurent sur nos cheminées et nos étagères, et dont l'unique destination est de ne rien contenir.

Que doit faire la poésie pour reconquérir l'attention publique? Il fut une époque où la critique avait raison de dire : De l'audace, et encore de l'audace! Aujourd'hui elle ne peut que crier : Du sens, du sens! Tous les beaux vers que l'on jette à profusion, les traits brillans, les parcelles d'or, les perles qu'on rencontre presque partout, sont dépréciés, on n'en veut plus; comme dans la fable, le moindre grain de mil ferait mieux notre affaire. Il sera écouté du

public, le premier poète qui pourra inscrire en tête de son livre ces deux vers bien simples, et qui, à force d'avoir été méconnus, sont redevenus d'une nouveauté surprenante :

> Ma pensée au grand jour partout s'offre et s'expose,
> Et mon vers bien ou mal dit toujours quelque chose.

Il ne s'agit pas de revenir à un bon sens vulgaire sans invention et sans âme. Que nos poètes gardent leur ingénuité, leur confiance en eux-mêmes, leur imagination libre, leurs élans; qu'ils aient autant de passion qu'il leur plaît aujourd'hui d'en montrer; mais que cette passion soit au service d'une pensée. Que leur fantaisie ne se joue pas en fugitives nuances sur des vapeurs qu'une heure dissipe, mais qu'elle applique ses couleurs sur un fond résistant et sur un dessin médité. S'ils touchent à la vie humaine, que ce soit pour la peindre avec vérité; s'ils parlent de leurs angoisses morales, que les problèmes leur soient connus, et que sous leur poésie on sente de la doctrine. On ne fait rien avec rien, pas même en vers. Le public est ainsi fait qu'il écoute volontiers tout langage clair et substantiel. S'il rencontre un sujet qu'il comprend, il s'arrête et ne demande pas mieux que d'être instruit ou charmé. Qui n'a éprouvé, en parcourant une exposition de peinture, une impression physique et morale inévitable qui peut servir à notre démonstration? Quand on a promené sa vue sur une suite de tableaux vagues, éclatans et criards, qui étourdissent les yeux, où on n'a point trouvé ou saisi de pensée, votre esprit défaille, les yeux nagent, on se sent pâlir, le corps même languit, tout l'être s'abêtit jusqu'au moment où vous rencontrez une peinture nette et juste qui a prise sur votre attention; aussitôt âme et corps sortent de leur hébétement, vous revivez devant ce tableau, qui est peut-être médiocre, mais qui a du moins cet inestimable mérite de vous parler un langage connu. Le public n'est pas si complétement brouillé avec la poésie qu'il ne relise encore nos grands poètes contemporains, et qu'il ne sache dans l'occasion écouter les accens vraiment passionnés de quelques voix plus jeunes. L'esprit veut un aliment, grossier ou délicat, doux ou amer; il ne méprise rien de ce qui nourrit ou abreuve; il se détourne seulement à la longue de ces fausses apparences qui leurrent sa faim et sa soif, et ne se laisse plus prendre quand il a été souvent déçu. Voilà trop d'années que des poètes de talent, quelques-uns d'un talent rare, tendent vers nous la coupe qui doit nous verser l'ivresse poétique; personne n'approche les lèvres, tout le monde passe son chemin, quelquefois même avec un sourire incrédule. La coupe est belle cependant, elle est appétissante, elle est d'or; mais, imprudens, vous n'avez oublié que d'y mettre du vin.

C. Martha.

L'ENQUÊTE AGRICOLE

L'enquête agricole va commencer. Elle se fait administrativement, comme il était facile de le prévoir, mais enfin elle se fait. Il appartient maintenant aux membres des sociétés d'agriculture et des comices, aux propriétaires et cultivateurs de tout ordre, les plus petits comme les plus grands, de faire entendre leurs justes doléances. L'occasion est solennelle; les griefs de l'agriculture ont pris depuis quelques années un surcroît de gravité, mais ils ne sont pas récens, ils datent de deux cents ans. C'est sous Louis XIV qu'a commencé ce système d'épuisement qui a débuté par priver la France d'un quart de ses habitans, qui a cédé en partie dans le cours du XVIIIe siècle sous les efforts des économistes, qui s'est ravivé pendant la période révolutionnaire et impériale pour céder de nouveau pendant les deux monarchies constitutionnelles de 1815 et de 1830, et qui a reparu depuis quinze ans avec de nouvelles formes et une nouvelle intensité. Fénelon, Vauban et Boisguilbert avaient préparé la résistance sous les yeux mêmes de Louis XIV, mais sans réussir à l'organiser; elle n'a commencé sérieusement qu'il y a cent ans sous les auspices de leurs successeurs, et s'est poursuivie depuis cette époque avec des alternatives de succès et de revers. Le moment est peut-être venu de faire un pas décisif. Il y va de tout l'avenir de la France, de sa puissance, de sa moralité, de son bonheur, car tous ses intérêts sont engagés à la fois.

« Il faut courir à l'enquête comme au feu, » disait dans la dernière discussion du corps législatif un député de la majorité. « Il

faut que l'agriculture fasse ses cahiers de 1789, » a écrit de son côté un membre de nos anciennes assemblées, M. de Larcy. Ces deux mots peignent la situation.

L'enquête débutera probablement par rechercher si l'agriculture a fait de sérieux progrès depuis « l'ère impériale, » comme a dit M. le ministre de l'agriculture et du commerce dans son discours de Poissy; ce n'est pas nous qui avons imaginé cette façon de parler, nous nous bornons à la reproduire. D'après ce discours, les terres ensemencées en froment se sont accrues depuis 1851 de 1 million d'hectares, les vignes de 100,000 hectares, la betterave a passé de 36,000 hectares à 119,000, et le rendement moyen des céréales pour l'ensemble de la France a suivi une progression constante. Nous admettons le premier fait, l'extension de la surface ensemencée; mais il nous paraît difficile de le concilier avec le dernier, l'accroissement constant du rendement. Nous voyons en effet, si nous consultons les documens officiels, que la moyenne du rendement, pour les cinq ans qui ont précédé 1852, a été de 15 hectolitres par hectare, et dans les cinq ans qui ont suivi 1860, de 14 hectolitres 18 litres; la moyenne a donc baissé, au lieu de monter, depuis 1851, et il faut remarquer que dans la dernière période quinquennale se trouve l'année 1863, la plus abondante qu'on ait jamais vue, qui élève beaucoup le total; la véritable moyenne ne doit pas dépasser 14 hectolitres. Cette coïncidence d'un abaissement dans le rendement avec une extension de la surface ensemencée s'explique parfaitement par les lois de l'économie rurale; en étendant les cultures du blé à des terres de qualité inférieure et en disséminant sur un plus grand espace les forces et les engrais dont on dispose, on doit obtenir une récolte médiocre, et on se met dans l'impossibilité de la soutenir.

Le discours de Poissy ne nous dit pas sur quoi on a pris ce million d'hectares nouveaux consacrés à la culture du blé. Les trois départemens annexés ont sans doute apporté leur contingent, ce qui réduit d'autant la part de l'ancien territoire, et cette part elle-même, d'où vient-elle? « Ces accroissemens, dit M. le ministre, n'ont rien coûté aux cultures accessoires, car l'ensemble des terres cultivées a progressé dans cette même période d'une manière absolue. » C'est ici que des chiffres auraient été nécessaires. Combien d'hectares ont passé depuis 1851 de l'état inculte à l'état cultivé? Le nombre en est-il égal ou inférieur à celui des terres nouvellement emblavées? S'il est inférieur, et il doit l'être, la différence a nécessairement été prise sur les anciennes cultures. Est-ce le seigle qui a reculé? est-ce l'avoine? est-ce la culture des fourrages ou des racines? On nous dit que la vigne s'est accrue de plus de

100,000 hectares et la betterave de 83,000, ce qui aggrave encore la difficulté; où a-t-on pris ces 200,000 nouveaux hectares?

Ce serait dans tous les cas un progrès que cette extension de la betterave; mais ici, comme en beaucoup d'autres circonstances, les documens officiels ne sont pas d'accord avec eux-mêmes. D'après le discours de Poissy, la betterave ne couvrait que 36,000 hectares avant 1852, et la statistique officielle qui se rapporte précisément à cette même année porte 111,000 hectares. Quel est le véritable chiffre? Si c'est celui de la statistique, la betterave n'aurait gagné que 8,000 hectares depuis 1852 au lieu de 83,000; cette racine précieuse, mais exigeante, ne porte en effet des produits rémunérateurs que dans des terres de première qualité, et la culture en est renfermée dans six ou sept départemens du nord de la France. Qu'est-ce qu'une production, si riche qu'elle soit, qui ne s'étend qu'à un hectare sur 500 de la surface totale du territoire? Non-seulement elle trouve peu de terres qui lui conviennent, mais elle n'a que des débouchés limités. Elle a prospéré quelque temps par la distillerie à cause de l'*oïdium*, qui avait supprimé à peu près l'alcool de vin; mais depuis que l'ancienne production du vin se rétablit, les distilleries de betteraves se ferment. Reste le sucre, qui, pour le moment, hérite de la distillerie, mais qui ne peut pas lui-même s'étendre indéfiniment.

Dans son discours, le ministre ne nous a rien dit du bétail, ce principal intérêt de l'agriculture; c'était pourtant bien l'occasion, à propos du concours des animaux gras, de répondre aux rumeurs fâcheuses qui se répandent depuis quelque temps et qui accusent un déclin dans la production du bétail malgré le prix de la viande. Nous avons appris par une statistique de 1856 que dans les cinq ans qui ont suivi 1851, les bêtes à laine ont diminué en France d'un cinquième. Pas un mot sur ce grave sujet. Le ministre n'a pas été plus explicite pour le gros bétail. Depuis trois ans surtout, la disette des fourrages a porté atteinte à la population bovine; toute la moitié méridionale du territoire a eu beaucoup de peine à nourrir ses animaux de travail, et dans le reste l'élevage s'est ralenti. La viande maigre disparaît des marchés. Le haut prix du laitage contribue à réduire le nombre des veaux d'élève. Une importation croissante de bétail étranger ne remplit qu'imparfaitement le vide survenu dans nos étables, puisque les prix ne baissent pas. Pour les moutons surtout, l'importation a plus que quadruplé depuis quinze ans; elle a passé de 200,000 têtes à 850,000. Ce n'est pas un mal en soi qu'une pareille introduction, puisque nous lui devons une partie de la viande qui nous manque, mais elle donne un indice de plus du déclin de la production nationale.

Ajoutez à ces signes inquiétans la disparition de la soie, et vous verrez que les progrès de la production agricole ont dû être à peu près nuls depuis 1851; c'est déjà beaucoup d'admettre qu'elle n'ait pas reculé. La production du blé et du vin s'est accrue par suite des hauts prix qui avaient suivi d'énormes déficits de récolte; mais tout le reste, en particulier la production du bétail, la plus importante de toutes, a souffert.

Sortons de ces détails de chiffres, et demandons-nous si l'examen des causes générales nous ramène à la même conclusion. Tout le monde sait que l'agriculture, comme toute autre industrie, ne peut prospérer qu'au moyen de deux instrumens de travail, les bras et les capitaux. Or, s'il est un fait évident et incontestable, c'est que les uns et les autres ont manqué. Les dénombremens constatent que de 1851 à 1861 la population des campagnes a diminué de 10 pour 100, et ce sont surtout les hommes valides qui sont partis, laissant derrière eux les femmes, les enfans et les vieillards. La somme de la main-d'œuvre agricole a diminué d'un cinquième ou d'un quart, et le prix s'en est élevé en proportion. Beaucoup de travaux accessoires sont devenus impossibles. Les machines n'ont pu remplacer que faiblement les bras. La main-d'œuvre n'a pas été seulement plus rare et plus chère, elle est devenue plus mauvaise; les meilleurs ouvriers ont quitté les champs, ceux qui sont restés ont pris le moins de peine qu'ils ont pu, et il a fallu en passer par là.

La désertion des capitaux n'est pas moins visible. Les moindres cultivateurs comprennent parfaitement qu'il est insensé de mettre son argent dans le sol quand on peut le placer, sans embarras et sans travail, à 5, 6, 8, 10 pour 100, dans des valeurs mobilières qui ajoutent encore à ces gros intérêts l'appât de primes et de loteries. On ne répare pas ses étables, on n'entretient pas son bétail, on n'approfondit pas ses labours, on n'étend pas ses cultures fourragères; mais on a des fonds italiens, des fonds autrichiens, des fonds mexicains, des actions et obligations, etc. Depuis 1851, la France a fourni un milliard par an aux emprunts français et étrangers et aux entreprises de toute sorte qui ont sollicité les capitaux. Les épargnes du pays ne se sont pourtant pas accrues, elles ont plutôt diminué par les goûts de luxe et de dépense que la perspective de profits faciles a répandus dans toutes les classes; il a donc fallu que ce milliard annuel fût pris sur le fonds commun qui alimentait le travail industriel et agricole. Sur ces quinze milliards, la moitié seulement s'est logée dans des emplois productifs, comme les chemins de fer; l'autre s'est perdue dans des emprunts d'état, dans les démolitions de Paris et des autres grandes villes, dans une foule de mauvaises affaires qui ont fini par crouler.

Les conséquences naturelles de ces faits apparaissent maintenant de toutes parts. La valeur des propriétés rurales a baissé dans les trois quarts du territoire, et beaucoup de terres mises en vente ne trouvent plus d'acquéreurs; les fermiers ne paient plus à l'échéance et refusent de renouveler leurs baux aux mêmes conditions; les ouvriers voient le travail leur échapper et leurs salaires redescendre, faute de ressources chez ceux qui les emploient. Si ces influences délétères ne cessent pas d'agir, la production agricole ira en se réduisant, et nous marcherons à une succession de disettes.

Ces fâcheuses vérités contrastent avec les témoignages de satisfaction qui éclatent dans toutes les cérémonies agricoles organisées par l'administration; le ministre de l'agriculture reconnaît lui-même avec une parfaite loyauté « qu'un cri de détresse s'est fait entendre tout à coup au milieu de la prospérité. » — « Oui, a-t-il ajouté, l'agriculture souffre, mais ce ne peut être qu'une situation anormale que celle qui fait sortir la misère de l'abondance. » Il nous semble difficile qu'on puisse ainsi passer en un jour de la prospérité à la détresse. Les mouvemens de l'agriculture ne sont pas en général aussi prompts. Il est vrai que, d'après le ministre, la crise actuelle tient « à des influences passagères d'un ordre supérieur, impénétrables comme les desseins de la Providence, et qui échappent comme eux à l'action et à la prévision humaines. » Nous ne saurions partager ce fatalisme : le bas prix des blés est sans doute un accident qui tient en partie à des causes passagères; mais les souffrances de l'agriculture ne viennent pas toutes du bas prix des blés, elles tiennent à d'autres causes qui dépendent un peu plus de la volonté humaine, et il faut bien que le gouvernement lui-même en ait jugé ainsi, puisqu'il a ordonné une enquête. L'action de ces causes ne se fait pas seulement sentir sur l'agriculture, elle se montre dans toutes les branches de l'activité nationale; elle retarde dans son ensemble le mouvement de la richesse et le progrès de la population.

Ceux qui veulent croire à toute force à un énorme accroissement de richesse font grand bruit de l'extension qu'a prise notre commerce extérieur. De 2 milliards 250 millions en 1852, importations et exportations réunies, ce commerce a passé à près de 6 milliards en 1865. Voilà sans doute une magnifique progression; mais quand on y regarde de près, beaucoup d'ombres viennent se mêler à cet éclat. C'est surtout depuis 1861 que le progrès a été marqué, dit-on; comparons donc 1861 à 1865, et nous verrons que si, dans ces cinq ans, notre commerce extérieur s'est accru de 1 milliard 670 millions, cet accroissement n'a pas toujours été un signe de prospérité intérieure.

D'abord se présente un phénomène assez nouveau, et qui doit in-

spirer quelque hésitation. Dans d'autres temps, les importations et les exportations se balançaient, surtout si l'on avait soin de faire entrer en ligne de compte le mouvement des métaux précieux. Nos exportations restaient toujours un peu au-dessus de nos importations; l'or et l'argent comblaient l'intervalle. Aujourd'hui l'excédant d'exportation est devenu énorme, et l'entrée des métaux précieux, quoique très accrue, ne suffit plus pour combler la différence. En 1865, l'exportation a dépassé l'importation de 417 millions, ou, si l'on retranche 224 millions d'or et d'argent, de 200 millions environ. D'où vient cette anomalie? Les anciens partisans de la balance du commerce l'auraient vue avec joie, mais les idées ont changé. L'importation est considérée de nos jours comme plus utile que l'exportation, en ce sens que la richesse intérieure s'accroît par ce qui entre et diminue par ce qui sort; un vase qui recevrait moins d'eau qu'il n'en verserait finirait par se vider. L'Angleterre présente le phénomène inverse; les importations y dépassent les exportations, et, au lieu de s'en plaindre, on s'en applaudit. Cet excédant d'importations passe pour un tribut que le reste du monde paie à l'Angleterre : le contraire arriverait, si elle s'endettait; mais c'est le reste du monde qui lui doit et qui s'acquitte en marchandises.

Cette singularité s'expliquera peut-être chez nous par de simples erreurs d'évaluation; que les marchandises exportées soient évaluées dans l'ensemble 6 pour 100 plus bas, et l'anomalie disparaît. Or, quelque soin que prenne la commission des valeurs, des erreurs de 6 pour 100 sont faciles. Nous avons déjà signalé sur les vins une exagération manifeste; tous les vins qui sortent de France sont estimés en moyenne 100 francs l'hectolitre, — ce qui peut être vrai d'une partie, mais ne l'est certainement pas du tout. Avec deux ou trois rectifications du même genre, la somme des exportations se réduirait des 200 millions qui forment aujourd'hui la différence. Ces rectifications se feront, si elles sont justes. Les évaluations portées au tableau des douanes pour 1865 ne sont que provisoires; la commission des valeurs n'a pas encore fait son travail pour cette année; on a provisoirement adopté pour 1865 les bases qu'elle avait fixées pour 1864 : tout peut donc changer par la révision définitive, les prix des marchandises ayant généralement baissé en 1865.

Cette première difficulté levée, si l'on pénètre dans l'examen des détails, on trouve des faits non moins dignes d'attention. Les importations ne se sont accrues que de 340 millions depuis cinq ans, et ce faible accroissement porte tout entier sur trois articles, la soie, la laine et le coton. Or il est facile de montrer qu'au lieu d'indiquer un progrès, ce surcroît d'importation accuse un déclin, soit dans notre production agricole, soit dans notre production manufacturière. Il est entré en 1865 pour 113 millions de soie brute de plus

qu'en 1861; mais tout le monde connaît la cause première de cette grande introduction, c'est la ruine à peu près complète de la soie indigène. Si puissante qu'elle ait pu être, l'importation n'a pu remplir le déficit, et nos fabriques de soieries ont subi une réduction de matières premières d'un tiers ou d'un quart. Même observation pour le coton. Il est entré en 1865 pour 141 millions de coton de plus qu'en 1861. Voilà le gros chiffre, celui qui semble indiquer le plus grand progrès; malheureusement ce n'est qu'une apparence. Il faut distinguer entre la quantité et le prix. Quand on recherche la quantité, on trouve qu'il est entré en 1865 un grand tiers de coton de moins qu'en 1861; ce qui s'est accru, c'est le prix, qui a plus que doublé. Ainsi notre industrie cotonnière n'a pu travailler que sur un tiers de coton de moins, et elle l'a payé deux ou trois fois plus cher, sans parler de la qualité, qui est devenue plus mauvaise.

Il est entré en 1865 pour 85 millions de laines brutes de plus qu'en 1861, et comme l'exportation en emporte une partie, la véritable différence ressort à 70 millions. — Jusqu'à quel point ces 70 millions de nouvelles laines sont-ils venus s'ajouter à celles qui alimentaient nos manufactures? C'est ce qu'il est bien difficile de savoir. Si la production des laines indigènes a reculé au lieu d'avancer dans ces cinq ans, comme tout semble l'indiquer, l'introduction nouvelle a dû combler d'abord le déficit; dans quelle proportion? Nous l'ignorons. Si nous n'avions plus de moutons du tout, nous importerions encore plus de laines; en serions-nous plus avancés? Admettons qu'il y ait eu depuis cinq ans un accroissement réel dans la fabrication de nos lainages; cet accroissement ne suffit pas pour combler la restriction forcée de nos fabriques de soieries et de cotonnades. Ce qui ressort en fin de compte, tout compensé, c'est une perte d'un cinquième ou d'un quart dans l'ensemble de notre production manufacturière.

Hâtons-nous de dire que ceci ne porte aucune atteinte au principe de la liberté commerciale. Avec un déficit énorme sur nos soies et un autre moins grand sur nos laines, que serions-nous devenus, si l'approvisionnement étranger n'avait réparé en partie ces brèches? A la catastrophe agricole seraient venues se joindre des catastrophes industrielles encore plus terribles.

Passons aux exportations. Ici le gain apparent dépasse 1 milliard 300 millions. Les évaluations de 1865 le réduiront probablement; il s'accroît aussi de quelques articles qui n'y figuraient pas autrefois au même titre, comme la réexportation du coton en laine et de la soie brute, qui ne s'élève pas à moins de 200 millions. Le véritable chiffre doit être de 900 millions, ce qui est fort beau encore. La plus grande partie de cette différence porte sur cinq ou six articles : les tissus de laine, qui figurent pour 190 millions, la

tabletterie et la mercerie pour 100 millions, les grains et farines pour 80 millions, les vins pour 80 millions, les tissus de soie pour 67 millions, les tissus de coton pour 50 millions, etc. Il n'y aurait qu'à se féliciter de ce surcroît de ventes, si la question ne se compliquait d'un élément fort obscur et fort difficile à saisir, mais qui n'en a pas moins beaucoup d'importance : c'est la consommation intérieure. Si l'exportation vient s'ajouter à une consommation intérieure progressive ou même stationnaire, elle constitue un bénéfice; si elle ne fait qu'écouler l'excédant d'une consommation qui se réduit, elle change de nature : c'est toujours un bien en soi, car il vaut mieux vendre au dehors que ne pas vendre du tout, mais c'est la révélation d'un mal.

Or nous avons malheureusement, pour trois articles au moins, la preuve que le progrès de l'exportation coïncide avec une réduction de consommation à l'intérieur. S'il est vrai, comme le démontre l'examen des chiffres, qu'à prendre dans leur ensemble nos fabriques de soieries, de lainages et de cotonnades, elles ont diminué d'un quart depuis 1861 par le manque des matières premières, l'exportation n'a pu être prise que sur une réduction de consommation, et plus l'exportation a augmenté, plus la consommation intérieure a dû se réduire. La conséquence est rigoureuse, il n'y a aucun moyen d'y échapper. Il est bon sans doute de vendre des chemises à nos voisins, mais il vaudrait mieux que tous les Français en eussent davantage : la consommation intérieure d'abord, la vente extérieure ensuite. Si nous ne consommions plus de tissus du tout, nous en exporterions encore plus; en serions-nous plus heureux et plus riches?

L'exportation des denrées agricoles n'est également qu'un palliatif, car elle ne peut prendre de grandes proportions que par la baisse des prix. Ne vaudrait-il pas mieux que la consommation nationale soutînt assez les prix pour réduire l'exportation? Si le moindre excédant de récolte détermine des baisses désastreuses, c'est que la consommation intérieure ne se développe pas suffisamment. Encore un coup, ce n'est pas la faute de la liberté du commerce; elle atténue le mal au lieu de l'aggraver, mais elle ne suffit pas. Il faut encore que les principes de l'économie politique soient appliqués à l'intérieur comme à l'extérieur, et ils ne l'ont pas été; voilà pourquoi tout souffre à la fois, et l'agriculture plus que le reste. Nous ne prétendons pas mettre sur le compte du mauvais gouvernement économique la ruine de la soie, la maladie des pommes de terre, les épizooties, l'oïdium, les mauvaises récoltes de 1855 et de 1861, les récoltes surabondantes de 1863 et de 1864; mais une industrie peut être plus ou moins armée pour lutter tour à tour contre les fléaux qui réduisent ses produits et contre les baisses de prix qui

suppriment ses bénéfices, et l'agriculture ne l'est pas. Les autres industries le sont un peu plus, mais non encore assez.

Beaucoup de déposans, trompés par de fausses apparences, demanderont le retour à ce qu'on appelle le *système protecteur*. Là est le danger. Ce mot de *protection* présente à l'esprit une idée si séduisante qu'on s'y laisse prendre facilement. C'est aux hommes éclairés de combattre ce préjugé en montrant combien tout espoir de protection agricole est chimérique. On peut *protéger* telle ou telle industrie dont les produits sont bornés, en la défendant par des tarifs exagérés contre la concurrence étrangère. Pour l'agriculture, on ne le peut pas à cause de l'immensité de ses produits. La concurrence nationale, sur un sol de 54 millions d'hectares qui nourrit une des populations les moins denses de l'Europe, produit les mêmes effets et même des effets plus grands que la concurrence étrangère. On prohiberait complétement les produits agricoles étrangers que les produits indigènes ne se vendraient pas un centime de plus en temps ordinaire, et quand, pour une cause ou pour une autre, ils viennent à manquer, la nécessité de l'alimentation publique oblige à renverser toutes les barrières; la protection disparaît au moment où elle pourrait devenir efficace.

Pour le blé notamment, le système de la loi de 1861 est par le fait plus *protecteur* que l'échelle mobile. Comparons l'action des deux systèmes, soit dans un temps de disette, comme 1861, soit dans un temps d'abondance, comme 1865. Dans le premier cas, l'introduction des blés étrangers n'aurait pas été moindre sous l'ancien régime, elle aurait été même supérieure, car l'échelle mobile aurait levé tous les droits d'entrée et prohibé l'exportation, tandis que la loi de 1861 a laissé l'exportation libre et maintenu sur le blé un léger droit d'entrée. Dans le second cas, l'exportation qui a écoulé une si grande masse de nos produits n'aurait pas été aussi forte, parce que les prohibitions des années précédentes auraient comprimé le mouvement du commerce.

On a constaté, il est vrai, que depuis la loi de 1861, et même depuis la suspension de l'échelle mobile en 1853, les importations de céréales ont excédé les exportations d'une quantité notable; mais on néglige de tenir compte d'un autre fait : c'est qu'à partir de 1853, nous avons eu deux très mauvaises récoltes. Avec de tels incidens, les entrées auraient excédé les sorties sous tous les régimes. Si l'on veut à toute force imputer cet excédant à la disparition de l'échelle mobile, il faut aussi lui attribuer la hausse des prix dans la même période. Les prix moyens se sont fort élevés après 1853, non à cause du régime légal, mais à cause des deux disettes, et c'est précisément parce que les prix moyens se sont élevés que les importations

se sont accrues. A partir de 1863, les prix ont baissé, et les exportations ont recommencé. De tout temps, une période d'exportation a succédé invariablement à une période d'importation, comme le balancement d'un pendule.

Un grand nombre de nos producteurs s'épouvantent d'avoir à *lutter*, comme ils disent, avec le monde entier; mais ce n'est pas tel ou tel régime légal, c'est la force des choses qui le veut ainsi. Vous ne pouvez pas empêcher que de nos jours les chemins de fer et les bateaux à vapeur ne rapprochent toutes les distances. Remarquez d'ailleurs que, si le reste du monde peut vous approvisionner, il peut aussi vous servir de débouché; l'un compense l'autre. Vous dites que les terres de la Russie, de la Hongrie, de l'Amérique, n'ont qu'une faible valeur en comparaison des vôtres et que l'importation tend à vous faire descendre au même niveau; mais les terres de l'Angleterre, de la Belgique, des Pays-Bas, de la plus grande partie de l'Allemagne, ont une valeur plus haute, et l'exportation tend à son tour à vous élever jusqu'à elles. Voyez ce qui se passe en France même : nous avons des terres qui valent 10,000 francs l'hectare et des terres qui valent 100 francs; quelles sont celles qui ont à redouter la concurrence des autres?

Ces fantômes s'évanouissent peu à peu; l'enquête achèvera de les dissiper. Ce n'est pas sur le terrain de la protection qu'il faut placer la question, c'est sur l'assiette et la quotité de l'impôt. Si les plaintes contre la liberté commerciale sont imaginaires, il n'en est pas de même des griefs contre l'impôt. L'agriculture a été de tout temps la bête de somme du fisc, et dans la répartition des charges ses intérêts sont toujours sacrifiés. Voilà la véritable cause de ses souffrances. Il n'y a qu'un remaniement presque complet, soit dans les recettes, soit dans les dépenses publiques, qui puisse lui donner satisfaction. L'entreprise est immense et difficile, et on comprend que les plus hardis reculent effrayés; mais au bout du compte les agriculteurs forment les deux tiers de la nation, et s'ils peuvent parvenir à s'entendre, le suffrage universel met entre leurs mains un instrument irrésistible. Ils ont d'autant plus le droit de s'en servir qu'ils n'ont à demander que le bien général.

On a pu juger du progrès qu'ont fait faire depuis quelque temps à l'opinion publique les surcharges d'impôt par ce qui s'est passé dans une réunion tenue récemment à Paris sous le nom de *congrès des sociétés savantes*. Cette assemblée libre, qu'il ne faut pas confondre avec une autre du même nom, exclusivement scientifique, et tenue sous les auspices du ministre de l'instruction publique, avait une section d'agriculture présidée par un membre du corps législatif et composée d'hommes appartenant aux sociétés d'agri-

culture des diverses parties du territoire; elle a pris sans hésiter, après une vive discussion de plusieurs jours, les résolutions les plus vigoureuses.

Son premier vote a eu pour but de faire disparaître l'inégalité qui existe aujourd'hui devant l'impôt entre les produits agricoles étrangers et les produits agricoles indigènes. Les céréales, les bestiaux, les laines, etc., entrent en franchise de droits ou avec des droits nominaux. Cette immunité n'aurait que des avantages, si l'absence de toute perception à la frontière n'obligeait à charger les impôts à l'intérieur. Nous avons déjà nous-même appelé sur cette question l'attention des lecteurs de la *Revue* (1). Rappelons seulement qu'il s'agit d'une recette de 30 millions au moins que l'administration des finances laisse échapper pour en chercher d'autres moins équitables. Il n'y a là aucun retour au système protecteur, il s'agit au contraire de faire cesser le privilége dont jouissent chez nous les produits étrangers. De tout temps, les économistes qui ont le plus combattu les droits protecteurs ont admis les droits fiscaux. La célèbre association pour la liberté des échanges qui a fait tant de bruit il y a vingt ans s'en expliquait en ces termes dans sa déclaration de principes du 10 mai 1846 : « Il est évident que la douane peut être appliquée à deux objets très-différens, si différens que, presque toujours, ils se contrarient l'un l'autre. Napoléon a dit : *La douane ne doit pas être un instrument fiscal, mais un instrument de protection*. Retournez la phrase, et vous aurez tout notre programme. Ce qui caractérise le droit protecteur, c'est qu'il a pour mission d'empêcher l'échange entre les produits nationaux et les produits étrangers; ce qui caractérise le droit fiscal, c'est qu'il n'a d'existence que par cet échange. Moins le produit étranger entre, plus le droit protecteur atteint son but; plus le produit étranger entre, plus le droit fiscal atteint le sien. » Vers le même temps, l'économiste Bastiat, renchérissant sur cette déclaration, écrivait : « Je suis si loin de vouloir détruire les douanes que je les regarde comme *l'ancre de salut pour nos finances*; je les crois susceptibles de donner au trésor des recettes immenses. » Or, pour obtenir des douanes, sinon précisément des recettes immenses, du moins des revenus de quelque valeur, il faut de toute nécessité imposer les produits de grande consommation; les objets de luxe ne suffisent pas.

Quelques casuistes de l'économie politique, exagérant, comme il arrive toujours, la doctrine des maîtres, s'évertuent aujourd'hui à montrer qu'un droit fiscal peut devenir dans une certaine mesure un droit protecteur. Cette objection exclurait tous les impôts, car tout impôt sur un produit est nécessairement protecteur des autres.

(1) Livraison du 1er février 1866.

Il suffit, pour donner à un impôt son caractère, qu'il soit établi dans un intérêt fiscal, et non dans un intérêt protecteur. D'autres ont allégué que les produits étrangers, ayant payé l'impôt dans leur propre pays, ne peuvent pas être imposés à leur entrée en France sans payer deux fois. L'objection a encore une portée trop générale, elle s'adresse à tous les droits de douane sans exception. Les produits qui passent d'un pays dans un autre paient en effet deux fois, parce qu'ils ont profité successivement de l'organisation économique des deux pays, et qu'ils doivent en supporter les charges. Nos propres produits, quand ils vont en pays étranger, sont soumis à la même loi, et c'est de toute justice.

Le congrès s'est prononcé ensuite très nettement, comme second article de son programme, pour une large réduction du contingent militaire. Voilà sans contredit une des grandes plaies de notre temps. Au commencement de la restauration, le contingent annuel n'était que de 40,000 hommes; il fut porté ensuite à 60,000. Le gouvernement de 1830 le mit à 80,000, et il est aujourd'hui de 100,000, après avoir monté encore plus haut. Une pareille saignée emporte la fleur de notre jeunesse; elle désorganise le travail, arrête le progrès de la population, et n'a pas moins de mauvaises conséquences morales que de mauvaises conséquences économiques. On a cru en atténuer les effets par l'institution de la réserve, mais la réserve est aujourd'hui jugée par l'expérience; les jeunes soldats qui rentrent dans nos campagnes avec l'interdiction de se marier y rapportent des maladies, des mœurs relâchées, des habitudes d'intempérance; mieux vaut laisser sous les drapeaux tous ceux que la nécessité y appelle et en enlever le moins possible à leurs travaux naturels. Il serait urgent de revenir au chiffre de la monarchie de 1830, si ce n'est même à celui de la restauration. Avec un contingent annuel de 60,000 hommes, on aurait encore une armée de 420,000 hommes, de 375,000 avec les non-valeurs. Peut-être même, en prolongeant d'un an la durée du service militaire, pourrait-on se contenter d'une levée annuelle de 50,000 hommes ou de la moitié du contingent actuel. Le prix de l'exonération, cet instrument de ruine pour les familles, tomberait de cinquante pour cent. On dira sans doute que l'état de l'Europe ne permet pas de désarmer; mais ce n'est pas désarmer que de tenir sur pied une armée de 375,000 hommes, ou même de 350,000. Une pareille force suffit et au-delà pour maintenir la sécurité intérieure et extérieure, elle n'exclut que les idées de conquête.

Le troisième vœu émis par le congrès n'a pas moins d'importance, c'est la réduction des dépenses improductives en général et des travaux des villes en particulier. On comprend sans peine qu'il s'agit surtout de Paris. Il n'y a vraiment rien de possible tant que

durera cette exubérance d'expropriations, de démolitions et de bâtisses. Tous les capitaux que laissent disponibles les dépenses militaires ne cesseront pas de s'y engloutir. L'imagination recule quand on essaie de calculer ce qu'auront coûté la construction du nouvel Opéra et l'ouverture de ses abords. Heureusement les Parisiens eux-mêmes commencent à comprendre que tout n'est pas gain pour eux dans ce bouleversement. Paris est maintenant la ville la plus chère de l'Europe, et les étrangers qu'y attirent les chemins de fer n'y viennent plus qu'en passant. A mesure que s'étendent ces voies immenses, froides en hiver, chaudes en été, chacun peut se convaincre qu'elles ne valent ni en beauté ni en commodité ce qu'elles coûtent. Des lignes uniformes de maisons toujours semblables fatiguent les yeux par leur monotonie, et la disparition presque complète des jardins et des cours intérieures, l'élévation excessive des nouveaux bâtimens, remplacent les anciennes conditions d'insalubrité par d'autres; les tables de mortalité ne donnent pas les résultats qu'on s'était promis. Espérons que l'incident du Luxembourg marquera le terme de ces exagérations. Il faut de grands travaux dans une ville comme Paris, mais il y a des bornes à tout. Les terrassemens du Champ-de-Mars, qui ont tant fait crier, et avec raison, sous la république, ne sont rien auprès de ceux qui s'exécutent aujourd'hui avec des bras et des machines qui pourraient servir à faire des chemins de fer, des routes, des canaux, ou tout simplement à exploiter des industries utiles.

Avec une diminution dans les dépenses improductives et une augmentation dans les recettes des douanes, on peut alléger quelques-uns des impôts les plus lourds. Il en est deux surtout que le congrés des sociétés savantes a signalés au nom de la justice et de l'égalité. Ce n'est pas trop que de demander une réduction de moitié sur l'impôt des mutations et sur l'impôt des boissons. Le premier est la principale cause de la plupart des embarras qui accablent en France la propriété foncière; il contraste par son énormité avec les immunités dont jouit la propriété mobilière, et qu'il est bien difficile de lui enlever. Réduit de moitié, les recettes qu'il donne ne diminueraient pas en proportion, car il provoque aujourd'hui beaucoup de fraudes aussi nuisibles aux droits du trésor qu'à la sécurité des transactions. Le second met obstacle à l'une des consommations les plus saines et les plus fortifiantes pour les classes ouvrières, excite à l'ivrognerie en réduisant l'usage régulier du vin, et comprime l'une des cultures que le climat de la France favorise le plus. Rien n'est plus monstrueux qu'un impôt qui s'attache à une seule denrée pour en doubler la valeur. Réduit de moitié, l'accroissement de la consommation compenserait encore en partie les pertes du trésor.

Le congrès n'a pas craint de réclamer en outre la suppression des octrois, et à notre avis il a eu raison, quoi qu'il en doive arriver. Puisqu'on invite l'agriculture à s'expliquer sur ses griefs, elle fait bien de n'en omettre aucun. Timidité ici serait imprudence. La question des octrois est beaucoup plus mûre qu'on ne peut le croire quand on ne suit pas de près le mouvement des idées économiques. Un petit pays qui marche rapidement dans la voie de la prospérité, parce qu'il a su garder en 1848 sa monarchie constitutionnelle, la Belgique, a supprimé dans son sein les octrois depuis cinq ans. Un autre état qui a précédé de tout temps le reste de l'Europe dans la pratique de la science financière, la Hollande, vient aussi de les abolir. Chez nous, on en a tant abusé depuis quelques années, qu'on a donné des armes puissantes à ceux qui les repoussent. Pour subvenir à des dépenses de luxe, on a surchargé outre mesure toutes les consommations; on a fait plus, on a imaginé d'étendre arbitrairement le périmètre de la perception, et en portant les poteaux de l'octroi à une grande distance dans la campagne, on a soumis des populations rurales aux mêmes charges que la population urbaine, sans les faire profiter des dépenses qui se font avec leur argent (1). Tous ces excès ont comblé la mesure.

Il n'y a jamais eu d'octroi en Angleterre, et les villes n'y sont ni plus mal pavées ni plus mal éclairées qu'ailleurs. Ceux qui voyagent aujourd'hui en Belgique et en Hollande peuvent faire la même remarque. L'heureuse Belgique, ayant à disposer d'un excédant sur les recettes du trésor public, a pu remplacer les octrois en attribuant aux communes intéressées 40 pour 100 sur le produit brut des postes et 34 pour 100 des droits d'accise sur les boissons et sur les sucres. Les Pays-Bas, n'ayant pas tout à fait la même ressource, les ont remplacés purement et simplement par des centimes additionnels aux contributions directes, en y ajoutant les quatre cinquièmes du principal de la contribution personnelle. On peut varier ces combinaisons, mais dans toutes les hypothèses les octrois finiront par disparaître. Quand même les revenus des villes se réduiraient un peu par la transformation, il n'y aurait pas un bien grand mal. L'octroi a les avantages des impôts indirects en général, mais il en a aussi les inconvéniens; il peut s'accroître insensiblement sans que le contribuable en soit averti: c'est ainsi qu'une perception qui n'était que de 6 millions à l'origine a pu atteindre 100 millions pour la seule ville de Paris.

L'état a déjà manqué deux occasions de supprimer les octrois. Il

(1) Voyez une brochure sur l'extension de l'octroi à la banlieue de La Rochelle, qui contient des faits incroyables et pourtant attestés par de nombreuses signatures.

percevait autrefois le dixième de cet impôt municipal; il en a fait l'abandon au profit des villes, et si à ce moment la suppression avait eu lieu, on aurait eu ce dixième de moins à remplacer; avec l'économie des frais de perception, qui s'élèvent en moyenne à 10 pour 100, c'était un cinquième de gagné. Plus tard, quand l'état a abandonné 17 centimes additionnels au principal des contributions directes, la même opération eût été possible. Aujourd'hui l'état ne peut faciliter la réforme qu'en renonçant à une nouvelle part des impôts directs ou indirects perçus à son profit, des centimes additionnels feront le reste. Pourquoi n'appliquerait-on pas aux villes la règle généralement suivie en matière de dépenses communales? N'est-ce pas un principe de notre droit public d'établir en toute chose une stricte égalité? Quand les communes rurales pourvoient à toutes leurs dépenses par des centimes additionnels, pourquoi les villes ne feraient-elles pas de même?

La grande difficulté, c'est Paris, et suivant l'usage français, qui s'attaque toujours au plus fort de l'obstacle, on met surtout le siége devant Paris; ce n'est point par là qu'en bonne tactique il faudrait commencer. Il y a en France cent villes où l'octroi est plus facile à remplacer qu'à Paris. Il appartient surtout aux pays vinicoles, qui souffrent le plus des octrois, de donner cet exemple. C'est ainsi qu'on procède en Angleterre et dans tous les pays libres, quand on veut obtenir une réforme; on commence par corriger les petits abus qu'on a plus près de soi, et on marche ensuite avec plus de force à l'attaque des grands.

Le congrès a demandé enfin que les crédits pour les travaux publics fussent consacrés désormais aux voies de communication qui intéressent l'agriculture, les autres ayant eu d'avance leur part. La subvention de 25 millions accordée par l'état pour les chemins vicinaux et celles qu'il promet pour les autres travaux d'intérêt local ont ouvert une carrière nouvelle. De toutes parts, les départemens et les communes sollicitent des secours pour les entreprises utiles dont l'initiative leur appartient. Le budget des travaux publics peut ainsi se transformer au grand profit de l'agriculture et de l'industrie. Cette forme de la subvention est sans doute fâcheuse quand il s'agit pour les départemens de reprendre dans le trésor public une partie de ce qu'ils y ont versé, et il vaudrait mieux que l'état leur abandonnât une fois pour toutes une part de l'impôt; mais avec nos habitudes de centralisation, une pareille manière de procéder, si juste qu'elle soit, paraîtrait trop radicale. On marche au même but par le système des subventions, avec cette différence que les secours se donnent arbitrairement, en favorisant les uns aux dépens des autres, et par des considérations politiques rarement d'accord avec les véritables intérêts.

Les représentans de l'agriculture ne manqueront certainement pas d'insister, dans l'enquête, sur cette nécessité d'augmenter les ressources des départemens et des communes en réduisant d'autant le budget de l'état. Il n'est pas indifférent que la même somme soit dépensée par l'état ou par les localités. D'un côté, on fera des travaux plus magnifiques, mais moins nombreux et moins utiles; de l'autre, des chemins de fer plus modestes, des ponts moins gigantesques, des routes moins larges et moins parfaites, mais qui se multiplieront à l'infini. Après avoir attiré tout le sang des extrémités au centre, il faut le ramener autant que possible du centre aux extrémités. Une simple dotation annuelle de 1,000 francs par commune et de 500,000 francs par département produirait des merveilles, et l'état se dégagerait de la responsabilité de tout faire; il gouvernerait, comme disait Turgot à Louis XVI, par des lois générales, sans avoir besoin d'entrer dans la diversité des détails.

Quant à la tendance des capitaux vers les placemens mobiliers, il n'y a rien à faire pour l'arrêter, il suffit de ne pas la favoriser. Les capitaux doivent rester libres de se porter où il leur plaît. Tout ce qu'on peut faire, c'est de demander, avec le congrès, que le gouvernement exécute la loi qui prohibe les loteries, et qu'il soit interdit aux agens de l'administration de travailler au placement de nouvelles valeurs. Les capitaux, avertis par de nombreuses catastrophes, se montrent déjà plus défians; le plus simple raisonnement leur apprendra à s'écarter de ces emprunts étrangers qui ne leur présentent aucune garantie, puisqu'il n'y a aucun moyen de poursuivre hors du territoire national les débiteurs qui ne paient pas, gouvernemens ou autres. Quand une nation va chercher des prêteurs hors de chez soi, c'est qu'elle n'en trouve pas dans son propre sein; plus les intérêts offerts sont énormes, plus il est prudent de s'abstenir, et quand cette conviction aura pénétré dans les esprits, les emprunts espagnols, autrichiens, italiens, turcs ou mexicains, pourront sans péril se présenter sur notre marché.

On a beaucoup insisté dans le congrès pour obtenir de nouveaux moyens de crédit, soit hypothécaires, soit agricoles. Les institutions existantes n'ont pas en effet rempli les espérances qu'elles avaient fait naître, et au lieu d'attirer les capitaux vers l'agriculture, elles ont puissamment contribué à les en détourner. Le *Crédit foncier* est pourtant un très bon instrument. Que les travaux de Paris se ralentissent, et le *Crédit foncier* fera retour à la propriété rurale, qu'il a trop délaissée pour des placemens plus commodes. On peut aussi désirer que le régime hypothécaire, dont il a eu jusqu'ici le monopole, soit généralisé; l'expérience est faite, elle n'a révélé aucun danger. Le *Crédit agricole* prête à des critiques plus graves, car il n'a d'agricole que le nom. On ne les lui a pas ména-

gées. Plusieurs projets ont été présentés pour des modifications à la législation qui rendent plus libre le gage que les cultivateurs peuvent offrir à leurs créanciers. Ces projets ont assurément leur mérite, mais ils soulèvent des questions de droit délicates, et même en les supposant réalisés, ils n'auront que bien peu d'effet tant que tout le crédit de la France sera centralisé à Paris.

Tels sont les principaux remèdes indiqués par le congrès. Le cri parti spontanément de ce *meeting* agricole trouvera plus d'un écho dans l'enquête : il est de nature à réunir dans une même pensée toutes les classes de la population attachées au sol. Ce n'est pas seulement l'intérêt des propriétaires de tout ordre qui veut la réduction des contingens, la réduction des travaux de Paris, la réduction des impôts; c'est aussi l'intérêt des fermiers, des métayers, des simples journaliers. Il y a plus, c'est l'intérêt des consommateurs urbains, car on ne peut obtenir que par ces réformes la *vie à bon marché*. La réduction des frais de revient profite à tous, et l'impôt est le plus lourd de ces frais. Quand l'agriculture aura moins de charges à supporter, moins d'hommes à fournir, elle saura bien trouver elle-même sa voie; elle a doublé ses produits en trente ans, de 1815 à 1845; elle saura bien les doubler encore. Si elle n'a pas fait mieux depuis quinze ans, c'est qu'on ne lui en a pas laissé les moyens. Les pertes qu'elles a subies dans ces quinze années n'ont pas été tout à fait sans compensation, en ce sens que le réseau des chemins de fer et des routes de terre n'a cessé de s'accroître; ce genre de progrès, comme tous les autres, a marché plus lentement chez nous que dans le reste de l'Europe occidentale, mais enfin il a marché, et ces puissans instrumens de circulation porteront leurs fruits quand les causes qui les neutralisent auront cessé.

Le moment approche où les peuples apprécieront les gouvernemens, non par ce qu'ils feront, mais par ce qu'ils ne feront pas, et où les gros budgets et les grandes armées iront rejoindre dans le gouffre du passé les pouvoirs absolus ou oligarchiques. Ce jour-là, l'agriculture ne se plaindra plus. Loin de réclamer des priviléges, elle n'a qu'à poursuivre ceux qui s'exercent contre elle, et elle en trouvera beaucoup : priviléges des produits étrangers contre les produits nationaux, priviléges de la propriété mobilière contre la propriété immobilière, priviléges des villes contre les campagnes; elle n'a qu'à gagner en provoquant contre ces abus une nouvelle nuit du 4 août. Qu'elle inscrive donc résolûment sur son drapeau cette grande devise des peuples modernes : l'égalité dans la liberté.

L. DE LAVERGNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1866.

Depuis l'origine des complications germaniques, depuis la fin de l'année 1863, nous n'avons cessé de considérer comme erroné, imprudent, dangereux, le singulier système de politique adopté par notre gouvernement à l'égard des affaires d'Allemagne. L'esprit et les procédés de ce système se sont bien fait connaître dans les trois dernières années. La France regarde ce qui se passe en Allemagne et laisse faire. Sa diplomatie affecte à la fois un désintéressement qui touche à l'indifférence à l'égard des querelles qui divisent les états germaniques et un respect maniéré pour la liberté d'action de ces états. Nous avons toujours pensé, d'accord avec ceux qui se sont nourris des traditions de notre histoire et qui calculent avec sollicitude les conséquences futures des événemens à mesure qu'ils s'accomplissent, que, sans blesser ni les droits ni la juste susceptibilité des peuples germaniques, la France eût pu servir à la fois ses meilleurs intérêts et ceux de l'Allemagne en manifestant à propos, d'une façon suivie, avec une franchise amicale et une dignité ferme, son opinion réfléchie sur les tendances qui se manifestaient au-delà du Rhin avant que ces tendances ne se fussent aggravées par les faits que, laissées à elles-mêmes, elles ne pouvaient manquer de produire. On le sait, une autre façon de voir a prévalu au sein du gouvernement et a rencontré en abondance de complaisans admirateurs. On a voulu trouver toute sorte de vertus à l'abstention systématique. D'abord, disait-on, c'est par excellence la politique pacifique; la France jouirait d'autant mieux des profits de son repos qu'elle assisterait avec plus d'impassibilité aux chamailleries de ses voisins. C'était aussi la suprême habileté : les Allemands se querellent; à merveille! qu'on les laisse s'affaiblir par la lutte; nous, en attendant, nous ne risquons rien, et nous avons le bénéfice assuré des occasions qui pourront s'offrir; tandis que les deux combattans s'épuiseront, il arrivera peut-être un moment où nous trouve-

rons de quoi nous réjouir. Une pareille politique, quoique entachée d'une médiocrité réelle d'esprit et de sentiment, ayant l'air de la force qui se réserve et de l'habileté qui attend patiemment sa chance, peut séduire pendant un temps la foule de ceux qui ne veulent rien prévoir et qui trouvent naturel que l'on joue au petit bonheur les destinées des grands peuples; mais ce somnolent optimisme est exposé à de violens et douloureux réveils.

C'est à un phénomène de ce genre que nous assistons aujourd'hui. Le rêve des habiles qui se consolaient volontiers des agitations troubles de l'Allemagne a été interrompu en sursaut par la panique des intérêts matériels, qui sont bien mieux doués que la diplomatie de profession du sens de la réalité. A peine la Prusse et l'Autriche se sont-elles menacées durant quelques jours, qu'on s'est aperçu des vastes et vivaces intérêts par lesquels la France était attachée à la conservation de la paix en Allemagne. La richesse mobilière de la France a été frappée tout à coup sur notre marché financier d'une dépréciation énorme. La France pacifique ne se répand point au dehors comme d'autres peuples par le génie colonisateur; mais la France a montré depuis quelques années qu'elle était douée d'une autre faculté d'expansion qui ne devrait pas être moins utile à sa prospérité et à l'influence de sa civilisation. La France est une grande productrice de richesse, et possède une considérable puissance d'épargne. La France ne fait point émigrer ses populations, mais elle laisse volontiers émigrer ses capitaux; une portion notable de la richesse du pays est maintenant engagée dans les emprunts d'état et dans les grandes entreprises de travaux publics à l'étranger. Il est inutile de parler de l'étendue et de l'activité des applications de la richesse et du travail à l'intérieur du pays, de la solidarité qui unit notre prospérité intérieure aux vicissitudes des opérations de crédit public entamées au dehors par nos capitaux. Il est également superflu de rappeler les encouragemens, pour ne pas dire les excitations, qui ont entraîné l'activité de la France aux grandes aventures des spéculations industrielles et financières. La conséquence d'un tel état de choses devrait toujours être présente à la pensée des hommes politiques. La constitution économique de notre nation devrait déterminer sa direction diplomatique. Nos affaires extérieures ne peuvent plus être conduites comme celles d'un état de l'ancien régime. Nous ne sommes plus au temps où il était permis à la diplomatie de faire de l'art pour l'art, où les hommes d'état se jouaient au dilettantisme des ruses, des dissimulations, des intrigues des cours. A la place des mystères de cabinets, des chuchotemens de salons, des parties liées dans l'ombre, il nous faut les résolutions droites et sensées, arrêtées avec rapidité, exprimées au grand jour, et qui donnent aux intérêts la confiance en les éclairant. Le véritable homme d'état de notre époque n'est plus celui qui cherche à gagner des territoires par d'impétueux coups de main ou des combinaisons insidieuses et patientes. Les variations éprouvées par la richesse mobilière sous l'in-

fluence malencontreuse des vieilles routines politiques représentent des dépréciations de capitaux bien supérieures au gain hypothétique d'une province. L'homme d'état de notre époque devrait être un grand et vigilant homme d'affaires appliqué sans cesse à étudier le poids des intérêts économiques dans la balance des intérêts politiques et à guider ces intérêts par des directions nettes, ou au moins par des informations opportunes et claires. Ce qui se passe aujourd'hui dans la sphère de ces intérêts devrait être pour les hommes d'état qui croient encore à la politique du raffinement et du mystère une leçon décisive.

Les intérêts, en voyant tout à coup l'imminence d'un conflit entre l'Autriche et la Prusse, ont découvert que la politique de réserve, de taciturnité et de neutralité affectée, qu'on leur avait donnée pour un chef-d'œuvre d'habileté de notre part, était au contraire le comble de l'imprudence. Cette politique compromet en effet à un très grave degré l'intérêt supérieur qu'elle prétendait sauvegarder, la liberté d'action de la France. Cette liberté d'action eût pu être exercée avec une sécurité plus grande et une efficacité plus certaine à chaque incident antérieur des complications allemandes, au moment de l'exécution fédérale dans le Holstein, au moment de l'invasion des duchés par les troupes austro-prussiennes, avant le traité de Vienne, avant la convention de Gastein. Les prétentions de M. de Bismark ont grandi à chacune de ces étapes; la neutralité de la France n'a fait que l'encourager à des audaces nouvelles. Que la France eût exprimé une opinion décidément favorable non-seulement au droit, mais à une solution définitive de la question des duchés dans l'une des premières phases de cette affaire, la simple manifestation de son autorité morale eût incontestablement modifié la marche des choses : sa décision eût donné de la force et du courage aux résistances naturelles que les projets ambitieux de M. de Bismark devaient rencontrer en Allemagne; l'Autriche ne serait point allée aussi loin dans ses engagemens avec la Prusse; les états secondaires ne se seraient point laissé atteindre par un découragement incurable, ils ne seraient point tombés dans la prostration où nous les voyons. M. de Bismark, sentant devant lui l'obstacle, n'aurait pas pris cet élan impétueux que l'on acquiert nécessairement quand on marche de succès en succès. Au lieu d'essayer activement une politique semblable, on a laissé aller les choses en réservant la liberté d'action de la France, et notre liberté d'action se trouve aujourd'hui en présence d'un duel possible entre les deux grandes puissances allemandes; mais c'est précisément ce conflit, s'il éclate, qui peut enlever à la France sa liberté d'action, et nous forcer d'agir au moment que nous n'aurons ni prévu ni choisi, sur un terrain qu'il ne dépendra plus de nous de circonscrire.

En face du péril d'une guerre éclatant entre la Prusse et l'Autriche, on s'est dit que cette guerre serait le signal d'une perturbation générale, qu'il était impossible que dans ce conflit l'Italie demeurât neutre; que l'Italie

engagée, la France pourrait être forcée d'intervenir dans des conditions aujourd'hui imprévues; que l'action de l'Italie, si elle était dirigée contre l'Autriche, remuerait nécessairement les populations chrétiennes de la Turquie d'Europe; que le feu prendrait aux contrées danubiennes; que la Russie serait amenée dans la lutte; que la question d'Orient s'imposerait à l'Europe divisée; que là aussi la France serait obligée d'apparaître, et que l'Angleterre serait forcée elle-même de sortir de son inaction calculée. On s'est dit enfin qu'il s'agissait là non plus de ces guerres limitées et localisées, comme celles que nous avons vues dans ces douze dernières années, dont le but est défini, le champ d'action circonscrit, la durée même mesurée d'avance, mais d'une de ces luttes confuses où personne ne peut plus prendre son heure, désigner son champ de bataille, calculer la portée de ses efforts, l'emploi de ses ressources, et dont l'issue mystérieuse est livrée au hasard. Voilà ce que les marchés financiers ont compris avec cette sagacité instinctive et véhémente qui guide les intérêts; voilà la perspective qui, jointe à l'obscurité dont les desseins de la politique française sont enveloppés, leur a inspiré une frayeur soudaine et peut-être exagérée; voilà la cause de cette dépréciation déplorable de la richesse mobilière qui s'est accomplie en si peu de jours, à laquelle la rente française n'a point échappé, et qui peut s'estimer à des centaines de millions.

Devant ces premiers et terribles effets de l'inquiétude qu'inspire en France la menace d'une guerre entre la Prusse et l'Autriche, nous ne doutons point que la sollicitude du gouvernement français ne soit sérieusement éveillée. Le gouvernement comprendra, nous en avons l'espoir, qu'il doit donner au pays des informations, nous ne disons point sur les démarches actuelles de sa diplomatie, mais sur l'esprit général de sa politique étrangère. Il serait déplorable que les grands intérêts du travail et du capital, qui ont besoin de voir la route éclairée devant eux, fussent réduits à marcher à tâtons, sans autre information que les données conjecturales que leur apportent les polémiques allemandes. Quoique les rapports soient aussi tendus que possible entre la Prusse et l'Autriche, ces polémiques peuvent durer bien longtemps encore et prolonger les ruineuses incertitudes qu'elles entretiennent. Le nouveau tour que M. de Bismark vient de donner à sa controverse avec l'Autriche élargit considérablement le débat et en aggrave la difficulté et le péril; mais il rend de nouvelles lenteurs possibles. Le ministre prussien en proposant la réforme fédérale, l'Autriche en invoquant l'article 11 du pacte fédéral, font intervenir dans le drame un acteur nouveau, la diète, c'est-à-dire le chœur des états secondaires, acteur qui n'a guère l'habitude d'être prompt dans ses mouvemens. Il y a là un délai de procédure qui, s'il ne promet point une conciliation amiable, aura du moins pour effet de retarder les hostilités.

Nous demandons la permission de ne plus porter de jugement sur les moyens que M. de Bismark a employés jusqu'à présent pour arriver à éta-

blir, au nom de la Prusse, la revendication d'agrandissement territorial et de suprématie politique en Allemagne qu'il soutient aujourd'hui avec une si audacieuse franchise. Ces moyens sont suffisamment connus, et ils ont justement encouru le blâme de tous ceux qui croient en Europe qu'il n'y a de bonne politique que la politique morale. Cette réserve posée, nous nous efforcerions volontiers de n'être point injustes envers M. de Bismark. Il faut reconnaître en lui les sentimens naturels d'un homme d'état prussien et avouer que les circonstances dont il a tiré parti lui ont offert des tentations bien séduisantes. Aujourd'hui M. de Bismark a révélé toute sa pensée. L'annexion des duchés de l'Elbe à la Prusse n'est plus pour lui qu'un objet secondaire: si cette annexion devient pour la Prusse une cause de guerre, M. de Bismark veut qu'au moins la guerre ait un enjeu plus grand que l'acquisition litigieuse d'un petit territoire; il veut que la Prusse s'assimile en quelque sorte l'Allemagne en prenant la direction des forces militaires et de la politique extérieure de ce grand pays. Certes l'objet est grand, et l'on ne peut nier qu'il ne soit conforme aux ambitions naturelles de la Prusse. Il est deux choses incontestables, c'est que la Prusse, telle qu'elle a été constituée en 1815, est un état qui n'est point arrivé à sa formation définitive, et à qui l'on a imposé la nécessité d'achever lui-même cette formation; c'est ensuite que les peuples allemands éprouvent une sorte d'humiliant malaise en voyant combien l'unité et l'importance de leur race sont imparfaitement et insuffisamment représentées dans leurs rapports de politique internationale avec les autres peuples du monde. Il manque quelque chose à la Prusse au point de vue de sa configuration territoriale et des ressources qui font ce qu'on est convenu d'appeler une grande puissance, et il manque quelque chose à l'Allemagne au point de vue de la représentation politique extérieure de son génie, de sa force et de sa grandeur. Associer ces deux besoins, ces deux insuffisances, ces deux aspirations, accroître et fortifier la Prusse en donnant plus de concentration à l'organisation intérieure et par conséquent à l'action extérieure de l'Allemagne, telle est la politique naturelle et patriotique de tout homme d'état prussien. Quant à nous, comme Français, nous ne nous reconnaissons point le droit de contester la fin où tendent la Prusse et l'Allemagne. Nous ne croyons pas à l'hostilité naturelle et mutuelle des peuples; nous ne croyons point qu'une nation ait le droit de s'opposer par un étroit calcul d'égoïsme aux développemens naturels d'une autre nation. Pour ce qui concerne l'Allemagne, dans le passé la concentration de ses forces a toujours été redoutable à la France; mais cela se comprend aisément: dans le passé, une concentration semblable ne s'accomplissait qu'au profit d'une politique despotique et égoïste de cour, de dynastie, de famille. Une Allemagne réunie aux mains d'un seul souverain eût été pour la France un voisinage écrasant. C'était la nécessité, ce fut le génie de notre ancienne politique de maintenir les divisions, d'ailleurs traditionnelles et naturelles, qui par-

tageaient les peuples germaniques, de favoriser les libertés relatives et les demi-indépendances qui résultaient de ces divisions pour les diverses fractions de l'Allemagne, de prévenir l'assujettissement total de cette grande race à une autorité unique et despotique. Dans notre siècle, on entrevoit le système libéral par lequel une union politique moins imparfaite des peuples allemands se pourrait concilier avec la sécurité de la France. Les descendans des tribus germaniques sont évidemment un peuple né pour les institutions fédératives; la forme la plus parfaite des fédérations est la forme républicaine; la race allemande, qui envoie aux États-Unis de si bonnes recrues républicaines, ne peut être déclarée radicalement impropre aux institutions d'une république fédérative; l'avenir ne condamnera point peut-être comme paradoxale l'idée d'une Allemagne devenue les États-Unis de l'Europe. Si cette idée est destinée à être longtemps un rêve, du moins la France ne pourrait trouver de sécurité dans l'union plus régulière de l'Allemagne que si cette union s'établissait avec la garantie d'institutions représentatives sincères et puissantes. Une Allemagne unie aux mains d'un souverain ou d'un ministre autocrate qui pourrait faire de la force de ce pays l'instrument docile d'une politique ambitieuse et turbulente ne saurait être tolérée par la France. Or voilà les considérations que nous ne pouvons bannir de notre esprit quand nous voyons M. de Bismark profiter des occasions que lui offre l'imbécillité des cabinets européens pour travailler à la concentration militaire de l'Allemagne sous une hégémonie prussienne. M. de Bismark, le contempteur des assemblées représentatives, le ministre qui a voulu soumettre les discours des députés prononcés en parlement à la juridiction des tribunaux, l'ambitieux impatient qui brise sans scrupule les entraves constitutionnelles, n'est point l'homme qui peut concilier la France à l'idée d'une grande Allemagne maniée par une autocratie prussienne. La politique de M. de Bismark est nécessairement contraire à la France et doit être combattue par le patriotisme français, parce qu'au lieu de s'appuyer sur l'esprit libéral allemand, elle le comprime et l'outrage. L'appel que ce narquois ministre fait à un parlement allemand nommé par le suffrage universel est un dernier motif qu'il donne dérisoirement aux défiances du libéralisme européen. Lui qui perçoit illégalement un budget qui n'est point voté par le parlement, lui qui a congédié dédaigneusement la chambre des députés, lui qui s'oppose à la réunion des représentans des duchés de l'Elbe, qui a-t-il voulu amorcer ou flatter par cette évocation du suffrage universel imaginée au dernier moment comme un expédient de comédie? Cette affectation de politique césarienne nous paraît peu propre à réussir en pleine race germanique, et ne fera qu'augmenter ailleurs les légitimes inquiétudes des esprits libéraux.

Il y aurait assurément encore en Allemagne d'énergiques élémens de résistance contre les tendances envahissantes de la Prusse, si l'Autriche,

dans cette crise extrême, savait prendre avec promptitude des résolutions vraiment libérales. Les états secondaires ne subissent point encore la fascination de la Prusse. Le plus important de ces états, la Bavière, que l'on disait depuis quelque temps enguirlandé par M. de Bismark, vient de montrer qu'il a conservé son indépendance par la dépêche éloquente écrite par M. de Pfordten en réponse à la circulaire prussienne. M. de Beust, qui a lié son nom à la cause des états secondaires, fait, lui aussi, bonne contenance. Si les gouvernemens des états moyens, durement pressés par la gravité des circonstances, avaient quelque inspiration généreuse, s'ils s'entendaient sur une réforme fédérale où se pussent concilier l'esprit libéral et le désir d'union nationale qui animent leurs populations, on pourrait opposer à la Prusse une résistance victorieuse, sauver l'indépendance de l'Allemagne et prévenir un ébranlement européen. Encore tout demeure-t-il subordonné à l'esprit qui inspirera la politique autrichienne. L'Autriche saura-t-elle prendre à temps une résolution héroïque? consentira-t-elle à se couper un membre pour reconquérir la santé? Exposée à perdre l'Allemagne, aura-t-elle assez de bon sens et de vrai courage politique pour faire le sacrifice des possessions qu'elle conserve en Italie, possessions qui ne servent qu'à entretenir derrière elle un ennemi redoutable et à pousser cet ennemi dans l'alliance de la Prusse? Les circonstances présentes placent en effet l'Italie sous le poids d'une impérieuse nécessité. L'Italie ne peut point voir éclater la guerre entre la Prusse et l'Autriche et demeurer indifférente et inerte. Un état en formation comme l'Italie ne peut pas sans déchéance laisser échapper négligemment une occasion semblable. Tant que l'Autriche ne se sera point réconciliée avec l'Italie en lui cédant, contre de justes compensations, la Vénétie, l'Autriche ne pourra avoir un seul ennemi en Europe sans en avoir immédiatement un second derrière elle; elle aura toujours deux adversaires à combattre. Un état ne saurait longtemps supporter une pression aussi continue. Le premier souci de l'Autriche devrait être de se délivrer de cette maladie chronique. Quant à l'Italie, si le conflit austro-prussien lui laisse entrevoir une chance décisive de compléter son affranchissement jusqu'à l'Adriatique, elle se voit aussi exposée à de nouveaux hasards, et va sentir la nécessité de subir de nouvelles charges. Il y a trois mois, le cabinet italien était très sincèrement décidé à effectuer d'importantes réductions dans ses armemens militaires; mais depuis sont venues les ouvertures de la Prusse à l'Italie, et, tout en se tenant sur la réserve, et l'on a dû continuer les armemens sur le même pied. Il faudra bien que le parlement en finisse avec la question financière. Nous croyons que le ministère est décidé à demander le vote de 120 millions d'impôts nouveaux; ces impôts seront votés vraisemblablement sans discussion, car le ministère est disposé à faire de la question financière une question de cabinet. Si la crise politique affecte leur crédit public et leur impose de lourds sacrifices, les Italiens ont du moins

la consolation de savoir où ils vont et pourquoi ils se ruinent. Quant à nous, la même satisfaction ne nous est point encore accordée.

Nos priviléges en matière d'informations et de discussions politiques ne sont pas nombreux ni considérables assurément. Il existe cependant des esprits qui voudraient encore restreindre le peu que nous en possédons. C'est du moins ce qu'on a pu remarquer dans une récente séance du sénat. Il s'agissait du rapport d'une pétition très sérieuse qui demandait, comme amendement à la constitution, que le corps législatif fût investi du droit de recevoir les pétitions des citoyens. Un membre du sénat, un de nos plus éminens légistes, M. Delangle, a demandé que le sénat votât l'ordre du jour préalable sur la pétition, sans entendre le rapport rédigé par M. de La Guéronnière. Dans la pensée de M. Delangle, la constitution doit être placée au-dessus et à l'abri de toute polémique, et ce serait l'offenser, la violer presque, que d'en critiquer telle ou telle disposition sous prétexte d'y vouloir apporter un perfectionnement quelconque. Cette délibération du sénat demeurera comme un curieux document sur l'état de l'esprit public à notre époque dans une certaine partie de la société française. Il y avait là une question de procédure relative à l'application du règlement du sénat, et sur ce point des légistes considérables, MM. Rouland et Royer, M. le président Troplong lui-même, ont répondu à M. Delangle. Sur le fond des choses, une doctrine étrange a prévalu dans la majorité du sénat : la question préalable a été votée après la lecture du rapport, la majorité ayant paru penser, si l'on en juge par les opinions exprimées de plusieurs de ses organes, qu'il était inconstitutionnel de discuter la constitution. Quelques orateurs ont trouvé même blâmables les observations dont la constitution a été l'objet au corps législatif durant la discussion de l'adresse. Il n'y a guère que M. de Persigny qui ait défendu l'opinion contraire, et il l'a fait avec un libéralisme très politique. Nous prenons la liberté de préférer en pareille matière l'autorité de M. de Persigny à celle de ses collègues : il nous semble que l'orthodoxie constitutionnelle ne saurait avoir d'organe plus compétent. Ce qui nous a étrangement surpris, et le même étonnement a été ressenti par le public, c'est l'erreur commise à ce propos par plusieurs sénateurs. Qu'on exige qu'une constitution soit obéie et respectée, rien de plus naturel assurément; mais vouloir qu'une constitution ne soit jamais discutée, c'est sortir des conditions mêmes de la nature. Une constitution qu'on prétendrait élever ainsi au-dessus de tout commentaire critique serait en quelque sorte privée de vie; toutes les discussions politiques dans les pays libres portent en définitive sur des questions constitutionnelles; il y a sans cesse à peser les termes de la constitution, à en pénétrer l'esprit, à en dégager les développemens naturels. En Angleterre, aux États-Unis, les assemblées discutent constamment la constitution, et on ne voit point comment il en pourrait être autrement, comment il serait possible de pratiquer une constitution en la dérobant à l'é-

preuve des débats contradictoires. Les légistes consommés qui ornent le sénat, eux qui ont été d'illustres commentateurs des codes, croient-ils que les lois se puissent passer de commentaires? Une constitution est une loi, la loi suprême, et l'on peut, sans avoir la moindre intention de la violer et de lui manquer de respect, en interpréter le sens, en étudier les précédens, s'efforcer d'en apprécier la logique. Ce débat même du sénat a montré que des dissentimens peuvent s'élever entre les meilleurs esprits sur le sens d'un texte légal. M. Delangle croyait que l'on pouvait voter la question préalable avant le rapport sans infraction au règlement du sénat : on lui a prouvé cependant que le texte du règlement était formel et ne prêtait à aucune équivoque. Nous espérons que ce curieux épisode n'aura point été perdu par les électeurs de Strasbourg, qui ont à élire demain un représentant. L'ancien député de cette ville, M. de Bussierre, avait, aux dernières élections, promis très nettement aux électeurs de demander des réformes libérales; quelques-unes des expressions de sa circulaire ont même été reproduites dans l'amendement des quarante-cinq. Cependant M. de Bussierre n'a pas cru devoir voter cet amendement, et a donné sa démission, comme pour demander à ses électeurs de le délier de ses anciennes promesses. L'opinion libérale oppose avec une remarquable unanimité le nom connu et estimé de M. Éd. Laboulaye à la candidature de M. de Bussierre. La population d'une des plus grandes cités de France dira demain si à son gré la mesure des libertés publiques est comble, et si le pays est indifférent aux réformes libérales.

Les Anglais, qui sont en ce moment aux prises avec un projet de réforme parlementaire et sont par conséquent en train de remanier leur constitution, seraient sans doute fort stupéfaits, si quelqu'un s'avisait de leur dire que le silence est la plus haute forme du respect dû par un peuple à sa loi fondamentale. Pendant les vacances de Pâques et à la veille de la seconde lecture du bill relatif à la franchise électorale, les esprits ont commencé à s'échauffer sur cette question de réforme. M. Gladstone est allé à Liverpool, où il a prononcé plusieurs discours et pratiqué en faveur du plan ministériel cette sorte d'apostolat ambulant que comportent les mœurs politiques anglaises. M. Bright, l'inspirateur de la mesure, le véritable chef du mouvement réformiste, a senti qu'il fallait passionner le débat, et a lancé contre les adversaires du bill les foudres démagogiques. Dans une lettre écrite à la société réformiste de Birmingham, le grand agitateur a parlé le langage violent des mauvais jours révolutionnaires, dénonçant le parlement dont il fait partie, les conservateurs, les dissidens libéraux, avec une âpreté d'expressions qui a plutôt frappé qu'ému le public impartial. M. Bright rappelait les attroupemens tumultueux de 1831 et de 1832 autour de Westminster, comme s'il eût eu la pensée d'évoquer de semblables manifestations populaires et d'en effrayer les récalcitrans timides de la chambre des communes. Cette violence à froid n'a probablement pas produit

l'effet qu'en espérait l'éloquent démagogue, car dans un *meeting* subséquent il a singulièrement radouci son langage. Plusieurs *meetings* réformistes ont été réunis à Londres et en d'autres villes sans grand éclat. Un acte plus important, plus significatif, et qui paraît plus propre à augmenter les chances de succès du bill et la force du ministère, a été la réunion des membres de son parti convoquée par lord Russell. Le premier ministre a passé là en revue et a harangué son armée avant le combat. On dit que le vieil homme d'état que l'on accuse depuis deux mois de ne plus prendre la parole dans la chambre des lords qu'avec des symptômes trop visibles de lassitude a retrouvé dans cette réunion sa force et son autorité. Il a parlé pendant une heure; ses paroles n'ont point été reproduites par les journaux. La scène ne devait point manquer d'une sorte d'intérêt pathétique et d'une certaine grandeur. Les libéraux, que lord Russell a conduits pendant plus de quarante ans dans toutes les campagnes réformistes, se retrouvaient en présence de leur vieux chef dans une circonstance décisive et au terme de son existence politique. Il était là demandant à ses amis de l'aider à couronner par une dernière réforme l'unité de sa vie. Le bill de réforme de 1832 a donné à l'Angleterre trente-cinq ans de paix sociale et de progrès politiques et économiques; en introduisant de nouveaux élémens populaires dans la constitution, lord Russell voudrait léguer à sa patrie, comme un héritage bienfaisant, une période aussi longue de tranquillité intérieure et de prospérité. L'intention est sincère et l'ambition est généreuse; quel contraste entre cette droiture désintéressée et les cupidités des politiques à sensation de notre continent! Les vieux whigs devaient être touchés de ce spectacle, qui leur rappelait les gloires d'un passé honnête; les jeunes devaient écouter avec respect ce stoïcien politique ne demandant plus qu'à rendre un seul service à son pays, le service d'y consolider pour un autre quart de siècle la paix intérieure. La scène avait en elle-même une émotion persuasive. On assure que cette réunion a changé la résolution de plus d'un membre de la chambre des communes, qui s'est décidé à étouffer ses objections contre le bill et à rester au moment du vote décisif dans les rangs de son parti. Si l'amendement de lord Grosvenor est repoussé, si la seconde lecture passe, si l'existence du ministère s'affermit, on le devra à l'influence personnelle de lord Russell, à un sentiment persistant de respect pour son autorité morale, à un dernier hommage rendu à un nom illustre.

La seconde lecture a été proposée par M. Gladstone, et le débat a occupé déjà une séance de la chambre des communes. Les impressions que donne la lecture de cette séance ne sont point favorables au ministère. M. Gladstone a été beaucoup plus éloquent que dans le discours un peu aride et trop enflé de statistique qu'il avait prononcé en introduisant la mesure. Cependant une sorte d'amertume s'est mêlée cette fois à la chaleur de l'orateur ministériel; M. Gladstone a été agressif contre ses adversaires, et

ses attaques n'ont pas toujours été adroites. On a par exemple été étonné de son peu de mémoire lorsqu'il a reproché aux tories d'avoir excité l'Angleterre à intervenir dans la guerre civile des États-Unis pour défendre la cause de la confédération rebelle. Ce reproche était bien déplacé dans sa bouche. Lorsque l'insurrection des états du sud eut éclaté, personne en Angleterre n'épousa la cause des séparatistes avec plus d'enthousiasme et on pourrait dire d'étourderie que M. Gladstone. Le bouillant ministre alla jusqu'à s'écrier, dans un grand discours prononcé en province, que M. Jefferson Davis n'était pas seulement un puissant organisateur d'armée, qu'il était un de ces hommes qui fondent une nation. Lord Stanley a rappelé avec un grand succès les propres paroles prononcées en cette circonstance par M. Gladstone, et a opposé l'infidélité de sa mémoire à l'injustice de ses reproches. Le discours vraiment remarquable de la soirée a été celui de lord Stanley, qui s'était chargé de soutenir l'amendement de lord Grosvenor. Lord Stanley n'est point un orateur proprement dit, il ne prétend point à l'éloquence; mais il apporte dans les discussions l'étude si consciencieuse et si exacte des questions qu'il traite, il a une raison si précise et si nue, une si droite logique, une si parfaite indépendance des préjugés routiniers, un tel dédain des effets de charlatanisme, que peu d'hommes politiques en Angleterre sont écoutés avec autant d'attention, de confiance et de respect. L'opinion générale désigne le sage et solide fils de lord Derby, dont les mérites forment un si complet contraste avec les éclatantes qualités de son père, comme un futur premier ministre de l'Angleterre. On sait que, quoique appartenant au parti tory par la position de sa famille, lord Stanley n'a l'esprit fermé par aucune prévention aux idées et aux sympathies qui secondent les progrès politiques des classes populaires. Le discours de lord Stanley ne peut donc manquer de produire un grand effet sur l'opinion. Le jeune homme d'état n'a jamais parlé avec plus de précision et de fermeté. Il a fait ressortir avec beaucoup de vigueur le vice de la scission arbitraire que le ministère a établie dans la question de la réforme parlementaire en faisant deux lois distinctes des conditions de la capacité électorale et de la distribution des siéges. Une solution équitable et logique du problème de l'organisation électorale doit, d'après les traditions historiques de l'Angleterre et les formes de l'esprit anglais, être une transaction équilibrée entre les intérêts dont il s'agit d'assurer la représentation. Il faut donc régler par une même loi tout le système électoral, aussi bien les conditions du suffrage que la répartition des districts qui devront être représentés. Sans cela, il pourrait arriver que le système entier ne serait point voté par le même parlement. La chambre des communes, après la session où aurait été posé le droit de suffrage, pourrait être dissoute, les élections se feraient avec le nouveau droit électoral, et c'est le parlement suivant, nommé par d'autres électeurs, qui règlerait la distribution des siéges sans plus tenir compte des intérêts

d'équilibre qu'aurait eus en vue la chambre précédente en fixant les conditions du suffrage. Il y a dans le procédé adopté par le ministère qui scinde en deux lois distinctes et successives la mesure de la réforme une anomalie qu'on ne s'explique point. On y a vu une sorte de tactique détournée, et l'on s'est confirmé davantage dans cette appréciation quand on a appris que cette méthode avait été suggérée au cabinet par M. Bright. En isolant la question du suffrage, en la présentant la première et en laissant ignorer à la chambre des communes les siéges qui seront supprimés, remaniés ou créés, on semble avoir eu pour objet d'augmenter les votes en faveur du bill et d'endormir l'opposition de ceux dont l'existence parlementaire serait menacée par la nouvelle répartition des siéges. On est fondé à croire aussi qu'après avoir introduit quatre cent mille électeurs nouveaux dans les *constituencies*, M. Bright et ses amis ne seraient pas fâchés de remettre à un parlement nouveau la tâche de répartir les siéges, car ce parlement, composé d'élémens plus démocratiques, apporterait des vues plus radicales dans le règlement de la seconde partie de la réforme parlementaire. On comprend que hérissée de ces difficultés de détail, de ces obscurités, de ces défiances, la réforme ne soit guère faite pour exciter un grand enthousiasme politique. Lors même que le ministère obtiendrait la seconde lecture du bill, il n'est pas certain que la mesure ne soit point mutilée et enterrée à l'épreuve de la discussion des articles. D'ici là, il est probable que l'Angleterre sera détournée de la solution du problème électoral par les complications de la politique générale de l'Europe.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Les Dieux de l'ancienne Rome, de L. Preller, traduction de M. L. Dietz (1).

Les ouvrages de Preller sur la mythologie grecque et romaine sont aujourd'hui classiques en Allemagne; c'est un grand honneur dans un pays où les travaux de ce genre sont si nombreux et si distingués. Voilà plus de cinquante ans que nos voisins étudient avec ardeur les religions antiques; ils ont écrit sur ce sujet des livres, des mémoires, des dissertations sans nombre; aucun détail, si petit qu'il paraisse, n'a échappé à leur attention; la curiosité de leur esprit, éveillée par la nouveauté des recherches, n'a rien omis, rien dédaigné. Il restait à se servir de ces matériaux entassés pour en composer une œuvre définitive : c'est ce qu'a fait Preller; il a su habilement réunir ces idées éparses, choisir les opinions les plus sensées, les conjectures les moins téméraires de ses devanciers, et les exposer avec

(1) Paris, Didier.

une clarté et une méthode qui n'étaient pas familières aux Allemands. La sagesse, l'ordre, la netteté, telles sont les qualités principales de ses ouvrages. Ce sont celles aussi qui plaisent le plus chez nous et qu'on nous attribue d'ordinaire : il semble donc que traduire Preller en français, ce soit presque lui rendre sa langue naturelle.

M. Dietz vient de traduire la mythologie romaine sous ce titre : *les Dieux de l'ancienne Rome*. Je ne sais si ce n'est pas le meilleur des deux ouvrages de Preller; c'est au moins celui qui nous apprend le plus de choses inconnues. Les beaux travaux de Creuzer, popularisés chez nous par M. Guigniaut, et le livre de M. Maury nous ont mis depuis longtemps au courant de la religion des Grecs; celle des Romains ne mérite pas moins d'être étudiée. Ils s'appelaient eux-mêmes « les plus religieux des mortels, » et ils n'avaient pas tort, s'il faut entendre par religion un ensemble très compliqué de formalités minutieuses. Aussi haut qu'on remonte dans leur histoire, on retrouve cette religion exigeante et rigoureuse qui embarrasse la vie entière du magistrat et du citoyen de mille pratiques gênantes. Niebuhr a bien tort de placer la poésie au berceau de Rome; on n'y trouve que des formules et des prières. Quand les Romains voulaient distinguer leur ville de toutes les autres, ils disaient qu'avant de la bâtir on avait consulté les auspices, *urbem auspicato conditam incolimus*. Les récits de Tite-Live nous font bien voir qu'elle s'est toujours souvenue de cette origine.

La religion tient donc une grande place dans l'histoire de Rome. Elle a été, depuis les premières années, si profondément mêlée à toutes les révolutions politiques qu'on peut retrouver la suite de ces révolutions dans la mythologie de Preller. A Rome comme partout, la religion se vantait de n'avoir jamais changé. C'est une prétention que les faits justifient très peu, et l'on voit bien que là aussi les dieux ont souvent ressenti le contre-coup des événemens humains. Ce qui n'a pas subi de changemens, c'est la façon dont on les honorait. Tandis que les croyances variaient, les rituels sont restés les mêmes. Ce peuple était si instinctivement conservateur que jusqu'à la fin il a répété scrupuleusement des prières dont il ne comprenait plus le sens. Nous avons encore quelques-unes de ces vieilles prières : c'est le document le plus certain qui nous reste de l'histoire primitive de Rome. Les légendes historiques dont Niebuhr s'est beaucoup servi ont subi trop d'altérations, grâce aux mensonges des Grecs, pour qu'on puisse avoir confiance en elles. Les formules religieuses ont été protégées par le respect qu'elles inspiraient; elles font revivre pour nous les Romains des premiers temps, et c'est là qu'il faut chercher les derniers souvenirs de leurs anciennes opinions avec les derniers vestiges de leur langue naissante.

A l'aide de ces vieux débris et avec le secours des savans qui s'étaient occupés de les recueillir et de les expliquer, Preller a reconstitué la mythologie primitive des Romains. Il a montré qu'elle n'était qu'une sorte de fusion des croyances des peuples italiques; il a démêlé ce qui revenait à

chacun d'eux dans ce mélange, quelle était la part des Latins, des Sabins et des Étrusques; il a fait voir les caractères essentiels de cette religion à son origine et en quoi elle différait de celle des Grecs, avec laquelle nous sommes habitués à la confondre. Elle était plus sérieuse, plus méditative, plus réfléchie. « Le Grec, dit M. Mommsen, quand il sacrifie, a les yeux tournés au ciel: le Romain se voile la tête. L'un contemple, l'autre pense.» Le Romain ne joue pas avec ses dieux comme le Grec; il n'a pas, quand il les aborde, cette familiarité de gens qui ne sont pas dupes du culte qu'ils leur rendent. Il les redoute, il a peur d'eux, il ne les approche qu'en tremblant, ou plutôt il ne les approche pas, et comme il ne les voit que de loin, il a moins de penchant à les personnifier. Il répugne à les représenter sous des traits humains; il ne se résout que fort tard à leur dresser des statues; il laisse leurs formes incertaines. La plupart des anciennes divinités de Rome, Preller l'a montré, n'ont pas de noms précis et personnels, comme celles de la Grèce; on ne les désigne que par des attributions très générales et très vagues : on les appelle par exemple *le bon* et *la bonne, le divin* et *la divine*.

Un jour vint cependant où les dieux grecs envahirent l'Italie, et même ce jour arriva vite. Au temps d'Ennius et de Plaute, on les trouve tout à fait acclimatés à Rome. Ce sont les Muses de l'Hélicon, non les vieilles *Camœnes* de Numa, qui inspirent cette poésie naissante. Il importe de remarquer que la religion grecque ne se contente pas de s'établir à côté du culte ancien pour lui faire concurrence; elle le pénètre, elle s'insinue en lui, elle le renouvelle tout entier. C'est à coup sûr un des événemens les plus curieux de l'histoire romaine, c'est aussi l'un des plus obscurs. Les écrivains anciens ne nous ont pas appris comment se fit cette révolution. Cicéron se contente de la caractériser par une de ces phrases brillantes qui, en séduisant l'imagination, dispensent de satisfaire l'esprit. « Ce ne fut pas un petit ruisseau, dit-il en parlant de cette invasion des opinions grecques, ce fut un large fleuve d'idées et de connaissances qui pénétra chez nous. » Il est probable que l'ancienne religion des Romains se composait plus de pratiques que de croyances précises, c'est-à-dire qu'elle avait surtout ce qui est l'extérieur, l'enveloppe d'une religion. C'est dans ce vide que la mythologie grecque se glissa. Les dieux conservèrent leurs vieux noms, ils continuèrent à être honorés de la même manière; mais l'idée qu'on avait d'eux changea, et on leur fit une histoire nouvelle avec les poétiques légendes des Grecs. Preller a montré avec beaucoup de sagacité et de science comment s'opéra ce mélange pour plusieurs d'entre eux, et l'on peut, dans son livre, prendre une idée de la façon dont une de ces religions s'incorpora dans l'autre.

Après les religions de la Grèce arrivèrent celles de l'Orient. A chaque nouvelle conquête, les vaincus affluaient à Rome, amenant avec eux leurs usages et leurs dieux. De la Syrie, de l'Égypte, de l'Arménie, des rivages du

Pont, des bords du Nil et de l'Euphrate, arrivaient à la suite des armées romaines les cultes d'Attis, d'Élagabal, d'Osiris, de Mithra. Longtemps écartés, combattus, proscrits, ces cultes étrangers finissent par obtenir leur droit de cité sous les césars, avec les pays d'où ils sont originaires. Il n'y a rien de plus intéressant que d'étudier dans Preller la religion romaine pendant l'empire. Le paisible scepticisme des dernières années de la république ne suffit plus alors à personne; un besoin inconnu de connaître et de croire s'empare de toutes les âmes. Les uns, pour le satisfaire, se jettent dans les excentricités sanglantes du culte de Bellone et de Cybèle, les autres dans les cérémonies mystérieuses de la religion de Mithra. On s'étourdit dans les fêtes bruyantes et sensuelles d'Isis ou d'Attis; on veut renaître avec le baptême de sang des tauroboles; on cherche à surprendre l'avenir en consultant les magiciens de la Chaldée ou de la Perse. Toutes les idées, toutes les croyances, toutes les pratiques qui arrivent de l'Orient, sont accueillies avec faveur. On devine confusément qu'une grande rénovation religieuse se prépare et que c'est de là qu'elle doit sortir. « Le Christ peut naître, dit le poète Prudence, le chemin lui est ouvert. »

Je n'ai pas besoin d'insister davantage sur l'intérêt que présente l'étude de la mythologie romaine. On ne peut pas se flatter de connaître à fond un peuple, si l'on ignore ses croyances; la plus grande et la meilleure partie de lui nous échappe. Aussi peut-on dire qu'on ne sait pas l'histoire de Rome quand on sait mal sa religion. Il faut donc remercier M. Dietz, qui nous rend plus accessible le livre de Preller, où elle est si complétement étudiée; il l'a traduit d'une façon élégante et claire qui fait mieux ressortir les qualités de l'auteur. Je lui reprocherai seulement d'avoir quelquefois abrégé l'original et de supprimer presque partout les notes. Ce n'est pas au traducteur qu'il faut s'en prendre, je le sais : il n'aurait pas mieux demandé que de nous donner Preller tel qu'il est; mais les éditeurs sont terribles, ils nous croient tout à fait incapables de goûter les choses sérieuses. Ils ne consentent à nous les servir qu'à petites doses, pour nous ménager; un livre savant leur paraît toujours trop long, et ils ne s'en chargent qu'à la condition de l'écourter. Le public français serait fort en droit de se plaindre de la mauvaise opinion qu'ils ont de lui; il n'est pas aussi léger qu'ils le pensent, et il a souvent prouvé que la science ne l'effrayait pas quand elle était présentée d'une certaine façon. On lira assurément la mythologie de Preller, comme M. Dietz l'a traduite, parce qu'en somme elle fait bien connaître la religion romaine aux gens du monde; mais je crois pouvoir affirmer que, si on nous l'avait donnée comme l'auteur l'avait faite, sans en rien supprimer, on l'aurait lue avec plus de plaisir encore.

GASTON BOISSIER.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-DEUXIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXVIe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1866.

Livraison du 1er Mars.

RIVALITÉ DE CHARLES-QUINT ET DE FRANÇOIS Ier D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENS. — LA RUPTURE DU TRAITÉ DE MADRID ET LA SAINTE LIGUE DE COGNAC CONTRE CHARLES-QUINT, par M. MIGNET, de l'Académie Française. 5

L'ITALIE ET LA VIE ITALIENNE. — VIII. — LES VILLES DE L'EST : BOLOGNE, RAVENNE ET PADOUE, par M. H. TAINE. 39

BARBERINE AU JOUG, ROMAN DE LA VIE DOMESTIQUE ANGLAISE, de M. Edmund Yates, dernière partie, par M. E.-D. FORGUES. 76

LES KABYLES DU DJURDJURA. — IV. — LA GRANDE-KABYLIE AU TEMPS DE LA RÉGENCE D'ALGER ET LA NATIONALITÉ KABYLE SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE, par M. le prince NICOLAS BIBESCO. 113

L'ANGLETERRE DE 1865 ET LE SEPTIÈME PARLEMENT DE LA REINE VICTORIA, par M. XAVIER RAYMOND. 150

DE L'ALIÉNATION DES FORÊTS DE L'ÉTAT, par M. J. CLAVÉ. 197

ÉTUDES SUR LES TRAVAUX PUBLICS. — LES PHARES ET LES BALISES DES CÔTES DE FRANCE, par M. H. BLERZY. 215

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 242

L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET LES MŒURS LITTÉRAIRES, par M. F. DE LAGENEVAIS.. 253

REVUE MUSICALE. — *Don Juan* A L'OPÉRA. 261

ESSAIS ET NOTICES. — Mme DU DEFFAND ET LA NOUVELLE PUBLICATION DE SA CORRESPONDANCE, par M. IMBERT DE SAINT-AMAND. 266

Livraison du 15 Mars.

LA RUSSIE SOUS LE TSAR ALEXANDRE II. — LA SOCIÉTÉ ET LE GOUVERNEMENT RUSSES DEPUIS L'INSURRECTION POLONAISE, par M. CHARLES DE MAZADE.. 273

L'ANGLETERRE ET LA VIE ANGLAISE. — LES PLONGEURS ET LA VIE SOUS L'EAU, LA DIVING-BELL, LE DIVING-APPARATUS ET LE VILLAGE DE WHITSTABLE, par M. ALPHONSE ESQUIROS.. 312

RIVALITÉ DE CHARLES-QUINT ET DE FRANÇOIS Ier D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENS. —

Marche du connétable de Bourbon et de son armée, prise et sac de Rome, par M. MIGNET, de l'Académie Française. 349
La Philosophie de Goethe. — V. — Les Théories philosophiques du second Faust, dernière partie, par M. E. CARO. 386
Énoch Arden et les Poèmes populaires d'Alfred Tennyson, par M. Émile MONTÉGUT. 423
Le Turco, première partie, par M. Edmond ABOUT. 443
Récits de l'histoire romaine aux IVe et Ve siècles. — VI. — Les Couvens de Bethléem sous Eustochium, la dispute d'Augustin et de Jérôme, par M. A. THIERRY, de l'Institut. 465
L'Académie Française et la Réception de M. Prevost-Paradol, par M. F. de LAGENEVAIS. 509
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 498
Essais et Notices. — Le Barreau de Paris, par M. J. LE BERQUIER. . . . 516

Livraison du 1er Avril.

Récits de l'histoire romaine aux IVe et Ve siècles. — VII. — Les Conséquences de la prise de Rome en Orient, le Pélagianisme a Jérusalem et la mort de Jérome, dernière partie, par M. Amédée THIERRY, de l'Institut. . . . 529
Pompéi, la vie de province dans l'empire romain, par M. Gaston BOISSIER.. 559
Le Budget de la France pour 1867 et la nouvelle Caisse d'amortissement, par M. Victor BONNET. 590
Huit mois en Amérique, lettres et notes de voyage. — 1864-1865. — XII. — Après la guerre. — La reconstruction de l'Union et l'état des Partis, par M. Ernest DUVERGIER de HAURANNE. 612
Le Turco, dernière partie, par M. Edmond ABOUT. 653
Études d'économie sociale. — Les Associations ouvrières, par M. Charles LAVOLLÉE. 680
Les Voyages de David Livingstone dans l'Afrique australe de 1849 a 1864, par M. C. CAILLIATTE. 702
La Critique contemporaine en Angleterre. — Matthew Arnold, par M. Louis ÉTIENNE. 744
Théatre contemporain. — *La Contagion* et les Comédies de M. Émile Augier, par M. Saint-René TAILLANDIER. 768
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 780
Essais et Notices. 793

Livraison du 15 Avril.

L'Italie et la vie italienne. — IX. — Venise, la ville et les monumens, par M. H. TAINE. 801
Cousine Phillis, récit de la vie agricole en angleterre, de mistress Gaskell, par M. E.-D. FORGUES. 838
Les Livres d'Hermès Trismégiste et les derniers jours de la philosophie paienne, par M. Louis MÉNARD. 870
La Méthode expérimentale et la Physiologie a propos des travaux récens de M. Claude Bernard, par M. Paul JANET, de l'Institut. 908
Histoire d'un Amour chrétien, journal et souvenirs d'une conversion, par M. Émile MONTÉGUT. 937
L'Instruction du Peuple au XIXe siècle. — III. — L'Instruction obligatoire et les moyens d'application, par M. Émile de LAVELEYE. 977
La Poésie d'aujourd'hui, par M. C. MARTHA. 1013
L'Enquête agricole, par M. L. de LAVERGNE, de l'Institut. 1039
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 1056
Essais et Notices 1067

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7 rue Saint-Benoît.